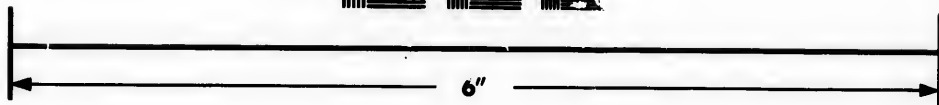
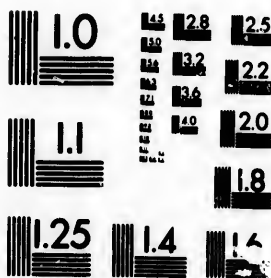


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1983

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 14X | 18X | 22X | 26X | 30X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X | 16X | 20X | 24X | 28X | 32X |

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

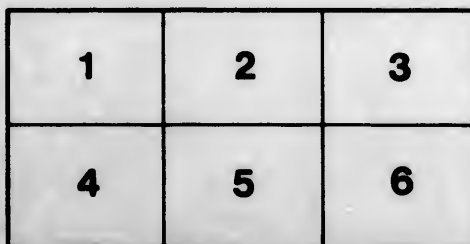
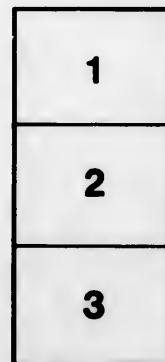
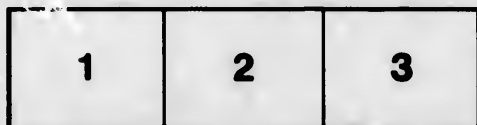
Library Division
Provincial Archives of British Columbia

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Library Division
Provincial Archives of British Columbia

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

H

N

Ce q

T

AV
L

POU

L'E

DE P

Mais

HISTOIRE GÉNÉRALE ²¹ DES VOYAGES,

OU
NOUVELLE COLLECTION
DE TOUTES LES RELATIONS DE VOYAGES

PAR MER ET PAR TERRE,
QUI ONT ÉTÉ PUBLIÉES JUSQU'À PRÉSENT DANS LES DIFFÉRENTES
LANGUES DE TOUTES LES NATIONS CONNUES:

CONTENANT

*Ce qu'il y a de plus remarquable, de plus utile, & de mieux avéré, dans les Pays où les
Voyageurs ont pénétré,*

Touchant leur Situation, leur Etendu, leurs Limites, leurs Divisions, leur
Climat, leur Terroir, leurs Productions, leurs Lacs, leurs Rivieres,
leurs Montagnes, leurs Mines, leurs Cités & leurs principales
Villes, leurs Ports, leurs Rades, leurs Edifices, &c.

AVEC LES MOEURS ET LES USAGES DES HABITANS,
LEUR RELIGION, LEUR GOUVERNEMENT, LEURS ARTS ET LEURS
SCIENCES, LEUR COMMERCE ET LEURS MANUFACTURES;
POUR FORMER UN SYSTÈME COMPLET D'HISTOIRE ET
DE GÉOGRAPHIE MODERNE, QUI REPRÉSENTERA
L'ÉTAT ACTUEL DE TOUTES LES NATIONS:

ENRICHIE DE CARTES GÉOGRAPHIQUES

Nouvellement composées sur les Observations les plus authentiques;

DE PLANS ET DE PERSPECTIVES; DE FIGURES D'ANIMAUX,
DE VÉGÉTAUX, HABITS, ANTIQUITÉS, &c.

NOUVELLE ÉDITION,

*Revue sur les Originaux des Voyageurs, & où l'on a non-seulement fait des
Additions & des Corrections très-considérables;*

Mais même ajouté plusieurs nouvelles Cartes & Figures, gravées par d'habiles Matres.

TOME VINGT-UNIÈME.



AMSTERDAM,
Chez { E. VAN HARREVELT &
D. J. CHANGUION.
MDCCLXXIV.

HISTOIRE
GÉNÉRALE
DES VOYAGES

NW
910.8
P944e
v.21

doi
bie
qu
tou
je
me
de
lon
que
lor
dan
fan
titu
qui
de
com
les
D
tion
un f
grob
ordi
les é
on f
Fran
si je
Il
Réc
des l

(a)
du XI
publié
(b)

AVERTISSEMENT

DE

MR. L'ABBÉ PREVOST.

QUELQUE jugement qu'on puisse porter de mon travail, on doit des louanges à ma constance. Ce pénultième Tome sera bientôt suivi du dernier, actuellement sous presse; c'est-à-dire que dans quelques mois, j'aurai rempli mes engagements avec toute la fidélité qu'on doit au Public (a).

MON attention n'a pas été moins exacte, à suivre les loix que je me suis imposées dans l'Avertissement du douzième Tome (b); surtout celles qui pouvoient resserrer l'immense étendue de mon sujet, & me conduire plus promptement à la fin d'une si longue carrière. On sera surpris de la quantité de Voyageurs que j'ai réduits à mes bornes, en me contentant de les nommer lorsqu'ils ne méritoient pas d'autre honneur, ou faisant entrer dans le cours de ma narration ce que je leur ai trouvé d'utile, sans m'asservir à les faire paroître successivement dans une multitude d'Extraits. Je n'ai accordé cette distinction qu'à ceux qui m'en ont paru dignes, par un caractère particulier d'utilité, de mérite ou de réputation. Combien d'Articles de moins, combien de répétitions épargnées dans les premiers Tomes, si les Fondateurs Anglois avoient suivi la même méthode?

DE tous les Voyageurs Etrangers, que j'ai cités sans explication, ou que j'ai mis formellement sur la scène, il n'y en a pas un seul dont le témoignage soit contesté. Ainsi, pour ne pas grossir inutilement ce Tome, qui est déjà d'une épaisseur extraordinaire (c), je remets, à la Table Alphabétique des Noms, les éclaircissemens qu'on peut desirer sur leurs Ouvrages. Mais on seroit étonné de ne pas trouver, dans l'Article de la Nouvelle France, diverses Relations qui jouissent d'une certaine célébrité, si je n'expliquois ici les raisons qui m'ont porté à les supprimer.

IL est question particulièrement des Voyages du P. *Hennepin*, Récollet, & de ceux du Chevalier de *Tonti*. L'opinion que j'ai des lumières & de la probité du P. de Charlevoix, dont les Ou-

(a) Cet Avertissement est à la tête du XIV. Volume de l'Édition de Paris, publié en 1758. R. d. E.

(b) C'est le dix-huitième de l'Édi-

tion de Hollande. R. d. E.
(c) Le commencement de ce Tome, Chap. VI—IX., a déjà été employé dans notre précédent Volume. R. d. E.

vrages m'ont été fort utiles pour le mien, ne me permet point d'appeller du rigoureux jugement qu'il a prononcé contre le P. Hennepin; surtout, si j'ajoute que mes propres recherches ne m'ont rien fait découvrir en faveur de ce pauvre Récoller. Il avoit été fort lié avec M. de la Salle, & l'avoit suivi aux Illinois, d'où il remonta le Mississipi. C'est ce Voyage, qu'il publia en 1683, sous le titre de *Description de la Louisiane, nouvellement découverte au Sud-Ouest de la Nouvelle France, &c.* (in-12. à Paris, chez Auroy.). Voici le Jugement du P. de Charlevoix:

„ Ce titre n'est pas juste; car le Pays que le P. Hennepin &
 „ le Sieur Dacan découvrirent, en remontant ce Fleuve depuis
 „ la Riviere des Illinois jusqu'au Saut Saint Antoine, n'est pas
 „ de la Louisiane, mais de la Nouvelle France. Celui d'un se-
 „ cond Ouvrage, qui se trouve dans le cinquieme Recueil des
 „ Voyages au Nord, ne l'est pas davantage: il porte, *Voyage*
 „ *en un Pays plus grand que l'Europe, entre la Mer Glaciale &*
 „ *le Nouveau Mexique.* Aussi loin que l'on ait remonté le Missif-
 „ sipi, on a toujours été bien éloigné de la Mer Glaciale.
 „ Lorsque l'Auteur publia cette seconde Relation, il étoit
 „ brouillé avec M. de la Salle. Il paroît même qu'il avoit dé-
 „ fense de retourner dans l'Amérique; & que ce fut le cha-
 „ grin qu'il en conçut, qui le porta à s'en aller en Hollande,
 „ où il fit imprimer un troisieme Ouvrage, intitulé: *Nouvelle*
 „ *Description d'un très grand Pays, situé dans l'Amérique, en-*
 „ *tre le Nouveau Mexique & la Mer Glaciale, depuis l'an 1670*
 „ *jusqu'en 1682. &c.* (in-12. à Utrecht 1697; & l'année suivan-
 „ te, à Utrecht & à Amsterdam). Il n'y décharge pas seulement
 „ son chagrin sur M. de la Salle; il le fait encore retomber sur
 „ la France, dont il se croyoit maltraité, & croit sauver son
 „ honneur en déclarant qu'il étoit né Sujet du Roi Catholique.
 „ Mais il devoit se souvenir que c'étoit aux frais de la France
 „ qu'il avoit voyagé dans l'Amérique, & que c'étoit au nom
 „ du Roi Très Chrétien que lui & le Sieur Dacan avoient pris
 „ possession des Pays qu'ils avoient découverts. Il ne craignit
 „ pas même d'avancer que c'étoit avec l'agrément du Roi Ca-
 „ tholique, son premier Souverain, qu'il dédioit son Livre au
 „ Roi Guillaume III. d'Angleterre, & qu'il sollicitoit ce Mo-
 „ narque à faire la conquête de ces vastes Régions, à y envoyer
 „ des Colonies & y faire prêcher l'Évangile aux Infidèles; dé-
 „ marche qui scandalisa les Catholiques, & fit rire les Prota-

TOME DE M. L'ABBÉ P R E M O I S T. A

„ sans, surpris de voir un Religieux, qui prenoit les titres de
 „ Missionnaire & Notaire Apostolique, exhorter un Prince Hé-
 „ rétique à fonder une Eglise dans le Nouveau Monde. Au res-
 „ te, tous ces Ouvrages sont écrits d'un style de déclamation,
 „ qui choque par son enflure, & révolte par les libertés que se
 „ donne l'Auteur, & par ses invectives indécentes. Pour ce qui
 „ est du fond des choses, le P. Hennepin a cru pouvoir profiter
 „ du privilege des Voyageurs: aussi est-il fort décrié en Cana-
 „ da; & ceux, qui l'avoient accompagné, ont souvent protesté
 „ qu'il n'étoit rien moins que véritable dans ses Histoires.”

LE P. de Charlevoix juge de la Relation, publiée sous le nom
 du Chevalier de Tonti, qu'elle n'auroit pû mériter que des éloges,
 si c'eût été l'Ouvrage de cet Officier, qui étoit fort capable
 de donner de bons Mémoires, sur une Colonie à l'établisse-
 ment de laquelle il avoit travaillé plus que personne: mais il as-
 sure que M. de Tonti a desavoué cette production, *qui ne lui*
feroit honneur par aucun endroit. Ce sont les termes du religieux
 Critique; & l'on verra d'ailleurs que M. d'Iberville reconnut la
 fausseté de cette Relation.

LE Journal Historique de M. *Joutel*, Compagnon de M. de
 la Salle dans son dernier Voyage, n'a vu le jour qu'en 1713; &
 le P. de Charlevoix a connu l'Auteur en 1723. „ C'étoit, (dit-
 „ il,) un fort honnête homme, qui avoit rendu d'importans
 „ services à M. de la Salle, & le seul de toute la Troupe sur
 „ lequel ce célèbre & malheureux Voyageur pût compter. Son
 „ Ouvrage avoit été retouché par M. *de Michel*. Il se plaignoit
 „ qu'on l'avoit un peu altéré; mais il ne paroît pas qu'on y ait
 „ fait des changemens essentiels.”

A l'égard du fameux Baron de *la Hontan*, il est assez naturel
 qu'un Jésuite, ami de la Religion & de la décence, n'en ait pas
 porté un jugement favorable; mais on ne voit pas si bien sur
 quels fondemens le Critique attaque sa bonne-foi, surtout dans
 son Voyage de la *Rivière Longue*, qui ne paroît pas moins vé-
 rifié par le témoignage de ses Soldats, que par le sien.

POUR éclairer le chemin qui me reste à faire, j'annonce, à mes
 Lecteurs, qu'ils trouveront, dans le quinzième & dernier Vo-
 lume, les Mœurs & les Usages des Indiens de l'Amérique Septen-
 trionale; les Voyages au Nord, au Nord-Est & au Nord-Ouest;
 les Voyages aux Antilles & autres Iles de la Mer du Nord; &
 pour conclusion absolue, l'Histoire Naturelle de toutes ces
 Contrées.

AVERTISSEMENT

DES

EDITEURS DE HOLLANDE

EN publiant notre dernier Volume, nous nous étions réservés de donner, dans celui-ci, divers Eclaircissmens sur les Colonies *Hollandoises* de la Guiane (*). C'est à quoi nous avons tâché de satisfaire de notre mieux. La *Description Géographique* de toute cette vaste Partie de l'Amérique, dont nous sommes redevables au célèbre Mr. BELLIN, nous a d'abord fourni celle de l'*Orinogue*, l'un des plus grands Fleuves du Nouveau Monde; & le même Ouvrage a servi de canevas à celle de la *Guiane Hollandoise*, qui comprend les Etablissmens d'*Essequibo* & *Demerary*, de *Berbice* & de *Surinam*; mais en ajoutant au Texte plusieurs Notes, qui représentent fidelement l'état actuel de ces Colonies, dont les principaux événemens sont rapportés, dans un Article à part, depuis l'origine de leur établissement jusqu'à nos jours, & le tout, montant à plus de six feuilles d'impression, est encore enrichi de douze nouvelles Cartes ou Figures; de sorte que si quelque Partie de l'Univers a été traitée à fond & avec méthode dans l'*Histoire Générale des Voyages*, c'est assurément la Guiane; & nous ne craignons point d'assurer le Lecteur, qu'il ne trouvera rien ailleurs d'aussi satisfaisant à tous égards.

L'ARTICLE de la *Louisiane* a reçu aussi, dans ce Volume, des améliorations considérables, dont nous avons l'obligation à Mr. LE PAGE, & qui consistent, principalement, dans un Récit très intéressant des Aventures de Mr. de St. DENIS, ainsi qu'en une Relation très curieuse & très instructive du Voyage d'un Indien, nommé MONCAHT-APÉ, à l'Ouest du Mississipi, le long du *Missouri* & de la *Belle Riviere*, jusqu'à la Mer du Japon; sans parler de quantité de Remarques insérées dans le Texte, ou reléguées dans des Notes, & répandues sur tout l'Ouvrage (†). Nous avons, à l'ordinaire, renfermé les premières entre des Crochets, & distingué les dernières par les Lettres *R. d. E.*; & nous réitérons ici la promesse de continuer les mêmes soins aux Volumes suivans, entant qu'ils nous en paroîtront susceptibles.

(* Elles n'occupent pas même une page Septentrionale, depuis la publication, en dans l'Édition de Paris. Voyez le Vol. XX. 1758; du Volume XIV. de l'Édition de précédent, pag. 476. Paris, dont nous donnons ici le reste. On

(†) La plupart de ces Remarques ont pour but d'indiquer les révolutions que la dernière Paix de 1763 a produit dans l'Amérique qui ont été corrigées: personne n'en est exempt.

T A B L E
D E S
TITRES ET PARAGRAPHES,
CONTENUS DANS CE VOLUME.

AVERTISSEMENT de Mr. l'Abbé PREVOST. Pag. III
AVERTISSEMENT des Editeurs de HOLLANDE. VI

SUITE DES VOYAGES, DES DÉCOUVERTES
ET DES ÉTABLISSEMENS DES EUROPÉENS EN AMÉRIQUE.
SUITE DU LIVRE TROISIÈME.

| | | |
|--|--|-----------------------------------|
| CHAPITRE X. Voyages sur l'Orinoque, & sur la suite des Côtes de l'Amérique Méridionale. INTRODUCTION. | | pag. 1 |
| §. I. | Voyage de Sir Walter Raleigh, dans la Guiane. Témoignages sur la Guiane. | 25 |
| §. II. | Voyage de Laurent Keymis dans la Guiane. | 28 |
| §. III. | Guiane Française. | 40 |
| | [Description Géographique de l'Orinoque. | 59 |
| | Description Géographique de la Guiane. | 68 |
| | Guiane Hollandoise. | 69 |
| | 1 ^o . Colonie d'Essequibo & de Demerary. | 70 |
| | 2 ^o . Colonie de Berbice. | 72 |
| | 3 ^o . Colonie de Surinam.] | 73 |
| | Insectes & Plantes de Surinam. | 82 |
| | [Détails historiques concernant les Colonies de la Guiane Hollandoise.] | 101 |
| §. IV. | Etablissement de la Nouvelle Andalousie, depuis l'Orinoque jusqu'à Rio de la Hacha. | 127 |
| §. V. | Gouvernement de Rio de la Hacha & de Sainte Marthe. | 138 |
| §. VI. | Nouveau Royaume de Grenade. | 144 |
| CHAPITRE XI. Voyages & Etablissmens dans l'Amérique Septentrionale. Etablissement des François dans la Floride. | | 149 |
| | Voyage de Jean de Ribaut. | 150 |
| | Voyage de René de Laudoniere. | 153 |
| | Second Voyage de Ribaut. | 161 |
| | Voyage de Dominique de Gourgues, & Vengeance des François. | 183 |
| | Remarques sur la Floride Française. | 190 |
| CHAPITRE XII. Voyages, Découvertes & Etablissmens des Anglois dans l'Amérique Septentrionale. | | 194 |
| §. I. | Etablissement de la Virginie. } Voyage d'Amidor & de Barkw. } Voyage du Chevalier Greenwill. } Voyage du Chevalier Raleigh. } Voyage de Jean White. } Voyage du Capitaine Barthelemi Gosnold. } | ibid. 195 196 197 198 |

| | | |
|---|--|---------|
| | <i>Autres Voyages des Anglois.</i> | pag 198 |
| | <i>Voyage de Jean Smith</i> | 199 |
| § II. | <i>Description de la Virginie.</i> | 219 |
| | <i>Description de Maryland.</i> | 227 |
| § III. | <i>Etat actuel de la Virginie.</i> | 230 |
| § IV. | <i>Etablissement de la Nouvelle Angleterre.</i> | 259 |
| | <i>Description de la Nouvelle Angleterre.</i> | 263 |
| § V. | <i>Etablissement de la Nouvelle York.</i> | 280 |
| | <i>Description de la Nouvelle York.</i> | 283 |
| | <i>Description de la Nouvelle Jersey.</i> | 287 |
| § VI. | <i>Etablissement de la Pensylvanie.</i> | 291 |
| | <i>Description de la Pensylvanie.</i> | 292 |
| § VII. | <i>Etablissement des Anglois à la Caroline.</i> | 297 |
| | <i>Description de la Caroline Angloise.</i> | 300 |
| § VIII. | <i>Floride Espagnole, & Voyage du P. de Charlevoix sur les Côtes.</i> | 306 |
| § IX. | <i>Etablissement & Description de la Nouvelle Georgie.</i> | 314 |
| | <i>Voyage de M. Oglethorpe.</i> | 315 |
| | <i>Observations générales sur les Colonies Angloises du Continent de l'Amérique.</i> | 323 |
| CHAPITRE XIII. Suite des Voyages, des Découvertes & des Etablissements des | | |
| | <i>François dans l'Amérique Septentrionale.</i> | 326 |
| | <i>Voyage du Marquis de la Roche.</i> | 328 |
| | <i>Voyage de Chauvin.</i> | 328 |
| | <i>Premier Voyage de Champlain.</i> | 332 |
| | <i>Voyage de Marc L'Escarbot.</i> | 332 |
| | <i>Second Voyage de Champlain.</i> | 333 |
| | <i>Troisième Voyage de Champlain.</i> | 337 |
| | <i>Autres Voyages de Champlain.</i> | 339 |
| | <i>Découverte du Mississipi, & Voyage du P. Marquette.</i> | 346 |
| | <i>Voyage de Cavalier de la Salle sur le Mississipi.</i> | 348 |
| | <i>Voyage de d'Iberville à la Louisiane.</i> | 364 |
| | <i>Voyage de Saint Denis & ses Aventures.</i> | 371 |
| | <i>Etablissements dans la Baie d'Hudson.</i> | 382 |
| | <i>Relation de Jérémie.</i> | 394 |
| | <i>Caractère & usages des Indiens de la Baie d'Hudson.</i> | 411 |
| | <i>Etablissement des François dans l'île Royale, autrefois le Cap Breton.</i> | 417 |
| | <i>Description du Canada, ou de la Nouvelle France, contenant les Relations de divers Voyageurs.</i> | 431 |
| | <i>Voyages & Observations du P. de Charlevoix.</i> | 438 |
| | <i>Voyage du Baron de la Hontan sur la Rivière Longue.</i> | 467 |
| | <i>[Voyage de Moncachi-Apé dans les Terres de l'Ouest & Nord-Ouest de la Louisiane.]</i> | 477 |
| | <i>Voyage du P. de Charlevoix à la Louisiane, par le Fleuve Mississipi.</i> | 484 |
| | <i>Suite de la Côte du Continent, Iles & Grand Banc de Terre-Neuve.</i> | 510 |
| | <i>Eclaircissement sur les Différends des François & des Anglois dans l'Amérique Septentrionale.</i> | 522 |

FIN DE LA TABLE DES TITRES ET PARAGRAPHES.



HISTOIRE
GÉNÉRALE
DES VOYAGES,

DEPUIS LE COMMENCEMENT DU XV^{me}. SIECLE.
VINGT-UNIEME PARTIE.
SUITE DU LIVRE TROISIEME.

SUITE DES VOYAGES, DÉCOUVERTES ET ETABLIS-
SEMENS DES EUROPÉENS EN AMÉRIQUE.

CHAPITRE X.

Voyages sur l'Orinoque, & sur la suite des Côtes de l'Amérique Méridionale ().*

Nous rentrons ici dans le cours naturel de cet Ouvrage, en passant aux Relations de la Guiane, après avoir parcouru avec nos Voyageurs toutes les Régions plus méridionales. Si celle où nous allons pénétrer n'offre pas

(*) C'est assez improprement qu'on comprend, sous l'Amérique Méridionale, cette Partie, qui est au Nord de l'Equateur; mais l'usage prévaut à cet égard, d'autant mieux
XXI. Part.

que le Nouveau Monde, par l'enfoncement du Golfe du Mexique, se trouve presque séparé en deux grands Continens, l'un au Sud, & l'autre au Nord. R. d. E.

A

INTRODUC-
TION.

INTRODUC-
TION.

de grands Etabliffemens, l'abandon même où elle est restée, & les difficultés qui ont refroidi la première ardeur des Européens, en font un sujet d'autant plus intéressant, qu'on ne comprend point encore ce qui peut avoir jetté tout d'un coup dans l'indifférence & l'inaction ceux qui avoient entrepris de s'y établir avec les plus hautes espérances. L'intérieur de la Guiane n'est pas aujourd'hui plus fréquenté, ni peut-être mieux connu, qu'il ne l'étoit il y a deux siècles. Quelques Missionnaires y ont tourné leurs courses Evangéliques; mais avec si peu d'ordre dans leur marche & dans leurs Observations, qu'il n'y a presque aucune lumière à recueillir de leurs Journaux: ils nomment des lieux, dont ils ne marquent point la position; ils avancent au hasard, sans jeter les yeux autour d'eux. On fait deux cens lieues, avec les Peres *Grillet & Bechameil* (a); & l'on ne rapporte que la fatigue de les avoir suivis. D'autres, dont on trouve quelques Relations fort courtes dans le Recueil des Lettres Edifiantes; se bornent au récit de leurs Missions, & se croient quittes en nommant quelques Eglises qu'ils ont formées dans les Terres, sans nous en apprendre la situation. En un mot, on ne leur reconnoît point cette glorieuse curiosité, qu'ils savent accorder dans d'autres Pays avec les devoirs de leur profession, & qui leur a fait rendre, aux Sciences humaines, autant de services qu'à la Religion.

C'est pour suppléer à la stérilité des connoissances modernes sur l'intérieur de la Guiane, que, malgré la Loi qu'on s'est imposée, de fonder la plupart des Relations dans le Texte, on veut en excepter deux, dont la première porte un nom respecté. Le Chevalier *Walter Raleigh* est également célèbre par son mérite, par ses entreprises, & par sa malheureuse fin. Il s'étoit proposé de faire tourner sur sa Patrie, par de nouvelles Découvertes, une partie de la gloire de l'Espagne: & bientôt on verra ses vues remplies d'un autre côté, avec plus de succès. Mais c'est à lui-même qu'il faut en laisser l'explication.

§. I.

Voyage de Sir Walter Raleigh, dans la Guiane:

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.
RALEIGH.
1595.

Raleigh se
rend à l'île de
la Trinité.

CET illustre Voyageur partit d'Angleterre, le Jeudi, 6 de Février 1595 (b). Il ne donne aucune connoissance du nombre de ses Vaisseaux, quoique la suite fasse juger qu'il ne mit pas seul à la voile. Une Frégate de Plymouth, le Capitaine *Preston*, & les autres, le quitterent, dit-il, ou furent écartés de lui, & se firent attendre inutilement. Il n'eut, pour Compagnie, qu'une Barque commandée par le Capitaine *Crosses*.

MAIS laissons tout ce qui paroît moins intéressant que son Entreprise. C'est à l'île de la *Trinité* qu'il arrive le 23 de Mars. Il y jetta l'ancre à la Pointe de *Curiapan*, que les Espagnols nomment *Punta del Gallo*, & dont la

(a) Leur Relation se trouve à la suite de celle de la Rivière des Amazones par d'Acuña, dans la Traduction de Gomberville.

(b) Sa Relation occupe trente-trois pages in-folio, dans la Collection d'*Hackluyt*, en y comprenant l'Epître & l'Avis au Lecteur, page 62.

situation est à 8 degrés de Latitude Nord. Après y avoir passé quatre jours, sans aucune liaison avec les Espagnols & les Indiens de l'île, redoutés des premiers, comme ils l'étoient assez des Indiens pour leur interdire toute communication avec lui, il s'avança vers un endroit de la Côte, qu'il ne fait connoître que par le nom Indien de *Parico*, & qui lui sembla désert. De-là, il se rendit dans un lieu, nommé *Piche* par les Indiens, & *Tierra de Bray* par les Espagnols. Il y trouva plusieurs ruisseaux d'eau douce, qui tombent dans une eau salée, qu'il prit pour une Rivière, bordée d'arbres, dont les branches sont si basses, que les Huitres s'y attachent, & qu'on peut les y cueillir comme une sorte de fruits. *Tierra de Bray* produit un Godron excellent, dont les Anglois firent l'essai, & qu'ils jugerent incomparablement meilleur que celui du Nord: il ne se fond point au Soleil; avantage extrême pour les Pays-méridionaux. Raleigh alla mouiller ensuite sous *Anna Perima*, d'où il passa vers *Rio-Carone*, dans le dessein de s'avancer insensiblement jusqu'à *Puerto de los Hispaniolos*.

La forme de la Trinité lui parut celle d'une Houlette de Berger. Cette île est élevée du côté du Nord. Le terroir en est fort bon, & propre aux Plantations de Sucre, de Gingembre, de Tabac, &c. Elle a diverses sortes d'Animaux, surtout quantité de Porcs sauvages. Le Poisson, les Oiseaux & les fruits y sont dans une grande abondance; & les Espagnols avouèrent à Raleigh, qu'il se trouvoit de l'or dans les Rivières. L'ancien nom de l'île est *Cairi*; mais les Habitans Indiens de ses différentes parties étoient alors distingués par différens noms. Ceux de *Parico* s'appelloient *Jayos*; ceux de *Carao*, *Arvacas*; ceux d'entre *Carao* & *Curiapan*, *Salvojos*; ceux d'entre *Carao* & *Punta Gaiera*, *Nepojos*, &c.

EN mouillant près de *Puerto de los Hispaniolos*, les Anglois apperçurent une Troupe d'Espagnols qui faisoient garde sur la Côte, & qui les invitèrent d'abord à s'approcher. Raleigh leur envoya le Capitaine *Whidon*, auquel ils témoignèrent une forte envie d'entrer en commerce & de l'exercer de bonne foi: mais ces apparences d'amitié ne venoient que de la défiance de leurs forces. Le même jour, deux Indiens, arrivés à bord dans un fort petit Canot, instruisirent les Anglois de l'état de l'île, & de la distance du principal Etablissement des Espagnols, qui se nommoit *Saint Joseph*. Ensuite quelques Négocians de la Colonie, sous prétexte d'acheter de la toile & d'autres Marchandises, vinrent observer les forces des Anglois. Ils furent traités civilement: mais Raleigh avoit aussi d'autres vues. „ Je vou-

„ lois (dit-il,) tirer des informations d'eux-mêmes, sur la partie du Con-

„ tinent qui regarde l'île, particulièrement sur la Guiane, & malgré leur

„ dissimulation il y a beaucoup d'apparence qu'ils m'apprirent tout ce qu'ils

„ en pouvoient savoir, parce que je ne leur épargnai pas le vin, dont ils

„ n'avoient pas bu depuis longtems. Au milieu de cette joie, non-seule-

„ ment ils vantaient la Guiane & ses richesses, mais ils ne firent pas même

„ difficulté de m'apprendre les meilleures routes. Pour moi, loin de leur

„ expliquer mes desseins, je feignis que ma navigation avoit un autre ob-

„ jet, & je leur fis entendre que je n'avois relâché à la Trinité que pour y

„ prendre des rafraîchissemens ”

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.
RALEIGH.
1595.

Différentes
parties de
l'île.

Sa forme &
ses propriétés.

Embarras des
Espagnols à
l'arrivée de
Raleigh.

Sa dissimula-
tion.

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.

RALEIGH.
1595.

Double but de
son Voyage.

Berreó, Gouverneur
Espagnol de l'Isle,
& ses offenses
contre les Anglois.

Ils le forcent
& l'enlèvent.

Raleigh est
renforcé par
deux Vais-
seaux de sa
Nation.

Comment il
se lie avec les
Indiens.

Il quitte la
Trinité.

CEPENDANT Raleigh n'étoit arrêté que par deux raisons, dont la principale étoit celle qu'il dissimuloit si soigneusement; & l'autre, l'espoir de tirer vengeance de Dom Antoine Berreo, Gouverneur de Saint Joseph, qui l'année d'aparavant avoit enlevé huit Hommes au Capitaine *Whidon*. Il savoit que Berreo avoit fait un Voyage sur l'Orinoque, qu'il avoit tenté la Conquête de la Guiane, & que l'ayant manquée, il se proposoit de renouveler son entreprise. Bientôt il apprit, d'un Cacique des Parties septentrionales de l'Isle, que cet Ennemi des Anglois étoit actuellement dans le Fort de Saint Joseph; qu'il faisoit lever des Soldats à la Marguerite & sur la Côte de Cumana, pour les surprendre; qu'il avoit défendu sous peine de mort, aux Indiens de l'Isle, d'avoir le moindre commerce avec eux; que pour tenir ces malheureux Insulaires sous le joug, il avoit fait arrêter plusieurs vieux Caciques, qu'il gardoit dans les chaînes, & que de tems en tems il faisoit dégotter du lard bouillant sur leur peau. Ces dernières informations, & celles que Raleigh avoit déjà reçues sur la situation du Fort, le déterminèrent à ne pas différer sa vengeance. Dès la nuit suivante, il fit marcher le Capitaine *Calfield* avec soixante Soldats; & le suivant lui-même à la tête d'un autre Corps, ils attaquèrent si vivement la Place, qu'elle se rendit avant le jour. Ils y trouverent, dans les chaînes & dans les tourmens, cinq Caciques à demi-morts, auxquels ils donnerent la liberté; & tous les Habitans éprouverent la même douceur: mais Berreo fut enlevé avec ses gens, & conduit à bord.

Le jour qui suivit cette Expédition, deux Vaisseaux Anglois, commandés par les Capitaines *Gifford* & *Keynis*, arriverent à Puerto de los Hispaniolos. Après un grand Conseil, qui se tint entre les Officiers sur le projet de Raleigh, tous les Caciques ennemis des Espagnols furent assemblés; car il y en avoit quelques-uns d'attachés à Berreo, qui avoient contribué à l'établir dans leur Ile. Ceux qui ne refuserent pas de venir à bord y furent traités avec distinction. „ Je leur déclarai, (dit Raleigh,) par mon „ Interprète Indien, que j'étois sujet d'une Reine très-puissante, qui avoit „ plus de Caciques sous sa domination, qu'on ne voyoit d'arbres dans l'Isle. „ Cette grande Princeesse, ajoutai-je, est ennemie des Espagnols, à cause „ de leur tyrannie. Elle en a délivré tous les Peuples voisins de ses Etats, „ & les Parties septentrionales du Monde. C'est elle qui m'envoie pour „ vous affranchir de ce joug, & pour défendre votre Patrie contre leurs „ usurpations. Ensuite je leur présentai le Portrait de la Reine Elisabeth. „ Ils l'admirent, & le baisèrent. J'eus beaucoup de peine à les empê- „ cher d'en venir à l'adoration. Dans la suite, j'employai le même moyen „ chez les Peuples que je traversai; & cette méthode (c) me réussit si bien, „ qu'ils connoissent encore la Reine sous le nom d'*Ezrabeta Cassipuna Aquerrouna*, c'est-à-dire, *Elisabeth, Cacique Souveraine & très-puissante*. „ LES Anglois quitterent enfin Puerto de los Hispaniolos, & retournerent à Curiapan avec leurs Prisonniers. Berreo, qu'ils interrogèrent ardemment, leur fit des réponses auxquelles ils ne donnerent pas toute leur confiance.

(c) Il n'avoit pas l'honneur de l'invention. Drake fit la même chose, après avoir découvert la Nouvelle Albion.

Cependant ils changerent de disposition, lorsqu'ils l'eurent reconnu pour un Gentilhomme de bonne Maison, qui avoit servi longtems son Roi dans les Guerres d'Italie & des Pays-Bas. Raleigh lui trouva beaucoup de mérite; & n'ayant à lui reprocher que sa cruauté, il le traita, dit-il, en Gentilhomme. Il avoit épousé la fille de Gonzales Ximenes de *Casada*, qui avoit tenté avant lui, mais avec aussi peu de succès, de pénétrer dans la Guiane, & qui, dans les derniers momens de sa vie, lui avoit fait promettre avec serment de suivre jusqu'à la fin de la sienne le projet de cette entreprise. Berreo jura aux Anglois qu'elle lui coûtait déjà trois cens mille Ducats d'or, & leur en fit un récit que Raleigh se hâta d'écrire.

BERREO avoit d'abord cherché la Riviere de *Cassanar*, qui se jette dans celle de *Pato*; comme celle-ci se jette dans *Meta*, & *Meta* dans l'Orinoque, appellé jusqu'à ce lieu, le *Baraquan*. Il avoit fait plus de cinq cens lieues sans trouver aucun passage, ou sans y pouvoir pénétrer; & moins rebuté que fatigué, il avoit pris sa route par le nouveau Royaume de *Grenade*, où les biens de sa Femme étoient situés. En partant pour son Expédition, sa suite étoit de sept cens Chevaux, & d'un grand nombre d'Esclaves Indiens, des deux sexes (d).

SUIVANT le Mémoire de Raleigh, la Riviere de *Cassanar* a sa source dans les Montagnes voisines de *Tunia*, d'où fort aussi celle de *Pato*. Celle de *Meta*, qui les reçoit toutes deux, sort des Montagnes voisines de *Pampelune*. Le *Meta* & la *Guayare* viennent des Montagnes de *Timanga*, perdent toutes deux leur nom dans le *Baraquan*, qui commence, peu après, à prendre celui d'*Orinoque*. Le *Rio grande* prend son cours de l'autre côté des Montagnes de *Timanga*, & va se joindre à la Mer près de *Sainte Marthe*. Lorsque Berreo eut passé la *Cassanar*, il arriva au bord du *Meta*; & faisant suivre le rivage à ses gens, il les conduisit au *Baraquan*: mais la rapidité de ce Fleuve, ses sables, & les rochers dont il est coupé, firent échouer une partie de ses Barques & périr beaucoup de monde. Il erra une année entière, sans pouvoir trouver le chemin de la Guiane. Enfin, il se rendit à l'extrémité d'*Amapeya*, qu'il ne traversa point sans peine, & la Riviere de *Charles* borna sa course.

LES Indiens d'*Amapeya* lui avoient beaucoup vanté la Guiane. La Province, qu'il nommoit *Amapeya*, est sur l'Orinoque. Il y perdit soixante de ses meilleurs Soldats & presque tous ses Chevaux. Après y avoir passé trois mois, sans avoir pu réduire cette Nation, il fit avec elle une espece de

(d) Raleigh, dans cette Relation qu'il fit publier à Londres, promettoit une Carte du Pays, qui devoit contenir le cours de toutes les Rivières, la route de *Casada*, celle de Berreo & la sienne. On ignore s'il l'a publiée. Il ajoute que les François s'étoient déjà efforcés aussi de découvrir les Terres, mais inutilement; parce qu'ils ne prenoient pas la bonne route. „ Ils la cherchent (dit-il,) par la Riviere des Amazones, où ils „ font de fréquens Voyages pour en rapporter de l'or. Jamais ils ne la trouveront

„ de ce côté-là”. Raleigh parle, à cette occasion, des Amazones, & croit leur existence réelle. Un Cacique l'assura que ces Femmes guerrières habitoient au Sud de l'Orinoque, dans la Province de *Topango*; que leurs principales forces sont dans ces Iles; qu'elles ne voyoient les Hommes qu'une fois l'année; mais pendant l'espace d'un mois. Ce ne sont pas là les Montagnes, où M. de la Condamine penche à croire qu'elles ont leur retraite, sur tous les témoignages dont on a parlé dans l'extrait de la Relation.

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.RALEIGH.
1595.Caractere de
Berreo.Récit de son
expédition
pour décou-
vrir la Guiane.

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.
RALEIGH.
1595.

trêve, qui lui fit obtenir, des Caciques, cinq figures d'or pur, & divers ouvrages fort curieux. L'industrie de ces Peuples à travailler l'or, sans aucun instrument de fer, & sans les secours qui facilitent le même travail à nos Orfèvres, mérite beaucoup d'admiration. Les Indiens d'Amapeya, dont Berreo reçut ce présent, se nomment *Anabas*, & sont à douze miles de l'Orinoque. De leurs Habitations, il n'y en a pas moins de huit cens jusqu'à l'embouchure de ce Fleuve. Cette Province est basse & marécageuse; ses Marais, formés par les débordemens du Fleuve, contiennent des eaux rousâtres & mal-saines, remplies de Vers, de Serpens & d'autres Insectes. Elles causerent de fâcheuses dyssenteries aux Espagnols, qui n'en connoissoient pas le danger. La plupart de leurs Chevaux en furent d'abord empoisonnés; & les Hommes n'y résistant pas mieux, ils se trouverent réduits de sept cens, à six-vingts. Les Indiens, qui n'ignorent pas les mauvaises qualités de leurs eaux, ne laissent pas d'en faire un continuel usage; ils ont appris, par l'expérience, à choisir, pour en faire leur provision, l'heure du midi. L'ardeur du Soleil les rend potables, mais elles s'alterent ensuite; & jamais elles ne sont plus pernicieuses qu'à minuit. Les Rivieres du Pays se ressentent aussi des mêmes altérations. Berreo partit d'Amapeya, au commencement de l'Été, pour chercher une entrée dans la Guiane par la Frontiere du Midi. Ses efforts furent inutiles. Des Montagnes inaccessibles, qui s'étendent à l'Orient de l'Orinoque jusqu'à Quito, lui fermerent le passage. D'ailleurs ses gens, accablés de fatigue & de misere, avoient sans cesse à combattre des Peuples féroces, ennemis jurés du nom Espagnol. Il assura les Anglois qu'il avoit traversé une centaine de grandes Rivieres qui se jettent dans l'Orinoque; mais il en ignoroit les noms & le cours, parce qu'ayant perdu ses Interprètes, il n'entendoit rien aux Langues du Pays, & qu'il manquoit d'ailleurs d'étude & de lumieres jusqu'à ne pouvoir distinguer l'Orient de l'Occident. Raleigh, profitant de cet exemple, se procura un Interprète natif de Guiane, qui savoit une partie des divers Langages de ces Peuples, & qui lui rendit d'importans services. Il fit chercher les plus vieux Indiens, & les plus exercés aux courses qui sont en usage dans toutes ces Contrées. Ses questions continuelles lui firent acquérir une connoissance assez étendue des Rivieres & des Provinces, depuis la Mer du Nord jusqu'aux Frontieres du Pérou, & depuis l'Orinoque jusqu'à la Riviere des Amazones. Il apprit aussi leur Gouvernement & leurs usages; connoissance indispensable, dit-il, parce que ces Peuples étant sans cesse en guerre, il faut savoir distinguer leurs Amis & leurs Ennemis, pour tirer parti de leurs affections & de leurs haines; comme Fernand Cortez & François Pizarre, qui dûrent leurs Conquêtes à cette ruse.

De si fâcheux obstacles firent perdre, à Berreo, tout espoir de réussir dans son entreprise. Cependant il eut le courage de pénétrer encore jusqu'à la Province d'*Emeria*, vers l'embouchure du Fleuve, où il trouva des Peuples d'un caractère plus doux, & des vivres en abondance. Leur principal Cacique se nommoit *Carapana*, Vieillard sage, d'un tempéramment vigoureux & d'une longue expérience. Ce Seigneur Indien, qui n'avoit pas moins de cent ans, avoit été dans sa jeunesse à l'Île de la Trinité, où

le commerce des Espagnols lui avoit appris à connoître la différence des Nations & celle des Hommes. Il aimoit la paix; ce qui seroit plus que la fertilité des Terres à faire regner l'abondance dans son Pays, par le commerce qu'il entretenoit avec ses Voisins. Berreo passa plus de cinq semaines dans les Habitations de Carapana, moins pour s'y rafraîchir que pour reprendre des espérances auxquelles il ne pouvoit renoncer: mais il lui restoit si peu de monde, qu'il remit enfin son projet à l'année suivante, dans la vue de prendre des mesures plus justes, & d'attendre un renfort d'Espagne.

Il s'embarqua dans un Canot, à l'embouchure de l'Orinoque, pour passer à l'Île de la Trinité. De-là, s'étant rendu à la Côte de Paria, il alla jusqu'à la Marguerite, où il raconta ses Découvertes à Dom Juan Sarmiento, Gouverneur de cette Île. Sarmiento, frappé des richesses de la Guiane, lui donna cinquante Hommes, & lui fit promettre de retourner aussitôt chez Carapana, pour y chercher de nouvelles ouvertures. Mais Berreo, qui ne se croyoit point assez fort, se contenta de retourner à la Trinité, d'où il renvoya son Lieutenant & quelques Soldats vers le Cacique, avec ordre d'employer tous leurs soins à se concilier les Indiens plus éloignés. Carapana reçut bien les Députés, & les fit conduire chez un autre Cacique, nommé *Morquito*, après les avoir assurés que personne n'étoit plus propre à leur donner de bonnes informations sur la Guiane. En effet, *Morquito*, un des plus puissans Caciques du Pays, avoit de grandes relations de Commerce. Mais ayant voyagé chez les Espagnols de Cumana, il s'étoit lié d'amitié avec *Vides*, Gouverneur de cette Province, qui, sur les récits du Cacique, avoit envoyé demander en Espagne la permission & les secours nécessaires pour tenter la Conquête de la Guiane. *Vides* ignoroit alors l'entreprise de Berreo: il ne l'eut pas plutôt apprise, qu'il mit tout en œuvre pour la traverser, & ces deux Officiers Espagnols conjurent l'un pour l'autre une haine furieuse. On ignore quelle part *Vides* eut à la conduite de *Morquito*: mais ce Cacique, après avoir reçu favorablement les Soldats de Berreo, les fit massacrer tous, à la réserve d'un seul, qui eut le bonheur de se sauver en traversant une Rivière à la nage. Berreo entreprit aussitôt de venger la mort de ses gens: il fit passer tout ce qu'il put rassembler de Troupes, dans la Province d'*Aromaja*, qui étoit celle de *Morquito*. Le Cacique, traversant l'Orinoque & les Terres des *Saymas* & des *Ouikiris*, passa promptement à Cumana, où il se croyoit en sûreté sous la protection de *Vides*. Berreo le fit demander au nom du Roi, comme un perfide assassin, qui devoit être en horreur aux Espagnols, & *Vides* n'ayant osé refuser de le remettre entre ses mains, il le fit mourir dans les supplices.

Les Troupes de Berreo n'en ravagèrent pas moins la Province d'*Aromaja*, & firent quantité de prisonniers, entre lesquels se trouva *Topiavari*, Oncle de *Morquito*. C'étoit un Vieillard, dont l'âge passoit cent ans. Il fut chargé de chaînes, & traîné longtems dans cet état, pour servir de Guide aux Espagnols. A la fin il se racheta pour cent plaques d'or. Le supplice de *Morquito* avoit fort aigri les Indiens. Il fit perdre à Berreo les liaisons qu'il avoit commencées avec Carapana: mais le succès de ses Troupes & l'or de *Topiavari* ne faisant qu'augmenter la passion qu'il avoit

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.

RALEIGH.
1595.

de pénétrer dans la Guiane, il résolut de ne rien épargner pour se mettre en état d'y porter heureusement ses armes. Toutes les richesses qu'il avoit acquises par des pillages ou par des rançons, furent envoyées en Espagne, dans l'espérance que tant d'or enflammant les desirs de ses Compatriotes, il lui viendrait assez de Soldats pour l'exécution de ses grands desseins. Il envoya au Roi même divers présens, d'Hommes, de Bêtes, d'Oiseaux, & de Poissons, d'or massif. Ses demandes étoient d'autant plus spécieuses, que les trésors qu'il promettoit, & dont il envoyoit comme un essai, coûtoient peu de peine à recueillir; au lieu que dans les autres Contrées de l'Amérique, il falloit d'immenses travaux & des frais sans bornes, pour tirer l'or des Mines. En même tems, il donna ordre à son Fils, qu'il avoit laissé dans la Nouvelle Grenade, de lui envoyer des renforts, dont il n'oublia point de régler la marche: ils devoient entrer dans la Province d'Emetia, & suivre les rives de l'Orinoque. Telles étoient ses vues & ses espérances, lorsqu'il étoit tombé entre les mains des Anglois.

Raleigh déclare ses vues à Berreo.

RALEIGH, après avoir tiré de lui ces instructions, lui déclara qu'il avoit formé le même dessein; c'est-à-dire, qu'il étoit résolu de pénétrer dans la Guiane, & qu'il n'étoit venu à la Trinité que dans cette vue. „ Il dut „ me croire sincere, (dit-il,) puisque l'année d'au paravant, & dans le „ tems même qu'il se donnoit de si grands mouvemens, j'avois envoyé un „ de mes Officiers pour prendre langue, & que c'étoit à cette occasion qu'il „ avoit enlevé dix Anglois au Capitaine Whidon. Cependant ma déclaration parut lui causer un vif dépit. Ensuite il ne négligea rien pour me détourner de mon entreprise: il me représenta les dangers & les peines „ où j'allois m'engager; que mes Vaisseaux ne pourroient entrer dans la „ Riviere, ou qu'ils y seroient arrêtés par les sables & les bas-fonds, dont „ ses Canots étoient un témoignage certain, puisque tirant à peine douze „ pouces d'eau, ils touchoient souvent le fond; que les Indiens éviteroient „ ma rencontre & se retireroient dans les terres; que si je les faisois poursuivre, ils brûleroient leurs Habitations. Il ajouta que l'Hiver approchant, les inondations alloient commencer; qu'on ne pourroit profiter „ de la Marée; qu'il ne falloit point espérer des provisions suffisantes par „ le secours des petites Barques; enfin, ce qu'il crut le plus capable de me „ décourager, que tous les Caciques des Frontieres de la Guiane refuseroient d'entrer en commerce avec moi, parce qu'à l'exemple de tant „ d'autres Peuples, ils se croiroient menacés de leur destruction par les „ Chrétiens. Je ne trouvai pas ses raisons sans force; mais outre la défiance que je devois naturellement aux conseils d'un Espagnol, je fus soutenu „ par les puissantes idées dont j'étois rempli ”.

Objection de l'Espagnol.

Raisons qui soutiennent Raleigh, & ses lumieres sur la Guiane.

Il les explique: 1°. Il étoit persuadé, en général, que ce Pays étant à-peu-près sous le même climat que le Pérou, l'or n'y devoit pas être moins commun; & les richesses des Incas, dont il avoit vu l'étalage dans toutes les Relations Espagnoles, avoient tellement fait son imagination, qu'il ne pouvoit voir sans gémir, qu'elles eussent rendu le Roi d'Espagne un des plus grands Monarques de l'Univers, de pauvre petit Roi de Castille qu'il étoit auparavant. 2°. Il avoit entendu raconter que Huayna-Capac, Empereur du Pé-

Pérou, n'avoit laissé que trois fils; & qu'après la mort des deux premiers, Huascar & Atahualpa, le troisieme étoit échappé aux cruautés des Espagnols; qu'il étoit sorti du Pérou avec toutes ses richesses & quelques milliers d'Hommes, accrus par la jonction de quantité d'autres Indiens, nommés *Orejonés*; qu'il s'étoit établi dans cette étendue de terre, qui est entre la Riviere des Amazones & l'Orinoque; qu'il y avoit formé des Villes plus florissantes que ne le furent jamais celles du Pérou dans la plus grande prospérité des Incas, & qu'on y suivoit leur Gouvernement & leurs Loix. Observons que Raleigh auroit trouvé peu de vraisemblance à ce récit, s'il avoit sçu que Manco-Inca, Frere d'Huascar & d'Atahualpa, fut massacré au Pérou après la Conquête; que Paulu-Inca, un autre de leurs Freres, servit fidèlement les Espagnols, & que tous les autres Princes du même Sang eurent la funeste fin qu'on a rapportée au Tome précédent dans l'Article des Vicerois. 3°. On lui avoit raconté aussi des choses merveilleuses de la prétendue Ville de *Manoa*, connue des Espagnols sous le nom d'*El Dorado*, & visitée par quelques Voyageurs de cette Nation (e). Il favoit que Juan *Martinez*, Maître de l'Artillerie à *Ordaco*, avoit découvert, le premier, *Manoa*, Capitale du nouvel Empire des Incas; qu'on voyoit, à la Chancellerie de *Portoric*, quel avoit été le succès de son entreprise; qu'il avoit passé sept mois dans cette Ville, où il avoit été reconnu pour Espagnol; que cependant il avoit été bien reçu, mais qu'on ne lui avoit permis d'aller nulle part sans Gardes, & sans avoir les yeux couverts; qu'enfin, ayant obtenu la liberté de partir avec beaucoup d'or, il avoit été volé par les Indiens à l'embouchure de l'Orinoque, & qu'il n'avoit sauvé que deux Bouteilles remplies d'or, que les Indiens avoient crues pleines de liqueur: qu'en suite s'étant rendu à *Portoric*, il y étoit mort; qu'en mourant il s'étoit fait apporter son or & la Relation de ses Voyages; qu'il avoit donné l'or à l'Eglise pour fonder des Messes, & sa Relation à la Chancellerie (f). 4. Enfin, Raleigh n'ignoroit pas les Voyages de *Pedro d'Orsua*, de *Jerôme d'Ortal*, de *Pedro Hernandez de Serpa*, & de *Gonzales Ximenès de Casada*, entrepris pour vérifier la Découverte de *Martinez*. Il étoit confirmé dans la même idée par la persuasion de *Berreo*. C'étoit sur ces fondemens qu'il étoit parti d'Angleterre, & qu'il assure „ que celui qui conquerra la „ Guiane possédera plus d'or & régnera sur plus de Peuples que le Roi d'Espagne & l'Empereur des Turcs”. Il répète plusieurs fois que ce qu'il entend par la Guiane, est l'intervalle entre l'Amazone & l'Orinoque, à trois cens lieues, ou six cens miles des Côtes de la Mer du Nord.

VRAIES ou chimériques, toutes ces preuves rendirent l'Anglois si sourd aux objections de *Berreo*, qu'il se hâta de faire partir *Gifford*, son Vice-Amiral, & le Capitaine *Calfield*, pour reconnoître l'embouchure de la Riviere de *Capuri*. Il y avoit envoyé auparavant *Whidon* & *Douglas*, qui n'y avoient pas trouvé moins de neuf piés d'eau; mais c'étoit avec le flux; & la marée ayant baissé, avant qu'ils eussent franchi les bas-fonds, ils avoient

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.
RALEIGH.
1595.

Ses mesures
pour y péné-
trer.

(e) Voyez, au Tome précédent, le Voyage de M. de la Condamine sur la Riviere des Amazones.

(f) Telle étoit, en effet, l'opinion qui s'étoit répandue.

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.
RALEIGH.
1595.

Il fait construire une Galéasse.

Route qui la conduit à l'Orinoque.

Embouchure de ce Fleuve.

abandonné leur entreprise. Un autre Officier, chargé de sonder la Baie de *Guanipa*, ou *Amana*, pour chercher le moyen d'y passer avec les Vaisseaux, n'y trouva pas plus de facilité, & n'osa se hasarder fort loin dans la Baie, parce qu'il apprit, de son Guide Indien, que ce lieu étoit sans cesse infesté de Cannibales, qui ne manqueroient pas de tomber sur lui avec leurs fleches empoisonnées.

GIFFORD & Calfield ayant trouvé, dans la Riviere de Capuri, cinq piés d'eau, après le reflux, Raleigh fit faire des Bancs pour la rame; & commençant à craindre pour *King*, qu'il avoit envoyé à *Guanipa*, il le fit suivre par Douglas, avec un vieux Cacique de la Trinité, qui lui servit de Pilote. Ils reconnurent enfin qu'on pouvoit entrer dans le Capuri par quatre endroits, tous également commodes. La Galéasse fut équipée avec trois Chaloupes, qui portoient des Provisions pour un mois. Raleigh, & quelques Officiers, s'y embarquerent avec cent hommes. Leur Pilote, nommé *Arouacan*, étoit un Indien de la Riviere de *Baienua*, située au Sud de l'Orinoque, entre ce Fleuve & celui des Amazones. Il avoit promis de les conduire à l'Orinoque, mais s'ils n'avoient pas eu d'autre secours, ils auroient erré sans fin dans toutes ces Rivieres, comme dans un labyrinthe. Raleigh doute qu'il y ait, dans l'Univers, un tel amas d'eaux, les unes entrelacées dans les autres. Lorsqu'il croyoit avoir trouvé la route, à la faveur de la Boussole & des hauteurs du Soleil, il ne faisoit que tourner autour d'une infinité de petites Iles, toutes remplies d'arbres si hauts & si touffus, qu'ils troubloient également la vue & la navigation. Il nomma une de ces Rivieres, ou un de ces Canaux, *Red-crofs*, c'est-à-dire *Croix rouge*, parce qu'il jugea qu'aucun Chrétien n'y étoit entré avant lui. Là, il découvrit un petit Canot, qui portoit quelques Indiens; & la Galéasse les joignit, avant qu'ils pussent se dérober dans les détours. D'autres Indiens, qui se présentoient sur le rivage, sembloient observer la conduite des Anglois; & ne voyant aucune marque de violence, ils s'avancerent au bord de l'eau, en demandant à traiter. Raleigh fit aussitôt gouverner vers eux. Mais pendant qu'il leur offroit ce qu'ils avoient désiré, son Pilote Indien, s'étant un peu écarté pour reconnoître le Pays, rencontra un Cacique qui voulut le tuer, pour avoir introduit des Etrangers dans leurs Terres, & n'eut pas peu de peine à se sauver par la fuite. Les Indiens qui habitent ces Iles, sont les *Tinitives*, dont on distingue deux especes; les *Ciaouaris* & les *Ouarouaris*.

L'ORINOQUE se divise en seize bras, à son embouchure; neuf qui courent au Nord, & sept au Sud. Les derniers forment des Iles considérables. Du bras le plus septentrional au plus méridional, Raleigh ne compte pas moins de cent lieues: ainsi, conclut-il, l'embouchure de ce Fleuve surpasse, en grandeur, celle du Fleuve des Amazones. Les Tinitives ont leurs Habitations dans les Iles qui sont formées par cette multitude de bras. Ces Indiens, divisés en deux Peuples, ont chacun leur Cacique, qui sont continuellement en guerre. Ils ont leurs Habitations sur terre en Été; mais, pendant l'Hiver, ils demeurent sur des Arbres, où leurs petites cabanes, pratiquées avec une admirable industrie, les garantissent des grandes inon-

dations de l'Orinoque, qui, depuis Mai jusqu'en Septembre, monte d'environ vingt piés au-dessus des Terres. Cette incommodité ne leur permet gueres de semer. Ils font un pain de moëlle de Palmitte, auquel ils joignent, pour nourriture, leur pêche, leur chasse, & divers fruits de leurs arbres. Les *Cuparis* & les *Macureos*, deux Nations qui habitent les bords de l'Orinoque, ne sont pas moins renommés par leur adresse & leur courage. Avant l'arrivée des Espagnols, ils faisoient une guerre continuelle à leurs voisins; mais l'intérêt commun a réuni tous ces Peuples contre leur plus dangereux Ennemi. Raleigh fut frappé d'un de leurs usages: à la mort de leurs Caciques, ils commencent le deuil par de grandes lamentations; mais ils n'enterrent pas leurs corps. Ils les laissent pourrir; & lorsque les chairs sont entièrement consumées, ils prennent le squelette, qu'ils ornent de ses plus précieux bijoux, avec des plumes de diverses couleurs aux bras & aux jambes, & le gardent suspendu dans sa Cabane. Les *Arouacas*, qui habitent la rive méridionale de l'Orinoque, réduisent en poudre le squelette de leurs Parens morts, & brûlent cette cendre dans une liqueur, qu'ils avalent.

En quittant les *Ciaouris*, Raleigh tomba dans le grand lit de l'Orinoque, qu'il étoit question de remonter: mais après quatre jours de navigation, il échoua, vers le soir, dans un lieu si dangereux, qu'en travaillant à soulager la Galéasse de son lest, il faillit d'y perdre soixante hommes. Enfin l'ayant remise à flot, il continua plus heureusement sa route, pendant trois jours; & le quatrieme, son Pilote Indien le fit entrer dans une grande Riviere, nommée *Amana*, dont les eaux sembloient descendre paisiblement sans aucun détour: mais le cours en étoit si rude, qu'on n'y pouvoit avancer qu'à force de rames. Les Matelots eurent besoin des plus vives exhortations de leur Chef, pour soutenir un travail si continuel: la chaleur étoit extrême; & les branches des arbres, qui bordoient les deux rives, causoient une autre peine aux Rameurs. Cet obstacle dura si longtems, que les vivres commençant à manquer, il devint fort difficile à Raleigh de contenir ses Gens. Cependant il leur représenta que le Pilote promettant dans peu de jours une route plus facile & des provisions en abondance, il y avoit moins de risque à continuer leur navigation, qu'à retourner en arriere. D'ailleurs ils ne manquoient pas de fruits, sur les bords de la Riviere, ni de poisson & de gibier; sans compter que les Fleurs & les Plantes, dont les terres étoient couvertes, sembloient confirmer toutes les promesses du Pilote.

Cet Indien, sur le visage duquel Raleigh croyoit remarquer souvent de l'embarras, lui proposa de faire entrer, à droite, les Canots dans une Riviere, qui les conduiroit promptement à quelques Habitations des *Arouacas*, où l'on trouveroit toutes sortes de rafraichissemens, & de laisser la Galéasse à l'ancre, en assurant qu'on pouvoit être de retour avant la nuit. Il étoit midi. Cette ouverture fut si bien reçue, que Raleigh se chargea lui-même de la conduite des Canots, & ne prit aucune provision, dans la confiance que les secours ne pouvoient être éloignés. Cependant, après avoir ramé l'espace de trois heures, sans voir aucune apparence d'Habita-

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.
RALEIGH.
1595.

Marque singuliere de respect pour les Morts.

Grand lit de l'Orinoque.

Difficulté de le remonter.

Comment les Anglois trouvent des vivres.

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.
RALEIGH.
1593.

tions, ses défiances augmentèrent. On rama trois autres heures, avec aussi peu de succès; & les soupçons devinrent si vifs, que tous les Anglois des Canots, se croyant trahis, parloient déjà de vengeance. Envain Raleigh s'efforça de leur faire comprendre, que le châtimeut d'un Traître ne changeroit rien à leur situation, ou ne la rendroit que plus misérable. La colère & la faim ne leur laissoient sentir que le mal présent; lorsqu'enfin une lumière qu'ils apperçurent, & quelque bruit qu'ils crurent entendre, les rappellerent à des sentimens plus modérés. C'étoit, en effet, une Habitation des Arouacas, où ils n'arriverent néanmoins qu'après minuit. Ils y trouverent peu de monde, parce que le Cacique de la Bourgade étoit allé en Traite à l'embouchure de l'Orinoque, avec un grand nombre de ses Indiens: mais les Cabanes étoient remplies de provisions, dont les Anglois chargerent leurs Canots.

Ils retournerent sans peine à leur Galéasse. Les bords de la Riviere, dont leurs souffrances sembloient leur avoir dérobé les agrémens, leur parurent alors d'une merveilleuse beauté. Ils découvrirent une charmante Vallée, d'environ vingt miles de longueur; & remplie de différentes especes de Bestiaux. Le Gibier n'y étoit pas moins abondant, & la Riviere continuoit de leur fournir d'excellent Poisson. Ils se crurent désormais à couvert de la faim, dans une Contrée si riche. Mais il s'y trouve de monstrueux Serpens. Un jeune Negre, qui voulut passer à la nage sur une des rives, fut dévoré en y arrivant.

Sauvages
qu'ils rencon-
trent.

Le même jour, les Anglois y virent paroître quatre Canots, qui descendoient la Riviere où ils étoient rentrés. Raleigh fit ramer après eux. Deux prirent la fuite vers le rivage, d'où ceux qui les montoient s'échapperent dans les Bois; & les deux autres suivirent si légèrement le cours de l'eau, qu'il fut impossible de les joindre: mais Raleigh ne se bornant point à se saisir des deux premiers Canots, & des provisions qu'on y trouva, fit chercher les Fugitifs. On en prit quelques-uns, à peu de distance. C'étoient des Arouacas, qui avoient servi de Pilotes à trois Espagnols échappés plus heureusement, entre lesquels il y avoit un Rafineur d'or. Envain Raleigh mit une partie de ses gens à terre pour suivre leurs traces. Mais il retint un des Pilotes, dont l'intelligence & la fidélité lui devinrent fort utiles. Entre plusieurs connoissances, il tira de lui celle de divers endroits où les Espagnols venoient chercher de l'or. Elle lui servit peu, parce que l'inondation ne lui permit pas d'en faire l'expérience. Il ne la communiqua pas même à ses gens, de peur que le chagrin de manquer une si belle occasion de s'enrichir ne refroidit entièrement leur courage. Les eaux croissent avec tant de promptitude & d'impétuosité dans cette Province, que le soir elles sont de la hauteur d'un homme, dans des lieux où l'on passoit le matin presque à sec; & ces débordemens sont fort ordinaires à toutes les Rivieres qui se jettent dans l'Orinoque.

Ils ne peu-
vent profiter
des Mines
d'or.

Sagesse de
Raleigh à les
conduire.

L'AROUACA, que Raleigh avoit retenu pour Pilote, parut craindre que son sort ne fût d'être mangé viv. „ Car telle étoit (dit Raleigh,) l'idée „ que les Espagnols donnoient de ma Nation à tous ces Peuples: mais il se „ desabusa bientôt, comme tous les autres Indiens avec lesquels nous eûmes.

à traiter, lorsqu'il eut reconnu notre caractère & nos usages. L'effet de cette imposture retomba sur nos Ennemis, dont notre humanité fit sentir plus que jamais les injustices & les violences. Aucun de mes gens ne toucha jamais aux Femmes du Pays, pas même du bout du doigt. A l'égard des denrées, on n'en prenoit point sans avoir satisfait ceux qui venoient les offrir. Enfin, pour n'avoir rien à me reprocher, je ne quittai jamais une Habitation sans demander aux Indiens s'ils avoient quelque plainte à faire de mes gens; je les contentois avant mon départ, & je faisois châtier le Coupable. Les deux Canots mêmes, que j'avois fait enlever, furent rendus aux Arouacas, & le Pilote ne fut emmené qu'à près avoir consenti volontairement à me suivre. Les Espagnols lui avoient donné le nom de *Martin*."

Ce fut sous sa conduite, que les Anglois continuerent leur route. Quinze jours de navigation, pendant lesquels ils ne furent pas exposés à d'autre danger que celui des sables, les ramenerent à la vue de l'Orinoque. Raleigh ne donne point le nom de plusieurs Rivieres, dans lesquelles il s'engagea successivement, & ne tient pas un meilleur compte des hauteurs; mais, dans le lieu où il se représente ici, il avoit à l'Est la Province de *Carapana*, qui étoit alors occupée par des Espagnols. Les Indiens de trois Canots, qu'il se félicita d'avoir rencontrés, l'aborderent sans crainte, après avoir reçu qu'il n'étoit pas de cette odieuse Nation; & lui voyant jeter l'ancre, ils lui promirent de revenir le lendemain avec leur Cacique. Il se trouva dans ce lieu une infinité d'œufs de Tortues, qui furent un rafraîchissement fort agréable pour les Anglois. Le jour suivant, ils virent arriver le Cacique qu'on leur avoit annoncé, avec une suite de quarante Indiens. Sa Bourgade, qui n'étoit pas éloignée, se nommoit *Toparimaca*. Il apportoit aux Anglois diverses sortes de provisions, pour lesquelles ils lui firent boire du vin d'Espagne, dont il ne cessoit point d'admirer le goût. Raleigh lui ayant demandé une route courte & sûre pour la Guiane, il offrit alors aux Anglois de les conduire à sa Bourgade, avec promesse de leur donner un secours que la fortune avoit réservé pour eux. En y arrivant, il leur fit présenter une liqueur si forte, qu'elle les enivra presque tous. Elle est composée, dit Raleigh, de poivre de l'Amérique & du suc de plusieurs herbes, qu'on laisse clarifier dans de grands Vases. Le Cacique & les Indiens s'enivrèrent aussi.

Après cette Fête, le Cacique fit paroître, devant les Anglois, le secours qu'il avoit vanté. C'étoit un Indien fort âgé, dont ils ne prirent pas une fort haute opinion sur sa figure, mais qui connoissoit parfaitement toutes les parties de l'Orinoque, & sans lequel en effet ils ne se seroient jamais garantis des sables, des rochers & des Ilots qu'on ne cesse point d'y rencontrer. Raleigh le reçut comme un présent du Ciel.

Dès le jour suivant, les Anglois éprouverent l'habileté de ce nouveau Guide, par le conseil qu'il leur donna de profiter d'un vent d'Est, qui leur épargna le travail des rames. L'Orinoque, suivant Raleigh, est assez exactement Est & Ouest, depuis son embouchure jusqu'aux environs de sa source. En suivant son cours, depuis *Toparimaca*, les Anglois auroient pu pé-

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.
RALEIGH.
1595.

Cacique de
Toparimaca.

Liqueur qui
enivre les An-
glois.

Ils reçoivent
un bon Guide.

Cours de
l'Orinoque.

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.
RALEIGH.
1595.

nétrer en plusieurs endroits du Popayan & de la Nouvelle Grenade. Pendant le premier jour, ils suivirent un bras du Fleuve, qui a sur la gauche l'Ile d'*Assapana*, longue de vingt-cinq miles sur cinq de large, & le grand Canal au-delà. Sur la droite du même bras est une autre Ile, nommée *Jouana*, fort grande aussi, & séparée de la terre, du même côté, par un second bras du Fleuve, qui se nomme *Arraropana*. Toutes ces eaux sont navigables pour les plus gros Bâtimens; & l'Orinoque, en y comprenant les Iles, n'a pas moins de trente miles de large en cet endroit. Au-dessus d'*Assapana*, un peu plus qu'à l'Ouest, on trouve une autre Riviere, nommée *Aropa*, qui vient se jeter du Nord dans l'Orinoque. Les Anglois mouillèrent au-delà, & du même côté, près d'une Ile, nommée *Occaoueta*, longue de six miles & large de deux. Raleigh mit à terre, ici, sur la rive du Fleuve, deux Indiens de la Guiane, qu'il avoit pris avec son nouveau Pilote, à Toparimaca, avec ordre de prendre les devans pour annoncer son arrivée au Cacique de *Putimac*, Vassal de *Topia-Ouari*, qui avoit succédé à Morquito dans la Province d'Arromaja: mais Putimac étant assez éloigné, il fut impossible à ces deux Indiens de revenir le même jour; & la Galéasse fut obligée de mouiller le soir près de *Putapayma*, autre Ile, de même grandeur que la précédente. Vis-à-vis de cette Ile, la Côte du Fleuve offre une grande Montagne, qui se nomme *Occopa*. Les Anglois aimoient à mouiller proche des Iles, parce qu'il s'y trouvoit quantité d'œufs de Tortues, & que la pêche y est plus commode que sur la Côte, où les rochers ne leur permettoient pas de jeter la senne. La plupart de ceux, qui bordent le Fleuve, sont de couleur bleuâtre, & paroissent contenir du fer, comme toutes les pierres qui se trouvent sur les Montagnes voisines.

Suite de la
Navigation
des Anglois.

„ Le matin du jour suivant (continue Raleigh,) notre cours fut droit à
„ l'Ouest, avec moins de peine à résister au courant du Fleuve. La terre
„ s'ouvroit des deux côtés, & les bords en étoient d'un rouge fort vif.
„ J'envoyai quelques Hommes dans des Canots, pour reconnoître le Pays:
„ ils me rapportèrent que dans toute l'étendue de leur vue, & du haut des
„ Arbres où ils étoient montés pour l'observer, ils n'avoient découvert que
„ des Plaines, sans aucune apparence de hauteur. Mon Pilote de *Topa-*
„ *rimaca* dit que ces belles Campagnes se nommoient *les Plaines de Saymas*;
„ qu'elles étoient habitées par quatre puissantes Nations, les *Saymas*, les
„ *Assaouais*, les *Aroras* & les *Wikiris*, qui battirent *Hernando de Serpa*,
„ lorsqu'il vint de *Cumana* vers l'Orinoque, avec 300 Chevaux, pour con-
„ quérir la Guiane. Les *Aroras* ont la peau presque aussi noire que les Ne-
„ gres. Ils sont robustes & d'une valeur singuliere. Le poison de leurs fle-
„ ches est si subtil, que, sur le récit de mes Indiens, je me fournis des
„ meilleurs Antidotes, pour en garantir nos gens. Outre qu'il est toujours
„ mortel, il cause d'affreuses douleurs, & jette les Blessés dans une espece
„ de rage. Les entrailles leur sortent du corps: ils deviennent noirs, & la
„ puanteur qu'ils exhalent est insupportable”.

Poison subtil
des Fleches.

Difficulté du
remede.

RALEIGH s'étonne beaucoup que les Espagnols, à qui les fleches empoisonnées de ces Sauvages ont été si funestes, n'aient jamais trouvé de remede pour leurs blessures. A la vérité, dit-il, les Indiens n'en connoissent

point eux-mêmes; & lorsqu'ils sont blessés d'un coup de fleche, ils ont recours à leurs Prêtres, qui leur tiennent lieu de Médecins, & qui font un grand mystere des remedes qu'ils emploient. L'Antidote ordinaire des Indiens est le suc d'une racine nommée *Tupara*, qui guérit aussi toutes fortes de fievres, & qui arrête les hémorragies internes. Raleigh apprit, de Berreo, que quelques Espagnols avoient employé avec succès le jus d'ail: mais pour les poisons extrêmement subtils, tels que celui des Aroras, il exhorte à s'abstenir de boire; parce que tout ce qu'on avale de liquide sert à la propagation du venin, & que si l'on boit, surtout, peu de tems après avoir été blessé, la mort est inévitable.

Le troisieme jour de leur navigation, les Anglois mouillerent près de la rive gauche du Fleuve, entre deux Montagnes, dont l'une se nomme *Arvami*, l'autre *Aio*. Après s'y être arrêtés jusqu'à minuit, ils passerent une grande Ile nommée *Manoripano*, d'où ils furent suivis par un Canot, chargé de quelques Indiens, qui les inviterent à se reposer dans leurs Habitations: mais s'étant défendus civilement de leurs instances, ils entrerent, le cinquieme jour, dans la Province d'Aromaja, où ils mouillerent à l'Ouest d'une Ile nommée *Murrecoermo*, qui a dix miles de long & cinq de large. Le lendemain ils arriverent au Havre de Morquito, où ils étoient résolus de s'arrêter, pour renouveler leurs provisions. Un de leurs Indiens fut envoyé au Cacique Topiaouari, qui vint dès le jour suivant faire les honneurs de son Port. C'étoit un Vieillard de cent dix ans, si robuste encore, qu'après avoir fait quatorze miles à pié pour venir voir ses Hôtes, il retourna le même jour à la Bourgade. Les rafraîchissemens, qu'il leur apporta, étoient une grande abondance de Gibier, de racines & de fruits.

RALEIGH fit diverses questions à ce vieux Cacique, sur la mort de son Neveu, & sur les entreprises des Espagnols. „ Je lui appris (dit-il,) „ quelle étoit ma Nation, & le dessein où j'étois d'affranchir les Indiens „ de la tyrannie des Espagnols. Ensuite, lui parlant de la Guiane, je le „ priai de me donner quelques instructions sur la maniere d'y pénétrer. Il „ me répondit que le Pays où j'étois, & tout ce qui bordeoit la Riviere jus- „ qu'à la Province d'Emeric, en y comprenant celle de Carapana, faisoient „ partie de la Guiane; qu'en général les Nations de toutes ces Terres se „ nommoient *Orinocoponi*, parce qu'elles confinent à l'Orinoque; que cel- „ les qui habitoient entre ce Fleuve & les Monts de *Wacarimar* étoient „ comprises sous le même nom; & que de l'autre côté de ces Montagnes, „ il y avoit une grande Vallée, nommée *Amariocopana*, habitée aussi par „ d'anciens Peuples de la Guiane. Je lui demandai quels étoient ceux qui „ habitoient au-delà de cette Vallée, derriere les Montagnes qui la bor- „ doient de ce côté-là; sur quoi il me dit, en soupirant, que dans sa „ jeunesse, & du vivant de son Pere, qui étoit mort fort âgé, il étoit ve- „ nu dans cette grande Vallée de la Guiane, des lieux où se couche le So- „ leil, un Peuple innombrable, qui portoit de grandes robes & des bon- „ nets rouges; qu'il étoit composé de deux Nations, nommées les *Orejo- „ nes* & les *Epoemerios*; qu'ayant chassé les anciens Habitans du Pays, el- „ les s'étoient emparées de leurs Terres, jusqu'au pié des Montagnes, à

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.

RALEIGH.
1595.

Montagnes
d'Arvami &
d'Aio.

Age & force
du Cacique
Topiaouari.

Informations
qu'il donne à
Raleigh.

Arrivée d'un
nouveau Peu-
ple dans la
Guiane.

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.

RALEIGH.
1595.

Ville qu'il
batit.

Les Anglois
arrivent à la
Riviere de
Caroli.

Ce qui les
oblige de s'y
arrêter.

Diverses Na-
tions qui ha-
bitent cette
Riviere.

„ l'exception des *Iraouaquaris* & des *Cassipagotos*: que son fils aîné, qui
„ avoit été choisi dans la suite de cette guerre pour mener du secours aux
„ *Iraouaquaris*, avoit péri avec tous ses gens dans un combat contre les
„ Usurpateurs, & qu'il ne lui étoit resté qu'un seul Fils. Il ajouta que les
„ *Epremerios* avoient bâti, au pié de la Montagne, à l'entrée de la Val-
„ lée, une grande Ville, dont les édifices étoient fort hauts; que l'Em-
„ pereur des deux Nations étrangères faisoit garder constamment les pas-
„ sages par de nombreuses Troupes, qui n'avoient pas cessé, pendant
„ longtems, de ravager & de piller leurs Voisins; mais que depuis que
„ les Espagnols cherchoient à s'emparer du Pays, la paix s'étoit faite entre
„ les Indiens, qui s'accordoient tous à les regarder comme leurs plus
„ mortels Ennemis (g).”

RALEIGH, fort satisfait du vieux Cacique, dans lequel il n'avoit reconnu
que de la sagesse & de l'honneur, continua de remonter le Fleuve droit à
l'Ouest, & mouilla le soir proche d'une Ile, nommée *Catuma*, dont la lon-
gueur est de cinq ou six miles. Le lendemain, à la fin du jour, il rencon-
tra l'embouchure de la Riviere de *Caroli*. Cette Riviere, sans être moins
large que la Tamise à *Woolvich*, fait une chûte si considérable, que non-
seulement les Anglois en avoient entendu le bruit depuis le port de *Mor-
quito*, mais qu'arrêtés par l'impétuosité des eaux ils eurent beaucoup de
peine à s'en approcher. Après avoir employé toutes leurs rames, qui ne
les firent pas avancer d'un jet de pierre dans l'espace d'une heure, ils pri-
rent le parti de mouiller proche de la rive, & d'envoyer un Indien au Ca-
cique du Pays, pour lui déclarer qu'ils étoient Ennemis jurés des Espagnols.
C'étoit dans ce lieu que *Morquito* en avoit fait massacrer dix. Le Caci-
que, nommé *Wanuretona*, vint jusqu'au bord du Fleuve, avec un grand
nombre de ses gens, & prodigua les rafraîchissemens aux Anglois. Raleigh
lui répéta qu'il étoit venu pour faire la guerre aux Espagnols, & reçut de
lui de nouvelles informations sur la *Guiane*.

Les Indiens de la Riviere de *Caroli* ont une haine égale pour les Espa-
gnols & pour les *Epremerios*. Leur Pays est riche en or. Raleigh apprit,
du Cacique, que vers la source de la Riviere les Terres étoient habitées
par trois puissantes Nations, nommées les *Cassipagotos*, les *Eparagotos* &
les *Araouragotos*; que le *Caroli* sort d'un grand Lac; que tous les Peuples
du Pays se joindroient volontiers à ceux qui voudroient les délivrer des Es-
pagnols; enfin, qu'après avoir passé les Montagnes de *Curca*, il trouveroit
beaucoup d'or & de pierres précieuses. Un des Officiers Espagnols,
qu'il avoit pris avec *Berreio*, se vanta d'avoir découvert dans ses Voyages
une Mine d'argent très riche, à peu de distance de la Riviere: mais l'Ori-
noque & toutes les Rivieres voisines étoient haussées de cinq piés, sans
compter la difficulté de remonter celle de *Caroli*. Raleigh se contenta d'en-
voyer par terre quelques-uns de ses gens, dans une Bourgade éloignée de
vingt miles, & nommée *Annatapoï*. Ils y trouverent des Guides pour les
conduire plus loin dans une grande Ville, qui se nomme *Capurepana*, située

au

(g) Raleigh place ce Pays entre quatre & cinq degrés de Latitude du Nord.

au pié des Montagnes, sous la domination d'un Cacique, proche Parent de Topiaouri. Cependant Whidon fut chargé, avec quelques Soldats, de suivre, autant qu'il étoit possible, le bord de l'eau, pour observer s'il s'y trouvoit quelque apparence de Mine.

EN même tems Raleigh, accompagné des Capitaines Gifford & Calfield, monta sur les hauteurs voisines, d'où il découvrit toute la Riviere de Caroli, qui se divise en trois bras à vingt miles de l'Orinoque. Il remarqua dix à douze Sauts de cette Riviere; & tous d'une si grande hauteur, que les particules d'eau, séparées dans leur chute, forment comme un tourbillon de fumée. Ensuite, s'étant approché des Vallées, il admira le plus beau Pays qu'il eut jamais vu. L'herbe y est d'une verdure charmante, le terrain ferme, le Gibier en abondance: & les Oiseaux, dont le nombre & la variété sont infinis, y forment les plus mélodieux concerts. „ Nous remarquâmes, (dit Raleigh,) des fils d'or & d'argent dans les pierres; „ mais n'ayant que nos mains & nos épées, nous ne pûmes en vérifier „ parfaitement la nature. Cependant nous en rapportâmes quelques-unes, „ que je fis examiner dans la suite. Un Espagnol de Caracas me les nomma dans sa Langue, *Madre del oro*, Or mere, ou Matrice d'or, & m'affura qu'il devoit se trouver une Mine au-dessous. On ne me soupçonnera „ point de m'être trompé moi-même, ou de vouloir tromper ma Patrie, „ par de fausses imaginations. Quel motif auroit pu me faire entreprendre „ un si pénible Voyage, si je n'avois été sûr qu'il n'y a point, sous le Soleil, de Pays aussi riche en or que la Guiane? Whidon, & *Milechap*, notre Chirurgien, m'apportèrent, pour fruit de leurs recherches, quelques Pierres fort semblables au Saphir. Je les fis voir à divers Orinocconois, qui me vanterent une Montagne, où il s'en trouvoit en abondance. J'en ignore la nature & la valeur; mais je n'en puis avoir qu'une haute opinion: & je suis sûr, du moins, que ce Canton ressemble à ceux „ dont on tire les plus précieuses pierres, & qu'il est à-peu-près à la même hauteur „

A gauche de la Riviere, on trouve les *Iraouaquaris*, Ennemis irréconciliables des *Epoemerios*. Le Lac, d'où elle prend sa source, se nomme *Cassipa*. Il est si grand, qu'à peine peut-on le traverser en Canot, dans l'espace d'un jour. Plusieurs Rivieres s'y jettent, & le sable que l'on y trouve pendant l'Été est ordinairement mêlé de grains d'or. Au-delà du Caroli, on rencontre la Riviere d'*Arvi*, qui passe le long du Lac, à l'Ouest, & vient se jeter aussi dans l'Orinoque. Ces deux Rivieres forment entr'elles une espece d'Ile, dont Raleigh vante la fertilité & l'agrément. Mais il paroît ici fort embarrassé, à rapporter ce qu'il ne fait, dit-il, que sur le témoignage d'autrui, & dont il avoue néanmoins qu'il ne lui est pas resté le moindre doute. „ La Riviere d'*Arvi* en a deux autres assez près d'elle, „ qui se nomment *Atoïca* & *Caora*. Sur les bords de la seconde, on trouve une Nation d'Indiens, qui ont la tête tout d'une piece avec les épaules; ce qui doit paroître monstrueux (h), (continue Raleigh,)

Nation monstrueuse.

(h) On n'a pu se dispenser de rapporter ce trait, d'après un Voyageur tel que le Chevalier Raleigh: mais une partie du merveilleux disparaîtra, si l'on suppose que l'usage

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.
RALEIGH.
1595.

„ & ce que je ne laisse pas de croire certain. Ces Indiens extraordinaires
„ se nomment les *Eouaipanomas*. On prétend qu'ils ont les yeux sur leurs
„ épaules, la bouche dans la poitrine, & les cheveux sur le dos. Le fils
„ de *Topiaouari*, que j'amenai en Angleterre, m'assura que c'est la plus
„ redouable Nation de cette Contrée, & que ses armes, qui sont des arcs
„ & des fleches, ont trois fois la grandeur de celles des *Orinocconis*.
„ Mon Indien, qui ne fut pas tout d'un coup persuadé de son récit, me
„ protesta que les *Iraouaquaris* avoient pris depuis peu un de ces Monstres,
„ & qu'il avoit été vu de toute la Province d'*Aromaya* ". Raleigh ajoute,
„ que s'il eut appris toutes ces circonstances avant son départ, il auroit tenté
l'impossible pour enlever un de ces étranges Indiens, & pour l'amener jus-
qu'en Europe. Lorsqu'il fut retourné sur la Côte de *Cumana*, un Espa-
gnol, Homme d'esprit & d'expérience, apprenant qu'il avoit pénétré dans
la *Guiane* jusqu'à la Riviere de *Caroli*, lui demanda s'il avoit rencontré
des *Eouaipanomas*, & l'assura qu'il avoit vu plusieurs de ces *Acéphales*.
Raleigh atteste là-dessus de célèbres *Négocians* (i), connus de toute la
Ville de Londres.

Riviere de
Cafnero.

Le *Cafnero* est une quatrieme Riviere qui se jette dans l'*Orinoque*, au-
dessus du *Caroli* vers l'Ouest, mais du côté de l'*Amapeia*. Sa grandeur
l'emporte sur celle des plus grands Fleuves de l'Europe. Elle prend sa
source, au Midi de la *Guiane*, dans les Montagnes qui séparent ce Pays
des Terres de l'*Amazone*. Les Anglois auroient entrepris de la remonter,
si l'approche de l'Hiver ne leur eût fait craindre d'y trouver leur perte:
non que l'Hiver mérite proprement ce nom, dans un Pays où les arbres
sont continuellement chargés de feuilles & de fruits; mais il y est accom-
pagné de pluies violentes, qui causent de prodigieux débordemens. Tou-
tes les Campagnes sont inondées; & le tonnerre y est si terrible, qu'il
semble menacer la Nature de sa ruine. Raleigh en fit une triste experien-
ce à son retour.

Diverses Ri-
vieres.

Du côté du Nord, le *Cari* est la premiere Riviere qui se jette dans l'*Ori-
noque*, & qu'on rencontre en remontant ce grand Fleuve. On trouve en-
suite celle de *Limo*. Les Terres de l'une à l'autre sont habitées par la Na-
tion des *Aouacaris*, espece de *Cannibales*, qui tiennent un marché où ils
vendent, pour des Haches, leurs Femmes & leurs Filles à leurs Voisins,
qui les revendent aux Espagnols. A l'Ouest de la Riviere de *Limo*, on
trouve celle de *Pao*; ensuite le *Caouti*; puis le *Vocari*, & le *Capuri*, qui
vient de la Riviere de *Meta*, par laquelle *Berre* étoit venu de la Nouvelle
Grenade. La Province d'*Amapaya* est à l'Ouest du *Capuri*; & c'est-là que
Berre ayant passé l'Hiver avec ses gens, les eaux lui en firent perdre un
grand nombre. Au-dessus de l'*Amapaya*, en tirant vers la Nouvelle *Gre-
nade*, le *Pato* & le *Cassanar* tombent dans le *Meta*. A l'Ouest de ces Ri-
vieres, on a les Terres des *Aschaques* & des *Catuplos*, & les Rivieres de

de cette Nation est de rendre le cou fort court aux Enfans, par quelque pratique sem-
blable à celle d'un autre Peuple de l'*Améri-
que*, qui applatit la tête des siens avec des
ais constamment appliqués & ferrés. D'ail-

leurs les Indiens de la *Guiane*, & les Espa-
gnols de *Cumana*, peuvent être soupçonnés
d'un peu d'exagération.

(i) MM. Moucheron.

Beta, de *Dauney* & d'*Ibarra*. Sur les Frontières du Pérou, on trouve les Provinces de *Tomebamba* & de *Caxamalca*, & tirant vers *Quito* & le *Popayan*, au Nord du Pérou, les Rivieres de *Guayara* & de *Guayacuro*. Au-delà des Montagnes du *Popayan*, on rencontre le *Pampamena*, ou *Payana-no*, qui descend jusqu'à la Riviere des *Amazones*, en traversant les Terres des *Moteynes*, où *Pedro d'Orsua* eut le malheur de périr. C'est entre le *Dauney* & le *Beta*, qu'est la grande Ile de *Baraquan*. L'*Orinoque* est inconnu sous ce nom, au-delà du *Beta*; il y porte celui d'*Athule*; & plus loin, il est coupé par de grandes chûtes d'eau, qui ne permettent pas aux Vaisseaux d'y passer. *Raleigh*, qu'on suit mot à mot dans cette Description, assure que pour ce qu'il nomme des Vaisseaux de charge, la navigation est libre sur ce Fleuve, l'espace d'environ mille miles d'Angleterre, & que pour les Canots elle ne l'est pas moins, du double; que ses eaux, soit par elles-mêmes, ou par les Rivieres qui s'y jettent, conduisent au *Popayan*, à la Nouvelle Grenade & au Pérou; que par d'autres Rivieres, on peut se rendre aux nouveaux Etats des Incas, descendus, dit-il toujours, de ceux du Pérou, aux *Amapayas* & aux *Annabas*; enfin qu'une partie de ces Rivieres, qu'on peut nommer les branches de l'*Orinoque*, prennent leurs sources dans les Vallées qui séparent la Guiane des Provinces Orientales du Pérou.

Le débordement des eaux augmentant de jour en jour, mille dangers, dont les Anglois se crurent menacés, leur firent souhaiter leur retour. *Raleigh* ne résista point à leurs instances. Il avoit acquis d'heureuses lumières; mais l'inondation ne lui laissoit aucune espérance d'en recueillir le fruit. D'ailleurs ses gens étoient sans habits; & ceux qui leur restoit étoient percés de la pluie dix fois par jour, ils n'avoient pas même le tems de les faire sécher. Il se détermina donc à retourner vers l'Est, dans le dessein de reconnoître mieux toutes les parties du Fleuve: observation importante, qu'il se reprochoit d'avoir négligée.

En quittant l'embouchure du *Caroli*, il alla mouiller, le premier jour, au Port de *Morquito*, qu'il regardoit comme un séjour de confiance, par celle qu'il avoit du caractère de *Topiaouari*. Ce vieux Cacique, qu'il fit avertir de son arrivée, se hâta de le venir voir, suivi d'une abondante provision de vivres. Après des carettes fort tendres, *Raleigh*, qui avoit formé un petit Camp sur une éminence, au bord du Fleuve, fit sortir tout le monde de sa Tente, pour s'entretenir seul avec ce sage Vieillard. On doit concevoir, néanmoins, que ces entretiens ne se faisoient pas sans un Interprète. C'est dans la bouche de l'Auteur, qu'il faut laisser des explications de cette importance.

Je commençai par lui dire, que lui connoissant une haine égale pour les *Eporemerios* & pour les Espagnols, j'attendois de lui qu'il m'apprendroit le chemin de la Ville Impériale des Incas. Il me répondit qu'il ne s'étoit pas figuré que mon dessein fût de prendre cette route, non-seulement parce que la saison ne me le permettoit pas, mais plus encore parce qu'il ne me croyoit pas assez de monde pour une si dangereuse entreprise; que si je m'obstinois à la tenter avec si peu de forces, il m'affuroit que j'y trou-

VOYAGE SUR
L'ORINOQUE.

RALEIGH.

1595.

L'Orinoque
change de
nom. Il porte
celui d'Athu-
le.Longueur de
son cours.Raisons qui
font retour-
ner les An-
glois vers
l'Est.Raleigh re-
voit Topiaou-
ari.Sa conféren-
ce avec lui.

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.

RALEIGH.
1595.

Il propofe
d'attaquer le
nouvel Empi-
re des Incas.

Comment
les Efpagnols
avoient péri
dans cette en-
treprife.

Propofitions
de Topiaouari.

Réponfes de
Raleigh.

Haine du Ca-
cique contre
les Efpagnols.

verois ma perte; que la puiffance de l'Empereur de Manoa (k) étoit formidable, & que le triple de mes gens ne fuffiroit pas pour lui causer de l'inquiétude. Il ajouta que je ne devois jamais efpérer de pouvoir pénétrer dans la Guiane, fans l'affiftance des Ennemis de ce grand Etat, foit pour en recevoir des fecours d'hommes, ou pour en tirer des rafraichiffemens & des provisions, que la longueur du chemin & l'excès de la chaleur rendoient également néceffaires; que trois cens Efpagnols, qui avoient entrepris la même expédition, étoient demeurés enfévelis dans la Vallée de *Maccureguary*, fans autre effort, du côté de leurs Ennemis, que de les avoir investis de toutes parts, & d'avoir mis le feu aux Herbes, dont la fumée & la flamme les avoient étouffés. „ D'ici, (continua-t-il,) on compte, „ à *Maccureguary*, quatre grandes journées de chemin. Les Peuples de „ cette Vallée font les premiers Indiens de la frontiere des Incas: ils font „ leurs Sujets, & leur Ville est d'une richesse extrême. Tous les Habitans „ portent des habits. C'est de *Maccureguary*, que viennent toutes les pla- „ ques d'or qu'on voit aux Indiens de la Côte; c'est à *Maccureguary* qu'el- „ les se fabriquent. Mais plus loin, le travail est incomparablement plus „ beau. On y fait, en or, des figures d'Hommes & d'Animaux.

Je lui demandai combien il croyoit qu'il me fallût d'hommes pour prendre la Ville? Sa réponse fut incertaine. Je lui demandai encore, s'il croyoit du moins que je pufle compter sur le fecours de ses Indiens? Il m'affura que tous les Peuples des Pays voifins se joindroient à moi dans cette guerre, fuppofé que faute de Canots pour tant d'Hommes, la Riviere offrit alors des gués, & pourvu que je lui laiffaffe cinquante Soldats, qu'il me promettoit d'entretenir jufqu'à mon retour. Je lui répondis qu'avec mes Matelots & mes Ouvriers, je n'avois gueres que ce nombre; & que d'ailleurs, ne pouvant leur laiffer de poudre, ni d'autres munitions, ils feroient en danger de périr par les mains des Efpagnols, qui chercheroient à se venger du mal que je leur avois fait à la Trinité. Cependant les Capitaines *Calfield*, *Grenville*, *Gilbert*, & quelques autres, paroiffoient difpofés à demeurer: mais je fuis sûr qu'ils y auroient tous péri. Berreo attendoit du fecours d'Efpagne & de la Nouvelle Grenade. J'appris même enfuite qu'il avoit déjà deux cens Chevaux prêts à Caracas.

TOPIAOUARI me dit alors que tout dépendroit donc de l'avenir, & des forces avec lesquelles je reviendrois dans ses Terres; mais qu'il me prioit de le difpenfer, pour cette fois, de me fournir le fecours de ses Indiens, parce qu'après mon départ les *Epoemerios* ne manqueroient pas de faire tomber sur lui leur vengeance. Il ajouta que les Efpagnols cherchoient auffi l'occasion de le traiter comme fon Neveu, qu'ils avoient fait périr par un infâme fupplice; qu'il n'avoit pas oublié avec quelle rigueur ils l'avoient tenu dans les chaînes, & promené comme un Chien, jufqu'à ce qu'il eût payé cent plaques d'or pour fa rançon; que depuis qu'il étoit Cacique, ils

(k) On voit que non-feulement la transfmigration des Incas, mais encore l'exiftence de la Ville de Manoa, continue de paffer pour conftante dans l'imagination de Raleigh.

Comment des faits de cette nature font-ils demeurés fans éclairciffement? Nous ne ceffons point de renvoyer au Voyage de M. de la Condamine sur l'Amazone.

avoient tâché plusieurs fois de le surprendre, mais qu'ils ne lui pardonneraient point l'alliance que je lui proposois. Il me dit encore: „ Après „ avoir tout employé pour soulever mes Peuples contre moi, ils ont enlevé „ un de mes Neveux, nommé *Aparacano*, qu'ils ont fait baptiser, sous le „ nom de *Don Juan*; ils l'ont armé & vêtu à l'Espagnole, & je fais qu'ils „ l'excitent, par l'espérance de ma succession, à me déclarer la guerre”. Enfin Topiaouari me pria de suspendre mes résolutions jusqu'à l'année suivante, & me promit que dans l'intervalle il disposeroit les esprits en ma faveur. Entre diverses raisons, qui lui faisoient détester les Eporemerios, il me raconta que dans leur dernière guerre ils avoient enlevé ou violé toutes les Femmes de son Pays. „ Nous ne leur demandons que nos Femmes „ (continua-t-il.) car nous ne faisons aucun cas de leur or”. Il ajouta, les larmes aux yeux: „ autrefois nous avions dix ou douze Femmes, & „ nous sommes réduits maintenant à trois ou quatre; tandis que nos Enne- „ mis en ont cinquante, & jusqu'à cent”. En effet, l'ambition de ces Peuples consiste à laisser beaucoup d'Enfans, pour rendre leurs Familles puissantes par une nombreuse postérité.

Je demeurai persuadé, par les raisons du Cacique, qu'il m'étoit impossible de rien entreprendre, cette année, contre les Incas. Il fallut réprimer notre passion pour l'or, qui nous auroit attiré, comme aux Espagnols, la haine & le mépris de ces Indiens. Qui fait même si, reconnoissant que nous ne pensions aussi qu'à les piller, ils ne se feroient pas joints à eux pour nous fermer l'entrée de leur Pays? C'étoit préparer de nouvelles difficultés aux Anglois qui pourront s'ouvrir la même route après nous; au lieu que, suivant toute apparence, ces Peuples, déjà familiarisés avec nous, préféreront notre voisinage à celui des Espagnols, qui ont toujours traité leurs Voisins avec la dernière cruauté. Le Cacique, à qui je demandai un de ces Indiens pour l'emmener en Angleterre & lui faire apprendre notre Langue, me confia son propre Fils. Je lui laissai deux jeunes Anglois, qui ne marquerent point de répugnance à demeurer dans un Pays, où nous n'avions reçu que des témoignages de bonne foi & d'humanité.

Je demandai à Topiaouari comment se fabriquoient les plaques d'or, & quelle méthode on employoit pour les tirer des pierres ou des mines? Il me répondit: „ La plus grande partie de l'or dont on fait les plaques & „ les figures, se tire du Lac de Manoa, & de plusieurs Rivieres, où il „ se trouve en grains, & quelquefois en petits lingots. Les Eporemerios „ y joignent une portion de cuivre, pour le travailler. Voici leur métho- „ de: ils prennent un grand vase de terre, plein de trous, dans lequel les „ grains & le cuivre sont mêlés ensemble; ils mettent le vase sur un feu ar- „ dent; & garnissant les trous, de tuyaux de terre, ou de pipes, ils souf- „ flent jusqu'à ce que les deux métaux soient fondus. Ensuite, ils les ver- „ sent dans les moules de terre ou de pierre”. J'ai apporté deux de ces Figures en or, moins pour leur valeur, que pour en faire connoître ici la forme; car affectant de mépriser les richesses des Eporemerios, je donnai en échange, au Cacique, quelques Médailles du même métal, qui contenoient le portrait de la Reine. J'ai pris soin d'apporter aussi du Minerai

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.

RALRIGH.
1595.

Injures qu'il
avoit reçues
des Eporeme-
rios.

Ses conven-
tions avec Ra-
leigh.

Il lui apprend
la fabrique
des plaques
d'or.

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.

RALEIGH.
1595.

Ordre que
Raleigh don-
ne à deux An-
glois qu'il
laisse en
Guiane.

Il visite une
Montagne de
couleur d'or.

Il en rencon-
tre une de
même cou-
leur.

d'or, qui n'est pas rare dans ce Canton, & que je crois aussi bon qu'il y en ait au Monde: mais faute d'Ouvriers & d'instrumens, pour séparer l'or, il me fut impossible d'en prendre une grosse quantité.

RALEIGH n'oublia point de recommander aux deux Anglois, qu'il laissoit à Topiaouari, de se procurer quelque ouverture pour aller trafiquer à Macureguari, & de reconnoître soigneusement la route & les environs de cette Ville. Il leur abandonna, dans cette vue, diverses marchandises, avec ordre de pénétrer, s'il étoit possible, jusqu'à celle de Manoa. Ensuite il continua de descendre le Fleuve, accompagné du Cacique de *Putima*, Chef de la Province de *Warrapana*, qui, se trouvant chez Topiaouari, avoit prié les Anglois d'aborder sur ses Terres. Ils apprirent, de lui-même, que c'étoit lui qui avoit massacré les Espagnols de Berreo; & sa confiance paroissant extrême pour les Ennemis d'une Nation qu'il avoit offensée, il leur offrit de les conduire au pié d'une Montagne, où la roche paroissoit de couleur d'or.

RALEIGH ne se reposa sur personne, d'une observation de cette importance. Il partit lui-même, avec les principaux de ses gens, pour visiter une si riche Montagne. On lui fit suivre d'abord le bord d'une Riviere, nommée *Mana*, en laissant à droite un Village d'Indiens qu'il entendit nommer *Tutevitona*, & qui appartient à la Province de *Taraco*. Au-delà, vers le Sud, il arriva dans la Vallée d'*Amariocapana*, qui contient un Village du même nom, & qui lui parut un des plus beaux Pays du Monde: elle s'étend de l'Est à l'Ouest, au moins de soixante miles; mais c'est le Voyageur même qu'il faut entendre dans ces récits.

De la rive du *Mana*, nous passâmes à celle de l'*Oiana*, autre Riviere qui traverse la Vallée; & nous nous arrêtâmes au bord d'un Lac, que cette Riviere forme de ses propres eaux. Comme nous étions fort mouillés, un de nos Guides fit du feu, en frottant deux bâtons l'un contre l'autre, & nous en allumâmes un assez grand pour y faire sécher nos habits: mais tandis que nous prenions ce soin, l'apparition subite de quelques Manatées, de la grosseur d'un tonneau, qui se firent voir dans le Lac, nous causa autant d'effroi que de surprise. Ce ne fut pas sans peine, que nous continuâmes notre marche. Il nous restoit une demi-journée de chemin jusqu'à la Montagne. Je pris le parti de renvoyer à bord le Capitaine Keymis, parce que les informations du Cacique me firent comprendre qu'à mon retour je pouvois me reprocher de l'Orinoque par une voie plus courte. Keymis portoit ordre à la Galéasse de descendre à l'embouchure du *Cumaca*, où je promis de l'attendre, pour m'épargner la peine de retourner jusqu'à *Putima*.

Le même jour je passai au pié d'une Montagne, dont les divers Rochers étoient de couleur d'or, comme ceux qu'on m'avoit annoncés; mais je ne pus vérifier s'ils étoient réellement de ce précieux métal. On me fit remarquer, sur la gauche, une autre Montagne, qui sembloit contenir aussi diverses sortes de Minéraux. Ainsi je n'eus que la joie d'un brillant spectacle. De-là je me rendis, par un chemin assez court, au Village d'*Ariacoa*, où l'Orinoque se partage en trois canaux. La Galéasse étoit déjà des-

cent
port
dre;
tain
vers
pas
jette
agré
mée
de ce
mais,
ce ca
temp
d'une
buer
met,
bruit
nous
le noi
même
des d
partie
éclate
reo n'
rété,
avoir
jusqu'
la Mo
chemin
que m
JE
voisins
queurs
ses qu
para,
d'Eme
même
macun
somb
Cuma
mis,
les;
RA
larme
pana.
Il fai

cendue à Cumana, mais sans Keymis, qui n'avoit pas eu le tems de lui porter mes ordres. Je laissai, à Cumana, deux de mes gens pour l'attendre; & me proposant d'y revenir joindre les canots, je fis partir les Capitaines Thyn & Grenville avec la Galéasse. Ensuite je me remis en chemin vers la Montagne du Cacique, en prenant ma route vers *Emeriac*, qui n'est pas éloigné du Fleuve. Il fallut passer la Riviere de *Cararopana*, qui se jette dans l'Orinoque, & dont plusieurs petites Iles rendent la vue fort agréable. Vers le soir nous arrivâmes au bord d'une autre Riviere, nommée *Winicapara*, qui se joint aussi à l'Orinoque. C'est à quelque distance de ce lieu, qu'on me fit voir enfin la fameuse Montagne que je cherchois: mais, contre l'espérance du Cacique, l'inondation étoit déjà si forte dans ce canton, qu'il nous fut impossible d'en approcher. Je fus réduit à contempler la Montagne d'assez loin. Elle me parut fort haute, de la forme d'une tour, & de couleur blanche plutôt que jaune; ce que je ne pus attribuer qu'à l'éloignement. Un torrent impétueux, qui se précipitoit du sommet, formé apparemment par les pluies continuelles de la saison, faisoit un bruit que nous n'avions pas cessé d'entendre depuis quelques heures, & qui nous rendoit presque sourds, à la distance où nous étions. Je jugeai, par le nom du Pays & par d'autres circonstances, que cette Montagne étoit la même dont Berreo m'avoit raconté différentes merveilles, telles que l'éclat des diamans & d'autres pierres précieuses qu'elle renferme dans toutes ses parties. Je n'oblige personne à me croire; mais il est certain que j'y vis éclater une extrême blancheur. Cependant je dois ajouter aussi que Berreo n'y avoit pas été lui-même, parce qu'outre l'inondation, qui l'avoit arrêté, les Naturels du Pays étoient mortels Ennemis des Espagnols. Après avoir pris un peu de repos sur le bord du *Winicapara*, nous le suivîmes jusqu'au Village du même nom, dont le Cacique m'offrit de me conduire à la Montagne, par de grands détours: mais la longueur & les difficultés du chemin m'effrayèrent, surtout pour une entreprise où je n'avois à satisfaire que ma curiosité.

Je retournai ensuite à l'embouchure de Cumana, où tous les Caciques voisins vinrent m'offrir des provisions de leurs Terres: c'étoient des liqueurs, des Poules & du Gibier, avec quelques-unes de ces pierres précieuses que les Espagnols nomment *Piedras Huadas*. En revenant de *Winicapara*, j'avois laissé à l'Est quatre Rivières, qui descendent des Montagnes d'*Emeriac*, & qui vont se jeter dans l'Orinoque. D'autres, sorties des mêmes Montagnes, coulent vers la Mer du Nord; telles que l'*Araturi*, l'*A-macuma*, le *Batima*, le *Wana*, le *Maroaca*, le *Paroma*. La nuit avoit été sombre & fort orageuse. Ce fut le matin que j'arrivai à l'embouchure de Cumana, où j'avois laissé *Eques* & *Porter*, pour attendre le Capitaine Keymis, qui revenoit par terre. Ils n'avoient point encore eu de ses nouvelles; mais il arriva le jour suivant.

RALEIGH, ayant pris congé des Caciques, qui le quitterent, dit-il, les larmes aux yeux, remonta dans ses Canots, & mouilla le soir à l'Île d'*Affipana*. Le lendemain, il trouva sa Galéasse à l'ancre, près de *Toparimaca*. Il faisoit cent miles par jour, en descendant: mais il ne put retourner par

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.

RALEIGH.
1595.

Ce qu'il voit
dans celle
qu'on lui avoit
annoncée.

C'étoit celle
que Berreo
avoit vue.

Rivières du
Pays.

Raleigh con-
tinua de des-
cendre l'Or-
noque.

VOYAGE SUR
L'ORINOQUE.

RALEIGH.
1595.

Danger qu'il
court à son
embouchure.

la route qu'il avoit prise en entrant dans le Fleuve, parce que la Brise & le courant de la Mer portoient vers l'Amara. La nécessité lui fit suivre le cours du Capuri, qui est un des bras de l'Orinoque, par lequel il se rendit à la Mer. Il se croyoit à la fin de tous les dangers. Cependant, la nuit suivante, ayant mouillé à l'embouchure du Capuri, qui n'a pas moins d'une lieue de large, la violence du courant l'obligea de se mettre à couvert sous la Côte, avec ses Canots; & quoique la Galéasse eût été tirée aussi près de terre qu'il étoit possible, on eut beaucoup de peine à la sauver du naufrage. A minuit, le tems changea fort heureusement; & vers neuf heures du matin, les Anglois eurent la vue de la Trinité, où ils rejoignirent leurs Vaisseaux, qui les avoient attendus à Curiapana.

On trouve ensuite, dans la Relation de Raleigh, un retracement assez inutile de tous les Pays qu'il avoit visités: mais ses remarques sur quelques-uns de leurs Peuples, & sa conclusion, méritent de sortir de la ténébreuse collection d'Hackluyt.

Ses remarques sur les Incas de la Guiane.

On l'assura, dit-il, que les Eporemerios observent la Religion des Incas du Pérou, c'est-à-dire qu'ils croient l'immortalité de l'Âme, qu'ils rendent hommage au Soleil, &c. Personne ne désavouera que ce point, s'il étoit mieux établi, ne donnât beaucoup de vraisemblance à la transmigration des Péruviens: mais il resteroit encore à prouver qu'elle fût arrivée depuis la Conquête. On assura aussi Raleigh que l'Inca, qui régnoit dans la Guiane, y avoit fait bâtir un Palais, tout-à-fait semblable à ceux que ses Ancêtres avoient au Pérou. „ Tout le monde fait, (dit-il à cette occasion,) la quantité d'or que les Conquistans Espagnols ont tiré de ce vaste „ Empire: mais je suis convaincu que le Prince, qui regne à Manoa, en „ possède beaucoup plus qu'il n'y en a dans toutes les Indes Occidentales.

Jugement qu'il porte de ce Pays.

„ A présent, (dit-il encore,) je vais parler de ce que j'ai vu moi-même. „ Ceux qui aiment les découvertes, peuvent compter qu'ils trouveront de „ quoi se satisfaire en remontant l'Orinoque, où tombe un si grand nombre de Rivières, qui conduisent dans une étendue de Terres, à laquelle „ je donne, de l'Est à l'Ouest, plus de deux mille miles d'Angleterre, & „ plus de huit cens du Nord au Sud. Toutes ces Terres sont riches en „ Or, & en Marchandises propres au Commerce. On y trouve les plus „ belles Vallées du Monde. En général, le Pays promet beaucoup à ceux „ qui entreprendront de le cultiver. L'air y est si pur, qu'on y rencontre „ partout des Vieillards de cent ans. Nous y passâmes toutes les nuits, „ sans autre couverture que celle du Ciel; & dans tout le cours de mon „ Voyage, je n'eus pas un Anglois malade. Le Sud de la Rivière a du „ bois de teinture, qui l'emporte, suivant mes lumières, sur celui du reste „ de l'Amérique. On y trouve aussi beaucoup de coton, d'herbe à soie, de „ Baume & de Poivre, diverses sortes de Gommés, du Gingembre, & „ quantité d'autres productions qui ne sont dûes qu'à la Nature.

„ Le trajet n'est, ni trop long, ni trop dangereux. Il peut se faire dans „ l'espace de six ou sept semaines; & l'on n'a point à franchir de mauvais „ passages, tels que le Canal de Bahama, la Mer orageuse des Bermudes, „ le Cap de Bonne-Espérance, &c. Le tems propre à ce Voyage, est le „ mois

„ mois de Juillet, pour arriver au commencement de l'Été du Pays, qui
 „ dure à-peu-près jusqu'au mois de Mars. Le tems du retour est Mai
 „ ou Juin.

„ La Guiane peut être regardée comme un Pays Vierge, auquel les
 „ Européens n'ont point encore touché; car les foibles Etablissmens,
 „ qu'ils ont sur les Côtes de la Mer du Nord, ne méritent pas le nom de
 „ Conquêtes: mais celui qui bâtiroit seulement deux Forts, à l'entrée du
 „ Pays, n'auroit pas à craindre que ce vaste terrain lui fût disputé. On ne
 „ pourroit remonter le Fleuve, sans essuyer le feu des deux Forts. D'ail-
 „ leurs les Vaisseaux chargés n'y peuvent aborder facilement qu'en un seul
 „ endroit, & l'on ne peut même approcher de la Côte qu'avec de petits
 „ Bâteaux & des Canots. On rencontre, sur les bords du Fleuve, des Bois
 „ fort épais, & de deux cens miles de longueur. La route de terre n'est
 „ pas moins difficile: on a de toutes parts un grand nombre de hautes
 „ Montagnes; & si l'on n'est pas bien avec les Naturels du Pays, les vi-
 „ vres y sont difficiles à trouver. C'est ce que les Espagnols ont tou-
 „ jours éprouvé avec perte, quoiqu'ils aient souvent tenté de conquérir
 „ cette vaste Région.

„ ENFIN, conclut le sage Raleigh, je suis persuadé que la Conquête de la
 „ Guiane aggrandira merveilleusement le Prince à qui ce bonheur est réservé,
 „ & qu'il en pourra tirer assez de richesses & de forces, pour contrebalancer
 „ celles de l'Espagne. „ Si c'est à l'Angleterre que le Ciel destine un si beau
 „ partage, je ne doute pas que la Chambre de Commerce, qui sera établie
 „ à Londres pour la Guiane, n'égale bientôt celle de la *Contratacion*, que
 „ les Espagnols ont à Seville pour toutes leurs conquêtes Occidentales.”

Témoignages sur la Guiane.

HACKLUYT joint, à cette Relation, une copie authentique de plusieurs
 Lettres (1) qui furent saisies vers le même tems, dans un Vaisseau Espa-
 gnol, par un Capitaine Anglois nommé *Georges Popham*, & présentées au
 Conseil d'Etat d'Angleterre. Il suffira d'en détacher quelques traits, pour
 justifier l'opinion que les Espagnols & les Anglois avoient alors conçue de
 l'intérieur de la Guiane.

Dom *Alonso* écrivoit de la grande Canarie, à quelques Négocians de San
 Lucar, qu'il n'y avoit point d'autres nouvelles, que celles de la découverte
 d'une Ville nommée *Manoa* ou *el Dorado*, & d'un Pays où l'or étoit dans
 une prodigieuse abondance. Il ajoutoit qu'il en étoit informé par diverses
 personnes qui en avoient fait le Voyage, & qu'il étoit lui-même dans la
 résolution de l'entreprendre. Enfin, il y joignoit l'Extrait suivant, d'une
 Relation qui ne pouvoit être suspecte, puisque c'étoit au Roi d'Espagne
 qu'elle devoit être envoyée:

A la Riviere de Pato, le 23 d'Avril 1593.

EN présence de moi, *Rodriguez de Corança*, Secrétaire de Marine: *Domingo de Vera*,
 Lieutenant pour Antonio de Berreo, fit assembler ses Sol-

(1) Collection de Richard Hackluyt, pages 662 & suivantes.

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.

RALEIGH,
1595.

Conclusion
qu'il tire de
ses propres
lumières.

TÉMOIGNA-
GES SUR LA
GUIANE.

Lettres in-
terceptées.

Comment
Domingo de
Vera prit pos-
session de la
Guiane.

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.
TÉMOIGNA-
GES SUR LA
GUIANE.

dats; & les ayant mis en ordre de bataille, il leur tint ce discours. „ Amis,
„ vous savez tous quels soins Dom Antonio de Berreo notre Général s'est
„ donnés, & dans quelles dépenses il s'est engagé depuis onze ans, pour
„ découvrir le puissant Etat de la Guiane & del Dorado. Vous n'ignorez
„ pas les peines extraordinaires qu'il a essuyées dans cette illustre entrepri-
„ se. Cependant le défaut de provisions & le mauvais état de ses gens
„ ayant rendu ses dépenses & ses travaux inutiles, il me charge de faire
„ aujourd'hui de nouvelles tentatives. Dans cette vue, je dois prendre
„ possession de la Guiane au nom de Sa Majesté & de notre Général. Ain-
„ si, vous, François Carillo, je vous charge de relever cette Croix, qui
„ est à terre, & de la tourner ensuite vers l'Orient. Carillo ayant obéi,
le Lieutenant, les autres Officiers & tous les Soldats s'agenouillerent devant
la Croix, & firent leur priere. Ensuite Domingo de Vera prit une tasse
pleine d'eau, la but, en prit une seconde & jetta l'eau à terre aussi loin
qu'il put, tira son épée; & coupant l'herbe qui étoit autour de lui, puis
quelques branches des arbres, il dit: „ Au nom de Dieu je prens pos-
„ session de cette Terre pour S. M. Dom Philippe, notre Souverain
„ Seigneur. Après quoi l'on se remit à genoux; & tous les Assis-
tans, Officiers & Soldats, répondirent qu'ils défendroient cette posses-
sion jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Alors Domingo de Vera,
l'épée nue à la main, m'ordonna de lui donner Acte de cette prise de
possession, & de déclarer que tous ceux qui se trouvent ici présens en
sont témoins.

Tentative
qu'il fait pour
y pénétrer..

ENSUITE le Lieutenant pénétra, deux lieues plus loin dans le Pays, jus-
qu'au premier Village, où il fit déclarer au Cacique par Antonio Bizante,
notre Interprete, qu'on s'étoit mis en possession du Pays au nom de S. M.
Le Cacique répondit qu'il consentoit à se faire Chrétien, & qu'il permet-
roit que la Croix fût élevée dans ses Terres. Le premier de Mai, nous ar-
rivâmes à Carapana, d'où nous passâmes à Toraco, qui est cinq lieues plus
loin. L'Interprete, ayant fait la même déclaration au Cacique de ce Vil-
lage, obtint aussi la permission d'arborer la Croix.

Province fort
riche en or.

LE 4, nous entrâmes dans un Pays fort peuplé. Le Cacique vint au-
devant de nous, & nous conduisit à sa Maison, où, nous traitant avec
beaucoup d'amitié, il nous fit présent de quantité d'or. L'Interprete lui
demanda d'où il tiroit ce métal? Il répondit, d'une Province, qui n'est
éloignée que d'une journée. Il ajouta que les Indiens du Pays en avoient
autant qu'il en pouvoit tenir dans la Vallée où nous étions. L'usage des
Habitués de cette Province est de se frotter la peau, du suc de certaines
herbes, & de se poudrer ensuite tout le corps de poudre d'or. Le Caci-
que offrit de nous conduire jusqu'à leurs premières Habitations; mais il
nous avertit que leur Nation étoit fort nombreuse, & capable de nous fai-
re périr tous sans pitié. Nous lui demandâmes comment ces Peuples s'y
prenoient pour trouver de l'or? Il nous répondit que dans un Canton de
leur Province, ils creusoient la terre, enlevant l'herbe même avec sa raci-
ne; qu'ils mettoient l'herbe & la terre dans de grands Vaisseaux, où ils
lavoient tout, & qu'ils en tiroient ainsi quantité d'or.

Poudre d'or
dont les Habi-
tans s'endui-
sent le corps.

LE 8; nous fîmes plus de six lieues, jusqu'au pied d'une Montagne où nous trouvâmes un Cacique, accompagné d'environ trois mille Indiens des deux Sexes, qui étoient chargés de Poules & d'autres vivres. Ils nous les offrirent, en nous pressant d'aller jusqu'à leur Village, qui consistoit en cinq cens Maisons. Le Cacique nous dit qu'il tiroit cette abondance de provisions, d'une vaste Montagne, dont nous appercevions la côte, à peu de distance de son Habitation; qu'elle étoit extrêmement peuplée; que tous ses Habitans portoient des plaques d'or sur l'estomac, & des pendants du même métal aux oreilles; enfin, qu'ils étoient couverts d'or. Il ajouta que si nous voulions lui donner quelques Coignées, il nous apporteroit des plaques d'or en échange. On ne lui en fit donner qu'une, pour ne pas marquer trop d'avidité, & pour lui laisser croire que nous faisons plus de cas du fer que de l'or. Il nous apporta bientôt un lingot d'or, du poids de vingt-cinq livres. Le Lieutenant se rendit maître de sa joie; & nous montrant cette pièce, d'un air sérieux, il affecta de la jeter à terre, & de la faire reprendre sans aucune marque d'empressement. Nous étions tranquilles, dans les plus agréables espérances, lorsqu'au milieu de la nuit, un Indien nous avertit que les Peuples de la Montagne étoient en mouvement pour venir nous attaquer. Vera nous fit partir aussitôt, armes en mains, & dans le meilleur ordre.

LE reste de cette Relation ayant été supprimé, il y a beaucoup d'apparence que Vera fut arrêté par la résistance des Indiens. Mais on lit dans l'extrait d'une autre Lettre, que les Espagnols ne s'entretenoient alors, à Carthagene, que de la Découverte d'el Dorado, & que depuis peu il en étoit arrivé une Frégate, qui avoit à bord une figure gigantesque d'or massif, du poids de quarante-sept quintaux. C'étoit, disoit-on, la Divinité d'une grande Province, dont les Habitans avoient pris la résolution d'embrasser le Christianisme; & tous les Espagnols de la Frégate assuroient que le Pays del Dorado renfermoit d'immenses richesses. Une autre Lettre, de Rio de la Hacha, portoit que le *Nuevo Dorado* de *Martinez* n'étoit point une chimere; qu'on avoit eu le bonheur de le retrouver, & qu'il contenoit réellement une immense quantité d'or. Enfin, parmi d'autres témoignages, qu'on ne peut soupçonner de collusion, ni de fausseté, on trouve celui d'un François de Cherbourg, nommé *Boutillier*, qui avoit rencontré un Vaisseau Espagnol, chargé de deux millions en or, & dont le Capitaine, avec lequel il eut plusieurs entretiens, lui confessa qu'il venoit du *Nuevo Dorado*, où ce Métal étoit dans une extrême abondance.

MAIS rien ne donne plus de vraisemblance à l'opinion qui s'en étoit établie, que deux autres Voyages des Anglois, qui suivirent immédiatement celui de Raleigh; l'un entrepris dès l'année suivante par le Capitaine Keymis, qui étoit de la première Expédition; l'autre en 1597 aux frais de Raleigh même (m), que son élévation (n) n'avoit pas refroidi pour son pro-

(m) Le titre laisse en doute, néanmoins, s'il ne prit pas réellement la conduite de l'entreprise. D'ailleurs, c'est à Thomas Mafham, Officier, ou Volontaire, de l'Equipa-

ge, que le Journal est attribué. *Collection d'Hackluyt*, p. 692.

(n) Il est qualifié, non-seulement de *digne Chevalier*, mais encore de *Lord Warden*

VOYAGES SUR L'ORINOQUE.

TÉMOIGNAGES SUR LA GUIANE.

Vera conçoit de grandes espérances.

Comment il les déguise.

Elles sont ruinées.

Autres témoignages pour l'existence d'el Dorado.

Introduction à la Relation suivante.

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.

KEYMIS.

1596.

Poëme à
l'honneur de
Raleigh.

jet d'établissement dans la Guiane. La Relation de Keymis est d'autant plus curieuse, qu'avec de nouveaux éclairciffemens sur cette Région, elle contient la suite des entreprises de Berreo, & les raisons qui firent également avorter les espérances des Anglois & des Espagnols. Elle fut dédiée à Raleigh, sous ses nouveaux titres; & pour la rendre digne de son nom, Keymis, qui paroît avoir été plus lettré qu'on ne se l'imagineroit d'un Homme de Mer, & d'un Anglois de ce siècle, y joignit un Poëme Epique dans sa Langue, avec quelques Vers Latins, qu'Hackluyt nous a conservés (o).

§. II.

Voyage de Laurent Keymis dans la Guiane.

Son départ.

L'EMBARQUEMENT de Keymis fut celui d'un Aventurier, qui se fioit au secours de la fortune, & qui attendoit plus de sa conduite & de sa résolution que de ses forces. Il partit de Portland, pour une entreprise qui demandoit une Flotte nombreuse, avec un seul Vaisseau, nommé le *Cheri de Londres*, & une Pinasse qu'il perdit bientôt en Mer. Le reste de sa navi-

of the *Stanneries*, de Capitaine des Gardes de Sa Majesté, & de Lieutenant Général du Comté de Cornouailles, dans une Lettre écrite à Mylord *Howard*, dont on parlera bientôt.

leur donne ici. Observons que les Anglois avolent nommé l'Orinoque, la *Raleana*, ou *Riviere de Raleigh*, en lui attribuant, quelque mal-à-propos, l'honneur de l'avoir découvert.

(o) Leur singularité mérite la place qu'on

*Montibus est Regio, quasi muris obfita multis,
Circumsepit aquis quos Raleana fuit.
Intus habet largos Guiana recessus,
Hostili gestans libera colla jugo.
Hispanus clivis illis sudavit, & alibi,
Septem annos novies; nec tamen invaluit.
Numen & omen inest numeris. Fatale fit illi!
Et nobis virtus sit recidiva precor!
Gualtero patefacta via est duce & auspice Raleigh
Mense uno: o! factum hoc, nomine quo celebrem?
Nocte dieque, datis velis, remisque laborans,
Exegit summa dexteritatis opus.
Scilicet expensis magnis non ille pepercit,
Communi natus consultuisse bona.
Providus excubuit, simili discrimine, Joseph.
Sic Fratres Fratrem deseruere suum.
Fama coloratam designet si bona vestem:
Vestis scissa malis sic fuit illa modis.
Mira leges. Aures animumque tuum arrige: Tellus
Hæc aurum & gemmas, graminis instar, habet.
Ver ibi perpetuum est; ibi prodiga terra quotannis
Luxuriat, sola fertilitate nocens.
Anglia, nostra, licet dives sit & undique felix,
Anglia, si confers, indiga frugis erit.
Expertes capitum, Volucres, Piscesque, Ferasque
Fratero: haud profunt quæ novitate placent.
Est ibi, vel nusquam, quod querimus. Ergo petamus
Det Deus hanc Canaam possideamus. Amen.*

gation fut heureux, jusqu'au Continent de l'Amérique, où il jeta l'ancre à l'embouchure de la belle & grande Riviere d'*Agrouaria*, qu'il place à un degré quarante minutes du Sud: c'étoit, dit-il, pour suivre le conseil de *Raleigh*, qu'il s'étoit avancé si loin au Sud.

Il ne trouva point d'Habitans sur la Côte; & l'ayant suivie jusqu'à la Pointe Nord de la Baie, qu'il nomma le Cap *Cecille*, il vit deux hautes Montagnes, qui se présentent comme deux Iles, quoiqu'elles soient jointes au Continent. Plusieurs Rivieres se jettent dans la Mer au Nord & au Nord-Ouest, le long de la Côte. *Keymis* mouilla près des deux Montagnes, pour y faire sa provision d'eau. Ensuite, laissant son Vaisseau à l'ancre, il se mit dans sa Chaloupe, avec huit ou neuf de ses gens & son Interprete Indien, pour aller reconnoître les Rivieres & faire quelque liaison avec les Habitans du Pays. Vingt ou trente Cabanes, qu'il découvrit sur la Riviere d'*Ouiapoco*, le firent aborder à la rive; & les ayant trouvées désertes, l'espérance d'en rappeler les Habitans lui fit prendre la résolution d'y passer la nuit. Mais le jour même ne lui ramena personne. De-là il passa devant le *Wanari*, sans y mouiller, parce que le fond est de roche à l'entrée, & qu'il a fort peu de profondeur. Il fit quarante miles dans la Riviere de *Caperouaca*, sans y appercevoir un Indien: mais il y trouva, sur le revers d'une Montagne, du bois de teinture, dont il remplit sa Chaloupe; & parmi quantité d'autres arbres, il reconnut une sorte de Caneliers, dont il ne manqua point de prendre un Essai. De la Riviere de *Caperouaca*, étant entré dans celle de *Caouo*, il vit enfin un Canot, chargé de quelques Indiens, qui ne penserent d'abord qu'à fuir, dans l'idée qu'il étoit Espagnol; mais lorsqu'ils eurent appris de l'Interprete le nom de sa Nation & sa haine pour l'Espagne, ils vinrent lui offrir de le mener à leur Habitation.

Les Anglois y furent reçus humainement: le Cacique leur apprit qu'il avoit été chassé de son Canton avec tous ses Sujets, par les Espagnols de *Moruga*, Riviere voisine de l'Orinoque; qu'il étoit de la Nation des *Faos*, une des plus puissantes de la Côte; mais qu'ayant eu le chagrin de voir brûler sa Bourgade & donner ses Terres aux *Arrouacas*, il étoit résolu d'abandonner sa Patrie, pour aller s'établir vers la Riviere des *Amazones*, dans des lieux qui le mettroient à couvert de la violence des Espagnols. Ensuite il donna volontairement un Pilote aux Anglois, pour les conduire à l'Orinoque: mais cette précaution ne les garantit point d'une Tempête, qui les força de jeter leur bois de teinture, avant qu'ils eussent pu rejoindre leur Vaisseau. Les orages sont fréquens autour de l'Ile d'*Oneario*, qui est à six lieues de la Riviere de *Caperouaca*; & la navigation n'y est pas moins mauvaise, que dans la Manche à notre Solstice d'Hiver. C'est le vent du Nord, qui regne le plus souvent sur cette Côte; mais il tient un peu de l'Est. Plus loin à l'Ouest, on trouve l'Ile de *Gouater*, habitée par les *Sebaïos*; & du même côté, la Baie offre de fort bonnes Rades sous diverses petites Iles. Au-delà des Montagnes, le Pays produit naturellement beaucoup de poivre, de coton & d'herbe à soie, sans compter une racine, nommée *Ouiapassa*, dont le goût approche de celui du Gingembre, & qui passe pour un spécifique contre les maux de tête & les dysenteries. Toutes les Rivieres de cet-

VOYAGE SUR
L'ORINOQUE.

KEYMIS.
1596.

Où il arrive.

Il donne le
nom de *Cecille*
à un Cap.

Ses observa-
tions.

Comment il
se lie avec les
Indiens.

Vente qu'il
leur rend.

Iles d'*Onéa-
rio*, & de
Gouater.

Fertilité du
Pays.

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.
KEYMIS.
1596.

Lac que Key-
mis croit celui
de Parimé.

Division des
Espagnols.

On veut per-
dre Berreo à
la Cour d'Es-
pagne.

Il triomphe
de ses Ennemis.

Keymis en-
tre dans l'Orino-
que.

te Côte & celles des environs de l'Orinoque viennent des Vallées de la Guiane: cependant les Indiens ne vont point au-delà de *Berbice*, pour la Traite. On recueille beaucoup de miel au-dessus de *Curitini*. Les Espagnols n'avoient pas encore pénétré au-delà de la Riviere d'*Essequibo*, que les Naturels du Pays nomment *la Sœur de l'Orinoque*, parce qu'elle est aussi fort grande, & qu'elle forme plusieurs Iles à son embouchure. Ils la remontent pendant vingt jours; ensuite, portant à dos leurs Canots & leurs provisions, ils se rendent, dans une journée de marche, au bord d'un Lac, que les Jaos nomment *Roponcouni*, & d'autres Indiens *Parimé*, d'une si grande étendue, qu'ils le comparent à la Mer. Ils le représentent couvert d'un nombre infini de Canots; ce qui fit juger à Keymis que ce devoit être le Lac sur lequel la Ville de Manoa étoit située.

QUELQUES Espagnols pensoient alors à bâtir une Ville sur la Riviere d'*Essequibo*; mais ils n'étoient pas du nombre des Partisans de Dom Berreo. Au contraire, s'étant rassemblés de la Marguerite & de Caracas, sous la conduite d'un Officier nommé *Sant'Iago*, ils se proposoient d'arrêter les tentatives de Berreo; & cette entreprise coûta la liberté à leur Chef. Keymis en donne l'Histoire, parce qu'il s'y vit bientôt intéressé. Après les dernières disgrâces de Berreo (a), les deux Gouverneurs de Caracas & de la Marguerite, piqués de ne pas lui trouver plus de déférence pour leurs avis avoient entrepris de le ruiner dans l'esprit du Roi d'Espagne, & d'obtenir pour eux-mêmes la Commission de découvrir la Guiane. Ils avoient envoyé à la Cour chacun leur Député, avec ordre d'insinuer que Berreo étoit trop âgé pour l'exécution d'un si grand dessein; qu'il ne pensoit plus qu'à jouir de ses richesses dans une vie molle, & qu'une Expédition de cette nature demandoit un Homme de tête & de main. Ils n'avoient pas manqué d'informer le Roi que les Anglois, sous la conduite de Raleigh, avoient déjà fait de redoutables progrès dans le Pays, & qu'après avoir connu les richesses de la Guiane, il y avoit beaucoup d'apparence qu'ils reparoîtroient bientôt avec plus de forces. Berreo, qui ne se défioit point de cette trahison, étoit en danger de se voir supplanté, si Domingo de Vera, son Lieutenant n'étoit arrivé en Espagne dans ces circonstances, avec tout l'or qu'il avoit recueilli dans sa course. Non-seulement il rétablit son Chef dans l'esprit du Roi & de la Nation, mais il obtint pour lui dix Vaisseaux, & toutes les provisions nécessaires à ses desseins; & la Cour, disposée à ne rien négliger pour un objet de cette importance, commanda dix-huit autres voiles pour croiser autour de la Trinité. Les Gouverneurs de Caracas & de la Marguerite avoient trop compté sur le succès de leur intrigue, pour attendre le retour de leurs Députés. Ils avoient voulu dépousséder Berreo, qui s'étoit retiré vers la Riviere de Caroli, dans l'espérance d'y recevoir quelque secours de la Nouvelle Grenade. Mais l'arrivée des Vaisseaux d'Espagne ayant rompu toutes les mesures de ses Ennemis, Sant'Iago, qui s'étoit avancé pour le chercher, se vit arrêté par ses ordres, & les Troupes des deux Gouverneurs furent bientôt dispersées.

KEYMIS avoit déjà mouillé à l'embouchure de l'Orinoque, lorsqu'il reçut ces informations, d'un Indien qui avoit servi Berreo. Il apprit, en même

(a) Voyez le Voyage précédent.

tems, que Sant'Iago avoit enlevé, dans les Terres du Cacique Topiaouari, Sparrow, l'un des deux Anglois que Raleigh y avoit laissés. Mais loin d'en être abattu, il se promit tout de la même faveur du Ciel, qui l'avoit fait échapper aux Espagnols, en passant presque à leur vue; & dès le jour suivant il entra dans le Fleuve, d'où le bruit de son arrivée se répandit chez les Caciques voisins. La plupart étoient ennemis des Espagnols, qui leur avoient enlevé, dit-il, plusieurs de leurs Femmes, & dont quelques-uns ne faisoient pas scrupule d'en employer dix ou douze à leurs plaisirs. Deux des plus mortels Ennemis de l'Espagne vinrent au-devant des Anglois, & leur apportèrent des provisions. „ Ils me demanderent, (raconte Keymis,) si j'avois amené des forces dont ils pussent espérer leur délivrance? „ Je leur répondis qu'ayant cru leur Pays tranquille, & n'étant venu que pour faire la Traite, je n'avois amené qu'un seul Vaisseau; mais qu'à mon retour en Angleterre une Flotte nombreuse mettroit à la voile, & que jusqu'à mon départ je les assisterois de tout mon pouvoir. Alors un des Caciques me fit cracher dans sa main droite, pour confirmer l'alliance qu'il faisoit avec moi. Ensuite il fit avertir un Corps d'Indiens, qui étoient plus loin dans une vingtaine de Canots, qu'ils pouvoient s'approcher sans défiance. Bientôt je les vis rassemblés autour de nous. Ils allumerent des feux; ils se mirent dans leurs Hamacs, où ils récitoient entr'eux les grandes actions de leurs Ancêtres, en maudissant les Ennemis de leur Nation, & relevant leurs Amis par des éloges & des titres magnifiques ”.

Le même Cacique, qui avoit fait divers Voyages dans l'intérieur des Terres, ne se fit pas presser pour communiquer ses lumières aux Anglois. Il leur apprit que la Province, où Maccuregouari étoit situé, portoit le nom de *Muchikari*, & que cette Ville passoit pour la principale de la Guiane; qu'elle étoit dans une belle Vallée, près des hautes Montagnes qui s'étendent au Nord-Ouest; qu'on comptoit six lieues de Carapana à cette Ville, & que Monoa étoit de six journées plus loin; que les Indiens prenoient la route des *Iraouakeris* le long de la Rivière d'*Amacur*, comme la plus commode, quoiqu'elle ne soit pas la plus courte; mais que les Montagnes rendent celle de Carapana fort difficile; que les *Cassanares*, Peuple qui porte des habits, étoient situés aux environs des lieux où l'Orinoque commence à prendre ce nom, & que s'étendant fort loin dans le Pays, leurs limites alloient jusqu'au Lac de Parimé; que Manoa étoit à vingt journées de l'embouchure de l'*Ouiapoko*, à seize du *Barimo*, à treize d'*Amacur*, à dix d'*A-ratori*; enfin que les Indiens qui habitoient le haut de l'Orinoque, connoissoient fort bien les autres Nations du Pays, & parloient le même langage que l'Interprète des Anglois. Keymis demanda au Cacique de nouvelles lumières sur les Acéphales, dont on a vu la description dans le Journal de Raleigh; & non-seulement elle lui fut confirmée, avec des circonstances qui acheverent de lever ses doutes, mais le Cacique ajouta qu'une autre Nation de Caraïbes avoit trouvé l'art, en pressant la tête aux Enfans, de la leur rendre fort longue, & presque semblable à celle d'un Chien. Keymis déclara, qu'il n'exige point la foi de ses Lecteurs pour des récits de cette na-

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.
KEYMIS.
1596.

Questions
que lui font
les Caciques.

Alliance qu'il
fait avec eux.

Informations
qu'il reçoit.

Confirmation
de l'existence
d'une Nation
d'Acéphales.

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.

KEYMIS.

1596.

Autres singularités du
Pays.

ture: cependant il vérifia par ses propres yeux, que plusieurs de ces Nations, soit pour se distinguer des autres, ou pour se rendre redoutables à leurs Voisins, affectent de se défigurer la tête, & font gloire de leur difformité. Les Jaos, par exemple, ont l'usage de se faire d'étranges balafres aux deux joues, avec une dent d'Animal, qu'ils conduisent comme un Burin. Keymis en fut témoin, dans le séjour qu'il fit chez cette Nation. Le Cacique lui parla aussi d'une Riviere nommée *Caouimo*, qui se jette dans l'Aratori, & qui produit des Poissons monstrueux. Il lui dit que les Montagnes de *Cuepyn*, aux environs desquelles on trouve les Habitations des Carapanas, sont inaccessibles; que les *Amapagotos* ont des figures d'or massif, d'une incroyable grosseur, & quantité de Chevaux, qu'on croit de race Espagnole, & venus de Caracas.

LES Anglois, ne pouvant refuser leur confiance à des Indiens qui leur marquoient tant d'affection, remonterent avec la petite Flotte de Canots vers le Port de Carapana; d'où quelques Emissaires, dont ils s'étoient fait précéder, revinrent les avertir qu'il étoit passé depuis peu dix Espagnols, qui alloient faire la Traite à la Riviere de Barimo, & qui avoient annoncé au Cacique de Carapana l'arrivée de deux Barques de leur Nation par la Riviere d'Amana. Là-dessus les Indiens de Keymis tinrent Conseil, & se déterminèrent à retourner à leurs Habitations, dans la crainte que les Espagnols, qui les trouveroient sans défense, n'enlevassent leurs Femmes & leurs provisions. Ils prirent même la résolution de les attaquer; & les Anglois apprirent, à leur retour, qu'ils les avoient massacrés tous. Cependant Berreo fut informé qu'il étoit entré un Vaisseau Anglois dans l'Orinoque, & fit demander aussitôt du secours à la Trinité. On verra bientôt où il étoit alors, & quel usage il faisoit des forces qu'il avoit reçues d'Espagne.

Un vent favorable fit remonter les Anglois, en huit jours, jusqu'au Port de Topiaouari; mais, dans tout cet intervalle, ils ne virent pas paroître un seul des Indiens qu'ils avoient connus l'année précédente. Leur inquiétude devint extrême, surtout lorsque l'Interprete, chargé de prendre des informations, leur rapporta que les Amis qu'ils s'étoient faits dans cette Province, ayant vu passer le tems où Raleigh leur avoit promis de revenir, & désespérant de le revoir, s'étoient dispersés dans d'autres Pays. Il ajouta que les Espagnols avoient pris assez d'ascendant sur les bords du Fleuve, pour avoir formé à peu de distance une Habitation de vingt ou trente Maisons; qu'ils avoient bâti plus haut un petit Fort, vis-à-vis de l'embouchure du Caroli, dans une petite Ile pierreuse, qui leur servoit de retraite lorsqu'ils se croyoient menacés de quelque danger; mais qu'ayant appris l'arrivée d'un Vaisseau Anglois, ils avoient également abandonné l'Habitation & l'Isle, pour unir toutes leurs forces à l'embouchure même du Caroli, où ils avoient dressé plusieurs embuscades, dans lesquelles ils espéroient de faire tomber leurs Ennemis.

KEYMIS ne put entendre, sans un mortel chagrin, qu'il falloit renoncer à toutes ses espérances, & chercher apparemment sa sûreté dans la fuite. Bientôt il vit lui-même les Maisons que les Espagnols avoient quittées. Il

ne

Allarmes que
Keymis cause
à Berreo.

Les Espa-
gnols se reti-
rent & se for-
tifièrent.

ne laissa point de mouiller près de la rive, à cent pas de ce nouvel Etablissement; mais tandis qu'il se livroit à ses tristes reflexions, un Indien vint à lui, d'un air affligé, pour l'informer que les Espagnols étoient en grand nombre à l'embouchure du Caroli; qu'ils avoient à leur tête Berreo, & son fils, qui étoit arrivé de la Nouvelle Grenade avec quelques Troupes; qu'ils avoient envoyé à la Trinité, par des Rivieres connues, pour y demander d'autres secours, & qu'ils attendoient de jour en jour deux Pinasses bien armées. Pendant ce discours, l'Indien parut observer avec beaucoup d'attention l'état du Vaisseau Anglois. Enfin il demanda au Capitaine, s'il avoit ramené, suivant la promesse de Raleigh, le fils du Cacique Topiaouari?

LA curiosité de cet Inconnu, & d'autres circonstances, le rendirent suspect aux Anglois. Ils employèrent les menaces, pour arracher la vérité de sa bouche, & cette voie leur réussit. C'étoit un Espion des Espagnols. Il prit le parti de confesser que Berreo n'avoit pas plus de cinquante-cinq Hommes de sa Nation, avec quelques Arrouacas, qu'il avoit trouvé le moyen de s'attacher; qu'à la vérité il attendoit son Fils, de la Nouvelle Grenade, & son Lieutenant de la Trinité; mais que s'étant hâté d'avancer avec si peu de forces, il n'oseroit s'écarter du Poste où il s'étoit établi. Le Cacique Topiaouari étoit mort. Les Indiens de la Bourgade s'étoient réellement dispersés, à l'exception de quelques-uns des principaux, dont Berreo s'étoit fait, sous prétexte qu'ils avoient participé à la mort des dix Espagnols qui avoient été tués par l'ordre de Morquito. *Iviakanar*, proche Parent de Topiaouari, avoit pris le titre de Cacique, & gouvernoit la Province depuis plusieurs mois. Il étoit certain que les Espagnols avoient actuellement dix Vaisseaux à la Trinité; & Berreo attendoit six pieces de Canon, qui devoient être placées dans son Fort, pour lui assurer le commandement de la Riviere. Enfin les Indiens, qui avoient conservé de l'affection pour les Anglois, croyoient Raleigh & tous ses gens dans les Prisons des Espagnols, ou détruits avec leur Flotte; c'étoit le bruit que Berreo avoit fait répandre dans la Guiane; & le Cacique de Putima, effrayé de cette nouvelle, s'étoit retiré avec les plus fideles Serviteurs de Topiaouari, dans les Montagnes voisines de l'*Aio*.

CE récit ayant paru sincere à Keymis, il passa deux jours à délibérer sur ses résolutions. Le souvenir de l'embouchure du Caroli lui étoit trop présent, pour lui laisser l'espérance de pouvoir forcer Berreo dans ce Poste; & c'étoit néanmoins l'unique moyen de s'ouvrir un Passage, dont il connoissoit les difficultés naturelles. Il prit le parti de retourner sur ses traces, pour chercher le Cacique de Putima dans les Montagnes. L'ancre fut levée aussitôt, & dans l'espace de cinq heures il fit vingt miles, en s'abandonnant au cours du Fleuve. Le jour suivant, il descendit devant Putima; & prenant à sa suite dix Fusiliers, il s'avança vers cette Bourgade. Si les Habitans ne se croyoient point assez forts pour attaquer les Espagnols avec lui, son dessein étoit de faire avec eux des échanges de haches & d'autres outils de fer, pour des grains d'or, & pour ces riches pierres, que les Anglois n'avoient vues que de loin l'année précédente, mais dont un de ses Pilotes Indiens le flattoit de le faire approcher par d'autres voies. Il ne trou-

XXI. Part.

E

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE
KEYMIS.
1596.
Espion de
Berreo.

Lumieres que
Keymis tire
de lui.

Il desespere
de forcer les
Espagnols.

Il descend à
Putima.

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.

KEYMIS.
1556.

Belles espé-
rances qu'on
lui donna.

va pas un Habitant dans la Bourgade, quoiqu'il pût juger à diverses marques qu'elle n'étoit pas abandonnée depuis longtems. Son Pilote Indien, qu'il avoit nommé *Gilbert*, lui offrit de le conduire, ou à la Mine de pierres couleur d'or, proche de la Riviere d'*Oainacapara*, ou à l'autre Mine que *Raleigh* avoit voulu visiter avec le Cacique de *Putima*.

„ Je voyois dans l'éloignement, (dit *Keymis*.) la Montagne qui touche
„ à cette Mine; & me souvenant du chemin que nous avions fait l'année
„ précédente, je jugeois qu'elle ne pouvoit pas être à plus de quinze mi-
„ les, de l'endroit où nous étions à l'ancre. Je me rappellois fort netre-
„ ment que c'étoit cette même Montagne, que le Cacique nous avoit fait
„ observer avec tant d'attention: mais nous avions mal compris ses signes:
„ la Mine est au bas; & nous avions jugé qu'il nous la montrait au som-
„ met, lorsqu'il ne pensoit qu'à nous faire voir la chute du torrent qui for-
„ me la Riviere de *Curouara*. Mon Pilote m'expliqua comment, sans se
„ donner la peine de fouir, on tire l'or du sable d'une autre petite Riviere
„ nommée *Macaouini*, qui descend aussi de quelques rochers voisins. Il me
„ dit qu'il étoit à *Putima* lorsque *Morquito* fut condamné à mort par les Es-
„ pagnols, & que les Caciques du Pays avoient délibéré alors s'ils pouvoient
„ espérer de racheter sa vie en découvrant cette Mine à ses Ennemis; mais
„ que jugeant leur haine implacable, ils s'étoient imaginé que cette offre
„ n'étoit propre qu'à causer la ruine de leur Pays, sans leur faire obtenir
„ grace pour leur Chef; qu'ils s'étoient confirmés, depuis, dans la résolution
„ de ne pas faire connoître la Mine aux Etrangers; & que pour en éloigner
„ même le commun des Indiens, ils avoient publié qu'un affreux Serpent
„ dévoreroit ceux qui avoient le malheur de s'en approcher. J'aurois souhai-
„ té, au péril de ma vie, d'aller du moins vérifier l'existence de cette Mi-
„ ne. Mon Voyage n'avoit pas d'autre motif: & combien n'avois-je pas
„ pris de peines pour des objets de moindre importance? Mais, considé-
„ rant, d'un autre côté, qu'il ne nous venoit point un Indien de notre con-
„ noissance; que *Dom Juan*, Neveu de *Topiaouari*, s'étant révolté contre
„ les Espagnols, après avoir embrassé leur Religion, prenoit dans toute cet-
„ te Contrée le titre de Chef des Indiens, & ne pouvoit être bien disposé
„ pour nous qu'il regardoit comme les Amis & les Protecteurs de son Cou-
„ sin (b); que *Berre* nous faisoit sans doute observer, & qu'il pouvoit sur-
„ prendre, ou mon Vaisseau, lorsque j'en serois éloigné avec une partie de
„ mes gens, ou moi-même, dans un travail auquel cette raison ne me per-
„ mettoit pas d'en employer un grand nombre; pensant aussi que notre dé-
„ couverte ne pouvoit être connue que par nous, & que si nous avions le
„ malheur d'être pris ou tués, tous les fruits de notre Voyage étoient per-
„ dus pour notre Patrie; enfin, jugeant que s'il y avoit quelque réalité dans
„ les secours qui devoient venir à *Berre*, nous ne pouvions nous arrêter

Raisons qui
l'y font re-
tourner.

(b) Ce Cousin, que *Raleigh* avoit em-
mené en Angleterre, est ici nommé plu-
sieurs fois; mais *Keymis* ne dit nulle part
qu'il fut à bord. Il pouvoit être resté à
Londres, où il est certain qu'il étoit ar-

rivé, & que tous les Anglois l'avoient vu.
Il paroît même qu'il s'y étoit fait Chré-
tien, & qu'il avoit pris le nom de *Bap-
tême de Raleigh*, qui étoit *Walter*, ou *Gou-
tier*.

„ sans nous exposer au risque de trouver le passage fermé & de nous voir
 „ peut-être dans la nécessité d'abandonner notre Vaisseau pour chercher
 „ un asyle dans les Terres, je conclus que la prudence & l'honneur ne me
 „ laissoient point d'autre parti que de hâter notre départ, & de nous mettre
 „ à couvert de tant de dangers qui nous menaçoient.”

PENDANT que Keymis faisoit chercher quelque Indien sur la rive du Fleuve, sa Chaloupe arrêta un Canot qui portoit trois Hommes, dont l'un étoit au service de Berreo, & les deux autres, Marchands de Cassave. Ils étoient chargés d'une Lettre, qu'ils devoient faire passer à la Trinité: mais leur Commission particulière étoit d'acheter, sur le Fleuve, cinq Canots, & de louer des Indiens qui devoient aller vers la Nouvelle Grenade, pour amener le fils de Berreo & tous ses gens. La Lettre, qu'ils ne firent pas difficulté de remettre à Keymis, ne contenoit que des plaintes du retardement des deux Pinasses, & quelques explications sur les desseins des Anglois, que Berreo supposoit déjà sortis du Fleuve avec leur vaisseau. Keymis jugea, que si cinq Canots suffisoient pour transporter les secours d'Hommes & de provisions que l'Espagnol attendoit de son Fils, ce renfort ne devoit pas être fort redoutable pour les Ennemis de l'Espagne.

OUTRE la confiance de Berreo, qui pouvoit faire juger avantageusement de l'Indien qu'il employoit, les Anglois lui trouverent plus de lumieres & d'habileté, qu'ils n'en avoient reconnu dans la plupart des Naturels du Pays. Il leur expliqua comment les cinq Canots, qu'il devoit acheter pour des haches & des costeaux qu'il avoit dans le sien, auroient pu pénétrer par diverses Rivieres, jusqu'aux Terres d'une Nation de Cassanares; & paroissant bien instruit des vues de son Maître, il ajouta, que pour former plus de liaison entre les Indiens Amis des Espagnols, ceux qui seroient partis avec les Canots, auroient été pourvus de quelques Emplois chez les Cassanares, tandis qu'un même nombre de Cassanares auroient pris leur place sur les Canots, & seroient revenus avec les Espagnols de la Nouvelle Grenade, pour exercer aussi quelque Office dans la Nation des autres. Un autre dessein de Berreo étoit de chasser, de la Trinité, tous les Habitans qu'il auroit peine à réduire; de prendre ceux qui seroient traitables, pour les répandre en différentes parties de la Guiane, & d'établir uniquement dans cette Ile & sur les bords de l'Orinoque, la nombreuse Nation des Arrouacas, qui avoit toujours marqué de l'attachement pour les Espagnols. Il avoit déjà fait acheter un assez grand nombre de Negres, pour le travail des Mines qu'il connoissoit sur les bords du Fleuve. Enfin il espéroit, par ces transmigrations, ou de se concilier tous les Indiens, ou d'entretenir parmi eux des haines & des guerres continuelles, qui les empêcheroient du moins de réunir leurs forces contre lui. Keymis apprit aussi du Confident de Dom Berreo, que peu de mois après le départ de Raleigh, l'arrivée des Espagnols avoit fait chercher au Cacique Topiaouari une retraite dans les Montagnes, avec Godouin, l'un des deux Anglois que Raleigh lui avoit laissés; que depuis on avoit publié que le Cacique étoit mort, & que Godouin avoit été dévoré par un Tigre; mais que les Espagnols croyoient ce bruit faux; qu'ils n'attendoient pas les dix Vaisseaux qu'ils avoient à la Trinité, avant le tems

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.

KEYMIS.
1596.

Il prendroit
Emissaires de
Berreo.

Ce qu'il ap-
prend d'un de
ces Indiens.

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.

KEYMIS.

1596.

Il continue
de se retirer.

Son arrivée
à Carapana.

Il reçoit une
Députation
du Cacique.

Récit du Dé-
puté.

des pluies, où l'abondance des eaux rendroit le Fleuve plus navigable; que Berreo, depuis son arrivée dans la Guiane, n'avoit employé le tems qu'à se procurer des vivres; que rien n'étoit si rare, parce que la plupart des Indiens ayant abandonné leurs Habitations, une grande partie des Terres étoit demeurée sans culture; de sorte que les Espagnols manquoient souvent de provisions, ou qu'ils étoient obligés d'en chercher fort loin.

DE tout ce récit, rien ne fut plus agréable, à Keymis, que le retardement des Vaisseaux de la Trinité, qui le délivroit du moins de la plus forte de ses craintes. Quoiqu'il lui restât celle des deux Pinasses, il se flattoit que leur rencontre ne pouvoit l'engager que dans un combat égal, dont son courage leur feroit partager le péril; quoique dans la supposition de sa défaite, il n'eût pas les mêmes ressources que ses Ennemis. Il se remit à suivre le Fleuve, jusqu'au Port de *Toperimaka*; mais le Bras, par lequel il étoit descendu, avoit si peu d'eau près de ce Port, qu'il fut obligé de le remonter longtems, pour reprendre le grand Canal, du côté du Sud.

A quelque distance du Port de Carapana, il vit paroître cinq ou six Canots, qui sembloient venir au-devant de lui, sans aucune marque de crainte. Il mouilla, pour les recevoir. C'étoit une Députation du Cacique de ce Port, qui le faisoit prier de ne pas descendre devant sa Bourgade, mais qui promettoit de le venir voir à bord. Plusieurs jours se passèrent à l'attendre. Enfin, un Indien fort âgé vint déclarer de sa part, qu'il étoit vieux, foible, malade, & que les chemins étoient trop mauvais pour lui permettre de se rendre au bord du Fleuve. Ce Confident du Cacique ne dissimula point aux Anglois, que dans l'espérance de leur retour son Maître avoit passé le tems de leur absence dans des Montagnes inaccessibles; que les Espagnols, irrités du refus qu'il avoit fait de leur fournir des vivres, lui avoient enlevé une partie de ses Femmes; que Dom Juan, qui se faisoit surnommer *Eparacamo*, avoit pris le commandement du Pays, & ne lui avoit laissé qu'un petit nombre d'Hommes qui ne l'avoient pas quitté dans sa retraite; que se rappelant avec amertume tout ce qu'il avoit souffert depuis qu'il avoit ouvert l'entrée de la Province aux Etrangers, il avoit formé plusieurs fois le dessein d'aller chercher un établissement dans des lieux fort éloignés; qu'à la vérité il mettoit beaucoup de différence entre les Anglois, dont il avoit reconnu la modération, & les Espagnols, qui n'avoient pas cessé de traiter ses Peuples avec la dernière cruauté; mais que ne voyant point paroître les secours qu'on lui avoit promis d'Angleterre, il devoit juger que les plus méchans étoient les plus forts, surtout lorsqu'il n'entendoit parler que de l'armement qui se faisoit à la Trinité, & des entreprises de Berreo; que les révolutions, qui étoient arrivées dans le Pays, en avoient banni non-seulement la tranquillité, mais l'humanité & la bonne foi, & leur avoient fait succéder les défiances, les trahisons, & les plus étranges barbaries; que l'amitié n'y étoit plus connue; que personne n'y dormoit en paix, & qu'on ne voyoit point de remède à tant de maux: enfin, que perdant l'espérance d'être secouru par les Anglois, & ne pouvant se résoudre à vivre avec les Espagnols, il avoit pris la résolution d'éviter tout commerce avec les uns & les autres, disposé à souffrir patiemment

des malheurs qu'il ne pouvoit empêcher, c'est-à-dire sa ruine & celle de sa Patrie.

KEYMIS fut extrêmement surpris, d'entendre sortir des plaintes si sensées de la bouche d'un Indien. Son étonnement augmenta, lorsque le Vieillard entreprit volontairement de lui apprendre quels étoient les Cantons les plus riches en or, comment on l'y recueilloit, & par quels chemins on y pouvoit pénétrer. Il ne douta point que cette explication ne fut l'effet d'une profonde politique, pour engager les Anglois à revenir avec des forces supérieures à celles des Espagnols, & que le doute qu'il avoit marqué de leur puissance ne fût une autre ruse pour les piquer d'honneur. L'Indien ajouta, & vraisemblablement dans les mêmes vues, qu'après tout les Espagnols n'avoient que les Arrouakas, sur l'attachement desquels ils pussent compter; que les Caraïbes de *Guanipa*, les *Cievanas*, les *Sebayos*, les *Amapagotos*, les *Cassipagotos*, les *Purpagotos*, les *Samipagotos*, les *Serouos*, les *Étaiguinacous*, & quantité d'autres Peuples dont il fit l'énumération, seroient toujours prêts à s'armer contre eux; sans compter le puissant Empire des *Orejones* & des *Eporemerios*, dans lequel ils trouveroient une résistance invincible: que la Nation des *Pariagotos*, dont ils avoient le Pays à traverser, étoit capable seule, par la valeur & le nombre, de les arrêter & de les détruire; que les *Iouarcouakaris* avoient laissé croître, depuis trois ans, toutes leurs herbes, pour y mettre le feu lorsque l'Ennemi seroit entré sur leurs Terres: enfin que tous les Indiens du Pays étoient résolus de ne pas aller au-devant des Espagnols, parce qu'ils craignoient à la vérité leurs Canons & leurs fusils, mais qu'ils périroient tous pour la défense de leurs Provinces; & que dans l'intervalle ils ne manqueroient pas d'égorger tous ceux qu'ils trouveroient dispersés, pour diminuer insensiblement leur nombre.

Le lieu de cette grave conférence n'étoit pas à plus d'une journée de *Carapana*. Keymis, extrêmement curieux d'entretenir le Cacique même, proposa au vieil Indien de demeurer à bord avec les gens de sa suite, & de lui donner seulement un Guide, pour le conduire à la demeure du Cacique. On lui répondit que sa proposition n'étoit pas sans danger; que les Espagnols pouvoient avoir des Espions dans le voisinage; qu'ils avoient tenté plusieurs fois de se réconcilier avec le Cacique; que depuis quelque tems il les avoit amusés par des espérances, en évitant, avec le même soin, de leur marquer de la haine ou de l'amitié; mais que s'ils apprenoient qu'il eût vu secrètement leurs Ennemis, ils ne garderoient plus de mesures, avec un Homme dont le grand âge ne leur laissoit rien à craindre; & qu'au fond, c'étoit le seul motif qui l'avoit empêché de se rendre au bord du Fleuve.

„ Je compris alors, (dit Keymis,) que les instances seroient inutiles pour
 „ fléchir des têtes si prudentes; & je me bornai à leur demander de la fer-
 „ meté dans leur amitié, en leur promettant de revenir bientôt avec un
 „ grand nombre de Vaisseaux & de Troupes. Un Capitaine des *Cievanas*,
 „ à qui les Espagnols avoient tué vingt Hommes, pour leur avoir refusé
 „ quelques figures d'or, vint me joindre dans le même lieu, avec quinze
 „ Canots chargés d'Indiens: mais n'ayant aucune utilité à tirer de son ser-

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.

KEYMIS.

1596.

Keymis ad-
mire sa poli-
tique.

Il ne peut
obtenir de
voir le Caci-
que.

Parti que la
nécessité lui
fait prendre.

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.
KEYMIS.
1596.

Il sort du
Fleuve.

„ vice, je lui recommandai seulement de faire passer, à tous nos Amis, la
„ promesse que je faisois de revenir promptement avec un puissant secours.
„ Ensuite, laissant au vieux Député un présent de fer pour son Maître, je
„ remis à la voile”.

LES Anglois employèrent huit jours à descendre jusqu'à l'embouchure du Fleuve. Dans un grand nombre d'endroits, ils trouvoient jusqu'à vingt brasses de fond; mais, souvent aussi, c'étoit deux brasses & demie, & quelquefois une (c). Keymis, qui n'avoit pas fait usage de sa sonde en arrivant, fut surpris qu'un si grand Fleuve eût si peu de profondeur, & craignit peu les insultes des Espagnols jusqu'à l'extrémité du Canal. Il ne s'étend point d'ailleurs sur les avantages de l'Orinoque, parce qu'il craint, dit-il, de n'en pouvoir dire assez. Ce fut lui qui la nomma *Riviere de Raleigh*, ou *Raleane*. En sortant de l'embouchure, il fut agréablement surpris de rencontrer sa Pinasse, qu'il croyoit perdue. Elle étoit tombée sur cette Côte, un peu au Sud du Cap Cecile, d'où elle avoit continué de ranger la Terre, avec divers obstacles qui ne lui avoient pas permis de pénétrer bien loin dans les Rivieres, ni d'arriver à l'embouchure de l'Orinoque: mais ayant trouvé des vivres, & n'ayant point rencontré d'Espagnols, elle étoit en état de secourir Keymis, qui commençoit à se ressentir des difficultés de son expédition. Aussi prit-il le parti d'en tirer non-seulement les provisions, mais les Hommes, les armes & les munitions, pour se fortifier contre toutes sortes d'événemens; après quoi, ne voyant que de l'embaras à la traîner à sa suite, il finit par la brûler.

Il brûle sa
Pinasse.

A quelques périls qu'il fut exposé de la part des Espagnols, il étoit résolu de s'approcher de la Trinité, pour s'y ménager une explication avec les Indiens de l'Île, dont il lui paroissoit important de connoître les dispositions. Il s'avança seize lieues à l'Est de la grande embouchure du Fleuve, pour se délivrer de la violence des Courans; & de-là il se rendit en vingt-quatre heures à *Punta de Galera*, partie la plus Nord-Est de la Trinité: mais étant à la vue de l'Île de *Tabago*, l'espérance d'y recevoir les mêmes éclaircissémens avec moins de danger, lui fit prendre la résolution d'y relâcher. Sa surprise fut extrême, de trouver, sans Habitans, une Île dont il vante la fertilité. Il attribua leur fuite aux cruautés des Caraïbes, ou des Espagnols; & retournant à *Punta de Galera*, il jeta l'ancre à cinq ou six milles au Nord de cette Pointe. Un coup de canon qu'il fit tirer, & sa Chaloupe même, qu'il envoya au rivage, ne lui procurerent la vue d'aucun Indien. Dans le chagrin de ne pas tirer plus de fruit de sa hardiesse, il offrit une grosse récompense à ceux de ses gens qui oseroient pénétrer dans les Terres; mais effrayés du voisinage des Espagnols, qui pouvoient, à tous momens, les surprendre, ils donnerent pour excuse, que cette partie de l'Île étoit celle qu'ils connoissoient le moins.

Retour de
Keymis.

TOUTES les autres voies paroissant fermées, Keymis ne pensa plus qu'à

(c) L'Auteur ne disant point de quelle grandeur étoit son Vaisseau, on pourroit juger qu'il devoit être fort petit, pour n'être point arrêté dans ces passages. Mais il avoit tit que le grand Canal est partout de bonne profondeur; ce qui doit faire croire que les sondes se faisoient sur les Côtes avec la Chaloupe.

reprandre le chemin de sa Patrie, pour aller rendre compte au Chevalier Raleigh des facilités & des obstacles qu'il avoit trouvés dans cette seconde expédition. C'étoit, dit-il, un mélange d'espérances & de craintes, qui, tout compensé, lui sembloit moins capable de refroidir que d'échauffer le courage & la confiance des Anglois. En effet, Hackluyt nous a conservé la Relation d'un troisième Voyage (d), entrepris sous les mêmes auspices, c'est-à-dire aux frais & sur les instructions de Raleigh, mais avec aussi peu de succès & moins d'habileté que les deux premiers. On ne pensa point à le tirer de l'oubli qu'il mérite: mais après cette dernière tentative, Raleigh & Keymis ne revinrent point de leur prévention. Ils ne cessèrent de solliciter la Cour & d'encourager les Sociétés de Commerce. Le premier, dans une Lettre à Mylord Charles Howard, qu'il nomme le plus célèbre des Amiraux d'Angleterre, proteste qu'il employera volontiers, à la même entreprise, le reste de sa fortune & de sa vie; & dans un Mémoire (e) qu'il fit publier à Londres, il donne l'évaluation du profit qu'on avoit tiré des Marcaffites & d'autres Minerais de Guiane, qu'il avoit exposés à la curiosité des Incrédules. Ce calcul est surprenant, s'il n'est point exagéré (f). Keymis, plus ardent encore, mais instruit des difficultés par de fâcheuses expériences, reconnut que la Conquête de la Guiane demandoit d'autres forces que celles d'une Société particulière, & passa le reste de ses jours à presser les Ministres d'y employer celles de l'Etat. Rien n'est si singulier que ses raisonnemens, dans l'épilogue qui termine sa Relation. Mais ces chimères seroient moins utiles ici, que la Table qu'il y a jointe, des Rivieres & des Nations dont il s'attribue la découverte: elle peut servir à jetter du jour (g) sur l'article suivant.

VOYAGE DE
L'ORINOQUE.
KEYMIS.
1596.

Troisième
Voyage des
Anglois en
Guiane.

Entêtement
de Raleigh &
de Keymis.

| Rivieres. | Habitans, en 1596. | Rivieres. | Habitans, en 1596. |
|----------------|-----------------------------------|----------------------------------|--------------------|
| 1 Arrouari. | Arrouaes. Pararouaes. Caribes. | 9 Caouo. | Jaos. |
| 2 Jouaricopo. | Mapuromanas. Jaos. | 10 Ouya. | Maouris. |
| 3 Maipari. | Arriararis. | 11 Caiene. | Ouiacas. |
| 4 Caypurog. | Aricourris. | 12 Gouateria, Ile. | Sebaios. |
| 5 Arcoa. | Marouanas. | 13 Macouria. | Piraos. |
| 6 Ouyacopo. | Counorakos. Ouacacoas. Ouaricoas. | 14 Caourora. } 15 Mamanuri. } | Ipaïos. |
| 7 Ouanari. } | Caribes. | 16 Curari. } | Sebaios. |
| 8 Capurouac. } | | 17 Curassamini. } | |
| | | 18 Cunanama. | Jaos & Arrouacas. |
| | | 19 Moraga. | Les mêmes. |

(d) Ecrite, comme on l'a dit, par Thomas Masham, un des Aventuriers. *Collection d'Hackluyt*, pp. 692. & suivantes.

(e) Ces deux Pièces sont aussi dans Hackluyt.

(f) On tira, dit-il, dans un essai, la valeur de douze ou treize mille livres sterling d'un tonneau de pierre; le double d'un autre tonneau, & le poids de huit livres six onces

d'or, d'un quintal de poudre. Il atteste le Public, & nomme les Essayeurs. Ce qu'on peut dire là-dessus, c'est que les François, les Hollandois, les Espagnols & les Portugais, qui possèdent aujourd'hui différentes parties de la Guiane, ont grand tort de négliger la source de tant de richesses.

(g) On ne répond pas de l'Orthographe Angloise, où l'on n'a changé que le *w* en *ou*.

VOYAGES SUR
L'ORINOQUE.
KEYMIS.
1596.

| | Rivieres. | Habitans, en 1596. | Rivieres. | Habitans, en 1596. | | |
|----|---------------|-----------------------------|-------------|-----------------------|----------------|--------------|
| 20 | Maouarpari. | Les mêmes. | 44 | Ouaicavini. | Panipis. | |
| 21 | Amana. | Caribes. | 45 | Mahaouaica. | Arrouacas. | |
| 22 | Capalepo. | Paracoftos. | 46 | Lemerare. | Ouacavaïos. | |
| 23 | Maraouini. | } Les mêmes. | 47 | Effèquebe. | Jaos. Sebaïos. | |
| 24 | Oucoui. | | 48 | Marouroui. | Caribes. | |
| 25 | Ouiaviami. | | 49 | Coquini. | Maripis. | |
| 26 | Aramatapo. | | 50 | Chipanama. | Ouacovaïos. | |
| 27 | Ouiapo. | | 51 | Ararouana. | Iraouaqueris. | |
| 28 | Macuruma. | | 52 | Horebeci. | Les mêmes. | |
| 29 | Ouracco. | | 53 | Paouraoma. | Jaos. | |
| 30 | Carapi. | | 54 | Aripacoïo. | Panipis. | |
| 31 | Charimaouimi. | | Caripinis. | 55 | Ecaouini. | } Les mêmes. |
| 32 | Euroouto. | | Apotamos. | 56 | Manutiouini. | |
| 33 | Paro. | Arrouacas. | 57 | Moruga. | Jaos. | |
| 34 | Surinam. | Caribines. | 58 | Piara. | Arrouacas. | |
| 35 | Churama. | Les mêmes. | 59 | Chaimeragoro. | Les mêmes. | |
| 36 | Cupana. | Arrouacas. | 60 | Ouaini. | Caribes. | |
| 37 | Ouioma. | Nequeris. | 61 | Barima. | Arrouacas. | |
| 38 | Ivana. | } Les mêmes. | 62 | Caitouma. | Les mêmes. | |
| 39 | Cufwini. | | 40 | Aouoca. | | |
| 40 | Curitimi. | | Charibinis. | 64 | Amacur. | |
| 41 | Ouiniuari. | Arrouacas. Pa- raouinis. | 65 | Aratori. | | |
| 42 | Berbice. | Arrouacas. | 66 | Caourouma. | | |
| 43 | Ouapari. | Sebaïos & Ar- rouacas. | 67 | Orinoque, ou Raleana. | | |

§. III.

Guiane Françoisse.

GUIANE
FRANÇOISE.

Origine de
l'Etablisse-
ment Fran-
çois.

Avec quelque soin qu'on ait traité, dans un autre Tome (le XV.), tout ce qui regarde l'Île de Cayenne & la Colonie Françoisse, diverses lumières, qu'on n'a pu manquer de recueillir à l'occasion des Régions voisines, attendoient une place qu'elles doivent trouver ici; surtout celles qu'on a tirées de M. Barrere (a) & du Pere Gumilla (b).

Ce fut immédiatement après la grande découverte de l'Amérique, que les François commencerent à s'établir dans la Guiane. Laet nous apprend, sur

(a) Son Ouvrage porte le titre de *Nouvelle Relation de la France équinoxiale*, &c. par Pierre Barrere, Correspondant de l'Académie des Sciences, Docteur & Professeur en Médecine dans l'Université de Perpignan, Médecin de l'Hôpital Militaire, ci-devant

Médecin Botaniste du Roi dans l'Île de Cayenne. A Paris, 1747. in-12.

(b) *El Orinoco ilustrado y defendido, Historia Natural, Civil y Geographica, &c. por el Padre Joseph Gumilla de la Compania de Jesus, &c. Madrid, 1745. 2 vol. in 4º.*

1596.

os.
aios.

os.
ris.
s.

s.

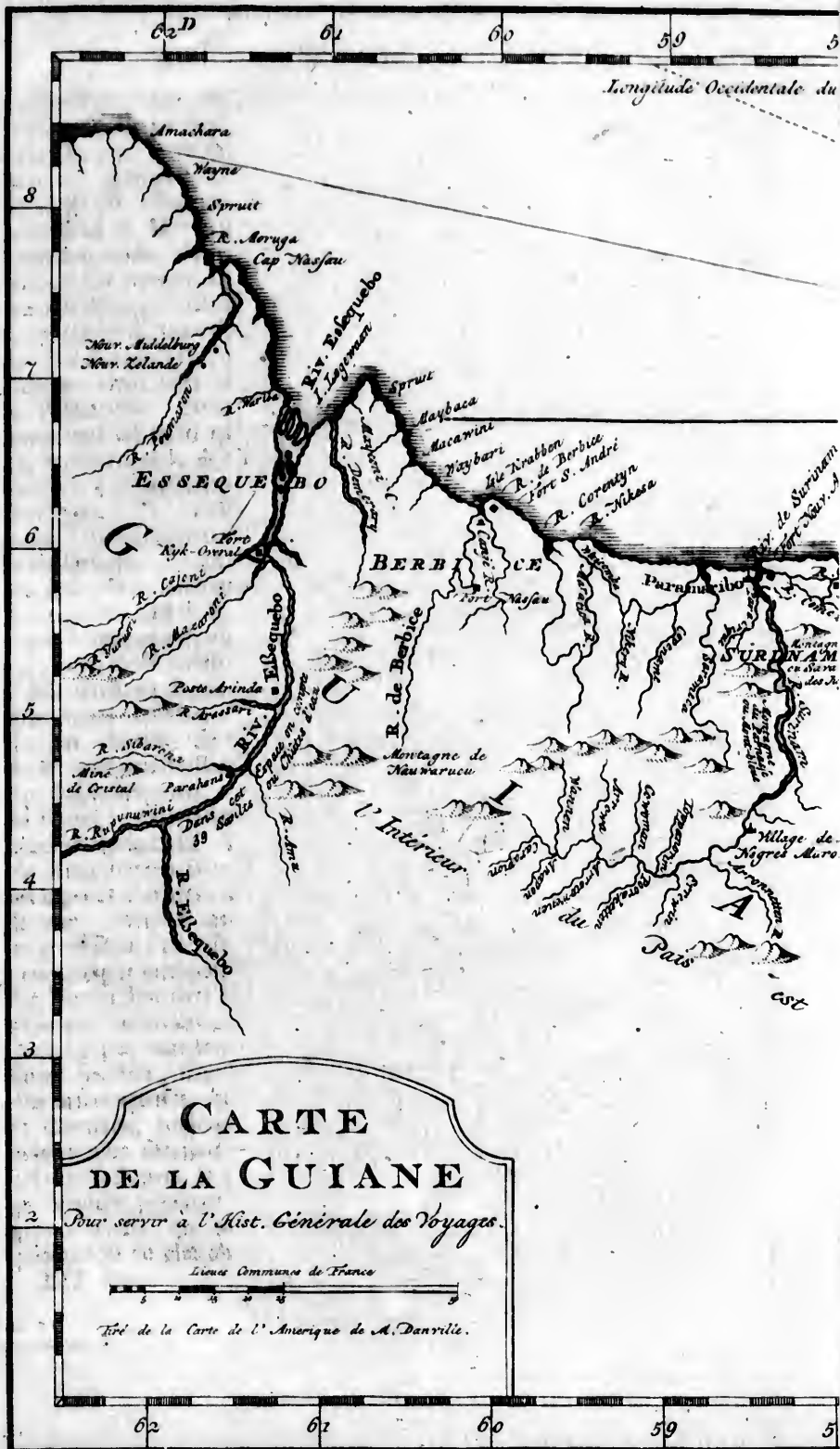
s.
s.

s.
s.

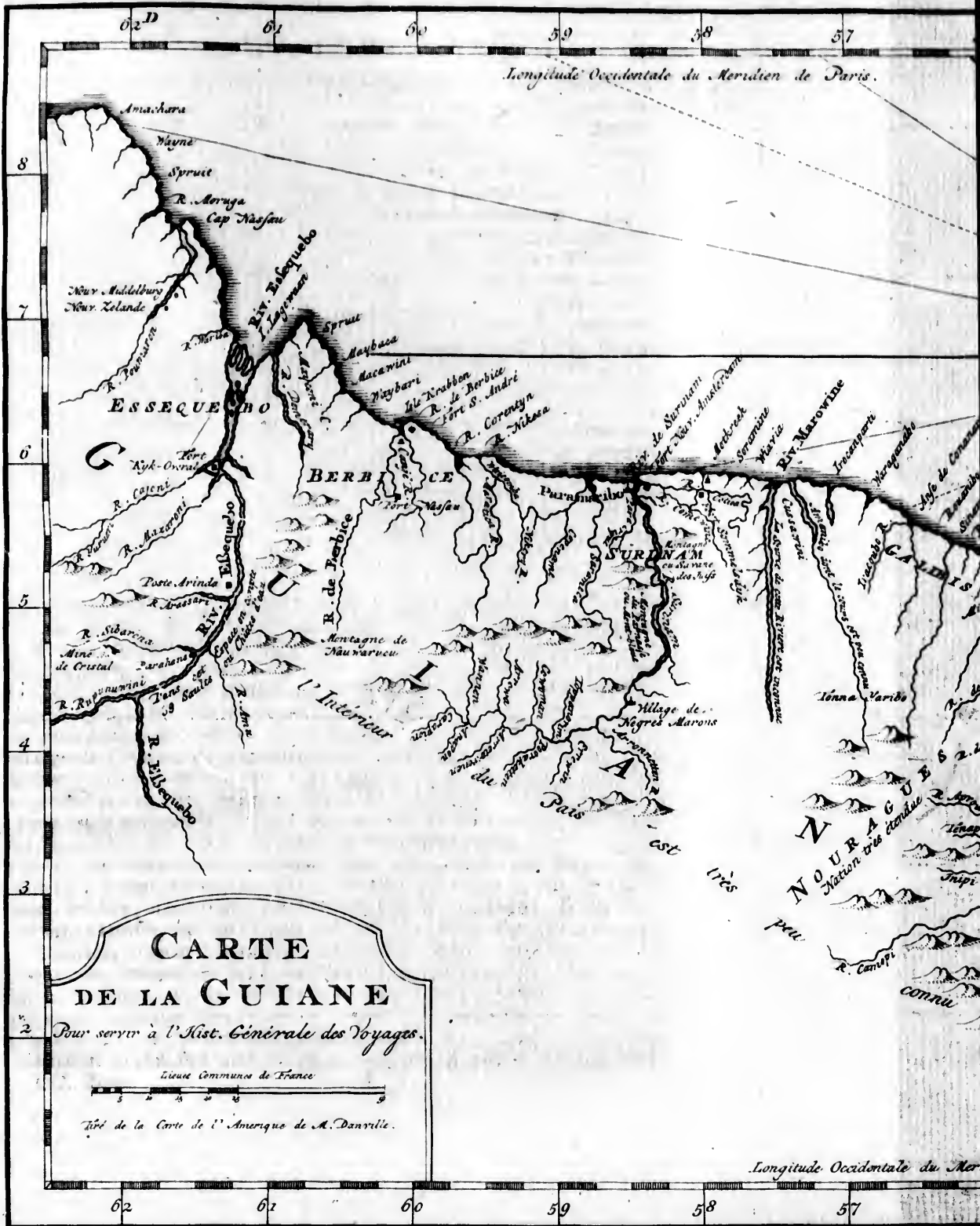
), tout
umieres,
, atten-
a tirées

ue, que
pprend,
sur

l'île de
ido, Hif.
Etc. por
npania de
in 40.



CARTE
DE LA GUIANE
Pour servir à l'Hist. Générale des Voyages.
Lignes Communes de France
Titre de la Carte de l'Amérique de M. Danville.



Longitude Occidentale du Meridien de Paris.

**CARTE
DE LA GUIANE**

Pour servir à l'Hist. Générale des Voyages.

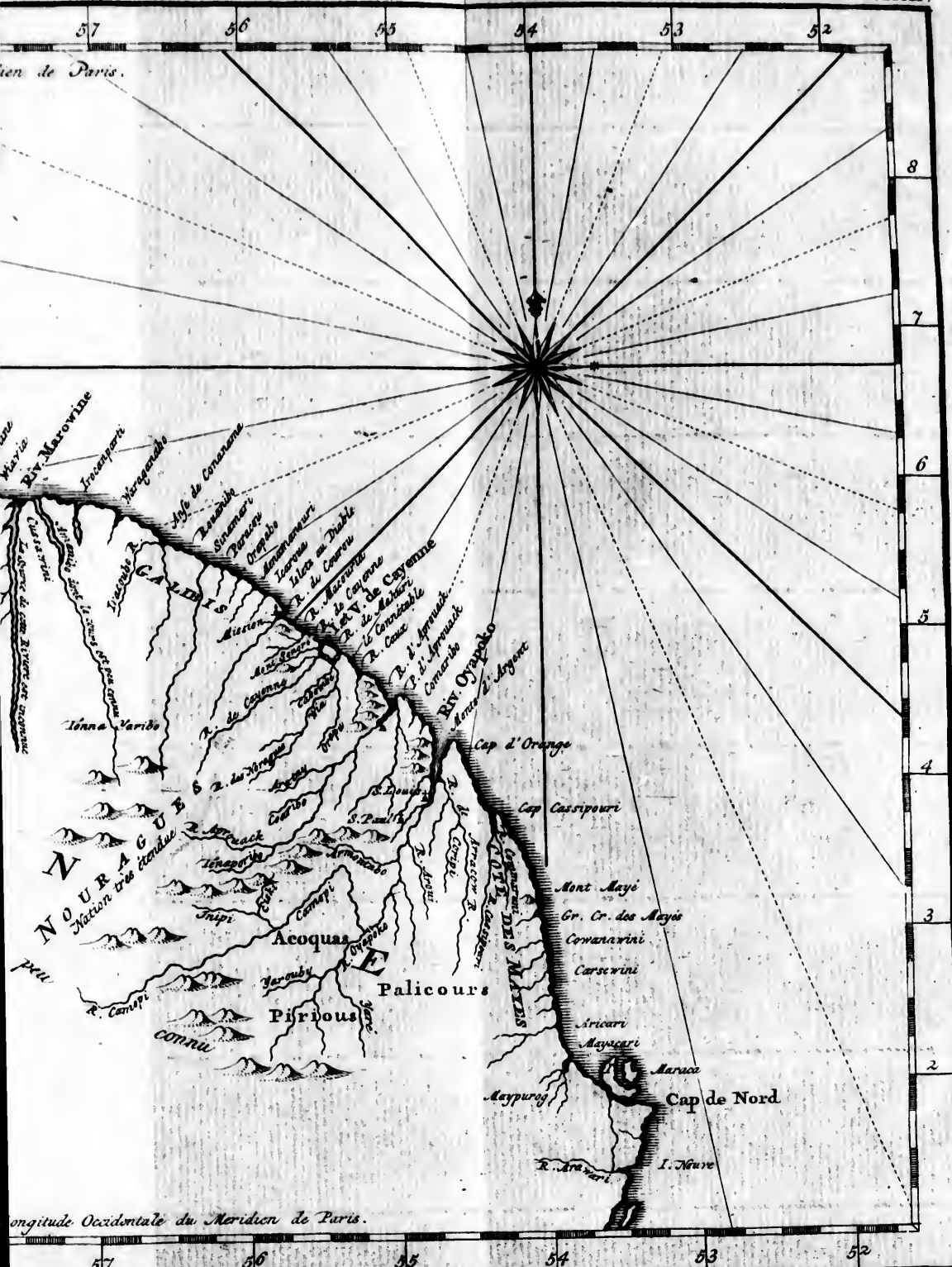
Lignes Communes de France

Titré de la Carte de l'Amérique de M. Deville.

Longitude Occidentale du Meridien de Paris.

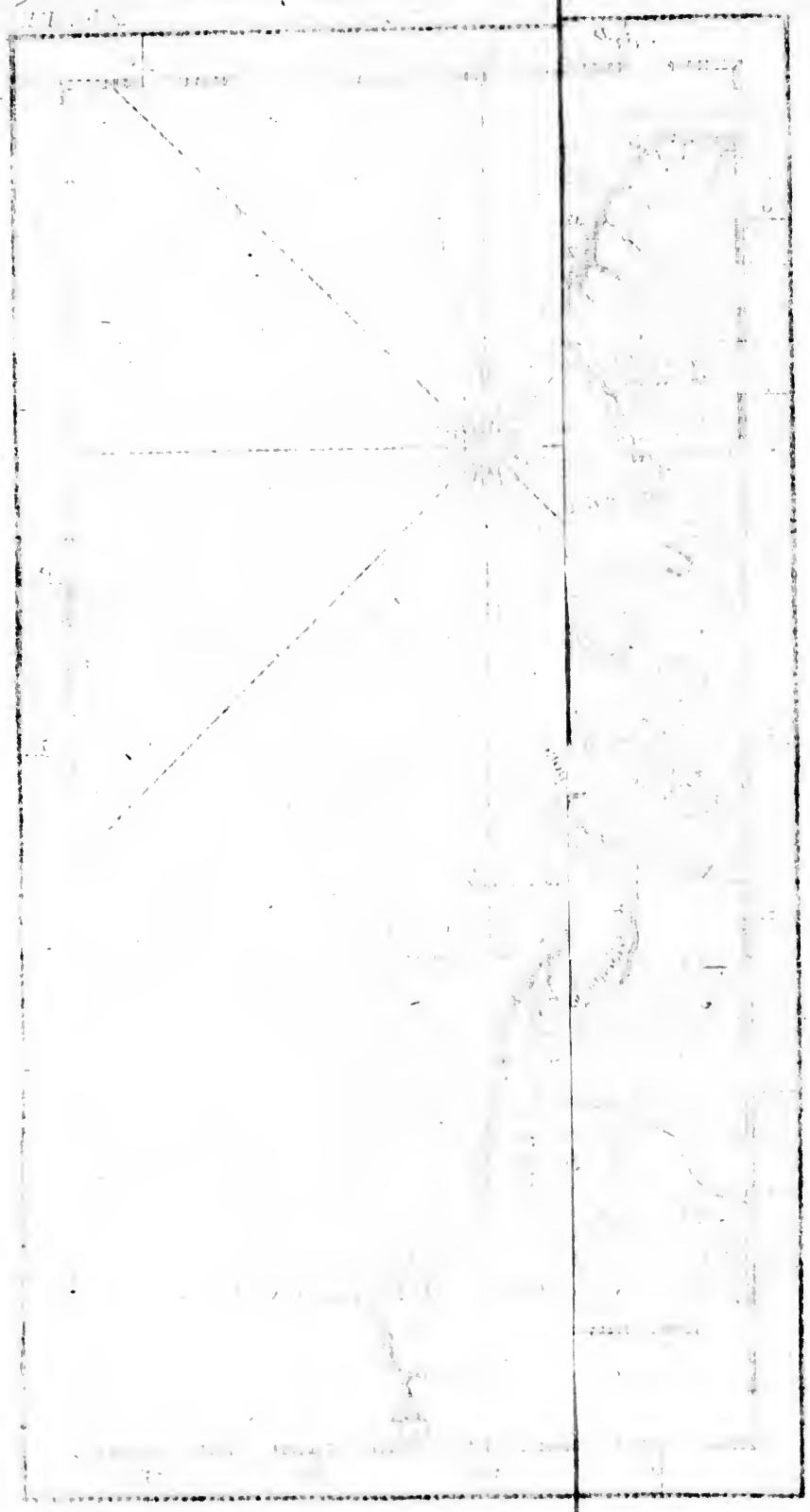
57 56 55 54 53 52

Meridien de Paris.



Longitude Occidentale du Meridien de Paris.

57 56 55 54 53 52



fur
bor
inte
sem
de v
jette
Deu
suite
rent
de la
du
Guia
& d
Nora
ou S
pre
Priv
autar
Etab
des
de to
rique
Pays
M
cens
rinog
& d
très
de R
ment
cle a
tes e
de v
les y
pour
des T
s'éloi
quoi
Entre
ries r
de Ca
même
qui i
qui v
gros
quelq
XX

sur le témoignage de diverses Relations étrangères, qu'ils y alloient d'a-bord charger des Bois de teinture, & qu'ils continuèrent d'y voyager sans interruption: il ne fait remonter qu'à l'année 1624, leur premier Établissement. Quelques Marchands de Rouen, y envoyerent alors une Colonie de vingt-six Hommes, sur les bords de la Riviere de *Tinamary*, qui se jette dans la Mer par les cinq degrés & demi de Latitude Septentrionale. Deux ans après, d'autres s'établirent sur la Riviere de *Conamarac*. Dans la suite, on y envoya des renforts d'Hommes & de munitions, qui augmentèrent sensiblement ces deux Colonies naissantes. Enfin plusieurs Marchands de la même Nation formerent une Compagnie, avec des Lettres Patentes du Roi Louis XIII, qui les autorisoient à faire seuls le Commerce de la Guiane, dont elles marquoient les bornes par les Rivieres des Amazones & d'Orinoque. Cette Compagnie reçut le nom de *Compagnie du Cap du Nord*, qui est celui qui borne l'embouchure de l'Amazone, du côté gauche ou Septentrional, & devint fameuse par l'intérêt que la Cour permit d'y prendre à diverses personnes de qualité, en leur accordant de nouveaux Privilèges. Ils y envoyerent successivement près de huit cens Hommes, autant pour découvrir de nouvelles Terres, que pour affermir les premiers Etablissmens. Enfin Louis XIV, ayant établi, en 1669, une Compagnie des Indes Occidentales, lui donna, par de nouvelles Patentes, la propriété de toutes les Iles & des autres Terres habitées par des François dans l'Amérique Méridionale, & cette Compagnie prit possession de Cayenne & des Pays voisins de cette Ile.

M. BARRERE donne à la Guiane, ou plutôt à toute la Côte, près de trois cens lieues de long, depuis le Cap du Nord jusqu'à l'embouchure de l'Orinoque. Il confesse que malgré les Courses des Espagnols, des Anglois, & de quelques Missionnaires Jésuites, l'intérieur du Pays n'est encore que très imparfaitement connu. *C'est un Pays Vierge*, dit-il dans les termes de Raleigh, que jusqu'à présent aucun Prince Chrétien n'a tenté sérieusement de conquérir. Mais il représente toute la Côte, comme un Spectacle admirable par sa verdure. Ce ne sont que d'épaisses Forêts de différentes especes d'arbres, qui s'étendent si loin dans les Terres qu'on les perd de vue. Pendant les trois quarts de l'année, les pluies presque continuelles y rendent l'air assez tempéré. Le froid du matin y est même assez vif, pour obliger quelquefois d'y faire du feu. Sur la Côte même, la plupart des Terres sont fort basses, & noyées de Mer haute; mais à mesure qu'on s'éloigne du rivage, elles s'élevent, souvent même par des Montagnes, quoique peu comparables en hauteur à celles des Alpes & des Pyrenées. Entre les Bois, il se trouve des terrains plats & découverts, & des Prairies marécageuses, qui ne sechent qu'en Été; retraite d'un grand nombre de Caymans, toujours dangereux pour les Voyageurs. Mais ces endroits mêmes n'en seroient pas moins fertiles avec un peu de culture. Les *Saults*, qui interrompent le cours des Rivieres, sont un autre obstacle pour ceux qui veulent pénétrer dans l'intérieur des Terres. On donne ce nom à de gros Rochers, qui barrent ordinairement tout le Lit, & qui, s'étendant quelquefois de plus d'un quart de lieue, obligent de quitter les Canots, de

XXI. Part.

F

GUIANE
FRANÇOISE.

BARRERE.
Côte de la
Guiane.

G U I A N E
F R A N Ç O I S E .

les hisser, & de les transporter jusqu'au-delà. L'eau tombe avec une impétuosité qui forme des *Rémoux* plus ou moins grands, suivant la hauteur des Terres. Les Indiens, pour s'épargner la peine de transporter leurs Canots & leur Bagage, ont quelquefois la hardiesse de franchir ces Cascades, dont la rapidité cause de l'effroi: mais il en coûte souvent la vie aux Européens qui entreprennent de les imiter.

On ne peut trop recommander aux Voyageurs de se régler par les Marées, lorsqu'ils rangent la Côte, surtout vers l'Amazone, où l'on a continuellement la Barre à combattre. On appelle Barre, le flot qui charie quantité de vase, ou, suivant le langage des François du Pays, le *Montant* des grandes Marées, qui renverse les plus fortes Pyrogues, seuls Bâtimens néanmoins qu'on puisse employer. Elles ne soutiennent point l'effort des lames, dans les pleines & les nouvelles Lunes.

L'AUTEUR ayant parcouru toute cette Côte, y jette un nouveau jour par ses Observations. La plus grosse Riviere, dit-il, qu'on trouve après avoir doublé le Cap du Nord, est celle du *Cachipour* (c). Elle descend de plusieurs Montagnes fort éloignées dans les Terres, & vient se décharger dans l'Océan par les deux degrés de Latitude Septentrionale. Vers ses sources habitent des Indiens qui se nomment *Palicouris* & *Noragues*, dont les derniers passent pour les plus grands Antropophages de l'Amérique. Au-delà de *Cachipour*, on ne rencontre, sur la Côte, que de petites Anses. Mais ensuite on reconnoît le *Cap d'Orange*, Terre assez haute, qui s'avance fort peu en Mer. Proche du Cap est une petite Riviere, que les Indiens nomment *Coupiribo*. Plus loin, rangeant la Côte de l'Est à l'Ouest, on entre dans l'embouchure d'*Ouyapok*, la plus grande Riviere de toute cette Côte. M. Barrere la place à trois degrés & demie du Nord. Un Fort, que les Hollandois y bâtirent en 1676, montre encore ses ruines sur une hauteur, à la droite de l'entrée du Port. Cette Riviere a, dans son embouchure, non-seulement un bon mouillage pour les gros Vaisseaux, mais encore divers endroits qui peuvent être aisément fortifiés. C'est l'avantage de cette situation, qui avoit invité les Hollandois à s'y établir; d'autant plus que toutes les Terres y sont fort bonnes. Après leur retraite, les François formerent aussi le dessein d'y faire un Etablissement: mais ce projet n'a commencé à s'effectuer qu'en 1726, par la construction d'un nouveau Fort, où l'on a mis un Commandant & une Garnison. En 1735 les Missionnaires ont engagé plusieurs Nations Indiennes, répandues sur les bords de l'*Ouyapok*, à se réunir dans le même Canton; & de-là s'est formée une Mission, nommée *Saint Paul*, à quelques lieues du Fort.

En remontant l'*Ouyapok*, on rencontre, à quatre lieues de l'embouchure, une grosse Barre de rochers, qu'on appelle son *premier Saut*, plus facile à franchir qu'un *second*, qui est de quelques lieues plus loin. On en trouve ensuite un *troisième*. Le rétrécissement de la Riviere, qui augmente considérablement la vitesse des eaux dans ces dangereux passages, joint aux torrens qui tombent des ravines formées par les pluies, y rendent la

(c) C'est le *Cachipuri* des Anglois. On remarquera de même, dans toutes les autres, la différente Orthographe des deux Nations.

navigation presque impossible. Les Nations qui habitent les bords de cette Riviere sont les *Pirivas*, les *Maraonas*, les *Taroupis*, les *Ouens*, les *Maurions*, les *Karannes* & les *Tokoyenes*. Un usage particulier de tous ces Indiens est de se graver sur le visage des barres, ou des lignes, qui vont d'une oreille à l'autre. Ils donnent à ce bizarre ornement le nom de *Jouparats*; & les François celui de *Barbe à la Palicouri*.

Le *Cainoppi*, qui suit l'Ouyapok, est une Riviere assez considérable, dont le cours va du Couchant au Levant, & que ses eaux ramassées rendent plus navigable, quoiqu'il s'y trouve aussi quantité de Rochers & plusieurs Saults qui obligent d'y faire ce qu'on y nomme des *Portages*. Ses Habitans Indiens sont les *Couffanis*, les *Armagoutous*, les *Cayomerancos*, & particulièrement les *Acoquoas*, qui se font des ouvertures aux joues pour y mettre des ornemens de plumes. Cette Riviere arrose un fort beau Pays, & contient une Montagne qu'on a nommée *Mont d'argent*, parce qu'on y a découvert autrefois des veines de ce Métal, auxquelles il y a beaucoup d'apparence que les Hollandois ont fait travailler.

Dix-huit lieues au-dessous de l'Ouyapok, on rencontre une Riviere, que les Indiens nomment *Aprouak*, anciennement fréquentée des François. Le voisinage de Cayenne & le bon naturel des Nations Indiennes du Pays y attirent encore les Marchands, pour la Traite, & pour la Pêche du Lamantin & de la Tortue. Il paroît que les Hollandois s'étoient établis dans ce Canton, après avoir reconnu la bonté des Terres; car on y voit les débris d'un Fort de leur Nation, construit à l'entrée de la Riviere, pour en fermer le passage; non qu'elle n'ait aussi ses Bacs & ses Saults, mais on les franchit avec moins de danger. A sept lieues de l'Aprouak, en tirant du Sud au Nord, on découvre, au milieu des flots, un Rocher pelé, & taillé en forme de Dôme, auquel on a donné le nom de *Grand-Connétable*, pour le distinguer d'un autre, plus petit & presque à fleur d'eau, qu'on nomme le *Petit-Connétable*. Cet Écueil, qui n'a pas moins d'un quart de lieue de circuit, est un point fixe, que tous les Pilotes viennent reconnoître pour régler leur navigation dans cette Mer. Les courans y sont toujours fort impétueux. Quelques vieux Habitans de Cayenne assurerent l'Auteur qu'on trouve, sur le Rocher même, une sorte d'eau douce & minérale. On pourroit, dit-il, lui donner le nom d'Ile aux Oiseaux, parce qu'il est sans cesse entouré ou couvert d'Oiseaux, tels que des Goilands, des Mouettes, des Fregates & des Fous, qui vont y faire leur ponte.

La Riviere de *Cau*, qui suit celle d'Aprouak, avoit autrefois sur ses bords un Etablissement François, dont il ne reste aucune trace; mais ils sont habités aujourd'hui par quelques Indiens, avec lesquels Cayenne entretient commerce pour la Pêche. Après la Riviere de *Cau*, on entre bientôt dans celle d'*Oyak*, qui sépare du Continent l'Ile de Cayenne, & qui a une de Pointes de l'Ile à son embouchure. On a formé, en 1724, une Paroisse nommée *Roura*, sur les bords de l'Oyak, pour la commodité des Habitans de Cayenne qui ont leurs Etablissmens le long de cette Riviere. En descendant de l'Ouest, elle reçoit, à huit lieues de son embouchure, celles de *Gennes* & d'*Ourapeu*. C'est vers la source de l'Ourapeu qu'on avoit com-

GUIANE
FRANÇOISE.

mençé le fameux Chemin qui devoit conduire, par terre, jusqu'à la Riviere des Amazones, non-seulement pour chasser les Portugais, qui s'étoient établis dans les Terres du Gouvernement de Cayenne, mais pour faciliter aussi la découverte des Mines, & le Commerce avec un nombre infini de Nations Indiennes, qui sont répandues dans cette vaste Contrée. Tout le Pays, qui est arrosé par ces deux Rivieres, est peu défriché. Il n'offre que d'épaisses Forêts, où l'Ebene, le Bois violet, le Bois de rose, le Bois de lettin, le Bois de fer, & d'autres Bois colorés, croissent dans la plus grande abondance. La Vanille & les arbres de Copaï sont des productions naturelles à toutes ces Terres. Elles n'ont presque point de Montagnes qui ne soient remplies de Mines de fer, dont les apparences se présentent à chaque pas. Le Talc n'y est pas rare. On y trouve aussi une terre blanche & molle, qu'on ne fait que détrempier dans l'eau pour blanchir les Maisons, & cette espece de Bol, ou de terre rougeâtre, que les Esclaves emploient à faire leurs pipes. Les Portugais du Para en font d'excellente Potterie, surtout des *Bardagues*, qui sont de grandes cruches où l'on fait rafraîchir l'eau. M. Barrere s'étonne qu'on n'en fasse pas le même usage à Cayenne. Toute cette partie du Continent, qui paroît semblable, dit-il, à celle du Bresil, est si riche en Minéraux, qu'il ne doute point qu'avec un peu de peine on n'y découvrit quelque précieuse Mine, qui dédommageroit des avances nécessaires pour cette recherche. Outre la Riviere d'Oyak, le Pays en contient plusieurs petites, au bord desquelles les François ont diverses Habitations, & où les Vaisseaux vont faire de l'eau & du bois. Elles se déchargent dans celle de *Mont-Senery*, qui, en s'unissant avec l'Oyak, forme ce qu'on nomme proprement la *Riviere de Cayenne*.

Si l'on continue de suivre la Côte, on trouve, à sept lieues de Cayenne, une petite Riviere, nommée *Makouria*, où les Marées, de six en six heures, laissent une vase fort profonde. Toutes ses rivet sont bordées de *Paletuviers* (d), aux branches desquels les Huitres s'attachent en Mer haute. On trouve, au pié des mêmes Arbres, quantité de Crabes, nourriture ordinaire des Esclaves. Les pâturages de ce Canton sont excellens. Aussi toute la Côte est-elle remplie de Métairies Françaises, où l'on nourrit des Troupeaux. Les Arbres, que nous nommons *Bois-rouge*, & les Indiens *Coumery*, sont plus communs du côté de Makouria que vers les autres Rivieres; ils sont extrêmement résineux, & répandent de fort loin une odeur agréable, qui approche de celle du Storax. Leur tronc distille une liqueur rouge, dont M. Barrere vante les vertus pour toute sorte de blessures. Il regrette, pour un si bon Pays, que les Serpens, surtout ceux qu'on nomme *Serpens à Sonnettes*, ou à *Grelots*, y soient en grand nombre.

La Riviere de *Kourou* suit, à la distance de huit lieues, celle de Makouria. Quelques Bancs de sable, & d'autres Ecueils, qui se font voir en Mer basse, rendent son entrée fort difficile. L'eau salée, que les vagues y jettent sur de gros Rochers assez plats, se crystallise d'elle-même jusqu'à se changer en sel: mais ce changement ne se fait que dans les grandes chaleurs, surtout lorsque le vent du Nord souffle. Le Kourou reçoit, dans son cours,

(d) Nommés *Mangliers*, dans d'autres Relations.

quel
eaux
Hab
sart
Rivi
large
aux
pein
maux
du K
habit
tion
Le
font
le M
gné
lonie
qu'on
pend
tems
le Si
Hut
Le
du Si
habite
avoie
que d
l'Irak
qui fo
qu'on
suivi
On y
une d
lieue
fortes
pas m
Cayen
rere p
pas m
dentes
l'inon
& l'o
vanne
me ell
terre

quelques petites Rivieres, telles que l'*Ikaroua*, l'*Aoussa*, la *Passoura*, & les eaux de plusieurs Anses très poissonneuses. On voit, sur ses bords, une Habitation de plus de cinq cens Indiens, formée en 1714, par le P. *Crofsart*, Jésuite & célèbre Missionnaire. En sortant de l'embouchure de cette Riviere, on passe devant cinq ou six Ecueils, qui sont à quatre lieues au large, & nommés vulgairement *Ilets au Diable*. Les Indiens y prennent, aux mois de Juillet & d'Août, quantité de Tortues & de Lezards, sans autre peine que de mettre le feu au Bois de ces petites Iles, pour obliger ces Animaux d'en sortir. Il ne se trouve plus d'Habitations Françaises au-delà du Kourou; & c'est proprement le Pays des *Galibis*, Nation nombreuse qui habite toute cette Côte, & dont on a rapporté les usages dans la Description particuliere de l'Île de Cayenne.

Les Rivieres, qui suivent celle de Kourou jusqu'au Fleuve de Surinam, sont le *Sinamary*, le *Karoua*, le *Canamana*, l'*Irakou*, l'*Organa*, l'*Amana* & le *Marony*. Le *Sinamary* est plus grand que le Kourou, dont il n'est éloigné que de douze lieues, & M. Barrere nous apprend que les premieres Colonies Françaises de cette Côte ont commencé sur ses bords. Les Anses, qu'on rencontre entre ces deux Rivieres, sont continuellement fréquentées pendant la Pêche de la Tortue, qui se fait depuis Mars jusqu'en Juin; tems auquel ces Animaux font leur ponte dans le sable. On trouve, dans le *Sinamary*, une espece d'Huitres, nommées *Meypa*, dont l'écaille a jusqu'à huit pouces de diametre, mais beaucoup moins bonnes que les petites Huitres de roche, qui sont meilleures aussi que celles de Paletuvier.

Le *Karoua*, que les François nomment *Karouabo*, est à quelques lieues du *Sinamary*, & n'a de remarquable que les Karbets de quelques Galibis qui habitent son embouchure. On passe de-là au *Canamana*, où les François avoient autrefois un nombreux Etablissement; mais on n'y voit à présent que des Galibis, qui ont leurs Karbets sur ses rives. Plus loin, on arrive à l'*Irakou*, Riviere habitée par des *Tayras*; nom qu'on donne ici aux Indiens qui sont établis à l'embouchure des Rivieres, pour les distinguer de ceux qu'on nomme *Aouranès*, c'est-à-dire *Habitans des Montagnes*. L'*Irakou* est suivi de l'*Organa*, nommé vulgairement *Organabo*, qui signifie *grande Anse*. On y voit quelques Indiens établis. L'*Amana*, qu'on trouve ensuite, est une des grandes Rivieres du Pays. On ne donne pas moins d'une demilieu à son embouchure. Les Terres, qu'elle arrose, fournissent toutes sortes de provisions aux Indiens qui habitent ses rives, & la pêche n'y est pas moins abondante. Le *Marony*, dernière Riviere du Gouvernement de Cayenne, sépare les Terres Françaises de celles des Hollandois. M. Barrere place son embouchure à sept degrés de Latitude du Nord. Elle n'est pas mal peuplée de Galibis. Ses bords, comme ceux des Rivieres précédentes, sont si bas, que les Terres voisines ne peuvent être garanties de l'inondation en haute Marée. En général, toute cette Côte est fort basse; & l'on ne trouve même, assez loin dans l'intérieur des Terres, que des Savannes, ou des Prairies, qui sont autant de Marais en Hiver. Mais, comme elles sechent en Été, c'est cette route qu'on prend alors, pour aller par terre de Kourou à Surinam. Les Déserteurs François, qui ne peuvent se

GUIANE
FRANÇOISE.

procurer des Canots, profitent de ce passage, avec le secours des Indiens, & les trouvent toujours disposés à les servir.

Il ne manque rien, répète M. Barrere, à cette Description de la Côte de Guiane. Cette grande Province, dont les François s'étoient mis en possession les premiers, est aujourd'hui comme partagée entre plusieurs Puissances maritimes de l'Europe, & la France n'en occupe réellement que la plus petite partie. Les Hollandois, malgré les bornes marquées par la Riviere du Marony, lui disputent encore quelques Terres en deçà de cette Riviere. Les Portugais ne cessent pas de faire des courses vers Cayenne, & s'emparent insensiblement de ce qui appartient aux François. Ils eurent la hardiesse, en 1723, de venir faire un abattis d'arbres sur la Riviere d'Ouyapok, & d'y ériger, sur un pôteau, les Armes du Roi de Portugal. Ainsi, laissant la discussion des droits à ceux qui se les attribuent, on peut dire que le Gouvernement de Cayenne est aujourd'hui resserré entre le Marony & l'Ouyapok, c'est-à-dire dans un espace d'environ cent lieues. M. Barrere ne fait pas difficulté d'assurer que cette petite portion du Continent ne peut être d'une grande utilité pour les François de Cayenne, surtout lorsqu'il paroît impossible de pénétrer bien loin dans l'intérieur du Pays. „ Il se trouve „ ve (dit-il,) si peu d'Indiens libres entre ces deux Rivieres, qu'on n'en „ peut tirer aucun secours pour la guerre; & l'on n'a plus d'espérance de „ s'y procurer des Esclaves pour la culture des Terres. D'ailleurs les Indien- „ nes sont très propres au ménage, & les Hommes fort adroits à la Chasse „ & à la Pêche. Ainsi les François sont entièrement privés d'un avanta- „ ge qui faisoit autrefois la richesse de cette Colonie, & qui étoit assez con- „ sidérable pour y attirer des Vaisseaux Marchands. Comment espérer qu'el- „ le se releve de cette chute, aussi longtems qu'on ne lui restituera point un „ Pays qu'elle possédoit depuis si longtems, & qui lui est injustement utur- „ pé? Il seroit du moins à souhaiter (continue le même Voyageur,) qu'on „ arrêtât désormais les nouvelles entreprises des Portugais. On ne com- „ prend point sur quel fondement ils osent prétendre à des Terres qu'ils „ n'ont connues qu'après les François, & dont Philippe V. apporta tant de „ soin à leur dérober la connoissance. Leurs Habitations de *Corrupa* & de „ *Destierro*, situées sur le bord Septentrional de l'Amazone, à plus de cent „ lieues du Cap de Nord, étant postérieures à l'Etablissement des François „ dans la Guiane, ne peuvent leur donner de droit sur ce Pays, au préjudi- „ ce des premiers Possesseurs. La France seroit bien mieux fondée à leur „ redemander dans le Bresil, le Pays de Janeiro, de Tamarica, de Rio „ Grande, & l'Isle de Maragnan, où l'on a vu qu'elle avoit des Colonies „ avant eux (e).”

Observations
sur l'Isle & la
Ville de Ca-
yenne.

LA Description qu'on a déjà donnée de l'Isle de Cayenne & de sa Ville recevra un nouveau lustre des Observations de M. Barrere, qui étant postérieures de plus de quarante ans, représentent mieux l'état actuel de cette Colonie. La Ville, qu'il nomme plus volontiers le *Bourg*, est composée d'environ cent cinquante Maisons, la plupart bâties de terre, quoiqu'il y en ait quelques-unes de charpente à deux étages, & couvertes de bar-

(e) Voyez le Volume précédent.

deau
fort
occu
re à
est l
les I
L'
gulie
Foffe
que
quatr
Comp
où le
néces
leurs
vent
on y
Ce n'
mieux
quelq
qui p
d'autr
LES
gouver
goise,
tient
gresser
duit u
ne est
font a
la Ma
coup
bue à
fois p
font o
traord
beauco
feroit
Dro
Etabli
à se r
trouve
attach
leté q
Comm
(f)

deux. Celle du Gouverneur est assez commode. Les Jésuites sont aussi fort bien logés. En 1736 ils étoient dix Peres & trois Freres, non-seulement occupés à desservir les Paroisses de l'île & du Continent voisin, mais encore à faire des Missions parmi les Sauvages. L'Eglise Paroissiale de Cayenne est le plus bel Edifice du Pays; mais on auroit peine à s'y remuer, si tous les Habitans y étoient rassemblés.

L'ENCEINTE de la Ville est fort basse. Elle forme un Hexagone irrégulier, avec cinq Bastions, munis de plusieurs Pièces de Canon: mais les Fossés ont peu de profondeur & sont mal entretenus. La Garnison a presque toujours été de deux cens Hommes de Troupes réglées, qui faisoient quatre Compagnies détachées de la Marine. Elle fut augmentée de deux Compagnies en 1724. Outre l'Etat-Major, il y a un Conseil Souverain, où le Commissaire Ordonnateur préside, dans l'absence du Gouverneur. La nécessité de faire valoir les Terres oblige tous les Habitans de se tenir dans leurs Plantations; ce qui rend la Ville ordinairement fort déserte. Souvent on n'y voit personne dans les rues; &, suivant l'expression de l'Auteur, on y pourroit tuer un Homme en plein jour, sans risque d'être aperçu. Ce n'est qu'aux grandes Fêtes, ou dans le tems des Revues, qu'elle est mieux peuplée. On voit arriver alors les Habitans dans leurs Canots, ou quelquefois dans leurs Hamacs, avec une suite de Nègres & de Nègresses, qui portent de la Volaille, de la Cassave, du *Taffia* (f), des racines & d'autres provisions.

LES Habitans de Cayenne sont fort affables, & fort libéraux. Ils reçoivent civilement les Etrangers. Quoiqu'ils parlent tous la Langue Française, à peine leurs Enfans en savent-ils deux mots. Le jargon de l'île tient beaucoup du Nègre, surtout dans la maniere de prononcer. Les Nègresses, à qui l'on est obligé de confier l'éducation des Enfans, ont introduit une infinité de mots Africains: cependant le langage Créole de Cayenne est moins ridicule que celui des autres îles Françaises. Les Femmes y sont aussi mieux faites. Elles n'ont pas le teint jaune ou pâle de celles de la Martinique & de Saint Domingue, & la plupart ont naturellement beaucoup d'esprit. La propreté, qui ne leur est pas moins naturelle, contribue à la santé dont elles jouissent; mais, dans leur parure, elle est quelquefois poussée trop loin. A Cayenne, comme dans les autres îles, les Maris sont obligés, pour satisfaire la vanité des Femmes, de faire une dépense extraordinaire à l'arrivée de chaque Vaisseau, & leurs affaires en souffrent beaucoup. Une Loi, qui éloigneroit le luxe des Familles particulières, feroit la richesse des Colonies.

DIVERS changemens, arrivés à l'île de Cayenne depuis les premiers Etablissmens, y avoient causé des pertes dont elle n'a pas eu peu de peine à se relever. M. Barere en rapporte quelques circonstances, qui ne se trouvent point dans les Histoires du tems. Les François, dit-il, s'étoient attachés, dès l'origine, à faire valoir leurs Plantations avec autant d'habileté que de zèle. Le profit que leurs Navires Marchands y tiroient de leur Commerce fit naître la jalousie des Hollandois, qui étoient depuis longtems

Pertes arrivées à l'île.

(f) Eau-de-vie de Sucre.

GUYANE
FRANÇOISE.

en possession d'aller vendre leurs denrées & d'autres Marchandises aux Colonies Françaises. Ils envoyèrent, en 1676, onze Vaisseaux pour s'emparer de l'île; & s'en étant saisis par surprise, non-seulement ils augmentèrent les Fortifications & l'Artillerie de la Ville, mais ils y mirent une Garnison de quatre cens Hommes. Les Etablissmens, qu'ils avoient commencés avec aussi peu de droit sur les Rivieres d'Ouyapok & d'Aprouak, furent aussi fortifiés. Mais ils ne les posséderent pas longtems. Le 20 Décembre de la même année, une Escadre de six Vaisseaux, sous le Commandement du Maréchal d'Értes, rendit Cayenne aux François; & ne laissa, dans les Colonies naissantes d'Ouyapok & d'Aprouak, que les traces des Forts qu'on y avoit élevés. Alors les François pensèrent à s'affermir dans leur Île & dans le Continent voisin. Tout ce qui pouvoit être utile au Commerce fut cultivé avec une extrême ardeur. On attira des Vaisseaux Marchands, pour faire valoir les productions de la Colonie; & quantité de nouvelles Familles allèrent s'y établir. Les Flibustiers ne contribuèrent pas peu à ses progrès, par les richesses qu'ils y apportèrent de la Mer du Sud, d'où les moins heureux revenoient avec huit ou dix mille livres en Piastras. Enfin Cayenne se retrouvoit assez bien peuplée, lorsque *Ducasse* y étant arrivé, en 1688, dans la vue de surprendre Surinam, il engagea, par l'espérance du pillage, la plus grande partie des Habitans à s'embarquer avec lui. L'Expédition eut si peu de succès, que presque tous les Volontaires y furent faits prisonniers, & transportés de-là aux Îles Françaises, où d'autres espérances les inviterent à se fixer.

C'EST depuis cette disgrâce, que l'Île de Cayenne n'a pu réparer la perte de ses Habitans. Du tems de M. Barrere, on n'y comptoit gueres plus de quatre-vingt-dix François; diminution bien surprenante, lorsqu'on compare ce nombre à celui des Esclaves Indiens & Negres. Dans une revue générale, qui s'étoit faite assez récemment, il s'étoit trouvé cent vingt-cinq Indiens, Hommes, Femmes, ou Enfans, & quinze cens Negres, capables de travail. Avec si peu de proportion entre les Maîtres & les Ouvriers, l'ordre ne laissoit pas de s'y soutenir. On voyoit en pié soixante Fabriques de Roucou, dix-neuf Sucrieries, & quatre Indigoteries. Tous les Esclaves, au-dessous de soixante ans & au-dessus de quatorze, donnoient au Domaine sept livres & demie pour la Capitation annuelle, qui se paye en denrées du Pays, & qu'on faisoit alors monter à six ou sept mille livres.

Son Commerce.

L'ÎLE presque-entiere est une Terré sablonneuse, relevée de Montagnes, ou de Collines, sur lesquelles on cultive les Cannes à sucre, le roucou, l'indigo, le cacao, le café, le coton, le gros mil, le manioc & d'autres racines. Le reste est un terrain fort bas, & si marécageux en quelques endroits, qu'on ne peut aller par terre d'un bout de l'Île à l'autre; ce qui oblige les Habitans de faire de longs détours pour se rendre à leurs Plantations. On y voit quantité de Chevaux, depuis que les Anglois de Boston & de la Nouvelle Yorck y sont venus régulièrement pour le Commerce. Ces Animaux coûtent peu à nourrir. On ne les enferme point. L'usage, après leur avoir ôté la selle & la bride, est de les laisser paître à leur gré. On y nourrit aussi des Moutons, des Chevres & de gros Bestiaux, avec le soin de met-

me
fai
dun
de
test
néc
cou
cle
dans
cher
les
qui
qu'o
les
queu
Q
elle
te,
dire
reste
celui
Vais
tant
volai
mil.
dans
te. C
comm
tager
feuil
pois,
déli
les fr
om est
& do
aussi,
du P
que c'
mang
on a
mis.
partag
mois à
pendan
ou du

(g) M
XXI

mettre le feu dans les Savannes aux mois d'Août & de Septembre, pour en faire de bons pâturages. Ces terres, brûlées avant la saison des pluies, produisent d'excellente herbe. Aussi le Mouton & le Bœuf de Cayenne est-il de meilleur goût que celui des autres Iles, où la viande de Boucherie est détestable; ce qui paroît dépendre uniquement de la bonté des pâturages. La nécessité de faire multiplier ces Bestiaux ne permet point d'en tuer beaucoup: encore faut-il une permission du Gouverneur. Le plus grand obstacle à leur multiplication vient des Tigres, surtout de ceux qu'on nomme dans le Pays *Tigres rouges*, & qui passent du Continent, à la nage, pour chercher leur proie. On est souvent obligé d'assembler tous les Negres & les Indiens Chasseurs, pour Jonner la chasse à ces furieux Animaux. Celui qui en tuoit un recevoit autrefois, pour récompense, un de ces gros fusils qu'on nomme *Boucaniers*. Aujourd'hui, l'usage est encore de promener dans les Habitations la mâchoire du Tigre, & chacun fait son présent au Vainqueur.

QUOIQUE la Cayenne soit une Ile montagneuse & remplie de Forêts, elle ne laisse pas de manquer de bois en quelques endroits, surtout à la Côte, où l'on est obligé de brûler dans les Fabriques, des *Bagasses*, c'est-à-dire les Cannes à sucre qu'on a passées deux fois au moulin, & dont il ne reste rien à tirer. Le séjour des Plantations est beaucoup plus agréable que celui de la Ville. L'abondance y regne, particulièrement à l'arrivée des Vaisseaux Marchands. On y fait très bonne chère. Il n'y a point d'Habitant aisé qui n'entretienne une basse-cour, où l'on fait élever quantité de volaille, dont on vante le goût, quand elle est nourrie quelque tems de mil. La Campagne fournit toutes les especes de Gibier qui se trouvent dans le Continent; & le Poisson est excellent dans les Rivieres & sur la Côte. Chaque Plantation a son Jardin. Les Arbres à fruit de l'Europe ne s'accoutument point du climat de l'Ile: mais, en récompense, les herbes potageres y croissent fort bien. On y fait de bonnes salades de laitue, de cerfeuil, de pimprenelle, de chicorée & de céleri. On y cultive des petits-pois, des citrouilles, des potirons, & surtout des melons d'eau, d'un goût délicieux, qui désalterent merveilleusement dans les grandes chaleurs. Tous les fruits de l'Amérique Méridionale y viennent avec peu de soin. Le *Tayom* est une Plante du Pays, dont les feuilles se mangent comme les épinards, & dont les racines servent de nourriture aux Esclaves (g). On apprête aussi, sous le nom d'*Epinards*, les feuilles d'une autre Plante, qui ne differe du *Phytolacca* ordinaire, que par la petitesse de son fruit. L'Auteur juge que c'est la même Plante, un peu changée par la différence du climat. On mange d'excellentes Figues à Cayenne, & la Vigne y croît très bien: mais on a beaucoup de peine à sauver le Raisin des Oiseaux, surtout des Fourmis. Il est aisé d'en avoir dans son Jardin pendant toutes les saisons. On partage la treille en deux, on la coupe alternativement, c'est-à-dire d'un mois à l'autre, & le raisin croît successivement sur l'une & sur l'autre. Cependant les grosses pluies de l'Hiver l'empêchent de mûrir parfaitement, ou du moins lui font conserver un petit goût d'acide dans la plus grande

Propriétés
de l'Ile.

(g) M. Barrere l'appelle *Arum maximum*, *Aegyptiacum*, quod vulgo *Colocasia*.

GUIANE.
FRANÇOISE.

maturité. On a tenté plusieurs fois, & toujours avec succès, d'en faire du vin; il est bon, & même facile à garder, pourvu qu'on le laisse fermenter sept à huit jours avant que de le mettre en bouteille.

LE climat de l'île est fort pluvieux, mais sain. On n'y connoît point le mal de Siam, qui fait tant de ravage à la Martinique & à Saint Domingue. Les fievres malignes & la petite vérole y sont rares. On n'y ressent pas non plus ces vives chaleurs, qui sont la principale incommodité des autres îles. Un vent d'Est, qui s'éleve tous les jours sur les neuf heures du matin, y rafraîchit l'air. Mais la sécheresse & l'humidité y sont excessives: il y pleut neuf mois entiers; & c'est ce tems de pluie qu'on nomme l'Hiver. Cette saison commence à se déclarer par des grains, qui sont fréquens dans le cours d'Octobre, & qui s'appellent *Pluies d'Acajou*, parce que ces fruits mûrissent alors; & bientôt ils sont suivis de pluies si continuelles & si abondantes, qu'on ne sauroit conserver de meubles dans les Cases. Mais alors les Bestiaux trouvent partout de bons pâturages; au lieu qu'en Eté les Campagnes sont quelquefois si seches, que la pâture & l'eau manquant à la fois, une partie des Chevaux & des Bœufs périt de faim & de soif. Les Moustiques, les Maringoins, les Maks, les Chiques, les Tiques, les Poux d'Agouthy & ceux de Bois, les Fourmis, les Raverds ou Scarabées, & les Crapauds, seroient d'autres fléaux de l'île par leur voracité, si tous ces Insectes ne se faisoient une guerre mutuelle qui les détruit. Rien n'est plus admirable qu'une Fourmi passagere, qu'on appelle vulgairement, *Fourmicoureuse*. Aussitôt qu'elle arrive dans un Canton, elle y tue tout, Mouches, Guêpes, Raverds, Araignées, & jusqu'aux Rats: de quelque grosseur qu'ils puissent être, elles en font de parfaits squelettes.

Maladie singuliere.

AVANT que l'île fut défrichée, les Habitans y étoient sujets à de très fâcheuses Maladies. La plupart des petits Negres mouraient, presqu'en naissant, d'un mal auquel on ne trouvoit point de remede. Il subsiste même encore, quoiqu'il soit fort diminué. M. Barrere, qui traite ce curieux article en Médecin, remarque qu'on lui donne improprement le nom de *Catharre*. „ C'est (dit-il,) une convulsion universelle, ou un vé-
„ ritable *Tethanos*. S'il attaque principalement les Négrillons, il n'épar-
„ gne pas non plus les Negres d'un âge avancé: mais on n'a jamais vu de
„ Blanc qui en ait été saisi, ou du moins rien n'est plus rare. Une obser-
„ vation constante a fait connoître que le tems, où les Enfans y sont plus
„ sujets, est l'espace de neuf jours après leur naissance; s'ils le passent sans
„ aucune apparence du mal, on les croit hors du danger, & les Femmes
„ ne craignent plus de les exposer à l'air. Quelques-uns naissent avec cer-
„ te maladie, & meurent aussitôt. Ses premieres marques sont la difficulté
„ qu'ils ont à sucer le lait, par une petite convulsion de la mâchoire, &
„ leur cri, qui est tout-à-fait gêné. Ensuite la mâchoire continue de se
„ serrer; les extrémités deviennent roides; & des mouvemens convulsifs,
„ qui sont les avant-coureurs de la mort, enlèvent promptement le Malade.
„ Les Adultes résistent plus longtems (h). A cet âge, le mal se mani-

(h) Comparez ce mal, avec celui qu'on a représenté au Tome XIX, dans l'Article de Carthage.

„ fesse par une douleur qu'on sent au cou, & que les Malades comparent à
 „ l'effet d'une corde dont ils auroient le cou fort ferré. La mâchoire se
 „ resserre, & ne laisse plus de passage à la nourriture. Les bras & les jam-
 „ bes deviennent si roides, qu'en prenant le Malade par la tête ou par un
 „ pié, on le leve comme une piece de bois; cependant la roideur des
 „ membres n'est pas si continuelle, qu'il n'arrive quelquefois des contrac-
 „ tions involontaires. Ces accidens fatiguent si fort, qu'ils font jeter de
 „ hauts cris aux Malades. Ils demandent qu'on les soutienne; ils veulent
 „ qu'on leur tienne la tête un peu élevée, pour leur faciliter la respiration.
 „ Mais ce que ce mal a de plus singulier, c'est une faim si insatiable, qu'on
 „ mangeroit à chaque moment, si l'on avoit la liberté d'avalier. La fièvre ne
 „ manque point de survenir. Des sueurs abondantes se répandent par tout
 „ le corps; & les douleurs ne faisant plus qu'augmenter, on meurt avec
 „ d'horribles convulsions.”

L'AUTEUR joint, à cette description, les remèdes qu'une heureuse expé-
 rience lui a fait découvrir. Plusieurs Esclaves, dit-il, qu'il eut le bonheur
 de guérir dans la Colonie, doivent leur témoignage au succès de sa métho-
 de. Il veut que pour arrêter d'abord le progrès du mal, on arrose les Ma-
 lades, plusieurs fois le jour, avec de l'eau la plus fraîche qu'on puisse trou-
 ver; surtout les Enfans, dès qu'on s'apperçoit qu'ils ne suçent le lait qu'a-
 vec peine. Ces aspersions doivent être continuées jusqu'à ce que les acci-
 dens se dissipent, & que les parties du corps aient repris leur souplesse na-
 turelle. Pour soutenir les forces du Malade, surtout dans l'âge avancé, on
 doit lui faire prendre des bouillons, peu & souvent, & quelques cuillerées
 de vin dans l'intervalle. Il faut mettre en usage le Mercure doux, ou l'E-
 tioph minéral, mêlé avec des Purgatifs, tels que la Rhubarbe, le Diagrede
 & le Jalap. L'extrait d'Aloës a quelquefois réussi; & si le Malade ne peut
 avaler des *Bolus*, on doit y substituer une infusion de Senné, avec la Man-
 ne, & les autres Purgatifs ordinaires. Depuis ces leçons, les Nègresses
 n'ont pas plutôt remarqué, dans leurs Enfans, les premiers symptômes du
 mal, qu'elles les baignent sans préparation, & les arrosent ensuite avec de
 grands vases d'eau.

On ne parle point du Ver de Guinée, sur lequel on a déjà fait plusieurs
 observations; mais c'est ici l'occasion de parler du *Makaque*, qui est fort
 commun à la Cayenne entre les Indiens, les Negres & les Créoles, & que
 les Etrangers mêmes y contractent par un long séjour. Il est de la grosseur
 d'un tuyau de plume, long d'un pouce, rouffâtre ou d'un brun foncé, ap-
 prochant d'une Chenille par la figure. Il naît sous la peau, ordinairement
 aux jambes, aux cuisses, près des articulations, surtout au genou. D'abord
 il se fait sentir par une démangeaison, qui est bientôt suivie d'une tumeur
 sur la peau. On la perce, après l'avoir laissé grossir. L'Animal s'y trou-
 ve, nageant dans le sang. La maniere de l'en tirer, est de presser simple-
 ment la peau, & de le prendre avec un petit morceau de bois fendu. Pour
 hâter la maturité de la tumeur, on l'enduit de la crasse qui se forme
 dans les Pipes à fumer. Après l'opération, la plaie ne tarde point à se
 fermer d'elle-même.

Makaque,
 ou Ver de la
 Cayenne.

GUYANE
FRANÇOISE.
Caffé de cette
Colonie.

ENTRE les observations de M. Barrere, sur le Commerce de la Cayenne, on en trouve de curieuses sur quelques Plantes que cette Colonie a commencé adoptées. Il nous apprend qu'on n'y a commencé qu'en 1721 à cultiver le Caffé. Quelques Déserteurs François, qui étoient passés à Surinam, se flatterent d'obtenir leur Amnistie du Gouverneur de Cayenne, en lui apportant quelques feves de Caffé, que les Hollandois avoient déjà commencé à cultiver avec succès dans leur Colonie. Elles furent mises en terre. Trois piés de Caffé, qui leverent bientôt, produisirent un nombre de feves, qui furent distribuées entre les Habitans; & dans l'espace de peu d'années, toute l'île en fut pourvue: mais la forme des arbres differe beaucoup de celle d'Arabie (i).

Le Caffé de Cayenne ne s'éleve gueres qu'à la hauteur de dix piés. La racine produit une tige droite, de deux pouces de grosseur par le bas, branchue dès sa naissance. Les branches, qui sont opposées les unes aux autres, en croix & deux à deux, s'étendent à la ronde jusqu'à trois ou quatre piés, & forment un arbrisseau assez touffu, de forme presque pyramidale. Les feuilles croissent aussi deux à deux, semblables à celles du Laurier franc, mais plus grandes: leur longueur commune est d'un demi pié, sur deux pouces & demi de large. Elles sont d'un verd foncé par dessus, d'un verd pâle par dessous, & un peu onduées sur les bords. De leurs aiselles naissent, par étages, plusieurs fleurs, assez serrées, presque sans odeur. Chacune est un petit tuyau blanc, long de cinq lignes & demie, approchant de celui du petit jasmin, & divisé par le haut en cinq parties. Le Pistil, qui part du fond, n'est d'abord qu'un très petit bouton plat, & surmonté par un filet fourchu, d'environ six lignes de long; il se change en baie verte, qui prend la couleur de cerise en mûrissant, qui contient deux semences, ou deux feves, convexes d'un côté, applaties de l'autre, chacune renfermée dans une capsule blanchâtre.

La saison, où les arbres fleurissent & donnent leur fruit, est principalement le tems des pluies. Dans l'origine de leur culture, on doutoit qu'ils pussent s'accommoder du climat. L'extrême sécheresse en faisoit périr beaucoup; & les pluies excessives de l'Hiver empêchoient les fruits de mûrir, ou pourrissoient même les racines, à mesure qu'elles s'étendoient vers le fond. D'ailleurs on avoit une peine infinie à garantir les nouveaux Plans, des Fourmis & d'autres insectes qui les dévoroient. Mais tous ces obstacles furent surmontés. Aujourd'hui les arbres croissent en perfection; & lorsqu'ils ont atteint leur grandeur naturelle, ils donnent, pour récolte ordinaire, chacun douze livres de feves. M. Barrere assure que le Caffé de Cayenne, un peu suranné, ne le cede gueres au Moka. Il s'en fait deux récoltes; la premiere au mois de Juin, & la seconde vers Noël. Les branches qui fleurissent dans le cours de Juin rapportent de fruit en Décembre, & celles qui fleurissent vers Noël donnent leur fruit en Juin. L'arbre s'accommode mieux d'un terrain élevé que des fonds bas; il croît mieux aussi dans les terres noires & grasses, qui sont malheureusement assez rares

(i) Voyez le Voyage de l'Arabie heureuse, au Tome XIV. de ce Recueil.

dans
aisé
D
conc
que
soit
arbr
qui
que
Man
Les
te. Pl
M
rell
tre
prin
fait
de
son
toiles
en un
Enco
trouv
d'Hab
qui re
A
on tr
noien
peu-p
lon,
autres
& la
Ce for
Fourm
bier.
dans l
ler. fa
de M
vague
emplo
ou ci
le fil
deux
neufe
On a
pierre

dans la Colonie, que dans les terres sablonneuses. Enfin il se multiplie plus aisément par la graine, que par la bouture.

Dès l'année 1735, on avoit planté du Cacao, & ses progrès faisoient concevoir de grandes espérances à la Colonie. On y cultive aussi le Coton, que l'Auteur juge plus fin & plus beau que celui des autres Iles, quoiqu'il soit de même espece, c'est-à-dire de la classe de celui qu'on nomme *Coton-arbrisseau*, parce qu'il s'éleve à la hauteur de dix ou douze piés. La Pitte, qui n'est pas négligée dans l'Ile, fournit une filasse très utile. On assure que le fil en est plus fort & plus fin que la soie; & la crainte de nuire aux Manufactures de soie est la seule raison qui en arrête le transport en Europe. Les Portugais en font des Bas, qu'ils estiment; & les Indiens teignent cette Plante comme le Chanvre, pour en faire des cordes & des Hamacs.

MAIS quoiqu'avec ces nouvelles adoptions l'Ile de Cayenne ait naturellement d'excellens Arbres, & qu'une soigneuse culture y pût faire croître tous les fruits étrangers, sans en excepter la Canelle & le Poivre, son principal Commerce est celui du Sucre & du Rocou, dont M. Barrero fait monter le produit annuel, avec celui des autres Marchandises, à plus de cent mille écus. Les Vaisseaux qu'on y envoie bornent leur cargaison au vin, à la farine, au Bœuf salé, aux grosses toiles, surtout aux toiles peintes; aux ferremens, à diverses sortes d'Etoffes & de Merceries, en un mot aux Marchandises les plus simples & les plus nécessaires à la vie. Encore, seroit-il inutile ou nuisible d'y en porter trop, parce qu'on ne trouveroit pas aisément à s'en défaire. Le malheur de l'Ile est de manquer d'Habitans, surtout de Negres, pour cultiver quantité de bonnes terres, qui restent en friche, dans une si petite étendue.

A quatre lieues de la Côte, vis-à-vis de la partie qu'on nomme *Remire*; on trouve cinq petites Iles, qui, suivant la tradition des Sauvages, tenoient autrefois à celle de Cayenne. Les deux plus éloignées, qui sont à peu-près de la même grandeur, & qui se présentent en pointe de Mamelon, se nomment *les deux Mamelles*, ou *les Fils*; comme les noms des trois autres, pris aussi de leurs qualités ou de leur forme, sont *le Pere*, *la Mere*, & *la Malingre*. La plus grande n'a qu'environ trois quarts de lieue de tour. Ce sont moins des Iles, que de gros Rochers, criblés d'un nombre infini de Fourmillieres. Cependant elles sont couvertes de Bois, & peuplées de Gibier. On y reléguoit anciennement ceux qui avoient mérité cette punition dans la Colonie. Aujourd'hui, les Habitans de la Côte ont pris l'usage d'aller faire, entre ces Ecueils, la Pêche de l'Espadon & des grosses Tortues de Mer, qui se retirent ordinairement près des Rochers, entre lesquels les vagues se viennent briser. C'est une espece de Filet, nommé *la Fole*, qu'ils emploient à cette Pêche. Il est large de quinze à vingt piés, sur quarante ou cinquante de long. Les mailles ont un pié d'ouverture en carré, & le fil n'a pas plus d'une ligne & demie de grosseur. On attache, de deux en deux mailles, deux flots de demi pié de long, faits d'une tige épineuse que les Indiens appellent *Moucou-moucou*, & qui tient lieu de Liege. On amarre à la relingue, qui est au bas du Filet, quatre ou cinq grosses pierres, du poids de quarante ou cinquante livres, pour le tenir bien tendu.

GUIANE
FRANÇOISE.
Son Cacao,
son Coton, &
sa Pitte.

Iles voisines
de Cayenne.

Pêche de
l'Espadon, &
des Tortues.

GUIANE
FRANÇOISE.

Aux deux bouts, qui sont à fleur-d'eau, on met des *Bouées*, c'est-à-dire d'autres gros morceaux de Moucou-moucou, qui servent à marquer l'endroit où il est placé. Les Foles se placent ordinairement fort près des Ilots, ou de quelques Brisans, parce que les Tortues mâles, les seules qu'on prenne à cette Pêche, vont brouter une Plante Marine, ou plutôt une espèce de *Fucus*, qui croît sur les Rochers à fleur-d'eau. Les Pêcheurs sont exactement le *quart*; c'est-à-dire que de tems en tems ils visitent les Filets. Lorsque la Fole commence à *caler*, suivant leur langage, ce qui signifie s'enfoncer d'un côté plus que de l'autre, on se hâte de l'hiffer. Les Tortues ne peuvent se dégager aisément de cette sorte de rets, parce que les lames, qui sont assez élevées près des Ilots, donnent, aux deux bouts, un mouvement continuel qui les étourdit, ou qui les embarrasse. Au contraire, l'Espadon s'agite quelquefois si furieusement lorsqu'il est pris, qu'il s'échappe en brisant le Filet; & l'on reconnoît, à la rupture des mailles, si c'est un de ces Poissons qui a passé. Pour peu qu'on diffère à visiter les Filets lorsqu'on y a pris quelques Tortues, on les trouve ordinairement noyées & tout-à-fait mortes.

Le tems réglé, pour foler la Tortue, est depuis Janvier jusqu'en Mai; mais la Pêche de l'Espadon se fait au commencement de l'Hiver, surtout lorsque le vent du Nord regne. Dans le cours de Décembre, Janvier, Février & Mars, ce vent a quelquefois tant d'impétuosité, qu'il brûle & déracine les Plantes. Jamais l'Espadon ne s'approche tant de la Terre, que la Tortue. On place les Foles un peu plus au large; & lorsque ce Poisson est pris, on ne manque point de lui couper, avec une hache, l'espèce d'épée qui fait sa défense, avant même que de l'hiffer dans le Canot, surtout lorsqu'il est d'une grosseur extraordinaire; sans cette précaution, il tueroit ou blesseroit dangereusement quelque Pêcheur. Il s'en trouve de vingt-cinq & trente piés de long. La chair n'en étant pas assez bonne, pour compenser le travail & le danger, elle est abandonnée aux Indiens & aux Negres: mais le foie est fort utile, par la quantité d'huile qu'on en tire, & qu'on brûle dans les Fabriques de Sucre. La grosse Tortue, au contraire, est excellente dans cette Mer.

On prend aussi, entre les quatre Iles, mais plus rarement, cette belle espèce de Tortue qu'on nomme *Carret*, & dont l'écaille a toujours fait le fond d'un riche Commerce. M. Barrere ne la croit pas moins commune que l'autre, aux environs de Cayenne, & regrette encore ici que le petit nombre des Habitans ne leur permette point d'en faire une Pêche réglée (k).

Observations
sur la difficulté
de pénétrer
en Guiane.

Les mœurs & les usages des Indiens de la Guiane sont les mêmes dans les deux Relations auxquelles on s'est ici attaché, que dans celles qui les ont précédées; & cette confirmation doit plaire à ceux qui aiment l'exakte vérité dans ces peintures. M. Barrere a le mérite particulier de joindre à toutes les siennes un dénombrement des différentes Nations, qui sont con-

(k) Voyez, ci-dessus, le Tome XVIII, les transmigrations, les Pontes, & les différentes espèces de Tortues. Article d'Histoire Naturelle, où l'on a recueilli quantité d'observations curieuses, sur

d'au-
ndroit
s, ou
renne
ece de
xacte-
Lorf-
e s'en-
ortues
lames,
nouve-
, l'Ef-
chappe
si c'est
les Fi-
ent no-

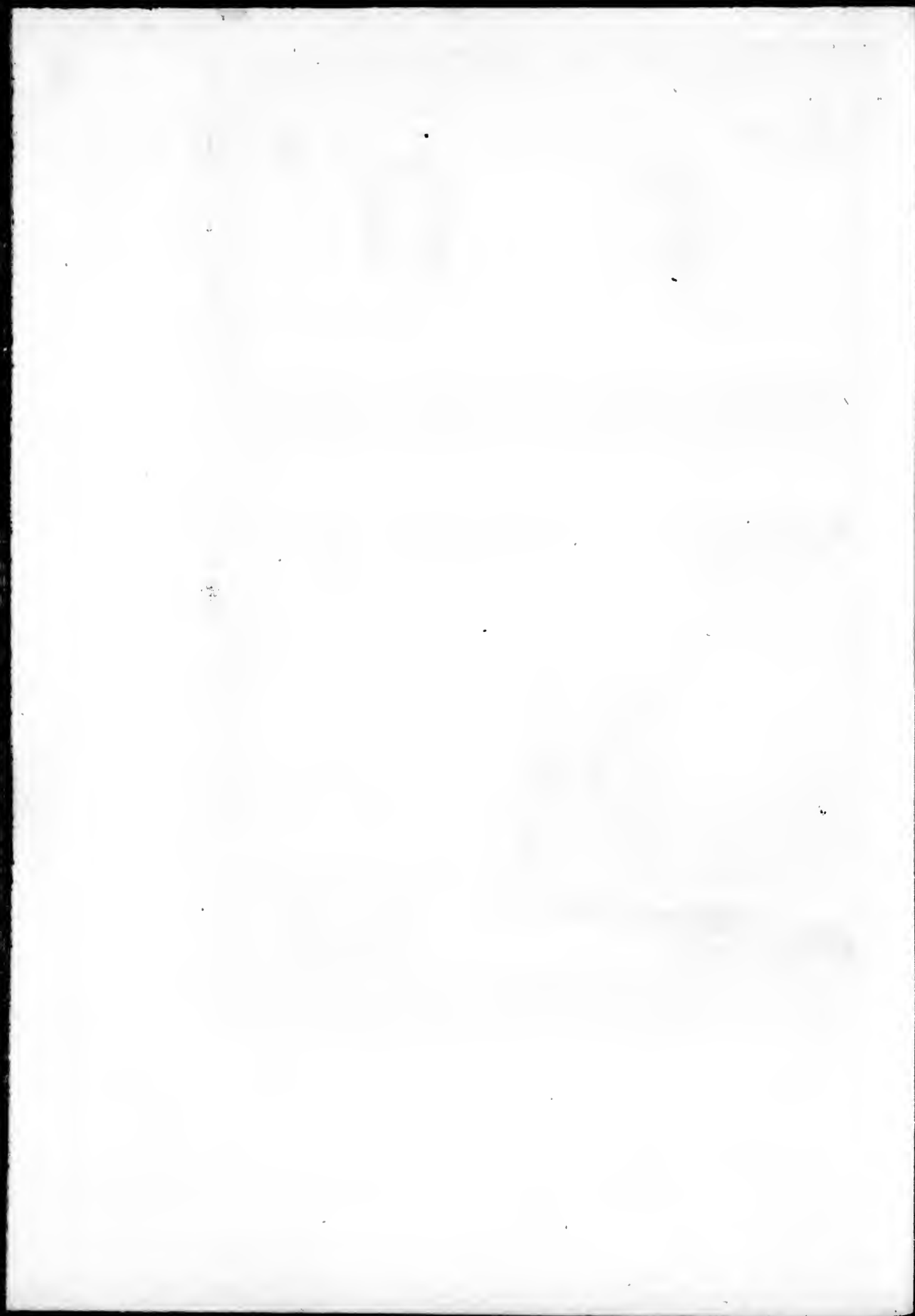
n Mai;
surtout
er, Fé-
e & dé-
re, que
Poisson
ece d'é-
surtout
l tueroit
ngt-cinq
compen-
Negres:
& qu'on
est ex-

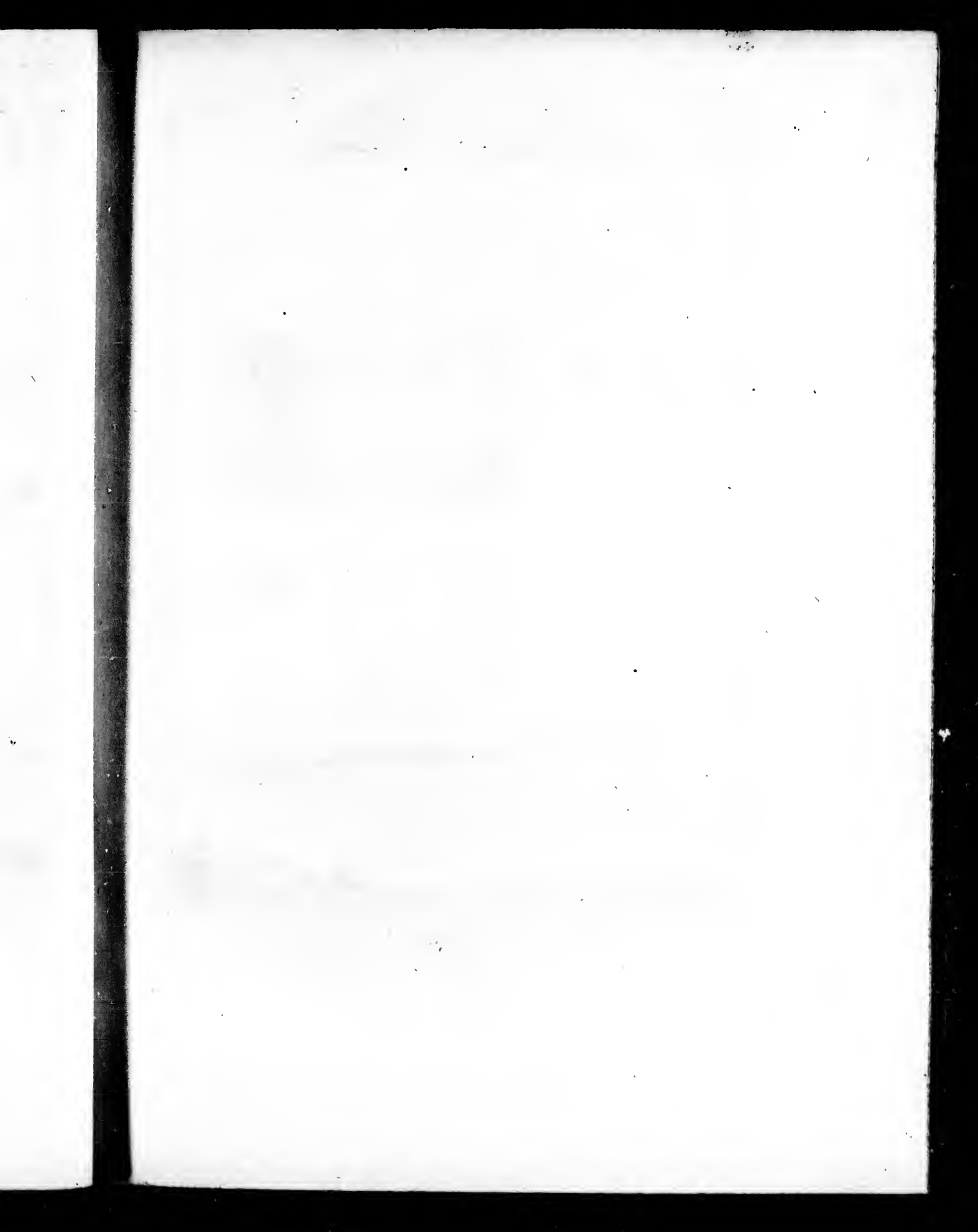
tte belle
ours fait
commu-
i que le
e Pêche

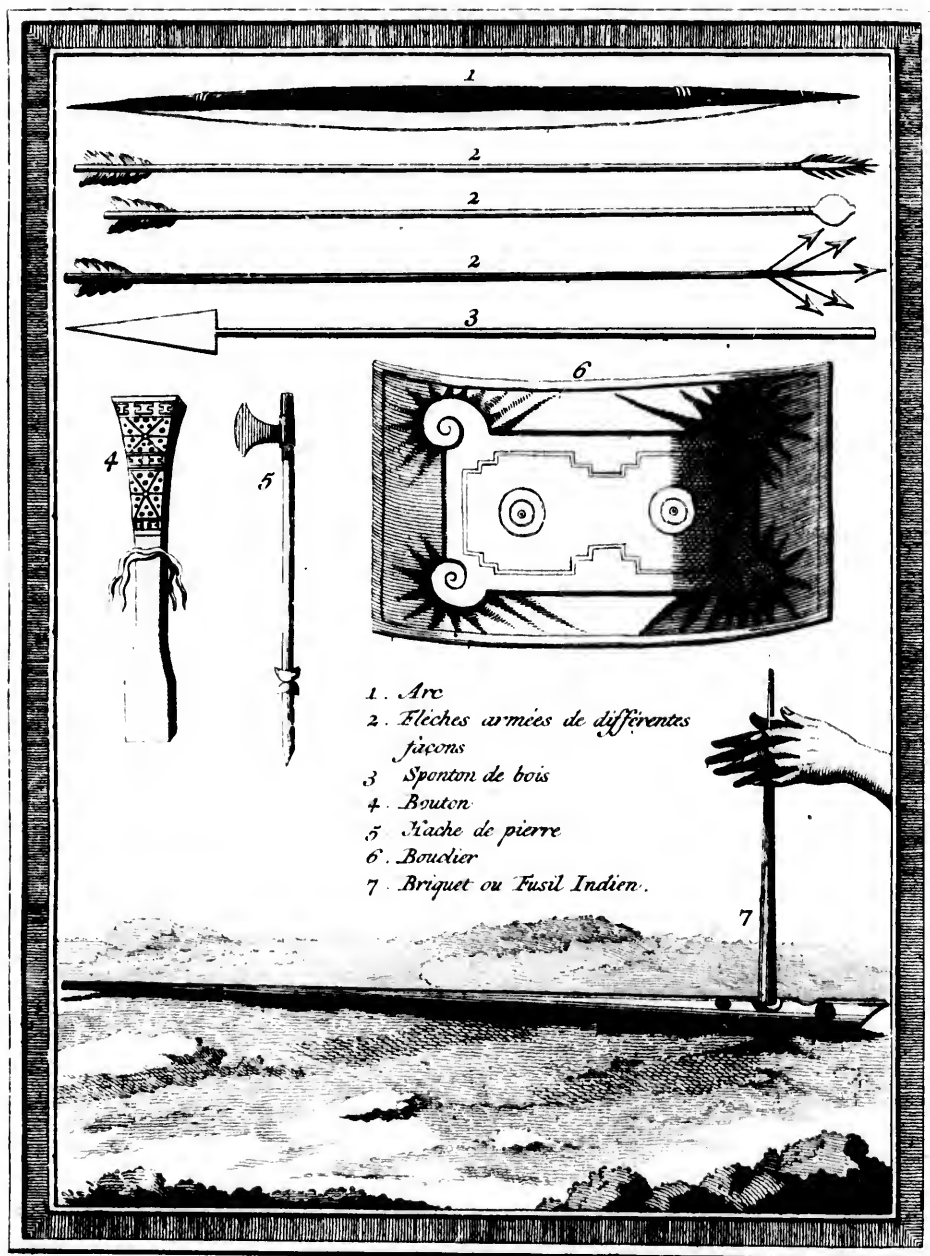
mes dans
i les ont
acte vé-
oindre à
ont con-

les diffé-









1. Arc
2. Flèches armées de différentes façons
3. Sponton de bois
4. Bouton
5. Nache de pierre
6. Bouclier
7. Briquet ou Fusil Indien.

nues d
 „ Ter
 „ doit
 „ des
 „ d'aff
 „ qu'o
 „ mati
 „ Com
 „ long
 „ té d
 „ rend
 „ relle
 „ n'aya
 „ le ph
 „ certa
 „ A l'
 que leu
 cepte l
 s'étend
 tres son
 culiers,
 chasser.
 principe
 partié
 zele (m
 la plupa
 quinze r
 que Kar
 Les C
 rere don
 quels il
 rou est
 Les
 verfes
 quoiq
 pophag
 marquab
 qui se
 qui pass
 Macouan
 Armag
 ques &
 ont l'usa
 bords du

(l) Voy
 (m) V

nues des François. „ On les distingue (dit-il,) en Indiens des Côtes & des
 „ Terres. Le nombre de celles qui sont répandues dans le fond du Pays
 „ doit être beaucoup plus grand; mais l'éloignement où elles sont les unes
 „ des autres, & la difficulté de pénétrer dans une Région si vaste, par
 „ d'affreux Déserts, des Forêts de cent lieues, & par des Rivieres, telles
 „ qu'on les a représentées, ne permettent gueres de se procurer les infor-
 „ mations qu'on desire, & permettent encore moins d'y tenter quelque
 „ Commerce. Non-seulement cette difficulté seroit insurmontable par la
 „ longueur & les mauvaises qualités du chemin, mais encore par la diversif-
 „ té des Langues, par les pluies démesurées & presque continuelles, qui
 „ rendent les Rivieres aussi dangereuses à traverser, qu'elles le sont natu-
 „ rellement à remonter, & surtout par la férocité des Habitans, qui,
 „ n'ayant jamais vu d'Européens, tueroient également un Voyageur pour
 „ le plaisir de lui enlever ses habits, ou pour celui de le manger; car il est
 „ certain qu'ils sont tous Antropophages (1).

A l'égard de ceux qu'on nomme *Indiens des Côtes*, on a déjà remarqué
 que leur nombre ne monte pas à plus de douze ou quinze mille. Si l'on ex-
 cepte les Galibis, qui sont les seuls que la guerre n'a pas détruits, & qui
 s'étendent depuis l'Île de Cayenne jusqu'au-delà de l'Orinoque, tous les au-
 tres sont des Indiens Portugais, qui ont apporté avec eux leurs usages parti-
 culiers, en divers Cantons, d'où les Galibis n'ont point entrepris de les
 chasser. Depuis près d'un siècle, on s'efforce de leur communiquer des
 principes d'humanité & de Religion. Les Jésuites en ont rassemblé une
 partie dans des Habitations régulières, & ne cessent point d'y exercer leur
 zèle (m). C'est apparemment par cette voie qu'on est parvenu à connoître
 la plupart de leurs noms; mais si la totalité de ces Indiens ne passe point
 quinze mille, on doit juger que dans une si grande variété de Nations, cha-
 que Karbet ne peut être fort peuplé.

LES Galibis sont donc la Nation principale & la plus nombreuse. M. Bar-
 rere donne le second rang aux *Coussanis* & aux *Maraonés*. Les *Arouas*, aux-
 quels il donne le troisième, sont guerriers & laborieux. La Mission de Kou-
 rou est composée d'un grand nombre d'Indiens de ces quatre Nations.

LES *Tairas* sont moins une Nation particulière, qu'un mélange de di-
 verses Nations qui habitent l'embouchure des Rivieres. Les *Karanes*,
 quoique voisins des François & des Missions, passent encore pour Antro-
 pophages. Les *Ouayas*, que les François nomment *Ouens*, n'ont de re-
 marquable que leur goût pour le Commerce. On a parlé des *Palicouris*,
 qui se gravent le visage, d'une oreille à l'autre, d'une ligne circulaire
 qui passe par le menton. Les *Aramayons*, les *Noragues*, les *Pirioux*, les
Macouanis, les *Maurious*, les *Tokoyenes*, les *Palangues*, les *Tareupis*, les
Armagoutous, & les *Maprouanes*, sont dix Nations éparées le long des Cri-
 ques & des Rivieres qui se déchargent dans l'Ouyapok. Les *Acouquas*, qui
 ont l'usage de se percer les joues pour y insérer des plumes, habitent les
 bords du Kamops. On ne fait que nommer les *Mayets*, les *Marakoupis*,

GUIANE
FRANÇOISE.

Habitans ac-
tuels des Cô-
tes.

(1) Voy. le Volume précédent.

(m) Voyez les Lettres Edifiantes & cu-

rieuses, & la Relation des PP. Grillet &
Bechameil.

GUYANE
FRANÇOISE.

les *Maykas* & les *Karanarious*, sans faire connoître leurs Cantons. Les *Arikarets* sont les anciens Habitans de l'île de Cayenne; leur Nation est presque entièrement éteinte. Les *Itoutanés*, divisés en *Maoapés*, *Oyanpis*, *Ayouaniqués*, *Caycoucianés*, & *Machicouens*, habitent des Forêts; & c'est ce que signifie leur nom commun d'*Itoutanés*. On nomme dix Nations, établies vers l'embouchure de l'Amazone; les *Arouacanés*, les *Arouakas*, les *Coumaouts*, les *Maikianes*, les *Amacidous*, les *Ououbas*, les *Ameneyous*, les *Apiaouas*, & les *Acouchiens*. Les *Farpouyranas*, qu'on paroît placer aussi du même côté, sont des Peuples féroces, qui ont le front & le derrière de la tête fort aplatis. Dès la naissance, les Mères donnent cette forme à la tête de leurs Enfants, avec de petites planches qu'elles lient fortement ensemble. Les *Maroupis*, les *Manants*, les *Certanes*, & les *Aronkayous* sont d'autres Nations établies dans les Terres. Celle des *Calypourus* parle une Langue, qu'on appelle du même nom, & qui est répandue dans une grande partie de l'Amérique Méridionale. Les *Sakaqués*, les *Bacikourres*, les *Makés*, ou *Anchions*, les *Ayés*, les *Parakouaris*, les *Cayas*, les *Salinés*, les *Soupayés*, & les *Pacaxés*, paroissent venus de différentes parties du Brésil. Il n'est pas douteux que les *Tapouyas* ne soient une branche de la Nation Brésilienne du même nom: elle habite un Canton de la Guiane, d'où l'on tire des pierres vertes.

Leurs Lan-
gues.

Au reste, la plupart de ces Nations se trouvent nommées aussi dans Laët, mais sans aucun éclaircissement sur leur origine. Il s'est même attaché à recueillir plusieurs mots de leur langage, surtout, dit-il, de celui des *Yaos*, qui est le plus commun dans cette Région, & de celui des *Arouakas* & des *Chebaos*. Il en compare quelques-uns entr'eux, pour faire sentir leur rapport ou leur différence; observation curieuse, & que nous n'avons jamais négligée, lorsqu'elle s'est présentée.

| | <i>Yaos.</i> | <i>Arouakas.</i> | <i>Chebaos.</i> |
|-----------------|--------------|------------------|-----------------|
| <i>Pere.</i> | Pape. | Pilplii. | Heja. |
| <i>Mere.</i> | Immes. | Saëcki. | Hamma. |
| <i>Tête.</i> | Boppé. | Ouassiki. | Ouakeouirri. |
| <i>Oreille.</i> | Pannaë. | Ouadiké. | Ouakenoely. |
| <i>Oeil.</i> | Voëré. | Ouakosié. | Noëyery. |
| <i>Nez.</i> | Hoënaly. | Ouassieri. | Ouassihaly. |
| <i>Bouche.</i> | Hopataly. | Daleroké. | Darrimaily. |
| <i>Dents.</i> | Hoicelii. | Darii. | Ouadacoely. |
| <i>Jambes.</i> | Pollelii. | Dadane. | Ouatabayé. |
| <i>Piés.</i> | Poëpé. | Dackosié. | Ouakehirry. |
| <i>Arbres.</i> | Ouéoué. | Hada. | Ataly. |
| <i>Arc.</i> | Hoërappé. | Lemarapé. | Hoërappally. |
| <i>Fleches.</i> | Mapoëtoé. | Syramé. | Heouerry. |

Tous ces Indiens distinguent les tems, par les Lunes. Les *Yaos* nomment la Lune *Nonna*, ou *Noëné*; les *Arouakas* *Cattchi*, & les *Chebaos* *Kirtrirré*. Le Soleil est nommé *Ouejo* par les premiers, qui emploient

plaien
coëlié
Qu
en le
même
noms
4, Ta
reouan
gnent
Teouyr

LES

Gosier
Col,
Epaule
Cœur,
Ventre
Poitrine
Mamm
Bras,
Genou
Frere,
Sœur,
Fille,
Ciel,
Etoile,

Ils c
mot Er
faire, u
ré, bon
tit (n).
LES I
n'est pa
s'étoient
les quat
nir de
font hab
neu de
elles, qui
ri, habit
visions,
autres,
tion en

(n) Lae
XXI.

plioient aussi ce mot pour signifier le jour; *Adaly* par les seconds, & *Ouë-coëlié* par les Chebaos.

QUOIQUE l'usage commun de ces Barbares soit de compter par les doigts, en levant les deux mains pour signifier le nombre de dix, & montrant en même-tems les deux doigts des deux piés pour exprimer vingt, les Yaos ont des noms propres pour chaque nombre. 1, *Teouyn*. 2, *Tagé*. 3, *Terreouan*. 4, *Taginé*. 5, *Mepatoën*. 6, *Teouyn Ieclikené*. 7, *Tagé Ieclikené*. 8, *Terreouan Ieclikené*. 9, *Taginé Ieclikené*. 10, *Iemerale Mepatoën*. Ensuite ils joignent un autre mot aux cinq premiers nombres; c'est-à-dire que 11 est *Teouyn Abopené*, &c. 15, *Teouyn Habobopené*; 20, *Teouyn Pemoéné*.

LES mots suivans font aussi de la Langue des Yaos:

| | | |
|-------------------------------|------------------------------|----------------------------|
| Gosier, <i>Icené</i> . | Air & Vent, <i>Pepéité</i> . | Oie, <i>Raponé</i> . |
| Col, <i>Boppomery</i> . | Pluie, <i>Kenapé</i> . | Heron, <i>Ouakaré</i> . |
| Epaule, <i>Hoomotaly</i> . | Tonnerre, <i>Tonimerou</i> . | Perroquet, <i>Kourga</i> . |
| Cœur, <i>Hoppelabollé</i> . | Terre, <i>Sité</i> . | Ecrevisse, <i>Coïa</i> . |
| Ventre, <i>Holopotacy</i> . | Mer, <i>Parona</i> . | Hache, <i>Ouocé</i> . |
| Poitrine, <i>Pielapo</i> . | Feu, <i>Ouapoto</i> . | Coûteau, <i>Rapoie</i> . |
| Mammelles, <i>Mannatiii</i> . | Pierre, <i>Tapou</i> . | Rame, <i>Aguebuté</i> . |
| Bras, <i>Iapelly</i> . | Or, <i>Carecoury</i> . | Hoyau, <i>Masseta</i> . |
| Genoux, <i>Goenaly</i> . | Arbre, <i>Ouécoué</i> . | Manger, <i>Oueouine</i> . |
| Frere, <i>Huoroïé</i> . | Cerf, <i>Oussari</i> . | Boire, <i>Evenike</i> . |
| Sœur, <i>Ouarié</i> . | Sanglier, <i>Pingo</i> . | Dormir, <i>Uniguené</i> . |
| Fille, <i>Corui</i> . | Tigre, <i>Aroua</i> . | Venir, <i>Tafe</i> . |
| Ciel, <i>Capou</i> . | Chien, <i>Pero</i> . | Pleurer, <i>Ouamonci</i> . |
| Etoile, <i>Chirika</i> . | Lapin, <i>Acouri</i> . | Battre, <i>Pogué</i> . |

Ils composent quantité de Verbès, en ajoutant, au nom substantif, le mot *Ery*, qui signifie faire. Ainsi *Amaca-Ery*, c'est faire, ou l'art de faire, un Hamak. *Tasay* signifie oui; *Ouati*, non; *Toporoué*, blanc; *Couré*, bon; *Icné*, mauvais; *Topiorumé*, noir; *Nomoné*, grand; *Enchiqué*, petit (n).

LES Hollandois, à qui l'on doit ces remarques, & dont le témoignage n'est pas plus suspect sur la situation de quelques lieux où l'on a vu qu'ils s'étoient établis, mettent la Riviere d'*Oyac*, qu'ils nomment *Wia*, par les quatre degrés quarante minutes de Latitude septentrionale, la font venir de fort loin dans le Continent, vantent la fertilité de ses bords, & les font habiter par la Nation des *Chebaos*. Ils placent, comme *Keymis*, à peu de distance de cette Riviere une excellente Rade, sous certaines Isles, qui font face au Continent, dont ils nomment la plus grande *Gouateri*, habitée aussi par des *Chebaos*, & fort abondante en toute sorte de provisions, où l'on trouve d'ailleurs un très bon Port. Ils en comptent trois autres, plus extérieures, qui tirent leur nom, dit *Laet* (o), de leur situation en forme de triangle. Enfin ils mettent, entre la Riviere d'*Oyak* &

Témoignages
des Hollan-
dois sur la
position de
divers lieux.

(n) *Laet. Descript. Ind. Occid. L. 17. cap. 12.*
XXI. Part. H

(o) *Ibid. cap. 9.*

G U I A N E
F R A N Ç O I S E .

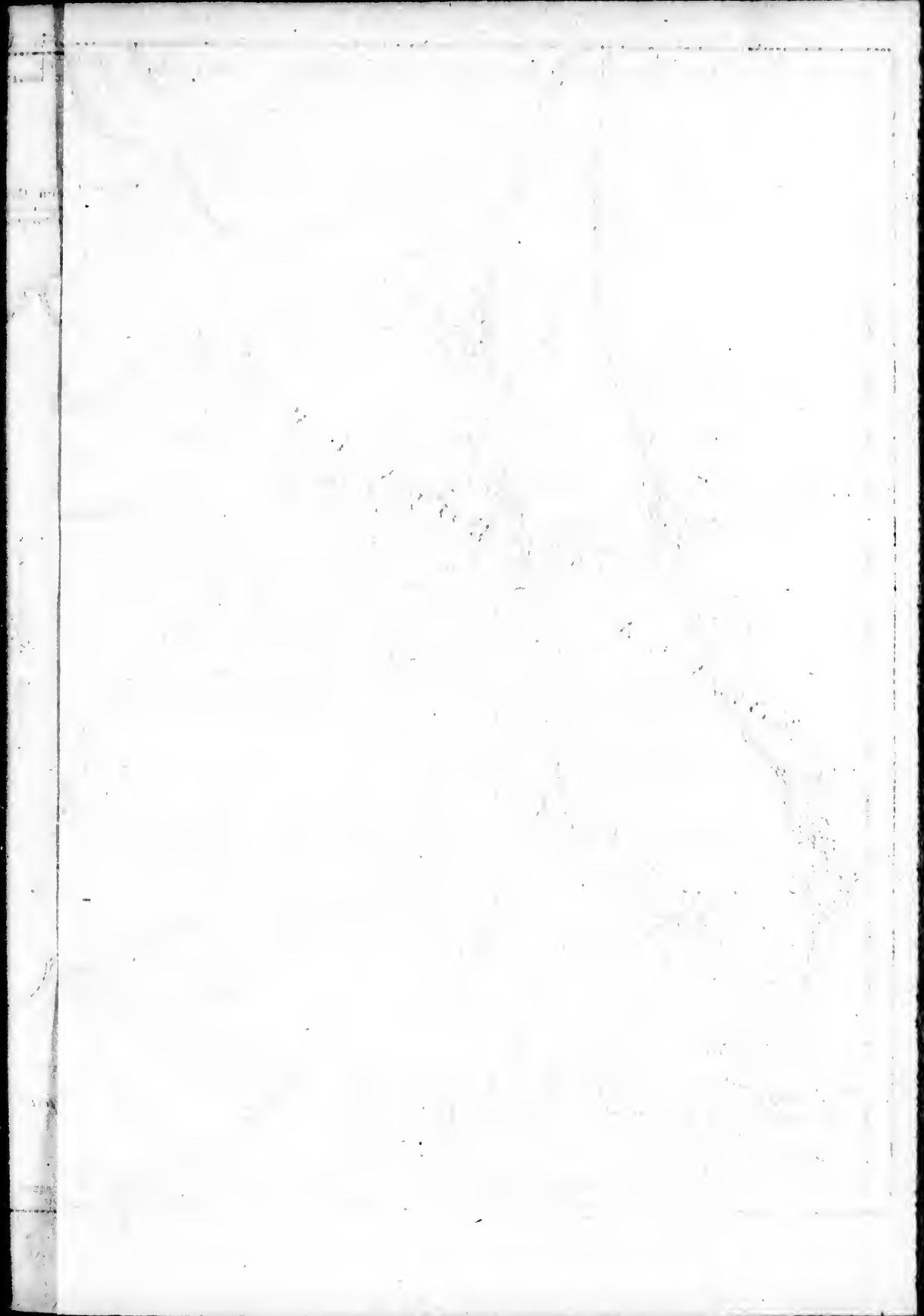
celle de Cayenne, une Ile nommée *Mattory*, qui ne peut être que l'Ile même de Cayenne, puisqu'ils lui donnent seize lieues de tour. D'autres, dit *Harcourt*, la nomment *Mayeri*, & donnent le nom de *Moriori*, à la haute partie de l'Ile qui regarde l'Oyak, & celui de *Matorouy* à d'autres hauteurs qui sont au milieu de l'Ile. Ils ajoutent qu'elle étoit anciennement habitée par une Nation de Caraïbes, mais fort humaine, & qu'il y croît, à chaque pas, dans les Campagnes, des arbrisseaux de la hauteur de deux palmes, qui portent une espèce de Prune, couleur de pourpre, & presque du même goût que les Myrobolans. Enfin ils parlent de quatre petites Iles qui sont à peu de distance de la grande vers l'Orient, dont ils nomment la plus orientale *Sannaoum*, la plus occidentale *Spensari*, & les deux autres *Eporceregemera*: mais ils avouent que ce sont des noms barbares, qui peuvent avoir été changés par divers Européens (p).

Le même *Harcourt* assure que l'Ile de Cayenne étoit nommée *Mucumbro* par ses anciens Habitans; qu'ils étoient en effet Caraïbes, & qu'*Arraouicary*, leur principal Chef, faisoit sa demeure proche d'une Montagne, nommée *Cillicidemo*, du sommet de laquelle on avoit la vue de l'Ile entière. Ce Voyageur, qui se vante d'avoir observé fort soigneusement la Côte suivante, ne compte que deux lieues de la Rivière d'*Amana* à celle de *Marony*; & place le *Marony* à cinq degrés quarante minutes de Latitude Nord. Il remonta cette Rivière en 1608. „ Elle est large, (dit-il,) „ de plus d'un mille d'Allemagne à son embouchure; mais quoiqu'assez pro- „ fonde, plusieurs Bacs de sable en rendent l'entrée difficile. „ Après avoir „ surmonté cet obstacle, on trouve, vers la rive gauche, huit brasses „ d'eau; & cette profondeur continue jusqu'à trois petites Iles, au-dessus „ desquelles elle diminue de plus en plus. Ces Iles portent, entre les In- „ diens, le nom de *Curouapory*, & ne peuvent être habitées, parce qu'el- „ les se couvrent d'eau dans la Saison des pluies. Depuis la mer jusqu'à ce lieu, la Rivière en reçoit plusieurs autres, entre lesquelles *Harcourt* nomme celle de *Cusseouini*, qui s'y jette à deux mils de l'embouchure. „ Au-dessus des trois Iles, il prit terre dans un Bourg nommé *Mogunan*, „ & situé sur la rive gauche, dont les Habitans, de la Nation des *Para- „ gots*, avoient pour Chef *Maperitaka*, un des plus honnêtes Hommes du „ Monde. Le lendemain, il descendit, sur la rive droite, dans une au- „ tre Habitation, dont le Chef se nommoit *Minapa*. Deux Canots, qu'il „ reçut de cet Indien, le conduisirent à plus de vingt lieues de l'embou- „ chure, entre plusieurs Bourgades qui se présentoient sur les deux rives; „ mais il rencontra quantité de Rochers, d'où les eaux se précipitoient „ avec beaucoup de violence. Le secours des Indiens lui fit passer heu- „ reusement plusieurs de ces Cataractes, qui ne faisoient qu'augmenter à „ mesure qu'il avança. Enfin, se trouvant à quarante lieues de la Mer „ après six jours de navigation, & l'obstacle des Rochers ne lui permet- „ tant pas de pénétrer plus loin, il découvrit d'un lieu haut nommé *Sap- „ parou*, des Monts beaucoup plus élevés, que ses Guides Indiens nom- „ moient *Mataouere-Moupanana*. *Bosher*, son Cousin, profitant d'une

(p) Laet Descript. Ind. Occid. L. 17 cap. 9.

Ille mē-
es, dit
la haute
auteurs
habitée
à cha-
eux pal-
presque
ites lles
ment la
autres
qui peu-

e Muc-
bes, &
e Mon-
de l'Ille
ement la
a à celle
de Lati-
dit-il,)
ssez pro-
ès avoir
t bralles
u-dessus
e les In-
ce qu'el-
r jusqu'à
arcourt
ouchure.
Mogunan,
es *Para-*
mmes du
une au-
ts, qu'il
l'embou-
ux rives;
ipitoient
ffer heu-
menter à
e la Mer
permet-
mé *Sap-*
ens nom-
nt d'une





cr
 au
 là
 il
 plu
 &
 De
 da
 Co
 nin
 av

LES
 pu de
 ve, e
 cueill
 BELL
 belles
 perte.
 été p
 l'Edit
 fiter
 auxqu

L'OR
 le, ta
 lit, q
 parmi
 cette
 de Gr
 le, &
 dien
 lieues
 dre c
 le neu
 qui se
 tale d
 de co

Ses
 différe
 offren
 grand
 Hles,
 soixan
 LE

Latitude Septentrionale

„ crde d'eau, continua de remonter avec les mêmes Guides, & parvint
 „ au Bourg de *Taupuramuné*, qui est à cent lieues de l'embouchure. De-
 „ là s'étant avancé jusqu'à celui de *Moreshego*, quatre journées plus loin,
 „ il y apprit qu'à six journées de-là on trouvoit des Indiens plus grands &
 „ plus robustes, qui se pergoient les oreilles, le nez & la levre inférieure,
 „ & dont les arcs & les fleches étoient d'une grandeur extraordinaire.
 „ Dans une si longue route, il vit quantité de Rivieres, qui se jettent
 „ dans le Marony; telles que l'*Arrend*, le *Toppanaouin*, l'*Errewin*, le
 „ *Coouama*, le *Poraketté*, l'*Arroya*, l'*Arretouéré*, l'*Ouaoumé*, l'*Anapé*, l'*Au-*
 „ *nimé* & le *Karapiou*. Du Bourg de *Taupuramuné*, on l'assura qu'il y
 „ avoit vingt journées jusqu'aux sources du Marony.”

GUIANE
FRANÇOISE.

[Description Géographique de l'Orinoque.

LES anciennes Relations des Voyages sur l'Orinoque (ou *Orénoque*) n'ayant pu donner que des notions fort confuses touchant le cours de ce grand Fleuve, encore peu connu de nos jours, nous y suppléerons par celles qu'a recueillies avec beaucoup de soin un célèbre Géographe François, (feu M. BELLIN) dont l'Histoire Générale des Voyages, qu'il a enrichie de tant de belles Cartes, suffiroit seule pour illustrer le nom & pour faire regretter la perte. Sa *Description Géographique de la Guiane*, devenue assez rare, n'a été publiée qu'en 1763, c'est-à-dire six ans après ce XIVE. Volume de l'Édition de Paris. Ainsi M. l'Abbé Prevôt n'a pas été à même d'en profiter pour rendre cette partie plus complète à l'égard de certains articles auxquels se borneront nos Extraits.

DESCRIP-
TION DE
L'ORINOQUE.
INTRODUC-
TION.

L'ORINOQUE est un des plus grands Fleuves de l'Amérique Méridionale, tant par la longueur de son cours, la largeur & la profondeur de son lit, que par l'abondance de ses eaux & la quantité de Rivieres qu'il reçoit, parmi lesquelles il y en a de considérables. Il prend ses sources dans cette chaîne de Montagnes qui sépare le Pérou du nouveau Royaume de Grenade, entre le premier & le second degré de Latitude Septentrionale, & par les 78 degrés, environ, de Longitude Occidentale du Méridien de Paris; il court d'abord vers l'Est-Sud-Est, environ 140 ou 150 lieues; ensuite il tourne tout-d'un-coup au Nord-Est, & vient se rendre dans la Mer, vis-à-vis l'île de la Trinité, entre le huitième & le neuvième degré de Latitude, par un grand nombre d'embouchures, qui sont renfermées entre le 62 & le 65 degré de Longitude Occidentale de Paris; de sorte qu'on peut lui donner au moins six cents lieues de cours.

L'Orinoque
& ses sources.

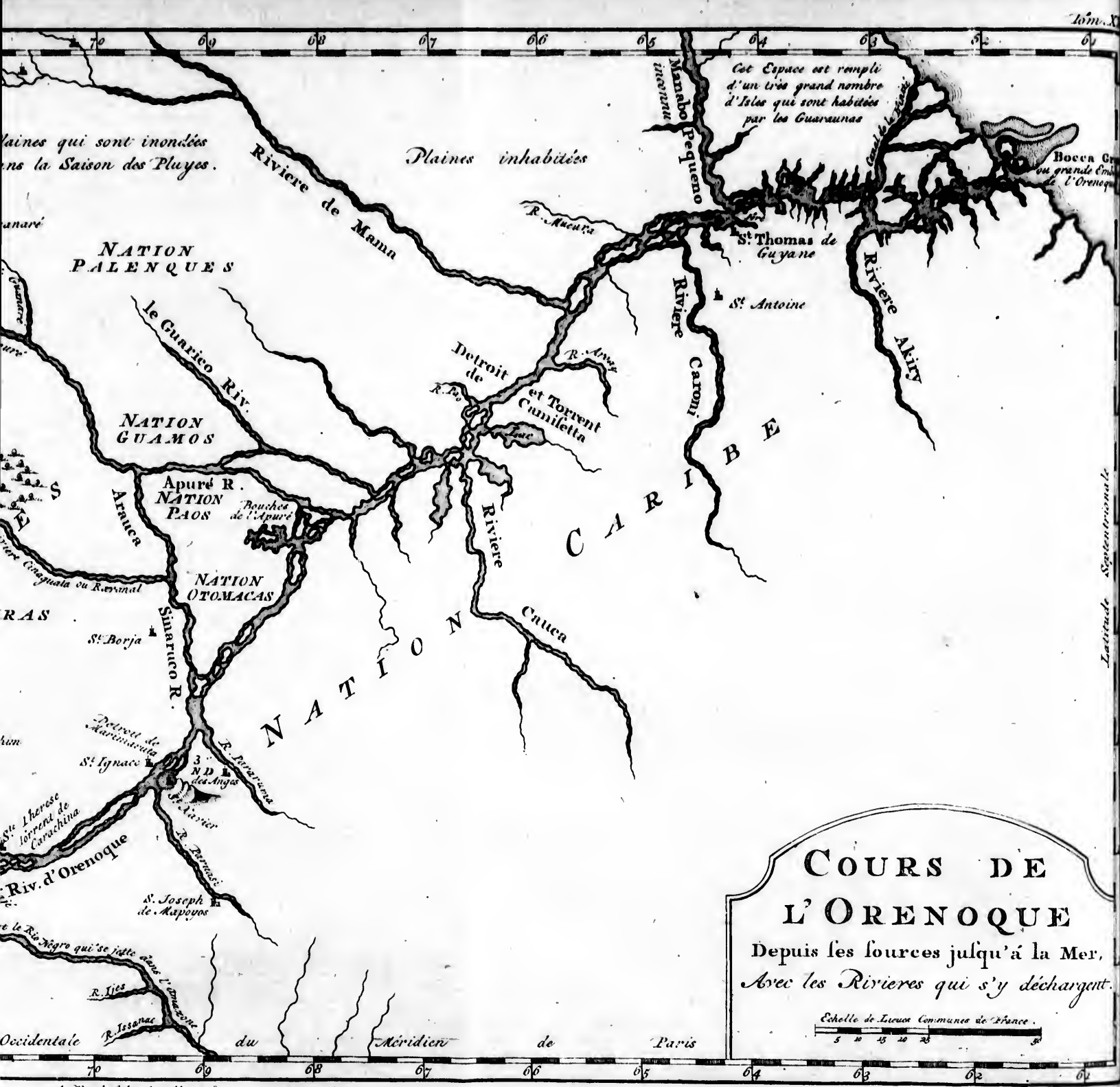
Son cours.

SES embouchures sont formées par une quantité prodigieuse d'Iles de différentes grandeurs, séparées les unes des autres par des Canaux qui offrent des passes pour entrer dans le lit du Fleuve: ces passes sont en grand nombre & la plupart inconnues aux Indiens même qui habitent ces Iles, qui sont toutes boisées, & qui s'étendent de l'Est à l'Ouest plus de soixante lieues, & trente à quarante du Nord au Sud.

Ses embou-
chures.

LE nombre de ces Iles est entièrement ignoré; le Pere Gumilla, Jé-





**COURS DE
L'ORENOQUE**
 Depuis les sources jusqu'à la Mer,
 Avec les Rivières qui s'y déchargent.



DESCRIP-
TION DE
L'ORINOQUE.

On ignore le
nombre de ces
Iles.

suite Espagnol, Supérieur des Missions de l'Orinoque, & qui y a long-tems résidé, dit qu'il s'est donné des peines infinies pour en fixer le nombre, sans avoir pu y réussir. Il ajoute, que le dernier expédient qu'il trouva, fut de prier un Habitant de la Guiane, qui avoit demeuré quinze ans dans ces Iles avec les Indiens Guaraunos, de lui donner là-dessus les instructions dont il avoit besoin: „ nous travaillâmes (dit-il) de concert à „ en dresser le plan; mais après en avoir marqué trente, il m'assura qu'il „ n'en connoissoit pas davantage.” Les Habitans n'en font pas mieux instruits que les Etrangers; les uns en comptent quarante, d'autres cinquante, d'autres soixante, mais sans aucun fondement. Les Guaraunos eux-mêmes, qui sont Maîtres de ces Iles & de ces embouchures, en savent si peu le nombre, qu'il leur arrive souvent de s'égarer dans ce labyrinthe qu'elles forment, dont ils ne se tirent qu'en retournant dans le Golfe, pour se reconnoître & reprendre la route qu'ils ont perdue. Les Etrangers sont exposés aux mêmes accidens, lorsqu'ils manquent de bons Pilotes pratiques; & plusieurs y ont péri de faim & de misere. Ce seroit inutilement qu'on se laisseroit entraîner au courant; cette conduite n'a lieu que dans les véritables embouchures & dans les branches où l'eau est abondante; mais dans celles qui sont petites & qui se croisent, la marée monte & descend avec tant de force, que le Bateau retrograde en six heures d'autant de lieues qu'il s'étoit d'abord avancé; & d'ailleurs, soit qu'on monte ou qu'on descende, il n'est pas possible de connoître quel chemin l'on tient, à moins qu'on n'ait une boussole.

Ces Iles
sont habi-
tées.

Elles sont
mal saines.

Les Habitans
sont gais.

Maisons de
ces Peuples.

Il est étonnant que les Indiens Guaraunos, qui habitent ces Iles, puissent y subsister, étant inondées pendant les six mois que durent les crues de l'Orinoque, & couvertes deux fois le jour par la marée, pendant les six autres mois de l'année, de sorte qu'il n'y a pas de terrain pour semer; & le climat y est d'une si grande humidité, qu'aucune Nation ne peut le soutenir, à l'exception des Guaraunos qui y sont habitués. Une seconde incommodité, qui empêche tout Européen d'y pouvoir demeurer, c'est la quantité prodigieuse de Mosquitoes, qui s'élevent de dessus les eaux, & se répandent par millions sur ces terres noyées. Cependant les Guaraunos ne laissent pas que de former une nation nombreuse, puisqu'on y en compte cinq à six mille, qui se plaisent si fort dans leurs Iles, qu'ils ne veulent pas les quitter. Quoique tout ce que nous appellons besoins de la vie, paroisse leur manquer entièrement, ces Peuples sont contents & joyeux: les Espagnols de la Guiane sont très bien reçus chez eux, parce qu'ils en ont besoin pour la pêche. Dès qu'il y aborde une Pirogue, ou un Bateau Espagnol, tous les Habitans se rendent sur le rivage, témoignant par leurs sauts & leurs danses la joie qu'ils ont de son arrivée; & pour l'ordinaire on les trouve chantans & dansans; ce qui est leur principale occupation, étant d'un naturel aussi fort paresseux, & entièrement incapables d'application: l'on peut dire que l'on n'a pas encore découvert de Peuples plus gais, ni plus joyeux que les Guaraunos.

LEURS maisons sont de chétives cabanes sans aucuns meubles, bâties de madriers posés sur des pieux, qu'ils sont obligés d'enfoncer dans la va-

se,
que
de
pen
bois
dem

Q
ses,
les I
côté
les 3
Fer;
Gum
tion
avec
tions
lieues
nal e
dent
pratic
lit du
avec
aîsé d
fonds
brasse

LE
Saint
est vis
le plu
rappo
année
ve a
bre,
brasse
dignes

Vo
curicu
„ L'O
„ me
„ arb
„ étac
„ gra
„ emp
„ qu
„ cur
„ de

se, jusqu'à ce qu'ils trouvent la terre ferme; ils les élevent assez haut, pour que les inondations de l'Orinoque & les marées ne puissent y atteindre, de sorte que les maisons, les rues & les places, se trouvent comme suspendues au-dessus de l'eau: l'enceinte & le plancher des maisons sont de bois, la couverture d'écorces de palmiers, le tout lié & attaché assez solidement pour résister au mouvement des eaux.

Quoique les Iles à l'entrée de l'Orinoque forment beaucoup de passes, elles ne sont pas connues. La principale & la seule fréquentée par les Européens, que les Espagnols appellent *Boca de Navios*, est située du côté de l'Est, par la Latitude Septentrionale de 8 degrés 5 minutes, & par les 318 degrés de Longitude, vraisemblablement du Méridien de l'Ile de Fer; ce qui revient au 62^e. degré à l'Occident de celui de Paris. Le Pere Gumilla, dont cette détermination est tirée, ne l'appuie d'aucune observation; cependant M. Bellin a cru devoir l'adopter après l'avoir comparée avec plusieurs détails géographiques des Côtes voisines & quelques Observations Astronomiques les plus prochaines. Cette entrée a deux ou trois lieues de largeur; les terres des deux côtés sont basses & noyées; le Chenal est resserré par des Iles & des Bancs de sable & de vase, qui en rendent la navigation difficile, & même dangereuse, lorsqu'on n'a pas de pratique: on y trouve entre huit & dix brasses d'eau de basse Mer. Le lit du Fleuve se resserre ensuite & forme plusieurs contours & sinuosités avec beaucoup d'Iles de différentes grandeurs, parmi lesquelles il n'est pas aisé de chenailler; on rencontre même dans quelques endroits des hauts-fonds, sur lesquels il n'y a, de basse Mer, que deux & demie à trois brasses d'eau.

Les Espagnols, ayant fondé l'Orinoque en 1734, entre le Fort de *Saint-François d'Assise de la Guiane*, & l'Ile *del Canno del Limon*, qui est vis-à-vis, où, dans le mois de Mars, qui est le tems où ce Fleuve est le plus bas, les eaux se retirent d'environ un tiers de lieue, trouverent, au rapport du Pere Gumilla, que sa profondeur étoit de 65 brasses. Quelques années auparavant, la sonde en avoit donné 80 dans un endroit où le Fleuve a moins de largeur qu'à la Guiane; mais aux mois d'Août & de Septembre, où l'Orinoque reçoit son plus grand accroissement, on a jusqu'à cent brasses de profondeur: ce que l'on auroit peine à croire, si des Auteurs dignes de foi ne l'attestoient.

Voici une singularité de ce Fleuve, qui mérite toute l'attention des curieux, & qu'on n'a remarqué dans aucune Riviere du Monde. „ L'Orinoque emploie cinq mois à croître, & ses différens accroissemens sont marqués par les traces qu'ils laissent sur les rochers & sur les arbres qui bordent ses Côtes; il se maintient un mois entier dans cet état; & après avoir employé cinq autres mois à décroître dans la même gradation, il reste un mois entier dans ce même degré de décroissement, employant ainsi le cours entier d'une année à monter & à descendre, soit qu'il pleuve ou non dans les Provinces voisines, dont il ne dépend en aucune maniere. Les anciens Habitans de la Guiane & les Indiens voisins de l'Orinoque, ont encore observé, que tous les vingt-cinq ans, la

DESCRIP-
TION DE
L'ORINOQUE.

Grande en-
trée de l'Orinoque.

Profondeur
de ce Fleuve.

Crue mer-
veilleuse de
ses eaux.

DESCRIP-
TION DE
L'ORINOQUE.

Raisons
qu'on en
donne.

„ dernière crue de ce Fleuve s'éleve de deux pieds & demi au-dessus du
„ terme fixé pendant les vingt-quatre années qui ont précédé.”
„ Quoiqu'il ne soit pas aisé d'expliquer la cause d'un accroissement
aussi considérable & aussi singulier, le Pere Gumilla en donne les raisons
suivantes.

„ Les premières pluies tombent en Avril dans les Montagnes, d'où
„ sort cette quantité prodigieuse de Rivieres qui viennent se décharger
„ dans l'Orinoque; & c'est alors qu'arrive la première crue: mais comme
„ les plages de l'Orinoque ont beaucoup d'étendue, & qu'elles ont été
„ long-tems desséchées par l'ardeur du Soleil, elles absorbent toute l'eau
„ qui y étoit tombée, ce qui fait qu'il n'en vient pas une goutte à la Mer,
„ & qu'on ne s'aperçoit pas de cet accroissement dans les embouchures
„ de la Riviere: il n'en est pas de même de la seconde crue, qui trou-
„ vant les plages déjà humectées, se laisse facilement appercevoir & va
„ toujours en augmentant durant le mois d'Avril & les quatre suivans,
„ Mai, Juin, Juillet & Août, se maintenant dans sa plus grande hauteur
„ le mois de Septembre. Le Fleuve cesse alors de croître, parce que ses
„ eaux se répandent dans quantité de Lacs voisins de ses bords. Le mois
„ d'Octobre venu, l'Orinoque recommence à baisser, & rassemble dans
„ son lit toutes les eaux qui s'étoient répandues dans les Lacs des environs,
„ d'où vient qu'il emploie à décroître le même nombre de mois qu'il avoit
„ mis à monter; savoir, Octobre, Novembre, Décembre, Janvier &
„ Février: parvenu à son plus bas étage, il reste tout le mois de Mars
„ dans cet état, & abandonne ses plages, pour que les Caymans & les
„ Tortues, qui y sont en très grand nombre, puissent déposer leurs œufs
„ dans le sable, où la chaleur du Soleil les fait éclore.”

ON ne sauroit dire au juste de combien de pieds l'Orinoque croît &
décroît, cela dépend de l'étendue plus ou moins grande de son lit, aus-
si-bien que de la pente du terrain sur lequel il coule. Dans l'endroit le
plus étroit du Fleuve, on trouve un Promontoire ou Rocher de pierre vi-
ve, de cent vingt piés de haut, sur lequel est un arbre dont on voit les
racines à travers les fentes du Rocher d'où elles sortent pour s'abreuver
dans l'eau: ce Rocher est entièrement caché par les eaux durant une par-
tie du mois de Juillet, & pendant tout celui d'Août, & ce n'est qu'à la fa-
veur de cet arbre, qui sert de balise, que les Voyageurs évitent ce Ro-
cher, qu'il est dangereux d'approcher. On peut conclure de-là, que le Fleu-
ve croît de cent vingt piés dans l'endroit le plus resserré de son lit.

Le Fleuve
croît de cent
vingt piés.

DANS le Détroit de *Marimorosa*, où l'Orinoque passe avec la rapidi-
té d'un trait, on a mesuré depuis la marque de la crue ordinaire jusqu'à
l'eau, trente-six piés; & deux piés & demi plus haut, est la marque de
la grande crue qui arrive tous les vingt-cinq ans. Vis-à-vis d'*Uyapy*, où
la Riviere a quatre lieues de largeur en face des bouches de l'*Apuré*, où il
y en a bien davantage, & dans tous les lieux également bas, les crues
sont moins considérables.

Le flux &
reflux s'y font
sentir.

LE flux & reflux de la Mer se font sentir jusqu'au pied du torrent de
Camisetta, qui est à plus de soixante lieues des bouches de l'Orinoque;

ma
se d
V
Car
che
ce
A
moi
mor
on
trava
les f
exig
D
qu'à
comp
Pays
muis
court
mas,
EN
Navi
pren
parat
fidéra
trente
dans
se dé
d'env
A
viere
dans
joind
pite a
eaux
est aie
roni
dans
saine.
Orien
pour
Catala
A
viere
qui se
lieues

mais pas plus loin, à cause d'une Cataracte qui s'y trouve, & qu'on ne passe qu'avec beaucoup de danger.

VIS-À-VIS la bouche de la Riviere de *Meta*, on trouve le Torrent de *Carachina*, formé par plusieurs Iles de pierres vives, entourées de Rochers, dont les uns sont visibles & les autres cachés dans l'eau: ce qui rend ce passage difficile.

A DOUZE lieues de-là, on vient au Torrent de *Tabaje*, qui n'est pas moins formidable; de sorte que dans l'espace de trente-cinq lieues en remontant, l'Orinoque forme trois Cataractes qui interrompent la navigation: on ne surmonte ces Torrens qu'avec beaucoup de danger & qu'à force de travail; mais pour les trois autres Torrens des *Aturés*, il est impossible de les franchir, & l'on est obligé de transporter les Bâteaux par terre, ce qui exige beaucoup de travail & de tems.

DE la grande embouchure de l'Orinoque, que nous avons décrite, jusqu'à la dernière, qui se jette dans le Golfe *Triste* ou Golfe de *Paria*, on compte environ soixante lieues: cette embouchure est appelée dans le Pays *Manabo Pequeno*. On ignore si elle est praticable pour des Navires; mais si ce bras de l'Orinoque étoit navigable, ce seroit une route bien plus courte pour entrer dans le Fleuve & venir mouiller à la Ville de *Saint-Thomas*, qui est située presque au Sud du Canal, sur la rive opposée.

ENTRE Saint-Thomas de Guiane & le Cap le plus Oriental de *Boca dos Navios*, appelé *la Pointe de Barime*, le Fleuve reçoit plusieurs Rivieres, qui prennent leurs sources dans la chaîne de Montagnes, au Sud, formant la séparation de la Guiane Espagnole d'avec la Guiane Hollandoise: la plus considérable de ces Rivieres est celle d'*Akiri* ou *Aquire*, éloignée d'environ trente lieues du Cap de Barime; sur la rive Méridionale du Fleuve, qui, dans tout cet espace, est rempli d'Iles & de Hauts-Fonds, dont il faut se défier lorsqu'on veut remonter jusqu'au Fort de Saint-Thomas, éloigné d'environ trente lieues de l'embouchure de l'*Akiri*.

A DIX ou onze lieues de ce Fort, on trouve du même côté la Riviere de *Caroni*, qui est fort large & fort profonde; elle prend sa source dans les Montagnes dont nous venons de parler. Une lieue avant que de se joindre à l'Orinoque, son lit est resserré par des Rochers où elle se précipite avec grand bruit, & coule avec tant de rapidité, qu'elle refoule les eaux de l'Orinoque à une bonne portée de fusil sans se mêler; de sorte qu'il est aisé de distinguer leurs eaux dans un assez long espace. L'eau de la *Caroni* paroît noire, ce qui provient du sable sur lequel elle coule; mais mise dans un verre, elle est aussi claire que le cristal: elle est fort légère & fort saine. A quinze lieues environ de son embouchure, on trouve sur la rive Orientale un Village qu'on nomme *Saint-Joseph*, où il y a une Mission pour les Indiens de la Nation des Guianas, desservie par des Capucins Catalans.

A TRENTE lieues de la *Caroni*, de l'autre côté du Fleuve, il y a une Riviere assez considérable, que les meilleurs Géographes appellent *la Mama*, qui selon eux prend ses sources dans la Province de Caracas. Vingt-cinq lieues au-dessus de cette Riviere on voit sur les bords du Fleuve, à droite

DESCRIP-
TION DE
L'ORINOQUE.

Cataractes de
l'Orinoque.

Dernière em-
bouchure.

Rivieres qui
tombent dans
l'Orinoque.

L'*Akiri*.

La *Caroni*.

La *Mama*.

DESCRIP-
TION DE
L'ORINOQUE.

La Cauca.

& à gauche, des montagnes de Roche, qui resserrent le Fleuve & le rendent extrêmement rapide: on appelle cet endroit, *Détroit & Torrent de Camifetta*: ce passage est dangereux & n'a pas moins de deux à trois lieues de long. Le Fleuve s'élargit ensuite, ses bords sont bas & noyés, avec plusieurs Iles de différentes grandeurs. A environ quinze lieues du Détroit de Camifetta on rencontre la Riviere de *Cauca*, qui est à plus de soixante & dix du Caroni, du même côté; elle prend sa source dans les Montagnes situées au Midi de l'Orinoque. Cette Riviere est aussi grande & aussi profonde que celle du Caroni; son embouchure est par la Latitude de 5 degrés 30 minutes, suivant le Pere Gumilla. Aux environs de cette embouchure il y a plusieurs Lacs assez considérables, où les eaux de l'Orinoque se répandent dans le tems des crues & des pluies.

L'Apuré.

EN continuant de remonter le Fleuve, outre une infinité de Rivieres de différentes grandeurs, qui s'y jettent des deux côtés, on trouve, du côté de l'Occident, les embouchures de l'*Apuré*, situées par les 5 degrés 5 minutes de Latitude, & par les 68 degrés 15 à 20 minutes de Longitude Occidentale du Méridien de Paris. Cette Riviere est fort large & fort profonde: le Pere Gumilla, qui a passé neuf ans sur ses bords, en donne, dans son Histoire de l'Orinoque une description, dont on emprunte ici les détails qui doivent paroître fort exacts.

Sa source.

LA principale source de l'*Apuré* est dans l'endroit le plus élevé & le plus escarpé des Montagnes du Nouveau Royaume de Grenade; elle fournit une si grande quantité d'eau, que ceux qui vont à *Chitaga*, près de *Pampelune*, ne sauroient le passer à gué; de sorte qu'on a été obligé d'y faire un Pont d'une grande étendue, & qui a coûté de fort grosses sommes: de-là elle se jette dans des vallées spacieuses, où elle reçoit les Rivieres de *Sifidi*, de *Cafidi*, de *Calajau*, d'*Uboca* & d'*Uru*; cette dernière vient de la Ville de *Saint-Christophe*, située dans le lieu le plus élevé du Nouveau Royaume de Grenade, entre les Villes de *Pampelune* & de *la Grita*. L'*Apuré* reçoit encore le *Caperu*, dont l'eau est produite par la fonte des neiges qui tombent à l'Orient de la Ville de *Merida*, ensuite la Riviere d'*Auré*, & enfin celle de *Saint-Dominique* ou de *Guanaré*, qui est plus considérable, & qui rassemble les eaux de la Province de *Varinas*, sur les bords de laquelle on trouve le Village & la Mission de *Guanaré*.

Rivieres
qu'elle re-
çoit.

Son cours.

ENFIN, la quantité d'eau que l'*Apuré* reçoit dans l'espace de plus de deux cents lieues, est si grande, que ne pouvant plus la contenir, elle se fraie un passage à travers une Forêt, vingt lieues avant que d'arriver à l'Orinoque, & se décharge dans le *Guarico*, qui n'est qu'une petite Riviere de la Province de Caracas, mais qui au moyen de cette jonction devient navigable.

Ses branches.

L'*APURÉ*, dépouillé d'une partie de ses eaux, va se jeter dans l'Orinoque, après s'être divisé en trois branches, si abondantes & si rapides, qu'elles repoussent les eaux de l'Orinoque avec tant de force, que ce Fleuve, qui a presque une lieue de largeur en cet endroit, se resserre de plus d'un quart; ce qui forme des tournans affreux, qui ont occasionné plusieurs naufrages, en attirant les Bâteaux de fort loin: aussi les Voyageurs ont-ils grand soin de les éviter, prenant leurs précautions de loin pour ranger le côté opposé du Fleuve.

ON

O
les b
& de
bord
mide
peu
tenti
Rivi
met,
me c
dont
nuell
miral
de M
l'Océ
born
Du
aussi
seule
par u
Roch
form
ce pl
gueur
naires
à trois
extrê
noient
noque
Marin
tendu
vent
aux t
LA
elle es
au mo
de *Chi*
centr
dans u
cette
dans l'
DEP
lit de
hieres
chant
ré, tar
XXI

On trouve du côté du Sud le *Pararuma* & le *Paruasi*, deux Rivières, sur les bords desquelles sont établies les Missions de *N. D. des Anges*, de *S. Xavier* & de *S. Joseph de Mapoyos*. Proche de l'embouchure de la première, sur les bords de l'Orinoque, du même côté, il y a un Rocher qui s'élève en pyramide à une hauteur étonnante; sa base a une demi-lieue de tour, & l'on ne peut arriver au sommet que par deux côtés, encore faut-il beaucoup d'attention pour ne pas se précipiter. Ce Rocher, auquel on donne le nom de la Rivière, paroît plutôt un ouvrage de l'art que de la nature; & son sommet, qui de loin semble se terminer en pointe, offre une très belle plate-forme de figure ovale, entourée d'un appui formé de la même pierre, & dont le sol est d'une terre très fertile, où les *Salivas* ont un Jardin, continuellement rafraîchi par une source qui sort du Rocher. La vue y est admirable: du côté de l'Orient & du Midi, elle est bornée par une chaîne de Montagnes qui accompagne & suit l'Orinoque, depuis sa source jusqu'à l'Océan; au lieu que du côté du Nord & du Couchant, elle n'a d'autres bornes que l'Horison.

Du même côté, en remontant l'Orinoque, on trouve un autre Rocher aussi singulier: il a plus de deux lieues de circuit, & paroît ne faire qu'une seule masse; son sommet est couvert d'un Bois où l'on ne peut arriver que par une seule avenue, qui est du côté de l'Orient & très difficile. Ce Rocher, mesuré perpendiculairement depuis son sommet jusqu'au plan, qui forme une espèce de balcon sur la Rivière, a cent vingt-six brasses de haut: ce plan, qui a quarante pas de largeur sur plus de quatre-vingts de longueur, est élevé au-dessus de l'eau de plus de cinquante piés. Les Missionnaires ont bâti, sur cette plate-forme naturelle, une espèce de Fort, où il y a trois batteries & des cazernes pour loger quelques Soldats: ce Poste est extrêmement important pour s'opposer aux invasions des Caraïbes qui venoient ravager les Missions. La Rivière de *Paruasi* vient se jeter dans l'Orinoque, au pié d'un fameux Rocher, que les Naturels du Pays appellent *Marimaruta*. Le lit de l'Orinoque n'a pas plus d'une portée de fusil d'étendue dans cet endroit, à cause du grand nombre de rochers qui se trouvent de l'autre côté du rivage: ce qui, joint à la rapidité du courant & aux tournans d'eau, rend le passage extrêmement dangereux.

La Rivière de *Sinaruco* est bien plus considérable que les précédentes; elle est située sur la Côte Occidentale de l'Orinoque, à quarante-cinq lieues au moins des bouches de l'Apuré; elle prend sa source au pié des Montagnes de *Chifcas*, où il y a beaucoup de neiges: on la nomme *Cinaguata* dans le centre de la Forêt, & *Ravanal*, après qu'elle en est sortie; elle se jette ensuite dans un bras que forme l'Apuré, & qu'on appelle *Arauca*. Ce n'est qu'après cette jonction qu'elle prend le nom de *Sinaruco*, sous lequel elle entre dans l'Orinoque dans l'espace de terrain qu'il y a entre l'Apuré & la *Meta*.

DEPUIS les embouchures de l'Apuré, jusqu'à la Rivière de *Meta*, le lit de l'Orinoque forme un demi cercle, dont les sinuosités sont fort irrégulières; quoiqu'il continue son cours directement vers le Sud, en s'approchant de l'Equateur. Cette Rivière est aussi considérable que celle d'Apuré, tant par l'abondance de ses eaux, que par la longueur de son cours.

XXI. Part.

DESCRIP-
TION DE
L'ORINOQUE.

Rivière de
Pararuma.

Rocher du
même nom.

Autre Ro-
cher singu-
lier.

Rivière de
Sinaruco.

La *Meta*.

DESCRIP-
TION DE
L'ORINOQUE.

Comme les Jésuites ont formé plusieurs Missions sur ses bords, on la connoît assez bien, ainsi que les Rivieres qu'elle reçoit & les Nations qui l'habitent.

Ses sources.

LA principale source de la Meta est située dans l'endroit le plus élevé du Nouveau Royaume de Grenade, entre *Santa-Isè de Bogota* & *Tunja*, dans une Montagne couverte de neiges & de bruyeres, qu'on appelle *Albaracin*, d'une Hôtellerie qui est au pié.

DE cette Montagne, en tournant vers l'Orient, la Meta descend dans la vallée de *Turmaque*, & après avoir reçu une grande quantité d'eau dans les différentes vallées de ces affreuses Montagnes, elle traverse les campagnes de *Saint-Jean*, sous le nom d'*Upia*, qu'elle conserve jusqu'à la Riviere de *Cufiana*, qui a sa source dans les Montagnes de *Toquilla*, voisines de *Tunja*: à quelque distance de la Ville, elle reçoit la Riviere de *Cravo*, à l'embouchure de laquelle est la Colonie de la *Conception* de la Nation *Achagua*.

Rivieres qui
se jettent dans
la Meta.

LES autres Rivieres qui se jettent dans la Meta, sont la *Guripa*, qui n'est pas éloignée de la Mission de *Saint-Michel* chez les *Salivas*; la *Guana-pato*, où est la Mission de *Saint-François Regis*, chez les *Achaguas*; le *Pauto*, qui est à quatre lieues au-dessous, lequel descendant des montagnes d'*Ogonta*, couvertes de neiges, se jette dans la Meta, après avoir reçu la *Tocaria*, la *Curama*, & quelques autres petites Rivieres. La Meta reçoit encore la *Cassanare*, Riviere considérable dont la source est dans les Montagnes de *Chiquita*, & dans laquelle tombent celles du *Pararé* & de *Toquoragua*, qui ont à l'Occident la Mission de *Pauto*, & au Nord celle de *Patute*. A l'Orient & dans la plaine, on trouve la Mission de *Saint-Sauveur*, Port de la Riviere de *Cassanare*, où ceux qui descendent à la Meta & à l'Orinoque s'arrêtent pour se reposer. La *Cassanare* reçoit aussi la Riviere de *Tame*, qui descend des Montagnes de *Chita*, & sur les bords de laquelle sont les Missions des *Giraras* & *Betoyes*, qui sont très nombreuses. Plus loin on trouve la Riviere d'*Ele* & celle de *Gravo*, qui se jettent ensemble dans la Meta, & entre-deux, au-dessus de leur confluent, la Mission de *Saint-Xavier de Macaguana*. La Riviere d'*Ele* est remarquable par ses débordemens, qui sont les mêmes, soit que les pluies soient abondantes, soit qu'il n'y en ait point: car dans ce dernier cas, l'ardeur du Soleil fait fondre les neiges des Montagnes de *Chifcas* & de *Quacamayas*, où sont les sources de cette Riviere.

Jonction de
la Meta à l'O-
rinoque.

LA Meta, ayant reçu toutes ces Rivieres & plusieurs autres peu connus, vient se jeter dans l'Orinoque, par la Latitude Septentrionale de deux degrés, & par les 71 degrés de Longitude. Mais, malgré l'abondance de ses eaux & la rapidité de son courant, elle n'y entre pas avec la même furie que celle de l'*Apuré*; parce que, quelques lieues auparavant, le courant de la Meta prend un tel équilibre avec celui de l'Orinoque, qu'on a peine à le distinguer, surtout dans les tems des débordemens: de sorte que cette jonction se fait d'une maniere imperceptible.

ON trouve à l'embouchure de la Meta, sur la rive Orientale, la Mission de *St. Therese*, de la Nation des *Salivas*; vingt-cinq lieues plus haut,

sur la
de cet
Carach
très da
des bo
rochers
vent d

Dix
vers le
se décl
proche
rinoque

A p
ble tou
à Bicha
& *Saliv*
les *Re*

A e
cette l
les div
gnes to
tie la
jouit d
Monde
près ét
te de v
minutes
gitude
Géogra

DEPU
vers l'O
guan,
qu'on p
Montag
par les
leurs vo
obligés

L'OR
de Lati
Torride
le font,
gnes tou
Ces mon
gne un
bles les

(*) Voy

sur la même rive, il y a celle de *S. Joachim* de la même Nation: c'est près de cette embouchure, & un peu au-dessous, qu'est le furieux Torrent de *Carachina*, dont on a déjà parlé, & qui rend la navigation de l'Orinoque très dangereuse en cet endroit. Celui de *Tabajé* est à dix lieues au-dessus des bouches de la Meta: le lit de l'Orinoque y est tellement rétréci par des rochers, que sa rapidité est très difficile à surmonter, & qu'elle cause souvent des naufrages.

Dix lieues au-dessus de ce Torrent, l'Orinoque jette un bras qui court vers le Sud-Est, & va se joindre au *Rio Negro*, ou *Rivière Noire*, laquelle se décharge dans l'Amazone, & c'est à dix lieues plus haut qu'on trouve, proche les unes des autres, les trois Cataractes des *Aturés*, qui barrent l'Orinoque & en interrompent absolument la navigation (*).

A peu de distance au-dessus coule la Rivière de *Bichada*, qui rassemble toutes les eaux des Plaines situées entre la Meta & l'Orinoque. Ce fut à Bichada que s'établirent autrefois les Missions pour les Nations *Chiricuas* & *Salivas*; mais les Indiens *Caraïbes* y ayant porté la guerre, massacrèrent les Religieux qui les desservoient.

A environ trente-cinq ou quarante lieues au-dessus de l'embouchure de cette Rivière, on trouve celle de *Guabiari*, qui porte divers noms, suivant les divers Pays qu'elle arrose; elle prend sa source dans de hautes Montagnes toujours couvertes de neiges, au pié & à l'Occident desquelles est bâtie la Ville de *Santa-Fé de Bogota*: comme le climat est tempéré, on y jouit d'un Printems continuel, & les campagnes y sont les plus belles du Monde. Le cours de la *Guabiari* n'est pas exactement connu; on sait qu'après être sortie des Montagnes, elle traverse une très grande Forêt, ensuite de vastes Plaines, & vient se jeter dans l'Orinoque, par les 25 ou 30 minutes au Nord de l'Equateur, & par les 73 degrés 30 minutes de Longitude Occidentale du Méridien de Paris, suivant l'estime des meilleurs Géographes.

DEPUIS la Rivière de *Guabiari*, en remontant l'Orinoque & s'avancant vers l'Ouest, on rencontre un grand nombre de Rivières, telles que la *Caguan*, la *Fraga*, la *Rodriguez*, & quelques autres moins considérables, qu'on peut regarder comme les sources de l'Orinoque: elles sortent de ces Montagnes qui sont au Sud de *Caguan* & de *Timana*, Pays peu fréquentés par les Européens, & habités par des Indiens qui ne sont connus que par leurs vols & leurs brigandages, & contre lesquels les Espagnols ont été obligés d'envoyer plusieurs fois des Troupes pour les réprimer.

L'ORINOQUE renfermant son cours entre l'Equateur & le neuvième degré de Latitude, se trouve par conséquent dans le premier Climat de la Zone Torride, d'où l'on conclut que les chaleurs y doivent être excessives; elles le sont, en effet, surtout dans les endroits éloignés de ces hautes Montagnes toujours couvertes de neiges, que dans le Pays on appelle *Paramos*. Ces montagnes, dont la hauteur est extrême, & sur le sommet desquelles règne un froid mortel pour les hommes & pour les animaux; rendent habitables les cantons dont elles sont voisines, qui sans elles seroient brûlés par

(*) Voyez ci-dessus.

DESCRIP-
TION DE
L'ORINOQUE.
Torrent fu-
rieux.

Cataractes
dans l'Orino-
que.

Rivière de
Bichada.

Rivière de
Guabiari.

Sources de
l'Orinoque.

Montagnes
Paramos.

DESCRIP-
TION DE
L'ORINOQUE.Température
de du Pays.

les chaleurs continuelles: de sorte que, par leur moyen, on trouve dans ces Pays voisins de l'Equateur les quatre saisons, pour ainsi dire, suivant qu'on est plus ou moins éloigné de ces Paramos. Par exemple, ceux qui habitent au pié, ont toute l'année un froid assez sensible & assez marqué pour mériter le nom d'Hiver; aussi n'y trouve-t-on aucuns des fruits qui viennent dans les Pays chauds. A une distance proportionnée, les Pays sont tempérés toute l'année, les arbres fruitiers y sont couverts de fleurs & de fruits, les uns verds, les autres mûrs: de sorte que l'on y jouit tout à la fois du Printems & de l'Automne. Enfin les Pays qui sont plus éloignés de ces Montagnes, éprouvent un Eté continuel & des chaleurs très grandes. On peut donc choisir, ou le Printems perpétuel des Pays tempérés, ou la chaleur continuelle des Pays chauds, ou le froid rigoureux des Pays froids, & cela sans beaucoup embrasser de Pays: cette variété se fait sentir par les productions de la Terre. Dans les Pays froids, on ne trouve, ni riz, ni tabac, ni coton, ni cannes à sucre, ni cacao, ni planes, ni papayes, ni pommes-de-pin, ni oranges, ni citrons, ni aucuns des fruits qui font la richesse des Climats chauds; mais en récompense, le bled, les légumes, les herbes potageres, les pommes & les autres fruits des Pays froids y viennent très bien. Ainsi ce sont ces hautes Montagnes couvertes de neiges, qui, inhabitables par elles-mêmes, rendent le Pays, où elles sont situées, plus ou moins agréable, selon que l'on en est plus ou moins éloigné, ou à une distance moyenne: car pour le reste du Pays, il est sujet à des chaleurs continuelles & insupportables, même dans la saison des pluies. Le Soleil y passant perpendiculairement deux fois l'année, on ne doit point y distinguer d'Hiver, malgré ce qu'en ont dit quelques Auteurs. La quantité de Rivieres qui se déchargent dans l'Orinoque, communiquent au terrain une humidité qui rend les vallées où elles passent, d'une fertilité surprenante; les plaines sont couvertes d'une quantité prodigieuse d'arbres de toute espece, qui forment le plus beau coup d'œil qu'on puisse voir, & qui sont d'une grosseur étonnante: on y trouve des Forêts de Cacaotiers sauvages, chargés de gouffes remplies de fèves, qui servent de nourriture à une infinité de Singes, d'Ecurcuis, de Perroquets, de Guacamayas, & autres animaux semblables; d'où l'on peut conclure qu'un terrain aussi fertile naturellement, le feroit bien davantage s'il étoit cultivé.

Forêts de
Cacaotiers.DESCRIP-
TION DE LA
GUIANE.*Description Géographique de la Guiane.*

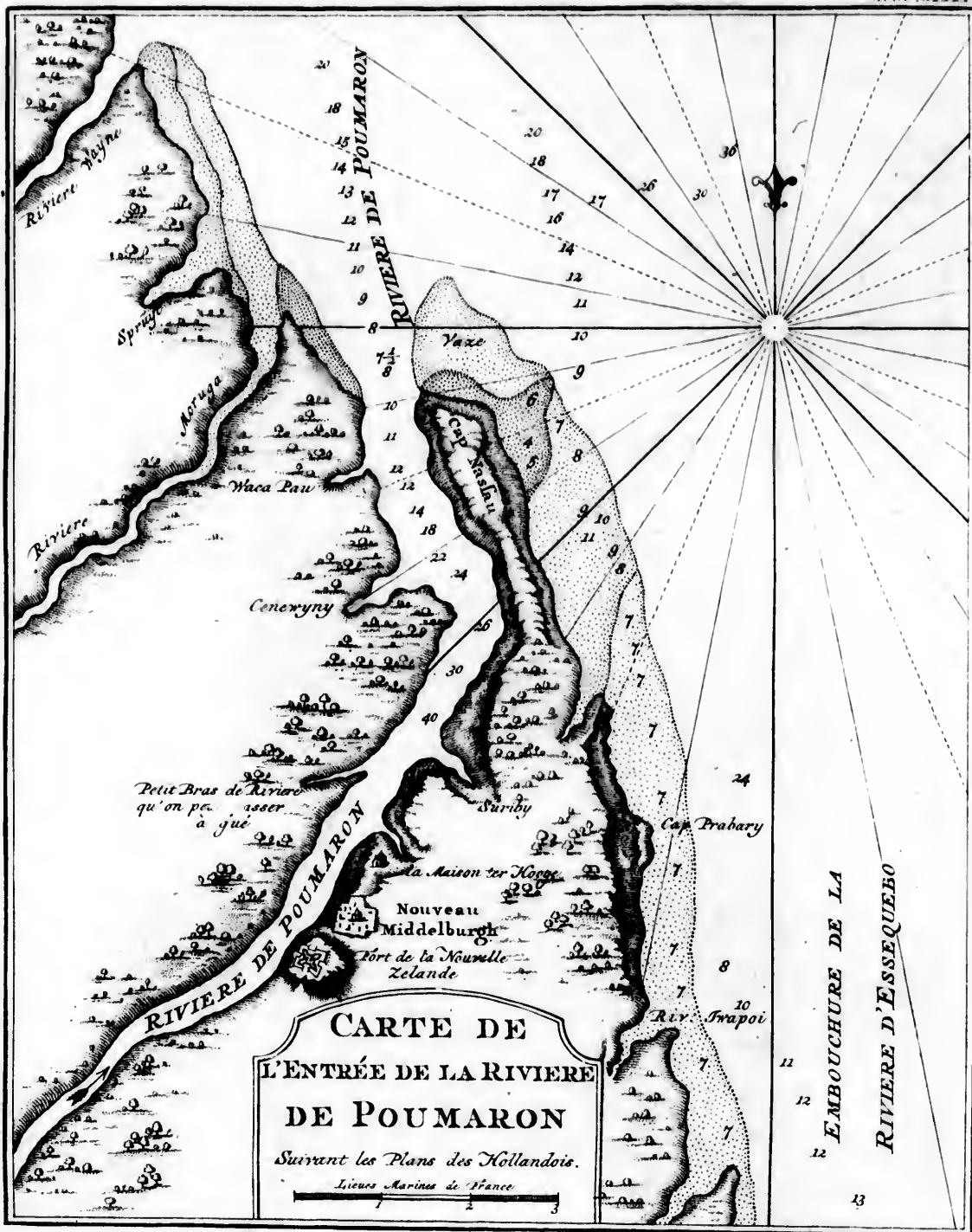
LA Guiane est une vaste Contrée de l'Amérique, située entre la Riviere des Amazones & celle de l'Orinoque, qui sont les deux plus grands Fleuves de l'Amérique Méridionale.

Ses bornes sont du côté du Nord l'Orinoque, & du côté du Midi l'Amazone; à l'Orient, la Mer baigne ses Côtes; & à l'Occident, elle est bornée par Rio-Negro, grande & belle Riviere, qui joint la Riviere des Amazones avec celle de l'Orinoque: de sorte que la Guiane, renfermée dans ces bornes, est une Ile qui a au moins deux cens lieues du Nord au Sud, & plus de trois cens lieues de l'Est à l'Ouest, ayant pour frontieres le Brésil, le Pérou & le nouveau Royaume de Grenade.

dans ces
nt qu'on
ui habi-
ué pour
ui vien-
ays font
rs & de
tout à la
éloignés
grandes.
s, ou la
s froids,
ir par les
i riz, ni
ayes, ni
ni font la
mes, les
viennent
, qui, in-
plus ou
ou à une
chaleurs
Le Soleil
y distin-
antité de
rrein une
renante;
toute es-
t qui font
sauvages,
ne infini-
autres ani-
tile natu-

re la Ri-
us grands

di l'Ama-
e est bor-
des Ama-
e dans ces
a Sud, &
le Brésil,



Ar. Arvot. jupls. Aniseld. 1773.

1.
pém
breu
celle
quell
Sa
de N
la gr
de;
Nor
cette
pace
Holl
four
Guia
Port
l'Or
pre

C
Dem
maro
côté
Holl
L.
où le
tude
du M
bouc
terre
vent
deda
ment
te O
de c
bât.
ce F
viere
plus
de c
jusq
(a)
son te
priéta

L'INTERIEUR en est peu connu, & presque point fréquenté par les Européens, quoique beau, fertile & peuplé de Nations Indiennes très nombreuses, dont à peine fait-on les noms; n'ayant de communication qu'avec celles qui sont voisines des Côtes ou des grandes Rivieres, au moyen desquelles on a pu pénétrer dans le Pays.

SES Côtes, qui sont beaucoup mieux connues, s'étendent depuis le Cap de Nord, situé par environ deux degrés de Latitude Septentrionale, jusqu'à la grande embouchure de l'Orinoque, qui est par les huit degrés de Latitude; mais en Longitude, elles contiennent près de dix degrés, le Cap de Nord étant 52 degrés 30 minutes à l'Occident du Méridien de Paris, & cette embouchure de l'Orinoque par les 62 degrés; renfermant dans cet espace plus de deux cens cinquante lieues de Côtes, où les Espagnols, les Hollandois, les François & les Portugais ont leurs Etablissmens; ce qui fournit, au Géographe que nous suivons, une Division naturelle de la Guiane, 1^o. en *Espagnole*, 2^o. en *Hollandoise*, 3^o. en *Françoise*, & 4^o. en *Portugaise*; mais après avoir suffisamment décrit les deux grands Fleuves, l'Orinoque & l'Amazone, ainsi que l'Île de Cayenne, il ne nous reste proprement plus à traiter que la seconde de ces quatre Divisions.

Guiane Hollandoise.

CETTE partie de la Guiane, qui comprend les Colonies d'Essequibo & de Demerary, de Berbice & de Surinam, est bornée par la Riviere de *Poumaron*, du côté des Espagnols; & par celle de *Maroni*, ou *Marowine*, du côté des François; c'est-à-dire selon eux; car on verra ci-dessous que les Hollandois prennent celle de *Sinamary* pour leur limite.

La Riviere de *Poumaron* est l'endroit le plus occidental de la Guiane, où les Hollandois ont poussé des Etablissmens. Son entrée est par la latitude de 7 degrés 30 minutes, & par les 60 degrés 50 minutes à l'Occident du Méridien de Paris, éloignée d'environ vingt-cinq lieues de la grande bouche de l'Orinoque. Cette entrée n'a pas une demi-lieue de large, les terres y sont basses & couvertes d'arbres; les plus grands Vaisseaux peuvent y mouiller sur sept à huit brasses, fond de vase; & lorsqu'on est en dedans, on trouve 12, 15 & 18 brasses d'eau, qui vont toujours en augmentant jusqu'à 40 brasses, à la distance de quatre à cinq lieues. La Pointe Orientale, qui est à l'entrée, s'appelle le *Cap de Nassau*. A six lieues de ce Cap, sur les bords de la Riviere, du même côté, les Hollandois ont bâti un Fort nommé *Nouveau Zelande*, à quatre bastions, & au-dessous de ce Fort un Bourg appelé *Nouveau Middelbourg* (a). Les sources de la Riviere de *Poumaron* sont inconnues, les Hollandois ne l'ayant pas remontée plus de trente à quarante lieues; mais il y a tout lieu de croire, qu'elle sort de cette chaîne de Montagnes, qui court le long de l'Orinoque presque jusqu'à la Mer.

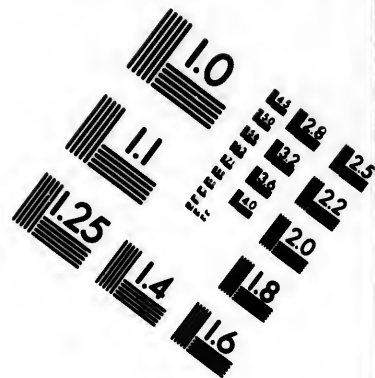
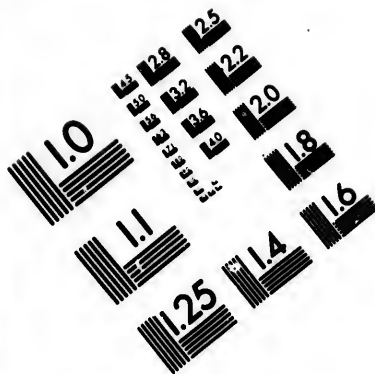
(a) Il y avoit encore, au-dessus, la *Maison ter Hooge*; ainsi appelée du nom du Propriétaire; mais cette Colonie ayant été pillée par les Anglois dans la Guerre de 1666, on l'a abandonnée depuis.

DESCRIP-
TION DE LA
GUIANE.

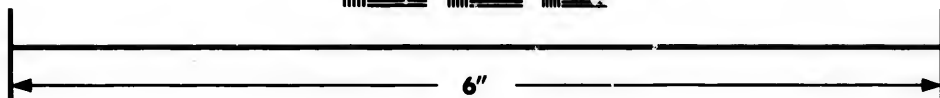
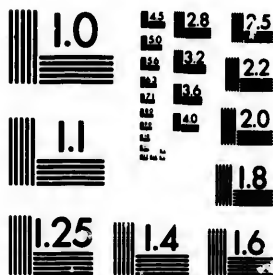
GUIANE
HOLLAN-
DOISE.
Ses bornes.

Riviere de
Poumaron.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
E 2.8
E 3.2
E 3.6
E 4.0
E 4.5
E 5.0

10
E 1.0
E 1.2
E 1.5
E 1.8

GUIANE
HOLLAN-
DOISE.

Riviere
d'Essequibo.

LA Riviere d'Essequibo, anciennement nommée *Araunama*, est à quinze ou seize lieues au Sud-Sud-Ouest du Cap de Nassau; elle est beaucoup plus grande & plus considérable que celle de Poumaron, mais l'entrée n'en est pas si aisée. Son embouchure, qui a plus de trois lieues de large, est remplie d'Iles & de Bas-fonds, entre lesquels il y a des passes, où l'on trouve de l'eau pour les plus grands Vaisseaux. Ces Iles sont en grand nombre, toutes très basses & couvertes d'arbres. La plupart sont longues d'une & de deux lieues, mais fort étroites, gissantes presque Nord & Sud (b). Il y a deux passes pour entrer dans la Riviere, l'une du côté de l'Est, & l'autre du côté de l'Ouest. Celle de l'Est est la meilleure. Entre la Terre ferme & les Iles, on y trouve depuis 15 jusqu'à 36 brasses d'eau. Lorsqu'on a passé ces Iles, on en voit une autre rangée, qui semble barrer la Riviere (c): mais en les rangeant du côté de l'Est, on trouve un Canal fort sain & fort profond, dans lequel il y a depuis 70 jusqu'à 40 brasses d'eau. Ensuite la Riviere se rétrécit de plus de moitié; & l'on ne voit plus que de petits Ilots, semés assez près les uns des autres, parmi lesquels cependant, avec un peu de précaution, les Vaisseaux peuvent chenailier pour remonter jusques vis-à-vis le Fort, qui est bâti dans une petite Ile éloignée de dix lieues de l'embouchure de la Riviere. Le Bourg est situé en terre ferme sur la Rive Occidentale vis-à-vis le Fort (d). En cet endroit la Riviere d'Essequibo reçoit, du côté de l'Ouest, celle de *Cajoni*, dont on ne connoît pas la source, & trois lieues plus haut, du même côté, celle de *Mazaroni* (e): à dix lieues au-dessus on commence à trouver les Sautes ou Cascades de l'Essequibo, qui sont fort près les unes des autres (f); au-dessus de ces Chûtes la petite Riviere d'*Araffari* se jette dans l'Essequibo du

Rivieres qui
s'y jettent.

(b) Ces premieres Iles sont, de l'Est à l'Ouest, l'Ile *Leguan*, l'Ile *Marguerite*, l'Ile aux *Tigres*, & au-dessus de celle-ci la petite Ile aux *Perroquets*.

(c) La premiere Ile de cette seconde rangée à l'Est, se nomme la *Grande Ile au Pavillon*, accompagnée de la *Petite* de même nom. Celle du milieu, qui est la plus longue, s'appelle l'Ile aux *Porcs*; suivie de la *Grande* & *Petite Trouille*, & de quelques autres moindres Iles plus haut dans la Riviere.

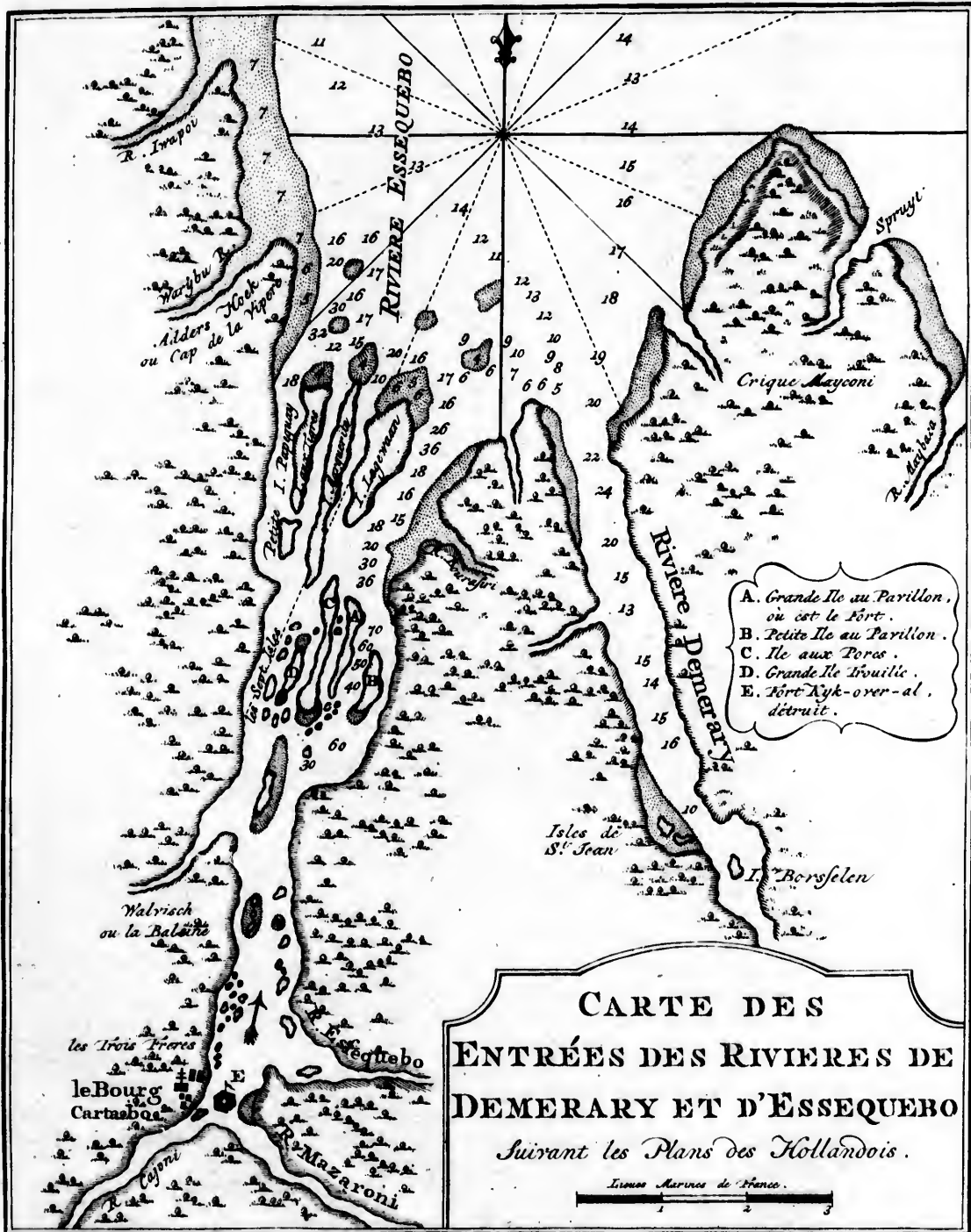
C'est sur la Pointe Septentrionale de la Grande Ile au Pavillon, que l'on a bâti en 1740-43, le nouveau Fort *Zelandia*, construit de pierre à quatre Bastions. Le Gouverneur & les Employés de la Compagnie sont aussi logés dans cette Ile.

(d) Ce Fort, bâti par les Portugais, reçut d'abord, des Hollandois, le nom de *ter Hooge*, &, depuis, celui de *Kyk-over-al*, parce que de-là l'on a la vue sur les trois grandes Rivieres d'Essequibo, de Mazaroni & de Cajoni, qui se réunissent dans les environs, ce

qui forme le plus beau coup d'œil du monde. Mais le Fort & le Bourg, nommé *Cartabo*, ne subsistent plus.

(e) Un Indien, envoyé pour découvrir la Cajoni, rapportoit avoir été trois mois en route, avant que d'arriver à la grande Riviere, qu'on supposoit être le Rio Negro. Quant à la Mazaroni, l'on nous apprend qu'en 1746, M. *Pypersberg*, Conseiller de la Colonie d'Essequibo, après l'avoir remontée pendant sept jours, avoit vu, dans une Plaine entre de fort hautes Montagnes, une grande Pyramide bâtie de pierres de taille, & paroissant être un quarré parfait terminé en pointe; mais que les Indiens, qui l'accompagnoient, s'étoient refusés opiniâtement à l'y conduire pour l'examiner de plus près, croyant que c'étoit la demeure du Diable.

(f) Les Hollandois ont, tout auprès, leur dernier Poste, nommé *Arinda*, où la Riviere est fort large & remplie d'une infinité d'Ilots.



CARTE DES
ENTRÉES DES RIVIERES DE
DEMERARY ET D'ESSEQUEBO

Suivant les Plans des Hollandois.

Lignes Marines de France.



côté de
plus loi
cours e
Riviere
de la m
nommé
wini, (c
quebo e
des autr
viere d'A
au - dess
remonté
encore J

A l'ép
qu'on l'a
ces à de
Longitud
gues vo
nes. Co
& Est-
droit de
qui con
quel pe
a un au
lieues, d
tout cou
Amacu.
vient se
Branco (c
ne Portu
Lacs, o
zones, a
permettr

(g) En
Volcan, d
(h) Sel
(i) Ou
l'égard du
rimé, tant
douteuse,
tend, par
gne à M.
France, c
la Colonie
entre les
l'Ouest d
que. Ce
bords font

(*) Voy

côté de l'Ouest, à vingt-cinq lieues de celle de Mazaroni. Quinze lieues plus loin, du même côté, on rencontre la Riviere de *Sibarona*, dont le cours est de l'Ouest à l'Est, & peu connu; on assure qu'en remontant cette Riviere une vingtaine de lieues il y a une Mine de Cristal (g). Au-dessus de la même Riviere, sur les bords de l'Essequibo, on trouve un Village, nommé *Parahan*. De cet endroit jusqu'à l'entrée de la Riviere de *Rupunuwini*, (ou *Ripounony*) il y a environ dix lieues, & cette partie de l'Essequibo est de nouveau remplie de Saults & de Cascades, aussi près les unes des autres que les précédentes: on en compte vingt-neuf depuis la Riviere d'Arassari jusqu'à celle de *Rupunuwini* (h). Le cours de l'Essequibo, au-dessus de cette jonction, est assez ignoré, les Hollandois ne l'ayant pas remonté plus d'une vingtaine de lieues au-delà: ainsi l'on ne connoît point encore ses sources.

A l'égard de la Riviere de *Rupunuwini*, elle est considérable. Il paroît qu'on l'a remontée plus de 70 lieues; elle prend vraisemblablement ses sources à deux degrés de l'Equateur, par les 60 degrés 30 minutes environ de Longitude Occidentale du Méridien de Paris, dans une chaîne de Montagnes voisines de l'Equateur, qu'on voit au Nord du Fleuve des Amazones. Cette Riviere court environ trente-cinq lieues Ouest-Sud-Ouest & Est-Nord-Est; ensuite elle tourne directement au Sud; mais à l'endroit de ce détour elle reçoit, du côté de l'Ouest, une petite Riviere qui conduit vers un Lac qui en est à un tiers de lieue de distance, & lequel peut avoir cinq lieues de long sur deux à trois de large. Ce Lac en a un autre à l'Ouest, beaucoup plus considérable, éloigné de deux petites lieues, & qui a plus de douze lieues de long sur sept à huit de large; il est tout couvert de joncs, avec quelques Iles au milieu; on l'appelle le *Lac Amacu*. De la partie du Sud de ce dernier Lac sort une Riviere, qui vient se rendre dans celle de *Parima*, que les Portugais nomment *Rio-Branco* (i), laquelle tombe dans la *Riviere-Noire*, ou *Rio-Negro* de la Guiane Portugaise; de sorte que, par le moyen de ces Rivières & des deux Lacs, on peut venir de la Colonie Hollandoise jusqu'au Fleuve des Amazones, avec plus de facilité que l'éloignement des lieux ne sembleroit le permettre (k).

GUIANNE;
HOLLAN-
DOISE.

Riviere de
Rupunuwini.

(g) Environ 25 lieues plus haut, est un Volcan, qu'on a découvert en 1749.

(h) Selon d'autres trente-neuf.

(i) Ou plutôt *Bianco*. (*Riviere Blanche*) A l'égard du fameux Lac doré de *Parima* ou *Parimé*, tant cherché, son existence, toujours douteuse, (1) est confirmée, à ce qu'on prétend, par des avis envoyés de la Cour d'Espagne à M. Danville, Géographe du Roi de France, & par des rapports dignes de foi de la Colonie Hollandoise, qui le disent situé entre les Rivières *Mazaroni* & *Cajoni*, à l'Ouest du Lac *Amacu* & à l'Est de l'*Orinoque*. Ce Lac est d'une vaste étendue, & ses bords sont habités par des Peuples nombreux,

riches & puissans, parmi lesquels il s'en trouve de blancs, qui portent des habits, & qui ne veulent point permettre aux étrangers l'accès de leur Pays. Les Espagnols en ont tenté la découverte à plusieurs reprises, & même en 1755 ils firent, à cet effet, trois expéditions successives, mais également malheureuses, quoiqu'ils en eussent ramené quatre prisonniers de cette Nation habillée, que M. *Perfit*, Conseiller de la Colonie d'Essequibo, & d'autres Négocians Hollandois avoient vus sur l'*Orinoque*, où ils se trouvoient alors.

(k) Ceci est prouvé 10. par l'exemple d'un Espagnol nommé *Manuel de Sylva Rosa*,

(1) Voyez le Tome XX de ce Recueil, pp. 209 & 224; & ci-dessus, pp. 9, 20, 25 & suiv.

GUYANE
HOLLAN-
DOISE.

Riviere de
Demerary.

74
LA Riviere de *Demerary* est à l'Est de celle d'Essequibo, & se décharge dans la même Baie. L'entrée en est fort aisée & fort saine; on y trouve 18, 20, 22 & 24 brasses d'eau; & 14 à 15 brasses, à trois & quatre lieues en dedans. M. Bellin ne croyoit pas qu'il y eût d'habitations, le long de cette Riviere; & ce n'est en effet que depuis l'année 1746, que l'on a commencé à y former des Plantations, dont le nombre s'est successivement si fort augmenté, qu'en 1769 l'on y en comptoit environ 130, tant à Caffé qu'à Sucre, situées sur la Riviere même, ou sur ses Criques. On y trouve quatre Iles longues & étroites, dont la première est nommée *Borffelen*, où le Commandeur fait sa résidence. Il n'y a d'ailleurs aucun Fort sur cette Riviere, qui a trois quarts de lieue de large, & dont la source n'est pas encore bien connue.

20. Colonie de *Berbice*.

Riviere de
Berbice.

LA Riviere de *Berbice* est à vingt lieues au Sud-Est de celle d'Essequibo; elle a près d'une lieue de large à son embouchure: le terrain des deux côtés est bas & couvert d'arbres: cette entrée est partagée en deux passes, par une Ile située dans le milieu, appelée *Krabben* par les Hollandois, à cause des Crabbes dont elle abonde. Cette Ile est basse, bien boisée, entourée d'un banc de sable & de vase, qui empêche de la ranger plus près qu'une grande portée de fusil. Sa longueur est de plus d'un quart de lieue, & sa largeur d'un demi-quart de lieue au plus. Dans sa partie du Nord elle pousse un banc de sable & de vase, qui porte près d'une petite lieue au large. La passe de l'Est est la seule que les Vaisseaux peuvent prendre (1), encore n'est-elle bonne que pour de moyens Bâtimens, n'ayant dans son entrée que deux & trois brasses d'eau de basse mer. Lorsqu'on a passé l'Ile de *Krabben*, on voit du côté de l'Est la petite Riviere de *Canjé*, qui vient du Sud-Est se jeter dans celle de *Berbice*; alors l'eau augmente, & l'on trouve quatre & cinq brasses; ensuite le lit de la Riviere se rétrécit & continue d'être navigable jusqu'au-dessus du Fort de *Nassau*, qui est bâti sur la Rive Orientale (m), à dix ou douze lieues de son embouchure en ligne directe; mais

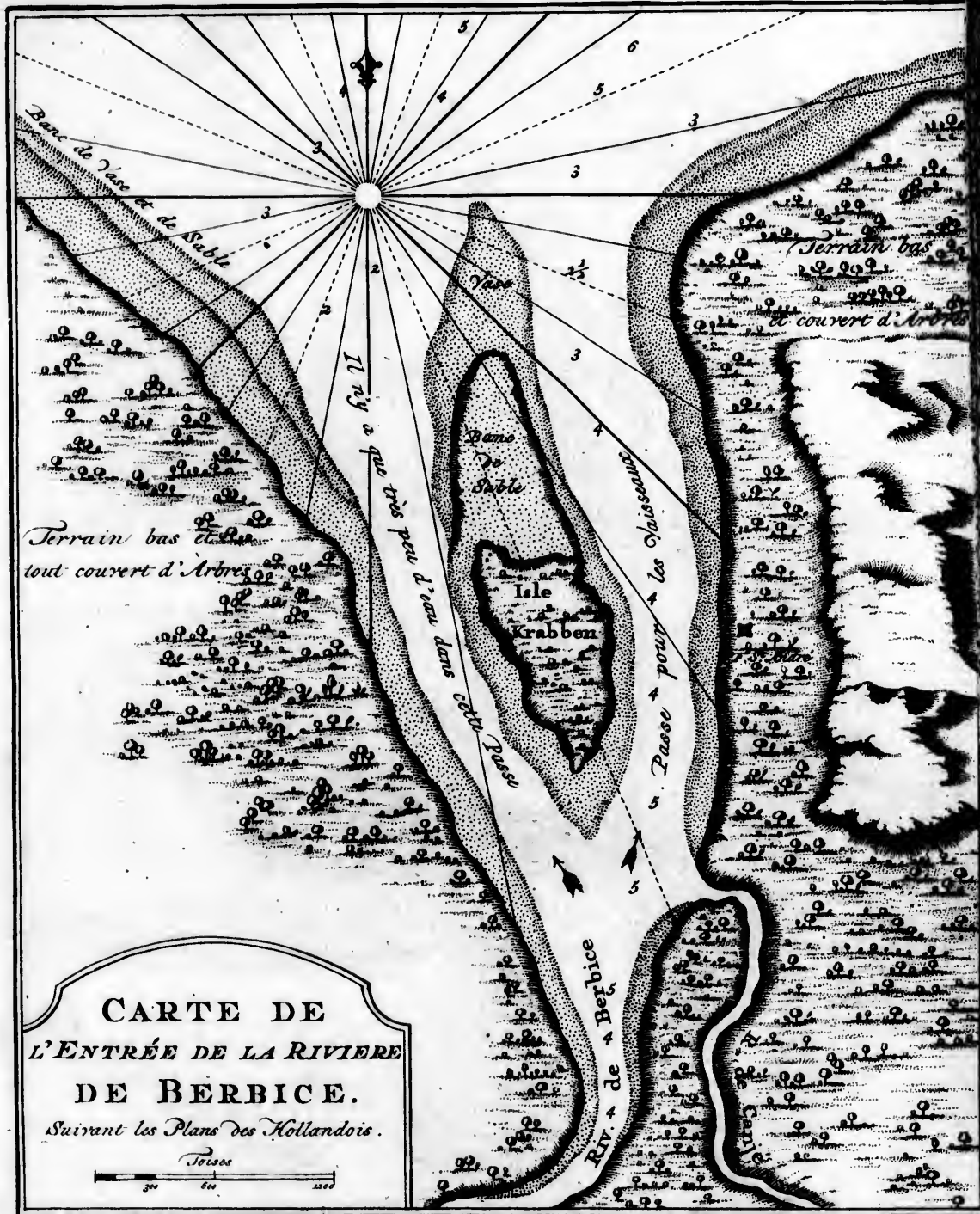
mort depuis peu d'années à Essequibo, où il étoit passé de l'Amazone dans un Canot avec quelques Esclaves; & 20. par celui de Nicolas *Hortfman*, dont M. de la Condamine rapporte l'avanture. (1) Nous y ajoutons, d'après d'autres éclaircissimens, que les quatre Créoles libres, qui étoient partis avec *Hortfman* & qu'il vendit aux Portugais, étant revenus à Essequibo, prétendoient que la Relation de son Voyage, communiquée à ce Savant, contenoit bien des fautes; mais qu'en général il avoit suivi, en remontant, la même route par laquelle étoit

descendu *Sylva Rosa*, de qui vraisemblablement il en auroit reçu des informations.

(1) On a cependant quelques exemples récents de Vaisseaux qui sont entrés par celle de l'Ouest.

(m) Cet ancien Fort, qui tomboit en ruine, a été abandonné & brûlé à l'occasion de la dernière revolte des Nègres en 1763, ainsi que le Bourg la *Nouvelle Amsterdam*, situé à une portée de canon au-dessus, où l'on éleva depuis un nouveau Retranchement flanqué de cinq bastions; & en 1769, il fut résolu d'y construire une nouvelle Forteresse de

(1) Voyez le Tome précédent, pp. 209 & 210.



**CARTE DE
L'ENTRÉE DE LA RIVIERE
DE BERBICE.**
Suivant les Plans des Hollandois.

Toises
300 600 1200

A. V. Koning, sculp. Amst. 1773.

arge
ouve
atre
ons,
46,
s'est
iron
r ses
e est
s au-
nt la

ebo;
côtés
par
cau-
ourée
u'une
& sa
ouffe
e. La
ncore
ntrée
lle de
nt du
trou-
tinue
Rive
recte;
mais

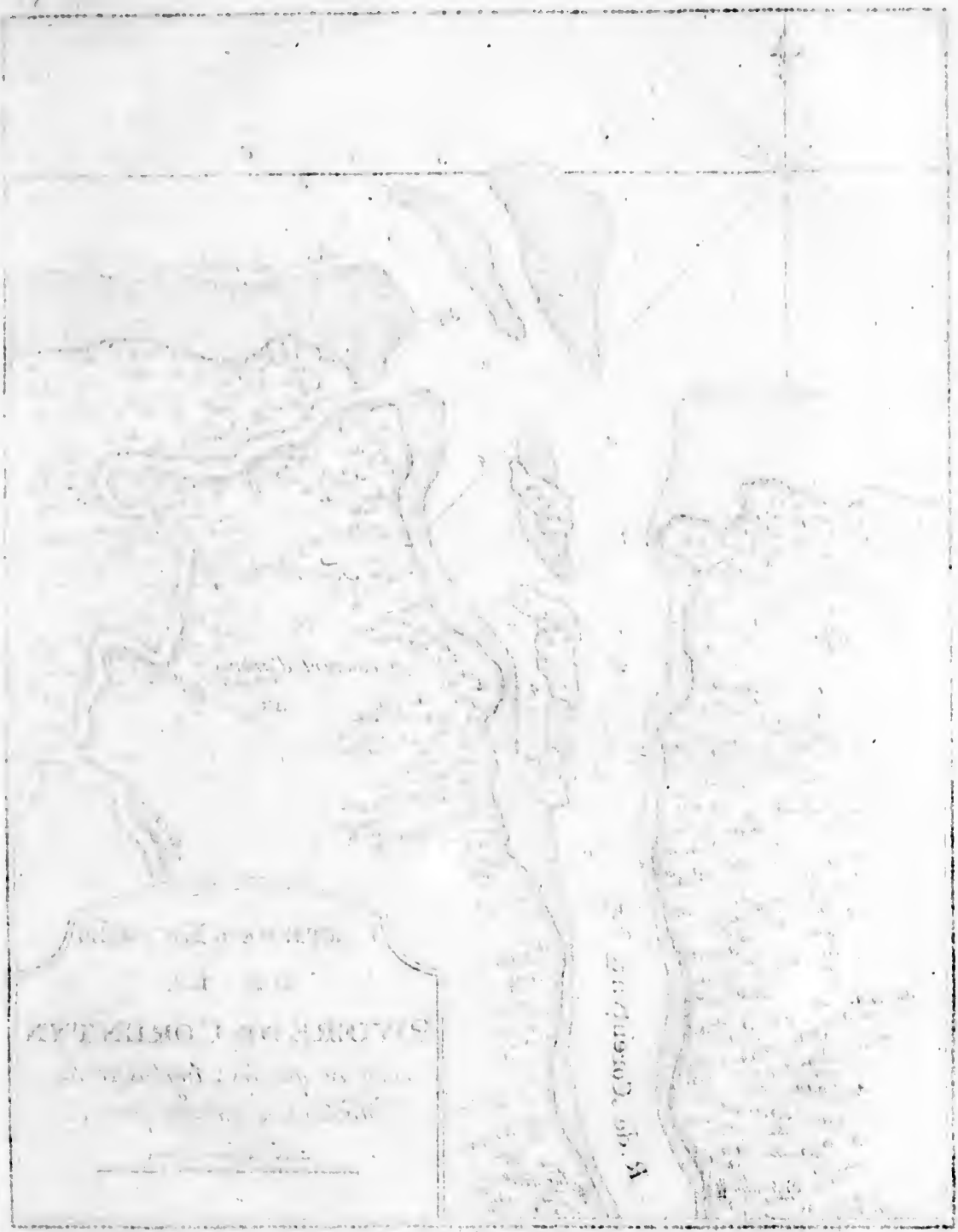
blable-
s.
emples
s par

en rui-
ion de
, ainsi
itué à
on éle-
flan-
il fut
ereste
de



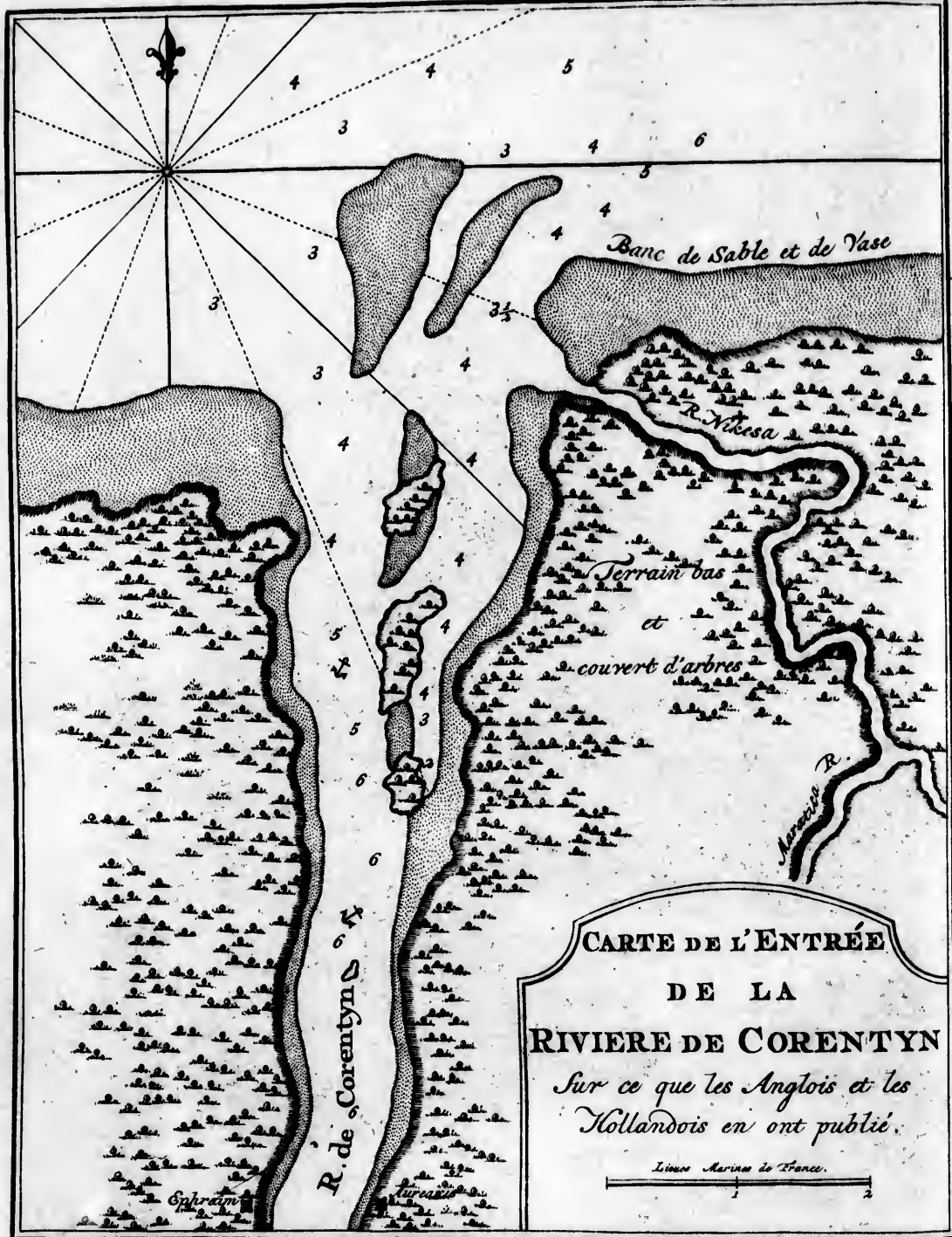
MAP OF THE
COUNTY OF ...
...
...





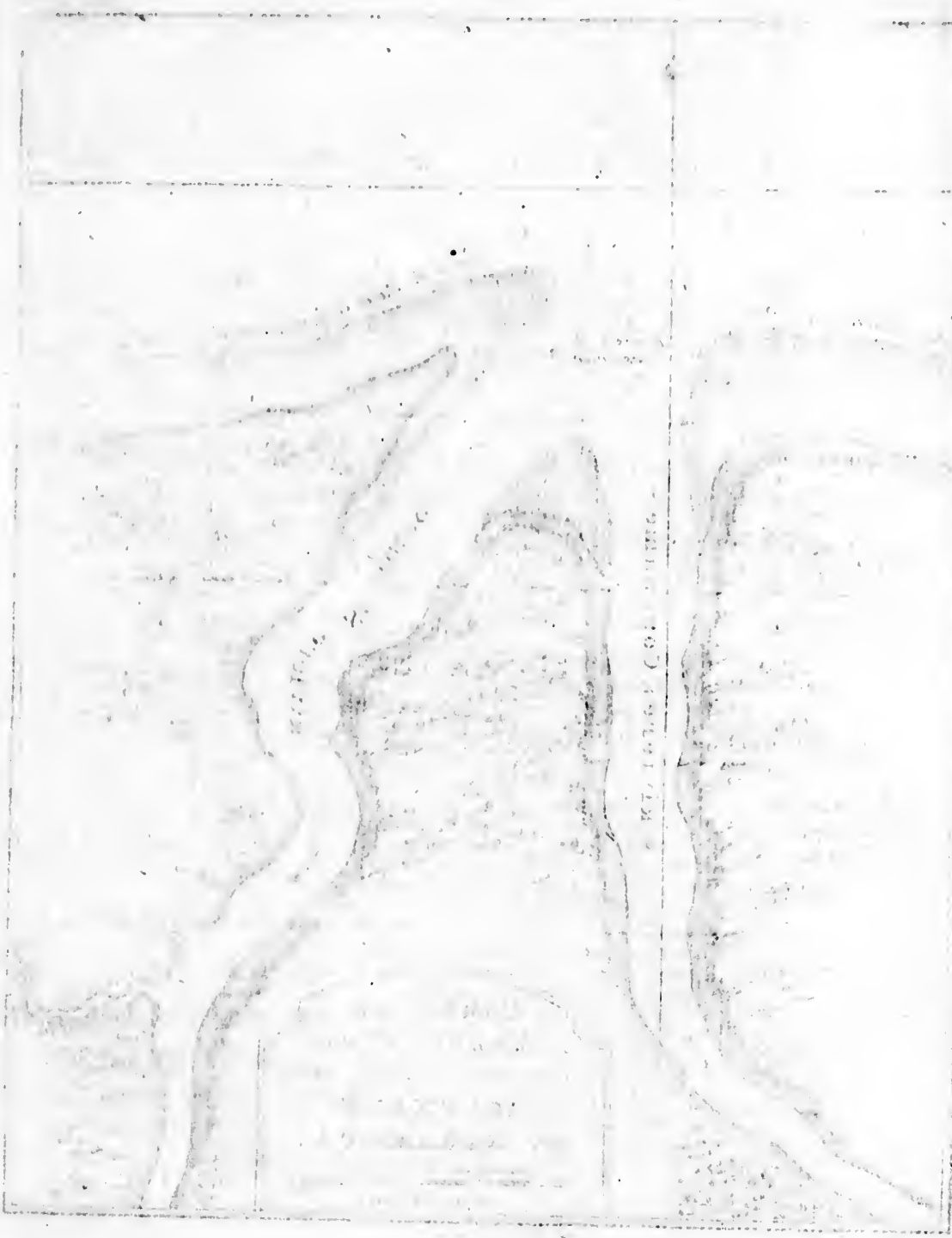
CANTON DE L'ORIENTAL

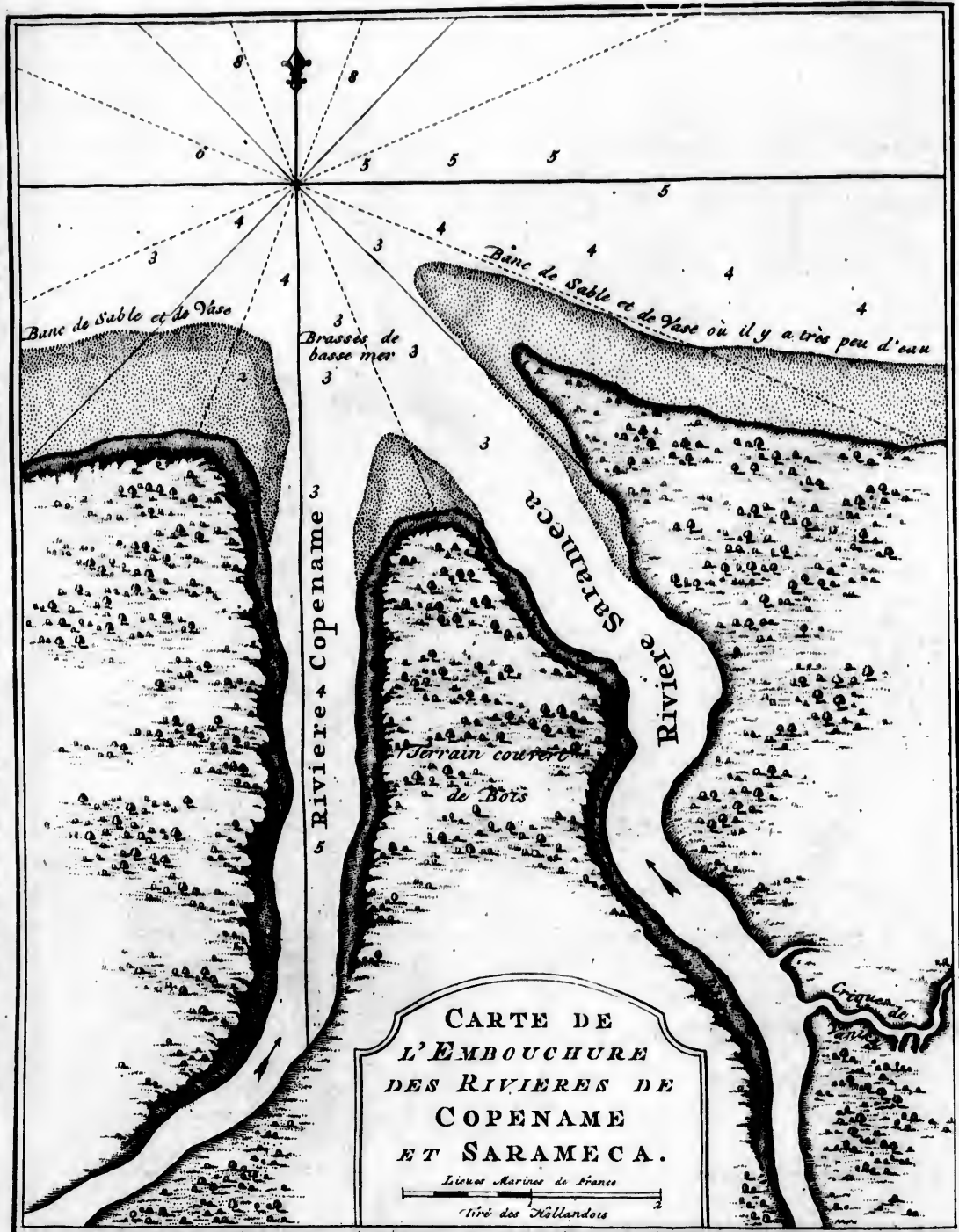
Région Coronado



CARTE DE L'ENTRÉE
 DE LA
 RIVIERE DE CORENTYN
*Sur ce que les Anglois et les
 Hollandois en ont publié.*
 Lignes Marines de France.

A. F. Doude faulps. Amst. d. 1773.





CARTE DE
L'EMBOUCHURE
DES RIVIERES DE
COPENAME
ET SARAMECA.

Lignes Marines de France
tiré des Hollandois

At. Koning, fcupe. Amsteld. 1723.

mais par
fités. L
te & à g
plus près
qui est b
pour trou
Canjé, p
par un ch

LA Riv
fon entré
de sable
cile: on
Lorsqu'on
tuées No
fes d'eau
avec le b

La pet
de Coren
même em

A dix
& de Sar
embouchu
de l'Ouef
ces Rivie

La Riv
c'est elle
sur les Ri
& autres

de pierre.
extérieurs,
sur la Cric
bord de la
au dessous
niere Rivie

(n) De
Rivière de
de Surinam
nommé Eph
Aurearts;
Criques &
de Sarameca
le sentier
voisine.

(o) M. I
les Anglois
du Diable);
XXI. I

mais par le fleuve il y en a plus de vingt, à cause de ses contours & sinuosités. La Colonie est considérable, les Habitations sont répandues à droite & à gauche de la Riviere dans l'espace de plus de trente lieues, & les plus près de la Mer en font au moins à quinze lieues. La qualité du sol, qui est bas & marécageux, a forcé de remonter aussi avant dans le fleuve, pour trouver un terrain propre à la culture. Il y a aussi sur la Riviere de Canjé, plusieurs Habitations qui communiquent avec le Fort de Nassau, par un chemin qu'on a pratiqué dans les terres (n).

GUIANE
HOLLAN-
DOISE.

30. Colonie de Surinam.

LA Riviere de *Corentin* est cinq lieues à l'Est de celle de *Berbice* (o); son entrée a plus d'une lieue de largeur; mais il y a en dehors des bancs de sable qui s'étendent plus de trois lieues au large, & qui la rendent difficile: on a cependant trois brasses d'eau de basse mer auprès de ces bancs. Lorsqu'on entre dans la Riviere on trouve trois petites Iles assez saines, situées Nord & Sud, le long desquelles on peut mouiller par cinq & six brasses d'eau. Le terrain des deux côtés est bas & couvert d'arbres. La passe avec le bon mouillage est du côté de l'Ouest, vis-à-vis l'île du milieu.

Riviere de
Corentin.

LA petite Riviere de *Nykesa* se jette dans la Mer, tout auprès de celle de *Corentin* du côté de l'Est (p), de sorte qu'elles semblent n'avoir qu'une même embouchure, lorsqu'on est à deux ou trois lieues au large.

A dix lieues de-là, allant vers l'Est, on trouve les Rivières de *Copename* & de *Sarameca*, qui se joignent en entrant dans la Mer; il n'y a à leur embouchure que trois brasses d'eau de basse mer. *Copename* est du côté de l'Ouest, & *Sarameca* du côté de l'Est. Il n'y a pas d'Habitations sur ces Rivières, mais bien quelques Villages de *Negres* (q).

Rivieres de
Copename &
de Sarameca.

LA Riviere de *Surinam* est quatre lieues à l'Est des deux précédentes; c'est elle qui donne le nom à toute la Colonie établie, tant sur ses bords que sur les Rivières voisines qui s'y jettent, telles que la *Commewine*, la *Cottica* & autres moins considérables. Son entrée est par la latitude de 6 degrés

Riviere de
Surinam.

de pierre. Il y a encore quelques Postes extérieurs, tant au haut de la Riviere & sur la Crique *Wieronje*, qu'à *Canjé*; & au bord de la Mer celui de *St. André*, un peu au dessous de l'embouchure de cette dernière Riviere.

(n) De *Canjé* ce chemin conduit vers la Riviere de *Corentin*, où il y a deux Postes de *Surinam*, l'un sur la rive occidentale, nommé *Ephraïm*; l'autre vis-à-vis, nommé *Aurearis*; d'où après avoir passé quelques Criques & les Rivières de *Copename* & de *Sarameca*, on vient à *Paramaribo*, par le sentier de *Waniku*, nom d'une Crique voisine.

(o) M. *Bellin* la croit être la même que les Anglois appellent *Devils Kreek* (Riviere du Diable); mais c'est une erreur, la der-
XXI. Part.

nrière étant trois lieues plus à l'Ouest, & appartenant à la Colonie de *Berbice*.

(p) Du même côté, mais beaucoup plus avant dans les terres, elle communique, par la Crique *Wayomba*, à la Riviere *Copename*.

(q) On a tenté plus d'une fois d'obtenir la permission d'y former des établissements, en creusant un Canal de communication entre la Riviere de *Surinam* & la Crique *Wanika*, qui se décharge dans la *Sarameca*; mais comme le lit de cette dernière Riviere est bien plus haut que celui de la première, on n'a pas jugé à propos, jusqu'à présent, eu égard aux suites, d'accorder cette demande, malgré tous les grands avantages que l'on croit pouvoir s'en promettre. Au reste, les sources des Rivières de *Copename* & de *Sarameca* ne sont pas connues.

K

GUIANE
HOLLAN-
DOISE.

15 minutes (r), & par la longitude de 57 degrés 30 minutes à l'Occident du Méridien de Paris. Son embouchure a plus d'une grande demi-lieue de large, & l'on y trouve trois à quatre brasses d'eau de basse mer. Il y a, à droite & à gauche, des bancs de sable & de vase, sur lesquels il ne reste que très peu d'eau, & qui s'étendent deux portées de fusil au large. Les terres du bord de la Mer sont basses & noyées: à une lieue de l'entrée, du côté de l'Est, on trouve la Riviere de Commewine, où il y a trois à quatre brasses d'eau: cette entrée est défendue par le Fort *Nouvel Amsterdam* du côté du Sud, & par une Batterie du côté du Nord, qu'on nomme la Redoute *Leide*; ces Forts sont situés de façon qu'ils défendent aussi la Riviere de Surinam.

Fort Nouvel
Amsterdam.

Fort Som-
melsdyk.

A quatre lieues du Fort Nouvel Amsterdam, en remontant la Riviere de Commewine, on trouve le Fort *Sommelsdyk*, bâti du côté du Sud, à l'endroit où elle se joint à la Cottica. Les bords de ces deux Rivières sont remplis d'Habitations.

Kerk, ou
l'Eglise.

Le Bourg de *Kerk* (s) est à trois lieues du Fort *Sommelsdyk* sur la Rive Méridionale de la Cottica, près de l'endroit où elle reçoit une petite Riviere, nommée *Perica*, à laquelle se joint la Crique *Bottel*, qui est un bras de la Commewine, dont il se sépare à quatre lieues au Sud de cet endroit.

Au Nord du Bourg de *Kerk*, une branche de la Cottica se porte droit au Nord, & se rend à la Mer à deux grandes lieues de-là; on l'appelle *Mot-Crique*. Sur le bord de cette Crique, à une demi-lieue de la Côte, il y a une Tour à feu, ou un Fanal, qui sert de reconnoissance pour cet endroit; ce qui est d'autant plus nécessaire, que toute cette Côte, pendant l'espace de plus de vingt lieues, est basse & unie. Elle n'a rien de remarquable entre-deux, que les petites Rivières de *Soramine* & de *Wiawia*, dans lesquelles il ne peut entrer que des Chaloupes.

Riviere de
Maroni.

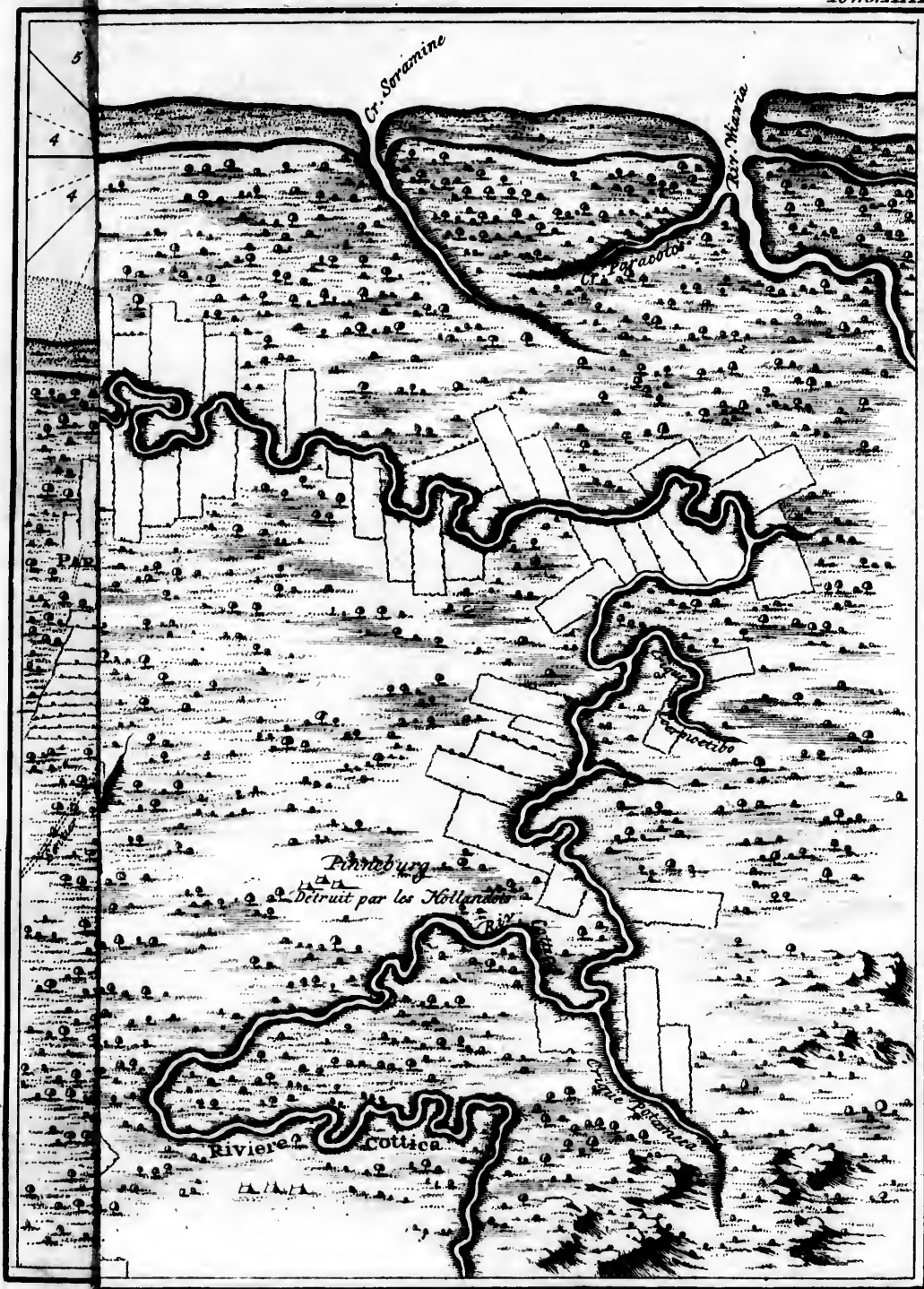
La Riviere Maroni, ou Marovine, qu'on trouve ensuite, à 22 lieues à l'Est de celle de Surinam, a environ deux lieues de large à son embouchure; mais l'entrée en est difficile, y ayant en dehors plusieurs bancs de sable & de vase, sur lesquels il ne reste que très peu d'eau. Il y a, entre ces bancs, des passes, où l'on ne trouve pas moins de trois brasses d'eau de basse mer. On y voit plusieurs petites Iles de différentes grandeurs, qui resserrent le lit de la Riviere pendant l'espace de plus de douze lieues; mais qui n'en interrompent pas la navigation, de sorte que l'on peut remonter avec de petits Bâtimens jusqu'à la premiere Cataracte, qui est environ à vingt lieues de son embouchure. Au dessus de cette premiere

(r) Suivant M. de la Condamine, elle ne seroit que par 5 d. 49. min., tandis que son observation, conforme à celle de M. Richer, met la Cayenne à 5, d. 56 min., c. à. d. 7. min. plus au Nord, ce qui ne se peut pas. Voyez le Tome XX. pp. 221, 222. & 476.

(s) Il n'est nullement question d'un Bourg

en cet endroit; ce qu'on appelle *Kerk*, en Hollandois, n'étant qu'une simple *Eglise* ou grande Maison, dans laquelle le service divin se fait tous les quinze jours, à cause du grand éloignement de la Ville. Il y a une pareille *Eglise* sur la Commewine, près du Plantage *Curcabo*, environ à la même distance.





occident
 mi-lieue
 le mer.
 lesquels
 fusil au
 lieue de
 où il y
 et Nouvel
 qu'on
 fendent

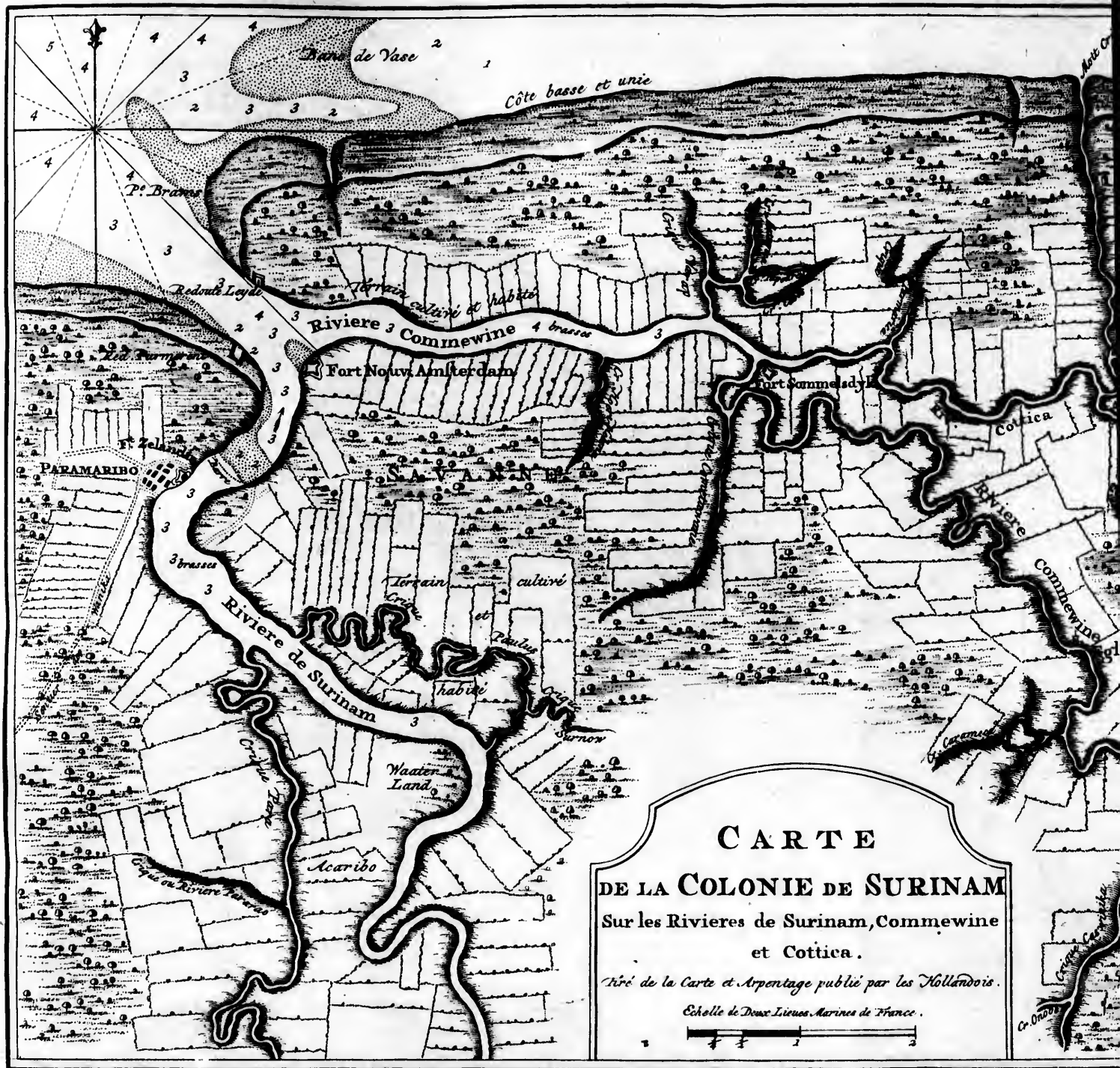
la Ri-
 côté du
 eux Ri-

sur la
 une pe-
 i est un
 cet en-

é porte
 là; on
 i-lieue
 distance
 ette Cô-
 Elle n'a
 e & de

lieues
 embou-
 ncs de
 Il y a,
 brasses
 deurs,
 lieues;
 eut re-
 qui est
 emiere

Cerk, en
 glise ou
 vice di-
 à cause
 Il y a
 ewine,
 la mè-



CARTE
DE LA COLONIE DE SURINAM
 Sur les Rivieres de Surinam, Commewine
 et Cottica.

Dirigé de la Carte et Arpentage publié par les Hollandois.

Echelle de Deux Lieues Marines de France.

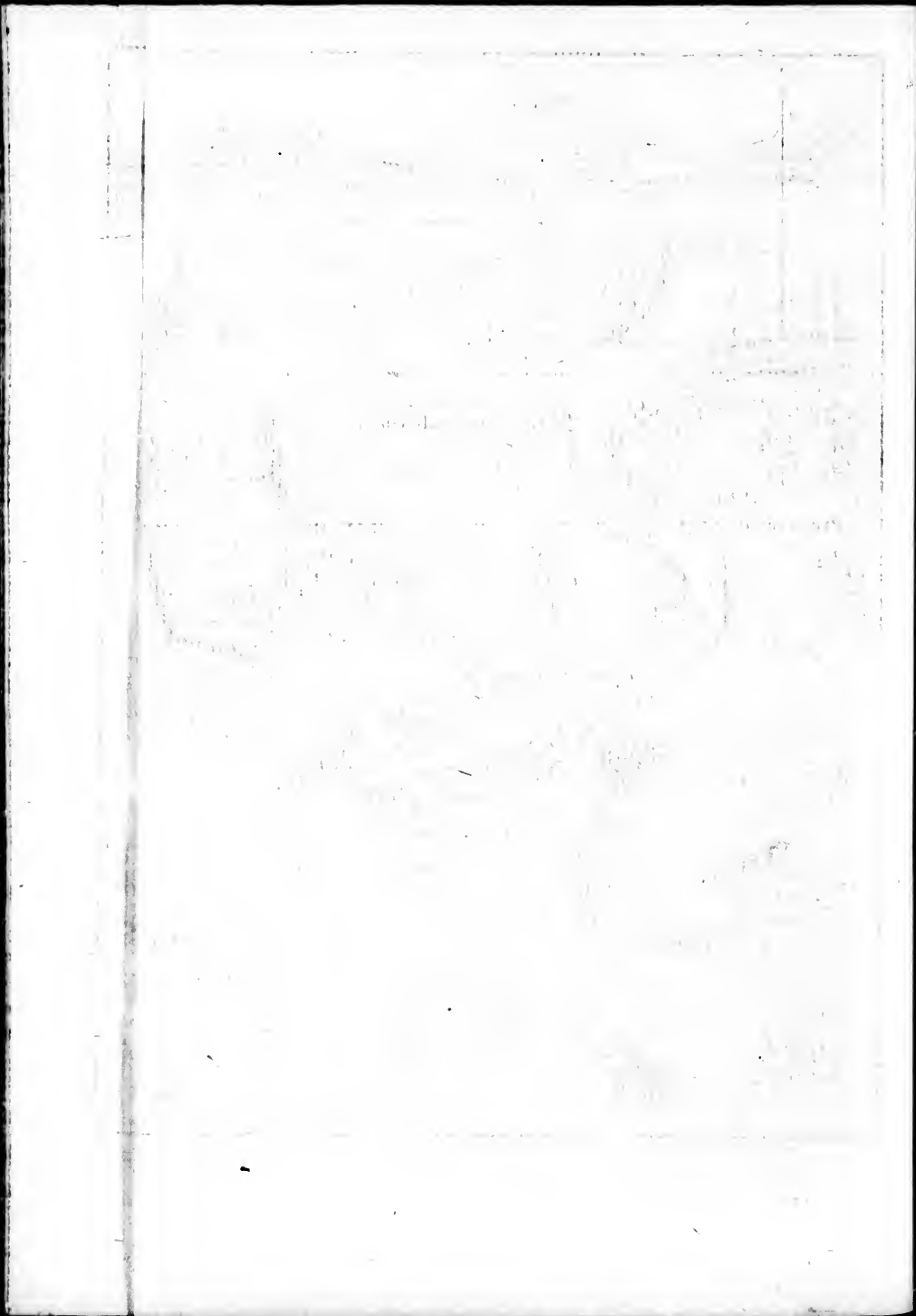


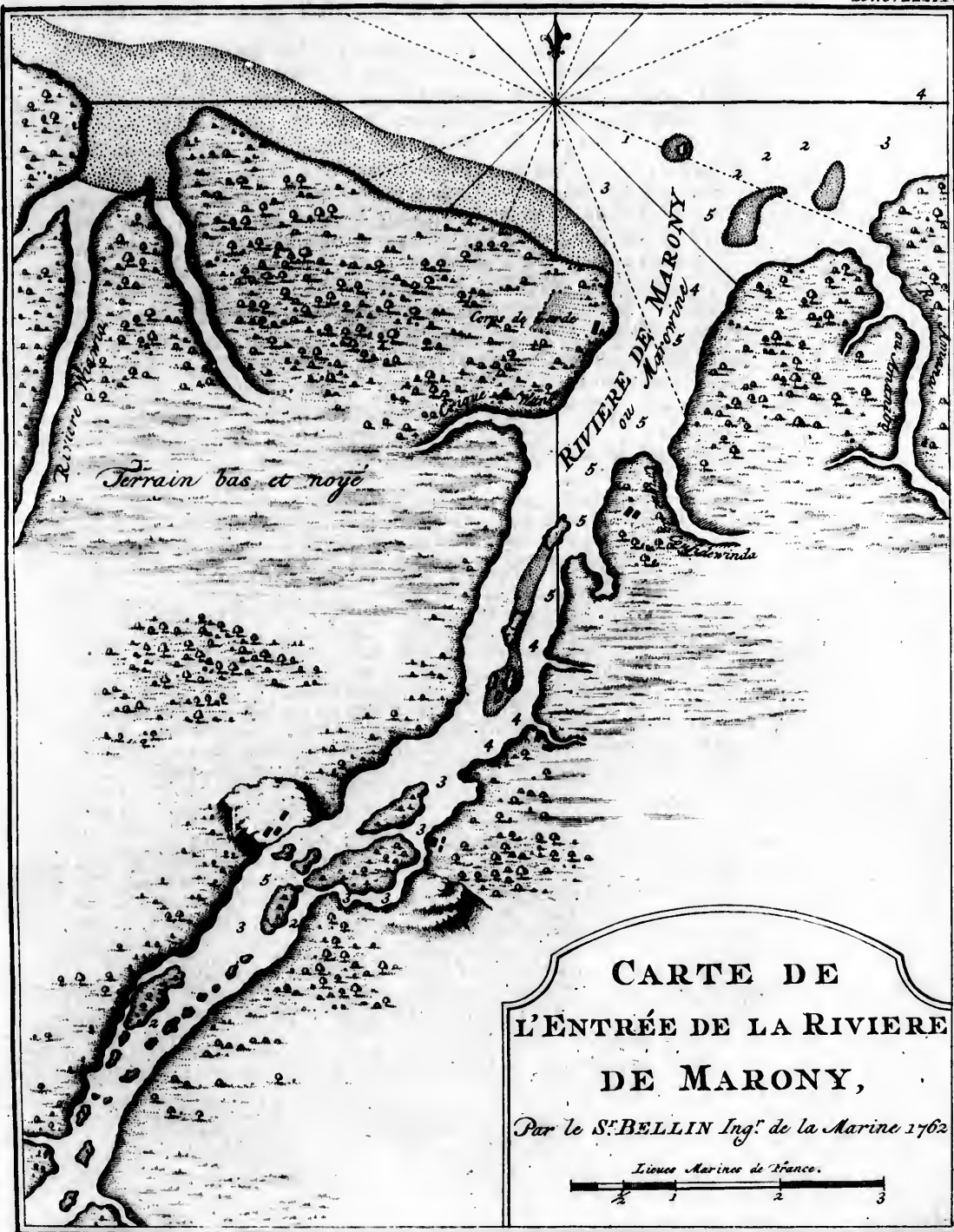


RINAM
mewine

Hollandois.

A. v. Xrenck, sculps. Amst. 1773







Catara
diffici
source
lieues
Sud - J
monta
route
penda
viere
ge ét
qu'on
côté c
encor
qui s'
qui le
terres
bois d
Sur

(2) I
graphie
apparti
tés; &
Barrere
& l'au
de l'An
Juillet
te pro
même
les An
alors
avoient
en con
M. An
Confes
nant-G
Abraha
lonie c
ventlon
pour
Franço
Surina
Conve
de la
Notari
ses cir
muel l
vertu c
dement
na (1)

(1) A
(2) C

Cataracte, on en trouve plusieurs autres, qui rendent la navigation très difficile: on dit qu'il faut plus de quarante jours pour remonter jusqu'à ses sources, qui, selon d'autres, ne sont pas encore connues. A environ 50 lieues de son embouchure, elle reçoit une Riviere assez belle, qui vient du Sud-Est, & qu'on appelle la Riviere des *Arouas*. En 1731 & 1732, on remonta cette dernière plus de 25 lieues, ensuite on la quitta pour prendre la route à travers les terres, tirant vers le Sud-Est, & au bout de huit jours, pendant lesquels on estima avoir fait 35 à 40 lieues, on se rendit dans la Riviere de *Camopy*, qui se décharge dans celle d'*Oyapok*. Le but de ce Voyage étoit la découverte du Pays, & la recherche d'une forêt de Cacaotiers, qu'on disoit être aux environs des sources de la Riviere de *Camopy*. Du côté de l'Ouest, les Hollandois de Surinam ont passé, en 1747, & depuis encore en 1767, de la *Cottica* dans le Maroni, par la Crique *Courmoutibo*, qui s'y jette. Le Maroni reçoit dans son cours plusieurs autres Rivières, qui le grossissent considérablement, surtout dans le tems des pluies. Les terres du Maroni, près de la Mer, sont basses & inondées, couvertes de bois & de brossailles (1).

SUIVANT la Relation de M. Fermin (u), cette Riviere est fort dange-

(1) Bellin, pp. 110, 160 & 161. Ce Géographe repete ici que la Riviere de Maroni appartient à la France, en vertu des Traités; & l'on a vu ci-dessus (pag. 46) que Barrere étoit dans la même idée; mais l'un & l'autre auront ignoré qu'indépendamment de l'Art. III. du Traité de Breda, du 31 Juillet 1667, qui cede aux Hollandois, en toute propriété, la Colonie de Surinam, sur le même plé qu'elle avoit été possédée par les Anglois, & que ceux-ci se trouvoient alors maîtres d'un Fort que les François avoient abandonné en 1654; il a été conclu en conséquence, le 18 Novembre 1668, entre M. Antoine le Febvre, Seigneur de la Barre, Conseiller du Roi de France & son Lieutenant-Général en Amérique, d'une part, & M. Abraham Crynsoon, Commandant de la Colonie de Surinam, d'autre part, une Convention, qui fixe la Riviere de *Sinamary* pour la séparation des limites entre les François de Cayenne & ladite Colonie de Surinam. A la vérité l'on n'a point cette Convention, mais il existe à la Secrétairerie de la Ville d'Amsterdam, une Déclaration Notariale, qui affirme le fait dans toutes ses circonstances. Elle est signée du Sr. Samuel Nassy, dont le Frere avoit eu, en vertu de la même Convention, le Commandement des Rivières d'*Eracubo* & de *Cananama* (1), les plus Orientales du District de

Surinam, en-deçà de celle de *Sinamary*, qui borne ainsi le territoire de Cayenne.

(u) *Description de Surinam*, 1769. Malgré l'estime que nous faisons de l'Auteur, nous ne pouvons nous dispenser de remarquer quelques erreurs de Géographie, qu'on ne doit cependant point lui attribuer, puisque nous savons, par lui-même, qu'il s'en étoit rapporté à un autre. „ La Riviere de „ *Surinam*, (dit-on à la page 3) est à 19° d. „ 15. min. de longitude (lisez 319. 15.) Pa- „ ge 9. Cette Riviere se divise en deux „ branches, dont l'une, qui coule vers le „ Sud-Est, est nommée *Commewyne*, & l'autre, qui continue son cours vers le Sud- „ West, conserve toujours le même nom de „ *Surinam*, ayant à gauche, dès le commen- „ cement de sa division, &c.... tant du côté „ de l'Ouest (Est) que du Couchant, &c. Pa- „ ge 11. La Riviere de *Commewyne* prend sa „ source dans la précédente, (celle de *Suri- „ nam*) & dirige son cours au Sud-Sud-Est, „ &c. Page 12. Cette Riviere se termine „ dans celle de *Cottica*, dans laquelle elle „ perd son nom (2). La Riviere de *Cottica*, „ qui reçoit dans son sein les eaux de celle „ de *Commewyne*, prend elle-même sa source dans cette même Riviere, &c. C'est précisément renverser le terrain, & mettre la source des Rivières à l'embouchure. L'inspection de la Carte suffit pour rectifier ces

(1) *Eracubo* & *Cananama* dans les Cartes de M. Bellin.

(2) C'est, au contraire, la *Cottica*, qui perd son nom dans la *Commewyne*.

GUIANE
HOLLAN-
DOISE.

reuse pour le passage des Vaisseaux qui vont à Surinam, par son extrême ressemblance avec la véritable embouchure; & ceux qui ont le malheur d'y entrer, en sortent rarement, par rapport à la quantité de bancs de sable & à quelques rocs qu'on y rencontre. Le fond en est d'ailleurs si limoneux, que les Vaisseaux y demeureroient pris, si l'on ne les déchargeoit au moyen de petites barques. Mais l'Auteur paroît se tromper, en ajoutant, „ qu'on a eu soin, pour prévenir de pareils accidens, d'établir à la Motte, „ Crique, le Poste dont on a parlé, & qui consiste en une espèce de Redoute ou de Batterie, munie de quelques pièces de canon, & occupée „ par un Détachement de la Garnison, afin de veiller à l'arrivée des Vaisseaux, & de les avertir, par un ou plusieurs coups de canon, en cas „ qu'ils se trouvaient dans l'incertitude de leur hauteur” (x); sans quoi ils seroient exposés au double danger, de tomber sur les basses de la Marowine, ou de dépasser tellement l'embouchure de la Rivière de Surinam, qu'ils ne pourroient plus y revenir, à cause de la rapidité du courant de la Rivière de Sarameca, qui les entraîneroit, malgré toute l'habileté des Pilotes, à moins que de reprendre la route de l'Europe jusqu'à une certaine hauteur le long de la Côte.

Le Fort Zelandia & Paramaribo.

REVENONS à la Rivière de Surinam; son entrée est encore défendue, du côté de l'Ouest, par une autre Batterie ou Redoute, nommée *Purmerend*, dont le feu se croise par celui du Fort *Nouvel Amsterdam*. Au-delà de ce Fort, la Rivière est traversée par une Barre, sur laquelle il ne reste que deux brasses d'eau de basse mer. Lorsqu'on a passé cette Barre, on trouve le Fort *Zelandia* & la Ville ou le Bourg de *Paramaribo*, devant lesquels on mouille par trois brasses d'eau de basse mer. La Rivière de Surinam vient de fort loin dans les terres, & l'on n'a pas encore remonté jusqu'à ses sources: elle reçoit, à droite & à gauche, plusieurs Criques ou petites Rivières, dont les principales sont la Crique de *Para*, à l'Ouest, celle de *Paulus* & celle de *Surnou*, à l'Est, qui sont bordées d'Habitations, de même que la Rivière. A quarante lieues environ de son embouchure, on trouve des Cataractes qui en interrompent entièrement la Navigation; & le Pays est si couvert de bois, qu'il n'est pas aisé d'y pénétrer: il y a aussi des Montagnes très difficiles à traverser.

EN continuant de remonter la Rivière, au dessus de *Paramaribo*, on rencontre un petit Bourg, nommé *Torrarica*, situé sur la rive Occidentale, autrefois le Chef-lieu des Anglois, mais qui n'a plus pour Habitans que quelques Planteurs Juifs. A huit lieues plus haut, du côté de l'Est, on trou-

veut, qu'elle semble avoir fait naitre, faute de la bien comprendre; car en supposant la source de la Rivière de Surinam à l'endroit où elle a son embouchure dans la Mer, pour-lors elle se diviseroit & couleroit comme on le dit ici; mais c'est tout le contraire. Aussi l'Auteur se proposoit-il de réformer sa description, d'après nos remarques, à l'occasion d'une nouvelle Edition. Il est étonnant que des Journalistes, qui semblent

avoir pris à tâche de le critiquer, avec plus de fiel que de raison, sur l'article des *Éclaves*, ne se soient pas aperçus de pareilles bévues.

(x) Ces coups de canon que repete le Fort *Sommelsdyk*, sont pour avertir de l'arrivée des Vaisseaux; mais lorsqu'on les aperçoit en Mer, ils sont déjà loin de la *Marowine*, qu'on distingue de la Rivière de Surinam à quelques hauteurs, &c.



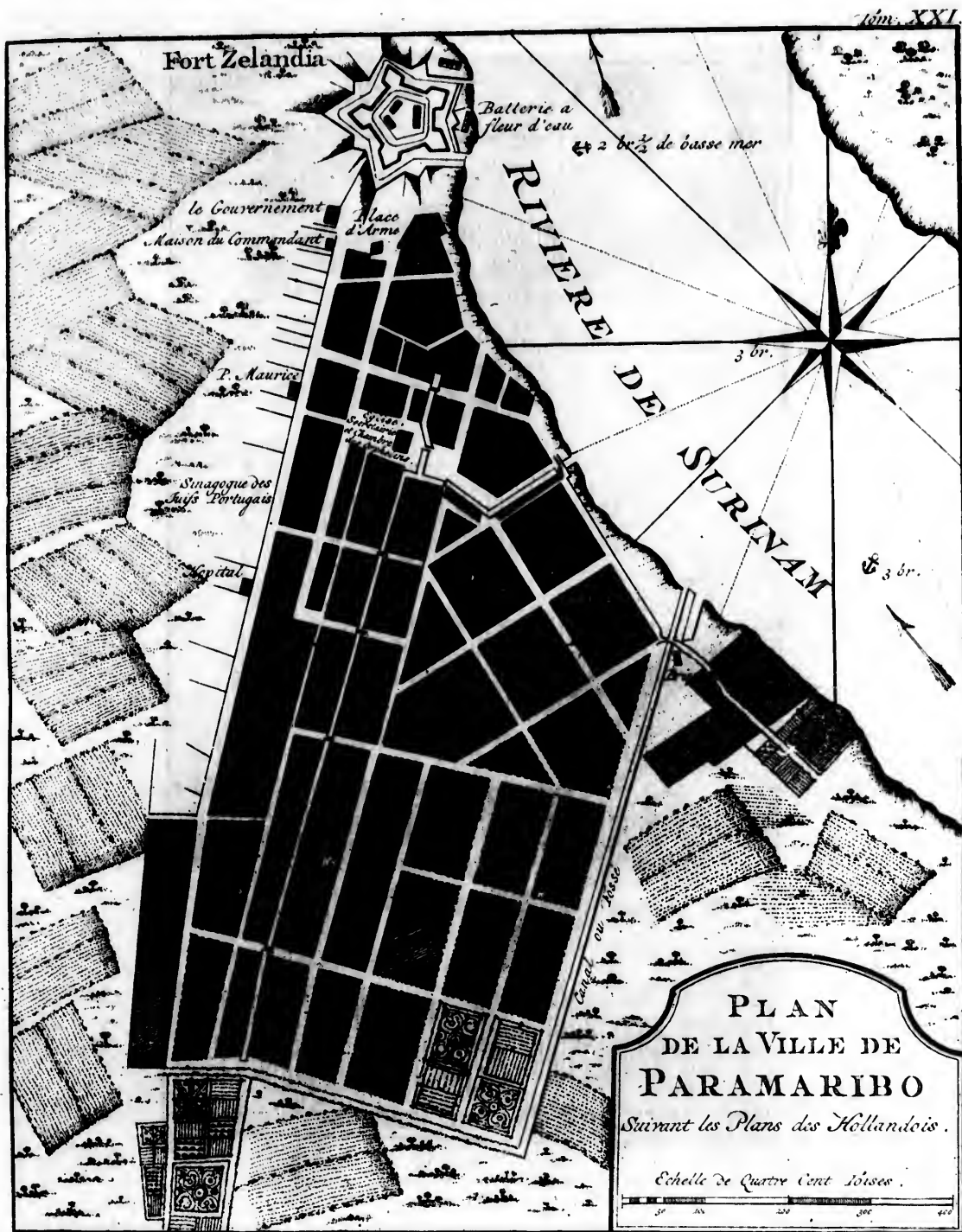
extrême
 leur d'y
 ble & à
 noneux,
 au mo-
 outant,
 la Mot-
 de Re-
 occupée
 es Vais-
 en cas
 quoi ils
 Marowi-
 , qu'ils
 e la Ri-
 es Pilo-
 ne hau-

ue, du
 merend,
 là de ce
 este que
 trouve
 quels on
 m vient
 es four-
 ivières,
 ulus &
 e la Ri-
 des Ca-
 ys est si
 ntagnes

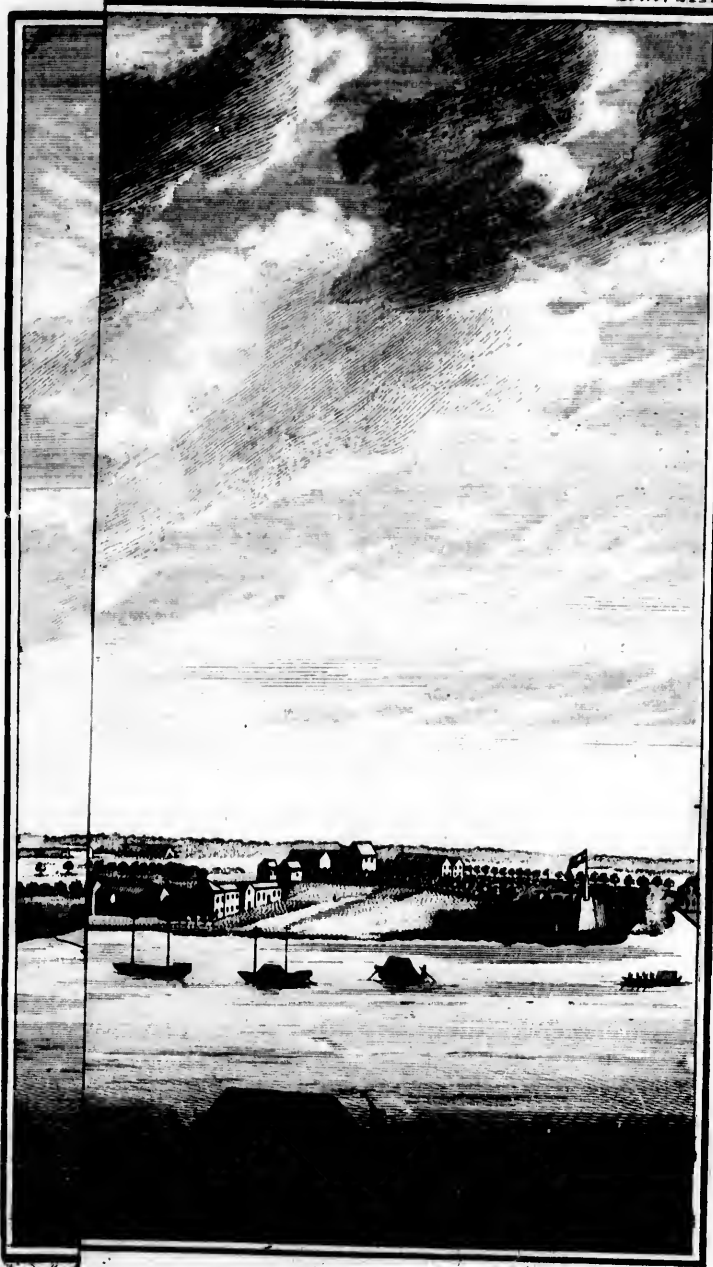
bo, on
 mentale,
 ans que
 on trou-

avec plus
 es Escla-
 pareilles

e le Fort
 l'arrivée
 pperçoit
 rowine,
 urinam à







J. G. K. H. R.



W. A. H. J. de V.

VUE PERSPECTIVE DE



PERSPECTIVE DE PARAMARIBO.

ve enc
gogue.
environ
droit: n
M. de
deux c
Cassapa
près fix
Montag
veiller :
tié cher
tué le F
commun
par opp
de la ri
& à la C
exécution
Cartes (

LE F
lieu de
le du F
res, &
verneur
le du C
ment au
les Juifs
mais, d
cens toi
de quelq
les eaux
M. F
très régu
leur du
prendre
verneur
dement

(y) Suiv
Fermin do
compte, d
572 Planta
ne abando
y en a bea
font réunis

(z) C'est
mandant, c
toutes les
beau jardin

ve encore un Village de la même Nation, avec une belle & grande Synagogue. On l'appelle la *Savanne*, à cause des vastes prairies qu'offrent ses environs. Anciennement la Colonie ne s'étendoit pas au-delà de cet endroit: mais les Labadistes, qui vinrent à Surinam, en 1684, avec la Sœur de M. de Sommeldyk, ont poussé leurs Plantations beaucoup plus loin des deux côtés de la Riviere, qui, un peu au dessus, reçoit la Crique de *Casseapori* à l'Est, & celle d'*Iracouba* à l'Ouest, d'où l'on compte à-peu-près six lieues pour arriver à la fameuse Montagne, qui porte le nom de *Montagne Bleue*, ou *Mont Parnasse*, sur laquelle on tient une garde pour veiller à la conduite des Indiens & des Negres marrons. Environ à moitié chemin de la Savanne des Juifs à cette Montagne, à l'endroit où est situé le Plantage la *Providence*, on a pratiqué, droit à l'Ouest, une route qui communique à la *Sarameca*, & que l'on appelle le *Petit Chemin d'Orange*, par opposition au *Grand* de même nom, que l'on avoit projeté pour passer de la rive Orientale, aussi en droite ligne, jusqu'à la Riviere *Commewine* & à la Crique *Tempati*, du côté de l'Est; mais ce projet n'a jamais été mis en exécution, quoique le chemin soit marqué sur presque toutes les nouvelles Cartes (y).

LE Fort *Zelandia* & le Bourg ou la Ville de *Paramaribo* est le Chef-lieu de toute la Colonie de Surinam. Ils sont situés sur la Rive Occidentale du Fleuve, à deux lieues de son embouchure. Le Fort est bâti de pierres, & le Bourg contient quatre à cinq cens maisons. La Maison du Gouverneur est sur la Place d'Armes. La Maison de la Société est proche celle du Gouverneur (z). Il y a un Hôpital, un Temple, qui sert également aux Hollandois & aux François réfugiés (a), & une Synagogue pour les Juifs Portugais & Allemands (b). Le Bourg n'est pas fermé de murs; mais, du côté de l'Est, il y a un Fossé plein d'eau, ou Canal, de plus de six cens toises de longueur, & dans le milieu de la Ville un autre Canal bordé de quelques maisons. Ces deux Canaux communiquent avec la Riviere, & les eaux de la Mer y montent & descendent, suivant les marées.

M. FERMIN donne à la Ville de *Paramaribo* huit cens maisons au moins, très régulièrement bâties, & presque toutes sans fenêtres, à cause de la chaleur du climat; la plupart sont accompagnées de petits jardins, pour y prendre le frais. Quoique ces maisons, à l'exception de celles du Gouverneur & du Commandant, ne soient construites que de bois, sur un fondement de briques de la hauteur de deux à trois piés, elles ne laissent pas

(y) Suivant la Carte & la Liste que M. Fermin donne à la tête de son Ouvrage, on compte, dans toute la Colonie de Surinam, 572 Plantages, dont seulement une trentaine abandonnés ou incultes; & par contre il y en a beaucoup qui, tant grands que petits, sont réunis sous un seul Numero.

(z) C'est à présent la Maison du Commandant, qui est contiguë à la premiere, & toutes les deux sont accompagnées d'un fort beau jardin. Elles appartiennent à la Société.

(a) Il n'y a point d'autre Temple pour les Réformés Hollandois & François, que le haut de la Maison de Ville. Voyez ci-dessous.

(b) Depuis l'année 1729, les premiers ont bâti une Synagogue, de sorte qu'ils sont actuellement séparés. On ne doit pas oublier la nouvelle Eglise Luthérienne, qui est toute bâtie de pierre, & située sur le bord de la Riviere.

GUIANE
HOLLAN-
DOISE.

que de coûter entre cinq & vingt-cinq mille florins, à proportion de leur grandeur, eu égard à la cherté de la main-d'œuvre & des matériaux nécessaires. Devant toutes les maisons, on a planté des orangers, qui forment dans les rues une belle allée, dont l'odeur flatte, autant que la vue en est agréable. Une pareille allée, avec une file de maisons placées derrière, regne vis-à-vis la Rade, qui a la forme d'un croissant, & qui peut contenir une centaine de Vaisseaux, sans compter un grand nombre de petits Bâtimens. Le tout ensemble offre un coup d'œil admirable, & l'on ne connoît point, dans toute l'Amérique Hollandoise & Française, de Rade plus commode que celle-ci, pour charger les produits de la Colonie.

LA Maison-de-Ville, qu'on appelle *la Cour*, est située sur une très belle Place, aussi plantée d'Orangers, & où se tient le Marché, par des Esclaves, qui y vendent de la volaille, des herbes, &c. C'étoit autrefois un Cimetière public, où l'on n'enterre plus que des personnes de distinction, au prix de cinq cens florins; & l'on a choisi un autre emplacement, à l'extrémité de la Ville, pour le commun des Habitans, qui ne paient que cinquante florins. Le haut de la Maison-de-Ville est destiné au service divin, qui s'y fait le Dimanche matin en Hollandois, & l'après-midi en François.

LA Forteresse Zelândia, qui tient lieu de Citadelle à la Ville, est un pentagone, de maçonnerie, dont le polygone extérieur n'excede gueres les cent cinquante piés: elle n'a point de parapets; mais ses murailles sont élevées au-dessus du terre-plein d'environ cinq piés, & en ont bien six d'épaisseur. L'intérieur de la Forteresse est extrêmement resserré par divers Bâtimens, qu'on y a construits, comme l'Arsenal, divers Magasins & plusieurs Barraques. Tout autour du Fort il y a une espece de chemin-couvert, précédé, du côté de la Ville, d'un pont de bois, au bout duquel est le Corps-de-Garde, & au-dessus la Prison, tant pour la Garnison, que pour les Habitans. Sur l'un des bastions est une cloche suspendue sous un toit, où toutes les heures un Soldat monte, par un petit escalier, pour sonner l'heure, tant le jour que la nuit, n'y ayant point d'autre horloge pour la Ville (c).

Force de la
Garnison.

LA Garnison est composée de deux Bataillons, qui, joints à la Compagnie d'Artillerie, doivent former ensemble le pié de douze cens hommes, dont une partie est à la solde de la Société, & l'autre à celle des Habitans de la Colonie. Ces Troupes sont aux ordres du Gouverneur, qui en est Colonel en chef, ayant sous lui le Commandant, à la tête du second Bataillon, avec deux Lieutenans-Colonels, deux Majors, six Capitaines, autant de Lieutenans, de Sous-Lieutenans & d'Enseignes, outre un Fiscal, ou Auditeur Militaire, un Commis en chef pour les Magasins des vivres, & un Teneur de Livres, dont les appointemens sont payés par la Société, ainsi que ceux du Médecin & du Chirurgien-Major, chargés du soin de l'Hôpital Militaire.

Milice
Bourgeoise.

INDÉPENDAMMENT de ces Troupes, les Habitans de la Ville forment entr'eux quatre Compagnies de Bourgeois, d'environ deux mille hommes en tout. Chacune de ces Compagnies est commandée par un Capitaine, un

(c) Il y a depuis quelques années une horloge, dans une petite tour, qui est au dessus de la Maison-de-Ville.

Lieuten
est part
n'étant
plus de
porter
de pou
huit Co
de la C
celle de
rinam;
d'assemb

AVANT
Colonie
bitans de
rent la r
suite, en
cette Pro
mille flor
en état d
terres, c
Magistra
gueur de
nommé c
fent sous
té en app
accordé,
contenant
avantage

LES a
ge de di
d'Amster
la Famille
Teneurs
nam, pou
maintien
Gouverne
raux, aux
LE GO
suprême
Société,

(d) Chaq
de Directe
nombre de
Directeurs
priétaires
premier M
dam, dans

Lieutenant, un Sous-Lieutenant & un Enseigne. Le reste de la Colonie est partagé en huit Compagnies, composées de même, mais plus petites, n'étant en tout que d'environ mille hommes; de sorte qu'il n'y a gueres plus de quatre mille deux cens Blancs, y compris la Garnison, en état de porter les armes. Chaque Habitant est muni d'un bon fusil, avec autant de poudre & de plomb qu'il est nécessaire pour se mettre en défense. Les huit Compagnies de Planteurs sont celles de la basse & de la haute Division de la Commewine; celles de la basse & de la haute Division de la Cottica; celle de la Crique Matapica; celle de Thorarica, ou de la Riviere de Surinam; celle de la Crique Para, & celle des Juifs, dont chacune a son lieu d'assemblée en cas d'allarme.

AVANT que d'expliquer quelle est la forme du Gouvernement de la Colonie de Surinam, nous devons remarquer en peu de mots, que les Habitans de Zélande s'en étant emparés, en 1667, sur les Anglois, qui la reprirent la même année, mais furent obligés de l'évacuer de nouveau, par la suite, en vertu du Traité de Breda, signé dans l'intervalle; les États de cette Province la vendirent, en 1682, pour la somme de deux cens soixante mille florins, à la Compagnie des Indes Occidentales, qui, ne se trouvant pas en état d'y envoyer tous les secours nécessaires, pour continuer à défricher les terres, & à former la Colonie, en céda, pour le même prix, un tiers aux Magistrats d'Amsterdam, un autre tiers à M. Corneille van Aarssen, Seigneur de Sommelsdyk, & ne s'en réserva qu'un tiers. C'est de-là qu'on a nommé cette Colonie la *Société de Surinam*, laquelle est restée jusqu'à présent sous l'administration de ces trois Co-Seigneurs, quoique la Souveraineté en appartienne aux États Généraux qui, dès la même année 1682, avoient accordé, à la Compagnie des Indes Occidentales, un Octroi irrévocable, contenant 32 Articles, tant en faveur de cette Compagnie, que pour l'avantage & la sûreté des Habitans actuels ou futurs de la Colonie.

LES affaires de la Société sont dirigées à Amsterdam par un College de dix Directeurs, dont cinq nommés par les Magistrats de la Ville d'Amsterdam, quatre par la Compagnie des Indes Occidentales, & un par la Famille de M. de Sommelsdyk (d). Ce College a un Secrétaire, divers Teneurs de Livres & Employés. Il envoie ses ordres à la Régence de Surinam, pour l'observation de la Police, & de tout ce qui est nécessaire au maintien de cette Colonie. Ce sont aussi les Directeurs qui nomment un Gouverneur à Surinam; mais il faut qu'il soit approuvé par les États Généraux, auxquels il doit prêter serment de fidélité, de même qu'à la Société.

LE Gouverneur, qui a sous lui un Commandant, exerce une autorité suprême dans toute la Colonie, au nom des États Généraux & de la Société, tant par rapport à la Police, qu'à l'égard des Affaires Militaires.

(d) Chaque Membre peut nommer autant de Directeurs qu'il juge à propos; mais le nombre des suffrages est fixé à trois, & ces Directeurs sont payés par chacun des Propriétaires qui les députe. Ils s'assemblent le premier Mercredi de chaque mois à Amsterdam, dans l'Hôtel de la Compagnie des In-

des Occidentales. La Ville y préside tous les jours, & depuis 1770 elle a acquis la portion de la Maison de Sommelsdyk, pour la somme de 700 mille florins, dont la moitié a été offerte à la Compagnie des Indes Occidentales, qui l'a acceptée; de sorte qu'il n'y a plus que deux Propriétaires.

GUIANE
HOLLAN-
DOISE.

Gouverne-
ment de Su-
rinam.

GUIANE
HOLLAN-
DOISE.

Cependant, dans des affaires d'importance, il est obligé de convoquer & de consulter le Conseil Politique, dont il est Président, aussi-bien que du Conseil de Justice. Il n'a qu'une voix dans chacun de ces Conseils, où rien ne se peut décider qu'à la pluralité des suffrages. Il dispose par *interim* de toutes les Charges vacantes, tant politiques que militaires, jusqu'à ce qu'il en soit ordonné autrement par les Directeurs. Il donne les ordres qu'il juge les plus convenables au maintien & à la sûreté de la Colonie; mais lorsqu'il s'agit de prendre des mesures pour la défendre contre les attaques ou les insultes des Ennemis, il convoque un grand Conseil de Guerre, composé du Commandant, de tous les Capitaines, & d'autant de Membres du Conseil Politique, qu'il y a d'Officiers Militaires. Il y propose tout ce qu'on trouve de plus expédient pour la sûreté de la Colonie, & il y préside.

LE Conseil Politique, appelé *Cour de Police & de Justice Criminelle*, est composé de treize Personnes, savoir le Gouverneur, le Commandant, un Fiscal, un Secrétaire, & neuf Assesseurs pris d'entre les principaux Habitans, qui en font eux-mêmes la nomination en nombre double, & le Gouverneur a encore le choix entre deux élus. Mais il faut que les Candidats soient possessionnés dans la Colonie, parce que ce sont des Charges à vie, seulement pour l'honneur & sans aucun bénéfice. L'on ne traite, dans cette Cour, que des affaires criminelles, & de celles qui concernent l'Economie de la Colonie.

LE second Conseil, dont on a parlé, & qui porte le titre de *Cour de Justice Civile*, est composé de douze Personnes, y compris le Gouverneur, le Fiscal & un Secrétaire. Les Assesseurs sont élus par le premier Conseil, aussi en nombre double, & le Gouverneur a de même le choix entre deux élus. Leurs Commissions ne sont que pour quatre ans, & ils ne tirent point non plus d'appointemens. Ce second College ne juge que des affaires civiles; mais on peut appeler de ses sentences, en Europe, au Conseil de Leurs Hautes Puissances; ce qui fait que cette Cour est absolument indépendante de la première; aussi s'est-elle arrogé le titre de Cour Souveraine.

Il y a encore, à Paramaribo, un troisième College subalterne, qui n'est proprement qu'une petite Cour Commissoriale; outre une Chambre des Orphelins, & différens Bureaux pour la perception des Droits, sans compter un grand nombre d'Officiers publics, dont il seroit trop long de détailler ici les fonctions (e).

EN

(e) Comme on s'est borné à la simple Description Géographique des deux autres Colonies Hollandoises d'Essequibo & de Berbice, l'on ajoutera seulement ici, qu'elles sont gouvernées à-peu-près sur le même pié que celle de Surinam, & que la première dépend de la Compagnie des Indes Occidentales à la Chambre de Zelande, en contestation avec les autres Chambres; différends qui ont été décidés par deux sentences du Sérénissime Prince Stadhouder, en 1770 & 1772. La Co-

lonie de Berbice, après avoir été successivement possédée par des Particuliers, est demeurée à une Compagnie d'Actionnaires, qui, en 1730, sollicita & obtint des Etats Généraux, un Ostrôï pour en rendre la Navigation & le Commerce libres à tous les Habitans de la République. On a déjà parlé de la fameuse Révolte des Nègres dans cette Colonie, en 1763, & nous en donnerons ci-dessous une Relation particulière.

EN
les, e
seux
me q
Habit
les ma
pour l
UN
le dro
y ven
tans fa
vont c
trente
enfants

IL
Surinar
fus me
les Cô
de traf
vinces.
des Pa
particu
grand
claves.

A l'
Pays so
quete,

MAIS
grande
pour co

LE C
bon que
leur co
Europe

QUAN
bre juft
modere

& abon
Est, q
reste de
de plus
voisin d
trente

(f) L
neaux de

XXI.

EN vertu de l'Océroi accordé à la Compagnie des Indes Occidentales, elle a le droit de lever trois florins par *Last* (*f*), de tous les Vaisseaux qui entrent dans le Port de Surinam, ou qui en sortent; de même qu'une Capitation de cinquante livres de Sucre par an sur chaque Habitant blanc ou noir; & deux & demi pour cent de la valeur de toutes les marchandises envoyées en Hollande, ou venues dans le Pays même, pour le droit du Poids public.

UN autre avantage considérable de la Compagnie, est celui d'avoir seule le droit de transporter des Negres à Surinam; mais elle est obligée de les y vendre publiquement deux à deux, pour en accommoder tous les Habitans sans aucune distinction. Elle peut aussi obliger tous les Vaisseaux qui vont dans ce Pays-là d'y transporter chacun douze personnes, moyennant trente florins par tête, tant pour le passage que pour la nourriture; deux enfans au-dessous de douze ans ne passant que pour une personne.

IL est permis à tous les Habitans de la République d'aller s'établir à Surinam & d'y négocier, en payant à la Compagnie le droit de *Last* ci-dessus mentionné, & en donnant caution que leurs Vaisseaux n'iront point sur les Côtes d'Afrique, ni dans aucun lieu où la Compagnie a seule le droit de trafiquer, & qu'ils retourneront directement dans les Ports de ces Provinces. Après avoir payé le droit de *Last* à la Compagnie, ils en obtiennent des Passeports pour faire leurs voyages; & afin de favoriser les Négocians particuliers, il est défendu à la Compagnie d'envoyer à Surinam un plus grand nombre de Vaisseaux qu'il ne lui en faut pour y transporter des Esclaves.

A l'égard de la nature du Commerce, les principales productions du Pays sont le sucre, le cacao, le coton, de la gomme, du tabac, du bois marquete, du bois de teinture, &c.

MAIS la principale branche du Commerce est le Sucre, dont on fait une grande quantité, que l'on envoie en Hollande, & qui passe pour valoir dix pour cent de plus que celui de l'Isle de la Barbade.

LE Café, qu'on y cultive depuis quelques années avec succès, est aussi bon que celui du Levant; & les Habitans en recueillent non-seulement pour leur consommation, mais ils en font encore des envois considérables en Europe.

QUANT au climat, la chaleur y est assez tempérée depuis la fin de Novembre jusqu'au mois de Juillet, parce qu'alors il y a beaucoup de nuages, qui modèrent la grande ardeur du Soleil, & qui donnent des pluies fréquentes & abondantes; tandis que l'air est encore rafraîchi par les vents de Nord-Est, qui regnent continuellement dans cet intervalle. Mais pendant le reste de l'année, la chaleur y est excessive, surtout lorsqu'il ne tombe pas de pluie. Les jours & les nuits sont presque égaux toute l'année. Le Pays voisin de la mer est marécageux, & rempli de bois & de brossailles; mais à trente lieues avant dans les terres, il est montagneux & entrecoupé de

(*f*) Le *Last* est une mesure ou poids usité en Hollande, qui équivaut à deux tonneaux de France, ou quatre milliers pesant.

XXI. Part.

L

GUYANE
HOLLAN-
DOISE.

Conditions
principales de
l'Océroi.

Productions
de Com-
merce.

Climat du
Pays.

GUIANE
HOLLAN-
DOISE.

grandes plaines, semées de plusieurs beaux bouquets de bois & bosquets naturels, dont les arbres sont verts toute l'année. On en trouve qui portent des fleurs & des fruits en même tems; & la plupart répandent une odeur agréable, qui embaume tous les environs.

Ce Pays, en général, n'est pas mal-sain, surtout pour les personnes qui ne font pas d'excès; on a remarqué qu'il convient mieux aux vieillards qu'aux jeunes gens. Les maladies qui y regnent le plus sont les fievres de toute espece, l'hydropisie, & le *gaves*, qui ressemble beaucoup à cette maladie trop connue aujourd'hui dans l'Europe; on la gagne très aisément avec les Indiennes, qui en sont presque toutes atteintes (g).

NOTRE but n'étant point de donner séparément une Histoire naturelle de Surinam, au risque de tomber dans de fréquentes répétitions des mêmes choses, nous nous contenterons d'insérer ici l'Article suivant, que nous avons détaché de la fin de notre Volume précédent pour le faire reparoître dans celui-ci, augmenté de quelques observations nouvelles.]

(g) Fermin, Bellin, & Mémoires communiqués. Voyez le Traité du premier, sur les Maladies de Surinam, &c.

INSECTES
ET PLANTES
DE SURINAM.

Insectes & Plantes de Surinam.

ON a réservé, pour la dernière partie de cet Article (a), un court extrait du Recueil des Insectes de Surinam, dessinés avec une élégance extraordinaire, par une jeune Allemande (b), qui fit exprès, en 1699, le Voyage de cette Colonie Hollandoise, & publiés (c), en soixante-douze planches, dont on ne trouve plus d'Exemplaires que dans les Cabinets des Curieux.

LE *Kakerlaque* (d), qui tient le premier rang, dans cette précieuse Collection, est un insecte qui ronge les étoffes & les laines, & qui ne s'attache pas moins à toutes sortes d'alimens. Il aime particulièrement l'Ananas. Ce petit Animal jette sa semence en monceau; & l'enveloppe d'une taie fine, comme font quelques-unes de nos Araignées. Lorsque leurs œufs sont parvenus à leur maturité, les jeunes rongent eux-mêmes cette espece de coque, sortent avec une extrême précipitation, & n'étant pas plus gros que des Fourmis, ils entrent facilement, par les fentes & les serrures, dans les coffres & les armoires, où ils détruisent tout. Ils deviennent enfin de la grandeur représentée dans la figure, & leur couleur est un brun grisâtre. Alors, leur peau se fendant sur le dos, il en sort un *Kakerlaque* ailé, mol & blanc; & la dépouille reste vuide.

DE l'autre côté du fruit, on voit une autre espece de *Kakerlaque*, qui porte ses œufs sous le ventre, dans un petit sac brun; mais si l'on touche l'Animal, il quitte ce sac, pour se sauver avec plus de légèreté. Les trans-

(a) Celui de l'*Histoire Naturelle du Bresil*, Vol. XX. précédent. R. d. E.

(b) Marie Sibille Merian, de Francfort sur le Mein.

(c) En 1726, à la Haye, chez Pierre Goffe.

(d) Le *Kakeriak*, ou *Kakerlaque* (& non

Kakerlaque, comme écrit M. Prevost) n'est autre que le *Scarabeus minor domesticus*. Outre les incommodités qu'il cause par ses dégâts, il répand & communique au linge & aux habits qu'il ronge, une puanteur insupportable. Fermin. R. d. E.

formati
autres.

MLL
gea en
elle dor
ver rou
petite f
qui se tr

SUR u
rempli
te rame
ve brun
Papillon
pe, qu'
paroit q
trompe.
la peim
vivent l
fine, qu
tigrée.
sous les
les piés

LA PL
nomme
geant e
champs,
y trouve
est adm
tacheté
mes Plan

SUR le
mangent
vient un
espece
grand ne
cercle.
réunissen
considéra

(e) On
sous le no
Paradis
vieux. Le
fortes à
Plantes.

(f) C'e
Poirier, t
les. Son

formations des Petits, qui en sortent, ne sont pas différentes de celles des autres.

MLLE. Merian trouva, sur l'Ananas, une chenille curieuse, qui se changea en feve au bout de dix jours, & huit jours après en beau Papillon, dont elle donne la figure. Elle trouva, sur la couronne du même Fruit, un petit ver rouge, qui file un cocon fort mince, dans lequel est enveloppée une petite feve. C'est le même ver qui mange, qui digère la Cochenille, & qui se trouve tous les jours dans celle qu'on transporte en Europe.

Sur un petit fruit, qui se nomme *Zurfack* (e) à Surinam, jaune au dehors, rempli de pepins noirs dont la moëlle est blanche, & qui croît sur une Plante rameuse (f), on trouve une belle chenille verte, qui se transforme en feve brune, d'où sort un Papillon noir & blanc, auquel on donne le nom de *Papillon nocturne* (g). Les Papillons de cette espece ont une double trompe, qu'ils disposent tellement, pour fucer le miel des fleurs, qu'elle ne paroît qu'un seul tuyau. Après avoir tiré leur nourriture, ils replient cette trompe, & la cachent sous les poils de leur tête; de maniere qu'on a de la peine à la découvrir. Ils ne volent que la nuit, sont vigoureux, & vivent longtems. Lorsqu'on les examine avec le microscope, la poussiere fine, qui couvre leurs ailes, y forme des plumes, comme celles d'une Poule tigrée. Le corps est velu comme celui d'un Ours. Ils ont du poil jusques sous les yeux. La trompe ressemble à la gorge d'un Canard ou d'une Oie, les piés & les cornes sont d'une grande beauté.

La Plante du Manioc, de la racine duquel on fait l'espece de pain qui se nomme *Cassave*, nourrit sur ses feuilles une Chenille brune, qui, se changeant en feve, devient un Papillon tacheté de noir & de blanc. Les champs, où l'on cultive cette Plante, en sont ordinairement remplis. On y trouve aussi un Papillon nocturne, qui fait beaucoup de ravages, & qui est admirablement tacheté de noir, de blanc, & d'orangé. Un Serpent, tacheté des mêmes couleurs, s'entortille souvent autour de la tige des mêmes Plantes.

Sur le Chardon, qui se nomme *Maccai*, dont les Hommes & les Animaux mangent le fruit, qui est jaune & rouge, il se forme une Chenille, qui devient un beau Papillon nocturne. La même Plante est le siege d'une autre espece de Chenilles qui méritent de l'admiration. Elles s'assemblent en grand nombre; & s'attachant tête à queue, elles forment ainsi un grand cercle. Si l'on rompt le cercle, en en arrachant quelques-unes, elles se réunissent aussitôt. Les Papillons qui en sortent sont aussi nocturnes. En considérant ces deux especes avec le Microscope, leur peau paroît ressem-

INSECTES
ET PLANTES
DE SURINAM.

Uyl, ou Pa-
pillon noctur-
ne.

Chenilles
brunes.

Chenilles du
Maccai.

(e) On trouve plusieurs sortes de *Zurfack* & d'une forme pyramidale, approchant de la sous le nom d'*Amnona*, dans le *Prodromus Paradisi Batavi*, & dans l'*Hortus Malabarius*. Les Hollandois en cultivent de trois sortes à Amsterdam, dans leur Jardin de Plantes.

(f) C'est un arbre, qui ressemble à un Poirier, tant par sa hauteur que par ses feuilles. Son fruit, de la grosseur d'un melon.

INSECTES
ET PLANTES
DE SURINAM.

Observation
curieuse sur
les Papillons.

Chenilles de
Jasmin des In-
des, & beauté
du Papillon.

Cotonier de
Surinam.

Ses Chenilles.

Arbre nommé
Palissade.

bler à celle d'un Ours de Hongrie. Autant que leur figure étoit charmante, autant elle devient hideuse. Tous leurs poils paroissent des épis d'Orge. Mlle. Merian observa que tous les Papillons nocturnes ont du poil, que les autres ont des plumes, & que tous les Papillons transparens ont des écailles.

LES Cerifes de cette partie de l'Amérique ne sont pas comparables aux nôtres pour le goût (h) : mais leurs fleurs, qui sont blanches & rouges, nourrissent deux Chenilles jaunes. L'une, dont Mlle. Merian vit la transformation, s'étant changée en Fève verte, devint un grand & beau Papillon.

LE Jasmin des Indes (i), nourrit de ses feuilles une Chenille couronnée, qui devient un beau Papillon ondé. Il a six taches blanches au dehors, bien rangées sur ses deux ailes, qui sont rouges & noires par dessous. Cet Insecte examiné, avec le Microscope, est d'une si grande beauté, qu'il parut impossible à l'Auteur d'en donner une Description complete.

LE Cotonier de Surinam croît si vite, que six mois après avoir été semé, c'est un Arbre de la grandeur du Coignassier d'Europe. Ses feuilles vertes sont un excellent vulnéraire. Il porte deux sortes de fleurs (k); les unes rouges, les autres d'un jaune de souffre. Les premières ne donnent aucun fruit, mais le coton vient des jaunes. A la fleur succède un bouton, qui grossit, & qui étant de couleur brune dans sa maturité, se fend & montre ce qu'il renferme : c'est un coton d'un beau blanc, composé de trois parties, dont chacune contient une semence noire, à laquelle il est attaché. On le file, pour en faire de la toile. Cet Arbre nourrit deux sortes de Chenilles; l'une noire, d'où sort néanmoins un Papillon de la couleur du coton; l'autre blanchâtre, qui forme un Papillon nocturne, couvert de taches brunes & argentées. Les cornes du premier ont l'apparence de deux Serpens, marquetés de blanc & de noir. L'autre a le dos tout couvert de plumes. Sous ses ailes, on voit de petites pustules, dont les couleurs sont admirables : ce sont de petites touffes de plumes rouges, bleues, dorées & argentées. Les extrémités des ailes s'élevent vers la queue, comme d'autres petites houppes de belles plumes; ses cornes paroissent deux petits Serpens noirs.

UN Arbre de Surinam, qui se nomme *Palissade* (*Palissaden Boom*), & qui sert à la construction des Cabanes Indiennes, porte des fleurs jaunes, si épaisses & si pesantes, que la branche, courbée sous leur poids, se relève lorsqu'elles sont tombées. Les gouffes, qui contiennent la semence, for-

(h) M. Fermin ne les trouve pas inférieures à celles de l'Europe; mais il faut qu'elles soient bien mûres. Elles sont quadrées & divisées intérieurement par une espèce de zeste, dont chaque partie renferme un petit noyau. L'arbre, qui ressemble au Grenadier, porte tous les trois mois de nouveaux fruits, que l'on confit au sucre & dont on fait aussi de la marmelade. R. d. E.

(i) Cet arbre est le même que celui qu'on nomme *Quauhlepatis* au Mexique. Hernandez le décrit (Hist. Mexic. cap. 33.) sous ce nom-

& sous celui d'*Arbor ignea*. Dans l'*Hortus Amstelodamensis* il est nommé *Apocynum Americanum frutescens, longissimo folio, albo, odorato*.

(k) Herman est le premier qui ait observé (dans son *Hortus Lugdunensis*) que le Cotonier portoit deux sortes de fleurs; ce qui l'en a fait parler comme de deux arbres différens, & Tournefort l'a suivi dans ses Institutions de Botanique; mais l'autorité de Mlle. Merian prouve que c'est le même arbre, qui porte deux sortes de fleurs.

ment
sont r
grosse
Cheni
qu'elle
leur p
tache
qu'elle
nent e
transfo

SUR
Cheni
transfo

LE
en Eu
semble
serve,
leur ti
y trou
pareille
pillons

LE
& for
dence
milieu
maçon
son es
vu sou
Papillo
Chenil

L'A
disting
tre, c
& se r
mauva
une li
en for
d'une
l'empl
humai
Couro

(l) C
ailleurs
cardium
Nota
doute,

ment comme un balai de Bouleau, & servent effectivement à balayer. Elles sont remplies d'une graine, qui ressemble au millet pour la figure & la grosseur. C'est sur cet Arbre, qu'on voit trois fois l'année une espece de Chenilles, jaunes, rayées de noir, & comme armées de six pointes. Lorsqu'elles sont parvenues au tiers de leur grandeur naturelle, elles quittent leur première peau, pour en prendre une de couleur d'Orange; avec une tache noire & ronde sur chaque division. Ce changement n'empêche point qu'elles ne gardent leurs pointes: mais, quelques jours après, elles prennent encore une nouvelle peau; & leurs pointes disparoissant alors, elles se transforment en Feves, qui deviennent de beaux Papillons nocturnes.

Sur la Banane, qui tient lieu de Pomme aux Indiens, on trouve une Chenille d'un verd clair, qui produit un très beau Papillon, & qui ne se transforme en Feve qu'après avoir changé de peau.

Le Prunier de Surinam devient aussi haut que le Noyer l'est ordinairement en Europe, & d'une épaisseur proportionnée. Ses feuilles & ses fleurs ressemblent beaucoup à celles du Sureau. Le fruit pend en grappes. On observe, comme un effet assez singulier, qu'il excite une sueur dont la couleur tire sur le roux, qui est aussi la sienne. Cependant les Chenilles qu'on y trouve sont vertes. Elles sont d'ailleurs tout hérissées de pointes, fort pareilleuses, & si voraces, qu'elles mangent sans cesse. Il en sort des Papillons bleus.

Le Melon d'eau, dont la chair est brillante comme le Sucre, à Surinam, & fond dans la bouche en y répandant un jus agréable & sain, est la résidence d'une grosse Chenille quarrée, bleue devant & derrière, & verte au milieu. Ses pattes sont couvertes d'une peau gluante, comme celles du Limacon. Mlle. Merian en attendoit quelque chose d'extraordinaire: mais son espérance fut trompée. Il en sortit un laid Papillon nocturne. Elle a vu souvent, dit-elle, les plus belles Chenilles se transformer en de très laids Papillons, tandis qu'elle voyoit sortir un Papillon admirable de la plus laide Chenille.

L'ARBRE nommé *Caschou* (1), produit une Pomme de même nom. On en distingue deux sortes; l'une dont la fleur est blanche & le fruit jaune; l'autre, dont les fleurs & les fruits sont rouges: mais leurs feuilles sont vertes & se ressemblent. Les Pommes, quoiqu'aigres & astringentes, ne sont pas mauvaises à cuire. On en tire, dans quelques Cantons de l'Amérique, une liqueur dont le moindre excès enivre. Une excrescence, qu'elles ont en forme de rognon, est proprement ce que l'on nomme *Caschou*; elle est d'une âcreté si mordante, qu'elle peut servir de caustique: cependant on l'emploie, grillée, contre la dysenterie, & pour extirper les vers du corps humain. Elle a le goût des Châtaignes. Les fleurs croissent, comme une Couronne, autour des branches. De deux sortes de Chenilles qui se nour-

INSECTES
ET PLANTES
DE SURINAM.

Prunier de
Surinam.

Chenille du
Melon d'eau.

Pomme &
Chenille du
Caschou.

(1) C'est apparemment celui qu'on nomme ailleurs *Acajou*, & qu'Hermer appelle *Anacardium occidentale*.

Nota. C'est le même Arbre, sans aucune doute, & ce ne peut être que par corruption qu'on lui ait donné ce nom, qui, prononcé ainsi, sembleroit exprimer le *Cachou*, ce suc gommeux, dont on fait, aux Indes Orientales, des pastilles assez connues en Europe.

INSECTES
ET PLANTES
DE SURINAM.
Chenilles
guerrières des
Limoniers.

rissent des feuilles de cet Arbre , Mlle. Merian vit un beau Papillon transparent , & un Papillon nocturne , couleur de Bois.

RIEN n'est si curieux que les Chenilles brunes à taches blanches , qui se trouvent sur les Limoniers de Surinam. Ces arbres croissent dans les Forêts , de la hauteur d'un grand Pommier , & donnent quantité de petits Limons , qui se mangent avec toutes sortes de mets. Les feuilles n'ont , en grandeur , que la moitié de celles des Citronniers ordinaires ; & les fleurs , petites à proportion , rendent une huile précieuse. Mais on voit , avec étonnement ; les Chenilles brunes & blanches , qui s'attachent par monceaux sur les feuilles , pousser de leur tête deux cornes jaunes , dont elles se défendent , & dont elles attaquent même ce qui les offense. Après s'être transformées en Feves brunes , elles deviennent des Papillons noirâtres , tachetés de blanc & de rouge.

DE petits Insectes blancs , qui se trouvent aussi en grand nombre sur les Limoniers , se transforment en Escarbots , blancs ou noirs.

Guaiave.
Animaux qui
se trouvent
sur cette Plan-
te.

LA Plante de la *Guaiave* est un receptacle commun pour les Chenilles , les Araignées , les Fourmis , & pour une espece de petits Oiseaux que les Hollandois ont nommés *Colobritjens*. Autrefois ces Oiseaux servoient de nourriture aux Prêtres du Pays , qui n'avoient pas même la liberté de manger autre chose. La description qu'on en donne ne paroît convenir qu'au Colibri. „ Ils pondent quatre œufs , comme les autres Oiseaux , & les „ couvent ; ils volent avec rapidité ; ils suçent le miel des fleurs , en éten- „ dant leurs ailes dessus ; ils s'arrêtent dans l'air , sans le moindre mouve- „ ment ; ils sont ornés de plus belles couleurs que les Paons”.

Araignées
monstrueuses,
& leur nourri-
ture.

Mlle. Merian trouva , sur la *Guaiave* , plusieurs grosses Araignées noires , qui avoient leur domicile dans les cocons de Chenilles. Elles sont couvertes de poil. Elles sont armées de dents aiguës , dont la morsure est accompagnée d'une certaine humidité qui la rend fort dangereuse. Elles surprennent les *Colobritjens* dans leurs nids , les tuent & suçent leur sang. Elles se nourrissent de Fourmis , qu'elles attrapent facilement sur les arbres , parce qu'ayant huit yeux , dont deux regardent en bas , deux en haut , deux d'un côté & deux de l'autre , il est impossible aux Fourmis de les éviter. Elles changent de peau , comme les Chenilles : cependant Mlle. Merian n'en vit point d'ailées. Une autre espece d'Araignées , plus petites , portent leurs œufs sous le ventre , dans une espece de croûte où elles font leurs Petits. Elles ont aussi huit yeux , mais placés avec moins d'ordre que ceux des grosses.

Fourmis de
Surinam , &
leurs admirables propriétés.

IL se trouve , à Surinam , des Fourmis ailées d'une grandeur extraordinaire , qui peuvent , dans une seule nuit , dépouiller les arbres de toutes leurs feuilles. Elles sont armées de dents courtes , qui coupent l'une sur l'autre , comme des ciseaux , & dont elles se servent pour couper les feuilles , qu'elles font ainsi tomber à terre. Alors des Légions d'autres Fourmis se jettent sur ces feuilles , & les emportent dans leurs nids , non pour leur nourriture , mais pour celle de leurs Jeunes , qui ne sont que de petits Vers ; car les Fourmis ailées jettent leur semence , comme les Moucherons. Il en est fort une espece de Vers , ou de Mouches , dont on distingue deux sortes : les

unes
chang
ment
font b
dont
forten
c'est
qu'elle
font p
la terr
l'art h
lieu ,
Ponts
tient
à la se
situati
poussi
cette
guerre
leurs
trodui
les au
gnée
instan
fuite
dit po
elles
Caver
Les
trouva
côté ,
marqu
persua
cocon
fortit
Cheni
tres C
traord
rent e
DA
Mlle.
leaux
l'écor
une l
Avan
en ro

unes s'enveloppent d'un cocon ; & les autres , en plus grand nombre , se changent en petites Feves. Quelques Ignorans , observe l'Auteur , nomment ces petites Feves des œufs de Fourmis ; mais ils se trompent : les œufs sont beaucoup plus petits. On nourrit , à Surinam, les Poules, de Feves, dont elles s'engraissent plus que de l'Orge ou de l'Avoine. Les Fourmis sortent de ces Feves ; elles changent de peau ; il leur croît des ailes ; & c'est de ces mêmes Fourmis , que viennent les œufs d'où sortent les vers qu'elles nourrissent avec tant de soin. Dans une Région si chaude, elles ne sont pas obligées de faire des provisions pour l'Hiver : mais elles font, dans la terre, des Caves qui ont quelquefois plus de huit piés de haut , & que l'art humain ne feroit pas mieux. Lorsqu'elles veulent aller dans quelque lieu , vers lequel il ne se trouve point de passage , elles savent se faire des Ponts ; la premiere se met , au bord, sur un petit morceau de bois, qu'elle tient ferré de ses dents ; une seconde s'attache à la premiere, une troisieme à la seconde, une quatrieme à la troisieme , & successivement. Dans cette situation , elles se laissent emporter au vent , jusqu'à ce que la derniere soit poussée de l'autre côté, où elle trouve aussi le moyen de s'attacher. Alors cette chaîne sert de Pont à toutes les autres. Ces Fourmis sont toujours en guerre avec les Araignées & tous les Insectes du Pays. Elles sortent de leurs Cavernes une fois tous les ans, en essains innombrables , qui s'introduisent dans les édifices , en parcourent toutes les Chambres , tuent toutes les autres Insectes , & les sucent. Lorsqu'elles surprennent une grosse Araignée , elles se jettent dessus en si grand nombre , qu'elles la dévorent en un instant. Les Habitans mêmes d'une Maison se voient forcés de prendre la fuite , sans autre motif apparemment que l'incommodité , car on ne dit point qu'elles attaquent les Hommes. Après avoir nettoiyé un édifice, elles visitent de même tous les autres , & se retirent ensuite dans leurs Cavernes.

LES Chenilles des Guaiaves sont de différentes couleurs. Mlle. Merian en trouva une , qui étoit blanche , rayée de noir , & qui avoit , de chaque côté, cinquante grains d'une sorte de Corail rouge & brillant. Elle ne remarqua point que ce fût des yeux, quoique M. Leeuwenhoek en paroisse persuadé dans sa Lettre 146. Cette Chenille , ayant filé fort vite un gros cocon , qu'elle pendit à une branche , fut changée en Feve, de laquelle il sortit un Papillon nocturne , rayé de noir & de blanc. Des Feves d'une Chenille verte, il sortit des Papillons transparens, tachetés de noir. D'autres Chenilles de la même Plante produisirent , par une métamorphose extraordinaire , des mites blanches, qui dans l'espace de dix jours se changerent en belles Mouches vertes.

DANS une Plantation de M. de Sommelsdyck , nommée la Providence, Mlle. Merian trouva un Arbre de Gomme-gutte , qui ressembloit aux Bouleaux d'Europe , & d'où l'on fait découler la gomme par des incisions dans l'écorce. Une grande Chenille , rayée de verd & de noir , qu'elle prit sur une branche , produisit un des plus beaux Papillons qu'elle eut jamais vus. Avant que la Chenille se fut transformée en Feve , le verd s'étoit changé en rouge , aussi-tôt qu'elle eut acquis sa juste grandeur.

INSECTES
ET PLANTES
DE SURINAM.

Chenilles de
la Guaiave.

Arbre qui
donne la
Gomme-gutte.

INSECTES
ET PLANTES
DE SURINAM.Nid curieux
d'une Chenil-
le.

UNE Chenille verte, trouvée sur le *Marquias*, Plante qui monte comme la Campanelle, dont le fruit est jaune, & dont les fleurs sont celles qu'on a nommées *fleurs de la Passion*, s'étoit fait, dans une fleur même, un petit domicile fort curieux, composé de plusieurs petits tuyaux rassemblés sur de petits morceaux de bois creux. L'Insecte, parcourant cette petite Cabane, qui étoit divisée en plusieurs petits compartimens, regardoit ce qui se passoit dehors, tantôt par un de ses tuyaux, & tantôt par un autre. Après s'être changé en Fève, il se transforma en un petit Animal ailé, tacheté de rouge & de brun; d'une autre Chenille, il sortit un petit Papillon, & d'une autre encore, une Mouche tachetée, qui avoit les pattes très fendues, & très délicates.

Chenille du
Lys rouge.

ON trouve sur la feuille d'un Lys rouge, qui croît sans culture, une Chenille couverte de poils aussi durs que le fer. Elle a la tête & les pattes rouges, le corps marqueté de taches bleues, environnées d'un cercle jaune; & les feuilles vertes du Lys font sa nourriture. Le cocon qu'elle se file est de la forme d'un œuf. Elle s'y enferme, & se change en Fève brune, d'où il sort un beau Papillon nocturne, qui a le dessus des ailes d'un brun clair, & le dessous couleur d'Orange, avec un mélange de taches noires. Une autre, trouvée dans des herbes, près du même Lys, étoit rouge, rayée de verd & de blanc; & d'elle sortit une Mouche blanche & noire.

Chenille de
la Baccove.

LA *Baccove*, espece de Banane, dont la chair est plus tendre que celle des autres, a des Chenilles dont le dos est armé de quatre pointes. Leur tête paroît ceinte d'une couronne. Elles se transforment en Fèves, couleur de bois, qui ont sur chaque face deux taches argentées. Il en sort de très beaux Papillons, dont les deux ailes supérieures sont, en dessous, de couleur d'ocre clair, & les deux autres d'un beau bleu. Le dessus est rayé de jaune, de brun, de blanc & de noir. On le nomme, en Hollandois, le *petit Atlas*.

Escarbots.

Sous la racine d'un Chardon épineux, qui croît dans les Campagnes de Surinam, & qui porte une fleur jaune, Mlle. Merian trouva de petits Vers, couleur d'Orange, dont la tête & la queue étoient noires, & qui se nourrissoient de cette racine. Peu à peu ils se transformerent en Escarbots, tachetés de jaune. Dans le même mois, qui étoit celui de Mars, Mlle. Merian trouva une espece de Vers, renfermés dans du bois pourri, qui se transformerent aussi peu à peu, & visiblement, en Escarbots, mais qui conserverent, sous le ventre, quelque chose du Ver. Elle observa que ce sont les dents de ces Vers, qui, croissant & s'étendant, forment enfin les cornes de l'Escarbot; que les ailes, qui couvrent le corps, sont d'abord de couleur d'ocre, & qu'elles noircissent par degrés. Ces Escarbots pondent; & de leurs œufs naissent les Vers dont ils se forment.

Chenilles
de la Vanille
& du Cacao-
tier.

LES Chenilles de la Vanille & celles du Cacaotier sont fort variées. La Vanille en a souvent de brunes, rayées de jaune, qui forment de très beaux Papillons, rouges, bruns, & couleur de Saffran, avec des taches argentées. Celles du Cacaotier sont noires, rayées de rouge, & tachetées de petits points blancs. Il en sort des Papillons nocturnes, blancs, rayés & tachetés de noir.

LA
& des
feuille
Chenil
duit u
Ver,
donne
eut le
brune.

Sur
très ra
les de
ses pa
que le
chang
On tro
de rou
garde

L'A
douce
tête b
fer.

blancs
ne peu

ON
vent s
les In
jamais
nourri
Cabane
cher a
lains d

UN
beauc
s'ouvr
qui pr
verd l
rouge.

C'es
singula
de la
elles s
parois

(m)
terelles
teurs.

LA Pomme, nommée *Pomme de Sodome*, croît sur un Arbre d'une aune & demie ou deux aunes de hauteur, plein d'épines, sans en excepter les feuilles, qui sont d'ailleurs fort douces. C'est un fruit fort venimeux. La Chenille qui se trouve sur cette Plante est brune, rayée de rouge, & produit un Papillon nocturne tacheté de brun. On trouve sur la tige, un Ver, couleur d'Orange, dont il sort de belles Sauterelles : Mlle. Merian ne donne cette transformation que sur le témoignage d'autrui (m), parcequ'elle eut le chagrin de voir mourir son Ver, lorsqu'il se fut transformé en Feve brune.

SUR les gros Citroniers des Plaines de Surinam, on trouve un Animal très rare, qui est tout-à-fait différent des Chenilles. Il se nourrit des feuilles de l'Arbre, sur lesquelles il se colle, comme un limaçon, à l'aide de ses pattes, qui sont couvertes d'une peau. Cet Insecte est si venimeux, que les membres qu'il touche se roidissent & s'enflamment. Après avoir changé de peau, il file un cocon, d'où sort un beau Papillon nocturne. On trouve quelquefois, sur le fruit, une sorte d'Escarbot noirâtre, tacheté de rouge & de jaune, dont Mlle. Merian ignore l'origine, & qu'elle regarde aussi comme un Insecte fort rare.

L'ARBRE qui porte le fruit nommé *Pompehnous*, espece de pomme, moins douce que l'orange & moins aigre que le citron, a des chenilles vertes, à tête bleue, qui ont le corps couvert de longs poils, aussi durs que le fil de fer. Il sort, de leurs fèves, de beaux Papillons noirs, verts, bleus & blancs, brillans d'argent & d'or, dont le vol est si prompt & si haut, qu'on ne peut en avoir si l'on ne prend soin d'en élever les Chenilles.

ON admire, dans les Chenilles noires & tachetées de jaune qui se trouvent sur le *Palma Christi*, la propriété qu'elles ont de s'enfermer, comme les Indiens, dans une espece de Hamacks, dont elles ne sortent presque jamais entièrement. Lorsqu'elles changent de place, pour chercher leur nourriture, elles portent avec elles, à la maniere des limaçons, ces petites Cabanes, qui sont de feuilles seches; & leur adresse est extrême à les attacher aux branches où elles veulent s'arrêter. Elles se transforment en vilains & farouches Papillons nocturnes.

UNE Rose, transportée du Pays des Caraïbes à Surinam, où elle se plaît beaucoup, & qui a la singuliere propriété d'être blanche le matin lorsqu'elle s'ouvre, & rouge l'après-midi, a des Chenilles blanches tachetées de brun, qui produisent deux sortes de Papillons; l'une, noire & jaune; l'autre d'un verd brun par dessous, & tacheté, par dessus, de jaune, de bleu & de rouge.

C'EST moins pour les Chenilles du *Slapertje*, ou *Dormeur*, que pour la singularité de cette Plante, qu'on s'arrête à la décrire. Son nom lui vient de la maniere dont ses feuilles passent la nuit. Après le coucher du Soleil, elles se joignent deux à deux, tellement appliquées l'une sur l'autre, qu'elles paroissent n'en faire qu'une, dans une espece de sommeil. Mlle. Merian,

(m) La transformation de ces Vers en Sauterelles, est confirmée par d'autres Observateurs. Quand ils sortent des œufs, ils ne

sont gueres plus gros qu'une puce, & ils commencent à sauter, même dès leur état de nymphes. R. d. E.

INSECTES
ET PLANTES
DE SURINAM.

Pomme de
Sodome.

Deux Insec-
tes très rares.

Chenilles de
Pompehnous.

Chenilles de
Palma Christi.

Rose des Ca-
raïbes.

Chenilles
du Dormeur.

INSECTES
ET PLANTES
DE SURINAM.

qui prit soin de la cultiver, lui reconnut aussi les vertus d'un bon vulnéraire. Sa tige est fort dure, & croît à la hauteur de six piés. Elle porte de petites fleurs jaunes, d'où naissent des cosses longues & étroites, remplies de petites graines. Sa racine est blanche & remplie de fibres. La Chenille du Dormeur est verte, rayée de couleur de rose, armée de deux petites cornes; & ses Papillons sont d'un brun orné de jaune.

Chenilles
des Figues &
du Raisin.

LES Figues & le Raisin, à Surinam, sont les mêmes qu'en Europe. Le Raisin rouge, blanc, & bleu, y croît si volontiers, qu'un sep coupé, & mis en terre, y porte, six mois après, des raisins mûrs; & que si l'on en plantoit ainsi tous les mois, on auroit du raisin toute l'année. Avec un peu d'application à cultiver la vigne, loin qu'il fût nécessaire de porter du vin dans cette Colonie, elle en pourroit fournir à la Hollande. Les Chenilles des Figuiers changent de couleur, avant leur transformation. De vertes, rayées de jaune, elles deviennent couleur d'orange, avec des raies rouges; la tête & la queue noires. Leur feve est couleur de rose sèche. Il en sort un Papillon nocturne, brun, mais de la première beauté. Sur la Vigne, les Chenilles sont brunes, agréablement tachetées de blanc; elles rampent fort vite, mangent beaucoup, & jettent quantité d'excrémens. Leur dernière jointure est marquée d'une tache noire, au milieu de laquelle est une pellicule blanche comme le crystal, qui s'élève & s'abaisse lorsque l'Insecte respire. Sa transformation en feve se fait dans une feuille de vigne, admirablement repliée. Le Papillon est nocturne, verd, avec le bout des ailes rouge & bleu.

Leurs Pro-
priétés.

Plantes &
Chenilles fort
singulieres.

UNE Plante extraordinaire (n), dont les fleurs ressemblent à celles du Pêcher, par la couleur, & qui porte des fruits verts & ronds, attachés successivement les uns les autres comme des grains de chapelets, au nombre de sept ou huit, nourrit une espece de Chenilles qui n'est pas moins singuliere. Elle est rouge, tachetée de brun: & c'étoit la première fois que Mlle. Merian en avoit eu de cette couleur: cependant elle en trouva, dans la suite, sur les Palmiers qui portent le Coco. Ces Chenilles filent un sac, jaune, épais & fort, d'une demi-aune de long, qui se remplit de Chenilles & de leur dépouille. Mlle. Merian en prit un, & l'emporta chez elle, pour examiner cette multitude d'Insectes. Elle observa que le jour ils restoient dans le sac, & qu'ils en sortoient la nuit pour chercher leur nourriture. Les Papillons qu'ils produisirent, étoient jaunes, tachetés de brun.

Autres trans-
formations.

SUR une autre Plante, aussi peu connue que celle qui précède, & qui porte une fleur semblable à celle de la Tubereuse, on trouve, avec de belles Chenilles brunes, tachetées de noir & blanc, de petites Bêtes blanches, qui quittent leur peau, qui la traînent après elles lorsqu'elles l'ont quittée, & qui se nourrissent de certains Poux verts. Elles se font un cocon de cette peau, d'où sortent des mouches couleur de bois. Les Chenilles produisent des Papillons bruns & blancs, qui ont, sur les ailes de derrière, quatre taches couleur d'orange.

(n) M. Commelin, qui a joint quelques Notes au Recueil de Mlle. Merian, remarque ici qu'il n'a vu nulle part cette Plante décrite ni dessinée; & croit pouvoir la nommer, *Coronilla Americana arborecens, floribus dilute rubescentibus.*

L'ALTHEA, qui se nomme *Okkerum* à Surinam, y devient plus haute qu'un homme, porte deux sortes de fleurs, les unes d'un jaune pâle, les autres couleur de rose, & donne un fruit que les Indiens mangent. Ses Chenilles produisent des Papillons rougeâtres. On trouve sur ses feuilles une petite Bête blanche, tachetée de noir, qui se change en un petit Animal ailé, mais qui ne fait que sauter, pour éviter qu'on le touche.

UNE espèce de *Ricin*, qui croît de la hauteur de huit piés, dont les fleurs sont d'un rouge obscur, les feuilles vertes, & bordées d'une sorte de frange dont chacune est terminée par un petit nœud, nourrit une très curieuse Chenille. Elle est vigoureuse; & quoiqu'elle mange beaucoup, elle jette peu d'excrémens: mais lorsqu'on la touche, elle repousse avec force. Après avoir quitté sa peau verte, elle est rouge un jour entier; & dès le lendemain, elle se trouve transformée en une feve couleur de rose sèche, à laquelle il reste une trompe: mais, ce qui est plus nouveau, c'est que cette feve, qui est immobile dans les autres, se donne des mouvemens qui durent quelquefois un quart-d'heure. Enfin, six-jours après, il en sort un grand Papillon nocturne, dont le corps est orné de six taches rondes, couleur d'orange; avec quatre ailes & six piés. Il est noir, & merveilleusement tacheté. Sa trompe consiste en deux tuyaux, qu'il fait joindre ensemble pour n'en former qu'une, dont il suce le miel des fleurs. Ensuite il la roule, & la cache si bien sous sa tête, entre ses deux yeux, qu'on ne la découvre presque point. Il est si vigoureux, qu'on a de la peine à le tuer. Les œufs, qu'il pond, sont blancs & en fort grand nombre.

COMME il seroit trop long de suivre Mlle. Merian dans toutes ses descriptions, on ne s'attache plus qu'à celles qui regardent des Plantes ou des transformations extraordinaires. Sur un arbre, que les Hollandois nomment dans leur langue, l'*Arbre aux boîtes de Marmelade*, parce que son fruit, quoique rude & couvert de poils, renferme une substance moëlleuse, du goût des Nefles, & que l'écorce a l'apparence d'une boîte, on trouve une Chenille noire, dont le corps est tout couvert de pointes, au bout desquelles pend une sorte de petite étoile. Il en sort un Papillon charmant, qui a reçu le nom de *Page de la Reine*. On fait observer que les branches de l'arbre poussent de petites excréscences dures, couvertes de petites cornes rondes, qu'on emploie dans les maladies qui attaquent le poulmon.

ON ne peut être sans curiosité, pour la couleur des Chenilles qui se trouvent sur un arbre dont les Indiens tirent leur plus fameuse peinture. C'est le *Rocou*; grand arbre, qui porte des fleurs d'un rouge clair, comme celles des Pommiers de l'Europe. En tombant, elles font place à des côffes longues & rondes, couvertes de pointes, comme l'écorce de la châtaigne. Ces côffes contiennent des grains d'un beau rouge, qu'on fait tremper dans l'eau; & prenant la couleur, qui demeure séparée, on la fait sécher. Les Indiens l'emploient à se peindre toutes sortes de figures sur la peau. C'est uniquement de la feuille de l'arbre, que les Chenilles tirent leur nourriture. Elles sont brunes, rayées de jaune, & couvertes de poils rouges. Les feves de transformation sont dures & velues. Les Papillons sont nocturnes, & d'un verd tirant sur le brun.

INSECTES
ET PLANTES
DE SURINAM.

Vigueur &
beauté des
Chenilles d'une
espèce de
Ricin.

Arbres aux
boîtes de Mar-
melade.

Papillon
nommé Page
de la Reine.

INSECTES
ET PLANTES
DE SURINAM.Fleur ou
Crete de
Paon, qui fait
accoucher les
Femmes.Retraite des
Serpens & des
Lezards.Tabrouba,
& ses effets.Ver de Pal-
mier, qui se
mange.Escarbots &
Mouches
d'especes sin-
gulieres.

LA Plante, qu'on nomme *Fleur* ou *Crete de Paon*, est célèbre par la vertu qu'on attribue, à sa graine, de faire accoucher sur-le-champ les Femmes en travail. Mlle. Merian assure même que les Indiennes, Esclaves des Hollandois, étant traitées fort durement à Surinam, l'emploient pour se faire avorter, dans la seule vue de ne pas donner le jour à des Enfans qui ne naistroient que pour être aussi malheureux qu'elles. La Chenille de cette Plante (o) est verte, la feve brune, & le Papillon couleur de cendre.

UNE espece de Jasmin, d'excellente odeur, qui croît de toutes parts en buisson, dans les Campagnes de Surinam, est la retraite ordinaire des Serpens & des Lezards, surtout de l'Iguana. C'est une chose admirable que la maniere dont ce dernier Reptile s'entortille au pié de cette Plante, cachant sa tête au milieu de tous ses replis. Les Chenilles, qui se nourrissent des feuilles, sont vertes; leur feve est rayée de brun & noir. Leur Papillon, qui est nocturne, a les ailes de dessous jaunes, & tout le reste couleur de cendre.

LES Indiens de Surinam ont un fruit vert, nommé *Tabrouba*, qui croît sur un grand arbre de même nom, dont les fleurs sont d'un blanc verdâtre & servent de nourriture aux Singes. La chûte des fleurs laisse un chapeau, d'où croît insensiblement le fruit. Il renferme quantité de graines blanches, à-peu-près comme les Figues. On en exprime le suc, qui devient noir lorsqu'il est exposé au Soleil. C'est alors une teinture, dont les Indiens se servent pour se bigarrer diverses parties du corps, & qui ne peut s'effacer qu'au bout de neuf jours. En coupant une branche de l'arbre, ils en font sortir une liqueur lactée, dont ils se frottent la tête. Comme ils vont tête nue, divers petits Insectes volans y jettent leur semence, qui produit de petits Vers fort incommodés, que ce suc tue. La Chenille du *Tabrouba* est jaune & noire, couverte de crins séparés en petits tas, comme une brosse.

LE Ver de Palmier, ainsi nommé parce qu'il se nourrit sur cet arbre, croît dans le tronc, dont il mange la moëlle. Il n'est pas plus grand, d'abord, que les mites du Fromage; mais il devient de la longueur du pouce, & beaucoup plus gros. On le mange grillé; & Mlle. Merian ne condamne point le goût de ceux qui le regardent comme un mets très délicat. Il sort, de ce ver, un Escarbot noir; que les Hollandois nomment, dans leur langue, *Mere des Vers de Palmier*.

L'ARTICLE suivant mérite d'être rapporté dans les termes de l'Auteur. Sur un Grenadier, (raconte Mlle. Merian,) Arbre qui croît de tous côtés à Surinam, j'ai trouvé une espece d'Escarbots, naturellement lents & paresseux, & par conséquent très faciles à prendre. Ils ont par devant, sous la tête, une longue trompe, qu'ils savent appliquer sur les fleurs pour en sucser le miel. Le 20 Mai, ils se tinrent en repos; & leur peau s'étant fendue sur le dos, il en sortit des Mouches vertes, dont

(o) On la trouve dessinée dans l'*Hortus Malabaricus*, & décrite sous le nom de *Tijetti Mandaru*. Elle a reçu d'autres noms, que M. Crommelin a rassemblés dans sa *Flore du Malabar*. M. de Tournefort, ayant jugé qu'elle ne pouvoit être mise dans aucune classe connue, lui en a forgé un nouveau, qui est *Poinciana flore pulcherrima*.

les
dont
Cett
d'un
ont-
conf
tout
pou
mé.
veno
ches
pos.
mine
comm
pend
roit
se tra
except
tête.
comm
Vielles
on ne
dent
tromp
leurs
grand
ignora
bruit
trouva
tion:
flamm
Mais
bler le
gulier
Des C
de point
Sa fleur a
forment
couverte
Les Holl
fans en
amasser b
rir toutes
les nourri
le, qui
des plus

„ les ailes étoient transparentes. On en trouve beaucoup, dans ce Pays,
 „ dont le vol est si léger, qu'on est long-tems à courir pour en prendre une.
 „ Cette espece de Mouches fait un bourdonnement, qui ressemble au son
 „ d'une Vielle & qui se fait entendre d'assez loin. Aussi les Hollandois lui
 „ ont-ils donné le nom de *Lierman*, qui signifie *Vielleur*. Elles avoient
 „ conservé la trompe d'Escarbot; leurs pattes, leurs yeux, en un mot
 „ tout leur corps étoit sorti par le dos, lorsqu'elles avoient quitté leur dé-
 „ pouille, qu'on auroit prise pour le véritable Insecte qu'elle avoit renfer-
 „ mé. Les Indiens ont voulu me persuader que de ces Mouches pro-
 „ venoient les *Lantarendragers*, ou *Porte-Lanternes*. Ce sont d'autres Mou-
 „ ches du Pays, dont j'ai dessiné le Mâle & la Femelle, volans & en re-
 „ pos. Leur tête, ou pour mieux dire, un long Capuchon qui la ter-
 „ mine, est luisant dans les ténèbres: pendant le jour, il est transparent
 „ comme une vessie, & rayé de rouge & de verd. La leur, qui en fort
 „ pendant la nuit, ressemble si bien à celle d'une Lanterne, qu'elle servi-
 „ roit à lire aisément. Je conserve une de ces Mouches, qui est prête à
 „ se transformer. Toute sa forme de Mouche lui reste encore, sans en
 „ excepter les ailes; mais la vessie commence à lui croître au bout de sa
 „ tête. Les Indiens nomment cette Mouche *Mere des Porte-Lanternes*,
 „ comme ils nomment l'Escarbot la *Mere* de ces Mouches. J'ai dessiné un
 „ *Vielleur*, qui prend peu à peu la forme d'un Porte-Lanterne. Au reste,
 „ on ne leur donne ces noms que pour distinguer leur figure; car ils ren-
 „ dent tous deux un son pareil à celui d'une Vielle, apparemment avec la
 „ trompe qui leur est commune, & qu'ils ne perdent point dans toutes
 „ leurs transformations. Quelques Indiens m'ayant un jour apporté un
 „ grand nombre de *Porte-Lanternes*, je les renfermai dans une Boîte,
 „ ignorant alors qu'ils jettoient cette lumiere. La nuit, entendant du
 „ bruit, je sautai du lit, & je me fis apporter une chandelle. Bientôt, je
 „ trouvai que le bruit venoit de ma Boîte, & je l'ouvris avec précipita-
 „ tion: mais, effrayée d'en voir sortir une flamme, ou plutôt autant de
 „ flammes qu'il y avoit d'Insectes, je la laissai tomber d'entre mes mains.
 „ Mais, étant revenue de ma frayeur, je n'eus pas de peine à rassem-
 „ bler les Insectes auxquels je venois de reconnoître une propriété si sin-
 „ guliere".

Des Chenilles blanches, qui ont les pattes noires, & dont le dos est armé
 de pointes, se nourrissent sur un Arbre nommé *Ouïke-Bokje* par les Indiens.
 Sa fleur a de longues fibres blanches. Les capsules, qui portent la semence,
 forment une cosse longue & recourbée, qui renferme des Fèves noires,
 couvertes d'une glue blanche, & si agréable qu'on prend plaisir à la sucer.
 Les Hollandois donnent à cette espece de légume le nom de *Fèves douces*,
 sans en connoître autrement l'usage. La beauté des Chenilles en avoit fait
 amasser beaucoup à Mlle. Merian; mais elle eut le chagrin de les voir mourir
 toutes, parce que les feuilles, qu'elle avoit cueillies en même-tems pour
 les nourrir, se séchent aussi-tôt qu'elles sont séparées de l'Arbre. Une seu-
 le, qui s'étoit déjà transformée en Fève, devint, quinze jours après, un
 des plus beaux Papillons du Monde.

INSECTES
 ET PLANTES
 DE SURINAM.

Porte-Lan-
 ternes.

Ouïke-bokje.

INSECTES
ET PLANTES
DE SURINAM.Grandeur
extraordinaire
des Oranges
de Surinam.

SURINAM n'a point de Chenilles plus grosses & plus grasses , que celles de l'Oranger , qui y croît aussi haut que le plus grand Pommier de l'Europe. Elles sont vertes , avec une raie jaune sur tout le corps , & chaque jointure offre quatre grains d'une espece de Corail orangé , environnés de petits poils forts délicats. Le cocon , qu'elles se filent , est couleur d'ocre. Il en sort de beaux Papillons nocturnes , dont chaque aîle est ornée d'une tache , qu'on prendroit pour du Talc. Ils volent avec une extrême vitesse. Le fil de leur cocon est si fort , que Mlle. Merian , persuadée qu'on en pouvoit faire de très bonne soie , en rapporta beaucoup en Hollande , où l'on en prit la même opinion.

„ Un jour , (dit-elle,) parcourant un lieu désert , je trouvai , entre plusieurs arbres , une espece de Neflier , auquel les gens du Pays donnent même ce nom , quoique son fruit contienne un corps blanc de la forme d'un cœur , & couvert de semences noires. Il a d'ailleurs sous lui deux feuilles épaisses , couleur de sang ; & sous elles , cinq autres feuilles vertes ; ce qui forme ensemble un spectacle fort agréable. Sur cet Arbre , je trouvai une Chenille jaune , dont le corps étoit rayé , en long , de couleur de rose. Les pattes étoient de même couleur , la tête brune , & chaque jointure armée de quatre pointes noires. A peine l'eus-je fait porter chez moi , qu'elle se transforma en Feve couleur de bois claire. Quinze jours après , j'admirai le Papillon qui en sortit. Il sembloit être d'argent bruni , au travers duquel brilloient le verd , le bleu & le pourpre : en un mot il étoit d'une beauté , que la plume & le pinceau même ne peuvent représenter : chacune de ses aîles avoit trois taches rondes , d'un jaune orangé , bordées d'un cercle noir ; ce cercle étoit environné d'un autre , qui étoit verd. L'extrémité des aîles étoit orangée , avec des raies noires & blanches.

Nid des Guêpes de Surinam.

„ Au mois d'Avril , (continue Mlle. Merian,) je trouvai , contre ma fenêtre , une masse de boue , qui avoit la figure d'un œuf. Je l'ouvris. Elle contenoit , dans quatre compartimens , des Vers blancs qui avoient auprès d'eux leur dépouille. J'en dessinai deux. Le 3 de Mai , il en sortit des Guêpes farouches. Ces Insectes m'incommodoient beaucoup à Surinam ; ils ne cessoient pas de me voler devant les yeux & de me bourdonner aux oreilles , pendant que j'étois à dessiner. Je leur voyois faire leur nid avec de l'argile , à côté de moi , dans ma boîte aux couleurs , aussi parfaitement rond que s'il eut été tourné dans la roue d'un Potier. Il étoit sur une espece de petit piedestal , que les Guêpes entouroient d'une couverture d'argile , pour empêcher que rien n'y entrât. Elles avoient laissé , vers le haut , une ouverture ronde , qui leur servoit pour entrer & pour sortir. Je remarquai qu'elles y portoient , tous les jours , de petites Chenilles , dont je jugeai qu'elles nourrissoient leurs Jeunes. Enfin , leur compagnie m'importunant beaucoup , je brisai leur demeure , & je les chassai toutes ; après quoi je contemplai à loisir leur Architecture”.

Scorpions
d'eau.

DANS un Etang , où croissoient des fleurs semblables au Crocus violet , sur une tige d'une aune de hauteur , sans autres feuilles qu'une seule , bleue

& tach
Insectes
plusieur
fort hie
Dans le
& de br
doigts
singulier
core à
bord de
semence
qu'un p
servir d
remuer.
nage da
viennem
qui par
fa queu
pour se
zon soie
dans l'ea

Sur u
lakka- Pa
trouve u
une tach
rouge.
aîles son
corps, d
pe rouge
cet Insec
d'autres
peau tou
que pour
quoiqu'el
rampant.
poil. Il
formatio
sieurs des
cets, est
dont elle
forme d'
Feve, &
ge , aya

(p) Lee
pages 113

& tachetée de jaune, sous chacune des fleurs, Mlle. Merian trouva des Insectes que les Habitans du Pays nomment *Scorpions d'eau*; elle en prit plusieurs; le 10 de Mai 1701; & dès le 12, il en sortit un Insecte volant fort hideux, qu'elle dessina. Elle n'en explique point autrement la nature. Dans le même Etang elle trouva plusieurs Grenouilles, pommelées de verd & de brun, qui avoient deux oreilles, & une petite boule à l'extrémité des doigts de chaque patte. Cette seconde propriété lui parut un présent assez singulier de la Nature, pour les aider, non-seulement à nager, mais encore à marcher sur la boue. Ces Grenouilles jettent leur semence sur le bord des Etangs. Pour en observer les transformations, elle mit de cette semence sur un gazon, au fond d'un vase rempli d'eau. La semence n'est qu'un petit grain noir, enveloppé d'une sorte de flegme blanc, qui paroît servir de nourriture au grain, jusqu'à ce qu'il ait acquis le pouvoir de se remuer. Dans l'espace de huit jours, il lui vient une queue. Alors il nage dans l'eau. Quelques jours après, il lui vient des yeux; ensuite viennent les pattes de derrière, & huit jours après, les pattes de devant, qui paroissent sortir de la peau. Aussitôt que l'Animal a ses quatre pattes, sa queue tombe; & se trouvant une parfaite Grenouille, il sort de l'eau, pour se promener sur terre. Cette expérience demande que l'eau & le gazon soient renouvelés de tems en tems, & qu'on jette des miettes de pain dans l'eau, dès qu'on remarque un peu de mouvement au grain (p).

Sur un Arbre, que M. de Commelin prend, dans sa Note, pour la *Malakka-Pela*, décrite dans la troisième partie de l'*Hortus Malabaricus*, on trouve une Chenille verte qui a six raies blanches de chaque côté, avec une tache noire & ronde sur chaque jointure, & sur la dernière une corne rouge. En vingt jours, il sort de sa Feve un Papillon nocturne, dont les ailes sont couleur de cendre, marbrée de noir & de blanc. Il a, sur le corps, dix taches couleur d'Orange. Sa tête est armée d'une longue trompe rouge, dont il se sert pour sucer les fleurs. Quelque singulier que soit cet Insecte, Mlle. Merian vit avec plus d'étonnement, sur le même Arbre, d'autres Chenilles toutes couvertes de poil, blanc ou jaune, qui avoient la peau tout-à-fait semblable à celle de l'Homme. Elles sont si venimeuses, que pour peu qu'on y touche, la main enfle avec de grandes douleurs; & quoiqu'elles aient quatre pattes, elles se reposent sur leurs jointures en rampant. Le cocon dans lequel elles se renferment est composé de leur poil. Il n'en sort que de vilaines petites Mouches; & cette étrange transformation est d'autant plus certaine, que Mlle. Merian la vérifia dans plusieurs des mêmes Chenilles. Une autre, trouvée sur l'Arbre aux Feves douces, est sujette aux mêmes loix. Elle a des poils jaunes & des crins noirs, dont elle se dépouille pour en former un cocon de couleur cendrée & de la forme d'un œuf. Renfermée dans ce nid, elle s'y transforme d'abord en Feve, & trois jours après en Mouche. Plusieurs autres, de la même espèce, ayant subi les mêmes changemens, devinrent des Mouches, dont

INSECTES
ET PLANTES
DE SURINAM.

Grenouilles
qui ont des
oreilles.

Chenilles fort
venimeuses.

Leur trans-
formation en
mouches.

(p) Leeuwenhoek a donné la même observation dans sa Lettre du 25 Septembre 1699, pages 113 & suivantes.

INSECTES
ET PLANTES
DE SURINAM.

Le grand Ar-
las & sa beau-
té.

les ailes étoient brunes, & le corps tacheté de rouge, de verd, d'or & d'argent.

AU mois de Janvier 1701, dans un Bois proche de Surinam, Mlle. Merian trouva sur une belle fleur rouge, d'un Arbre dont les Habitans du Pays ne purent lui apprendre le nom ni les qualités, une grande Chenille de même couleur, qui avoit, sur chaque jointure, trois grains, comme de Corail bleu, de chacun desquels sortoit une plume noire. Elle s'enferma bientôt dans son cocon, & se transforma en Fève tout-à-fait sere. Il en sortit un Papillon admirable: les ailes de derrière étoient, en dessous, d'un beau bleu, & par dessus, rayées de blanc & de bleu, mêlé de brun. Celles de devant avoient trois cercles, noirs, jaunes & bruns, admirablement émaillés. Les Hollandois ont nommé ce beau Papillon le *grand Atlas*.

Mlle. Me-
rian est empoi-
sonnée par
une Chenille.

UNE des plus grandes espèces de Chenilles est de celles qui se trouvent sur l'Arbre du Cacao. L'Auteur y en prit une, d'un verd jaunâtre, toute couverte de poils aigus, verds par le bas, & jaunes vers la pointe. Il sortit de sa Fève un grand Papillon nocturne, couleur de rose, dont les ailes de dessous avoient deux grandes taches blanches bordées de noir, avec trois taches noires au milieu. Cette espèce est très venimeuse, & les doigts, dont Mlle. Merian l'avoit touchée, devinrent pourprés, livides, avec une vive douleur, qui se communiqua bientôt à la main, & jusqu'au coude. Elle eut recours à l'huile de Scorpion, qui passe pour un spécifique certain contre les piquûres de la plupart des Insectes, & dans moins d'une demi-heure elle fut guérie. Une autre Chenille, qui païssoit l'herbe au pied de la même Plante, & qui étoit de diverses couleurs, avec des raies & des cercles noirs, donna une très belle Mouche grise, & d'un beau verd de Mer, ornée de taches d'argent, mais plus remarquable encore par des queues & de troisièmes ailes, qu'elle avoit à ses ailes de dessous.

Belle soie de
Chenille.

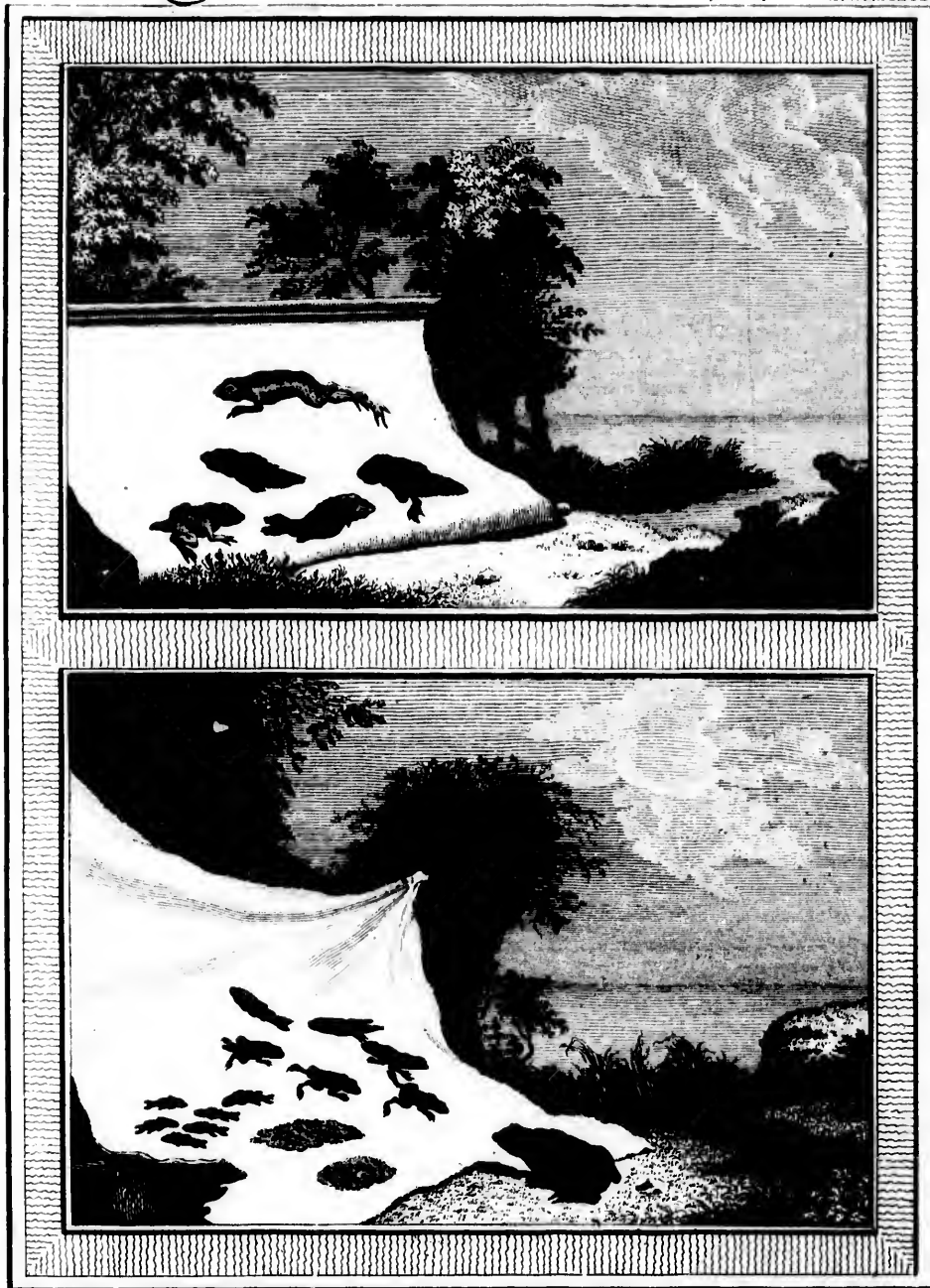
ENTRE les Chenilles qui se trouvent sur les Citroniers, l'Auteur regrette beaucoup que l'espèce de celles qui ont le dos jaune, le ventre rouge, & sur la queue une double raie qui forme une flamme, ne soit pas plus commune. Le fil de leur cocon est une sorte de soie, plus brillante & plus épaisse que celle des Vers à soie: il y a beaucoup d'apparence que si l'on trouvoit le moyen de les élever facilement, on en tireroit plus de profit. Leur Papillon est fort grand, couleur d'or & rouge, avec des raies blanches sur toutes les ailes, dont chacune est ornée d'une tache claire & transparente comme le verre, environnée de deux cercles, l'un blanc & l'autre noir. Cette tache ressemblant beaucoup à un Miroir encadré, les Hollandois ont nommé l'Insecte *Spiegeldrager*, c'est-à-dire, *Porte-Miroir*.

Erreur sur
l'Animal nom-
mé Feuille am-
bulante.

MLLE. Merian observe que plusieurs Voyageurs sont tombés dans une erreur grossière, lorsqu'ils ont cru & même assuré que l'Animal, auquel les Hollandois donnent, dans leur Langue, le nom de *Feuille ambulante*, croît d'un Arbre, d'où il tombe comme un fruit, dans sa maturité, pour commencer d'abord à marcher ou à voler. Elle assure qu'il provient d'un œuf, comme les autres Insectes, dont elle explique en deux mots la génération. „ Elle se fait, (dit-elle,) par les copulations naturelles. La Femelle jette „ ses œufs dans les endroits, où les Petits qui doivent naître peuvent trou-

„ ver

d'or &
Mlle.
atans du
Chenille
omme de
enferma
Il en
us, d'un
Celles
ablement
s.
trouvent
e, toute
Il for-
les aîles
r, avec
& les
livides,
jusqu'au
pécifique
ins d'une
be au pié
ies & des
a verd de
e par des
r regrette
ouge, &
olus com-
e & plus
que si l'on
de profit.
aies blan-
e & trans-
& l'autre
s Hollan-
ns une er-
auquel les
nte, croit
pour com-
d'un œuf,
énération.
nelle jette
vent trou-
» ver



Transformations des Grenouilles d'Europe.

„ ve
„ cre
„ qu
„ soi
„ vic
„ n'e
„ afe
„ lon
„ fort
„ même
Un jo
les, &
repliée
nature
Corian
blables
Ecrevi
vint de
lons.
fibres ;
brun.
seche.
branch
avec vi
quant p
Comme
Voyage
voyoier
ENFIN
des exp
Grenou
parfaite
dos &
derriere
nouilles
furtout
nues à
leur cro
devant
arrive a
parence
Merian
phofe.
ment ce
Lampro
fans exc
XXI.

ver leur nourriture. D'abord, ce sont des Vers ou des Chenilles, qui croissent en paissant l'herbe ou les feuilles. Lorsqu'ils ont la grandeur qui leur est propre, ils filent, & se transforment en Fèves, qui ont besoin de plus ou de moins de tems pour acquérir la vigueur qui leur convient. L'Insecte, qui sort de ces Fèves, est humide & retortillé; & ce n'est qu'après qu'il s'est agité pendant plus d'une demi-heure, que ses ailes, s'étant séchées, commencent à s'étendre, & laissent voir un Papillon parfait, qui est souvent dix fois plus grand que la Fève dont il est sorti. La Feuille ambulante n'est qu'une espèce de Sauterelle qui naît de même. Voici les lumières que l'Auteur doit là-dessus à ses Observations. Un jour, son Negre, qui avoit ordre de lui apporter les Vers, les Chenilles, & les autres Insectes qu'il trouvoit dans les Bois, lui présenta une feuille repliée; elle l'ouvrit assez adroitement pour y trouver, dans leur situation naturelle, quelques œufs, d'un verd de Mer, de la grosseur d'un grain de Coriandre. Peu de jours après, il en sortit de petits Insectes noirs, semblables à des Fourmis. En croissant, ils prirent à-peu-près la forme d'une Ecrevisse de Mer; & lorsqu'ils eurent acquis leur grandeur naturelle, il leur vint des ailes, sans qu'ils se fussent transformés en Fèves, comme les Papillons. Ces ailes ressemblent à une Feuille verte, & l'on y voit les mêmes fibres; dans les uns, elles sont d'un verd clair, & dans les autres d'un verd brun. Il s'en trouve même, de marbrées, de grises, & couleur de feuille sèche. L'Insecte, après avoir pris forme dans son nid, qui tient à quelque branche d'arbre, s'y couvre un peu d'une sorte de toile: ensuite, il s'agit avec violence, jusqu'à ce que ses ailes deviennent libres. Alors, ne manquant plus de vigueur, il brise sa toile, & tombe ou s'envole de l'Arbre. Comme ses ailes sont vertes, & qu'elles ont la forme d'une feuille, les Voyageurs ignorans se sont imaginé qu'il étoit produit par l'arbre d'où ils le voyoient tomber.

ENFIN, Mlle. Merian termine sa Collection par de curieux Dessins, & des explications encore plus curieuses, de toutes les transformations des Grenouilles de l'Amérique Méridionale. Elle offre d'abord une Grenouille parfaite, d'un jaune verdâtre qui tire un peu sur le brun, tachetée sur le dos & sur les côtés: la couleur du ventre est un peu pâle. Les pattes de derrière ressemblent à celles du Canard, & celles de devant à celles des Grenouilles ordinaires. Il s'en trouve beaucoup dans la Rivière de Surinam, surtout dans les Anses de *Cornacciana* & de *Pirica*. Lorsqu'elles sont parvenues à leur grandeur naturelle, elles commencent leur transformation. Il leur croît, insensiblement, une petite queue, aux dépens de leurs pattes de devant, qui diminuent peu-à-peu, jusqu'à disparaître entièrement. Il en arrive autant aux pattes de derrière; après quoi, il ne reste plus aucune apparence de la Grenouille, qui se trouve changée en un Poisson, dont Mlle. Merian donne la figure, avec tous les degrés de cette étrange métamorphose. Les Originaires du Pays, & les Européens qui l'habitent, nomment ce Poisson *Jakjes*, & le trouvent si délicat, qu'ils le comparent à la Lamproie, dont ils prétendent même qu'il a le goût. Toutes ses arrêtes, sans excepter celle du dos, sont tendres, cartilagineuses, & divisées par

XXI. *Part.*

N

INSECTES
ET PLANTES
DE SURINAM.

Nature de
cet Insecte.

Transfor-
mation des
Grenouilles
en Poisson.

INSECTES
ET PLANTES
DE SURINAM.

Elle est
toute contrai-
re à celle des
Grenouilles
de l'Europe.

Le Sauve-
garde, espece
de Serpent.

des jointures proportionnées. Sa peau est douce, & couverte de petites écailles. De petites nageoires, très délicates, qui lui tiennent lieu des pattes qu'il a perdues, s'étendent depuis le derriere de la tête jusqu'à la queue, & de-là jusqu'au milieu du ventre. Sa couleur change aussi; & ce qui étoit d'un brun obscur devient gris. (q)

CETTE transformation, remarque Mlle. Merian, est contraire à celle des Grenouilles de l'Europe, qu'elle donne aussi dans la même Planche. Elle en fixe le tems aux mois de Mars & d'Avril; lorsque le Printems commence à donner plus de chaleur à l'air. Alors les Grenouilles des deux sexes se cherchent, & se joignent dans les Etangs & dans les Marais. Lorsqu'elles ont jetté leur semence, elles croassent & soufflent dessus, jusqu'à l'échauffer: cette matiere visqueuse s'épaissit, & l'on y voit paroître des yeux de tous côtés. Elle reçoit la vie, du Soleil. Bientôt chaque œil noir acquiert une espece de mouvement, & paroît comme un petit Poisson fort noir, qui grossit de jour en jour. Il lui vient deux pattes par derriere. Huit ou dix jours après, on le prendroit pour un petit Poisson, à qui la Nature a donné deux pattes. Ensuite une des pattes de devant sort; & l'on voit l'autre prête à fortir, n'étant retenue que par une peau fort mince, jusqu'à ce qu'elle ait acquis assez de force pour la percer. Lorsque les quatre pattes se montrent, on voit la tête & la véritable forme d'une Grenouille. La queue ne disparoît néanmoins que par degrés. Il n'en reste enfin qu'un très petit bout, qui, étant tombé, laisse voir une Grenouille parfaite. Le tems la fait croître dans les mêmes proportions; & peu à peu, elle prend aussi la couleur naturelle à son espece.

Au reste, c'est à M. Seba, que Mlle. Merian fait profession de devoir ces remarques, surtout celles qui regardent les Grenouilles. Il paroît qu'elle n'a pas osé se fier non plus à ses lumieres, sur une espece de Serpens, qui se trouvent dans les Forêts de Surinam, & que les Hollandois nomment *Sauvegardes*. Elle le distingue, non-seulement du Lezard, parce qu'il est incomparablement plus grand, mais de l'Iguana, dont il n'a pas la grosseur, & du Cayman, dont il n'a pas la voracité. Ses écailles sont menues & polies. Il vient d'un œuf, comme tous les Lezards; & son instinct le porte à dévorer les œufs des Oiseaux. Mlle. Merian fut éfrayée, plus d'une fois, de trouver un Sauvegarde attaché sur cette proie, dans sa Basse-cour. Mais quoiqu'il se nourrisse aussi de Charognes, jamais il ne fait la guerre aux Hommes. Dans sa jeunesse, il grimpe sur les Arbres, pour y chercher des œufs dans les nids. La maniere de pondre les siens ressemble à celle du Cayman; c'est-à-dire, qu'il creuse le sable sur le bord de quelque Riviere, & qu'il laisse au Soleil de les faire éclore. Ils sont de la grosseur d'un œuf d'Oie, mais un peu plus longs; & les Indiens

(q) D'autres Naturalistes tiennent toute cette métamorphose pour fabuleuse, & sont d'opinion qu'elle se fait en sens contraire, de la même maniere qu'on va décrire la transformation des Grenouilles de l'Europe: ce qui paroît beaucoup plus vraisemblable. Le

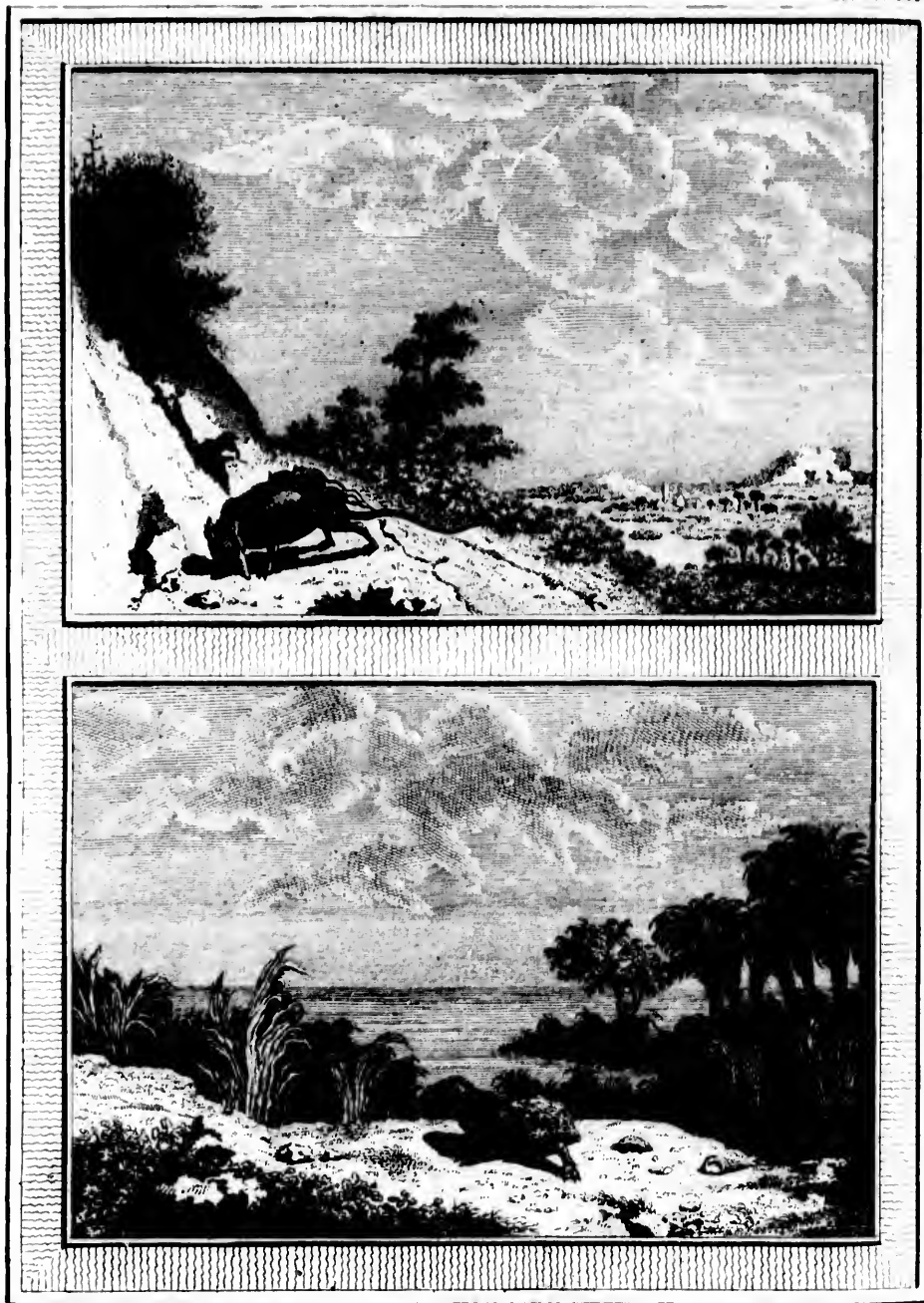
nom de *Fakjes*, qu'on donne à cette Grenouille, est proprement celui d'un Poisson, très bon à manger, mais qui, suivant M. Fermin, n'y a certainement aucun rapport. R. d. E.

le petites.
des pat-
la queue,
qui étoit

celle des
ne. Elle
ms com-
eux sexes
Lorsqu'el-
l'échauf-
s yeux de
r acquiert
fort noir,
Huit ou
Nature a
l'on voit
, jusqu'a
tre pattes
uille. La
qu'un très
raite. Le
elle prend

de devoir
Il paroît
ce de Ser-
Hollandois
d, parce-
n'a pas la
ailles font
; & son
an fut ef-
ette proie,
s, jamais
sur les Ar-
pondre les
able sur le
elore. Ils
es Indiens

cette Gre-
un Poisson,
suisant M.
un rapport.



Crapaud à pattes de Canard.

ne for
même
mier
mal (E
ELL
quoiqu
fouhai
de là-d
voir a
d'Euro
grosse
nôtres
croisse
celles
nes.
comme
queue
Merian
fes Le
tems,
celles
MLL
rêts,
six, d
tre, c
leurs P
bruit,
la leur
PRES
pâle,
de Cra
Elle a l
çus. H
de fa p
voulut
guliere
les uns
Elle aj
trouven
resemb
Canard
(r) Ce
égaleme
que, lor
il fait la
marbrée

ne font pas difficulté d'en manger. Mais après cette explication, répétée même dans deux figures, Mlle. Merian déclare que l'expérience & les lumières lui manquent, pour expliquer mieux la nature même de l'Animal (r).

ELLE parle avec plus de confiance des Grenouilles d'Asie & d'Afrique, quoiqu'elle n'eût jamais fait le Voyage de ces deux grandes Régions. On souhaiteroit qu'elle eût du moins cité ses garants. Mais le silence qu'elle garde là-dessus, n'ayant pas rendu sa bonne foi suspecte au Public, on croit devoir ajouter, sur son témoignage, que la différence entre les Grenouilles d'Europe & celles d'Asie & d'Afrique ne consiste que dans la couleur & la grosseur; c'est-à-dire, autant qu'on peut en juger par son récit, que les nôtres sont moins grosses & moins brunes. Leur génération & leur accroissement sont d'ailleurs les mêmes. Il vient des pattes de derrière à celles d'Asie & d'Afrique, qui ressemblent alors aux Grenouilles Européennes. La patte gauche de devant sort ensuite. L'autre ne fait encore que commencer; mais perçant bientôt la peau, elle se montre à son tour. La queue se raccourcit par degrés, & ne tarde point à disparaître. Mlle. Merian n'est embarrassée que sur un point, dont elle a dû prévoir que tous ses Lecteurs ne le seroient pas moins qu'elle: c'est de savoir si, avec le tems, les Grenouilles d'Asie & d'Afrique redeviennent Poissons, comme celles de l'Amérique Méridionale.

Mlle. Merian vit & dessina soigneusement un de ces gros Rats de Forêts, qui portent leurs Petits sur le dos. Ils en ont ordinairement cinq ou six, d'une portée. Leur couleur est un brun jaunâtre, à la réserve du ventre, qu'ils ont blanc. Lorsqu'ils sortent, pour chercher leur nourriture, leurs Petits les suivent: mais à leur retour, ou s'ils sont effrayés de quelque bruit, les Petits sautent sur le dos de la Mere, s'attachent à sa queue par la leur, & sont ainsi portés jusqu'à leur retraite.

Près d'une Plante aquatique, qui est une sorte de Cresson d'un rouge pâle, & qui se mange fort bien en salade, Mlle. Merian trouva une espèce de Crapauds, [nommés *Pipa*] dont la Femelle porte ses Petits sur le dos. Elle a l'*Uterus* le long du dos même, & c'est-là que ses Embryons sont conçus. Ensuite, lorsqu'ils ont reçu la vie, ils s'ouvrent un passage au travers de sa peau, & sortent les uns après les autres. L'ingénieuse Allemande voulut se mettre en état de vérifier, pour l'Europe, une propriété si singulière; elle jeta une mere dans de l'Esprit de vin, avec ses Petits, dont les uns avoient déjà la tête hors de l'*Uterus*, & d'autres la moitié du corps. Elle ajoute que les Negres de la Colonie mangent ces Crapauds, & les trouvent excellens. Ils sont d'un brun noirâtre. Leurs pattes de devant ressemblent à celles des Grenouilles, & celles de derrière à celles des Canards.

(r) Cet Animal, qui est amphibie, vit également sur terre & dans l'eau, de sorte que, lorsqu'il ne trouve point de charognes, il fait la guerre aux poissons. Sa couleur est marbrée de noir & de blanc. On le trouve dans toutes les rivières, & dans les savannes marécageuses. Il y en a depuis deux jusqu'à dix piés de long. Ses œufs sont très bons à manger. R. d. E.

INSECTES
ET PLANTES
DE SURINAM.

Remarque
sur les Gre-
nouilles d'Asie
& d'Afrique.

Rats de for-
êts, qui por-
tent leurs pe-
tits sur le dos.

Crapaud qui
porte ses pe-
tits sur le dos.

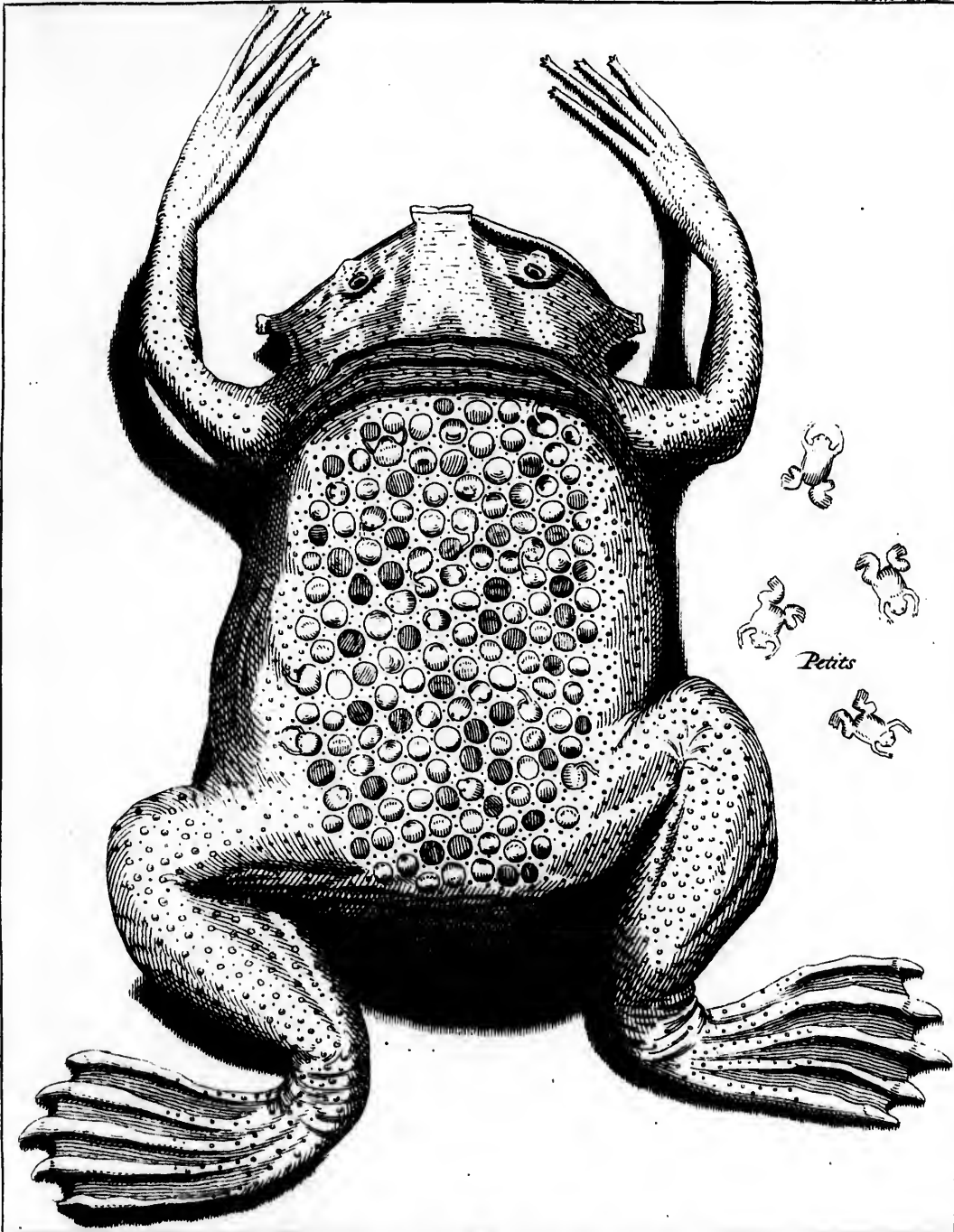
INSECTES
ET PLANTES
DE SURINAM.
Développe-
ment de sa
génération.

[M. Fermin s'est assuré, par des dissections anatomiques, répétées avec plus de succès en Europe qu'à Surinam, où les grandes chaleurs y sont un obstacle, que les parties de la génération du Pipa, tant mâle que femelle, se trouvent placées intérieurement, & que c'est aussi là que se forment d'abord les œufs dans la dernière. Mais le grand mystère étoit de savoir comment ces œufs sont ensuite transportés sur son dos, dans les secondes matrices destinées à les recevoir & à les faire éclore (s). M. Fermin a eu le bonheur de prendre, pour ainsi dire, la nature sur le fait, dans cette opération secrète. Il avoit mis, à Surinam, dans une fosse remplie d'eau, une couple de Pipas, mâle & femelle, & constant à les observer, il leur faisoit assidûment visite, dix ou douze fois par jour. Huit semaines, ou environ, s'étoient déjà écoulées, sans qu'il eût rien remarqué d'extraordinaire, quand un matin il aperçut la femelle au bord de l'eau. Elle étoit comme cramponnée contre la terre, avec ses pattes antérieures, & se donnoit de la partie postérieure de son corps des mouvemens, qui annonçoient des efforts redoublés, & quelque opération singulière:

„ Après s'être ainsi agité pendant sept minutes, (continue M. Fermin)
„ tout-à-coup, enfin, l'animal paya mon attente, en me laissant voir, sur
„ le sable, un tas d'œufs, qu'il venoit d'y déposer; & bientôt après je vis
„ le Pipa mâle s'approcher, avec son, de sa femelle, arrivé à ses œufs,
„ s'en saisir, avec ses pattes de derrière, & les transporter sur le dos de
„ sa femelle, où il les eut à peine déposés, qu'il se reversa sur elle, dos
„ contre dos, & après quelques légers froissemens, de part & d'autre, le
„ mâle descendit, se rejetta dans le bassin à la nage, mais la femelle ne
„ bougea point de sa place. Au bout de quelques minutes, nouveau spec-
„ tacle, le mâle revint, & monta, derechef, sur le dos de la femelle,
„ mais dans une attitude bien différente. C'étoit celle d'un Coq, qui veut
„ cocher sa Poule. Il ne la touchoit que de ses quatre pattes, deux fois il
„ parut s'agiter vivement; c'étoit sans doute pour répandre, sur les œufs,
„ sa liqueur féminale: cela fait, il s'en sépara; & tous deux se jetterent
„ dans l'eau, de compagnie, avec une agilité, qui étoit comme l'expres-
„ sion de leur satisfaction mutuelle”

L'AUTEUR continua d'observer ses deux Pipas pendant onze jours consécutifs, dans l'espérance de découvrir encore de nouveaux secrets, mais ne voyant rien qui répondît à son attente, il prit la femelle, ouvrit une des cellules, ou matrices de son dos, déjà tapissée d'une opercule, en fit sortir la matière qu'elle contenoit; après quoi il rejetta l'animal dans l'eau. Ensuite ayant tiré l'œuf de la membrane qui l'enveloppoit, pour le soumettre au microscope, il n'eut pas de peine à reconnoître qu'il étoit véritablement fécondé; & ce qui acheva de le confirmer dans son sentiment, c'est qu'au bout de 83 jours, à compter de celui de la ponte, la femelle du Pipa mit bas, dans l'espace de cinq jours, 72 petits Crapauds de son espece, qui se détachèrent l'un après l'autre.

(s) Quelques Naturalistes célèbres avoient portoit sur son dos les œufs que la femelle secrété l'opinion, que c'étoit le mâle qui devoit y avoir déposés.



CRAPAUD ou PIPA femelle .

es avec
 sont un
 emelle,
 ent d'a-
 ir com-
 des ma-
 a eu le
 e opéra-
 au, une
 leur fai-
 es, ou
 extraor-
 lle étoit
 se don-
 ongoient

Fermin)
 voir, sur
 es je vis
 es œufs,
 e dos de
 lle, dos
 utre, le
 melle ne
 eau spec-
 femelle,
 qui veut
 ix fois il
 les œufs,
 jetterent
 l'expres-

rs consé-
 mais ne
 t une des
 fit sortir
 au. En-
 oumettre
 ablement
 est qu'au
 Pipa mit
 e, qui se

la femelle

Les
nombre
220,
leurs cl
Leur p
mesure
à l'étro
prison
alors té
décidé
me. I
fois, un
couche
lument
Au r
on peu
trois,
maux,
doit en

(2) Ve
la second

[D

ON a
nam, ju
torité
année l
prietair
par y f
suffisant
ravages
Indiens
péditor
malgré
gouvern
faction
assassiné
de dimi
étoient
fures,
d'une b
mutins

(a) Ce
plus.

Les cellules du dos sont si artistement construites, qu'il peut s'y loger un nombre incroyable d'embryons. M. Fermin a compté, dans un sujet, jusqu'à 220, presque toutes habitées. Ces especes de matrices sont contigues, leurs cloisons consistant en une très petite membrane, extrêmement déliée. Leur profondeur n'est que de quatre à cinq lignes, mais elles s'accroissent à mesure que le fœtus grossit, ce qui n'empêche pas qu'il n'y soit toujours fort à l'étroit; aussi témoigne-t-il, à son tems, la joie qu'il a de sortir de cette prison, en s'éloignant rapidement de sa mere. Les cellules se trouvent alors tellement dilatées, & en même tems endurcies, qu'il est absolument décidé qu'elles ne peuvent plus se rejoindre & reprendre leur premiere forme. Il est donc physiquement impossible qu'il s'y loge, pour une seconde fois, une nouvelle famille de Crapauds; stérile ou non, après ses premieres couches, quand la femelle du Pipa pondroit mille fois, elle ne peut absolument plus faire éclore.

Au reste, c'est une erreur de croire le Pipa venimeux. Non-seulement on peut le prendre de la main, sans danger, mais l'Auteur en ayant calciné trois, dont il donna la poudre, en petite & en grande dose, à divers animaux, n'a remarqué en eux aucun des symptômes mortels que l'on prétendoit en devoir être les suites (t).

(t) Voyez sa premiere *Dissertation*, à la fin de son *Traité des Maladies de Surinam*, & la seconde, intitulée *Développement parfait du mystere de la génération du Pipa*.

[Détails historiques concernant les Colonies de la Guiane Hollandoise.]

ON a eu soin de rapporter les premiers événemens de la Colonie de Surinam, jusqu'à l'érection de la *Société*, qui la gouverne depuis 1683, sous l'autorité suprême des Etats Généraux des Provinces-Unies. Cette même année M. Corneille van Aerssens, Seigneur de *Sommelsdyk*, l'un des Propriétaires pour le tiers, en ayant été nommé Gouverneur, commença par y faire construire deux Fortereses (a), qu'il pourvut d'une Garnison suffisante & des munitions nécessaires, pour mettre le Pays à l'abri des ravages auxquels ses Habitans avoient été souvent exposés de la part des Indiens naturels, ou des Negres fugitifs, qu'il réduisit, après diverses expéditions heureuses, à conclure la Paix à des conditions favorables; & malgré les clameurs de ses Ennemis, il continua encore quelques années à gouverner la Colonie avec autant de vigueur que de prudence, à la satisfaction des principaux Habitans; mais en 1688, il eut le malheur d'être assassiné par la Garnison, qui s'étoit révoltée, parce qu'on avoit été obligé de diminuer la ration des Soldats, à l'occasion du retard des Vaisseaux qui étoient attendus de Hollande. Le Gouverneur reçut quarante-sept blessures, dont il mourut sur le champ. Le Commandant *Verboom* fut atteint d'une balle, qui lui coûta également la vie au bout de neuf jours. Les mutins s'emparèrent ensuite de la Forteresse *Zelandia*, du Magasin & de

(a) Celle qui porte encore son nom, & une autre sur la Crique *Para*, qui ne subsiste plus.

INSECTES
ET PLANTES
DE SURINAM.

GUIANE
HOLLAN-
DOISE.
Société de
Surinam.
1683.

M. de Som-
melsdyk en-
est le premier
Gouverneur.

Sa catastro-
phe.
1688.

GUIANE
HOLLAN-
DOISE.

1688.

Revolte
étouffée.

1689.

Renforts
envoyés à la
Colonie.

Vaine atta-
que de l'Es-
cadre Fran-
çoise de M.
du Caffé.

Contribution
exigée de Rio
de Berbice,
mais point
payée.

Nouvelle
disgrace de la
Colonie de
Surinam.

1712.

Relation
Françoise de
l'Escadre de
M. Caffard.

deux Vaisseaux qui mouilloient à la Rade. Leur dessein étoit de s'éloigner à bord de l'un de ces Bâtimens, lorsqu'à la faveur de la négociation & des bonnes mesures prises de l'autre côté de la Riviere, on parvint heureusement à s'assurer des plus coupables, au nombre d'onze, qui furent exécutés quelques jours après, & les autres, ayant obtenu leur pardon, successivement congédiés du service.

LA Société en Hollande, informée des circonstances de cette revolte, s'empessa, l'année suivante, d'envoyer, à Surinam, un renfort de Troupes & de Munitions, sous les ordres de M. Jean de *Scherpenhuizen*, nommé Gouverneur de la Colonie, accompagné de M. François van *Aerffens*, Seigneur de *Châtrillon*, Fils de l'ancien Gouverneur, pour recueillir la Succession de son Pere (b). A leur arrivée, ils trouverent les choses dans le plus grand desordre.

ON étoit d'ailleurs en Guerre avec la France; & ce fut sur ces entrefaites que l'Escadre de M. *Ducasse*, composée de neuf Vaisseaux de Guerre & d'une Galiote à bombes, parut dans la Riviere; mais la bonne réception qu'on lui fit, l'obligea d'abandonner la partie (c).

QUELQUES Vaisseaux de cette Escadre, entrés dans Rio de Berbice, y avoient mis du monde à terre, & n'en étoient partis qu'après avoir reçu, à titre de Contribution, une Lettre de change de la somme d'environ vingt mille florins, tirée sur les Propriétaires en Zelande, qui ne la payerent cependant point, le Gouverneur de Surinam ayant eu ensuite occasion de la faire annuller, en se saisissant de l'équipage d'un des Vaisseaux de Guerre François, qui étoit péri sur la Côte, entre Copename & Corentyn, monté de vingt-quatre pieces de canon & de cent soixante hommes, parmi lesquels se trouvoient plusieurs Officiers de la Garnison de Cayenne.

LA Guerre s'étant rallumée entre la France & la République, les Colonies Hollandoises essuyerent, dans le cours de l'année 1712, une nouvelle disgrace bien plus sensible. On ne fera pas fâché de voir ici la Relation qui en fut publiée à Paris, & qui, pour le fonds, s'accorde assez avec les rapports très circonstanciés de l'autre partie.

„ M. Jaques *Cassard*, Commandant une Escadre de six Vaisseaux & de deux Frégates du Roi, arriva, le 10 Juin, à Surinam, où divers contretems l'empêcherent de faire sa descente & l'obligerent de relâcher à la Guadeloupe; mais étant revenu, le 10 Octobre, il fit mouiller ses Vaisseaux au large, s'embarqua le même jour sur des Chaloupes, avec les Troupes du Roi, au nombre de onze cens hommes, & entra la nuit dans la Riviere.

„ LES Ennemis, avertis de son dessein, avoient fait monter plus de quatre-vingts pieces de canon, en plusieurs Batteries, dans les lieux de débarquement, rétabli les Fortifications, & muni les Fortereffes de tout ce qui étoit nécessaire pour faire une vigoureuse défense; ce qui determina M. *Cassard* à les attaquer à force ouverte, & pour cet effet, il fit entrer les

(b) Ce jeune Seigneur, généralement estimé par ses éminentes qualités, étoit alors Lieutenant de Marine pour le College d'Ami-

rauté d'Amsterdam, au service duquel il est mort comme Vice-Amiral, en 1740.

(c) Voyez ci-dessus, pag. 48.

Vaiff
trop
mais
en éc
attenc
& la
de Sur
„ C
& fait
par plu
les Tr
la Riv
de à l
Vaiffes
M. Ca
cher à
ayant
tation
le secon
avec le
deux B
„ L
de l'aut
toute l
cinq ho
qui reg
toit le
les de
fut crib
le, la r
avec be
„ LE
tation,
sous le
nay, av
tre côte
municat
Troupe
le Gouv
pinay d
les prév
prit le
(d) C
tenant à
(e) Au
Jean van

GUIANE
HOLLAN-
DOISE.

1712.

Vaisseaux & Frégates dans la Riviere, à la réserve du *Neptune*, qui tiroit trop d'eau, avancer ses Galioles, & tenir ses Troupes prêtes à la descente: mais les Vaisseaux, qui devoient la favoriser & canonner la Ville & le Fort, en échouèrent à deux portées de canon; ce qui obligea M. Cassard, en attendant que les grandes marées vinssent les relever, d'investir le Château & la Ville, & de se rendre maître, avec les Troupes, de toute la Riviere de Surinam.

„ CEPENDANT, comme elle se rétrécit vis-à-vis du Château & de la Ville, & fait un coude, dont le passage, à portée de mousquet, étoit défendu par plus de cent trente pieces de canon; il étoit très important, après que les Troupes en auroient essuyé le feu & seroient passées de l'autre côté de la Riviere, de se faire un chemin par terre, qui traversât d'un bout du coude à l'autre, pour rendre la communication libre des Troupes avec les Vaisseaux, & ôter aux Ennemis, par eau & par terre, avec les Habitations. M. Cassard détacha le Sr. *Beaudinard* avec cent Grenadiers, pour le chercher à travers des Bois & des Marais presque impraticables. Le lendemain, ayant donné avis qu'il l'avoit trouvé & s'étoit emparé de la premiere Habitation de l'autre côté de la Riviere, M. Cassard fit sur le champ marcher le second Bataillon, pour le soutenir dans ce Poste, & passa deux jours après avec le reste des Troupes par la Riviere, avec la Frégate la *Meduse*, & deux Bâteaux qui lui portoient des vivres & des munitions.

„ LES ENNEMIS, éclairés par des feux, qu'ils avoient allumés de l'un & de l'autre côté de la Riviere pour le voir passer, firent une décharge de toute leur Artillerie, qui devoit beaucoup l'incommoder; mais il n'eut que cinq hommes tués & cinq blessés dans la Chaloupe du Sr. *Gotteville Bellisle*, qui reçut une contusion au bras, & un tué dans le Canot-major, que montoit le Sr. *du Breuil*. La *Meduse*, commandée par le Sr. d'*Héricourt*, avec les deux Bâteaux qui la suivoient, passa malgré le feu du canon dont elle fut criblée, & ne pouvant plus manœuvrer, M. Cassard alla au devant d'elle, la remorqua & les Bâteaux hors la portée du canon, & les fit réparer avec beaucoup de diligence.

„ LES TROUPES ainsi rassemblées, M. Cassard établit un Camp dans l'Habitation, dont le Sr. *Beaudinard* s'étoit emparé (d), & y en laissa la moitié, sous le commandement du Sr. de *Sorgues*. Il détacha ensuite le Sr. d'*Epinay*, avec cinquante Grenadiers, pour se saisir d'un Poste avantageux de l'autre côté de la Riviere de Para, & ôter, par ce moyen, toute sorte de communication aux Ennemis. M. Cassard se mit lui-même à la tête du reste des Troupes, avec lesquelles il monta vingt lieues dans la Riviere. Cependant le Gouverneur détacha deux cens hommes pour aller attaquer le Sr. d'*Epinay* dans son Poste (e); mais celui-ci s'aperçut de leur mouvement, & les prévint. Il marcha à eux la bayonette au bout du fusil, les battit (f), prit le Commandant, qui étoit le premier Capitaine de la Ville (g), avec

(d) C'étoit le Plantage *Meerzorg*, appartenant à M. *Amfinck*.

(e) Au Plantage *Dykveld*, appartenant à Jean van Dyk, à une bonne lieue de Para-

maribo.

(f) Le combat se donna au Plantage *Tout lui fait*; d'A. *Desloges*.

(g) Il se nommoit de *Vree*.

GUIANE
HOLLAN-
DOISE.

1712.

Contribu-
tion réglée
pour Surinam.

Et pour
Berbice.

Suites de
cette catas-
trophe.

Taxe éta-
blie à Suri-
nam.

1713.

Plaintes des
Colons con-
tre les Direc-
teurs.

quatre hommes, en tua & blessa plusieurs, & força le reste de se sauver dans les Bois. Le Sr. d'Epiny ne perdit, en cette occasion qui fut très-vive, que deux Grenadiers, & y reçut un coup de fusil dans sa manchette.

M. Cassard, après avoir laissé le Sr. de *Moans* avec un Détachement de Troupes au haut de la Riviere, pour garder ce Poste, revint au Camp, afin de pouvoir profiter des grandes marées qui approchoient, & attaquer le Château & la Ville, que le Sr. de *Bandeville* continuoit toujours de bombarder (h). Le Gouverneur, informé de ce mouvement, offrit de convenir d'une Contribution, à laquelle M. Cassard consentit, ne pouvant, sans trop risquer, faire entrer les Vaisseaux, à cause des Bancs & du peu d'eau qu'il y a dans le Canal, surtout dans cette saison. La Contribution fut payée en bons effets, pour la valeur de plus de huit cens mille écus (i).

LA Convention fut signée le 27 Octobre, & tout ayant été terminé en conséquence, la Flotte Française sortit de la Riviere le 6 Décembre; mais, dans l'intervalle, & dès le lendemain même de la Capitulation, M. Cassard avoit détaché un de ses Vaisseaux & quelques petits Bâtimens sous les ordres du Baron de *Moans*, vers la Colonie de Berbice, qui se rançonna le 8 Décembre, de la façon qu'on l'a déjà rapporté, après un bombardement de quatre jours contre le Fort Nassau, où l'on compte que les François jetterent plus de cent cinquante bombes, dont cependant la plupart éclaterent en l'air, au-dessus, ou tomberent dans ses environs.

DEPUIS cette catastrophe, dont les suites ont été longtems très-fâcheuses, les deux Colonies ne se sont plus vues exposées à de pareilles insultes du dehors; mais elles n'en ont pas moins été troublées par leurs dissensions intestines, & par des revoltes dangereuses de la part des Negres.

LE Gouvernement de Surinam avoit été obligé, dès le mois de Janvier de l'année suivante 1713, d'ordonner à tous les Habitans, de délivrer des Inventaires de leurs Biens, pour pouvoir établir une Taxe proportionnelle, que l'on parvint, avec beaucoup de peine, à régler sur le pié de huit ou dix pour cent de tout le Capital: opération violente, dont le produit ne suffit pas même à acquitter les fraix de l'équipement de la Flotte, de sorte que la plupart des Entrepreneurs se virent par-là ruinés de fond en comble.

ON se plaignoit d'ailleurs, à Surinam, de la mauvaise administration des Directeurs de la Société en Hollande, que l'on accusoit d'avoir négligé la défense de la Colonie, & qu'on vouloit ainsi rendre responsables des pertes que les Habitans avoient souffertes. Cependant les Directeurs se justifierent si bien dans deux Apologies qu'ils présentèrent successivement aux Etats Généraux, que L. H. P. jugerent qu'on leur attribuoit à tort le malheur arrivé à la Colonie, & qu'on n'étoit par conséquent point fondé à exiger d'eux aucune indemnité à cette occasion; ordonnant à tous les Habitans de satisfaire promptement les droits auxquels ils étoient tenus envers les Direc-

(h) Cette même nuit les François jetterent 36 bombes sur la Ville, & la nuit suivante encore 44, mais sans causer beaucoup de

dommage. (i) Environ 622,800 florins, argent d'Hollande.

recteur
de pou
& d'au

Il s
de rien
recteur
quelque
Etats C

EN
dans le
fication
à y en
nement

vailleur
roient
celle de
Fortific

fonds d
les Ha
60 mill
duits,
Classe

fraix,
cinq-h
fin, si
d'Arge

tiers de
leurs H
Fortific

Quar
contra
à de n
même

Mais,
ajusté
longtem
doient

& irrév
Dès
leurs g
saires,

l'année
en Hol

(k) E
gnie pou

XXI

recteurs, avec qui les Conseillers & Colons auroient à concerter les moyens de pourvoir à la sûreté du Pays, ainsi qu'à régler les contributions de part & d'autre dans ces dépenses.

Il se passa néanmoins encore bien du tems avant que l'on pût convenir de rien à cet égard; & ce ne fut que sur la fin de l'année 1733, que les Directeurs de la Société arrêterent, avec les Plénipotentiaires de la Colonie, quelques Articles, qui furent approuvés & convertis en Résolution par les Etats Généraux, le 19 Décembre de la même année.

En vertu de cette Convention, la Colonie de Surinam devoit être mise, dans le terme de sept années, en bon état de défense, au moyen des Fortifications que l'on se propoisoit d'y construire. Les Directeurs s'engageoient à y envoyer d'ici les ouvriers & les matériaux nécessaires, & le Gouvernement de Surinam fourniroit un nombre convenable d'Esclaves pour travailler à ces Ouvrages. Pendant ces sept années, les Directeurs contribueroient annuellement la somme de 20 mille, & les Habitans & Planteurs celle de 60 mille florins qu'il ne seroit permis d'appliquer qu'aux frais des Fortifications; & si avant qu'elles auroient été achevées, il y avoit des fonds de reste, ils seroient partagés entre les Directeurs pour un quart, & les Habitans & Planteurs pour les trois autres quarts. Afin de trouver les 60 mille florins à payer par la Colonie, on imposeroit une Taxe sur ses Produits, & une autre sur les Personnes qui n'étoient pas comprises dans la Classe des Planteurs. Les Directeurs se chargeoient d'entretenir à leurs frais, dans la Colonie, quatre Compagnies de Soldats, chacune de vingt-cinq hommes, avec les Officiers, les Armes & Munitions de guerre. Enfin, si par la suite du tems, on venoit à découvrir quelques Mines d'Or & d'Argent, à Surinam (k), les Directeurs seroient obligés de remettre un tiers de leurs profits à la Caisse des Habitans, jusqu'à ce que ceux-ci, ou leurs Héritiers, fussent remboursés de ce qu'ils avoient contribué pour les Fortifications.

Quelques différends, qui s'étoient élevés depuis, entre les deux parties contractantes, au sujet de l'exécution de cette Convention, ont donné lieu à de nouveaux Articles, signés à Paramaribo, le 6 Mars 1748, & de même ratifiés par les Etats Généraux, le 16 Janvier de l'année suivante. Mais, en terminant ces différends, il s'en faut bien qu'on eût également ajusté ceux d'une autre nature, qui subsistoient dans la Colonie, où, depuis longtems, les Habitans se plaignoient de diverses infractions, qu'ils prétendoient avoir été faites, par les Gouverneurs successifs, à l'Octroi perpétuel & irrévocable du 23 Septembre 1682.

Dès l'année 1736, les Conseillers de Police de Surinam avoient porté leurs griefs aux Etats Généraux, qui en remirent l'examen à des Commissaires, entre les mains desquels ils étoient restés sans redressement jusqu'à l'année 1747, lorsque Salomon Du Pleffis, l'un de ces Conseillers, arriva en Hollande, muni de Plein-pouvoirs de divers Planteurs & Intéressés dans

(k) En 1742 il s'étoit formé une Compagnie pour la recherche des Mines, qu'on se flattoit de trouver à Surinam, mais dont le succès n'a pas répondu à l'attente.

GUIANE
HOLLAN-
DOISE.

Articles
convenus de
part & d'au-
tre.

1733.

Nouveaux
griefs de la
part des Ha-
bitans.

1736.

Procès
qu'ils inter-
tent en Hol-
lande au Gou-
verneur Mau-
ricius.

GUIANE
HOLLAN-
DOISE.

1747.

Les Direc-
teurs de la
Société pren-
nent sa défen-
se.

la Colonie. La Requête, qu'il présenta, le 31 Juillet de cette année, à L. H. P. portoit en substance: „ que le défaut de redressement de ces „ griefs avoit enhardi le Gouverneur *Mauricius* à les aggraver de plus en „ plus, au point d'exercer une autorité souveraine & despotique dans „ la Colonie; ayant, au mépris de son serment & de son devoir, enfreint „ & violé les privilèges les plus essentiels de l'Océroi, tout comme s'il „ n'avoit eu d'autres loix à suivre que son ambition démesurée & son inté- „ rêt particulier; en sorte que, jusqu'à l'année 1742, la première de son „ Gouvernement, jamais les excès n'avoient encore été poussés aussi loin „ par ses Prédécesseurs". Cette Requête étoit accompagnée des Procura- „ tions de 41 Planteurs de Surinam, & de 24 Intéressés de ces Provinces en „ faveur de Du Pleffis, avec une infinité de Points & de Considérations, ser- „ vant, ainsi que leurs Annexes, à prouver les imputations atroces mises à la „ charge du Gouverneur, dont on demandoit le rappel, sans préjudice de „ sa qualité & de ses appointemens, pour venir rendre compte de sa conduite „ à L. H. P., & se justifier s'il lui étoit possible.

LES Etats Généraux ayant remis le tout aux Députés pour les affaires de la Compagnie des Indes Occidentales, résolurent sur le rapport de ces Commissaires, d'en donner communication aux Directeurs de la Société de Surinam, avec ordre de faire parvenir là-dessus leur Avis & leurs Considérations à L. H. P. dans l'espace d'un mois. Sur quoi les Directeurs demandèrent un plus long terme, alléguant, „ qu'il ne leur étoit pas possible „ d'examiner, en si peu de tems, un aussi gros volume de Pièces, avec „ toute l'attention qu'exigeoit un Avis complet & appuyé de preuves au- „ thentiques pour détruire ce que l'on y avançoit, d'une manière calom- „ nieuse & inouïe, au préjudice de l'honneur & de la réputation d'un „ homme, qui avoit été jusqu'à présent en bonne renommée, & même „ employé ci-devant avec éloge, par L. H. P., dans d'autres Postes im- „ portans, sans que jamais l'on eût trouvé la moindre chose à redire „ à sa conduite". Mais les Etats-Généraux répondirent aux Directeurs: „ qu'il leur paroïssoit étrange, qu'après l'expiration du terme fixé, ils sol- „ licitassent encore un plus long délai, que L. H. P. ne pouvoient point „ accorder, & qu'ainsi Elles leur recommandoient très sérieusement d'en- „ voyer leur Avis dans l'espace de quinze jours, du moins pour autant „ qu'il pouvoit être formé sur les Notules & autres Papiers relatifs à cette „ affaire, qu'ils avoient reçu de la Colonie de Surinam".

Pour satisfaire à cette Résolution, les Directeurs de la Société écrivirent une seconde Lettre, où ils disoient entr'autres: „ qu'ils s'étoient „ flattés, que L. H. P., suivant la constitution du Gouvernement & toutes „ les règles de l'équité, leur auroient d'abord communiqué ces plaintes „ pour avoir leur Avis, & remettre ensuite l'affaire entre les mains de „ quelques Membres de leur Assemblée, afin d'examiner le tout à fonds; „ ainsi qu'Elles s'en étoient autrefois expliquées dans un cas semblable; ou „ bien qu'à l'exemple de ce qui s'étoit passé à l'égard du ci-devant Gou- „ verneur *Roye*, Elles n'auroient point hésité de faire parvenir ces plain- „ tes, fondées ou non, à l'Accusé, sans aucune délibération ultérieure;

„ O
„ au
„ gr
„ ci
„ re
les I
Mr.
la m
les P
de m
Da
d'une
rent,
déliv
faire
aux p
DA
2 Fév
les p
„ Du
„ éte
„ de
„ ce
„ sen
„ pro
„ ver
ces P
ration
à tou
LES
Direc
jours
la des
l'obse
d'env
Corps
ultéri
Dépu
jettée
d'ind

(7)
tion p
le Cor

ou qu'enfin L. H. P. ayant égard à leur Résolution du 23 Août 1738, auroient renvoyé le Suppliant à eux Directeurs pour être disposé sur ses griefs, comme de Droit, en conformité de l'Octroi accordé à la Société, à laquelle les Plaignans étoient tenus de s'adresser, avant que de recourir à L. H. P." Après avoir réclamé ces Résolutions antérieures, les Directeurs entroient dans le détail des imputations mises à la charge de Mr. Mauricius, qu'ils refutoient solidement, & dont ils faisoient voir toute la malice & la fausseté, par un grand nombre de Pièces annexes; récufant les Plein-pouvoirs & les Preuves de Du Pleffis, qu'ils accusoient à leur tour de mille fourberies très reprehensivees.

Depuis ce moment, les Etats Généraux se virent accablés de Requête d'une part, & de Repliques de l'autre, jusqu'à ce qu'enfin L. H. P. prirent, le 20 Décembre 1747, la Résolution d'envoyer toutes les Pièces délivrées par Du Pleffis, au Gouverneur Mauricius, avec ordre de leur faire parvenir au plutôt sa Justification; & qu'en attendant il seroit sursis aux procédures entamées à l'occasion de ces plaintes.

DANS l'intervalle, les Directeurs de la Société écrivirent encore, le 2 Février 1748, aux Etats Généraux, une Lettre accompagnée de nouvelles preuves reçues de Surinam, pour infirmer la Procuracy donnée à Du Pleffis, non-seulement comme illégitime, mais même comme ayant été frauduleusement extorquée, ainsi qu'il consistoit des Interrogatoires de plus de vingt personnes de la lie du Peuple, jusqu'à un Exploiteur de la Justice, qui avoient signé cette Procuracy, les uns sans savoir ce qu'elle contenoit, les autres par des menaces, des promesses, ou semblables intrigues; déclarant tous qu'ils s'étoient laissé séduire ou surprendre, & qu'ils n'avoient pas le moindre grief à la charge du Gouverneur Mauricius". Les Conseillers de Police de Surinam, en adressant ces Pièces à la Société, protestoient n'avoir aucune part à la même Procuracy, & prioient, au contraire, les Directeurs, de s'opposer efficacement à tout ce qui pourroit être entrepris en vertu de cette Pièce supposée.

LES Etats Généraux ayant remis à une Commission, tant cette Lettre des Directeurs, qu'une nouvelle Requête de Du Pleffis, résolurent, peu de jours après, sur le rapport de leurs Députés, d'adresser encore Copie de la dernière de ces Pièces au Gouverneur Mauricius, en lui recommandant l'observation de l'Octroi de L. H. P.; & aux Directeurs de la Société, d'envoyer à la Haye, dans huit ou dix jours, quelques Députés de leur Corps, pour conférer avec ceux de L. H. P. sur le contenu de ces Requetes ultérieures, soit en présence, ou en l'absence de Du Pleffis, selon que les Députés de L. H. P. le jugeroient convenable. Mais la Conférence projetée ne fut suivie d'aucun effet (1), & les choses restèrent dans cet état d'indécision jusqu'au 3 Février 1750, que L. H. P. trouverent bon de re-

GUIANE
HOLLAN-
DOISE.

1747.

On commu-
niqua à Mr.
Mauricius
toutes les Pie-
ces remises
par sa Partie.

Nouvelles
preuves en fa-
veur de ce
Gouverneur.
1748.

(1) On avoit seulement pris une Résolution pour la réintégration de Du Pleffis dans le Conseil de Police de Surinam; mais, sur des rapports ultérieurs, elle fut bientôt révoquée & mise hors d'effet jusqu'à nouvel ordre.

GUIANE
HOLLAN-
DOISE.

1750.

La décision
de ces diffé-
rends est dé-
cernée au
Prince Stad-
houder.

On envole
à Surinam des
Commissaires,
avec des
Troupes.

Publication
de leur part.
1751.

mettre toutes les Pièces du Procès au Haut Conseil, pour qu'après les avoir examinées, il fut disposé là-dessus en conformité de son Avis.

CEPENDANT, par une autre Résolution du 22 Mai de la même année, les Etats Généraux, ayant requis & autorisé le Prince Stadhouder de prendre incessamment les mesures qu'il jugeroit les plus propres au rétablissement de la tranquillité, ainsi qu'à la sûreté de la Colonie, alors troublée par les incursions des Negres fugitifs, S. A. S. fut d'avis d'y envoyer des Commissaires avec quelques Troupes; & les frais de cette Expédition, évalués à 150 mille florins, furent répartis, un quart sur la Société, & le reste sur les Planteurs ou Intéressés, à lever pendant les deux premières années par voie de Capitation, outre un Droit d'entrée & de sortie à payer par chaque Vaisseau Hollandois ou Anglois dans la Caisse de la Colonie. En attendant les Etats, à la requisition du Prince Stadhouder, avancerent aux Directeurs la Somme de 50 mille florins, pour l'exécution de ces arrangements. On forma un Régiment de 600 hommes, tirés de toutes les Garnisons de l'Etat, & le commandement de ces Troupes fut donné à M. le Baron de *Spürke*, Général-Major d'Infanterie, avec le titre de Premier Commissaire; auquel on adjoignit, en cette qualité, M. *Boschaert*, Pensionnaire de la Ville de Schiedam, & M. de *Swart-Steonis*, Conseiller de celle de Gorcum, qui étoient chargés de prendre connoissance de l'état des choses dans la Colonie, & d'y faire les dispositions qu'ils jugeroient nécessaires.

Ces Commissaires étant arrivés à Surinam, au mois de Décembre 1750, y rendirent, le 14 Avril de l'année suivante, une Publication conçue en ces termes:

„ LES Députés de S. A. S. Mgr. le Prince d'ORANGE & de NASSAU, Stadhouder, Amiral & Capitaine-Général des Provinces-Unies des Pays-Bas, &c. font sçavoir: Qu'après avoir pris les informations nécessaires au sujet des troubles qui se sont élevés entre la Régence & quelques-uns des Propriétaires des Plantations de cette Colonie, les Commissaires *Boschaert* & *Steenis* font dans la résolution de retourner au plutôt en Hollande, pour en faire un rapport exact à S. A. S.; ainsi que des différens griefs, qui nous ont été remis au nom & de la part de quelques-uns des Habitans de cette Colonie, afin que Sa dite Altesse en juge suivant sa haute sagesse. Que la place de Conseiller aux Cours de Police & de Justice, qui se trouve vacante depuis le 27 Août 1748, par la démission qu'en a demandée Mr. *J. D. Cellier*, n'étant point encore remplie, & Mrs. les Conseillers *Henri Talbot Junior*, *Mathieu Sigismond Pallack* & *Jean de Vries*, nous ayant demandé, par Requête, à être déchargés des Emplois qu'ils occupoient aux mêmes Tribunaux, ce que nous leur avons accordé, & étant absolument nécessaire que ces Postes soient remplis par des Sujets capables, nous avons trouvé bon d'y nommer Mrs. *Ephraïm-Comans Scherping*, *Pierre van der Werff*, *Erienne Coudercq* & *Guillaume-Charles Sturbe*; bien entendu néanmoins, que cette nomination n'aura lieu que cette fois-ci seulement, sans aucune conséquence pour l'avenir, & sans préjudice aux privilèges qui appartiennent aux Habitans de ce Pays. Faisons favoir en outre, que Mr. de *Vries* nous ayant supplié de le décharger de l'Emploi de Conseiller

Fiscal
avons
fin,
Jacob
& la
cet Er
au Ser
actuell
me au
vertu
Conseil
qu'à t
pour l
& le
se teni
trouble
d'encor
& en
suivant
le 14 A

Ces
Mt. M
par co
n'euss
de fair
suite de
tion, e
Juillet
à cond
élargi,
On ne
ensuite
& de p
démis
mens a
ractere
où il a
fort av
A p
fait leu
le 22 C
de pre

Fiscal de cette Colonie, nous y avons donné notre consentement, & avons trouvé bon d'établir en sa place Mr. Samuel-Paul Pichot; & qu'enfin, comme nous avons jugé nécessaire d'envoyer en Hollande, Mr. Jean-Jacob Mauricius, Gouverneur de ce Pays (sauf le maintien de son honneur & la conservation de ses gages,) nous avons provisionnellement chargé de cet Emploi, le Baron Henri-Ernest de Spörke, Général-Major d'Infanterie au Service de la République, & Commandant des Troupes qui se trouvent actuellement dans cette Colonie; lui conférant le même pouvoir & la même autorité qu'a eu jusqu'à présent Mr. Mauricius. A CES CAUSES, & en vertu de l'autorité qui nous a été confiée, nous enjoignons aux Présidens, Conseillers & autres Officiers dudit Tribunal de Police & de Justice, ainsi qu'à tous les Habitans de la Colonie, de reconnoître le Baron de Spörke pour leur Gouverneur, & de lui rendre, en cette qualité, tout l'honneur & le respect qui lui sont dûs. Recommandant de plus à un chacun de se tenir en repos & de s'abstenir de tout ce qui pourroit être capable de troubler le moins du monde la tranquillité de cette Colonie, sous peine d'encourir la juste indignation de L. H. P. & de S. A. S. en particulier, & en outre d'être traités comme Perturbateurs du repos public, & punis suivant toute la rigueur des Loix & des Placards. Donné à PARAMARIBO, le 14 Avril 1751".

(Etoit signé).

DE SPÖRKE, C. BOSSCHAERT.

J. DE SWART-STEENIS.

Ces deux derniers Commissaires revinrent au mois d'Août suivant, avec Mr. Mauricius, qu'on avoit jugé à propos de faire partir *sans cérémonie*, par complaisance, dit-il, pour ses Ennemis, quoique les Commissaires n'eussent rien trouvé à sa charge. Le Jugement du Haut-Conseil acheva de faire éclater son innocence. Le Fiscal de la Généralité entama tout de suite des procédures criminelles contre Du Pleffis, qui ne sortit de sa détention, & ne se tira d'affaire, qu'à la faveur de l'Amnistie générale du 20 Juillet 1753, dont L. H. P., sur sa Requête, voulurent bien le faire jouir, à condition néanmoins de payer les frais de son arrêt avant que d'en être élargi, & sous la défense expresse de jamais retourner dans la Colonie. On ne peut rien de plus pathétique que la Harangue que Mr. Mauricius fit ensuite à l'Assemblée des Directeurs de la Société, ni rien de plus flatteur & de plus honorable que la Résolution par laquelle ils lui accorderent la démission qu'il leur avoit demandée; outre le paiement de ses Appointemens arriérés. Enfin les Etats Généraux lui conférèrent depuis le Caractere de leur Ministre auprès du Cercle de la Basse-Saxe à Hambourg, où il avoit déjà résidé de leur part autrefois, & où il est mort dans un âge fort avancé. Mais revenons aux affaires de la Colonie.

A peine les deux Commissaires qui en étoient de retour, avoient-ils fait leur Rapport au Prince Stadhouter; que la mort de S. A. S., arrivée le 22 Octobre 1751, retarda pour quelque tems les mesures qu'il s'agissoit de prendre en conséquence. A la demande des principaux Intéressés &

GUIANE
HOLLAN-
DOISE.

1751.

Retour de
Mr. Mauricius
en Hollande,
& sa justifica-
tion éclatante.

GUIANE
HOLLAN-
DOISE.

1751.

La Princesse Gouvernante est chargée de terminer les affaires de la Colonie.

Son Rapport, & Résolution finale des Etats Généraux.

1753.

Negres
Marrons ou
Esclaves fugitifs de Surinam.

Habitans de Surinam, S. A. R., Madame la Princesse Gouvernante, avoit été requise, par Résolution du 20 Décembre de la même année, de vouloir se charger de la Commission jusqu'à l'entière définition de toutes les affaires. Sur sa proposition, & d'après l'avis de feu S. A. S., on arrêta, le 23 Juin 1752, de continuer encore pour une année le séjour des Troupes de l'Etat dans la Colonie, ainsi que les Fonds destinés à leur entretien.

La Résolution finale de L. H. P., en date du 20 Juillet 1753, contient dans le plus grand détail le Rapport des mesures concertées entre les Commissaires de S. A. R. & les Députés de la Société pour l'arrangement des affaires de la Colonie. Le premier point regardoit la satisfaction à donner au Gouverneur Mauricius, à qui l'on payeroit en une fois la somme de 15 mille florins. Les trois articles suivans concernoient le rappel des Troupes de l'Etat, & leur remplacement par 300 hommes d'augmentation du Corps de celles de la Société, savoir 125 à ses frais, & 175 à ceux des Planteurs & Habitans, provisionnellement pour le terme de trois ans. Par le cinquième article, relatif au changement de la Régence de Surinam, on étoit convenu de licentier tous les Conseillers actuels de Police & de Justice, & de les remplacer, pour cette fois & sans conséquence pour l'avenir, par neuf nouveaux Conseillers, dont S. A. R. feroit l'élection hors de la Liste qu'Elle avoit formée avec les Directeurs de la Société & quelques-uns des principaux Planteurs & Habitans, en ordonnant au Gouverneur *ad interim* (m) de leur faire prêter le serment ordinaire. Les moyens de défense, d'amélioration & d'accroissement de la Colonie, exposés dans un Projet général & détaillé, en annexe, formoient l'objet du sixième article, qui en déféroit l'exécution au Gouverneur & Conseil, & établissoit une nouvelle Capitation pour en trouver les frais, pendant treize années consécutives. L'article septième donnoit force de loi à la Décision de S. A. R. sur les 52 Points de la Requête remise par divers Planteurs & Habitans de la Colonie aux Commissaires de feu S. A. S. à Surinam, le 23 Mars 1751 (n). On confirmoit ou renouvelloit par les articles suivans, quelques ordres ultérieurs; & enfin l'on accordoit une Amnistie générale, pour couper entièrement racine aux dissensions qui régnoient dans la Colonie. Les Etats Généraux, en approuvant toutes ces dispositions, remercioient S. A. R. des soins zélés & infatigables qu'Elle avoit bien voulu apporter à l'exécution de cette Commission, dont on la déchargeoit en conformité de sa demande.

Après avoir exposé jusqu'ici les principales circonstances des troubles intérieurs de cette Colonie, il nous reste à parler du second objet des mesures qui se prenoient pour en assurer efficacement le repos. Ce sont les Negres *Marrons*, ou Esclaves fugitifs, qui ont déserté, soit pour s'exempter du travail, ou pour se soustraire aux châtimens qu'ils avoient mérités. Plus

(m) C'étoit alors Mr. *Crommelin*, le Baron de *Spörcke* étant mort dans l'intervalle.

(n) Cette Décision de S. A. R. étoit concertée avec les Directeurs de la Société, qui ayant auparavant communiqué les points de la Requête à Mr. *Mauricius*, pour avoir son

avis, ce Gouverneur y avoit fait des Remarques générales & particulières, fort curieuses, qu'on trouve dans le Recueil des Pièces de son Procès, en 5 Parties *in folio*, dont nous avons tiré ce Précis.

fleurs
se font
& les
se proc
mer ce
combis
a l'ite
fet, d
de nou
périeur
les join
ser, &
à la be
aussi te
leurs se
les app
buté pa
préven

LA
d'une v
1749,
Creutz,
meca,
Chef s
voient
choit d
ceux qu
la Saran
cius ouv
mais fo
principa
mécont
faisoient
la Colon
ture, &
ques ann

Tous
gués à s
sion de
montré
seil au p
résultats
qu'on le
les renf
détruire
la Colon

leurs d'entr'eux ont même massacré leurs Maîtres ou leurs Directeurs. Ils se font successivement augmentés, & ont formé des Bourgades dans les Bois & les Montagnes les plus éloignées, d'où ils ne sortoient que la nuit pour se procurer des vivres, en pillant les Plantages voisins. On ne sauroit exprimer ce qu'on a eu à souffrir, en cherchant à les détruire ou à les reprendre; combien il en a coûté, sans fruit, au Gouvernement, & les pertes qu'on a faites dans les diverses guerres qu'on a eu à soutenir contre eux: en effet, dès qu'on a voulu les poursuivre, ils s'en sont vengés, en débauchant de nouveaux sujets, qu'ils engageoient à massacrer pareillement leurs Supérieurs. Ensuite ils ont rompu & barré les chemins par où l'on pouvoit les joindre, quoique difficilement, à cause des marais qu'on avoit à traverser, & des bois presque inacessibles, où il falloit passer des nuits entières à la belle étoile, tandis qu'on étoit tourmenté par des insectes, qui sont aussi terribles que nombreux dans ce Pays. Ce n'est pas tout; avertis par leurs sentinelles, les Negres grimpoient sur les arbres, d'où, sans qu'on pût les appercevoir, ils canardoient leurs ennemis à bout portant; enfin, rebuté par tant d'obstacles, on s'étoit déterminé à traiter avec eux, pour prévenir de plus grands desordres.

LA proposition qui en fut faite, par Mr. Mauricius, ayant été agréée d'une voix unanime dans le Conseil, on envoya, au mois de Septembre 1749, un gros Détachement, aux ordres d'un Capitaine-Lieutenant, nommé *Creutz*, qui, après quelques avantages remportés sur les Negres de Sarameca, parvint enfin à leur faire accepter la Paix. Ces Negres, dont le Chef s'appelloit *Abou*, étoient au nombre d'environ seize cens, & n'avoient aucune communication avec d'autres, au dessous d'eux, qu'on cherchoit depuis longtems, & qu'il s'agissoit encore de soumettre, ainsi que ceux qui se trouvoient dispersés dans une grande étendue de Pays, entre la Sarameca & la Marowine, sur les derrieres de la Colonie. Mr. Mauricius ouvrit encore quelques moyens de prudence & de vigueur à cet effet; mais son avis fut vivement combattu par plusieurs des Conseillers & des principaux Habitans, dont quelques-uns même témoignoiient beaucoup de mécontentement de la Paix conclue avec les Negres de Sarameca, & la faisoient envisager comme une démarche très pernicieuse & ruineuse pour la Colonie: ainsi les défiances mutuelles en occasionnerent bientôt la rupture, & le feu de la guerre s'étant rallumé, continua encore pendant quelques années, avec de tristes effets pour les Hollandois.

Tous les autres griefs, que les ennemis de Mr. Mauricius avoient allégués à sa charge, n'étoient rien au prix de celui qu'ils formoient à l'occasion de cette Paix. Mais, outre que ce Gouverneur en a suffisamment démontré la nécessité absolue, il s'est justifié par l'acquiescement du Conseil au projet qui l'avoit amenée, & même par les avantages qui en étoient résultés la premiere année, les Negres s'étant tenus tranquilles jusqu'à ce qu'on les eût mis dans l'idée qu'on n'avoit cherché qu'à les amuser, & que les renforts considérables envoyés de l'Europe n'étoient destinés qu'à les détruire. A l'égard des nouveaux excès commis par quelques Esclaves de la Colonie, entr'autres l'assassinat d'un Capitaine de la Bourgeoisie, nommé

GUIANE
HOLLANDE
NOIRE.
1753.

Paix faite
avec ceux de
Sarameca en
1749, par Mr.
Mauricius.

Griefs qui
la font rompre.

GUIANE
HOLLAN-
DOISE.

1753.

Elle est re-
nouvellée, &
étendue à
d'autres Ne-
gres.

1759.

Conditions
de cette Paix.

Cérémonie
singulière de
sa confirma-
tion.

Thomas, on ne devoit les attribuer, selon Mr. *Mauricius*, qu'aux mauvais traitemens des Blancs, & à leurs débauches avec les Nègres, &c.

ENFIN, malgré toutes les clameurs de l'animosité particulière contre cette Paix publique, on s'est cru encore trop heureux de pouvoir non-seulement la renouveler avec les Nègres de *Sarameca*, mais aussi d'en conclure auparavant une pareille avec ceux de *Tempati*, qui avoient huit Habitations entre la *Marowine* & la *Crique Youka*, & qu'on faisoit monter à quinze ou seize cens hommes. Leur nombre venoit d'être augmenté, au mois de Février 1757, par environ cent cinquante Esclaves revoltés de six Plantages de *Tempati*, qu'ils avoient ravagés, & s'étoient ensuite sauvés dans les Bois, où d'autres les joignoient de tems en tems. Le mauvais succès de plusieurs Expéditions entreprises contre eux, engagea enfin le Gouvernement à saisir les ouvertures qu'ils avoient faites plus d'une fois pour la Paix. Les Négociations furent entamées dès l'année suivante, & le 30 Septembre 1759 on fit partir deux Députés, sous l'escorte d'un Détachement de la Garnison, avec les Présens convenables. On convint d'un Armistice pour un an, & ce terme expiré le Conseil nomma & autorisa des Commissaires, qui arrêterent avec ceux des Nègres les Articles suivans:

„ 1°. Que les Nègres des Bois seroient dorénavant réputés libres & reconnus pour tels, & que de part & d'autre on oublieroit tout le passé. 2°. Que l'on ne se molesteroit de part ni d'autre, & que l'on puniroit convenablement ceux qui contreviendroient à cette clause. 3°. Que les Nègres agiroient offensivement & défensivement en faveur de la Colonie, contre ses Ennemis tant du dedans que du dehors. 4°. Qu'on leur feroit des Présens. 5°. Que lorsqu'ils voudroient négocier ou trafiquer à *Paramaribo*, ils ne pourroient s'y rendre plus de dix à la fois. 6°. Que leur nombre n'excéderoit point celui de cinq, lorsqu'ils voudroient aller parler au Gouverneur ou à la Cour, & qu'alors on leur donneroit une canne à pommeau d'argent pour les distinguer. 7°. Qu'ils livreroient les Esclaves qui ont déserté depuis le 14 Octobre 1759, jusqu'au jour de la conclusion du présent Traité, & qu'on leur donneroit pour chaque Esclave remis, depuis 10 jusqu'à 50 florins de récompense, selon la distance des lieux d'où ils rameneroient ces Transfuges, &c."

Ces Articles furent arrêtés au mois d'Octobre 1760, derrière la quatrième Colline d'*Auka* (o), où le Major *Meyer* étoit campé avec un Détachement de 200 hommes de Troupes, & de 450 Nègres de la Colonie. *Arabi*, Chef des Nègres Marrons, avoit son Camp vis-à-vis celui de Mr. *Meyer*. Seize Capitaines des Nègres ont signé le Traité; & l'on ne s'est pas contenté d'en jurer l'observation à la manière des Chrétiens, il a fallu, pour satisfaire les Nègres, que l'on jurât aussi à leur manière. On a fait à chacun des Contractans une petite incision au bras; on a reçu le sang qui en est sorti dans une espece de calebasse, où il y avoit de l'eau avec un peu de terre, & les Chrétiens, comme les Nègres, ont tous bu de cette mixtion, aussi singulière

(o) C'est un Plantage situé sur la Rivière de Surinam, à environ 50 lieues de *Paramaribo*.

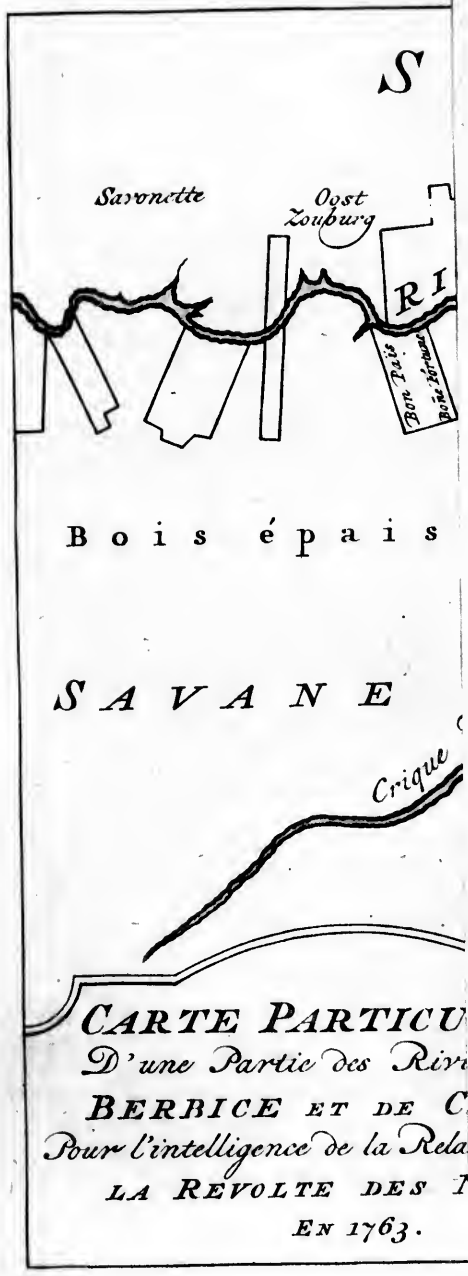
u'aux man-
es, &c.
ontre cette
-seulement
-clure aup-
-tations en-
quinze ou
nois de Fé-
x Plantages
és dans les
succès de
Gouverne-
our la Paix.
30 Septem-
chement de
nistrice pour
mmiffaires,

s livres &
ut le passé.
nnoit con-
ue les Ne-
olonie, con-
reroit des
Paramaribo,
ombre n'ex-
au Gouver-
à pommeau
qui ont dé-
du présent
puis 10 juf-
ils ramene-

la quatrieme
Détachement
Arabi, Chef
eyer. Seize
ontenté d'en
satisfaire les
des Contrac-
rti dans une
erre, & les
aussi singu-
liere

de Paramaribo.





liere q
 contre
 Coloni
 Déput
 très fa
 Negre
 vante,
 qu'ils c
 ves, q
 en tem
 gres tr
 cessible
 ON
 apprit
 ves, q
 massac
 vrier i
 bientôt
 feu &
 dans le
 neur de
 bandon
 lés dans
 per aux
 la moine
 Canjé,
 leur du
 de cette
 tarderen
 Quoiqu
 sions,
 Soldats
 s'engage
 des Vai
 secours
 l'on se p
 SUR
 Betsy,
 aux ord
 état de
 tr'autres
 & dont
 ges, tou
 restés fi
 l'un, no
 vaincu
 XXI.

lière que révoltante. Après quoi le Prêtre des Negres a fait une imprécation contre ceux qui violeroient leur ferment. Les Membres du Conseil de la Colonie ayant ratifié le Traité, furent accompagnés, à leur retour ; par cinq Députés des Negres, qui passerent deux jours au Fort, & en repartirent très satisfaits de la maniere dont on les y avoit reçus. Le Traité avec les Negres de Sarameca fut renouvelé au mois de Septembre de l'année suivante, & signé par onze de leurs Chefs, à peu près aux mêmes conditions, qu'ils ont tous assez religieusement observées. Mais la défection des Esclaves, quoique beaucoup diminuée, n'a jamais cessé tout-à-fait, & de tems en tems l'on a essuyé de nouveaux defastres de la part de quelques autres Negres transfuges, qu'on n'a pu encore soumettre dans leurs retraites inaccessibleles.

ON avoit à peine pacifié la Colonie de Surinam, quand tout-à-coup l'on apprit que celle des Berbices venoit d'être dévastée par les Negres Esclaves, qui s'étant soulevés avoient brûlé plusieurs Plantages & cruellement massacré un grand nombre d'Habitans. La Révolte commença le 23 Février 1763, au Plantage *Magdalenenburg* sur la Riviere Canjé, & s'étendit bientôt à Rio de Berbice même, avec tant de fureur, qu'on ne voyoit que feu & que carnage de toutes parts. Enfin toute résistance devenant inutile dans le Fort *Nassau*, qui n'étoit capable d'aucune défense, le Gouverneur de *Hogenheim* & son Conseil prirent, le 8 Mars, la résolution de l'abandonner, d'y mettre le feu, & de se retirer à bord des Vaisseaux mouillés dans la Riviere, avec tous les Blancs qui avoient eu le bonheur d'échapper aux mains des Rebelles, dont on craignoit d'être bientôt coupé, sans la moindre espérance de secours. On expédia un Exprès aux Habitans de Canjé, pour leur donner part de cette retraite ; mais ils avoient déjà fait la leur du côté de la Mer, & tenoient le Poste *St. André*, près l'embouchure de cette Riviere, où les Vaisseaux qui descendoient celle de Berbice ne tarderent pas d'arriver & de mettre une partie de leur monde à terre. Quoique le Poste fût très mauvais, & qu'il y eût grande disette de provisions, le Gouverneur se détermina à s'y établir avec le petit nombre de Soldats qui lui restoit, & ceux d'entre les Bourgeois qui voulurent bien s'engager au service militaire. Les autres eurent la liberté de partir à bord des Vaisseaux dont les Capitaines refusoient de demeurer plus longtems au secours de la Colonie. On renvoya aussi toutes les bouches inutiles, & l'on se prépara du mieux qu'il fut possible à une vigoureuse défense.

Sur ces entrefaites on eut la satisfaction de voir arriver le Brigantin le *Betsy*, avec un Détachement de cent hommes des Troupes de Surinam, aux ordres des Capitaines de *Ryffel* & *Texier* ; ce qui mit le Gouverneur en état de faire occuper de nouveau quelques Postes sur les deux Rivieres, entr'autres le Plantage l'*Aurore*, qui étoit dans une situation fort avantageuse, & dont on trouva la plupart des Esclaves, avec ceux de deux autres Plantages, tous très bien disposés en faveur de leurs Maîtres, à qui ils étoient restés fideles. On se saisit de quelques Negres suspects ou coupables, dont l'un, nommé *Quassi*, fils d'un des Chefs des Rebelles, fut arquebûsé, convaincu d'avoir servi comme Lieutenant parmi eux. Le gros de ceux-ci

XXI. Part.

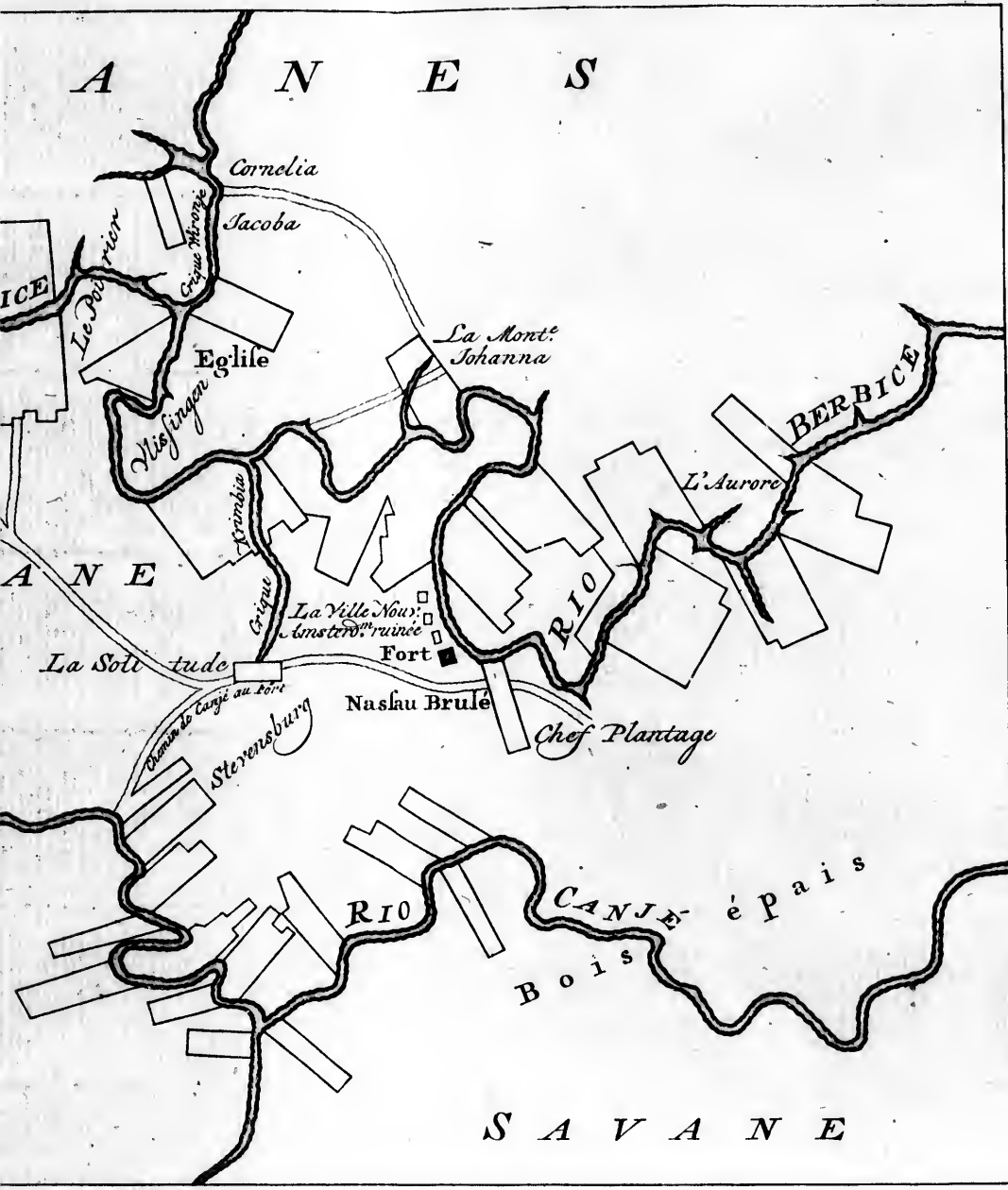
P

GUIANE
HOLLAN-
DOISE.
1759.

Révolte gé-
nérale des
Negres Escla-
ves aux Ber-
bices.
1763.

Abandon du
Fort Nassau,

Arrivée de
quelques se-
cours de Su-
rinam.



A. v. Kierst. fecit. Amstelred. 1773.

GUIANE
HOLLAN-
DOISE.
1763.

Attaque des
Rebelles, qui
sont repous-
sés.

Diffensions
entre leurs
Chefs.

Arrivée du
Vaisseau de
Guerre le St.
Martensdyk.

Reprise de
Canjé.

s'étoit retiré vers le haut de la Riviere, après avoir essuyé quelques échecs. Leurs Chefs, *Coffy & Accara*, firent faire au Gouverneur des propositions d'accommodement, qu'on feignit de goûter, pour gagner du tems, dans l'espérance de la prochaine arrivée des secours qu'on attendoit de Hollande. Ceux que l'on reçut de Surinam & de St. Eustache, vinrent fort à propos pour réparer les pertes que les maladies avoient occasionnées dans la petite Troupe du Poste l'Aurore, au moment même où l'on se voyoit menacé d'une attaque générale de la part des Rebelles, qui s'étoient assemblés en force au Plantage voisin, la *Vigilance*. En effet, ils ne tarderent pas de se présenter; mais après un combat opiniâtre, qui dura six heures entières, ils furent enfin contraints de prendre la fuite avec une perte considérable.

CEPENDANT le Poste l'Aurore avoit aussi souffert de grands dommages, & d'ailleurs les maladies continuoient toujours; de sorte qu'on se trouva bientôt réduit à de telles extrémités, que sans la fermeté inébranlable du Gouverneur, seul de son sentiment, l'on seroit de nouveau retourné au Poste St. André, au bas de la Riviere Canjé, d'où l'on n'apprenoit aussi que de fâcheux avis, qui augmentoient les embarras.

D'un autre côté, les Rebelles s'affoiblissoient de plus en plus. La diffension régnoit entre leurs Chefs, dont les partisans se faisoient une guerre cruelle. Un nommé *Atta* venoit d'être déclaré Gouverneur à la place de *Coffy*, qui, poursuivi par ses ennemis, s'étoit lui-même brûlé la cervelle d'un coup de fusil, après avoir fait cacher toute sa provision de poudre, & tué de sa propre main ceux qu'il avoit chargés de cette commission, pour qu'ils ne le trahissent pas. Dans plusieurs Plantages éloignés les Esclaves étoient restés fideles, & les Indiens de *Corentyn*, d'*Esséquebo* & de *Demerary*, avoient commencé à se déclarer contre les Rebelles, qui alloient se voir bientôt environnés de toutes parts, pourvu qu'on ne précipitât aucune entreprise, qui pourroit toujours leur laisser la retraite libre dans des lieux, où il seroit bien difficile de les détruire. Enfin, on savoit qu'ils manquoient de vivres & de munitions de guerre, ce qui les empêchoit de tenter encore quelque action décisive contre les Chrétiens. Cependant, comment se tranquilliser dans l'horrible situation où l'on se trouvoit au Plantage l'Aurore?

LE tems de la délivrance approchoit; & le 28 Octobre, le Gouverneur reçut une Lettre du Capitaine *Haringman*, Commandant le Vaisseau de Guerre le *St. Martensdyk*, qui lui donnoit part de son arrivée à l'embouchure de la Riviere de *Berbice*. Suivant le plan des opérations, qui furent concertées entr'eux, l'on jugea à propos de ne rien entreprendre de ce côté-ci, qu'après qu'on se seroit rendu maître de *Canjé*, pour s'assurer en même tems des passages à la *Corentyn* & au *Fort Nassau*, ce qui faciliteroit beaucoup l'Expédition principale.

APRÈS avoir mis ordre à la sûreté du Poste l'Aurore, pendant son absence, le Gouverneur se rendit donc à celui de *St. André*, accompagné du Capitaine *Haringman*; & y ayant fait embarquer un gros Détachement de Troupes, on remonta la Riviere *Canjé*, visitant tous les Plantages, sans pouvoir atteindre les Rebelles, qui avoient tous pris la fuite & s'étoient

retiré
Steve
avoie
cond
un P
ger &
Capit
où le

L
retrou
coup
étoien
qu'ils
Rivie
qu'on
Berbi

ON
voir
90 So
bre, i
mand
Corps
semble
Colon

LES
devoir
contre
effet,
ringm
19 du
guerre
l'arri
soir à
que de
le hau
tems
prend

LA f
chure
tenanc
v. en
coup
ple Se
mit en
UN
Cromb

retirés au Fort Nassau, après avoir mis le feu aux trois Plantages, *Oileron*, *Stevensburg* & *Horstenborg*, les derniers sur cette Riviere. Les Troupes qui avoient fait une descente à leur poursuite, arriverent encore à tems au second de ces Plantages, pour arrêter les progrès de l'incendie. On y établit un Poste de 106 hommes, & l'une des Barques y fut laissée pour le protéger & servir à sa retraite en cas de besoin, tandis que le Gouverneur & le Capitaine *Haringman* revinrent avec l'autre Barque, au Poste *St. André*, où le dernier se rendit à bord de son Vaisseau de guerre.

Le Gouverneur, de retour au Plantage l'Aurore, le 19 Novembre, y retrouva sa petite Garnison dans l'état le plus pitoyable, ayant perdu beaucoup de monde par les maladies, dont un grand nombre de personnes étoient encore attaquées. A l'égard des Rebelles il reçut plusieurs avis, qu'ils songeoient à abandonner la Colonie pour se retirer par Capje vers la Riviere de *Corentyn*; ce qu'il s'agissoit de leur rendre difficile, tandis qu'on se flattoit de leur barrer le passage vers le haut de la Riviere de *Berbice*, où les Indiens venoient de leur porter un échec assez sensible.

On eut encore, avant la fin de ce mois, la satisfaction inexprimable de voir arriver dans cette Riviere, trois Navires Marchands, ayant à bord 90 Soldats, envoyés par les Directeurs de la Colonie. Le 3 & le 5 Décembre, ils furent suivis des Vaisseaux de guerre le *Dauphin* & le *Zépher*, commandés par les Capitaines *Bisdorn* & *van Oyen*, qui donnerent avis, qu'un Corps de Troupes de 600 hommes, aux ordres du Colonel de *Salve*, s'assembloit à *Naerden*, & devoit incessamment mettre à la voile pour cette Colonie.

Les choses ayant si favorablement changé de face, le Gouverneur crut devoir ne plus différer l'exécution de la grande entreprise qu'il méditoit contre les Rebelles, le long de la Riviere de *Berbice*; & ayant fait, à cet effet, toutes les dispositions nécessaires, de concert avec le Capitaine *Haringman*, qui étoit venu au Poste l'Aurore, ils se rendirent ensemble, le 19 du même mois, à bord de la Barque l'*Espérance*, les deux Vaisseaux de guerre faisant l'avant-garde, & les Barques les *Sept Provinces* & *St. Eustache* l'arrière-garde. Dans cet ordre la Flotte remonta la Riviere, & mouilla le soir à l'endroit où le Fort Nassau avoit été situé. On ne voyoit par-tout que de tristes vestiges de la fureur des Rebelles, qui s'étoient retirés vers le haut de la Riviere. La Flotte continua de la remonter, & de tems en tems l'on envoyoit à terre des Détachemens pour visiter les Plantages, & prendre poste à ceux qu'on jugeoit convenables.

La seule rencontre fâcheuse qu'eut l'un de ces Détachemens, fut à l'embouchure de la Crique *Wikkie*, où par trop de précipitation le Capitaine-Lieutenant *Smit*, le Lieutenant *Thielen* & l'Enseigne *Rees*, étant tombés dans une embuscade de Negres, y perdirent malheureusement la vie; mais la troupe qu'ils conduisoient, & qui n'étoit plus commandée que par un simple Sergent, nommé *Hofwaal*, vengea leur mort, battit les Rebelles, les mit en fuite, s'empara du Plantage *Hardenbroek*, & y prit Poste.

UN autre Détachement de 70 hommes, sous les ordres du Lieutenant *Crombie*, joint au Lieutenant Anglois *Smith* avec 30 Volontaires, étoit

GUIANE
GOLLAN-
DOISE.
1763.

Retour du
Gouverneur
au Poste l'Au-
rore.

Arrivée de
trois Navires
Marchands &
de trois Vais-
seaux de
guerre.

On chasse
les Rebelles
le long de
Rio de Ber-
bice.

GUIAN
HOLLAN
DOISE.
1763.

Relation de
l'Expédition
d'un Corps de
Troupes de
l'Etat.
1764.

marché de Demerary vers le Plantage *la Savonette*, au haut de la Riviere de Berbice, & y avoit surpris les Negres, au nombre d'une centaine, dont 50 à 60 furent tués & 27 faits prisonniers. Parmi ces derniers se trouvoit un Negre nommé *Vogel*, qu'on disoit avoir été second Capitaine des Rebelles, & qui commandoit à la Savonette.

Le Gouverneur de Hogenheim, qui arriva à ce Poste le 29 Décembre, en repartit le 31, après avoir donné les ordres nécessaires pour assurer la communication, qu'on venoit de rétablir depuis la Savonette jusqu'à la Mer, tout le long de la Riviere de Berbice, d'où les Rebelles avoient été repoussés dans les Bois.

„ CE fut sur ces entrefaites, que le 2 Janvier 1764 la Flotte, composée de 6 Vaisseaux, ayant à bord les Troupes de l'Etat, destinées au secours de la Colonie, mouilla heureusement dans cette Riviere (p). En la remontant, le lendemain, avec son Vaisseau, le Colonel de Salve, sur l'avis qu'il eut qu'on craignoit que les Rebelles ne se retirassent du côté de Demerary, envoya, au Lieutenant-Colonel *Douglas*, l'ordre de s'y rendre au plutôt avec son Vaisseau & ses Troupes, pour couvrir cette Colonie; mais le jour suivant, il changea cet ordre en celui de rester provisionnellement auprès du Poste St. André, ou bien à l'embouchure de la Riviere Canjé, & même d'y prendre poste, parce qu'on croyoit qu'un Corps de Negres s'étoit tourné de ce côté-là, & que d'ailleurs on étoit rassuré par rapport à Demerary & Essequibo.

„ Ce jour-là, 4, le Colonel, qui se trouvoit devant le Plantage l'Aurore, y fit connoître, au Capitaine Haringman, que, selon la Carte, il lui paroïssoit nécessaire de mettre d'abord une forte Garde à la Savonette, une autre pour couvrir Canjé, & une troisième auprès l'Eglise Réformée, & d'envoyer de tems en tems des Patrouilles de ces Postes, ainsi que du Quartier-Général, qu'il jugeoit devoir être établi dans l'emplacement du Fort Nassau: ce qui fut approuvé par le Capitaine Haringman, quoiqu'à cause de son indisposition il eût remis au Capitaine Bisdorn le Commandement des Vaisseaux de guerre.

„ LE même jour M. de Salve reçut une Lettre du Gouverneur, qui lui marquoit, qu'il se préparoit à venir à sa rencontre, & que si les Vaisseaux pouvoient arriver à la hauteur de l'Eglise Réformée, ce seroit l'endroit le plus propre à débarquer une partie des Troupes, parce qu'il y étoit resté sur pié plusieurs Maisons.

„ LE 6, le Colonel, après bien des contre-tems, étant parvenu à la hauteur du Plantage la Vigilance, reçut le soir à son bord le Gouverneur de Hogenheim, ainsi que les Capitaines Bisdorn & van Oyen, avec qui il fut convenu d'occuper au plutôt Canjé, d'autant qu'on avoit appris des Negres transfuges, que le Chef des Rebelles s'étoit tourné de ce côté-là, pour y chercher des vivres. Ainsi l'on donna ordre à trois Compagnies de se tenir prêtes à marcher, & au Lieutenant-Colonel *Douglas* de rester en atten-

(p) D'ici nous suivons le Rapport de S. A. S. Mgr. le Feld-Maréchal Duc de Brunswick aux Etats-Généraux.

dant au
il se tro
tions,
après q
Riviere

„ E
Nassau
jour de
des ma
tué au
recevoir
Postes.

„ EN
Wikkie
occupés
séque
leurs Ba
& à éta
les dress
réta enc
vane, q
le loger
terre av

„ LE
dom pro
Vaisseau
jugeant
fixes, &
pour me
belles q
tr'eux.

ment di
lon le r
étant ne
cas les
cette pr

„ LE
tant pou
tions, q
riots, P
Il forma
ler, av
Savonett
dispositi
ral, à la

dant auprès du Poste St. André, ou à l'embouchure de la Riviere Canjé, où il se trouvoit alors, & de faire décharger toutes les subsistances & munitions, que le Gouverneur enverroit dans des Bâteaux à ce dernier Poste, après quoi le Lieutenant-Colonel devoit, avec son Vaisseau, remonter la Riviere.

„ En 7, les Bâtimens de transport ayant mouillé devant le Fort ruiné de Nassau, le Colonel descendit & alla avec le Gouverneur & l'Ingénieur-Major *de Vey* examiner le terrain, où l'on résolut, quoiqu'il n'y eût plus que des masures, d'établir le Quartier-général, parce que cet endroit étoit situé au cœur de la Colonie, & qu'on pouvoit en trois heures de tems y recevoir des avis de Canjé, que l'on regardoit comme un des principaux Postes.

„ En même tems il fut arrêté de faire relever incessamment les Postes Wikkie, la Savonette, la Crique Wironje & le Plantage la Johanna, alors occupés par les Troupes envoyées de Surinam & de St. Eustaché. En conséquence il fut aussi ordonné à deux des Vaisseaux, de préparer d'abord leurs Barques, pour être employées sur les Rivières à transporter des Effets & à établir des Postes; ainsi que de mettre à terre leurs barraques, & de les dresser vis-à-vis l'Eglise Luthérienne, pour servir de Magasins. On arrêta encore de faire de cette Eglise un Hôpital, & de marquer dans la Savane, qui est sur le derriere, un terrain propre à placer les cabanes pour le logement des Troupes; & à cet effet, l'Ingénieur-Major fut envoyé à terre avec quelques Officiers.

„ Les choses se trouvant en cet état, le Gouverneur & le Capitaine Biddom proposerent, par économie, de renvoyer au bas de la Riviere les trois Vaisseaux de guerre, pour s'y préparer à reprendre la route de l'Europe; jugeant que les Troupes aux ordres du Colonel, en établissant des Postes fixes, & tenant ses Vaisseaux dans la Riviere, étoient plus que suffisantes pour mettre la Colonie à l'abri de toute attaque ultérieure de la part des Rebelles qui restoient encore, & pour pouvoir ensuite agir efficacement contre eux. Sur quoi le Colonel fut d'avis, que si les Rebelles étoient tellement dispersés, qu'ils ne pussent plus se former en Corps considérables, selon le rapport du Gouverneur, la Riviere au dessous du Fort de Nassau étant nettoyée, & n'y ayant plus rien à craindre pour Demerary, en ces cas les Vaisseaux de guerre pouvoient bien s'arranger en conformité de cette proposition.

„ Le 9, le Colonel donna un Ordre général à observer par les Troupes, tant pour la conservation de leur santé & des vivres, habillemens & munitions, que pour l'entretien d'une bonne discipline, le régleme des Chariots, Piquets & Rapports, & la conduite des Troupes en Détachemens. Il forma aussi une Instruction pour le Major *de Brauw*, qui eut ordre d'aller, avec 5 Compagnies, occuper les Postes de la Crique Wikkie, de la Savonette, & de la Crique Wironje; de façon que suivant le plan de la disposition générale, il devoit se trouver 4 Compagnies du Quartier général, à la Ville ruinée la nouvelle Amsterdam, 3 à Canjé, 2 & demie à la

GUIANE
HOLLAN-
DOISE.
1764.

Crique Wikkie, une & demie à la Savonette, & une Compagnie à Wironje, auprès l'Eglise Réformée.

„ ON repartit entre ces Postes les Canoniers, les Chirurgiens, avec les munitions & les médicamens nécessaires; & l'on fit tous les arrangemens requis pour entretenir la communication de la Riviere & de tous ces Postes avec le Quartier général, par des Patrouilles continuelles, afin de pouvoir y envoyer les Rapports ordinaires & extraordinaires.

„ LE 10, un Capitaine des Indiens, avec un homme de sa Troupe, vinrent donner avis que les Indiens qui habitoient au haut de la Crique Wikkie, avoient eu une escarmouche avec les Rebelles, dont dix avoient été tués, & les autres dispersés. Ces Indiens demandoient de la poudre & du plomb, que le Colonel leur fit donner avec quelques présens de quincaillerie, & il en a toujours agi de même dans la suite, à l'égard de cette Nation, qui a rendu les plus grands services à la Colonie.

„ Sur le rapport de ces Indiens, à qui l'on recommanda de tâcher de chasser les Negres de Wikkie, le Colonel envoya ordre au Major de Brauw, qui commandoit le Détachement destiné pour cette Crique, de faire toute la diligence possible pour y arriver, & de détacher ensuite le Capitaine-Commandant Perrin de Salleneuve, avec 30 ou 40 hommes, dans une Barque pour remonter la Crique, & aller à la recherche des Negres. Afin d'encourager les Troupes pour cette expédition, le Colonel donna, le 3, un ordre général, d'envoyer à son Quartier tout le butin qui seroit fait par les Détachemens, pour leur être partagé, suivant l'ordre des Etats Généraux. En même tems il leur fut notifié que la Régence de la Colonie avoit fixé les Primes suivantes; savoir, pour un Negre rebelle, qui seroit pris & amené en vie, 50 florins; pour un mort, dont on apporteroit la main droite, 20 florins; pour un Esclave, se tenant caché, ou saisi sans résistance, 10 florins; & pour les Enfans, deux florins dix sols par tête.

„ Le 21, le Colonel reçut avis du Major de Brauw, qui commandoit au Poste Hardenbroek, sur la Crique Wikkie, qu'ayant été informé qu'Atta, principal Chef des Rebelles, s'étoit établi avec un gros Corps derrière le Plantage *Bonne-Fortune*, appartenant au Sr. Kunckler, il y avoit détaché le Capitaine Perrin de Salleneuve, avec un Officier, un Sergent, un Caporal, & 31 Volontaires, suivis d'une Barque armée des Vaisseaux de guerre, avec son équipage; que ces Troupes avoient effectivement atteint, attaqué & battu les Rebelles, & fait un grand butin sur eux; mais que le Capitaine Perrin, qui avoit été envoyé plutôt pour observer la retraite des Rebelles, que pour attaquer toute leur force avec un si petit Détachement, ayant voulu, par un excès de bravoure, les poursuivre plus loin, ils l'avoient contraint de se replier vers la Crique, où ses Troupes avoient été soutenues, & les Rebelles repoussés à leur tour, par un renfort que le Major de Brauw avoit posté, à cet effet & en cas de besoin, devant le Plantage voisin, d'où il étoit marché à celui du Sr. Kunckler: que dans cette expédition le Capitaine Perrin de Salleneuve avoit eu le malheur de tomber entre les mains des Rebelles, & d'en être massacré; qu'il y avoit eu encore un

Bas-O
avoir
„ S
renfor
néral
Harin
me ter
lui av
encore
pas ré
il y eu
& le
sur les
qui, f
nettre
dans u
Capita
Oyen
Poste
embou
même
neur
tions
conce
dre en
„ I
outre
Berbie
la Ri
„ I
devan
paré l
& y
„ I
occup
Comp
Instru
pes, t
nier-
fatisfa
„ I
Arrow
Gouv
voyés
les,
„

Bas-Officier & 2 à 3 Soldats tués, & 2 blessés; mais qu'en revanche l'on avoit fait 32 Negres prisonniers.

Sur le premier avis de cette Action, le Colonel de Salve crut devoir renforcer d'abord le Poste de Wikkie par une Compagnie du Quartier général, & il écrivit au Gouverneur de Hogenheim, ainsi qu'au Capitaine Haringman, pour leur en donner connoissance, & leur représenter en même tems, que comme les Rebelles n'étoient pas réduits au point qu'on le lui avoit fait entendre, il espéroit que les Vaisseaux de guerre différeroient encore leur départ, & que surtout celui du Capitaine van Oyen ne seroit pas retiré de son Poste à l'embouchure de la Crique Wikkie; point sur lequel il y eut, depuis, plusieurs Lettres écrites entre le Colonel, le Gouverneur & le Capitaine Haringman, qui différoient de sentiment à cet égard: mais sur les remontrances du premier, qu'il étoit à craindre que les Rebelles, qui, suivant des rapports ultérieurs, s'étoient retirés au-dessus de la Savonette, ne pussent inquiéter la Colonie de Demerary; il fut enfin résolu, dans un Conseil de guerre des Officiers de Marine, que les Vaisseaux des Capitaines Haringman & Bisdom partiroient, & que celui du Capitaine van Oyen resteroit encore quelque tems, avec ordre néanmoins de quitter son Poste à la Crique Wikkie, au haut de la Riviere, & de redescendre à son embouchure; résolution dont il fut donné part au Colonel, dans le tems même qu'il venoit de recevoir des Lettres du Sr. *s Gravesande*, Gouverneur d'Essequibo, lequel jugeoit nécessaire que l'on prit quelques précautions pour Demerary, qui lui paroissoit exposée. Sur quoi le Colonel, de concert avec le Gouverneur, écrivit au Capitaine van Oyen de se rendre en toute diligence dans cette Riviere.

Le Colonel de Salve ayant congédié trois des Vaisseaux de Transport, outre celui des Vivres, dès qu'on l'eût déchargé, il en est resté trois aux Berbices, où ils ont été d'un bon service, en tenant des Postes fixes dans la Riviere.

Le 24, le Colonel, qui jusques-là étoit resté à bord de son Vaisseau, devant la Ville ruinée la nouvelle Amsterdam, en attendant qu'on eût préparé les Logemens, tant pour lui que pour les Troupes, se rendit à terre, & y établit son Quartier général.

Le Lieutenant-Colonel Douglas, qui, dès l'arrivée des Troupes, avoit occupé provisionnellement le Poste de Canjé, ayant été relevé par les trois Compagnies aux ordres du Major *Pusch*, fut envoyé, le 29, muni d'une Instruction du Colonel de Salve, pour prendre le commandement des Troupes, tant à Wikkie qu'à la Savonette, avec ordre de transférer dans ce dernier Poste le Major de Brauw, qui avoit occupé le premier à la grande satisfaction du Colonel de Salve.

Le 1 Février, il arriva au Quartier général un Capitaine des Indiens *Arrowacki*, avec 36 hommes de sa Nation, qui, munis d'un Passeport du Gouverneur d'Essequibo, en date du 19 Décembre 1763, avoient été envoyés au secours des Berbices; ils apportoient 19 mains de Negres rebelles, qu'ils avoient coupés au-dessus de la Savonette.

Le 7, on reçut le rapport d'une seconde expédition, qui avoit été

GUIANE
HOLLAN-
DOISE.

1764.

GUYANE
HOLLAN-
DOISE.
1764.

faite le 29 Janvier & les deux jours suivans, à Wikkie, par un Détachement de 143 hommes, en partie fournis par le Vaisseau du Capitaine van Oyen qui s'y trouvoit encore. Quoique ce Détachement n'eût pu atteindre les Corps combinés des deux Chefs des Rebelles, Atta & Quaco, parce qu'ils prirent la fuite, l'on détruisit entièrement le gros Camp d'Atta, avec tous les vivres, effets, habillemens, &c. que les Rebelles y avoient abandonnés, & l'on brûla toutes leurs Cabanes.

„ CEPENDANT le Colonel de Salve jugeant qu'au lieu de chasser continuellement les Rebelles d'un endroit à l'autre, il seroit plus à propos de leur laisser le tems de se fixer quelque part, & de tâcher de les découvrir pour faire alors une Expédition générale contr'eux, il communiqua son idée au Gouverneur de Hogenheim, ainsi qu'aux Capitaines des Vaisseaux de Guerre, & écrivit en conséquence au Lieutenant-Colonel Douglas, Commandant à Wikkie & à la Savonette, lui ordonnant aussi d'épargner la vie des Negres qui ne seroient point trouvés les armes à la main, de les saisir par-tout & de les amener, de gré ou de force, au Quartier général; où il en arriva bientôt un si grand nombre, que leur entretien devenant à charge & très incommode, le Colonel proposa au Gouvernement de punir les coupables, ou de les mettre aux fers, de renvoyer les Esclaves de la Colonie à ses Plantages, & de rendre aux Planteurs particuliers ceux qui leur appartenoient, moyennant un Reçu, contenant la promesse de les extradier de nouveau, s'ils en étoient requis.

„ ON remarquera à cette occasion, que lorsque la Cour de Justice de la Colonie entama le Procès des Negres prisonniers, le Colonel de Salve donna à considérer aux Gouverneur & Conseil, par Lettre en date du 4 Mars; que, comme il étoit très apparent que ceux qui se trouvoient aux arrêts, en accuseroient plusieurs autres qui étoient revenus, la prudence exigeoit que l'on différât encore de saisir ceux-ci, parce qu'il seroit à craindre que la plupart d'entr'eux, qui se croyoient en sûreté, & qui en attireroient un grand nombre d'autres, ne retournassent aux Rebelles, & que l'on n'eût d'autant plus de peine à les réduire; que son avis n'étoit point de dissuader le châtimement des coupables, mais seulement d'attendre que la tranquillité fût rétablie dans la Colonie; & que pour leur ôter toute défiance, il conviendrait de faire subir, le plutôt le mieux, aux Assassins & Incendiaires la punition qu'ils avoient justement méritée. En conséquence, ceux qui furent convaincus de ces crimes, ont été jugés & exécutés par la Cour de Justice, au Plantage l'Aurore, où le Gouvernement de la Colonie a toujours fait résidence, sans que le Colonel de Salve s'en soit mêlé davantage, n'y étant aussi point autorisé par ses Instructions. Mais, dans plusieurs de ses Lettres, il n'a pas laissé que de gémir, avec le Gouverneur Hogenheim, sur les traitemens durs & barbares que divers Propriétaires & Directeurs de Plantages avoient fait éprouver à leurs Esclaves, sans que les exhortations les plus sérieuses, & les défenses les plus rigoureuses eussent été capables de produire l'effet qui auroit été à désirer, quoique l'on pût certainement attribuer, en grande partie, à cette conduite les malheurs qui étoient arrivés à la Colonie.

„ LE

„ vrier,
lonel
se trô
„ C
le Qu
nomb
de ce
préca
bré de
moins
trouff
au Qu
sieurs
un de
tés au
tous c
les arr
„ L
qu'il y
pellés
traper
pris, e
mangé
„ P
la Croi
que ce
rieres
s'étoie
d'une
geaien
On re
assailli
pillé se
„ L
contre
vant,
Compa
trente
ne par
„ En
Major
fut fix
néral
ciers,
2 Can
XX

„ Le Major Pufch , qui commandoit à Canjé , étant mort le 20 Février , le Colonel de Salve y envoya , deux jours après , le Lieutenant-Colonel de *Brakel* , pour prendre le commandement des trois Compagnies qui se trouvoient dans ce Poste.

„ Comme le gros des Rebelles , avec Atta à leur tête , se tenoit entre le Quartier général & *Wikkie* , & qu'il n'y avoit à Canjé , qu'un très petit nombre de Negres , sans aucun mal intentionné , le Colonel en rappella une de ces trois Compagnies au Quartier général , où elle arriva le 4 Mars ; précaution qui paroissoit d'autant plus nécessaire , eu égard au grand nombre de Negres qui s'y trouvoient , aussi bien qu'au Plantage l'Aurore. En moins de quinze jours les Détachemens qui étoient continuellement aux trouffes d'Atta , dans les environs du Plantage *Oosterlee* , en avoient envoyé au Quartier général autour de huit cens , parmi lesquels on comptoit plusieurs des principaux Officiers des Rebelles , entr'autres le Frere d'Atta , & un de ses Lieutenans , nommé *Quohi* , qui furent transportés liés & garottés au Plantage l'Aurore , ainsi que par après le Capitaine Negre *Quaco* , & tous ceux qui étoient accusés de crimes capitaux , ou qui avoient été pris les armes à la main.

„ Le 9 , le Lieutenant-Colonel Douglas fit rapport , qu'il étoit informé qu'il y avoit , derrière le Plantage *Engelenburg* , un Corps de Negres , appelés *Congoos* ; qui mangeoient tous les autres Negres qu'ils pouvoient attraper ; que cependant un Capitaine Negre , nommé *Baubé* , qu'ils avoient pris , en étoit échappé à la faveur de sa qualité de Chef , mais qu'ils avoient mangé sa femme.

„ PAR les rapports successifs des Capitaines détachés , *Blank* , *Maybaum* , *la Croix* , & du Lieutenant de *Borgmes* , on fut confirmé de plus en plus , que ces Negres *Congoos* , ou proprement *Guangos* , se tenoient sur les derrières des Plantages *Engelenburg* , *Landskroon* , *Markay* & le *Poirier* , où ils s'étoient retranchés , ayant mis autour d'eux des chauffe-trappes , faites d'une espece de joncs fort pointus , fichés de biais en terre , & qu'ils égorgeoient & mangeoient les autres Negres gras qu'ils faisoient prisonniers. On reçut aussi avis , que le Directeur du Plantage *Landskroon* avoit été assailli & grièvement blessé par ces Negres , qui avoient ruiné sa maison , pillé ses provisions , & emmené cinq de ses Négreffes.

„ LA-dessus le Colonel de Salve résolut de faire une grande Expédition contre ces Negres *Guangos* , mais il crut nécessaire de rappeler auparavant , au Quartier général , le Lieutenant-Colonel de *Brakel* , avec deux Compagnies de Canjé , & de n'y laisser qu'un Capitaine , deux Sergens & trente hommes ; ce Poste n'ayant plus besoin de tant de monde , puisqu'il ne paroissoit plus de Rebelles de ce côté-là.

„ EN même tems il fit aussi venir de la Savonette , au Quartier général , le Major de *Brauw* , pour le charger de l'exécution de cette Expédition , qui fut fixée au 21 Mars , & réglée de la maniere suivante : que le Quartier général fourniroit & enverroit au Plantage le *Poirier* , 1 Capitaine , 4 Officiers , 4 Sergens & 24 hommes , avec 2 Barques armées de pierriers , & 2 Canoniers sur chacune ; que le Lieutenant-Colonel Douglas , qui com-

GUIANE
HOLLAN-
DOISE.
1764.

mandoit au Poste Hardenbroek près de Wikkie, fourniroit & enverroit, dans son grand Bâtiment armé, au Plantage Markay, 1 Capitaine, 3 Officiers, 3 Sergens & 40 hommes; que le Capitaine Maybaum, commandant le Poste de la Wironje, enverroit au Plantage le Poirier, 1 Officier, 1 Sergent & 16 hommes; & que le Capitaine la Croix, détaché avec 1 Officier, 1 Sergent & 16 hommes au Plantage Oosterlée, remonteroit la Riviere jusqu'au Plantage *les trois Freres*, vis-à-vis celui d'Engelenburg, & y prendroit poste pour empêcher les Rebelles de passer la Riviere. Il fut ordonné que toutes ces Troupes se pourvussent de vivres pour huit jours, & qu'auprès de chaque peloton de huit hommes, il y eût cinq Negres pour servir de porte-faix. On commanda en outre, pour cette Expédition, le Lieutenant d'Artillerie *Sessler*, un Bombardier, & 8 Canonniers, avec 4 petits Mortiers, nommés *Coehorns*, & les grenades & munitions nécessaires.

„ Tous les ordres étoient ainsi donnés, lorsque le Major de Brauw, en arrivant au Plantage Oosterlée, ayant appris que les Rebelles étoient cachés dans un petit Bois sur une Isle, formée par un marais, au milieu d'une grande Savane, à plus de trois lieues de la Riviere, il fallut un peu changer les dispositions, attendu que suivant ces informations ultérieures, les Rebelles se seroient trouvés hors l'enceinte du cordon que l'on méritoit de tirer autour d'eux; ce dont le Major de Brauw avertit le Colonel de Salve, qui approuva son projet, consistant principalement en ceci: que, comme on n'avoit pas besoin de Troupes sur la Riviere, on les employeroit toutes à investir, de trois côtés à la fois, le Bois où se tenoient les Rebelles.

„ C'EST ce qui fut exécuté la nuit du 22 au 23. Avant la pointe du jour, & sur le signal donné par le Major de Brauw, on commença à battre le Bois avec les *Coehorns*; ce qui occasionna d'abord une grande confusion parmi les Rebelles, & les Troupes les ayant ensuite attaqués, parvinrent à se saisir du Capitaine Accabré, l'un des Chefs, ainsi que de ses principaux Officiers, en tout plus de 80 prisonniers, outre une vingtaine de tués, & l'on compte qu'il s'en échappa 50 à 60, dont la plupart furent pris quelques jours après. On brûla en outre leurs cabanes, dont les avenues avoient été fort embarrassées, tant par des abbatis d'arbres que par les especes de chausse-trappes dont on a parlé, auxquelles le Major de Brauw & plusieurs Soldats s'étoient blessés. D'ailleurs cette Expédition n'avoit pas coûté un seul homme, mais les Troupes étoient toutes excédées de fatigue, ayant été pendant vingt heures presque continuellement sur pié.

„ LE 3 Avril, le Colonel de Salve donna avis au Gouverneur de Hogenheim, qu'étant informé par les rapports de ses Postes & par les Indiens, ainsi que par un messager dépêché de Demerary, qu'il n'y avoit plus rien à craindre, de la part des Rebelles, ni de ce côté-là, ni d'ailleurs, il avoit résolu de retirer au Quartier général la plupart de ses Troupes, les Magasins & les Hôpitaux, & d'établir des Postes à la Savonette, à Hardenbroek, sur la Crique Wikkie, aux Plantages Landskroon, Cornelia-Jacoba, à la Crique Wironje, au Plantage Oosterlée, & à Stevensburg à Canjé, suivant l'état des dispositions qu'il envoyoit en même tems.

„ I
promi
aux P
Postes
„ I
& de l
qui ap
fidele
gres fi
Rebell
rement
leurs se
qu'il le
depuis
mais e
„ A
deux h
Salve,
mort,
ger, ap
tête, &
entière
verneur
belles (

„ L
encore
ils seroi
cer le P
Plantag
qu'on p
Guango

„ M
par les
cherche
ces Prif
Barque,
le Color
s'empare
paroient
cabanes
mites ou
Middelal
découve

(q) Six
une Negre

„ LE Gouverneur ayant entièrement approuvé tous ces arrangemens, promit, par sa réponse, comme le Colonel l'en avoit prié, d'ordonner aux Planteurs, de fournir, à la requisition des Officiers commandans des Postes; quelques Negres fideles pour accompagner les Patrouilles.

GUIANE
HOLLAN-
DOISE.

1764.

„ LE 12, on amena au Quartier général, sous l'Escorte d'un Sergent & de six hommes, du Plantage Oosterlée, le fameux Chef des Rebelles Atta, qui après s'être échappé quelques jours auparavant des mains d'un Negre fidele, qu'il avoit blessé, fut enfin faisi dans un Bois, par deux autres Negres fideles, nommés *Accara & Goufarie*, lesquels ayant quitté le parti des Rebelles, sans avoir commis de crimes capitaux, étoient revenus volontairement peu après l'arrivée des Troupes dans la Colonie, & avoient offert leurs services au Colonel de Salve, au cas qu'on leur accordât la vie; ce qu'il leur promit, & en considération de l'utilité que la Colonie en a retirée depuis, il s'est intéressé à leur faire obtenir, non-seulement leur pardon, mais encore la liberté.

„ ATTA, qui s'étoit défendu jusqu'à la dernière extrémité contre ces deux hommes, le coûté à la main, ayant été amené devant le Colonel de Salve, lui dit d'un grand sens froid, qu'il favoit bien qu'il avoit mérité la mort, mais qu'il le prioit auparavant de lui faire donner à boire & à manger, après quoi il mourroit volontiers; ajoutant qu'on devoit lui couper la tête, & la mettre sur un piquet, puisque par ce moyen la Rebellion seroit entièrement étouffée. Le jour suivant on l'envoya lié & garotté au Gouverneur, au Plantage l'Aurore, où il fut exécuté le 28, avec 31 autres Rebelles (q).

„ LE Colonel de Salve ayant aussi appris, du même Atta, qu'il y avoit encore de ses gens, mais en très petit nombre, dispersés dans les Bois, où ils seroient bientôt réduits à mourir de faim, il fit immédiatement renforcer le Poste d'Oosterlée, y mit un Capitaine, & plaça en même tems, au Plantage *Maria-Agnès*, un Officier, un Sergent & 12 hommes, parce qu'on prétendoit que Baubé, qu'on croyoit s'être mis à la tête des Negres Guangos échappés, se tenoit sur les derrieres de ce Plantage.

„ Mais ce même Baubé, avec 42 Rebelles, furent découverts & saisis par les deux Negres fideles, *Accara & Goufarie*, après quatre jours de recherche, dans la grande Savane derriere le Plantage *Landskroon*; & tous ces Prisonniers furent transportés, le 28, au Quartier général, dans une Barque, sous l'escorte d'un Officier & de quatre hommes, au moment que le Colonel de Salve étoit occupé à faire des dispositions, pour tâcher de s'emparer de ces Rebelles. Baubé raconta que les Negres Guangos se préparoient à le manger lorsqu'il fut pris; & l'on trouva, en effet, dans leurs cabanes, une grande quantité d'ossemens humains, ainsi que plusieurs marmites où ils faisoient bouillir de la chair de Negres, comme le Lieutenant *Middelaer* en a aussi vu des morceaux rôtis, dans quelques cabanes qu'il avoit découvertes & ruinées au-delà du Plantage l'*Aigle*; mais ces Antropophages

(q) Six, parmi lesquels étoit Atta, furent brûlés à petit feu & tenaillés; huit, y compris une Negresse, rompus vifs; & 18 pendus.

GUIANE
HOLLAN-
DOISE.

1764.

ges, ainsi dispersés & poursuivis partout, se sont rendus d'eux-mêmes, ou ont été faits prisonniers : de sorte qu'on est parvenu à les détruire entièrement (r).

„ LE 4 Mai, il arriva au Quartier général trois Capitaines des Indiens, qui rapportèrent au Colonel de Salve les armes qu'il leur avoit fait donner pour s'en servir contre les Rebelles. Ils ajoutèrent, que comme il n'y avoit plus rien à craindre & que tout étoit tranquille dans la Colonie, ils alloient rebâtir & occuper leurs Habitations sur les Rivieres & Criques où elles avoient été auparavant situées.

„ Les Indiens Arrowackay & Caraïbes, que le Gouverneur d'Essequibo avoit envoyés, & qui depuis leur arrivée aux Berbices, en deux Corps, aux mois de Février & d'Avril, avoient fait des courses continuelles, dans la Colonie, étoient retournés chez eux, d'abord après la capture du Chef des Rebelles Atta, puisqu'ils ne croyoient plus pouvoir être d'aucun service.

„ Et comme, suivant le dernier Verbal du Colonel de Salve, qui va jusqu'au 11 Juin, l'on ne trouvoit plus nulle part de Rebelles, ni Negres vagabonds, quoiqu'on en cherchât encore un des principaux, nommé Fortune (s), mais lequel, selon un Rapport du Gouverneur de Hogenheim, postérieur à celui du Colonel de Salve, a été aussi pris depuis, l'on peut terminer cet Extrait, par la confirmation que la Rebellion est heureusement & entièrement étouffée, & que la paix & la tranquillité se trouvent parfaitement rétablies dans la Colonie des Berbices”.

Tel est le précis du Rapport remis, aux Etats Généraux, par S. A. S. Mgr. le Feld-Maréchal Duc Louis de Brunswick-Wolfenbuttel, que L. H. P. avoient chargé de faire les arrangemens relatifs au secours destiné pour cette Colonie. Mgr. le Feld-Maréchal terminoit ce Rapport, en témoignant sa parfaite satisfaction du zèle que les Officiers & les Soldats avoient montré généralement en toutes occasions, malgré les fatigues

(r) Les Prisonniers de cette Nation ont avoué qu'ils mangeoient les autres Negres, mais qu'ils avoient en aversion les Blancs.

(s) Ce Negre, après avoir été saisi au Plantage *Helvetia*, & transporté à celui de *Stevensburg* à *Canjé*, trouva moyen de s'évader par la négligence de la sentinelle qui le gardoit; mais il fut repris, au bout de quelques jours, avec un de ses adhérens, nommé *Prince*, derrière le premier de ces Plantages, par les Negres *Accara* & *Goufaria*. On les amena liés & garottés au Plantage *l'Aurore*, dans le même tems qu'on y envoya, du Quartier général, la femme de *Fortune* & trois autres Rebelles. Le 16 Juin, on exécuta à mort 32 coupables. Il en restoit encore 8, qui furent rompus vifs le 15 Décembre; après quoi l'on publia, le même jour, un Pardon général en faveur de tous les Esclaves qui pouvoient avoir eu part à la Rebellion, sous l'assurance que l'on n'en

seroit plus de recherchés, pourvu qu'ils se comportassent en bons & fideles serviteurs; grace qu'ils reçurent avec les plus vifs témoignages de joie & de satisfaction. Leur nombre passoit encore les 2600, tant hommes que femmes, sans compter les enfans.

On a remis à parler, dans cette Note, de la désertion d'un Détachement de 70 hommes de Troupes auxiliaires de Surinam, qui s'étant révoltés contre leurs Officiers, avoient passé du côté des Rebelles, avec armes & bagages. Les Negres les ayant dépouillés, en massacrèrent une partie, & n'en conservèrent que 14, dont ils tirèrent, par la suite, de bons services. Ces scélérats, réduits à six, furent aussi pris les uns après les autres, & transportés à Surinam, pour y être jugés. Le 20 Juillet 1764, le Conseil de guerre de *Paramaribo* prononça leur sentence, qui en condamna trois à mort, &c.

„ ex
„ T
„ m
„ LE
en F
bice
Fourg
avoie
succe
recon
de M
grade
DE
expos
recteu
une l
cet ég
mettru
reçut
tobre,
„ I
„ d'ap
„ les
„ qui
„ eu l
„ avoi
„ pris
„ quan
„ reht
„ pand
„ sive
„ au-d
„ Nou
„ penc
„ leur
„ vien
CEPE
décififs
moins
comma
Printen

(t) Le
de les de
rie, qu
dans la
venir plu

excessives & toutes les incommodités du Pays & du Climat, que ces Troupes avoient essuyées. Aussi étoient-elles fort diminuées, & les maladies augmentoient de jour en jour, suivant les derniers avis.

Le Colonel de Salve ne s'occupa plus que des préparatifs pour son retour en Hollande; mais à la requisition du Gouvernement de la Colonie de Berbice, il y laissa un Corps de cent Volontaires, sous les ordres du Major Fourgeoud, jusqu'à l'arrivée des Troupes que les Directeurs de la Colonie avoient eu ordre d'y envoyer pour relever celles de l'Etat, qui revinrent successivement aux mois d'Avril, de Mai & d'Août de l'année 1765. En récompense des services rendus par ce Corps, il fut formé en un Régiment de Mariniers, dont le Colonel de Salve obtint le commandement, avec le grade de Général-Major au Service de la République (1).

Depuis quelques années la Colonie de Surinam se trouvant de nouveau exposée à de fréquentes incursions de la part des Negres Marrons, les Directeurs de la Société écrivent, le 3. Avril 1772, aux Etats Généraux une Lettre, par laquelle ils représentoient à L. H. P. leurs inquiétudes à cet égard, & demandoient qu'il leur fût accordé des secours suffisans pour mettre la Colonie à l'abri de toute insulte. Sur la fin de la même année on reçut ici des Lettres de Paramaribo, en date du 30 Septembre & du 3 Octobre, qui portoient ce qui suit:

„ Depuis le départ des derniers Vaissaux nous avons eu la satisfaction d'apprendre, que le Corps que notre Gouvernement a envoyé contre les Esclaves rebelles & transfuges au-dessus de la Riviere de Cottica, & qui consistoit en 100 hommes de Troupes & 300 Negres affranchis, a eu le bonheur de prendre d'assaut le Bourg fortifié de ces Rebelles, qu'ils avoient nommé *Boucé*. Neuf de ces derniers ont été tués, & 51 faits prisonniers. On s'est de plus emparé de toutes leurs Munitions & de quantité d'Effets, emportés des Plantations qu'ils avoient pillées. Différentes Patrouilles & plusieurs Détachemens poursuivent les fuyards, répandus par la campagne. Nous regardons cette action comme décisive, & nous comptons la sûreté parfaitement rétablie, particulièrement au-dessus des Rivieres Cottica, Pierica, Mottecreek & Commewyne. Nous attribuons ce succès à la sage précaution qu'on a eue, de former pendant la saison des pluies, près du Bourg des Rebelles, un Camp qui leur a coupé la subsistance, & les a réduits à l'état de foiblesse qui vient d'entraîner leur défaite.

CEPENDANT, malgré ces avantages, qui ne paroissent point avoir été si décisifs que l'on s'en étoit d'abord flatté, les Etats Généraux n'en ont pas moins fait partir le secours demandé, consistant en un Bataillon, dont le commandement fut donné au Colonel Fourgeoud, & qui mit à la voile au Printems de l'année dernière. Depuis leur arrivée à Surinam, l'on a appris

(1) Le Major Fourgeoud amena en Hollande les deux fameux Negres, Accara & Goufarié, que l'on ne jugea point devoir laisser dans la Colonie. Comme ils avoient fait venir plus de 600 Esclaves, & qu'ils s'étoient saisis des principaux Chefs des Rebelles, Atta, Baubé & Fortune, L. H. P. confirmèrent le pardon que le Colonel de Salve leur avoit promis, & il leur a été assigné la paye de Soldat dans son Régiment.

GUIANE
HOLLAN-
DOISE.

1764.

Retour des
Troupes de
Berbice en
Hollande.
1765.

Nouveaux
troubles à Su-
rinam.

1772.

Secours
que l'Etat y
envoie.

1773.

GUIANE
HOLLAN-
DOISE.

1773.

Différens
touchant la li-
bre Naviga-
tion à Esse-
quebo & De-
merary.

Décision
péremptoire
de S. A. S.

que ces Troupes avoient beaucoup souffert par les maladies, & que même elles ont eu avec les Negres rebelles quelques rencontres qui ne se sont point terminées à leur avantage. On attribue tous ces malheurs à la trop grande disproportion du nombre des Blancs avec celui des Negres, & l'avarice des Colons en est la principale cause.

DANS la Description Géographique d'Essequebo & Demerary, que nous avons donnée ci-dessus, l'on a parlé en peu de mots des différens qui existoient par rapport à la Navigation & au Commerce de cette Colonie. Des deux Sentences que le Prince Stadhouder a rendues sur cet objet, le 5 Décembre 1770, & le 15 Janvier 1772, nous nous contenterons d'insérer ici la dernière, qui contient les Réglemens auxquels l'on a dû se conformer depuis :

„ ART. Ier. Que les Actes de Permission pour la Navigation & le Com-
„ merce à la Colonie d'Essequebo & Demerary, seront accordés & expé-
„ diés pendant les six premiers mois de chaque année, par les Directeurs
„ de la Compagnie des Indes Occidentales de la Chambre de Zélande seuls
„ & privativement; & qu'en échange, durant les six derniers mois de cha-
„ que année, les mêmes Actes ou Passeports pourront être accordés &
„ expédiés, tant par les Directeurs de ladite Chambre de Zélande, que par
„ ceux de toutes les autres Chambres de la Compagnie des Indes Occiden-
„ tales, à tous & chacun des Habitans de leur ressort.

„ II. Qu'il sera également libre aux Vaisseaux des Habitans commer-
„ çans de l'Etat hors de la Province de Zélande, de naviger à la susdite
„ Colonie pendant les six premiers mois de l'année, pourvu qu'ils soient
„ munis de Passeports, ou Permissions, accordés par les Directeurs de la
„ Chambre de Zélande, en dirigeant leur Navigation vers & hors la Colo-
„ nie en transit par la susdite Province.

„ III. Qu'à l'égard du chargement des Retours à bord des Vaisseaux qui
„ reviennent de la Colonie, l'on observera pour regle, que les Navires
„ munis de Passeports ou Permissions des Directeurs de la Chambre de Zé-
„ lande, devront être admis les premiers & avant tous autres à charger &
„ à prendre leurs Retours, bien entendu néanmoins que cette préférence
„ ne s'étendra pas au-delà du nombre fixé de 9 Vaisseaux par an, & qu'en
„ outre elle ne sera accordée qu'à tels Vaisseaux navigant avec Passeports
„ ou Permissions de la même Chambre de Zélande, lesquels seront arrivés
„ dans la Colonie avant la fin du mois de Novembre de chaque année; en
„ sorte que quand le susdit nombre de tels Vaisseaux, à l'expiration de ce
„ terme, se trouveroit en charge dans la Colonie, tous les autres Vaisseaux,
„ hors de la Province de Zélande, & qui sont munis de Passeports ou Per-
„ missions de quelques-unes des autres Chambres de la Compagnie des Indes
„ Occidentales de ces Provinces, seront là-dessus immédiatement admis
„ à charger & à prendre aussi leurs Retours.

„ IV. Qu'enfin, les Vaisseaux qui, partant de ces Provinces pour la
„ susdite Colonie, dans les derniers mois de l'année, n'y arrivent que
„ l'année suivante, ne pourront point prendre leurs Retours qu'après que
„ tous les Vaisseaux arrivés dans la Colonie pendant l'année précédente,
„ seront entièrement chargés”.

L
Rio
longt
sieurs
nouve
disting
cette
pense
& pou
on a c
IL e
les Esp
& le r
lation
tion: r
& d'au
EN f
tems d
l'Ouest
la Proy
cette C
d'Araya
mérique
petit no
dans les
tent. pré
par son
LE C
qu'aigu
à l'Est,
Espagno
mais il
du Cap
lieues,
une Salin
gnée du

(a) Au
92. On
général de
tes; 10. le
30. la Ter

§. IV.

Etablissemens de la Nouvelle Andalousie, depuis l'Orinoque jusqu'à Rio de la Hacha.

NOUVELLE
ANDALOUSIE.

LA partie Orientale du Continent, qui s'étend depuis l'Orinoque jusqu'à Rio de la Hacha, contient diverses Provinces, que les Espagnols ont longtems comprises sous le nom de *Nouvelle Andalousie*; mais, quoique plusieurs Ecrivains le lui conservent encore, on le trouve borné, dans ses nouvelles divisions, aux Contrées de *Paria* & de *Cumana*; & le reste y est distingué par celui de *Venezuela*. Après avoir rapporté la Découverte de cette Côte (a), & la fondation de ses premiers Etablissemens (b), on ne pense à la rappeler ici, que pour donner quelque idée de son état actuel, & pour achever le tour du Continent jusqu'à *Tierra-Firme*, par laquelle on a commencé la Description de l'Amérique Méridionale.

Il est fort étrange que tout ce grand Pays, qui est un des premiers que les Espagnols aient découverts, ait été le plus négligé par leurs Ecrivains, & le moins fréquenté des Voyageurs. On ne connoît point une seule Relation qui en porte le titre, ni qui en donne particulièrement la Description: mais on ne manque point de lumières, dispersées dans les Voyageurs, & d'autres secours, qu'il n'est question que de rassembler.

EN sortant du Golfe de *Paria*, par *Bocca del Drago*, qu'on a décrit au tems de sa découverte, on trouve, à l'angle de l'Isle de la *Trinité* vers l'Ouest, le Cap de *Salinas*, qu'on nomme aussi Cap de *Paria*, du nom de la Province à laquelle il appartient: on a peine à comprendre pourquoi cette Contrée, qui n'a pas moins de soixante-dix lieues de Côte jusqu'au Cap d'*Araya*, est si peu connue, & vraisemblablement si peu habitée, que l'Amérique Méridionale a peu de parties plus obscures. A l'exception d'un petit nombre de Pointes & de Golfes, qu'on trouve placés comme au hazard dans les Cartes hydrographiques, tels que *Tres Puntas*; que la plupart mettent presqu'au milieu de cet espace, la Province de *Paria* ne figure que par son nom.

LE Cap d'*Araya*, fort célèbre dans cette Mer, s'avance en angle presqu'aigu, vis-à-vis de la pointe Occidentale de l'Isle *Marguerite*, & forme, à l'Est, un Golfe, qui pénètre de plusieurs lieues dans le Continent. Les Espagnols le nomment *Golfo de Curiaco*. Il est ici d'une fort grande largeur; mais il se resserre un peu, vers la petite Ville de *Cumana*. Les environs du Cap, comme tout le terrain du Continent, dans l'espace de quelques lieues, sont bas & couverts de ronces. Derrière le Cap, la Nature a placé une Saline; qui seroit utile pour les Navigateurs, si elle n'étoit trop éloignée du rivage. Mais dans l'intérieur du Golfe, le Continent forme un

Cap d'Araya.

(a) Au Tome XVIII. de ce Recueil, pag. 92. On comprend autrement, sous le nom général de *Castille d'Or*, les Provinces suivantes; 10. le *N. R. de Grenade*; 20. le *Popayan*; 30. la *Terre Ferme* propre, ou Prov. de *Panama*; 40. *Carthagene*; 50. *Ste. Marthe*; 60. *Rio de la Hacha*; 70. *Venezuela*; & 80. la *N. Andalousie*. R. d. E.

(b) Au Tome XIX, pag. 50.

NOUVELLE
ANDALOUSIE.
Saline extra-
ordinaire.

coude, près duquel est une autre Saline, la plus grande peut-être qu'on ait connue jusqu'aujourd'hui. Elle n'est pas à plus de trois cens pas du rivage, & l'on y trouve, dans toutes les Saisons de l'année, un excellent sel, quoique moins abondant au tems des pluies. Les opinions varient sur l'origine de ce sel. Quelques-uns croient que les flots de la Mer, poussés dans l'Étang par les tempêtes, & n'ayant point d'issue pour en sortir, y sont coagulés par l'action du Soleil, comme il arrive dans les Salines artificielles de France & d'Espagne: d'autres, à qui le rivage paroît trop convexe pour donner passage aux flots, jugent que les eaux salées s'y rendent de la Mer par des conduits souterrains; enfin d'autres encore attribuent aux Terres mêmes une qualité saline, qu'elles communiquent aux eaux de pluie. Ce sel est si dur, qu'on n'en peut prendre sans y employer de fer. On se sert de petites barques, pour l'apporter au bord de l'Étang, d'où il se transporte au rivage sur de petits traîneaux. Quoique la Saline soit dans un lieu fort uni, elle est bordée, de plusieurs côtés, par de hautes Montagnes. Tout le Pays est d'ailleurs fort sec, sans aucune apparence de Sources ou de Ruisseaux; ce qui met les Travailleurs dans la nécessité de tirer leurs vivres & leur eau de l'autre côté du Golfe, où l'on trouve, à trois lieues dans les Terres, une petite Riviere nommée *Bardones*. Les vivres leur viennent de la Ville même de Cumana. Cependant ce Canton est assez peuplé de Bêtes sauvages, telles que des Cerfs, des Chevres, des Lievres, & des Lapins, outre divers Animaux inconnus en Europe. Les Tigres & les Serpens y sont en grand nombre. La Saline même est environnée de ronces si piquantes, qu'on ne peut en approcher sans avoir commencé par ouvrir avec beaucoup de peine un chemin, qui se ferme en peu de tems lorsqu'on cesse d'y passer. Les Hollandois étoient dans l'usage d'y aller prendre du sel, mais ayant été surpris, dans le cours du siècle passé, par quelques Vaisseaux de guerre Espagnols, ils furent enlevés & traités avec beaucoup de rigueur. Ensuite l'Espagne, pour se conserver une possession sans partage, fit construire dans ce lieu un Fort, muni d'une bonne Artillerie & d'une Garnison proportionnée. De Laët en donne la Description, qu'il tenoit de plusieurs Hollandois qui avoient vu ce nouvel Etablissement. Il est bâti sur un Rocher assez élevé, à la distance d'environ cent pas de la Mer. C'est un quarré, flanqué de quatre Bastions, du côté oriental: le mur est de pierre vive, & n'a gueres moins de quarante palmes de hauteur: le côté qui regarde la Mer est le plus bas. On n'y compte pas moins de trente-trois Pièces de Canon, dont la moitié sont de fonte, ni moins de deux cens Hommes de Garnison. Son unique foible est de se trouver commandé par une Montagne, qui n'en est séparée que par une Vallée assez étroite. Il tire, deux fois la semaine, ses provisions de Cumana, outre le Vin, l'Huile & les Etoffes, qu'il reçoit par la Mer. Une guérite, perchée sur la Montagne voisine, sert continuellement à découvrir les Vaisseaux qui viennent à la Côte. Enfin ce Fort, que les Espagnols nomment *Sant' Iago*, est situé si avantageusement pour la défense des Salines, que les plus petites piéces d'Artillerie peuvent foudroyer les Vaisseaux & les Barques qui entreprendroient de s'en approcher.

Fort de
Sant' Iago.

L
par
à la
les
ses
tion
à de
sur l
Colli
com
fond
d'être
peu d
LA
l'orig
qu'à
trente
grand
font f
dans l
ces de
Provin
Froma
donne
rope d
Pêche
si pois
vent la
manqu
pour p
CE
par leu
Curian
mais co
nomme
habité
Voyag
de cent
nombre
quante
des Ind
LA f
(c) V
(d) C
(e) T
XXI

Le Pays qui suit le Cap d'Araya, & qui est séparé des Terres précédentes par le Golfe de Curiaco, est la Province de *Cumana*. Si l'on s'en rapporte à la Description des Espagnols, elle s'étend d'environ quarante lieues dans les Terres. On a donné, dans un autre lieu, le caractère & les usages de ses Habitans (c), avec les premières expéditions des Espagnols & la fondation de quelques Villes. Celle qui porte le nom de *Cumana* (d) est située à deux miles de la Mer, entre des Bois qui la cachent à ceux qui abordent sur la Côte; excepté la Maison du Gouverneur, que sa situation sur une Colline fait appercevoir dans l'éloignement. La Rade est extrêmement commode, par sa profondeur, qui est de douze ou treize brasses, sur un fond très net, & par sa forme demi-circulaire, dont elle tire l'avantage d'être à couvert de plusieurs vents; sans compter qu'on y peut mouiller à peu de distance du rivage.

NOUVELLE
ANDALOUSIE.
Province de
Cumana.

LA Province de *Venezuela*, ou *petite Venise*, nom dont on a rapporté l'origine (e), s'étend aujourd'hui des confins de la Nouvelle Andalousie jusqu'à ceux du Gouvernement de Rio de la Hacha. On donne environ cent trente lieues de longueur à cette étendue, sur quatre-vingts dans sa plus grande largeur, jusqu'au nouveau Royaume de Grenade. Les Terres y sont si fertiles, qu'on en tire annuellement deux moissons: on y nourrit, dans les Pâturages dont elle abonde, un très grand nombre de Bestiaux; & ces deux avantages lui ont mérité le nom de Grenier, entre plusieurs autres Provinces qu'elle fournit de farine de Froment, de Biscuit de Mer, de Fromage, de Sain-doux, de Coton, & de diverses sortes d'Etoffes. Elle donne aussi quantité de Cuirs & de Salsepareille, qui se transportent en Europe des Ports de Guayra & des *Caracas*, ou *Caraques*. La Chasse & la Pêche n'y sont pas moins abondantes. Le Fleuve *Unaré* qui la traverse est si poissonneux, que dans le dernier siècle les Naturels du Pays avoient souvent la guerre entr'eux, pour le droit ou la facilité d'y pêcher. Elle ne manque pas non plus de Mines, surtout de Mines d'or, qui passe même pour pur, & qu'on évalue à 22 Carats & demi.

Province de
Venezuela.

Ce Gouvernement renferme plusieurs Provinces particulières, distinguées par leurs propres noms, sur la Côte & dans l'intérieur du Pays, telles que *Curianam*, *Cuicas*, *Caracas*, *Bariquicemeto*, *Tacuyo*, & quelques autres; mais comme on ne trouve rien de fixe pour leurs bornes, c'est assez d'avoir nommé les principales, dont le nom pourra revenir à l'occasion des Villes habitées aujourd'hui par les Espagnols. De Laet rapporte, d'après leurs Voyageurs & leurs Historiens, que toutes ces Provinces contiennent plus de cent mille Indiens, Tributaires de l'Espagne, sans comprendre dans ce nombre ceux qui étant au-dessous de dix-huit ans & au-dessus de cinquante ont été dispensés du Tribut par un ordre particulier du Conseil des Indes.

Autres Pro-
vinces du mê-
me Gouver-
nement.

LA fameuse entreprise des *Velfers* d'Allemagne a fait, dans un autre lieu;

(c) Voyez ci-dessus, Tome XIX, pag. 9.

(d) *Comana*, *Corduba*, ou *Cordoue*, bonne & forte Ville. R. d. E.

(e) Tome XVIII. p. 92. & suiv.

NOUVELLE
ANDALOUSIE.

Villes
Espagnoles.
Coro.

le sujet d'un Article intéressant (f). Dès l'année 1550, on avoit fait transporter d'Afrique, dans la Province de Venezuela, un grand nombre de Negres, sur lesquels on formoit les plus hautes espérances; mais à peine y furent-ils arrivés, qu'ayant entrepris de se révolter, tous les mâles furent massacrés par leurs Maîtres.

ON compte, dans ce Gouvernement, huit Villes, ou grandes Bourgades, habitées par les Espagnols, dont la principale se nomme ordinairement *Coro*, quoiqu'elle soit connue aussi sous le nom de *Venezuela*. Les Indiens l'appellent *Corana*. Sa situation est vers les onze degrés de Latitude Nord, dans un Canton assez tempéré, mais absolument dépourvu d'eau. Quoiqu'au milieu d'une Plaine, elle a des Montagnes autour d'elle; ce qui contribue peut-être à rendre son climat si sain, qu'on n'y connoît point les maladies, ou qu'on n'y a pas besoin d'autres remèdes que les Simples & les autres Plantes, qui y croissent en abondance. Les Animaux de Terre & de Mer y sont les mêmes que dans les autres parties de l'Amérique Méridionale. On remarque seulement que les Lions y sont si timides qu'un Indien les met en fuite avec un bâton, tandis qu'au contraire les Tigres y sont d'une férocité singulière. La Ville de *Coro* a deux Ponts, l'un à l'Occident, éloigné d'une lieue, dans une Baie qui s'enfonce derrière le Cap *Saint Romain*, où la Mer n'est jamais violente, mais n'a pas plus de trois brasses d'eau; l'autre au Nord, à deux lieues de la Ville, beaucoup plus profond, & plus orageux. C'est devant cette partie du Continent, que sont situées les Iles d'*Aruba*, de *Curaçao*, de *Bonaire*, d'*Aves* où des Oiseaux, & quelques autres qui s'étendent de l'Est à l'Ouest, à peu-près sous une même ligne (g). Toute la Côte est exposée à des vents qui la rendent peu sûre pour le mouillage. Elle a d'excellentes Salines, à la distance d'une lieue dans les Terres.

De la Ville de *Coro*, le Continent s'avance de douze lieues dans la Mer, & forme une espèce de Peninsule, que les Indiens nomment *Paragoana*. C'est l'extrémité de sa Pointe, qui compose le Cap *Saint Romain*. On donne environ vingt-cinq lieues de tour à cette Peninsule. La plus grande partie en est plate, & peuplée de Bêtes féroces: mais cet obstacle & la disette d'eau douce n'empêchent point qu'elle ne soit habitée d'un bon nombre d'Indiens, dont on vante beaucoup la douceur. *Coro* est la résidence ordinaire du Gouverneur de la Province, & d'un Evêque, Suffragant de l'Archevêché de *San-Domingo* dans l'Ile Espagnole.

Plaine de
Carora.

C'est dans le voisinage de la même Ville qu'on trouve cette fameuse Plaine, que les Espagnols nomment *los Llanos de Carora*, longue de seize mils, & large de six, qui, dans cette étendue, renferme avec une abondance extraordinaire toutes les nécessités & les délices de la vie humaine.

De *Coro* à la Province de *Bariquicemeto*, le chemin est par des Montagnes nommées *Xizabaras*, qui commencent assez proche de la Ville, moins incommodes par leur hauteur que par la rudesse du terrain, & dont

(f) Voyez, ci-dessus, Tome XIX, p. 52. & suiv.

(g) Ce sont les Iles sous le Vent. Voyez le Tome précédent, pag. 477. R. d. E.

les Ha
les Es

LA

leda. E

à peu

lieues

danger

distan

tinent

Pic de

ception

dont o

LA

de Leo

lieues

rera à

verneu

facile,

vers la

inacce

très ru

les avo

la Ville

La q

Sant'

soixant

per, d

être à p

Nov

Sud, à

ignore

ce que

Voyag

LA si

par Jea

fers. I

pes, jus

Pierre,

les Espa

de cette

d'or dan

nie: m

Bariqui

Indien,

nent cer

par div

les Habitans, connus sous le nom d'*Avaguas*, sont des Antropophages que les Espagnols n'ont encore pu dompter.

LA seconde Ville de ce Gouvernement se nomme *Nostra Señora de Caravaleda*. Elle est située dans une Province dont les Indiens se nomment *Caracas*, à peu de distance de la Mer du Nord. On compte environ quatre-vingts lieues de Coro à Caravaleda. Cette Ville est accompagnée d'un Port, mais dangereux & peu fréquenté. Les Espagnols ont fait construire, à peu de distance, sur le rivage même, un Fort qu'ils nomment *Caracas*. Le Continent s'éleve ici en Montagnes, dont on compare la hauteur à celle du Pic de Tenerife. La Mer qui les borde est toujours si orageuse, qu'à l'exception d'une petite Anse qui contient le Fort, il n'y a point d'endroits dont on puisse approcher sans difficulté avec les Chaloupes.

LA troisième Ville du Gouvernement de Venezuela, nommée *Sant' Iago de Leon*, est située aussi dans la Province des *Caracas*, à quinze ou seize lieues de la Mer, à soixante-dix-sept de Coro vers l'Est, & suivant Herrera à trois ou quatre de Caravaleda vers le Sud. C'est la résidence du Gouverneur. Deux chemins conduisent de cette Ville à la Mer : l'un assez facile, mais qui peut être fermé & défendu par les Indiens voisins, surtout vers la moitié de la route, où il est rétréci par des Montagnes & des Bois inaccessibles, qui ne lui laissent pas plus de vingt piés de large : l'autre, très rude, au travers des Montagnes mêmes & de leurs précipices. Après les avoir traversés, en venant de la Mer, on descend dans un Pays plat où la Ville est située.

LA quatrième Ville, nommée *Nova Valencia*, est à vingt-cinq lieues de Sant' Iago de Leon, à sept d'un Port qui se nomme *Burburata*, & à soixante de Coro, suivant Herrera : mais de Laet le soupçonne de se tromper, & juge, dit-il, par la comparaison des distances, que Coro ne peut être à plus de quarante-cinq lieues de Nova Valencia.

NOVA XERES, cinquième Ville, en est à quinze lieues, presque droit au Sud, à soixante de Coro vers l'Est, & à vingt-une de *Nova Segovia*. On ignore le tems de sa fondation ; mais elle paroît assez moderne, parce que c'est depuis peu qu'on trouve son nom dans les Historiens & les Voyageurs.

LA sixième Ville, qui porte celui de *Nova Segovia*, fut bâtie en 1552, par Jean de Villegas, qui commandoit dans la Province au nom des Vespers. Il s'étoit avancé de la Province de Tucuyos, avec quelques Troupes, jusqu'au pié des Montagnes qui se nomment aujourd'hui les *Monts Saint Pierre*, proche d'un Fleuve que les Indiens nommoient alors *Buria*, & que les Espagnols nommerent *Saint Pierre*, parce qu'ils y étoient arrivés le jour de cette Fête. Villegas, ayant découvert quelques apparences de Mines d'or dans les Montagnes voisines, choisit ce lieu pour y former une Colonie : mais ensuite l'intempérie de l'air la fit transférer au bord du Fleuve de Bariquicemeto, sous le nom de Nouvelle Segovie. Ce Fleuve tire le nom Indien, qu'il a continué de porter, de la couleur de ses eaux, qui deviennent cendrées, pour peu qu'elles reçoivent d'agitation. Le Pays est habité par diverses Nations Barbares, qui ne parlent point la même Langue. II

NOUVELLE
ANDALOUSIE.
Caravaleda.

Sant' Iago
de Leon.

Nova Va-
lencia.

Nova Xeres.

Nova Segovia.

NOUVELLE
ANDALOUSIE.

differe peu , pour le climat , des Contrées voisines. La chaleur y est très vive dans les Plaines ; mais les Montagnes , dont il est environné comme d'un mur , lui communiquent le soir un air frais. Le tems de l'Été y répond exactement à celui de l'Hiver d'Espagne. Les Habitans , ayant peu de Maïz & d'autres grains , se nourrissent de Plantes & de racines. Ils ne manquent pas de Poisson , dans les Rivieres d'*Acarigua* & de *Borante* , & dans quantité de Ruiffeaux qui traversent leurs Terres. Les Montagnes leur fournissent aussi toute sorte de Gibier , surtout dans les mois d'Été. Comme il descend alors dans les Plaines , les Habitans mettent le feu à l'herbe seche , & se tiennent postés avec leurs lances & leurs fleches pour tuer quantité de Sangliers , de Cerfs & de Daims. On prétend que toutes les Rivieres de cette Contrée , & plusieurs autres qui descendent du côté méridional des Montagnes , se rendent par un long cours dans l'Orinoque. Le Pays montagnoux , qui est à gauche de Nova Segovia , est habité par des Peuples qu'on nomme *Chicas* , & passe pour riche en or : toute cette Province étoit autrefois fort peuplée ; mais les maladies , & , si l'on s'en rapporte aux Espagnols , les vices mêmes des Habitans , l'ont rendue presque déserte.

A quelque distance de la Nouvelle Segovie , on voit couler une petite Riviere , que la clarté de ses eaux a fait nommer *Rio Claro* , & qui rentre dans la Terre , assez proche de sa source. Elle est fort petite en Hiver ; & contre les Loix communes , elle grossit si singulièrement en Été , que les Habitans en tirent alors des Ruiffeaux pour arroser leurs Terres & leurs Bleds , qui leur rendent par ce secours une très abondante moisson. Ce Pays étant propre d'ailleurs à nourrir diverses sortes de Bestiaux , les Habitans tirent un grand profit de ceux qu'ils font passer dans le Nouveau Royaume de Grenade. Ils y portent aussi des Etoffes de coton.

NOVA SEGOVIA , ou la Nouvelle Segovie , est à vingt lieues de Nova Xeres , à dix de Tucuyo , & à quatre-vingts de Coro. On va de cette Ville à Tucuyo , par une Vallée d'environ douze lieues de long.

Tucuyo.

La septieme Ville du Gouvernement de Venezuela s'appelle *Tucuyo* , du nom de sa Vallée , qui s'étend entre Nord & Sud , & qui dans une si grande longueur n'a pas plus d'une demi-lieue de large. Une Riviere , qui passe au milieu , porte aussi le même nom. On vante la douceur de l'air , & l'abondance des productions du terroir. Il n'y manque rien aux besoins ni aux plaisirs des Habitans. La Ville est à 50 lieues de la Mer du Nord , à 70 de Sant'Iago de Leon , à 11 de Nova Segovia , à 14 de ce qu'on nomme *Portillo* , ou *petit Port de Carora* , à 85 de Coro , & à 25 de Truxillo. Les Cannes de Sucre croissent heureusement dans la Vallée. Le coton , dont les Indiens font des Etoffes , & commencent à se faire des habits , diverses sortes de grains , de plantes , & de légumes , les fruits même étrangers qui prospèrent dans une si bonne Terre , rendent cette Vallée une des plus fertiles du monde. Les Campagnes & les Forêts voisines sont remplies de Bêtes farouches , surtout de Cerfs , dont on a tué quelquefois jusqu'à cinq cens dans un espace fort court. Malheureusement il s'y rassemble quantité de Tigres & d'autres Animaux nuisibles aux Habitans. Quoi-

qu'on
la dise
à l'Ag

LES
disting
diffère
l'arc d
Peuple
férocit
cent c
des en
fes. L
plus d

Tru
est situ
le non
à 25 d
sur ses
voie d
de la c
bre , p
Ce Co

LES
nomme
à quara
qui co
recevoi
gé , qu
déserte
surtout
bres.

qu'ils f
La g
Espagn
maritin
nent ,
grande
premie
demi-l
malgré
jours q
du No
avantag

Que
core l'
leurs ch

qu'on ait reconnu, à plusieurs apparences, que le Pays a des Mines d'or, la disette d'Ouvriers n'a point encore permis de les ouvrir. On s'y borne à l'Agriculture, & à nourrir du Bétail, particulièrement des Chevaux.

LES Habitans de cette Contrée sont de la Nation des *Caibas*: On en distingue plusieurs branches, dont les Langues ne laissent pas d'être fort différentes; mais elles sont toutes fort belliqueuses. Leurs armes, avec l'arc & les fleches, sont des massues & des pierres. Une partie de ces Peuples a reçu le joug des Espagnols, & commence à perdre son ancienne férocité. On compte, de Tucuyo au Nouveau Royaume de Grenade, cent cinquante lieues, dont cent n'offrent que d'agréables Plaines, fécondes en toutes sortes de fruits, & traversées par des Rivieres fort poissonneuses. De hautes Montagnes & d'épaisses Forêts rendent le reste du chemin plus difficile.

TRUXILLO, huitieme Ville, qui se nomme aussi *Nostra Señora de la Paz*, est située dans une Province dont les Habitans naturels sont distingués par le nom de *Cuicas*. Elle est à près de 80 lieues de Coro, droit au Midi, à 25 de Tucuyo vers l'Ouest, & à 18 du grand Lac de *Maracaïbo*, qui a sur ses bords une Bourgade, de la dépendance de cette Ville, où elle envoie diverses sortes de denrées telles que de la Farine, du Biscuit de Mer, de la chair de Porc, &c. qu'on y embarque aux mois de Mai & de Novembre, pour les transporter en diverses Provinces de l'Amérique Méridionale. Ce Commerce la rend florissante.

LES Espagnols ont, dans le même Gouvernement, une autre Ville qu'ils nomment *la Laguna*, située sur la rive Occidentale du Lac de *Maracaïbo*, à quarante lieues de Coro. Mais cette partie du Lac, ou plutôt l'Anse qui contient la Ville, est embarassée de tant de sables, qu'elle ne peut recevoir que de fort petites Barques. Aussi le Commerce y est-il si négligé, que les Campagnes voisines, quoique fort unies, demeurent incultes & désertes. On y trouve une extrême abondance de toutes sortes de Gibier, surtout de Palombes & de Perdrix, & du miel dans le tronc de tous les Arbres. Les Tigres y sont en si grand nombre, & d'une si furieuse audace, qu'ils sont ouvertement la guerre aux Habitans.

Le grand Lac de *Maracaïbo*, qu'on vient de nommer, a reçu aussi des Espagnols le nom de *Lago de Nostra Señora*. C'est proprement un Golfe maritime, puisqu'il est formé par la Mer, d'où il pénètre dans le Continent, les uns disent de quarante lieues, d'autres de vingt-cinq. Sa plus grande largeur est de dix lieues; & toute sa circonférence, suivant la première opinion, est d'environ quatre-vingt. On ne donne pas plus d'une demi-lieue à son embouchure. Il a ses Marées régulières; ce qui fait que malgré la quantité de Rivieres & de Torrens qu'il reçoit, ses eaux ont toujours quelque chose de saumâtre. Un assez grand Fleuve, qui y descend du Nouveau Royaume de Grenade, sert à l'entretien d'un Commerce fort avantageux entre ce Royaume & le Gouvernement de Venezuela.

QUELQUES-UNS des Peuples Indiens qui habitent ses rives, conservent encore l'usage de se faire des Cabanes sur les arbres, au milieu des eaux dont leurs champs sont inondés. Ces Nations sont fort variées. On donne le

NOUVELLE
ANDALOUSIE.

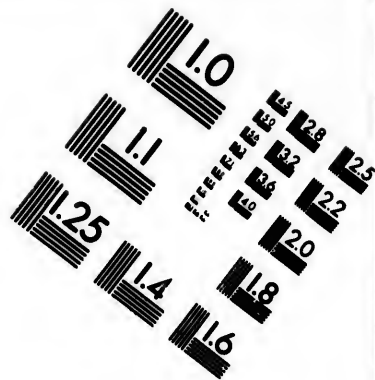
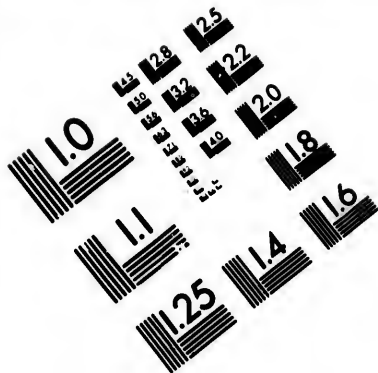
Truxillo,
ou N. S. de
la Paz.

Laguna.

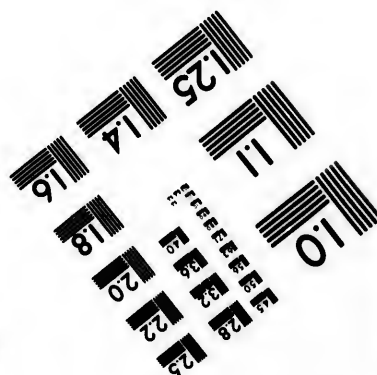
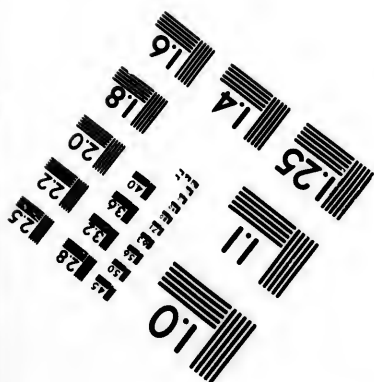
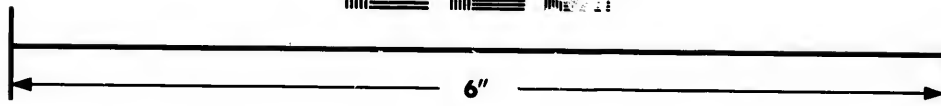
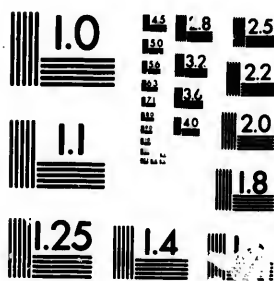
Lac de
Maracaïbo.

Différentes
Nations d'In-
diens.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

NOUVELLE
ANDALOUSIE.

premier rang à celle des *Pocabuyes*, qui possèdent, dit-on, beaucoup d'or. Les *Alcoholades*, qu'on nomme après eux, ne sont pas moins riches, mais joignent à l'abondance de l'or le goût de l'agriculture, qui leur fait tirer de leurs terres toutes sortes de provisions. On vante beaucoup aussi leur douceur, & la police qui regne dans leurs Habitations. Entre les Montagnes & le Lac est un Canton fort uni, nommé *Xurnara*, qui n'est pas moins cultivé : mais les Montagnes qui le bordent sont habitées par la Nation féroce & belliqueuse des *Coromochis*. Le fond du Lac, que les Espagnols nomment *Culata*, a pour Habitans les *Bolaques*, autres Barbares, dont le Pays est rempli d'une vase humide, qui le rend fort mal-sain, & qui y produit une incroyable quantité d'Insectes.

De *Xurnara* jusqu'à *Coro*, c'est-à-dire dans un espace d'environ quatre-vingts lieues, on trouve plusieurs autres Nations Indiennes, pauvres & barbares, qui n'ont point encore été subjuguées par les Espagnols.

Ce Gouvernement a presque pour borne, à l'Est, le Port de *Maracapana*, qui passe pour le principal de cette Côte. Entre les Montagnes, qui s'étendent, les unes à deux lieues, d'autres à six & à dix de ce Port, on trouve une Nation, nommée les *Chuigotos*, dont les différentes branches s'accordent mal entr'elles, quoiqu'elles parlent la même Langue, mais se ressemblent par la férocité de leur caractère, & surtout par leur haine pour les Espagnols. La Colonie de l'Île de *Cubagua* avoit autrefois sur cette Côte, un Fort, où elle entretenoit une assez nombreuse Garnison, sous prétexte de veiller à la défense de la Province, mais au fond pour enlever ces misérables Indiens, & pour en faire autant d'Esclaves, qui étoient transportés dans les autres Colonies. Cette violence a beaucoup servi à dépeupler un Gouvernement si vaste. Entre *Maracapana* & la Province de *Bariquicemeto*, il n'y a qu'une grande Plaine, d'environ cent lieues de long, où l'on trouve aujourd'hui plus de Tigres que d'Indiens, & dans laquelle il y a peu de sûreté à voyager.

De *Laet* a pris soin de recueillir tout ce qui regarde les Côtes de la Nouvelle Andaloufie, c'est-à-dire des deux Gouvernemens de *Cumana* & de *Venezuela*.

Côtes de la
Nouvelle An-
daloufie.

De *Cumana*, la Côte va, dit-il, au Nord. Elle s'ouvre d'abord pour le passage du Fleuve que les Espagnols nomment *Rio de Canoas*, ensuite pour celui de *Bardones*. On trouve le Port de *Moxina*, ou *Moxino*, que sa situation met à couvert de tous les Vents ; & plus loin la Baie de *Sainte Foi*. Ensuite on rencontre un écueil nommé *Borats* par les Hollandois, & fort dangereux, si le Canal qui le sépare du Continent n'étoit assez profond pour laisser un passage libre aux plus grands Vaisseaux ; après lequel on arrive à l'entrée d'une autre Baie, nommée *Commenagos*, Ouest de *Maracapana*, également belle & commode pour la navigation, & dont la partie Occidentale reçoit une petite Rivière où l'aiguade est très facile. Sur les bords de cette Baie & dans l'intérieur des terres, on trouve des arbres fort estimés pour diverses sortes de teinture, surtout jaune & rouge. De cette belle station, on ne compte pas plus de quatre miles jusqu'aux petites Îles de *Pirito*, & son angle occidental répond à la Pointe orientale de ces Îles.

LES ÎLES
d'un mile
sont déserte
Continent
salées jusqu
ses bords se
tale de la se
mée *Oychies*

ON renc
appellent
à onze deg
rive au Ca
mais d'ou le
doublée ver
Montagnes
ce Cap à c
minutes.
cas ; & de
les Espagn
brasses d'ea
la Côte est
d'eau douce
des salines

APRÈS T
Golfo Triste
loin, le C
lieux suivan
cription,
Hollandois
Pointe de
basse dans
qu'une seul
Du Cap
miles ; en
Ville du C
ses eaux au
le Nord.

LA saiso
jusqu'en C
Nord y se
Détroit, c
bre de pet
vant les c
bas, &
Continent
Espagnols

LES Iles de Pirito, qui sont au nombre de deux, ne sont éloignées que d'un mile l'une de l'autre, & sont à la même distance de la Côte. Elles sont désertes, & si basses, qu'elles paroissent au niveau de la Mer. Le Continent s'ouvre, vis-à-vis d'elles, par une Riviere dont les eaux sont salées jusqu'à trois miles dans les terres : elle se nomme *Rio de Ermacito*, & ses bords sont habités par la Nation des *Caribas*. Devant la Pointe occidentale de la seconde Ile de Pirito, on trouve dans le Continent une Baie nommée *Oychiero*, où le mouillage n'est pas commode.

ON rencontre, ensuite, une Montagne remarquable, que les Espagnols appellent *Morro de Correbicho*, devant laquelle est située l'Ile de la *Tortue*, à onze degrés douze minutes de Latitude du Nord. Bientôt après, on arrive au Cap de la *Caldera*, ou *Cordileira*, qui est une Pointe assez basse, mais d'où les terres commencent à s'élever si sensiblement, qu'après l'avoir doublée vers l'Ouest, on découvre, dans l'éloignement, de très hautes Montagnes, qui se nomment *Caracas*, ou les *Caragues*. *Figueredo* place ce Cap à dix degrés de Latitude du Nord, & d'autres y ajoutent quelques minutes. C'est à quinze miles du même Cap, qu'est situé le Fort de *Caracas*; & deux miles plus loin on trouve un autre Cap, nommé *Blanco* par les Espagnols, derrière lequel le mouillage est assez commode, sur neuf brasses d'eau. A treize miles de *Blanco*, on arrive au Port *Turiamé*, dont la Côte est ornée d'arbres fort verts, & s'ouvre par une petite Riviere d'eau douce. A deux miles de ce Port, qui est très sûr, & qui contient des salines fréquentées, on découvre les Iles de *Burburata*.

APRÈS *Turiamé*, on rencontre une Baie, que les Espagnols ont nommée *Golfo Triste*, devant laquelle est située l'Ile Hollandoise de *Bonaire*. Plus loin, le Continent s'avance par une Pointe qui se nomme *Punta Seco*. Les lieux suivans sont moins connus, ou sont demeurés sans noms & sans description, jusqu'au Cap *Saint Romain*, qui est situé, suivant les Cartes Hollandoises, à douze degrés six minutes du Nord : il fait la dernière Pointe de la Peninsule dont on a parlé sous le nom de *Paragoana*, qui est basse dans toutes ses parties, & qui ne laisse découvrir dans l'éloignement, qu'une seule Montagne, nommée *Sainte Anne*.

Du Cap de *Saint Romain*, la Côte tourne à l'Ouest pendant sept ou huit miles; ensuite, se retirant vers le Midi elle s'avance vers *Coro*, principale Ville du Gouvernement de *Venezuela*, où le Lac de *Maracaïbo* décharge ses eaux au fond de la Baie; & de l'entrée de cette Baie, elle reprend vers le Nord.

La saison la plus favorable à la navigation est ici depuis le mois de Mai jusqu'en Octobre; car entre ceux de Novembre & d'Avril, les Vents du Nord y soufflent avec violence, & rendent la Mer fort dangereuse. Ce Détroit, comme de *Laet* le nomme, parce qu'il est bordé d'un grand nombre de petites Iles, est fermé à l'Ouest par le Cap de *Coquibocoa*, situé, suivant les observations des Espagnols, à douze degrés de Latitude du Nord, bas, & s'avancant en Mer par une Pointe sablonneuse. L'intérieur du Continent offre, en cet endroit, de hautes & rudes Montagnes, que les Espagnols nomment *Sierras de Axioyts*. Devant le Cap sont les Iles de

Caps de
Coquibocoa
& de la Vela.

NOUVELLE
ANDALOUSIE.

Mongas, vers lesquelles on gouverne ordinairement pour se rendre à Carthagène: ce sont trois ou quatre petites Iles, dont la plus Méridionale est fort haute, & blanche de fiente d'Oiseaux. Celle qui regarde le Nord se fait distinguer par une Montagne en forme de selle. Les autres sont moins des Iles que des Rochers.

Du Cap de Coquibocoa au fameux Cap de *la Vela*, Figueredo compte vingt-cinq lieues. Le Continent a plusieurs Baies dans cet intervalle. Celle, qu'on nomme *Bahia Honda*, est fort ouverte, très sablonneuse, & comme dentelée sur ses Côtes, par quantité de petites Anses. Les Indiens, qui l'habitent, sont extraordinairement maigres & pâles, vont nus, & diffèrent peu des Bêtes. On trouve ensuite une autre Baie, qui se nomme *El Portete*, à quatre lieues du Cap de la Vela, vers l'Orient. On la croit aussi pleine de sable & d'écueils; quoique, suivant quelques Relations, elle ne manque point d'eau dans l'intérieur, & que le danger ne soit qu'à l'embouchure.

Le Cap de la Vela, qui sépare le Gouvernement de Venezuela de celui de *Rio de la Hacha*, est fort élevé du côté de la Mer; & comme il s'abaisse par degrés vers le Continent, on le prend pour une Ile en approchant du côté de la Côte. Ses terres sont si stériles, qu'à peine y voit-on croître un peu d'herbe.

Iles de la
Côte.

Aux Iles qu'on a nommées, & qui sont face à la Côte de Venezuela, joignons celles de *Blanca*, d'*Orchilla*, de *Rocca*, & d'*Aves* ou des *Oiseaux*; les trois dernières sur une même ligne entre Tortuga & Bonaire; la première, plus avancée en Mer au Nord-Est, est, suivant quelques-uns, à douze degrés de Latitude du Nord, & selon d'autres, à onze degrés quarante-huit minutes. Elle n'est éloignée que de quarante lieues au Sud-Ouest de la Grenade, & de seize au Nord-Ouest de la Marguerite. Sa circonférence est d'environ seize miles. On ne lui connoît point d'autre Port que du côté occidental, dans une Baie fort sablonneuse. Elle a peu de Montagnes & peu d'Arbres, dans cette partie; mais tout le côté oriental est couvert de Bois; & sous la plupart des arbres, on voit encore une espece de sauge dont l'odeur parfume l'air. Le terroir est d'ailleurs si pierreux & si sec, qu'il ne peut recevoir de culture. On n'y trouve point de sources, ni d'autre eau que celle de pluie, qui se rassemble dans divers étangs. Entre les Herbes odoriférantes, les Forêts y sont remplies de Plantes armées de pointes fort aiguës, qui pénètrent la chair jusqu'à n'en pouvoir être arrachées sans beaucoup de peine. Les Champs & les Plaines n'offrent que de grandes herbes, qui montent jusqu'aux genoux. Il ne faut pas chercher, dans cette Ile, d'autres Animaux que des Boucs & des Chèvres; mais, sans qu'on en connoisse l'origine, ils s'y sont tellement multipliés, qu'on les rencontre par mille; & quoique l'Ile ait toujours été déserte, cette Chasse y attire souvent les Espagnols & les Hollandois. On y trouve aussi quelques Salines, mais dans une situation fort incommode.

Tortuga.

L'ILE Tortuga; qui suit celle de Blanca, est par les onze degrés douze minutes, & n'est éloignée de la Marguerite, que d'environ quatorze miles, comme elle n'est qu'à quinze ou seize de Blanca. Sa longueur est de trois

ou

ou quatre
partie occi
ble qu'une
mois de Se
ge de troi
& l'Ile en
vance par

Orchilla
est compo
un croissan
Celles-ci r
que appare
trouve qua
fort escarp
Nord; m
source, &
& difform
ni d'autres

Rocca,
déclinant
dois, est
longue su
grand nom
l'Ouest,
découvre
tinguée p
Le côté n
profonde
le côté
dans un t
dont les-
laisse pas
comme l'
gues que
qui est, t

L'ILE
petites I
triangula
terrein e
en declin
de Latitu
en font s

On ne
Côte de
Cette Côte
té autre

XXI.

ou quatre miles de l'Est à l'Ouest, & sa largeur d'un demi mile. Toute sa partie occidentale est couverte d'un Bois fort épais. Elle n'a de remarquable qu'une Saline, située derrière sa Pointe orientale, où l'on trouve, au mois de Septembre, d'Octobre & de Novembre, assez de sel pour la charge de trois ou quatre Vaisseaux: mais le mouillage n'y est pas commode; & l'île entière n'a qu'une assez bonne station à la Pointe du Nord, qui s'avance par un col fort étroit, derrière lequel les Vaisseaux font à l'abri.

ORCHILLA est à quinze miles de Tortuga, vers le Nord-Ouest. Cette Île est composée de plusieurs parties, dont la plus grande représente fort bien un croissant, & n'est séparée des autres que par des canaux fort sablonneux. Celles-ci regardent le Nord. La grande est une Terre basse, qui n'a quelque apparence de Montagnes qu'à ses Pointes de l'Est & de l'Ouest, où l'on trouve quantité de Chevres. Le côté Méridional & celui du Couchant sont fort escarpés. On ne trouve d'arbres que dans les parties du Sud & du Nord; mais comme le fond du terroir est d'une extrême sécheresse, sans source, & sans aucune sorte d'eau douce, les arbres mêmes y sont arides & difformes. La même raison fait qu'on n'y voit presque point d'Oiseaux, ni d'autres Insectes que des Lézards.

ROCCA, qui succède, est à six miles d'Orchilla, vers l'Occident, en déclinant un peu au Sud. Sa Latitude, suivant l'observation des Hollandois, est douze degrés quatre minutes. C'est moins une Île, qu'une assez longue suite de Rochers, dont quelques-uns néanmoins sont revêtus d'un grand nombre d'arbres. On lui donne cinq miles de long, entre l'Est & l'Ouest, & environ trois de large. De toutes les parties de Rocca, on découvre le Continent de l'Amérique Méridionale. Celle du Nord est distinguée par une haute Montagne, que sa blancheur fait voir de fort loin. Le côté méridional de toutes ces petites Îles est escarpé, & la Mer y est si profonde, que la sonde n'y trouve point de fond; tandis, qu'au contraire, le côté Occidental offre quantité de sables. Il est assez surprenant que dans un terrain pierreux, qui n'est propre à nourrir aucun Animal, & dont les Arbres mêmes n'attirent presque aucune espèce d'Oiseaux, on ne laisse pas de trouver celle que les Espagnols nomment *Flamingos*, distinguée, comme l'on fait, par la beauté de son plumage, par ses jambes, aussi longues que celles des Cigognes, & par la forme extraordinaire de son bec, qui est, tout-à-la-fois, long & recourbé.

L'ÎLE d'AVES, ou des Oiseaux, n'est aussi qu'un composé de plusieurs petites Îles, dont la plus orientale, qui est la plus grande, est de forme triangulaire, presque au niveau de la Mer, & revêtue d'arbres, quoique le terrain en soit fort pierreux. Elle est à dix miles de Rocca, vers l'Ouest, en déclinant un peu au Nord. Les Hollandois la placent à douze degrés de Latitude Boréale. Huit ou neuf petites Îles, qui environnent la grande, en sont séparées par des Canaux sablonneux, d'un mile de large.

ON ne parle point de la Marguerite & de Cubagua, qui font face à la Côte de Cumana, parcequ'on en a donné la description dans un autre lieu. Cette Côte, depuis la Bouché du Dragon jusqu'à la Pointe d'Araya, a porté autrefois le nom de Côte des Perles, qu'on trouve même étendu jus-

XXI. Part.

S

NOUVELLE
ANDALOUSIE.

Orchilla.

Rocca.

Aves.

La Mar-
guerite & Cu-
bagua.

NOUVELLE
ANDALOUSIE.

Coche.

qu'au Cap de la Vela, dans le tems que les Perles y étoient en abondance, & que les Espagnols tiroient d'immenses richesses de cette précieuse Pêche. *Coche* est une autre Ile, mais plus petite que les deux précédentes, à quatre miles de Cubagua, vers l'Est & le Continent. On lui en donne trois de circonférence. Sa terre est si basse, qu'à peine s'éleve-t-elle au-dessus des flots. Les Perles y étoient aussi fort communes; & si l'on en croit les Historiens de la Découverte, on y en a pêché jusqu'à douze & quinze cens dans l'espace d'un jour. La Mer ayant cessé d'en fournir, épuisée apparemment par l'ardeur infatigable des Pêcheurs, cette recherche est abandonnée depuis plus d'un siècle: mais quelques Voyageurs soupçonnent que dans un si long repos, les Huitres perlières ayant eu le tems de se former, de grossir, & de se multiplier, on pourroit recommencer le travail, & s'en promettre autant de fruit que jamais. On assure même qu'il a été tenté avec succès.

Los Testi-
gos.

A l'Est de la Marguerite, on rencontre plusieurs petites Iles, qui portent le nom de *los Testigos*. Les Hollandois, qui les ont visitées, assurent qu'elles sont au nombre de huit, & les représentent comme de simples Rochers. Ils les placent à onze degrés trente-cinq minutes de Latitude du Nord. On apprend aussi, dans leurs Relations, que le meilleur Fort que les Espagnols aient eu dans la Marguerite se nommoit *Monpater*; que leurs Vaisseaux mouilloient sous le canon de cette Place, située sur la Pointe Orientale de l'Ile, & qu'elle est tombée, par degrés, avec la Pêche des Perles. Herrera nomme deux Bourgades Espagnoles; l'une proche du Fort, nommée *Makanao*; l'autre à deux lieues de la Mer, qu'il appelle *el Valle de Santa Luzia*. Il donne à l'Ile quinze lieues de long, & six de large. Oviedo assure que toute sa circonférence n'est que de trente-cinq lieues. Suivant d'exactes observations, dit de Laet, la Marguerite est par les onze degrés du Nord; ce qui ne doit être entendu que du centre de l'Ile.

Tabago.

Quoique l'Ile de *Tabago*, que les Hollandois ont nommée la *Nouvelle Valachie*, ne soit éloignée que de sept à huit miles à l'Est de la Trinité, on remet sa description entre les Antilles, au nombre desquelles elle est comptée.

§. V.

Gouvernemens de Rio de la Hacha & de Sainte Marthe.

GOUVERNEMENT
DE RIO DE
LA HACHA.

Ville de
Rio de la Hacha.

APRÈS le Cap de la Vela, on entre dans le Gouvernement de Rio de la Hacha, dont la principale Ville, qui porte aujourd'hui le même nom, reçut d'abord des Espagnols celui de *Nostra Señora de los Nieves*, & dans la suite celui de *los Remedios*. Elle est placée sur l'Océan septentrional, à trente lieues de la Ville de *Sainte Marthe* vers l'Est & soixante de *Coro* vers le Couchant, au Midi du Cap de la Vela. Sa situation est sur une Colline, à mille pas du rivage, & son Port n'est pas défendu contre les Vents du Nord. Du Cap de la Vela jusqu'à cette Ville, on compte dix-huit lieues, d'un terrain bas & fort uni, où l'on ne rencontre point d'eau ni de pierres. Le Canton de la Ville même ne s'étend que d'environ huit lieues dans le Conti-

nent; ma-
pagne, de
ne vante
nes. Cett
bre de Bê
plies de C
trefois tr
Côtes voi

ON ret
sent de ce
Hacha est
tite, mais
à une lieu
pas s'appr
côté, un
embouchu
petits Na
lieues.

A six l
nommée
che des P
ve une au
& plus le
sous le n

LES Ar
che des P
te source
leurs ruin
me trava
lieux font

LE G
présenté
l'Est à l'
cha jusqu
moins de
le borne
Province
sans com
cultiers,

DANS
incomm
lieues de
surtout d
ressentir
& de No
tobre, c

ment; mais il est d'une extrême fertilité. On y trouve tous les Fruits d'Espagne, des Mines d'or, & diverses sortes de Pierres précieuses, dont on ne vante pas moins la vertu que la beauté; sans compter d'excellentes Salines. Cette belle Campagne est malheureusement infestée d'un grand nombre de Bêtes féroces, surtout de Tigres & d'Ours, & ses Rivières sont remplies de Caymans. La Ville est composée d'une centaine de Maisons, autrefois très riches, lorsque les Perles étoient en abondance sur toutes les Côtes voisines.

ON retombe ici dans le chagrin de trouver peu de lumières sur l'état présent de cette Contrée. Cooke & d'autres Anglois assurent que Rio de la Hacha est à vingt lieues du Cap de la Vela vers l'Ouest; que la Ville est petite, mais qu'il ne manque aucun agrément à son territoire; que vers l'Est, à une lieue de ses Murs, la Mer a des sables & des écueils, dont il ne faut pas s'approcher de plus d'un mile pour s'avancer vers le Port; que du même côté, un petit Fleuve descend à peu de distance de la Ville, & que son embouchure est presque bouchée de sable, mais qu'en y entrant avec de petits Navires, on peut la remonter plus librement l'espace de sept ou huit lieues.

A six lieues de la Ville, & toujours vers l'Est, on trouve une Bourgade nommée *la Rancheria*, autrefois peuplée de ceux qui s'employoient à la pêche des Perles. A cinq lieues vers l'Ouest, en suivant la Côte, on en trouve une autre, nommée *Tapia*, environnée de plusieurs Métairies Espagnoles; & plus loin, une troisième, nommée *Salamanca*, qu'on trouve citée aussi sous le nom de *Ramada*.

LES Anglois ayant brûlé la Ville & les Bourgades, dans le tems que la pêche des Perles y étoit florissante, il y a peu d'apparence que depuis que cette source de richesse est tarie, elles aient pu se relever avantageusement de leurs ruines. On ne laisse pas d'y employer encore quelques Indiens au même travail; mais le fruit n'en doit pas être considérable, puisque tous ces lieux sont aujourd'hui si peu fréquentés, & même si peu connus.

LE Gouvernement de Sainte Marthe, quoique plus étendu, n'est pas représenté plus avantageusement dans les nouvelles Relations. Il s'étend de l'Est à l'Ouest, l'espace d'environ soixante-dix lieues, depuis Rio de la Hacha jusqu'à la Province de Carthagene, avec l'avantage de n'avoir gueres moins de largeur, depuis la Mer jusqu'au nouveau Royaume de Grenade qui le borne au Sud, & de renfermer dans cette étendue plusieurs autres petites Provinces. On nomme *Pozigueica*, *Betonia*, *Tairona*, *Chimila* & *Buritaca*; sans compter quelques belles Vallées, qui forment autant de Cantons particuliers, sous des noms qui leur sont propres.

DANS la partie de cette Région, qui regarde la Mer, les chaleurs sont incommodes; mais le voisinage des Montagnes, qui s'avancent jusqu'à vingt lieues de la Capitale, rendent l'air moins chaud dans l'intérieur des terres, surtout dans la Province de Tairona, où la hauteur du terrain fait quelquefois ressentir un froid fort vif. Sur la Côte, on est rafraîchi par les Vents d'Est & de Nord, qu'on nomme Brises. Pendant les mois de Septembre & d'Octobre, où ces Vents secs ne soufflent point, il y pleut beaucoup, & l'on y

GOUVERNEMENT
DE RIO DE
LA HACHA.

La Rancheria, & deux autres Bourgades.

SAINTE
MARTHE.
Son étendue.

Ses Provinces, & leurs propriétés.

SAINTE
MARTHE.

éprouve alors un Vent du Continent que les Espagnols nomment *Vandavals*. ENTRE la Ville de Sainte Marthe & le pié des Montagnes, dans un espace de trois lieues en sortant des murs, le terrain est fort uni; mais à mesure qu'on avance vers les hauteurs, on le trouve plus pierreux & plus stérile, sans arbres, aussi peu propre à nourrir des Bestiaux qu'à produire aucune sorte de grains. Il ne laisse pas d'être arrosé par quantité de Torrens & de petites Rivieres, qui descendent des Montagnes. Dans les Campagnes les plus fécondes, on voit souvent les moissons brûlées ou corrompues par des Vents qui n'épargnent rien, & qui exposent les Habitans à toutes les horreurs de la famine. Mais on en tire ordinairement toutes sortes de grains & de fruits, sans excepter les productions d'Espagne, qui croissent ici fort heureusement. Les Poules & les Pigeons d'Europe s'y sont multipliés avec le même succès; mais le Pays, comme celui de la Hacha, contient quantité d'Ours & de Tigres.

DANS la Province de Buritaca, vers le chemin qui conduit de Sainte Marthe à Salamanca, on connoît plusieurs veines d'or. Celle de Tairona produit des pierres précieuses, dont quelques-unes ont de puissantes vertus contre différentes infirmités du corps, telles que les maladies néphretiques & le flux de sang. On y trouve aussi du Jaspe, du Porphyre, & quelques veines d'or. A moins d'une demi-lieue de Sainte Marthe, la Nature a formé des Salines, d'où l'on tire d'excellent sel, qui se transporte dans les Provinces voisines.

LES Indiens de ce Gouvernement ne manquent point d'agilité, ni d'industrie; mais ils sont de mauvais caractère, & d'une arrogance révoltante. Leurs Cantons sont gouvernés par des Chefs. Ils empoisonnent leurs fleches, pour la guerre, & se couvrent le corps d'une casaque de coton, bigarrée de diverses couleurs & d'un tissu fort épais, qui les défend des fleches d'autrui. Il reste encore un fort grand nombre de ces Barbares, avec qui les Espagnols n'ont jamais pu s'accorder. La guerre est fréquente entr'eux; & plusieurs tentatives sanglantes n'ont encore pu mettre l'Espagne en possession de la riche Province de Tairona. La Vallée de même nom est très grande, & d'une extrême fertilité. Elle est à six ou sept lieues de Sainte Marthe (a), à six de la Mer, & proche d'une autre Vallée, nommée *Mongay*, qui n'est pas moins riche.

BURITACA est à treize lieues de Sainte Marthe, vers Salamanca; & Bonda, à trois lieues & demie. Pozigueica est séparé de la même Ville par une grande & belle Vallée, qui se nomme *Coto*. On ne parle point ici de celle d'*Euparis*, dont on rappellera la fertilité dans un autre lieu. La Province de Chimila est célèbre par la force & le courage des Indiens qui l'habitent, & par la beauté des Femmes Indiennes. C'est dans cette Contrée qu'on voit naître cette chaîne de Montagnes couvertes de neiges, que les Espagnols ont nommées *las Sierras Nievas*, & qui parcourant une infinité de Provinces, vont se terminer au Détroit de Magellan. Elles se font voir de trente lieues en Mer, & le voisinage de la Vallée de Tairona les fait nommer

(a) Herrera dit à dix-huit lieues.

Monts de Ta
attend le mo
la navigatio

ON ne c
que cinq Vi
nom, est Sa
Pierre Mart
Espagnols la
Elle est dans
avec un Pon
la réparation
gne, qui le
deur médio
manquent p
peuplée, &
cessé d'y ab
ron vingt-qu
du grand Fi
Gouverneur
C'est un Sie
nade. De l
célèbre, écri
de fortifier
tes qu'on en
bation, dit-
pouvoit se
dans l'île de
rience appre
l'île Espagn
trouvoient é
la Cour d'Es
rien, ce qui
lieu du dern
,, ture de la
,, nommées
,, une île sa
,, l'impétuo
,, il y a un
,, l'office es
,, Ville est
,, des flots.
,, sur chaqu
,, de quatr
Hommes (

(b) Descrip

Monts de Tairona par les Matelots. Il-en descend quelquefois, lorsqu'on s'y attend le moins, des Vents d'une extrême violence, qui font la terreur de la navigation sur cette Côte.

ON ne compte aujourd'hui, dans le Gouvernement de Sainte Marthe, que cinq Villes de quelque considération. La première, qui lui donne son nom, est *Sainte Marthe*, qu'Herrera place à 10 degrés de Latitude du Nord, Pierre Martyr à onze, & quelques Voyageurs à 10 degrés 30 minutes. Les Espagnols la mettent à 74 de Longitude, Ouest du Méridien de Tolède. Elle est dans une situation fort saine, sur le bord de l'Océan Septentrional, avec un Port vaste & sûr, également commode pour le mouillage & pour la réparation des Vaisseaux. Il a, du côté de la Ville, une haute Montagne, qui le met à couvert de plusieurs vents. La Mer y est d'une profondeur médiocre, mais elle n'a ni sables, ni rochers; & l'eau ni le bois ne manquent point sur ses bords. Sainte Marthe étoit autrefois une Ville fort peuplée, & n'est devenue déserte que depuis que les Flottes Espagnoles ont cessé d'y aborder. Elle est éloignée de Salamanque, ou Ramada, d'environ vingt-quatre lieues vers l'Ouest; & de Tenerife, qui est située proche du grand Fleuve de la Magdeleine, de quarante lieues vers le Nord. Le Gouverneur de la Province y fait son séjour, avec tous les Officiers Royaux. C'est un Siege Episcopal, Suffragant du Métropolitain de la Nouvelle Grenade. De Laet rapporte une Lettre de Jean-Baptiste Antonelli, Ingénieur célèbre, écrite au Roi Catholique en 1587, pour lui proposer divers moyens de fortifier le Port, dans la supposition qu'on voulût y faire passer les Flottes qu'on envoyoit à la Nouvelle Espagne; ce qu'il conseilloit, avec l'approbation, dit-il, de tous ceux qui entendoient la Marine, parce que de-là on pouvoit se rendre, avec des vents réguliers, droit au Cap Saint-Antoine dans l'île de Cuba, & facilement ensuite à Vera-Cruz; au-lieu que l'expérience apprenoit tous les jours ce qu'il y avoit à craindre par la route de l'île Espagnole. Il ajoutoit que la pierre, le sable, le ciment & le bois, se trouvoient en abondance dans le voisinage de la Ville. On ignore ce que la Cour d'Espagne pensa de cette offre; mais voici, d'après le même Historien, ce qu'un Gouverneur de Sainte Marthe écrivoit au Roi, vers le milieu du dernier siècle. „ La Côte s'étend ici entre Est & Ouest. L'ouverture de la Baie a deux Pointes, qui s'avancent en forme de croissant; „ nommées, l'une *Taganga*, & l'autre *Lipar*. Le milieu est occupé par „ une île sablonneuse, qui se nomme *el Barro*, & qui défend l'ouverture, de „ l'impétuosité des vagues. Sur la Pointe de *Taganga*, qui est celle de l'Est, „ il y a un petit Fort, gardé nuit & jour par trois ou quatre Hommes, dont „ l'office est d'avertir du nombre de Vaisseaux qu'ils voient approcher. La „ Ville est située au fond de la Baie, dans un lieu bas, & presque au niveau „ des flots. Elle a, vers l'Ouest, un Château carré, long de cent piés „ sur chaque face, dont le mur, haut d'environ trente palmes, est bordé „ de quatre Pièces de Canon. La Garnison ordinaire est de sept ou huit Hommes (b).

SAINTE
MARTHE.

Ses Villes.

Sainte Mar-
the.

(b) Descript. Ind. Occid. lib. 8. cap. 19.

SAINTE
MARTHE.
Tenerife.

ENTRE les autres Villes, on donne le premier rang à celle de *Tenerife*, qu'on place à huit degrés de Latitude du Nord, à deux lieues du Fleuve de la Magdeleine, & à quarante de Sainte Marthe vers le Sud. La chaleur est extrême dans ce Canton, parce qu'il est exposé aux vents du Sud, pendant une grande partie de l'année, & quelquefois à des vents malsains de l'Ouest. Le terrain, quoique haut & pierreux, offre des pâturages fort unis & des Bois épais, surtout le long du Fleuve, dont les inondations y laissent des terres plus grasses, & forment aussi quantité d'Etangs. C'est dans les parties seches de ces lieux marécageux, que les Indiens ont leurs Cabanes. Ils y vivent de leur pêche, dont l'abondance supplée au défaut des autres alimens; car si l'on excepte les Oranges, & les racines qui se nomment *Coutaves*, la terre n'y produit presque rien.

Los Reyes.

LA troisième Ville est celle de *Los Reyes*, ou *Ciudad de los Reyes*, située dans la Vallée d'Euparis, à 50 lieues de Sainte Marthe vers l'Est, à 30 de la Hacha, & à 180 de la Capitale du Nouveau Royaume de Grenade, sur le bord d'un Fleuve large & rapide, qui se nomme le *Guatapari*. La chaleur n'est pas excessive dans ce Canton, parcequ'en Été, c'est-à-dire ici en Décembre, Janvier, Février, Mars & Avril, les vents d'Est, qui sont continuels, rafraîchissent l'air, & qu'en Hiver le voisinage des Montagnes y attire de fort grosses pluies: mais on y est sujet à diverses maladies, telles que des catarrhes & des fièvres, sur-tout celle qu'on nomme *quarte*. Tout le Pays est divisé, du Nord au Sud, par des Montagnes d'où fort, des deux côtés, un grand nombre de Rivières & de Torrens. Les Torrens ont d'excellens pâturages & produisent toutes sortes de Fruits. Toute la Province est fort peuplée d'Indiens, la plupart livrés à tous les vices, mais si guerriers & si braves, que les Espagnols n'ont encore pu les réduire. On observe que lorsqu'ils ont été mordus par quelque Bête venimeuse, ils n'emploient point d'autre remède que la racine de *Scorfonere*, qu'ils mangent crue, & dont ils mettent les feuilles sur la plaie. Contre les catarrhes & les maux de tête, ils prennent par le nez du Tabac en poudre, comme ils en avalent le suc verd pour se procurer la liberté du ventre.

ON est persuadé, sur de fortes apparences, que leurs Montagnes contiennent des Mines d'airain, de plomb, & même des Mines d'argent; mais, au milieu de tant de Nations belliqueuses, les Espagnols n'ont jamais été assez forts, ou assez hardis, pour les ouvrir. Ils ne s'emploient qu'à nourrir des Bestiaux, surtout des Chevaux, qui sont excellens ici. Le terrain seroit favorable aux Cannes de Sucre, si les Habitans étoient capables d'industrie & de travail.

Ocanua.

OCANUA, qui se nomme aussi *Sainte Anne*, est la quatrième Ville du Gouvernement de Sainte Marthe. C'est une petite Place, située au fond d'une Baie, sur les confins d'une Province nommée *Tamalameque*.

Ramada.

ENFIN, la cinquième Ville est *Ramada*, ou *Nouvelle Salamanque*, dont on a déjà marqué la situation à huit lieues de la Ville & du Fleuve de la Hacha. Elle est au pié de la *Sierre Nevada*, proche de la Vallée d'Euparis, qu'elle termine au Sud. On y trouve, suivant l'expression d'Herrera, autant de veines de cuivre que de pierres.

Sur la Côte
dans la Mer
Piras, qui est
Espagnol; q
On trouve e
peu plus loi
Ancones de B
Mer, on ap
ve rien de se
Au-delà se p
biles Pilotes

CETTE Pla
tes & danger
qui s'éleve e
trouve une p
la Côte se de
vigie, au fo
tite Ile, qui
ce jusqu'à la

APRÈS cet
présente est
Pierre Marty
d'une très-ha
tendent que
tre Fleuve, q
aucun Journa

DANS l'inté
ri, sur les bo
des Sierras N
& des flux d
moins d'une l
entre les Indi
cequ'il en re
préend fortit
soneuses; ce
dant. L'*Ayu*
court ainsi pl
dans le grand
est agréable d

A la distan
rochers trois
réside un Ser
Les Espagno
avoir vu que
les Sauvages
autres Puits,

Sur la Côte maritime de ce Gouvernement, le premier Fleuve qui se jette dans la Mer est celui de *Bahia*, peu éloigné de *Ramada*; ensuite le Fleuve *Piras*, qui est suivi du *Palomini*. Ce dernier tire son nom d'un Capitaine Espagnol, qui fut le malheur de s'y noyer, en voulant le traverser à cheval. On trouve ensuite le Fleuve *Didaci*, nommé vulgairement *Dom Diego*. Un peu plus loin, la Côte offre plusieurs Anses, que les Espagnols nomment *Ancones de Buritaca*. Tous les Voyageurs observent qu'en arrivant de la Mer, on aperçoit ici de fort loin un rivage blanchâtre, auquel on ne trouve rien de semblable sur toute la Côte: c'est du côté Occidental des Anses. Au-delà se présente le Cap de *Aguja*, dont la Latitude, observée par d'habiles Pilotes, est douze degrés du Nord.

Cette Plage est sujette à des tourbillons de vent, qui causent de fréquentes & dangereuses tempêtes; ce qu'on attribue à la disposition du Continent, qui s'éleve en Collines hautes & séparées. Au Nord-Ouest du Cap, on trouve une petite Ile, remarquable par la blancheur de ses pierres. Ensuite la Côte se dérobe à l'Ouest, & l'on découvre, à trois miles du Cap, une vigie, au sommet d'un Rocher; après quoi l'on rencontre encore une petite Ile, qui forme, entr'elle & le Continent, un Canal par lequel on s'avance jusqu'à la Baie de Sainte Marthe.

Après cette Baie, en suivant la Côte à l'Ouest, le premier Fleuve qui se présente est celui de *Gayra*, qui est assez grand suivant la Description de Pierre Martyr, pour recevoir des Vaisseaux du premier ordre. Il descend d'une très-haute Montagne, toujours couverte de neige. Les Indiens prétendent que ses eaux ne sont point potables; mais on trouve bientôt un autre Fleuve, qui offre d'excellentes eaux, quoique son nom ne se trouve dans aucun Journal.

Dans l'intérieur des Terres, on nomme les Fleuves suivans: le *Guatapori*, sur les bords duquel Ciudad de los Reyes est situé, & qui, descendant des Sierras Nievadas, roule des eaux si froides qu'elles causent des catarrhes & des flux de ventre. Il se jette dans un autre Fleuve, nommé *César*, à moins d'une lieue de Los Reyes. Ce Fleuve César coule au Sud, & porte entre les Indiens le nom de *Pompatao*, qui signifie *Prince des Rivières*, parcequ'il en reçoit un fort grand nombre, surtout celle de *Badillo*, qu'on prétend sortie de trois différens Lacs. Ses eaux sont verdâtres & fort poisonneuses; ce qui la fait nommer par les Indiens *Socuigua*, qui signifie *abondant*. L'*Ayumas* est une autre Rivière, qui se perd dans le César. Il parcourt ainsi plus de soixante-dix lieues vers l'Ouest, pour se décharger enfin dans le grand Fleuve de la Magdeleine. Tout le Pays, qui borde ses rives, est agréable & fertile.

A la distance d'environ vingt lieues de Los Reyes, on trouve entre des rochers trois grands Puits, situés en triangle, où les Indiens assurent qu'il réside un Serpent d'immense grosseur, qui a dévoré quantité d'Hommes. Les Espagnols ont tenté inutilement de le découvrir; mais ils croient en avoir vu quelques vestiges. La crainte éloigne de ce redoutable lieu tous les Sauvages de la Province. On connoît dans le même Canton plusieurs autres Puits, qui vomissent une sorte de bitume, si visqueux & si tenace,

SAINT
MARTHE.
Fleuves du
Pays.

SAINTE
MARTHE.

Fleuve de la
Magdeleine.

qu'il arrête les plus gros Oiseaux. Les Indiens en enduisent les rets qui leur servent à la pêche.

Quoique le Fleuve de la Magdeleine, qui sépare le Gouvernement de Sainte Marthe, de la Province de Carthagene, descende du Popayan, dont on a déjà donné la Description, c'est ici le lieu de faire connoître ses propriétés vers la Mer. On le trouve quelquefois nommé *Rio grande*, pour relever sa grandeur; quelquefois Fleuve de la Magdeleine, parceque c'est le jour auquel il fut découvert, & quelquefois Fleuve de Sainte Marthe, parcequ'il borde cette Province, & qu'il en fait la principale richesse. Comme les Barques peuvent le remonter, pendant l'espace d'environ cent lieues, on n'a besoin que d'environ deux mois pour transporter à cette distance toutes les Marchandises de l'Europe, tantôt à la rame, tantôt à la toue; & réciproquement, les richesses du nouveau Royaume de Grenade peuvent descendre à la Mer par cette voie, dans l'espace de trois semaines. Il se jette dans l'Océan par une vaste embouchure, à vingt-six lieues de Carthagene & à dix de la Ville de Sainte Marthe. On marque sa Latitude à douze degrés du Nord.

Acosta, qui l'avoit visité, rend témoignage qu'à dix lieues en Mer on distingue encore le cours de ses eaux, & que leurs tourbillons, dans le combat qu'elles semblent livrer aux flots marins, ne permettent point aux Vaisseaux d'en approcher sans péril. Il a, dans son embouchure, une Ile de cinq lieues de long, sur une demi-lieue de large. Son plus grand Canal d'entrée est celui qui touche à la Province de Sainte Marthe; & de-là vient apparemment que les Espagnols lui en donnent le nom.

Les Hollandois, qui en ont souvent approché, s'accordent tous à lui donner trois embouchures, dont l'une, qu'ils représentent comme la plus proche de Sainte Marthe, coupe une partie fort basse du Continent, & les deux autres sont formées par l'Ile; mais ils ne parlent point de la différence de ses eaux, ni de tourbillons: ils observent seulement que devant cette Côte, surtout à l'embouchure du Fleuve, vers le soir & pendant la nuit, on essuie des vents de Nord très-froids, parcequ'ils viennent des Montagnes; & qu'ils exposent toujours les Vaisseaux à quelque danger. Le tonnerre, les éclairs & la pluie sont d'autres incommodités très-fréquentes sur ce Fleuve, particulièrement depuis minuit jusqu'au lever du Soleil. Entre les mois d'Octobre & d'Avril, ses eaux s'enflent prodigieusement, & roulent des flots terribles, dont on ne connoît pas d'autre cause que les pluies continuelles qui tombent alors dans les Montagnes du Popayan, où il prend sa source.

§. VI.

Nouveau Royaume de Grenade.

NOUVEAU
ROYAUME
DE GRE
NADE.

DANS l'intérieur de cette grande partie de l'Amérique Méridionale, il ne reste à parler que du nouveau Royaume de Grenade, dont on a remis ici la Description, parcequ'il forme un Gouvernement particulier (a), qui n'a rien

(a) Voyez ci-dessus, Tome XIX. pag. 241.

rien de ce
de divers
dans un a
Quefada,
(c). On

LES Es
te, dans
ses parties
nezucla;
vastes Mo
gions, qu
vers le N
Les Forêts
tions Ind
des Bestia
tie passe e

LES prin
de *Bogota*
grande par
dont le Pa
moins plus
gouvernés
étoient con
assez propr
rissent de
qu'ils avoi
les Habitan
d'eux, pou
modités ou

DANS ces
ne sont pas
de Tunia d
Femmes fo
parties de
manteau,
veux, & le
de coton.
la danse &
vice que le
contraire,
tes de vice

(b) Au To

(c) Il y é
Fleuve de la
le même tem
payan par le

XXI. Pa

rien de commun avec ceux du Pérou & de Tierra-Firme, auxquels il touche de divers côtés. Il n'est pas question de sa découverte, qu'on a rapportée dans un autre tems (b), ni même de sa Conquête par Confalve Ximenes de Quesada, qui y fonda *Santa Fé de Bogota*, premiere Ville Espagnole du Pays (c). On ne s'arrête qu'à son état présent.

LES Espagnols donnent, à cette Contrée, cent trente lieues de long; trente, dans sa plus grande largeur; & vingt, ou quelque chose de moins, dans ses parties les plus étroites. Elle a pour bornes à l'Est, la Province de Venezuela; au Nord, celle de Sainte Marthe, dont elle est séparée par les vastes Montagnes d'Opono; à l'Ouest le Popayan, & au Sud de vastes Régions, qui ne sont pas encore assez connues. Sa distance de l'Equateur, vers le Nord, est de trois ou quatre degrés, & plus. Il y pleut beaucoup. Les Forêts y sont très-grandes & très-épaisses: on y trouve quantité de Nations Indiennes, qui portent encore une haine mortelle aux Espagnols, & des Bestiaux sans nombre; surtout des Chevaux & des Mules, dont une partie passe en différentes parties du Pérou.

LES principales Provinces, dès le tems de la Découverte, étoient celles de *Bogota* & de *Tunia*, dont les Habitans se nomment les *Moxos*. La plus grande partie de ce Pays est environnée des Indiens qui se nomment *Panchis*, dont le Pays est fort chaud, tandis que celui de *Bogota* est froid, ou du moins plus tempéré. A l'arrivée des Espagnols, tous ces Barbares étoient gouvernés par de petits Rois, ou des Caciques: l'or & les émeraudes y étoient communs parmi eux. Leurs Maisons étoient composées de planches, assez proprement sciées, & couvertes de paille ou de feuilles. Ils se nourrissoient de Maïs, de racines, & de la chair des Bêtes sauvages. Le sel, qu'ils avoient en abondance, leur faisoit un Commerce assez étendu avec les Habitans des Montagnes & ceux de Rio Grande, qui en recevoient d'eux, pour des plumes, des pierres précieuses & diverses sortes de commodités ou d'ornemens. Ces usages subsistent encore.

DANS ces Provinces, les usages, les mœurs & la figure même des Indiens ne sont pas moins différens que la température de l'air. Ceux de *Bogota* & de *Tunia* ont la taille haute & bien prise. Ils sont agiles & laborieux. Leurs Femmes sont belles, & plus blanches, ou moins brunes, que dans les autres parties de l'Amérique Méridionale. Les deux sexes portent une espee de manteau, s'enveloppent le corps d'une piece d'étoffe, tressent leurs cheveux, & les ornent de fleurs, ou de petites couronnes tissues de fleurs & de coton. Quelques-uns même se couvrent la tête d'un bonnet. Ils aiment la danse & le chant: enfin les Voyageurs ne leur reprochent point d'autre vice que le penchant au mensonge, & peu d'industrie pour les Arts. Au contraire, les *Panchis* sont féroces, lents, difformes, & livrés à toutes sortes de vices. On assure même qu'ils étoient autrefois Antropophages, tan-

(b) Au Tome XVIII.

(c) Il y étoit remonté, en 1536, par le Fleuve de la Magdeleine; & l'on a vu que dans le même tems Belalcazar y descendoit du Popayan par le même Fleuve; ce qui fit naitre

XXI. Part.

de grands démêlés pour les limites.

Nota. Voyez aussi la Relation de M. Bouguer, qui avoit passé du Popayan à la Mer du Nord, par le Fleuve de la Magdeleine, Tome XX. p. 162 & suiv. R. d. E.

T

NOUVEAU
ROYAUME
DE GRE-
NADE.

Son état pré-
sent.

Indiens qui
l'habitent.

NOUVEAU
ROYAUME
DE GRE-
NADE.

Climat du
Pays.

Ses Villes Es-
pagnoles.

Santa-Fé.

Saint Michel.

Tocayma.

dis que les Moxos ont toujours eu de l'horreur pour tout ce qui blesse l'humanité. Quoiqu'en général ce Pays ne manque point d'alimens, ils devoient être fort rares dans quelques Cantons, puisque les premiers Espagnols y trouverent plusieurs Peuples qui se nourrissoient de grosses Fourmis, & qui en élevoient pour cet usage.

LES Provinces de Bogota sont fermées au Nord-Oueft par celles de *Musa* & de *Colyma*, dont les Peuples se nomment *Canapeyes*, & qui ont vingt-cinq lieues de long sur treize de large. Ce Pays est fort chaud & fort humide. Il a régulièrement deux Etés & deux Hivers. Son premier Eté commence avec le mois de Décembre, & dure jusqu'à la fin de Février: l'Hiver qui succede dure jusqu'à la fin de Mai, & fait place au second Eté, qui dure jusqu'à la fin de Septembre. Ensuite recommence un autre Hiver, qui ne finit qu'avec le mois de Novembre. C'est moins le froid, que la pluie, qui forme cette différence. Dans les deux Etés, l'air est d'une sérénité continue; & la pluie n'est pas moins constante pendant les nuits des deux Hivers, car il pleut fort rarement le jour: d'ailleurs elle est accompagnée d'horribles tonnerres, & d'impétueux combats entre les vents du Nord & du Sud.

ENTRE les Habitations Espagnoles de ce Gouvernement, on nomme avec le titre de Villes, *Santa-Fé de Bogota*, *Saint Michel*, *Tocayma*, *Trinidad*, *Tunia*, *Pamplona*, *Merida*, *Belez*, *Marequita*, *Tbague*, *Vittoria*, *San Juan de los Llanos*, *Palma* & *Saint Christophe*.

SANTA-FÉ de Bogota est tout-à-la-fois la Ville Capitale & l'Eglise Métropolitaine du Nouveau Royaume de Grenade. Sa situation est par les 4 degrés de Latitude du Nord, & par les 72 degrés 30 minutes de Longitude Ouest du Méridien de Toledé, au pié des Montagnes qui portent le même nom. On y compte six cens Familles Espagnoles. C'est le séjour du Gouverneur, celui de l'Audience Royale, & du Tribunal de la Monnoie, que les Espagnols nomment *Casa de Fundicion*, celui de l'Archevêque & de tous les Chefs Civils & Ecclésiastiques de la Province. Les Suffragans de cette Métropole sont les Evêques de Carthagene, de Sainte Marthe & de Popayan. L'Eglise Cathédrale fait le principal ornement de la Ville, qui n'a d'ailleurs que celles des Religieux de Saint François & de Saint Dominique. On trouve, à peu de distance de Santa-Fé, un Lac nommé *Guatavita*, sur les bords duquel les anciens Idolâtres du Pays faisoient des Sacrifices à leurs Idoles, en leur offrant beaucoup d'or & d'autres choses précieuses, qu'ils jettoient dans l'eau du Lac. L'air du Canton est fort sain, & l'abondance y regne pour toutes les commodités de la vie.

LA Ville de Saint Michel est à douze lieues au Nord de Santa-Fé. Elle doit son origine au Commerce que cette Capitale a voulu entretenir avec les Panchis, qui, vivant dans un Pays fort chaud, ne se déterminoient pas facilement à passer dans un air beaucoup plus froid.

TOCAYMA est une autre Ville, située entre l'Oueft & le Nord-Oueft, à quinze lieues de la Capitale, sur le bord du *Pati*, grande Riviere qui va se perdre dans le Fleuve de la Magdeleine. L'air y est sec & ferein, pendant presque tous les mois de l'année. Les Indiens du Pays sont des Panchis, qui, sans y être aussi difformes que dans les autres parties de leur Province, ont

le front d'un
aucun goût
geance est
cissent les d
vont nus, f
que leurs F
un mot le C

ON trou
substance su
pour toutes
ter, & de
lée voisine
sur les Plan
à calfater le
salutaires,
dont le som
can, qui vo
de quantité
Les Campa
Raisin, des
de l'Améric
hautes, où
de Maiz.
les Tigres,
n'y a que le
ou des pât
arbres utile
les Habitam
admiration
les jours :

UNE des
dans le Pay
bi: mais l
firent aban
lebre Expé
conde Vill
l'abandonn
mode, où
Nord-Oue
s'étendent
Déroit de
vers le N
à plus de
La Riv
plusieurs a
serrée ent

le front d'une extrême petitesse, & sont redoutés de leurs voisins. Ils n'ont aucun goût pour l'or, qu'ils donnent même fort libéralement; mais la vengeance est leur plus forte passion. Entre divers usages barbares, ils se noircissent les dents avec le suc d'une herbe qu'ils ont sans cesse à la bouche. Ils vont nus, sans distinction de sexe, à la réserve d'une petite piece d'étoffe que leurs Femmes portent à la ceinture. Ils sont livrés à l'ivrognerie: en un mot le Commerce des Espagnols n'a point adouci leur férocité.

NOUVEAU
ROYAUME
DE GRÉ-
NADÉ.

On trouve, aux environs de Tocayma, des Fontaines qui rendent une substance sulfureuse. La terre d'où elles sortent est employée utilement pour toutes les maladies de la peau, sans autre préparation que de s'en frotter, & de se baigner ensuite dans l'eau des mêmes sources. Dans une Vallée voisine, on trouve aussi des Fontaines salées, dont l'eau répand & laisse, sur les Plantes qu'elle arrose, une sorte de bitume, que les Indiens emploient à calfater leurs Barques. Enfin le même Canton a des Bains chauds & fort salutaires, entre deux Torrens d'une eau très-froide. Au milieu des neiges, dont le sommet des Montagnes voisines est couvert, il s'est formé un Volcan, qui vomit, tantôt des flammes & tantôt de la fumée, avec une si grande quantité de cendre, qu'elle se répand quelquefois à neuf ou dix lieues. Les Campagnes de Tocayma n'en sont pas moins fertiles. Elles donnent du Raisin, des Figues, des Oranges, des Cannes de Sucre, & tous les fruits de l'Amérique & de l'Europe. Le Froment même y croît, dans les parties hautes, où le froid est plus sensible. On y fait annuellement deux moissons de Maïs. Les Bestiaux prospèrent merveilleusement, malgré les Ours & les Tigres, qui leur font la guerre. On y élève de fort bons Chevaux. Il n'y a que les Brebis & les Chevres, qui ne s'accoutument point du climat ou des pâturages. Le bois de Gayac, les Cedres, les Chênes, & d'autres arbres utiles, sont ici fort communs. L'Indigo y croît naturellement, mais les Habitans négligent de le perfectionner par la culture. On parle, avec admiration, d'un arbre du Pays, dont les feuilles tombent & repoussent tous les jours: il se nomme *Zeyba*.

Fontaines sulfureuses.

UNE des premières Villes habitées par les Espagnols fut celle de *Tudela*, dans le Pays des *Musas* & des *Colymas*, sur le bord d'un Fleuve nommé *Zarbi*: mais la difficulté des Montagnes & l'excessive férocité des Indiens la firent abandonner de ses Fondateurs, pour suivre Pierre d'Orsua dans la célèbre Expédition del Dorado. Ensuite d'autres Espagnols bâtirent une seconde Ville, sous le nom de *Trinidad*, à peu de distance de la première, & l'abandonnerent encore, pour la transférer dans un lieu beaucoup plus commode, où elle n'a pas cessé de subsister. Elle est à vingt-quatre lieues au Nord-Ouest de *Santa-Fé*; & vers l'Ouest, à six des Sierras *Nievadas*, qui s'étendent, comme on l'a dit, depuis la Province de *Sainte Marthe* jusqu'au Détroit de *Magellan*. *Herrera* place cette Ville à sept degrés de l'Equateur vers le Nord: mais à juger par sa distance de la Capitale, elle ne peut être à plus de cinq degrés.

Tudela.

Trinidad.

La Rivière de *Zarbi*, qui coule à trois miles de *Trinidad*, est grossie de plusieurs autres; & prenant son cours vers le Nord, elle se trouve fort resserrée entre deux hautes Montagnes, dans un lieu que les Indiens nomment

- NOUVEAU ROYAUME DE GRENADE.** *Furatena*, c'est-à-dire dans leur Langue, *mâle & femelle*, sans qu'on sache mieux l'origine de ce nom. Tout ce Pays étoit autrefois riche en émeraudes, en crystal de la dureté du Diamant, & surtout en marbre blanc & veiné. Le Mont *Titoco* étoit particulièrement distingué par l'abondance de ses pierres précieuses; & de cette Montagne à celle d'*Abipi*, on avoit trouvé, dans un espace de trois lieues, quantité de veines des meilleures & des plus belles émeraudes: mais soit qu'elles soient épuisées, ou que la disette d'eau rebute les Ouvriers, on a cessé depuis long-tems d'en chercher. Aux environs de *Trinidad*, on trouve encore des *Berilles*, & des crystaux d'une blancheur admirable.
- La Palma.** Une autre Ville de la même Province est *la Palma*, bâtie par les Espagnols en 1572, à quinze lieues de *Santa-Fé* vers le Nord-Ouest, dans un Canton assez chaud.
- Tunia.** *TUNIA*, Ville qui tire son nom de la Province où elle est située, est à vingt-deux lieues de *Santa-Fé* vers le Nord, sur une haute Colline, qui en fait une retraite sûre contre les incursions des Barbares. C'est d'ailleurs la première échelle du Commerce pour toute cette Contrée. La température de l'air y est douce, & l'abondance des vivres les y tient toujours à fort bas prix. On y peut armer tout-d'un-coup deux cens Hommes de Cavalerie; & l'on y compte, avec l'Eglise Paroissiale, deux Couvens, de Dominiquains & de Cordeliers.
- Pamplona.** La Ville de *Pamplona*, ou *Pampelune*, est à 60 lieues de *Santa-Fé* vers le Nord. Les Dominiquains y ont un riche Couvent. Ce Canton est célèbre par ses Mines d'or & par l'abondance de ses Bestiaux.
- Saint Christophe.** De *Pampelune* à *Saint Christophe*, qui est situé aussi vers le Nord, on compte trente lieues. Cette Ville est à l'extrémité d'une petite Province, qu'on nomme *Grita*, pauvre en or, mais riche en troupeaux, & propre en effet à les engraisser, par l'excellence de ses pâturages.
- Merida.** *MERIDA* est presque sur les confins de *Venezuela* & du nouveau Royaume de *Grenade*, à quarante lieues de *Pamplona* & dix-huit du Lac de *Maraçibo*. On vante beaucoup aussi la fertilité de son terroir, qui n'est pas même sans quelques Mines d'or. Elle a, sur le bord du Lac, une Bourgade, qui sert au transport de ses denrées & de ses Marchandises.
- Belez.** *BELEZ*, petite Ville à trente lieues de *Santa-Fé* vers le Nord, & à quinze de *Tunia*, n'a de célèbre qu'un riche Couvent de *Saint François*. Son Canton, comme toute la Province voisine, est sujet à de furieux éclairs & d'autres feux du Ciel. On y voit un Volcan, qui vomit des nuées de pierres.
- Marequita.** La Ville de *Marequita*, qu'on nomme aussi *Saint Sebastien del oro*, est à trente ou quarante lieues au Nord-Ouest de *Santa-Fé*. Elle est située dans un Canton fort uni, au pié d'une Montagne, qui rend la chaleur très-vive dans la Plaine; tandis que par une admirable variété, on est presque menacé du froid dans la courte distance qu'il y a jusqu'à *Santa-Fé*. On prétend qu'au commencement du dix-septième siècle, les Espagnols découvrirent ici des Mines fort riches. *Marequita* est à deux cens lieues de *Carthage*.

YBAGUE,
yan, est à
qu'un Couv
VITTOR
ta-Fé, vers
ENFIN S
vers le Sud
DE Laet
au Pérou,
goffe, & d'
ne soit pas

Voyages

QU'IL soit
qu'un Ecriv
s'étendre s
ment. *Riba*
François,
fournissent
d'attention
ON don
rique, qu
Espagne
de bornes
l'Est de la
embrassero
dans l'Am
nes au No
l'Espagne
les Auteurs
de Ponce
tombe, lo
des Anglo
s'il est vr
c'est le pr
teste aux
ride. On
jeter trop
nom, im

(a) Histo
(b) Voye

YBAGUE, Ville située sur les confins du nouveau Royaume, vers le Popayan, est à trente lieues de Santa-Fé vers l'Ouest; & n'a de remarquable qu'un Couvent de Dominiquains.

VITTORIA de los remedios est une autre Ville, à cinquante lieues de Santa-Fé, vers le Nord-Ouest, abondante en veines de divers Métaux.

ENFIN Saint Jean de Planis, Ville située à cinquante lieues de Santa-Fé vers le Sud, passé pour riche en veines d'or.

DE Laet parle, sur le témoignage d'un Espagnol qui avoit vécu longtems au Pérou, d'une Ville du nouveau Royaume de Grenade, nommée Sarra-gosse, & d'une Mine d'or qu'il appelle Scuro : mais il n'ose assurer que ce ne soit pas un nouveau nom de quelqu'un des lieux qu'on a nommés.

NOUVEAU
ROYAUME
DE GRE-
NADE.

Ybague.
Vittoria.
Planis.

C H A P I T R E X I.

Voyages & Etablissmens dans l'Amérique Septentrionale. Etablissement des François dans la Floride.

QU'IL soit permis aux François de faire valoir d'anciens avantages; & qu'un Ecrivain de la même Nation ne soit pas soupçonné de flatterie, pour s'étendre sur cet Article avec un peu de complaisance. Ce n'est pas seulement Ribaut, Laudoniere, l'Escharbot, de Morgues & d'autres Voyageurs François, dont je veux citer le témoignage; les Espagnols & les Anglois fournissent ici des Mémoires; & je ne demande pas plus de confiance & d'attention, qu'on ne me trouvera d'exaëtitude à les employer.

ON donne le nom de Floride à toute cette partie du Continent de l'Amérique, qui est renfermée entre l'un & l'autre Mexique, ou la Nouvelle Espagne & la Caroline Septentrionale. Les Espagnols, ne mettant point de bornes à leurs prétentions (a), lui font comprendre tout ce qui est à l'Est de la Province de Panuco; c'est-à-dire, dans cette supposition, qu'elle embrasseroit tout ce que les François & les Anglois possèdent aujourd'hui dans l'Amérique Septentrionale, ou plutôt, qu'elle n'auroit point de bornes au Nord, à l'Est & au Sud, & que tout ce qui n'est pas au pouvoir de l'Espagne, seroit une usurpation sur les Droits de cette Couronne. Mais les Auteurs Espagnols n'établissant de si vaines idées que sur les Découvertes de Ponce de Léon (b), & sur d'autres Expéditions postérieures, ce titre tombe, lorsqu'il est certain que, plusieurs années auparavant, des François, des Anglois & des Portugais avoient déjà découvert les mêmes Côtes; & s'il est vrai d'ailleurs, comme on s'est toujours accordé à le penser, que c'est le premier Etablissement qui forme le premier droit, personne ne conteste aux François l'honneur d'avoir établi la première Colonie de la Floride. On ne parle point ici des parties plus Septentrionales: car c'est jeter trop de ridicule sur les Espagnols, que de leur faire prétendre qu'un nom, imposé par un Voyageur de leur Nation à un Pays situé sur le Golfé

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS LA FLO-
RIDE.

INTRODUC-
TION.

Fausse pré-
ventions des
Espagnols.

(a) Histoire générale de la Nouvelle France, L. 1. pp. 23 & suiv.

(b) Voyez l'Essai chronologique sur l'Histoire de la Floride, par Gonzales de Barcia.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS LA FLO-
RIDE.

INTRODU-
TION.

L'Amiral
de Coligny
envoie des
Protestans à
la Floride.

du Mexique, leur aît acquis tout le reste du Continent, jusqu'au Pôle du Nord; surtout dans un tems, où l'on a remarqué (c) que les François avoient, depuis plusieurs années, un Commerce établi, avec les Peuples du Pays qui se nomme aujourd'hui la *Nouvelle France*.

RÉPÉTONS que la Découverte de Ponce de Léon, & les courtes des Espagnols dans la Floride, avec la qualité même de Gouverneurs, dont leurs Chefs étoient honorés par la Cour d'Espagne, n'y avoient été suivies d'aucun établissement, & que vingt ans après, cette Contrée étoit à-peu-près dans son ancien état, lorsque l'Amiral de Coligny forma le dessein d'y établir une Colonie Protestante. On a vu que ses entreprises s'étoient évaporées au Brésil. Il se flatta d'une meilleure fortune dans un Pays, où il comptoit de ne pas trouver d'opposition, & dont il ne pensoit à peupler que la partie découverte, au nom de la France, par Verazzani (d). On doute s'il représenta ses vues au Roi Charles IX, comme un projet de Religion; mais il paroît que dans la suite ce Prince ne les ignora point, & que, loin de les condamner, il se réjouit de l'occasion qu'on lui offroit de se défaire d'un grand nombre de Calvinistes, qu'il regardoit comme les Ennemis de l'Etat. Cette politique lui fit laisser à l'Amiral la liberté d'user, pour son Expédition, de tout le pouvoir attaché à son Emploi.

Voyage de Jean de Ribaut.

RIBAUT.
1562.

Son départ.

Ses Décou-
vertes.

DANS le choix d'un Chef, Coligny se détermina pour un Officier de Marine, nommé *Jean de Ribaut*, natif de Dieppe, homme d'expérience & Protestant fort zélé. Les préparatifs ne furent pas languissans, sous les auspices d'un Amiral. Ribaut se vit en état de partir, le 18 de Février 1562, avec deux de ces Bâtimens qu'on nommoit alors *Roberges*, & qui différoient peu des Caravelles Espagnoles. Entre les Volontaires des Equipages, on comptoit quelques Personnes d'une naissance distinguée.

LA première Terre qu'ils reconnurent fut une Pointe assez basse & couverte de Bois, située par les 30 degrés du Nord, à laquelle Ribaut donna le nom de *Cap François*; mais ne s'y étant point arrêté, & tournant à droite, il aperçut bientôt une Rivière, qu'il nomma la *Rivière des Dauphins* (e); & quinze lieues plus loin il en découvrit une plus grande, qui fut nommée *Rivière de Mai*, (f) parceque les deux Vaisseaux François y entrèrent le premier jour de ce mois. Les Sauvages, qui se présentèrent à leur arrivée, parurent charmés du spectacle. Ribaut ne fit pas difficulté de descendre, & de visiter leur Chef, auquel il fit quelques présens. En mettant le pié sur la rive, son premier soin fut de dresser une petite colonne de pierre, sur laquelle il avoit fait graver les Armes de France.

Le *Jourdain*, qui avoit été découvert (g) par Luc Vasquez d'Aillon, ne lui sortant point de la mémoire, il remit à la voile vers le Nord, pour

(c) Voyez les Tomes XVIII & XIX. de ce Recueil.

(d) Voyez, ci-dessus, Tome XIX, p. 20.

(e) Depuis R. St. *Augustin*, aujourd'hui R. St. *Jean*. R. d. E.

(f) La R. S. *Matheo*, que quelques-uns croient être la même qui se trouve placée sur quelques Cartes entre les deux qu'on vient de nommer. R. d. E.

(g) *Ibidem*, Tome XIX, pag. 3.

chercher
vrit une
à toutes
principales
pris plus
arrivé à
plus loin
depuis, c
glois, qu
Londres,
ses elle
c'étoit le
l'ancr.
lle voisine
taires Fran
plus belle
tile, la Ri
multitude
répandent
moins soc
établisse
veaux ren
ciers, nor
lui ayant
de vivres
fin de Juil

Le nou
d'insulte,
Paraoufistis
quoique c
soin plus
struit par
stances:
qu'il n'y
ver. Les
y suppléa
ne tarden
ressource
qu'en cer
rent poin
en affect
à leurs p
étroites,

(h) Tell
Nord, la

chercher ce Fleuve. A quatorze lieues de la Riviere de Mai, il en découvrit une troisieme, qu'il nomma *la Seine*. Ensuite il continua de donner à toutes celles qu'il rencontra dans l'espace de soixante lieues, les noms des principales Rivieres de France (h); mais le tems fit connoître qu'il avoit pris plusieurs Anses pour des embouchures de Rivieres. Enfin il se crut arrivé à celle qu'il cherchoit : nouvelle erreur ! Le Jourdain étoit encore plus loin au Nord ; & la Riviere où il mouilla sur dix brasses d'eau a regu, depuis, divers noms. Les Espagnols l'ont nommée *Sainte Croix* : les Anglois, qui ont bâti sur ses bords la Ville de *Saint Georges*, ou le *nouveau Londres*, l'appellent *Ediscow*; & dans quelques-unes de nos Cartes Françaises elle se trouve nommée Riviere des *Chaouanons*. Ribaut, persuadé que c'étoit le Jourdain, donna le nom de *Port-Royal* à l'endroit où il étoit à l'ancre. Les Armes de France y furent arborées; & l'on traca, dans une Ile voisine, un petit Fort, qui fut bientôt en état de loger tous les Volontaires François. Il fut nommé *Charles-Port*. On ne pouvoit choisir une plus belle situation : les Campagnes voisines sont agréables, le terrain fertile, la Riviere abondante en Poisson, & les Bois remplis de Gibier. Une multitude d'arbres aromatiques, tels que des lauriers & des lentisques, y répandent la plus douce odeur; & les Sauvages du Canton ne parurent pas moins sociables que ceux de la Riviere de Mai. Ribaut, satisfait de son établissement, ne pensa qu'à retourner en France, pour en amener de nouveaux renforts. Il donna pour Chef, à sa Colonie naissante, un de ses Officiers, nommé *Albert*, auquel il ne put laisser beaucoup de provisions; mais lui ayant promis de revenir bientôt avec un grand convoi de munitions & de vivres, il quitta l'Amérique, & rentra dans le Port de Dieppe vers la fin de Juillet.

Le nouveau Commandant eut à peine achevé de mettre sa Place hors d'insulte, qu'il employa le tems à visiter le Pays. Il y fut bien reçu des *Paraoultis*, ou Chefs Indiens, qui lui donnerent même des Fêtes; mais quoique ces courses ne fussent pas sans utilité, elles lui firent négliger un soin plus pressant, qui étoit celui d'ensemencer les Terres. L'Amiral, instruit par les malheurs du Bresil, n'avoit rien recommandé avec tant d'instances : mais on ne pensoit qu'à chercher des Mines, dans la folle opinion qu'il n'y avoit point un seul Canton de l'Amérique où l'on ne dût en trouver. Les provisions, que Ribaut avoit laissées, manquerent bientôt. On y suppléa, quelque tems, par le secours de la poudre & du plomb, qui ne tarderent pas à manquer aussi. La Pêche fut longtems d'une grande ressource; mais, dans les Rivieres de cette Contrée, le Poisson ne donne qu'en certaines saisons. On eut recours alors aux Indiens, qui ne refuserent point de partager leurs vivres avec des Etrangers qu'ils avoient pris en affection : ils fournirent généreusement ce qu'ils pouvoient retrancher à leurs propres besoins; mais le superflu des Sauvages a des bornes fort étroites, surtout pour la subsistance d'une Troupe d'Européens, peu ac-

(h) Telles sont, de suite, en avançant au Nord, la *Somme*, la *Loire*, la *Charante*, la *Garonne*, & la *Gironde*. On les trouve ainsi marquées dans les anciennes Cartes. R. d. E.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS LA FLO-
RIDE.

RIBAUT.
I. VOYAGE.
1562.

Etablissem-
ent de Char-
les-Port.

Retour de
Ribaut en
France.

Embarras
de la Colonie.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS LA FLO-
RIDE.

RIBAUT.
I. VOYAGE.
1562.

Brutalité du
Nouveau
Commandant.

Il est affas-
siné.

Nouveaux
sujets de
crainte.

Désertion
de la Colo-
nie, & ses
horribles sui-
tes.

coutumés à la sobriété de ces Peuples. Pour comble d'infortune, après avoir amassé, avec beaucoup de peine, une provision de Maïz, qui étoit venu de fort loin, & lorsqu'on se croyoit en état de respirer, le feu prit au Fort, qui fut consumé en peu d'heures avec tous les Magasins. Cette perte fut néanmoins réparée par de nouveaux secours des Indiens; mais un accident beaucoup plus tragique mit la Colonie dans un désordre qui causa sa ruine. Avec du courage & de la conduite, le Commandant de Charles-Fort étoit d'une brutalité révoltante. Outre la dureté du langage, il punissoit avec excès les moindres fautes. Il pendit lui-même un Soldat qui n'avoit pas mérité la mort; il en dégrada un autre des armes, avec aussi peu de raison; puis il l'exila, dans la vue apparemment de le faire mourir de faim & de misère. Il menaçoit sans cesse du dernier supplice; & ceux, qui avoient le malheur de lui déplaire, étoient réduits à trembler continuellement pour leur vie. Enfin, la patience manquant aux plus modérés, on forma contre lui une conspiration, dont le succès fut d'autant plus sûr, que malgré la haine qu'il inspiroit, & qu'il ne pouvoit ignorer, il affectoit de ne prendre aucune précaution pour sa sûreté. Après s'être défait de lui, on lui donna un Successeur; & ce choix fut plus sage qu'on ne devoit l'attendre d'une Troupe furieuse, dont les mains fumoient encore du sang de leur Chef; il tomba sur un fort honnête homme, qui s'efforça de rétablir la paix dans la Colonie.

MAIS Ribaut ne paroïsoit point, & l'on se voyoit près de retomber dans toutes les horreurs de la famine. Les Sauvages étoient refroidis. On ne pouvoit employer la violence, sans s'exposer à tous les effets de leur ressentiment. Le nouveau Chef, qui se nommoit *Barré*, rassembla tous les Habitans du Fort, & leur représenta vivement ce qu'ils avoient à craindre de l'avenir. Ils conclurent, d'une seule voix, que sans perdre un jour il falloit construire un Bâtiment, & s'en servir pour retourner en France.

LE Lecteur touche au fameux événement, qu'on a déjà cité à l'occasion d'une autre disgrâce du même ordre, & le seul, peut-être, de son espece, où la certitude leve tous les embarras sur la vraisemblance. Quelque difficulté qu'il y eût dans un projet, pour l'exécution duquel on étoit sans Constructeurs, sans voiles, sans cordages, & sans aucune sorte d'agrêts, la nécessité fit juger tout possible. Chacun mit la main à l'entreprise. Des Aventuriers, qui de leur vie n'avoient manié aucune sorte d'outils, devinrent autant de Charpentiers & de Forgerons. La mouffe, & cette espece de filasse qui croît sur les arbres dans une grande partie de la Floride, servirent d'étoupe pour calfater le Bâtiment. Chacun donna ses chemises & les draps de son lit pour faire des voiles. On fit des cordages de l'écorce des arbres. Enfin le Navire fut achevé & lancé à l'eau. L'Auteur observe qu'un peu de cette industrie & de cette ardeur, mieux appliqué, auroit pu leur faire trouver les moyens de prolonger leur subsistance.

L'EMBARQUEMENT ne fut pas différé d'un seul jour; & la même confiance qui avoit fait entreprendre la construction d'un Vaisseau, sans matériaux & sans Ouvriers, fit affronter tous les périls de la Mer avec des Soldats pour Matelots. Ce qu'il y eut de plus étrange, c'est que le seul mal réel, qu'on

vou-

vouloit évi-
Les Aventu-
par un cal-
avoient em-
de Maïz pa-
on se jetta-
Vaisseau fu-
voulurent b-
autre côté,
par la faim
constance r-
tion, quel-
tous les aut-
position ne
étoit prêt
se nommoi-
armes & co-
ques jours
sur le chan-
goutte de
ayant été
suivi, sans
sition des v-
la terre,
c'étoit une
nombre de
de lui que
n'avoit gu-
la paix, q-
tien de cet

EN effet
Cour, qu'
pés, pour
confié à R-
de Marine
tinction.
vriers, d
Quantité
distingué,
dats exerc
clure de c
mille écus

(i) Jaques
de l'Expé-
XXI. F

vouloit éviter, fut celui contre lequel on ne prit point de précautions. Les Aventuriers n'étoient pas bien loin en Mer, lorsqu'ils furent arrêtés par un calme opiniâtre, qui leur fit consumer le peu de provisions qu'ils avoient embarqué. La portion fut bientôt réduite à douze ou quinze grains de Maiz par jour. Cette triste égalité n'ayant pu même durer longtems, on se jeta d'abord sur les fouliers; & tout ce qu'il y avoit de cuir dans le Vaisseau fut dévoré. L'eau douce manqua aussi tout-à-fait. Quelques-uns voulurent boire de l'eau de Mer, qui leur causa une mort violente. D'un autre côté, le Bâtiment faisoit eau de toutes parts; & l'Equipage, exténué par la faim, n'étoit plus capable de travailler à la pompe. Chaque circonstance n'offrit alors qu'un sujet de desespoir. Dans cette affreuse situation, quelqu'un eut la hardiesse de dire qu'un seul pouvoit sauver la vie de tous les autres aux dépens de la sienne; & non-seulement une si brutale proposition ne fut pas rejetée avec horreur, mais elle fut applaudie. On étoit prêt à remettre au sort le choix de la victime, lorsqu'un Soldat qui se nommoit *Lachau*, le même que le Capitaine Albert avoit dégradé des armes & condamné à l'exil, déclara qu'il offroit sa vie pour reculer de quelques jours la mort de ses Compagnons. Il fut pris au mot; on l'égorgea sur le champ, sans qu'il fit la moindre résistance. Il ne se perdit pas une goutte de son sang; tous en burent avec la même avidité; & le corps ayant été mis en pieces, chacun en obtint sa part. Ce prélude eut été suivi, sans doute, d'une boucherie beaucoup plus sanglante, & la disposition des victimes n'eut pas été consultée, si bientôt après on n'eût aperçu la terre, & presque aussitôt un Vaisseau qui s'approchoit. Il fut attendu: c'étoit une Frégate Angloise, dans laquelle il se trouva un François, du nombre de ceux qui étoient partis de la Floride avec Ribaut. On apprit de lui que la guerre civile, rallumée en France plus vivement que jamais, n'avoit gueres permis à l'Amiral de s'occuper de sa Colonie; mais qu'après la paix, qui venoit de se conclure, il avoit rapporté tous ses soins au soutien de cet Etablissement.

Voyage de René de Laudoniers.

EN effet, Coligny n'eut pas plutôt obtenu la liberté de reparoitre à la Cour, qu'il engagea le Roi Charles à lui donner trois Navires, bien équipés, pour renvoyer des vivres à Charles-Fort. Le commandement en fut confié à René de *Laudoniere*, Gentilhomme d'un mérite connu, bon Officier de Marine, qui avoit embrassé ce parti après avoir servi sur terre avec distinction. Il avoit été du Voyage de Ribaut. On lui donna d'habiles Ouvriers, dans tous les Arts qui conviennent aux besoins d'une Colonie. Quantité de jeunes gens, entre lesquels on en comptoit plusieurs d'un nom distingué, entreprirent le Voyage à leurs frais; & l'on y joignit des Soldats exercés dans leur Profession. On observe que l'Amiral prit soin d'exclure de cet armement tous les Catholiques. Le Roi fit compter cinquante mille écus à *Laudoniere* (1). Les deux premiers Vaisseaux de l'Escadre

LAUDONIERE.
RE.
1564.

(1) Jaques le Moine de *Morgues*, qui fut de l'Expédition, fait monter ce présent à cent mille écus; mais ce n'est pas le seul point sur lequel il ne s'accorde pas avec *Laudoniere*.

ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS LA FLO-
RIDE.

LAUDONIERE.
1564.

Son arrivée
à la Floride.

Ses premières
Observations.

Avidité
pour les Mi-
nes d'or &
d'argent.

avoient pour Pilotes Michel & Thomas le *Vasseur*, deux Freres, d'une expérience consommée dans leur Art.

LAUDONIERE prit sa route par les Canaries, côtoya la plupart des petites Antilles, & se trouva, le 22 Juin de 1564, à la vue de la Floride. Il mouilla, peu de jours après, à l'entrée de la Riviere des Dauphins; d'où étant passé à celle de Mai, il y débarqua sous les yeux d'un grand nombre d'Indiens. Ces Barbares, qui avoient à leur tête un Paroufti, nommé *Saturioya*, le reconnurent, le comblèrent de caresses, & le conduisirent d'abord à la colonne de pierre où Ribaut avoit arboré les Armes de France. Ils avoient jugé que ce monument devoit contenir quelque chose de mystérieux; & dans cette idée, ils s'étoient accoutumés à lui faire des offrandes, dont les François le trouverent environné. Il y a beaucoup d'apparence que Laudoniere ne fut informé qu'ici, de la désertion des Habitans de Charles-Fort [puisqu'il s'arrêta dans la Riviere de Mai]; ou du moins il ne paroît pas qu'il le fut en partant de France.

Le lendemain, il rendit une visite à *Saturioya* dans son Habitation. Ce Paroufti, auquel il témoigna quelque desir de connoître le Pays arrosé par la Riviere, y mit pour condition qu'il ne s'y arrêteroit pas longtems. Il le fit même accompagner d'une Troupe de Sauvages, qui suivirent les deux rives [répétant sans cesse le mot d'*Ami*]. Laudoniere n'alla pas bien loin; mais, ayant fait dresser sa Tente au pié d'une Colline, il chargea d'*Ottigny*, son Lieutenant, & d'*Erlach*, son Enseigne (k), de remonter la Riviere pendant quelques jours. Ils rencontrèrent bientôt des Sauvages d'une autre Nation, qui les menerent chez un vieux Paroufti, dont ils vantoient l'âge jusqu'à lui donner deux cens cinquante ans, & six générations. Il étoit effectivement fort décrépité, aveugle, & si maigre qu'il n'avoit qu'une peau livide, collée sur les os; mais l'aîné de ses Fils ne paroissoit point au-dessus de soixante ans. D'*Ottigny* & d'*Erlach*, ne voyant rien à recueillir de leurs découvertes, retournerent vers leur Commandant, & monterent avec lui sur la Colline dont il occupoit le pié. La perspective leur parut charmante. Autant que la vue pouvoit s'étendre, ils voyoient la même largeur à la Riviere, & de vastes Plaines, qui sembloient fertiles: elles étoient bordées de Forêts, dont les arbres, d'une hauteur singuliere, offroient un mélange de vignes, de lauriers & de lentisques. Cette belle scene étoit terminée d'un côté par la Mer, & de l'autre par une chaîne de Montagnes, où les Sauvages, qui commençoient à juger de l'intention des François dans leurs courses, ne cessèrent pas de leur répéter qu'il y avoit des Mines. On se persuade aisément ce qu'on desire. Tous ceux, qui devoient composer la nouvelle Colonie, n'étoient venus à la Floride que pour y chercher de l'or ou de l'argent; & pendant que l'esprit de libertinage & de fainéantise leur donnoit de l'aversion pour la culture d'une Terre qui auroit payé leur travail au centuple, ils comptoient pour rien la fatigue & le danger, pour chercher bien loin des richesses dont ils n'avoient aucune certitude. Cette malheureuse prévention faillit même

(k) L'Historien lui donne la qualité de me étoit Suisse, de l'illustre Famille de ce Chevalier, & remarque que ce Gentilhomme. R. d. E.

de les eng
leur perte.
lingot d'ar
qui avoit r
allez éloign
ses siens, y
feroit trou
voient des
qu'il regre
rance de se
il se rembr
mieres app
en découvr
voit entre
Espagnols d

L'ESCAD
bientôt. A
Conseil, a
ment, jug
que Charle
n'en étoit
cette Rivi
Dans la di
concluante
riva le 29

Le jour
tion fort a
vail avec
Sa figure
terre, fut
piés. Les
doit la M
vrage étoi
une Place
Maison ass
placé hors
quens qu'i
qu'on n'av

LES SAU
nes, de
Cette abo
accompag
précieuses
fin public
de ces trè
les servic

de les engager , tout-d'un-coup , dans une entreprise qui pouvoit causer leur perte. Laudoniere ayant demandé à Saturiova , d'où venoit un petit lingot d'argent , dont on lui avoit fait présent à son arrivée , le Paraoufti , qui avoit reconnu le foible des François , répondit qu'on le tiroit d'un Pays assez éloigné , nommé *Timagoa* , dont les Peuples étoient Ennemis mortels des siens , & que si les François vouloient l'aider à les vaincre , il leur feroit trouver , après leur défaite , autant d'or & d'argent qu'ils en pouvoient defirer. Le Commandant donna d'abord dans le piège ; mais soit qu'il regretât de s'être avancé trop légèrement , ou qu'il eût quelque espérance de se rendre maître des Mines fans en avoir l'obligation aux Sauvages , il se rembarqua le lendemain avec tout son monde. En comparant ces premières apparences de Mines , avec les efforts qu'on a faits inutilement pour en découvrir , on est porté à croire que tout l'or & l'argent , qui se trouvoit entre les mains des Sauvages du Pays , leur venoit des Vaisseaux Espagnols qui avoient quelquefois péri sur leurs Côtes.

L'ESCADRE Française ne sortit de la Riviere de Mai , que pour y rentrer bientôt. Après avoir visité la Seine , la Somme , & d'autres Rivières , un Conseil , assemblé pour délibérer sur le choix d'un lieu propre à l'établissement , jugea que le Cap François étoit un Pays trop bas & trop humide ; que Charles-Fort avoit été bâti dans un Port commode , mais que le terrain n'en étoit pas aussi fertile que celui de la Riviere de Mai ; & que d'ailleurs cette Riviere étoit le plus court chemin pour pénétrer jusqu'aux Mines. Dans la disposition où l'on étoit , la dernière de ces raisons parut la plus concluante. On retourna sur le camp à la Riviere de Mai , où l'on arriva le 29.

Le jour suivant fut employé à tracer le plan d'un Fort , dans une situation fort avantageuse , à deux lieues de la Mer. On y commença le travail avec une vive ardeur , & Laudoniere lui donna le nom de *Caroline*. Sa figure étoit un triangle , dont le côté occidental , qui étoit celui de terre , fut fermé d'une tranchée , bordée d'un Parapet de la hauteur de neuf piés. Les deux autres étoient revêtus d'une palissade ; & l'angle qui regardoit la Mer , avoit un Bastion , dans lequel étoit le Magasin. Tout l'Ouvrage étoit composé de fascines , revêtues de gazon ; & le milieu formoit une Place carrée de dix-huit pas , sur laquelle on bâtit vers le Nord une Maison assez haute , avec un Corps-de-Garde vers le Midi. Le Four fut placé hors de l'enceinte , pour éviter l'incendie , que les vents , aussi fréquens qu'impétueux sur ces Côtes , pouvoient rendre fort dangereux , parce qu'on n'avoit pu couvrir les Barraques que de feuilles de Palmiers.

Les Sauvages ne se firent pas presser pour fournir à la Caroline des farines , de Maiz , des viandes boucanées & des racines fort nourrissantes. Cette abondance dura longtems. Quelquefois les présens de vivres étoient accompagnés de petits lingots d'Or & d'Argent , de Perles & de Pierres précieuses. L'ordre fut donné , sous peine de mort , de porter au Magasin public tout ce qu'on recevoit de précieux ; mais il paroît que la source de ces trésors tarit bientôt. Dans l'intervalle , les François reconnurent les services de leurs Voisins , par divers secours qu'ils ne cessèrent point de

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS LA FLO-
RIDE.

LAUDONIE-
RE.

1564.

Construc-
tion du Fort
de la Caroli-
ne.

Mutinerie
de la Ganni-
son.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS LA FLO-
RIDE.

LAUDONIE-
RE.

1564.

Révolte &
ses suites.

Fuite &
aventure des
Rebelles.

leur donner dans leurs guerres. Ils battirent plusieurs fois de belliqueuses Nations. On passe sur les détails qui ne font honneur qu'à leur courage. Laudoniere s'étoit toujours conduit avec beaucoup de sagesse ; il faisoit continuer les travaux , il les animoit par son exemple : mais la rigueur de sa discipline révolta les Fainéans , surtout plusieurs jeunes Gentilshommes , qui se plaignoient d'être employés aux mêmes travaux que les plus vils Manœuvres , & qui ne cessioient de répéter que S. M. ne les avoit pas envoyés en Amérique pour y être traités en Esclaves. Ces discours passerent bientôt des entretiens particuliers dans les Assemblées publiques ; & du murmure , on en vint à conspirer contre la vie du Commandant , qui n'eut pas peu de peine à se garantir des pièges qu'on ne cessa de lui dresser. Il fit justice d'un Malheureux qui abusoit de sa confiance pour le trahir. Ensuite , concevant qu'une rigueur excessive avoit ses dangers , il prit le parti de renvoyer en France les Chefs des Mutins , par un Navire arrivé au mois de Septembre , qui remit à la voile le 10 de Novembre. Alors il se crut le maître ; mais le feu , loin de s'éteindre , tira des forces de son erreur. Il la reconnut , & pour faire avorter à la fois tous les complots , il fit partir ceux dont il avoit sujet de se défier , sous la conduite d'un Gentilhomme , nommé *la Rocheferriere* , avec ordre d'achever la Découverte du Canton d'*Outina* , qu'il avoit commencée lui-même. Il retint auprès de lui d'*Ottigny* & d'*Erlach* , dont il connoissoit la droiture & l'affection.

Ces précautions étoient sages : mais Laudoniere n'avoit pas connu tous les Mécontents. Peu de jours après le départ de *la Rocheferriere* , treize Matelots enleverent une des deux Barques qui servoient à recueillir des vivres , & prirent une route qui fut ignorée. Deux Charpentiers , nouvellement arrivés de France , se saisirent de l'autre , sans qu'on ait jamais pu savoir ce qu'ils étoient devenus. Ces Bâtimens étant nécessaires , il fallut se hâter d'en construire deux autres ; mais ils n'étoient pas achevés , lorsqu'une révolte ouverte priva le Commandant de cette ressource & fit perdre à la Colonie une grande partie de ses Habitans. Un Genevois , nommé *Etienne* , & deux François , qui se nommoient *la Croix* & *des Fourneaux* , inspirerent à quelques Volontaires l'envie d'entreprendre des courses sur les Espagnols , en leur persuadant que la prise d'un Vaisseau , ou le pillage du moindre Etablissement de cette Nation , étoit capable de les enrichir. La partie fut bientôt liée. Ces Corsaires se trouverent au nombre de soixante-six , & leurs préparatifs se firent avec beaucoup de secret. Un jour , que le Commandant étoit retenu dans sa chambre , par une légère indisposition , les plus déterminés y entrèrent. Quelques-uns garderent la porte. Un seul s'approcha de son lit , & lui déclara qu'ils étoient résolus d'aller croiser sur les Côtes Espagnoles. Envain représenta-t-il qu'un projet de cette importance demandoit des réflexions , & que le Roi lui avoit expressément défendu de souffrir la moindre entreprise sur les Colonies de l'Espagne. D'affreuses menaces suivirent la déclaration , & furent accompagnées de tant de violences , qu'elles aboutirent à se saisir de la personne du Commandant. Il fut transporté dans un Navire qui étoit à l'ancre sous le Fort , & gardé à vue pendant quinze jours. Enfin les Séditieux dresse-

rent eux-mêmes que , & l'ont rent , par aussi un P gation.

Its n'avo le 8 de Dé piller Tag à deux lie pour faire Mais avan leur Troup traverser à les Iles Lu rut plus.

La prem Tranchant Espagnol , combat , vres. Enf chit dans dans l'île neaux , de pre Barque l'île Espag chargée , se promett proche de l gême qui l à sa Femr dont les Co li grossier ; contenoit tion fut tr par trois l un combat. au pouvoir eut le temp

Il doub & rangea le comman hama : il reconnoître dans la cra de la Rivie soient espé

rent eux-mêmes une Commission, pour aller croiser dans le Golfe du Mexique, & le forcerent de la signer, le poignard sur la gorge. Ils enlevèrent, par les mêmes voies, le Pavillon François du Vaiffeau, & forcerent aussi un Pilote, nommé *Tranchant*, de prendre la conduite de leur navigation.

Ils n'avoient armé que les deux nouvelles Barques; la voile fut déployée, le 8 de Décembre. Leur dessein étoit d'aller droit à l'île Espagnole, & de piller *Taguana*, Ville alors considérable, dont les débris subsistent encore, à deux lieues de Léogane. Ils comptoient d'y arriver la nuit de Noël, pour faire leur attaque pendant que tous les Habitans seroient à l'Eglise. Mais avant qu'ils fussent sortis de la Riviere de Mai, la division se mit dans leur Troupe. Les deux Barques se séparèrent: l'une suivit la Côte, pour traverser à l'île de Cuba; l'autre, ayant pris droit au large, pour ranger les îles Lucaïes, périt vraisemblablement en Mer, ou du moins ne reparut plus.

La première, commandée par un des Rebelles, nommé d'*Oranger*, avec *Tranchant* pour Pilote, rencontra, peu de jours après, un Brigantin Espagnol, chargé de vin & de Cassave, dont elle se rendit maître sans combat, & dans lequel d'*Oranger* mit une partie de ses gens & de ses vivres. Ensuite il gagna la Côte Occidentale de l'île Espagnole, s'y rafraîchit dans un Havre, & fit radouber sa prise. De-là, passant à *Baracoa*, dans l'île de Cuba, il trouva dans ce Port une Caravelle de 50 à 60 tonneaux, dont l'équipage n'étoit point à bord; il s'en saisit, & laissa sa propre Barque à la place. Avec cette augmentation de forces, il rabatit sur l'île Espagnole, où il enleva, près du Cap *Tiburón*, une Patache richement chargée, qui portoit le Gouverneur de la Jamaïque avec ses deux Fils. Il se promettoit une forte rançon de ces Prisonniers; mais lorsqu'il se fut approché de la Jamaïque, le Gouverneur tenta, pour se délivrer, un stratagème qui lui réussit. Il proposa d'envoyer, par un de ses Fils, une Lettre à sa Femme, pour lui apprendre sa captivité, & pour apporter la somme dont les Corsaires faisoient dépendre sa liberté. Ils donnerent dans un piège si grossier; & le Gouverneur, ayant montré à d'*Oranger* une Lettre qui ne contenoit rien de plus, donna au Porteur des ordres secrets, dont l'exécution fut très prompte. Dès le matin du jour suivant, ils furent investis par trois Bâtimens bien armés. La partie étoit trop inégale, pour tenter un combat. La Caravelle, où le Gouverneur étoit avec d'*Oranger*, tomba au pouvoir des Espagnols. Le Brigantin, qui portoit vingt-cinq Hommes, eut le temps de couper son cable & de se dérober par la fuite.

Il doubla le Cap *Saint Antoine*, qui fait la Pointe Occidentale de Cuba, & rangea toute la Côte Septentrionale de l'île. Alors, *Tranchant*, qui le commandoit, prit le tems de la nuit pour s'avancer vers le Canal de *Bahama*: il y entra vers le jour. Ses gens furent extrêmement surpris de reconnoître les Terres de la Floride: mais ils manquoient de vivres; & dans la crainte de n'en pouvoir trouver, ils consentirent à se rapprocher de la Riviere de Mai, où leurs liaisons récentes avec les Indiens leur faisoient espérer d'en tirer quelque secours. Ils ne mouillèrent néanmoins qu'à

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS LA FLO-
RIDE.

LAUDONIE-
RE.

1564.

Ils se sépa-
rent.

Rencontre
& succès des
uns.

Ils pren-
nent le Gou-
verneur de la
Jamaïque.

Comment
il se tire de
leurs mains.

Ils sont ra-
menés malgré
eux à la Ca-
roline.

ETABLISSEMENT
DES FRAN-
ÇOIS DANS LA
FLORIDE.

LAUDONIERE.

1564.

Supplice de
quatre Rebel-
les.

Continuation
des Décou-
vertes.

Deux Espa-
gnols trouvés
entre les Sau-
vages.

Leur récit,
& source des
richesses de
la Floride.

l'entrée du Fleuve : mais Laudoniere, informé de leur approche par les Sauvages, se hâta d'envoyer toutes ses Barques, avec la meilleure partie de sa Garnison. Les plus mutins tenterent quelque défense. Les autres prirent le parti de se rendre. On les mit tous dans les fers. Leur Procès étoit déjà instruit, & le Conseil de Guerre les avoit condamnés au Gibet: cependant on fit grâce à ceux qui s'étoient rendus volontairement. Lorsqu'ils furent débarqués, Laudoniere parut à la tête des Troupes, pour faire exécuter la Sentence contre les quatre Malheureux qui s'étoient obstinés dans leur révolte. Leurs supplications n'ayant pu fléchir leurs Juges, ils commencerent à s'occuper de leur fort pour l'autre vie, à l'exception d'un seul, qui se tournant vers la Garnison du Fort, s'écria d'un ton douloureux : „ Hé quoi, chers Camarades, souffrirez-vous que nous périssions honteusement ? ” Le Commandant répondit que les Serviteurs du Roi ne reconnoissoient point des Rebelles pour leurs Compagnons. On ne laissa point de remarquer un peu de mouvement dans les Troupes, & plusieurs demanderent que la peine des Coupables fût du moins changée. Laudoniere, après s'être fait presser longtems, consentit enfin qu'ils fussent passés par les Armes; & l'exécution se fit sur le champ. Trois de ces Malheureux étoient Etienne, Genevois; la Croix & des Fourneaux. Le quatrième n'est pas nommé dans la Relation.

Si le nombre des François diminueoit à la Floride, le Pays n'en continuoit pas moins de se découvrir. La Rocheferriere avoit pénétré jusqu'aux Nations voisines des Monts *Apalaches*, où il avoit fait alliance avec plusieurs *Paraoustis*, & revint à la Caroline avec de fort beaux présens. Laudoniere conçut d'autant plus d'espérance de cette Expédition, qu'entre les présens il y en avoit d'assez précieux. C'étoient de petites plaques d'or & d'argent, des Carquois bien travaillés, des peaux fines, des fleches armées d'or, des tapis d'un tissu de plumes d'Oiseaux, des pierres figurées bleues & vertes, plusieurs haches des mêmes pierres, & d'autres raretés du Pays. Un Soldat, nommé *Pierre Gambie*, qui avoit entrepris aussi des Découvertes avec la permission du Commandant, & qui revenoit chargé de Marchandises, troquées pour des curiosités de l'Europe, fut assassiné dans sa Pirogue par deux Indiens, qu'il avoit choisis pour guides. On apprit en même-tems, qu'assez loin de la Caroline vers le Sud, il se trouvoit deux Européens, chez un *Paraousti*, nommé *Onathaca*. Laudoniere fit offrir leur rançon, elle fut acceptée; & bientôt, on les vit arriver au Fort. C'étoient deux Espagnols, qu'on présenta nus au Commandant. Ils n'étoient couverts que de leurs cheveux, qui leur pendoient jusqu'aux genoux, & sous lesquels l'un d'eux avoit caché un morceau d'or, de la valeur d'environ vingt-cinq écus. Ils se les firent couper, mais sans vouloir souffrir qu'ils fussent jettés, dans le dessein de les conserver précieusement & de les envoyer à leurs Familles, comme un monument de leur longue & pénible captivité. Ces deux Hommes racontent, qu'outre *Onathaca*, qui faisoit sa résidence sur la Côte Orientale de la Presqu'île de Floride, il y avoit à la Côte Occidentale un autre, nommé *Carlos*, ou *Calos* (1), aussi

(1) Ces *Calos* ou *Carlos* sont Antropophages, qui porte également leur nom & celui de fort cruels; ils demeurent dans une Baie, *Ponce de Leon*. R. d. E.

puissant &
qui avoient
son Cantou
l'or, l'ar-
deux Espa-
de profon-
richesses;
Femmes d'
il y avoit
toutes ses
duire à la
dinaiement
mains. Il
Sauvages
de caresses
sûrs de po-
été souven-
vert, à p-
nommé *Se-*
soient un
d'une racin

D'ORTIE
Lac, don-
arbres (m)
en approc-
non plus q-
Montagnes
que le sabb-
nant à la C

QUELQU
vengeance
mation de
France, a-
de Juin an
famine de
ture ordin
dans la terr
languissant
infortunés
Forêts &
de la Rivi
misérable
le même s
Il s'y disp

(m) L'Esca-
quoit avec la

puissant & beaucoup plus riche que le premier. La plupart des Vaisseaux qui avoient fait naufrage en revenant de l'Amérique, ayant échoué près de son Canton, il étoit comme à la source des Mines, d'où sortoient tout l'or, l'argent & les pierreries qu'on avoit trouvés dans la Floride. Les deux Espagnols assurèrent que ce Barbare avoit creusé une fosse de six piés de profondeur, sur trois de large, qu'il avoit remplie de toutes sortes de richesses; qu'il retenoit actuellement dans sa Bourgade, quatre ou cinq Femmes de condition & leurs Enfans, qui avoient fait naufrage avec eux, il y avoit quinze ans; qu'il avoit eu l'art de persuader, à ses Sujets, que toutes ses richesses étoient le fruit du pouvoir qu'il avoit de les faire produire à la terre, & que tous les ans, il sacrifioit un Homme, qui étoit ordinairement un de ceux que quelque tempête avoit fait tomber entre ses mains. Ils avertirent aussi les François de ne pas se fier aux Floridiens, Sauvages qui n'étoient jamais plus à craindre que lorsqu'ils faisoient le plus de caresses. Ils ajoutèrent qu'avec cent Hommes bien armés, ils étoient sûrs de pouvoir se saisir de tous les trésors de Carlos. L'un des deux ayant été souvent envoyé à ce Paraousti, par Onathaca son Maître, avoit découvert, à-peu-près vers la moitié du chemin, un grand Lac d'eau douce, nommé *Serropié*, au milieu duquel il y avoit une Ile, dont les Habitans faisoient un grand commerce des Dattes de leurs Palmiers, & plus encore d'une racine qui servoit à faire du Pain.

D'OTTIGNY, qui fut renvoyé à la découverte, pénétra jusqu'au bord d'un Lac, dont on ne voyoit point l'extrémité, du haut même des plus grands arbres (m). C'est apparemment le même que Ferdinand de Soto aperçut en approchant des Monts Apalaches, & qui n'est pas encore bien connu; non plus qu'un autre de moindre grandeur, qui est situé, dit-on, entre ces Montagnes mêmes, assez loin au Nord-Est du premier, & où l'on prétend que le sable est mêlé de quelques grains d'argent. D'Ottigny, en retournant à la Caroline, fit plusieurs détours dans un beau Pays.

QUELQUES hostilités des Sauvages, qui obligèrent les François à la vengeance, n'eurent pas d'effet plus fâcheux que de précipiter la consommation des vivres. Laudoniere avoit compté de recevoir des secours de France, au plus tard dans le cours d'Avril. Cependant il voyoit le mois de Juin arrivé, sans aucune marque d'attention du côté de la Cour. La famine devint extrême à la Caroline. Déjà le gland y étoit la nourriture ordinaire. Il manqua même bientôt; & l'on fut réduit à chercher, dans la terre, des racines, qui suffisoient à peine pour faire traîner une vie languissante. Il sembloit que tous les élémens eussent conspiré contre ces infortunés Habitans. Le Poisson disparut de la Riviere, & le Gibier des Forêts & des Marais. Une provision de Maïs, qu'un des Pilotes apporta de la Riviere de Somme, fut reçue comme une faveur du Ciel dans cette misérable situation: mais Laudoniere, n'osant se flatter de recevoir souvent le même secours, résolut de saisir cette occasion pour repasser en France. Il s'y dispoisoit déjà, lorsque le 3 d'Août quatre Voiles parurent à la vue

(m) L'Escarbot a cru que ce Lac commun dans un tems où l'on ne connoissoit encore qu'avec la Mer du Sud: erreur excusable, que les Côtes de l'Amérique Septentrionale.

ETABLISSEM.
DES FRAN-
ÇOIS DANS LA
FLORIDE.

LAUDONIE-
RE.

1765.

Famine.

Arrivée d'une
Escadre An-
gloise à la Ca-
roline.

ETABLISSEM.
DES FRAN-
ÇOIS DANS LA
FLORIDE.

LAUDONIERE.
1565.

Civilités mu-
tuelles entre
les deux Na-
tions.

Laudoniere
achete un
Vaisseau An-
glois pour re-
passer en
France.

Ce qui retient
les François à
la Caroline.

du Fort. Tous les Habitans se livrerent à la joie, dans l'idée que ces Bâtimens ne pouvoient venir que de France; mais l'erreur fut courte: c'étoient des Anglois, qui cherchoient à faire de l'eau, dont ils avoient un pressant besoin.

Ils étoient commandés par un Officier, nommé *Hawkins*, déjà célèbre dans ce Recueil, qui, loin d'abuser du triste état où il trouva les François, apporta tous ses soins à les soulager, surtout après avoir reconnu qu'ils étoient Protestans. Il commença par faire demander au Commandant la permission de faire de l'eau; & n'ayant pas eu de peine à l'obtenir, il se présenta aux François, seul & sans armes. Il fut reçu, avec une civilité digne de la sienne; & sur le champ il fit apporter au Fort un présent de pain & de vin, dont aucun François, sans en excepter le Commandant, n'avoit goûté depuis quelques mois. Cette bonne intelligence, entre des Européens que les Sauvages crurent d'une même Nation, servit à rapprocher ces Barbares, par crainte ou par intérêt; & de toutes parts, ils recommencerent à fournir des vivres.

LAUDONIERE en avoit acheté aussi des Anglois; & non-seulement *Hawkins* les lui avoit vendus à bon prix, mais il lui avoit offert de le transporter en France avec tout son monde. Un peu de défiance arrêta le Commandant François. Cependant, ne doutant plus que la Cour & l'Amiral n'eussent cessé de s'intéresser à la Floride, il continua de faire travailler à mettre le Brigantin des Rebelles en état de tenir la Mer, pour s'embarquer au plutôt. *Hawkins* visita ce Bâtiment, & le trouvant fort mauvais, il renouvela ses offres. Elles ne furent point acceptées; mais *Laudoniere* se fit moins presser pour acheter de lui un de ses Bâtimens, surtout lorsque la Garnison du Fort eut déclaré qu'elle étoit résolue de sortir d'un Pays, où elle seroit toujours en danger de mourir de faim. Chose étonnante, observe l'Auteur, que parmi tant de moyens de subsister, auxquels la Famine avoit fait recourir, il ne fût venu dans l'esprit à personne de cultiver la terre, pour ne jamais retomber dans la même situation. Mais de tous les vices, la fainéantise est le plus difficile à surmonter, lorsqu'elle est passée en habitude. D'ailleurs on avoit perdu toute espérance de découvrir des Mines dans la Floride; & l'on étoit dégoûté d'un Pays où l'on ne pouvoit compter sur l'abondance des vivres, qu'autant qu'on seroit disposé à s'en procurer par le travail.

LES Anglois ayant remis à la voile, *Laudoniere* ne pensa plus qu'à faire usage de leur Vaisseau pour partir. Tout se trouva prêt le 15 d'Août, & l'on n'attendoit plus que le vent; mais il n'arriva que le 28. On se hâta; on étoit occupé à lever les ancres, lorsqu'on crut découvrir plusieurs Voiles. *Laudoniere* envoya aussitôt une Barque pour les reconnoître: elle ne revint point. Un incident de cette nature ayant jetté tout le monde dans la défiance, on retourna promptement au Fort; & le travail fut ardent, pour se mettre en état d'y pouvoir faire du moins quelque défense. Avant que d'évacuer la Place, on en avoit ruiné presque toutes les Fortifications, dans la crainte que les Espagnols ou les Anglois ne pensassent à s'y établir, ou que les Sauvages mêmes n'en prissent possession, pour empêcher les Fran-

François de
sept Barque
en main.
mande que
salua de q
portée, o
que c'étoi

LA surpr
lées de qu
cette cond
intelligenc
de l'Amira
baut, que
qu'il gouv
à rendre
pour faire
Ribaut. C
sans emph
ligny, cha
me apara
avoir été
furieux, s
avoit emp
longtems
Indiens, d
Commande

Ces Bar
longue, &
lui-même,
les accusat
de la Carc
ferme dans
dant les f
rent le dé
les gros N
de, & d'é
Quelque d
achevés,
par des év

Le 4 d
vinrent m
y étoient
de Aviez
Carça. S
XXI. P

François d'y rentrer. Le lendemain, on aperçut à l'entrée de la Rivière, sept Barques, remplies de gens armés, le Morion en tête, & l'Arquebuse en main. Elles remonterent en bon ordre, jusqu'au Fort; & quelque demande que fissent les Sentinelles, on ne leur fit aucune réponse. On les salua de quelques coups de fusil; mais comme elles étoient encore hors de portée, on alloit leur lâcher une volée de Canon, lorsqu'on entendit crier que c'étoit Ribaut.

Second Voyage de Ribaut.

La surprise & la joie furent égales dans le Fort; mais elles y furent mêlées de quelque crainte. Quoique Laudoniere n'eût rien à se reprocher, cette conduite, d'un Homme avec lequel il avoit toujours vécu en bonne intelligence, ne lui permettoit pas de douter qu'on ne l'eût desservi auprès de l'Amiral, ou du Roi même. Il apprit bientôt, de la bouche de Ribaut, que sa crainte n'étoit pas sans fondement. On avoit écrit en France qu'il gouvernoit avec une hauteur tyrannique, & l'on étoit même parvenu à rendre sa fidélité suspecte. La Cour n'avoit pas eu de plus forte raison pour faire armer sept Navires, dont le commandement avoit été confié à Ribaut. Quantité de Gentilshommes & d'Officiers, que la paix laissoit sans emploi, avoient saisi cette occasion de s'occuper; & l'Amiral de Coligny, chargé encore de la Direction de l'armement, n'avoit pas eu, comme auparavant, l'attention d'en exclure les Catholiques. La Flotte, après avoir été repoussée sur les Côtes de France & d'Angleterre par des vents furieux, s'étoit ressentie si continuellement des mêmes obstacles, qu'elle avoit employé deux mois à sa navigation; & Ribaut s'étoit encore arrêté longtems en différens endroits de la Côte, apparemment pour s'affurer des Indiens, dans la supposition qu'il trouvat quelque résistance de la part du Commandant de la Caroline.

Ces Barbares l'avoient reconnu à sa barbe, qu'il portoit toujours fort longue, & témoignèrent beaucoup de joie de son retour. Celle qu'il eut lui-même, de trouver dans Laudoniere une fidélité qui démentoit toutes les accusations, lui fit offrir à cet Officier de lui laisser le commandement de la Caroline, & d'aller s'établir dans quelque autre lieu; mais il le trouva ferme dans la résolution de retourner en France, pour s'y justifier. Cependant les soins, qu'ils donnerent ensemble à la réparation du Fort, retardèrent le départ de Laudoniere. La Rivière n'ayant point assez d'eau pour les gros Navires de la Flotte, on fut obligé d'en laisser quatre dans la Rade, & d'employer des Chaloupes pour en tirer les munitions & les vivres. Quelque diligence qu'on eût apportée à tous ces travaux, ils n'étoient point achevés, lorsque le Ciel en permit la ruine & celle de la Colonie entière, par des événemens sans exemple.

Le 4 de Septembre, vers quatre heures du soir, six Navires Espagnols vinrent mouiller dans la Rade, assez près des quatre Vaisseaux François qui y étoient restés. Cette Flotte étoit commandée par Dom Pedro Menendez de Avilez, Chevalier de Saint Jacques, Commandeur de Santa-Cruz de la Carca. Son arrivée n'étoit pas, comme celle de Hawkins, un hazard or-

ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS LA
FLORIDE.

LAUDONIERE.

1605.

RIBAUT.
II. VOYAGE.

Mauvais Offi-
ces rendus à
Laudoniere.

Arrivée des
Espagnols à
la Caroline.
Source de
leur Expédi-
tion.

ETABLISSEMENT
DES FRAN-
ÇOIS DANS LA
FLORIDE.

RIBAUT.
II. VOYAGE.
1565.

dinaire de la navigation. Des causes & des effets de cette importance méritent d'être éclaircis jusques dans leur origine. Menendez, dont la fuite même de ce récit fera connoître le caractère, se trouvant embarrassé, à la Cour d'Espagne, où ses Ennemis lui avoient suscité de fâcheuses affaires, fut surpris de recevoir, de la bouche même du Roi Philippe II, l'ordre de se transporter en Floride, d'en visiter soigneusement les Côtes, & d'en dresser une Carte exacte, pour l'usage des Pilotes, dont on attribuoit les fréquens naufrages, dans le Canal de Bahama & sur les Côtes voisines, au peu de connoissance qu'on avoit des atterrages. Une Commission de cette nature rendit le courage à Menendez, qui s'étoit cru disgracié: mais la jugeant trop bornée, il représenta au Roi qu'il n'y avoit rien de plus important pour son service, qu'un Etablissement dans la Floride: que cette immense Contrée jouissoit d'un climat fort sain, & que les Terres en étoient extrêmement fertiles; que d'ailleurs ses Peuples étant encore Idolâtres, Sa Majesté, au nom de laquelle on avoit déjà pris possession du Pays, étoit obligée d'y répandre la connoissance du vrai Dieu, puisque c'étoit à ce prix que le Saint Siege avoit accordé à ses Prédécesseurs le Domaine du Nouveau Monde. Il ajouta qu'en particulier il se sentoit disposé à verser tout son sang pour l'avancement de la Religion. Son zele plut au Roi. Il fut réglé qu'il conduiroit cinq cens Hommes en Floride, avec des vivres pour un an, mais à ses frais, sans que S. M. & ses Successeurs fussent obligés au moindre dédommagement; que l'établissement de la Floride & la Carte des Côtes seroient achevés dans l'espace de trois ans; qu'avec ces cinq cens Hommes destinés à peupler le Pays, entre lesquels il y auroit cent Laboureurs & quatre Missionnaires, il y porteroit des Bestiaux de toutes les especes; qu'il y établiroit une Audience royale, dont il seroit Alguasil Mayor; qu'il y formeroit deux ou trois Bourgades, chacune au moins de cent Habitans, & défendue par des Forts; qu'il auroit toujours la liberté d'aller dans les Iles Espagnoles, & de venir même en Espagne, sans payer de droits pour les provisions, ni pour les marchandises, à l'exception de l'or, de l'argent & des pierres précieuses; que pendant six ans il pourroit armer deux Galions de cinq à six cens tonneaux, & deux Pataches de cent cinquante ou deux cens; que toutes ses prises seroient à lui; qu'il seroit honoré du titre héréditaire d'Adelantade de la Floride, avec toutes les prérogatives de ceux de Castille, & deux mille Ducats d'appointemens, à prendre sur le revenu de la Province, & que celui de ses Enfans, ou de ses Gendres, qu'il nommeroit pour son Successeur, jouiroit des mêmes avantages; enfin que pendant sa vie il auroit en propriété, dans toutes ses Conquêtes, un quinzieme de l'or & de l'argent, des Mines, des Perles, des fruits de la terre, & de tout ce qui appartenoit à la Couronne. Ses Provisions lui furent délivrées le 22 de Mars 1565.

Massacre des
Francois dans
la Floride, &
ruine de leur
Etablissement.

Ce fut vers le même tems, qu'on fut informé, pour la première fois en Espagne, qu'une Troupe de Protestans François s'étoient établis depuis trois ans dans la Floride; qu'ils y avoient construit des Villes, & qu'on se dispoit en France à leur envoyer un puissant renfort. L'Adelantade étoit occupé à recueillir de l'argent pour les frais de son Expédition. Il fut ap-

pellé à la
pour chass
blissement
qu'il y au
des, deux
paye, les
Royal. M
beaucoup
préparatifs
faire alian
& deux Ga
Turcs, av
de France
la Floride
prochain,
taquer l'E
étoit si pr
te, donna
de lenteur
juin. Sa
tre-vingt-f
à neuf cen
dont une
à la Florid
Soldats &
Menendez
Cadix, se
On y com
de Galice
van de las
nendez Ma
ce de Trè
à cette E
ques, & d
tablissement
ce de Croi
forces réu
y avoit do
tres Sécul
Cour, on
dépensé,
A pein
ne resta au
jetter dan
l'île de F
qu'ensuite

pellé à la Cour, où le Roi lui dit, qu'ayant besoin de plus grandes forces pour chasser les Hérétiques de la Floride, que pour y faire un simple Etablissement, il n'étoit pas juste que cette augmentation tombât sur lui, & qu'il y auroit des ordres expédiés pour lui faire trouver prêts, dans les Indes, deux cens Chevaux, quatre cens Fantassins & trois Navires, dont la paye, les vivres, les munitions & l'artillerie seroient fournies du Trésor Royal. Menendez représenta que ces nouvelles dispositions retarderoient beaucoup son arrivée en Floride, & que tandis qu'il seroit occupé de ses préparatifs, les Hérétiques auroient le tems de fortifier leurs Places, de faire alliance avec les Indiens & de les discipliner. Il demanda deux Galeres & deux Galiotes, de celles qui étoient destinées à secourir Malte contre les Turcs, avec promesse de partir au premier vent, de prévenir le secours de France, & d'entrer dans le Port le plus voisin de celui des François de la Floride, où se fortifiant pendant l'Hiver, il seroit en état au Printems prochain, lorsque sa Cavalerie arriveroit, de tenir la Campagne, & d'attaquer l'Ennemi avec avantage. Son projet fut approuvé: mais le danger étoit si pressant pour Malte, que le Roi ne voulant point affoiblir sa Flotte, donna d'autres ordres; & quoique précis, ils furent exécutés avec tant de lenteur, que l'Adelantade ne put mettre à la voile avant le 29 de Juin. Sa Flotte étoit composée du *Saint Pelage*, Galion de neuf cens quatre-vingt-seize tonneaux, & de dix Navires, dont les Equipages montoient à neuf cens quatre-vingt-quinze Hommes, avec une nombreuse Artillerie, dont une partie étoit destinée pour les Forts qui devoient être construits à la Floride. A l'exception du *Saint Pelage*, de deux cens quatre-vingt-dix Soldats & de quatre-vingt-quinze Matelots, tout le reste étoit aux frais de Menendez. Cet armement, qui fut encore renforcé en sortant du Port de Cadix, se trouva de quinze cens quatre Hommes en arrivant aux Canaries. On y comptoit plusieurs Gentilshommes, des meilleures Maisons de Biscaie, de Galice & des Asturies. L'Adelantade avoit pour Lieutenant Dom Estevan de las Alas: mais il avoit nommé Amiral de la Flotte, Dom Pedro Menendez Marquez, son Neveu, qui étoit pourvu aussi, par la Cour, de l'Office de Trésorier général du Roi dans la Floride. Comme on avoit donné à cette Expédition l'air d'une guerre sainte, entreprise contre les Hérétiques, & de concert avec le Roi de France, qui desavouoit, disoit-on, l'établissement de ces Fugitifs, il se présenta tant de monde pour cette espece de Croisade, qu'en partant des Canaries, où l'on s'arrêta peu, toutes les forces réunies montoient à deux mille six cens Hommes, parmi lesquels il y avoit douze Religieux Franciscains, un Religieux de la Merci, cinq Prêtres Séculiers & huit Jésuites. Avec ce que Menendez avoit reçu de la Cour, on assure que de son propre fond, ou de celui de ses Amis, il avoit dépensé, dans l'espace d'un an, un million de Ducats.

A peine se fut-il remis en Mer, qu'une tempête dissipa sa Flotte. Il ne resta autour de lui que six Vaisseaux, qu'une seconde disgrâce obligea de jeter dans les flots une partie de leur charge. Le 9 d'Août, en passant à l'Île de Portoric, il y apprit que Ribaut s'y étoit fait voir avant lui, mais qu'en suite il avoit employé plus de deux mois à visiter diverses parties des

ETABLISSEM.
DES FRAN-
ÇOIS DANS LA
FLORIDE.

RIBAUT.
II VOYAGE.
1565.

ETABLISSEM.
DES FRAN-
COIS DANS LA
FLORIDE.

RIBAUT.
ET VOYAGE:
1565.

Côtes de la Floride. Le Conseil de Guerre fut assemblé. Après avoir reconnu, en gémissant, que la Flotte se trouvoit réduite à la troisieme partie de ses forces, l'Adelantade représenta que ce n'étoit ni l'intérêt, ni l'ambition, qui l'avoient engagé dans son entreprise; qu'ayant eu le seul zele de la gloire de Dieu pour motif, il croyoit devoir expliquer le malheur qui lui étoit arrivé, comme une disposition du Tout-puissant, qui vouloit que le succès de l'Expédition ne pût être attribué qu'à la force de son bras; que dans cette confiance, il étoit d'avis que sans perdre le tems à délibérer, on devoit faire voile pour la Floride & surprendre les Héritiques avant l'arrivée du secours qu'ils attendoient. La plupart des Officiers applaudirent: mais quelques-uns, qui méditoient de passer au Pérou, ou à la Nouvelle Espagne, répondirent qu'une attaque brusquée, avec si peu de forces, ne pouvoit tourner heureusement. Cependant, après quelques débats, le grand nombre étant toujours déclaré pour l'avis du Général, tous les autres seignirent de s'y rendre.

ON remit en Mer; & le 20 d'Août, on découvrit les Côtes de la Floride. L'embarras fut de savoir si l'on étoit au Sud ou au Nord de l'Etablissement François; & dans cette incertitude, on chercha pendant quatre jours à prendre Langue. Le cinquieme, quelques Sauvages ayant paru sur la Côte, Valdez, Mestre de Camp (n), fut envoyé vers eux avec vingt Arquebusiers. A l'approche des Chaloupes, ces Barbares semblerent disposés à combattre; ensuite ils se retirèrent lentement, sans tourner le dos, & leurs Arcs toujours bandés. Valdez n'osa les poursuivre, dans la crainte de quelque embuscade; mais, ne voulant pas retourner sans informations, il fit quitter les armes à un de ses gens, qui avoit mérité la mort, & qu'on avoit réservé pour des occasions de cette nature. Il lui mit en main quelques Marchandises, lui ordonna de suivre les Indiens, & lui promit sa grace, s'il revenoit avec l'éclaircissement qu'on desiroit. Non-seulement ce Soldat réussit dans sa Commission, mais après avoir appris que les François étoient à vingt lieues de-là au Nord, il eut l'adresse d'engager les Sauvages à s'approcher des Chaloupes, & Valdez acheva de se les concilier par ses présents. Ensuite l'Adelantade ne fit pas difficulté de descendre lui-même, avec cinquante Hommes; mais il ne put tirer plus de lumières qu'on ne lui en avoit porté à bord.

Il remit à la voile; & le 28, passant devant l'embouchure de la Riviere des Dauphins, qu'il trouva fort belle, il lui donna le nom de *Saint Augustin*, parce que c'étoit la Fête du jour. Le lendemain il aperçut quatre Navires à l'ancre: il ne put les méconnoître; & ce nombre lui fit juger que les François avoient reçu le secours qu'il avoit espéré de prévenir. Son Conseil fut d'avis de retourner sur le champ, & d'aller attendre, à l'Île Espagnole, que toute sa Flotte s'y fût réunie. Cette proposition lui causa d'autant plus de chagrin, qu'il ne pouvoit se flatter de n'avoir pas été découvert; que ses Navires étoient en mauvais état; qu'il faisoit fort peu de vent, & qu'il avoit tout à craindre s'il étoit poursuivi. Aussi, loin de se laisser entraîner par l'opinion d'autrui, il représenta qu'il lui paroïssoit plus

(n) Gendre de l'Adelantade. R. d. E.

Mr d'attaq
dans la Ra
étoit situé
monde à
trer dans
verroit à
joindre pa
lors, tou
pouvroit a
de leurs g
tenter mêm

Ces rain
Toutes le
trois lieue
pluie & c
du soir,
jugea que
avant la r
laisseroien
de les br
terre dans
midi, la
& cette r
Ennemis
milieu d'
ni recevo
de la Car

Après
à petites
filant ses
François,
les de Rib
connus t
pas causer
s'y arrête
prendre le
que le ter
gnols (o)
" d'eux d
" que M
" fut ses
" se trou
" les Tr
" lut; qu
" ces Na

(o) L'Hi

fit d'attaquer les quatre Vaisseaux François, qui n'étoient apparemment dans la Rade que parce qu'ils ne pouvoient entrer dans la Riviere où le Fort étoit situé; que se croyant en pleine sûreté, ils avoient sans doute peu de monde à bord: qu'après s'en être saisi, rien ne pourroit l'empêcher d'entrer dans la Riviere de Saint Augustin, & de s'y fortifier, tandis qu'il enverroit à l'île Espagnole, pour y donner avis de sa situation, & se faire joindre par le reste de sa Flotte, avec des munitions & des vivres: qu'alors, toutes ses forces étant réunies & son Etablissement commencé, il pourroit attaquer les François par Mer & par Terre, sur qu'après la perte de leurs grands Vaisseaux ils ne pourroient résister à de si grands efforts, ni tenter même de retourner en France.

Ces raisons eurent la force de ramener tout le monde à son sentiment. Toutes les voiles furent aussitôt déployées; & l'Escadre n'étoit plus qu'à trois lieues des Navires François, lorsque le plus profond calme, suivi de pluie & de tonnerre, la rendit comme immobile. Vers les neuf heures du soir, le vent devint bon, & le Ciel se découvrit; mais l'Adelantade jugea que quelque diligence qu'il pût faire il ne pouvoit joindre les François avant la nuit, & que s'ils se trouvoient trop foibles pour combattre, ils se laisseroient peut-être accrocher par les Navires Espagnols, dans l'espérance de les brûler, quoiqu'avec le même risque pour les leurs, & de se sauver à terre dans leurs Chaloupes. Il avoit observé que tous les matins, jusqu'à midi, la Mer étoit basse à l'entrée des Rivieres, qui ont toutes des barres; & cette remarque lui fit former le dessein de jeter les ancres aussi près des Ennemis qu'il seroit possible, ensuite de filer du cable, pour se trouver au milieu d'eux à la pointe du jour, lorsqu'ils ne pourroient, ni manœuvrer, ni recevoir du secours de leurs autres Vaisseaux, qui étoient devant le Fort de la Caroline.

Après avoir donné les ordres qui convenoient à ce plan, il fit avancer à petites voiles; & les ancres furent jetées vers onze heures & demie. En filant ses cables, il se trouva bientôt par le travers du premier Vaisseau François, assez proche, suivant nos Relations, pour demander des nouvelles de Ribaut & de ses principaux Officiers, qu'il nomma comme s'il les eut connus tous. Ensuite il assura que son arrivée dans cette Rade ne devoit pas causer d'inquiétude aux François, & qu'il n'avoit pas même dessein de s'y arrêter. En effet il appareilla dès la pointe du jour; mais au lieu de prendre le large, il arriva tout court sur les Navires François, qui n'eurent que le tems de couper leurs cables, & de faire voile aussi-tôt. Les Espagnols (o) prétendent, au contraire, que les François, voyant approcher „ d'eux des Vaisseaux étrangers dans l'obscurité, firent un feu continu; „ que Menendez ne tira point un seul coup, & fit coucher tous ses gens „ sur ses Ponts; qu'aux premiers rayons du jour, le Vaisseau qu'il montoit „ se trouvant engagé entre les deux plus grands de l'Ennemi, il fit sonner „ les Trompettes, comme pour saluer les François, qui lui rendirent le salut; qu'alors, paroissant lui-même, il demanda de quelle Nation étoient „ ces Navires, & ce qu'ils venoient faire dans la Floride? Qu'on lui répon-

ETABLISSEMENT
DES FRAN-
ÇOIS DANS LA
FLORIDE.

RIBAUT.
II VOYAGE.
1565.

(o) L'Historien de la Nouvelle France. cite l'Ensayo Chronologico de Barcia.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS LA FLO-
RIDE.

RIBAUT.
II. VOYAGE.
1565.

„ dit qu'ils étoient de France, & qu'ils apportoient des munitions & des
„ Hommes pour un Fort que le Roi leur Maître avoit dans la Riviere de
„ Mai: que Menendez continua de leur demander s'ils étoient Catholiques
„ ou Luthériens (p), & qu'ils répondirent qu'ils étoient Luthériens:
„ qu'ensuite ils lui demanderent eux-mêmes qui il étoit, quel étoit son des-
„ sein; & qu'il leur dit: je suis Dom Pedro Menendez, Général du Roi
„ Catholique. Je suis venu dans cette Contrée pour y faire pendre ou
„ égorger tous les Luthériens que j'y trouverai, ou que je rencontrerai en
„ Mer. J'ai là-dessus des ordres si précis du Roi mon Maître, qu'il ne
„ m'est pas permis de faire grace. Ils seront exécutés à la lettre, & les
„ Hérétiques mourront tous; mais, après m'être rendu maître de vos Na-
„ vires, si j'y trouve quelque Catholique, je le traiterai avec bonté. L'A-
„ delantade, suivant les mêmes Auteurs, fut interrompu par des huées,
„ accompagnées d'injures. La colere ne lui permit plus de penser qu'aux
„ armes, & l'ordre fut donné aussitôt d'aborder: mais, en achevant de
„ filer les cables, ils s'embarassèrent dans les ancrs, & les François eurent
„ le tems de prendre le large. Envain furent-ils poursuivis, & leur tira-
„ t-on quelques volées: ils étoient déjà trop loin.

MENENDEZ, désespérant de les joindre, se rapprocha de la Riviere de
Mai, dans le dessein d'y entrer; mais il changea bientôt de résolution. Cinq
Bâtimens, qu'il vit à l'ancre devant le Fort, & deux Bataillons rangés en
bon ordre, qui firent feu sur lui lorsqu'il parut, lui firent comprendre que
s'il entreprenoit de forcer le passage, les autres Vaisseaux pouvoient revenir
sur lui & le mettre entre deux feux. Cette crainte lui fit prendre le parti
de retourner à la Riviere de Saint Augustin.

Les quatre Navires François, qui ne l'avoient pas perdu de vue, revin-
rent aussitôt au mouillage qu'ils avoient quitté; & *Coffet*, leur Commandant,
informa Ribaut de son retour. Le Conseil fut assemblé. On jugea qu'il fal-
loit se hâter, sans relâche, d'achever les réparations du Fort, & faire mar-
cher un gros détachement par terre, pour tomber sur les Espagnols dans
leur Riviere avant qu'ils eussent le loisir de s'y fortifier. Ribaut produisit
une Lettre, qu'il avoit reçue de l'Amiral de Coligny peu de jours avant
son départ de Dieppe, par laquelle ce Seigneur lui apprenoit qu'un Officier
Espagnol, nommé Dom Pedro *Menendez*, étoit envoyé à la Floride, & lui
recommandoit de ne pas souffrir qu'on y entreprît rien contre les droits de
la France. Quoique cette Lettre ne dût rien changer à la résolution du
Conseil, il en conclut qu'elle l'obligeoit de partir sur le champ avec ses
quatre plus grands Navires, pour attaquer trois de ceux d'Espagne, qui
étoient restés au large, suivant l'information de *Coffet*, & qu'il crut im-
portant d'enlever ou de détruire pour triompher plus facilement des autres.
Envain *la Grange*, un de ses Capitaines, qui avoit beaucoup de part à la

(p) On fait que les Espagnols confondent
sous ce nom tous les Protestans.

[Nota. Mr. *Prevoft* confond aussi toujours
les Calvinistes & les Luthériens, sous celui
de *Protestans*, qui ne convient proprement

qu'aux derniers; mais, outre que l'usage ef-
face la distinction, cette épithete est au moins
plus polie que celle d'*Hérétiques*, que le P.
de Charlevoix donne constamment aux pre-
miers.] R. d. E.

confiance
combattre
Ouragans
en surven
Mer, rien
terre. N
niere, en
nison & la
quer, & n
ne resta d
nommé du
Clair, &
ques-uns
convienn
quet. Le
combats
des Femm
qua pour
qu'au 10,

MENEN
nommée
le comman
ses princip
faire quelc
tion d'un
fait prêter
l'emplacer
ne vinsse
Côte, il e
A peine
nuit appr
autre Vai
il s'embar
sur un Na
deux Bâti
même, à
LES Va
les deux
L'Adelant
pour lui,
son retour
d'un-cou
trait de
toutes les

(q) Non-
tièrement

confiance de l'Amiral de Coligny, Laudoniere & tous les Officiers du Fort, combattirent son dessein, en lui représentant que la Côte étoit sujette à des Ouragans qui duroient quelquefois plusieurs jours, & que si par malheur il en survenoit un pendant que les nouvelles forces de la Colonie seroient en Mer, rien n'empêcheroit les Espagnols de former quelque entreprise par terre. Non-seulement il s'obstina dans ses idées, mais il obligea Laudoniere, en lui laissant le commandement de la Caroline, à lui donner sa Garnison & la meilleure partie de ses vivres. La Grange refusoit de s'embarquer, & ne se laissa vaincre qu'après avoir résisté pendant deux jours. Il ne resta dans le Fort, avec Laudoniere, qui étoit malade, qu'un Ingénieur nommé *du Lys*, deux Gentilshommes, qui se nommoient *la Vigne* & *Saint Clair*, & cinquante personnes; d'autres disent quatre-vingt-cinq, & quelques-uns en font même monter le nombre à deux cens quarante; mais tous conviennent qu'il n'y en avoit pas vingt en état de tirer un coup de Mousquet. Les uns étoient des Soidats, qui avoient été blessés dans les derniers combats contre les Indiens; les autres, de vieux Artisans, des Vivandiers, des Femmes & des Enfans. Ce fut le 6 de Septembre que Ribaut s'embarqua pour aller chercher les Espagnols; mais il fut retenu dans la Rade jusqu'au 10, par des vents contraires.

MENENDEZ étoit entré le 7 dans la Riviere des Dauphins, qu'il avoit nommée *Saint Augustin*. Il y avoit fait débarquer trente Hommes, sous le commandement d'André *Lopez Patiño* & Jean de *Saint Vincent*, deux de ses principaux Officiers, avec ordre de choisir un Poste avantageux & d'y faire quelques retranchemens, pour se mettre à couvert pendant la construction d'un Fort plus régulier. Ensuite, étant descendu lui-même, il s'étoit fait prêter un nouveau serment de fidélité par ses Troupes, il avoit visité l'emplacement que *Patiño* avoit choisi; & dans la crainte que les François ne vinsent attaquer ses Vaisseaux, qui étoient à l'ancre assez loin de la Côte, il en avoit fait tirer tout ce qui étoit nécessaire pour l'Etablissement. A peine étoit-il retourné à bord, que Ribaut se fit voir avec les siens. La nuit approchoit: il donna ordre au Commandant du *Saint Pelage* & à un autre Vaisseau d'appareiller dans l'obscurité, pour l'île Espagnole; ensuite il s'embarqua lui-même dans un grand Bateau, mit cent cinquante Soldats sur un Navire de cent Tonneaux, & s'approchant de la Riviere avec ces deux Bâtimens, qui tiroient beaucoup moins d'eau, il mouilla sur la Barre même, à deux brasses de fond (q).

Les Vaisseaux François parurent à la pointe du jour, dans l'endroit que les deux Espagnols avoient quitté, & bientôt ils s'avancèrent vers la Barre. L'Adelantade comprit à quel péril il étoit exposé: mais, heureusement pour lui, la marée étoit basse; & les François furent obligés d'attendre son retour. Il se passa deux heures entières. Le tems étoit beau; mais tout-d'un-coup il s'éleva un vent de Nord si violent, que Ribaut se vit contraint de s'éloigner, & d'abandonner sa proie, au moment que, suivant toutes les apparences, elle ne pouvoit lui échapper.

(q) Nous rectifions ici, d'après l'Original, quelques circonstances, qui n'y étoient pas entièrement conformes. R. d. E.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS LA FLO-
RIDE.

RIBAUT.
II. VOYAGE.
1565.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS LA FLO-
RIDE.

RIBAUT.
II. VOYAGE.
1565.

LES Espagnols attribuerent leur bonheur à la protection du Ciel, & ne penferent qu'à profiter de l'éloignement de leurs Ennemis. Menendez leur fit remarquer que l'Escadre Françoisse, qui fuyoit devant eux trois jours auparavant, ne pouvoit être venue les attaquer que parce qu'elle avoit renforcé ses Equipages de tout ce qu'il y avoit de Troupes dans le Fort de la Caroline; que la tempête, qui l'écartoit, ne lui permettroit pas de se réfugier dans son Port, & que vraisemblablement elle n'y pourroit rentrer de plusieurs jours. Un Historien de sa Nation lui fait ajouter: „ D'ailleurs „ ce sont des Hérétiques; & nous savions, avant que de partir d'Espagne, „ que leur Général avoit défendu sous peine de la vie à tout Catholique de „ s'embarquer avec lui (r). Ne nous ont-ils pas déclaré eux-mêmes qu'ils „ étoient tous Luthériens? Nous sommes donc obligés de leur faire une „ guerre mortelle, non-seulement parce que nous en avons l'ordre exprès, „ mais encore parce que de leur côté ils sont résolus de ne nous faire aucun „ quartier, & d'empêcher que la Foi Catholique ne soit plantée dans un „ Pays où ils veulent faire régner leur abominable Secte. Périfions, plutôt „ que de ne pas achever ce que nous venons de commencer heureusement, „ avec le secours visible du Ciel”. Ensuite il expliqua ouvertement son projet: c'étoit de choisir cinq cens Soldats, Arquebusiers & Picquiers, de leur faire prendre des vivres pour huit jours, de les diviser en dix Compagnies, chacune avec son Capitaine & son Drapeau, de les faire marcher vers la Caroline, & de les précéder lui-même de deux lieues, avec une Bouffole, un François qui étoit tombé entre ses mains, & quelques Soldats armés de haches, pour ouvrir un passage au travers des Bois. S'il arrivoit sans avoir été découvert, il vouloit tenter l'escalade, & porter des échelles dans cette vue: s'il avoit le malheur d'être aperçu en sortant des Bois, il étoit résolu de se retrancher aussi près du Fort qu'il le pourroit, & de faire sommer de-là les François, avec offre de leur fournir un Bâtiment & des vivres pour retourner en Europe. Il espéroit que le jugeant plus fort qu'il n'étoit, ils accepteroient ses offres, ou que du moins ils n'oseroient le venir attaquer dans un lieu couvert; & qu'au Printemps prochain, après avoir reçu le secours qu'il avoit fait demander à l'Île Espagnole, il seroit en état de les réduire par la force.

Ces propositions ne furent pas applaudies de tout le monde, & firent naître même de grandes contestations entre les Officiers: mais enfin, le plus grand nombre s'étant déclaré pour le Général, on commença par des exercices publics de piété. Le choix des cinq cens hommes, qui devoient composer le détachement, fut abandonné au Sergent Major. Comme on avoit déjà jetté les fondemens d'un Fort, qui est devenu une Ville célèbre sous le nom de *Saint Augustin*, l'Adelantade y établit pour Gouverneur Dom Barthelemy Menendez, son Frere, & remit à son Amiral le commandement [de l'Artillerie qu'il y laissoit outre celui] des Vaisseaux qui lui restoient. Il s'éleva néanmoins de nouveaux murmures; mais ayant réprimé les Séditieux par sa fermeté, il se mit à la tête de son Avant-garde avec

Martin

(r) On a vu, plus haut, le contraire, & on le verra encore ci-dessous, R. d. E.

Martin
il avoit f
pe suivit
APRÈS
du Fort
un vent
plus loin.
ques Pins
rés le fit
l'Armée f
traverser
qui n'avo
tout-d'un
armes, l
perdre pa
dictions c
haut „ qu
„ soient
„ la gue
„ gustin,
MENEZ
d'esprit q
tous les C
que pend
demander
toit point
tems de r
extrémité
ces, il
brusqueme
même la
& que les
vint de la
jouter un
„ jusqu'al
„ déform
Voyons do
nous prop
„ Fort F
„ Si nous
„ que no
„ dans le
„ Qui fai

(s) De la
S. Vincent
sous prétext
XXI. P

Martin d'Ochoa, accompagné de vingt [Biscayens &] Asturiens, auxquels il avoit fait prendre des haches pour ouvrir les routes. Le reste de la Troupe suivit, sous les ordres du Maître-de-Camp & du Sergent-Major.

APRÈS une marche de quatre jours, ils se trouverent à une demi-lieue du Fort François. Une pluie violente, dont l'incommodité augmentoit par un vent furieux, n'empêcha point Menendez d'avancer un quart de lieue plus loin. Il s'y arrêta, dans un terrain fort marécageux, derrière quelques Pins qui le couvroient : mais la crainte que ses gens ne se fussent égarés le fit retourner pour leur servir de guide. A dix heures du soir, toute l'Armée se réunit, mais extrêmement fatiguée, après avoir été obligée de traverser des Marais où l'on avoit de l'eau jusqu'à la ceinture. La pluie, qui n'avoit pas discontinué depuis le premier jour de marche, redoubla tout-d'un-coup avec tant de violence, qu'il ne fut pas aisé d'en garantir les armes, la poudre & les mèches. Tant d'incommodités acheverent de faire perdre patience aux Soldats. De toutes parts on n'entendoit que des malédictions contre le Général. Un Enseigne, nommé Perez (s), osa dire tout haut, „ qu'il ne comprenoit pas comment tant de braves Guerriers se laissent foient vendre par un Montagnard d'Asturie, qui n'entendoit pas mieux la guerre qu'un Cheval, & qui auroit mérité, en partant de Saint Augustin, d'être traité comme ils alloient l'être tous par les François”.

MENENDEZ n'ignoroit point ces emportemens; mais on loue la force d'esprit qui les lui faisoit dissimuler. Deux heures avant le jour il assembla tous les Officiers du Camp; & prenant le langage de la Religion, il leur dit que pendant toute la nuit il n'avoit pas cessé de consulter le Ciel, & de lui demander ses inspirations sur ce qui convenoit à son service; qu'il ne doutoit point que chacun ne l'eût sollicité aussi par ses prières, & qu'il étoit tems de mettre en commun les lumieres qu'ils en avoient reçues, dans une extrémité où le pain & les munitions ne manquant pas moins que les forces, il ne restoit aucune ressource humaine. Quelques-uns répondirent brusquement que sans perdre le tems à délibérer, il falloit reprendre à l'heure même la route de Saint Augustin; que les Palmiers suppléeroient au pain, & que les moindres retardemens avoient leurs dangers. L'Adelantade convint de la sagesse de leur avis, & ne leur demanda plus que la liberté d'ajouter un mot, après lequel il protesta qu'il seroit prêt à les suivre: „ si „ jusqu'alors il ne s'étoit attaché qu'à ses propres idées, il vouloit se régler „ désormais par le conseil de ses Amis & de ses Compagnons d'armes”. Voyons donc, lui dit un d'entr'eux, ce que vous pouvez avoir de raisonnable à nous proposer. „ Je crois, mes Amis, (reprit-il,) qu'étant à la porte du „ Fort François, il y auroit une honte éternelle à ne pas tenter l'aventure. „ Si nous ne pouvons emporter la Place, nous ne craignons pas du moins „ que nos Ennemis, dont le nombre ne peut être fort grand, s'engagent „ dans les Bois pour nous en chasser, & notre retraite y est toujours sûre. „ Qui fait même si nous voyant en bon ordre & disposés à les attaquer, ils

(s) De la Compagnie du Capitaine Jean de S. Vincent, lequel étoit resté en arriere, d. E. parce qu'il desapprouvoit l'entreprise. R. sous prétexte d'indisposition, mais au fond.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS LA FLO-
RIDE.

RIBAUT.
M. VOYAGE.
1565.

„ ne se rendront point, sans attendre un assaut qu'ils ne font point en état
„ de soutenir ? Si non, rien ne nous empêchera de prendre alors le parti
„ que vous proposez, & nous ne tournerons pas le dos sans honneur". Le
Mestre-de-Camp, le Sergent-Major, & les autres Officiers qui lui étoient
dévoués, lui laisserent à peine le tems d'achever, & le conjurerent de
les mener à l'assaut. Quelques-uns résisterent encore, mais ils se laissè-
rent bientôt entraîner par l'exemple. Menendez, dans le transport de
sa joie, fit mettre tout le monde à genoux, pour remercier le Ciel,
auquel il attribua ce changement. Ensuite, ayant rangé ses Compagnies
dans l'ordre qu'elles devoient garder pour l'attaque, il se mit à leur tête,
avec son Prisonnier François (t) auquel il avoit fait lier les mains derrière
le dos. La nuit étoit fort obscure, & la pluie ne diminueoit point. On fut
obligé, pour attendre le jour, de faire halte dans un lieu où l'on avoit
de l'eau jusqu'aux genoux.

D'un autre côté Laudoniere, également inquiet sur le sort de Ribaut
pendant l'Ouragan, & sur l'état du Fort où il restoit encore trois grandes
brèches, n'avoit de confiance qu'à l'éloignement des Espagnols, qu'il
croyoit occupés de leurs propres embarras dans la Riviere de Saint Augus-
tin. Il arriva même que le mauvais tems de cette nuit, qui avoit causé
leur découragement, servit beaucoup au succès de leur entreprise. *La Vi-
gna*, qui étoit de garde, voyant ses Soldats trempés de pluie, leur permit
par compassion d'aller prendre quelque repos, avant qu'ils fussent relevés
dans leurs Postes. Ainsi le mauvais tems étoit un autre sujet de sécurité
pour les François. Cependant Menendez se remit en marche au point du
jour, après avoir ordonné sous peine de la vie, à tous ses Soldats, de ne
pas quitter leurs rangs. Il se trouva bientôt au pied d'une Colline, derrière
laquelle étoit le Fort (v), à trois ou quatre portées d'Arquebuse. Il monta
sur cette hauteur, d'où il ne découvrit qu'un petit nombre de Maisons,
qui cachoient encore la Place. Ochoa & le Mestre-de-Camp, qui conti-
nuèrent d'avancer, l'observerent à leur aise; mais en retournant vers le
Général, pour lui rendre compte de leurs observations, ils prirent un che-
min pour un autre, & cette erreur leur fit rencontrer un François, qui,
dans la surprise de voir deux Inconnus, leur cria, *Qui vive?* Ochoa répon-
dit, *France*; & cet Homme, persuadé que c'étoit quelques Fugitifs de la
Flotte de Ribaut, s'avança vers eux. Cependant une juste défiance l'ayant
porté tout-d'un-coup à s'arrêter, Ochoa courut sur lui; & de son épée,
qu'il tenoit en main, sans avoir eu l'attention ou le loisir de la tirer du four-
reau, il lui donna un grand coup sur la tête. L'effet n'en fut pas violent,
parce que le François rompit le coup du bras; mais le Mestre-de-Camp
lui en donna un second, qui l'étoardit & le renversa par terre. Ensuite lui
mettant la pointe de son épée sur la poitrine, parce qu'il commençoit à
crier, il le menaça de le tuer s'il continuoit ses cris. Cet Infortuné fut lié
& mené vers la Troupe, qui avoit tremblé, au bruit, pour Ochoa & le
Mestre-de-Camp. Menendez, voyant paroître ses deux Officiers, se tourna

(t) Quelques Historiens prétendent que (v) C'est ce qu'il apprit du Prisonnier
c'étoit un Déserteur de la Caroline. François. R. d. E.

vers ses
dra point.
premiers
pouvoir
pagnons,
le Fort,
l'autre].

DANS
dessein fu
& march
rut avec
l'Ennemi
qu'un avo
tôt on en
Malades
du Remp
de se can
qu'il pouv
du Fort.
mirer de
le fort de
source qu
lita, au
dans les E
précédé d

ON lit
premieres
de Maya
& le brui
delantade
dre d'épa
qu'on en
son Fran
de Marcel
les trois I
Cependant
une nouv
d'autres p
voya dan
pour y er
visions su
partiroit
rer que s

(x) Le
dez, le lui
(y) On

vers ses Soldats, & leur dit: *mes Amis, Dieu est pour nous; le Fort ne tiendra point.* A ces mots, ils partirent tous avec un mouvement furieux. Les premiers rencontrèrent Ochoa & le Mestre-de-Camp, qui désespérant de pouvoir garder leur Prisonnier, le tuèrent, & se mirent à crier: *Compagnons, suivez-nous, Dieu est pour les Espagnols.* [Il s'avança ensuite vers le Fort, & ayant trouvé deux François en chemise, il en tua un, & Patiffo l'autre].

DANS ce moment, un Soldat de la Garnison du Fort, étant monté sans dessein sur le Rempart, aperçut les Ennemis, qui descendoient la Colline & marchoient en ordre de bataille. Il donna l'alarme. Laudoniere accourut avec les plus braves: mais avant qu'ils eussent le tems de se reconnoître, l'Ennemi entra par les trois brèches, & par le guichet même, que quelqu'un avoit eu l'imprudence d'ouvrir pour observer ce qui se passoit. Aussitôt on entendit retentir les gémissemens des Femmes, des Enfans & des Malades, qui étoient impitoyablement égorgés. Laudoniere se précipita du Rempart pour les secourir; mais il étoit trop tard. L'unique parti fut de se cantonner, pour faire tête aux Espagnols, dans l'attente du secours qu'il pouvoit encore espérer des trois Vaisseaux qui étoient à l'ancre vis-à-vis du Fort. Il se montra partout; il combattit avec une valeur qui le fit admirer de ses Ennemis mêmes: mais n'ayant pas été plutôt reconnu (x), que le fort du combat tomba sur lui, il comprit qu'il ne lui restoit plus de ressource que dans la retraite. Il la fit, sans cesser de combattre; ce qui facilita, au petit nombre de Guerriers qui lui restoit, le moyen de se sauver dans les Bois. Les Espagnols rendent témoignage qu'il y entra le dernier, précédé de sa Servante, qui étoit dangereusement blessée (y).

ON lit dans les mêmes Historiens, que la Place fut emportée par les deux premières Compagnies Espagnoles, sous la conduite du Sergent & de Diego de Maya; que la vue des Enseignes, arborées en même tems sur les murs, & le bruit des trompettes, firent bientôt accourir toute l'Armée; que l'Adelantade, voyant que les François ne se défendoient plus, fit publier l'ordre d'épargner les Femmes & les Enfans au-dessous de quinze ans, & qu'on en sauva soixante-dix. Il mit ensuite une Garde au Magasin [que son François lui montra &] qui étoit fort bien fourni de Munitions & de Marchandises; après quoi s'approchant de la Riviere, il fit inviter les trois Navires à se rendre. Sur leur refus il entreprit de les couler à fond. Cependant lorsqu'il eut dressé sa Batterie, des Canons du Fort, il fit faire une nouvelle sommation au Commandant, que les uns donnent pour le Fils, d'autres pour le Neveu de Ribaut. Son Prisonnier François, qu'il lui envoya dans une Chaloupe, avoit ordre de lui offrir un des trois Vaisseaux, pour y embarquer tout ce qui restoit d'Habitans dans le Fort, avec des provisions suffisantes, de lui promettre un Passeport, mais à condition qu'il partiroit sans Artillerie & sans autres munitions de guerre, & de lui déclarer que s'il n'acceptoit pas ce parti il seroit traité sans quartier. L'Envoyé

(x) Le François qui accompagnoit Menendez, le lui ayant fait connoître. R. d. E. Moine de Morgues, dont il a été parlé au commencement, & qui s'échappa avec Laudoniere. R. d. E.

(y) On n'auroit pas dû oublier ici le

ETABLISSEM.
DES FRAN-
ÇOIS DANS LA
FLORIDE.

RIBAUT.
II. VOYAGE.
1565.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS LA FLO-
RIDE.

RIBAUT.
II. VOYAGE.
1565.

rapporta pour réponse, que le Commandant François avoit peine à comprendre pourquoi les Espagnols lui faisoient la guerre, lorsqu'il étoit muni d'une Commission du Roi son Maître, avec qui le Roi Catholique étoit en paix; qu'au reste, il se défendrait s'il étoit attaqué, & qu'il se promettoit de le faire avec succès. Menendez, irrité de cette vigueur, fit tirer un coup de Canon, qui perça un des trois Navires à fleur d'eau. L'Equipage, n'y pouvant remédier qu'en s'exposant au feu de l'Ennemi, se servit des Chaloupes pour passer sur les deux autres Navires, qui couperent aussi-tôt leurs Cables, & se retirent hors de la portée du Canon.

Jusqu'à présent, c'est aux Relations Espagnoles qu'on s'est attaché, & l'on ne pouvoit tirer que de cette Nation les éclaircissemens qui regardent ses propres vues. Mais on n'a pas besoin, pour le reste, d'autre témoignage que celui de Laudoniere, qui a publié lui-même l'exact récit de son infortune, & dont le caractère est également respecté des deux Parties. Après s'être ouvert un chemin, par les armes, au travers des Espagnols, il trouva dans les Bois une douzaine de ses gens, auxquels il proposa de s'approcher de la Rivière, pour s'embarquer dans les trois Navires du jeune Ribaut (2); mais quelques-uns aimèrent mieux se réfugier chez les Sauvages. Il se mit en chemin avec les autres. Dans leur marche, qui dura jusqu'au soir, ils eurent presque toujours de l'eau jusqu'à la ceinture. Vers le coucher du Soleil ils perdirent terre; & trop fatigués pour avancer à la nage, ils furent contraints de s'arrêter. Cependant deux des plus robustes consentirent à risquer leur vie, pour donner de leurs nouvelles aux Navires & pour en amener des Chaloupes. En effet elles arriverent le lendemain. Il étoit tems. Laudoniere sentoit défaillir ses forces, & la plupart des autres n'en avoient pas beaucoup plus. On parvint à les leur rappeler avec des liqueurs fortes, dont on avoit eu la précaution de se fournir. Lorsque le Commandant se trouva un peu moins foible, il ne voulut point s'embarquer, sans avoir fait un tour dans les Bois, pour chercher les François qui pouvoient s'être égarés. Ceux qui s'étoient d'abord séparés de lui l'avoient rejoint presque tous; & quantité d'autres s'étant rendus aussi, par différentes routes, sur le bord de la Rivière, il eut la satisfaction d'en sauver encore près de vingt.

Il n'étoit resté, vis-à-vis du Fort, que le plus grand des trois Navires. Le jeune Ribaut, qui le commandoit, avoit vu les Espagnols entrer dans la Place sans avoir tiré sur eux un seul coup de Canon, quoiqu'il fût à portée de les incommoder beaucoup, & qu'il eût à bord soixante Soldats, avec un bon Equipage. On peut l'excuser à la vérité par deux raisons; l'une, que le Fort avoit été pris si brusquement, qu'il n'avoit pas eu le tems de s'y opposer; & l'autre, que le voyant au pouvoir des Espagnols, il n'avoit pu tirer sur eux sans craindre que ses coups ne portassent sur les François: mais il est plus difficile de trouver des excuses pour la conduite qu'il tint avec Laudoniere, lorsqu'il l'eut reçu à bord. Les efforts des Espagnols n'ayant pû empêcher que son Vaisseau ne rejoignît les deux autres, qui s'étoient retirés vers l'embouchure du Fleuve, Laudoniere lui proposa d'aller

(2) Son nom de Baptême étoit Jacques.

chercher
declara qu
Laudonier
Malheureu
habile pou
nt pas en
reste à la
loit nécess
important
vissent,
roissoit:
caution d'
pentier, p

On ign
seul, fut
& se vit
prendre t
le retint
tourner en
Roi; ce
cert avec
comme ils
de Colig
fort mauv

MALGR
étoient se
lui. Que
dirent au
le jour d
& les au
avec cet
„ qualité
Elles ajo
avoient é
causerent
heureux
qui ne le
nombre d
& tués à
MENE
de la Ca
tuer les
étoient
ne trouv

(*) Le

chercher le Général Ribaut, dont on ignoroit encore la situation : mais il déclara qu'il étoit résolu de passer en France ; ce qui choqua si vivement Laudoniere, qu'il prit le parti de le quitter, & de passer sur un autre bord. Malheureusement, ce Vaisseau étoit sans Pilote, ou n'en avoit pas d'assez habile pour oser mettre seul à la voile. Ribaut en avoit quatre, & ne voulut pas en céder un. Le troisieme Navire & un autre Bâtiment qui étoit resté à la Côte, n'avoient point assez de Matelots pour la manœuvre ; il falloit nécessairement les abandonner, & Laudoniere avertit Ribaut qu'il étoit important d'y mettre le feu, dans la crainte que les Espagnols ne s'en servissent, ou contre lui-même, ou contre l'Escadre du Général, si elle reparoissoit : il le refusa si constamment, que Laudoniere, jugeant cette précaution d'une nécessité absolue, fut obligé d'envoyer secretement son Charpentier, pour les briser à force de bras & les couler à fond.

On ignore quel fut ensuite le sort du jeune Ribaut. Laudoniere partit seul, fut longtems retardé par les Vents, eut beaucoup à souffrir de la faim, & se vit poussé dans le Canal de Saint Georges, où il fut contraint de prendre terre à Bristol. La maladie, qu'il avoit apportée de la Floride, le retint longtems en Angleterre. Sa guérison l'ayant mis en état de retourner en France, les Espagnols ont écrit qu'il y avoit été mal reçu du Roi ; ce qui prouveroit néanmoins assez mal que ce Prince eût été de concert avec le Roi leur Maître pour exterminer les Protestans de la Floride, comme ils s'efforcent de le persuader. Il est plus vraisemblable que l'Amiral de Coligny, étant alors moins bien que jamais à la Cour, on y voyoit de fort mauvais œil tous ceux qui lui étoient attachés.

MALGRÉ l'attention & les offres de Laudoniere, tous les François qui étoient sortis du Fort n'avoient pas eu le pouvoir ou la volonté de fuir avec lui. Quelques-uns s'étoient retirés parmi les Sauvages ; & d'autres se rendirent aux Espagnols, qui les joignirent aux Prisonniers qu'ils avoient faits le jour de l'attaque. Toutes les Relations Françoises assurent que les uns & les autres furent pendus à un Arbre, auquel on attachait un Ecriteau, avec cette Inscription : „ ces Misérables n'ont pas été traités de la sorte en „ qualité de François, mais comme Hérétiques & Ennemis de Dieu”. Elles ajoutent que les Espagnols, informés ensuite que plusieurs François avoient été bien reçus des Indiens, firent de si grandes recherches, & causerent tant d'épouvante à leurs Protecteurs, que la plupart de ces malheureux Fugitifs se virent forcés de se livrer eux-mêmes à leurs Ennemis, qui ne leur firent pas plus de grace qu'à leurs Compagnons. D'autres, au nombre de vingt, ayant pris la fuite au travers des Bois, furent poursuivis, & tués à coup de fusil comme des Bêtes sauvages.

MENENDEZ, se trouvant maître de la Floride Françoisé, donna au Fort de la Caroline le nom de *San-Matheo* (a), qu'il porte encore, & fit substituer les armes d'Espagne à celles de France & de l'Amiral de Coligny, qui étoient sur la principale Porte. Dans la revue qu'il fit de ses Troupes, il ne trouva pas quatre cens Hommes, quoiqu'il en eût perdu très peu dans

(a) Le Fort avoit été pris le 21 Septembre, fête de ce Saint.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS LA FLO-
RIDE.

RIBAUT.
II. VOYAGE.
1565.

ETABLISSEM.
DES FRAN-
ÇOIS DANS LA
FLORIDE.

RIBAUT.
II. VOYAGE.
1565.

L'Action : mais , pendant sa marche , plusieurs , désespérant du succès de l'entreprise , étoient retournés à Saint Augustin ; quelques-uns s'étoient égarés ; d'autres étoient restés derrière , par lâcheté ou par lassitude. Gonzalez de Villarroël , Sergent-Major , fut laissé à San-Matheo avec la qualité de Gouverneur & trois cens Hommes de Garnison. L'Adelantade , inquiet pour Saint Augustin , où le Général Ribaut pouvoit être retourné dans son absence , comptoit d'y être suivi du reste de ses gens ; mais la plupart lui déclarèrent qu'ils étoient trop fatigués pour se remettre sitôt en marche , & d'environ cent Hommes il n'y en eut que trente-cinq qui partirent avec lui. Les Historiens de la Nation font une affreuse peinture de ce qu'il eut à souffrir dans le voyage. On le croyoit mort , à Saint Augustin , sur le témoignage des Déserteurs , qui , pour cacher la honte de leur fuite , avoient publié qu'il avoit péri avec toute son Armée. Deux Soldats , qui prirent les devants , y ayant annoncé son retour , on y passa de la dernière consternation aux plus grands excès de joie. Toute la nouvelle Colonie , précédée du Clergé avec la Croix , alla au-devant du Vainqueur des Hérétiques , & le reçut en triomphe. Mais divers événemens troublèrent sa joie. Il apprit bientôt qu'un incendie avoit réduit en cendre presque tous les Edifices de San-Matheo. Peu de tems après , la Garnison de cette Place se souleva contre ses Officiers , & lui coûta beaucoup de peine à réduire. Ces malheurs ne furent pas les seuls. Il avoit embarqué , sur le *Saint Pelage* , plusieurs François qu'il avoit fait Prisonniers en arrivant sur les Côtes de la Floride , avec ordre de les faire passer de l'Île Espagnole à l'Inquisition d'Espagne : mais à peine furent-ils en Mer , qu'avec le secours de quelques autres Etrangers & d'une partie des Matelots , ils firent main-basse sur les Officiers ; & s'étant assurés du reste de l'Equipage , ils conduisirent le Galion en Dannemark.

L'ESCADRE du Général Ribaut , dont le sort n'étoit pas encore éclairci , causoit d'autres inquiétudes au Général Espagnol ; mais ses craintes furent enfin dissipées. La tempête , qui avoit forcé Ribaut de s'éloigner , dura jusqu'au 23 de Septembre , le jetta vers le Canal de Bahama , & brisa tous ses Vaisseaux sur divers écueils. Les Hommes se sauverent à la nage , excepté la Grange , qui eut le malheur de se noyer ; mais tout ce qu'ils avoient à bord fut enseveli dans les flots. La suite de ce naufrage est racontée si différemment par les François & les Espagnols , que dans l'impossibilité de les concilier , on prend le parti d'exposer les deux récits au jugement des Lecteurs.

SUIVANT les Relations Françaises , Ribaut , se trouvant sur une Côte qu'il ne connoissoit point , sans armes & sans provisions , voulut tenter de retourner à la Riviere de Mai. On laisse à juger combien d'obstacles , de misères & de fatigues , cette malheureuse Troupe essuya dans un Pays inconnu , désert , coupé de Montagnes & de Marais inaccessibles. Enfin le hasard ayant fait appercevoir au Général une Chaloupe abandonnée sur la Côte , il y fit embarquer Michel le Vasseur , un de ses Pilotes , pour aller observer s'il n'étoit point arrivé de changement à la Caroline. Le Vasseur y reconnut les Enseignes Espagnoles. Son retour , avec une si triste nou-

vellé ; co
ils prirent
Vaisseaux
mandant
Hommes a
signal on le
lui ayant
goise , il
Navire bio
Ribaut vou
fement. C
voir de les
communiqu
furent part
mis de leur
tous ceux q
siférant qu
préférable
traîna tout
Matheo , c
dire un Vai
messe lui fu
firmer avec

APRÈS de
leur envoi
gnols. Ma
étoient tra
à quatre.
où , lorsqu
même la r
visible. Q
lui demanda
N'avez-vous
sous vos o
Ribaut , q
ajouta l'Esp
mon Comm
œur. Un
ment à d'C
Espagnoles
tous furent
faut compr
Fort. D'ai
Artisans &
de San-Mat
envoyée en

vellé, consterna Ribaut & tous ses gens. Après une longue incertitude, ils prirent le parti d'y envoyer Nicolas *Verdier*, Capitaine d'un de leurs Vaisseaux submergés, & *la Caille*, Sergent militaire; pour savoir du Commandant Espagnol quel traitement ils en pouvoient espérer. Ces deux Hommes arriverent au bord de la Riviere, vis-à-vis du Fort; & sur leur signal on leur envoya une Chaloupe. Ils furent menés au Commandant; & lui ayant demandé ce qu'étoient devenus *Laudoniere* & la Garnison Française; il leur répondit qu'après la prise du Fort on leur avoit donné un Navire bien équipé, sur lequel ils étoient retournés en France, & que si Ribaut vouloit se rendre à discrétion il ne seroit pas traité moins généreusement. Cette réponse, que les deux Envoyés crurent sincere, eut le pouvoir de les rassurer. Ils se hâterent de la porter à leur Général, auquel ils communiquerent d'abord une partie de leur confiance. Cependant les avis furent partagés dans sa Troupe. Les uns craignoient de se fier aux Ennemis de leur Secte, à des gens qui croyoient plaie à Dieu; en exterminant tous ceux qui ne suivoient pas la Religion Romaine; & les autres, ne considérant que ce qu'ils avoient souffert, jugeoient qu'une prompté mort étoit préférable à leur situation. Ribaut, qui se déclara pour les derniers, entraîna tout le monde dans son sentiment. *La Caille* fut renvoyé à *San-Matheo*, & ne demanda que ce que le Commandant avoit offert, c'est-à-dire un Vaisseau avec des provisions pour repasser en France. Cette promesse lui fut renouvelée, & le Commandant ne fit pas difficulté de la confirmer avec serment.

Après des assurances si formelles, les François ne balancerent plus. On leur envoya plusieurs Chaloupes. Ils se livrerent entre les mains des Espagnols. Mais aussitôt qu'ils eurent passé la Riviere, ils comprirent qu'ils étoient trahis. A mesure qu'ils sortirent des Chaloupes, on les lia quatre à quatre. Ribaut & d'Ottigny furent menés seuls dans la Place du Fort, où, lorsqu'ils demanderent à parler au Commandant pour savoir de lui-même la raison d'un traitement si dur; on leur répondit qu'il n'étoit pas visible. Quelques momens après un simple Soldat, s'approchant de Ribaut, lui demanda s'il n'étoit pas le Général des François? Il répondit qu'il l'étoit. N'avez-vous pas toujours prétendu; reprit le Soldat, que ceux qui étoient sous vos ordres les exécutoient ponctuellement? Sans doute, répliqua Ribaut, qui ne comprenoit pas où ce discours pouvoit tendre. Hé bien, ajouta l'Espagnol, ne soyez donc pas surpris que j'exécute aussi l'ordre de mon Commandant; & sur le champ il lui enfonça un poignard dans le cœur. Un autre Soldat ayant fait les mêmes questions & le même traitement à d'Ottigny, cette premiere exécution fut un signal pour les Troupes Espagnoles, qui se jetterent aussitôt sur les François, & dans un instant tous furent égorgés. On en fait monter le nombre à huit cens; mais il y faut comprendre apparemment tous ceux qui avoient été tués à la prise du Fort. D'ailleurs il paroît certain que *Menendez* avoit réservé plusieurs Artisans & d'autres gens de travail, pour les Ouvrages de *Saint Augustin* & de *San-Matheo*. On publia que Ribaut avoit été écorché vif, & sa peau envoyée en Espagne; mais ce bruit, quoiqu'adopté par quelques Ecrivains

ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS LA FLO-
RIDE.

RIBAUT.
II. VOYAGE.
1565.

ETABLISSEM.
DES FRAN-
ÇOIS DANS LA
FLORIDE.

RIBAUT.
II. VOYAGE.
1565.

du tems, paroît mal fondé. Un Mémoire plus vraisemblable, qui fut présenté l'année suivante (b) au Roi Charles IX, rapporte seulement que le Général fut frappé par derrière; qu'étant tombé sans connoissance il fut achevé sur le champ; qu'ensuite on lui coupa la barbe, & qu'elle fut envoyée à Seville; que sa tête partagée en quatre fut exposée sur le même nombre de piquets; que les Cadavres de ceux qui avoient été tués à la prise du Fort furent apportés dans le lieu où les derniers venoient d'être massacrés; que tous ces affreux restes furent traités avec une indignité sans exemple, brûlés ensuite, & leurs cendres dispersées.

Ce premier détail, que Laudoniere a pris soin lui-même d'ajouter à sa relation, est particulièrement fondé sur le récit d'un Matelot François, dont l'aventure a quelque chose de fort étrange. Cet Homme, qui étoit de la Troupe de Ribaut, avoit été lié comme les autres; & plusieurs coups de poignard l'avoient fait tomber sous les trois François avec lesquels il se trouvoit attaché. On ne douta point qu'il ne fût mort: mais la nuit suivante il revint à lui, & se servit d'un couteau qu'il avoit dans sa poche, pour couper ses liens. Il se leva; il gagna le Bois, où il banda ses plaies de tout ce qu'il put employer à cet office; & ne se croyant pas en sûreté si près des Espagnols, il marcha devant lui pendant trois jours, sans autre règle que le Soleil. Il arriva dans une Habitation Indienne, dont le Chef eut l'humanité de le recevoir & de faire guérir ses blessures: mais huit mois après ce Paraousti lui déclara qu'il ne pouvoit le garder plus longtems. Il comprit d'où venoit le changement des Indiens; & la crainte d'être livré aux Espagnols lui fit prendre le parti de la fuite. Après avoir erré longtems, il se retrouva fort près de San-Matheo. Un redoublement de frayeur, qui le mit hors de lui-même, le rendit comme immobile dans le lieu où il étoit. Il résolut d'y demeurer, & de s'y laisser mourir de faim. Plusieurs jours passés sans nourriture lui avoient déjà presque ôté la figure humaine, lorsqu'il fut rencontré par un Chasseur Espagnol, dont le premier mouvement en fut un d'horreur, à la vie d'un Malheureux qui lui demandoit la vie à mains jointes. Ensuite la compassion agissant sur son cœur, il lui promit de s'employer auprès du Gouverneur pour lui faire obtenir grace, avec la précaution même de ne pas vouloir qu'il parût au Fort, avant qu'elle lui fût accordée. Il l'obtint, c'est-à-dire pour la vie, car ce Malheureux n'en fut pas moins mis au rang des Esclaves, & passa une année entière dans le Fort en cette qualité. A la fin il fut transporté à la Havane, avec un Gentilhomme François, nommé *Pompierre*, qui étoit dans les chaînes depuis la sédition qui s'étoit élevée à San-Matheo, & dans laquelle il avoit été engagé malgré lui. Ils furent vendus ensemble à des Portugais qui étoient en route pour le Brésil. Heureusement pour eux le Vaisseau qui les portoit fut pris par un Capitaine François, nommé *Bontems*; & le

Ciel

(b) Sous le titre de *Supplique des Veuves & des Enfans de ceux qui avoient été massacrés à la Floride*. Elle est, en Appendix, à la fin

du Journal de Lery, de la même édition qu'on a suivie dans son Article.

Ciel leur
voir finir

C'est d
derniere
dent pas t
tielles,
Ribaut un
damment
la Floride
dans avoi
des Etabl
jamais eu
paix? Ce
cartent de
du détail.

PREMIER

Pendant q
surpris pa
Fort on a
ou plutôt
dats, por
gers; ma
avant la n
prendre,
gus, il n
nombreuse
dit, & s'
tré, qu'u
que les m
fait naufr
Général
demande
toient pa
„ dites-lu
„ Généra
„ pas, c
repassa la
un Bateau
traiter av
pendant l
répondit c

(c) M. d
ques Minis
donneront
baut, pour
testans Fran
XXI.

Ciel leur fit retrouver ainsi la liberté, dans le tems qu'ils s'attendoient à ne voir finir leur esclavage qu'avec leur vie.

C'est dans cette Relation que tous les Ecrivains postérieurs ont puisé la dernière catastrophe des François de la Floride; & quoiqu'ils ne s'accordent pas toujours dans les circonstances, ils conviennent, sur les plus essentielles, particulièrement sur la parole, donnée avec serment, de fournir à Ribaut un Navire pour repasser en France avec tous ses gens. Indépendamment de la bonne foi naturelle & du droit des gens, si les François de la Floride n'ont pas été défavoués par leur Souverain, & si leurs Commandans avoient, au contraire, des Commissions de ce Prince (c) pour faire des Etablissmens dans cette partie de l'Amérique où l'Espagne n'en avoit jamais eu, comment justifier le cruel traitement qu'on leur fit en pleine paix? Cependant ce n'est pas sur le fond que les Historiens Espagnols s'écartent des nôtres: ils ne diffèrent que sur le nom du lieu & sur une partie du détail. On a promis que leur récit (d) suivroit celui des François.

PREMIÈREMENT, la Scene est transportée de San-Mattheo à Saint Augustin. Pendant que Menendez se hâtoit de s'y fortifier, dans la crainte d'y être surpris par Ribaut, il fut informé par les Sauvages, qu'à quatre lieues du Fort on avoit vu quantité de Chrétiens qui cherchoient à passer une Baie, ou plutôt l'embouchure d'une petite Riviere. Il prit aussitôt quarante Soldats, pour aller reconnoître lui-même de quelle Nation étoient ces Etrangers; mais, étant parti fort tard, il ne put arriver au bord de la Riviere avant la nuit. Il fit camper ses gens à quelque distance; & leur ayant fait prendre, le lendemain, un poste dans lequel ils ne pouvoient être aperçus, il monta sur un arbre, d'où il découvrit sur l'autre rive une Troupe nombreuse d'Hommes armés, qui avoient même des Enseignes. Il descendit, & s'approcha de la Riviere avec dix Hommes. A peine se fut-il montré, qu'un Gascon, de Saint Jean de Luz, passant à la nage, vint lui dire que les malheureux Européens qu'il voyoit étoient des François qui avoient fait naufrage. Il ne fit pas difficulté d'ajouter que c'étoient les gens du Général Ribaut, Gouverneur de la Floride pour le Roi de France. A la demande s'ils étoient Catholiques? il répondit naturellement qu'ils ne l'étoient pas. „ Retournez à votre Général, (repliqua l'Adelantade;) & „ dites-lui de ma part que je suis Pedro Menendez, Viceroi & Capitaine „ Général de la Floride pour le Roi d'Espagne. Mes Troupes sont à deux „ pas, & je suis venu ici parce que j'ai su que vous y étiez. Le François repassa la Riviere. Bientôt il revint. Ses ordres se bornoient à demander un Bateau & un Sauf-conduit, pour son Commandant, qui souhaitoit de traiter avec les Espagnols. On avoit envoyé des vivres de Saint Augustin, pendant la nuit, dans une Chaloupe qui ne faisoit qu'arriver. Menendez répondit qu'il vouloit bien l'accorder, & que le Commandant François pou-

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS LA FLO-
RIDE.

RIBAUT.
II. VOYAGE.
1565.

(c) M. de Thou rejette le mal sur quelques Ministres de la Cour de France, qui donnerent avis à Menendez du départ de Ribaut, pour l'engager à poursuivre les Protestans François.

XXI. Part.

(d) Le principal est celui de *Solis de las Meras*, dont Pedro Menendez avoit épousé la sœur, & qui ayant accompagné ce Général dans son Expédition, en parle comme témoin oculaire.

Z

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS LA FLO-
RIDE.

RIBAUT.
II. VOYAGE.
1565.

voit passer la Riviere sur sa parole. En effet, un Officier, qui n'est pas nommé, passa aussitôt avec quelques Soldats. Ils furent reçus assez civilement. L'Adelantade n'avoit encore que ses dix Hommes autour de lui; mais il avoit eu soin de disposer le reste de son Détachement à quelque distance & derriere des Buissons, dans un ordre qui le faisoit paroître plus nombreux qu'il n'étoit réellement.

L'OFFICIER François dit au Général Espagnol, que la dernière tempête avoit fait périr les quatre Navires de Ribaut; & que dans ce désastre ayant eu le bonheur de gagner la terre avec environ deux cens Hommes, il supplioit l'Adelantade de leur prêter sa Chaloupe, pour se rendre au Fort que le Roi leur Maître avoit à vingt lieues de-là. Menendez ne lui fit qu'une question: *êtes-vous Catholiques?* & recevant pour réponse qu'ils étoient de la Religion Réformée; „ Monsieur, (lui dit-il,) je me suis rendu maître de votre Fort. J'ai fait main-basse sur la Garnison, & je n'ai épargné que les Femmes & les Enfans au-dessous de quinze ans. Vous n'en doutez point, car entre les Soldats qui sont ici sous mes ordres, j'en ai deux de votre Nation, auxquels j'ai fait grâce parce qu'ils se sont déclarés Catholiques; vous les verrez tous deux. Reposez-vous: je vais vous faire apporter quelques rafraichissemens”.

Il lui fit donner des vivres, tandis qu'il prit lui-même quelque chose avec ses gens. Les deux Catholiques François furent amenés dans l'intervalle; l'Officier, convaincu de la prise du Fort, conjura Menendez de lui accorder un Navire pour retourner droit en France. „ Je le ferois volontiers, (répondit le Général Espagnol,) si vous étiez Catholiques. D'ailleurs je n'ai point de Bâtimens qui ne me soient nécessaires. — Du moins (reprit l'Officier,) qu'il nous soit permis de demeurer sous vos ordres, pour attendre l'occasion de nous embarquer: il n'y a point de guerre entre nos deux Nations, & nos Rois sont Freres & Amis. — Il est vrai, (répliqua l'Adelantade,) que les François Catholiques sont nos Alliés; mais nous ne mettons point dans ce rang les Hérétiques. Je leur fais ici une guerre mortelle; je la ferai de même, sur Mer & sur Terre, à tous les Partisans de cette Secte que j'y pourrai rencontrer (e), & c'est un service que je crois rendre aux deux Rois. En un mot, je suis venu en Floride pour y établir la Foi Catholique & Romaine: si vous voulez vous rendre à discrétion & me livrer vos armes & vos enseignes, je ferai de vous ce qui me sera inspiré par le Ciel; sinon, prenez le parti qui vous convient, mais n'espérez, de ma part, amitié ni trêve”. Il les quitta là-dessus, en les exhortant à se consulter.

Le même Gascon, qui avoit déjà passé deux fois la Riviere à la nage, entreprit de la repasser, pour aller rendre compte à la Troupe de ce qu'il venoit d'entendre. Il revint deux heures après. Sur ses explications, l'Officier & ceux qui l'accompagnoient offrirent vingt mille Ducats à l'Adelantade, s'il vouloit accepter leurs propositions: il leur répondit, „ qu'il n'é-

(e) Voici les propres termes de l'Auteur *cruidad*. Ensayo Chronologico. p. 86. col. Espagnol: *Que tenia con ellas guerra à sangre, è fuego, & que esta la haria con toda* 2. R. d. E.

„ toit qu
„ s'il av
„ rofité
„ dre à l

ALORS
revint un
portoit le
tité d'Es
remettan
à sa clé
Camp;
avec ord
& de ne
qui étoie
les mains
nombre
dez trait
toit à ter
Ensuite
Il s'en tr
duits à S
tiens, n
des, cha
à ceux c
une lign
écitée.

LE JOU
voyoit f
& dans
que ce
tête de
une situa
François
Radeau,
découve
nombreu
fant joue
Ici l'Aut
blance p

L'AD
& d'aff
lement
s'il n'é
les Fifre
borer un
un Fran

„toit qu'un pauvre Soldat, mais qu'il ne connoissoit point l'intérêt; & que „s'il avoit à faire une grace, il ne suivroit que le mouvement de sa géné- „rosité". L'Officier insistant, il protesta „qu'on verroit le Ciel se join- „dre à la Terre, avant qu'il changeât de résolution".

Alors l'Officier prit le parti de repasser la Riviere avec son Escorte, & revint une demi-heure après, comme il l'avoit promis en partant. Il apportoit les Enseignes, soixante & dix Arquebuses, vingt Pistolets, quantité d'Epées & de Boucliers, quelques Casques & quelques Cuirasses. En remettant ces dépouilles au Général Espagnol, il lui dit qu'il s'abandonnoit à sa clémence. Menendez les fit prendre par Valdez, son Mestre-de-Camp; & sur-le-champ il fit embarquer dans la Chaloupe vingt Soldats, avec ordre de faire passer la Riviere à tous les François, mais par pelotons, & de ne leur faire aucune insulte. De son côté, il mena l'Officier & ceux qui étoient venus avec lui, à quelque distance de la rive, où il leur fit lier les mains derrière le dos, sous prétexte qu'étant en beaucoup plus grand nombre que ses gens, ils ne pouvoient s'offenser de cette précaution. Valdez traita de même tous les autres; c'est-à-dire qu'à mesure qu'il les mettoit à terre, il les faisoit lier aussi, après leur avoir donné quelques alimens. Ensuite Menendez leur demanda s'il y avoit entr'eux quelques Catholiques? Il s'en trouva huit, qui furent embarqués dans la Chaloupe, pour être conduits à Saint Augustin. Tous les autres, ayant déclaré qu'ils étoient Chrétiens, mais de la nouvelle Réformation, furent partagés en plusieurs bandes, chacune de dix. L'Adelantade les fit marcher séparément, avec ordre à ceux qui les conduisoient, de les égorger dans un lieu où il avoit tracé une ligne sur le sable avec sa canne. Cette barbare commission fut exécutée.

Le jour suivant, étant retourné à Saint Augustin, il y reçut avis qu'on voyoit sur le bord de la Riviere d'autres Européens, en plus grand nombre & dans le même embarras que les premiers. Comme il ne pouvoit douter que ce ne fût le Général François avec le reste de ses gens, il se mit à la tête de cent cinquante Hommes, qu'il alla poster, pendant la nuit, dans une situation convenable à ses vues. A la pointe du jour, il aperçut les François à quelque distance de l'autre bord, & sur la rive une espece de Radeau, qu'ils avoient déjà construit pour leur passage. A peine eurent-ils découvert les Espagnols, dont la disposition sembloit présenter une Armée nombreuse, que sonnant l'allarme, déployant l'Enseigne Royale, & faisant jouer leurs Fifres & leurs Tambours, ils se mirent en ordre de bataille. Ici l'Auteur de la Relation entre dans un détail, qui donne toute la vraisemblance possible à son récit.

L'ADELANTADE ordonna, dit-il, à ses Soldats, de s'asseoir, de déjeuner, & d'affecter une parfaite sécurité. Pour lui, il se promena aussi tranquillement sur la rive, avec son Mestre-de-Camp & deux autres Officiers, que s'il n'eût observé personne de l'autre côté. Alors les François firent cesser les Fifres & les Tambours, sonnèrent une Trompette, & se hâtèrent d'arborer un Pavillon blanc. On fit de même, du côté des Espagnols. Aussitôt un François s'avança sur le Radeau, & leur cria de faire passer quelqu'un.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS LA FLO-
RIDE.

RIBAUT.
II. VOYAGE.
1565.

Sort de Ri-
baut & de
ceux qui l'ac-
compagnoient.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS LA FLO-
RIDE.

RIBAUT.
II. VOYAGE.
1565.

L'Adelantade fit répondre qu'ayant un Radeau, on pouvoit venir à lui, si l'on avoit besoin de ses services. Le François répliqua que la force du courant ne permettoit gueres de s'y exposer sur un Radeau, mais qu'on pouvoit lui envoyer une Pirogue, qui étoit sur la rive. Menendez lui conseilla de passer à la nage. Ce François étoit un Matelot, qui ne balançoit point à se jeter dans l'eau. Il passa heureusement. L'Adelantade le fit bien traiter; mais, sans le vouloir entendre, il lui dit de prendre la Pirogue, & d'aller déclarer de sa part au Commandant François, que s'il desiroit quelque chose des Espagnols, il devoit le faire demander. Le Matelot revint avec un Gentilhomme, qui s'étant annoncé pour Sergent-Major du Général Ribaut, Commandant de la Floride au nom du Roi Très Chrétien, ajouta que la dernière tempête avoit brisé ses Vaisseaux, qu'il avoit avec lui trois cens cinquante François, avec lesquels il souhaitoit de pouvoir se rendre vingt lieues plus loin, & qu'il prioit les Espagnols de lui prêter des Chaloupes.

MENENDEZ fit la même réponse qu'il avoit faite aux premiers François, & ne dissimula point qu'il avoit déjà puni de mort une autre Troupe, échappée au même naufrage; mais il donna pour raison qu'elle s'étoit mal comportée. Il conduisit l'Officier dans le lieu où les cadavres de ces Malheureux étoient encore étendus. Ensuite il protesta qu'il n'avoit point de Chaloupes à prêter. L'Officier, sans marquer la moindre altération, lui demanda s'il n'auroit pas la bonté d'envoyer au Général François un de ses Gentilshommes, ou de passer lui-même la Rivière, pour lui déclarer ses intentions. „ Mon Frere, (répondit l'Adelantade) portez mes explications „ à votre Commandant, & dites-lui que s'il souhaite de me voir, il peut „ me venir trouver avec cinq ou six des siens; je lui promets toute sorte de „ sûreté”. Le Gentilhomme partit; & revenant une demi-heure après, il assura l'Adelantade que son Général étoit disposé à se rendre auprès de lui sur sa parole, mais qu'il le prioit de lui envoyer une Chaloupe. Menendez rejetta cette demande, & répondit que le Général François pouvoit passer dans la Pirogue sans aucun risque.

AINSI Ribaut se trouva forcé d'accepter l'offre de la Pirogue. Il se fit accompagner de huit Gentilshommes. Menendez le reçut bien, & lui fit servir aussitôt des rafraîchissemens. Ensuite il lui montra les corps morts de ses gens, & lui répéta tout ce qu'il lui avoit fait dire de la prise du Fort François. Mais s'apercevant qu'il ne le persuadoit pas, il fit paroître les deux François Catholiques, qui avoient été témoins de cette disgrâce de leur Nation, & qui en confirmèrent la vérité. Ribaut, quoique fort consterné de cette explication, dit au Général Espagnol que dans la variété continuelle des événemens de la vie, ce qui venoit d'arriver aux François pouvoit lui arriver un jour à lui-même; que leurs Rois étoient Freres & Amis, & qu'au nom de cette alliance, il le conjuroit de lui fournir un Bâtiment & des vivres pour retourner en France. Mais il n'en put obtenir d'autre réponse, que celle qui avoit trompé la première Troupe. Il demanda la liberté d'aller prendre l'avis de son Conseil, parce qu'ayant avec lui quantité de Gentilshommes, il ne pouvoit rien conclure sans leur partici-

pation.
trois heures
mais ce n'est
qu'ils étoient
lui offrit
rèrent qu'
„ secours
„ tre, q
„ vangile
concluant
l'espoir d'
libérer en
Cette propo
sa négociat
Etendards
des Comp
travail, u
ligny pour
dier. En
assemblée
mais que
Espagnols
dre en fut
semble plu
la rive.
quoi Men
qu'ils étoie
Pseaume (f
„ la terre
„ aucune
ordre de
Troupe qu
retournés
excès de
n'auroit pa
été Cathol
pour la sub
auroient p
de la Caro
BARCIA r
dez reçut
de Canaver
çois, qui
(f) Le P
dit l'Auteur
ment; Mem

pation. On ne s'y opposa point. Il repassa la Riviere, & dans l'espace de trois heures il fut de retour. Ses gens consentoient à se fier aux Espagnols; mais ce n'étoit pas le plus grand nombre. Menendez répondit froidement qu'ils étoient maîtres de leurs résolutions. Cent mille Ducats que Ribaut lui offrit, & l'offre même de s'établir dans le Pays sous ses ordres, n'attirèrent qu'une réponse encore plus froide: „ J'aurois grand besoin de ce secours (lui dit l'Espagnol,) pour l'exécution des ordres du Roi mon Maître, qui sont de conquérir la Floride, de la peupler, & d'y établir l'Evangile; je regrette de ne le pouvoir accepter". Cependant Ribaut, concluant de ce langage que l'Adelantade pourroit se laisser enfin tenter par l'espoir d'une fortune présente, demanda jusqu'au lendemain pour aller délibérer encore avec sa Troupe, & pour apporter une dernière réponse. Cette proposition parut plaire. Il revint, le jour suivant; & pour ouvrir sa négociation, il commença par remettre au Commandant Espagnol deux Etendards, l'un de France, & l'autre de l'Amiral de Coligny, les Enseignes des Compagnies, une Epée, un Poignard, un Casque d'or d'un fort beau travail, un Bouclier, un Pistolet, & un Sceau, donné par l'Amiral de Coligny pour sceller en son nom toutes les Provisions qui pourroient s'expédier. Ensuite il déclara que de trois cens cinquante personnes qui s'étoient rassemblées sous ses ordres, deux cens s'étoient retirées pendant la nuit, mais que les autres consentoient comme lui à se livrer entre les mains des Espagnols, & qu'ils pouvoient envoyer leur Chaloupe pour les passer. L'ordre en fut donné sur le champ à Valdez, avec celui de ne pas prendre ensemble plus de dix François, & de les lier à mesure qu'ils descendoient sur la rive. Ribaut même & ceux qui l'accompagnoient furent liés: après quoi Menendez leur demanda s'ils étoient Catholiques. Leur réponse fut qu'ils étoient de la nouvelle Réformation. Ribaut se mit à réciter un Pseaume (f); & l'ayant fini, il dit d'un air ferme: „ nous sommes sortis de la terre, pour y retourner; vingt ans de plus ou de moins n'y mettent aucune différence. Qu'on dispose de nous comme on le voudra". Un ordre de l'Adelantade les fit aussitôt expédier. Il se trouvoit dans cette Troupe quatre Catholiques, auxquels on fit grace. Les Espagnols étant retournés à Saint Augustin, quelques-uns reprocherent à Menendez un excès de cruauté. Mais d'autres, louant sa conduite, prétendirent qu'il n'auroit pas dû traiter plus humainement les François quand ils auroient tous été Catholiques, parce qu'il y avoit trop peu de vivres à Saint Augustin pour la subsistance d'un si grand nombre de Prisonniers; sans compter qu'ils auroient pu se rendre maîtres du Fort, & venger leur Nation du massacre de la Caroline.

BARCIA raconte qu'environ trois semaines après cette expédition, Menendez reçut avis qu'à huit journées de Saint Augustin vers le Sud, à la Côte de *Cañaveral*, qui borde le Canal de Bahama, on avoit encore vu des François, qui sembloient y bâtir un Fort. Il ne douta point que cette troisième

ETABLISSEMENT
 DES FRANÇOIS
 DANS LA FLO-
 RIDE.

RIBAUT.
 II. VOYAGE.
 1565.

Avec quel
 le constance
 Ribaut meurt.

Sort des
 François qui
 avoient quitté
 Ribaut.

(f) Le Pseaume *Domine Memento mei*, Ribaut le récita, sans doute, en François, à dit l'Auteur: mais il a voulu dire apparemment; *Memento Domine David*. D'ailleurs la maniere des Protestans.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS LA FLO-
RIDE.

RIBAUT.
II. VOYAGE.
1565.

Réflexions
sur les décrets
des deux Na-
tions.

Effets du
désastre des
Français de la
Floride.

Troupe ne fût celle qui avoit quitté Ribaut ; mais , jugeant par leur résolution , qu'il n'auroit pas la même facilité à les trahir , il fit venir de San Matheo un renfort de cent cinquante Hommes , auxquels il en joignit un même nombre de sa Garnison. Il se mit en marche le 26 d'Octobre , avec cette petite Armée , suivi de deux Barques , chargées de vivres , qui mouilloient chaque jour au soir vis-à-vis de son Camp. Dès le premier de Novembre il découvrit les François. Leurs fortifications n'étant point encore capables de les couvrir , ils ne penserent , dans la premiere surprise , qu'à prendre un meilleur poste sur une Montagne. Menendez , loin de marquer de l'ardeur à les poursuivre , leur fit dire qu'ils pouvoient le venir joindre sans crainte , & qu'il leur promettoit non-seulement toute sûreté pour la vie , mais de les traiter comme ses propres Soldats. La plupart prirent confiance à sa parole ; & l'on assure , sans donner aucune raison de ce changement , qu'ayant été fidele à l'observer , il employa leurs services dans la suite de ses Expéditions. On ajoute même qu'il en rappella une partie à la Religion Catholique. Mais leur Commandant , & dix-huit ou vingt autres répondirent qu'ils aimoient mieux être dévorés par les Sauvages que de se livrer à des Espagnols. Menendez prit , dit-on , le parti de les laisser en repos. Cependant il ne reprit la route de Saint Augustin qu'après avoir détruit leur Fort , & brûlé un Vaisseau qu'ils avoient commencé aussi à construire.

TELLS sont les deux Relations. Quoiqu'on en laisse le jugement au Lecteur , on peut remarquer , avec un Historien sensé (g) , qu'à la distance où nous sommes aujourd'hui de l'événement , c'est dans celle des Espagnols que la vraisemblance paroît l'emporter. „ Une perfidie , aussi noire que celle „ dont le Gouverneur de San-Matheo est chargé dans la premiere , est-elle „ croyable sur la foi d'un seul homme , dans les circonstances où il se trou- „ voit , aigri par une longue & dure captivité , animé par sa haine contre „ les Catholiques ? Il est surprenant que dans le tems même , on n'ait pas „ révoqué en doute un fait de cette nature , qui n'étoit appuyé que sur un „ témoignage si suspect”. (h)

MAIS , tel qu'il est rapporté par les Espagnols , il suffisoit pour exciter en France une juste indignation. Elle ne se borna point aux Protestans. Si l'averfion de la Cour pour l'Amiral de Coligny y fit affecter plus d'indifférence , parce que les François , qui venoient de périr par la main des Espagnols , y furent moins regardés comme des Sujets du Roi , que comme les Partisans du plus mortel Ennemi de l'Etat & de la Religion (i) , tout le reste

(g) Histoire de la Nouvelle France , 1. 2. p. 94.

(h) Les Réformés ne seront sûrement pas de cet avis : ils n'ont en effet que trop souvent éprouvé , combien la maxime qu'on ne doit point garder la foi aux Hérétiques , leur a attiré de maux de la part de leurs Antagonistes. Si l'on n'a pas révoqué en doute , dans le tems même , un fait de cette nature , c'est apparemment parce que la chose étoit alors d'une notoriété publique. D'ailleurs , quel-

que différence qu'il y ait entre les Relations , elle ne paroît pas assez considérable , pour disculper Menendez , comme on voudroit le faire ici , d'une perfidie aussi noire que celle dont on le charge. R. d. E.

(i) A quel bon dissimuler qu'alors , malgré l'Edit de Pacification , la prétendue Sainte Ligue traitoit les Réformés en France , avec autant de perfidie & de cruauté qu'ils étoient traités par les Espagnols en Amérique ? R. d. E.

de la Na-
parties ,
l'Histoire

BAZANIE
Relation
leur Héro-
né à Mon-
tinguée p-
roit jamais
La France
réputation
n'en avoit
neur. Un
la guerre
Espagnole.
& mis à la
nement qu-
tomber la
mais des
mise en M-
disgraces c-
Il passa d'a-

On ne n-
tages il en-
tation d'un
lorsqu'on y
sa Nation
Pays , & sa
sentiment j-
son sang à
sembloit ét-
connoissant
& se mit pr-
une Patach-
voient aller
de les faire
vingts Mat-
cinquante S-
plupart Ge-
s'étoit fait

(k) L'Histoire
deux Relatio-

de la Nation ne respira que vengeance; & ce feu, répandu dans toutes ses parties, produisit un des plus étranges événemens qui aient servi de matière à l'Histoire.

Voyage de Dominique de Gourgues, & Vengeance des François.

BAZANIER, *Challus, Morgues, l'Escarbot*, & tous ceux qui ont publié la Relation de cette fameuse Entreprise, font un portrait fort avantageux de leur Héros. Il se nommoit Dominique de Gourgues, Gentilhomme Gascon, né à Mont-de-Marsan, dans le Comté de Comminges, d'une Famille distinguée par son attachement à l'ancienne Religion, dont lui-même ne s'étoit jamais éloigné, quoique les Espagnols l'aient traité de *furieux Héretique*. La France n'avoit pas alors d'Officier subalterne qui se fût acquis plus de réputation dans les armes; mais la fortune ayant mal servi son courage, il n'en avoit pas recueilli d'autre fruit que beaucoup d'expérience & d'honneur. Un jour qu'il commandoit un Détachement de trente Hommes, dans la guerre d'Italie, il soutint longtems l'attaque d'une partie de l'Armée Espagnole. Enfin, tous ses Gens ayant été tués autour de lui, il fut pris & mis à la chaîne sur une Galere, en qualité de Forçat. Tel étoit l'acharnement qui faisoit alors oublier les loix de la guerre. Un autre malheur fit tomber la Galere où le Chevalier de Gourgues étoit à la rame, entre les mains des Turcs, qui la conduisirent à Constantinople: mais ayant été remise en Mer, elle fut reprise par les Galeres de Malte; & cette suite de disgrâces conduisit de Gourgues à la liberté. L'envie le prit de voyager. Il passa d'abord en Afrique, de-là au Brésil & dans d'autres lieux (k).

On ne nous apprend point quel fût l'objet de ces courses, ni quels avantages il en recueillit: mais il ne faisoit qu'arriver en France, avec la réputation d'un des plus habiles & des plus hardis Navigateurs de son Siècle, lorsqu'on y apprit le massacre des François dans la Floride. L'honneur de sa Nation, l'intérêt qu'il prit, pour elle, à la conservation d'un si beau Pays, & sans doute le souvenir de ses propres injures, échauffèrent son ressentiment jusqu'à lui faire prendre la résolution d'employer sa fortune & son sang à la vengeance de sa Patrie. Une entreprise de cette importance sembloit être au-dessus de son pouvoir; mais un caractère tel que le sien ne connoissant point d'obstacles, il vendit tout son bien, il fit des emprunts, & se mit promptement en état d'armer deux Roberges, auxquelles il joignit une Patache, en forme de Frégate du Levant. Ces trois Bâtimens pouvoient aller à la rame dans le calme, & tiroient si peu d'eau, qu'il comptoit de les faire entrer, sans peine, dans les Rivieres de la Floride. Quatre-vingts Matelots choisis en formerent l'Equipage; mais ils portoient cent cinquante Soldats, ou Volontaires, dont cent étoient Arbalétriers, & la plupart Gentilshommes, avec des provisions pour un an. L'Armement s'étoit fait à Bordeaux, d'où l'Escadre mit à la voile le second jour

ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS LA FLO-
RIDE.

DE GOUR-
GUES.

1567.

Caractère &
premières
Aventures de
Gourgues.

Son dessein
& ses préparatifs.

Son départ.

(k) L'Historien de la Nouvelle France cite garde à la Bibliothèque du Roi, l'autre dans deux Relations Manuscrites, l'une qui se trouve dans la Famille de MM. de Gourgues.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS LA FLO-
RIDE.

DE GOUR-
GUES.

1567.
Avec quelle
sagesse il se
conduit.

Il passe en
Amérique.

Ouverture
qu'il fait de
son dessein.

Il arrive à
la Floride.

d'Août 1567. Elle fut arrêtée huit jours à Royan, par des vents contraires, & forcée ensuite, par une tempête, de se jeter dans la Charente, où elle demeura jusqu'au 22.

De Gourgues s'étoit muni d'une Commission de Lieutenant de Roi de Guienne; mais, déguisant encore son départ, il ne l'avoit pas demandée pour la Floride; elle regardoit la Côte de Benin en Afrique, où il avoit feint de ne penser qu'à prendre des Negres. A peine fût-il en pleine Mer, qu'une seconde tempête fit disparoitre un de ses Navires. La crainte de cet accident lui avoit fait nommer pour rendez-vous l'embouchure de Rio del Oro, & son Bâtiment l'y rejoignit en effet. De-là, il rangea la Côte jusqu'au Cap Blanc, où trois Princes Negres l'attaquerent, à la sollicitation des Portugais: il les battit deux fois. Enfin, commençant à lever le masque lorsqu'il se vit au Cap Verd, il tourna tout-d'un-coup vers l'Amérique.

D'HEUREUX vents le conduisirent d'abord à la Dominique, une des petites Antilles, ensuite à Portoric & à la Mona, où il prit des rafraichissemens. Il se croyoit prêt à toucher au Continent de la Floride; mais une nouvelle tempête le força d'entrer dans le Port de Saint Nicolas, à la Côte Occidentale de l'île Espagnole. Il y radouba un de ses Vaisseaux, qui avoit beaucoup souffert de la tempête, & qui avoit perdu une partie de ses provisions. Ce n'étoit pas sa dernière infortune: les Espagnols refuserent de lui vendre des vivres; & presque en sortant du Port, un furieux ouragan, qui le portoit à la Côte, lui fit croire sa perte infaillible. Il ne laissa point d'arriver heureusement au Cap de Saint Antoine, qui fait la Pointe occidentale de l'île de Cuba.

LÀ, s'ouvrant enfin à ses Gens, il commença par leur peindre des plus vives couleurs, les cruautés que les Espagnols avoient exercées contre les François de la Floride: „ Camarades, (ajouta-t-il,) vous connoissez le „ crime de nos Ennemis! Quel seroit le nôtre, si nous différions plus long- „ tems à venger le nom François? C'est dans cette vue que j'ai vendu tout „ mon bien, & que j'ai puisé dans la bourse de mes Amis. J'ai compté „ sur vous; je vous ai crus assez jaloux de la gloire de votre Patrie, pour „ lui sacrifier jusqu'à votre vie: me suis-je trompé? Je promets de vous „ donner l'exemple, d'être sans cesse à votre tête, de prendre pour moi „ les plus grands périls; quelqu'un refuse-t-il de me suivre? ” L'ouverture de ce discours avoit causé quelque étonnement; mais l'ardeur des Gens de guerre s'étant bientôt déclarée par des cris de joie, tous s'accorderent à protester qu'ils répondroient à la confiance de leur Chef. Il auroit profité de cette chaleur, pour remettre à la voile aussitôt, si la prudence ne l'eût obligé d'attendre la Pleine-Lune, pour traverser le Canal. Enfin, l'ayant passé sans péril, il découvrit les Terres de la Floride.

LES Espagnols de San Matheo s'imaginoient si peu qu'on pensât en France à se remettre en possession de cette Contrée, qu'à l'approche des trois Navires ils ne doutèrent point qu'ils ne fussent de leur Nation; & lorsqu'ils les virent passer devant la Riviere de Mai, ils les saluerent de deux coups de Canon. De Gourgues leur rendit coup pour coup, avec la précaution de

de tourn
Seine (1)
nant ses
débarque
servi en
Pays. C
hazard à
faire reco
leur anci
juger que
laissent
ché d'eu
ajouta qu
qu'ils ne

DE G
ce dessein
les Florid
de retour
les voyan
d'avis, &
autant de
sur les Es
ses Vaisse
diens, la
tuels: ma
de sa bon
de Bray,
qu'il avo
ployés à
convint q
de Bray,
Fortificat
ges qu'av
furent à d
les Espag
état; &
quatre ce
rité, n'y
voit tout

LE ren
Somme (m

(1) La R
theque du
courou, &
Canton por
XXI. F

de tourner un peu au large. La nuit suivante, il entra dans la Riviere de Seine (1), à quinze lieues de celle de Mai. Les Sauvages du Canton, prenant ses Vaisseaux pour une Flotte d'Espagne, tenterent de s'opposer au débarquement; mais de Gourgues leur envoya son Trompette, qui avoit servi en Floride sous Laudoniere, & qui n'entendoit pas mal la Langue du Pays. Cet Homme reconnut le Paraoufti Saturiova, qui se trouvoit par hazard à l'embouchure de la Riviere; & n'ayant pas eu plus de peine à se faire reconnoître, il lui dit que les François venoient renouveler avec lui leur ancienne alliance. La maniere dont cette déclaration fut reçue lui fit juger que ces Indiens n'étoient pas contens des Espagnols. En effet, ils laisserent aux François la liberté de descendre; & Saturiova, s'étant approché d'eux, n'eut rien de si pressant que de leur expliquer ses plaintes: il ajouta que les François ayant aussi leurs injures à venger, il ne doutoit pas qu'ils ne se joignissent à lui pour la ruine de leurs Ennemis communs.

De Gourgues répondit, par son Interprete, qu'il n'étoit pas venu dans ce dessein, mais uniquement pour renouveler l'alliance des François avec les Floridiens, & qu'après avoir connu leurs dispositions, il avoit compté de retourner en France, pour en amener de plus grandes forces; mais que les voyant dans l'impatience de se délivrer de leurs Voisins, il changeoit d'avis, & que dans l'espoir qu'ils se joindroient à lui, pour le seconder avec autant de fidélité que de valeur, il se déterminoit sur le champ à tomber sur les Espagnols, à la tête de ce petit nombre de Guerriers qu'il avoit sur ses Vaisseaux. Ce discours ayant excité des transports de joie parmi les Indiens, la Ligue fut aussitôt conclue. On commença par des présens mutuels: mais entre ceux du Paraoufti il y en eut un qui ne laissa aucun doute de sa bonne foi. Il remit à de Gourgues un jeune Homme nommé Pierre de Bray, qu'il avoit refusé constamment de livrer aux Espagnols, & qu'il avoit toujours traité avec amitié. Les jours suivans furent employés à délibérer sur la maniere dont on attaqueroit l'Ennemi, & l'on convint qu'un Gentilhomme de Comminge, nommé d'Estampes, & Pierre de Bray, iroient avec *Olocotora*, Neveu du Paraoufti, reconnoître l'état des Fortifications Espagnoles. Cependant d'Estampes ne fut confié aux Sauvages qu'avec de justes précautions; Saturiova donna des otages, qui furent ses propres Fils & celle de ses Femmes qu'il aimoit le plus. Trois jours suffirent à d'Estampes pour observer qu'aux anciens Ouvrages de San Matheo, les Espagnols avoient ajouté deux petits Forts, qui paroissoient en très bon état; & de Bray assura que la Garnison de ces trois Postes étoit d'environ quatre cens Hommes: mais les Espagnols, endormis par une longue sécurité, n'y étoient point sur leurs gardes. De Gourgues en conclut qu'il pouvoit tout espérer de la surprise & du secret.

Le rendez-vous général des Troupes alliées fut marqué à la Riviere de Somme (m), où elles se trouverent en bon ordre. Les Sauvages s'engage-

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS LA FLO-
RIDE.

DE GOUR-
GUES.

1567.

Comment il
se lie avec les
Sauvages.

Ses disposi-
tions pour at-
taquer les Es-
pagnols.

Il part avec
les Sauvages.

(1) La Relation Manuscrite de la Bibliothèque du Roi nomme cette Riviere *Tacata-courou*, & dit que le Roi des Habitans de ce Canton portoit aussi le même nom, suivant l'usage ordinaire parmi les Peuples Indiens. R. d. E. (m) Le Manuscrit, déjà cité, la nomme *Saraba*. R. d. E.

ETABLISSEM.
DES FRAN-
ÇOIS DANS LA
FLORIDE.

DE GOUR-
GUES.

1567.

Embarras
de sa marche.

Il voit San
Matheo.

L'attaque
commence.

Le premier
Fort est pris.

rent à la fidélité par un serment solennel , & l'on se mit aussitôt en marche. On eut beaucoup à souffrir, dans une saison qui étoit celle des pluies. Dès le premier jour, les François se trouverent extrêmement fatigués. Il restoit encore deux lieues, jusqu'au premier des deux Forts qui couvroient San Matheo ; & de Gourgues n'avoit rien pris de tout le jour. Mais comme tout dépendoit de la diligence, il n'en partit pas moins, avec un Guide & dix Arquebusiers, pour aller reconnoître de ses propres yeux la Place qu'il étoit résolu d'attaquer le lendemain. Malheureusement, une petite Riviere qu'il falloit passer se trouva si grossie par les pluies, & par la Marée qui montoit encore, qu'il lui fut impossible d'aller plus loin. Il s'en retournoit au Camp fort triste, lorsqu'un Sauvage, offrant de le conduire par un chemin plus aisé, il se remit en marche avec les François, après avoir donné ordre aux Indiens de prendre par les Bois, & de se trouver au point du jour sur le bord de la Riviere. Il fut obéi : mais le passage ne se trouva pas plus facile dans ce lieu ; & la pluie augmenta si furieusement, qu'on n'eut pas d'autre soin que d'en garantir les armes. Enfin, le tems ayant commencé à s'éclaircir, de Gourgues, à la faveur d'un petit Bois, découvrit assez le Fort pour observer que tout le monde y étoit en mouvement. Il ne douta point qu'il n'eût été découvert : mais il sçut ensuite qu'il s'étoit trompé, & que c'étoit une Fontaine à laquelle on faisoit quelques réparations. Vers dix heures du matin, la Marée ayant achevé de se retirer, on passa la Riviere. Ce ne fut pas sans difficulté ; car avec de l'eau jusqu'à la ceinture, on trouva un fond semé de grandes Huitres tranchantes, qui coupoient les fouliers & bleffoient les piés. Les Indiens, quoique piés nus, savoient le moyen de s'en garantir.

Il paroît certain que jusqu'alors les Espagnols ignoroient qu'il y eût des François dans la Floride ; & rien ne marque mieux combien ils s'y étoient rendus odieux, que le secret qu'on vit garder aux Indiens. L'ardeur de toutes les Troupes n'ayant fait qu'augmenter après avoir passé la Riviere, de Gourgues, sans perdre le tems à les haranguer, se contenta de leur représenter en peu de mots la justice de leur cause. Il avoit divisé les François en deux bandes, à l'une desquelles il donna *Cafenove* pour Commandant, & se mettant à la tête des autres, il s'avança le premier, en ordre de Bataille.

A peine fut-il sorti du Bois, que les Espagnols commencerent à l'apercevoir. Deux Coulevrines, du nombre des Pieces que Laudoniere avoit laissées, tirerent bientôt : mais les premiers coups n'ayant produit aucun effet dans l'éloignement, on devoit s'attendre qu'ils seroient redoublés avec plus de succès ; lorsqu'Olocotora, qui s'étoit déjà glissé jusqu'au pié de la Platte-forme où les deux Coulevrines étoient dressées, sauta dessus, & tua le Canonier d'un coup de pique. La hardiesse de cet Indien fit juger aux Espagnols qu'il n'étoit pas seul. L'épouvante les saisit ; ils sortirent du Fort, & se mirent à courir tumultueusement du côté de Cafenove, qui en avertit le Général par de grands cris. De Gourgues y courut, mit les Ennemis entre la Troupe de son Lieutenant & la sienne, & tomba si brusquement sur eux, que la plupart furent taillés en pieces. De soixante qu'ils étoient, il n'en resta que quelques-uns, qui furent pris, & réservés à une fin moins glorieuse.

CEPENDANT
devenir
point d'a
les deux
trouvées
François
il compt
de l'atte
rent à la
frayés ;
se sauve
en embu
le Fort
vivres &
rapporte

SAN M
la const
vieux S
Place.
prit que
poya les
un si gr
remplis
les force
mais étan
amené a
la Garni
Sauvages
jetter en
dont il c
dis qu'il
ble, il
qu'il éto
ceux qu
dre cour
moins d
pour lui
Le m
Mesmes
chure d
dans le

(n) La
dans la Far
que d'uns
avec le no

CEPENDANT le Canon du second Fort avoit commencé à tirer, & pouvoit devenir fort incommode. Il falloit passer le Fleuve. Le Général ne trouva point d'autre expédient, pour faire cesser ce feu, que de placer sur la rive les deux Coulevrines (n), & deux autres Pièces d'Artillerie qu'on avoit trouvées dans le premier Fort. Ensuite passant le Fleuve avec quatre-vingts François, dans une Barque qui servoit à la communication des deux Postes, il comptoit de la renvoyer aux Indiens: mais ils n'eurent point la patience de l'attendre. Aussitôt qu'ils le virent toucher à l'autre bord, ils se jetterent à la nage en poussant des cris affreux. Les Espagnols en furent effrayés; & ne se croyant point en sûreté derrière leurs retranchemens, ils se sauverent dans un Bois voisin, où de Gourgues, qui s'y étoit déjà mis en embuscade, en tua quarante-cinq & fit quinze Prisonniers. Il entra dans le Fort, qu'il trouva désert. Il se hâta de le démolir, & d'emporter les vivres & les munitions dans le premier, dont il fit sa Place-d'armes. On rapporte cet événement au Samedi d'après Pâque (o).

SAN Matheo avoit encore plus de deux cens Hommes de Garnison; mais la consternation y étoit extrême. Il se trouva parmi les Prisonniers un vieux Sergent de bande, dont on tira des éclaircissemens sur l'état de la Place. De Gourgues, en ayant examiné soigneusement la situation, comprit que le plus sûr moyen de s'en rendre maître étoit l'escalade. Il employa les deux jours suivans aux préparatifs; & dans l'intervalle, il lui vint un si grand nombre d'Indiens, que les environs de San Matheo en étant remplis, il ne fut pas possible aux Espagnols d'en sortir, pour reconnoître les forces des Assiégeans. Cependant il en sortit un, déguisé en Sauvage; mais étant tombé entre les mains d'Olocotora, qu'il ne put tromper, il fut amené au Général. Dans ses premières explications il assura qu'il étoit de la Garnison du second Fort; qu'il ne s'étoit travesti que pour échapper aux Sauvages, dont il n'espéroit aucun quartier; que son dessein avoit été de se jeter entre les bras des François, & que se voyant Prisonnier d'une Nation dont il connoissoit l'humanité, il croyoit sa vie hors de danger. Mais tandis qu'il parloit au Général, & qu'il s'efforçoit de le tromper par cette fable, il fut reconnu du Sergent, qui le trahit sans dessein, en déclarant qu'il étoit de la Garnison de San Matheo; sur quoi il fut mis au nombre de ceux qu'on réservoir au supplice. On apprit de lui que ce qui faisoit perdre courage aux Espagnols, étoit l'opinion que les François n'étoient pas moins de deux mille; & de Gourgues sentit de quelle importance il étoit pour lui, de ne pas leur laisser le tems de se desabuser.

Le mardi, au point du jour, tout se trouva disposé pour l'attaque. De Mesmes fut commandé, avec vingt Arquebusiers, pour veiller à l'embouchure du Fleuve, & les Sauvages eurent ordre de se mettre en embuscade dans le Bois, des deux côtés de la Place. De Gourgues marcha lui-même

ETABLISSEM.
DES FRAN-
ÇOIS DANS LA
FLORIDE.

DE GOUR-
GUES.

1567.

Prise du se-
cond.

Espion Es-
pagnol, & lu-
mieres qu'on
en tire.

On marche
vers San Ma-
theo.

(n) La Relation Manuscrite, qui se garde dans la Famille de MM. de Gourgues, ne parle que d'une Coulevrine aux Armes de France, avec le nom d'Henry II, & de trois piéces de Canon. R. d. E. (o) L'éloignement des Forts entr'eux, & leur disposition, par rapport à la Place, ne sont pas mieux expliqués.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS LA FLO-
RIDE.

DE GOUR-
GUES.

1557.

Superstition
d'un Indien.

Comment
San Matheo
est pris.

Ce qu'on y
trouve, &
suite de la
victoire.

avant le lever du Soleil, accompagné du Sergent & de l'Espion, qui devoient servir de Guides. Olocotora étoit près de lui. Ce Sauvage, persuadé sur quelque fondement qu'on ignore, qu'il périroit dans cette Expédition, dit au Général qu'il étoit sûr d'être tué à l'attaque de la Place, & que loin de regretter la vie, il étoit charmé de mourir en Brave; mais qu'il le prioit de faire donner à sa Femme la part du butin qui devoit lui revenir, afin que ces dépouilles étant enterrées avec son corps, il en fût reçu plus agréablement dans le Pays des Ames. De Gourgues lui répondit qu'il comptoit de le rendre en bonne santé à sa Famille, mais que vif ou mort, son souvenir seroit cher à tous les François, & qu'ils reconnoitroient ce qu'ils devoient à son zèle.

ON marchoit à découvert, sur le bord du Fleuve. Bientôt on se vit incommodé du feu de deux Coulevrines, placées sur un Boulevard qui commandoit le rivage; & la seule ressource fut de se mettre à couvert derrière la Colline, au pié de laquelle on doit se rappeler que San Matheo étoit situé. Mais de Gourgues en tira l'avantage d'examiner plus tranquillement la Place; & s'aidant du secours de ses deux Guides, il comprit que c'étoit par la Colline même qu'il falloit entreprendre l'attaque, comme les Espagnols en avoient donné l'exemple. Le jour étoit avancé, lorsque tout le monde eut pris son poste; on penchoit à remettre l'affaire au jour suivant. Mais les Assiégés firent une sortie qui hâta leur perte. Leur Détachement étoit de quatre-vingts Hommes. Casenove eut ordre de s'avancer contre eux avec vingt Arquebusiers, pour les attirer plus loin de leurs murs, tandis que le Général leur couperoit la retraite & feroit sur eux avec toutes ses forces. Ils donnerent dans le piège, & leur étonnement fut extrême de se voir entre deux feux: cependant ils se battirent en désespérés, & se firent tuer tous jusqu'au dernier; les autres, témoins de cette défaite, furent saisis d'une si vive frayeur, que sans écouter les Chefs, ils prirent la fuite vers le Bois, où les Sauvages, qui les attendoient, ne firent grâce à personne. Quelques-uns prirent une autre route; mais ils rencontrèrent les François, qui en tuèrent d'abord une partie, & qui n'eurent pas peu de peine à sauver les autres des mains des Indiens, pour les faire passer entre celles des Bourreaux.

LA Place étant demeurée sans Défenseurs, de Gourgues en prit possession avec toutes ses Troupes, qui firent un butin considérable. On y trouva cinq doubles Coulevrines, quatre moyennes, quelques petites Pièces de fer & de fonte, & dix-huit Barils de poudre, avec quantité d'armes de toute espèce, qui furent transportées dans la Barque dont on s'étoit servi pour le passage du Fleuve. Cependant la poudre fut perdue, par un accident contre lequel on ne pouvoit être en garde. Un Indien, faisant cuire du Poisson assez loin du Magasin, laissa tomber du feu sur une traînée de poudre qu'on n'avoit pas remarquée, & par laquelle on scut des Espagnols mêmes qu'ils avoient eu l'espérance de faire sauter les François, lorsqu'ils se présenteroient à la breche. Mais le Magasin sauta seul, & personne n'en reçut le moindre mal.

APRÈS le p
lieu, où les
son Inscripti
de leur ferm
yeux. A la
tre celle-ci,
"gnols, ni
"triers".
Expédition
plus relevée
Françoise eu

LES appla
toutes les pa
Il n'avoit pa
Espagnols de
dre à receve
vages ne du
de les mett
avoient eu
les Espagno
rien de la N
supposent qu
Augustin, q

Il ne rest
res pour ret
molir les tr
par Mer; a
dit par terre
liés parut c
mens ne s'e

[le 3 de Ma

CETTE Ex
& cinq Gen
tres, Gasc
Mais dans f
de la faim,
Navires, q
France que
6 de Juin,
fâcheux qu
de son entr
avoit déjà
Rochelle p
Pataches E

(p) Le P.
souvenir de l

APRÈS le pillage, de Gourgues fit conduire tous les Prisonniers au même lieu, où les François avoient été massacrés, & où Menendez avoit placé son Inscription. Il leur reprocha leur cruauté, leur perfidie, la violation de leur serment (p); & les livrant aux Bourreaux, il les fit pendre à ses yeux. A la place de l'ancienne Inscription, qu'on lisoit encore, il fit mettre celle-ci, sur une planche de Sapin: „ Je ne fais ceci comme à Espagnols, ni comme à Maranes; mais comme à Traîtres, Voleurs & Meurtriers. Quelque justice qu'il y eût dans cette action, il semble qu'une Expédition, si glorieuse pour son Chef & pour toute la France, auroit été plus relevée encore, par une conduite où la modération & la générosité Françoisse eussent fait un beau contraste avec l'inhumanité des Espagnols.

LES applaudissemens qu'on ne put refuser au brave de Gourgues, dans toutes les parties de l'Europe, furent le seul fruit qu'il tira de sa victoire. Il n'avoit pas assez de monde pour se soutenir dans la Floride, contre les Espagnols de Saint Augustin; & de quelques années il ne devoit pas s'attendre à recevoir des secours de France. Il conçut aussi que l'amitié des Sauvages ne dureroit pas plus qu'il ne seroit capable de les servir, & surtout de les mettre à couvert de la vengeance d'une Nation contre laquelle ils avoient eu la hardiesse de se déclarer. Cependant on doute s'il faisoit que les Espagnols eussent un autre Etablissement sur la même Côte; & l'Historien de la Nouvelle France n'oppose rien à quelques Ecrivains du tems, qui supposent que la Riviere des Dauphins ne fut habitée, sous le nom de *Saint Augustin*, que quelques années après.

Il ne restoit, au Vengeur du nom François, que les provisions nécessaires pour retourner en Europe; & cette raison le détermina seule à faire démolir les trois Ports qu'il avoit conquis. Toute l'Artillerie fut envoyée, par Mer, aux Vaisseaux qui étoient demeurés dans la Seine, & l'on s'y rendit par terre. On y prit congé des Indiens, auxquels le départ de leurs Alliés parut causer du regret. Saturiova, & son Neveu, dont les pressentimens ne s'étoient pas trouvés justes, furent comblés de présens. Ensu [le 3 de Mai.] les trois Vaisseaux mirent à la voile.

CETTE Expédition n'avoit coûté, à de Gourgues, que quelques Soldats, & cinq Gentilshommes; l'un nommé *Pons*, qui étoit de Xaintonge; les autres, *Gafcons*, qui se nommoient de *Limosni*, *Bierre*, *Carreau* & *Gachie*. Mais dans son retour, ayant eu beaucoup à souffrir de plusieurs tempêtes & de la faim, il perdit sa Patache, montée de huit Hommes. L'un des deux Navires, qui fut séparé de lui à la hauteur de la Bermude, ne put arriver en France que longtems après. Il mouilla lui-même assez heureusement, le 6 de Juin, dans le Port de la Rochelle; mais il y fut menacé d'un sort plus fâcheux que le naufrage qu'il venoit d'éviter. On ignore comment le bruit de son entreprise, dont il croyoit apporter la première nouvelle en France, avoit déjà pu parvenir à la Cour d'Espagne. A peine étoit-il parti de la Rochelle pour se rendre à Bordeaux, qu'on vit entrer dans la Rade dix-neuf Pataches Espagnoles, avec un autre Bâtiment de deux cens tonneaux, qui

(p) Le P. de Charlevoix rappelle ici le croiyot véridique, mais sur laquelle on a vu souvent de la Relation du Matelot, qu'on qu'il jette quelques doutes. R. d. E.

ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS LA FLO-
RIDE.

DE GOUR-
GUES.

1567.

Traitement
fait aux Pri-
sonniers Es-
pagnols.

Retour du
Vainqueur.

Navigation
malheureuse.

Périls de la
part des Es-
pagnols.

ETABLISSEM.
DES FRANÇOIS
DANS LA FLO-
RIDE.

DE GOUR-
GUES.
1567.

Comment
de Gourgues
est traité en
France.

Combien il
est estimé des
Etrangers.

Erreur sur
le nom de la
Caroline.

Remarques
sur la Floride
Françoise.

venoient dans le dessein de l'enlever, & qui le poursuivirent même jusqu'à Blaye. Les éloges qu'il reçut à Bordeaux, & le conseil de Montluc, sous lequel il avoit servi en Toscane, l'encouragerent à faire le voyage de la Cour; mais il y fut mal reçu. On l'avertit même sous main de disparaître, s'il ne vouloit être sacrifié au ressentiment du Roi d'Espagne, qui demandoit hautement sa tête, après l'avoir mise à prix, & qu'on ménageoit beaucoup alors, parce qu'on en attendoit du secours contre les Rebelles. En effet la Reine-Mere & la Faction des Princes Lorrains s'étant déclarées contre de Gourgues, on proposa de lui faire son Procès, pour avoir entrepris son Expédition sans ordre. Il fut longtems caché à Rouen, chez le Président de Marigny; & comme il s'en falloit beaucoup qu'il eût rapporté, de la Floride, de quoi payer les dettes qu'il avoit contractées avant son départ, il auroit manqué du nécessaire, sans les secours qu'il reçut de ce Magistrat & de quelques autres Amis. La Reine Elisabeth, qui régnoit alors en Angleterre, également touchée de son mérite & de son infortune, lui fit faire des propositions avantageuses pour se l'attacher: mais le Roi son Maître, qui, malgré les apparences, avoit été réellement charmé de son Action, lui ayant rendu publiquement ses bonnes grâces, il remercia cette Princesse. Enfin, Dom-Antoine de Bragance lui offrit le commandement de la Flotte qu'il armoit, pour soutenir son droit à la Couronne de Portugal. Une si belle occasion, de faire encore une fois la guerre aux Espagnols, eut plus de pouvoir que l'ambition pour lui faire accepter cet emploi. Mais en se rendant auprès du Prince Portugais, il tomba malade à Tours, où il mourut, avec la réputation d'un des plus braves & des plus habiles Capitaines de son siècle.

Au reste, ceux qui ont cru que le nom de *Caroline*, donné par Laudoniere au Fort que les Espagnols nommerent *San Matheo*, après l'avoir pris, & qui fut reconquis par de Gourgues, étoit l'origine de celui que porte aujourd'hui la Colonie Angloise dont on va traiter dans un des Articles suivans, se sont d'autant plus trompés, que la Caroline d'aujourd'hui ne comprend pas même tout ce qu'on nommoit alors la *Floride Françoise*, & que le Fort de Laudoniere est à présent de la *Floride Espagnole*, sous le nom de *San Matheo*, qu'il reçut de Menendez (q). On aura l'occasion d'y revenir, en traitant de quelques autres Places, que les Espagnols ont fondées depuis sur cette Côte, & dans la presqu'île de Tegette.

Remarques sur la Floride Françoise.

ICI, ce qui s'offre de plus curieux dans la Relation de Laudoniere est le caractère des Peuples voisins de l'ancien Fort François, avec quelques observations sur les propriétés du Pays (r). Les Floridiens de ce Canton,

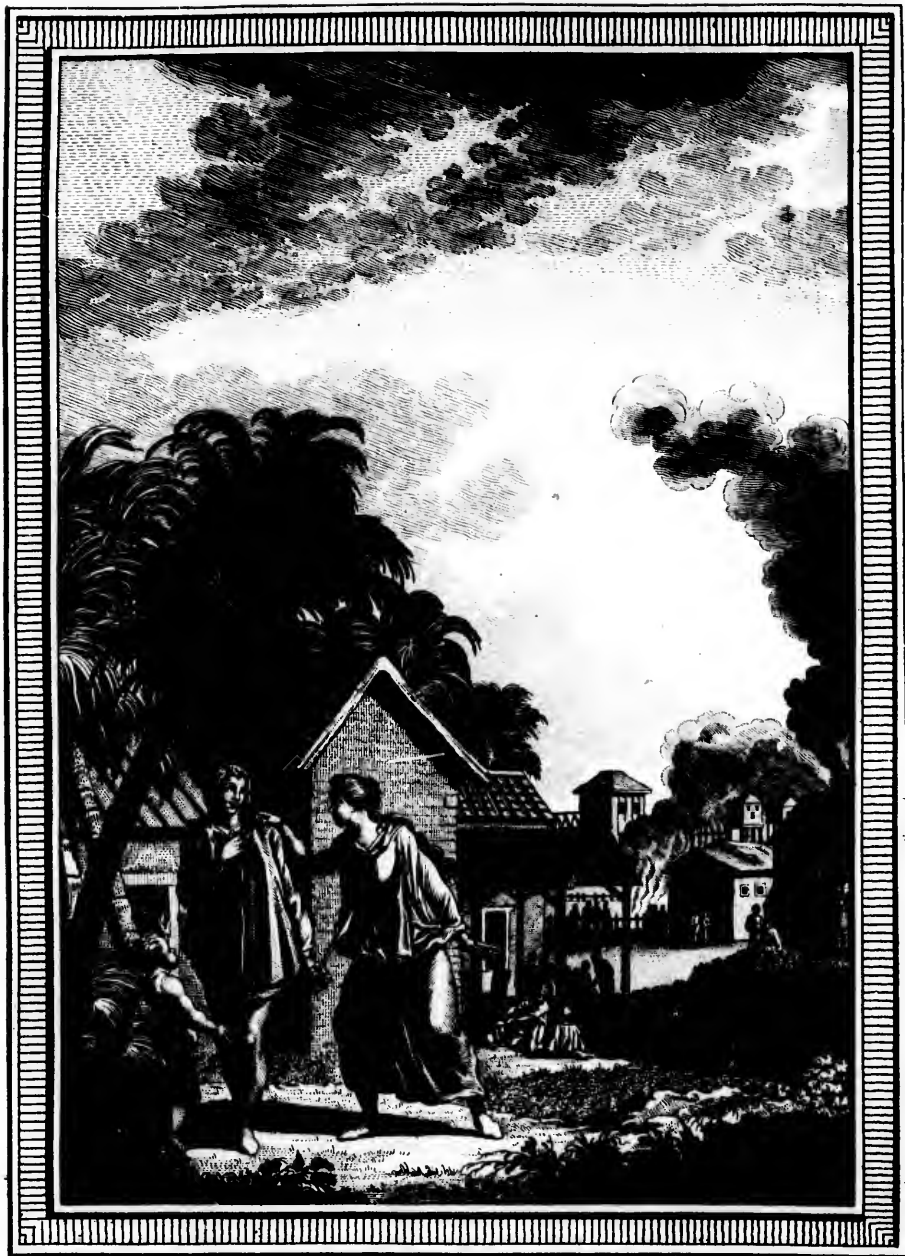
(q) Cela n'empêche pas que la Colonie Angloise, qui s'est étendue depuis à cette même partie, n'ait pu retenir le nom que les François avoient donné, en l'honneur de *Charles IX*, au Fort dont il s'agit ici. Quoiqu'il en soit, ce nom est d'autant mieux resté après

la Concession de *Charles II*, Roi d'Angleterre, en 1663. R. d. E.

(r) Tout ce qui suit, doit être entendu de ce tems-là; car on y verra quelques différences, dans un tems postérieur.

qu'à
lous
e la
re,
an-
eau-
En
on-
pris
éfi-
de
art,
trat
An-
aire
tre,
lui
esse.
otte
e si
plus
n se
ou-
ines
do-
ris,
orte
fui-
om-
e le
n de
nir,
puis

Et le
ob-
on,
ngle-
u de
éren-



HABITS ET MAISONS DES FLORIDIENS.

dit-il, fo
 les prendr
 leurs Prisc
 poussent p
 heureux C
 l'esclavage
 mes au So
 Victimes.
 jours à la
 dites, dor
 Un de leur
 Nord, la
 les réjouiss
 parent de
 ou du moi
 qu'ils lui re
 la Floride
 une de leur
 fans n'ont
 à ces Chel
 Le lieu de
 coupe dont
 tation pleu
 avec tout c
 servir après
 sur le Tom
 trois fois c
 rendre, e
 l'éducation
 tinction de
 font d'une
 plus grand
 adresse à t
 plus redou
 ils nagent
 fans, qu'
 la nage.

LES AN
 fortes de L
 de ceux de
 tor, le L
 mais ces e
 voit partor
 que des Pe
 d'Inde, d
 petits Oise

dit-il, sont bien faits, braves & fiers, quoiqu'assez traitables lorsqu'on fait les prendre par la douceur. Ils n'ont pas la cruauté des Canadiens pour leurs Prisonniers; & quoiqu'ils soient Antropophages comme eux, ils ne poussent pas l'inhumanité jusqu'à se faire un plaisir de voir souffrir un malheureux Captif, ni un art de le tourmenter. Ils se contentent de réduire à l'esclavage les Femmes & les Enfants qu'ils enlèvent; ils immolent les Hommes au Soleil, & se font un devoir de Religion de manger la chair de ces Victimes. Dans les marches & dans les combats, les Paraouftis sont toujours à la tête de leurs Troupes. Le bagage est porté par des Hermaphrodites, dont Laudoniere assure que le nombre est grand parmi ces Sauvages. Un de leurs usages est d'arracher, comme chez les Nations qui sont plus au Nord, la peau de la tête de leurs Ennemis après les avoir tués; mais, dans les réjouissances qui suivent la victoire, ce sont les vieilles Femmes qui se parent de ces chevelures. Il paroît que le Soleil est leur unique Divinité, ou du moins tous leurs Temples sont consacrés à cet Astre: mais le culte qu'ils lui rendent varie avec les Cantons. La Polygamie n'est permise, dans la Floride, qu'aux Paraouftis; ils ne donnent même le nom d'Épouse qu'à une de leurs Femmes. Les autres sont de véritables Esclaves, & leurs Enfants n'ont aucun droit à la succession du Pere. On rend de grands honneurs à ces Chefs pendant leur vie, & de plus grands encore après leur mort. Le lieu de leur sépulture est environné de fleches, plantées en terre, & la coupe dont ils se servoient pour boire est placée sur la tombe. Toute l'Habitation pleure & jeûne pendant trois jours. La Cabane du Mort est brûlée, avec tout ce qui étoit à son usage, comme si personne n'étoit digne de s'en servir après lui. Ensuite les Femmes se coupent les cheveux & les sement sur le Tombeau, où plusieurs vont tour à tour, pendant six mois, pleurer trois fois chaque jour. Les Paraouftis des Bourgades voisines viennent aussi rendre, en cérémonie, les derniers devoirs à leur Allié. Presque toute l'éducation qu'on donne aux Enfants est de les exercer à la course, sans distinction de sexe. Aussi tous les Indiens du Pays, Hommes & Femmes, sont d'une agilité merveilleuse. On les apperçoit plutôt au sommet des plus grands arbres, qu'on ne les y a vus grimper. Ils ont une extrême adresse à tirer de l'Arc, & à lancer une espee de Javelots, qui les rendent plus redoutables à la guerre, que leurs Macanas, ou leurs massues. Enfin ils nagent avec beaucoup de vitesse; les Femmes, chargées de leurs Enfants, qu'elles portent entre leurs bras, passent de grandes Rivieres à la nage.

Les Animaux les plus communs dans cette partie de la Floride sont deux fortes de Lions, le Cerf, le Chevreuil, le Bœuf, qui ne different en rien de ceux des Pays plus au Nord, le Léopard, le Daim, le Loutre, le Castor, le Loup, le Lievre, le Lapin, le Chat sauvage, & le Rat de Bois; mais ces especes ne se trouvent pas toutes dans les mêmes Cantons. On y voit partout la plupart de nos Oiseaux de proie & de Rivieres, aussi bien que des Perdrix, des Tourterelles, des Ramiers, des Cigognes, des Poulles d'Inde, des Grand-gosiers, quantité de Perroquets & diverses especes de petits Oiseaux. L'Oiseau-mouche n'y paroît point en Été; mais il s'y retire

ETABLISSEM.
DES FRAN-
ÇOIS DANS LA
FLORIDE.

Usages des
Indiens.

Animaux
du Pays.

ETABLISSEM.
DES FRAN-
ÇOIS DANS LA
FLORIDE.

Arbres.

Sassafras de
la Floride.

Sa descrip-
tion & ses
propriétés.

Maniere de
l'employer.

pendant l'Hiver, des climats apparemment dont il ne peut supporter le froid. Les Rivieres y sont remplies de Caymans, les Campagnes & les Bois de Serpens, surtout de cette terrible espece, qu'on appelle Serpens à Sonnettes.

LES Forêts sont remplies de Pins, mais qui ne portent point de fruits, de Chênes, de Noyers, de Merisiers, de Muriers, de Lentisques, de Lantaniens, de Châtaigniers, de Cedres, de Cyprès, de Lauriers, de Palmiers & de Vignes. On y voit aussi des Mesliers, dont les fruits sont plus gros & meilleurs qu'en France. Mais l'arbre le plus estimé dans ce Pays est le Sassafras, que les Floridiens nomment *Palamé*, ou *Pavanca*. Quoiqu'il ne soit pas rare dans plusieurs autres parties de l'Amérique, l'excellence qu'on lui trouve ici doit y faire placer sa description & ses usages.

LE Sassafras de la Floride ne devient jamais plus grand qu'un Pin médiocre. Il ne jette point de branches. Son tronc est uni; & sa tête touffue compose une espece de coupe. Ses feuilles sont à trois pointes, comme celles du Figuier, d'un verd obscur & d'une fort bonne odeur, surtout lorsqu'elles sont seches; en naissant elles ont la forme de celle du Poirier. Son écorce est polie, un peu rougeâtre, avec un goût d'Anis. Son bois est léger, d'un goût & d'une odeur aromatiques, approchant du Fenouil. Sa racine, est plus dure, plus pesante, & ne s'étend qu'en superficie. Cet Arbre croît sur le bord de la Mer & sur les Montagnes, mais toujours dans un terrain qui n'est ni trop sec ni trop humide. Son bois est chaud au second degré, & son écorce l'est presque au troisieme. Lorsqu'il se trouve plusieurs Sassafras dans un même lieu, ils jettent une odeur qui differe peu de celle de la Cannelle. Les premiers Espagnols de San Matheo & de Saint Augustin, c'est-à-dire de la Riviere Dauphine & de celle de Mai, étant presque tous atteints de fievres, causées par la nourriture du Pays & par la mauvaise qualité des eaux, leurs Prisonniers François leur apprirent l'usage du Sassafras, comme ils l'avoient vu pratiquer aux Sauvages. Ils en coupoient la racine en petits morceaux, qu'ils faisoient bouillir dans l'eau; ils buvoient de cette eau à leurs repas & à jeun: elle les guérissoit parfaitement. Les mêmes François en firent ensuite d'autres expériences, sur lesquelles ils publierent qu'il n'y a presque point de maladies qui résistent à cette boisson; elle étoit, non-seulement leur remede unique, mais leur préservatif universel dans la Floride. Mais ils n'en usoient point lorsqu'ils manquoient de vivres, parce qu'elle leur causoit une faim plus insupportable encore que les maladies. On prétend aussi que le Sassafras est un spécifique admirable contre les maux vénériens; mais il paroît que pour ce mal & pour tous les maux contagieux, les Floridiens ont plus souvent recours à la Squine. Dans plusieurs maladies, ils coupent en petits morceaux les racines, les petites branches, & les feuilles du Sassafras; ils en laissent tremper une once, toute une nuit, dans environ douze livres d'eau: ensuite, ils font cuire le tout à petit feu, jusqu'à ce que l'eau soit diminuée d'un tiers: mais on observe que pour l'usage, il faut avoir égard au tempérament du Malade, & qu'il doit garder un grand régime. On assure même que dans les maladies invétérées, ou lorsque le Malade est trop foible, ce remede est fort

fort nuisible
mais d'autre
ordinaire.

Sassafras a
mac & de
froid. Xim
dans une gr
petits morc
celle de la
fort douce.

ENTRE le
ou l'Apalach
coup. Ent
fait la descri
mais sont p
plein de pos
petite & ét
bossettes,
Sainte Helen
fées au Sole
dedans. El
Elles sont s
& résineuse
Les Sauvage
s'en frotten
tifie la peau
d'eux aussi
comme un
broient &
quent en em
les douleurs

Sur toute
l'Ambre gr

MAIS ON
François de
la gloire de
postérieur,
opposition
lieux qu'on

(t) Voyez
de l'Amérique
(v) On ve

fort nuisible. Quelques-uns, avant que d'en user, se purgent beaucoup; mais d'autres se contentent d'employer cette décoction pour leur breuvage ordinaire. Il est certain que depuis la découverte du Nouveau-Monde le Sassafras a toujours passé pour un remède excellent contre les maux d'estomac & de poitrine, & généralement contre tous ceux qui viennent du froid. Ximenes raconte que s'étant trouvé près de la Baie de Ponce Léon, dans une grande disette d'eau, il s'avisa de couper du bois de Sassafras en petits morceaux, & de le tremper dans une eau, presque aussi salée que celle de la Mer: huit jours après, il but de cette eau, & la trouva fort douce.

ENTRÉE les Arbrisseaux du même Pays, le plus remarquable est la *Cassine* ou l'*Apalachine* (t), dont les Indiens tirent une liqueur qu'ils aiment beaucoup. Entre les Simples, on vante l'*Apoyomatsi*, ou *Patzisfranda*, dont on fait la description suivante. Ses feuilles ressemblent à celles du Poireau, mais sont plus longues & plus déliées. Son tuyau est une espèce de jonc, plein de pulpe, creux, & d'une coudée & demie de haut. Sa fleur est petite & étroite, sa racine déliée, fort longue, semée de nœuds, ou de bossuettes, ronde & velue. C'est ce que les Espagnols nomment *Chapelets de Sainte Helene*; & les François *Patenotres*. Ces boulettes, coupées & exposées au Soleil, deviennent très dures, noires au dehors, & blanches en dedans. Elles ont une odeur aromatique, qui approche de celle du Galanga. Elles sont seches & chaudes au troisieme degré & plus, un peu astringentes & résineuses: cependant elles ne se trouvent que dans les lieux humides. Les Sauvages broient les feuilles entre deux pierres, en tirent un suc, & s'en frottent tout le corps après s'être baignés; dans la persuasion qu'il fortifie la peau, & qu'il répand une odeur agréable. Les Espagnols ont appris d'eux aussi à réduire ce Simple en poudre, qu'ils prennent dans du vin, comme un remède pour la Pierre & pour les obstructions des reins. Ils le broient & le prennent en bouillon pour les maux de poitrine. Ils l'appliquent en emplâtre, pour arrêter le sang, pour fortifier l'estomac, & pour les douleurs de l'Uterus.

SUR toute la Côte de cette partie de la Floride, il se trouve quelquefois de l'Ambre gris.

MAIS on ne s'est arrêté à ce court détail, que pour faire honneur aux François de leurs observations, dans un Pays où personne ne leur dispute la gloire de s'être établis les premiers. On y reviendra dans un tems fort postérieur, à l'occasion d'une Colonie plus heureuse, qui s'y est formée sans opposition, quoique sans autre prétexte, que le droit vague d'occuper des lieux qu'on trouve abandonnés par leurs premiers Possesseurs (v).

(t) Voyez, ci-après, l'Histoire Naturelle de l'Amérique Septentrionale.

(v) On verra, là-dessus, quelques remar-

ques, dans l'Etablissement des François à Saint Domingue.

ETABLISSEM.
DES FRAN-
COIS DANS LA
FLORIDE.

Arbrisseaux.

Apoyomatsi :
sa description
& ses vertus.

Patenotres.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLOIS.

C H A P I T R E X I E

Voyages, Découvertes & Etablissements des Anglois dans l'Amérique Septentrionale.

INTRODUCTION.

JUSQU'ICI, l'Amérique n'avoit vu les Anglois qu'avec l'odieuse qualité de Pirates : mais leur émulation s'étant ennoblie tout d'un coup, ils penserent enfin à s'y établir. L'Histoire de leurs progrès, dans la formation de plusieurs Colonies, se trouve divisée naturellement par la date de leurs Voyages & par l'ordre de leurs entreprises.

§. I.

Etablissement de la Virginie.

Voyage d'Amidor & de Barlow.

AMIDOR
ET BARLOW.
1583-4.

RALEIGH (a), Jean Smith (b), & le Virginien anonyme (c) qui a publié l'Histoire de sa Patrie, sont les meilleures sources où l'on puisse chercher des lumières sur l'Etablissement des Anglois dans la Virginie ; car on conçoit bien que, sur tout ce qui regarde l'origine de cette belle Colonie, les Écrivains plus modernes, Etrangers ou de la même Nation, n'ont pu prendre que ces premières Relations pour guides.

Compagnie
formée par le
Chevalier
Raleigh.

1585.

ON lit donc dans ces Mémoires, que le Chevalier Raleigh, excité non-seulement par l'exemple & les prodigieux succès des Espagnols, mais par les observations mêmes de quelques Aventuriers de sa Nation, qui avoient déjà tenté moins heureusement la fortune (d), résolut, en 1583, d'entreprendre quelques découvertes à ses propres frais. On ne nous apprend point s'il avoit un objet fixe ; quoiqu'il pût s'en être formé plus d'un, sur les tentatives que Sebastien Cabot avoit déjà faites au nom de l'Angleterre, & sur les diverses expéditions des François vers le Nord du Continent ; mais ayant fait entrer dans ses vues quelques Particuliers de Londres, qui pouvoient y contribuer par leurs richesses, il obtint de la Reine Elizabeth des Lettres-Patentes, datées du 25 de Mars 1584, par lesquelles tous les avantages de l'entreprise étoient abandonnés à sa Compagnie ; & dès le mois d'Avril de l'année suivante, il mit deux petits Vaisseaux en Mer, sous les ordres des Capitaines Philippe Amidor & Arthur Barlow.

APRÈS un heureux Voyage, dont il paroît que le terme étoit encore incertain, ces deux Officiers mouillèrent à l'entrée d'une Baie, que les Ha-

(a) Dans le Recueil d'Hackluyt.

(b) Sa Relation a été traduite en François.

(c) Traduite aussi en François.

(d) Voyez le Tome XVIII. de ce Recueil.

bitans du F
vernement
avec les Ind
d'eux ; &
le récit en

Ils rappo
variété d'ex
dance. Ils
climat si de
mettoient
après l'exen
ches Contre
l'un nomme
quelques mo
Toute la N
fut si charn
elle promit
des marques
vert fût no
" (observe
" bloient
" miere ch

Au Print
principaux
seaux, bie
bon nombre
Quoiqu'il e
plus loin se
fin du mois
des Fèves,
deux mois.
tenta d'y r
du Pays ; a
sous le cor
glerre.

MAIS à p
dre qu'il lu
dis s'écarte
cette indif
& tous les
hostilités,
qu'il n'y a
éparnés,

Habitans du Pays nommoient *Roanoke*, & qui appartient aujourd'hui au Gouvernement de la Caroline Septentrionale. Ils y firent quelque commerce avec les Indiens, pour se donner le tems d'étendre leurs observations autour d'eux; & contents de ce qu'ils avoient vus, ils se hâterent d'en venir faire le récit en Angleterre.

Ils rapportèrent que le Pays auquel ils avoient abordé, offroit une grande variété d'excellens fruits, des arbres de toute espece, des Animaux en abondance. Ils n'y avoient pas vu d'or; mais les terres sembloient si fertiles, le climat si doux, les Habitans si traitables, que de si belles apparences promettoient quelque chose de plus heureux à d'autres recherches, surtout après l'exemple de ce qui venoit d'arriver aux Espagnols dans les deux riches Contrées du Mexique & du Pérou. Ils avoient amené deux Indiens, l'un nommé *Wanchifo*, l'autre *Manteo*, qui, commençant à parler déjà quelques mots d'Anglois, augmentèrent l'idée qu'on donnoit de leur Patrie. Toute la Nation Angloise prit feu sur cette peinture. La Reine même en fut si charmée, que malgré la guerre qu'elle avoit alors contre l'Espagne, elle promit de puissans secours aux Aventuriers; & pour les encourager par des marques éclatantes de sa protection, elle consentit que le Pays découvert fût nommé *Virginie*, à son honneur: „ Soit, parce qu'elle étoit vierge, „ (observe l'Historien,) soit parce que le Pays même & ses Habitans sem- „ bloient retenir encore la pureté, l'abondance & la simplicité de la pre- „ miere création”.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLOIS.

AMIDOR ET BARLOW. 1585.

Origine du nom de Virginie.

Voyage du Chevalier Greenwill.

Au Printems de l'année suivante, le Chevalier Richard *Greenwill*, un des principaux Associés de Raleigh, fut nommé pour commander sept Vaisseaux, bien pourvus de vivres, d'armes & de munitions, & chargés d'un bon nombre de Volontaires, qui devoient servir à former un Etablissement. Quoiqu'il eût à bord les deux Indiens de Roënoke, il avoit ordre de pousser plus loin ses Découvertes. Cependant étant arrivé sur cette Côte, vers la fin du mois de Mai, il s'y arrêta pour faire l'essai du terrain. Des Pois & des Feves, qu'il y fit semer, prospérèrent merveilleusement dans l'espace de deux mois. Cette heureuse expérience l'ayant fixé au même lieu, il se contenta d'y recueillir des Fourrures, quelques Perles & d'autres productions du Pays; après quoi, confiant cent huit hommes à la bonne-foi des Indiens, sous le commandement de *Ralph Lane*, il ne pensa qu'à retourner en Angleterre.

Mais à peine eut-il mis à la voile, que cette Troupe indocile oublia l'ordre qu'il lui avoit laissé, de se fortifier dans une Ile voisine. Les plus hardis s'écartèrent parmi les Indiens, & pénétrèrent si loin dans le Pays, que cette indiscrétion les ayant rendus suspects, quelques-uns y furent égorgés, & tous les autres se virent menacés du même sort. Après ces premieres hostilités, les Indiens, naturellement soupçonneux & vindicatifs, jugerent qu'il n'y avoit plus de réconciliation à se promettre avec ceux qu'ils avoient épargnés, & ne pensèrent plus qu'à leur nuire. Lane prit le parti de les

GREENWILL. 1586.

Premier Etablissement des Anglois.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLAIS.

GREENVILL. 1587.

adoucir par la patience, & se flatta de les contenir, en leur annonçant l'arrivée d'un puissant secours de sa Nation. Cette ruse eut assez de succès, pour lui donner la liberté d'étendre ses Découvertes le long de la Côte; près de cent miles au Nord; mais n'y ayant point trouvé de Port commode, il revint à la Baie de Roënoke, sans les avoir poussées jusqu'à la Baie de Chesapeake.

Il se soutint assez heureusement pendant tout l'Hiver; mais ne voyant point paroître au Printems le secours qu'il attendoit, & commençant à tout craindre de la barbarie des Indiens; il ne pensoit plus qu'à trouver le moyen de s'échapper, lorsqu'avant la fin du mois d'Août il eut la joie de voir paroître une Flotte Angloise. C'étoit celle du Chevalier Drake, composée de vingt-trois Vaisseaux, que la Reine envoyoit sur les Côtes de l'Amérique, pour y surprendre les Galions d'Espagne. Cet Amiral avoit ordre de passer à la Baie de Roënoke, & de fournir à la Colonie, qu'on y supposoit fortifiée, toute l'assistance dont elle auroit besoin. Il fut surpris de la trouver dans une si triste situation. Lane lui demanda un renfort d'hommes, des vivres, & une Frégate, pour se mettre en état de chercher un autre Etablissement, s'il y étoit forcé par quelque nouveau malheur. L'Amiral ne lui refusa rien; mais tandis qu'il faisoit transporter des vivres & des munitions dans la Frégate, une furieuse tempête jeta ce Vaisseau si loin en Mer, qu'on perdit l'espérance de le revoir. Envain Drake en offrit un autre à des Gens accablés de fatigues & de chagrins, qui regarderent cette aventure comme un obstacle que la Providence opposoit à leur Etablissement. Ils supplierent l'Amiral de les prendre sur sa Flotte; & la facilité qu'il eut à les satisfaire fit manquer toutes les espérances de la Compagnie.

Voyage du Chevalier Raleigh.

RALEIGH.

CEPENDANT les Affociés travailloient à faire partir de nouveaux secours; mais outre les difficultés ordinaires, ils eurent entr'eux des démêlés qui retarderent leurs préparatifs. Enfin ils équipèrent quatre gros Vaisseaux, & le Chevalier Raleigh prit la résolution de les commander lui-même. Celui qu'il devoit monter s'étant trouvé prêt avant les autres, il mit seul à la voile, dans l'impatience de visiter sa chere Colonie. Il toucha au Cap de Haïtoras, un peu au Sud du Canton où les cent huit Hommes s'étoient établis; mais après les avoir cherchés inutilement, son chagrin & ses propres embarras lui firent prendre le parti de revenir. Greenwill, qui étoit parti quinze jours après lui, mouilla dans la Baie de Roënoke, où ne trouvant que de foibles traces de l'Etablissement, sa premiere crainte fut que les Anglois qu'il y avoit laissés n'eussent été détruits par les armes des Indiens. Manteo, qui se présenta pour le recevoir, ignoroit que Drake eût abordé sur la Côte & qu'il les eût pris à bord; mais quoiqu'il ne pût s'imaginer lui-même ce qu'ils étoient devenus, il assura si constamment qu'ils n'avoient reçu aucun mal de sa Nation, que Greenwill, reprenant confiance, laissa cinquante Hommes dans la même Ile, leur fit construire des Logemens, & leur donna des provisions pour deux ans; après quoi il remit à la voile vers l'Angleterre.

L'ANNÉE
non-seuleme
mes & de la
Colonie. Il
& d'employ
à Roënoke
le chagrin d
tie des cinq
avoient pris
de ronces.
réparer l'Ha
sous ses gen
gnieur d'Aff
distinction
servit beau
Paix & d'Al
qui formere
de Raleigh
bien établie.
une Fille, c
fant d'un Pe
joie, & pass
velle. Coloni

CEPENDAN
Gouverneur
vivres. Pen
n'étant pas r
avoir pourvu
personnes:.
à Londres
passa deux
lesquels il p
soit point en
les lumières
usage avoit
lieues que d
stacles, n'a
vant. Il y
Colonie. N
lui appriren
troit; à vi
cune explica
de retourne
tempête ro

Voyage de Jean White.

L'ANNÉE suivante, Jean White fut envoyé avec trois Vaisseaux, chargés non-seulement de munitions & de vivres, mais d'un bon nombre d'Hommes & de Femmes, qui devoient faire prendre une forme régulière à la Colonie. Il avoit ordre d'y demeurer lui-même en qualité de Gouverneur, & d'employer tous ses soins à gagner l'affection des Indiens. En arrivant à Roënoke, vers la fin de Juillet, il eut, comme Raleigh & Greenville, le chagrin de trouver l'Etablissement désert. Manteo l'informa qu'une partie des cinquante Anglois avoit été tuée par surprise, & que les autres avoient pris la fuite. Le terrain qu'ils avoient occupé, étoit déjà couvert de ronces. White étoit d'un caractère ferme: loin de se décourager, il fit réparer l'Habitation; & s'y étant logé le premier, son exemple engagea sous ses gens à s'y établir. Manteo reçut le Baptême, avec le titre de Seigneur d'*Assamoupack*, qui étoit le nom d'une des Nations Indiennes. Cette distinction, que les Anglois crurent devoir à la fidélité de son attachement, servit beaucoup à leur concilier les Indiens voisins. On fit des Traités de Paix & d'Alliance. La Colonie, dirigée par un Chef & douze Conseillers, qui formerent un Corps sous le nom de Gouverneur & Assesseurs de la Ville de Raleigh en Virginie, prit une face qui la fit respecter. L'union y fut bien établie. Une Angloise, Femme d'Ananias Dare, ayant mis au monde une Fille, qui fut nommée *Virginie*, l'heureuse naissance de ce premier Enfant d'un Pere & d'une Mere Chrétiens, fut célébrée avec des transports de joie, & passa pour une marque éclatante de la protection du Ciel sur la nouvelle Colonie.

CEPENDANT une juste défiance de l'avenir les obligea de renvoyer leur Gouverneur en Angleterre, pour y solliciter des secours d'Hommes & de vivres. Personne n'étoit plus propre à cette Commission; & son habileté n'étant pas moindre pour les détails de l'administration, il ne partit qu'après avoir pourvu à la sûreté de la Colonie, qu'il laissa composée de cent quinze personnes: mais la diligence de son voyage, & la vivacité de ses instances à Londres n'empêcherent point qu'il ne fut expédié avec lenteur. Il se passa deux années entières, avant qu'il put obtenir trois Vaisseaux, avec lesquels il partit de Plimouth vers la fin de l'année 1589. On ne connoissoit point encore d'autre route que celle des Antilles; ou du moins, malgré les lumières qui commençoient à se répandre sur la navigation, l'ancien usage avoit tellement prévalu, qu'on aimoit mieux faire un détour de mille lieues que de tenter un passage plus direct. White, retardé par tant d'obstacles, n'arriva au Cap de Hattoras que vers le milieu du mois d'Août suivant. Il y débarqua, pour gagner du tems, dans l'impatience de revoir sa Colonie. Mais quelques Inscriptions, qu'il trouva sur l'écorce des Arbres, lui apprirent qu'elle étoit passée à *Croatan*, une des Isles qui forment le Détroit; à vingt lieues de Roënoke. Comme elle n'avoit laissé d'ailleurs aucune explication sur les motifs de cette retraite, le Gouverneur se vit obligé de retourner à bord. A peine y fut-il rentré avec tous ses gens, qu'une tempête rompit ses câblés, lui fit perdre une partie de ses ancres, & jetta

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLAIS.

WHITE.
1588

Son second Voyage.
1589-90.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLOIS.

WHITE.
1589-90.

ses trois Vaisseaux en pleine Mer. Dans ce triste état, il n'eut pas d'autre ressource que de retourner en Angleterre, sans avoir vu la Colonie; & le mécontentement des Armateurs ayant fait remettre à d'autres tems les nouveaux frais qui étoient devenus nécessaires, l'entreprise demeura suspendue. Ensuite, les embarras où Raleigh, qui en étoit l'ame, se trouva malheureusement engagé, la firent abandonner tout-à-fait pendant l'espace de douze ans (e).

Voyage du Capitaine Bartholemi Gosnold.

GOSNOLD.
1602.

CE ne fut qu'en 1602, que le Capitaine Bartholemi Gosnold, un des anciens Associés, équipa un petit Vaisseau à ses propres frais, & partit de Darmouth avec environ trente-cinq Hommes, dans la résolution de tenir une route plus droite, c'est-à-dire d'éviter le détour qu'on faisoit ordinairement vers le Sud. Cette tentative lui réussit: mais, en arrivant sur les Côtes de l'Amérique, il se trouva beaucoup plus au Nord que tous ceux qui avoient fait le même Voyage avant lui. Il se vit d'abord entre les Iles qui forment le côté Septentrional de la Baie de Massachusset, dans la Nouvelle Angleterre. Là, n'ayant point découvert les commodités de cette belle Rade, il tourna au Sud, pour se dégager de la Côte; mais lorsqu'il se croyoit en pleine Mer, il se trouva tout-d'un-coup devant la Pointe du Cap Codd. Cette vue lui fit naître l'envie de descendre à terre, un peu au Sud du Cap. Il y fit quelque commerce avec les Indiens. Deux des Iles voisines reçurent de lui les noms de *Vigne de Marthe* & de *Sainte Elisabeth*, qu'elles ont conservées jusqu'aujourd'hui. Il sema, dans la seconde, divers grains d'Angleterre, qui n'y crurent pas moins vite qu'à Roënoke. Ses gens s'y bâtirent des Cabanes, d'où ils continuèrent de faire des échanges avantageux de leurs petites Marchandises, pour des fourrures & des gomes. Après un mois de séjour, ils retournerent dans leur Patrie, aussi satisfaits de la beauté naturelle & de la fertilité du Pays, que des richesses qu'ils en apportoient. On observe, que pendant tout le Voyage, ils ne furent atteints d'aucune sorte de maladie.

Autres Voyages des Anglois.

Autres Voyages des Anglois.
1603-5.

LE bruit d'une si prompte & si heureuse Expédition réveilla l'ardeur des Marchands Anglois. Dès le commencement de l'année 1603, ceux de Bristol firent partir deux Vaisseaux, qui aborderent au même lieu, & qui en revinrent bien chargés. En 1605, un Vaisseau de Londres mit à la voile, dans le dessein de prendre terre, sur la même Côte, au trente-neuvieme degré de Latitude; mais les vents l'ayant poussé trop au Nord, il arriva sous l'Ile qui porte aujourd'hui le nom d'*Ile longue*. Les Anglois y trouvèrent d'abord de l'humanité dans les Indiens; mais, les ayant vus changer de disposition, ils rangerent la Côte l'espace de quarante milles, ils remon-

(e) Après la Sentence de Leze-Majesté deux Compagnies de Virginie dont il sera rendue contre lui, le Roi Jacques I. créa les paré ci-dessous. R. d. E.

terent la F
où ils avo
Dans ces t
mations fu
de compas

CEPENDANT
reconnoiss
lorsqu'elle
établis, s
sion de for
fût garanti
le 10 d'Av
deux Comp
Chevaliers
Chanoine
droient s'
droit de co
qu'ils juge
rentionale
l'espace de
l'intérieur
de s'établi
leur Colon
ham, Gibb
auroient la
étendue de

EN vert
on va s'at
trois Vais
revêtu d'u
& d'établ
Tout semb
l'entreprise
quelle on
l'entrée de
droit à Ro
quinze Ho
il lui donn
Cap Septe
Riviere qu
Roi même
APRÈS a
cadre s'ac

terent la Rivière de *Connecticut*, & donnerent le nom de *Pentackie* au Havre où ils avoient mouillé, parce qu'ils y étoient arrivés le jour de cette Fête. Dans ces trois derniers Voyages, on ne pensa point à se procurer des informations sur la Colonie de 1587; & l'avidité du gain éloignoit tout sentiment de compassion, pour des Malheureux dont le sort étoit encore ignoré.

Cependant les Sociétés de Londres, de Bristol, d'Exeter & de Plymouth, reconnoissant l'avantage qu'il y avoit à tirer d'une entreprise régulière, lorsqu'elle seroit bien conduite, & que ses fondemens seroient une fois bien établis, s'adresserent de concert au Roi Jacques I^{er}, pour obtenir la permission de former une Compagnie, & d'y employer des fonds, dont le bon usage fût garanti par son autorité. Ce Prince leur accorda ses Lettres, datées le 10 d'Avril 1606: mais s'étant réservé la direction de l'entreprise, il créa deux Compagnies différentes, dont chacune devoit faire sa Colonie. Les Chevaliers *Thomas Gates* & *Georges Summer*, avec *Richard Hackluyt*, Chanoine de *Westminster*, *Edouard Marie Wingfield*, & ceux qu'ils voudroient s'associer, étoient nommés pour la première, & recevoient le droit de commencer leur Etablissement dans l'endroit de la Côte de Virginie qu'ils jugeroient convenable, entre les 34 & 41 degrés de Latitude Septentrionale. Ils pouvoient s'étendre sur la Côte, à droite & à gauche, l'espace de cinquante miles d'Angleterre, & pénétrer de cent miles dans l'intérieur des Terres, vis-à-vis de la même Côte, avec défense à tout autre de s'établir dans leur voisinage, sans une permission expresse du Conseil de leur Colonie. Les mêmes Patentes portoient, pour la seconde, que *Hanham*, *Gilbert*, *Parker*, *Popham*, Marchands de Plymouth, & leurs Associés, auroient la liberté de s'établir entre les 38 & 45 degrés, avec la même étendue de Terres, pourvu que ce fût à cent miles des premiers.

Voyage de Jean Smith.

EN vertu de cette concession, Jean Smith, Auteur d'un Journal auquel on va s'attacher, fut choisi par la Compagnie de Londres pour commander trois Vaisseaux, qui mirent en Mer au mois de Décembre 1606. Il étoit revêtu d'une Commission qui lui donnoit le pouvoir de former une Colonie, & d'établir, pour la gouverner, un Conseil, avec un Président annuel. Tout sembloit promettre un heureux succès; & le Ciel même parut favoriser l'entreprise, en faisant aborder Smith dans cette partie du Continent à laquelle on a borné ensuite le nom de Virginie. Il mouilla sans peine, à l'entrée de la Baie de *Chesapeak*; quoique son dessein eût été de se rendre droit à *Roënoke*, c'est-à-dire, dans le lieu où Jean White avoit laissé cent quinze Hommes. Son débarquement s'étant fait au Cap méridional de la Baie, il lui donna le nom de *Cap Henri*, comme il donna celui de *Cap Charles* au Cap Septentrional, à l'honneur des deux Princes, Fils du Roi. La première Rivière qu'il reconnut, nommée *Pouhatan* par les Indiens, regut le nom du Roi même, c'est-à-dire celui de *Jacques*, ou *Janes* en Langue Angloise.

Après avoir soigneusement observé cette Rivière, tous les Chefs de l'Escadre s'accorderent à choisir, pour l'Etablissement, une Peninsule, qui est

DECOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLAIS.

Deux Compagnies formées en Angleterre.

SMITH.
1606.

Etablissement dans la Rivière de Pouhatan.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLOIS.

SMITH.

Fondation de Jamestown.

Caractère des Indiens du Pays.

Illusion faite aux Anglois.

à cinquante lieues de l'embouchure. Outre la fertilité du terroir, cette situation parut également avantageuse, pour une Place d'Armes & de Commerce, parce que les deux tiers en étoient baignés par la grande Riviere, qui offre partout un bon mouillage, & que l'autre tiers se trouvoit environné d'une Riviere étroite, mais capable néanmoins de recevoir des Bâtimens de cent tonneaux, jusqu'à l'endroit où n'étant séparée de la grande Riviere que par un espace de trente verges, ses eaux y regorgent ordinairement dans les grandes Marées: c'est ce qui a fait donner le nom d'Ile à ce terrain. Les Vaisseaux peuvent mouiller dans la petite Riviere, amarrés à terre, ou simplement attachés les uns aux autres, & s'y trouvent à couvert de toute sorte de vents. La Ville fut honorée du nom du Roi (f), comme la Riviere. Toute l'étendue de l'Ile contient environ deux mille acres de terre haute, & plusieurs milliers d'un terroir marécageux, mais fertile, où les pâturages sont excellens.

DANS un lieu où l'on ne pouvoit arriver que par un défilé, les Anglois se voyoient à couvert de l'insulte des Indiens, avec l'avantage, qu'ils ignoroient encore, de n'y avoir point à redouter, pour leurs Vaisseaux, une espece de Vers, qui fourmillent dans les eaux saumâtres du Pays. Mais ils ne furent pas plutôt tranquilles, après le départ de leurs Vaisseaux, qui les avoient laissés au nombre de cent trente-huit, que l'avidité pour les Trésors des Indiens, & de mutuelles jalousies de Commerce, firent naître entre eux la division.

LES Habitans naturels étoient ici du même caractère, que ceux des autres parties du Continent Septentrional; humains & traitables au premier moment, mais soupçonneux, & capables de passer tout-d'un-coup de la défiance à la haine. Ils fournirent à la subsistance de la Colonie, pendant qu'ils crurent y trouver de la bonne foi dans les échanges: mais s'étant aperçus que les Anglois n'avoient pas de méthode fixe, & que pour se planter les uns les autres ils enchérissoient arbitrairement leurs Marchandises, cette variété de prix leur fit juger qu'on cherchoit à les tromper, & les fit bientôt penser à la vengeance. C'est à cette cause que l'Auteur rapporte tous les maux que sa Nation eut à souffrir de la part des Indiens. Un nouvel objet, qui attira toute l'attention des Anglois, jusqu'à leur faire perdre celle qu'ils devoient à leur sûreté, devint encore plus funeste à leur Commerce. Ils découvrirent, sur une Langue de terre, derrière l'Ile de James, un Ruissseau d'eau douce, qui sortant d'un petit Banc de sable entraînait une poussière de talc, qu'on voyoit briller au fond. Leur penchant, à prendre pour de l'argent ou de l'or tout ce qui en avoit l'éclat, ne leur laissa plus d'autre ardeur que pour recueillir cette boue dorée; & se persuadant qu'ils ne pouvoient manquer de rien avec tant de richesses, ils négligerent leurs soins ordinaires pour se procurer des vivres. Un incendie, qui vint de la même négligence, consuma dans le même tems une grande partie de leur Ville & le reste de leurs provisions. Ils furent tout-d'un-coup réduits à vivre de fruits sauvages, d'Ecrevisses & de Moules. Les Indiens, irrités de

(f) *Jamestown* en Anglois, c'est-à-dire, *Ville de Jacques*.

de leur com
ne se furent
diverses sorte
de s'écarter
leur Ile.

TELLE étoit
la Compagnie
second fut p
L'expérience
de James-to
qu'elle leur
Vaisseau qui
le départ du
A peine y l
quantité de
culé trésor f
cette chimere
plusieurs déc
de la Provinc
parce qu'ils
semé.

SMITH, da
dier, avoit
Naufamond,
blissement;
pour une ce
viere. Peu
chure de la r

D'un autre
ces le profit
elle fut inf
Elle conçut
& son plan
seaux, équip
fidérable d'
& *Summers*
& revêtus d
le même bo
traité, qu'a
des Iles Ber
fonne; mais
corder. Ap
eurent enco
d'Espagne q

(g) C'est de
XXI. Par

de leur conduite, qui leur avoit déjà fait rompre tout Commerce avec eux, ne se furent pas plutôt apperçus de leur embarras, qu'ils l'augmenterent par diverses sortes d'hostilités. Ils massacrerent ceux qui eurent l'imprudence de s'écarter; & les autres se virent resserrés dans les étroites bornes de leur Ile.

TELLE étoit leur situation, lorsqu'il leur arriva un Vaisseau, de deux que la Compagnie avoit fait partir chargés d'Hommes & de vivres, & dont le second fut poussé vers les Antilles, d'où il ne put reprendre sitôt sa route. L'expérience d'une longue misere avoit peu servi à détromper les Habitans de James-town, puisqu'après avoir soulagé leur faim, toutes les forces qu'elle leur avoit laissées furent employées à charger de leur poudre d'or le Vaisseau qui leur avoit apporté des provisions. Le second étant arrivé après le départ du premier, ils le remplirent aussi de ces richesses imaginaires. A peine y laisserent-ils place pour quelques fourrures, & pour une petite quantité de bois de Cedre: biens réels, dont la comparaison avec leur ridicule trésor fit rire toute l'Europe, de la préférence qu'ils avoient donnée à cette chimere. Cependant, avec les secours qu'ils avoient reçus, ils firent plusieurs découvertes sur la Riviere James, & dans quelques autres parties de la Province. D'ailleurs l'année 1608 fut pour eux un tems d'abondance, parce qu'ils y recueillirent la premiere moisson du Blé d'Inde qu'ils avoient semé.

SMITH, dans le chagrin de voir des desordres auxquels il ne pouvoit remédier, avoit employé le tems à former deux nouvelles Plantations; l'une à *Naufamond*, sur la Riviere James, à plus de trente miles du premier Etablissement; l'autre à *Pouhatan*, dont il acheta le terrain du Chef Indien, pour une certaine quantité de cuivre, au-dessous de la chute de cette Riviere. Peu de tems après, il en forma une autre à *Kikotan*, vers l'embouchure de la même Riviere.

D'un autre côté, la Compagnie de Londres, ne tirant point de ses avances le profit qu'elle en avoit attendu, jugea que toutes les disgrâces dont elle fut informée ne pouvoient venir que d'une mauvaise administration. Elle conçut le dessein d'un nouvel ordre de Gouvernement pour la Colonie, & son plan fut autorisé par de nouvelles Lettres de la Cour. Neuf Vaisseaux, équipés à grands frais & chargés de provisions, avec un renfort considérable d'Hommes, partirent sous le commandement des Chevaliers *Gates* & *Summers* (g), & du Capitaine *Newport*, nommés tous trois Gouverneurs, & revêtus d'un pouvoir égal. Malheureusement ils s'étoient embarqués sur le même bord, qui fut séparé des autres par une rude tempête, & si maltraité, qu'après avoir couru les plus grands dangers, il alla échouer à l'une des Iles Bermudes, où il s'entr'ouvrit. Ce naufrage ne coûta la vie à personne; mais, dans une si fâcheuse extrémité, les trois Chefs ne purent s'accorder. Après le bonheur qu'ils avoient eu d'éviter la mort, & celui qu'ils eurent encore de trouver quantité de vivres dans l'Ile, surtout des Cochons d'Espagne qui s'y étoient sauvés apparemment de quelque naufrage, & qui

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLOIS.

SMITH.
1606.

1608.

Diverses Plantations se forment.

Naufrage de Gates & de Summers aux Bermudes.

(g) C'est de lui que les Anglois ont donné le nom de *Summers-Ilands* aux Iles Bermudes.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLOIS.

SMITH.
1608.

Retour de Smith.

Divisions dans la nouvelle Colonie.

1609.

Triste état de James-town.

s'y étoient multipliés, ils se diviserent par des querelles & des haines, dont les suites faillirent de leur être plus funestes que la ruine de leur Vaisseau. Cependant lorsque les deux Chevaliers furent parvenus à se faire chacun leur parti, ils convinrent que chacun construïroit un Vaisseau, du bois de l'île, & que tout ce qu'on pourroit sauver des débris du premier seroit partagé de bonne foi entre les deux Chefs. Au lieu de goudron & de poix, ils employèrent de l'huile de Poisson & de la graisse de Porc, mêlées avec de la chaux & des cendres. L'Ouvrage fut lent; mais il s'acheva plus heureusement qu'on n'avoit dû se le promettre de la mauvaise disposition des Ouvriers. Une juste allusion à la peine qu'il avoit coûtée, fit nommer l'un des deux Bâtimens *la Patience*, & l'autre *la Délivrance*.

DANS cet intervalle, Smith, blessé dangereusement par un Baril de poudre, où le feu prit, pendant qu'il s'occupoit de ses découvertes & de ses nouvelles Plantations, s'étoit vu forcé de retourner en Angleterre pour s'y faire traiter. Il étoit parti sur un petit Vaisseau qu'il avoit réservé de son Escadre, pour les besoins de la Colonie. Son départ y avoit fait naître des troubles mal étouffés. Quelques-uns des neuf Vaisseaux, dont la tempête avoit séparé celui des Gouverneurs, arriverent au Port de James, avec une partie des Volontaires, dont le plus grand nombre refusa de se soumettre au Gouvernement établi; sous prétexte que la nouvelle Commission détruisoit la précédente, & qu'ils attendoient des Gouverneurs, nommés à la place du Président. Cette affectation d'indépendance produisit tout-d'un-coup un affreux désordre. Toute la Colonie en prit occasion de secouer le joug des Loix; & dans une espece d'anarchie, qui fit disparaître toute sorte de discipline, on négligea de se munir contre les insultes des Indiens. Ces Barbares, déjà résolus d'exterminer tous les Anglois, eurent l'adresse de profiter de leurs divisions. Bientôt on n'entendit plus parler que de massacres. Les Plantations un peu éloignées furent abandonnées, pour se retirer dans la Ville. Celle de Kikotan, où l'on avoit construit un petit Fort, nommé *Algernoon*, fut la seule qui se garantit de cet orage. Dans la Ville, où le nombre des Habitans se trouvoit grossi par celui des Fugitifs, les vieilles provisions ayant été consumées sans qu'on eût pris soin d'en faire de nouvelles, on se vit exposé à toutes les horreurs de la famine. L'île se trouvoit dépourvue de tout; & personne n'avoit eu la hardiesse de sortir, pour la Pêche, pour la Chasse, ou pour cueillir des fruits dans les Bois. Enfin l'extrémité devint telle, qu'après avoir mangé jusqu'au cuir des Chevaux, les misérables Habitans de James-town dévorèrent les cadavres des Indiens qu'ils pouvoient tuer. On assure même qu'en ayant détérré quelques-uns; ils les mangerent à demi-pourris. C'est une époque qu'on n'a point oubliée en Virginie, & qu'on y nomme encore *le tems de la Famine*.

CETTE fatale situation fut d'assez longue durée, puisqu'on ajoute au récit de ses effets, que six mois après le départ de Smith, il ne restoit dans la Ville que soixante Hommes, de cinq-cens qu'il y avoit laissés, & que ce triste reste auroit eu le sort de tous les autres, si le secours qu'ils attendoient fut arrivé plus tard d'une semaine. Mais les trois Gouverneurs, étant partis des Bermudes avec les deux Vaisseaux qu'ils y avoient construits, sur

lesquels ils n'ont
semble à la
dans le malheur
d'assembler to
noient à pein
si l'on vouloit
dangers dont
promirent de
pour leur sub
champ, l'Anglois
On résolut de
faison étant a
dont on pour
lité, on rég
que Bord.

Toute la Colonie
teur de l'île
reconnoître la
James-town.
Mylord Dela
fonder le Can
prendre posses
par la Cour.
rétablis, il
mais une gro
voile pour l'
Colonie.

Le Chevalier
ro de Mai
d'Hommes &
toutes leurs in
des Terres.
sent entrepris
moisson.

DANS le co
avec six Vais
re, & de tou
Trois cens c
Etablissement
mens d'une V
de James-tow
à plus de deu
donna la fa
à l'honneur
ceinte de Pa
mettre les B

lesquels ils n'avoient pas moins de cent cinquante Hommes, arrivèrent ensemble à la Virginie le 15 de Mai 1610. Ils trouverent la Ville Angloise dans le malheureux état qu'on vient de représenter. Leur premier soin fut d'assembler tous les Habitans, & de les avertir que les deux Bords contenoient à peine des provisions pour quinze ou seize jours. Ils demanderent si l'on vouloit se mettre en Mer avec si peu de vivres, ou courir tous les dangers dont on étoit menacé dans la Colonie? Dans le second cas, ils promirent de ne les pas abandonner, & de partager avec eux ce qui restoit pour leur subsistance; mais ils exigèrent une prompte réponse. Sur le champ, l'Assemblée se détermina pour le parti de retourner en Angleterre. On résolut de passer vers les Bancs de Terre-neuve, dans l'espérance que la saison étant avancée pour la pêche, il s'y trouveroit quelques Vaisseaux, dont on pourroit acheter des vivres; & pour les ménager avec plus d'égalité, on régla que le nombre des Passagers seroit à-peu-près égal sur chaque Bord.

Toute la Colonie s'embarqua; & la nuit du 9 de Juin on étoit à la hauteur de l'Île des *Porcs*. Le lendemain, les premiers rayons du jour firent reconnoître la Pointe de l'Île des *Meuriers*, à dix-huit miles au-dessous de James-town. Ici la Troupe fugitive découvrit une Barque longue, que Mylord *Delawar*, arrivé avec trois Vaisseaux, avoit envoyée pour faire sonder le Canal. Ce Seigneur, accompagné de quelque Noblesse, venoit prendre possession du Gouvernement de la Virginie, dont il avoit été revêtu par la Cour. Il força les Fugitifs de retourner à leur Ville, où les ayant rétablis, il fit régner l'ordre jusqu'au mois de Mars de l'année suivante: mais une grosse maladie, dont il fut attaqué, l'obligea de remettre à la voile pour l'Angleterre, en laissant environ deux cens Hommes dans la Colonie.

Le Chevalier *Dale*, nommé pour lui succéder, se rendit à la Virginie le 10 de Mai 1611, avec trois Navires, qui portoient un nouveau secours d'Hommes & de Bestiaux. Il trouva les Habitans prêts à retomber dans toutes leurs infortunes, par la négligence qu'ils avoient eue pour la culture des Terres. Un ordre pressant les força au travail; & quoiqu'ils ne l'eussent entrepris que vers le milieu de Mai, ils recueillirent une fort belle moisson.

DANS le cours du mois d'Août, le Chevalier *Gates* arriva heureusement, avec six Vaisseaux chargés de Bestiaux, de Volaille, de munitions de guerre, & de tout ce qui pouvoit servir à la formation d'une nouvelle Colonie. Trois cens cinquante Hommes, qu'il avoit à bord, étoient destinés à cet Etablissement. Dès le commencement de Septembre, il jeta les fondemens d'une Ville, dans le Canton d'*Arrabatuck*, cinquante miles au-dessus de James-town. Une Langue de terre, qu'il trouva le moyen d'y enclaver; à plus de deux miles de la Pointe, & d'un bras de la Riviere à l'autre, lui donna la facilité d'y bâtir des Forts. Il nomma cette Place *Henrico*, à l'honneur de Henri, Prince de Galles. Ensuite il fit une grande enceinte de Palissades, à *Coxendale*, de l'autre côté de la Riviere, pour mettre les Bestiaux en sûreté.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLOIS.

SMITH. 1610.

On veut abandonner la Colonie.

Mylord *Delawar* est nommé Gouverneur. 1611.

Le Chevalier *Dale* lui succède.

Nouvelle Ville, nommée *Henrico*.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLOIS. 1612.

Histoire de la Princesse Pocahontas.

EN 1612, on vit arriver deux Vaisseaux, avec de nouvelles provisions. *Argall*, qui en commandoit un, fut envoyé à *Patowmeck*, pour y former une liaison de Commerce. Il y trouva une Princesse Indienne, nommée *Pocahontas*, Fille du Chef de *Pouhatan*; & l'ayant engagée à passer sur son Vaisseau, sous prétexte de lui rendre les honneurs dûs à son rang, il l'amena Prisonnière à *James-town*, dans la vue de faire servir sa délivrance à conclure une paix solide avec son Pere. Mais le fier Indien fut si vivement piqué de cet outrage, que malgré la tendresse du Sang, on ne put lui faire accepter d'autres conditions que le mariage de sa Fille avec un Gentilhomme Anglois, nommé *Jean Rolfe*. Cette marque d'estime, qu'il jugea sincere, le fit consentir à se lier par un Traité. On observe que dès les premiers tems de la découverte, les Indiens avoient proposé ces mariages, & qu'en plusieurs occasions ils avoient témoigné, que si les Anglois rejetoient cette offre, jamais les Indiens ne supposeroient de sincérité dans leur amitié. L'Auteur regrette, pour l'intérêt de sa Nation, qu'on n'est pas reconvenu plutôt l'utilité de ces alliances. „ Elles auroient servi (dit-il,) à prévenir les soupçons des Indiens, & par conséquent les meurtres & les brigandages qui se commirent de part & d'autre. Les desordres du premier Gouvernement n'auroient pas attiré une juste haine sur la Colonie. Elle auroit prospéré par des mariages qui en auroient multiplié les Habitans. Il y a toute apparence que la plupart des Indiens auroient embrassé le Christianisme. Alors différentes Nations que la guerre dispersa, & qui sont presque éteintes aujourd'hui, n'auroient pas quitté leurs anciennes demeures, & la prospérité des Plantations n'auroit fait qu'augmenter; au lieu que de continuel desastres n'ont pas cessé d'y faire régner le trouble & la crainte.”

1613.

Elle se maria avec un Anglois.

1616.

Elle passe en Angleterre.

Requête que *Smith* présente pour elle à la Reine.

Le mariage de *Pocahontas*, qui se fit en 1613, rendit la Paix ferme avec son Pere; & quoiqu'un reste de défiance ne lui eût pas permis d'assister à la célébration, on en recueillit d'autres fruits; par la bonne intelligence qu'elle rétablit aussi avec les Indiens de *Chikahomony* & la plupart des Nations voisines. En 1616, le Chevalier *Dale* crut pouvoir profiter de cette tranquillité pour faire le voyage d'Angleterre; & laissant l'administration de la Colonie entre les mains d'*Yardly*, son Lieutenant, il s'embarqua sur un Vaisseau de rencontre, qui le rendit à *Plimouth* le 12 de Juin.

Il s'étoit fait accompagner de *Rolfe* & de *Pocahontas*, son Epouse, qui avoit reçu le Baptême avec cette qualité. *Smith*, qui se trouvoit encore en Angleterre, n'eut pas plutôt appris l'arrivée de la Princesse Indienne, qu'il n'épargna rien pour lui marquer sa reconnoissance. On va voir qu'il lui devoit la vie. Il étoit prêt à s'embarquer pour un voyage de Mer; mais craignant de manquer l'occasion de la servir, il n'attendit point qu'elle fût à Londres, pour présenter à la Reine un Mémoire en sa faveur. Cette Piece est si singulière & contient des traits si curieux, qu'on entre ici volontiers dans les vues qui l'ont fait conserver. Le titre étoit dans ces termes.

„ REQUETE du Capitaine *Smith* à Sa Majesté, très haute & très vertueuse Reine de la Grande-Bretagne, en faveur de *Pocahontas*, Fille de *Pouhatan*, Empereur Indien.

„ MADAM
 „ m'a si fo
 „ l'honneur
 „ nes, pou
 „ est le mo
 „ vie, en
 „ Il y a
 „ me fit P
 „ extraordi
 „ le plus r
 „ cahontas
 „ moi leur
 „ de leurs
 „ se le pre
 „ moins qu
 „ malgré la
 „ à tous m
 „ s'attendo
 „ la cervell
 „ de la mi
 „ obtint de
 „ ne retrou
 „ seule gan
 „ bleffe de
 „ sa ruine
 „ nous env
 „ C'est
 „ Princesse
 „ le plus t
 „ se hasar
 „ jamais e
 „ toit son
 „ pas inco
 „ me d'un
 „ nous ve
 „ lorsque
 „ Forêts,
 „ pêchoie
 „ ner des
 „ de péris
 „ dant un
 „ son cor
 „ de son
 „ elle, ap
 „ défolati
 „ graces;

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLOIS.

1616.

„ MADAME, L'amour que j'ai pour mon Dieu, mon Roi & ma Patrie, m'a si souvent rempli de hardiesse au milieu des plus grands périls, que l'honneur de mes propres actions me fait fortir aujourd'hui de mes bornes, pour offrir cette humble Requête à Votre Majesté. Si l'ingratitude est le mortel poison de toutes les vertus, je souillerois la gloire de ma vie, en oubliant ce que je dois à la plus juste reconnoissance.

„ Il y a dix ans que Pouhatan, un des principaux Rois de l'Amérique, me fit Prisonnier en Virginie, & que je reçus de lui des témoignages extraordinaires de bonté. Nautakan, son Fils, l'Homme le mieux fait, le plus robuste & le plus hardi que j'aie vu parmi les Sauvages, & Pocahontas, chere & bien-aimée Fille de ce Monarque, signalerent pour moi leur compassion, dans le triste état où j'étois réduit. Le souvenir de leurs bienfaits ne doit jamais fortir de ma mémoire. Quoique je fusse le premier Chrétien que cette Cour barbare eût jamais vu, ou du moins qui fût tombé sous son pouvoir, je leur dois cette justice, que malgré la haine & les menaces du Peuple, ils pourvurent abondamment à tous mes besoins. Je fus engraisé pendant six semaines, & la Nation s'attendoit à me dévorer. Mais lorsqu'on se préparoit à me faire sauter la cervelle, Pocahontas hasarda sa tête, en la mettant sur le bloc près de la mienne; ce qui arrêta tout-d'un-coup l'Exécuteur. Ensuite elle obtint de son Pere que je fusse conduit en sûreté à James-town, où je ne retrouvai que trente-huit misérables Anglois, accablés de maladies, seule garde alors des vastes territoires de la Virginie. Telle étoit la foiblesse de cette Colonie naissante; & mon retour n'auroit point empêché sa ruine, si Pocahontas n'eut joint, à sa premiere générosité, celle de nous envoyer des vivres.

„ C'est à elle, très puissante Reine, c'est à cette noble & généreuse Princesse, que nous eûmes toute l'obligation de notre salut. Dans l'âge le plus tendre, & malgré la guerre qui continuoit avec les Indiens, elle se hasardoit à venir nous voir, elle appaisoit souvent nos querelles, & jamais elle ne manquoit de fournir à nos besoins. Je ne puis dire si c'étoit son Pere, qui la faisoit agir, par des vues politiques, qui ne sont pas inconnues à ces Barbares, ou si la Providence se servoit d'elle, comme d'un instrument pour nous conserver, ou si ce qu'elle faisoit pour nous venoit d'un simple mouvement d'affection; mais il est certain que lorsque son Pere paroissoit chercher à nous surprendre, ni l'épaisseur des Forêts, ni les ténèbres de la nuit, ni la difficulté des chemins, ne l'empêchoient pas de me venir trouver, les larmes aux yeux, & de me donner des avis qui nous déroboient à la fureur de nos Ennemis, au risque de périr elle-même s'ils en avoient eu quelque soupçon. Ensuite, pendant une Paix de deux ou trois ans, cette bonne Princesse, suivie de son cortège, fréquenta James-town avec la même liberté que l'Habitator, de son Pere; elle entretenit la tranquillité par ses bons offices: ce fut elle, après Dieu, qui garantit la Colonie de la famine & d'une entière défolation. Après mon départ, les Anglois éprouverent de nouvelles disgraces; & pendant une guerre longue & pénible qu'ils eurent avec Pou-

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLAIS. 1616.

hatan, ils n'entendirent plus parler de la Princesse sa Fille. Enfin, ils trouverent l'occasion de l'enlever. Elle fut retenue, pendant deux ans, Prisonnière à James-town; expédient qui servit non-seulement à faire obtenir des vivres pour la Colonie, mais encore à procurer la paix. La Princesse Pocahontas, renonçant aux droits de sa naissance, épousa un Gentilhomme Anglois, avec qui j'apprens qu'elle est arrivée en Angleterre. C'est la premiere Indienne qui ait embrassé le Christianisme, la premiere qui ait parlé notre Langue, & la premiere qui ait un Enfant, d'un mariage légitime avec un Anglois: des événemens de cette nature ne méritent-ils pas l'attention de notre auguste & vertueuse Reine?

„ Je ne doute pas, Madame, que nos plus fideles Historiens n'entreprenent d'écrire, avec plus d'étendue, ce que je n'ai rapporté qu'en peu de mots, & que V. M. n'emploie quelques heures de son précieux loisir à cette intéressante lecture: mais si l'Angleterre a de meilleurs Ecrivains, elle n'en a pas de plus sinceres que moi. Je n'ai jamais demandé de grace à l'Etat; c'est l'impuissance où je me trouve de secourir cette Princesse, qui me fait penser à lui procurer d'autres secours que les miens. A qui m'adresserai-je avec plus de confiance qu'à Votre Majesté, dont la bonté n'est pas moins connue que le pouvoir; & pour qui sollicitera-t-on jamais avec plus de hardiesse, que pour un mérite extraordinaire, pour la naissance, pour la vertu, accompagnés d'une extrême simplicité, & réellement exposés aux embarras du besoin? Le Mari de cette illustre Indienne n'est pas même en état de lui donner des habits décens, pour se présenter à Votre Majesté. Què vos yeux, Madame, se tournent un moment sur elle, quoiqu'elle ne vous soit recommandée que par un de vos moindres Serviteurs. Mon pouvoir ne va pas plus loin pour cette Princesse, qui a l'ame très grande, dans un corps de fort petite taille. Si votre protection lui manquoit, & ne lui procuroit pas un bon accueil dans ce Royaume, à qui ses bons offices en peuvent acquérir un autre, ne seroit-il pas à craindre qu'elle ne perdît son ancienne affection pour nous, que le Christianisme ne devînt méprisable parmi les Indiens, & que tout le bien que nous en espérons ne se convertît dans le plus grand de tous les maux? Au contraire, si, pour avoir été généreuse & bien-faisante à l'égard de vos Sujets, Votre Majesté lui fait plus d'honneur qu'elle n'en attend, elle sera si touchée, qu'elle n'épargnera rien pour engager son Pere à nous accorder toutes sortes de faveurs.”

JEAN SMITH.

Comment Pocahontas fut traitée à Londres.

CETTE Requête fut reçue de la Reine avec bonté. La Princesse se rendit à Londres avant le départ de Smith, qui engagea son Mari à se loger d'abord hors de la Ville. Elle avoit cru jusqu'alors que Smith, dont elle n'avoit point entendu parler depuis son embarquement; étoit mort de sa blessure. Il paroît même que l'amour ayant eu beaucoup de part à tout ce qu'elle avoit fait pour lui & pour les Anglois, on s'étoit servi de cette ruse pour la faire consentir à devenir la Femme d'un autre. Lorsqu'il se présenta pour

la voir, elle
été trompée
Smith, pou
minée à le v
ses bienfaits
macomak, q
tans d'Angle
Sauvages n
qué qu'il se
autant de m
ce pénible e
Pouhatan lui
trant les Eto

POCAHONT
chargée du f
traitée en p
Sang royal,
d'attention
nion que S
d'estime; q
ri, pour av
tion de son
„ cusé Rol
„ forcer à
„ chagrin:
„ claré qu'i
„ hontas ét
„ quitter d
„ étant tom
„ quer, ell
„ ne laissa
„ re un ran

YARDLY,
neur de son
Forts. Il né
à semer du
planter du T
autres Etabl
pitaine Arg
qu'environ
au travail.
avoient app
pour la Ch
mais il semb
Colonie ent
damna haut

la voir, elle refusa de paroître; & son ressentiment fut très vif, d'avoir été trompée par un mensonge. Il en coûta beaucoup de supplications à Smith, pour obtenir la permission de lui parler; mais enfin s'étant déterminée à le voir, elle lui reprocha fort amèrement l'oubli dont il avoit payé ses bienfaits. Elle avoit à sa suite un Indien de distinction, nommé *Uttamacomak*, qui étoit chargé par Pouhatan de compter le nombre des Habitans d'Angleterre, pour en faire un rapport exact à ce Prince. Comme ces Sauvages n'avoient aucun caractère d'écriture, il ne fut pas plutôt débarqué qu'il se munit d'un long & gros bâton, sur lequel il se propoisoit de faire autant de marques qu'il alloit voir d'Anglois: mais s'étant bientôt lassé de ce pénible exercice, le dépit lui fit jeter son bâton; & lorsqu'à son retour Pouhatan lui demanda compte de sa Commission, il ne répondit qu'en montrant les Etoiles du Ciel, les feuilles des arbres, & le sable du rivage.

POCAHONTAS reçut de grands honneurs de la Reine. Mylady Delawar, chargée du soin de son entretien, la conduisit souvent à la Cour. Elle fut traitée en public avec toutes les distinctions établies pour les Princesses du Sang royal, & dans les Maisons particulières avec les plus hautes marques d'attention & de respect. On assure qu'elle soutint merveilleusement l'opinion que Smith avoit donnée de son caractère, & qu'elle s'attira tant d'estime, qu'on mit en délibération si l'on ne feroit pas le procès à son Mari, pour avoir eu la témérité d'épouser la Fille d'un Roi, sans l'approbation de son Pere. Il est vrai, (ajoute l'Auteur,) qu'on avoit d'abord accusé Rolfe d'avoir tiré avantage de sa qualité de Prisonnière, pour la forcer à ce mariage; & Pouhatan en avoit d'abord marqué beaucoup de chagrin: mais, après quelques éclaircissimens, ce Monarque avoit déclaré qu'il en étoit satisfait. Il y a beaucoup d'apparence que si Pocahontas étoit retournée en Virginie, elle auroit engagé son Pere à l'acquiescer de la reconnoissance qu'elle croyoit devoir aux Anglois: mais étant tombée malade à Gravelend, lorsqu'elle se dispoisoit à se rembarquer, elle y mourut dans les plus pieux sentimens du Christianisme. Elle ne laissa qu'un Fils, nommé *Thomas Rolfe*, dont la postérité tient encore un rang distingué en Virginie.

YARDLY, Successeur du Chevalier Dale au Gouvernement, tira peu d'honneur de son administration. Il laissa tomber en ruines les Edifices & les Forts. Il négligea la sûreté de la Colonie contre les Indiens; & sans penser à semer du Blé pour l'entretien des provisions, il n'occupa son monde qu'à planter du Tabac, dont il avoit plus de profit à tirer. James-town & les autres Etablissmens étoient dans cette situation, en 1617, lorsque le Capitaine Argall y fut envoyé avec la qualité de Gouverneur. Il n'y trouva qu'environ quatre cens Anglois, dont il n'y avoit que la moitié de propre au travail. Les Indiens, qui vivoient en bonne intelligence avec eux, avoient appris l'usage des armes à feu. Ils ne s'en servoient à la vérité que pour la Chasse, à laquelle ils étoient employés par les Anglois mêmes: mais il sembloit que le mariage de Pocahontas avec Rolfe eût endormi la Colonie entiere, & que la défiance fût bannie pour jamais. Argall condamna hautement cet excès de sécurité, & prit de nouvelles méthodes pour

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLOIS. 1616.

Sa mort.

Yardly, Gouverneur de la Virginie. Sa négligence.

1617.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLOIS.

1618.

Oppechancanough, Indien redoutable.

Jalousie de la Colonie Angloise contre les François.

remédier à tous les maux qu'elle avoit produits. La Colonie devint florissante, & s'accrut beaucoup sous son Gouvernement. Mylord Delawar [rétabli de l'indisposition qui l'en avoit fait revenir sept ans auparavant] y fut renvoyé, en 1618, avec deux cens Hommes; mais ayant pris la route des Iles, il eut les vents si longtems contraires, que la maladie se mit dans son Equipage, & qu'il en mourut lui-même avec une partie de ses gens. Pouhatan, mort aussi dans le cours de cette année, laissa pour Successeur Itopatin, son second Fils, dont le mérite n'approchoit pas de celui d'Oppechancanough, son aîné, qu'il avoit deshérité pour avoir engagé à la révolte les Indiens de Chikahomony, qui l'avoient reconnu pour leur Roi. Cet Oppechancanough, aussi redoutable par l'artifice que par la valeur, ne tarda point à se rendre maître de tout l'Empire; quoique de concert, avec Itopatin, il eût renouvelé la Paix avec la Colonie, depuis la mort de leur Pere.

DANS la prospérité dont elle continuoit de jouir sous Argall, elle chercha de nouvelles occasions d'étendre son Commerce. Le Gouverneur entreprit lui-même un Voyage le long de la Côte, vers le Nord, pour visiter les lieux où les Vaisseaux Anglois avoient souvent abordé, & pour s'avancer de-là jusqu'aux Bancs de Terre-Neuve, où il vouloit établir quelque correspondance avec James-town. En arrivant au Cap Codd, il fut informé, par les Indiens du Pays, qu'un petit nombre d'Hommes blancs, qui lui ressembloient, s'étoient établis plus au Nord, sur une Côte peu éloignée. Comme il n'avoit point appris que les Anglois eussent la moindre Plantation de ce côté-là, il ne douta point que ce ne fût des Européens de quelque autre Nation. Un mouvement de jalousie lui fit chercher à connoître ces nouveaux Voisins. Il découvrit leur retraite. C'étoient des François, qui avoient pris poste sur une petite Montagne, & qui commençoient à s'y fortifier (h). Ils avoient encore leur Vaisseau à l'ancre dans le voisinage. Argall, ayant employé beaucoup de précautions pour les surprendre, n'eut pas de peine à se saisir d'un Vaisseau qu'il trouva sans défense, & d'un Fort dont on n'avoit fait que jeter les fondemens. Les François, qui n'avoient point encore débarqué leur Artillerie & leurs munitions, ne firent aucune résistance, & remirent aux Anglois la Commission qu'ils avoient obtenue pour leur Etablissement. Argall n'abusa point de ses avantages, il permit à ceux qui vouloient retourner en France de chercher leur passage sur les Vaisseaux de la Pêche, & ses offres déterminèrent les autres à le suivre en Virginie. Ces Aventuriers étoient sous la direction de deux Jésuites, venus de la Plantation François de Port-royal, au Sud-Ouest de l'Acadie. Argall ne put entendre parler de cet autre Etablissement d'une Nation redoutable pour le sien, sans former aussi la résolution de le détruire. Il prit la route de l'Acadie, & cette Expédition ne lui réussit pas moins que la première. Les François n'y pensoient qu'au travail: ils avoient déjà semé & recueilli leur moisson; ils avoient bâti des Granges, des Moulins &

(h) On suit ici les Relations Angloises; mais ces événemens seront mieux expliqués dans l'Article des Etablissmens François.

& d'autres ére: mais aprerent toutes le tin. Des Frlerent s'établervation de Ugleterre. Uvant, ne ser

Le laissa, fut bientôt r & qui vint le honoré par sa quantité de E mes. On rétes; on ajoutée de tous dirent à Jamrang, à l'exaffaires & du teur assure q quoiqu'il la vant, un Va posés en ven gine de la C

DANS le c tion: mais le les Registres. Communauté le ses droits. Compagnie, divers Partic Paroisses, & chacun conn le fruit de fo ment de se le nom d'élé gers, de la se, pour le la résolution réels, ou qu ment de la C de la Ville heureux de

Les seco Etablisseme une Saline XXI. Pa

& d'autres édifices, que les Anglois eurent la modération de ne pas détruire: mais après avoir laissé aux Habitans la liberté de se retirer, ils enlevèrent toutes leurs provisions, & retournerent à la Virginie chargés de butin. Des François, les uns retournerent dans leur Patrie, & les autres allerent s'établir sur la grande Riviere du Canada. Il paroît, suivant l'observation de l'Auteur, que la conduite d'Argall fut désapprouvée en Angleterre. Un Vaisseau, qui fut envoyé à James-town, au mois d'Avril suivant, ne servit qu'à le ramener en Europe.

Il laissa, pour lui succéder au Gouvernement, le Capitaine *Powell*, qui fut bientôt relevé par le même *Yardly* qu'on a déjà vu revêtu de cet Office, & qui vint le reprendre, avec le titre de Chevalier, dont il venoit d'être honoré par sa Cour. Cette année, l'Angleterre fit partir pour la Virginie quantité de Bestiaux & d'autres provisions, avec mille ou douze cens Hommes. On rétablit alors toutes les anciennes Plantations, qui étoient défermes; on ajouta de nouveaux Membres au Conseil; & l'on conyoqua l'Assemblée de tous les Cantons, par des Députés de chaque Plantation, qui se rendirent à James-town, où le Gouverneur & le Conseil tinrent le premier rang, à l'exemple du Parlement d'Ecosse, pour délibérer sur le fond des affaires & du Gouvernement. Cette convocation fut la première; & l'Auteur assure que depuis on n'a jamais vu la réunion des deux Chambres, quoiqu'il la croie nécessaire pour l'intérêt du Pays. Au mois d'Août suivant, un Vaisseau Hollandois y débarqua plusieurs Negres, qui furent exposés en vente. C'étoient les premiers qu'on y eut transportés depuis l'origine de la Colonie.

DANS le cours de la même année, on borna l'étendue de chaque Plantation: mais les titres des Octrois furent si négligés, qu'on ne trouve, dans les Regîtres, qu'un témoignage du Gouverneur à l'égard des bornes de la Communauté de James-town. Elle n'a d'ailleurs aucune Patente, sur laquelle ses droits soient fondés. On fit plusieurs partages des terres, pour la Compagnie, pour le Gouverneur, pour la fondation d'un College, & pour divers Particuliers. Quelques portions furent destinées pour les Curés des Paroisses, & le nombre des Plantations fut augmenté sur les Rivieres. Alors, chacun connoissant ses droits, & ne pouvant plus douter qu'il ne recueillît le fruit de son travail, l'industrie devint plus vive. On s'efforça mutuellement de se surpasser, en culture, en Bâtimens, & dans tout ce qui porte le nom d'élégance ou de commodité. On se crut à couvert de tous les dangers, de la part des Indiens. Les Donations commencerent, pour l'Eglise, pour le College, & pour l'éducation même des jeunes Sauvages. On prit la résolution de n'accorder des Terres qu'à ceux qui apporteroient des effets réels, ou qui ameneroient un certain nombre de personnes pour l'accroissement de la Colonie. La forme des Patentes fut dressée. Enfin les Habitans de la Ville & des Plantations commencerent à se regarder commé le plus heureux de tous les Peuples.

Les secours qui ne cessoient plus de leur arriver, & la multiplication des Etablissmens, donnerent en effet beaucoup d'éclat à la Virginie. On fit une Saline au Cap Charles, sur la rive Orientale, & des Forges de fer à

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLOIS.

Powell succede au Gouvernement.

Progrès de la Colonie.

Salines & Mines.

DECOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLOIS.

Mauvaise administration de Wyat, nouveau Gouverneur.

Ses fâcheuses suites.

Conspiration des Indiens contre les Anglois.

1622.

Massacre général.

Palling-Crook, sur la Rivière James. Cette Mine se trouva si bonne, qu'on se promit, en moins d'un an, de pouvoir renoncer au fer de l'Europe. Les richesses & l'abondance de la Colonie passèrent en Proverbe. Mais, avec une si belle occasion de réparer ses anciennes fautes, Yardly laissa retomber le Peuple dans son ancienne sécurité, & négligea ce qui demandoit ses premiers soins. D'ailleurs il permit qu'on plantât une si grande quantité de Tabac, que la Compagnie surchargée se vit dans la nécessité d'implorer le secours du Roi, pour empêcher que chaque Habitant en fit plus de cent livres. Le Chevalier *Wyat*, jeune Homme sans maturité, vint prendre le Gouvernement dans ces circonstances. Il visita toutes les Plantations; & cette année ayant amené plus de treize cens Hommes, il en fit faire de nouvelles, jusqu'à la Rivière de *Patowmeck*, mais il n'y fit pas régner plus d'ordre que son Prédécesseur. L'établissement d'une Assemblée générale des Cours subalternes n'empêchoit point que le Gouverneur & le Conseil ne formassent toujours la Cour Souveraine; & la négligence de ce Tribunal, à faire observer les Réglemens, avoit introduit une licence si singulière, que les Indiens, vivant au milieu des Anglois, avoient appris en quoi consistoient leurs forces, en quel tems & dans quels lieux ils pouvoient les surprendre, en un mot, se trouvoient réellement maîtres de leurs vies & de leur fortune.

ON éprouva bientôt de tristes effets d'une si mauvaise administration. Un Capitaine Indien, nommé *Nimettanau*, ayant été tué dans une occasion où sa mort devoit paroître juste, *Oppechancanough*, qui l'aimoit, en fut si choqué, qu'il prit la résolution d'en tirer vengeance par le massacre général des Anglois. Il fixa le jour au 21 de Mars de la même année, qui étoit 1622, un peu avant midi, c'est-à-dire dans le tems que tous les Habitans des Plantations étoient dispersés sans armes, & tous livrés au travail. Ce dessein devoit s'exécuter au même instant dans tous les Cantons de la Colonie, excepté vers le rivage oriental, où l'on savoit que les Indiens portoient une affection plus sincère aux Anglois. Mais tous les autres, qui n'avoient jamais cessé de les haïr, quoiqu'ils véussent librement avec eux, poussèrent la perfidie jusqu'à profiter de cette familiarité pour emprunter d'eux leurs Bateaux & leurs Canots, lorsqu'ils avoient des Rivières à traverser en allant engager leurs Voisins dans la conspiration. La veille du jour marqué pour l'exécution, ils firent aux Anglois des présens extraordinaires de Bêtes fauves, de Volaille, de Poisson & de Fruits. Le jour même, au matin, ils parurent sans armes, ils mangèrent avec eux, & toutes les apparences furent soutenues jusqu'au dernier moment. Alors, fondant sur eux de toutes parts, ils assommerent les uns avec de certaines haches, qu'ils nomment *Tomahawks*, & les autres avec leurs propres hoes, qu'ils trouvoient autour d'eux, ou que dans cette surprise ils leur arrachèrent d'entre les mains. Ils se saisirent aussi des armes à feu, pour tirer sur ceux qui étoient échappés à leur première furie; & suivant le barbare usage de toutes ces Nations, ils n'épargnerent ni l'âge ni le sexe, afin qu'il ne restât personne qui pût se venger de leur cruauté. Le nombre des Anglois, qui périrent dans ce jour, fut d'environ trois cens cinquante, la plupart massa-

crés de leur sanglante, f Indiens, qu le dans la Pl lieres de ser tuer son Ma croyant l'en avec une fid les vues de tre l'horrible moment. à James-tow le tems de dans la Riv tations éloig cruel massa

NIMETTAN fureur, étoi redouté mé moins involu tions fort v toit pas mo jusques dans passer pour mes, arran spiroit que dont il se fa ayant étalé l'engager à où il tenoit folles espé n'avoit pas ses Marcha nemens qu ques du M qu'étoit de l'avoient tu

EN mour conditions, pas dire qu mi les Ang talité, qu dence devo que les aur après en a s'efforçoit

crés de leurs propres instrumens. Cette boucherie auroit été beaucoup plus sanglante, si la mine ne se fut éventée quelques heures auparavant. Deux Indiens, qu'on employoit ordinairement à la Chasse, avoient couché la veille dans la Plantation d'un Anglois, où l'un d'eux avoit des relations particulières de service. L'autre voulut lui persuader de se lever la nuit pour aller tuer son Maître, avec promesse de tuer aussi le sien dès le jour suivant; & croyant l'encourager, il lui découvrit le fond du complot. Le Domestique, avec une fidélité qui ne demeura pas sans récompense, feignit d'entrer dans les vues de sa Nation; mais il ne se leva que pour aller révéler à son Maître l'horrible secret qu'il venoit d'apprendre. Cet Anglois ne perdit pas un moment. Après avoir mis sa Maison en sûreté, il se rendit avant le jour à James-town. Les Habitans de la Ville & des Plantations voisines eurent le tems de pourvoir à leur défense, & l'Equipage d'un Vaisseau qui étoit dans la Riviere de *Patowneck*, fut sauvé par le même avis; mais les Plantations éloignées ne purent être informées assez tôt, pour se garantir d'un cruel massacre.

NIMETTANAU, dont la mort avoit porté Oppechancanough à cet excès de fureur, étoit un Guerrier fort estimé de toutes les Nations Indiennes, & redouté même des Anglois. Les Indiens le croyoient immortel, ou du moins invulnérable, parcequ'il s'étoit trouvé dans un grand nombre d'Actions fort vives sans y avoir jamais reçu la moindre blessure. Comme il n'étoit pas moins rusé que brave, il s'efforçoit d'entretenir cette opinion; & jusques dans sa parure, il affectoit une singularité qui achevoit de le faire passer pour un Être supérieur à la race humaine. Il étoit couvert de plumes, arrangées si bizarrement, que les Anglois, à qui ce spectacle n'inspiroit que l'envie de rire, lui avoient donné le nom de *Jean l'emplumé*, dont il se faisoit autant d'honneur que du sien. Un Marchand de la Colonie ayant étalé quelques bagatelles qui lui plurent, il n'avoit rien épargné pour l'engager à les aller vendre dans une Bourgade Indienne, nommée *Pamouki*, où il tenoit le premier rang. Le Marchand s'étoit laissé persuader par de folles espérances; mais on ne l'avoit pas revu depuis son départ, & l'on n'avoit pas douté que Nimettanau ne l'eût tué en chemin, pour se saisir de ses Marchandises, surtout lorsqu'on lui avoit vu, sur la tête, quelques ornemens qu'il n'avoit pu se procurer par une autre voie. Deux Domestiques du Marchand, qui n'avoient pu s'y tromper, lui avoient demandé ce qu'étoit devenu leur Maître; & n'ayant reçu qu'une réponse insolente, ils l'avoient tué d'un coup de fusil.

En mourant, il eut la générosité de leur pardonner sa mort, mais à deux conditions, auxquelles il les pressa fortement de s'engager; l'une de ne pas dire qu'ils lui eussent ôté la vie, & l'autre de l'enterrer secrètement parmi les Anglois. Son ambition étoit de faire durer l'opinion de son immortalité, qu'il avoit eu l'adresse d'établir parmi les Indiens. Peut-être la prudence devoit-elle faire entrer les Anglois dans ses vues, puisque cette politique les auroit mis à couvert de la vengeance d'Oppechancanough; mais après en avoir éprouvé des effets si sanglans, & sachant d'ailleurs qu'il s'efforçoit d'engager tous les Rois voisins dans sa querelle, ils conjurent

Découverte
DE LA
VIRGINIE,
ET ÉTABLIS-
SEMENT DES
ANGLOIS.

Cause de
cette révolu-
tion.

Caractere de
Nimettanau.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLOIS.

Les Anglois se vengent par une perfidie.

La Colonie en souffre.

Ordre que Charles I y établit. 1626.

qu'ils ne pouvoient espérer de repos que par sa ruine & celle de sa Nation. Tout ce que la Colonie avoit de gens armés fut employé pendant quelques mois à lui faire une guerre ouverte. On fit main-basse sur ses Indiens, & toutes ses Habitations furent ravagées : mais la difficulté de le poursuivre, dans les Bois, fit révenir enfin à la ruse, qu'on regrettoit de n'avoir pas plutôt employée. Le Gouverneur fit offrir la Paix au Roi fugitif, & promit d'ensevelir tout le passé dans l'oubli. L'Auteur anonyme, qui ne croit pas cette perfidie glorieuse à sa Nation, assure qu'on voit encore dans les Registres de la Colonie, que le but des Anglois étoit d'attirer Oppechancanough hors de sa retraite, d'engager ses Indiens à planter leur Maiz dans les terres voisines des Habitations Angloises, & de ruiner ensuite leur travail, lorsque l'Été seroit trop avancé pour en pouvoir attendre une seconde récolte. Ce projet fut exécuté ; mais, avec cette différence, qu'après une fausse réconciliation, les Anglois prirent le tems de la moisson même pour fondre sur leurs Ennemis, les taillèrent en pieces, & firent leur profit d'une abondance de grains, qui ne leur coûta que la peine de l'enlever.

CEPENDANT cette guerre, & la triste aventure qui l'avoit fait naître, replongerent la Colonie dans un fâcheux embarras. Les entreprises, dont on s'étoit promis le plus de profit, demeurèrent sans exécution. Le massacre avoit été si général en quelques endroits, qu'il n'en étoit échappé personne ; & diverses malversations, inévitables pendant les troubles suivans, avoient causé de grosses pertes à la Compagnie. La plupart des Associés, rebutés de faire des avances dont ils recueilloient si peu de fruit, vendirent leurs capitaux ; & ceux qui prirent leur place se hâterent d'envoyer de nouveaux secours : mais on remarqua bientôt qu'ils n'avoient en vue que d'enlever ce qui restoit de bon dans la Colonie, sans se mettre en peine d'y établir un meilleur Gouvernement. A la vérité plusieurs Particuliers, d'un nom connu, s'y transporterent avec leurs Familles & leurs effets, sans aucune part aux fonds de la Compagnie, & dans la seule espérance d'obtenir du Gouvernement, des Terres & des Lettres de propriété, suivant le Règlement établi. D'autres demanderent ces concessions à la Compagnie, & les obtinrent, avec une Jurisdiction particuliere, qui ne devoit pas relever des Gouverneurs : mais ce fut la source de mille nouveaux desordres. Les Indiens, qui ne respiroient que la vengeance, en profiterent pour surprendre les Anglois, & trouverent l'occasion d'en faire un sanglant carnage.

CHARLES I étoit alors sur le Trône. Tant d'événemens funestes attirerent son attention, & le déterminerent à prendre connoissance d'une Colonie, dont il entendoit plaindre la ruine, par ceux qui l'avoient regardée longtems comme le principal espoir de sa Couronne. Dès l'année 1626, c'est-à-dire en prenant les rênes du Gouvernement, il cassa la Compagnie ; il réduisit la Virginie sous sa direction immédiate ; il nomma le Gouverneur & les Membres du Conseil ; il ordonna que toutes les Patentes & les Procédures se fissent en son nom ; & pour encourager tout le monde par son désintéressement, il ne se réserva qu'une rente fonciere de deux Shellings, sur chaque centaine d'Acres, d'ancienne & de nouvelle culture. Aussitôt la Colonie prit une autre face, & tout sembla concourir à lui donner de

l'éclat. On noit des tentes, & sa grande étendue. Les Indiens furent meurtrés, & les terres furent cultivées. On portoit le non

CEPENDANT ne se refroi de qualité s'y timore, fut nyme ne lui mais ne la t perdit l'envi tion, dans fit un voyag ses espérance propriété, accordée, neur de la F viere de Pat tirée depuis pas la satisf fut confirmé nie dont se regarder con bloit deman été partagé cette divisio gleterre, o si l'une dé tre ne manq passer indiff bon & de m qui eut des les Seigneur de quelques foncieres de l'administra

(4) Le dem

l'éclat. On y vit passer une foule de nouveaux Habitans. Chacun y prenoit des terres à son gré, sans autre formalité que d'y arriver avec une Patente, & sans faire attention qu'en s'écartant les uns des autres dans une grande étendue de Pays, la défense commune en seroit plus difficile. Les Indiens furent intimidés par la vue d'un si grand nombre d'Anglois, & demeurèrent tranquilles: mais on s'aperçut trop tard que cette liberté de prendre les Terres qu'on vouloit choisir, & l'ambition de posséder un vaste terrain, quoiqu'inutile, joint à la multitude des Rivières, qui fournissoient à chaque Particulier un Port & toutes sortes de commodités à sa porte, nuisoient aux principales vues de la Cour. Il en est arrivé que jusqu'à ce jour, il n'y a pas, dans toute la Virginie, une seule Habitation qui puisse porter le nom de Ville.

CEPENDANT, aussi longtems que l'administration y fut bien réglée, l'ardeur ne se refroidit point pour y former des Etablissmens. Diverses personnes de qualité s'y transportèrent avec leurs Familles. Cecile Calvert, Lord Baltimore, fut de ce nombre. Il étoit Catholique Romain; & l'Auteur anonyme ne lui attribue point d'autre motif que l'exercice libre de sa Religion; mais ne la trouvant pas moins opprimée en Virginie qu'en Angleterre, il perdit l'envie de s'y arrêter. Les Anglois n'avoient encore aucune Habitation, dans le beau Pays qui est à la hauteur de la Baie de Chesapeak; il y fit un voyage, dans la seule vue de le reconnoître; & tout y répondant à ses espérances, il se hâta de retourner en Angleterre, pour en demander la propriété, avec une dépendance fort légère de la Couronne. Elle lui fut accordée, sous le nom de *Maryland*, c'est-à-dire *Terre de Marie*, à l'honneur de la Reine, Epouse de Charles I. Ce Pays est borné au Sud par la Rivière de Patowmeck, du côté du rivage occidental; à l'Est, par une ligne tirée depuis la Pointe *Look-out*, du côté oriental. Mylord Baltimore n'eut pas la satisfaction de revoir cette Terre promise; mais après sa mort, elle fut confirmée à son Fils, qui s'y rendit en 1635, pour y former une Colonie dont ses Descendans jouissent encore aux mêmes titres (i). On fait regarder comme un grand malheur pour l'Angleterre, qu'un Pays qui sembloit demander, par sa situation, d'être sous un seul Gouvernement, ait été partagé en deux Colonies différentes. Elles ont beaucoup souffert de cette division. Comme elles sont les seuls endroits de la dépendance d'Angleterre, où l'on plante une quantité considérable de Tabac, il arrive que si l'une défend le débit du mauvais pour faire hausser le prix du bon, l'autre ne manque pas d'en tirer avantage, en prenant cette occasion pour faire passer indifféremment, en Angleterre, tout ce qu'elle en peut recueillir de bon & de mauvais. Un autre mal, qu'on fait venir de la même cause, & qui eut des suites encore plus tristes, fut l'effet de cet exemple pour exciter les Seigneurs à demander aussi des Concessions indépendantes. Dans l'espace de quelques années, on vit donner, non-seulement les Terres & les rentes foncières de la Virginie, mais les Jurisdictions mêmes; surtout pendant l'administration du Chevalier *Harvey*, contre lequel cette violation des an-

DECOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ETABLISSEMENT DES ANGLOIS. 1626.

Raison pour laquelle il n'y a pas proprement de Ville en Virginie.

Etablissement de Mylord Baltimore.

Origine du nom de la Colonie de Maryland.

1635.

L'Angleterre y trouve peu d'avantage.

Mauvais effet des Concessions indépendantes.

(i) Le dernier Héritier, de son nom & de son titre, est mort depuis peu en Italie, R. d. E.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLAIS.

1635.

Nouveau massacre des Anglois.

Sage Gouvernement de Berkeley.

Oppechancanough est fait prisonnier.

Sa mort indigne.

Son caractère.

ciens Privilèges irrita si vivement toute la Colonie, qu'il fut arrêté, & conduit à Londres, avec deux Députés chargés des accusations. Le Roi n'approuva point d'abord cette espece de révolte, & renvoya même le Chevalier dans son Gouvernement. Ensuite, après s'être fait instruire du desordre, il prit le parti de le rappeler, & de lui donner pour Successeur le Chevalier Berkeley, dont la prudence arrêta le cours du mal.

MAIS la Colonie en avoit déjà senti de furieux effets. Les Indiens, attentifs à profiter de tous les desordres, avoient formé, sous la conduite d'Oppechancanough, le projet d'un nouveau massacre dans lequel plus de cinq cens Anglois perdirent la vie. Il ne fut pas si général que le premier, parce que ces Barbares n'avoient plus la même liberté dans l'intérieur du Pays. Leur fureur étoit tombée sur les Habitations du côté méridional de la Riviere de James, & vers les sources des autres Rivieres, surtout de celle d'*Tork*, où le redoutable Oppechancanough faisoit sa demeure.

BERKELEY trouva la Virginie dans les mouvemens d'une guerre, qui sembloit ne devoir finir que par la ruine absolue des Indiens ou des Anglois. Cependant, après avoir remédié aux maux les plus pressans, il conçut que la tranquillité pouvoit être rétablie par des voies moins sanglantes. L'âge & les fatigues militaires avoient rendu Oppechancanough si décrépité, que n'ayant plus la force de marcher, il étoit réduit à se faire porter. „ Son corps, (dit l'Anonyme,) étoit tout flétri; ses nerfs s'étoient relâchés, & „ ses paupieres étoient devenues si pesantes, qu'elles lui fermoient continuellement les yeux. Il ne pouvoit les ouvrir qu'avec l'aide d'un de ses „ Gens, qui étoit chargé de cet office, & de celui de les soutenir”. Berkeley prit la résolution de le surprendre & de l'enlever. L'espoir d'une grosse récompense engagea quelques Indiens à lui montrer les chemins. Il s'avança, si légèrement, avec un Corps de Cavalerie, que l'ayant surpris, en effet, dans son quartier même, il l'amena prisonnier à James-town. Son dessein étoit de le faire transporter en Angleterre, autant pour se faire honneur par une action de cette importance, que pour donner un exemple de la bonté du climat de Virginie, & de la longue vie de ses Habitans; mais il eut le chagrin de ne le pouvoir garder plus de quinze jours. Un Soldat Anglois, outré des maux que ce terrible Vieillard avoit causés à la Colonie, eut la lâcheté de le tuer d'un coup de fusil, qu'il lui tira dans le dos. Il n'avoit pas témoigné la moindre foiblesse dans sa prison, & sa grandeur d'ame se soutint jusqu'au dernier moment de sa vie. Un jour, qu'il entendoit marcher beaucoup de monde autour de lui, il se fit ouvrir les paupieres; & se voyant environné de quantité d'Inconnus que la curiosité amenoit pour le voir, il demanda, d'un ton indigné, qu'on lui fit venir le Gouverneur. Berkeley ne fit pas difficulté de paroître: „ si le fort, „ (lui dit-il fièrement,) t'avoit fait tomber entre mes mains, je n'aurois „ pas eu la bassesse de t'exposer à la risée du Peuple”. Ce Prince barbare avoit la taille avantageuse, & l'air noble. Sans avoir reçu plus d'instruction que le commun des Indiens, il avoit trouvé, dans son génie naturel, l'art de gouverner & de faire la guerre. Ses Sujets les plus éloignés respectoient son nom, & recevoient, en tremblant, ses moindres ordres. Quelques

Anglois l'étranger, étoit né de fameuses M l'effet que

UNE sage doit plus d'nie dans d'interrompa nommé Pr la résistanc Conseillers nie sous le mais on re le dernier Après avo vit rappell dont la m premieres légitime F ne voyoit fit tant d'i que la Col acceptant gleterre, Procédure la Dignité bientôt ap il se hâta avec d'aut

LA Colo sous un Cl couvertes. d'Indiens, jours de r pées: ma sembloient jour entier d'autres en ou quatre Cerfs, d' cher, & si étrange traversé t une petite

Anglois l'ont cru Fils, ou Frere, de Pouhatan; comme on l'a dit après Smith: mais les Indiens soumit-assoient qu'il étoit venu d'une Région étrangere, fort loin au Sud-Ouest, & faisoient juger par leurs récits qu'il étoit né dans la dépendance des Espagnols, vers le Mexique, proche des fameuses Mines de Sainte Barbe. Sa captivité, & surtout sa mort, eurent l'effet que le Gouverneur en avoit espéré, pour le rétablissement de la paix.

UNE sage administration acheva de la rendre si solide, qu'on n'appréhendoit plus de rupture, lorsque la catastrophe de Charles I replongea la Colonie dans de nouveaux troubles. Envain Berkeley crut les prévenir, en interrompant toute correspondance avec l'Angleterre. Olivier Cromwell, nommé Protecteur, envoya une puissante Escadre en Virginie; & malgré la résistance de quelques Habitans, fideles à l'autorité royale, plusieurs Conseillers, qui craignoient pour leur fortune, entraînent toute la Colonie sous le joug de l'Usurpateur. Berkeley même ne put résister au torrent; mais on remarque, à sa gloire, que de tous les Pays soumis au Roi, il fut le dernier qui reconnut Cromwell, & le premier qui rompit ses chaînes. Après avoir gémi dans l'oppression, borné à la culture de ses terres, il se vit rappelé par les cris du Peuple, pour succéder au Gouverneur *Matthews*, dont la mort imprévue avoit laissé le Pays sans Chef. Loin de céder aux premières instances, il déclara qu'il étoit résolu de ne jamais servir que le légitime Héritier de la Couronne. Cette générosité, dans un tems où l'on ne voyoit encore aucune apparence au rétablissement de la Maison Royale, fit tant d'impression sur le Peuple, qu'on lui répondit, d'une seule voix, que la Colonie étoit prête à tout sacrifier pour le service du Roi. Aussitôt, acceptant l'autorité qu'on lui offroit, il fit proclamer Charles II, Roi d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande & de la Virginie, avec ordre que toutes les Procédures se fissent désormais en son nom. Ainsi ce Prince fut revêtu de la Dignité royale en Virginie, avant que de l'être en Angleterre: mais bientôt après, étant remonté heureusement sur le Trône de ses Ancêtres, il se hâta d'envoyer une nouvelle Commission de Gouverneur à Berkeley, avec d'autres récompenses de sa fidélité & de son zele.

LA Colonie reçut des augmentations considérables & prospéra longtems sous un Chef si sage. Elle chercha même à s'étendre par de nouvelles Découvertes. *Batt*, accompagné de quatorze Anglois & d'un même nombre d'Indiens, partit d'*Appamatox* & se rendit au pié des Montagnes, après sept jours de marche. Elles ne lui parurent d'abord, ni hautes, ni fort escarpées: mais lorsqu'il eut passé la première chaîne, il en trouva d'autres qui sembloient toucher aux nues, & si perpendiculaires, que dans l'espace d'un jour entier, il ne pouvoit faire plus de trois miles en ligne droite. En d'autres endroits, il rencontra de vastes Plainnes, & des Savannes de trois ou quatre miles de large, peuplées d'une infinité de Poules d'Inde, de Cerfs, d'Elans & de Buffles, qui loin de fuir à sa vue, se laissoient approcher, & presque prendre avec la main. Il y trouva aussi du Raisin, d'une si étrange grosseur, que chaque grain avoit celle d'une prune. Après avoir traversé toutes les Montagnes, il arriva dans une autre Plaine, arrosée par une petite Riviere qu'il suivit pendant plusieurs jours. Ce Pays désert abou-

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLOIS.

Troubles de la Virginie causés par la mort de Charles I.

Batt tente de nouvelles Découvertes.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLOIS.

On n'en a pas tenté depuis.

Guerre civile en Virginie.

tissoit à des Champs cultivés, & séparés par quantité de Cabanes, dont les Habitans prirent la fuite à l'approche des Anglois. Batt n'y laissa pas moins quelques bagatelles de l'Europe, pour faire connoître aux Indiens qu'on n'étoit pas venu dans le dessein de leur nuire. Au-delà des Cabanes, on voyoit de grands Marais, où les Guides refuserent de s'engager, sous prétexte que cette Contrée basse étoit habitée par une Nation puissante, qui faisoit commerce de Sel avec ses Voisins, mais qui retenoit les Etrangers. Envain Batt les pressa d'avancer. Leur timidité l'obligea de retourner sur ses traces, sans avoir poussé plus loin ses recherches. Sur le rapport qu'il fit de cette Expédition, Berkeley résolut d'en faire lui-même une nouvelle, & de partir assez fort pour n'être arrêté par aucune crainte : mais une guerre civile, qui s'éleva dans la Colonie, rompit toutes ses mesures; & depuis ce tems, les Anglois de la Virginie n'ont tenté aucune découverte.

On a déjà touché les deux premières causes du mécontentement des Virginiens; l'une étoit l'excessive médiocrité de la valeur du Tabac, qui causoit beaucoup de préjudice à la Colonie dans les échanges, sans que tous les efforts de l'Assemblée générale y pussent remédier; l'autre, un partage arbitraire des Terres, contre l'établissement primordial. Charles II se crut en droit de suivre là-dessus l'exemple du Roi son Pere; il fit de grosses Donations à divers Seigneurs, qui abusèrent indifféremment de leur supériorité, pour faire tomber sur les Pauvres tout le poids des taxes. A ces deux sujets de plainte, qui mettoient déjà le Peuple au désespoir, l'Anonyme joint les obstacles que le Parlement d'Angleterre fit naître, tout-d'un-coup, au Commerce de la Colonie entière. Un Acte de cette Cour établit divers droits d'une Plantation à l'autre; impositions d'autant plus cruelles, qu'elles ne tournoient qu'au profit des Officiers nommés pour les recueillir. Le même Acte en mettoit aussi de considérables sur l'entrée du Poisson salé dans la Colonie, quoique l'Angleterre fût exempte de ce droit, & sur toutes les Denrées qui se transportoient de la Virginie en Angleterre, dans les Vaisseaux même de fabrique Angloise & montés par des Anglois. Ces trois griefs excitoient déjà de violens murmures, lorsqu'un incident, beaucoup plus terrible, achèva de soulever les esprits. On avoit chassé de *Monadas*, nommé aujourd'hui la *Nouvelle York*, les Hollandois (k) qui s'y étoient établis, & qui, pendant leur séjour sur cette Côte, avoient entretenu un Commerce réglé avec les Habitans Indiens du fond de la grande Baie de *Cheapeake*. Ces Sauvages s'étoient accoutumés à passer & repasser sur les Frontières de la Virginie, pour aller acheter diverses sortes de Fourrures des Indiens du Sud. Comme ils en vendoient une partie aux Anglois, & qu'ils portoient le reste à *Monadas*, les deux Nations Européennes s'étoient contentées de ce trafic, & la paix avoit duré assez long-tems sans interruption. Mais d'autres raisons ayant porté les Anglois à ruiner la Colonie de *Monadas*, le ressentiment des Hollandois en fut si vif, qu'ils trouverent le moyen d'inspirer contr'eux une haine implacable aux Indiens. Elle se déclara d'abord par des brigandages & des massacres du côté de la Baie. En

(k) On a déjà parlé, & l'on parlera encore de la *Nouvelle Belge*.

fuite les Inc
merce, &
projets de
la terre
de toute son
trouper tum
n'étoit pas
fut un jeun
d'une phyfi
lace furieuse
vit tout-d'u
quelques-un
générale, &
dans les for
effet toutes
voir, sans
Députés qu
tems le dé
Gens n'aya
mens ne se
quantité de
eût pu rem
ses ambitie
ne penserent
son Gouver
des Capitai
autres, qu
d'être décl
conçut l'ho
avec une fi
lui obéir,
pas remon
mourut,
qu'un autr
l'Assemblée
DEPUIS
nement de
Habitans
n'offrant p
dans un au
avoir été
vante de

„ LA V
„ n'ont p
„ perfecti
„ surtout
„ XXI. P

fuïte les Indiens du Sud, qui avoient perdu la meilleure partie de leur Commerce, & qui n'en pouvoient accuser que les Anglois, formèrent aussi des projets de vengeance, & les exécutèrent avec la dernière barbarie. Alors la terreur, jointe à l'oppression des impôts, rendit les Virginiens capables de toute sorte d'excess. Cependant ils ne commencerent encore qu'à s'attrouper tumultuairement, pour demander des secours que le Gouvernement n'étoit pas en état de leur offrir : mais ils trouverent bientôt un Chef. Ce fut un jeune Officier, nommé *Nathanael Bacon*, éloquent, vif, hardi, d'une physionomie imposante, propre, en un mot, à conduire une Populace furieuse. Berkeley, qui avoit été jusqu'alors l'Idole de la Colonie, se vit tout-d'un-coup abandonné, & réduit à se fortifier dans sa Maison, avec quelques-uns des principaux Habitans de *James-town*. La révolte fut si générale, & dura si long-tems, que Bacon, ayant convoqué une Assemblée dans les formes, & s'étant fait reconnoître Général de la Colonie, prit en effet toutes les marques de l'autorité absolue, comme il en exerça le pouvoir, sans autre modification que d'attendre les ordres de la Cour, par des Députés qu'il promit d'y envoyer, & dont il se proposoit de suspendre long-tems le départ, ou d'empêcher le retour. Un petit nombre d'honnêtes Gens n'ayant pas laissé de prendre parti pour le Gouverneur, ces mouvemens ne se firent point sans plusieurs escarmouches, qui coûtèrent la vie à quantité de personnes des deux Partis : mais on doute que l'Angleterre même eût pu remédier au desordre, si la mort naturelle de Bacon n'eût renversé ses ambitieux projets. Les Mécontents, réunis par la perte de leur Chef, ne pensèrent qu'à demander grace, & le Chevalier Berkeley fut rétabli dans son Gouvernement. Mais avant que la paix put être bien affermie, un des Capitaines de Bacon, nommé *Lawrence*, désespéré du sort de quelques autres, qui s'étant rendus à condition d'une amnistie, n'avoient pas laissé d'être déclarés incapables d'exercer jamais aucun Emploi dans la Colonie, conçut l'horrible dessein de réduire *James-town* en cendres, & le suivit avec une si furieuse obstination, que ne trouvant point ses Gens disposés à lui obéir, il l'exécuta de sa propre main. Cette malheureuse Ville n'est pas remontée, depuis, à l'état florissant où elle étoit parvenue. Berkeley mourut, peu de tems après l'incendie ; & l'on verra, dans la Description, qu'un autre Gouverneur prit le parti de transférer les Cours de Justice & l'Assemblée générale à *Williamsbourg*.

DEPUIS la révolte de Bacon, l'ordre que la Cour a mis dans le Gouvernement de la Virginie l'a préservée des révolutions de cette nature. Ses Habitans y ont cultivé si tranquillement leurs Plantations, que leur Histoire n'offrant plus d'événemens extraordinaires, on se contentera de représenter, dans un autre Article, l'état actuel de cette Colonie. Ses progrès doivent avoir été fort prompts, puisque dès l'an 1723 on trouve la peinture suivante de son Commerce.

„ LA Virginie & Maryland, (dit l'Auteur Anglois d'un Ecrit politique,) „ n'ont pas d'autre objet que la culture de leur Tabac. On en a porté la „ perfection si loin en Virginie, qu'il passe pour le meilleur de l'Univers, „ surtout celui qui croît sur la Riviere d'York. C'est presque le seul dont
XXI. Part.

E e

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLAIS.

James-town est ruiné par le feu.

Les Anglois sont devenus tranquilles en Virginie.

Commerce de cette Colonie en 1723.

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLOIS.

on fasse usage en Angleterre. Les autres, qu'on nomme *Oronocac*, & celui de *Maryland*, sont plus chauds dans la bouche: cependant ils se vendent aussi fort bien, parcequ'on les aime en Hollande, en Dannemarck, en Suede, & dans toute l'Allemagne. Il s'en exporte annuellement 30000 Bariques, qui produisent à l'Angleterre, cinq livres sterling par Barique, dans les Echelles étrangères, & qui augmentent par conséquent le fond général de la Nation de 150000 livres sterling par an. Ce Commerce est, sans contredit, un de nos principaux avantages. Tous les ans, il emploie deux cens de nos Vaisseaux, & fait entrer, année commune, entre trois & quatre cens mille livres sterling dans les Coffres du Roi. Si ce calcul paroît excessif à ceux qui n'en connoissent point le secret, ou qui n'en ont pas des idées justes, un peu d'explication le fera trouver modeste. Il est certain, par les Regîtres publics, qu'on frette tous les ans deux cens Vaisseaux de Tabac dans toute la Baie de *Chesapeake*, où je comprends *Maryland*, & que l'un portant l'autre ils ne peuvent porter moins de 700 Bariques. C'est en tout soixante-dix mille, dont je suppose que la moitié se vend & se consomme en Angleterre: mais les droits pour ces trente-cinq mille Bariques, à ne supposer le poids de chacune que de quatre quintaux, donneront déjà huit livres sterling par Barique, & deux cens quatre-vingt mille pour le total. L'autre moitié, qui s'exporte, ne produira pas plus d'un cinquième de cette somme à l'Echiquier, parce qu'elle est à couvert de toutes sortes d'impôts & d'une partie des subides: cependant si l'on accorde seulement cinquante mille livres pour le droit des trente-cinq mille Bariques d'exportation, il revient annuellement à la Douane trois cens trente mille livres sterling pour les soixante-dix mille Bariques. Il n'y auroit que les tems de guerre, qui pussent me faire rabattre quelque chose de ce compte. Quelques Négocians, qui se prétendent bien informés du Commerce de la Virginie, assurent qu'on a quelquefois embarqué, dans une seule année, jusqu'à cent mille Bariques, pour Virginie & *Maryland*, & qu'il s'en est consommé quarante mille en Angleterre. Si leurs Mémoires sont justes, mon calcul ne peut être accusé d'exagération; mais je me suis attaché aux lumières les plus certaines: & pour n'en laisser aucun doute, il suffit de faire observer combien ce Commerce s'est accru dans les autres parties d'Angleterre, comme dans le Port de Londres. Depuis plusieurs années la Ville de *Liverpool* reçoit annuellement, ou du moins année commune, cinquante Vaisseaux de la Baie de *Chesapeake*. La plupart de nos autres Ports en emploient tous les ans huit ou dix à ce Commerce, & l'on assure que la Ville de *Bristol* paye annuellement soixante mille livres sterling de droits, pour le Tabac qu'elle consomme: ce qui ne paroît point sans vraisemblance, s'il est vrai, comme on le dit dans cette Ville même, qu'un seul de ses Vaisseaux, nommé le *Marchand de Bristol*, a payé, depuis vingt ans, entre huit & dix mille livres annuelles à la Douane, & que fort souvent il est entré tout-à-la-fois dans la *Saverne*, trente & quarante voiles de la Virginie, sans compter les Aventuriers qui fraudent la Douane. Si les Ports extérieurs

é ce-
ven-
arc,
ment
par
uent
Com-
s les
com-
s du
t le
fera
rette
nefa-
peu-
ille,
rre:
er le
vres
l'au-
ette
l'im-
ment
ex-
nille
e les
mp-
mer-
une
nd,
Mé-
nais
ffer
cru
res.
ou
efa-
ou
lle-
on-
om-
mé
dix
ut-
ans
urs



" n'emp
 " sans p
 " dit de
 " Ma
 " Tabac
 " utilité
 " qu'il e
 " ginie.
 " nie, r
 " pas, t
 " niens,
 " se vèti
 " Ajouto
 " des me
 " vriers,
 " ses au
 " Chapel
 " leurs,
 " tous le

ON a c
 au hazard
 de l'Amér
 lonies fur
 tingua da
 des memb
 de Pays c
 & qui ren
 dre longu
 la Pointe
 Sud: mai
 stinguée c
 trionale,
 Nord-Ou
 vu que le
 pénétrer.
 La Cô
 teurs, pa
 nairemen
 quatre-vi

„ n'emploient pas moins de cent Vaisseaux tous les ans, on conviendra
 „ sans peine que Londres peut employer les cent autres; & tout ce que j'ai
 „ dit de la Douane & des droits ne peut paroître incertain.

„ Mais, outre l'extrême avantage qui nous revient de l'exportation du
 „ Tabac dans toutes les autres parties de l'Europe, considérons de quelle
 „ utilité ce Commerce est pour nous, par le prodigieux nombre de mains
 „ qu'il emploie, & de Familles qu'il fait subsister en Angleterre & en Vir-
 „ ginie. Il ne monte pas à moins de soixante-dix mille Anglois en Virgi-
 „ nie, ni certainement à moins en Angleterre. Combien n'envoyons-nous
 „ pas, tous les jours, de Marchandises de nos Manufactures aux Virgi-
 „ niens, qui sont obligés de tirer d'ici tout ce qui leur est nécessaire pour
 „ se vêtir, tous les instrumens de leur travail, & tout ce qui sert au luxe ?
 „ Ajoutons que les Marchandises qu'on leur envoie sont celles qui viennent
 „ des métiers les plus utiles, qui occupent le plus grand nombre d'Ou-
 „ vriers, qui en nourrissent le plus, & par conséquent les plus avantageu-
 „ ses au bien public; telles sont celles des Tisserands, des Cordonniers, des
 „ Chapeliers, des Serruriers, des Tourneurs, des Menuisiers, des Tail-
 „ leurs, des Coûteliers, des Cordiers, des Brasseurs, & je puis dire de
 „ tous les Artisans d'Angleterre.”

DÉCOUVERTE DE LA VIRGINIE, ET ÉTABLISSEMENT DES ANGLAIS.

§. I I.

Description de la Virginie.

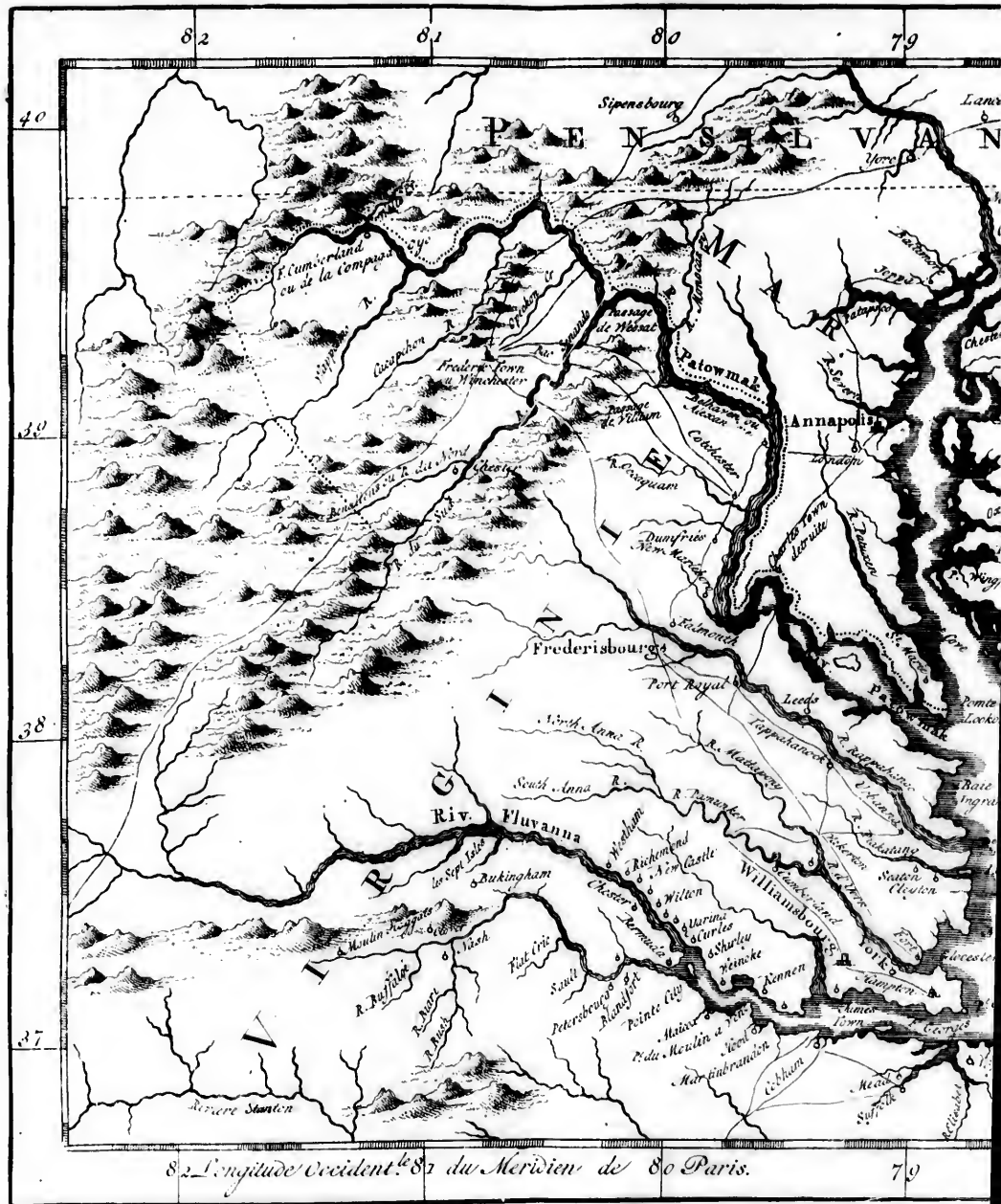
DESCRIP-
TION DE LA
VIRGINIE.

ON a déjà pris soin de faire observer que les Anglois donnerent d'abord, au hazard, le nom de *Virginie* à toute la Partie Septentrionale du Continent de l'Amérique, & que les Concessions de la Cour pour leurs premières Colonies furent expédiées sous ce titre. Longtems même, celles qu'on distingua dans la suite, par des noms particuliers, furent regardées comme des membres de la Virginie. Enfin ce nom n'est demeuré qu'à l'étendue de Pays qui est située le long de la Baie de Chesapeak, un peu vers le Sud, & qui renferme la Virginie & Maryland. Sous cette acception, la moindre longueur qu'on lui donne est de deux cens miles vers le Nord, depuis la Pointe de *Confort*, à l'entrée de la Baie, & la même, à peu près, vers le Sud: mais l'Anonyme, s'arrêtant à la Virginie proprement dite, & distinguée de Maryland, la représente bornée au Sud par la Caroline Septentrionale, au Nord par la Riviere de Patowmeck, à l'Est par la Mer, & au Nord-Ouest par cette grande chaîne de Montagnes, au-delà desquelles on a vu que les Anglois, sous la conduite de Batt, s'efforcèrent vainement de pénétrer.

Son étendue.

La Côte du Continent, vers la Virginie, est fort estimée des Navigateurs, parce qu'aussitôt que la sonde y trouve le fond, ce qui arrive ordinairement à quarante ou cinquante lieues de terre, sur quatre-vingt ou quatre-vingt-dix brasses d'eau, cette profondeur diminue par degrés, &

Qualités de la Côte.





Pour éviter la confusion on a supprimé beaucoup de Crues ou
Ruisseaux et les noms d'un grand nombre d'habitations parti-
culières de même que ceux des Comtés.

DESCRIP-
TION DE LA
VIRGINIE.

Baie de Che-
sapeak.

Rivieres
qu'elle reçoit.

Vers fort
nuisibles dans
les Rivieres.

si régulièrement; qu'un Pilote expérimenté peut juger de la distance par le fond.

UNE belle Carte de la Baie de Chesapeak, publiée à Londres avec des éloges extraordinaires (*), place son embouchure par les trente-sept degrés de Latitude du Nord, entre le Cap Henri au Sud & le Cap Charlès au Nord, & lui donne dix-huit miles de large. La profondeur ordinaire du Canal est de neuf brasses, qui diminuent en quelques endroits jusqu'à sept. Sa partie la plus sûre est la plus proche du Cap Henri, exactement à trente-sept degrés; de sorte qu'ayant pris cette Latitude à midi, le jour qu'on s'attend d'arriver à l'entrée, on peut sans crainte avancer pendant la nuit, & suivre le rivage méridional jusqu'à deux lieues au-delà du Cap, où l'on se trouve dans une excellente Rade, nommée *Lyn-Haven*. De cette Rade, la Baie pénètre environ deux cens miles dans les Terres. Sa largeur y est de dix à quinze miles, excepté vers le fond, où elle se rétrécit beaucoup. Elle contient plusieurs petites Iles, dont quelques-unes sont couvertes de Bois. Entre une infinité de Rivieres qu'elle reçoit, surtout du côté de l'Ouest, on en distingue quatre par leur grandeur, qui sont celles de *James*, d'*York*, de *Rapahanok* & de *Patowmek*. Les principales des autres, dont quelques-unes portent les plus gros Vaisseaux Marchands, se nomment *l'Elisabeth*, le *Nansanon*, le *Chickahomony*, le *Pocoson*, le *Pamunki*, le *Norck*, l'*Ester North*, le *Corototonan*, le *Wicomoko*, le *Pocamoki*, le *Chiffonessik* & le *Pungotogo*. On se dispense de marquer leur position, qui est fort exacte dans la Carte. Toutes ces Rivieres sont si commodes & si bien distribuées, que de six en six miles on trouve presque toujours une bonne Rade. Elles se forment du concours d'une infinité de sources, d'où l'eau fort en si grande abondance, qu'elle rend celle des Rivieres douce, jusqu'à soixante & cent miles au-dessous du flot des Marées, & quelquefois à trente ou quarante miles de la Baie même. Quelques-unes de ces sources forment tout-d'un-coup un si gros courant, qu'à cinq cens pas de leur origine, elles font tourner des Moulins à blé. Le grand avantage de cette multitude de Rivieres est de donner à chaque Habitation la commodité de recevoir les Navires & les Barques à sa porte; d'où il est arrivé, comme on l'a fait observer, qu'on ne s'est gueres embarrassé de former des Villes dans la Virginie.

ON ne fait qu'un reproche aux Rivieres du Pays; c'est que tous les ans au mois de Juin, il paroît sur l'eau salée des légions de Vers, qui percent les Chaloupes, les Barques & les Vaisseaux mêmes, partout où la Poix, le Godron & la Chaux laissent le bois découvert, & qui s'y forment des cellules assez semblables à celles des rayons de miel. Ils ne cessent point d'être nuisibles jusqu'au tems des grosses pluies, qui arrive vers la fin de Juillet. Alors ils disparaissent jusqu'au retour de l'Été, ou du moins, ils ne causent aucun mal. On remarque qu'ils ne percent jamais que la seule planche à laquelle ils se sont attachés. L'Anonyme donne quatre moyens de s'en garantir, les seuls que l'expérience ait fait découvrir: 1°. d'espalmer si bien les Bâtimens, qu'il n'y reste aucun vuide; 2°. si l'on arrive dans la saison des

(*) On la donne ici.

vers, c
de hale
Vaissau
finie, p
dre feu
douce,

ON c
contien
Anglois
par les
méric
de larg
cent qu
droit à
cent m
bethi, &
une Riv
Comté
nom d'

ON t
qui com
de Lyn-
[ou Na
trois Pa
la troisi
dans ce
net's Cr
quarante
nommé
l'eau co
rey, qu
Southwa
bord mé
eens qu
avoit b
tomber l
trouve l
Vis-A
les Com
soixante
Brandon
ENSUR
soixante
située de
des qual
Ce Com

vers, de mouiller au fort de la Marée, parceque le courant les entraîne, & de haler à terre les petites Barques & les Chaloupes; 3. de nettoyer le Vaisseau, & surtout d'y passer le feu, aussitôt que la saison des Vers est finie, parceque n'étant point encore enfoncés dans les Planches; le moindre feu les tue; 4. de quitter l'eau salée pour aller mouiller dans l'eau douce, pendant les cinq ou six semaines que les Vers se tiennent sur l'eau.

ON divise la Virginie en vingt-cinq Cantons, sous le nom de Comtés, qui contiennent trente-neuf Paroisses. Le plus ancien, c'est-à-dire celui où les Anglois formerent leur premier Etablissement, & qui étoit nommé *Pouhatan* par les Indiens, se nomme aujourd'hui le Comté de *Norfolk*. C'est le plus méridional. Il est situé sur la Riviere James, qui n'a pas moins d'un mile de large proche de la Ville du même nom, & dont le cours est d'environ cent quarante miles depuis sa source jusqu'à son embouchure dans la Baie, droit à l'Ouest du Cap Henri: elle reçoit de grands Vaisseaux, l'espace de cent miles. Le Comté de *Norfolk* n'a qu'une Paroisse, nommée *l'Elisabeth*, & contient cent douze mille dix-neuf acres de terre. Il est arrosé par une Riviere qui se nomme aussi *l'Elisabeth*, & qui prenant sa source dans le Comté même, se joint à celle de James, entre deux Anses qui portent le nom d'*Est-Bay* & d'*Ouest-Bay*.

ON trouve ensuite sur la Riviere James, le Comté de la *Princesse Anne*, qui contient quatre-vingt-dix-huit mille trois cents cinq acres, & la Paroisse de *Lyn-haven*, au-dessous du Cap Henri; ensuite le Comté de *Nansamon* [ou *Nansemond*], qui a cent trente-un mille cent soixante-douze acres, & trois Paroisses; l'une qu'on nomme *Paroisse haute*, l'autre, *Paroisse basse*, & la troisieme, *Chuckahok*. La Riviere de *Nansamon*, qui prend naissance dans ce Comté, se joint à celle de James au-dessus de l'Anse nommée *Bennet's Creek*. Ensuite, le Comté de *Wight*, dans lequel on compte cent quarante-deux mille sept cents quatre-vingt-seize acres, & deux Paroisses, nommées *Warwik's-queek* & *Newport*: Ce Comté offre une source, d'où l'eau coule avec une abondance extraordinaire. Ensuite le Comté de *Surrey*, qui a cent onze mille cinquante acres, & deux Paroisses, nommées *Southwark* & *Lyon's Creek*. Le Comté d'*Henrico*, qui est le dernier sur le bord méridional de la Riviere James, contient cent quarante-huit mille sept cents quatre-vingt-sept acres; il a deux Paroisses, *Henrico* & *Bristol*. On avoit bâti, dans ce Comté, une Ville, nommée *Henripolis*, qu'on a laissée tomber en ruine. Vingt miles au-dessus du premier saut de la Riviere, on trouve la Bourgade de *Monacan*, où les Réfugiés François se sont établis.

VIS-À-VIS du Comté d'*Henrico*, au Nord de la même Riviere, s'offrent les Comtés du *Prince Georges* & du *Prince Charles*, qui contiennent cent soixante & un mille deux cents trente-neuf acres, & trois Paroisses, *Martin-Brandon*, *Ouianoke*, & *Ouestover*.

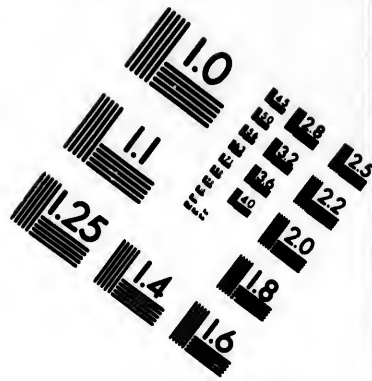
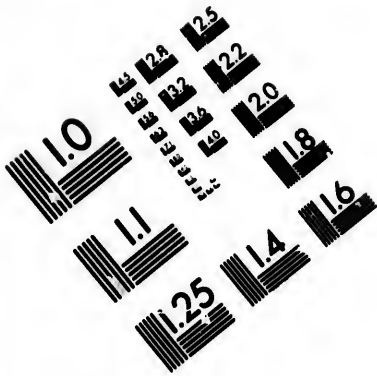
ENSUITE, le Comté de *James*, où l'on compte cent huit mille trois cents soixante-deux acres & cinq Paroisses, dont l'une, nommée *Hundered*, est située de l'autre côté de la Riviere, avec une partie de ce Comté: les noms des quatre autres sont *Wallingford*, *Wilmington*, *James-town*, & *Bruston*. Ce Comté a toujours tenu le premier rang, parce qu'il contient *James-town*,

DESCRIP-
TION DE LA
VIRGINIE.

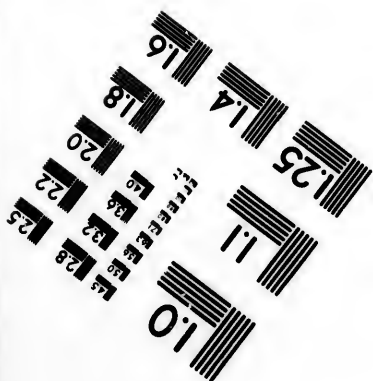
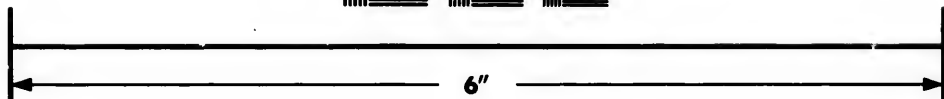
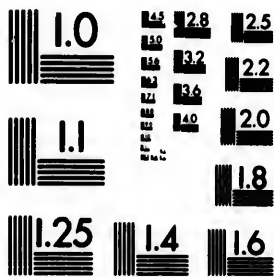
Division de
la Virginie, en
vingt-cinq
Comtés.

Description
de James-
town.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
E 128
E 132
E 125
E 122
E 20
E 18
E 16

10
E 128
E 132
E 125
E 122
E 20
E 18
E 16

DESCRIP-
TION DE LA
VIRGINIE.

ou la Ville de Jacques, située sur le bord Septentrional de la Rivière de même nom, à quarante miles de son embouchure. Quoiqu'elle n'ait jamais passé pour une belle Ville, on y voyoit avant l'incendie plusieurs Edifices de brique, & des Hôtelleries pour la commodité des Voyageurs. Le nombre des Maisons, qui ne monte aujourd'hui qu'à soixante ou soixante-dix, devoit être beaucoup plus grand, puisqu'il y avoit plusieurs belles rues, & deux ou trois Forts. Mais une partie ayant été consumée par le feu, la translation des Cours de Justice à Williamsbourg, la résolution qu'on prit d'y tenir les Assemblées générales, & le Collège qu'on y fit bâtir, semblent condamner James-town à ne se relever jamais de cette disgrâce; d'autant plus que le goût des Virginiens les portant à vivre dans leurs Plantations, il y a peu d'apparence qu'ils pensent jamais à rebâtir une Ville qui n'avoit jamais été fort peuplée. D'ailleurs on a remarqué, depuis long-tems, que les Etablissmens qui bordent la Rivière de James, dans tout l'espace où elle est saumâtre, sont sujets à des fievres lentes; & cette seule raison auroit pu suffire pour faire transférer la Capitale du Pays à Williamsbourg, dont la situation est beaucoup plus saine. Le Chevalier Berkeley fit bâtir pour sa résidence, près de James-town, une fort belle Maison, nommée *Green-Spring*, où l'on voit une source d'eau si froide, que dans les chaleurs de l'Été on n'en sauroit boire sans danger.

Description
de Williams-
bourg.

C'EST aussi dans le Comté de James, qu'est situé Williamsbourg. Le terrain que cette Ville occupe, à sept miles de James-town dans les Terres, se nommoit auparavant *Middle-Plantation*. Mais quelques avantages qu'on se soit efforcé d'y rassembler, il ne paroît pas qu'elle mérite un autre titre que celui de Bourg. Quoiqu'on y tienne les Cours de Justice & les Assemblées de la Colonie, à peine est-elle composée de trente Maisons. On y voit néanmoins la trace de plusieurs rues, qui devoient être bâties dans la forme du double *W* Anglois, mais qui ne sont pas même commencées, & qui ne le seront peut-être jamais. Le seul édifice remarquable est l'Hôtel-de-Ville, bâti par le Colonel *Nicholson*, sous le nom de *Capitole*, avec un petit Fort, ou plutôt une Batterie de dix ou douze Canons.

UNE Lettre de *M. Hugh Jones*, un des Supérieurs du Collège de Williamsbourg, publiée à Londres il y a plusieurs années, fait une peinture plus exacte de l'état actuel de cette Ville: „ Nous avons ici, (dit *M. Jones*,) trois Bâtimens, qui passent aux yeux des Habitans pour les plus superbes de toute l'Amérique; le Collège, l'Hôtel-de-Ville, qu'on nommoit d'abord le *Capitole*, & la Prison publique; sans compter la Maison du Gouverneur, qui n'est pas de la grandeur des trois autres, mais qui les surpasse encore par la beauté de ses ornemens. L'Eglise & l'Arsenal sont aussi deux fort beaux édifices. Quoique les rues ne soient point achevées, on a changé le plan bizarre du double *W* en celui d'une *M*, qui promet une forme plus agréable & plus régulière. Tous les Bâtimens sont de brique, & couverts de Bardeaux, excepté la Prison, dont le toit est à la Mosaique, par une idée du Gouverneur *Spotswood*, dont on a reconnu l'utilité. La façade du Collège, qui se présente droit à l'Est, est double, & longue de cent trente-six piés, avec un grand Portique;

qui s'av
& form
côté p
ou cett
mens p
Jardins
acres d
Chevali
réparé
Spotsw
SUIVANT
doit parti
teur ne n
pendant i
aussi noble
que se t
celle d'u
grande r
mer l'M
centre.
moins co
Allez pr
pour les
ce, dest
servé po
espace o
reusement
ques-Part
de pierre
manque
à des ver
premiers
être frâc
perce de
Tous les
bac, dor
qui fait t
nombre
pluie. C
encore d
ches & d
L'ANONY
l'année 169
donnerent p
cinq livres s
sur le Tabac

DESCRIP-
TION DE LA
VIRGINIE.

qui s'avance en forme de Dôme. Les deux aîles retournent en équerre, & forment à l'Ouest une belle & vaste Place; où l'on entre du même côté par une grande Porte, au milieu d'un mur qui ferme cette Cour ou cette Place. Hors du mur, il y a d'autres cours, & d'autres logemens pour les Maîtres des Indiens & pour leurs Ecoliers, avec différens Jardins, & un champ clos en forme de Parc, d'environ cent cinquante acres de terre. Le grand édifice fut bâti d'abord sur un plan du fameux Chevalier *Wren*; ensuite, ayant été fort endommagé par le feu, il fut réparé, avec un peu de changement, & fort orné par le Gouverneur *Spotswood*. Il ressemble assez, aujourd'hui, à l'Hôpital de *Chelsey*."

SUIVANT le dessein, dont on attend l'exécution, une rue fort droite, qui doit partir de la façade, n'aura gueres moins d'un mile de long; mais l'Auteur ne nous apprend point combien on y compte déjà de Maisons. Cependant il ajoute que c'est à l'autre bout qu'est situé le Capitole, édifice aussi noble, dit-il, aussi commode, qu'il y en ait dans ce genre. „ C'est-là que se tiennent toutes les Cours de Justice. La forme du Bâtiment est celle d'une *H*, avec un Escalier à chaque aîle. Des deux côtés de cette grande rue, on en a tracé une parallèle, de moindre largeur, pour former l'*M*, avec plusieurs petites, de communication. L'Eglise est au centre. C'est un édifice de Brique, en forme de Croix, qui n'est pas moins commode, ni moins orné, que les meilleures Eglises de Londres. Asez proche, s'élève une grande Tour octogone, qui sert de Magazin pour les armes & les munitions. Un peu plus loin, on trouve une Place, destinée à servir de Marché; & proche de cette Place; un lieu réservé pour les exercices d'amusement, tels que le Jeu de Boule, avec un espace où l'on se propose de faire un Bâtiment pour la Comédie. Malheureusement, de si beaux projets ne subsistent qu'en idée. Cependant quelques-Particuliers se sont fait bâtir des Maisons de brique, & quelques-unes de pierre, avec quantité d'appartemens de plein pié: mais comme on ne manque pas de terrain, pour s'étendre, & qu'on y est quelquefois exposé à des vents furieux, on ne cherche point à multiplier les étages. Un des premiers soins est de se ménager de grandes Chambres, où l'on puisse être fraîchement en Été. L'ameublement en est magnifique, & l'on y perce de grandes fenêtres, dont les chassis sont à panneaux de crystal. Tous les Offices sont détachés du Corps-de-Logis. Les Magasins à Tabac, dont chaque Maison est toujours accompagnée, pour un Commerce qui fait toute la richesse de la Colonie, sont bâtis de bois, avec un grand nombre d'ouvertures, qui donnent passage à l'air, sans en laisser à la pluie. Quoique le Pays ne manque point d'ardoise, on n'y connoît point encore d'autre usage, pour la couverture des toits, que celui des planches & du bardeau de Cyprès ou de Pin."

L'ANONYME observe que la fondation du Collège de Williamsbourg est de l'année 1692, sous le Règne du Roi Guillaume & de la Reine Marie, qui donnerent pour cette entreprise la somme de dix-neuf cens quatre-vingt-cinq livres sterling, vingt mille acres de terre, le droit d'un sou pour livre sur le Tabac qui se transporte de la Virginie & de Maryland, & l'Office de

Etat du
College.

DESCRIP-
TION DE LA
VIRGINIE.

Grand-Voyer de la Colonie, alors vacant, avec le droit de nommer un Délégué à l'Assemblée générale. Jusqu'à présent, les Terres n'ont presque rien produit. Le droit d'un sou pour livre, sur le Tabac, rapporte annuellement environ deux cens livres sterling, & l'Office de Grand-Voyer près de cinquante livres. L'Assemblée y a joint un droit sur la sortie des peaux & des fourrures, qui peut monter à cent livres. Ce fut en 1705, le 29 d'Octobre, que l'édifice fut presque ruiné par le feu. Quoiqu'on n'ait rien négligé pour les réparations, on n'y voit plus autant d'Ecoliers que dans l'origine; relâchement que l'Auteur déplore, & qu'il attribue à la mauvaise conduite de quelques Gouverneurs. Ils réduisent, dit-il, la plupart des Habitans à faire passer leurs Enfans en Angleterre pour le cours de leurs Etudes, plutôt que de s'exposer à de continuel chagrins. D'ailleurs les Professeurs, devenus comme indépendans, négligent leurs Ecoliers, & ne pensent qu'à tirer parti du revenu de leurs Chaires avec l'argent des Plantations (a).

Suite des
Comtés.

Mais reprenons la suite des Comtés. Après celui de James, on entre dans le Comté d'York, qui est situé entre les deux Rivieres de James & d'York, & qui contient soixante mille sept cens soixante-sept acres de terre. Il y a trois Paroisses; Hampton, York, & le nouveau Pokoson; la dernière, à l'embouchure de la Riviere d'York.

On trouve ensuite le Comté de Warwick; où l'on compte trente-huit mille quatre cens quarante-quatre acres, & deux Paroisses; Denby & Malberry. La Riviere de Pokoson prend sa source dans ce Comté, & va se décharger dans la Baie de Chesapeak, proche de l'embouchure de l'York. Warwick est suivi du Comté d'Elizabeth, qui ne contient que vingt-neuf mille acres & une seule Paroisse. C'est le moins grand de toute la Virginie; mais il s'honore d'une Ville de même nom, qui, sans avoir jamais été fort considérable, l'est aujourd'hui beaucoup moins que dans son origine. Elle avoit alors plusieurs bonnes Maisons de brique & de pierre, avec un Fort, bâti pendant la guerre contre les Hollandois. Tout est en ruines, par une espece de fatalité, qui menace, (dit l'Auteur,) toutes les Villes qui se formeront en Virginie.

EN traversant une Langue de terre, qui sépare ici le Pokoson de l'York, on arrive à l'embouchure de cette dernière Riviere, que les Indiens nommoient Pamunky, & dont un bras conserve encore ce nom dans le Comté du Roi Guillaume. L'York est navigable pour les grands Vaisseaux pendant soixante miles, & trente de plus pour les Chaloupes & les Barques. Son cours, dans l'espace d'environ cent miles, suit la même direction que celui de la Riviere de James, à si peu de distance, qu'en plusieurs endroits on ne compte pas plus de cinq miles de l'une à l'autre. Aussi les avantages qu'on en tire, dans l'espace qui les sépare, le rendent-ils un des plus riches Cantons de la Virginie. A quarante miles de son embouchure, l'York se divise en deux bras, navigables l'un & l'autre pour les Chaloupes. C'est dans l'intervalle qui est entre les deux Rivieres d'York & de James, que

(a) Relation de la Virginie, Liv. 4, chap. 8.

croît le m
autre lustr
l'une, de
commode
les Terres
distance d
Williamsb
deux Rivie
planter, c
abfolument
tranquillen
sions par e

ON nous
d'Elizabeth
Nouveau K
contient ce
ses par le
roisses, B
d'assez hau
de cuivre,
pour de la

APRÈS le
tient quat
Paroisse de
Riviere d'
Queen's, c
de cent tre
Major, &
sance, va
mée Brom

DE Kin
Kent au b
de Glocest
le quatre
& Kingsto

LE Com
de Frankit
tend sur le
profonde,
que contre
sources de
pahānok s
quarante-r
Christ Chu

AU-DESS
rante mill
XXI. P

croît le meilleur Tabac de la Colonie. Cette heureuse situation reçoit un autre lustre, de deux petites branches qui se détachent des deux Rivières, l'une, de celle de James, à cinq miles de la Baie, où elle forme une Anse commode pour le débarquement; l'autre, de celle d'York, plus haut dans les Terres, mais qui s'approche de la première, jusqu'à ne laisser que la distance d'un mile entre deux: & comme c'est dans cet étroit espace que Williamsbourg est situé, on peut dire qu'il commande la navigation des deux Rivières. Après la dernière révolte des Indiens, on avoit proposé de planter, d'une Rivière à l'autre, une forte Palissade, pour leur interdire absolument l'entrée de ce Canton, où les Anglois vivoient d'autant plus tranquillement, que chaque Plantation y peut recevoir toutes ses provisions par eau: mais il ne paroît point que ce projet ait été rempli.

ON nous fait remonter ici au travers des Comtés d'York, de Warwick & d'Elisabeth, en suivant la Rivière de James, pour arriver au Comté du *Nouveau Kent*, un des plus grands & des plus peuplés de la Virginie. Il contient cent soixante onze mille trois cents quatorze acres de terre, arrosés par le bras méridional de la Rivière d'York. On y compte deux Paroisses, *Blissland & Saint Pierre*. Les bornes de ce Comté, à l'Ouest, sont d'assez hautes Collines, d'où tombe un sable brillant, semblable à la limure de cuivre, que les Anglois, dans l'origine de leur établissement, prirent pour de la poudre d'or.

APRÈS le *Nouveau Kent*, on trouve le Comté du *Roi Guillaume*, qui contient quatre-vingt-quatre mille trois cents vingt-quatre acres, & la seule Paroisse de *Saint Jean*. Il est arrosé par le *Pamunki*, bras méridional de la Rivière d'York. Au Sud de ce Comté, on entre dans celui de *King and Queen's*, c'est-à-dire du *Roi & de la Reine*, auquel on ne donne pas moins de cent trente-un mille sept cents seize acres. Il a deux Paroisses, *Stanton-Major*, & *Saint Etienne*. La Rivière de Chicohomony, qui y prend naissance, va tomber dans celle de James, proche d'une grande Plantation nommée *Bromfield*.

DE *King and Queen's*, en retournant par le *Guillaume & le nouveau Kent* au bord Septentrional de la Rivière d'York, on arrive dans le Comté de *Glocester*, le mieux peuplé de tout ce Pays. Il a cent quarante-deux mille quatre cents cinquante acres, & quatre Paroisses; *Perfo*, *Abington*, *Ware & Kingston*.

LE Comté de *Glocester* est séparé de celui de *Middlesex* par la Rivière de *Prankitang*, navigable pendant vingt ou trente miles, & *Middlesex* s'étend sur le bord méridional de celle de *Rapahanok*, qui est fort large, fort profonde, & navigable pendant plus de quarante miles. On remarque ici que contre la nature de toutes les autres Rivières du Pays, qui tirent leurs sources des Montagnes, ou de quelques Collines, celles d'York & de *Rapahanok* sortent d'un terrain bas & marécageux. *Middlesex* n'a qu'environ quarante-neuf mille cinq cents acres, & qu'une seule Paroisse, nommée *Christ Church*.

AU-DESSUS de ce Comté, on trouve celui d'*Essex*, qui contient cent quarante mille neuf cents vingt acres. C'est dans ces deux Comtés que se trou-

DESCRIP-
TION DE LA
VIRGINIE.

ve la grande Lande, qu'on nomme le *Désert du Dragon*, & qui a près de soixante lieues de long. Elle est couverte de bruières & de ronces, & remplie de Bêtes féroces, qui s'y tiennent comme dans une retraite inaccessible. Elle a trois Paroisses; *Farnham*, *Sittinburn*, & *Sainte Marie*. La partie méridionale de ce Comté est arrosée par le *Mattapony*, bras occidental de la Rivière d'York.

Plus loin, on entre dans les Comtés de *Richmond* & de *Stafford*, dont il ne paroît point qu'on ait encore mesuré l'étendue: ce sont de nouveaux Cantons, qui sont compris sous le nom de *Rapahanok*, & qui ne laissent pas d'avoir trois Paroisses; *Farnham du Nord*, *Saint Paul* & *Overworton*.

ENTRE *Rapahanok* & la Rivière de *Patowmeck*, on trouve le Comté de *Westmoreland*, qui est fort étendu, & qui a deux Paroisses; *Copehy* & *Washington*. Plus bas est le Comté de *Lancaster*, le long du bord Septentrional de la Rivière de *Rapahanok*; il est arrosé par celles de *Cartomain* & de *Corotoman*, qui tombent dans l'autre à trois lieues de son embouchure. On y compte deux Paroisses; *Christ-Church* & *White Chapel*.

NORTHUMBERLAND est le dernier Comté de cette partie, sur le bord méridional du *Patowmeck*: il a trois Paroisses; *Fairfield*, *Boutracy*, & *Wicomoco*. La Rivière qui l'arrose, & qui porte le nom de cette dernière Paroisse, parce qu'elle y prend sa source, va se jeter dans la Baie de *Chefapeak* à l'embouchure du *Patowmeck*, qui fait les bornes de la Virginie au Nord, & qui la sépare de *Maryland*.

Rivière de
Patowmeck.

L'EMBOUCHURE du *Patowmeck* a sept miles de large. Les Géographes Anglois donnent à cette Rivière un cours de cent quarante miles, jusqu'à ses premières cataractes, qui sont à soixante miles de sa source. En tombant, elle se divise en plusieurs bras, dont l'un s'étend fort loin au Nord-Ouest, tandis qu'un autre prend au Sud-Ouest. Sa source est dans les Monts *Apalaches*. L'espace, qui est entre le *Patowmeck* & le *Wicomoco* jusqu'à la Baie, porte le nom de *Northen-Heck*.

ON nous fait passer ici la Baie, & suivre le rivage maritime, depuis le *Cap Charles* jusqu'à la Rivière de *Pokamoki*, qui sépare la Virginie de *Maryland* à l'Est. Dans cet espace on trouve deux autres Comtés: celui d'*Acomak*, qui a conservé son ancien nom, & qui contient deux cens mille trois acres. C'est le plus grand de toute la Virginie, quoiqu'il soit moins peuplé que ceux de l'autre côté de la Baie, & qu'il n'ait qu'une Paroisse, nommée aussi *Acomak*. La Rivière de *Chiffoneffik* & quelques autres moins considérables y prennent leur source. Le second Comté est celui de *Northampton*: il est fort étroit, & ne consiste que dans une Langue de terre assez longue, qui s'étend entre la Mer de Virginie & la Baie de *Chefapeak*. Le *Cap Charles*, qui en fait la partie la plus méridionale, est directement opposé au *Cap Henri*; & ces deux Caps sont ce qu'on nomme ordinairement les *Caps de Virginie*.

UNE Histoire Angloise de cette Colonie (b) ajoute quatre autres Comtés, mais compris dans les précédens: *King's George*, ou le Comté du *Roi Georges*, avec une Paroisse nommée *Saint Georges*, entre les Rivières de *Rapa-*

(b) L'Auteur ne s'est fait connoître que par deux Lettres initiales, qui sont R. B.

hanok &
d'York,
même esp
méridiona

LES Mo
les qu'on
des Rivier
ment à qu
Montagne
nes Relati
même de C
opinion d'
des Riv
milieu r
desquell
arbres.
de la R
à quator
Rivière
Cataract

LES bor
y trouve c
pent le ver
lieux un p
nes deman
Virginiens
autre avant
LE mém
pendant qu
ruinée par

ON se d
tie de la V
meck, &
même nom
deux Colon
a fait remar
land deman
ginie, sur
l'autre, qu
chent divers
Les bornes
dent le lon
tirée Ouest

hanok & de Patowmeck; *Spotfylvanie*, dans l'espace qui est entre la Riviere d'York, avec une Paroisse, aussi nommée *Saint Georges*; *Hanovre*, dans le même espace, avec la Paroisse de *Saint Paul*; *Brunswick*, vers les gorges méridionales des Montagnes, avec la Paroisse de *Saint André*.

LES Montagnes qui bornent la Virginie à l'Ouest sont une partie de celles qu'on nomme *Apalaches*. Il est assez singulier que toutes les Cataractes des Rivieres qui en fortent, & qui arrosent la Virginie, soient régulièrement à quinze ou vingt miles l'une de l'autre, & que les plus proches des Montagnes en soient à soixante ou soixante-dix miles. Toutes les anciennes Relations de la Virginie en parlent comme d'un Pays plat, qui n'a pas même de Collines remarquables: l'Historien qu'on vient de citer traite cette opinion d'erreur. „ Il est plat, (dit-il,) vers la Mer, & proche des grandes Rivieres, mais dans les parties plus éloignées, je suis monté, au milieu même des Plantations, sur de très hautes Collines, du sommet desquelles je voyois tout le Pays autour de moi, par dessus la pointe des arbres. Je puis nommer les Collines de *Manhorn*, proche des Cataractes de la Riviere de James; celles qu'on rencontre sur celle de Matapony, à quatorze ou quinze miles de son embouchure, le Mont *Taliver*, sur la Riviere de Rapahanok, & les Collines du Comté de Stafford, proche des Cataractes du Patowmeck”.

LES bords de la plupart des Rivieres de la Virginie sont sablonneux. On y trouve des pierres fort dures & transparentes, dont quelques-unes coupent le verre, comme les Diamans, & jettent le même éclat. Tous les lieux un peu élevés sont remplis de veines de fer. Mais le travail des Mines demande tant de frais, que personne n'ose l'entreprendre; ou plutôt les Virginiens sont si livrés à leurs Plantations de Tabac, qu'ils négligent tout autre avantage.

LE même Historien parle d'une Ville nommée *Dale's-gift*, qui a subsisté pendant quelque tems dans le Comté de James, & qui se trouve aujourd'hui ruinée par les incursions des Indiens, par le feu, & par d'autres accidens.

Description de Maryland.

ON se dispense de répéter que le Pays de Maryland faisoit autrefois partie de la Virginie, dont elle n'est séparée que par la Riviere de Patowmeck, & que souvent dans l'usage commun, il est encore compris sous le même nom. Cependant comme ces deux Contrées forment réellement deux Colonies différentes, qui ont chacune leur Gouvernement, & dont on a fait remarquer que les intérêts ne s'accordent pas toujours, celle de Maryland demande une Description particulière. Elle est située, comme la Virginie, sur la Baie de Chesapeak, avec cette singularité pour l'une & pour l'autre, qu'on ne peut dire précisément de quel côté, parcequ'elles y touchent diversément, & qu'elle coupe les deux Gouvernemens par le centre. Les bornes de Maryland, commençant à la Riviere de Patowmeck, s'étendent le long de la Baie vers le Nord, jusqu'à ce qu'elles coupent une ligne tirée Ouest de l'embouchure d'une autre Baie, nommée *Delaware*, qui est

DESCRIP-
TION DE LA
VIRGINIE.

Observa-
tions généra-
les sur la Vir-
ginie.

DESCRIP-
TION DE MA-
RYLAND.

Sa situation.

DESCRIP-
TION DE MA-
RYLAND.

située par les quarante degrés de Latitude du Nord. Elle a de hautes Montagnes vers l'Ouest, & cette même Baie à l'Est. Sa partie orientale est bornée à l'Ouest par la Baie de Chesapeak, à l'Est par l'Océan, au Nord par la Baie de Delaware, & au Sud par la Riviere de Pokamoki. On la divise en onze Comtés; six du côté occidental, & cinq du côté oriental de la Baie de Chesapeak. Toute la Province n'a qu'une seule Ville, nommée *Sainte Marie*, qui donne son nom à l'un des Comtés, & qui est dans une situation fort commode, entre les Rivieres de Patowmeck & de Patuxent: c'étoit autrefois le siege du Gouvernement. On compte dans Maryland plusieurs Bourgs, mais peu considérables, à l'exception néanmoins d'*Anapolis* & de *Williamstadt*, qui sont deux Ports où tout le Commerce extérieur est réuni. Ses principales Rivieres sont le *Patowmeck*, le *Patuxent*, la *Saverne*, le *Chiptonk*, le *Chester* & le *Sassafras*.

Sa division
en onze Com-
tés.

ON commence l'énumération des Comtés, par ceux qui sont au côté occidental de la Baie. *Sainte Marie*, qui est le premier, prend à la Pointe de *Look-out*, & s'étend le long du *Patowmeck*, jusqu'à l'anse de *Bud*, sur cette Riviere, & jusqu'à l'Anse Indienne sur la Riviere de Patuxent. En 1698, on y découvrit des eaux médecinales, qui furent nommées *Cool-Springs*, & que le Gouvernement fit acheter avec les Terres voisines. On y a bâti des Maisons pour le soulagement des Pauvres. Les Assemblées générales de la Province se tenoient autrefois dans la Ville de Sainte Marie. L'Hôtel, qu'on y avoit fait bâtir pour cet usage, servoit aussi au Conseil établi en faveur des Orphelins, qui se tenoit cinq fois l'année, aux mois de Septembre, de Novembre, de Janvier, de Mars & de Juin. Mais cette Ville n'a pas plus de soixante Maisons; & depuis que le Gouvernement & les Cours de Justice ont été transférés à *Anapolis*, il y a peu d'apparence que le nombre de ses Habitans augmente jamais. *Metapany* est un Château que les Lords Baltimore, Seigneurs de la Colonie de Maryland, se font fait bâtir dans ce Comté. Il est situé à l'embouchure de la Riviere de Patuxent, avec plus de commodité que de magnificence. On compte, dans le Comté de *Sainte Marie*, les Paroisses de *Saint Jean*, de *Saint Clement*, & d'*Hervington*, dont la dernière s'attribue le titre de Bourg.

Le second Comté, sous le nom de *Charles*, commence aux Anses Indienne & de *Bud*, où finit celui de Sainte Marie, & s'étend jusqu'à l'Anse de *Mattawoman*. Ses Paroisses sont *Bristol* & *Pisentaway*.

Le *Prince Georges*, troisième Comté, s'étend depuis l'Anse de *Mattawoman* & celle de *Swanston*, le long du *Patowmeck* à l'Ouest, & du *Patuxent* à l'Est. Il a plusieurs Paroisses, entre lesquelles on ne nomme que *Masterkone*.

Le Comté de *Calvert* regne vis-à-vis des deux précédens, le long du *Patuxent* qui l'en sépare; & ses Paroisses sont *Harrington*, *Warrington*, & *Calverton*.

ANN-ARUNDEL & *Baltimore* sont deux Comtés dont les bornes ont été marquées par des Arbres, qui commencent à cinq quarts de mile de l'Anse de *Bodkin*, du côté occidental de la Baie de Chesapeak. De-là, cette division court d'abord à l'Ouest, & devient ensuite moins réguliere; mais tout ce

qui est au
Sud à cel
lis, nom
il prit le
ou de Por
Conseil de
Sainte M
de la Prov
que se pe
fonda une
Archevêq
formé d'au
tion. Ma
il paroît
séparém
peuplée,
représente
augmentée

LE Com
font si dif
que la gra
peak, un

CES six
verser, p
l'Ouest à
de la Baie
per, pour
regne le lo
de certain

LE Com
où il s'ava
nom de ses

LE Com
bres. Cel
bornes mé
Comté de
mais un A
fit prendre
manqué d'
faire une
Michel &

LE Con
porte le r
Maisons.
reste de la
toutes les

qui est au Nord appartient au Comté de Baltimore, & toute la partie du Sud à celui d'Ann-Arundel. Le principal Bourg d'Ann-Arundel est *Anapolis*, nommé *Severn* jusqu'en 1694, où par un Acte de l'Assemblée générale il prit le nom d'Anapolis, avec les titres & les Privilèges de Ville maritime ou de Port. En même tems les Cours de Justice, l'Assemblée générale, le Conseil des Orphelins, & tout le Gouvernement, y furent transférés de Sainte Marie. On y fit bâtir une Eglise, qui devint la principale Paroisse de la Province; & dès l'an 1699 la Ville avoit pris une forme, qui n'a fait que se perfectionner depuis, par divers accroissemens. Un autre Acte y fonda une Ecole publique, sous le nom d'*Ecole du Roi Guillaume*, dont les Archevêques de Cantorberi furent nommés Chanceliers perpétuels. Il s'est formé d'autres Collèges, à cet exemple, avec un Conseil pour l'administration. Mais, quelque soin qu'on ait apporté à l'embellissement d'Anapolis, il paroît que le goût des Marilandois pour leurs Plantations, où ils vivent séparément comme les Virginiens, empêchera toujours qu'elle ne soit assez peuplée, pour devenir une Ville florissante. Dans le tems même qu'on représente, elle n'avoit pas plus de quarante Maisons, qu'on ne croit pas augmentées du double.

Le Comté de Baltimore a son Bourg, de même nom, où les Maisons sont si dispersées, qu'il mérite à peine la qualité de Village. On observe que la grande Riviere de *Sasquehanagh* vient se jeter dans la Baie de Chesapeak, un peu au-dessus du Bourg de Baltimore.

Ces six Comtés étant du côté occidental de la Baie, on nous la fait traverser, pour la description des cinq autres. Le premier, qui s'étend de l'Ouest à l'Est, est celui de *Cecil*, dont la partie occidentale est si proche de la Baie de Delaware, qu'on n'auroit pas plus de huit ou dix miles à couper, pour joindre cette Baie à celle de Chesapeak. Le Comté de Cecil regne le long d'une partie considérable de la Pensilvanie. On ne trouve rien de certain sur ses propriétés & sur le nombre de ses Paroisses.

Le Comté de *Kent* forme comme un Isthme dans la Baie de Chesapeak, où il s'avance assez loin; mais on n'est pas mieux instruit du nombre & du nom de ses Paroisses.

Le Comté de *Talbot* est séparé de celui de Kent par une double ligne d'Arbres. Celle de ses parties, qui est au Nord de l'Anse de *Corseica*, fait les bornes méridionales du Comté de Kent, & les bornes septentrionales du Comté de Cecil. Le principal Bourg de ce Comté se nomme *Oxford*; mais un Acte de l'Assemblée, qui l'érigea en Port, ou Ville maritime, lui fit prendre en même tems le nom de *Williamstadt*. L'Ecole qu'on n'a pas manqué d'y établir, la Douane, & quelques Officiers Royaux, n'en ont pu faire une Ville considérable. Les autres Paroisses du Comté sont *Saint Michel* & *Bollingbroke*.

Le Comté suivant est celui de *Dorchester*, dont la principale Paroisse porte le même nom. C'est un petit Bourg, où l'on compte à peine dix Maisons. Ce Comté renferme plus d'Habitations Indiennes, que tout le reste de la Colonie. Un acte de l'Assemblée générale de 1698 déclara que toutes les Terres qui sont au Nord de la Riviere de *Nanticoke*, en commen-

DESCRIP-
TION DE MA-
RYLAND.

Description
d'Anapolis.

Ville &
Port de Wil-
liamstadt.

DESCRIP-
TION DE MARY-
LAND.

gant à celle de *Chicacoan*, jusqu'à l'embouchure de celle-ci, appartenoient à *Panache & Annatouquin*, deux Rois Indiens, & perpétuellement à leurs Successeurs, sous la seule condition de payer annuellement aux Anglois une peau de Castor.

SOMMERSET, onzieme Comté de Maryland, a plusieurs Paroisses, dont on ne marque que celle du même nom. La Relation Angloise, à laquelle on s'est attaché, fait observer aussi que les autres Comtés peuvent en avoir quelques-uns qui ne sont pas mieux connus. Elle ajoute qu'en 1665, on comptoit environ 16000 Anglois dans cette Colonie.

Autre divi-
sion de la Vir-
ginie.

OUTRE cette division générale de la Virginie & de Maryland, on en fait une autre en Langues de terre, qui servent de bornes aux Receveurs des Droits. On ignore celle de Maryland; mais en Virginie, elle se fait en cinq quartiers: 1. L'Isthme Septentrional, qui est entre les Rivieres de Patowmeck & de Rapahanok. 2. L'Isthme qui est entre les deux mêmes Rivieres, & qui renferme celui de Pamunki. 3. L'Isthme qui est entre les Rivieres d'York & de James. 4. Les terres qui sont au Sud de la Riviere de James. 5. Celles qui sont sur la Côte Orientale.

UNE troisieme division est celle qui se fait en quartiers, distingués par les Rivieres, pour servir également de limites aux Officiers de la Marine & aux Receveurs: 1. Le quartier supérieur de la Riviere James, depuis *Hogs-Island*, ou l'*Ile des Porcs*, tirant vers le haut. 2. Le quartier inférieur de la même Riviere, depuis l'*Ile des Porcs*, vers le bas, jusqu'aux Caps, & dans le circuit de *Confort* jusqu'à la Riviere postérieure, ou *Bak-River*. 3. Les Rivieres d'York, Pocoson, *Pikanquetang*, & la Baie de *Mobiac*. 4. La Riviere de Rapahanok. 5. Depuis celle de *Wicomoco*, vers le haut, jusqu'à celle de Patowmeck. 6. Depuis le même endroit, vers le bas, jusqu'à la même Riviere, & le long de la Baie, jusqu'au quartier de Rapahanok. 7. Pocomoki, & les autres parties de la Côte orientale formoient autrefois deux quartiers, & n'en sont aujourd'hui qu'un.

ETAT AC-
TUEL DE LA
VIRGINIE.

§. III.

Etat Actuel de la Virginie.

LE caractere, les mœurs & les usages des Indiens, en Virginie & Maryland, étant à-peu-près les mêmes que dans tout le reste de l'Amérique Septentrionale, on en remet la peinture après la description des autres Colonies: mais on ne sauroit passer de même sur le Gouvernement particulier des Anglois Virginiens, sur leurs usages, sur leur Commerce, & sur les propriétés particulieres du Pays. Observons uniquement que les Colonies Angloises n'étant pas plus ouvertes aux Etrangers que celles des Portugais & des Espagnols, ou n'attirant peut-être pas beaucoup leur curiosité (a), c'est d'après les Anglois mêmes que notre Description sera continuée.

(a) M. Prevôt paroît avoir dit ceci sans réflexion au grand nombre d'Etrangers qui s'y sont rendus & qui s'y rendent encore tous les jours. R. d. E.

ON se re-
fit sous la
l'administra-
Colonie,
qu'en 1610
vel Octroi
que la même
tous les De
Conseil, de
fection au
d'Angleterre
Conseil & a
Corps: qu'
les affaires
étoit abandonné
Roi nomme
étoit ses D

LES Gouverneurs
approbation
sans autre
Jusqu'à la re-
pas le droit
alors il y fut
sons de sa ce-
lui confirm
générale, c
dent du Co
de sa mort.

AVANT l'a-
avec les D
ment d'Éco
ques démêl
forma deux
séparation a

LA forme
donne sa C
les bornes.
sonne. Il a
nérale; de
cette espece
nommer des
de choisir de
ral, qui est
pour la défe
res de la Cou
usage & pou

ON se rappelle sans doute que le premier Etablissement des Anglois se fit sous la direction d'une Compagnie de Marchands ; qu'ils mirent d'abord l'administration entre les mains d'un Pr^sident, choisi chaque année par la Colonie, & d'un Conseil dont ils nommoient eux-mêmes les Membres ; qu'en 1610, cette Police fut altérée, & que la Compagnie obtint un nouvel Océroi de la Cour, qui lui donnoit le droit de nommer un Gouverneur ; que la même année on convoqua, pour la première fois, une Assemblée de tous les Députés des Plantations, pour régler, avec le Gouverneur & le Conseil, tous les intérêts de la Colonie ; ce qui donna une sorte de perfection au Gouvernement : qu'après la séparation de l'Assemblée, la Cour d'Angleterre laissa toujours l'administration des affaires au Gouverneur, au Conseil & aux Députés, & qu'on donna le titre d'Assemblée générale à ce Corps : qu'ensuite cette Assemblée générale eut la connoissance de toutes les affaires de la Colonie, & le pouvoir de faire des loix, dont l'exécution étoit abandonnée à la sagesse du Gouverneur & du Conseil ; enfin que le Roi nommoit le Gouverneur & les Membres du Conseil, mais que le Peuple élevoit ses Députés à l'Assemblée générale.

Les Gouverneurs obtinrent bientôt un pouvoir si peu borné, que leur approbation devint nécessaire pour toutes les résolutions de l'Assemblée, sans autre modification que d'être obligés de prendre l'avis du Conseil. Jusqu'à la révolte de Bacon, c'est-à-dire en 1676, un Gouverneur n'avoit pas le droit de casser, ni même de suspendre les Membres du Conseil ; mais alors il y fut autorisé, avec la seule obligation d'expliquer à la Cour les raisons de sa conduite. Cependant la Colonie obtint des Lettres royales, qui lui confirmoient le privilège d'être toujours gouvernée par l'Assemblée générale, & qui remettoient même l'administration ordinaire au Président du Conseil, dans l'absence du Gouverneur, ou dans la supposition de sa mort.

AVANT l'année 1689, le Conseil s'assembloit dans une même Chambre avec les Députés du Peuple ; ce qui approchoit de la forme du Parlement d'Ecosse : mais *Colepeper*, alors Gouverneur, prit occasion de quelques démêlés pour engager le Conseil à se départir de cet usage. On forma deux Chambres, à l'imitation du Parlement d'Angleterre, & cette séparation a continué jusqu'aujourd'hui.

LA forme actuelle est que le Gouverneur soit nommé par le Roi, qui lui donne sa Commission sous le Sceau privé, pour un tems dont il se réserve les bornes. Il doit obéir aux ordres de S. M., dont il représente la Personne. Il a le droit d'approuver ou de rejeter les loix de l'Assemblée générale ; de confirmer celles qu'il approuve ; de proroger ou de congédier cette espèce de Parlement ; d'assembler le Conseil d'Etat & d'y présider ; de nommer des Commissaires & des Officiers pour l'administration de la Justice ; de choisir des Officiers militaires, au-dessous du degré de Lieutenant-Général, qui est le titre dont il est revêtu lui-même ; de disposer des Troupes pour la défense commune ; de publier des proclamations ; d'aliéner les terres de la Couronne suivant les Loix établies, & d'avoir en garde, pour cet usage & pour d'autres occasions, le sceau de la Colonie. Il doit autoriser,

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Forme du Gouvernement.

Droits actuels du Gouverneur.

ETAT AC-
TUEL DE LA
VIRGINIE.

Ses appointe-
mens.

Conseil,
& ses Préro-
gatives.

Forme des
Assemblées
générales.

de son Certificat ; tous les payemens qui se font du revenu public. Enfin, il est revêtu de la charge de Vice-Amiral.

Il n'y a pas fort longtems que le Gouverneur de la Virginie n'avoit que mille livres sterling d'appointemens, avec environ cinq cens de casuel. Le Chevalier Berkeley fut le premier, à qui son mérite & ses importans services firent accorder deux cens livres de plus, par l'Assemblée ; & cette augmentation devoit finir avec son Gouvernement. Ensuite, le prétexte de la Pairie fit obtenir à Mylord Colepeper, deux mille livres d'appointemens fixes ; & cent cinquante pour les frais du logement, que la Colonie ne fournissoit point aux Gouverneurs. Sous le même voile, ce Seigneur obtint de l'Assemblée tous les subsides qu'il proposa, fit assurer à perpétuité, pour lui & ses Successeurs, une taxe de deux shellings sur chaque barique de Tabac, & les droits du Fort, avec cette spécieuse clause, que le Roi pourroit employer le produit de ce revenu à l'utilité de l'administration. Depuis l'union de ces avantages, qui n'ont fait que se multiplier, la Virginie est devenue un Pérou pour tous les Gouverneurs.

Le Conseil est composé de douze Membres, créés par Lettres-Patentes, ou nommés par un ordre particulier du Roi. Si, par interdiction, ou par mort, il s'en trouve moins de neuf dans le Pays ; alors le droit, comme le devoir du Gouverneur, est de choisir entre les principaux Habitans, pour remplir le nombre. Les Conseillers doivent l'assister de leurs avis dans les affaires du Gouvernement, & s'opposer à ses entreprises lorsqu'il excède les bornes de sa Commission. Ils ont voix délibérative comme lui, nonnément pour convoquer l'Assemblée générale, pour disposer du Trésor public, pour examiner les Comptes, pour nommer ou casser les Officiers établis par Commission, pour faire des Ordonnances, publier des Proclamations, donner des Terres, faire enrégister les Oâtrois. Mais ce qui augmente beaucoup la considération du Conseil, c'est qu'il compose la Chambre haute dans l'Assemblée générale, & qu'il s'attribue le droit de rejeter tous les Actes de la Chambre basse, comme la Chambre des Seigneurs dans le Parlement d'Angleterre. Les gages du Conseil ne montent qu'à trois cens cinquante livres sterling, qui sont distribués aux Conseillers à proportion du nombre auquel ils se trouvent dans les Cours & aux Assemblées générales. Ainsi cet Office est moins une affaire d'intérêt que d'honneur.

CHAQUE Province, ou Comté, envoie deux Députés à l'Assemblée générale. La Ville de James & le College ont le droit particulier d'y envoyer deux, c'est-à-dire chacun le sien ; ce qui fait le nombre de cinquante-deux. Ils sont convoqués par un ordre qui s'expédie sous le seing du Gouverneur & sous le sceau de la Colonie, & qui doit être adressé au Sheriff de chaque Province, quarante jours au moins avant la formation de l'Assemblée. Tous les Particuliers qui jouissent d'un Franc-fief, à l'exception des Femmes & des Mineurs, ont droit de suffrage pour l'Élection ; & voici la méthode commune à tous les Comtés. On publie, dans chaque Eglise, deux fois consécutives, l'ordre qui est venu au Sheriff, & le jour qu'il lui a plu d'indiquer : on s'assemble : l'Élection se fait à la pluralité des voix. Si l'on se divise, & que l'un des deux Partis soupçonne l'autre de mauvaise foi,

foi, il pe
l'Assemblée
les Electio
a faits dep
Aussitôt
un Orateur
approbativ
firmer ses
de lui pour
dre compt
nes, & la
& dans to
Chambre c
deux Cham
rité ; mais
prouvés du
pourvu qu
cation de l
& quelques
férée jusq
en n'accord
OUTRE le
poux, qui
des Compt
l'emploi des
pour cent f
Le Secrétaire
les Jugement
vérifiés. Il
Cours. Il
Terres. C'
Affaires, d
naissent dan
Pays, des C
il est import
me, qu'apr
trouva dans
„ régistrés e
„ Mémoires
„ neur, no
„ fit transcr
„ qui pouvo
„ les y plac
„ de l'hum
„ ver au p
par un in
XXI. Pa

foi, il peut exiger une copie du rôle des Suffrages, & porter ses plaintes à l'Assemblée générale des Députés. D'ailleurs, on s'est efforcé de prévenir les Elections frauduleuses, par divers Actes, assez conformes à ceux qu'on a faits depuis en Angleterre.

Aussitôt que les Députés se sont rendus à Williamsbourg, ils choisissent un Orateur, qu'ils présentent en corps au Gouverneur, pour obtenir son approbation. Ensuite l'Orateur le prie, au nom de la Chambre, de confirmer ses Privilèges, qui sont particulièrement l'accès toujours libre auprès de lui pour la communication des Affaires, la liberté de délibérer, sans rendre compte de leurs discours & de leurs débats, la sûreté de leurs Personnes, & la protection de leurs Domestiques. On passe ensuite aux affaires; & dans tout le reste on imite, autant qu'il est possible, les usages de la Chambre des Communes de Londres. Lorsque les Actes ont passé dans les deux Chambres, ils sont envoyés au Roi, pour être revêtus de son autorité; mais ils ne laissent point d'avoir force de loi, aussitôt qu'ils sont approuvés du Gouverneur, quand le Roi même suspendroit son approbation, pourvu qu'il ne les rejette pas. Il n'y a point de tems fixe pour la convocation de l'Assemblée générale. Elle s'est quelquefois tenue tous les ans, & quelquefois d'une année à l'autre; mais il n'arrive gueres qu'elle soit différée jusqu'à trois. C'est un avantage que les Députés assurent à la Colonie, en n'accordant que pour un tems fort court les taxes & les subsides.

OUTRE le Gouverneur & le Conseil, la Virginie a deux Officiers principaux, qui reçoivent immédiatement leur Commission du Roi; l'Auditeur des Comptes & le Secrétaire d'Etat. L'Office du premier est d'examiner l'emploi des revenus publics, & d'en vérifier les comptes. Il a sept & demi pour cent sur tous ces deniers, & ce profit lui tient lieu d'appointemens. Le Secrétaire a la garde de toutes les Archives du Pays, c'est-à-dire de tous les Jugemens rendus par la Cour générale, & de tous les Actes qu'elle a vérifiés. Il expédie tous les ordres par écrit, soit du Gouverneur ou des Cours. Il enrégistre toutes les Patentés qui regardent la distribution des Terres. C'est dans ce Bureau qu'on tient régître des Procurations pour les Affaires, des vérifications de Testamens, des Mariages, des Enfans qui naissent dans la Colonie, du nombre des Morts & de ceux qui quittent le Pays, des Offices publics, enfin de tout ce qui concerne l'ordre, & dont il est important de conserver la mémoire. On lit, dans la Relation anonyme, qu'après la révolte de Bacon la Secrétairerie d'Etat de la Virginie se trouva dans le dernier desordre. Les Octrois des Terres y étoient enrégistrés en blanc; on y voyoit quantité d'Actes originaux & de précieux Mémoires, dispersés, sales, déchirés & rongés des Vers. Un Gouverneur, nommé le Chevalier *Andros*, réforma tous ces abus en 1692. Il fit transcrire dans de nouveaux Livres tous les Actes volans ou déchirés, qui pouvoient être de quelque usage; il fit bâtir des lieux commodes pour les y placer; il inventa des méthodes pour les garantir de la poussière & de l'humidité, & pour les ranger dans un ordre qui pût les faire retrouver au premier besoin. Tant de sages précautions devinrent inutiles, par un incendie qui consuma l'Hôtel-de-Ville en 1698: mais le même

XXI. Part.

G g

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Autres Officiers publics.

Auditeur des Comptes.

Secrétaire d'Etat.

Ordre des Registres.

ETAT AC-
TUEL DE LA
VIRGINIE.

„ Gouverneur , ayant tourné ses principaux soins à la conservation des Pa-
piers , rassembla tous ceux qu'on avoit sauvés des flammes , & les plaça
dans un meilleur ordre que jamais (b)”. Les appointemens du Secrétaire
de la Virginie consistent uniquement dans les droits qu'il tire de tout ce qui
s'expédie dans son Bureau , & montent annuellement à près de soixante-dix
mille livres de Tabac ; maniere de compter ordinaire , dans une Colonie où
tout est rapporté à ce Commerce. D'ailleurs les Greffiers & les Notaires
des Provinces lui en payent tous les ans quarante mille livres , à titre de gra-
tification.

Deux autres Officiers Généraux , mais qui ne reçoivent pas immédiate-
ment leur Commission du Roi , sont le Commissaire Ecclésiastique , & le
Trésorier Général. Le premier , qui tient sa nomination de l'Evêque de
Londres , Evêque né de toutes les Plantations , visite les Eglises , a droit
d'inspection sur les Ecclésiastiques , & reçoit du Gouverneur cent livres ster-
ling d'appointemens , qui se prennent sur les Rentes foncières. L'Office du
Trésorier est de recevoir l'argent des Collecteurs particuliers , & de régler
les comptes des impôts extraordinaires. Il tire six pour cent , de tous les
deniers qui passent par ses mains.

Il est assez étrange que l'Amirauté n'ait point d'Officier constant , dans
un Pays de Navigation & de Commerce. Mais il y a des Officiers de Ma-
rine , qui dépendent du Gouverneur ; des Receveurs pour les droits d'Au-
baine , des Collecteurs , des Greffiers , un Sheriff dans chaque Comté , des
Arpenteurs en charge , & des *Coroners* , uniquement établis , comme à Lon-
dres , pour juger , avec l'assistance de douze Jurés , si les corps qu'on trouve
sans vie sont morts de mort naturelle ; des Inspecteurs des grands che-
mins , des Connétables , & des Chefs de Communautés , qui sont renouvel-
lés tous les ans.

Revenus
fixes , ou
Fonds publics.

ON distingue , en Virginie , cinq sortes de Revenus publics : 1. Une
Rente , que le Roi se réserve sur toutes les Terres données par Lettres-
Patentes. 2. Un Revenu accordé au Roi , par Acte de l'Assemblée géné-
rale , pour l'entretien du Gouvernement. 3. Un fond établi par l'Assem-
blée , & dont elle dispose , pour des occasions extraordinaires. 4. Les Ren-
tes fondées pour l'entretien du College. 5. Les levées qui se font , par Acte
du Parlement d'Angleterre , sur le Commerce de la Colonie.

Le premier de ces revenus n'est que la Rente foncière de deux shellings
sur chaque centaine d'arpens de terre. Elle se porte au Trésorier général ;
méthode qui épargne les frais des Collecteurs pour un objet peu considé-
rable en lui-même , quoiqu'à force de se multiplier , il soit monté à plus de
douze cens livres sterling annuelles. Ce fond demeure en caisse pour les
nécessités pressantes , depuis la révolte de Bacon , qui , faute d'une précau-
tion de cette nature , coûta plus de cent mille livres sterling à la Cour. Le
revenu accordé pour l'entretien du Gouvernement est pris de la taxe de
deux shellings sur le Tabac ; des quinze sols par tonneau , que chaque Na-
vire , plein ou vuide , paye au retour d'un voyage ; des six sols par tête
que tous les Passagers , libres ou Esclaves , doivent payer en arrivant dans

(b) *Ubi supra* ; liv. 1. chap. 4.

la Colonie
l'Assemblée
enfin du d
qui ne lai
de ces Fo
bliques ,
vérifiés pa
mille livre
dont l'Ass
Liqueurs ,
tes qui ar
plus de six
nombre de
flamment
mestique c
bâti le Cap
a déjà rem
appartienn

Il y a d
d'explique
Taille rée
blanches q
de Tabac.
Province t
Personnes
tous les N
mille , fo
d'Ames de
férens usa
sur toutes
lonie , &
pour le sup
pour arrê
lorsqu'elle
l'élection
cette natu
licre à ch
ploient à t
ralement à
se nomme
constructi
présente u
teurs , des
DANS l'
tant de fo
ture & d'

la Colonie ; des amendes & des confiscations établies par divers Actes de l'Assemblée ; des Epaves , & des Bêtes égarées que personne ne reclame ; enfin du droit d'Aubaine , sur les Terres & sur les Biens mobiliers de ceux qui ne laissent point de légitime Héritier. Tous les deniers qui viennent de ces Fonds sont portés au Trésor , pour être employés aux dépenses publiques , sur l'ordre du Gouverneur & du Conseil ; & les comptes en sont vérifiés par l'Assemblée générale. Ils montent annuellement à plus de trois mille livres sterling. Le fond qui regarde les occasions extraordinaires , & dont l'Assemblée se réserve la disposition , vient d'une taxe sur l'entrée des Liqueurs , & d'un droit qui se leve sur tous les Esclaves , Valets & Servantes qui arrivent dans le Pays. Le premier de ces droits monte , par an , à plus de six cens livres sterling ; & le produit du second varie , suivant le nombre des Vaisseaux qui vont à la traite des Negres : mais on paye constamment vingt shellings pour chaque Esclave , & quinze pour tout Domestique qui n'est pas né Anglois : c'est de ces sommes accumulées qu'on a bâti le Capitole de Williamsbourg : elles sont à la garde du Trésorier. On a déjà rendu compte du produit & de l'usage des deux autres revenus , qui appartiennent également au College.

Il y a deux manieres de lever de l'argent en Virginie ; l'une , qu'on vient d'expliquer , par des droits sur le Commerce ; l'autre , qui est une sorte de Taille réelle , (ou plutôt de Capitation,) dont il n'y a que les Femmes blanches qui soient exceptées , & qui consiste à payer une certaine quantité de Tabac. Tous les ans , au tems de la Moisson , le Sheriff de chaque Province fait faire , par les Juges de Paix , un Dénombrement exact des Personnes sujettes à la Dîme , c'est-à-dire de tous les Blancs mâles , & de tous les Negres de l'un & l'autre Sexe. On oblige chaque Chef de Famille , sous de grosses amendes , de donner une liste fidelle du nombre d'Ames dont elle est composée. Ce tribut se leve trois fois ; & pour différens usages : le premier est levé , par Acte de l'Assemblée générale , sur toutes les Personnes sujettes à la Dîme , dans toute l'étendue de la Colonie , & sert à diverses charges publiques , telles que les frais nécessaires pour le supplice d'un Esclave criminel , dont il faut dédommager le Maître ; pour arrêter ou faire poursuivre les Déserteurs ; pour la paye de la Milice lorsqu'elle est sur pié ; pour l'expédition des ordres de la Secrétairerie ; pour l'élection des Députés à l'Assemblée générale , & pour d'autres dépenses de cette nature. La seconde Capitation est Provinciale , c'est-à-dire particulière à chaque Comté : elle est imposée par les Juges de Paix , qui emploient à faire bâtir ou réparer les Cours de Justice , les Prisons , & généralement à toutes les charges publiques du Comté. Enfin la troisième , qui se nomme *Paroissiale* , est imposée par les Chefs de chaque Paroisse , pour la construction & l'ornement des Eglises , pour y annexer les terres lorsqu'il se présente une occasion d'en acheter , pour les gages des Ministres , des Lecteurs , des Clercs & des Sacristains.

DANS l'origine de la Colonie , les Cours de Justice , qu'on a nommées tant de fois sans en faire connoître l'ordre , étoient des modeles de droiture & d'équité. On n'y admettoit point ces formalités qui rendent les

ÉTAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Capitation en Tabac.

Cours de Justice.

ETAT AC-
TUEL DE LA
VIRGINIE.

Procès également pénibles & ruineux dans toutes les Contrées de l'Europe. Une seule Cour prenoit connoissance de toutes les Causes, civiles & ecclésiastiques; & l'affaire la plus compliquée étoit terminée en peu de jours, avec droit d'appel à l'Assemblée générale, qui n'apportoit pas moins de diligence à la terminer. Cet ordre se soutint si longtems, qu'en 1688, Mylord Colepepper, un des plus sages Gouverneurs de la Virginie, admirant la méthode simple & facile à laquelle on s'étoit attaché jusqu'alors, pensa moins à la changer qu'à l'affermir, & ne s'occupa qu'à retrancher quelques innovations qui commençoient à s'y introduire. Mais son Successeur affecta de prendre une voie toute opposée; ensuite le Chevalier Edmond Andros, nommé Gouverneur en 1692, fit recevoir tous les Statuts & toutes les formalités d'Angleterre. Enfin Nicholson, qui passa en 1698, du Gouvernement de Maryland à celui de Virginie, introduisit toutes les ruses de la plus subtile chicane. Les affaires de la Colonie sont jugées à présent par deux sortes de Cours; celles des Comtés, ou les Cours particulières, qui sont composées du Sheriff, de ses Officiers subalternes & des Jurés; & la Cour générale, ou l'ancienne Cour, composée du Gouverneur & du Conseil. Celle-ci, à laquelle toutes les autres ressortissent, est Souveraine, mais avec quelque restriction. Dans les Causes civiles, lorsque la demande monte à plus de trois cens livres sterling, on peut appeler de son Jugement au Roi, qui choisit, pour la dernière décision, un *Committe*, qu'on nomme les *Seigneurs des appels*: le même usage est établi dans toutes les autres Colonies d'Angleterre. A l'égard des affaires criminelles, il n'appelle point de la Sentence de cette Cour, mais le Gouverneur a droit de faire grace pour tous les crimes, à l'exception de la trahison d'Etat & du meurtre volontaire; & dans ces deux cas mêmes, il peut accorder aux Criminels ce que les Anglois nomment le *Retrieve*, c'est-à-dire un délai, qui peut être prolongé jusqu'à la décision du Roi. Cette Cour ne se tient que deux fois l'an, à commencer le 15 d'Avril & le 15 d'Octobre; & chaque fois, ses séances ne durent que dix-huit jours.

Religion &
Affaires Ec-
clésiastiques.

PRESCQUE tous les Habitans de la Virginie sont attachés à la Religion établie par les Loix, c'est-à-dire à l'Eglise Anglicane; & quoiqu'il y ait liberté de conscience pour tout Chrétien qui veut se soumettre aux charges de la Paroisse, on ne connoît dans toute la Colonie que cinq Conventicules non-conformistes, trois de Quakers, & deux de Presbytériens. En 1642, lorsque les Sectaires commencerent à se multiplier en Angleterre, l'Assemblée générale de la Virginie défendit, par un Acte solennel, qu'ils y fussent reçus, & qu'on y admît aucun Ministre qui ne tint son Ordination d'un Evêque Anglican. Ensuite la nécessité de peupler le Pays, fit étendre les Privilèges aux Chrétiens de toutes les Nations qui voudroient s'y faire naturaliser; formalité qui ne consiste qu'à prêter serment entre les mains du Gouverneur, de qui l'on reçoit en même tems un Certificat sous le sceau de la Colonie. Tous les François réfugiés, que le Roi Guillaume y fit passer à ses frais, obtinrent cette faveur à leur arrivée. Dans le cours de l'année 1699, leur nombre monta jusqu'à sept ou huit cens, auxquels on donna un terrain très fertile, du côté méridional de la Riviere de James, dans un

Canton h
nacans,
Françoise
l'année su
l'occasion
fut suivi
ayant acc
avec une
heureux
abondanc
res; & d
venus à fa

LA gra
terroir,
roisse à s
ou deux
que la Pa
à seize m
riages, c
pagnent t
des riche
varie suiv
occasion
d'un Min
cens livre
livres de
le Tabac
mille livr
bon Tabac
tres ont c
ques Egli
quantité d
fable que
ne faut pa
furtout s'
scented, c

LE GO
du Minis
nommoier
ses Colleg
tous, au
particulie
des Testa
en tire le
diées par
en comm

Canton habité autrefois par des Indiens belliqueux qui se nommoient les *Monacans*, & que la guerre avoit entièrement détruits. Il s'y forma une Ville Françoisé, qui prit le nom de *Monacan*, & qui s'accrut beaucoup, dès l'année suivante, par la jonction de quantité d'autres Réfugiés: mais, à l'occasion de quelques démêlés, plusieurs se disperferent, & leur exemple fut suivi de ceux qui arriverent après eux. Cependant l'Assemblée générale ayant accordé diverses faveurs à la Ville de Monacan, elle s'est soutenue avec une distinction, qui la fait regarder aujourd'hui comme un des plus heureux Cantons de la Virginie. Non-seulement les Bestiaux y sont en abondance, mais l'industrie de ses Habitans y a formé plusieurs Manufactures; & des vignes sauvages, qu'ils ont trouvées dans les Bois, ils sont parvenus à faire de très bon vin.

La grandeur d'une Habitation se mesure moins ici par l'étendue de son terroir, que par le nombre de personnes qui y payent la dîme. Chaque Paroisse a son Eglise; celles, dont les Paroissiens sont trop dispersés, ont une ou deux Chapelles de plus, où le Service divin se fait tour à tour. Mais, que la Paroisse soit grande ou petite, le revenu du Ministre est fixé par an à seize mille livres de Tabac. Il tire, d'ailleurs, quelques droits, des Mariages, des Enterremens, & surtout des Oraisons funebres, qui accompagnent toujours les cérémonies de la sépulture; de sorte que la différence des richesses du Clergé ne peut venir que de celle du Tabac, dont le prix varie suivant la bonté des terres, & de la grandeur des Paroisses, qui donne occasion à plus ou moins de Mariages & d'Oraisons funebres. Le droit d'un Ministre, pour ces discours, est fixé à quarante shellings, ou quatre cens livres de Tabac, & pour un Mariage à cinq shellings ou cinquante livres de Tabac. Lorsque ces appointemens furent accordés aux Ministres, le Tabac n'étoit estimé qu'à dix shellings le quintal; & sur ce pié les seize mille livres revenoient, en argent, à quatre-vingts livres sterling: mais le bon Tabac se vend aujourd'hui presque le double. Les revenus des Ministres ont doublé aussi, dans les Paroisses qui produisent le meilleur. Quelques Eglises ont des terres, sur lesquelles la Paroisse entretient une certaine quantité de Bestiaux & de Negres, au profit du Ministre, qui n'est responsable que du fond, lorsqu'il abandonne son Bénéfice. On fait observer qu'il ne faut pas moins de douze Negres, pour cultiver le Tabac qu'on lui paye; surtout s'il est de la meilleure espece, que les Anglois nomment *Sweet-scented*, c'est-à-dire d'odeur douce, ou parfumé.

Le Gouvernement Ecclésiastique de chaque Paroisse est entre les mains du Ministre, & de douze des principaux Habitans, que les Paroissiens nommoient autrefois: mais, aujourd'hui, lorsqu'il en meurt un, ce sont ses Collegues qui lui choisissent un Successeur. Ils doivent avoir souscrit tous, aux dogmes & à la discipline de l'Eglise Anglicane. Suivant l'usage particulier du Pays, les Cours des Comtés peuvent accorder la vérification des Testamens; mais l'Acte en doit être signé du Gouverneur, sans qu'il en tire le moindre profit. Les dispenses, pour les Mariages, sont expédiées par les Secrétaires des mêmes Cours, & signées par le premier Juge en commission. Le pouvoir, de mettre les Ministres en possession des

ETAT AC-
TUEL DE LA
VIRGINIE.

Ville de
Monacan,
formée par
des François
réfugiés.

ETAT AC-
TUEL DE LA
VIRGINIE.

Milice de
la Virginie.

Bénéfices qu'ils ont obtenus, est entre les mains du Gouverneur. Tous ces usages ont pris force de loi par des Actes particuliers de l'Assemblée, & les Rois d'Angleterre joignent toujours aux instructions des Gouverneurs l'ordre de les faire exécuter avec soin. L'unique sujet de plainte, qu'on ait laissé aux Ministres, est que la plupart ne possèdent point leurs Bénéfices à titre de Franc-fief, & qu'ils en peuvent être dépouillés sans aucune forme de Procès. Ils sont entretenus, d'une année à l'autre, ou pour un certain nombre d'années, suivant leur convention avec les Chefs de la Paroisse.

Les Troupes de la Colonie se réduisent à un certain nombre d'Habitans, enrôlés par classes, sous le nom de Milice à cheval & à pié. On n'a pas besoin d'autres forces militaires, dans un Pays où les Habitans jouissent d'une paix profonde, avec aussi peu de crainte de la part des Indiens, qui ne sont plus en état de leur nuire, que de celle des Etrangers, dont ils ne redoutent point les invasions; car ne cultivant que du Tabac, ils ne s'imaginent point qu'on puisse porter envie à des feuilles entassées dans leurs Magasins; & la conquête de leurs Plantations, qui sont éloignées les unes des autres, coûteroit plus de peine qu'on n'en tireroit jamais d'avantage. Le seul Ennemi, qu'ils craignent par intervalles, est un Gouverneur qui abuse de l'autorité royale dont il est revêtu, & qui les opprime ou les humilie par l'exercice d'un pouvoir arbitraire.

Ils n'ont aucune sorte de Fortereffes; & six petites pieces de canon, qu'ils avoient autrefois à Jamestown, ont été transportées à Williamsbourg, où elles ne servent qu'à faire quelques décharges aux jours de fête. Le Gouverneur est Lieutenant-Général de la Milice par sa Commission. Il a droit de nommer, dans chaque Comté, un Colonel, un Lieutenant-Colonel & un Major, qui ont sous eux des Capitaines & d'autres Officiers subalternes. Tout Virginien libre est enrôlé dans la Milice, depuis l'âge de seize ans jusqu'à soixante. Chaque Province est obligée d'assembler la sienne une fois tous les ans, pour la passer en revue, & de faire exercer trois ou quatre fois les Compagnies séparées. Des Gens, qui passent une partie de leur vie à chasser dans leurs Forêts, devroient être habiles à manier les armes. Le nombre de la Cavalerie étoit, il y a quelques années, de treize cens soixante-trois Maîtres, & celui de l'Infanterie, de sept mille cent soixante-neuf hommes. Comme il y a peu d'Habitans qui n'aient des chevaux, on observe que dans l'occasion il est toujours facile de changer en Dragons une grande partie de l'Infanterie. Au lieu de quelques Troupes régulières, qu'on avoit autrefois sur pié, & qui servoient à nettoyer les Frontieres, il est ordonné, depuis peu, qu'en cas d'allarme la Milice des Cantons où elle est donnée marchera sous le commandement de l'Officier en chef du Comté. Si la marche dure trois jours, ou plus, elle doit être payée pour le tems de son service; & si l'allarme est reconnue fautive, elle n'a point de salaire à prétendre. Les Compagnies de Cavalerie ou de Dragons sont composées de trente ou quarante Maîtres, suivant les forces de la Province, & celles d'Infanterie d'environ cinquante hommes. La Relation anonyme assure qu'elles peuvent être assemblées en vingt-quatre heures (c).

(c) *Ubi supra*, liv. 4. chap. 9.

PAR une
Colonies
pétuels &
sans que le
partus sequi
tés pour l'
fort. Les
suivant leur
littéralement
gagent au-
qu'elle déte
vingt-quatr
que de cin

LES Val
aux mêmes
le Tabac
le travail d
qui s'emplo
reproché in
té. L'Aut
rieuses en
que celles

Il donne
Cours de
esclaves, f
tre ait tort
autorifés à
mieres féar
terminent
Provinciale
sains, de b
présenter à
ils sont pri
reques en t
& sans éga
men de leu
ou refuse
pour le fair
lui sera res
gement, p
nouveau m
l'entiere di
ou qu'ils o
Domestiqu
sialtiques d

(d) Il n'en

PAR une des premières loix du Pays, qui s'est communiquée à toutes les Colonies Angloises, on distingue les Gens de service, en Domestiques perpétuels & passagers. Les Negres & leur postérité sont du premier ordre, sans que les Anglois en donnent d'autre raison que la maxime commune, *partus sequitur ventrem*; c'est-à-dire que les Peres & les Meres étant achetés pour l'esclavage, la nature semble condamner leurs Enfans au même sort. Les autres Domestiques ne servent qu'un certain nombre d'années, suivant leurs conventions avec les Maîtres, ou suivant la loi, qui s'exécute littéralement au défaut de Contrat; elle porte que les Domestiques, qui s'engagent au-dessous de dix-neuf ans, doivent être présentés à la Cour, afin qu'elle détermine leur âge; & qu'ensuite ils seront obligés de servir jusqu'à vingt-quatre ans: mais que s'ils sont plus âgés, leur service ne doit être que de cinq ans.

Les Valets & les Esclaves, de l'un & de l'autre Sexe, sont employés aux mêmes travaux; ils cultivent la terre, ils sement les grains, & plantent le Tabac: leur distinction n'est que dans les habits & la nourriture. Mais le travail des uns & des autres n'est pas plus pénible que celui des Maîtres, qui s'emploient comme eux aux plus rudes exercices de l'agriculture. On reproche injustement, aux Virginiens, de traiter leurs Esclaves avec cruauté. L'Auteur assure que les fonctions de l'esclavage ne sont pas plus laborieuses en Virginie, & n'y prennent pas même une si grande partie du jour, que celles de l'Economie rustique en Europe (d).

Il donne un extrait des loix du Pays en faveur des Domestiques: 1. Les Cours de Justice doivent recevoir les plaintes des Domestiques, libres ou esclaves, sans en tirer aucune sorte de profit: mais s'il se trouve que le Maître ait tort, la loi le condamne aux frais. 2. Tous les Juges de Paix sont autorisés à recevoir ces plaintes, & doivent remédier au mal jusqu'aux premières séances de la Cour Provinciale, où les affaires de cette nature se terminent sans appel. 3. Les Maîtres sont soumis à la censure des Cours Provinciales, s'ils ne fournissent point à leurs Domestiques des alimens sains, de bons habits, & un logement commode. 4. Ils sont obligés de se présenter à la Cour, sur la plainte d'un Domestique; & jusqu'à la décision, ils sont privés de son service. 5. Les plaintes d'un Domestique doivent être reçues en tout temps par les Juges de paix, à chaque séance par les Cours; & sans égard aux formalités légales, on doit passer tout-d'un-coup à l'examen de leurs griefs. Si quelque Maître entreprend d'y apporter du délai; ou refuse de se présenter, la Cour est autorisée à lui ôter le Domestique, pour le faire garder à ses frais, ou à le faire vendre au prix courant, qui lui sera restitué après en avoir déduit les frais. 6. Après le Contrat d'engagement, pour les Domestiques libres, un Maître ne peut faire avec eux de nouveau marché, sans l'approbation d'un Juge de Paix. 7. Ils doivent avoir l'entière disposition de l'argent & des effets qui leur viennent d'autre part, ou qu'ils ont apportés. 8. Si quelque Maître a la cruauté de maltraiter un Domestique malade, ou devenu impotent à son service, les Chefs Ecclésiastiques de la Paroisse doivent le faire transporter dans une autre Maison,

(d) Il n'en est pas de même des Iles Angloises, où les Negres sont traités cruellement.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Ordre établi pour les Domestiques.

Loix en leur faveur.

ETAT AC-
TUEL DE LA
VIRGINIE.

pour y être nourri aux dépens du Maître jusqu'à la fin de son engagement; après quoi la pension roule sur le compte de la Paroisse. 9. Chaque Domestique libre reçoit de son Maître, à la fin du terme, quinze boisseaux de blé, provision suffisante pour une année entière, & deux habits complets de toile & de laine. Alors, il redevient libre, & rentrant, sans exception, dans tous les Privilèges du Pays, il peut prendre trente acres de terre vacantes, pour les cultiver.

Population.

Avec les avantages qu'on a représentés, on ne s'étonnera point que la Virginie ait attiré, par degrés, un grand nombre d'Habitans. Les premiers y étoient venus sans Femmes, & n'osant épouser des Indiennes, dans la crainte d'exposer leur vie, ils se flatterent que l'abondance où ils commençoient à vivre pourroit engager quelques Angloises, sans bien, à venir partager les douceurs de leur situation. Cependant ils n'en voulurent point recevoir sans un certificat de sagesse. Celles qui apportèrent de la vertu n'eurent pas besoin d'autre dot. Loin de leur demander de l'argent, ou des effets, on les achetoit, de ceux qui les avoient amenés, sur le pié de cent livres sterling; & cette espece de Commerce n'excita pas moins d'ardeur dans les Marchands, que la facilité de s'établir en inspiroit aux jeunes Filles. Ensuite lorsqu'il ne resta aucun doute sur les avantages du climat & la fertilité du terroir, des personnes de considération y passèrent avec leurs Familles, soit pour augmenter leur bien, ou pour mettre leur Religion & leur liberté à couvert. Ce fut ainsi qu'après la mort de Charles I, quantité de Royalistes s'y retirèrent, dans la seule vue de se dérober à la tyrannie de l'Usurpateur. Au contraire, la Maison royale ne fut pas plutôt rétablie, que plusieurs Partisans de Cromwell y chercherent un asyle. Cependant le nombre en fut moins grand que celui des autres, parce que les Virginiens avoient marqué un penchant ouvert pour le parti royal. La plupart des Républicains passèrent à la Nouvelle Angleterre, autre Colonie qui commençoit à devenir florissante. On a vu combien celle de la Virginie reçoit d'accroissement des François, sous le regne de Guillaume III. A l'égard des Criminels qui sont condamnés au bannissement; l'Anonyme, jaloux de l'honneur de sa Patrie, assure qu'on y en reçoit fort peu, & qu'on s'y est même interdit, par des Loix sévères, la liberté d'en admettre.

Température
de l'air.

RIEN n'attache tant les Virginiens à leur Pays, que la douceur d'un climat également éloigné des excès du froid & du chaud. On convient que dans la partie la plus habitée, l'air est humide; ce qui vient des Rivieres & des Lagunes, qui sont en grand nombre dans un terrain bas & marécageux: mais vers les Bois, où l'on commence à faire de nouvelles Plantations, il est sec, & l'on n'y voit que des Ruisseaux de l'eau la plus pure, qui se partagent, dès leur naissance, en mille petits bras, pour arroser les Terres voisines. On observe que la Virginie est presque à la même Latitude que la Terre promise, & que ces deux Pays ont plusieurs conformités: ils abondent tous deux en Rivieres; ils sont tous deux situés sur une grande Baie, qui les rend fort propres au Commerce; & dans l'un, comme dans l'autre, le terroir est d'une singulière fertilité. Mais on avoue que les Virginiens profitent mal de ces avantages, & que l'abondance les a plongés
dans

dans une p
" il pas h
" s'habille
" & le c
" chanvre
" on ne l
" fervent
" mêmes
" y a bea
" en Ang
" sont ve
" on ne s
" quelque
" d'intelli
" ge; &
" reproch
" vais Ec
" sont ve
" Coffres
" qui par
" ON exp
en décrier
" dant to
" d'un ex
" leur ma
" attirent
" mariti
" dant un
" sont éc
" boivent
" trouver
" nent à
" & conf
" ration,
" mats d
" Les inc
" jours d'un
" bles. On
" lieu d'y c
" purifier l'
" la Virgin
" dans les A
" quelques
" pagnée d

(e) Rel
(f) Ibia
XXI.

dans une paresse inexcusable. L'Anonyme en déplore les effets: „ N'est-
 „ il pas honteux, (dit-il,) qu'on y reçoive d'Angleterre tout ce qui sert à
 „ s'habiller, comme les toiles, les étoffes de laine & de soie, les chapeaux
 „ & le cuir, tandis qu'il n'y a point d'endroit au Monde où le lin & le
 „ chanvre soient meilleurs? Les Brebis y portent une bonne toison, mais
 „ on ne les tond que pour les rafraîchir. Les Meuriers, dont les feuilles
 „ servent à nourrir les Vers à soie, croissent ici naturellement, & ces Vers
 „ mêmes y prospèrent; cependant on n'y fait pas la moindre attention. Il
 „ y a beaucoup d'apparence que les fourrures, dont on fait les chapeaux
 „ en Angleterre, retournent sous cette forme à la Virginie, d'où elles
 „ sont venues. D'ailleurs on y laisse pourrir une infinité de peaux, dont
 „ on ne se sert que pour couvrir quelques denrées seches. Si l'on en tanne
 „ quelques-unes pour faire des souliers aux Domestiques, c'est avec si peu
 „ d'intelligence & de propreté, que les Maîtres n'en veulent pas faire usage;
 „ & celui qui s'avise de porter une culotte de peau de Cerf, s'entend
 „ reprocher de l'avarice. Enfin les Virginiens sont si paresseux & si mau-
 „ vais Economes, qu'au milieu des vastes Forêts qui couvrent le Pays, ils
 „ font venir d'Angleterre leurs Cabinets, leurs Chaises, leurs Tables, leurs
 „ Coffres, leurs Tabourets, leurs Caisses, leurs roues de Charette, & ce
 „ qui paroîtra incroyable, jusqu'à des Balais de Bouleau (e).

On explique pourquoi les Voyageurs Anglois, qui visitent la Virginie,
 en décrivent l'air par leurs plaintes: „ ils ont l'imprudence d'y porter pen-
 „ dant tout l'Été leurs habits de drap, & l'injustice de se plaindre ensuite
 „ d'un excès de chaleur. Ils s'y gorgent de fruits, souvent sans attendre
 „ leur maturité; & les dyssenteries, les fievres que cette intempérance leur
 „ attirent, ils les attribuent à l'air. Comme il n'y a point ici de Villes
 „ maritimes, & que les Equipages des Navires sont obligés de rouler, pen-
 „ dant un ou deux miles, les Barriques de Tabac pour les embarquer, ils
 „ sont échauffés par cet exercice, autant que par l'ardeur du Soleil; ils
 „ boivent avidement pour se rafraîchir, surtout du Cidre nouveau, qu'ils
 „ trouvent en abondance chez tous les Habitans, & les coliques qui vien-
 „ nent à la suite les font crier, avec l'énergie Angloise, que Dieu damne
 „ & confonde le Pays! Mais ceux, qui sont capables de vivre avec modé-
 „ ration, trouvent en Virginie un des meilleurs & des plus agréables cli-
 „ mats du Monde (f).

Les incommodités du Pays se réduisent à trois; le Tonnerre, quelques
 jours d'une chaleur plus incommode que dangereuse, & les Insectes nuisi-
 bles. On avoue que les coups de tonnerre y sont furieux en Été; mais au
 lieu d'y causer beaucoup de mal, ils servent si réellement à rafraîchir &
 purifier l'air, qu'on les souhaite plus qu'on ne les craint. D'un autre côté,
 la Virginie n'est pas sujette aux tremblemens de Terre, qui sont si fréquens
 dans les Antilles. Ce qu'on nomme les jours de chaleur peut être réduit à
 quelques heures. Elle n'est difficile à supporter, que lorsqu'elle est accom-
 pagnée d'un grand calme, qui dure peu, & qui n'arrive, au plus, que

(e) Relation de la Virginie, L. 4 chap. 18.

(f) *Ibidem*, chap. 19.

ETAT AC-
TUEL DE LA
VIRGINIE.

deux ou trois fois l'année. On peut même s'en garantir à la faveur de l'ombre, qu'on trouve toujours sous les Arbres touffus, les Grottes & les Berceaux des Jardins, ou dans des Chambres & des Pavillons exposés au grand air. Mais le Printems & l'Automne sont d'un agrément extraordinaire, dans tous les Cantons de la Colonie. Enfin les Insectes sont les Grenouilles, les Serpens, les Moustiques, ou Moskites, les Punaises, les Ti-ques, & les Vers rouges, ou Poux de Bois. On ne disconvient point que les Habitans n'aient beaucoup à souffrir de cette vermine; mais la vigilance & la propreté peuvent les en garantir.

LES Hivers de la Virginie sont fort courts. Leur durée n'est que d'environ trois mois; & trente jours après, on y jouit d'un Soleil pur & d'un air ferein. Si la gelée y est quelquefois très rude, elle ne dure pas plus de trois ou quatre jours, c'est-à-dire jusqu'à ce que le vent change; car il ne gele jamais que lorsqu'il vient des Monts Apalaches, entre le Nord-Est & le Nord-Ouest. D'ailleurs rien n'approche de la beauté du Ciel, pendant ces courtes gelées. A l'exception de l'Hiver, où les pluies sont fâcheuses par leur excès, elles n'ont rien que de sain & d'agréable. Rarement celles d'Été durent plus d'une demi-heure; elles se font souvent désirer, comme le dédommagement d'une longue sécheresse, pour faire reprendre un air riant à toute la Campagne.

Maladies.

LES maladies du Pays n'y étant pas causées, comme dans quelques parties de l'Amérique Septentrionale, par un air épais & des brouillards, ni, comme dans les Régions plus méridionales, par une chaleur étouffante, on croit ne les devoir attribuer qu'à l'abus qu'on y fait des présens de la Nature. C'est ainsi, dit l'Anonyme, que j'ai vu non-seulement des Etrangers, mais d'anciens Habitans, assez peu sensés, dans les chaleurs, pour se coucher presque nus sur l'herbe froide, à l'ombre d'un Arbre, & s'y endormir. D'autres s'y mettent le soir & ne craignent point d'y passer toute la nuit: mais si cette confiance marque la bonne opinion qu'ils ont de l'air du Pays, il ne laisse pas d'arriver quelquefois, comme dans les autres parties du Monde, que les vapeurs de la Terre & la rosée font de fâcheuses impressions sur le corps. Il en est de même de ceux qui s'exposent nus à l'air, ou qui boivent de l'eau froide après quelque rude exercice, & des Etrangers qui mangent trop avidement toute sorte de fruits. Mais, en général, il y a si peu de Malades en Virginie, que par une conséquence naturelle on y voit fort peu de Médecins. Si l'on y est quelquefois sujet à la fièvre, l'usage du Quinquina, qui s'y est introduit, en arrête presque toujours les accès; & d'ailleurs le Pays fournit diverses racines, dont on ne vante pas moins l'infailibilité pour le même effet.

Terroir de la
Virginie.

QUOIQ'IL y ait une extrême variété de terroir dans une Colonie de si grande étendue, il résulte du total, que la Virginie peut porter toutes sortes de plantes & de fruits. Si, des hautes Montagnes qui sont au Nord-Ouest, & qu'on croit couvertes de neige, il ne venoit souvent un vent froid, qui nuit à la végétation, les Habitans jugent que sans aucun soin ils pourroient conserver, en plein air, pendant toutes les saisons de l'année, les plus délicieux fruits des climats méridionaux: mais l'Été donne assez de

chaleur pour
fortes de t
vers les sou

VERS l'e
& grasse,
le Riz, le
maigres, s
stériles, pu
capins, &c
garnies de
diverses es
qu'à soixan
y voit mên
dont la plu
ne y laisse
point d'en

VERS le
ques petit
infinité de
forte; en
offre, à p
res, ou de
Rivieres e
ce qui n'en
& pendant
re pour le
res & de
de Frènes
prodigieu

VERS l
lées & d
une grand
marécage
doute que
grette, e
viers ne

LES R
vastes, o
tes de ter
trouve de
graisser,
haut Pay
plat, de
& d'autre
on ne s'o
que le fé

chaleur pour les mûrir en perfection. On distingue particulièrement trois sortes de terroirs, celui du plus bas Pays, celui du milieu, & le troisième vers les sources des Rivieres.

VERS l'embouchure des Rivieres, la Terre est presque partout humide & grasse, propre par conséquent pour les grains les plus grossiers, tels que le Riz, le Chanvre, le Maïs, &c. Il s'y trouve aussi des veines froides, maigres, sablonneuses, & souvent couvertes d'eau, qui n'en font pas plus stériles, puisqu'elles produisent des Baies de *Huckle* & de *Cran*, des *Chincapins*, &c. D'ailleurs ces parties basses sont presque généralement bien garnies de Chênes, de Peupliers, de Pins, de Cypres, de Cedres, & de diverses especes d'arbres aromatiques, dont les tiges ont depuis trente jusqu'à soixante-dix piés de haut, sans aucune branche dans cet espace. On y voit même du Houx, du Mirthe, & quantité d'arbrisseaux toujours verts, dont la plupart n'ont point de noms dans les Langues de l'Europe. Le Chêne y laisse tomber ses glands pendant neuf mois de l'année, & ne cesse point d'en produire de nouveaux.

VERS le milieu du Pays, le terroir est fort uni, à la réserve de quelques petites Montagnes, & de leurs Vallées, qui sont arrosées par une infinité de Ruisseaux. En quelques endroits, la terre est grasse, noire & forte; en d'autres, elle est maigre & plus légère. Quelquefois, le fond offre, à peu de distance, de l'argile, ou du gravier, ou de grosses pierres, ou de la Marne commune. Le milieu des Langues qui sont entre les Rivieres est ordinairement un terroir pauvre, d'un sable léger, ou d'argile; ce qui n'empêche point qu'il n'y croisse des Châtaigniers, des Chincapins, & pendant l'Eté une sorte de petites Cannes, qui font une bonne nourriture pour les Bestiaux. Les endroits les plus fertiles sont proches des Rivieres & de leurs bras: ils sont couverts de Chênes, de Noyers, d'Hickories, de Frênes, de Hêtres, de Peupliers, & de quantité d'autres Arbres, d'une prodigieuse grosseur.

VERS les sources des Rivieres, c'est un mélange de Montagnes, de Vallées & de Plaines, les unes plus fertiles que les autres, où l'on trouve une grande variété de plantes, d'arbres & de fruits. Dans les endroits marécageux de cette partie, on admire la grosseur des arbres, & l'Auteur doute que dans aucun autre Pays du Monde il y en ait d'aussi gros; il regrette, en même tems, que leur éloignement de la Mer & des grandes Rivieres ne permette point de les embarquer.

LES Rivieres & les Anses forment, en divers endroits, des Marais fort vastes, où les pâturages sont excellens. D'autres lieux offrent diverses sortes de terres, les unes médicinales, d'autres propres à la poterie. Il s'y trouve de l'antimoine, du talc, de l'ocre jaune & rouge, de la terre à dégraisser, de la marne, & d'excellente glaïse, dont on fait des pipes. Le haut Pays a du charbon, des ardoises, des pierres propres à bâtir, du pavé plat, de la pierre à fusil. A l'égard des Minéraux, la Latitude du Pays, & d'autres circonstances, font juger qu'ils doivent être en abondance; mais on ne s'est gueres occupé de ce soin. Quelques Mines de fer & de plomb, que le seul hasard avoit fait découvrir, furent abandonnées dans les trou-

ÉTAT AC-
TUEL DE LA
VIRGINIE.

bles, & n'ont pas été retrouvées depuis; mais on connoît des veines de fer en plusieurs endroits. On parla beaucoup, il y a quelques années, d'une Mine d'or, qui s'est comme évanouïe. L'Anonyme espere du moins qu'on y trouvera quelque autre Métal. Il assure que les pierres transparentes, qui se voient sur la surface des terres, sont de quelque prix, & que par leur éclat elles approchent plus du Diamant que les pierres de *Bristol* & de *Karry*: elles n'ont, dit-il, que le défaut d'être molles; mais exposées quelque tems à l'air, elles durcissent. Il ajoute que cette Mine est dans le même lieu que Purchas nomme *Uamuffak* (g), où étoit autrefois le principal Temple du Pays & le Siege des Grands-Prêtres, sous le regne de *Powhatan*. On y voyoit une pierre d'Autel du plus beau crystal du monde, qui formoit un quarré de trois ou quatre pouces. Un Ministre, nommé *Whitakar*, écrivit autrefois à la Compagnie Angloise, de Henrico où il étoit employé: „ qu'à „ douze milles des Cascades de la Riviere de James il y avoit un Rocher de „ crystal, dont les Indiens faisoient des têtes à leurs fleches, & qu'à trois „ lieues de-là on trouvoit une Montagne pierreuse, dont le sommet conte- „ noit une Mine d'or: que quelques Anglois, employés à cette recherche, „ ayant porté deux pics de mauvaise trempe, dont la pointe se rebrous- „ soït à chaque coup, ils n'avoient pu pénétrer bien loin dans les entrail- „ les de la Mine; mais que le peu d'or, qu'ils en avoient rapporté, s'é- „ toit trouvé fort bon dans l'essai (h).” On ne comprend point par quel enchantement la Mine a disparu, ou par quel excès de paresse on ne s'est plus embarrassé d'y travailler.

RIEN ne causa plus d'étonnement aux premiers Anglois, que la multitude & la variété des fruits qu'ils trouverent à chaque pas, comme dans un Jardin naturel, où tout croissoit sans culture. On ne s'arrêtera ici, suivant l'ancienne méthode de cet Ouvrage, qu'à ceux qui paroissent les plus propres au Pays (i), tantôt sous les noms Indiens qu'ils ont conservés, tantôt sous ceux qu'ils ont reçus des Anglois. Le Virginien anonyme, qu'on suit particulièrement, ne parle, dit-il, que de ce qu'il connoît.

IL distingue trois sortes de fruits à noyau; des Cerises, des Prunes & des *Persimons*. Les Cerises viennent dans les Bois, & sont de plusieurs especes, dont deux croissent sur des arbres de la grosseur du Chêne blanc d'Angleterre, & dont l'une porte son fruit par bouquets, comme les grappes de raisin: elles sont toutes deux noires en dehors; mais l'une est rouge en dedans, & d'un goût plus agréable que notre Cerise noire, parcequ'elle n'en a pas l'amertume: l'autre est blanchâtre en dedans, & d'un goût fade, qui n'empêche point que les petits Oiseaux n'en soient très friands. Une troisieme espece croît plus loin dans le Pays, & se trouve le long des Rivières sur de petits Arbres de la grosseur de nos Pêchers. C'est la plus agréable Cerise du monde. Sa couleur est un pourpre foncé. Elle est fort petite: les Oiseaux ont tant d'avidité pour le fruit, qu'ils n'attendent pas sa maturité pour le dévorer. Cette raison le rend extrêmement rare, &

(g) *Pilgrimage* de Purchas, liv. 4.

(h) *Ubi supra*, l. 2. ch. 3.

(i) Ce qui est commun aux autres Con-

trées, est renvoyé à l'Histoire Naturelle de l'Amérique Septentrionale.

Plantes par-
ticulieres au
Pays.

les Anglois
dans leurs

LA Virgi-
du goût de
en est une a-
pellent *Pru-*
des *Persimon-*
sont tout-à-
agrément.

qui, détrement

TOUTES

distingue tro-
longues de
autres n'ont
d'une douce-
resse surpren-
les Vers à
sur des Buiss-

aiment les

mais il est f-
baies de *Ch-*

sons qui app-
lent, qui n'

les appelle

tes. La Fr-
celles qu'on

elles croissent
part des An-
ce, qu'on r-

LES Châ-
quoique leur

même goût.

taigne, mai-
ce: On va

riles. Tous
couverts de

dont on dit
sont revêtus

substance d-
rer. C'est

en distingue
se du doubl-

dont on ne
mais il don-

L'ANONY-
fortes de G

les Anglois n'ont encore trouvé aucun moyen de le conserver du moins dans leurs Vergers.

La Virginie a deux sortes de Prunes sauvages, toutes deux petites, mais du goût de notre meilleur Damas. Ce que les Indiens nomment *Persimon* en est une autre espece, que Smith, Purchas, & de Laet après eux, appellent *Prune des Indes*; nom que l'Anonyme juge trop vague. On trouve des *Persimons* de différentes grosseurs. Le goût en est fort âpre, s'ils ne sont tout-à-fait mûrs; mais dans leur maturité, rien n'approche de leur agrément. Quelques Curieux les font sécher, pour en composer une pâte, qui, détrempée dans l'eau, forme une excellente liqueur.

TOUTES les baies de la Virginie sont bonnes dans leurs especes. On y distingue trois sortes de Mûres, deux noires & une blanche: les noires, & longues de la grosseur du pouce, passent pour les meilleures. Les deux autres n'ont rien qui differe des nôtres dans la figure, mais leur goût est d'une douceur fade. Leurs Arbres sont fort gros; & croissent avec une vitesse surprenante. Les feuilles des trois especes servent également à nourrir les Vers à soie. On nomme *Huckles* trois sortes de baies, qui croissent sur des Buissons de différentes hauteurs, depuis deux jusqu'à dix piés. Elles aiment les Vallées & les lieux couverts. Le goût n'en est pas le même; mais il est fort agréable dans chaque espece, surtout dans les grosses. Les baies de *Chau* viennent dans des lieux bas & stériles, sur de petits buissons qui approchent beaucoup de nos Groseillers: elles ont un goût excellent, qui n'est pas celui de la Groseille, quoique Smith l'y compare. Il les appelle *Raw-comers*, apparemment parcequ'il n'en avoit vû que de vertes. La Framboise sauvage est si bonne en Virginie, qu'on la préfere à celles qu'on y a transplantées d'Angleterre. Les Fraises y sont délicieuses; elles croissent partout, dans les Bois & dans les Champs: & quoique la plupart des Animaux en mangent avidement, elles sont en si grande abondance, qu'on ne prend gueres soin d'en transplanter.

Les Châtaignes de la Virginie sont plus petites que celles de France, quoique leurs arbres soient d'une extrême hauteur, & sont à-peu-près de même goût. Les *Chincapins* sont un fruit de la même substance que la Châtaigne, mais moins gros que le Gland, & couvert aussi d'une double écorce. On vante son goût. Il croît sur de grands buissons, dans les lieux stériles. Tous les lieux marécageux, & ceux qui sont voisins des sources, sont couverts de Noisetiers, & ces Arbrisseaux le sont de fruits. Les *Hickories*, dont on distingue plusieurs especes, sont les fruits d'un grand arbre. Ils sont revêtus d'une coquille fort dure, qui l'est d'une tunique verte; & la substance du fruit est couverte d'une pellicule, dont on a peine à la séparer. C'est une espece de noix, dont le goût n'est pas sans agrément. On en distingue une autre, sous le nom de *Black-nut*, ou noix noire, plus grosse du double que les nôtres, & renfermée dans une coquille épaisse & sale, dont on ne la détache point aisément. Ce fruit est d'un goût très rance, mais il donne beaucoup d'huile.

L'ANONYME a remarqué, dans les Bois de la Virginie, sept différentes sortes de Glands. Ceux du Chêne verd bourgeonnent, meurissent & tom-

ETAT AG-
RICULTURE DE LA
VIRGINIE.

Observa-
tions sur les
Vignes de la
Virginie.

bent presque toute l'année : ils sont beaucoup plus gros que les autres , & l'on en pourroit tirer une très bonne huile. Aussi les Bêtes sauvages en mangent-elles avidement.

Les observations de l'Anonyme sont curieuses sur le raisin. Il en croît naturellement , dit-il , une grande variété , dont quelques-uns sont très doux , & d'un goût fort agréable. D'autres sont fort âpres , & seroient peut-être de meilleur usage pour en faire du vin ou de l'eau-de-vie. J'ai vu , continue-t'il , de gros arbres couverts d'un simple sep , & cachés sous les grappes , & j'en ai distingué jusqu'à six différentes sortes. Deux viennent entre les bancs de sable sur les extrémités des terres basses , & dans les Iles voisines de la grande Baie : les grappes en sont petites , & rares sur la souche , qui est d'ailleurs fort basse , mais le raisin en est exquis ; & quoiqu'il croisse sans aucune culture , chaque grain a la grosseur des Groseilles de Hollande. On en trouve de blancs & de bleus , mais ils sont à peu près de même goût. Une troisième espece croît dans les Marais & sur les Côteaux. Les grappes en sont petites , comme le sep qui les porte ; mais le grain est de la grosseur de nos Prunes sauvages. Dans leur maturité même , il a le goût acre ; & cette apparence trompeuse l'a fait nommer *raisin de Renard*. Cependant , il est de très bon goût , lorsqu'il est cuit ; & l'on en fait des Tartes , que l'Auteur vante beaucoup. Il ne doute pas que ce raisin ne pût être perfectionné par une sage culture. De deux autres especes , fort communes dans tout le Pays , l'une est noire en dehors & l'autre bleue ; mais toutes deux portent beaucoup de fruits. On pourroit les subdiviser en plusieurs classes , dont chacune differe en couleur , en grosseur & en goût : mais l'Anonyme en fait une distinction plus simple , qui est celle de la première & de la dernière saison. Les raisins de la première sont beaucoup plus gros , plus doux , incomparablement meilleurs que les autres. Quelques-uns de cette espece sont tout-à-faits noirs , d'autres bleus ; il y en a même qui meurissent six semaines ou deux mois avant les autres. Ceux-ci demeurent ordinairement sur le sep jusqu'à la fin de Novembre , ou même de Décembre , sont moins gros & d'un goût moins agréable. C'est de la première de ces deux especes , que les François établis à Monacan ont tenté de faire du vin rouge. On lui a trouvé du corps & de la vigueur , quoiqu'il ne fût fait que de grappes cueillies dans les Bois ; & l'Anonyme , qui a perdu de vue cette entreprise , ne doute point qu'on n'ait transplanté des seps , pour en faire des vignobles réguliers. Cependant il se fait une objection , qui mérite d'être rapportée dans ses termes.

„ On dira peut-être que le même dessein ayant été conçu à la Caroline ,
„ plusieurs François y sont passés dans l'espérance d'y faire du vin , & que
„ leurs efforts n'ont pas réussi. J'en conviens : mais qu'il me soit permis
„ d'expliquer le progrès de leur travail , & les obstacles qui le firent échouer.
„ Le Pin & le Sapin sont si nuisibles à la Vigne , que suivant les observa-
„ tions elle ne prospere jamais lorsqu'elle est exposée aux influences de ces
„ arbres : ils croissent dans les lieux bas , voisins des Rivieres ; jusques-là ,
„ que si l'on y défriche une Terre , le premier arbre qu'on y voit repousser
„ est toujours un Pin , quoique peut-être il n'y en eût point auparavant.

„ La Vigne
„ gravier
„ plantées
„ qui leur
„ basses où
„ ciant Fr
„ mée Arc
„ à tous c
„ mit la n
„ Rivieres
„ Depuis p
„ roline ,
„ démêlés

Une sixi
la grosseur
ginie , ven
ne monte p
L'avidité d
dre , est si
de mât ; m

Les Ang
du Ciel. I
de la ruine
ginie quelq
ils furent t
Compagnie
vince de L
qu'il s'y tro
pour un aut
taillé les V
chel , & q
n'avoient e
Monde (1).
rience : elle
du Plant vo
croyable né

L'ARBRE
Virginie v
gouffe épa
ou de Feves
percé , &
en fait une
douceur ap
Virginiens

(k) Ubi su
(l) On trou

La Vigne, au contraire, croît plus heureusement sur les Côteaux, sur le gravier, & dans le voisinage des Fontaines. Or les Vignes, qu'on a plantées à la Caroline, ont été placées non-seulement près de l'eau salée, qui leur est mortelle, mais, pour comble de méprise, sur des Terres basses où le Pin se multiplie beaucoup. L'essai qu'*Isaac Yamart*, Négociant François, avoit fait d'abord en Virginie au-dessous de l'Anse nommée *Archers-Hope Creeck*, avoit manqué de succès, pour avoir été sujet à tous ces desavantages; & son exemple n'empêcha point qu'on ne commît la même faute à la Caroline, en plantant des Vignes le long des Rivieres salées & dans des lieux bas, d'où l'on avoit arraché les Pins. Depuis peu le Chevalier *Johnson*, un des derniers Gouverneurs de la Caroline, en a fait planter sur des Côteaux; mais il est à craindre que ses démêlés avec la Colonie n'en arrêtent le succès (k)".

UNE sixième sorte de raisin, plus agréable que toutes les autres, & de la grosseur du Muscat blanc, ne se trouve que sur les frontieres de la Virginie, vers les sources des Rivieres. Le sep qui le porte est fort petit, & ne monte pas plus haut que la Plante, ou le buisson, qui lui sert d'appui. L'avidité des Oiseaux, & même des Bêtes sauvages qui y peuvent atteindre, est si grande pour le raisin de cette espece, qu'il s'en trouve rarement de mûr; mais l'Anonyme est persuadé qu'on en feroit un excellent Vin.†

Les Anglois n'ont pas toujours manqué d'attention pour ces riches présens du Ciel. Dès l'année 1622, qui précéda celle du massacre, époque fatale de la ruine d'une infinité d'utiles projets, on fit passer d'Angleterre en Virginie quelques Vignerons François, pour faire l'essai d'une bonne culture. Ils furent si frappés des avantages du climat, que dans leurs Lettres à la Compagnie Angloise, ils assuroient qu'il l'emportoit beaucoup sur leur Province de Languedoc; que les Vignes y croissoient partout en abondance; qu'il s'y trouvoit des raisins d'une si étrange grosseur, qu'ils les avoient pris pour un autre fruit, avant que d'en avoir vu les pepins; qu'après avoir taillé les Vignes, ils en avoient planté de simples branches à la Saint Michel, & qu'elles avoient donné du fruit au Printems d'après; enfin qu'ils n'avoient entendu parler de rien d'approchant, dans aucun autre Pays du Monde (l). L'Anonyme confirme leur témoignage par sa propre expérience: elle lui a réüssi merveilleusement sur le sep naturel du Pays, & sur du Plant venu de l'Europe. Mais depuis le tems qu'on a marqué, une incroyable négligence ferme les yeux aux Virginiens sur leurs intérêts.

L'ARBRE qui porte le Miel, & celui qui donne du Sucre, croissent en Virginie vers les sources des Rivieres. Le Miel est contenu dans une gouffe épaisse & fort enflée, qu'on prendroit de loin pour une cosse de Pois ou de Fèves. Le Sucre d'Arbre n'est qu'une liqueur, qui découle du tronc percé, & qu'on fait bouillir au feu. De huit livres de cette liqueur, on en fait une de Sucre: il est humide, mais brillant, d'un beau grain; & sa douceur approche de celle de la Cassonade. Il n'y a pas longtems que les Virginiens ont fait cette découverte. Quelques Soldats, qu'on avoit en-

Arbre au
miel, & au
sucre.

(k) *Ubi supra*, l. 2. chap. 4.

ces François, dans le quatrième Tome du

(l) On trouve quelques-unes des Lettres de *Pilgrimage* de Purchas.

ETAT AC-
TUEL DE LA
VIRGINIE.

Découverte
des baies
dont on fait
de la Cire
verte.

Bois, Plan-
tes, & Racines
de teinture.

Herbes &
racines salu-
taires.

Pomme de
James-town,
& ses effets.

voyés sur les Frontieres, étant à se reposer dans un Bois, à quarante-milles des Quartiers habités de la Riviere de Patowmeck, apperçurent un suc épais qui distilloit de quelques troncs d'arbres, & dont le Soleil avoit même fait candir une partie. La curiosité leur en fit goûter; & le trouvant fort doux, ils conçurent qu'on en pouvoit faire du Sucre. Malheureusement ces arbres sont trop éloignés des lieux habités, pour devenir fort utiles au Commerce (m).

ON trouve vers l'embouchure des Rivieres, le long de la Mer & de la Baie, & dans le voisinage de plusieurs Anses, une espece de Myrthe, dont les baies donnent une Cire d'un très beau verd, dure, cassante, propre à faire de la bougie qui ne fait point les doigts, qui ne fond point dans les plus grandes chaleurs, & qui jette une odeur fort agréable. On attribue cette découverte à un Chirurgien de la Nouvelle Angleterre, qui ayant trouvé le secret de fondre les baies, en fit aussi une éplâtre d'une singuliere vertu. Pour l'un ou l'autre de ces usages, on les fait bouillir dans l'eau, jusqu'à ce que le noyau qui est au milieu, & qui fait à peu-près la moitié de leur grosseur, soit détaché de la substance qui le couvre (n).

L'ÉGLANTIER de la Virginie ressemble un peu à la Salsépaille, & porte des baies de la grosseur d'un Pois, rondes, d'un cramoisi fort luisant, dures, & si polies qu'elles peuvent servir à divers ornemens. On y trouve non-seulement plusieurs bois de teinture, mais quantité de plantes & de terres, dont on tire les plus belles couleurs. Le *Pucoon* & le *Muskajun* sont deux racines que les Indiens emploient à se peindre en rouge. Le *Sehumak* & le *Sassuffras* donnent un jaune foncé. Le *Wasebur* est une Plante, le *Chapakour* une racine, & le *Tangomokonomingé* une écorce, qui donnent aussi de belles teintures. La *Serpentine*, antidote si vanté contre toute sorte de venins & de maladies pestilentiellles, n'est meilleure nulle part qu'en Virginie. On fait le même éloge d'une racine qu'on nomme *Serpent à Sonnette*, parcequ'elle guérit la morsure du redoutable Serpent de ce nom. Elle opere dans l'espace de deux ou trois heures, par le vomissement & les sueurs. La Plante, que les Historiens ont nommée *Pomme de James-town*, parcequ'elle ressemble beaucoup à la Pomme épineuse du Pérou, joint à la vertu de rafraîchir, des qualités fort dangereuses lorsqu'on en mange avec excès. Quelques Anglois nouvellement arrivés, ayant jugé qu'on la pouvoit manger cuite, en firent une salade bouillie à l'eau, qui produisit d'étranges effets: „ ils devinrent tous imbécilles, pendant plusieurs jours; l'un passoit le tems „ à souffler des plumes en l'air; un autre à darder des pailles; un troisieme „ se tapissant dans un coin, faisoit les grimaces d'un Singe; un quatrieme „ ne cessoit point d'embrasser ceux qu'il rencontroit & leur rioit au nez, „ avec mille postures bouffones. On fut obligé de les enfermer l'espace d'onze

(m) La plupart des sucs doux, qui distillent des arbres, peuvent être réduits en sucre; témoin l'*Eleomeli* des Anciens, qui n'étoit que de la sève de bouleau. L'*Horbus Malabaricus* donne un long détail de la ma-

niere dont on cuit & l'on raffine le *Jagra* des Indes Orientales, qui est un sucre composé de la liqueur du Cocotier.

(n) On verra que la Louisiane donne les mêmes baies aux François.

„ d'on
„ ils p
„ son l
„ PEND
Virginie
être fra
la beau
Le Vir
sembla
„ quel
„ d'un
„ coul
„ tout
„ l'Ho
„ cett
„ cont
„ mon
„ grav
„ la P
„ repr
LE
aussi,
beauc
odorifé
ON
Indiens
de ceu
traite
bler,
vaste
differe
gloises
LES
Angloi
les jam
perfect
bossu o
se deliv
ceux q
LA
clair d
duisem
noir d
qu'on
d'une
il ne le
XXI

d'onze jours, qui fut la durée de cette phrénésie; & pendant ce tems, ils prenoient plaisir à se rouler dans leurs excréments. L'usage de la raison leur revint, mais sans aucun souvenir de ce qui leur étoit arrivé".

PENDANT la plus grande partie de l'année les Plaines & les Vallées de la Virginie sont couvertes de fleurs. On n'approche point d'un Bois, sans être frappé de la variété d'odeurs qu'il exhale. Entre les fleurs, on vante la beauté extraordinaire des Impériales, des Cardinales, & des Moléafines. Le Virginien anonyme en décrit une, à laquelle on ne connoît rien de semblable dans aucune Relation. „ Un jour, (dit-il,) me promenant à quelque distance de ma Plantation, je distinguai une fleur de la grosseur d'une Tulipe, & qui lui ressembloit beaucoup aussi par la tige. Elle étoit couleur de chair, couverte d'un duvet à l'une de ses extrémités, & toute unie à l'autre. Sa figure représentoit les parties naturelles de l'Homme & de la Femme, jointes ensemble. Après avoir découvert cette rareté, j'engageai un de mes Amis à l'aller voir avec moi, en me contentant de lui dire qu'il n'avoit peut-être jamais vu ce que j'allois lui montrer. Je cueillis cette fleur, que je lui donnai. C'étoit un Homme grave, qui parut comme honteux de ce badinage de la Nature. Il jeta la Fleur, avec une espece d'indignation; & je ne pus l'engager à la reprendre, pour l'observer mieux".

Le beau Laurier qui porte des Tulipes, un autre gros arbre qui en porte aussi, & que les Virginiens nomment *Tulipier*, un Carouge qui ressemble beaucoup au Jasmin, & divers Pommiers sauvages, sont autant d'arbres odoriférans qui parfument les Bois.

On ne parle point ici des racines & des grains qui servent d'aliment aux Indiens, ni des Animaux & des Poissons du Pays, parcequ'ils diffèrent peu de ceux des autres parties de l'Amérique Septentrionale, dont on remet à traiter dans un même Article. Mais quoiqu'on se propose aussi de rassembler, sous un même point de vue, ce que la plupart des Habitans de cette vaste Région ont de commun dans leurs mœurs & leurs usages, plusieurs différences, observées dans ceux de la Virginie & des autres Colonies Angloises, demandent ici quelque explication.

LES Naturels de la Virginie sont communément de la plus haute taille des Anglois. Ils sont droits & bien proportionnés. La plupart ont les bras & les jambes d'une beauté merveilleuse. On ne leur voit pas la moindre imperfection sur le corps; & les Anglois n'en ont jamais connu de nain, de bossu ou de contrefait. Leurs Femmes se retirent seules dans les Bois, pour se délivrer de leurs Enfans, & l'on assure qu'elles enterrent sur le champ ceux qui viennent au monde avec quelque défaut.

LA couleur des deux sexes est un brun châtain, qui est beaucoup plus clair dans l'Enfance, mais que l'ardeur du Soleil, & la graisse dont ils s'enduisent le corps, rendent plus foncé par degrés. Leurs cheveux sont d'un noir de charbon. Ils ont aussi les yeux fort noirs, & ce regard louche qu'on observe dans la plupart des Juifs. Presque toutes les Femmes sont d'une grande beauté: elles ont la taille fine, les traits délicats; en un mot il ne leur manque qu'un beau teint.

XXI. Part.

I i

ETAT AC-
TUEL DE LA
VIRGINIE.

Fleur mons-
trueuse.

Figure des
Indiens de la
Virginie.

ETAT AC-
TUEL DE LA
VIRGINIE.

Habits des
Hommes &
des Femmes.

LES Hommes se coupent les cheveux, de différentes formes, & s'arrachent le poil de la barbe avec une coquille de moule : mais les plus distingués gardent une longue tresse derrière la tête. L'usage commun des Femmes est de porter leurs cheveux fort longs, flottans sur le dos, ou noués en une seule tresse, avec un filet de grains. Dans l'un & l'autre sexe, les Chefs ne paroissent jamais sans une espèce de Couronne, large de cinq ou six pouces, ouverte au-dessus, & composée de coquilles & de baies, qui forment plusieurs figures, par un mélange curieux de traits & de couleurs. Ils portent aussi quelquefois, autour de la tête, un morceau de fourrure teinte. Les Indiens du commun vont tête nue ; mais, sans autre règle que le caprice, ils la parent de grandes plumes. L'Habit des Chefs est une sorte de Manteau fort ample, dont ils s'enveloppent négligemment le corps, & qu'ils lient quelquefois d'une ceinture autour des reins. Le haut prend juste sur les épaules, d'où le reste pend jusqu'au dessous des genoux. Ils ont, sous ce manteau, une pièce de toile, ou une petite peau, attachée autour au-dessous du ventre, qui s'étend jusqu'au milieu de la cuisse. Le Peuple n'a qu'un cordon autour des reins, & passe entre les cuisses une bande de toile ou de peau, dont chaque bout, devant & derrière, est soutenu par le cordon. Ceux qui portent des souliers, usage qui n'a rien de fixe, & qui dépend des occasions, les font de peau de Daim, à laquelle ils joignent une seconde pièce par dessous, pour rendre la semelle plus épaisse : cette chaussure est serrée au-dessus du pié avec des cordons, comme on ferme une bourse, & les cordons sont noués autour de la cheville. On fait observer que les Femmes, fort différentes ici de celles des autres Pays de l'Amérique, ont le sein petit, rond, & si ferme, que dans la vieillesse même on ne leur voit presque jamais les mamelles pendantes. Elles sont d'ailleurs pleines d'esprit, toujours gaies, & leur fourire est d'un agrément qu'on ne se lasse point de vanter. Il ne manque rien non plus à leur sagesse ; & l'Anonyme reproche à ceux qui les accusent de libertinage, d'être sans goût pour les agrémens d'une liberté honnête. Mais c'est aux Graveurs, qu'il faut laisser le reste de cette peinture dans les Planches.

Gouverne-
ment.

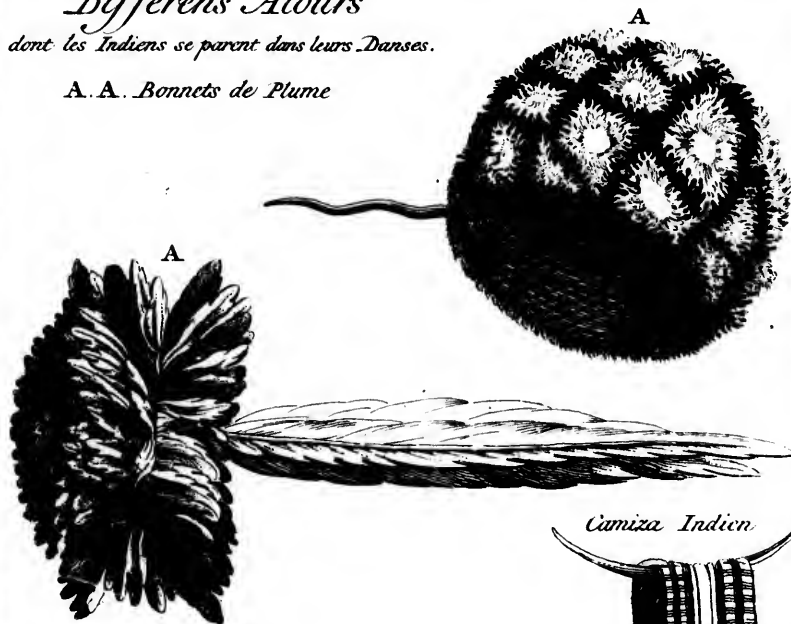
LES Indiens de la Virginie & des Pays voisins forment entr'eux des Communautés, qui sont quelquefois de cinq cens Familles dans une même Bourgade : ordinairement chacune de ces Habitations est un Royaume ; c'est-à-dire que le pouvoir du Roi, ou du Chef, ne s'étend point au-delà. Mais quelques-uns de ces petits Monarques regnent sur plusieurs Bourgades, qui se trouvent réunies, sous ses Loix, par droit de conquête ou de succession. Ils ont, dans chacune, des Vicerois, ou des Lieutenans qui payent un tribut au Maître, & qui sont obligés de le suivre à la guerre avec leurs propres Sujets. Les Maisons de ces Indiens se bâtissent à peu de frais : ils coupent de jeunes arbres, dont ils enfoncent le gros bout en terre ; & repliant le sommet, ils attachent l'un à l'autre avec des bandes d'écorce d'arbre. Les plus petites de ces Cabanes sont de figure conique, à peu-près comme une ruche d'Abelles ; mais les grandes sont oblongues, & les unes comme les autres sont couvertes de grands lambeaux d'écorce d'arbre. On y laisse de petits trous, qui donnent passage à la lumière, & qui se ferment

Forme des
Maisons &
Bourgades.

Différens Atours

dont les Indiens se parent dans leurs Danses.

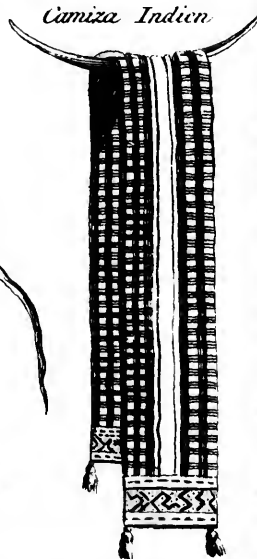
A. A. Bonnets de Plume



Couyou
ou
Tablier Indien



Camiza Indien



dans le m
les Habit
leur porte
ricadent
Chambre.
branches,
verts de
de bonne
maks ; &
de leurs
hauteur ,
danger :
pour la C
ils ont to
tout le m

Ces us
sure qu'o
mœurs, c
ils différe
culte mé
blable da
Virginie

Il se

ses yeux.

„ procur

„ cipaux

„ qu'ils

„ mais

„ jour ,

„ le haz

„ le ten

„ borne

„ sion n

„ de rifs

„ dont

„ dégag

„ chée

„ n'app

„ les fit

„ ple.

„ ron c

„ passa

„ distan

„ mets

„ mais

„ nêtre

dans le mauvais tems. Le Foyer est toujours au milieu de la Cabane. Si les Habitans ne s'éloignent pas beaucoup de leur demeure, ils ne ferment leur porte que d'une simple natte : mais pendant un long voyage, ils la baricadent avec de gros troncs de bois. Chaque Maison n'a qu'une seule Chambre. Ils y couchent le long des murs, sur des lits de Canes & de branches, soutenus par des fourchettes à quelque distance de terre, & couverts de nattes & de peaux. En Hiver, ils se placent autour du feu, sur de bonnes fourrures. Dans leurs Voyages, ils n'ont pas l'usage des Hamaks ; & l'herbe leur sert de lit, sous le premier arbre. Les fortifications de leurs Bourgades consistent dans une palissade de dix ou douze piés de hauteur, dont ils triplent les pieux quand ils se croient menacés de quelque danger : mais, en paix, ils négligent ordinairement cette défense, excepté pour la Cabane Royale, qui n'est jamais nue, & dans l'enceinte de laquelle ils ont toujours un certain nombre d'édifices, qui suffisent pour contenir tout le monde, dans le cas d'une surprise.

Ces usages sont fort éloignés de la barbarie, qui semble augmenter à mesure qu'on avance vers le Nord. On passe sur tout ce qui regarde leurs mœurs, & leurs cérémonies de guerre & de paix ; deux points, sur lesquels ils diffèrent peu des Indiens plus Septentrionaux : mais leur Religion & leur culte méritent d'autant plus d'observations, qu'on ne connoît rien de semblable dans la même partie du Continent d'Amérique. Le témoignage du Virginien anonyme est à couvert ici de toute sorte d'exception.

Il se croit obligé, dit-il, de rapporter naïvement ce qu'il a vérifié par ses yeux. „ Dans plusieurs voyages qu'il fit aux Bourgades Indiennes, il se „ procura l'occasion de converser familièrement avec quelques-uns des prin- „ cipaux Habitans, & jamais il ne put rien tirer de leur bouche, parce- „ qu'ils regardent la révélation de leurs principes comme un sacrilège : „ mais une aventure imprévue lui en fit découvrir quelque chose. Un „ jour, qu'il se promenoit dans les Bois, accompagné de quelques Amis, „ le hazard le fit tomber sur le *Quioccosan*, ou le Temple des Indiens, dans „ le tems où toute la Bourgade étoit assemblée, pour tenir Conseil sur les „ bornes de quelques Terres que les Anglois leur avoient cédées. L'occa- „ sion ne pouvant être plus favorable, il résolut de la saisir, à toute sorte „ de risques, & de prendre une parfaite connoissance de ce *Quioccosan*, „ dont ils cachent soigneusement la situation aux Anglois. Après avoir „ dégagé la porte, de douze ou quinze troncs d'arbres dont elle étoit bou- „ chée, il y entra, lui & ses Compagnons. Au premier coup d'œil, ils „ n'apperçurent que des murailles nues, avec un Foyer au milieu ; ce qui „ les fit douter, s'ils n'avoient pas pris une Cabane ordinaire pour un Tem- „ ple. Sa forme n'étoit pas différente de celle des autres. Elle avoit envi- „ ron dix-huit piés de large, sur trente de long, un trou au toît, pour le „ passage de la fumée, & la porte à l'un des bouts. En dehors, à quelque „ distance du Bâtiment, il y avoit une enceinte de pieux, dont les som- „ mets étoient peints, & représentoient des visages d'Hommes en relief : „ mais les curieux Anglois ne découvrant dans tout le Temple aucune fe- „ nêtre, ni d'autre endroit que la porte & le trou de la cheminée par où la

ETAT AC-
TUEL DE LA
VIRGINIE.

Religion
des Indiens
de la Virgi-
nie.

Quioccosan,
ou l'empire
que le hazard
fit décou-
vrir.

ETAT AC-
TUEL DE LA
VIRGINIE.

lumière pût entrer, commençoient à perdre l'espérance; lorsqu'ils remar-
querent, à l'extrémité opposée à la porte, une séparation de nattes fort
ferrées, qui renfermoit un espace où l'on ne voyoit pas la moindre clarté.
Ils eurent d'abord quelque répugnance à s'engager dans ces affreuses téné-
bres: mais ils y entrèrent, en tâtonnant de côté & d'autre. Vers le
milieu de cet enclos, qui avoit environ dix piés de longueur, ils trouve-
rent de grandes planches, soutenues par des pieux; & sur ces planches,
trois nattes roulées & cousues, qu'ils se hâtèrent de porter au jour, pour
voir ce qu'elles contenoient. Sans perdre de tems à les délayer, ils
couperent les fils avec leurs couteaux, & leur unique soin fut de ne pas
endommager les nattes. Dans l'une, ils trouverent quelques ossemens,
qu'ils prirent pour des os d'Homme; & l'os d'une cuisse, qu'ils mesure-
rent, avoit deux piés neuf pouces de long. Dans l'autre il y avoit quel-
ques *Tomahaukes* à l'Indienne (o), bien peintes & bien gravées, qui res-
sembloient aux coutélas dont les Gladiateurs se servent en Angleterre,
avec cette différence qu'elles étoient d'un bois dur & pesant, & n'avoient
point de garde pour couvrir la main. A l'une on avoit attaché la barbe
d'un Coq-d'Inde; & les deux plus longues de ses ailes pendoient au bout,
par un cordon de cinq ou six pouces. La troisieme natte contenoit diver-
ses pieces de rapport, que les Anglois prirent pour l'Idole des Indiens:
c'étoit d'abord une planche de trois piés & demi de long, au haut de
laquelle on voyoit une entaillure pour y enchasser la tête, & des demi-
cercles vers le milieu, clouées à quatre pouces du bord, qui servoient à
représenter la poitrine & le ventre de la Statue. Au-dessous, il y avoit
une autre planche, plus courte de la moitié que la précédente, & qu'on
y pouvoit joindre avec des morceaux de bois, qui, enchassés de part &
d'autre, s'étendoient à quinze ou seize pouces du corps, & paroissoient
destinés à former la courbure des genoux. D'ailleurs il y avoit, dans la
même natte, des rouleaux qui sembloient devoir tenir lieu de bras & de
jambes, & des pieces de toile de coton, bleu & rouge. Les Anglois
mirent ces habits sur les cercles, pour en faire le corps; ils fixerent les
bras & les jambes, & dans cet état ils se firent une idée assez juste de la
Statue; mais ils ne trouverent rien qu'ils pussent prendre pour la tête.
Après avoir employé plus d'une heure à satisfaire leur curiosité, la
crainte d'être surpris leur fit remettre tous ces matériaux dans les nattes,
& les nattes dans le lieu où ils les avoient trouvées".

L'AUTEUR jugea que cette Idole, revêtue de ses ornemens, étoit capable
d'imprimer du respect, dans un lieu obscur où le jour ne pouvoit être intro-
duit qu'à la faveur d'une des nattes de la cloison, qu'on pouvoit relever faci-
lement. D'un autre côté il ne douta point que les Prêtres, y entrant seuls,
ne pussent remuer les jambes & les bras de la Statue, sans que leur ruse fut
aperçue. Il ajoute que tous les Indiens ne donnoient pas le même nom à
leur Idole: les uns l'appelloient *Okos*, d'autres *Quioco* ou *Kioufa*.

(o) C'est apparemment ce que les Relations Françaises nomment *Macanas*, [Bouton] ou
Casse-tête.

Idole trou-
vée dans le
Quioccosan.

On lit
Amérique
courtes,
raisonnem
rémonie
Divinité
tres. Au
nées & d
& de l'au
on ne pe
Colonies
du Contir
des lumie
Indien,
qu'il lui
moyen de
Cidre, p
le crut bi
manda qu
me rép
Dieu pi
influen
rer le l
roient
biens?
mais q
donnan
son ouv
quent
païsaien
roit tou
guerre,
heur d
faies,
& les t
Je lu
& je l
des Ho
par cor
sita. J
tres: .
tres: .
dire da
L'APPLI
fit observ

(t) Nouv

ON lit, dans la Relation du Pere Hennepin (p), que les Sauvages de l'Amérique Septentrionale, qu'il eut occasion de connoître dans ses longues courées, ne reconnoissent aucune Divinité, & qu'ils sont incapables des raisonnemens communs à l'espece humaine: il assure qu'ils n'ont aucune cérémonie extérieure d'où l'on puisse conclure qu'ils reconnoissent quelque Divinité, & qu'on ne voit parmi eux, ni Sacrifices, ni Temples, ni Prêtres. Au contraire, le Baron de la Hontan leur attribue des notions raffinées & des argumens subtils. Le Virginien anonyme, s'écartant de l'un & de l'autre, accuse le premier d'erreur, & l'autre d'exagération. Comme on ne peut supposer, dit-il, que les Indiens de la Virginie & des autres Colonies Angloises soient plus ou moins éclairés que ceux de la même partie du Continent, avec lesquels ils ont de fréquentes communications, il juge des lumieres de toutes ces Nations Barbares par celles qu'il trouva dans un Indien, des plus honnêtes & des plus sensés de sa Colonie. Ces qualités, qu'il lui connoissoit, lui ayant fait desirer de l'entretenir, il trouva le moyen de l'attirer seul dans sa Plantation, il lui fit boire beaucoup de vieux Cidre, près d'un bon feu, pour le faire parler avec ouverture; & lorsqu'il le crut bien échauffé par la liqueur, par le feu & par ses caresses, il lui demanda quel étoit le Dieu des Indiens, & quelle idée ils en avoient? „ Il „ me répondit naturellement, (raconte l'Anonyme,) qu'ils croyoient un „ Dieu plein de bonté, qui demeurait dans les Cieux, & dont les bénignes „ influences se répandoient sur la terre. Je lui dis qu'on les accusoit d'ado- „ rer le Diable; & le voyant balancer, je lui demandai pourquoi ils n'ado- „ roient pas plutôt ce Dieu bon, qu'ils reconnoissoient Auteur de tous les „ biens? Il me répondit qu'à la vérité Dieu étoit l'Auteur de tous les biens, „ mais qu'il ne se mêloit pas de les distribuer aux Hommes: que les aban- „ donnant à eux-mêmes il leur laissoit la liberté d'user des biens qui étoient „ son ouvrage, & de s'en procurer le plus qu'ils pouvoient; que par consé- „ quent il étoit inutile de le craindre & de l'adorer: au lieu que s'ils n'ap- „ paisoient pas le mauvais Esprit, que j'appellois le Diable, il leur enleve- „ roit tous ces biens que Dieu avoit donnés à la terre, & leur enverroit la „ guerre, la famine & la peste; que pendant que Dieu jouissoit de son bon- „ heur dans le Ciel, ce méchant Esprit étoit sans cesse occupé de leurs af- „ faires, qu'il les visitoit souvent, & qu'il étoit dans l'air, dans le tonnerre „ & les tempêtes.

„ Je lui parlai ensuite de l'Idole qu'ils adoroient dans leur Quioccosan, „ & je l'assurai que c'étoit un morceau de bois insensible, fait par la main „ des Hommes, qui ne pouvoit entendre, ni voir, ni parler, incapable „ par conséquent de leur faire ni bien ni mal. Il parut embarrassé. Il hé- „ sita. J'entendis quelques mots entrecoupés, tels que: ce sont nos Prê- „ tres. . . ils nous disent. . . ils nous font croire. . . ce sont nos Prê- „ tres. Alors il m'assura que sa conscience ne lui permettoit pas de m'en „ dire davantage“.

L'APPLICATION, que le Virginien apporta longtems au même sujet, lui fit observer que les Devins ont beaucoup de pouvoir sur ces Indiens; qu'ils

(f) Nouveau Voyage, &c. chap. 13.

ETAT AC-
TUEL DE LA
VIRGINIE.

Explication
donnée par un
Sauvage.

ETAT AC-
TUEL DE LA
VIRGINIE.

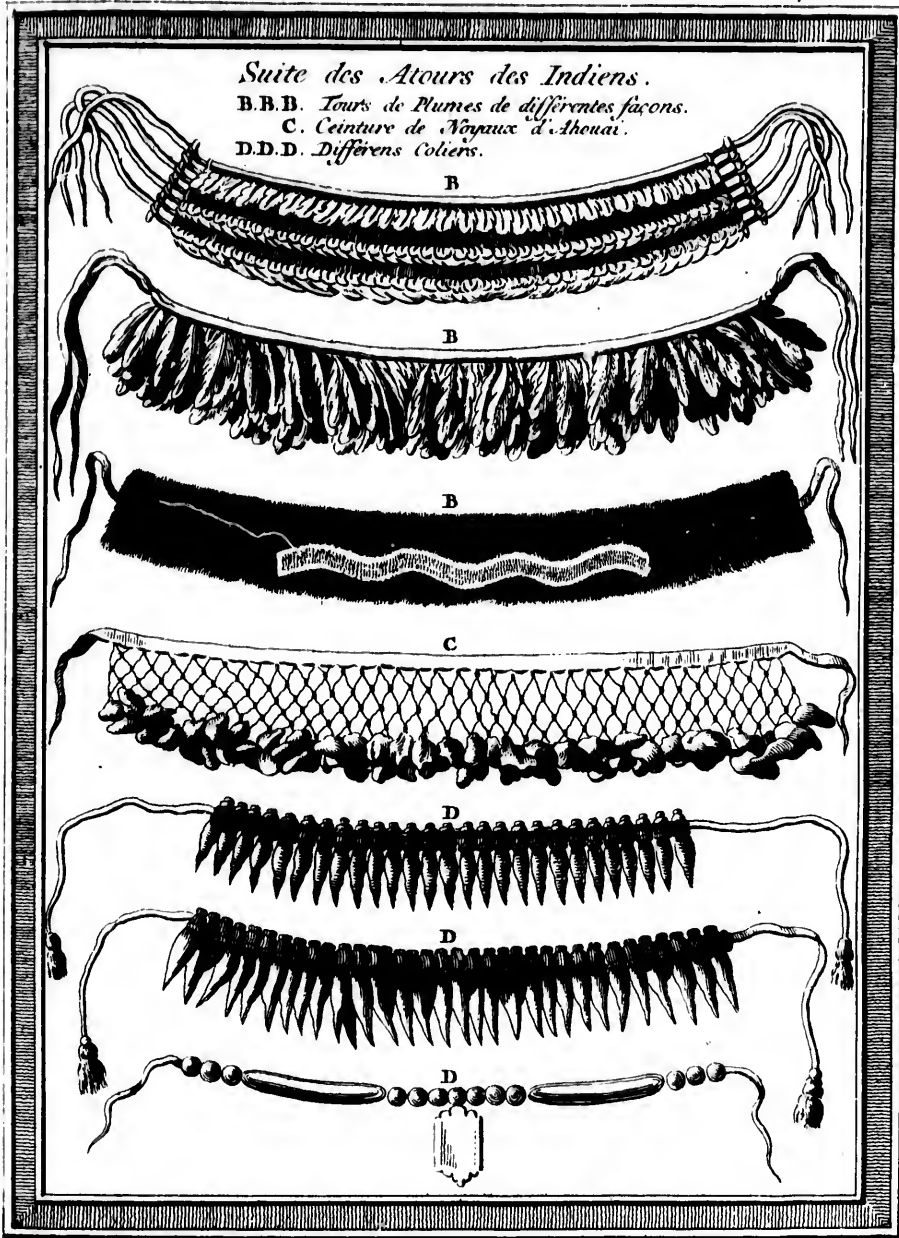
leur tiennent lieu de Prêtres ; qu'ils font leur service religieux & leurs enchantemens dans une Langue générale, qu'il croit celle des Algonquins ; qu'ils n'épargnent point les Sacrifices au mauvais Esprit ; qu'au commencement de chaque saison, ils lui offrent les prémices des Fruits, des Oiseaux, du Bétail, du Poisson, des Plantes, des Racines, & de tout ce qui peut causer quelque profit ou quelque plaisir. Ils renouvellent leurs offrandes, lorsqu'ils reviennent avec succès de la Guerre, de la Chasse & de la Pêche.

Enchante-
ment rapporté
par Smith.

SMITH fait le récit d'un enchantement dont il fut témoin à Pamonky, pendant qu'il y étoit Prisonnier. „ A la pointe du jour, (dit-il,) on alluma „ un grand feu dans une Maison longue, & l'on y étendit des nattes, sur „ l'une desquelles on me fit asseoir. Alors mes Gardes ordinaires reçurent „ ordre de sortir. Je vis entrer aussitôt un grand Homme, d'un air rude, „ dont le corps étoit peint de noir, & qui avoit sur la tête un paquet de „ peaux de Serpens & de Belettes, farcies de mousse, dont les queues, „ attachées ensemble, formoient au-dessus une espece de houpe, & dont „ les corps, flottans sur ses épaules, lui cachotent presqu'entièrement le vi- „ sage. Une Couronne de plumes soutenoit cet ornement bizarre. Il avoit „ à la main une sonnette, qu'il fit retentir longtems en faisant mille pos- „ tures grotesques. Ensuite il commença son invocation d'une voix forte, „ & se mit à tracer un cercle autour du feu, avec de la farine. Alors, „ trois autres Devins, peints de noir & de rouge, à l'exception de quel- „ ques parties des joues, qui l'étoient de blanc, vinrent sur la scene avec „ diverses gambades. Ils commencerent tous à danser autour de moi ; & „ bientôt il en parut trois autres, aussi difformes que les premiers, mais „ les yeux peints seulement de rouge, avec plusieurs traits blancs sur le vi- „ sage. Après une assez longue danse, ils s'assirent tous vis-à-vis de moi, „ trois de chaque côté du Chef ; & tous sept ils entonnerent une chanson, „ qui fut accompagnée du bruit des sonnettes. Lorsque cette étrange mu- „ sique fut finie, le Chef mit à terre cinq grains de blé, il ouvrit les bras, „ & les étendit avec tant de violence, que ses veines parurent s'enfler. „ Il fit alors une courte priere, après laquelle ils pousserent tous un soupir. „ Ensuite il remit trois grains de blé à quelque distance des autres, & le „ même exercice fut répété jusqu'à ce que les grains formerent trois cercles „ autour du feu. Ils prirent alors un paquet de petites branches, appor- „ tées pour cet usage, dont ils mirent une dans chaque intervalle des grains. „ Cette opération dura tout le jour. Ils le passerent, comme moi, sans „ prendre aucune sorte d'aliment ; mais à l'entrée de la nuit, ils se „ traiterent de ce qu'ils avoient de meilleur. La même cérémonie fut „ recommencée trois jours de suite, sans que je pussé deviner à quoi elle „ devoit aboutir. Enfin ils me dirent que la Nation avoit voulu savoir si „ j'étois bien ou mal disposé pour elle ; que le cercle de farine signifioit „ leur Pays, les cercles de grains les bornes de la Mer, & les petites bran- „ che. ma Patrie. Ils s'imaginent, (ajoute Smith,) que la terre est plate „ & ronde, & que leur Pays est au milieu”.

Témoigna-
ge du Colonel
Byrd.

Un Colonel Anglois, nommé M. Byrd, a rendu solennellement témoi-
gnage d'un fait qui s'étoit passé sous ses yeux. On éprouvoit tous les maux



d'une grande
haute de la
ses Plantations
nom suffisant
voir périr l
faire tomber
étoit absent
la moindre
confiance à
du Maître.
Panaouci d
paraître un
du Colonel
trêmement
plaisir de l'i
rellement p
sensé. Cep
levés par la
avec l'Indie
cit. Il lui
lui soutenai
pluie ni la p
" ont-ils pa
" n'ai pas e
Ces Barb
ils s'en déf
rent que leu
fession, S
" blanc ,
" de douze
" à chante
" ils furent
" Guerrier
" mes , vi
" firent au
" de canne
" les Mere
" peaux ,
" Enfans.
" guettes)
" branches
" cheveux
" vinrent.

(9) Nos p
de ces Histo
fait le plus c

d'une grande sécheresse vers les sources des Rivieres, surtout dans la partie haute de la Riviere de James, où M. Byrd employoit quantité de Negres à ses Plantations. Il étoit si respecté de tous les Indiens voisins, que son seul nom suffisoit pour les contenir sous le joug. Un d'entr'eux parut touché de voir périr le Tabac d'un Homme si cher, & vint offrir à l'Inspecteur de faire tomber de la pluie, s'il vouloit lui promettre, au nom du Colonel qui étoit absent, deux bouteilles de liqueur Angloise. Quoiqu'il n'y eût pas la moindre apparence de pluie, & que l'Inspecteur n'eût pas beaucoup de confiance à la magie Indienne, les deux bouteilles furent promises au retour du Maître. Aussitôt l'Indien entreprit ses conjurations, ce qui s'appelle *Paouaoui* dans la Langue du Pays; & moins d'une demi-heure après, on vit paroître un nuage épais, qui amena une grosse pluie sur le grain & le tabac du Colonel, sans qu'il en tombât sur les terres voisines. L'Inspecteur, extrêmement surpris, partit aussitôt & fit plus de quarante miles, pour le seul plaisir de l'informer lui-même de cette aventure. M. Byrd, quoique naturellement peu crédule, ne put rien opposer au témoignage d'un Homme sensé. Cependant ses doutes le ramenerent aux Plantations, où ils furent levés par la déposition unanime de tous les Anglois. La conduite qu'il tint avec l'Indien fut si sage, qu'elle semble donner un nouveau poids à son récit. Il lui accorda les deux Bouteilles, mais en le traitant d'imposteur, & lui soutenant qu'il avoit vu le nuage, sans quoi il n'auroit pu amener la pluie ni la prédire. „ Pourquoi donc, (répondit l'Indien,) vos voisins n'en ont-ils pas eu? Pourquoi ont-ils perdu leur récolte? Je vous aime, & je n'ai pas eu d'autre motif pour sauver la vôtre (q) ”.

Ces Barbares sont accusés de sacrifier quelquefois de jeunes Enfans; mais ils s'en défendent: & si l'on voit disparaître ces jeunes victimes, ils assurent que leurs Prêtres les écartent de la Société, pour les former à leur Profession. Smith donne la Relation d'un de ces Sacrifices. „ On peignit de blanc, (dit-il,) quinze garçons des mieux faits, qui n'avoient pas plus de douze ou quinze ans. Le Peuple passa une matinée entiere à danser & à chanter autour d'eux, avec des sonnettes à la main. L'après-midi, ils furent placés sous un arbre; & l'on fit entr'eux une double haie de Guerriers, armés de petites Canes liées en faisceau. Cinq jeunes Hommes, vifs & robustes, prirent tour à tour une des Victimes, la conduisirent au travers de la haie, & la garantirent, à leurs dépens, des coups de canne, qu'on faisoit pleuvoir sur eux. Pendant ce cruel exercice, les Meres pleuroient à chaudes larmes, & préparoient des nattes, des peaux, de la mousse & du bois sec, pour servir aux funérailles de leurs Enfans. Après cette scene (que l'Auteur compare au supplice des Baquettes) on abattit l'arbre avec furie, on mit en pieces le tronc & les branches, on en fit des guirlandes pour couronner les Victimes; & leurs cheveux furent parés de ses feuilles. Smith ne peut dire ce qu'elles devinrent. On jetta, dit-il, ces quinze Malheureux, les uns sur les au-

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE.

Sacrifice, & sort des Victimes.

(q) Nos propres Relations sont remplies de ces Histoires; & ce n'est pas ce qui leur fait le plus d'honneur. Dieu est tout-puissant; mais entre les Hommes, les uns sont bien fourbes, & les autres bien crédules.

ETAT AC-
TUEL DE LA
VIRGINIE.

Cérémonie
Indienne,
nommée Hus-
canaouiment.

„ tres, dans une Vallée, comme s'ils eussent été morts; & toute l'Assem-
„ blée y fit un festin”.

LE Virginien anonyme doute de la vérité d'un fait, dont Smith ne dit pas qu'il ait été témoin. Sans l'accuser de mauvaise foi, il le soupçonne de s'être trompé sur quelques circonstances d'une cérémonie Indienne, qui se nomme *Huscanaouiment*, parce qu'elle ne se célèbre qu'une fois en quinze ou seize ans, & que les jeunes gens ne se trouvent pas plutôt en état d'y être admis. C'est une épreuve par laquelle ils doivent passer, avant que d'être reçus au nombre des Braves de la Nation, qui sont distingués par le nom de *Cokaroufes*. On a vu quelque chose d'approchant dans la Description du Mexique. En Virginie, les Chefs Indiens choisissent les jeunes Hommes de belle taille, qui se sont déjà distingués à la chasse ou dans leurs guerres. Ceux qui se refusent au choix sont deshonorés, & n'osent plus se montrer dans leur Patrie. On leur fait faire d'abord quelques-unes des folles cérémonies qu'on a rapportées d'après Smith; mais la principale est une longue retraite dans les Bois, où ils sont renfermés, sans aucune communication, & sans autre nourriture que la décoction de quelques racines, qui ont la vertu de troubler le cerveau. Ce breuvage, qu'ils appellent *Ouisocan*, joint à la sévérité de la Discipline, les jette dans une espèce de folie, qui dure dix-huit ou vingt jours. L'édifice où ils sont gardés est environné d'une forte palissade. L'Anonyme en vit un en 1694, dans les terres des Indiens de Pamunky: sa forme étoit celle d'un pain de sucre; & percé de trous comme il étoit, pour donner passage à l'air, on l'auroit pris pour une cage d'Oiseaux. Lorsqu'on leur a fait assez boire de leur liqueur, on en diminue la dose, pour les ramener par degrés au bon sens: mais avant qu'ils soient tout-à-fait rétablis, on les conduit dans toutes les Bourgades de la Nation. Ensuite ils n'osent pas dire qu'ils conservent le moindre souvenir du passé, dans la crainte d'être *huscanoués* une seconde fois; parce qu'alors le traitement est si rude, qu'il finit ordinairement par la mort. Il faut qu'ils deviennent comme sourds, muets, & qu'ils paroissent avoir perdu toutes leurs connoissances, pour en acquérir de nouvelles. L'Anonyme en vit plusieurs exemples. „ Je ne fais (dit-il.) si leur oubli est feint ou réel: mais „ il est sûr qu'ils affectent de ne rien savoir de ce qu'ils ont sçu, & „ que leurs guides les accompagnent jusqu'à ce qu'ils aient repris les „ idées communes. L'opinion, que Smith s'étoit formée du sacrifice, ve- „ noit apparemment de ce qu'il en meurt toujours quelques-uns dans cette „ pénible épreuve. Au reste, les Indiens prétendent que le but d'un usage „ si violent est de délivrer la Jeunesse des mauvaises impressions de l'En- „ fance, afin que les préjugés de l'éducation & de l'habitude n'aient aucune „ part au jugement qu'elle doit porter des choses, surtout dans l'administra- „ tion de la Justice (r)”.

Offrandes
religieuses,
années, jours,
régîtres, &c.

LES offrandes qu'ils présentent à leur Idole sont des fourrures, la graisse & les meilleures pièces du Gibier qu'ils prennent à la chasse, des Fruits, du Pucoon, & particulièrement du Tabac, dont la fumée leur tient lieu d'encens. Leurs Fêtes sont réglées par les saisons: ils célèbrent un jour, à l'ar-

(r) Relation de la Virginie, liv. 3. chap. 8.

à l'arrivée
&c. un au
mais le p
sans exce
des Terre

Ils con
années se
Oies sauv
en cinq p
où les épi
des feuille
Lune, &
dans cet
seconde l
en font t
du Soleil.
vers neu

Ce n'e
ronné de
& peints
pour leu
ils élever
ornent,
nité sup
blème de
niers de
neurs au
sente l'E
occasion
crystal,
tions ho
nom d'un
seul, &
petit Ois
est extré

ON no
Ils fende
n'en déc
les nerfs
un peu
soin de
Les os é
les avec
pas moi
sépultur
de terre

XXI.

à l'arrivée de leurs Oiseaux sauvages, c'est-à-dire, des Oies, des Canards; &c. un autre, le tems de leur chasse; un troisieme à la maturité des fruits; mais le plus solemnel est celui de la moisson, à laquelle ils travaillent tous, sans exception de rang & de sexe, comme ils contribuent tous à la culture des Terres.

Ils comptent par unités, par dizaines & par centaines; mais le calcul des années se fait par celui des Hivers, qu'ils nomment *Cahong*, du cri des Oies sauvages, qui n'arrivent que dans cette saison. Ils distinguent l'année en cinq parties; 1. celle où les Arbres bourgeonnent & fleurissent; 2. celle où les épis sont formés & bons à rôtir; 3. l'Été, ou la Moisson; 4. la chute des feuilles; 5. Cahong, où l'Hiver. Leurs mois répondent au cours de la Lune, & prennent leurs noms des choses qui reviennent périodiquement dans cet espace; la Lune des Cerfs, la Lune du grain, la premiere & la seconde Lune de Cahong, &c. Au lieu de diviser le jour en heures, ils en font trois portions, qu'ils nomment le lever, le montant & le coucher du Soleil. Ils tiennent leurs Regitres à-peu-près comme au Pérou, par divers nœuds qu'ils font à des cordons, ou par des coches taillées sur le bois.

Ce n'est pas seulement leur Quiccofan, ou leur Temple, qui est environné de pieux, dont le sommet représente des visages d'Hommes en relief & peints; ils en plantent dans quelques autres lieux, sacrés ou célèbres pour leur Nation, autour desquels ils dansent à certains jours. Souvent ils élevent des pyramides & des colonnes de pierre, qu'ils peignent & qu'ils ornent, pour leur rendre ensuite une sorte de culte; non comme à la Divinité suprême, qu'on a déjà dit qu'ils n'adorent point, mais comme à l'emblème de sa durée & de son immutabilité. Leurs Cabanes offrent des paniers de pierre, qu'ils gardent dans la même vue. Ils rendent aussi des honneurs aux Rivieres & aux Fontaines, parce que leur cours perpétuel représente l'Eternité de Dieu. En un mot ils élevent des Autels, à la moindre occasion, & quelquefois pour des raisons mystérieuses; tel étoit ce cube de crystal, dont Smith parle avec admiration, & que plusieurs de leurs Nations honoroient également. Ils le nommoient *Facorance*, par allusion au nom d'un Oiseau des Bois, dont le chant exprime ce mot, qui va toujours seul, & qui ne paroît qu'à l'entrée de la nuit. Ils croient, dit-on, que ce petit Oiseau est l'ame d'un de leurs Princes, & le respect qu'ils lui portent est extrême.

ON nous apprend la maniere dont ils conservent les corps de leurs Rois. Ils fendent la peau le long du dos, & la levent avec tant d'adresse, qu'ils n'en déchirent aucune partie. Ensuite ils décharnent les os, sans offenser les nerfs, afin que toutes les jointures demeurent entieres. Après avoir fait un peu sécher les os au Soleil, ils les remettent dans la peau, qu'ils ont eu soin de tenir humide, avec une huile, qui la préserve aussi de corruption. Les os étant rétablis dans leur situation naturelle, ils remplissent les intervalles avec du sable très fin. Alors la peau est recousue, & le corps ne paroît pas moins entier que si la chair y étoit encore. On le porte au lieu de la sépulture, où il est étendu sur une grande planche nattée, un peu au-dessus de terre, & couvert d'une natte. La chair qu'on a tirée du corps est expo-

Sépulture
des Rois.

ETAT AC-
TUEL DE LA
VIRGINIE.

Monnoie.

lée au Soleil sur une claie, & lorsqu'elle est tout-à-fait sèche, on la met aux piés du cadavre, renfermée dans un panier bien cousu. Les Nations un peu anciennes ont ainsi d'assez longues rangées de tombeaux, ou plutôt de corps, étendus, sous la même voûte. Elles y placent, pour garde, non-seulement un *Quióccas*, c'est-à-dire une Idole, mais encore un Prêtre, qui est chargé tout-à-la-fois de l'entretien de l'Autel & du soin des corps.

AVANT l'arrivée des Anglois, les Indiens de la Virginie avoient une espece de Monnoie, qui seroit également pour leur parure & pour leur Commerce. C'étoient plusieurs sortes de coquilles, enfilées, qu'ils nommoient *Peak*, *Runtis*, & *Roenokes*. Les *Peaks* étoient différentes parties d'une même coquille, polies & formées en petits cylindres, assez semblables à nos petits tuyaux de verre, mais moins transparens & moins fragiles. Il y en avoit de bruns & de blancs. Leur longueur étoit d'un tiers de pouce, sur environ trois lignes de diametre. Les *Runtis* étoient ovales, & polis comme les *Peaks*. Les *Roenokes* n'étoient que de petits fragmens de la coquille du Petoncle, dont les bords demeuroient fort raboteux. Lorsque ces Barbares eurent appris des Anglois à faire plus de cas de leurs peaux & de leurs fourrures, par l'avantage qu'ils en tiroient dans les échanges, leur ancien goût parut un peu refroidi pour les coquilles: cependant ils les reçoiient encore dans le Commerce, surtout le *Peak brun*, qu'ils nomment *Peak Wampon*, & qui est le plus cher. Les Négocians Anglois l'estiment dix-huit sols la verge, & le blanc neuf sols.

ON répète que tout ce que les Indiens de la Virginie ont de commun avec les autres Nations Sauvages, est remis plus loin. Nos Auteurs avouent que le nombre des Naturels est extrêmement diminué dans cette Colonie. Quoiqu'il s'y trouve encore plusieurs Bourgades qui conservent leurs anciens noms, elles n'ont pas, toutes ensemble, cinq cens Hommes capables de porter les armes. Ces Peuples vivent dans la misere, & dans une crainte continuelle, de la part des Indiens du voisinage. Par un Traité conclu en 1677, chacune de leurs Habitations doit payer, tous les ans, trois fleches & vingt peaux de Castors pour la protection des Anglois: mais celle, qui leur est accordée, ne va pas jusqu'à former en leur faveur des entreprises dangereuses ou pénibles. On nous donne une liste de toutes leurs Bourgades.

Etat & nom
des Bourga-
des Indiennes
de la Virgi-
nie.

LA Province d'Acomac en contient neuf: *Mánoquin*, que les ravages de la petite vérole ont réduite presqu'à rien; *Gingoteque*, dont les tristes restes se sont joints à une des Nations de Maryland; *Kiekotang*; *Machopungo* & *Occahenok*, qui n'ont qu'un fort petit nombre d'Hommes; *Pungoteque*, où commande une Reine, mais sur une très petite Nation; *Ouanancok*, qui n'a pas plus de quatre ou cinq Familles; *Chiconessex*, qui n'en a pas beaucoup plus; *Nanduy*, siege d'une Reine qu'on traite d'Impératrice, & dont les Nations de cette Côte sont Tributaires, quoiqu'il n'y ait pas plus de vingt Familles dans son Bourg.

LA Province de Northampton n'a que celui de *Gangasko*, mais le nombre de ses Habitans est presqu'égal à celui de tous les Bourgs qu'on vient de nommer. Dans la Province du Prince Georges, celui d'*Oayanok* est pres-

que des
pamabo
Province
de cen
l'un aff
qui peu
offre a
mes de
compte
Rapaha
milles,
de Kic
dépérif
il ne re
usages,

LA m
dre des
nemens
lieux.

ON
lemi G
jour (a
fés à s
& qui
l'estai
nutes d
de la H
fit tou
Cod, o
Poisson
Ils des
dans u
leurs d
conten
cit div
1606,
gnie q
ciés ét

(a) V

que désert. Dans le voisinage de Charles-Town, on trouve le Bourg d'*Appamabox*, qui contient six ou sept Familles. *Nattaouay*, qui est dans la Province de Surrey, commence depuis peu à prospérer, & n'a pas moins de cent Hommes de guerre. Près de Nansamon, on compte deux Bourgs, l'un assez peuplé, qui porte le même nom, & l'autre nommé *Membiring*, qui peut armer environ trente Hommes. La Province du Roi Guillaume offre aussi deux Bourgs; *Pamunky*, où l'on comptoit environ quarante Hommes de guerre, dont le nombre diminue; & *Chickahomony*, où l'on n'en comptoit que seize, mais qui commencent à se multiplier. La Nation de *Rapahanok*, dans la Province d'Essex, est réduite à un petit nombre de Familles, qui sont dispersées dans les Plantations Angloises. Dans la Province de Richmond, le Bourg de *Port-Tabago* n'a que cinq ou six Familles qui dépérissent. La Province de Northumberland a le Bourg d'*Onicocomoco*, où il ne reste que trois Familles, qui n'en conservent pas moins leurs anciens usages, & qui vivent séparées des autres Indiens comme des Anglois.

ETAT ACTUEL DE LA VIRGINIE

§ I V.

Etablissement de la Nouvelle Angleterre.

ETABLISSEMENT DE LA NOUVELLE ANGLETERRE
Origine de cette Colonie Angloise.

LA méthode chronologique est celle que j'ai toujours préférée, dans l'ordre des Découvertes & des Etablissèmens; mais pour la liaison des événemens Historiques, elle tire beaucoup d'avantage de la proximité des lieux.

ON doit se rappeler qu'en 1602 un Capitaine Anglois, nommé *Barthelemi Gosnold*, s'arrêta le premier sur cette Côte, pour y faire quelque séjour (a). Il lui restoit à bord trente-deux Hommes, qui paroissent disposés à s'y établir, s'ils trouvoient quelque lieu dont la situation les y invitât, & qui avoient apporté diverses sortes de grains & de semences, pour faire l'essai du terroir. Après avoir pris terre par les 42 degrés & quelques minutes de Latitude du Nord, entre les Iles qui forment le côté Septentrional de la Baie des *Massachusetts*, le dégoût, qui leur prit pour ce Canton, les fit tourner au Sud, jusqu'à la vue d'un Promontoire qu'ils nommerent *Cap Cod*, ou des *Morues*, parce qu'ils y prirent une quantité prodigieuse de ce Poisson. C'est aujourd'hui la pointe Septentrionale du Comté de *Plymouth*. Ils descendirent dans une petite Ile, qu'ils nommerent l'Ile *Elisabeth*, & dans une autre, qui fut nommée *Vigne de Marthe*. Enfin, sans répéter leurs observations & leurs entreprises, ils revinrent l'année suivante, si contents du Commerce qu'ils avoient eu avec les Sauvages, que sur leur récit divers Particuliers tenterent le même Voyage: mais ce ne fut qu'en 1606, qu'il se forma, sous l'autorité de la Cour de Londres, une Compagnie qui fut nommée le *Conseil de Plymouth*, parce que la plupart des Associés étoient de cette Ville, & dont les Patentes portoient un droit spécial

(a) Voyez ci-dessus, p. 198. R. d. E.

ETABLISSE-
MENT DE LA
NOUVELLE
ANGLETERRE

Première
entreprise.

Noms donnés
d'avance à di-
vers lieux,
par le Prince
Charles.

Religionaires
de diverses
Sectes, qui
vont former
la Colonie.

de s'établir, entre les trente-huit & les quarante-cinq degrés, dans les terres de cette Latitude, auxquelles on ne donnoit point encore d'autre nom que celui de *Virginie méridionale*. Cette Compagnie ayant pris naissance dans le même tems que celle de la Virginie proprement dite, on peut dire que l'origine de ces deux Colonies est de même date, quoique celle-ci ait eu des fondemens plus anciens dans quelques Etablissmens particuliers qui manquèrent de succès.

POPHAM & Gilbert, deux des principaux Associés, partirent avec deux Vaisseaux, & cent Hommes. Ils commencerent à s'établir sur les bords de la Riviere de *Sagadabok*, à peu de distance de celle de *Casco*, dans cette partie du Continent que les vieux Géographes appellent *Norembegie*, sans nous faire bien connoître l'origine de ce nom. Ils bâtirent un Fort qu'ils nommerent *Saint Georges*, à l'embouchure même de cette Riviere. Mais Popham étant mort en 1608, & Gilbert n'ayant pas fait un long séjour dans la nouvelle Colonie, elle tomba dans une langueur à laquelle divers Particuliers, qui firent ce voyage pendant quatre ou cinq ans, appor- terent peu de remede, & qui dura jusqu'à celui du Capitaine Jean Smith, le même qui avoit eu tant de part à la formation de l'Etablissement de Virginie. Il ne tomba pas néanmoins au Fort de Saint Georges; mais ayant abordé vers l'île d'*Aenahigan*, il y tira de si grands avantages de son commerce avec les Indiens, que les richesses dont il revint chargé encouragerent également la Cour d'Angleterre & la Compagnie ou le Conseil de Plymouth. Le plan qu'il rapporta du Pays fut présenté au Prince Charles, qui prit plaisir à donner des noms aux principaux lieux. La nouvelle Colonie, ou plutôt l'espace qu'elle devoit occuper, reçut de ce Prince celui de *Nouvelle Angleterre*. La Riviere des Massachusets fut nommée Riviere de *Charles*; la Baie du Cap Cod, Baie de *Milford*, & le Cap même, Cap de *James*; mais il n'a pas laissé de conserver le nom qu'il devoit au Capitaine Gofnold, qui avoit eu l'honneur de le découvrir.

ON ne pensa plus qu'à tirer parti d'un si beau fond; & quelques disgraces, dont les Anglois ne purent accuser que leur mauvaise conduite, n'empêcherent point qu'il ne se formât une nouvelle Compagnie de Marchands de Londres & de Plymouth, secondée par un grand nombre d'honnêtes gens de toutes les conditions, à qui les troubles de Religion faisoient souhaiter une tranquillité qu'ils ne trouvoient plus dans leur Patrie même.

Ces Partisans de l'indépendance mirent à la voile le 6 de Septembre 1621 (b), & prirent terre au Cap Cod le 9 de Novembre; tems fâcheux

(b) Par une faute d'impression on lit ici 1721, dans l'Édition de Paris, à laquelle nous croyons devoir ajouter quelques éclaircissemens, que la Géographie de Palairret nous fournit sur cet Article. „ Pendant que la „ Compagnie (de Plymouth) étoit assez con- „ tente du succès qu'elle avoit eu, il arriva „ un fâcheux accident, qui déranga fort ses „ affaires. Un Capitaine de Vaisseau, qu'elle „ employoit, impatient de s'enrichir bientôt,

„ attira 27 Indiens sur son bord; dès qu'il „ les eut, il leva l'ancre, & les porta à „ Malaga, où il les vendit pour 20 liv. st. „ chacun. Cette perfidie anima tellement „ leurs compatriotes contre les Anglois, qu'ils „ rompirent dès-lors toute communication „ avec eux, & résolurent de venger l'ou- „ trage qu'ils en avoient reçu. La guerre „ qu'il y eut entr'eux dans la suite, & les „ divers obstacles & contretens que la Com-

pour con-
tourneren
étoit de
corromp
comme il
où il fut
fa enfin v
prendre a
cette par
Compagn
politique
ne d'Ang
Ensuite
nommé C
entrepris

CARVE
aujourd'h
ble à ses
qui priere
dre. Le
où il trou
couvrant
approcho
ques Ave
Ils arriver
jour d'hui
autour d'
se passa t
ne parure
qui condu
des Indie
Il étoit n
tits Ruiff
hâterent
seau se re
barqua le
Ville. I
terrain n
fut d'env
pour met

„ pagnie re
„ à cet E
„ Marchan
„ & un cer
„ duits pa
„ transpor
„ 42 degre

pour commencer leurs Plantations. Après avoir pris un peu de repos, ils tournerent au Sud, pour chercher la Riviere de Hudson, où leur dessein étoit de s'établir: mais un de leurs Guides, nommé *Jones*, s'étant laissé corrompre par les Hollandois, qui pensoient à prendre possession de ce Pays, comme ils firent quelque tems après (c), engagea le Navire dans des écueils, où il fut pris d'une tempête qui l'exposa au dernier danger, & qui le repoussa enfin vers le Cap. Ce contretems, joint à la rigueur de la saison, fit prendre aux Anglois la résolution d'entrer dans la Baie. Cependant, comme cette partie de la Côte n'étoit pas comprise dans la premiere Patente de la Compagnie, ils se déterminerent à former de leur propre autorité un Corps politique, en se reconnoissant, par un Acte solennel, Sujets de la Couronne d'Angleterre; cette fameuse Association fut signée de toute l'Assemblée. Ensuite ils choisirent, pour leur Gouverneur, un riche Gentilhomme, nommé *Carver*, qui avoit apporté toute sa fortune, pour l'employer à leur entreprise.

CARVER descendit, avec seize Hommes, dans un Canton qui se nomme aujourd'hui le *Comté de Barnestable*, & se mit à chercher un lieu convenable à ses desseins. En s'éloignant de la Côte, il découvrit cinq Indiens, qui prirent la fuite avec tant de vitesse, qu'il lui fut impossible de les joindre. Le lendemain, il arriva dans une belle Campagne, plantée de Maïz, où il trouva plusieurs tombeaux, & les débris d'une Maison. Mais n'y découvrant point d'eau, il revint peu satisfait de son Expédition. L'Hiver approchoit, & le tems étoit déjà fort rude. L'impatience fit entrer quelques Aventuriers dans la Chaloupe, pour visiter toute la Baie du Cap Cod. Ils arriverent, le 6 Décembre, au fond de la Baie, où *Taunton* est aujourd'hui situé; & la vue d'une douzaine d'Indiens, qui s'étoient rassemblés autour d'une Baleine morte, ne les empêcha point d'y prendre terre. La nuit se passa tranquillement; mais le jour ayant amené quantité de Sauvages, qui ne parurent point disposés à la paix, on remit en Mer avec un bon vent, qui conduisit la Chaloupe dans un Port commode, nommé *Patuxet*, du nom des Indiens voisins. Le Pays fut visité sans aucune apparence de danger. Il étoit non-seulement planté de Maïz, mais si bien arrosé de plusieurs petits Ruiffeaux, que les Aventuriers y trouvant toutes leurs vues remplies, se hâterent de porter cette heureuse nouvelle à leurs Compagnons. Le Vaisseau se rendit aussi-tôt au même lieu. Il y arriva le 16 Décembre; on débarqua le 19; & dès le 25, jour de Noël, on jetta les fondemens d'une Ville. La Colonie fut divisée en dix-neuf parties, auxquelles on assigna le terrain nécessaire pour des Maisons & des Jardins. Ensuite le premier soin fut d'environner tout cet espace d'un fossé, bordé d'une bonne Palissade, pour mettre les Ouvriers à couvert. On convint aussi de quelques Régle-

ETABLISSEMENT DE LA NOUVELLE ANGLETERRE

Autorité qu'ils s'attribuent.

Carver fonde une Ville, sous le nom de nouvelle Plymouth.

„ pagnie rencontra, l'obligerent de renoncer
 „ à cet Etablissement. Cependant d'autres
 „ Marchands entreprirent d'y aller négocier:
 „ & un certain nombre d'Indépendans, conduits par *M. Robinson*, leur Ministre, s'y transporterent, & y bâtirent une Ville à 42 degrés, qu'ils nommerent la *Nouvelle*

„ *Plymouth.* R. d. E.

(c) Les Hollandois se trouvoient depuis quelques années établis dans la Nouvelle Belge; ainsi il ne s'agissoit plus de prendre possession de ce Pays, mais de s'y maintenir contre les nouveaux venus. Voyez le §. V. ci-dessous. R. d. E.

ETABLISSE-
MENT DE LA
NOUVELLE
ANGLETERRE

Premiere
liaison des
Anglois avec
les Sauvages
du Pays.

mens Civils, Ecclésiastiques & Militaires. La Ville naissante reçut le nom de *Nouvelle Plymouth* (d).

On ne vit paroître aucun Indien pendant tout l'Hiver; mais diverses maladies, qui se répandirent parmi les Anglois, diminuèrent beaucoup leur nombre. Ils commençoient à manquer de vivres, lorsqu'un Indien, nommé *Squanto*, qui avoit appris quelques mots de leur Langue dans les premiers Voyages de leur Nation, vint se présenter fierement au milieu d'eux, armé de son arc & de ses fleches. C'étoit un des *Sagamors*, ou des Princes du Pays, mais dont la demeure étoit éloignée de cinq ou six journées. Il étoit nu, excepté vers le milieu du corps, où il étoit couvert d'une piece de cuir. Sa taille étoit droite, & d'une singuliere hauteur; ses cheveux noirs & fort longs. Quelques explications, qui le firent assez entendre pour ne laisser aucun doute de son amitié, lui attirerent tant de caresses de la part des Anglois, qu'étant parti avec de grandes marques de joie, il revint huit jours après, accompagné de plusieurs autres Indiens. On ne les traita pas moins civilement; & leur satisfaction fut si vive, qu'après avoir bu & mangé longtems, ils se leverent avec transport & se mirent à danser. On apprit d'eux qu'ils étoient Sujets du Roi des *Massaïts*, distingué par le titre de *Grand Sachem*, & que ce Prince étoit résolu de venir lui-même, pour lier connoissance avec les Etrangers. En effet il arriva le 22 de Mars, suivi de *Quantebanco*, son Frere, & d'une escorte de soixante Hommes. Il fut reçu par la Milice de la Colonie, & conduit à la Maison du Gouverneur, où il s'assit sur trois coussins, qu'on avoit tenus prêts pour son arrivée. Sa parure étoit peu différente de celle de ses gens, à la réserve d'une chaîne de petits os qu'il portoit autour du cou, & d'un grand couteau qui lui pendoit sur l'estomac. Il avoit d'ailleurs, comme tous les autres, un petit paquet de Tabac derriere le dos, une piece de cuir à la ceinture, & le visage peint de diverses couleurs. Carver entra dans la Chambre, précédé d'un Tambour & d'un Trompette. Le Monarque Indien se leva, pour lui faire l'honneur de l'embrasser. Ils s'assirent tous deux. On apporta des liqueurs fortes; dont le grand Sachem avala tout-d'un-coup un si grand verre, qu'il en eut la fièvre pendant le reste du jour. Squanto, qui l'accompagnoit, & dont le zele ne se démentit point pour les Anglois, servit d'Interprete entre lui & le Gouverneur. On fit une alliance, qui renfermoit des engagemens mutuels d'affection & de service. Le grand Sachem donna aux Anglois, pour eux & pour leurs successeurs, toutes les terres voisines de leur Ville, & leur laissa Squanto, pour leur apprendre la culture du Maiz & la maniere de pêcher du Pays.

Mort de
Carver. Brad-
fort lui succe-
de. Son am-
bassade au
grand Sachem.

LA mort de Carver, qui arriva dans le cours d'Avril, ne changea rien à ces heureuses dispositions. *Bradfort*, choisi pour lui succéder, envoya aussitôt deux de ses principaux Habitans au grand Sachem, avec la qualité d'Ambassadeurs de la Colonie. Entre les honneurs qu'ils regurent dans l'habitation royale des *Massaïts*, on compte celui d'avoir couché dans le lit

(d) Les Historiens font honneur à l'équité loir de leur Charte & de leur nombre pour des Puritains, d'avoir acheté des Indiens le s'en mettre en possession. Le récit qu'on trouve en ce point de l'histoire de la Nouvelle-Angleterre, va lire confirme ce trait. R. d. E.

nom

ma-

leur

amé

iers

rmé

du

toit

ruir.

fort

iffer

An-

ours

oins

ngé

prit

e de

lier

uivi

l fut

eur,

vée.

chaf-

i lui

petit

& le

cedé

r lui

es li-

ver-

com-

ervit

ifer-

hem

erres

ultu-

rien

voya

alité

l'ha-

e lit

pour

qu'on



80 Longitude 79 Occidentale 770

même du F
 ftoit que dar
 fée de la C
 avec eux cé
 fur une nati
 D'ailleurs la
 furent men
 mal peuplé.
 mais on leu
 Baie, où la
 doutable N

QUELQUE
 à se faire
 d'employer
 ques Ségam
 gneurs, qui
 fur leurs Te
 tant de cra
 dit l'Auteur
 dépendance
 „ Aête, qu
 „ Grande-I
 „ nos marc
 moient Oh
 Chillabak,
 volontaire
 troubles d'A
 tifs, surtout
 retraite qu'
 dans les di

LA Nouv
 la Côte mar
 de cinquante
 grés de Lat
 la Nouvelle
 lieu de la Z
 celui des Pa
 de France.
 lui de la V
 Etés y font

(e) Cepend
 de la Nouvel
 cens trente p

même du Roi & de la Reine; mais on ajoute à la vérité qu'il ne consistoit que dans quelques planches, élevées d'un pié au-dessus du rez-de-chaussée de la Cabane, & que deux ou trois Grands de la Nation partagerent avec eux cette faveur. Le Grand Sachem & sa femme étoient d'un côté sur une natte fort mince, & les Ambassadeurs de l'autre, avec les Grands. D'ailleurs la Cour étoit si mal pourvue de vivres, que les deux Anglois furent menacés d'y mourir de faim. Ils remarquerent que le Pays étoit mal peuplé. Une longue peste avoit fait périr neuf dixièmes des Habitans: mais on leur dit que les *Narragansets*, qui habitoient l'autre côté de la Baie, où la *Nouvelle Londres* est aujourd'hui, étoient une nombreuse & redoutable Nation.

QUELQUE espoir que les Anglois eussent conçu de parvenir par la douceur à se faire respecter des Sauvages, ils se virent bientôt dans la nécessité d'employer la terreur. Squanto, leur fidele Ami, fut maltraité par quelques *Ségamores* voisins, nom que les Indiens donnoient à de petits Seigneurs, qui reconnoissoient l'autorité du grand Sachem. Bradford envoya sur leurs Terres un Corps de Troupes, dont la seule approche y répandit tant de crainte, qu'ils vinrent lui demander grace. On saisit l'occasion, dit l'Auteur d'une Relation Angloise, pour leur faire signer un Traité de dépendance, qu'il rapporte dans ces termes: „ Nous déclarons, par cet „ Acte, que nous nous reconnoissons Sujets du Roi Jacques, Roi de la „ Grande-Bretagne; &c. en foi de quoi nous avons soufcrit nos noms, ou „ nos marques.” Ces *Ségamores* étoient au nombre de neuf, qui se nommoient *Ohquamchud*, *Kaonnacomé*, *Obatinoua*, *Nattaouahunt*, *Coubatant*, *Chillabak*, *Kouadaquina*, *Huttamoiden* & *Apadnau*. Après cet engagement, volontaire ou forcé, la Colonie Angloise ne tarda point à s'étendre; & les troubles d'Angleterre continuerent de lui fournir un grand nombre de Fugitifs, surtout de Sectaires, bien ou mal intentionnés, qui cherchoient une retraite qu'on leur refusoit dans le reste de l'Univers, & qui s'établirent dans les diverses Provinces dont on va lire la Description.

Description de la Nouvelle Angleterre.

LA Nouvelle Angleterre ne s'étend gueres moins de trois cens miles sur la Côte maritime, sans compter les angles. On ne lui donne nulle part plus de cinquante miles de largeur (e). Sa situation est entre les 41 & les 45 degrés de Latitude du Nord; & ses bornes sont la Nouvelle France au Nord, la Nouvelle York à l'Ouest, & l'Océan à l'Est & au Sud. Quoiqu'au milieu de la Zone tempérée, son climat n'est pas si doux, ni si régulier, que celui des Pays parallèles en Europe, tels que plusieurs Provinces d'Italie & de France. On assure que le climat de la Nouvelle Angleterre est, à celui de la Virginie, ce que le climat d'Ecosse est à celui d'Angleterre. Les Étés y sont plus courts & plus chauds que les nôtres; les Hivers plus longs.

(e) Cependant M. Néal, dans son Histoire de la Nouvelle Angleterre, lui donne trois cens trente miles de long, & cent quatre-vingt-dix de large, depuis le Cap Cod au Nord-Est jusqu'à la Nouvelle York.

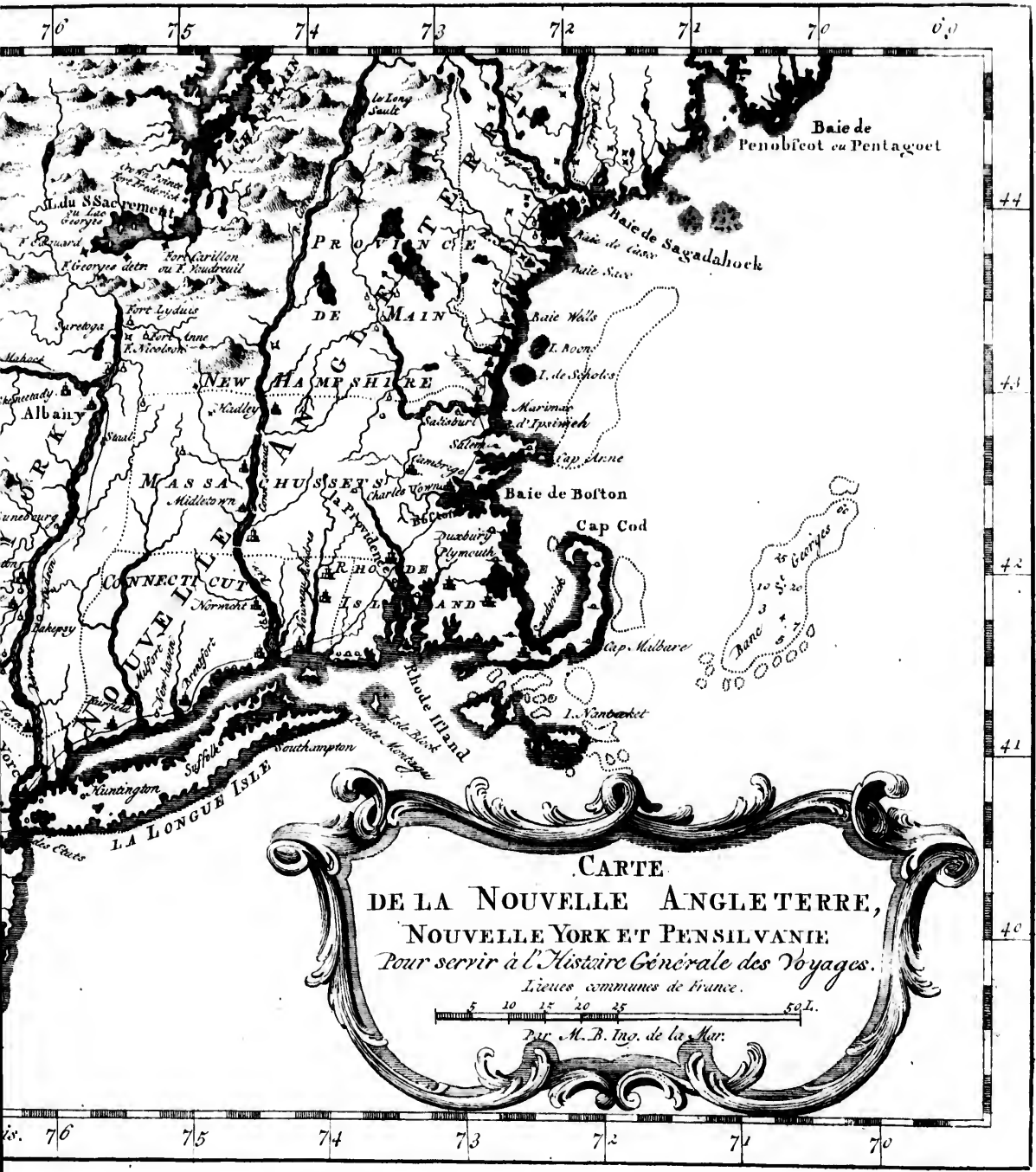
ETABLISSE-
MENT DE LA
NOUVELLE
ANGLETERRE

Comment les
Anglois se
rendent maî-
tres du Pays.

DESCRIP-
TION DE LA
NOUVELLE
ANGLETERRE.



81 Longitude 79 Occidentale 78 du Meridien 77 de Paris. 76 75



CARTE
 DE LA NOUVELLE ANGLETERRE,
 NOUVELLE YORK ET PENNSYLVANIE
 Pour servir à l'Histoire Générale des Voyages.
 Lieux communs de France.
 Par M. B. Tho. de la Har.
 5 10 15 20 25 50 L.

DESCRIP-
TION DE LA
NOUVELLE
ANGLETERRE

Province des
Massachusets.

Elle com-
prend celle
de Maine &
de la Nouvel-
le Hampshire.

& plus froids. Cependant l'air y est sain, avec si peu de variété, qu'on y jouit souvent du tems le plus pur & le plus serein pendant deux ou trois mois consécutifs. Les jours y sont d'une bonne longueur. A *Boston*, qui est aujourd'hui la Capitale, le Soleil se leve, dans le cours du mois de Juin, à quatre heures 26 minutes, & se couche 36 minutes après sept heures. Le treizieme jour de Décembre, qui est le plus court de l'année, il se leve à sept heures 35 minutes, & se couche 27 minutes après quatre heures.

ON commence la Description Géographique du Pays par la Province des *Massachusets*, qui est aujourd'hui la plus grande, la plus peuplée, & qui renferme l'ancienne Colonie de la Nouvelle Plymouth avec celle de *Cornouailles* ou la *Nouvelle Hampshire*. Elle s'étend ainsi, de l'Est à l'Ouest, le long de la Côte, près de cent dix miles, depuis *Scituate* dans le Comté de Plymouth, jusqu'à la Riviere de *Saco* dans celui de Maine; & près de soixante miles, du même point, jusqu'à *Enfield* dans Hampshire. Son étendue est moins considérable dans les Terres; on a construit de ce côté-là, sur les limites qui la séparent des Possessions Indiennes, un Fort nommé *Pumnaquid*, qui est même hors de l'espace réglé par les Patentes royales; mais en suivant les bornes prescrites, le premier Comté qui la suit est celui de *Maine*, qui dépend du Gouverneur des Massachusets, & dans lequel on compte les cinq Bourgades d'*Tork*, *Falmouth*, *Scarborough*, *Wells* & *Kittery*. Celle d'*York* donne son nom à un Comté, qui fait une petite partie de celui de Maine; comme celui de *Cornouailles* en fait une de la Nouvelle Hampshire. Au reste, ce qu'on nomme ici Bourgades, est quelquefois qualifié du nom de Villes; parce qu'on s'y est muni de quelques petites Fortifications, contre les surprises des Sauvages, qui, sans cette précaution, pourroient inonder la Province en vingt-quatre heures. Celle de la Nouvelle Hampshire, ou *Cornouailles*, qui est contenue aussi dans le Gouvernement des Massachusets, a, pour Bourgades, *Douvers*, *Exeter*, *Hampton*, *Hedeb* ou *Newcastle*, *Portsmouth*, *Edgar's-town*, *Berwick*, *Priddford*, & *Schoals*.

A six milles de *Scarborough*, ou *Saco*, vers l'Ouest, on trouve une autre Bourgade, nommée *Blak Point*, à l'Est de laquelle sont celles de *Sagadahok* & de *Kennebek*, renommées toutes deux pour la pêche. Le bord de la Riviere de *Saco* offre ici un petit Fort, muni de douze pieces de Canon.

ON comptoit autrefois cent Familles, dans la Bourgade ou la Ville de *Wells*; mais les Indiens en ont enlevé une grande partie pendant les dernières guerres. Les limites de ce Canton, au Nord, vers la Nouvelle Ecosse, sont la Riviere de *Casco*, où celle de *Saco* décharge ses eaux. Toute la Province est arrosée par d'autres Rivieres, telles que le *Kennebek*, le *Piskataha*, le *Sagadahok*, le *Spurwisk*, l'*York*, dont la plupart donnent leur nom à quelque Bourgade, & sont navigables l'espace de quelques lieues. On y trouve aussi plusieurs bons Ports, entre lesquels les Relations nomment *Porpus*, *Unstar*, *Pistrataques*; & plusieurs Iles sur la Côte, dont quelques-unes n'ont pas moins de dix miles de long. L'intérieur du Pays est montagneux, & par conséquent stérile; mais vers les Côtes & proche des Rivieres, on vante la fertilité du terroir. Le Commerce des Habitans se réduit

duit néan-
res. Les

LA sec-
les Bour-
vers-hill,
Ouest, R-
premier
de Charle-
res, qui
gloise des
on trouve
Sainte An-
peu plus
est au for-
l'Océan,
de *Merrin-*
geons, qu-
rive oppo-
gades son-
la Riviere
tre miles

LE ter-
vers les C-
commodit-
navigable
de sable q-
lieu qui se-
cher, dom-
ril, la plu-
connoissent
mens de f-
qu'ils en t-
le Ciel en
la Nouvel-
il y recon-
riquains,
plus grand
reçues de

LA Pro-
des de *Br-*
Reading,
Dunstable,
West Wat-

CAMBRID-
New-town,
de la Riv-

XXI. P

duit néanmoins à celui du Poisson, des peaux de Castor & d'autres Fourrures. Les Cours de Justice ont leur Siege à Douvres & à Por smouth.

La seconde Province de la Nouvelle Angleterre est celle d'*Essex*, dont les Bourgades sont *Amersburg*, *Andover*, *Beverly*, *Boxford*, *Glocester*, *Havers-hill*, *Ipswich*, *Lynn*, *Manchester*, *Marble-head*, *Newbury Est*, *Newbury Ouest*, *Rowley*, *Salem*, *Salisbury*, *Topsfield*, & *Wenham*. On donne le premier rang à Salem, qui est situé sur le bras Septentrional de la Riviere de Charles. Cette Bourgade est située dans une Plaine, entre deux Rivieres, qui lui forment deux Ports. C'est dans ce Canton que la Colonie Angloise des Massachusets fit son premier Etablissement. Au Nord de Salem, on trouve le haut Promontoire de *Trabigzando*, nommé aujourd'hui le *Cap Sainte Anne*, célèbre par sa pêcherie & par son Port. Ipswich est situé un peu plus loin, sur le bord d'une fort belle Riviere. La situation de Lynn est au fond d'une Baie, près d'une Riviere qui ne porte ses eaux, jusqu'à l'Océan, que pendant l'Hiver. Newbury est à l'embouchure de la Riviere de *Merrimack*, dans une position agréable: on y pêche quantité d'Esturgeons, qui se marinent comme sur les bords de la Mer Baltique. Sur la rive opposée à celle de Newbury, on trouve Salisbury; & ces deux Bourgades sont comme liées par un Bac qui entretient leur Commerce, quoique la Riviere qui les sépare, n'ait pas moins d'un demi mille de large. A quatre miles au Sud de Salem, on trouve le Bourg de *Marble-head*.

Le terroir du Comté d'*Essex* n'est pas d'une extrême fertilité, excepté vers les Côtes maritimes, où la plupart des Plantations sont situées pour la commodité de la Pêche. La Riviere de *Merrimack*, qui l'arrose, seroit navigable dans une partie de son cours, sans plusieurs Bancs de pierres & de sable qui la bouchent. Un peu au-dessus d'une de ses chûtes, dans un lieu qui se nomme *Amuskeag*, on voit, au milieu de son lit, un grand rocher, dont le sommet est creusé en plusieurs Puits, de la rondeur d'un Baril, la plupart capables de contenir plusieurs tonnés d'eau. Les Indiens n'en connoissent point l'origine; & l'on a peine à comprendre que sans instrumens de fer, ils aient pu faire un ouvrage de cette nature. La seule utilité qu'ils en tirent est d'y cacher leurs biens, dans leurs guerres, persuadés que le Ciel en a fait présent à leur Nation pour cet usage. Neal, Historien de la Nouvelle Angleterre, assure qu'après les avoir observés soigneusement, il y reconnut l'ouvrage de la Nature; d'où il conclut que les anciens Américains, peut-être plus près de Noé que de Christophe Colomb, étoient plus grands Artistes que ceux d'aujourd'hui, malgré les lumieres qu'ils ont reçues des Européens.

La Province de *Middlesex*, où l'on entre de la précédente, a les Bourgades de *Billerica*, *Charles-town*, *Concord*, *Groton*, *Marlbrough*, *Medfort*, *Reading*, *Shireburn*, *Stow*, *Woburn*, *Lexington*, *Cambridge*, *Chelmsford*, *Dunstable*, *Lancaster*, *Malden*, *Newton*, *Oxford*, *Sudbury*, *Est Waterton*, *West Waterton*, *Worcester*, *Framlingham* & *Waston*.

CAMBRIDGE est la principale Place de ce Comté. Son premier nom étoit *New-town*, c'est-à-dire *Ville-neuve*. Elle est située sur le bras Septentrional de la Riviere de Charles, à quelques miles de Boston. On vante ses rues

XXI. Part.

L 1

DESCRIP-
TION DE LA
NOUVELLE
ANGLETERRE
Province
d'*Essex*.

Province de
Middlesex.

DESCRIP-
TION DE LA
NOUVELLE
ANGLETERRE

& ses édifices. Elle prit le nom de Cambridge, en devenant le siege d'une Université, dont les avantages seront relevés dans un autre Article.

CHARLES-TOWN, qu'on nomme *la Mere de Boston*, & qui est beaucoup plus peuplée que Cambridge, est située entre deux Rivieres, celle de *Milfik*, & celle de Charles, qui la sépare de Boston. Elle communique à cette Capitale par un Bac si commode, qu'il tient lieu du meilleur Pont, excepté pendant l'Hiver, où l'abondance des glaces ne laisse aucun passage pour la navigation. La Ville est si grande (f), qu'elle occupe tout l'espace entre les deux Rivieres. On y voit une fort belle Eglise, une grande & belle Place, & deux belles rues qui y conduisent. On assure qu'il part tous les ans, de Charles-town & de Boston, mille Navires de plus, que de toutes les autres Colonies d'Amérique qui n'appartiennent point aux Anglois. *Reading* est une petite Ville assez peuplée, mais fort mal bâtie, quoique dans une situation commode, sur le bord d'un grand Lac. On y voit deux Moulins, l'un à blé, l'autre à scier des planches, qui font un bon Commerce dans toutes les Iles où il croit du Sucre. *Waterton* est renommé pour les Foires qui s'y tiennent aux mois de Juin & de Septembre.

Ce Comté n'a point de grandes Rivieres; mais le nombre en est si grand, que répandant de toutes parts la fraîcheur, elles en font un des plus agréables & des plus fertiles Cantons de la Nouvelle Angleterre. Les pâturages y sont remplis de toute sorte de Bestiaux, & ne fournissent pas moins à l'exportation qu'à la consommation intérieure. Il n'y a point de Collines qui ne soient couvertes de nombreux Troupeaux. Enfin les Anglois comparent cette Province à leur Devonshire d'Europe.

Province de
Suffolk.

ELLE est suivie de celle de *Suffolk*, qui a les Bourgades de *Braintry*, *Dedham*, *Dorchester*, *Hingham*, *Hull*, *Medfield*, *Mendon*, *Milton*, *Roxbury*, *Weymouth*, *Woodstok*, *Wrentham*, *Brocklin* & *Needham*. Sa Capitale est *Boston*, qui passe pour la plus grande Ville d'Amérique, à l'exception de deux ou trois Villes Espagnoles du Continent.

Boston, Cap-
itale de la
Nouvelle
Angleterre.

Sa descrip-
tion.

BOSTON, que les Anglois prononcent *Baston*, est agréablement située, dans une Peninsule de quatre miles de long, au fond de la belle Baie des *Massachusets*. Elle est défendue contre l'impétuosité des flots par quantité de rocs, qui se font voir au-dessus de l'eau, & par une douzaine de petites Iles, la plupart fertiles & habitées. La Baie n'a qu'une entrée sûre, & de si peu de largeur, qu'à peine trois Vaisseaux y peuvent passer de front: mais l'intérieur offre un mouillage commode pour cinq cens Voiles. La plus remarquable de ses Iles se nomme *Castle Island*, ou *l'Ile du Château*, & présente effectivement un Château, ou un Fort, si favorablement situé à une lieue de la Ville, dans le Canal même qui y conduit, qu'aucun Vaisseau n'y pourroit passer sans se mettre au hazard d'être abîmé par l'artillerie. Sous les regnes de Charles & de Jacques II, les fortifications de *Castle Island* étoient fort irrégulieres; & ces deux Princes s'occupèrent peu de la sûreté d'un Peuple qui avoit mieux aimé se retirer parmi les Sauvages de l'Amérique, que de vivre en Angleterre sous la protection des Loix; mais

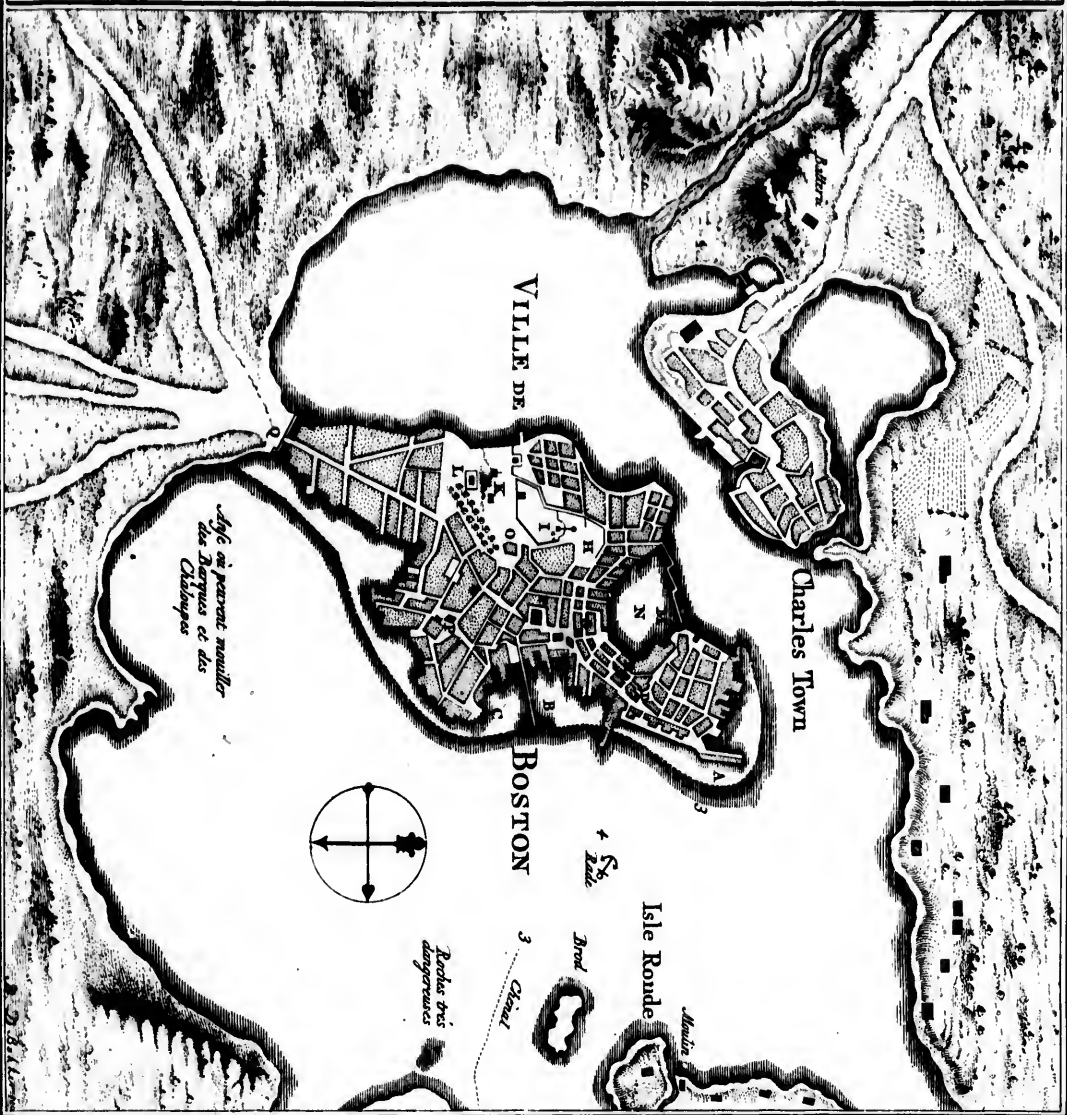
(f) Une Relation du Capitaine *Vring* ne donne à Charles-town que la moitié de la grandeur de Boston.



PLAN DE LA VILLE DE BOSTON et ses Environs.

Renvois pour la Ville
de Boston.

- A. Batterie de 25 Pièces de Canon.
- B. Batterie de 16 Pièces de Canon.
- C. Batterie de 25 Pièces de Canon.
- D. Temple du Nord des Prédicataires.
- E. Temple de Quakers.
- F. Maison de Ville.
- G. Temple des Anabaptistes.
- H. Place d'Armes.
- I. Canal.
- K. Garnie élevée avec une Sentinelle.
- L. Magasin à Poudre.
- M. Moulin et pelle Diguer.
- N. Petit Bassin qui assèche de basse mer.
- O. Maison de Force et Prisons.
- P. Temple du Sud des Prédicataires.
- Q. Porte de Terre défendue par un fossé et 2 Bastions.



Tom. XVI.

Schelle de deux miles Anglois.

2 Miles
Schelle de deux mille Toises.

2000 Toises

d'une

aucoup
de Mi-
nique à
Pont,
passage
l'Espa-
grande
il part
que de
Anglois.
quoique
it deux
Com-
nommé

grand,
agréa-
turages
moins à
Collines
is com-

raintry,
oxbury,
tate est
tion de

située,
Baie des
quantité
petites
ûre, &
front:
es. La
hâteau,
situé à
n Vais-
tillerie.
e Caste
u de la
ages de
; mais
la gran-

le Roi G
nieur d'u
Ouvrages
de toutes
On y con
la plupart
vince par
un Vaisse
sa bordée
voirs ordi
Château ;
dans l'espa
pour sa d
la surprise
fort élevé
répète au
pour répa
l'exception
seaux Enn
dit-on, ou
Mais supp
ils trouver
mandent
que les B
roient se r

LA Baie
re des Ang
du Comm
& de Lon
me Relati
charge ou
difes. Le
couvert,
dans la Ba
cours des
vient jusq
de-Ville,
Chambre
Justice.
Commerc
desquelles
ses font c
Colleges d
velle Yor
line, la
que, n'er

le Roi Guillaume prit le parti d'envoyer à Boston le Colonel *Romer*, Ingénieur d'un mérite distingué, qui commença par détruire tous les anciens Ouvrages, pour faire, de l'Île du Château, la Forteresse la plus régulière de toutes les Colonies Angloises, & qui lui donna le nom de *Fort Guillaume*. On y compte, en plusieurs batteries, environ cent pieces de Canon, dont la plupart, de quarante-deux livres de balle, ont été données à cette Province par la Reine Anne, & sont si bien disposées qu'elles peuvent battre un Vaisseau par l'avant & l'arrière, avant qu'il puisse être en état de lâcher sa bordée. Pendant la guerre, cinq cens Hommes sont exemptés des devoirs ordinaires de la Milice, pour se tenir toujours prêts au service du Château; & s'il est vrai, comme on ne fait pas difficulté de l'assurer, que dans l'espace de vingt-quatre heures Boston peut armer dix mille Hommes pour sa défense, on doit juger que ses Habitans n'ont rien à craindre de la surprise. Il y a d'ailleurs, à deux grandes lieues de la Ville, un Fanal fort élevé, dont les signaux peuvent être aperçus de la Forteresse, qui les répète aussitôt pour la Côte; & dans le besoin, Boston donne aussi les siens, pour répandre l'alarme dans toutes les Habitations voisines: de sorte qu'à l'exception d'une brume fort épaisse, à la faveur de laquelle quelques Vaisseaux Ennemis pourroient se glisser entre les Îles, il n'y a point de cas, dit-on, où la Ville n'ait cinq ou six heures pour se disposer à les recevoir. Mais supposé qu'ils passassent impunément sous l'Artillerie du Château, ils trouveroient, au Nord & au Sud de Boston, deux Batteries qui commandent toute la Baie, & qui arrêteroient les plus grandes forces; tandis que les Bâtimens Anglois & toutes les dépendances du Commerce pourroient se retirer dans la Riviere de Charles, hors de la portée du Canon.

La Baie de Boston est assez vaste, pour contenir toute la Marine militaire des Anglois. Aussi les mâts des Vaisseaux y forment-ils, dans la saison du Commerce, une espece de Forêt, comme dans les Ports d'Amsterdam & de Londres; ce qu'on peut s'imaginer aisément, dit l'Auteur de la même Relation, si l'on considère que suivant les Régîtres de la Douane, on y charge ou décharge annuellement vingt-quatre mille tonneaux de Marchandises. Le fond de la Baie offre un Môle d'environ deux mille piés de long, couvert, du côté du Nord, d'une rangée de Magasins. Il s'avance si loin dans la Baie, que les plus grands Vaisseaux peuvent décharger sans le secours des Chaloupes & des Alleges. La principale rue de la Ville, qui vient jusqu'à l'extrémité du Môle, offre en face, à l'autre bout, l'Hôtel-de-Ville, grand & bel édifice, où l'on a réuni la Bourse Marchande, la Chambre du Conseil, celle de l'Assemblée générale, & toutes les Cours de Justice. La Bourse est environnée de Libraires, qui s'enrichissent de leur Commerce. On compte dans Boston jusqu'à cinq Imprimeries, dans l'une desquelles s'imprime une Gazette, qui sort deux fois la semaine. Les PresSES sont continuellement occupées, pour l'usage des gens de Lettres, des Colleges & des Prisons, qui sont ici en grand nombre; au lieu que la Nouvelle York n'a qu'un seul Libraire, & que la Virginie, Maryland, la Caroline, la Barbade, & les autres Îles Angloises, sans en excepter la Jamaïque, n'en ont pas un.

DESCRIP-
TION DE LA
NOUVELLE
ANGLÈTERRE

DESCRIP-
TION DE LA
NOUVELLE
ANGLETERRE

La forme de la Ville, qui est disposée en forme de Croissant autour du Port, & qui contient entre trois & quatre mille Maisons, doit former une belle perspective. On ajoute que le Quai est assez haut, que les rues sont larges, & qu'il ne manque rien à la beauté des Maisons: mais on compare le pavé à celui de Londres; c'est-à-dire, qu'il est extrêmement mauvais. Aussi est-il défendu, sous peine d'amende, d'y faire galoper les Chevaux. On nous fait juger du nombre des Habitans de Boston par le rôle annuel des Morts, qui fait la principale règle des Arithméticiens politiques: il y a plus de vingt ans, dit-on (g), qu'il portoit trois cens trente-quatre Blancs & quarante-six Negres; c'est-à-dire trois cens quatre-vingts Habitans; & les derniers portent environ quatre cens quinze: sur quoi Neal observe qu'en gardant les proportions du calcul de Londres, Boston doit contenir dix-neuf ou vingt mille Ames. La Milice de cette Ville n'étoit composée, il y a plus de quarante ans, que de quatre Compagnies d'Infanterie: dix ans après, elle fut augmentée du double, & d'une Compagnie de Cavalerie. Si l'augmentation de la Milice est proportionnée à celle des Habitans, il faut conclure que leur nombre a doublé dans cet espace.

Boston contient dix Eglises, dont les noms marquent la variété des Sectes dont cette Colonie est composée: telles sont l'Eglise *Anglicane*, l'Eglise *Françoise*, l'Eglise *Anabaptiste*, l'Eglise *Quaker*, &c. Ce bizarre mélange n'empêche point que la Société n'y soit aussi douce que dans les meilleures Villes d'Angleterre. La plupart des Négocians, faisant le voyage de l'Europe, en rapportent les modes & les usages. Un Anglois, qui passe de Londres à Boston, ne s'apperçoit point qu'il ait changé de demeure; il y trouve le même air; la même conversation, les mêmes habillemens, la même propreté dans les meubles, les mêmes goûts dans les alimens & les préparations: en un mot, Boston est la plus florissante Ville de l'Amérique Angloise. On en a vu partir dans une seule année, six cens voiles, pour l'Europe & d'autres lieux. C'est la résidence du Gouverneur; le Siege des Cours de Justice, celui de l'Assemblée générale, & le centre de toutes les affaires du Pays. On donne à la Ville environ deux miles de long, & près d'un mile dans sa plus grande largeur. La Baie des Massachusets, au fond de laquelle elle est située, s'étend d'environ huit miles dans les Terres.

Autres Villes
de la même
Province.

DORCHESTER, seconde Ville de la Province, est située à l'embouchure de deux Rivieres, fort près de la Côte. Roxbury occupe le fond d'une Baie qui a fort peu d'eau, & qui n'offre pas la moindre retraite aux Vaisseaux: mais le Canton est arrosé d'un grand nombre de sources, & la Ville est remarquable par une Ecole ouverte à toutes les Sectes. Braintry jouit du même avantage. Weymouth est la plus ancienne Ville de la Province, mais elle est fort déchue de sa première splendeur, quoique son Bac soit un passage très fréquenté.

LA Province de Suffolk n'a pas de grandes Rivieres; mais elle est si bien arrosée par quantité de petites, que sa fertilité & ses agrémens la font nommer le Paradis de la Nouvelle Angleterre. On ne trouve pas moins de douze ou quinze jolies Bourgades autour de la Baie des Massachusets, avec quar-

(g) La Relation qu'on suit ici, est de 1741.

tité de
ling-Po
petit V

A l'
de Ha
hampro
étant n
lité de
Connec
princip

LM
premie
tient le
field, M
on ne
Famille
dans ce
double.
Suffolk
vince c
ment r
pêche.

Vaisses
autrefo
fortes c
Anglet
tes, fa
Baleine
nir qu'
tant d'
aussi pe
Canton

LA P
Plymou
chester
virois
pour l'
un Mi
de cet
ment,
en 160
ici con
par de
les on
Avant

(h) V
(i) O

été de belles Vallées. La pointe Septentrionale de l'entrée se nomme *Pulling-Point*, & celle du Sud *Merton-Point*. Celle-ci est accompagnée d'un petit Village, où les Vaisseaux mouillent ordinairement à leur arrivée.

A l'Ouest des Provinces de *Suffolk* & de *Middlesex*, on entre dans celle de *Hampshire*, qui a les Bourgades d'*Enfield*, ou *Harfield*, *Hadley*, *Northampton*, *Springfield*, *Southfield*, *Westfield*, & *Brookfield*. Cette Province, étant montagneuse & dans l'intérieur du Pays, n'approche point de la fertilité de celles des Côtes, quoiqu'elle soit arrosée par la grande Rivière de *Connecticut*, sur les bords de laquelle toutes ses Bourgades sont situées. La principale est *Northampton*, qui est le Siege de la Cour de Justice.

La Province voisine, sur la Côte, & vers le Sud, est celle de *Plymouth*, premier Etablissement des Anglois dans la Nouvelle Angleterre. Elle contient les Bourgades de *Plymouth*, *Scituate*, *Bridge-Water*, *Duxbury*, *Marshfield*, *Middleborough*, *Pembroke* & *Plympton*. Celle de *Plymouth*, à laquelle on ne peut refuser le nom de Ville, est composée d'environ quatre cens Familles, ou deux mille quatre cens ames; mais elle s'est laissée surpasser, dans ces derniers tems, par *Scituate*, où l'on croit pouvoir en compter le double. Cette Province a deux ou trois petites Rivieres, & differe peu de *Suffolk* pour la qualité du terroir. En passant d'ici, par Mer, dans la Province de *Barnestable*, qui est la plus voisine, on trouve le Cap Cod, également remarquable par sa hauteur, & par l'abondance des Morues qu'on y pêche. Il forme une Baie large & commode, qui contiendroit mille grands Vaisseaux, & dont l'entrée a quatre miles de large. Elle étoit environnée autrefois jusqu'à la Mer, de Chênes, de Pins, de Sassafras, & de plusieurs fortes d'arbres aromatiques; mais la Loi qu'on a proposée dans la Nouvelle Angleterre, pour défendre de couper du bois à moins de dix lieues des Côtes, fait juger que le tems en a diminué l'abondance. Ce qu'on a dit des Baleines, qu'on trouvoit en grand nombre dans la Baie, ne paroît convenir qu'à l'ancien tems. Mais la pêche des Morues s'y fait toujours avec tant d'avantage, que malgré la stérilité du terroir, les environs du Cap sont aussi peuplés qu'aucune autre partie de la Nouvelle Angleterre. Tout le Canton d'*Estham* est renommé pour son opulence.

La Province de *Barnestable*, qui suit, comme on l'a remarqué, celle de *Plymouth*, a neuf Bourgades: *Barnestable*, *Estham*, *Manimoy*, *Truro*, *Rochester*, *Sandvich*, *Yarmouth*, *Harwich*, & *Nantubet*. On compte, aux environs d'*Estham*, environ cinq cens Indiens Chrétiens, qui ont des Ecoles pour l'instruction de leurs Enfans, & six Instruteurs de leur Natic avec un Ministre Anglois, dont les Sermons se font dans leur Langue. Au Sud de cette Province, on rencontre une Baie, qui se nomme la *Baie du Monument*, devant laquelle sont les deux Iles que le Capitaine *Gosnold* nomma, en 1602, la *Vigne de Marthe* & l'*Ile Elisabeth*. (h) Les Anglois se récrient ici contre une Relation Hollandoise, qui les fait découvrir vingt ans après, par deux Hollandois, nommés *Christian* & *Block*, & qui, prétendant qu'elles ont fait partie de la *Nouvelle Belge*, leur donne les noms de ces deux Avaturiers (i).

(h) Voyez ci-dessus, p. 198 & p. 259. R. d. E. a été le premier Gouverneur de la Nouvelle

(i) On verra ci-dessous, que *Henri Christian* Belge. R. d. E.

DESCRIP
TION DE LA
NOUVELLE
ANGLETERRE
Province de
Hampshire.

Province de
Plymouth.

Province de
Barnestable.

DESCRIP-
TION DE LA
NOUVELLE
ANGLETERRE

Province de
Bristol.

LES Détroits, qui séparent ces deux Iles de la Côte de Barnestable, forment un très dangereux passage, connu sous le nom de *Malabar*. Une autre Ile, nommée *Nantubet*, dont on ne nous apprend point la situation, mais habitée par des Indiens Chrétiens, devoit être fort peuplée il y a cinquante ans, puisqu'on y comptoit alors cinq Eglises, dont quatre avoient des Ministres de la même Nation, & la cinquième un Anglois, nommé *Gardiner*.

ON trouve ensuite, au Sud, la Province de *Bristol*, qui a les Bourgades de *Bristol*, *Swansey*, *Rehobeth*, *Taunton*, *Artleborough*, *Little-Compton*, *Norton*, *Darmouth*, *Deighton* & *Friton*. *Bristol*, quoiqu'une des moins anciennes, est la plus grande & la plus peuplée. Pour le Commerce, elle est, à l'égard de *Boston*, ce que le *Bristol* d'Angleterre est à l'égard de *Londres*. *Neal* confesse que son terrain n'appartient aux Anglois que par le droit de conquête. Ensuite quelques riches Avanturiers s'étant accommodés avec les Indiens voisins, y bâtirent une Ville plus régulière que toutes celles de la même Province; & les avantages de sa situation l'ont fait prospérer, avec un succès égal, pour le Commerce & pour l'augmentation de ses Habitans.

REHOBETH dut son origine, il y a plus d'un siècle & demi, à quantité de Familles Angloises, qui se trouvoient trop resserrées dans leur premier Etablissement de *Weymouth*. Son nom Indien étoit *Saconet*, que plusieurs Relations lui donnent encore. Elle est située dans une Plaine, en forme circulaire, d'un mile & demi de diamètre; & l'Eglise, avec l'Ecole & la Maison du Ministre, occupent le centre. La Bourgade d'*Artleborough* s'est formée d'un détachement de quelques Familles de *Rehobeth*, dont elle est peu éloignée vers le Nord.

SWANSEY & *Taunton* sont deux grandes Bourgades, ou plutôt deux Habitations composées de Maisons dispersées, dans lesquelles on compte autant de différentes Sectes que de Familles. Une Lettre du Docteur *Mather* au célèbre *Woodward*, pour qui toutes les découvertes extraordinaires étoient un riche présent, assure qu'à *Taunton*, sur le bord d'une Rivière où la Marée monte, on trouve un Rocher dont le côté perpendiculaire est gravé de sept ou huit lignes d'écriture, dans des caractères auxquels on ne connoît rien de ressemblant. Proche de *Bristol* est une Montagne remarquable, nommée *Mount-Hope*, ou *Mont de l'Espérance*, qui servit longtemps de retraite à un Prince Indien, contre les persécutions des Anglois. Enfin la force des armes les y ayant fait pénétrer, ils s'y attribuerent les droits de Conquête: sur quoi l'Auteur nous apprend que sous le Règne de *Charles II*, un Poète Comique, nommé *Jean Crown*, Auteur de deux bonnes Comédies, demanda cette Montagne au Roi, qui avoit du goût pour ses Ouvrages. Il ne paroît point qu'il l'ait obtenue; mais le Roi, mal informé de ce qui se passoit dans la Nouvelle Angleterre, y écrivit aussitôt, pour se plaindre qu'on lui laissât ignorer ce que c'étoit que le *Mont Hope*, „ quoique, (suivant l'Auteur de la Relation,) cette affaire le regardât peu, „ & qu'il n'eût aucun droit sur un terrain qui avoit coûté à ses Possesseurs „ leur sang & leurs trésors.” Le même Ecrivain suppose que *Crown* étoit né dans cette Colonie, parce qu'il avoit d'ailleurs quelques prétentions sur

Anecdote sur
Crown, Poë-
te Anglois.

une partie
gois, & q
peut supp
ayant fait
tenir com
tues des d
servation
point enc

AU DEL
ment Aqu
ou quinze
1639, pa
de Minis

Indiens.
gouverner
cune dépe
Loix, av
traire à ce
& le séjour
avantages
d'entr'eux
les, nomm
ges de l'I
Moutons,
Angloises;
serve l'Au
l'Ile de Ro
le, & Por

LA PRO
remarquer
vinces de
des & ric
fées de Se
tiennent,
„ qu'ils o
„ ne soie
„ pour l'
„ Ils ont
„ ne se d
„ l'une ou
„ son, av
„ bien tr
„ Bestiau
„ les ont
LES PR
Connectic

une partie de la Nouvelle Ecosse, qui étoit passée entre les mains des François, & qu'il faisoit valoir ce prétexte pour demander le Mont Hope. On peut supposer aussi qu'il devoit son éducation à la Nouvelle Angleterre; car ayant fait le Voyage de Turin avec un Ambassadeur Anglois, & voulant tenir compte des raretés qu'il y vit dans la Galerie du Palais, il prit les Statues des douze Césars pour celles des douze Apôtres, & cette savante observation fut publiée dans son Journal. Les Colleges de Boston n'avoient point encore la splendeur qu'on nous assure qu'ils ont aujourd'hui.

AU DELÀ du Mont Hope, on trouve l'île de Rhode, que les Indiens nomment *Aquetnea*, vers la Baie de *Narragunset*. Sa longueur est de quatorze ou quinze miles, sur quatre ou cinq de largeur. Elle étoit habitée dès l'an 1639, par des Anglois d'une Secte particulière, dont on prétend que faute de Ministres & d'instruction la postérité est devenue aussi barbare que les Indiens. Cependant elle a su conserver ses Privilèges, qui consistent à se gouverner elle-même, ou du moins par un Conseil qu'elle choisit, sans aucune dépendance de la Couronne & de ses Officiers. Elle fait ses propres Loix, avec cette seule restriction, qu'elles ne doivent rien avoir de contraire à celles d'Angleterre. Le terroir de cette île est d'une rare fertilité, & le séjour en est si agréable, qu'on la nomme le Jardin de cette Côte. Ces avantages y avoient attiré un si grand nombre d'Habitans, qu'une partie d'entr'eux fut forcée de retourner au Continent, où ils bâtirent deux Villes, nommées *la Providence* & *Warwick*, qui jouissent de tous les Privilèges de l'île. Elle entretient un Commerce considérable de Chevaux, de Moutons, de Beurre, de Fromage & d'autres provisions, avec les Antilles Angloises; effet de ses richesses naturelles, qui ne manqueront point, observe l'Auteur, d'y rappeler quelque jour la politesse. On compte, dans l'île de Rhode, deux Villes ou deux Bourgades; *Newport*, qui est la Capitale, & *Portsmouth*. Sa distance de Boston est d'environ soixante-six miles.

LA Providence & Warwick, deux Villes fondées, comme on vient de le remarquer, par des Colonies de l'île de Rhode, sont situées entre les Provinces de Plymouth & de Bristol. On les représente, non-seulement grandes & riches, mais heureuses dans leur Gouvernement, quoique composées de Sectaires, qui vivent sans Magistrats & sans Ministres. Ils s'entretiennent, dit-on, en bonne intelligence avec leurs Voisins. „ La liberté „ qu'ils ont de satisfaire tous leurs desirs n'empêche point que les crimes „ ne soient rares parmi eux; ce qu'on attribue à leur profonde vénération „ pour l'écriture Sainte, qu'ils lisent & qu'ils expliquent tous à leur gré. „ Ils ont une mortelle aversion pour toutes sortes de taxes. Leur charité „ ne se dément jamais pour les Etrangers. Un Voyageur, qui passe par „ l'une ou l'autre de ces deux Villes, peut s'arrêter dans la première Maison, avec autant de liberté que dans une Hôtellerie, & s'assurer d'y être „ bien traité. La principale occupation des Habitans, est de nourrir des „ Bestiaux, & de faire du Beurre & du Fromage, deux Marchandises qui „ les ont enrichis.”

LES Provinces dont il reste à traiter sont celles des Colonies réunies de *Connecticut* & de *Newhaven*, qui ont conservé, comme l'île de Rhode, tous

DESCRIP-
TION DE LA
NOUVELLE
ANGLETERRE.

Ile de Rhode.
Origine & ca-
ractère de ses
Habitans.

La Providen-
ce & War-
wick.

Provinces de
Connecticut &
de Newhaven.

DESCRIP-
TION DE LA
NOUVELLE
ANGLETERREComté de la
Nouvelle
Londres.

les Privilèges qu'elles avoient obtenus dans leur origine. Ces deux Provinces ont soixante-dix miles de long, depuis *Stoniton*, dans le Comté de la Nouvelle Londres, jusqu'à *Rye*, dans celui de *Fairfield*, sur les confins de la Nouvelle York, & cinquante de large, depuis *Saybrook*, dans le Comté de la Nouvelle Londres, jusqu'à *Windsor*, dans celui de *Hartford*.

Le premier de ces Comtés, qu'on rencontre sur la Côte, est celui de la Nouvelle Londres, qui a les Bourgades de *Stomton*, *Saybrook*, *Preston*, *Danfik*, *New-London*, *Lyme*, *Lebanon*, & *Killingworth*. Les parties Orientales de ce Pays sont agréables & fertiles: celles du Couchant sont remplies de Montagnes & de Marécages. *Saybrook*, la plus ancienne Ville du Comté, tire son nom de ses deux Fondateurs, Mylord *Say* & Mylord *Brook*, zélés Puritains, qui la firent bâtir à l'embouchure de la Riviere de *Connecticut*. *Lyme* est vis-à-vis, sur l'autre rive. *New-London* est située sur une Riviere, nommée la *Tamise*, qui se divise en trois bras, sous les noms de *Glass-River*, *Russels-deligt*, & *Indian-River*.

Comté de
Hartford.

Le Comté de *Hartford*, qui touche au précédent dans l'intérieur des terres, est le seul de la Nouvelle Angleterre qui n'ait point de Ville maritime ou de Port; ce qui n'empêche point qu'il ne soit bien peuplé, & que ses Habitans ne vivent dans l'abondance. Il a les Bourgades de *Hartford*, *Farmington*, *Glastonbury*, *Middle-town*, *Windsor*, *Hadham*, *Sinsburg*, *Weatherburg*, *Watersfield*, *Farm*, & *Windham*. La principale, qui est celle de son nom, a deux Pâroisses, nommées l'*Eglise vieille* & l'*Eglise neuve*; sur quoi l'on observe que les différentes Sectes, dont la Nouvelle Angleterre est composée, s'accordent à ne jamais donner des noms de Saints à leurs Eglises. Proche de *Hadham*, la Riviere de *Connecticut*, qui arrose les bords septentrionaux de ce Comté, est divisée par une Ile, nommée *Thirty-miles*, ou *Trente miles*, parce qu'elle est à cette distance de l'embouchure. On trouve, dans les Parties occidentales du Comté de *Hartford*, plusieurs chaînes de Montagnes, & d'épaisses Forêts, qui fournissoient beaucoup de teintures & de cuirs, lorsque ce Commerce étoit en honneur dans la Colonie.

Comté de
New-haven.

Deux Comtés forment la Province de *Newhaven*, qui s'est unie à celle de la Nouvelle Londres: l'un, nommé aussi *Newhaven*, a les Bourgades de *Brainford*, *Derby*, *Guilford*, *Milford*, *Newhaven*, & *Wallingford*, dont la principale, qui est *Newhaven*, a pris un air de Ville peuplée, depuis qu'on y a fondé un College, avec une Bibliothèque publique. *Brainford* a l'avantage d'une Forge de fer, sur les bords d'une petite Riviere qui porte ses eaux jusqu'à l'Océan. On est surpris de trouver ici la premiere Forge de fer, dans un Pays où l'on prétend que les Mines en sont fort communes, & où les Forêts ne sont pas plus rares. Quelle doit être la paresse des Habitans, observe l'Auteur de la Relation, si c'est elle qui leur fait négliger un métal, dont ils auroient à tirer presque autant d'utilité que de l'or! Deux autres petites Rivieres, l'une qui se jette dans la Mer à *Guilford*, & l'autre à *Milford*, ne seroient pas moins favorables au même travail.

Comté de
Fairfield.

Le Comté suivant est celui de *Fairfield*, qui a les Bourgades de *Fairfield*, *Danbury*, *Norwich*, *Stamford*, *Woodbury*, *Greenwich*, *Rie*, & *Stratsford*. Ce Comté n'a point de Rivieres navigables, car celle qui tombe dans la grande

de Rivier
point cett
quatre mil
plupart des
petites Ar
leur grand
autrefois c
établis. I

OUTRE
de *Fisher*
sans parler
parties du

LES PR
allez de c
on ne se
Elle paroît
qui regner

ON a v
pendance,
vague, q
Cependant
par la Cou
rables, &
Gouverne
& de l'Ile
tenant, le
ronne; m
neur. Le
celui du C
des princi
huit, cell
deux. Le
exécutive
même n'e
la fin de
fidélité à
Angleterre
voir point
clare & s
mais malg
fer, non
Après les
levée des
mais être
à la Cour
point dans
Part. X

de Riviere de Hudson, quoique fort large à son embouchure, ne mérite point cette qualité, parcequ'elle ne conserve pas sa largeur plus de trois ou quatre miles, & qu'elle n'en a pas plus de vingt dans tout son cours. La plupart des Bourgades, ou plutôt des Villages du Pays, sont situées dans de petites Anses, & sont aussi peu remarquables pour leur Commerce que pour leur grandeur. L'intérieur des terres est rempli de Marais inhabités. C'étoit autrefois ce qu'on nommoit le *Canton de Mohegin*, où les Hollandois s'étoient établis. Il est bordé par la Nouvelle York.

OUTRE l'île qu'on a décrite sur cette Côte, on y voit celles des *Faucons*, de *l'isher*, & de *Block*, où les Pirates sont venus souvent faire de l'eau; sans parler de vingt Ilots sans noms, qui ne servent qu'à défendre diverses parties du rivage contre la fureur des vents & des flots.

LES Productions naturelles de la nouvelle Angleterre ne different point assez de celles de la Virginie, pour demander un Article particulier: mais on ne se dispensera point d'un peu d'éclaircissement sur son administration. Elle paroîtra curieuse, si l'on considère la variété de Religions & d'intérêts qui regnent dans toute la Colonie.

ON a vu que le premier Etablissement s'étoit formé avec une sorte d'indépendance, & sans autre rapport à la Couronne que celui d'une soumission vague, qui consistoit à reconnoître les Rois d'Angleterre pour Souverains. Cependant deux Chartres, ou deux Ordonnances, envoyées successivement par la Cour, furent reçues avec respect, parce qu'elles furent trouvées favorables, & devinrent les fondemens d'une administration plus régulière. Le Gouverneur, qu'on nomme Général, quoique les Colonies de Connecticut & de l'île de Rhode ne soient pas renfermées dans sa Commission, son Lieutenant, les Officiers Militaires & ceux de Justice, sont nommés par la Couronne; mais la nomination de la Cour de l'Amirauté appartient au Gouverneur. Le Conseil, qu'on peut nommer celui de la Colonie, plutôt que celui du Gouverneur, est choisi annuellement par une Assemblée générale des principaux Habitans, dont la Province des Massachusets fournit dix-huit, celle de Plymouth quatre, celle de Maine trois, & toutes les autres deux. Le pouvoir de cette Assemblée est très étendu. Toute la partie exécutive du Gouvernement dépend de son approbation, & la Législature même n'en dépend gueres moins. Elle se tient tous les ans à Boston, vers la fin de Mai. Tous les Membres commencent par prêter le serment de fidélité à l'ordre actuel de la Succession royale; & le zele de la Nouvelle Angleterre est si ardent pour la Maison d'Hanovre, qu'on s'y vante de n'avoir point un Jacobite dans toute la Colonie. Ensuite le Gouverneur déclare & signe de sa main, qu'il approuve & qu'il confirme les Elections; mais malgré cette formalité on ne lit nulle part qu'il ait droit de s'y opposer, non plus qu'à celle des Conseillers qui sont choisis par l'Assemblée. Après les avoir élus, elle procède à la création des Cours de Justice, à la levée des taxes, & de tems en tems à porter des loix, qui ne doivent jamais être opposées à celles d'Angleterre. Elles demandent d'être envoyées à la Cour, pour être confirmées par le Roi; mais si la confirmation n'arrive point dans l'espace de trois ans, elles ont leur plein effet. „ Une autorité

Part. XXI.

M m

DESCRIP-
TION DE LA
NOUVELLE
ANGLETERRE

Gouvernement de la
Nouvelle An-
gleterre.

DESCRIP-
TION DE LA
NOUVELLE
ANGLETERRE

Loix de la
Nouvelle An-
gleterre.

„ si peu restreinte a fait représenter plus d'une fois à la Cour, que dans la
„ dépendance où sont les Gouverneurs de la Nouvelle Angleterre, jusqu'à
„ l'égard de leur subsistance, ils peuvent être tentés, pour se rendre l'As-
„ semblée favorable, d'abandonner les prérogatives de la Couronne, & de
„ trahir les intérêts de la Grande Bretagne”.

„ Tout Particulier qui jouit d'un revenu de quatre shellings en terres, ou
qui possède un fond de cinquante livres sterling, est réputé Citoyen libre,
& participe au droit d'élire les Membres de l'Assemblée. Ils sont au nom-
bre de cent. On a publié un Recueil des Loix de la Nouvelle Angleterre,
dont il suffira de détacher ici quelques traits, pour faire connoître l'esprit de
cette singulière Colonie : *Adultere*; puni de mort, dans l'homme & la fem-
me. *Bâtardise*; le Pere obligé de fournir à l'entretien de l'Enfant; déchar-
gé, si le fait est douteux. *Blasphème*; la mort. *Prix constant du blé*; trois
shellings le boisseau. *Membre d'une Eglise*; on n'est point sensé tel, si l'on
n'y a pas reçu la Communion. *Enfans*; la mort pour ceux qui ont maudit
ou battu leur Pere ou Mere. *Faux témoignage*; la mort, s'il met en danger
la vie d'autrui. *Jeu pour de l'argent*; Amende du triple. Amende de cinq
shellings, pour s'être servi de cartes ou de dez. Amende de cinq livres
sterling, pour en avoir vendu ou gardé provision. Amende, ou le fouet,
au gré du Juge, pour avoir dansé. *Hérésie*; pour avoir nié le quatrième
Commandement, le Baptême des Enfans, l'autorité des Magistrats, &c. le
bannissement. *Jésuites & Prêtres Romains*; le bannissement; & s'ils revien-
nent, la mort. *Quakers*; pour en avoir amené un, paiement de cent li-
vres; pour en avoir amené un qui n'est point Habitant, banni; pour l'a-
voir ramené, la mort. Le Quaker étranger, fouetté, marqué de la lettre
Q sur l'épaule gauche, & banni; s'il revient, la mort. *Indiens*; pour leur
avoir vendu des liqueurs fortes, amende de deux livres sterling la pinte:
pour leur avoir vendu une livre de plomb, deux livres; une livre de pou-
dre, cinq livres. Un Indien, qui ne cultive point sa terre, en perd la pro-
priété. *Ivrognes*; fouettés en plein marché. *Menteurs* au préjudice d'au-
trui, fouettés. *Mariage*; point de Mariage reconnu, s'il n'est fait par le
Magistrat. Un Mari qui bat sa Femme, ou une Femme qui bat son Mari,
dix livres d'amende. *Dimanches*; violation du Dimanche, trois livres d'a-
mende. *Samedis*; pour avoir dansé le Samedi après le coucher du Soleil,
cinq shellings d'amende, ou le fouet. *Juremens*; jurer ou maudire, un
shellings. *Filer*; tout Particulier qui est sans emploi ou sans travail, obligé
de filer. *Sorciers*; la mort. *Loups*; pour avoir tué un Loup dans les Plan-
tations, ou dans la circonférence à dix miles, deux livres sterling de récom-
pense. *Culte*; pour le culte des images & idolâtrie, la mort, &c.

College de
Harvard, à
Cambridge.

ON a parlé d'un College fondé à Cambridge, en 1630, sous le nom de
College de Harvard. Cette Ville, qui n'est qu'à six miles de Boston, se
nommoit auparavant *New-Town*. Le College est composé d'un Président,
de cinq Professeurs & d'un Trésorier, & soumis à la visite du Gouverneur,
ou de son Député, de tous les Magistrats de la Colonie & des Ministres des
six Bourgades voisines. Les appointemens étoient d'abord pris sur le trésor
public: mais le revenu du Bac de Charles-town ayant été attaché au Col-

lege, &
ayant con-
état de su-
on en fit
difficulté
en Imprim-
moins néc-
que point
gue Anglo-
ajoute-t-il
forcer d'en
point que-
pres à l'é-
tre ou cin-
prirent leu-

Il n'est
sent aussi
plupart de
nombre d'
que, qui
lumes. O-
rudition,
fût la plus
tions de la
rie du Colle-
nommés E-
publierent
revu, dan-
lege, le Pu-
teur de la
sance des
être accor-
tion. Vo-
duction :
„ l'avanta-
„ faut peu-
„ fort ven-
„ apporte-
„ que les
„ s'ils avo-
„ voient
„ capable
„ pourqu-
LE Col-
rassemble
ment les

lege, & plusieurs Particuliers de l'ancienne & de la Nouvelle Angleterre ayant contribué libéralement à lui faire d'autres fonds, il s'est trouvé en état de subsister avec ces deux secours. Quelque tems après sa fondation, on en fit bâtir un autre, pour l'éducation de la jeunesse Indienne; mais la difficulté d'inspirer aux Indiens du goût pour les Sciences, l'a fait changer en Imprimerie; sur quoi l'Auteur de la Relation fait observer, que rien n'est moins nécessaire en effet qu'un College Indien, lorsque la Colonie ne manque point de Ministres pour instruire les jeunes Sauvages, & que la Langue Angloise est devenue comme la Langue générale du Pays. Quel besoin, ajoute-t-il, de tirer de la charrue des Indiens capables de travail, pour s'efforcer d'en faire des Gens de Lettres? D'ailleurs ce changement n'empêche point que le College de Harvard ne puisse recevoir ceux qu'on croiroit propres à l'étude: mais jusqu'à présent, il ne s'en est pas trouvé plus de quatre ou cinq, entre lesquels on nomme *Caleb Cheafchaumuk & Eleazar*, qui prirent leurs degrés il y a plus de quarante ans.

Il n'est pas surprenant qu'avant la fondation du College, les Livres fussent aussi rares dans la Nouvelle Angleterre, qu'ils le sont encore dans la plupart des autres Colonies Angloises: mais par les libéralités d'un grand nombre d'Amateurs des Sciences, il s'y est formé une Bibliothèque publique, qui dès le tems de la Reine Anne contenoit environ quatre mille volumes. On regrette seulement qu'elle ne soit composée que de Livres d'érudition, & que la partie des Belles-Lettres y ait été négligée, quoiqu'elle fût la plus propre à répandre & perpétuer la politesse dans toutes les Habitations de la Colonie. Un des premiers Livres, qui sont sortis de l'Imprimerie du College, est une traduction des Pseaumes en vers. Trois Ministres, nommés *Eliot, Mather, & Wells*, furent choisis pour cette entreprise, & publièrent leur Ouvrage en 1640. Il ne fut point applaudi; & quoique revu, dans une seconde édition, par le Docteur *Dunstar*, Président du College, le Public n'en fut pas plus satisfait. Ces quatre Savans, observe l'Auteur de la Relation, ne devoient pas ignorer que l'érudition & la connoissance des Langues ne suffisent pas pour faire des Poètes, & qu'elles doivent être accompagnées du génie, qui les fait seul, sans le secours de l'érudition. Voici le Jugement que l'Angleterre Européenne a porté de leur traduction: „ Quoique détestable dans tout ce qui regarde la Poésie, elle a „ l'avantage d'être plus fidelle au sens qu'aucune version connue; ce qu'il „ faut peut-être attribuer aux corrections du Docteur *Dunstar*, qui étoit „ fort versé dans les Langues Orientales. L'excuse, que les Traducteurs „ apportent pour le mauvais tour & les mauvaises rimes de leurs vers, est „ que les Autels de l'Etre suprême ne demandent point d'être polis: comme „ s'ils avoient pu faire mieux, ou comme si les louanges de Dieu ne de- „ voient pas être chantées avec toute la perfection dont les Hommes sont „ capables. Si les Traducteurs ne vouloient donner qu'une version fidelle, „ pourquoi ne pas la donner en Prose?”

Le College libre de Newhaven, dont on a rapporté aussi la fondation, rassemble des Ecoliers de toute sorte de Sectes, sans en excepter apparemment les Quakers, puisqu'on cite leur témoignage à son honneur. Les

DESCRIP-
TION DE LA
NOUVELLE
ANGLETERRE

Sa Biblio-
theque.

Traduction
des Pseaumes
en vers.

College de
Newhaven.

DESCRIP-
TION DE LA
NOUVELLE
ANGLETERRE

Indiens de
la Nouvelle
Angleterre.

Massassoits.

Pokassets.
Pikots.

Patuxets.
Makas.

Narragansets.

Neumteaks.
Massachusets.

Etudiens de ces deux Colleges, qu'on fait monter entre trois ou quatre cens, sont en plus grand nombre, à proportion, que ceux des Universités d'Oxford & de Cambridge; „ car, en supposant que la Nouvelle Angleterre „ contienne deux cens mille Ames, & que les Ecoliers y soient au nombre „ de quatre cens, l'Angleterre Européenne, où l'on compte huit millions „ d'Ames, devoit avoir seize mille Ecoliers dans ses deux Universités, „ tandis qu'elle n'a pas la moitié de ce nombre”.

Il reste si peu d'Indiens dans la Jurisdiction de la Nouvelle Angleterre, & ceux qui s'y trouvent établis ont pris si généralement l'habit, les mœurs, les usages, la Religion & la Langue des Anglois, qu'on ne les distingue plus, dans le dénombrement total des Habitans. Cependant ils conservent leurs anciens noms.

Les *Massassoits*, ou *Wampanags*, habitent les environs du Mont-Hope dans le Comté de New-Bristol. C'est la premiere Nation avec laquelle les Anglois firent commerce. Ils firent une étroite alliance avec leur Sachem, ou leur Roi; mais le Petit-fils de ce Prince; quoique lié aussi avec eux, jusqu'à s'être fait honneur de recevoir d'eux le nom de *Philippe*, devint le plus mortel de leurs Ennemis, & suscita toutes les Nations voisines contre la Colonie de Plymouth. Il périt dans cette guerre, avec si peu d'attachement au Christianisme qu'il avoit embrassé, qu'on lui entendit déclarer qu'il ne faisoit aucun cas d'une Religion dont il méprisoit les Partisans.

Les *Pokassets* sont les Habitans naturels du Comté de Plymouth: leur ancienne Reine, amie de Philippe, périt dans la même guerre. Les *Pikots*, Nation autrefois intraitable, avoient leurs habitations vers l'embouchure de la Riviere de Connecticut, entre les Comtés de New-London & de Fairfield. Ils s'efforcèrent long-tems de troubler l'établissement des Anglois sur les bords de cette Riviere; mais leurs guerres n'ayant tourné qu'à leur propre destruction, le nombre de ceux qui ont survécu est demeuré fort petit.

Les *Patuxets* habitent le Pays qui sépare les Comtés de New-London & de New-Bristol. Les *Makas*, quoique rangés autrefois entre les Nations de la Nouvelle Angleterre, appartiennent aujourd'hui à la Nouvelle York, & sont une des cinq qui ont fait une alliance perpétuelle avec cette Province.

Les *Narragansets* ont été redoutables pour la Colonie Angloise, avant qu'elle fût sortie de sa premiere foiblesse. Ils habitoient aux environs de New-

London. Les *Neumteaks* occupoient le Pays qui forme aujourd'hui le Comté d'Essex. Les *Massachusets*, anciens Habitans des Comtés de Suffolk & de Middlesex, étoient la plus nombreuse Nation de cette Contrée: elle a donné son nom à toute la Province de la Nouvelle Angleterre; car la Commission du Gouverneur Général porte le titre de Baie des *Massachusets*, dont il n'y a d'excepté que les deux petits Gouvernemens de Connecticut & de l'île de Rhode. On en prend occasion de nous apprendre l'origine de ce nom. A l'arrivée des Anglois, le Sachem du Pays avoit son *Wigvam*, ou son Habitation, sur une petite hauteur, à six miles de Boston. Cette colline avoit la forme d'une tête de fleche Indienne, qui se nomme *Mas*, en Langue du Pays, comme une hauteur se nomme *Wilufst*. De-là, par estime ou par

dérision,
le nom de
Les M
Nouvelle
Manimogs
qui est en
Habitans.
noms; &
dont chac
n'étoient
du Canton
que la fage
fier ce ch
observe in
que excep
plusieurs P

Si l'on
velle Angl
gloise, qu
tous dans l
les Valets
du payeme
employent
me, sont c

On dem
Colonie es
public? U
tion, fero
cane a pri
d'emporter
fois été fo
niens, ont
étendu jus
les excès,
Actes mên
de digressi

En 169
vrit une s
sa Niece,
de la forc
nommée T
pour tirer
Magistrat
tems. En
voir le jou

dérision, la demeure & les Sujets du Sachem reçurent des Nations voisines le nom de *Mafwilufet*, que le tems a fait changer en *Massachusset*.

LES *Mohegins* étoient établis proche de la Riviere de Hudson, ou de la Nouvelle York, & n'étoient proprement qu'une extension des *Makas*. Les *Manimogs* habitoient le Comté de Barnestable; & les *Namoskets*, le Pays qui est entre les Rivieres de la Providence & de Menimak. Les anciens Habitans des Terres, au-delà de Maine, étoient distingués par différens noms, & formoient quantité de petits Etats, longs de huit ou dix milles, dont chacun étoit gouverné par son Sachem. Ces Chefs, ou ces Rois, n'étoient ordinairement que de sages Particuliers, choisis par les Anciens du Canton; & la Dignité royale demouroit dans une Famille, aussi longtems que la sagesse & le courage de ceux qui en étoient revêtus paroissoient justifier ce choix. On ne connoissoit point d'autre noblesse. Quelle barbarie! observe ironiquement l'Auteur de la Relation. Cependant il y avoit quelque exception à cette regle, car les Descendans des Sachems jouissoient de plusieurs Prerogatives dans leur Nation.

Si l'on demande quelles sont aujourd'hui les forces des Indiens de la Nouvelle Angleterre? L'Auteur assure que la dixieme partie de la Milice Angloise, qui est ici classée comme à la Virginie, suffiroit pour les précipiter tous dans leurs Lacs, ou pour les détruire jusqu'au dernier. Ils ne sont que les Valets des Plantations, vivant, comme les Pauvres dans nos Paroisses, du paiement de leurs services, ou des libéralités gratuites de ceux qui les employent. La plupart, sans excepter ceux qui ont embrassé le Christianisme, sont d'une paresse qui les rend fort ennemis du travail.

On demandera peut-être aussi, si dans la multitude de Sectes dont cette Colonie est composée, il ne s'éleve point des troubles qui nuisent au repos public? Un éclaircissement, qui répondroit à toute l'étendue de cette question, seroit la matiere de plusieurs volumes. A mesure que l'Eglise Anglicane a pris le dessus sur les autres Religions, elle s'est livrée à toute sorte d'emportemens contre les Non-conformistes, & les effets en ont quelquefois été fort sanglans. Les Quakers, surtout, les Puritains & les Antimoniens, ont été persécutés avec une véritable fureur. Ce zele Anglican s'est étendu jusqu'aux Sorciers. On auroit peine à s'imaginer quels en ont été les excès, & plus encore à se les persuader, s'ils n'étoient attestés par les Actes mêmes de la Colonie. Un sujet si singulier mérite quelques momens de digression.

EN 1691, un Ministre de Salem, nommé *Paris*, fut le premier qui ouvrit une scene également ridicule & tragique, en déclarant que sa Fille & sa Niece, âgées l'une & l'autre de dix à onze ans, étoient sous le pouvoir de la forcellerie: il faisoit tomber ses soupçons sur une Femme Indienne nommée *Tomba*, qui étoit à son service. On la fouetta rigoureusement, pour tirer d'elle un aveu: elle confessa qu'elle étoit sorciere. Un ordre du Magistrat la fit resserrer dans une étroite Prison, où elle demeura fort longtems. Enfin, par honte de la tenir renfermée sans preuve, on lui laissa voir le jour; mais ce fut pour être vendue, & le prix fut employé à payer.

M m 3

DESCRIP-
TION DE LA
NOUVELLE
ANGLETERRE

Mohegins.
Manimogs.
Namoskets.

Forces de
tous ces In-
diens.

Troubles
intestins de la
Nouvelle An-
gleterre.

Histoire
des Sorciers
du Pays.

DESCRIP-
TION DE LA
NOUVELLE
ANGLETERRE

les frais de sa détention. Le Gouverneur Général, qui étoit alors Sir William Phips, ferma les yeux sur cette étrange aventure.

ELLE commençoit à tomber dans l'oubli, lorsqu'au mois d'Août de l'année suivante, Georges Burrrough, Ministre de Falmouth, dans le Comté de Maine, fut accusé d'avoir jetté un charme sur une Femme de Salem, nommée Marie Wolcor, & sur plusieurs autres. Son Procès fut instruit dans les formes, & six Femmes déposèrent contre lui. Leurs imputations sont si badines, qu'elles semblent choquer le bon sens; mais le malheureux Ministre n'en fut pas moins condamné au Gibet, & la Sentence eut son exécution. Tous les détails du Procès ont été recueillis dans la Collection du Docteur Matheo. Quatre des mêmes Femmes formèrent la même accusation contre une Angloise du même lieu, qui fut condamnée au même supplice. Deux hommes accuseront une autre Femme, nommée Sufanne Martin. L'Auteur donne une partie de son Dialogue avec le Juge de Paix qui la fit mettre en prison, & demande si le bon sens n'est pas de son côté plus que de celui du Juge.

„ Le Juge : Etes-vous Sorciere? L'Accusée : Non. Le Juge : Expliquez-moi donc d'où viennent les plaintes du Peuple? L'Acc. Je n'en fais rien. Le Juge : Mais d'où pensez-vous qu'elles viennent? L'Acc. Je ne veux point exercer là-dessus mon jugement. Le Juge : Ne croyez-vous pas que ceux qui se plaignent sont enforcelés? L'Acc. Non, je n'en crois rien. Le Juge : Dites donc ce que vous en pensez? L'Acc. Non; mes pensées sont à moi, aussi longtems qu'elles demeurent en moi-même; mais lorsqu'elles sont dehors, elles sont aux autres. Leur Maître . . .
„ Le Juge : Qu'entendez-vous par leur Maître? L'Acc. Si quelqu'un a commerce avec l'Enfer, vous devez m'entendre. Le Juge : Fort bien; mais quelle part avez-vous à ce qu'on en dit? L'Acc. Je n'en ai aucune.
„ Le Juge : C'est vous néanmoins qu'on accuse d'avoir apparû, & c'est pour le même crime que d'autres ont été condamnés. L'Acc. Je ne puis empêcher ce qu'on dit & ce qu'on fait. Le Juge : Le Maître dont vous parlez est sans doute le vôtre. Autrement comment pourriez-vous avoir apparû? L'Acc. Je n'en fais rien. Celui, qui apparut autrefois sous la forme de Samuel, peut avoir pris toute forme.

L'AUTEUR demande, encore une fois, si ce langage est celui d'une Femme digne de supplice pour sortilege? Elle ne laissa point d'y être condamnée. Toutes les dépositions furent choquantes pour le bon sens. Elles se trouvent dans le Recueil que le Docteur Matheo a publié, & sur lequel Néal fait cette remarque : „ Il est fort étrange, (dit-il,) qu'après avoir donné avec beaucoup d'étendue toutes les dépositions des Accusateurs, on passe en termes vagues sur les défenses des Accusés. On se contente d'affurer que leurs réponses ne méritoient point d'attention; qu'elles étoient pleines de contradictions & d'équivoques; que les Coupables furent confondus; que leur contenance changea, &c. Ainsi le Lecteur est laissé dans les ténèbres, & ne peut démêler la vérité. Si la défense des Brisonniers fût aussi foible qu'on la représente, l'honneur des Juges

„ ne dem
„ si elle é
„ Ce fut
(k) regur
nommée
tion, &
accusée,
prit le par
plus haute
ne peut é
sans avoir
fait difficu
Il est si c
traduction
„ propre
„ peut ju
„ elle gén
„ sur la r
„ été décl
„ après,
„ ter, &
„ alors m
„ connue
„ ne vous
„ que le t
„ tions, c
„ d'être c
„ que je
„ vérité,
„ mains c
„ conscien
„ erreurs.
„ ler les y
„ de plus
„ leur esp
„ pables.
„ mêmes
„ vous ét
„ n'arrive
„ moi &
„ ne pouv
„ m'accus
„ aux autr
„ & deva
„ connois
(k) Deux

ne demandoit-il pas que toutes les circonstances en fussent oubliées ? Et si elle étoit de quelque force, la Justice permettoit-elle de l'étouffer ? Ce fut néanmoins par cette odieuse procédure, que vingt-huit personnes (k) reçurent la Sentence de mort. Une Femme pieuse & respectable, nommée *Rebecca Nursé*, qui avoit joui jusqu'alors d'une excellente réputation, & qui l'avoit méritée par de grands exemples de vertu, se voyant accusée, & trouvant aussi peu d'attention que de faveur pour ses réponses, prit le parti de se disposer à la mort, & de la recevoir en silence, avec les plus hautes marques de patience & de Religion. Le récit de son exécution ne peut être lu sans horreur. Sa Sœur, condamnée pour le même crime, sans avoir été plus entendue, présenta aux Juges un Mémoire qu'on n'a pas fait difficulté d'insérer dans le Recueil, quoiqu'il semble les couvrir de honte. Il est si court & si singulier, qu'on ne se plaindra point d'en trouver ici la traduction. „ Votre humble & malheureuse Suppliante, connoissant sa propre innocence, & voyant les basses subtilités de ses Accusateurs, ne peut juger que favorablement de ceux qui se trouvent dans le cas dont elle gémit pour elle-même. Je me suis vue renfermée l'espace d'un mois, sur la même accusation qui m'attire aujourd'hui votre Sentence, & j'ai été déchargée par diverses personnes qui m'avoient accusée. Deux jours après, de nouvelles dépositions vous ont encore portés à me faire arrêter, & je me vois aujourd'hui condamnée à mourir. Le Ciel connoissoit alors mon innocence, & ne la connoît pas moins aujourd'hui. Elle sera connue de même au grand jour, à la face des Hommes & des Anges. Je ne vous demande point la vie, car je vois que ma mort est résolue, & que le tems en est arrivé : mais je souhaite, & Dieu connoît mes intentions, qu'on mette fin à l'effusion du sang innocent, qui ne peut manquer d'être continuée, si les choses ne prennent point un autre cours. Quoi que je sois persuadée que vous employez tous vos efforts à découvrir la vérité, & que pour le monde entier vous ne voudriez point tremper vos mains dans le sang innocent ; cependant le témoignage de ma propre conscience m'assure que vous êtes dans la plus malheureuse de toutes les erreurs. Puissé la miséricorde infinie du Ciel vous conduire & vous désillèrer les yeux ! Permettez que je vous supplie très humblement d'examiner, de plus près, quelques-uns des malheureux Accusés, que la foiblesse de leur esprit, ou d'autres raisons, ont fait consentir à se reconnoître coupables. Vous verrez qu'ils vous trompent, ou qu'ils se trompent eux-mêmes : je suis sûre du moins qu'on le verra dans l'autre monde, où vous êtes prêts à me faire passer ; & je ne doute pas, non plus, qu'il n'arrive tôt ou tard un grand changement dans vos idées. On m'accuse, moi & d'autres, d'avoir fait une ligue avec l'Esprit de perdition : nous ne pouvons avouer un crime dont nous sommes innocens. Je sais qu'on m'accuse injustement, & j'en conclus qu'on ne fait pas moins d'injustice aux autres. Dieu, je le répète, Dieu, qui pénètre au fond des cœurs, & devant le Tribunal de qui je vais paroître, m'est témoin que je ne connois, & que je n'entends rien, à tout ce qui regarde les fortileges.

(k) Deux Ministres furent de ce nombre.

DESCRIP-
TION DE LA
NOUVELLE
ANGLETERRE

„ Comment pourrois-je mentir à lui-même , & livrer volontairement mon
„ ame à sa vengeance éternelle ? Je vous conjure de ne pas rejeter cette
„ humble supplicque , de la part d'une malheureuse Innocente , qui touche
„ au dernier moment de sa vie”.

UNE pièce si forte & si touchante ne fit aucune impression sur les Juges.
Cette Femme , qui se nommoit Marie *Egly* , dit adieu , d'un air ferme , à
son Mari , à tous ses Enfans , à tous ses Amis , & se laissa conduire au sup-
plice avec une grandeur d'ame qui ne causa pas moins d'attendrissement que
d'admiration aux Assistans. Quoique la crainte eût porté plusieurs des Ac-
cusés à se confesser coupables , Néal observe qu'il n'y en eut pas un qui ne
se rétractât en mourant , & qui ne demandât au Ciel que son sang retombât
sur ses Accusateurs & ses Juges. Quelques Femmes ayant obtenu un répit ,
les unes parce qu'elles étoient enceintes , d'autres parce qu'elles étoient si
jeunes qu'il s'en trouvoit une de dix à onze ans , leur bonheur voulût que
dans cet intervalle le Gouvernement ouvrit les yeux. Ce changement leur
sauva la vie , & ne fut pas moins heureux pour environ cent cinquante per-
sonnes qui étoient alors en prison pour la même cause. Mais , ce qui pa-
roîtroit incroyable , sur des témoignages moins certains , c'est que les Juges
de Paix , qui refuserent enfin leur ministère aux Accusateurs , se virent ac-
cusés , à leur tour , & forcés de quitter la Colonie pour se dérober aux
fureurs du Peuple. On parla diversément du Gouverneur ; c'est-à-dire qu'é-
tant d'un caractère foible , quoiqu'ami de la Justice , il fut tantôt favora-
ble , & tantôt contraire à la persécution ; mais il paroît que la source du
mal vint particulièrement des Puritains , & qu'on eut obligation du remède
à l'Assemblée générale.

§. V.

Etablissemens de la Nouvelle York.

ETABLISSEM.
DE LA NOU-
VELLE YORK.

Découverte
du Pays par
Hudson.

Il lui donne
le nom de
Nouvelle
Hollande.

LA liaison ne cessant point , vers le Nord , entre les Colonies Angloises
du Continent , on ne sort de la Nouvelle Angleterre que pour entrer dans
un autre Etablissement de la même Nation , connu aujourd'hui sous le nom
de *Nouvelle York* , après avoir porté longtems celui de *Nouvelle Belge* sous les
Hollandois , ses premiers Maîtres. Rien n'avoit pu causer tant de chagrin
aux Anglois , que d'avoir vu passer , entre des mains étrangères , la posses-
sion d'un Pays qui avoit été découvert par un Aventurier de leur Nation.
Le fameux *Henri Hudson* , qu'on verra paroître avec plus d'éclat dans l'Ar-
ticle des Voyages au Nord , ayant fait d'inutiles efforts , sous les auspices
de la Compagnie Hollandoise des Indes Orientales , pour trouver dans les
Parties Septentrionales de l'Amérique un passage aux Mers de l'Est ou de
l'Ouest , retourna au Sud le long du Continent , passa devant la Nouvelle
France , & vint aborder , par les 41 degrés 43 minutes , sur une Côte qu'il
prit d'abord pour celle d'une Ile. Il lui donna le nom de *Nouvelle Hollande* ,
à l'honneur de ceux qui avoient employé ses services. Après avoir reconnu
les propriétés du Pays & les dispositions des Habitans , il remit à la voile
pour

pour la
chauffoit
sieurs V
glois con
de sa De
ce march
voit poin
à laquelle
plainte ,
oublié sa
d'Amster
raux , p
lande. I
des même
Ensuite c
gues Vill
MALGR
bles , jusq
de Charle
du Capit
Ecosse ,
des même
leurs inté
dans la v
serve , p
se trouve
aux Relat
„ bâtir p
„ riflante
„ *Monah*
„ donné
„ est à l'
„ sur cet
„ sous le
„ geux a
„ *Henri*
„ les Ang
„ & *Jacq*
„ Quoiqu
que dès
qu'il y av
que les P
de chois
néctific
(a) Voy
XXI.

pour la Hollande, d'où il étoit parti; & dans un tems où l'ambition n'échauffoit pas moins les Hollandois que le Commerce, son récit excita plusieurs Vaisseaux d'Amsterdam à prendre aussitôt la même route. Les Anglois confessent qu'Hudson vendit, aux Etats Généraux, le droit qu'il tiroit de sa Découverte, & prétendent qu'ils y formerent opposition, parce que ce marché s'étoit conclu sans la participation du Roi Jacques. Mais on ne voit point quel droit ce Prince pouvoit s'attribuer aux fruits d'une entreprise à laquelle il n'avoit pas eu la moindre part; & s'il avoit à faire quelque plainte, ce ne pouvoit être que de l'infidélité d'un Sujet qui sembloit avoir oublié sa Patrie. Quelque jugement qu'on en doive porter, les Marchands d'Amsterdam obtinrent, dès l'année 1610, une Commission des Etats Généraux, pour aller jeter les fondemens de leur Commerce à la Nouvelle Hollande. Dans le cours de l'année 1615, ils y bâtirent un Fort, par l'ordre des mêmes Etats, qui firent prendre alors au Pays le nom de *Nouvelle Belge*. Ensuite diverses Colonies, transportées successivement, y fondèrent quelques Villes, dont la principale fut nommée la *Nouvelle Amsterdam*.

MALGRÉ la jalousie des Anglois, cet Etablissement se soutint, sans troubles, jusqu'à la première guerre que la Hollande eut avec eux, sous le regne de Charles II. Il ne fut insulté, du moins, que par une attaque passagère du Capitaine Argall, qui, dans son Voyage de la Virginie à la Nouvelle Ecosse, y ruina quelques Plantations; & les Hollandois, pour se garantir des mêmes insultes, s'adressèrent à la Cour d'Angleterre, qu'ils mirent dans leurs intérêts, en lui représentant qu'ils n'avoient formé cette Colonie que dans la vue d'y faire quelques Cabanes, & d'y tenir des provisions en réserve, pour le rafraichissement des Vaisseaux de leur Nation qui pouvoient se trouver dans ces Mers. Ils n'avoient pas laissé, s'il faut s'en rapporter aux Relations Angloises, „ d'étendre considérablement leurs limites, de „ bâtir plusieurs Villes, de les fortifier, & de rendre leur situation très florissante. Leur Nouvelle Amsterdam étoit placée dans une Ile nommée „ *Monahattan*, à l'embouchure de la Rivière à laquelle Henri Hudson avoit „ donné son nom, & qu'ils appelloient la *grande Rivière*. La Baie, qui en „ est à l'Est, avoit reçu d'eux le nom de *Nassau*. Ils avoient construit, „ sur cette Rivière, à cent cinquante miles de l'embouchure, un Fort, „ sous le nom d'*Orange*; & de-là, ils faisoient un Commerce très avantageux avec les Indiens, qui leur apportoient de fort loin leurs Pelleteries. „ Henri *Christian*, le même qui avoit donné son nom à l'Ile nommée, par „ les Anglois, la *Vigne de Marthe* (a), avoit été leur premier Gouverneur, „ & Jacob *Elkin* lui avoit succédé.

Quoique ce témoignage puisse être suspect dans un Anglois, il paroît que dès les premiers tems la Compagnie Hollandoise avoit senti le danger qu'il y avoit pour elle à s'établir trop près des Colonies Angloises. On a vu que les Puritains, qui passèrent à la Nouvelle Angleterre, se propoient de choisir pour leurs Plantations le terrain qui est entre les Rivières de Connecticut & de Hudson, proche du Comté de Fairfield, & qu'un de leurs

ETABLISSEM.
DE LA NOU-
VELLE YORK.

Il vend ses
droits aux
Hollandois.

Le Pays
prend le nom
de Nouvelle
Belge.

Ancien état
de la Colonie
Hollandoise.

Débarce
des Hollan-
dois.

(a) Voyez ci-dessus, pp. 198 & 259. R. d. E.

ETABLISSEM.
DE LA NOU-
VELLE YORK.

Procédé des
Anglois qui la
justifie.

Ils se ren-
dent maîtres
de la Nou-
velle Belge.

Elle reçoit
le nom de
Nouvelle
York.

Guides, nommé *Jonas*, fut soupçonné de s'être laissé gagner par les Hollandois pour leur faire prendre une autre route (b). Enfin cette défiance fut justifiée, même avant la guerre, par le présent que Charles II fit au Duc d'York, son Frere, de tout ce qui appartenoit aux Hollandois dans la Nouvelle Belge. On n'ajoute point de quel droit, ou sur quel fondement; mais le Duc n'attendit point que la guerre fut déclarée (c); pour se mettre en possession de ce qui lui étoit offert: il fit partir Robert Carr, avec des forces, auxquelles il y avoit peu d'apparence que les Hollandois se trouvaient capables de résister en pleine paix (d).

CARR se rendit à l'embouchure de la Riviere de Hudson vers la fin de 1664, c'est-à-dire dans un tems où la Colonie Hollandoise ne pouvoit encore être informée de la rupture de l'Angleterre avec les Etats Généraux. Il débarqua trois mille hommes dans l'île de Monahattan. On n'avoit jamais envoyé, tout-à-la-fois, dans l'Amérique, un si grand nombre d'Anglois armés. Il marcherent droit à la Nouvelle Amsterdam. Le Gouverneur étoit un vieux Soldat, qui avoit perdu une jambe au service de la République (e); mais surpris, dans le sein de la paix & de la confiance, il n'entreprit point de résister (f). Carr avoit ordre d'annoncer la paix & la protection de la Couronne d'Angleterre, à ceux qui le recevoient avec soumission. Tous les Habitans acceptèrent cette loi. On trouva les Maisons de la Ville fort bien bâties, de pierre & de briques, & couvertes d'un mélange de tuiles rouges & noires, qui, sur un terrain assez haut, formoient une agréable perspective du côté de la Mer. Plus de la moitié des Hollandois demeurèrent, & ne firent pas difficulté de prêter serment au Roi d'Angleterre. Les noms d'une partie des principaux, marquent encore leur origine, tels que ceux des *Schuylers*, des *Bekmans*, des *Isbecks*, des *Bankers*, des *Lancays*, des *Rensselaers*, des *Remsdans*, des *Vandans*, &c. Ceux qui se refusèrent au joug des Vainqueurs, obtinrent la liberté de se retirer, avec leurs effets (g); & leur Place fut bientôt remplie par les Anglois, qui donnerent le nom de *Nouvelle York* à la Ville & à la Province.

QUELQUES jours après cette facile conquête, ils se rendirent par la Riviere de Hudson, au pié du Fort d'Orange, qui ne fit pas plus de résistance. Ils lui donnerent le nom de *Fort d'Albanie*, un des titres du Duc d'York. Les Plantations Hollandoises étoient plus dispersées, qu'elles ne le sont ordinairement dans les Colonies Angloises. Il n'y en avoit pas une, du côté occidental de la Riviere. La plus considérable étoit celle de *Helgate*, au Sud, vers Rye dans la Nouvelle Angleterre. Une fameuse *Antinomienne*, Angloise, nommée *Madame Hutchinson*, qui s'y étoit retirée, après avoir été bannie de la Province des *Massachusets*, y avoit

(b) Voyez ci-dessus, pag. 261. R. d. E.

(c) La date de la Déclaration de guerre est postérieure de plusieurs mois à celle de la Commission de Robert Carr.

(d) Ainsi, ce n'est pas d'aujourd'hui que les Anglois ont commencé à se rendre coupables de ces odieuses infidélités.

(e) Il se nommoit *Stuyvesant*. R. d. E.

(f) La Capitulation fut signée le 17 Août. R. d. E.

(g) On a vu que par accommodement l'Angleterre leur céda Surinam.

Nota. Les Hollandois s'en étoient emparés en 1667. Voyez le Tome XX. page 476, & ci-dessus, l'Article de la Guiane. R. d. E.

été massacré
personnes.
changer les
mé *Nichols*
pédiction.

LES premi
doise, avoi
Terres Fran
beaucoup pl
Le Duc d'Y
tie confidéra
orientale &
Georges Ca
la partie de
l'Ouest & a
longue; & v
la sépare de
sépare de la
vingt miles
ron cent vi
entre 42 &
conséquent

TOUTES
Pays en Cor
traitent cett
gue, & les
Comtés, de
portent les r
Comté du Ro
Suffolk, Che

LA Ville
ne l'étoit sou
perspective
près de sept
que la moind
pas dire, av
Eglise, qui
te trois autr
ici, comme
Sectes Chrét

(h) Le Col
mandoit les Tr

été massacrée par les Indiens, avec toute sa Famille, composée de seize personnes. Il n'en coûta de toutes parts, aux Anglois, que la peine de changer les noms. Carre laissa pour Gouverneur un de ses Officiers, nommé *Nichols*, (h) & vint se glorifier en Angleterre d'une si prompte expédition.

ETABLISSEM.
DE LA NOU-
VELLE YORK.

Description de la Nouvelle York.

LES premières bornes de la Nouvelle Belge, dans la Commission Hollandoise, avoient été Maryland au Sud, les Terres Indiennes à l'Ouest, les Terres Françoises au Nord, & la Nouvelle Angleterre à l'Est. Elles furent beaucoup plus resserrées, après les nouvelles dispositions du Roi Charles. Le Duc d'York ne se vit pas plutôt maître du Pays, qu'il en céda une partie considérable à des Propriétaires subalternes, qui la divisèrent en *Jersey* orientale & occidentale, apparemment pour faire honneur au Chevalier *Georges Carteret*, un de leurs Collegues, originaire de l'Isle de Jersey. C'est la partie de ce nom, qui fait aujourd'hui les limites de la Nouvelle York à l'Ouest & au Sud. Au Nord, elle est bornée par *Long-Island*, ou l'Isle longue; & vers l'Est, par la Nouvelle Angleterre. La Riviere de Hudson la sépare de Jersey; & c'est une ligne, tirée de Rye à Greenwich, qui la sépare de la Nouvelle Angleterre. Ainsi toute la Province n'a pas plus de vingt milles de profondeur dans le Continent; mais sa longueur est d'environ cent vingt milles sur les Côtes. Dans cette acception, elle est située entre 42 & demi & 41 degrés 50 minutes de Latitude du Nord, & par conséquent dans un climat plus tempéré que celui de la Nouvelle Angleterre.

DESCRIPT.
DE LA NOU-
VELLE YORK.

Division de
cette Provin-
ce.

TOUTES les Colonies Angloises de l'Amérique ont affecté de diviser leur Pays en Comtés, peuplés ou non; & les Voyageurs de leur propre Nation traitent cette vanité de ridicule. C'est ainsi que les deux Jerseys, l'Isle longue, & les autres parties de la Nouvelle York composent aujourd'hui neuf Comtés, dont cinq, principalement habités par les anciens Hollandois, portent les noms d'*Albanie*, *Ulster*, *Duchesse*, *Orange*, & *King's County*, ou *Comté du Roi*. Les quatre autres sont ceux de la Reine, ou *Queen's County*, *Suffolk*, *Chester*, & *New-York*, ou *Nouvelle York*.

Description
de son état
actuel.

LA Ville de ce dernier nom est aujourd'hui beaucoup plus grande qu'elle ne l'étoit sous celui de *Nouvelle Amsterdam*, & forme, par conséquent, une perspective encore plus agréable. On y compte onze cens Maisons, & près de sept mille Habitans. Les édifices y sont fort beaux; & l'on assure que la moindre Maison y vaut cent livres sterling, ce qu'on ne pourroit pas dire, avec vérité, de la meilleure Ville d'Angleterre. La principale Eglise, qui fut bâtie en 1695, est d'une singulière beauté. On en compte trois autres; l'Eglise Hollandoise, la Françoisé & la Luthérienne; car ici, comme dans la Nouvelle Angleterre, l'entrée est ouverte à toutes les Sectes Chrétiennes. Les Habitans, d'extraction Hollandoise, font une par-

Capitale du
Pays.

Ses Maisons
& ses Eglises.

(h) Le Colonel Richard Nicolls, qui commandoit les Troupes, étoit muni de la Commission immédiate du Duc d'York, en qualité de Vice-Gouverneur de ce Prince. R. d. E.

DESCRIPT.
DE LA NOU-
VELLE YORK.

Fort Geor-
ges.

Ile de Mo-
nabattan.

Kingston.

Comté
d'Oueſt-Che-
ſter.

*Scheneſtada.

tie confidérable de la Ville; mais la langue Angloiſe leur étant devenue naturelle, ils ne fréquentent gueres d'autre Eglife que celle de la même Nation, ſurtout ceux qui prétendent aux Emplois municipaux. Avec une Ecole libre, la Capitale de la Nouvelle York a ſon Imprimerie, d'où ſortent, à la vérité, peu d'Ouvrages, puifqu'il n'y a dans la Ville qu'un ſeul Libraire, & qu'on ne vante pas beaucoup ſon Commerce. Il ne reſte preſqu'aucune partie des anciens murs. La principale défenſe de la Ville eſt le Fort *Georges*, muni de deux Batteries qui regardent la Mer. Il eſt en bon ordre, & gardé par deux Compagnies de Troupes réglées. L'Hôtel de Ville eſt un fort bel édifice. On ne nous fait remarquer aucune différence entre le Gouvernement de la Nouvelle York, & celui des Villes d'Angleterre; mais les factions, qui ſ'y élèvent entre les Magiſtrats, cauſent ſouvent du trouble dans la Province.

L'ILE de *Monabattan*, où cette Capitale eſt ſituée, a quatre milles de long. Elle eſt fertile, agréable, & la Riviere de *Hudſon* qui l'arroſe, en fait une riche & délicieufe Plantation. Enfin, pour la vue, pour le plaifir & l'utiilité, la Ville & ſes environs ne le cedent à aucune Ville d'Angleterre.

CELLE de *Kingſton* eſt ſituée entre *New-York* & *Albanie*, ſur le bord occidental de la Riviere, à 50-milles de la premiere. Ses Maisons ſont diſperſées, à l'exception d'une centaine, qui compoſent le centre, & qui ſont fort bien bâties. On y compte environ deux cens Familles. Une Riviere nommée l'*Eſope*, qui deſcend de la Nouvelle Jerſey, ſe jette dans celle de *Hudſon* près de cette Ville, & forme une communication avantageuſe entre les deux Provinces.

LE Comté d'*Oueſt-Cheſter* n'a qu'une Paroiſſe, ou du moins, qu'une Eglife Paroiſſiale, qui eſt dans la Bourgade de même nom. *Taskars*, *Chams* & *Munerenck* ſont d'anciennes Plantations Hollandoiſes.

LA Ville d'*Albanie*, autrefois le *Fort d'Orange*, eſt à cent quarante milles de *New-York*, vers le *Canada* & *Quebec*. La plupart de ſes Habitans ſont encore de race Hollandoiſe, & montent à près de trois cens Familles, qui mènent une vie douce, & qui ſ'enrichiſſent même par leur Commerce avec les Indiens. C'eſt-là que les Gouverneurs de la Province tiennent ordinairement leurs Conférences avec les Sachems. Une des plus célèbres fut celle qui ſe tint ſous la Reine Anne, où l'on vit deux Sachems des Hurons du *Canada*, cinq des Indiens nommés les *Twight-wights* & les *Tronondades*, & ceux des cinq Nations alliées avec les Anglois, qui ſe nomment les *Oneydes*, les *Ouandages*, les *Cayanges*, les *Sinekas*, & les *Maquas* ou *Maquois*. On obſerve ici qu'excepté le dernier de ces cinq noms, il n'y en a pas un qui ſ'écrive & qui ſe prononce toujours de même. Le territoire de tous ces Indiens s'étend juſqu'aux Etabliſſemens François du *Canada*, dont les limites au Sud, dit l'Auteur Anglois, ne ſont pas à plus de deux cens milles de celles de la Nouvelle York au Nord. *Albanie* eſt défendue par un bon Fort de pierre; & l'on y entretient une Garniſon de deux Compagnies, dont une partie eſt détachée à *Scheneſtada*, autre Ville, ſituée vingt milles plus haut, & défendue auſſi par un Fort, qu'on a rebâti dans ces derniers

tems. La
& la ſituat
Commerc
lées d'An

ENTRE
milles, on
dans l'inté
Ouoranis,
Frontiere
la *demi-La*
juſqu'à ſo
entièremen
Canton de
Hollandoi
cultivé pa
du Pays.

AU SU
mée autre
dans la N
de *Hudſon*
cinquante
Comté d'I
la Conquê
terdam ne
Orientale
s'étoit éri
de la Colo
& ſes Ha
voifinage
aujourd'h
Richmond
la Nouve
du Duc
avoient d

LE CO
maïque,
stead, au
bonté de
portion d
ques autr
n'eſt hab
que les A
principal
Hollando
toient pa
tué, à c

tems. La Vallée de Schenectada est un lieu dont on vante les agrémens; & la situation de la Ville, au milieu des Plantations Indiennes, y rend le Commerce florissant. On y compte environ cent cinquante Familles, mêlées d'Anglois & de Hollandois.

DESCRIPT.
DE LA NOU-
VELLE YORK.

ENTRE Schenectada & New-York, dans un espace de cent soixante-dix milles, on voyoit autrefois plusieurs Nations Indiennes, qui se font retirées dans l'intérieur du Continent, telles que les *Makentouonis*, les *Pokanis*, les *Ouoranis*, & les *Maukikams*. Les Maquas étoient à l'Ouest d'Albanie. Ces Frontieres ont deux ou trois petits Forts, qui se nomment *Half-Moon*, ou la *demis-Lune*, *Nestigau* & *Saraclage*. Tout le Pays, qui borde la Riviere jusqu'à son embouchure, est également agréable & fertile. Il appartenoit entièrement aux Indiens avant le siècle où nous sommes, à l'exception du Canton de *Sopersbill*, sur le bord occidental de la Riviere de Hudson, où les Hollandois n'avoient jamais eu d'Etablissemens, mais qui est aujourd'hui cultivé par les Anglois. Les Plantations sont rares encore, dans l'intérieur du Pays.

Au Sud-Est de New-York est située *Long-Island*, ou l'*Ile longue*, nommée autrefois l'*Ile de Nassau*, qui s'étend le long du Comté de Fairfield, dans la Nouvelle Angleterre, presque jusqu'à l'embouchure de la Riviere de Hudson. On vante la bonté de son terroir. Sa longueur est de cent cinquante milles, sur douze de large. Cent Familles Angloises, venues du Comté d'Essex dans la Nouvelle Angleterre, en habitoient une partie avant la Conquête de la Nouvelle York; mais les Hollandois de la Nouvelle Amsterdam ne cessant point de les chagriner, elles s'étoient retirées à la Pointe Orientale de l'Ile, où elles avoient bâti une Ville nommée *Southampton*, qui s'étoit érigée d'elle-même en Gouvernement particulier, sous la protection de la Colonie des Massachusets. Elle se soutient encore sous le même nom; & ses Habitans sont devenus assez nombreux, pour avoir formé dans le voisinage une Bourgade, nommée *Bridge-Hampton*. L'Ile longue compose aujourd'hui trois Comtés de la Nouvelle York; celui de la Reine, *Suffolk* & *Richmond*; car les Anglois, regardant cette Ile comme une dépendance de la Nouvelle Belge, ne manquèrent point de s'en saisir, en vertu des droits du Duc d'York. On s'étonne que les Habitans de Southampton, qui en avoient de plus anciens, ne s'y soient pas opposés.

Long Island,
ou l'Ile lon-
gue.

LE Comté de la Reine, ou *Queen's County*, a deux Paroisses; l'une à *Famâique*, Bourgade d'environ quarante Familles; l'autre, dans celle de *Hampstead*, au milieu d'une belle Plaine de même nom, qui est célèbre par la bonté des Chevaux qu'elle nourrit, & que cette raison oblige de fournir sa portion de Milice, en Cavalerie. On trouve, dans le même Comté, quelques autres petites Places, telles qu'*Utrecht* & *Constable*. Celui de Suffolk n'est habité que par des Presbytériens, des Quakers, & d'autres Sectaires, que les Anglois nomment *Indépendans*. *Huntington* & *Oyster-Bay*, ses deux principales Bourgades, sont composées d'environ quarante Familles. Les Hollandois avoient établi dans l'Ile longue des Potteries de terre, qui n'étoient pas moins estimées que celles de Delft; mais les Anglois ont substitué, à ce Commerce, celui des grains, des Chevaux & des Pelleteries. Le

Queen's
County, ou
Comté de la
Reine.

Comté de
Suffolk.

DESCRIPT.
DE LA NOU-
VELLE-YORK.

milieu de l'île offre une plaine, longue de seize miles & large de quatre; qui produit d'excellente herbe, & dont les Chevaux ne font pas moins en honneur que ceux de Hampstead. Dans tout cet espace, on ne trouve point une pierre, ni un buisson. Le Commerce des Chevaux y est encouragé par des courses & des prix. On a profité aussi de cet avantage, pour établir à *Northfleet*, Bourgade de l'île, une Poste, qui entretient deux fois la semaine une communication réglée entre *Nettlebed*, *Egerton*, *Afford*, *Huntington*, *Oyster-Bay*, *Flushing*, *Newton* & *New-York*. A peu de distance de la Côte, on trouve plusieurs petites îles désertes; mais celle que les Hollandois ont nommée *Île des Etats*, ou *Staten-Eiland*, à la Pointe occidentale de Longue-île, n'a pas moins de dix-miles de long sur cinq ou six de large, & contient trois Habitations; *Billop*, au Sud; *Palmer*, au Nord; & *Dover*, ou *Douyres*, à l'Est. On prenoit autrefois des Baleines & des Souffleurs autour de ces îles; & pendant l'Hiver, on y pêche encore quantité de Veaux marins, dont on tire une excellente huile.

LES productions de la Nouvelle York different peu de celles de la Nouvelle Angleterre. On n'y compte pas plus de mille Indiens; & le nombre des Anglois, vers la fin du dernier siècle, montoit à huit ou dix mille, dont le principal Commerce étoit en Pelleteries, en Poisson sec, & surtout en Merrain, qu'ils fournissoient à l'île de Madere & aux Açores. Ils portent aussi diverses sortes de viandes fumées, du Lard, de la Farine, des Oignons, des Pois & des Pommes, aux Antilles.

Ancienne
Langue des
Indiens de la
Nouvelle
York.

DE Laet nous a conservé, sur les Mémoires des Hollandois de la Nouvelle Belge, plusieurs mots de l'ancienne Langue de cette Contrée. On y comptoit jusqu'à cent, ce qui est assez rare parmi les Sauvages de l'Amérique; & les noms des nombres n'y avoient aucun rapport avec ceux des autres parties du Continent. C'étoit, *Cotté* 1. *Niffé* 2. *Nabâ* 3. *Ouious* 4. *Parrenagh* 5. *Cottash* 6. *Niffas* 7. *Gekas* 8. *Peskon* 9. *Terren* 10. *Missinak* 20. *Nabinak* 30. *Ouéouinak* 40. *Parathginak* 50. *Cottaginak* 60. *Niffastigen* 70. *Gahashinak* 80. *Peskonginak* 90. *Cottapak* 100. Les parties du corps se nommoient: *Ouier*, la tête. *Schinkoy*, les yeux. *Toonne*, la bouche. *Ouieranou*, la langue. *Duklé*, les épaules. *Nachk*, les bras. *Hyckaes*, les ongles. *Thesté*, le ventricule. *Syt*, les piés. *Mytrak*, les cheveux. *Akyouan*, le nez. *Chettoen*, les levres. *Hochkoy*, le menton. *Toorfsay*, la poitrine. *Rinskan*, les doigts. *Chet*, les nerfs. *Natheg*, le ventre. *Nachkaronck*, le front. *Hitrouab*, les oreilles. *Ouipit*, les dents. *Nekoykangam*, le cou. *Noenakam*, les mamelles. *Rideren*, le pouce. *Mokocht*, le sang. *Prominc*, la cuisse.

L'HOMME, *Renoos*. La Femme, *Oskoiau*. Le feu, *Tinteiou*. L'eau, *Empie*. La pluie, *Soukeri*. La grêle, *Tassikii*. La gelée, *Kepatten*. La neige, *Ouinoui*. Un arbre, *Hitteocke*. Un Cerf, *Atto*. Un Ours, *Mackoiyo*. Un Castor, *Temakoy*. Un Loup, *Metumnu*. Un Lion, *Sinkoy-Mackirggh*. Loutre, *Kounamock*. Chien, *Aram*. Renard, *Ououcouc*. Cigne, *Ouinckicso*. Canard, *Camconcke*. Paon, *Siekenam*. Perdrix, *Ouokin*. Grue, *Tarecka*. Tourterelles, *Ourikink*. Oie, *Ciahac*. Anguilles, *Syackamek*. Perche, *Caouicakanoffé*. Truite, *Cackikanem*. Bon, *Ouret*. Mauvais, *Matet*.

L'Auteur d'une Relation Angloise admire que la premiere syllabe du mot, qui signifie le cou, ait la même signification dans la Langue.

Ceux, d'a
le York à H
nold même
ni faire par
longtems ap
miers Euro
y avoient f
Elfsimbourg
méridional
ruines d'un
pendant les
Hollandois,
rent si loin
Nouvelle Je
que Charles
Duc d'Yor
années après
Nouvelle Y
lord *Berkeley*
ces deux Se
autres partie
nelle *Jersey*
pendant plu

LA Nouv
tombe en pa
qui borde l
contient ain
re Delaware
tinent au N
Septentriona
les Côtes m
ne lui donne
suivant sa di
ou, si l'on

LA plus
Jersey. Ell
viere de H
même Rivie
séparée de
vieres de C
ritan. Elle
Hudson &

Description de la Nouvelle Jersey.

CEUX, d'après lesquels on vient d'attribuer la Découverte de la Nouvelle York à Hudson, ne pouvoient ignorer que les Cabots, Verazzani, Gosnold même & Smith, avoient déjà reconnu la même partie du Continent, ni faire par conséquent cet honneur à Hudson, qui n'y avoit abordé que longtems après; mais ils paroissent avoir tout-à-fait ignoré que les premiers Européens, qui s'établirent sur cette Côte, furent les Suédois, qui y avoient formé trois Bourgades, ou trois Habitations, nommées *Christina*, *Elfsbourg* & *Gottembourg*. Leurs principaux établissemens étoient du côté méridional de la Riviere, vers la Pensylvanie; & l'on y voit encore les ruines d'un Fort, qu'on n'a pas cessé de nommer le Fort d'*Elfsbourg*. Cependant les Suédois tirèrent peu d'avantages de leurs Plantations; & les Hollandois, toujours industrieux dans les entreprises du Commerce, poussèrent si loin les leurs, que le Pays de *Berghen*, partie Septentrionale de la Nouvelle Jersey, fut presque entièrement défriché par leurs mains. Quoique Charles II eût compris ce Pays dans la Donation qu'il avoit faite au Duc d'York, les Anglois ne commencerent à s'y établir, que plusieurs années après avoir étendu leurs Plantations dans les autres parties de la Nouvelle York. Ensuite le Duc ayant cédé ses droits, sur celle-ci, à Mylord Berkeley & au Chevalier Carteret, sous le nom de la *Nouvelle Canarée*, ces deux Seigneurs, ou leurs Députés, convinrent de la subdiviser en deux autres parties, qu'ils nommerent, comme on l'a déjà fait remarquer, *Nouvelle Jersey de l'Est*, & *Nouvelle Jersey de l'Ouest*; & cette division forma, pendant plusieurs années, deux propriétés distinctes.

LA Nouvelle Jersey de l'Est, ou cette partie qui borde la Nouvelle York, tomba en partage au Chevalier Carteret; & celle de l'Ouest, ou la partie qui borde la Pensylvanie, à Mylord Berkeley. Toute la Province, qui contient ainsi les deux Jerseys, a pour bornes l'Océan au Sud-Est, la Riviere Delaware à l'Ouest, la Riviere de Hudson à l'Est, & l'intérieur du Continent au Nord. Sa position est entre les 39 & les 40 degrés de Latitude Septentrionale. En longueur, elle s'étend d'environ cent vingt miles sur les Côtes maritimes, & le long de la Riviere de Hudson; & les Anglois ne lui donnent gueres moins d'étendue dans sa plus grande largeur. C'est suivant sa division en Est & Ouest qu'on nous fait connoître les Comtés, ou, si l'on veut, ses Cantons.

LA plus grande, & la plus peuplée des deux divisions, est celle d'*Est-Jersey*. Elle s'étend, à l'Est & au Nord, le long des Côtes & de la Riviere de Hudson, depuis le Port de *Little-Egg*, jusqu'à cette partie de la même Riviere qui est par les 41 degrés. Au Sud & à l'Ouest, elle est séparée de l'Ouest-Jersey, par une ligne tirée de *Little-Egg* jusqu'aux Rivières de *Cresswick* & de *Stony*, & jusqu'au bras méridional de celle de *Raritan*. Elle s'étend ainsi, de cent miles en longueur, sur la Riviere de Hudson & sur la Côte maritime; mais sa largeur est fort inégale. On la

DESCRIP.
DE LA NOU-
VELLE JERSEY.

Les Suédois étoient établis dans ce Pays avant les Hollandois & les Anglois.

Formation de la Nouvelle Jersey, & sa division.

Sa situation.

Ses Comtés.

DESCRIPT.
DE LA NOU-
VELLE JERSEY.
Comté de
Berghen.

divise en Comtés, qui semblent mériter peu ce titre. Tels sont *Berghen*, *Essex*, *Middlesex* & *Mountmouth*.

LE Comté de Berghen est situé sur la Rivière de Hudson, vis-à-vis New-York, & fut le premier cultivé de cette Province. Il est arrosé de plusieurs Rivières, comme toutes les autres parties des Jerseys. On nomme, après celle de Hudson, le *Hatinsak*, le *Pasaak*, & quantité d'autres de moindre grandeur. La principale Ville du Comté est *Berghen*; & ce nom, qui est celui de la Capitale de Norwegue, fait douter si la première Colonie ne fût point Danoise. Il n'y a point d'autre Ville, & tout le reste consiste en Plantations dispersées. La plupart des Habitans de Berghen sont Hollandois, & toute la Ville ne contient pas plus de soixante Familles. Elle est située sur la pointe occidentale d'une Langue de terre, qui forme un Déroit entre l'Île des Etats & le Continent.

Comté d'Es-
sex.

DANS le Comté d'Essex, la Ville principale est *Elisabeth*, située au fond d'une Anse, vis-à-vis de la Pointe occidentale de l'Île des Etats. C'est le premier Etablissement des Anglois, & celui qui paroît avoir fait le plus de progrès; car malgré le dessein qu'on a eu d'ériger *Perth* en Capitale, il est incomparablement plus peuplé. On y compte plus de deux cens cinquante Familles. D'ailleurs c'est le Siege du Gouverneur, des Cours de Justice, de l'Assemblée générale, & le centre de tout le Commerce de la Province. *Nework*, autre Ville du même Comté, est à six ou sept miles au Nord d'Elisabeth, & contient environ cent Familles. Toute la partie occidentale d'Essex est arrosée par les Rivières de *Rokway*, de *Pasauk* & de *Whippany*. La partie du Nord est une chaîne de Montagnes, qui se nomment *Blue-Hills*, ou les *Montagnes bleues*.

Comté de
Middlesex.

LE Comté de Middlesex est la plus peuplée & la plus florissante partie du Pays, dans ses Plantations; tandis que *Perth*, sa Capitale, mérite à peine le nom de Village. Mylord Berkeley & le Chevalier Carteret, auxquels on avoit vanté la situation de cette Place, avoient ordonné à leurs Agens d'y rassembler le gros de la Colonie; mais Elisabeth l'a emporté pour le nombre (i). Ce Comté a deux autres Bourgades; 1. *Piscataway*, à six miles de la Rivière de *Raritan*, & composée de quatre-vingts Familles; 2. *Woodbridge*, huit miles plus loin, dans une Anse du Déroit formé par l'Île des Etats, & composée de cent vingt Familles. La partie occidentale de Middlesex est arrosée par la Rivière de *Milston*, qui coule dans une belle Vallée. Une grande partie des Habitans est de race Ecoissoise. On a vu, parmi eux, le Comte de Perth, créé Duc en France par le Roi Jacques II; & ce fut à son honneur que la Ville de Perth prit ce nom, auquel on joint *Amboy*, qui est celui de la Pointe où elle est située; de sorte qu'elle se nomme vulgairement *Perth-Amboy*. Elle est à l'embouchure de la Rivière de *Raritan*, qui se jette dans une Baie, nommée *Sandyhook*, & capable de contenir cinq cens Vaisseaux (k). Le Plan d'une Ville, que les Ecoissois du Pays

Plan de la
Ville de
Perth.

(i) Nous corrigeons ici le texte de l'Édition de Paris, qui dit précisément le contraire, qu'*Elisabeth* ne l'a pas emporté pour le nom.

bre. R. d. E.

(k) On a vérifié qu'il y a de l'exagération dans l'étendue qu'on donne à tous ces Ports

Pays ho
avoit di
Maisons
L'espace
vir au 4
moins c
du cent
Ecoissois
& la Vi
ne man
tonneau
une seul
de belles
clay, ce
gie de
Terres,

DANS
jolie V
grand n
acres de
vingt-six
qui, se
Shrewsb
sa Capit
sur le bo
re. *Trée*
depuis p

CETTE
ans; ma
Bourgad
& les E
ment le
tations.

OUST
pas divi
Sa point
Delawar
re, qui
mer le
rifdiçtio
la Côte
suivi de
celle de
ou douz
viron qu
tes les

Pays honorent du titre de *Cité*, avoit été tracé fort régulièrement. On avoit divisé le terrain en cent cinquante quarrés, où l'on devoit bâtir des Maisons, & le centre devoit être une Place ou un Marché de trois arpens. L'espace n'avoit pas été plus ménagé pour tous les lieux qui devoient servir au Commerce. Enfin, le Plan général de la Ville ne contenoit pas moins de mille arpens, avec deux grandes routes qui devoient conduire, du centre, aux Bourgades de Piscataway & de Woodbridge. Quelques Ecoffois commencerent à bâtir; mais l'entreprise est demeurée suspendue, & la Ville n'a pas plus de trois cens Habitans. Cependant on assure qu'il ne manque rien à la commodité de sa situation. Un Navire de trois cens tonneaux peut remonter au Port, & jusqu'à la porte des Marchands, dans une seule Marée. Tout le Pays qui borde la Riviere de Raritan n'offre que de belles Plantations, dont la plus distinguée fut formée par Robert Barclay, ce fameux Quaker Ecoffois qui a publié, en fort beau Latin, l'apologie de sa Secte. Divers bras de la Riviere arrosent quantité de bonnes Terres, qui attendent encore des mains pour les cultiver.

DANS le Comté de Montmouth, on trouve d'abord *Middletown*, une des jolies Villes du Pays, composée d'environ cent Familles, au milieu d'un grand nombre de Plantations, qui ne prennent pas moins de trente mille acres de terre. Elle est située à douze lieues au Nord de *Shrewsbury*, & vingt-six miles au Sud de *Piscataway*, assez proche de la Côte maritime, qui, se courbant dans cet endroit, forme une Baie sablonneuse de son nom. *Shrewsbury*, Ville ou Bourgade la plus méridionale du Comté, passe pour sa Capitale, & contient environ cent soixante Familles. Elle est située sur le bord d'une Riviere d'eau douce, à peu de distance de l'embouchure. *Tree-hold* est une autre Bourgade, d'environ quarante Familles, fondée depuis peu dans le même Canton.

CETTE Province n'avoit point encore d'Eglise, il y a trente ou quarante ans; mais il s'y faisoit des Assemblées de la Religion Anglicane, dans les Bourgades de *Shrewsbury*, de *Perth-Amboy* & d'*Elisabeth*. Les Quakers & les Ecoffois non-conformistes avoient aussi les leurs; & vraisemblablement le progrès de chaque Secte a répondu, depuis, au succès de leurs Plantations.

OUEST New-Jersey, ou la partie Occidentale de la Nouvelle Jersey, n'est pas divisée en Comtés, comme la plupart des autres Colonies Angloises. Sa pointe la plus orientale est le Cap *May*, à l'embouchure de la Riviere Delaware, vis-à-vis du Comté de *Suffex* en Pensylvanie. L'espace de terre, qui est entre ce Cap & le Port de *Little-Egg*, ne laisse pas de se nommer le Comté du Cap de *May*; mais, jusqu'à présent, il n'a point eu de Jurisdiction ni d'Officiers. On n'y trouve que des Plantations dispersées; & la Côte n'a gueres d'autres Habitans que des Pêcheurs. Le Cap *May* est suivi de la Riviere *Maurice*, la plus grande du Canton; & plus loin, de celle de *Cohenzy*, petite, mais navigable pour les Barques l'espace de dix ou douze miles, jusqu'à la Bourgade du même nom, qui est composée d'environ quatre-vingts Familles. La Baie & la Riviere Delaware arrosent toutes les parties Sud-Est, Sud & Sud-Ouest de la Nouvelle Jersey occiden-

XXI. Part.

O o

DESCRIT.
DE LA NOU-
VELLE JERSEY.

Comté de
Montmouth.

Ouest New-
Jersey, ou
partie Occi-
dentale de la
Nouvelle
Jersey.

DESCRIP.
DE LA NOU-
VELLE JERSEY

tales. Les Plantations, dont quelques-unes sont si voisines qu'elles en ont pris le nom de Bourgades, sont situées sur le bord de la Baie & de la Riviere, la plupart dans des Anses. Cette Province, quoiqu'une des plus agréables & des plus commodes pour la vie, est fort éloignée d'être une des mieux peuplées. La Nouvelle York d'un côté, & la Pensylvanie de l'autre, sucent toute sa nourriture.

ANTIOCH est une petite Bourgade, située dans une Anse. Gibbon & Altonny en sont deux autres, plus proches de l'embouchure du Delaware. Ensuite on trouve le Fort d'*Elsimbourg*, à l'embouchure même & vis-à-vis du Comté de Newcastle en Pensylvanie. Sur la Riviere de *Salham*, qui se jette dans le Delaware proche de ce Fort, on rencontre une Bourgade, qui prend son nom, ou qui lui donne le sien, à vingt miles de Cohenzey.

La *Pointe de Fin*, & la Bourgade de même nom, sont situées vis-à-vis de la Bourgade de Newcastle. On trouve ensuite les Anses de *Namau*, de *Raccocos*, & d'*Almon*; *Low-Island*, ou l'*Ile basse*, & l'Anse de *Wash*, qui est vis-à-vis de Chester en Pensylvanie; ensuite l'Anse de *Greatmany*, la Riviere de *Wrodberry*, *Green Bank* ou le *Banc verd*, & l'Anse de *Glocester*, vis-à-vis de Philadelphie. Tout ce Pays est délicieux, sain, & commode pour les besoins de la vie. Glocester est une fort belle Bourgade, d'environ cent Familles. Elle est suivie de l'Anse de *Ponthakin*, de la Riviere de *Northampton*, & de la Bourgade ou Ville de *Burlington*, Capitale de la Province, vis-à-vis de Bristol en Pensylvanie. Vingt miles plus loin, on ne trouve plus de Plantations.

Burlington,
Capitale.

C'EST à Burlington, que se tenoient les Assemblées de la Province lorsqu'elle étoit sous un Gouvernement régulier; mais divers troubles ayant aigri les Habitans, ils ont jugé que le seul moyen de parvenir à la paix étoit de rendre à la Cour toutes les Chartes de leurs Privileges, pour vivre dans une sorte d'Anarchie qui approche de l'indépendance. La Ville contient environ deux cens Familles. Ses Maisons, toutes de brique, ne sont point inférieures à celles de l'Europe, & ses Marchés sont fournis d'excellentes provisions. Au-dessus de Burlington est une autre Bourgade, nommée *Maiden-Head*, qui contient cinquante Familles; & plus loin, une autre encore, dont on ne nous apprend point le nom, mais plus petite, avec quelques Plantations dispersées qui bordent la Nation Indienne des *Minosinks*. La Riviere d'*Esopo*, qui sépare cette Province de la Nouvelle York, se jette dans celle de Hudson proche de *Kinston*. Il seroit aisé de faire communiquer aussi la Nouvelle Jersey occidentale avec Maryland, par une Riviere qui ne coule pas à plus de huit miles du fond de la Baie de *Chefapeak*; mais par des raisons qu'on n'explique point, la Virginie & Maryland se sont toujours opposées à la proposition d'ouvrir un Canal.

LES deux Jerseys offrant de toutes parts un terrain fertile, il est surprenant qu'elles soient presque désertes. On n'y comptoit pas plus de seize mille Ames au commencement de ce siècle; & quelque soin qu'on y ait apporté à gagner l'affection des Indiens, il n'en restoit alors qu'environ deux cens, dans une si grande étendue de Pays. Cependant on assure que les premiers Anglois pousserent le scrupule, jusqu'à n'avoir voulu commen-

cer leurs
res à for
tés, par
(1) Voy

L'ANGL
cipaux E
grès aien
cienne q
l'année
établir.
étrange
qu'elle e
notre qu

Il éto
command
well, &
paix ave
Ainsi le
& loin c
Ordonna
tre la for
regne, c
anciens
pour lev
tude, qu
derland,
parurent
par sa F
ques ann
nommé
Fils le
tems de
obtenu,
confidé
de ses
par de
idées de
re; just
Cours s
suivre,

cer leurs Plantations qu'après avoir acheté, des Habitans naturels, les Terres à fort haut prix. (1) Les droits des Berkeleys & des Carterets sont passés, par des ventes & des tranfactions, à d'autres Propriétaires.

(1) Voyez ci-dessus, p. 262. R. d. E.

DESCRIT.
DE LA NOU-
VELLE-JERSEY.

S V I.

Etablissement de la Pensylvanie.

L'ANGLETERRE regarde aujourd'hui la Pensylvanie comme un de ses principaux Etablissémens en Amérique, & n'en a point en effet dont les progrès aient été si prompts. Quoique la découverte de ce Pays fût aussi ancienne que celle de la Virginie, il étoit demeuré presque désert jusqu'à l'année 1680, où le goût de la liberté porta de nouveaux Sectaires à s'y établir. On ne remontera point ici à la naissance du Quakerisme; cette étrange Secte avoit déjà fait éclater ses bizarres principes de Religion, lorsqu'elle chercha un asyle en Amérique: mais il est important de faire connoître quel fut le Chef de cette fameuse transmigration.

Il étoit fils d'un Chevalier Anglois, nommé Guillaume *Pen*, qui avoit commandé une partie des Flottes Angloises sous le Gouvernement de Cromwell, & qui malgré son éloignement pour l'Eglise Anglicane avoit fait sa paix avec la Maison Royale lorsqu'il l'avoit vue remonter sur le Trône. Ainsi le jeune Pen avoit comme sucé, en naissant, l'esprit d'indépendance; & loin d'être ébranlé par l'exemple de son Pere, il ne trouva, dans les Ordonnances de Charles II, que de nouveaux motifs pour se révolter contre la forme établie. Ce Prince ayant voulu, dès le commencement de son regne, que le Service Ecclésiastique se fit en surplis, suivant l'usage des anciens tems, Pen, qui étudioit à l'Université d'Oxford, prit cette occasion pour lever le masque. Secondé de Mylord *Spencer*, son compagnon d'étude, qui devint ensuite un Politique célèbre sous le nom de Comte de *Sunderland*; & de quelques autres de leurs collegues, il insulta les premiers qui parurent en surplis. Au bruit de cette aventure, il fut rappelé à Londres par sa Famille, & forcé de passer en France, pour voyager pendant quelques années: mais il reçut, à Turin, une Lettre de son Pere, qui étant nommé Vice-Amiral ne voulut point se mettre en Mer sans laisser à son fils le gouvernement de sa Maison. Le Chevalier Pen ne jouit pas longtems de sa Dignité; il mourut au retour de son Expédition, après avoir obtenu, pour récompense de ses services, la promesse d'une Donation considérable dans le Continent de l'Amérique. On ne doute point qu'un de ses Parens, établi à la Nouvelle Angleterre, ne lui eût inspiré ce dessein par de flatteuses peintures du Pays: mais le jeune Pen, plus occupé de ses idées de Religion, fut longtems sans solliciter la faveur promise à son Pere; jusqu'à ce que voyant sa Secte persécutée en Angleterre par toutes les Cours spirituelles, il résolut de s'offrir pour Chef à ceux qui voudroient le suivre, & d'aller prendre possession, avec eux, des Terres qui lui furent

ETABLISSEM.
DE LA PEN-
SYLVANIE.

Commence-
mens tardifs
de cette Co-
lonie.

Pen, Chef
des Quakers.

**ETABLISSEM.
DE LA PEN-
SYLVANIE.**

Il obtient un grand Pays qu'il fait nommer Pensylvanie.

Bornes de cette Concession.

**DESCRIP-
TION DE LA PEN-
SYLVANIE.**

Sa division en Comtés.

Comté de
Buckingham.

Comté de
Philadelphie.

enfin accordées. Ses Lettres Patentes sont du 4 Mars 1680 : elles lui donnoient, sous le nom de *Pensylvanie*, qui est formé du sien, tout l'espace situé entre les 43 degrés de Latitude du Nord, inclusivement, avec les Iles qui appartiennent à cette étendue; de sorte que le Pays, dont il devenoit Propriétaire, étoit bordé à l'Est par la Baie & la Riviere Delaware; au Nord par la Nouvelle Jersey occidentale, ou plutôt la Nouvelle York, car il s'étend bien loin au-dessus des deux Jerseys; à l'Ouest par les Nations Indiennes, vers les sources des Rivieres de *Sasquahanah* & de Delaware; au Sud, par Maryland, depuis celle de *Pensberry*, proche des Sauts, jusqu'à *Henlope*, vers l'embouchure de la Baie; ce qui fait plus de cent cinquante miles en ligne droite, mais d'une largeur resserrée par Maryland.

Description de la Pensylvanie.

TELLES sont les bornes qui se trouvent assignées dans les Lettres de concession: mais Pen, ayant ensuite obtenu du Duc d'York une partie déserte de l'ancienne Belge, la fit joindre au premier Acte, & divisa tout, sous le même nom de Pensylvanie, en six Comtés, dont les trois premiers, qui forment la partie haute, furent nommés *Buckingham*, *Philadelphie*, & *Chester*; & les trois autres, ou la partie basse, *Newcastle*, *Kent* & *Suffex*. La partie haute se termine à *Marcus Hook*, quatre miles au-dessous de la Ville de *Chester*; & la basse s'étend environ cent vingt miles le long de la Côte, sur quarante miles de profondeur vers Maryland. Ainsi toute la Province de Pensylvanie, depuis les sauts de *Pensberry* jusqu'au Cap Guillaume, vingt miles au-dessous de *Henlope*, n'a pas moins de trois cens trente miles de long, sur deux cens de large.

On convient qu'il n'y a point un vingtième de ce grand Pays qui soit habitée; mais il est plus généralement défriché, qu'aucune autre des Colonies Angloises de l'Amérique. Dans la distribution des Terres, Pen se réserva quatre belles possessions dans chaque Comté. La partie basse de Pensylvanie est la plus capable de culture & la plus propre au Commerce. La haute est si mal peuplée, que la plupart de ses Villages n'ont point encore paru dignes de recevoir des noms.

La principale Ville du Comté de *Buckingham* est *Bristol*. Elle est située à vingt miles de *Philadelphie*, vis-à-vis de *Burlington* dans la Nouvelle Jersey occidentale, & composée d'environ quatre-vingts Familles. On lui donne, pour Fondateur, *Samuel Carpenter*, riche Partisan du Quakerisme. Cette Ville n'a rien de plus remarquable que différentes sortes de Moulins. *Pensberry* est une Bourgade, située dans une petite Anse, & l'une des possessions que Pen se réserva. Il y bâtit une fort belle Maison, accompagnée de Jardins & de Vergers, où les fruits sont excellens; avantage qu'ils paroissent devoir à la Riviere de Delaware, qui en fait trois fois le tour. On compte d'ailleurs, dans ce Comté, dix ou douze autres petites Bourgades, qui envoient six Députés à l'Assemblée générale. Le Comté de *Philadelphie*, dont la Capitale, de même nom, est aussi celle de toute la Province, offre de toutes parts un terrain fort agréable. Sa plus ancienne Bourgade est *Francofort*, qui est assez bien bâtie & de la grandeur de *Bristol*.

Ce Canton fu
mais les uns
comme s'ils r
plus au Sud
tion vers la B
ford, compo
ve *Philadelph*
que par le no
de Pen, elle
n'aient point
grande Ville
le Delaware
long, d'envi
huit rues d'un
Maisons. On
tres Places pu
& les Magasi
dans les Edifi
assure du moi
vers la Rivier
large ici de
de mile de lon
& les Quais
employé en h
la Riviere d
fond, avec si

Ses premie
nient encore
tems sans y
s'en forma un
une Paroisse
Quakers con
Voisins qu'ils
nent le prem
Fondateurs de
taires, qui o
xiens Suédois
joint aux fac
delphie une
flattent qu'un
d'une Relatio
ne peuvent ri

A peu de
beau Bois, qu

(e) Il n'y a pa

Ce Canton fut d'abord habité par des Suédois, ensuite par des Hollandois; mais les uns & les autres s'étoient renfermés dans les Anses des Rivieres, comme s'ils n'eussent point connu les agrémens qu'ils auroient pu trouver plus au Sud de la Riviere de Hudson. Les Hollandois avoient une Plantation vers la Baie, dans le lieu qui est occupé à présent par la Bourgade d'Oxford, composée de soixante-dix ou quatre-vingts Familles. Ensuite on trouve *Philadelphie*, plus digne du nom de Capitale par le Plan de sa fondation, que par le nombre actuel de ses Maisons & de ses Habitans. Dans les vues de Pen, elle auroit mérité d'être celle d'un grand Empire. Quoiqu'elles n'aient point été remplies, on ne laisse pas de la représenter comme une grande Ville, fort avantageusement située entre deux Rivieres navigables, le Delaware & le *Schuilkill*: mais elle étoit tracée pour former un quarré long, d'environ deux miles, d'une Riviere à l'autre. Elle devoit avoir huit rues d'un mile, toutes d'une belle largeur, & bordées de magnifiques Maisons. On avoit laissé des espaces convenables pour les Marchés & d'autres Places publiques, pour les Eglises, les Ecoles, les Hôpitaux, les Quais & les Magasins. Il paroît même que ce Plan n'a pas été tout-à-fait négligé dans les Edifices qu'on y a faits, & qui se multiplient de jour en jour. On assure du moins, que deux des faces de la Ville sont achevées, l'une à l'Est vers la Riviere de *Schuilkill*, & l'autre à l'Ouest vers le Delaware, qui est large ici de deux miles. La rue qui borde le *Schuilkill* a déjà trois quarts de mile de long; les Maisons y sont belles, les Magasins en grand nombre, & les Quais commodes (a). On juge aisément que le reste de l'espace est employé en beaux Jardins. Mais le principal avantage de *Philadelphie* est la Riviere de Delaware, où les Vaisseaux peuvent mouiller sur un bon fond, avec six ou sept brasses d'eau.

Ses premiers Habitans furent des Quakers, [ou Trembleurs] qui continuent encore d'en faire le plus grand nombre. On fut même assez long-tems sans y voir une Eglise Anglicane; mais, sous le Roi Guillaume, il s'en forma une, à laquelle on donna le nom de *Christ-Church*, & qui compose une Paroisse de plus de douze cens Ames. Ce ne fut pas sans peine que les Quakers consentirent à cet Etablissement, & se familiariserent avec des Voisins qu'ils n'avoient pu souffrir en Europe. Cependant comme ils tiennent le premier rang, non-seulement par le nombre, mais en qualité de Fondateurs de la Colonie, ils ont reçu, avec les Anglicans, différens Sectaires, qui ont aussi leurs Eglises, tels que des Presbytériens, des Luthériens Suédois & des Anabaptistes. Ce mélange d'Anglois & d'Etrangers, joint aux facilités de la Navigation & du Commerce, a déjà rendu *Philadelphie* une des plus opulentes Villes de l'Amérique, & ses Habitans se flattent qu'un jour elle en sera la plus belle. Les François, dit l'Auteur d'une Relation Angloise avec la jalousie ordinaire à sa Nation, n'ont rien & ne peuvent rien avoir à lui comparer.

À peu de distance, la nature a placé sur les bords du *Schuilkill*, un très beau Bois, qui fait les délices des Habitans. *Wiaco* est une Bourgade à demi

DESCRIPT.
DE LA PEN-
SYLVANIE.

Sa Capitale,
& celle de
toute la Pen-
sylvanie.

Premier
Plan de cette
Ville, tracé
par Pen.

Autres Vil-
les ou Bour-
gades du mê-
me Conté.

(a) Il n'y a pas vingt ans qu'on y comptoit déjà plus de deux mille Maisons. R. d. E.

DESCRIPT.
DE LA PEN-
SYLVANIE.

mile de Philadelphie, où plusieurs Familles Suédoises se sont établies. La même Nation possède une autre Bourgade, nommée *Tenecum*, dont la situation est si incertaine, qu'on ignore si elle est du Comté de Buckingham ou de celui de Philadelphie. *Abingdon* & *Dublin* sont deux jolies petites Villes, peuplées de Quakers Anglois. *German-Town* en est une autre, qui n'est composée que de Quakers Allemands & Hollandois, dont on fait monter le nombre à deux ou trois cens Familles. On observe, comme une rareté singulière, que toutes ses rues sont plantées de Pêchers. Dans l'intérieur du Comté, on trouve *Radnor*, Bourgade de plus de cinquante Familles, bien bâtie & dans une belle situation. Elle portoit autrefois le nom d'*Amstel*, qu'elle avoit reçu des Hollandois, ses premiers Fondateurs. *Amerlsand* est encore une Bourgade du même Comté, située entre deux Anses, dont l'une se nomme *Derby*. De-là, passant par *Redloyer*, on entre dans le Comté de Chester.

Comté de
Chester.

SA première Bourgade est *Newnton*, qui ne contient pas plus de trente ou quarante Familles. *Chester*, Capitale du Comté, deviendra tôt ou tard une bonne Ville, par sa situation, qui offre un excellent mouillage dans sa Baie. On n'y compte encore, qu'environ cent Familles, mais la plupart Anglicanes. Plus loin, on trouve une autre Ville, nommée *Chichester*, dont les Habitans sont à peu-près au même nombre, & qui est située aussi dans une Anse fort commode à la navigation. La petite Bourgade de *Concorde* s'offre ensuite. En général les Bourgades de ce Comté ont peu de grandeur, & sont mal peuplées; mais les Plantations y sont en grand nombre. Celle de *Marcus Hook*, à quatre miles de Chester, termine la partie haute de la Pensylvanie.

Canton
nommé Nou-
velle Suede.

AU-DESSOUS de Chichester est une grande Anse, nommée *Brandevin*, qui contiendrait de fort nombreuses Flottes. Elle est suivie de celle qu'on nomme *Christina*, où les Suédois avoient autrefois une Ville & des Plantations. Ce Canton & celui de l'autre côté du Delaware étoient leurs principaux Etablissmens; ce qui leur a fait donner, par un Géographe François, le nom de *Nouvelle Suede*. L'Anse de Christina est assez grande & l'on y voyoit encore, dans ces derniers tems, un Village Suédois, accompagné d'une Eglise. Entre cette Anse & celle qui la suit, on rencontre la Ville de *Newcastle*, qui donne son nom au Comté voisin. Les Terres des environs portent le nom de *Pays de Galles*, parcequ'elles doivent leur première culture à des Gallois. Elles sont remplies de Villages, ou de petites Bourgades, telles qu'*Haverford-Ouest*, *Merioneth*; &c. & l'industrie des Habitans y fait régner l'abondance.

Premier
Canton de
l'Amérique
qui ait donné
de la pierre à
chaux.

MONTJOY est un terrain considérable, où la Sœur de Pen s'étoit établie, & le premier de toute l'Amérique où l'on ait trouvé de la Pierre à chaux. Le reste du Pays n'est pas moins remarquable par son excellent gravier; propriété fort rare dans tout le Continent de l'Amérique. Il est habité par un mélange d'Anglois & de Hollandois. *Newcastle* approche de Philadelphie, pour le Commerce & le nombre des Habitans. Les Maisons y sont fort belles, & l'on y comptoit, dans ces derniers tems, près de six cens Familles. Les Gallois Anglicans & les Presbytériens Hollandois y ont des

Eglises. A
kers, don
pour ceux
est suivi d
une Bourg
nomme de

EN pass
le Comté c
den, & M
fois nomm
passé pour
les & de l
ou Douvre

LA prin
Anse de m
de sa situat
en ôter la
gade, à l
dans le Co
mes, vers
Guillaume
bornes de
guerres que

ON ne c
rés de la
Hollandois
Loves, q
Maryland.
sa Colonie
distance d
dire, que
bles de l'U
de l'Amér
La Baie d
du Soleil
donnent a
& pur: m
qu'au com
Riviere D
Mars jusq
dant les r
teroient in
vent est S
qui, sou
apporte i

Eglises. A dix miles de Newcastle, on trouve un beau Village de Quakers, dont l'Eglise se nomme *Saint Georges*, & fait un sujet d'admiration pour ceux qui savent que ces Sectaires ne reconnoissent point de Saints. Il est suivi des Anses de *Blackbird*, & d'*Apaquanamy*, dont la dernière offre une Bourgade de même nom. On trouve plus loin une autre Anse, qui se nomme de même; leur distinction est celle du Sud & du Nord.

EN passant par la Pointe de *Bombay* & l'Anse de *Duck*, on arrive dans le Comté de *Kent*, qui contient les Bourgades de *Cranebrook*, *Dover*, *Marden*, & *Mispelliven*, dans autant d'Anses des mêmes noms. *Dover*, autrefois nommé *Saint John's-town*, est composé d'environ cinquante Familles, & passé pour la Capitale du Comté, qui a, comme la Virginie, moins de Villes & de Bourgades que de Plantations dispersées. La situation de *Dover*, ou *Douvres*, est sur le bord de la Baie de *Delaware*.

LA principale Bourgade du Comté de *Suffex* est *Lewes*, située dans une Anse de même nom & peu éloignée de celle de *Phemb*; on vante la beauté de sa situation, sur le bord d'une Riviere, qui la sépare de la Mer sans lui en ôter la vue, & qui forme un Port commode. *Cedar* est une autre Bourgade, à laquelle *Pen* donna ce nom, de celui de sa Maison de Campagne dans le Comté de *Suffex* d'Angleterre. A peu de distance au dessous de *Lewes*, vers l'embouchure du *Delaware*, on trouve le *Cap Henlopen*, ou *Cap Guillaume*; & vingt miles plus loin, le *Cap James*, qui fait les dernières bornes de la *Pensylvanie*. Le Comté de *Suffex*, comme celui de *Kent*, n'a gueres que des Plantations dispersées.

ON ne compte pas moins de quatre-vingts mille Anglois dans les six Comtés de la *Pensylvanie*, & de quinze mille autres Européens, François, Hollandois, Suédois & Palatins. C'est trois miles au-dessous de l'Anse de *Lewes*, que commence la ligne de partition, qui sépare la *Pensylvanie* de *Maryland*. *Pen* fait observer adroitement, dans une Relation de l'état de sa Colonie, que cette partie de l'Amérique est, par sa Latitude, à la même distance du Soleil que *Naples* en *Italie* & *Montpellier* en *France*, c'est-à-dire, que les deux Cantons qui passent pour les plus sains & les plus agréables de l'Univers. Mais d'autres ont remarqué que les climats du Continent de l'Amérique different beaucoup de ceux de la même Latitude en Europe. La Baie de *Hudson* & la *Tamise*, qui sont dans la même position à l'égard du Soleil, n'en éprouvent pas les mêmes influences; & les Naturalistes en donnent aisément la raison. Il est certain qu'en *Pensylvanie*, l'air est doux & pur: mais les pluies y commencent vers le 20 d'Octobre, & durent jusqu'au commencement de Décembre. Le froid y est souvent si vif, que la Riviere *Delaware* se glace, malgré sa largeur. Le Printems dure depuis Mars jusqu'à Juin; mais le tems n'est point uniforme dans cette saison. Pendant les mois d'Été, qui sont Juillet, Août & Septembre, les chaleurs seroient insupportables, si elles n'étoient tempérées par des vents frais. Le vent est Sud-Ouest en Été. Celui d'Hiver est généralement le Nord-Ouest, qui, soufflant des Montagnes glacées, des neiges & des Lacs du Canada, apporte ici tout le froid qu'on y éprouve dans cette saison.

DESCRIP.
DE LA PEN-
SYLVANIE.

Comté de
Kent.

Comté de
Suffex.

Population
de la Pen-
sylvanie.

Son climat.

DESCRIPT.
DE LA PEN-
SYLVANIE.
Ses Pro-
ductions.

Son pre-
mier Gouver-
nement.

Comment
il change de
forme.

LA nature du sol , en quelques endroits de la Colonie , est un sable jaune & noir , en d'autres un gravier , & le plus souvent une terre grasse , surtout entre les petites Rivieres & les Ruisséaux , où les Terres sont incomparablement plus fécondes que près des Rivieres navigables. On y trouve aussi une terre noire & poudreuse , sur un fond pierreuse. Les productions naturelles du Pays sont les mêmes que dans les Colonies précédentes , avec cette différence qu'elles y paroissent mieux nourries & plus fortes ; observation qui ne regarde pas moins les grains , les légumes & les fruits qu'on y a transportés de l'Europe. Un boisseau de grain en rapporte ici quarante , souvent cinquante , & quelquefois jusqu'à soixante. On a remarqué , avec admiration , dans un champ voisin de la Riviere de Schuilkill , qu'un grain d'orge d'Angleterre avoit rendu cinquante beaux épis sur la même tige.

L'ÉLOIGNEMENT que les Quakers ont , dans leurs principes , pour toutes fortes de divisions , surtout pour celles qui peuvent conduire à la guerre , a fait régner dans la Colonie une paix si constante , qu'on n'y connoît pas le moindre événement qui puisse servir de matière à l'Histoire. Pen , après avoir obtenu ses Lettres-Patentes , ne s'étoit pas contenté d'un titre de cette nature ; il y avoit joint le consentement des Indiens , qu'ils ne lui firent pas payer fort cher. Ensuite il donna , pour premier Gouverneur , à son Établissement , un de ses Neveux , nommé Guillaume *Markam* , auquel les Quakers des différentes Nations ne firent pas difficulté de se soumettre. Le Chevalier *Jones* , célèbre Jurisconsulte , dressa les Constitutions du Gouvernement. Par le premier article , le pouvoir législatif devoit résider dans le Gouverneur & l'Assemblée du Peuple ; faveur fort juste , pour une Société de gens à qui l'amour de la paix , de la liberté , & de leur Religion , avoit fait abandonner leur Patrie. D'autres articles établissoient , non-seulement qu'on ne feroit point de Loi & qu'on ne leveroit point d'argent sans le consentement du Peuple ; mais encore que tous les Privilèges & tous les droits des Anglois d'Europe auroient leur pleine valeur en Pensylvanie , & qu'en conservant beaucoup de respect pour la Cour & le Gouvernement d'Angleterre , on n'attendroit point des ordres du dehors pour tout ce qui concernoit le bien , la sûreté & la tranquillité du Pays. Ces Réglemens & quantité d'autres furent confirmés par deux Assemblées générales , que Pen tint pendant son séjour dans la Colonie. Il créa des Cours de Justice dans chaque Comté ; & pour diminuer le nombre des difficultés & des Procès , il établit , sous le titre de *Peacemakers* , c'est-à-dire de *Pacificateurs* , des Officiers particuliers , qui devoient être choisis par le Peuple dans chaque Canton & prendre connoissance de tous les démêlés avant que de les faire parvenir aux Tribunaux réguliers.

Il passa deux ans entiers dans le Pays , pour donner une forme constante à ces Etablissements. Mais , étant retourné en Angleterre , & la liberté naturelle de son caractère ne lui ayant pas toujours permis de ménager ses expressions , il y devint suspect , après la disgrâce de Jacques II , sans qu'on eût d'autre reproche à lui faire que son ancienne faveur auprès de ce Prince , qui n'étant encore que Duc d'York lui avoit donné une bonne partie de la

Nou-

Nouvel
Cour pr
Quelque
dans l'e
blir la c
aujourd'
Continen
qui n'all

C'EST
lui des t
roline ap
tentative
lorsque p
dans les
aborder
May ,
alors flo
trouve u
un Angl
y fut b
coup d'
noms ,
„ LA
„ ble v
„ degré
„ on tr
„ avoie
„ leurs
„ d'*Ori*
„ quatr
„ à la l
„ *sapo* ;
„ torze
„ enfin
ceux qu
donne
pris au

(a) L'
faite gr
Pannée
XXI

Nouvelle Belge. Le Gouvernement de la Pensylvanie lui fut ôté ; & la Cour profita de cette occasion , pour changer la forme qu'il y avoit établie. Quelques années après , d'autres conjonctures servirent à le mettre mieux dans l'esprit du Roi Guillaume ; mais il n'en tira aucun avantage pour rétablir la constitution de sa Colonie : le Gouvernement de cette Province est aujourd'hui le même que celui des autres possessions de l'Angleterre dans le Continent de l'Amérique. Pen mourut en 1718, & laissa un Fils fort jeune, qui n'alla prendre possession qu'en 1732, de l'immense héritage de son Pere.

DESCRIP-
TION DE LA PEN-
Sylvanie.

§. VII.

Etablissement des Anglois à la Caroline.

C'EST ici, qu'on est absolument forcé de faire céder l'ordre des lieux à celui des tems. On ignore si depuis l'année 1567, où de Gourgues quitta la Caroline après son Expédition (a), les François ou les Espagnols firent d'autres tentatives pour s'y établir : mais il paroît qu'elle étoit déserte en 1622, lorsque plusieurs Familles Angloises, pour se dérober à la fureur des Indiens dans les massacres de la Virginie & de la Nouvelle Angleterre, vinrent aborder sur la Côte de cette Province, à l'embouchure de la Riviere de *May*, & prirent le parti de s'y établir. L'état du Pays ne pouvoit être alors florissant, sous quelques Nations Indiennes qui l'habitoient. On en trouve une courte peinture, dans un Mémoire de l'année 1644, publié par un Anglois nommé *Briestock*, qui y avoit abordé l'année précédente, & qui y fut bien reçu de ses Compatriotes. Leur Colonie n'avoit pas reçu beaucoup d'accroissement, puisqu'on n'y connoissoit encore que les anciens noms, François & Espagnols.

„ LA premiere Riviere, (dit Briestock,) ou du moins la plus remarquable vers la Virginie, est le *Jourdain*, qui se jette dans la Mer par les 32 degrés de Latitude du Nord. A vingt miles de son embouchure au Sud, on trouve le Cap de *Sainte Helene*, proche du lieu que les François avoient nommé *Port Royal*, & qu'ils avoient choisi pour y commencer leurs Plantations. Entre le *Jourdain* & *Sainte Helene* sont les débris d'*Oristan*, d'*Ostan* & de *Cayagne*; *Oristan* à six lieues du Cap; *Ostan* à quatre d'*Oristan*, & *Cayagne* à huit d'*Ostan*. Du Cap de *Sainte Helene* à la Baie *dos Baxos*, on compte trois lieues; de-là, trois à la Baie d'*Ajapo*; & de suite, trois à *Casanusum*, trois à *Capula*, neuf à *Saron*, quatorze à *Saint Alcany*, vingt à *Saint Pierre*, qui est par les 31 degrés, enfin cinq à *San Matteo*. Il seroit difficile de concilier ces noms avec ceux qui leur ont succédé: d'ailleurs il ne paroît point que Briestock les donne pour des Habitations régulières, ni que l'Etablissement Anglois eût pris aucune forme avant le regne de Charles II.

(a) L'Edition de Paris fait encore ici une faute grossiere dans la date, qu'elle met à l'année 1507. Voyez ci-dessus la Relation de Gourgues, dont l'expédition se borna d'ailleurs à la reprise du Fort San Mateo dans la Floride Espagnole. R. d. E.

XXI. Part.

P P

ETABLISSEM.
DES ANGLAIS
à LA CAROLINE.

En quel
tems les An-
glois com-
mencerent à
visiter la Ca-
roline.

ETABLISSEM.
DES ANGLAIS
A LA CAROLINE.

Concession
du Roi Charles II.

Tolérance
universelle
accordée pour
la Caroline.

Motifs des
Propriétaires.

Unique res-
triction.

Ce ne fut qu'en 1663, que ce Prince, sollicité par quelques Seigneurs (b) qui fondoient leurs prétentions sur les anciennes découvertes de Sebastien Cabot, entreprises au nom de l'Angleterre, leur accorda des Lettres-Patentes (c), par lesquelles il leur cédoit, sans autre condition que de payer à la Couronne un tribut annuel de vingt marcs d'or, toute la partie du Domaine qu'il s'attribuoit en Amérique, depuis le 36^{me}. degré de Latitude du Nord jusqu'à la Riviere de San Matteo, qui est renfermée dans le 31^{me}., avec tous les droits royaux sur les Pêcheries & les Mines, sur la vie, les *membrés*, & les possessions de leurs Vassaux. L'Auteur Anglois d'une Histoire de la Caroline avoue qu'il ignore, à quel titre le Roi Charles donnoit si libéralement de vastes parties de l'Amérique: „ mais on ne sauroit contester, „ (dit-il,) la réalité de l'Acte; & les François ou les Espagnols auroient „ mauvaise grace de prétendre, qu'une Terre qu'ils ont cessé de cultiver ne „ doive jamais l'être par d'autres”.

LES Propriétaires n'eurent pas plutôt obtenu leurs Lettres, que suivant une méthode, justifiée alors par le succès, ils commencerent par ouvrir l'entrée de leurs possessions à toutes les Sectes. Cette tolérance étoit même autorisée, sans restriction, par l'Acte royal. On nous donne en substance le premier Règlement qui fut publié à cette occasion. Il portoit, „ que les „ Propriétaires, ayant reconnu les avantages de la tolérance pour enrichir „ & peupler une Province, étoient résolus d'accorder la plus grande liberté „ de Religion qu'on pût désirer, ou dont on eût jamais eu l'exemple dans „ aucune Société humaine; que les Naturels du Pays n'ayant pas encore la „ moindre connoissance du Christianisme, leur idolâtrie & leur ignorance „ ne donnoit assurément aucun droit de les maltraiter; que les Chrétiens, „ qui apporteroient dans la Colonie des principes différens de ceux de l'E- „ glise Anglicane, s'attendroient sans doute à n'être pas contraints dans „ leurs opinions, & que par conséquent ce seroit manquer à la bonne foi „ que de leur faire la moindre violence; qu'à l'égard des Juifs, des Payens, „ & des autres Ennemis du Christianisme, on ne voyoit pas plus de raison „ de les rejeter, puisque leur malheur ne pouvant venir que d'un défaut „ de lumière, on devoit se flatter, au contraire, que la connoissance de „ l'Evangile & l'exemple des vertus Chrétiennes pourroient servir quelque „ jour à leur desfiller les yeux; qu'ainsi tout le monde étoit invité à la Caro- „ line, & sûr d'y jouir d'une parfaite indépendance pour les sentimens & „ pour le culte: qu'on ne mettoit qu'une condition à cette tolérance uni- „ verselle, c'étoit que toutes les personnes au-dessus de dix-sept ans, qui „ prétendroient à la protection des Loix civiles, fussent attachées à quelque

(b) Les principaux étoient Edouard Comte de Clarendon; Georges Duc d'Albemarle, le Lord Craven, le Lord Berkeley, le Lord Ashley, les Chevaliers George Carteret, Guillaume Berkeley & Jean Colleton.

(c) Du 24 Mars.

Nota. Une Piece publique, de l'année 1737, que nous avons sous les yeux, datte

les Lettres-Patentes du 11 Juillet 1665, & dit qu'elles étendoient les bornes de la Caroline jusqu'au 29^e. degré de Latitude Septentrionale; ce qui fait des différences considérables; mais nous pensons qu'il faut s'en tenir à l'énoncé du Texte, suivant l'opinion la plus commune. R. d. E.

” Eglise
” dans le
” Toute
” Constitue
qu'on a n
” le fond
” nie”.
” C'est
” Piece de
” Propriéta
cernent le

” LE
” des Se
” & pou
” devoit
” donnoit
” suffrag
” voir le
” Palatin
” toute l
” LA
” Nobles
” qu'en
” tés, i
” Landgr
” roient
” les Sei
” ment
” toit de
” Caciqu
” attach
” de ter
” cune
” fonds
” pour
” voient
” ceux
” fois e
” vocat
” garde
” Cour
” Conn
” à pay
” ter

(d) Lo

„ Eglise , ou quelque Corps de Religion , & que leurs noms fussent inscrits dans le Registre de leur Secte”.

„ Toutes ces idées furent rédigées en cent vingt articles , sous le titre de *Constitutions fondamentales de la Caroline* , & signées par les huit Seigneurs qu'on a nommés , avec cette addition formelle : „ qu'elles seroient à jamais le fondement inaltérable & la regle sacrée du Gouvernement de la Colonie” . On doit comprendre que les Ordonnances civiles en faisoient partie . C'étoit le fameux *Loke* , qu'on avoit choisi pour dresser cette étrange Piece de Législature , à la priere de Mylord *Shaftsbury* , qui devint un des Propriétaires . Donnons aussi quelques-uns des principaux articles qui concernent le Gouvernement .

„ Le premier établissoit pour Gouverneur , sous le titre de *Palatin* , un des Seigneurs Propriétaires , dont le pouvoir devoit durer toute sa vie , & pour Assesseurs , trois autres d'entr'eux . Le Successeur du Palatin (d) devoit toujours être le plus âgé du même corps . Cette Cour , où l'on donnoit droit de séance à tous les autres Propriétaires avec le droit de suffrage & d'autres Privileges , étoit nommée *Cour Palatine* . Le pouvoir législatif appartenoit à la Cour seule , & le pouvoir exécutif au seul Palatin . Les Députés des Propriétaires pouvoient les représenter , avec toute l'autorité de leurs Maîtres .

„ La Charte Royale accordant aux Propriétaires le droit de créer de la Noblesse , avec la seule restriction de ne pas lui donner les mêmes titres qu'en Angleterre , un article portoit qu'après la division du Pays en Comtés , ils créeroient dans chaque Comté trois Nobles ; l'un sous le nom de *Landgrave* , les deux autres sous celui de *Caciques* , dont les Lettres seroient scellées du grand Sceau de la Colonie , & qui composeroient avec les Seigneurs Propriétaires , ou leurs Députés , la Chambre d'un Parlement : l'Élection de la Chambre basse étoit laissée au Peuple . On comptoit de faire monter le nombre des Landgraves à vingt-cinq , & celui des Caciques à cinquante . Les Landgraves devoient avoir quatre Baronies , attachées à leurs Dignités ; chaque Baronie , composée de six mille acres de terre . La Dignité de Cacique n'emportoit que deux Baronies , chacune de trois mille acres . Les uns & les autres ne pouvoient aliéner ces fonds , par donation , ni par vente ; mais ils pouvoient en louer un tiers pour trois vies . Les Membres de la Chambre basse du Parlement devoient être choisis entre les Tenanciers libres de chaque Comté , comme ceux des Communes d'Angleterre . Ce Parlement devoit s'assembler une fois en deux ans , ou plus souvent , si l'intérêt public demandoit des convocations extraordinaires . Outre la Cour Palatine , qui devoit être regardée comme le Conseil suprême de la Colonie , on devoit établir des Cours subalternes de Justice dans tous les Comtés , des Juges de Paix , des Connétables , une Cour de Chancellerie &c . Chaque Tenancier n'avoit à payer qu'un sou par acre , aux Propriétaires , & pouvoit même racheter ce droit . Tous les Habitans , libres ou non , depuis l'âge de seize

ETABLISSEM.
DES ANGLAIS
A LA CAROLINE.

Ordonnances civiles, & Gouvernement.

(d) Le premier Palatin fut le Duc d'Albemarle.

ETABLISSEM.
DES ANGLOIS
A LA CAROLINE.

„ ans jusqu'à soixante , étoient obligés de prendre les armes au premier ordre de la Cour Palatine”.

LE premier Gouverneur, ou Député du Palatin, fut le Colonel Guillaume Sayle ; & les premières Plantations furent celles des Rivières d'*Albemale* & de *Port-Royal*. Ensuite, la beauté des pâturages ayant attiré plus de monde vers les Rivières d'*Ashley* & de *Cooper*, cette dernière partie de la Province se trouve aujourd'hui la plus peuplée. Bientôt tout le Pays fut divisé en Comtés, qui le furent en quarrés de douze mille acres, autant pour le partage des Propriétaires que pour la distinction des Landgraves & des Caciques. Mais les affaires & l'Histoire de la Colonie n'appartenant point à ce Recueil (e), il est tems de passer à la Description.

DESCRIP-
TION DE LA
CAROLINE
ANGLOISE.

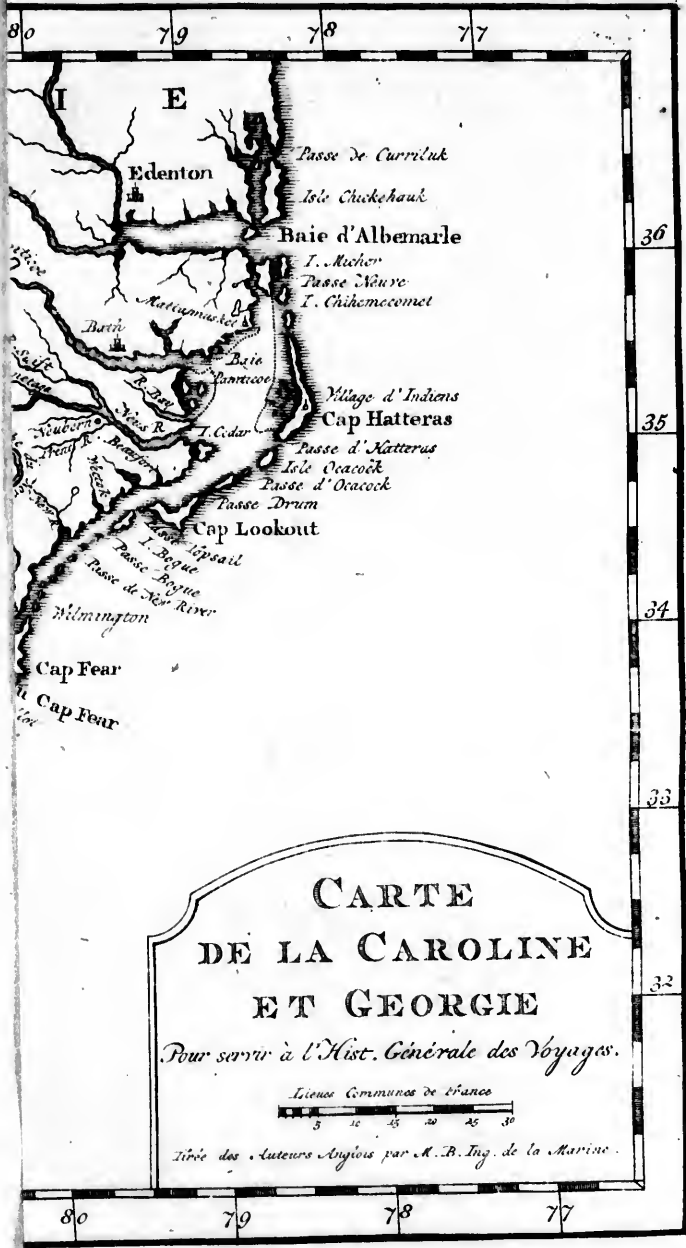
Description de la Caroline Angloise.

ON divise la Caroline en deux parties, qui forment aujourd'hui deux petits Gouvernemens ; celle du Nord & celle du Sud : mais la dernière porte ordinairement le seul nom de *Caroline*, parce qu'elle est la plus peuplée. D'ailleurs cette division n'empêche point qu'elles n'appartiennent toutes deux aux mêmes Propriétaires.

Tout ce Pays conserve la longueur, qu'il a reçue dans la Charte de Concession ; c'est-à-dire qu'il n'a pas moins de trois cens miles entre les 31 & les 36 degrés de Latitude Septentrionale. Sa largeur seroit immense, si le Roi Charles avoit eu droit de l'étendre, comme il fit puérilement dans sa Charte, jusqu'aux Mers du Sud, c'est-à-dire au travers de tout le Continent de l'Amérique. Sa situation est des plus commodes pour le Commerce ; sa Côte est fort agréable, sans orages & sans glaces pendant tout l'Hiver. A l'égard du climat, *Archdale*, Voyageur Anglois, en fait cet éloge : „ la Caroline, (dit-il,) est la partie méridionale de la Floride, entre les 29 degrés & les 36. C'est le centre de la partie habitable de l'Hémisphère du Nord ; car en supposant cette moitié du Globe habitable jusqu'aux 64 degrés, son centre est la Caroline, qui est par les 32, & parallèle à la Terre de Canaan. On peut lui donner le nom de Zone tempérée, du moins comparativement ; parcequ'elle n'est point sujette aux chaleurs excessives des Colonies plus méridionales ; ni aux froids violens des Etablissements opposés : ses productions répondent au nom de *Floride*”.

(e) Comme il n'y a que de l'avantage à enfreindre cette règle, que M. Prevost lui-même n'a pas toujours observée, nous ajouterons ici qu'en 1728, sept des Propriétaires, las des difficultés & des troubles qui subsistoient dans la Colonie, remirent leur propriété à la Couronne, pour la somme de 17500 Liv. St. ; mais Mylord Carteret, depuis Comte de *Granville*, se réserva sa portion, montant à un huitième du tout. Depuis ce tems, le Roi envoie tels Gouverneurs qu'il lui plaît à la Caroline, & le Commerce

des Habitans y est devenu si considérable, qu'il part tous les ans, de Charles-town, plus de deux cens Vaisseaux chargés des produits du Pays, pour l'Angleterre. On ne compte pas moins de 50 mille Nègres dans la Caroline, qui seroit encore bien plus florissante, si l'on n'y devoit payer à un prix exorbitant les marchandises d'Europe, faute des ouvriers nécessaires, qui arrivent cependant peu à peu dans ce Pays, aussi bien que dans les autres Etablissements Anglois de l'Amérique. Palairer. R. d. E.



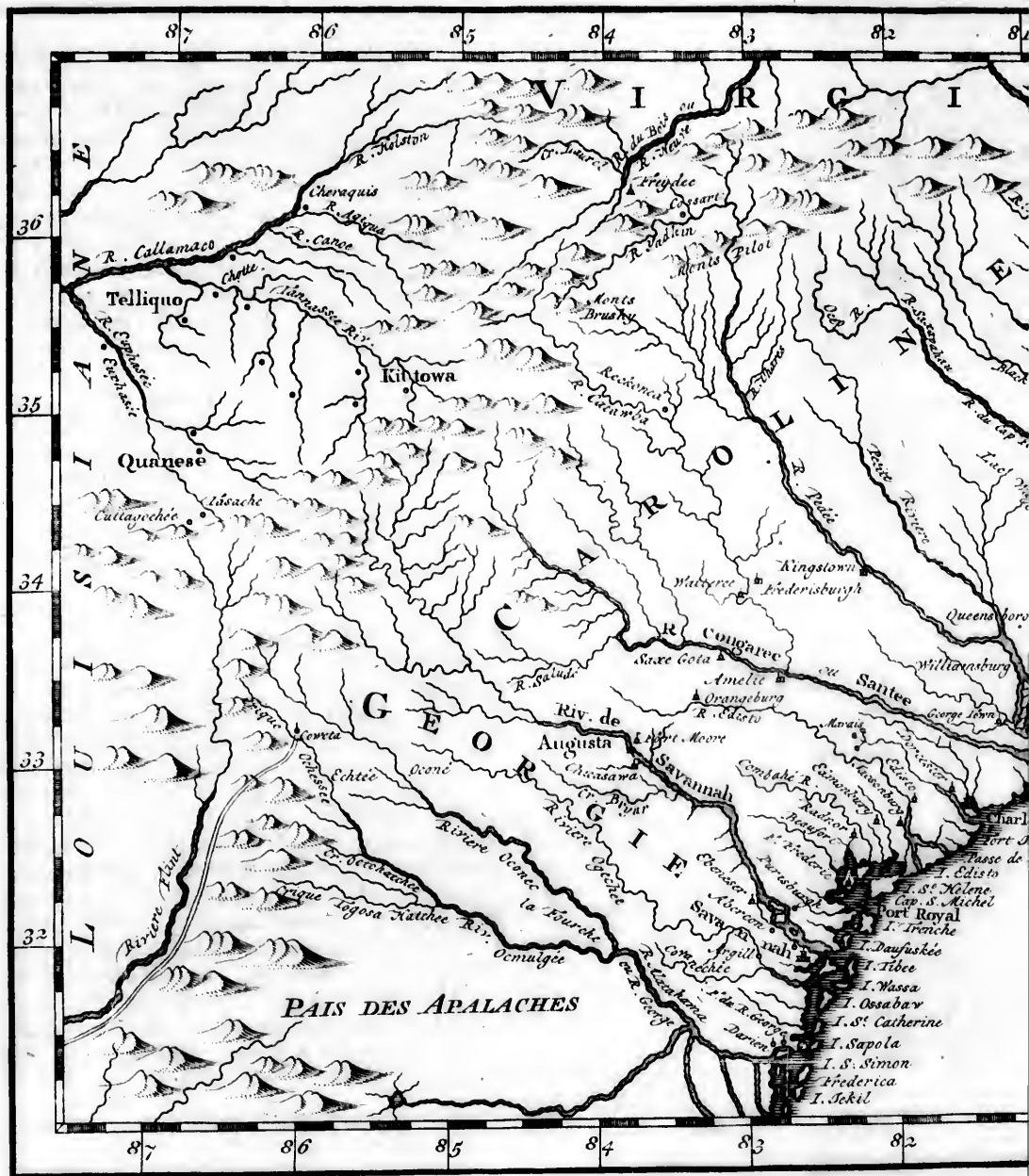
CARTE
DE LA CAROLINE
ET GEORGIE
Pour servir à l'Hist. Générale des Voyages.
 Lignes Communes de France
 0 5 10 15 20 25 30
 Tirée des Auteurs Anglois par M. B. Ing. de la Marine.

er or-
 taume
 ale Et
 monde
 vince
 ifé en
 e par-
 riques.
 e Re-

petits
 e ordi-
 D'ail-
 s deux

e Con-
 & les
 si le
 dans sa
 continent
 ce; fa
 er. A
 : ,, la
 les 29
 isphere
 squ'aux
 allele à
 ée, du
 urs ex-
 Etablis-

derable;
 yn, plus
 produits
 compte
 la Caro-
 rissant,
 orbitant
 ouvriers
 eu à peu
 s autres
 Palairret.

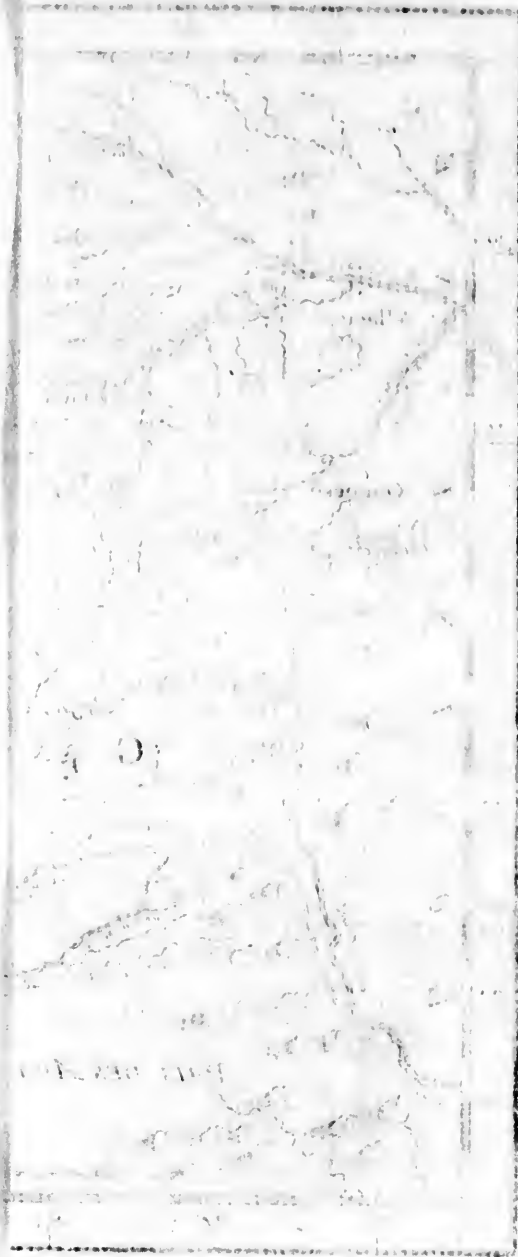


A. N. Koenig, Geographe & Cartographe 1773.



CARTE
DE LA CAROLINE
ET GEORGIE
 Pour servir à l'Hist. Générale des Voyages.
 Lieux Communes de France
 Titre des Auteurs Anglois par M. B. Ing. de la Marine.

Carte de la Caroline et de la Géorgie, Amsterdam 1773.



SA
Alber
teret.

LE
arrofé
qu'est
enfen
valier
tion ;
les (g
plus e
trois
viere
roient
dans l
bras ,
tion I
tego ,
criptio
nins ,

Apr
tient
viere
vrons
diens
trouve
d'Ashl
de gra
nomme
petite
peu pe

D'ic
l'autre
de Cra
niers d
de Zun
Anglet
aussi d
arrofé
Rivier
iflands
chaîne
hills ,

(f) V
pire R
(g) C

SA division présente est en six Comtés ; deux dans la Caroline du Nord, *Albemale & Clarendon* : quatre au Sud, *Craven, Berkeley, Colliton & Carteret*.

Le premier, qui est le Comté d'Albemale, borde la Virginie. Il est arrosé par une Rivière de même nom : c'est dans cette partie de la Province qu'est située l'île de Roënoke, où Philippe *Amidas & Barlow* descendirent ensemble, dans le Voyage qu'ils avoient entrepris sous les auspices du Chevalier *Raleigh* (f). Ce Comté devoit appartenir à la Virginie par sa situation ; ce qui justifie peut-être un peu l'indiscrete libéralité du Roi *Charles* (g). On a remarqué que dans l'origine, le Comté d'Albemale avoit eu plus de Plantations qu'aucun autre, & qu'il s'y rassembla d'abord plus de trois cens Familles : mais le Canton d'*Ashley* l'emporta bientôt. La Rivière d'Albemale offre, sur ses deux bords, quantité d'Anses, qui mériteroient elles-mêmes le nom de Rivières, si leurs eaux venoient de plus loin dans les Terres. A la pointe qu'on nomme *Sandy*, elle se divise en deux bras, le *Noratoke* & le *Notaway* ; & sa pointe Nord est habitée par la Nation Indienne des *Matoromags*. Entre cette Pointe & la Rivière de *Pontego*, qui la suit, on trouve le Cap *Hattoras*, dont on a parlé dans la Description de la Virginie. Ensuite, on rencontre celle de *Neusa*. Les *Koransins*, Nation Indienne, habitent les environs du Lac de *Lookout*.

Après le Comté d'Albemale, on entre dans celui de *Clarendon*, qui contient le fameux Cap de *Fear*, ou Cap de crainte, à l'embouchure de la Rivière de *Clarendon*, que l'on nomme aussi Rivière du Cap de *Fear*. Les environs sont habités par une Colonie de la Barbade. On représente les Indiens voisins, comme les plus sauvages de toute la Province. Ce qu'on trouve ensuite est la Rivière à *Waterey*, ou *Winyan*, à vingt-cinq lieues d'*Ashley*. Quoiqu'inférieure à celle de *Port-royal*, elle est capable de porter de grands Vaisseaux ; mais elle n'est point encore habitée. Une autre, nommée *Wingau*, qui coule entre celle-ci & celle de *Clarendon*, arrose une petite Place, qu'on honore du nom de *Charles-town* ou *Ville de Charles*, si peu peuplée, qu'elle mérite à peine le nom de Village.

D'ici, l'on passe immédiatement dans la Caroline du Sud, séparée de l'autre par la Rivière de *Zanti*. Le premier Comté qui se présente est celui de *Craven*, habité par un mélange d'Anglois & de François, dont les derniers ont un Etablissement particulier sur la Rivière de *Zames*. Après celle de *Zanti*, on rencontre celle de *Sewer*, où quelques Familles de la Nouvelle Angleterre sont venues s'établir. *Berkeley*, second Comté, où l'on passe aussi du Nord au Sud, n'est bien peuplé que du côté méridional, qui est arrosé par les Rivières d'*Ashley* & de *Cooper*. Au Nord, il a la petite Rivière de *Bowal* ; & sur la Côte, plusieurs petites îles, nommées *Hunting-islans* & *Sullivan*. Entre la dernière & la Rivière de *Bowal* s'élève une chaîne de Montagnes, que la nature de leur terrain a fait nommer *Sand-hills*, ou *Monts de sable*. La Rivière de *Wando*, qui arrose les parties

DESCRIP-
TION DE LA
CAROLINE
ANGLOISE.

Division de
la Caroline.

Comté d'Al-
bemale.

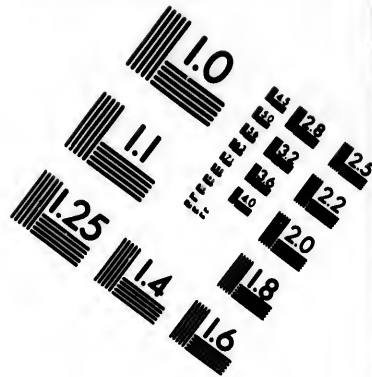
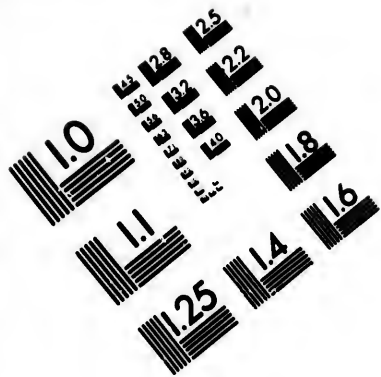
Comté de
Clarendon.

Comtés de
Craven & de
Berkeley.

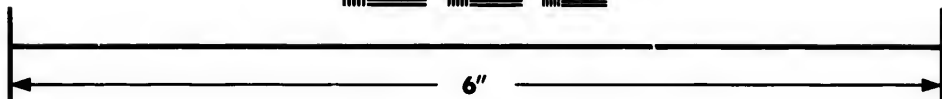
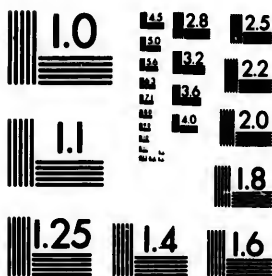
(f) Voyez le commencement de ce Chapitre R. d. E. posé à l'Ouest de cette Contrée, communiquoit avec la Mer du Sud, Voyez ci-dessus,

(g) On croyoit alors qu'un grand Lac sup- pag. 159. R. d. E.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

DESCRIP-
TION DE LA
CAROLINE
ANGLOISE.

Charles-
town, Capitale
de la Caroli-
ne.

Sa descrip-
tion.

Nord Ouest de ce Comté, offre quantité de bonnes Plantations, & se joint à la Riviere de Cooper, pour aller se perdre ensemble dans celle d'Ashley à *Charles-town*.

CETTE Capitale, honorée du nom Royal de Charles par les Anglois, comme les François avoient donné celui de *Caroline* à toute la Province en considération de Charles IX (h), est située sur une Langue de terre entre les Rivieres d'Ashley & de Cooper, & jouit de l'avantage de deux Anses, l'une au Nord & l'autre au Sud. Sa position est par les 32 degrés 40 minutes de Latitude Septentrionale, à deux lieues de la Mer. C'est le seul Port libre de la Province; & ce Privilege, qui nuit beaucoup au Commerce, n'a pas manqué d'exciter des plaintes. Les fortifications de la Ville servent plutôt à l'ornement qu'à la défense: elles consistent en six Bastions, trois sur la Riviere d'Ashley & trois sur celle de Cooper, avec une Demi-lune de chaque côté; mais la disposition de ces Ouvrages est si mal entendue, qu'on n'en peut tirer beaucoup d'utilité. Un Fort, qui commande l'embouchure de la Riviere d'Ashley, rend le passage fort difficile.

CHARLES-TOWN est le centre du Commerce de la Caroline. Il ne manqueroit rien à sa situation, si son Port pouvoit recevoir des Navires au-dessus de deux cens tonneaux. Tous les environs sont également agréables & fertiles. On vante beaucoup la beauté des grands chemins, surtout de celui qui se nomme *Broad-way*. Les arbres, dont la verdure est continuelle pendant l'espace de quatre miles, forment une promenade si régulière, que suivant les termes de la Relation, „ tout l'art des Princes de l'Europe ne fera „ jamais rien d'approchant”. La Ville a plusieurs grandes rues, & quantité de beaux édifices, entre lesquels on en nomme douze ou quinze d'une Architecture distinguée. L'Eglise Paroissiale n'est pas moins remarquable par sa beauté: mais on lui reproche d'être trop petite pour le nombre des Habitans, qui ne cesse point de se multiplier. On trouve, à Charles-town, une Bibliotheque publique, fondée par le Docteur *Bray*, à qui la plupart des Bibliotheques de l'Amérique Angloise doivent aussi leur fondation, & dont le zele, tourné particulièrement à l'augmentation du Savoir, s'employa toute sa vie à solliciter des contributions en Angleterre. Les Presbyteriens & les Anabaptistes ont leurs Eglises dans la Ville; & celle des Presbyteriens François fait un des ornemens de la principale rue. Celle des Quakers est reléguée dans un Fauxbourg, vers la Riviere d'Ashley. On ne compte pas plus de deux cens cinquante Familles, dans la Ville & les Fauxbourgs de Charles-town; mais l'air y étant favorable à la propagation, il n'y a presque point de mariage qui ne produise dix ou douze enfans. Cette Capitale est la résidence du Gouverneur général & le Siege des principales Cours de Justice. En un mot, c'est l'ame de toute la Province. Tout le Pays voisin est rempli de belles Plantations, qui forment comme autant de petites Bourgades. On nomme celles de *Ferguson*, *Underwood*, *Gilbertson*, *Garnett*, *Mathews*, *Green*, *Gray*, *Starkeys*, *Grimboll*, *Dickson*, *Izard*, *Itzman*, *Bellenger*, *Gibbs*, *Shinking*, *Moor* & *Quarry*.

(h) C'est ce que M. Prevost avoit d'abord contesté. (Voyez ci-dessus, pag. 190.) Au Province, que les François avoient donné ce nom, R. d. E. reste c'étoit à leur Fort, plutôt qu'à toute la

LA R
Charles-
qu'on no
on trou
Pendarvi
pour bon
le nom d
on trou
pas mon
La Rivie
Berkeley
mola, pr

LES P
Indiens:
la plupart
eaux for
nomme B
des Rivie
négligée.
Bourgade
on renco
viron qua
des Plant.

LE Co
plus agré
Riviere,
embouchu
étoit hab
Lac, dan
Caroline
terent qu
avoit peu
En effet
duite de
ment. P
par les 3
mode, &
est vaste
ne conno
communi
de deux
point aff
une autre
de May,
de la Flor

LA Riviere de *Backe*, qui tombe dans celle de *Cooper* à trois miles de *Charles-town*, offre les Plantations de *Commins* & de *Johnson*, qui bordent ce qu'on nomme la *Baronie de Colliton*. Sur les bords de la Riviere d'*Ashley*, on trouve celles de *West*, *Gibbs*, *Baden*, *Godfrey*, *Simonds*, *Trevillian*, *Pendarvis*, & *Marshall*. Ce Canton, qui appartient aux *Shaftsbury's*, a pour bornes, au Sud-Ouest de la Riviere, une Commune, distinguée par le nom de *grande Savane*. A l'extrémité du Comté, vers celui de *Colliton*, on trouve une Ville, nommée *Dorchester*, dont les Habitans, qu'on ne fait pas monter à plus de trois cens cinquante, sont des Seigneurs indépendans. La Riviere de *Stono*, qui coule à peu de distance, sépare les Comtés de *Berkeley* & de *Colliton*. Elle est jointe, par un Canal, à celle de *Wad-mola*, proche d'une Plantation nommée *Blake*.

LES parties Nord-Est du Comté de *Colliton* sont encore habitées par des Indiens : mais ses Rivieres offrent quantité de Plantations Angloises, dont la plupart ne sont pas indignes du nom de Bourgades. Le *Stono* & d'autres eaux forment, au-dessous de *Charles-town*, une Ile fort peuplée, qui se nomme *Bouny's Island*. L'*Edistow* Nord & l'*Edistow* Sud, deux des plus grandes Rivieres de ce Comté, ont des bords fertiles, dont la culture n'est pas négligée. Elles se joignent toutes trois, six ou sept miles au-dessus d'une Bourgade, ou Plantation, nommée *Paul-Grimball*. Deux miles plus haut, on rencontre *Wilton*, qui se nomme aussi *New London*, petite Ville d'environ quatre-vingts Maisons. Deux Landgraves, & d'autres Nobles, ont des Plantations considérables dans ce Canton.

LE Comté de *Carteret* n'est point encore habité, quoiqu'il passe pour le plus agréable & le plus fertile de la Province. Il est arrosé par une grande Riviere, nommée *Cambage*, qui se joignant à celle de *May*, forme, à leur embouchure, une Ile maritime, nommée *Edelano*. Tout le Pays de *May* étoit habité par la Nation Indienne des *Westos*. On y voit un très beau Lac, dans une grande Vallée, où les premiers Anglois qui arriverent à la Caroline étoient résolus de s'établir ; mais les Indiens mêmes leur représenterent qu'étant voisins de *Port-royal*, le plus beau Port de la Floride, il y avoit peu d'apparence qu'ils y fussent longtems soufferts par les Espagnols. En effet, quelques Ecois, qui avoient tenté de s'y établir sous la conduite de *Mylord Cardross*, s'étoient vus forcés d'abandonner leur Etablissement. *Port-royal* est situé à vingt lieues au Sud de la Riviere d'*Ashley*, par les 31 degrés 45 minutes de Latitude du Nord. L'entrée en est commode, & n'a jamais moins de dix-sept piés d'eau sur la barre. Son bassin est vaste, sûr, & s'étend dans une belle & fertile Contrée, à laquelle on ne connoît rien d'égal dans toute la Caroline. La Riviere qui le forme communique par divers bras à d'autres grandes Rivieres. Il n'est pas à plus de deux cens miles de *S. Augustin*, où l'Etablissement des Espagnols n'est point assez considérable pour leur faire voir sans jalousie, ou sans crainte, une autre Nation si proche d'eux. Après *Port-royal*, on trouve la Riviere de *May*, qui est suivie de *San Matteo*, dernier Canton de la Caroline, ou de la Floride Angloise.

DESCRIP-
TION DE LA
CAROLINE
ANGLOISE.

Comté de
Colliton.

Comté de
Carteret.

Port-Royal.

DESCRIP-
TION DE LA
CAROLINE
ANGLOISE...

Observa-
tions sur la
Caroline, &
ses Habitans.

Quoiqu'à l'exception d'un peu plus de douceur dans l'air, & d'une plus prompte maturité pour les productions, cette Contrée n'ait rien qui la distingue beaucoup des Colonies précédentes, on remarque qu'elle produit particulièrement de si bon riz, que les Relations Angloises le mettent au-dessus du riz Oriental. Les Indiens de la Caroline étoient plus féroces que ceux de la Virginie; mais leurs guerres mutuelles, la petite vérole & d'autres maladies contagieuses, en ont détruit un grand nombre. La dureté naturelle de leur caractère ne leur ôte point un goût passionné pour la danse. Un Maître à danser François, s'étant attaché, dans le Comté de Craven, à leur apprendre des contre-danses de l'Europe, au son de la Flûte & du Hautbois, y fit une fortune considérable.

On ne comptoit point, il y a trente ans, plus de douze mille ames dans toute la Colonie; mais les dernières Relations assurent que ce nombre est fort augmenté; & sans l'expliquer, elles donnent une table de proportion, plus curieuse qu'utile (i). On lira plus volontiers quelques autres Observations de la même date. En général, le terrain de la Caroline est uni. Dans l'espace de cent miles de long, sur à peu-près la même largeur, on ne rencontre aucune hauteur considérable. Cependant il s'en trouve de toutes parts d'assez douces, depuis cinq piés jusqu'à soixante-dix. Derrière une vaste étendue de Pays plat, regne une haute chaîne de Montagnes, qui commençant par les trente-quatre degrés de Latitude, environ cent miles à l'Ouest du Mississipi, courent presque parallèlement avec la Côte maritime, derrière la Floride, la Caroline, la Virginie & Maryland. C'est ce qu'on a déjà nommé les *Monts Apalaches*, quoiqu'on leur donne aussi le nom d'*Apelchen*, d'*Apelachéens* & d'*Apelléans*. De leur pié jusqu'à la Mer, en compte assez régulièrement deux cens miles. Les sources de toutes les grandes Rivieres, qu'on a décrites, sont dans ces Montagnes.

LA Province est capable de contenir & de nourrir soixante-six fois le nombre de ses Habitans actuels. On y sème le Blé d'Inde, ou le Maïs, depuis le premier de Mars jusqu'au 10 de Juin. Un acre de Terres communes produit depuis dix-huit jusqu'à trente Boisseaux. La saison, pour semer le riz, est entre le premier d'Avril & le 20 de Mai. On le sème dans des sillons, à dix-huit pouces l'un de l'autre. Chaque acre donne rarement moins de trente boisseaux, & quelquefois plus de soixante: mais la récolte ordinaire monte ou baisse entre ces deux termes, suivant la qualité du terrain. Cette dernière moisson se fait en Septembre, jusqu'au 8 d'Octobre, & de-

(i) La voici:

Blancs { Colons, } comme { 8 } à 12
 { Marchands, } { 1 1/2 }
 { Artisans, } { 2 }

Tous les Blancs, les Indiens soumis, les Esclaves Negres, à l'égard du total; les premiers, comme 12 à cent; les seconds, comme 66 à cent; les troisiemes, comme 22 à cent.

Le Parti Episcopal, les Presbytériens François & autres, les Anabaptistes & les Quakers, à l'égard du total; les premiers & les seconds, comme 4 1/2 à 10; les troisiemes, comme 1 à 10; les derniers, comme 1/2 à 10.

& devie
plus de
le tems
eclui de

Les Y
leurs œu
vrent.

toute la
des fillo
recevoir
leil, afin
le fait c

Le Tar

La m
la Colon

richesse
avoir mi

Elles vo
retenus

Quelque
lendemai

Les Porc

Ils s'écar
mais, é

quent po

LE Co
dans les

Pon n'en

les-town

Il n'y

fortes,

leteries,

ling, &

Ministres

l'acheven

res & aux

tions de

par confi

de crédit

mille livr

Outre ce

ici le plu

Dallers c

Angloise

ges. On

Colonie

Part.

& devient si abondante qu'elle fait à l'Angleterre un Commerce annuel de plus de quatre-vingts mille livres sterling. Les Anglois se flattent qu'avec le tems on ne verra plus, dans les Marchés de l'Europe, d'autre riz que celui de cette Province.

Les Vers à soie n'y commencent pas moins à prospérer. Ils sortent de leurs œufs vers le 6 de Mars, qui est le tems où les feuilles du Meurier s'ouvrent. La Résine, le Tar, ou Godron, & la Poix sont en abondance dans toute la Colonie. On tire la résine, en ouvrant, dans les troncs d'arbres, des sillons qui descendent jusqu'au pié, où il se trouve des Bassins pour la recevoir. Mais c'est après avoir ôté l'écorce, du côté qui regarde le Soleil, afin que le suc, poussé par la chaleur, tombe plus abondamment. On le fait cuire ensuite dans de grandes Chaudieres, où il se change en résine. Le Tar & la Poix se tirent par les méthodes communes.

La multiplication des Bestiaux s'est fait admirer ici, depuis l'origine de la Colonie. Avant la fin du dernier siècle, on regardoit comme une grande richesse d'avoir trois ou quatre Vaches: il n'est pas rare aujourd'hui d'en avoir mille, & la plupart des Particuliers n'en ont pas moins de deux cens. Elles vont paître dans les Forêts. On les rassemble le soir. Les Veaux, retenus pendant le jour dans des pâturages bien fermés, viennent les têter. Quelque tems après, on les traie; on les renferme pendant la nuit; & le lendemain, on les traie encore avant que de les renvoyer dans les Bois. Les Porcs, dont le nombre est encore plus grand, sont nourris de même. Ils s'écartent de plusieurs lieues, pour chercher du gland & des racines; mais, étant accoutumés à trouver un abri dans les Plantations, ils ne manquent point d'y retourner le soir.

Le Commerce, qui est le même entre la Caroline & l'Angleterre que dans les autres Colonies, emploie tous les ans vingt-deux Vaisseaux; & l'on n'en compte pas moins de soixante, qui viennent annuellement à Charlestown, de divers Cantons de l'Afrique & de l'Amérique.

Il n'y a point d'autre impôt, à la Caroline, que les droits sur les Liqueurs fortes, les Vins, les Sucres, la Farine, le Biscuit, le Poisson sec, les Pelletteries, &c. qui montent chaque année à quatre mille cinq cens livres sterling, & qui forment le trésor public: sur quoi l'on paie mille livres aux Ministres Anglicans, qui ne sont que dix pour toute la Colonie, mille pour l'achèvement & l'entretien des Fortifications, six cens aux Officiers militaires & aux Sentinelles, deux cens au Gouverneur, trois cens pour les munitions de guerre, & quatre cens pour les Charges accidentelles. Il en reste par conséquent mille, qui forment un fond d'amortissement pour les Billets de crédit, qu'on n'avoit anciennement créés que jusqu'à la somme de six mille livres sterling, mais qui furent ensuite augmentés jusqu'à dix mille. Outre ces Billets, dont le cours est bien établi, les Monnoies dont on fait ici le plus grand usage sont les Louis de France, les Pistoles d'Espagne, les Dallers de Hollande & les Piastres du Pérou. On y voit peu de monnaie Angloise, parce que tout le Commerce avec l'Angleterre consiste en échanges. On nous apprend jusqu'aux gages des Ouvriers, qui, arrivant dans la Colonie sans aucun fond, veulent louer leur travail; c'est cinq shellings

Paris. XXI.

Q 9

DESCRIP-
TION DE LA
CAROLINE
ANGLOISE.

Impôts,
Monnoie,
prix du tra-
vail.

DESCRIP-
TION DE LA
CAROLINE
ANGLOISE.

par jour pour un Tailleur ; deux fhellings & demi pour un Cordonnier ; sept fhellings & demi pour un Forgeron ; trois fhellings pour un Tisserand ; six fhellings pour un Briquetier , & quatre pour un Tonnelier.

§. VIII.

Floride Espagnole, & Voyage du P. de Charlevoix sur ses Côtes.

FLORIDE
ESPAGNOLE.
LE P. DE
CHARLEVOIX.
INTRODUC-
TION.

Naufrage
du Pere de
Charlevoix.

Avec *Saint Augustin*, qui doit son origine à *Menendez* (*), les Espagnols n'ont pas d'Etablissmens plus considérables dans la Floride, que *Saint Marc*, *Saint Joseph*, & *Penfacola*, tous trois dans la Partie Méridionale, qui regarde le Golfe du Mexique. Mais comme ce n'est jamais dans les Relations d'Espagne qu'il faut chercher des éclaircissmens sur les possessions de cette Couronne, on connoîtroit peu l'état de ces trois petites Colonies, si l'infortune d'un Voyageur François n'avoit servi à lui procurer des lumieres qu'il a publiées : c'est le P. de Charlevoix, dans le Journal Historique de ses Voyages. Il avoit eu le malheur de faire naufrage dans un Vaisseau nommé *l'Adour*, à la vue de la Floride, près d'une des Iles des Martyrs, en retournant de la Louisiane en France. Une partie de l'Equipage se saisit de la Chaloupe, une autre du Canot, & la troisieme, avec le P. de Charlevoix, les Officiers du Vaisseau & les principaux Passagers, prit le parti de construire une Barque que l'Auteur nomme un Bateau, pour retourner à la Louisiane. C'est de ce point qu'il faut suivre le Voyageur & recueillir ses observations, sans en détacher les incidens de sa route, qui ont aussi leur utilité.

1722.
Comment il
retourne à la
Louisiane.

„ Nous partîmes, (dit-il,) le 25 d'Avril 1722, sur le midi, & nous voguâmes de concert pendant plusieurs lieues ; mais vers le coucher du Soleil, nous vîmes entrer la Chaloupe dans le Canal qu'il falloit traverser pour gagner la Havane, sans se mettre en peine du Canot, dont elle portoit les vivres, & qui ne pouvant la suivre, fut obligé de se joindre à nous. Le soir, nous débarquâmes ensemble dans l'Île, où les trois Bâtimens étoient convenus de se réunir. Une bande de Sauvages, qui s'y étoit déjà rendue, nous fit passer toute la nuit sur nos gardes ; & nous remîmes de grand matin à la voile.

Foiblesse
de son Bâti-
ment.

„ Le tems étoit beau & la Mer tranquille. Notre Equipage envia bientôt le sort de la Chaloupe. Ensuite, il en vint aux murmures ; & nos Chefs crurent devoir seindre, au moins, de le satisfaire. On prit donc la route du Canal. Deux heures après, le vent devint plus fort, & fit voir toutes les apparences d'un orage. Tout le monde reconnut alors qu'on ne pouvoit s'engager sans témérité dans une si longue traversée, avec des Bâtimens tels que les nôtres ; car rien n'étoit plus foible que notre Bateau, & l'eau y entroit déjà de toutes parts. On parla de se rendre à *Saint Augustin* ; mais comme il auroit fallu retourner par le che-

(*) Voyez, ci-dessus, l'Etablissement des François dans la Floride.

„ min +
„ Blos
„ dant
„ beauc
„ camp
„ des cl
„ la pr
„ prens
„ loin
„ l'Oue
„ coura
„ de ve
„ de la
„ tes.
„ occid
„ & j'é
„ craig
„ Ils ne
„ voir a
„ poir f
„ avion
„ incon
„ Enfi
„ 4. [de
„ cinqu
„ pouvc
„ la plu
„ passer
„ trouvi
„ On
„ nous
„ venir
„ & de
„ vres c
„ avoit
„ chaqu
„ cuire
„ comm
„ celui
„ près,
„ quant
„ grand
„ qu'elle
„ fleur-d

(a) Voy
la Nouvell

„ min qu'on avoit fait, on convint assez unanimement de prendre vers le
 „ *Biloxi* (a). Nous fîmes l'Ouest, dans cette vue. On avança peu pen-
 „ dant le jour, & nous passâmes la nuit dans le Bateau, où il s'en falloit
 „ beaucoup que chacun eut assez de place pour s'étendre. Le 27, nous
 „ campâmes dans une Ile, où nous trouvâmes des Cabanes abandonnées,
 „ des chemins frayés, & des vestiges de fouliers Espagnols. Cette Ile est
 „ la premiere des *Tortues*. Le terrain en est si mauvais, que je ne com-
 „ prens point ce que des Hommes vont faire dans un si mauvais Pays, & si
 „ loin de toute Habitation humaine. Nous ne cessions point de faire
 „ l'Ouest, & nous voguions avec une rapidité qui ne pouvoit venir que des
 „ courans. Le 28, on continua d'avancer beaucoup; & quoiqu'avec peu
 „ de vent, il sembloit que les Iles volassent à côté de nous. L'observation
 „ de la hauteur, à midi, nous fit trouver vingt-quatre degrés quinze minu-
 „ tes. Si nos Cartes Marines étoient exactes, nous étions à l'extrémité
 „ occidentale des *Tortues*: c'étoit nous engager beaucoup en pleine Mer,
 „ & j'étois d'avis de laisser toutes ces Iles à gauche; mais nos Officiers
 „ craignoient de ne pouvoir trouver de passage, entr'elles & le Continent.
 „ Ils ne furent pas longtems à s'en repentir, car nous fîmes deux jours sans
 „ voir aucune terre, quoiqu'on fit le Nord & le Nord-Est. Alors le des-
 „ espoir saisit l'Equipage; il ne falloit qu'un coup de vent, tel que nous en
 „ avions essuyé plus d'un, pour nous submerger. Le calme même avoit ses
 „ inconvéniens; il falloit ramer tout le jour, & la chaleur étoit excessive.
 „ Enfin la terre parut devant nous, & nous y arrivâmes avant midi. Le
 „ 4 [de Mai], vers le milieu du jour, nous étions par les vingt-six degrés
 „ cinquante-huit minutes, toujours avec la terre en perspective, mais sans
 „ pouvoir en approcher, parce qu'elle est bordée d'Iles & de Presqu'Iles,
 „ la plupart très basses, entre lesquelles un Canot d'écorce auroit peine à
 „ passer. Notre plus grande peine étoit de n'y pas trouver d'eau. Nous
 „ trouvions assez d'abris, & quelquefois un peu de Chasse & de Pêche.
 „ On voit peu de Sauvages dans tout ce Pays; & trois seulement, que
 „ nous appercûmes un jour dans une Pirogue, n'eurent pas la hardiesse de
 „ venir à nous. Le 10, on fut obligé de retrancher la ration d'Eau-de-vie,
 „ & de réserver le peu qui restoit, pour les plus pressans besoins. Les vi-
 „ vres commençant aussi à manquer, surtout le Biscuit, dont une partie
 „ avoit été gâtée, nous fîmes réduits au pur nécessaire; c'est-à-dire qu'à
 „ chaque repas nous n'avions souvent qu'une poignée de riz, qu'on faisoit
 „ cuire dans de l'eau saumâtre. Mais cette Côte est l'empire des Huitres,
 „ comme le Banc de Terre-Neuve, le Golfe & le Fleuve Saint Laurent sont
 „ celui des Morues. Toutes ces Terres basses, que nous rangions de fort
 „ près, sont bordées de Mangliers, auxquels s'attachent une prodigieuse
 „ quantité de petites Huitres d'un goût exquis. D'autres, beaucoup plus
 „ grandes & moins délicates, sont dans la Mer même, en si grand nombre,
 „ qu'elles y forment des écueils, qu'on prend d'abord pour des Rochers à
 „ fleur-d'eau.

FLORIDE
 ESPAGNOLE.
 LE P. DE
 CHARLEVOIX.
 1722.

Desespoir
 de l'Equipage.

Pays fort
 désert.

(a) Voyez, ci-dessous, l'Etablissement des François à la Louisiane, & la Description de la Nouvelle France.

FLORIDE
ESPAGNOLE.
LE P. DE
CHARLEVOIX.
1722.

Naufrage
d'un Vaisseau
Espagnol.

Arrivée des
Français au
Fort Saint
Marc.

Description
de ce Fort
Espagnol.

„ LE 15 au matin, nous rencontrâmes une Chaloupe Espagnole, qui portoit environ quinze Hommes; c'étoit une partie de l'Equipage d'un Navire, qui avoit fait naufrage vers la Riviere de *Saint Martin*. Ils étoient quarante-deux; mais leur Chaloupe étoit si petite, que s'en servant tour à tour, les deux tiers de leur nombre étoient obligés de suivre la Côte à pié. Cette rencontre fut pour nous une faveur du Ciel: sans les instructions que nous reçûmes du Capitaine Espagnol, il y avoit peu d'apparence que nous pussions trouver la route; & le desespoir auroit pu porter nos Mutins à quelque violence. Le 16, le Canot nous quitta, pour suivre les Espagnols. Nous avions le vent contraire; & les dangers de la Côte, qui est platte & chargée de cailloux pointus, nous forçoient d'avoir continuellement la sonde à la main. Ces embarras ne diminuèrent point, les deux jours suivans; & le 20 nous campâmes dans une Ile, qui fait la pointe orientale de la Baie des Apalaches. Toute la nuit, nous aperçûmes des feux sur le Continent, dont nous étions fort proche.

„ LE 21, étant partis avec un brouillard fort épais, qui se dissipa bientôt, nous aperçûmes des Balises, que les Espagnols nous avoient avertis de suivre. On les suivit, en portant au Nord; & nous reconnûmes que sans ce secours nous n'aurions pas évité des bancs de sable, couverts d'Huîtres, dont toute cette Côte est semée. Enfin, vers dix heures, nous découvrîmes un petit Fort de pierre, carré, & fortifié assez régulièrement. Nous arborâmes aussitôt le Pavillon blanc: mais, quelques momens après, on nous cria, en François, de ne pas avancer davantage. Nous nous arrêtâmes; & bientôt nous vîmes venir une Pirogue, avec trois Hommes à bord. Un des trois étoit Basque: il avoit été Canonier à la Louisiane, & les Espagnols lui avoient confié le même emploi. Après nous avoir appris que nous étions devant le Fort de *Saint Marc*, & nous avoir fait les demandes ordinaires, il jugea que, le Capitaine & moi, nous devions descendre seuls, pour nous expliquer avec le Commandant. Nous en fûmes bien reçus. Cet Officier Espagnol étoit un simple Lieutenant, Homme d'esprit, qui nous accorda la permission de faire avancer notre Bateau, vis-à-vis du Fort. Il invita les Officiers & les principaux François à dîner; mais ce ne fut qu'après avoir fait visiter le Bateau, & s'être fait apporter dans son Magasin les armes & les munitions, avec parole de les restituer pour notre départ.

„ Ce Poste, que de l'Isle a marqué dans sa Carte sous le nom de *Sainte Marie d'Apalache*, n'a jamais porté que celui de *San Marco*, ou *Saint Marc*. Les Espagnols y avoient autrefois un Etablissement considérable; mais déjà fort affoibli, lorsqu'en 1704 il fut entièrement détruit par les Anglois de la Caroline, soutenus d'un grand nombre d'Indiens *Alibamons*. La Garnison Espagnole, qui étoit de trente-deux Hommes, fut faite prisonnière de guerre; ce qui n'empêcha point les Sauvages d'en brûler dix-sept, entre lesquels on comptoit trois Religieux de Saint François: & de sept mille Apalaches, établis dans ce Canton, il n'y en resta que quatre cens, qui se retirèrent ensuite vers la Maubile, où la plupart sont encore.

„ LE
„ & de
„ ques
„ même
„ revin
„ res R
„ est fu
„ de la
„ l'autr
„ Nord
„ Terre
„ grand
„ depui
„ quent
„ Peupl
„ On n
„ blir c
„ Famil
„ fourn
„ civil,
„ des C
„ terre
„ lieues
„ Qu
„ ner d
„ nous
„ deux
„ versé
„ le Co
„ nous
„ Baie
„ fort c
„ sur u
„ m'avi
„ il se
„ plus l
„ juger
„ s'étoi
„ nous
„ rée,
„ C'est
„ Mexi
„ Penfa
„ main
„ de bo
„ ses fo

„ LES Forêts, & les Prairies voisines du Fort, sont remplies de Bœufs
 „ & de Chevaux, que les Espagnols y ont laissé multiplier. On y voit quel-
 „ ques Habitations de Sauvages, qui sont apparemment une partie de ces
 „ mêmes Apalaches que l'irruption des Anglois avoit mis en fuite, & qui
 „ revinrent après la guerre. Leur Baie est précisément ce que les premie-
 „ res Relations Espagnoles nomment le Port d'*Aust.* La situation du Fort
 „ est sur une petite éminence, environnée de marécages, un peu au-dessous
 „ de la jonction de deux petites Rivieres, dont l'une vient du Nord-Est &
 „ l'autre du Nord-Ouest. Deux lieues plus haut, on trouve sur celle du
 „ Nord-Ouest un Village d'Apalaches; & un second à l'Ouest, dans les
 „ Terres. Cette Nation, autrefois très nombreuse, & maîtresse d'un fort
 „ grand Pays, est réduite aujourd'hui presque à rien, quoiqu'elle ait embrassé
 „ depuis longtems la vraie Religion: mais les secours spirituels lui man-
 „ quent; sans compter qu'il est difficile de faire de bons Chrétiens, d'un
 „ Peuple, à qui l'on a commencé par rendre le Christianisme fort odieux.
 „ On nous dit, au Fort Saint Marc, que la résolution étoit prise de réta-
 „ blir ce Poste dans son ancienne splendeur, & qu'on y attendoit cinq mille
 „ Familles: c'est beaucoup plus que toute la Floride Espagnole n'en peut
 „ fournir. Saint Marc dépend de Saint Augustin, pour le militaire & le
 „ civil, mais de la Havane pour le spirituel: cependant c'est du Couvent
 „ des Cordeliers de Saint Augustin, qu'il tire ses Prêtres. On va, par
 „ terre, de Saint Marc à Saint Augustin: le voyage est de quatre-vingts
 „ lieues, & le chemin fort mauvais.
 „ QUELQUES présens ayant disposé le Commandant Espagnol à nous don-
 „ ner des Guides pour *Saint Joseph*, qui est à trente lieues de Saint Marc,
 „ nous partîmes le 23; & nous suivîmes assez lentement la Côte pendant
 „ deux jours, après lesquels nos Guides nous firent entreprendre une tra-
 „ versée de trois lieues, pour entrer dans une espece de Canal, formé par
 „ le Continent, & par une suite d'Iles de différentes grandeurs. Sans eux,
 „ nous n'aurions jamais osé nous y engager, & nous aurions manqué la
 „ Baie de Saint Joseph. Cependant nos vivres diminuoient, & l'eau étoit
 „ fort difficile à trouver. Un jour, qu'ayant creusé à dix pas de la Mer,
 „ sur un terrain assez élevé, on n'en avoit tiré que de l'eau saumâtre, je
 „ m'avisai de faire un trou sur le bord même de la Mer & dans le sable;
 „ il se remplit aussitôt d'une eau aussi douce & aussi claire que celle de la
 „ plus belle source: mais elle ne fut pas longtems à tarir, ce qui me fit
 „ juger que c'étoit de l'eau de pluie, qui, ayant rencontré un fond dur,
 „ s'étoit amassée dans cet endroit. Lorsque nous fûmes à la tête des Iles,
 „ nous allâmes à la voile jusqu'au soir. Alors le vent tomba; mais la Ma-
 „ rée, qui commençoit à descendre, y suppléa pendant toute la nuit.
 „ C'est la première fois que j'ai vu des marées réglées dans le Golfe du
 „ Mexique; & nos deux Guides nous assurèrent que depuis les Iles jusqu'à
 „ Pensacole, le flux est de douze heures, & le reflux d'autant. Le lende-
 „ main 26, un vent contraire nous retint dans une Ile assez bien fournie
 „ de bois, & longue de dix ou douze lieues, où les Alouettes & les Bécas-
 „ ses sont en abondance. Nous y vîmes aussi quantité de Serpens à Sonnet-

FLORIDE
 ESPAGNOLE.
 LE P. DE
 CHARLVOIX.
 1722.
 Qualités du
 Pays.

Route de
 Saint Marc au
 Fort Saint
 Joseph.

FLORIDE
ESPAGNOLE.
LE P. DE
CHARLEVOIX.
1722.

Fort Saint
Joseph, & sa
description.

Politesse d'un
Sergent Ma-
jor Espagnol.

Route de
Saint Joseph
à Pensacole.

tes. Elle se nomme aussi l'Île des Chiens; & de sa première Pointe, nos Guides ne comptoient que dix lieues à Saint Marc, & quinze à Saint Joseph: mais ils se trompoient sur cette dernière distance, qui est au moins de vingt lieues.

Le 27, nous échouâmes, à minuit, sur un Banc d'Huîtres, aussi larges que la forme d'un chapeau, & nous fîmes plus d'une heure à nous tirer d'embaras. Nos Guides nous firent aborder à la Maison de Campagne d'un Capitaine de la Garnison de Saint Joseph, où nous passâmes le reste de la nuit. Nous n'étions plus qu'à sept lieues de Saint Joseph, & nous y arrivâmes le jour suivant, à cinq heures du soir. Nous y fûmes bien reçus du Gouverneur. Deux grandes Chaloupes Françaises y étoient arrivées du Biloxi, avec quatre Officiers qui venoient réclamer des Déserteurs; mais ils ne les y avoient point trouvés, & nous crûmes les avoir aperçus le 24, dans une Barque à voile, qui avoit passé à quelque distance de nous.

Je ne crois pas qu'il y ait un lieu au Monde, où l'on dût moins s'attendre à trouver des Hommes, surtout des Européens, qu'à Saint Joseph. La situation de cette Baie, ses rivages, son terroir, tout ce qui l'environne, rien ne peut faire comprendre la raison qui a porté les Espagnols à s'y établir. Une Côte platte, exposée à tous les vents, un sable stérile, un Pays perdu, qui ne peut avoir aucune sorte de Commerce, & qui ne peut même servir d'entrepôt; c'est le lieu qu'ils ont choisi. Nous avions fait, avant eux, la même folie, mais elle a peu duré. Le Fort n'est pas situé dans la Baie même; il est au retour d'une Pointe recourbée, qui renferme une Ile, & n'est bâti que de terre, mais bien revêtu de palissades & monté d'une bonne artillerie. La Garnison est nombreuse, l'Etat Major complet; & presque tous les Officiers ont avec eux leurs Familles. Les Maisons sont propres, commodes, & fort bien meublées; mais dans les rues on a du sable jusqu'à la cheville du pié. Les Dames ne font que pour aller à l'Eglise; & c'est toujours avec l'appareil & la gravité qui sont propres à leur Nation. Nous fûmes traités à dîner par le Sergent Major, qui, s'étant trouvé à la Louisiane, où il avoit été reçu avec politesse, voulut nous en marquer sa reconnaissance. Il y mit le comble, en nous fournissant des vivres pour la suite de notre navigation. Nous partîmes le 30, avec les deux Chaloupes Françaises, & le Fort nous salua de cinq coups de canon.

On fit environ sept lieues ce jour-là, jusqu'à l'entrée d'une Rivière qui sort d'une Baie ouverte au Sud-Est, où nous mouillâmes. Vers minuit, nous profitâmes d'un bon vent, pour gouverner à l'Ouest-Nord-Ouest.

(b) Par jalousie des Etablissmens François à la Louisiane. Elle n'avoit été qu'ondoyée. Le Sergent Major souhaita que les cérémonies du

(c) Voyez, ci-dessous, les Etablissmens de François. Baptême lui fussent suppléées à Saint Joseph, & cette Fête fut célébrée avec éclat. Il fut

(d) Il y avoit fait amitié avec M. Hubert, alors Commissaire Ordonnateur de la Colonie, qui étoit de la Troupe errante, & qui avoit avec lui sa petite fille, âgée de trois ans. Elle n'avoit été qu'ondoyée. Le Sergent Major souhaita que les cérémonies du Baptême lui fussent suppléées à Saint Joseph, & cette Fête fut célébrée avec éclat. Il fut le Parrain; une Niece du Gouverneur fut la Marraine; & par une faveur rare, toutes les Dames Espagnoles furent du souper.

Toute
qu'à l'I
31, ne
mouilla
dont l'a
profita
lieue,
de long
gueur,
qu'elle
& por
qu'à Sa
Toute
du Car
facola
te aux
y tour
te lieu
mes ut
LA Ba
te, suiva
sa malheu
Capitaine
de Port a
Baie Saint
lovento, l'
celui de C
velle Espa
sous le no
portoient
Dom And
& bâti d
qu'il nom
Tel étoit
furent le S
la Comp
les deux C
te de la
cours de
par les E
tranquille
il étoit

(e) Voyez
Nota. C
velle Fran
(f) Le

" Toute la Côte court sur le même air de vent, pendant vingt lieues, jus-
 " qu'à l'île *Sainte Rose*, sans un seul endroit pour s'y mettre à l'abri. Le
 " 31, nous avions fait ces vingt lieues à quatre heures du soir; & nous
 " mouillâmes derrière une île, qui ferme la grande Baie de *Sainte Rose*,
 " dont l'entrée est dangereuse quand la Mer est grosse. Le premier de Juin,
 " profitant de la Marée qui commençoit à monter, nous fîmes une petite
 " lieue, & nous entrâmes dans le Canal de *Sainte Rose*, qui en a quatorze
 " de long: il est fermé par une île de même nom, qui a toute cette lon-
 " gueur, mais qui est fort étroite, & qui ne manque point de bois, qu'on
 " qu'elle paroisse toute couverte de sable. Le Continent est ici fort élevé,
 " & porte diverses sortes d'arbres. Le terrain y est presqu'aussi sablonneux
 " qu'à *Saint Marc*; mais pour peu qu'on y creuse, on rencontre l'eau.
 " Toute la Côte fourmille de Gibier, & la Mer de Poissons. L'entrée
 " du Canal est fort étroite: il s'élargit ensuite, & conserve, jusqu'à *Pen-*
 " *facola*, une demi-lieue de largeur. Vers midi, nous doublâmes la *Poin-*
 " *te aux Chevreuils*, dont le détour fait le commencement de la Baie: on
 " y tourne au Nord, puis au Nord-Est; & le Fort, qui n'est qu'une petite
 " lieue plus loin, se fait appercevoir de cette Pointe. Nous y arrivâ-
 " mes une heure après."

LA Baie, qui porte aujourd'hui le nom de *Pensacola*, ayant été découverte,
 suivant les Relations Espagnoles. (e), par Pamphile de *Narvaez*, dans
 sa malheureuse Expédition de la Floride; Diegue de *Maldonado*, un des
 Capitaines de *Fernand Soto*, la reconnut de nouveau, & lui donna le nom
 de *Port d'Anchuse*. En 1558, Dom *Tristan de Luna* lui donna celui de
Baie Sainte Marie. Dom *André de Pès*, Commandant de la Flotte de *Bar-*
lovento, l'ayant reconnue aussi en 1693, ajouta au dernier de ces deux noms
 celui de *Galve*, à l'honneur du Comte de *Galve*, alors Viceroi de la Nou-
 velle Espagne. Ainsi cette Baie n'est connue, parmi les Espagnols, que
 sous le nom de *Santa Maria de Galve*. Cependant celui de *Pensacola*, que
 portoient les Indiens du Canton, est demeuré à la Province. En 1696,
 Dom *André d'Arriola*, créé premier Gouverneur, en alla prendre possession,
 & bâtit dans la Baie de *Sainte Marie de Galve* un Fort à quatre Bastions,
 qu'il nomma le *Fort Saint Charles*; avec une Eglise & quelques Maisons.
 Tel étoit encore l'état de cette Place en 1719, lorsque les François en
 firent le Siege, sous le commandement de M. de *Serigny* (f), au nom de
 la Compagnie d'Occident, qui saisit l'occasion d'une rupture passagère entre
 les deux Couronnes, pour se procurer le seul Port qu'il y ait sur toute la Côte
 de la Floride, depuis le Canal de *Bahama* jusqu'au *Mississipi*. Dans le
 cours de la même année, le Fort *Saint Charles* fut pris par *Serigny*, repris
 par les Espagnols, & repris encore par les François (g), qui le possédoient
 tranquillement lorsque le P. de *Charlevoix* y arriva; „ mais, (ajoute-t-il)
 „ il étoit en si mauvais état, qu'on ne paroïssoit pas s'attendre à le garder.

FLORIDE
 ESPAGNOLE.
 LE P. DE
 CHARLEVOIX
 1712.

Origine de
 l'établissement
 Espagnol.

Fort Saint
 Charles de
 Pensacola.

Il est possé-
 dé par les
 François.

(e) Voyez le Tome II.

Nota. C'est à-dire de l'*Histoire de la Nouvelle France*, R. d. E.

(f) Le détail précédent n'est pas tiré du

Journal Historique.

(g) Voyez-en le récit au Tome II. de l'*Histoire de la Nouvelle France*, p. 436 &

suiv.

FLORIDE
ESPAGNOLE.
LE P. DE
CHARLEVOIX.
1722.

Qualités de
la Baie.

Pensacole est
restitué aux
Espagnols.

Observation
sur la tempé-
rature de ce
climat.

„ Le Commandant, nommé *Carpeau de Montigny*, étoit au Quartier gé-
„ ral du Biloxi, & nous n'y trouvâmes que quelques Soldats. Il ne restoit
„ du Fort-Espagnol (h), qui avoit été pris deux ans auparavant par le Com-
„ te de *Champmêlin*, qu'une fort belle citerne, qui a coûté, dit-on, qua-
„ torze mille piastres à bâtir.

„ La Baie de Pensacole seroit un assez bon Port, si les vers n'y perçoient
„ pas les Navires, & si son entrée avoit un peu plus de profondeur. L'*Her-
„ cule*, que montoit le Comte de *Champmêlin*, y toucha. Cette entrée est
„ directement entre l'extrémité occidentale de l'Île Sainte Rose & un Ré-
„ cif: elle est si étroite, qu'il n'y peut passer à la fois qu'un Navire; &
„ son ouverture est Nord & Sud. De l'autre côté du Récif, on trouve un
„ second Canal, ouvert au Sud-Ouest, qui n'a de l'eau que pour les Bar-
„ ques, & qui est aussi fort étroit. Le mouillage, dans la Baie, est par le
„ long de l'Île Sainte Rose.

„ Nous partîmes de Pensacole, à minuit; & sur les quatre heures du
„ matin nous laissâmes à droite *Rio de los Perdidos*, Rivière célèbre par le
„ naufrage d'un Vaisseau Espagnol, dont la perte & celle de l'Equipage
„ entier lui ont fait donner ce nom. L'Île *Dauphine* est cinq lieues plus
„ loin, sur la gauche. Entre cette Île & celle de *la Corne*, qui n'en est
„ éloignée que d'une lieue, il y a peu d'eau. La dernière de ces deux Îles
„ est suivie d'une autre, que sa figure a fait nommer *l'Île ronde*. Vis-à-vis
„ est la Baie des *Pascagoulas* (i), où se décharge une Rivière du même
„ nom, qui descend du Nord. De-là nous ne mîmes qu'une heure à nous
„ rendre au Biloxi”.

Le sage Voyageur, à qui l'on doit ces éclaircissements, se retrouvant
dans la Colonie Française d'où il étoit parti, fut bientôt informé de la paix
conclue avec l'Espagne, & de la double Alliance entre les deux Couronnes.
Un des articles étoit la restitution de Pensacole. Cette nouvelle fut appor-
tée de Vera-Cruz à la Louisiane par Dom Alexandre *Walcop*, Irlandois, &
Capitaine de Vaisseau dans la Nouvelle Espagne, sur un Brigantin comman-
dé par Dom Augustin *Spinola*. Ces deux Officiers ne dissimulerent point
que le dessein des Espagnols étoit d'y faire un Etablissement considérable,
& d'y transporter la Garnison & tous les Habitans de Saint Joseph. Dom
Walcop en étoit nommé Gouverneur. On ne peut douter que ce Plan
n'ait été suivi de l'exécution.

Le Voyageur ajoute deux observations, qui ne peuvent convenir qu'à
cet Article. Dans son retour, étant le 2 de Juillet Nord & Sud de Pensacole,
d'où il vouloit assurer son point de Longitude, parce que celle de
l'embouchure du Mississipi n'étoit pas encore bien fixée, il avoit le Soleil
directement sur sa tête; & dans son Voyage des Martyrs au Biloxi, il avoit
essuyé les plus grandes chaleurs du Solstice, sans pouvoir s'en garantir, non
plus

(h) Les François, après l'avoir repris, Officier, deux Sergens, vingt Soldats, &
avoient ruiné les deux Bastions du côté de douze Sauvages. *Ibid.*
Terre, n'avoient conservé que les deux qui (i) Madame de *Chaumont* avoit une Con-
regardoient le Port, & y avoient laissé un cession dans cette Baie.

plus que
„ dans il
„ qu'il n'e
„ qu'il avo
„ Zone et
„ avoit ét
„ voit, au
„ mêmes,
„ qu'il y f
„ sujets au
„ vril. V
„ est en
„ s'appr
„ caufoi
„ accabl
„ quoiqu
„ soit pe
„ perpe
„ les va
„ plus g
„ mais
„ La fe
„ lequel on
„ Havane
„ vers la E
„ nerent le
„ quatre h
„ À cette
„ prit un p
„ autres h
„ On alloit
„ Journa
„ frage,
„ toute
„ édit éc
„ l'étoit
„ & den
„ nous r
„ un Bri
„ qui av
„ des M
„ le reste
„ portân
„ Canal,
„ on crai
„ jusqu'à
„ XXI. A

plus que des rosées qui tomboient en abondance pendant les nuits: cependant il souffrit beaucoup plus du chaud, dans le cours du mois de Juillet, qu'il n'en avoit souffert avant son naufrage. Là-dessus, dit-il, il se souvint qu'il avoit été surpris plus d'une fois, de voir des Personnes, nées sous la Zone torride, se plaindre beaucoup des grandes chaleurs de France. Il avoit été dans le même cas au mois d'Avril. La différence qu'il éprouvoit, au mois de Juillet, ne pouvoit venir des vents; car ils étoient les mêmes, & il en eut toujours dans les deux saisons: ce n'étoit pas, non plus, qu'il y fût plus accoutumé; car, ni lui, ni ses Compagnons, n'étoient pas sujets aux sueurs continuelles qui les avoient fort incommodés au mois d'Avril. Voici l'explication qu'il croit pouvoit donner. „ Au Printems, l'air „ est encore chargé de vapeurs, que l'Hiver y assemble: lorsque le Soleil „ s'approche, elles en sont d'abord embrasées: & voilà, (dit-il,) ce qui „ causoit ces chaleurs pesantes & ces abondantes sueurs, dont nous étions „ accablés au mois d'Avril. En Juillet, ces vapeurs étoient dissipées; & „ quoique le Soleil fût beaucoup plus près de nous, le moindre vent suffi- „ soit pour nous rafraîchir, en émouffant la vivacité de ses rayons, presque „ perpendiculaires sur nos têtes. Or, en France, le Soleil ne dissipe jamais „ les vapeurs aussi bien qu'entre les Tropiques: du moins sont-elles ici „ plus grossières; & c'est ce qui produit, non la différence de la chaleur, „ mais celle de la sensation du chaud.”

La seconde observation regarde le Canal de Bahama. Le Vaisseau, sur lequel on retournoit en France, n'ayant pu obtenir l'entrée du Port de la Havane où l'on avoit compté de s'arrêter, on prit le parti de s'avancer vers la Baie de Matance, & l'on y trouva d'autres obstacles, qui déterminèrent le Capitaine à continuer sa route. Dans l'espace d'environ vingt-quatre heures, on découvrit, du haut des mâts, les Terres de la Floride. À cette vue, on mit le Cap au Nord-Nord-Est: deux heures après, on prit un peu plus de l'Est, & s'étant remis en route, on se trouva, deux autres heures après, dans le vrai courant qui mène au Canal de Bahama. On alloit avec la vitesse d'un trait. „ Nous vîmes en ce moment, (dit le „ Journaliste) l'Adour, ce même Vaisseau dans lequel nous avions fait nau- „ frage, qui montroit encore un bout du mât, mais dont la carcasse étoit „ toute couverte d'eau; & nous reconnûmes qu'il s'en falloit bien qu'elle „ eût échoué vis-à-vis de la plus septentrionale des Martyrs, comme on se „ étoit persuadé d'abord, car nous l'avions par notre travers à dix heures „ & demie du matin; & vers une heure & demie, la dernière de ces Iles „ nous restoit au Nord. Vers les trois heures, on aperçut, de la Hüne, „ un Brisant que nous allions ranger de bien près, & plus loin une Batture, „ qui avançoit beaucoup au large. Cette Batture est apparemment la fin „ des Martyrs; & pour l'éviter, nous reprîmes du Sud & de l'Est pendant „ le reste du jour, avec le courant toujours au Nord: sur le soir, nous „ portâmes au Nord-Est. Le lendemain à midi, nous étions à l'entrée du „ Canal, par les 25 degrés 30 minutes. A sept heures & demie du soir, „ on craignit d'être trop près de terre, & le Cap fut mis au Sud-Sud-Est „ jusqu'à minuit, avec un très bon vent. Nous reprîmes la route à mi-
XXI. Part.

FLORIDE
ESPAGNOLE.
LE P. DE
CHARLEVOIX.
1722.

Observation
sur le Canal
de Bahama.

FLORIDE
ESPAGNOLE.
LE P. DE
CHARLEVOIX.
1722.

Route de ce
Canal à l'Île
Saint Domin-
guc.

„ nuit, & le jour suivant nous ne vîmes plus de terre. Le soir, on se crut
„ hors du Canal; mais, par une sage précaution, le Pilote continua de
„ faire le Nord-Nord-Est jusqu'à dix heures.
„ Lorsqu'on est sorti du Canal de Bahama, la droite route, pour gagner
„ l'Île de Saint Domingue, seroit le Sud-Est: mais les vents, qui soufflent
„ presque toujours de la partie de l'Est, ne permettent gueres de la pren-
„ dre. Il faut s'élever, par une ligne parabolique, jusqu'à la hauteur de
„ la Bermude, qu'il seroit même à-propos de reconnoître, s'il étoit possi-
„ ble, pour assurer son point de Longitude: C'est faute de cette con-
„ noissance, qu'on est quelquefois obligé d'aller jusqu'au grand Banc de
„ Terre-neuve, avant qu'on puisse compter d'être assez à l'Est de tous les
„ écueils qui sont au Nord & à l'Orient de l'Île Saint Domingue. Cepen-
„ dant on n'a pas toujours pris ce grand détour, pour aller du Golfe Mexi-
„ que à cette Île. Dans les premiers tems de la Découverte, après avoir
„ suivi la Côte septentrionale de l'Île de Cuba, jusqu'à la Pointe d'Itaque,
„ qui en est l'extrémité Orientale, à quatorze lieues de Matance, on tour-
„ noit à droite, laissant à gauche toutes les Îles Lucaies, & celle de Baha-
„ ma, qui est de ce nombre. C'est ce qu'on nomme à present le *vieux Ca-
„ nal de Bahama*; route où l'eau ne manque point pour les plus grands Na-
„ vires, mais si pleine d'écueils, qu'à peine les grandes Barques osent au-
„ jourd'hui s'y engager.”

§. I X.

Etablissement & Description de la Nouvelle Georgie.

ETABLISSEM.
ET DESCRI-
PTION DE LA
GEORGIE.

Motifs de
cet Etablisse-
ment.

Étendue de
la concession.

REVENONS aux Etablissements Anglois, dans l'ordre des tems, après l'avoir
fait céder à celui des lieux, dans l'Article précédent. La plus méridionale
& la plus récente des Colonies Angloises de l'Amérique est celle de la
Georgie, qui s'est formée sous nos yeux. Ses Fondateurs existent encore.
Leur vue, telle qu'ils la publièrent en 1732, eobtenant des Lettres d'E-
tablissement qui portent cette date; fut de procurer une honnête substan-
ce à quantité de malheureux Citoyens, qui avoient besoin de ce secours, &
de délivrer en même tems l'Angleterre d'une charge incommode. Ils invi-
terent dans ces termes, tous les Patriotes bien disposés, à seconder une si
charitable entreprise.

LES Lettres royales leur accordent, pour eux & pour leurs successeurs,
toutes les Terres qui sont entre la Riviere de *Savannah*, le long de la Côte
maritime, & la Riviere d'*Alatamaha*; avec les Îles situées devant la même
Côte, qui n'en sont pas éloignées de plus de vingt lieues. C'est un Pays
assez vaste, au Sud de la Caroline, séparé de cette Province par la Riviere
de *Savannah*, & bordé au Sud par celle d'*Alatamaha*, qui est grande & na-
vigable. D'une Riviere à l'autre, du côté de la Mer, on prétend que son
étendue est de cent vingt miles (a); & vers l'Ouest, jusqu'aux Monts Apa-
laches, qui se retirent beaucoup dans cet espace, on ne lui donne pas moins
de trois cens miles. Tout ce Pays fut érigé en Province particuliere, sous
le nom de *Nouvelle Georgie*, formé de celui du Roi d'Angleterre.

(a) La premiere Relation dit, soixante ou soixante-dix miles.

Dès l'explique
Concessi
terre, t
merce
son prop
te mille
forme d
ple fut
en chois
Assemblée
contribu
dans la

LE 6
avec plus
furent er
Capitaine
tions. M
pour rég
de Janvie

Is y
18, M.
une gard
tre Beau
de Beau
hutes po
travail,
l'Etabliss
chure.
fa propr
„ DAN
„ bords
„ Le for
„ miles
„ qui tir
„ comm
„ de la B
„ viere
„ Mer,

(b) Voic
lury, Per
lenter; M
Heathcote,

Dès le mois d'Août de la même année, le Chevalier *Heathcote*, ayant expliqué aux Directeurs de la Banque les deux principaux objets de cette Concession, y joignit d'autres avantages qui devoient en revenir à l'Angleterre, tels que de fortifier ses Colonies d'Amérique, d'augmenter son Commerce, de multiplier ses Vaisseaux, & surtout de tirer de la soie crue de son propre fond; ce qui pouvoit lui épargner annuellement plus de cinquante mille livres sterling, qu'elle faisoit passer en Italie. Ensuite il déposa une somme considérable pour jeter les fondemens de l'entreprise, & son exemple fut suivi par un grand nombre de riches Particuliers, entre lesquels on en choisit vingt-trois (b) pour la direction générale. Le résultat de cette Assemblée ne fut pas plutôt publié, que toute l'Angleterre s'empressa de contribuer à l'exécution, & le Parlement donna dix mille livres sterling dans la même vue.

Voyage de M. Oglethorpe.

Le 6 de Novembre, cent personnes de l'un & de l'autre sexe, choisies avec plus de soin qu'on n'en apporte ordinairement à cette Commission, furent embarquées à Gravesend, sur le Vaisseau l'*Anne*, commandé par le Capitaine *Thomas*, avec toutes fortes d'instrumens, d'armes & de munitions. M. *Oglethorpe*, un des Directeurs, se mit à la tête de cette Troupe; pour régler les premières démarches & présider à l'Etablissement. Le 15 de Janvier suivant, ils arrivèrent heureusement à la Caroline.

Ils y prirent des Guides, qui les conduisirent d'abord à Port-royal. Le 18, M. *Oglethorpe*, ayant débarqué dans la petite Ile de *Trench*, laissa une garde sur la pointe de cette Ile qui commande le Canal, & qui est entre *Beaufort* & la Riviere de *Savannah*. De-là il se rendit à la Bourgade de *Beaufort*, où il trouva le plus officieux empressement à préparer des hutes pour la réception de sa Colonie. Pendant qu'on étoit occupé de ce travail, il alla visiter la Riviere de *Savannah*; & son premier choix, pour l'Etablissement, tomba sur un fort beau terrain, à dix miles de l'embouchure. Mais c'est à lui-même qu'il faut laisser ce récit, dans les termes de sa propre Relation.

„ Dans le lieu que j'ai choisi, la Riviere forme un croissant, dont les
 „ bords ont environ quarante piés de hauteur dans sa partie méridionale.
 „ Le sommet est fort uni, & forme une Plaine qui s'étend de cinq ou six
 „ miles dans le Pays, & de près d'un mile sur la Riviere. Un Navire,
 „ qui tire douze piés d'eau, peut mouiller à quinze piés de la rive. J'ai
 „ commencé la fondation d'une Ville au milieu de cette Plaine, sur le bord
 „ de la Riviere, vis-à-vis d'une Ile où le pâturage est excellent. La Ri-
 „ viere est large, & d'eau douce; du Quai de ma Ville on découvre la
 „ Mer, & l'Ile des *Tibigoqui* forme l'embouchure. De l'autre côté, la

(b) Voici leurs noms : les Lords *Shaftesbury*, *Percival*, *Tyrconnel*, *Limerick*, *Cartwright*; MM. *Digby*, *Oglethorpe*, *Georges Heathcote*, *Tower*, *Mock*, *Huks*, *Sloper*, *Bylis*, *la Roche*, *Vernon*, *Hales*, *Chandler*, *Fredrick*, *l'Apôtre*, *Guillaume Heathcote*, *White*, *Kendal*, & *Bundy*.

ETABLISSEM:
ET DESCRI:
TION DE LA
GEORGIE.

Une Compa-
gnie se forme.

M. OGLE-
THORPE.
1732.

1733.

ETABLISSEM.
ET DESCRIP-
TION DE LA
GEORGIE.

M. OGLE-
THORPE.

1733.

Savannah,
premiere Vil-
le de la Nou-
velleGeorgie.

Premiere Al-
liance de la
Colonie avec
les Indiens du
Bays.

„ vue s'étend sur la Riviere; l'espace d'environ soixante miles. Rien n'ap-
„ proche de l'agrément de ce Paysage, entre de grands Bois qui bordent
„ les deux rives. Tous mes gens arriverent ici le premier de Février. Leurs
„ Tentes furent dressées avant minuit. J'écris le 19: La premiere Maison
„ fut achevée hier après-midi. Une petite Nation Indienne, la seule qu'il
„ y ait autour de nous dans l'espace de cinquante lieues, offre de se sou-
„ mettre au Roi Georges; demande des Terres parmi les nôtres, & que
„ ses Enfans soient élevés dans nos Ecoles. Leur Chef, & son Favori, qui
„ tient le premier rang après lui dans la Nation, sont déjà résolus d'embras-
„ ser le Christianisme.”

M. OGLETHORPE ne chercha point d'autre nom pour sa Ville, que celui
de la Riviere dont elle alloit faire l'ornement. Ainsi le premier Etablisse-
ment, ou, si l'on veut, la Capitale de la Nouvelle Georgie, se nomme
Savannah. Une seconde Relation, du 20 de Février, acheve de faire con-
noître sa situation: „ J'ai choisi le lieu, où ma Ville est située, non-seule-
„ ment pour l'agrément de sa situation, mais encore parce que la bonté du
„ terroir, la fraîcheur des eaux, & d'autres signes, me persuadent que
„ l'air y est fort sain. Elle est garantie des vents d'Ouest & du Sud, les
„ plus dangereux de ce Pays, par de vastes Forêts de Pins, la plupart hauts
„ de cent piés. On ne voit point de mousse sur leurs troncs, comme sur
„ ceux de la Caroline. J'ai fait mesurer la largeur de la Riviere, qui est
„ d'environ mille piés.”

LES Indiens, qui cherchoient à se lier avec les Anglois, se nommoient
les *Yamacraws*. Ils faisoient partie d'une Nation considérable, qui a reçu
le nom de *Lowercreek*, ou Indiens de l'Anse basse, & qui est divisée en huit
Tribus, dont chacune a son Gouvernement. M. Oglethorpe fut averti que
tous les Chefs demandoient à le voir, pour former une alliance réguliere
avec la nouvelle Colonie. Il les reçut dans un de ses nouveaux édifices.
Cette Audience, & les noms des Tribus & des Micos, paroissent avec di-
gnité dans sa Relation. *Mico* signifie *Roi*, dans le langage de ces Indiens.

DE la Tribu des *Couetas*: *Yahou-Laki*, *Mico*, & *Essa-bou*, son Capitaine,
cu son Général, fils du vieux *Brim*, que les Espagnols avoient nommé
Empereur des Anses. Huit Hommes & deux Femmes à leur suite.

DE la Tribu des *Cuffetas*: *Cuffeta*, *Mico*, & *Tatchigcutchi*, son Capi-
taine: quatre Hommes à leur suite.

DE la Tribu des *Ousichays*: *Ogise*, *Mico*; & *Neathloutko*, son Capitaine.
Ougaki, autre Capitaine, & trois Hommes de suite.

DE la Tribu des *Checkaus*: *Outhleteboa*, *Mico*; *Thlentotluki*, *Egiri*, &
Soutamilla, Capitaines, avec trois Hommes de suite.

DE la Tribu des *Echetas*: *Chutabké* & *Robin*, deux Capitaines, dont le
second avoit été élevé chez les Anglois de la Caroline, avec quatre Hom-
mes de suite.

DE la Tribu des *Pulachucolas*: *Guillati*, Capitaine; & cinq Hommes de
suite.

DE la Tribu des *Oconas*: *Ouekachumpa*, & *Kououo* son Capitaine.

De la
sa suite.

Le M
guer pa

Tous

pe, Ou

un long

bus é

la Ri

avoit

Mais

au Ci

voyé

leurs

droit

co assur

aussi la

seil à pa

gés d'un

ALOR

qu'ils ét

toit ce

ajouta c

Mico T

mokich

grand C

avoient

que les

Cheroki

cette vi

Ennemi

ques *Ya*

té de p

„ Terr

„ mes

„ ne m

„ mais

„ vivre

Tous

rangue,

Traité

pe fit d

teau.

re, &

I. L.

Tribus

De la Tribu des *Eufauls*: *Tomaumi*, Capitaine, & trois Hommes de sa suite.

Le Mico des *Tamocraws*, qu'on range entre ces Indiens sans les distinguer par le nom de Tribu, se nommoit *Tomokichi*.

Tous les Micos & leurs Capitaines s'étant assis autour de M. Oglethorpe, *Ouekachumpa*, Vieillard remarquable par la hauteur de sa taille, fit un long discours, que l'Interprete réduisit aux articles suivans: „ Les Tribus établirent d'abord leurs anciens droits sur le Pays qui est au Sud de la Riviere de Savannah. Quoique pauvres & sans lumieres, celui qui avoit donné la respiration aux Anglois leur avoit accordé la même faveur: Mais elles étoient persuadées que le grand Pouvoir, qui faisoit son séjour au Ciel, & qui avoit donné la respiration à tous les Hommes, avoit envoyé les Anglois pour l'instruction des Indiens, de leurs Femmes & de leurs Enfans; & dans cette confiance elles leur cédoient volontiers leurs droits, sur toutes les Terres dont elles ne faisoient aucun usage.” Le Mico assura que ce n'étoit pas seulement son propre avis, mais que c'étoit aussi la résolution de huit Tribus des Anses, dont chacune avoit tenu Conseil à part, & qui s'étoient accordées toutes à faire partir leurs Chefs, chargés d'un Présent des richesses du Pays.

ALORS, tous les Indiens de la suite apporterent huit paquets de peaux, qu'ils étendirent aux pieds de M. Oglethorpe. *Ouekachumpa* lui dit que c'étoit ce qu'ils avoient de plus précieux, & qu'ils l'offroient de bon cœur. Il ajouta qu'il remercioit les Anglois de la bonté qu'ils avoient marquée au Mico *Tomokichi*, qui étoit son Parent, & à ses Indiens; qu'à la vérité *Tomokichi* étoit banni de la Nation, mais qu'il étoit Homme d'honneur, grand Guerrier, & que c'étoit son courage, sa prudence & sa justice qui avoient porté d'autres Bannis à le choisir pour leur Chef. Enfin il déclara que les Tribus n'ignoroient point la mort de quelques Anglois, tués par les *Cherokis*; & que si M. Oglethorpe le desiroit, elles étoient prêtes à venger cette violence en portant le carnage & la désolation dans les Terres de ses Ennemis. Lorsqu'il eut fini son discours, *Tomokichi* entra, suivi de quelques *Tamacraws*, & faisant une profonde inclination, il demanda la liberté de parler: „ J'étois (dit-il,) un pauvre Banni. Je suis venu dans cette Terre, pour m'y établir aussi près qu'il m'étoit possible du tombeau de mes Ancêtres. Lorsque les Anglois sont arrivés, j'appréhendois qu'ils ne me forçassent d'en partir; car je suis foible, & je manque de blé: mais ils m'ont confirmé dans mes possessions, & ils me fournissent de vivres.”

Tous les Chefs des autres Tribus firent successivement chacun leur harangue, qui revenoit à celle d'*Ouekachumpa*. Ensuite ils conclurent un Traité d'alliance perpétuelle, qui fut signé des deux Partis. M. Oglethorpe fit donner, à chacun des Micos & des Capitaines, un Fusil & un Manteau. Les Hommes de suite reçurent quelques Pièces d'étoffe plus grossière, & d'autres présens. On rapporte aussi les articles du Traité:

I. Les Anglois promettoient de porter dans les Habitations des huit Tribus toute sorte de Marchandises, & de les y vendre au prix dont on

ETABLISSEMENT
ET DESCRIPTION
DE LA
GEORGIE.

M. OGLETHORPE.
1733.

Articles du
Traité.

ETABLISSEM.
ET DESCRIPTION DE LA
GEORGIE.

M. OGLE-
THORPE.
1733.

conviendroit. II. La restitution des biens enlevés ou perdus & la réparation des injures se feroient de bonne foi, de part & d'autre; & les coupables seroient jugés & punis suivant les Loix Angloises. III. Nulle Habitation Indienne ne seroit exceptée du Commerce. IV. Les Anglois posséderoient toutes les Terres que les Indiens laissoient sans usage, à condition néanmoins que lorsqu'ils seroient quelque nouvel Etablissement, la séparation des Terres seroit marquée de bonne foi par les Chefs des deux Nations. V. Les Negres fugitifs seroient rendus par les Indiens, & conduits à quelque Bourgade Angloise; & pour chaque Negre, s'il étoit pris au-delà de la Riviere d'*Okorivi*, les Anglois donneroient quatre pieces d'Etoffe, ou deux Fusils. VI. Les huit Tribus s'engageoient à chérir les Anglois comme leurs Freres, & promettoient de ne jamais aider aucune autre Nation blanche à s'établir dans le Pays.

Il paroît, suivant les comptes de M. Oglethorpe, que les premiers frais de l'Etablissement ne monterent pas à plus de vingt-trois mille livres sterling. Outre les Passagers, qui furent embarqués aux dépens de la Direction, vingt-un Maîtres & cent six Domestiques firent le Voyage à leurs propres frais. Dès la premiere année, on comptoit dans la Colonie six cens dix-huit personnes: composées de trois cens vingt Hommes, cent treize Femmes, cent deux Garçons, & quatre-vingt-trois Filles.

1734.

Retour de
M. Oglethorpe, avec plusieurs Chefs Indiens.

Discours de
Tomokichi.

EN 1734, M. Oglethorpe revint en Angleterre, vers la fin de l'Été, accompagné de Tomokichi, Mico des *Tamacraws*, de *Senanki*, Femme de ce Prince, de *Tonakoui* leur Neveu, d'*Hillispili*, Capitaine Indien, & d'*Apakouski*, *Stimaleki*, *Sintouki*, *Pinguiski* & *Vanpiki*, Chefs d' habitations, avec leur Interprete. Ils furent logés au vieux Palais de Londres, où l'on prit soin de leur faire faire des habits, pour les faire paroître à la Cour, qui étoit alors à Kensington. Tomokichi présenta au Roi plusieurs belles plumes d'Aigle, qui, dans l'usage de ces Barbares, sont le plus respectueux de tous les présens, & fit à Sa Majesté Britannique un discours dont toutes les expressions furent soigneusement recueillies: „ En ce jour, je vois
„ la majesté de votre face, la grandeur de votre Maison, & la multitude
„ de vos Sujets. Je suis venu, au nom de toute la Nation qui se nomme les *Creecks*, pour renouveler la paix qu'ils ont avec les Anglois. C'est
„ dans mes vieux jours que je suis venu; mais quoique je ne puisse espérer
„ de recueillir moi-même les fruits de mon voyage, je suis venu pour
„ l'avantage de tous les Indiens des hautes & basses Anses, & pour demander qu'ils soient instruits de toutes les connoissances des Anglois. Ces
„ plumes sont celles de l'Aigle, qui est le plus actif de tous les Oiseaux,
„ & qui vole sans cesse autour de nos Nations. Ces plumes sont un signe
„ de paix dans notre Patrie, & nous les avons apportées pour vous les
„ laisser, ô grand Roi! comme le signe d'une paix éternelle. O grand
„ Roi! les moindres paroles qui me seront adressées par votre bouche, je
„ les rapporterai fidèlement à tous les Micos de la Nation des *Creecks*.”

Sépulture
d'un Indien à
Londres.

Le jour suivant, un Indien du Cortège de Tomokichi étant mort de la petite vérole, on prit soin de le faire enterrer dans un Cimetière de Londres, mais à la manière de son Pays, c'est-à-dire, que le corps enveloppé

de deux
dans une
lement
ques pie
parut pr
Vaisseau
chargé d
Protestan
s'y étant
Dumbar
autres B

„ No
„ vier
„ veaux
„ fait de
„ gade n
„ bien fo
„ pour l
„ progrès
„ res.
„ point u
„ compo
„ vérité
„ Sud, l
„ une gr
„ Nous v
„ l'embo
„ des Ind
„ Savann

Au m
achevé,
unes étoi
tagnards
res de la
tems atten
l'impaticn
se fixeren
Ils y bâtir
nes, sous
nah le mo
Ecossois.

DANS l
Suisse, qu

(c) C'est
dans une N
XVI. de ce

de deux piéces d'étoffe, entre deux planches liées d'une corde, fut porté dans une biere au lieu de la sépulture, & qu'on jetta dans la fosse non-seulement ses habits, mais une grande quantité de grains de verre & quelques piéces d'argent. Tomokichi passa quelque tems en Angleterre, & parut prendre plaisir aux amusemens qu'on lui procura. Il partit à bord du Vaisseau *le Prince de Galles*, commandé par le Capitaine *Dumbar*, qui étoit chargé de transporter en Georgie une troupe d'*Emigrans* de Saltzbourg. Ces Protestans fugitifs arriverent à Savannah, le 17 de Décembre; & le bruit s'y étant répandu que les Indiens Espagnols avoient passé la Riviere d'*Ogiki*, *Dumbar* sortit de celle de Savannah, pour ranger la Côte avec quelques autres Bâtimens Anglois.

„ Nous arrivâmes, (dit-il dans sa Relation,) à *Thunderbolet* le 8 de Janvier 1735; & les Terres nous y parurent si bien cultivées par les nouveaux Habitans, qu'elles promettoient une abondante récolte. Ils avoient fait de grands progrès, dans leur fabrique de pots de terre. Leur Bourgade n'avoit encore que trois Maisons achevées, mais l'enceinte étoit bien fortifiée. Ils avoient déjà chargé de merrein une grande Barque, pour l'île de Madere. Nous allâmes passer la nuit à *Skidaway*, où les progrès surpassèrent mon attente, pour les édifices & la culture des Terres. La garde ne laisse pas de s'y faire si régulièrement, qu'il ne passe point une Chaloupe qu'on n'oblige d'amener, quoique la Batterie ne soit composée que de quelques petites Piéces de Campagne, qui sont à la vérité en fort bon ordre. A deux miles de cet Etablissement vers le Sud, les nouveaux Colons ont une Barque d'observation, qui commande une grande étendue de Côte, & qui est toujours prête à mettre en Mer. Nous visitâmes toutes les Iles, jusqu'à celle de *Jekil*, & nous reconnûmes l'embouchure de la Riviere d'*Alatamaha*: mais, n'ayant rencontré que des Indiens amis de notre Nation, nous prîmes le parti de retourner à Savannah, où nous arrivâmes le 19 de Janvier.”

Au mois de Mai, le Fort de cette nouvelle Colonie étoit presque achevé, & la Ville avoit déjà quantité de bonnes Maisons, dont quelques-unes étoient de Brique. Au mois de Janvier suivant, cent cinquante Montagnards Ecoffois y aborderent, dans le dessein de s'établir sur les Frontières de la Province, vers les Etablissmens Espagnols; mais après avoir longtems attendu M. Oglethorpe, qui n'étoit pas encore revenu de Londres, l'impatience leur fit prendre le parti de s'avancer vers les *Puïagas*, où ils se fixerent sur le bord de la Riviere d'*Alatamaha*, à douze miles de la Mer. Ils y bâtirent un petit Fort, un Magasin, une Chapelle & plusieurs Cabanes, sous le nom de *Darien*. Trois cens Anglois, qui arriverent à Savannah le mois suivant, consolèrent les Habitans de n'avoir pu retenir les Ecoffois.

DANS le cours de la même année, M. Pierre *Pury*, de Neufchâtel en Suisse, qui avoit été Directeur de la Compagnie des Indes en France (c),

(c) C'est le même dont nous avons parlé dans une Note de l'Introduction au Tome XVI. de ce Recueil, & lequel, après avoir vainement sollicité la Compagnie Hollandaise des Indes Orientales, tant à Batavia qu'ici, de former un Etablissement dans la Terre

ETABLISSEM.
ET DESCRIPTION
DE LA
GEORGIE.

M. OGLE-
THORPE.

1734.

Tomokichi
retourne en
Georgie.

1735.

Récit du Ca-
pitaine Dum-
bar.

1736.

ÉTABLISSEM.
ET DESCRI-
TION DE LA
GEORGIE.

M. OGLE-
THORPE.
1736.

Purybourg,
Etablissement
Suisse de M.
Pury.

Ebenezer,
Etablissement
des Emigrans
de Saltzbourg.

M. Ogle-
thorpe visite
les Colonies
étrangeres.

rassembla un grand nombre de ses Compatriotes, à la tête desquels il demanda au Gouvernement d'Angleterre la permission de former un Etablissement particulier dans la Nouvelle Georgie. Non-seulement elle lui fut accordée; mais ayant obtenu de la Cour de France, à la priere de S. M. B., la liberté de s'embarquer à Calais, & s'y étant rendu avec sa Troupe, les Anglois lui firent l'honneur de l'envoyer prendre par un Vaisseau de Roi, qui le transporta heureusement à Savannah. Il y bâtit une Ville, qu'il nomma *Purybourg*, à vingt-quatre miles de celle des Anglois, sur le bord Septentrional de la même Riviere. On y comptoit cent Maisons dès l'origine.

Les Emigrans de Saltzbourg avoient aussi formé leur Etablissement au-dessus de la Ville Angloise, & lui avoient donné le nom d'*Ebenezer*: mais divers inconvéniens, qu'ils n'avoient pu prévoir, les dégoûterent bientôt de cette situation, & leur firent souhaiter d'être transférés à l'embouchure de la Savannah. Le Baron *Van Reek*, qui les commandoit, n'eut pas plutôt appris le retour de M. Oglethorpe (d), qu'il le pria d'approuver ce changement. Aux motifs communs de sa Colonie, deux Ministres Saltzbourgeois, dont il s'étoit fait accompagner, joignirent celui d'arrêter d'autres Emigrans, qui étoient en chemin pour la Georgie, dans le dessein de s'établir plus au Sud, & qu'ils vouloient engager à demeurer avec eux. M. Oglethorpe ne rejetta point leur demande; mais il voulut reconnoître, par ses propres yeux, la justice de leurs plaintes. Ce délai pouvoit passer d'ailleurs pour un Acte d'autorité, qui confirmoit le domaine des Anglois. Il fit, dans la même vue, non-seulement le Voyage d'Ebenezer, mais en même tems celui des autres Etablissements étrangers. C'est à sa Relation qu'on s'attache ici.

„ Je me rendis d'abord à la Plantation Angloise du Chevalier François
„ *Bathurst*, six miles au-dessus de Savannah. J'y montai à cheval; & de-
„ là, passant par un Moulin à scier, établi par quelques Anglois, j'arrivai
„ le soir du même jour à Ebenezer. Les Saltzbourgeois y avoient déjà
„ construit un beau Pont de bois, sur la Riviere. Leur Ville étoit compo-
„ sée d'un grand nombre de Cabanes, toutes de simples planches, à l'excepti-
„ on de quatre grands édifices de Brique & de Charpente, deux desquels
„ tenoient lieu d'Eglise, & servoient aussi de logement aux Ministres: le
„ troisieme étoit une Ecole, & le quatrieme un Magasin public. J'admirai
„ que les Habitans pensassent à quitter un Etablissement si avancé, & je
„ m'efforçai de leur ôter ce dessein; mais ils insisterent sur leurs motifs
„ avec tant de prieres & de larmes, que je fus obligé de me rendre, & je
„ promis de leur tracer le plan d'une autre Ville dans le lieu qu'ils desi-
„ roient. J'allai passer la nuit à la Plantation de M. Pury; & dès le lende-
„ main je retournai à Savannah, d'où je partis aussi-tôt, pour aller prendre

Australe de Nuyts, étoit passé au service de la Compagnie des Indes de France. Nous nous rappelons d'avoir vu, dans le tems, le Mémoire qu'il publia en Suisse sur les avantages de la Nouvelle Colonie Angloi-

se, & qui engagea plusieurs Familles à suivre sa fortune. R. d. E.

(d) Il étoit revenu avec la qualité de Gouverneur de la Georgie. R. d. E.

„ dre
„ jours
„ eut t
„ Palm
„ quatr
„ „ De
„ rien.
„ avec
„ quets.
„ cette
„ étant
„ dans
„ & tre
„ denca
„ d'un f
„ Cedre
„ fait la
„ bâtir,
„ té, da
„ blique
„ „ Qu
„ Tomo
„ porter
„ répan
„ étoit c
„ jugean
„ que n
„ projet
„ demai
„ „ Jerkil,
„ laissai
„ leur av
„ „ Saint
„ „ Le
„ d'Alar
„ couver
„ donna
„ „ Espagr
„ ôter le
„ „ Saint
„ trional
„ Anglo
„ l'autre
„ à M.
„ puis S
„ (e) Sorte
„ XXI.

dre possession de l'île *Saint Simon*: ce fut un voyage d'environ deux jours. En arrivant dans cette île, je fis mettre la main au travail. On eut bientôt élevé quelques Maisons de bois, couvertes de feuilles de Palmier, avec un Cellier & un Magasin. Je traçai le plan d'un Fort à quatre Bastions.

DE-LÀ, j'allai visiter les Montagnards Ecossois, dans leur Ville de Darien. Ils me firent toute sorte d'honneurs, je les trouvai sous les armes, avec leurs *Plades* (e), leurs larges épées, leurs Targes & leurs Mousquets. - En reconnoissance, je me fis habiller à leur mode, & je gardai cette parure pendant quelques jours que je passai avec eux. Ensuite, étant retourné à l'île Saint Simon, j'y pressai si vivement le travail, que dans l'espace de six semaines j'eus la satisfaction de voir le Fort achevé, & trente-sept Maisons régulièrement bâties. Le Fort fut nommé *FredERICA*. C'est un carré régulier, flanqué de quatre Bastions, & ceint d'un fossé, avec quelques Ouvrages extérieurs, bordés d'une Palissade de Cedres. La Ville est derrière, dans un terrain commode, dont j'avois fait la division; & je mis chacun en possession de son espace, pour y bâtir, & l'améliorer à son gré. Tout ce qui avoit été déjà semé & planté, dans les Terres voisines, fut déclaré commun, pour l'utilité publique.

QUELQUES jours après mon arrivée dans l'île Saint Simon, le Mico Tomokichi & son Neveu, escortés d'un grand nombre d'Indiens, m'apportèrent une provision de chair de Daims & d'autres Bêtes sauvages, qui répandit l'abondance dans la Colonie. Ils me dirent que leur dessein étoit d'aller à la chasse du Buffle, jusqu'aux Frontières Espagnoles; mais jugeant qu'ils cherchoient l'occasion de tomber sur les Gardes d'Espagne, que notre foiblesse nous oblige de ménager, je leur fis suspendre leur projet, en leur disant que je voulois être de cette Expédition. Le lendemain ils me conduisirent dans une île, à l'embouchure du Détroit de *Ferkil*, où remarquant un terrain élevé qui commande la Rivière, je laissai un Détachement d'Ecossois, sous la conduite de M. *Mackay*, après leur avoir tracé le plan d'un Fort, dont ils souhaiterent que le nom fut *Saint André*: mais l'île fut nommée *Cumberland*.

Le jour suivant, nous passâmes le *Clogother*, autre bras de la Rivière d'Alatamaha; & je découvris une autre belle île, longue de seize miles, couverte d'Orangers, de Mirthes, & de Vignes sauvages, à laquelle je donnai le nom d'*Amelia*. Le troisième jour, arrivant près de la Vedette Espagnole, les Indiens se dispoient à fondre dessus; mais pour leur en ôter le pouvoir, je les laissai dans une île, & descendant par la Rivière *Saint Jean*, je doublai la pointe *Saint Georges*, qui est la partie Septentrionale de cette Rivière, & la pointe la plus méridionale des possessions Angloises sur la Côte du Continent, où les Espagnols ont une garde de l'autre côté de la même Rivière. Pendant ma course, j'avois donné ordre à M. *Mackay* de faire, avec un Détachement, le chemin par terre depuis Savannah jusqu'à Darien, pour fixer la distance entre ces deux Vil-

(e) Sorte de vêtement, que les Montagnards d'Ecosse portent au lieu de Mantau.

ETABLISSEMENT
ET DESCRIPTION
DE LA
GÉORGIE.

M. OGLE-
THORPE.

1736

Darien, Ville
Ecossoise.

Fort de Fre-
derica.

ETABLISSE-
MENT ET DES-
CRPTION DE
LA GEORGIE.

M. OGLE-
THORPE.

1733.

Progrès de
la Ville de
Savannah.

Fondation
d'Augusta, &
ses avantages.

1739.

Nation des
Chickefas,
qui s'étendent
jusqu'au Mis-
sissipi.

les. Il trouva soixante-dix miles en droite ligne, & quatre-vingt-dix par la route que les Lacs & les Marais permettent de suivre".

EN 1738, le nombre des Maisons étoit presque doublé, dans la Ville de Savannah; sans y comprendre d'autres nouveaux édifices, tels que des Magasins & des Atteliers. On y voyoit une Cour de Justice, consistant en trois Juges & un Greffier. La même année, il se forma au-dessus d'Ebenezer, que les Saltzbourgeois venoient d'abandonner, une autre Ville, nommée *Augusta*, dans un Canton si fertile, qu'un acre de terre y produit régulièrement près de trente boisseaux de Maiz. Ce nouvel Etablissement attiroit déjà une partie considérable du Commerce Indien, & l'on ne doutoit pas que ses avantages naturels n'en fissent bientôt une des plus florissantes Colonies des Anglois. La Ville d'Augusta est à deux cens trente-six miles, par eau, de l'embouchure de la Riviere de Savannah, & reçoit dans cet éloignement de fort grandes Barques. C'est-là que tous les Indiens de la Caroline & de la Georgie portent leurs Pelleteries au Printems. On y comptoit, en 1739, six cens Européens, avec une petite Garnison, que les Directeurs avoient crue nécessaire pour la sûreté du Commerce. La situation de la Ville est sur un terrain de quelque hauteur, au bord même de la Riviere. Diverses routes, tracées vers les Etablissements voisins, vers les *Chetokis* (f), Nation Indienne au Nord-Ouest, & vers la Vallée des Monts Apalaches, rendent les communications faciles à cheval & à pié. A l'Ouest d'Augusta sont les Habitations des *Lowers Creeks*, ou des *Anses basses*, dont la principale se nomme *Rouetas*, & sur la Frontiere desquelles on a bâti un Fort nommé *Albamas*. Au-delà, les premiers Peuples qu'on rencontre sont les *Chickefas* (g), dont les possessions s'étendent jusqu'au Fleuve du Mississipi. Les Anglois commençoient à se flatter qu'une étroite alliance, avec cette Nation, leur ouvreroit un Commerce avantageux jusqu'à l'embouchure de ce Fleuve.

On voyoit, dans le même tems, plusieurs belles Plantations au Sud de Savannah, deux petites Bourgades, nommées *Highute* & *Hampstead*, à quatre miles de cette Ville, & plusieurs Villages en diverses autres parties de la Province. Il s'en étoit formé aussi quelques-uns, dans l'Isle Saint Simon; & la Ville de Frederica recevoit tous les jours de nouveaux accroissemens. L'industrie des Habitans les avoit fait parvenir, en ouvrant quantité de fossés pour l'écoulement des eaux, à se faire, au voisinage de leurs murs, une belle Prairie de trois cens vingt acres, où ils trouvoient le double avantage de nourrir un grand nombre de Bestiaux & de recueillir beaucoup de foin. A peu de distance de la même Ville, le Camp de M. Oglethorpe avoit fait naître une Habitation régulière, composée de Soldats mariés, auxquels il avoit accordé des Terres. Le nombre en devoit être assez grand, puisqu'avant son départ il apprit que dans une seule année ils avoient eu cinquante-cinq Enfans. On commençoit, dans tous ces Etablissements, à braser de la Bierre & d'autres liqueurs Angloises. Les Femmes s'employoient à filer du coton, dont elles faisoient des bas, de fort bonne qua-

(f) Ce sont ceux que les François nomment *Chérakis*. R. d. E.

(g) Ou *Chicachac*. R. d. E.

lité. Un
toute la p

Après
le titre d
disgraces
rends, c
ses influe
moins de
l'attaquer
la guerre
ses avec
qu'ici, f
glois se
que la G
apparten
des Espag
avoient fa
ment qu'
son langu
gnols, le
justes à l
avant la
blir, & p

Observa

TERMIN
ques Obsé
source.

(h) Le fa
phique & l
Commerce d
après avoir
en fait le ta
" sentit en
" réglemen
" d'une Col
" (en 1741)
" mille ho
" mille livr
" tributions
" Elle rom
" La Geo
" faisoit fle
" lieu d'ur
" une Poss
" Quoiqu
" étendu,
" aussi bon

lité. Une Cour, établie à Frederica, étoit le Siege de la Justice pour toute la partie méridionale de la Province.

Après le retour de M. Oglethorpe, qui avoit commandé longtems avec le titre de Général des forces de la Caroline & de la Georgie, une suite de disgrâces arrêta tout d'un coup le cours de cette prospérité. Les différends, qui s'élevèrent entre l'Angleterre & l'Espagne, eurent de si fâcheuses influences en Amérique, que les Anglois s'y crurent autorisés à garder moins de ménagemens pour la Colonie Espagnole de Saint Augustin. Ils l'attaquèrent; ils furent repoussés avec perte; & les Espagnols ayant porté la guerre à leur tour dans la Nouvelle Georgie, y poussèrent leurs entreprises avec plus de succès. Les Relations, auxquelles on s'est attaché jusqu'ici, sont d'un tems où la fin de ces hostilités étant incertaine, les Anglois se flattoient encore des plus belles espérances. L'Auteur supposant que la Georgie doit être regardée comme une partie de la Caroline, qui appartient, dit-il, à l'Angleterre par des droits incontestables, & reconnus des Espagnols mêmes, traite de prétention *insolente* la demande qu'ils en avoient faite, & ne doutoit point, ajoute-t'il, qu'ils n'en reçussent le châtiement qu'ils méritent. Mais il auroit senti que l'insolence n'étoit que dans son langage, s'il eut pu prévoir que loin de parvenir à se venger des Espagnols, les Anglois, par de nouvelles disgrâces qui n'ont pas paru moins justes à leurs Ennemis, ont eu l'humiliation de voir leur Colonie ruinée avant la fin de la guerre. On ignore quels efforts ils ont fait pour la rétablir, & par conséquent dans quel état elle est aujourd'hui (h).

Observations générales sur les Colonies Angloises du Continent de l'Amérique.

TERMINONS l'article des Etablissmens Anglois du Continent, par quelques Observations générales, qui portent leur date, & l'explication de leur source.

ETABLISSEMENT ET DESCRIPTION DE LA GEORGIE.
1742.

Disgrâces arrivées à la Colonie.

OBSERVAT. SUR LES COLONIES ANGLOISES DE L'AMÉRIQUE.

(h) Le savant Auteur de l'*Histoire Philosophique & Politique des Etablissmens & du Commerce des Européens dans les deux Indes*, après avoir exposé les causes de sa décadence, en fait le tableau que voici : „ La Métropole „ sentit enfin combien les institutions & les „ réglemens vicieux arrêtoient les progrès „ d'une Colonie, où depuis moins de six ans „ (en 1741) elle avoit fait passer près de cinq „ mille hommes, & dépenser soixante-six „ mille livres sterling, sans compter les contributions volontaires des zélés Patriotes. „ Elle rompit les fers qu'elle lui avoit forgés. „ La Georgie reçut le Gouvernement qui „ faisoit fleurir la Caroline, & devint, au „ lieu d'un Fief de quelques Particuliers, „ une Possession véritablement Nationale. „ Quoiqu'elle n'ait pas un territoire aussi „ étendu, un climat aussi tempéré, un sol „ aussi bon que la Province voisine, & qu'avec

„ le riz, l'indigo, & presque toutes les den- „ rées, de la Caroline, elle n'en puisse ja- „ mais égaler la prospérité; cependant elle „ deviendra utile à la Métropole, à mesure „ qu'on verra diminuer la crainte de s'y éta- „ blir, trop justement fondée, sur la tyran- „ nie dont elle étoit opprimée. On cessera „ de dire un jour, que de toutes les Colo- „ nies Angloises du Continent, la Georgie „ est la moins peuplée, eu égard aux secours „ que le Gouvernement y a prodigués. Ce „ ne sera pas sans fruit, qu'il y aura versé, „ même en 1769, trois mille quatre-vingts „ livres sterling. Toutes ces avances feront „ heureusement secondées par l'acquisition „ de la Floride (cédée à l'Angleterre en „ 1763), Province qui, par son voisinage, „ doit influer sur la prospérité de la Georgie. „ Tome VI. pag. 353. R. d. E.

OBSERVAT.
SUR LES CO-
LONIES AN-
GLOISES DE
L'AMÉRIQUE.

Ce ne sont pas seulement les Côtes, dit M. d'Ulloa (i), qui sont habitées & peuplées d'Anglois ; tout l'intérieur du Pays, à plus de cent miles de la Mer, l'est également. On n'y rencontre que des Villes, des Bourgades, des Villages & des Maisons de Campagne. Tout est défriché, cultivé, fertile. Ainsi cette laborieuse Nation jouit du fruit de son travail, & ne cesse de cultiver la terre, sans se reposer, comme d'autres, sur de vaines idées de fertilité naturelle du Pays. Boston, Capitale de la Nouvelle Angleterre, est si grande, si bien bâtie, si opulente, qu'elle peut être comparée aux plus florissantes Villes de l'Europe.

L'ASSEMBLAGE de tant de Nations différentes, qui composent les Colonies Angloises du Continent, rend le nombre de leurs Habitans si considérable, qu'elles forment un vrai Royaume, dont l'étendue, quoique moins grande, sur la Côte, que celle de quelques autres Pays de l'Amérique, le cede à peu d'autres dans l'intérieur des Terres, qui ont d'ailleurs l'avantage d'être extrêmement peuplées. La diversité d'origine n'empêche point que tant de Colons ne soient soumis aux mêmes Loix civiles ; mais quant à la Religion, la tolérance y est généralement établie pour toutes les Sectes connues. Il n'y a d'exceptée, que la seule Religion Romaine.

Tout le Pays abonde, particulièrement, en bois de construction pour les Vaisseaux : aussi s'en fabrique-t-il une quantité considérable dans tous les Ports de ses Côtes. Cependant l'opinion commune est que ce bois n'est pas de la meilleure qualité, & que les Bâtimens qu'on en fait ne durent pas plus de huit ou neuf ans. De-là vient qu'on ne l'emploie gueres que pour les Balandres, les Brigantins, & d'autres Bâtimens du même ordre.

DES Contrées si peuplées ne sont sujettes au Prince, qu'autant que ses Loix leur plaisent. La douceur du Gouvernement le rend aimable. Un Gouverneur est regardé de tous les Habitans comme un Concitoyen, qui est chargé de la sûreté commune & du bien public. Ils se taxent eux-mêmes, pour son entretien & pour la subsistance des Juges, sans aucune autre espee d'Impôt, de Gabelle & de Tribut. C'est pour se maintenir dans la jouissance de ces exemptions, qu'ils ne souffrent ni Places fortifiées, ni Troupes de Garnison, dans la crainte que le prétexte de les défendre ne devint un piège pour leur liberté. Toutes ces Provinces peuvent être regardées comme une sorte de République, qui, suivant en partie les Loix politiques d'Angleterre, réforme, ou rejette celles qui lui paroissent contraires à ses libertés. Les Villes, les Bourgs & les Villages sont ses Forteresses, & les Habitans en sont les Garnisons. Ils vivent entr'eux dans une union, qui les feroit prendre pour les Enfans d'une même Famille. Les Grands & les Riches ne s'y distinguent point des Pauvres par l'orgueil & le luxe. La diversité même de Religion, entre cinq ou six Sectes différentes, ne produit point les divisions ordinaires sur un point si délicat ; & ce que l'Auteur juge encore plus surprenant, la différence de Nation, entre des Européens, des Créoles, des Métifs & des Indiens, n'altère jamais la tranquillité du Gouvernement établi par les premiers. Une société si bien réglée ne sauroit manquer.

(i) Voyage historique de l'Amérique Méridionale, &c. Tome 2, liv. 3, chap. 9. Ou un peu affectés.

dit-il,
qu'ils o
sister ;
nouvell
surtout
qu'égale
Il est
ne soit
naire d
collées
vient.
qu'on v
comme
où l'on
particul
siales.
porte d
foi, &
croit en
gés, d
la fabric
les pren
fait qu'
l'exactit
sent ju
mens ;
par la L
cessité
ment se
les a su
lege ; &
s'être c
que les
roit un
leur bon
LES M
payeme
Pays, e
trent d
Londres
me, ils
dites qu
ce qui e
monnoy
ont à l

dit-il, de s'accroître & de prospérer. Les jeunes gens s'y marient dès qu'ils ont atteint l'âge viril, parcequ'il leur est aisé d'acquérir de quoi subsister; le Pays est assez grand, assez fertile, pour fournir des Terres aux nouvelles Familles: & c'est ainsi que la propagation ne se relâche jamais; surtout dans une température d'air & sous des Loix, qui éloignent presque également les maladies & la débauche.

Il est remarquable que dans une si florissante Colonie, la monnoie courante ne soit pas de métal, & qu'elle ne soit que de papier, avec la forme ordinaire de la monnoie. Chaque piece est composée de deux feuilles rondes, collées l'une sur l'autre, & portant de chaque côté l'empreinte qui leur convient. Il y en a de toutes valeurs. C'est avec ces especes qu'on achete, qu'on vend, en un mot, qu'on fait tout le Commerce intérieur. Mais, comme le papier se salit & s'use, chaque Province a son Hôtel de Monnoie, où l'on prépare les Pieces. Outre cet Hôtel général, il y a des Maisons particulieres, pour la distribution. On y porte les pieces usées, ou trop sales. Des Officiers établis en remettent autant de neuves, qu'on en apporte de vieilles. Ils seroient deshonorés par le moindre défaut de bonne foi, & l'on n'a point d'exemple qu'ils en aient jamais manqué. M. d'Ulloa croit en trouver la raison dans les maxims des Quakers, qui furent chargés, dit-il, des premiers Réglemens, du maniment, de la distribution, de la fabrique des Monnoies, non-seulement dans la Pensylvanie dont ils furent les premiers Colons, mais dans d'autres Provinces où ils s'établirent. On sait qu'avec plusieurs rites extravagans, ces Sectaires sont estimables par l'exactitude qu'ils apportent à l'observation des Loix naturelles: ils la poussent jusqu'à la superstition: & l'on n'ignore pas non plus que tous les tourmens, imaginés en Angleterre pour les forcer à prêter les sermens prescrits par la Loi, n'ayant pu les y faire consentir, le Parlement se vit dans la nécessité de statuer que la simple parole des Quakers auroit la force d'un serment solemnel. Cette opiniâtreté, qui mérite peut-être un meilleur nom, les a suivis dans les Colonies d'Amérique, où ils jouissent du même Privilege; & l'Auteur juge que l'exemple de leur droiture & de leur équité peut s'être communiqué aux autres Sectaires. Comme il est inouï, dit-il encore, que les Officiers de la Monnoie aient manqué à la confiance publique, ce seroit un scandale du premier ordre, que de former le moindre soupçon sur leur bonne foi.

Les Négocians vendent les Marchandises de l'Europe; & reçoivent en payement cette monnoie, dont ils achètent ensuite des Marchandises du Pays, qu'ils envoient vendre ailleurs par leurs Correspondans, & dont ils tirent de bonnes especes d'or & d'argent, pour les placer à la Banque de Londres. N'ayant besoin, ni d'or, ni d'argent monnoyé dans le Pays même, ils achètent avec les retours annuels de leurs gains toutes les Marchandises qui leur conviennent, & les font apporter à Boston pour leur compte; ce qui entretient le Commerce d'un côté à l'autre. Ainsi l'or & l'argent monnoyés ne sortent point d'Angleterre; & les riches Habitans de Boston ont à la fois le maniment de deux fonds, celui des Marchandises & de la

OBSERVATION
SUR LES COLONIES
ANGLOISES DE
L'AMÉRIQUE.

Monnoie singuliere qu'on y emploie.

monnoie de papier , & celui qui leur revient de la Banque , où le capital demeure toujours fans diminution (k).

OBSERVAT.
SUR LES CO-
LONIES AN-
GLOISES DE
L'AMÉRIQUE.

(k) M. d'Ulloa fait profession de devoir & conduit à Boston, y composa une Relation exacte de cette Colonie, dont il lui laissa qui ayant été fait prisonnier par les Anglois prendre un extrait. *Ubi sup.*

SUITE DE
L'ETABLIS-
SEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.

C H A P I T R E X I I I .

Suite des Voyages, des Découvertes, & des Etablissements des François dans l'Amérique Septentrionale.

INTRODU-
TION.

DEPUIS l'année 1549, où l'on a vu les François refroidis tout d'un coup pour les Etablissements en Amérique, on ne connoît d'eux aucune autre entreprise régulière, que celle du Bresil & de la Floride, dont on a donné les Relations (a). Ce ne fut qu'en 1598, après cinquante ans de troubles domestiques, & dans la tranquillité dont ils recommençoient à jouir sous un de leurs meilleurs & de leurs plus grands Rois, qu'ils reprirent le goût des Colonies.

DE LA RO-
CHE.

Voyage du Marquis de la Roche.

1598.

UN Gentilhomme Breton, nommé de la Roche, obtint, de Henri le Grand, la même Commission & les mêmes pouvoirs qui avoient été accordés à Roberval sous François I (b), & qu'il avoit déjà obtenus lui-même de Henri III, mais dont il n'avoit pu se mettre en état de faire usage. Ses Lettres Patentes, datées du 12 Janvier, le nomment „Troilus de Mesgouet, „Chevalier de l'Ordre, Conseiller d'Etat, Capitaine de cinquante Hommes d'Armes de S. M., Marquis de Cotemmeal, Baron de Las, Vicomte de Carentan & de Saint Lo en Normandie, Vicomte de Trevalet, Sieur de la Roche, Gommard, Kermoulec, Gornal, Bonteguigno & Lisquit". Elles portent que conformément à la volonté du feu Roi Henri III, Sa Majesté l'a créé son Lieutenant-Général aux Pays de Canada, Hochelaga, Terre-Neuve, Labrador, Riviere de la grande Baie, (par laquelle on entendoit alors le Fleuve de Saint Laurent,) Norimbegue, & Terres adjacentes. Les conditions étoient, „qu'il se proposeroit particulièrement le progrès de la Foi „Catholique; que son autorité s'étendroit sur tous les gens de guerre; qu'il „choisiroit les Capitaines, les Maîtres de Navires & les Pilotes, & qu'ils „seroient obligés de lui obéir; qu'il pourroit disposer des Navires & des „Equipages qui se trouveroient prêts à mettre en Mer dans les Ports de „France, lever autant de Troupes qu'il jugeroit à propos, faire la guerre, „bâtir des Forts & des Villes, & leur donner des Loix; accorder, aux „Gentilshommes, des Terres en Fief, des Seigneuries, des Châtellenies,

(a) Voyez, pour le Bresil, les Relations dans l'Amérique Septentrionale. du Tome XX; & pour la Floride, ci-dessus (b) Voyez le Tome XIX. pag. 27. & Chap. XI, les premiers Voyages des François suiv.

„ des C
„ du R
„ les ch
„ six p
„ vice
„ répar
„ tous
„ d'emp
„ autres
„ & au
„ qu'il
„ cela,
„ cas de
„ pour
„ me,
„ mot,
„ accor
„ AVEC
„ aller pre
„ un Vaiss
„ Pilote de
„ Sable, e
„ où l'on a
„ Colonie.
„ qui est f
„ broffaille
„ variation
„ rence d'e
„ cinq. S
„ Est-quart
„ de sept
„ de Camfr
„ bles, qu
„ ter leurs
„ proche,
„ cueilli les
„ de France
„ point de
„ retour,
„ de n'avo
„ continuer
„ On lui
„ die, où
„ Malheure

(c) Il fu
de Mercen

des Comtés, des Vicomtés, des Baronies, & autres Dignités relevantes du Roi; donner des Terres aux personnes de moindre condition, avec les charges qu'il lui plairoit d'imposer, mais dont ils seroient exempts les six premières années, ou plus longtems s'il le jugeoit nécessaire au Service du Roi: qu'au retour de son Expédition, il lui seroit permis de répartir, entre ceux qui auroient fait le Voyage avec lui, le tiers de tous les gains & profits mobiliers, d'en retenir un autre pour lui, & d'employer le troisième aux frais de la guerre, des Fortifications & des autres dépenses communes; que tous les Gentilshommes, les Marchands, & autres, qui voudroient l'accompagner, en auroient la liberté, mais qu'il ne leur seroit pas libre de faire le Commerce sans sa permission, & cela, sous peine de confiscation de leurs Navires & de leurs effets; qu'en cas de maladie ou de mort, il pourroit nommer un ou deux Lieutenans pour tenir sa place; qu'il auroit la liberté de lever, dans tout le Royaume, des Ouvriers & d'autres gens nécessaires à son entreprise; en un mot, qu'il jouiroit des memes Pouvoirs & Privilèges, qui avoient été accordés à Roberval".

Avec une Commission de cette étendue, la Roche voulut commencer par aller prendre lui-même quelque connoissance du Pays. Il se hâta d'armer un Vaisseau, sur lequel il s'embarqua la même année avec *Chedotel*, célèbre Pilote de Normandie. La première terre, à laquelle il aborda, fut l'île de *Sable*, éloignée d'environ vingt-cinq lieues au Sud-Est de l'île Royale, & où l'on assure que dès l'année 1508 le Baron de Lery avoit voulu former une Colonie. On ne pouvoit faire un plus mauvais choix. A peine cette île, qui est fort petite & sans Ports, produit-elle quelques herbes & quelques brossailles. Sa situation est par les 44 degrés 12 minutes du Nord, & la variation observée y est de treize degrés Nord-Est. Dans une circonférence d'environ dix lieues, elle renferme un Lac, qui n'en a pas moins de cinq. Ses deux extrémités sont des Ecueils de sable, dont l'un court Nord-Est-quart-d'Est, & l'autre Sud-Est. Elle a des Montagnes, qu'on découvre de sept ou huit lieues; & sa distance est de trente-cinq lieues Nord & Sud de *Camsceaux*, Port de l'Acadie. La Roche y débarqua quarante Misérables, qu'il avoit tirés des Prisons de France, & qui eurent sujet d'y regretter leurs Cachots. Ensuite il alla reconnoître les Côtes du Continent le plus proche, qui sont celles de l'Acadie. Il s'y arrêta peu. Après avoir recueilli les connoissances qu'il crut suffisantes pour ses vues, il reprit la route de France, sans pouvoir aborder à l'île de *Sable*, d'où les vents ne cessèrent point de l'écartier. D'autres obstacles (c), qui sembloient l'attendre à son retour, l'ayant empêché de suivre son entreprise, on assure que le chagrin de n'avoir tiré aucun fruit de ses avances, & de se voir hors d'état de les continuer, le mit au tombeau.

On lui reproche de n'avoir pas commencé un Etablissement dans l'Acadie, où la Pêche seule lui auroit produit des retours certains. Les quarante Malheureux, qu'il avoit laissés dans l'île de *Sable*, y rencontrèrent sur le

(c) Il fut plus d'un an Prisonnier du Duc Bretagne; & ses ennemis lui rendirent de mauvais offices à la Cour.

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPT.

DE LA ROCHE.

1598.

Son départ.

Il aborde à
l'île de *Sable*.

Il visite l'Acadie.

Son retour.

Inutilité de
son voyage &
sa mort.

Sort de quarante
Français
dans l'île de
Sable.

SUITE DE
L'ETABLIS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
DE LA RO-
CHE.

rivage quelques planches de Vaisseaux, dont ils se fabriquerent des Barriques, pour se mettre à couvert des injures du tems. C'étoit le débris de plusieurs Navires Espagnols, qui étoient partis pour faire un Etablissement à l'Isle Royale (d). Il en étoit sorti quelques Moutons & quelques Bœufs, qui ayant multiplié dans l'Isle de Sable, furent pendant quelque tems une ressource pour les quarante François. Le Poisson devint ensuite leur unique nourriture; & lorsque leurs habits furent usés, ils s'en firent de la peau des Loups marins. Ils passerent plus de sept ans dans cette situation. Enfin le Roi, informé de leur aventure, chargea le Pilote Chedotel de les aller prendre: mais, la plupart étant morts de misere, il ne s'en trouva plus que douze. Henri IV eut la curiosité de les voir, dans l'état où Chedotel les avoit trouvés, c'est-à-dire couverts de leurs peaux de Loups marins, les cheveux & la barbe d'une affreuse longueur, & toute leur figure dans le désordre qu'on peut s'imaginer. Ce bon Prince leur fit donner à chacun cinquante écus, & les déchargea de toutes les poursuites de la Justice.

CHAUVIN.

Voyage de Chauvin.

1600-2.

LA mort de la Roche n'ayant point fait oublier sa Commission, un fameux Négociant de Saint Malo, nommé *Pontgravé*, qui avoit fait plusieurs Voyages au Port de *Tadoussac*, sur le Fleuve Saint Laurent, & qui ayant compris que la traite des Pelleteries, entre les mains d'un seul, pouvoit être le fond d'un riche Commerce, engagea un Capitaine de Vaisseau, nommé *Chauvin*, à demander au Roi un Privilège exclusif, avec toutes les prérogatives accordées à la Roche. Chauvin trouva de puissans Amis, qui le firent écouter à la Cour. Il équipa aussitôt quelques petits Batimens, & les conduisit lui-même à *Tadoussac*. *Pontgravé*, qui l'accompagna, vouloit monter jusqu'aux *Trois Rivières*, parceque ce lieu, qu'il avoit visité avec soin, lui paroissoit propre à l'Etablissement qu'il méditoit: mais Chauvin, qui ne pensoit qu'à troquer des Marchandises pour des Pelleteries, dont il eut bientôt rempli ses Navires, ferma l'oreille à cette proposition. Cependant, en quittant *Tadoussac*, il y laissa quelques-uns de ses gens, qui y seroient morts de faim ou de maladie pendant l'Hiver, s'ils n'eussent trouvé du secours dans la compassion des Sauvages. L'année d'après, il fit un second Voyage, dont il ne tira pas moins de profit que du premier. Il étoit à la veille d'en faire un troisième, lorsque la mort interrompit ses projets.

CHAMPLAIN.
I. VOYAGE.

1603.

Premier Voyage de Champlain.

ON vit naître presqu'aussitôt à Rouen, sous la protection du Commandeur de *Chatte*, Gouverneur de Dieppe, une Compagnie de Marchands, avec lesquels plusieurs personnes de distinction entrèrent en Société. Ils firent un armement, dont la conduite fut confiée à *Pontgravé*, qui avoit obtenu du Roi des Lettres Patentes, pour continuer les Découvertes dans le Fleuve

(d) Nommée alors l'Isle de Cap Breton. R. d. E.

du Ca-
muel c
étant:
Comm-
confent
s'arrêta
Pontgr-
lots, r
Voyag
d'Hoche

A le-
sion de
Sainton
Pons,
puis les
der des
Lieuten
Calvinif
de sa R
son côté
liere po-
vages.

pour l'E
qu'il fut
il fut to
par son
Ports de
mement
Il étoit c
des Pelle
Camceau
celle de
merce,
accompa
de *Poitri*
autres N

On pa
Monts ar
Est. Il
empêché
vertu de

(e) Voy
(f) Mr.
reus Perfo
sute nomm
trincourt,
Part. 2

du Canada, & pour y faire des Etabliffemens. Dans ces circonstances, Samuel de Champlain, Gentilhomme de Saintonge & Capitaine de Vaiffeau, étant arrivé des Indes Occidentales, où il s'étoit fait de la réputation, le Commandeur de Chatte lui propofa de partir sur la Flotte Marchande. Il y confentit, avec l'agrément du Roi. La navigation fut affez heureufe. On s'arrêta peu à Tadouffac, où les Vaiffeaux demeurèrent à l'ancre; mais Pontgravé & Champlain, s'étant mis dans un Bateau léger avec cinq Matelots, remonterent le Fleuve jufqu'au Sault de *Saint Louis*, dernier terme du Voyage de Cartier. Le fîlence, que Champlain garde fur la Bourgade d'*Hochelaga*, femble marquer qu'elle ne fubfiftoit plus (e).

A leur retour en France, ils trouverent de Chatte mort, & fa Commiffion de Chef de la Compagnie donnée à Pierre du Guast, Sicur de Monts, Saintongeois, Gentilhomme ordinaire de la Chambre & Gouverneur de Pons, qui avoit d'ailleurs obtenu le Commerce exclusif des Pelleteries, depuis les 40 degrés de Latitude du Nord jufqu'aux 54, avec le droit d'accorder des Terres jufqu'aux 46, & des Lettres Patentes de Vice-Amiral & de Lieutenant-Général, dans toute cette étendue de Pays. De Monts étoit Calvinifte; & le Roi lui permettoit, pour lui & pour les fiens, l'exercice de fa Religion en Amérique, fûivant l'ufage établi dans le Royaume. De fon côté, il s'étoit engagé à peupler le Pays; avec cette promeffe, fingulière pour un Proteftant, d'y établir la Religion Catholique parmi les Sauvages. On le représente comme un honnête homme, qui avoit du zele pour l'Etat, & toute la capacité néceffaire à fon entreprife; mais il paroît qu'il fut malheureux, & que fon Privilège exclusif lui ayant fait des jaloux, il fut toujours mal fervi. Comme il avoit confervé la Compagnie formée par fon Prédéceffeur, il l'augmenta de plusieurs Négocians des principaux Ports de France. Tant de forces réunies le mirent en état de faire un armement, plus confidérable qu'aucun de ceux qui avoient précédé le fien. Il étoit compofé de quatre Vaiffeaux, dont l'un étoit deftiné à faire la traite des Pelleteries à Tadouffac. Pontgravé eut ordre de conduire le fecond à Camceaux, & de croifer de-là dans tout le Canal qui fépare l'Ile Royale de celle de Saint Jean, pour écarter ceux qui entreprendroient quelque Commerce, avec les Sauvages, au préjudice de la Compagnie. De Monts, accompagné de plusieurs Volontaires, de Champlain & de *Biencourt*, Sieur de *Poitrin-court* (f), qu'il fit enfuite fon Lieutenant (g), conduifit les deux autres Navires en Acadie.

ON partit du Havre de Grace le 7 de Mars 1604; & le 6 de Mai, de Monts arriva dans un Port de cette Peninfule, qui borne l'Amérique au Sud-Eft. Il y trouva un Vaiffeau François, que les défenses n'avoient point empêché d'y aller faire la Traite: il ne balançoit point à le confifquer, en vertu de fon Privilège exclusif; mais, pour dédommager le Capitaine, qui

(e) Voyez le Tome XIX, pag. 29.

(f) Mr. Prevost en avoit fait deux différens Perfonnages. Celui qu'on trouve enfuite nommé de *Biencourt*, étoit fils de *Poitrin-court*, que M. Prevost, d'après le P. de

Part. XXI.

Charlevoix, écrit toujours *Poutrin-court*; mais nous fuivons les Pièces originales. R. d. E.

(g) Non d'abord, mais après Pontgravé, comme on le verra ci-deffous. R. d. E.

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
CHAMPLAIN.
I. VOYAGE.
1603.

De Monts
entreprend de
peupler l'Ac-
adie.

Son caracte-
re.

1604.

Son départ.

SUITE DE
L'ETABLISSE-
MENT DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.

CHAMPLAIN.
I. VOYAGE.
1604.

Port Roffi-
gnol.

Port au:
Mouton.

Etablisfe-
ment dans
l'île Sainte
Croix.

1605.

Courfe de
de Monts.

Il établit les
François à
Port-Royal.

Situation de
ce Port.

se nommoit *Roffignol*, par une faveur plus glorieufe qu'utile, il donna son nom au Port. Un autre, dans lequel il alla mouiller immédiatement, fut nommé *le Port au Mouton*, parcequ'un de ces Animaux s'y noya. Il y passa plus d'un mois, tandis que Champlain vifitoit toute la Côte dans une Chaloupe, pour chercher un endroit propre à l'Etablissement. On observe qu'il auroit pu s'épargner une si longue recherche, puisqu'il se trouvoit entre *Camceaux & la Haive*, les deux meilleurs Ports de l'Acadie, & les mieux situés pour le Commerce: mais il ne s'y arrêta point; il n'entra pas même dans le Port Royal, ni dans la *Baie François*, ni dans la Riviere de *Saint Jean*. Il s'avança vingt lieues plus loin, jusqu'à une petite Ile, où de Monts, qui s'y rendit peu de tems après, résolut de s'établir. Elle reçut le nom d'île de *Sainte Croix*. Comme elle n'a qu'une demi-lieue de circuit, elle fut entièrement défrichée, & les grains qu'on y sema rapportèrent fort abondamment. Cependant on ne fut pas longtems à reconnoître qu'on auroit pu faire un meilleur choix. A l'arrivée de l'Hiver, on se trouva sans bois & sans eau douce. Les chairs salées, auxquelles on fut bientôt réduit, & l'eau de nege fondue, qu'on prit le parti de boire, pour s'épargner la peine d'en aller chercher d'autre dans le Continent, produisirent le Scorbut, qui fit de grands ravages. Enfin, la navigation ne fut pas plutôt libre, que de Monts se hâta de chercher un séjour moins incommode.

Il prit sa route au Sud, & rangea la Côte, qui court Est & Ouest, l'espace de quatre-vingts lieues, depuis la Riviere Saint Jean jusqu'au *Kinebeki*; puis Nord & Sud, jusqu'à une Pointe que Champlain, dans les courfes qu'il avoit faites pendant l'Hiver, avoit nommée *Malebarre*, parceque sa Barque avoit couru risque d'y échouer. Il en avoit même pris possession pour la France, aussi bien que du *Cap Cod*, ou *Cap Blanc*, qui est au-delà; ce qui n'empêcha point, comme on l'a vu dans l'Article précédent, que les Anglois ne s'y établissent bientôt. Vers la moitié du chemin de Sainte Croix à la Riviere de *Kinebeki*, on rencontre celle de *Pentagoët*, qui traverse, par le milieu, ce qu'on nommoit *le Norimbogues*, & qu'on a représenté longtems comme une belle & puissante Province, quoiqu'il n'y ait jamais eu que quelques Villages d'*Etechemins*, assez mal peuplés. De Monts n'ayant pu trouver, dans un si long espace, aucun lieu qui lui convînt, prit le parti de retourner à Sainte Croix, où Pontgravé vint le joindre. Ils trouverent cette Habitation en si mauvais état, que de Monts se confirmant dans la résolution de la transférer, prit celle de retourner vers l'Acadie. Ce fut alors qu'étant entré avec Pontgravé, dans un Port, qu'il nomma *Port-Royal*, il le trouva si convenable à ses vues, qu'il résolut sur le champ d'y transporter sa Colonie. Pontgravé, qu'il créa son Lieutenant, fut chargé de cette Commission.

On observe, dans la Description de Port-Royal, qu'il n'a qu'un défaut, sans lequel il seroit un des plus beaux Ports du Monde; c'est la difficulté d'y entrer & d'en sortir. La force des Courans & de la Marée ne permet d'y faire entrer qu'un seul Navire à la fois; encore faut-il qu'il y entre la Roupe en avant, avec des précautions infinies. On ajoute que les Brouil-

lards y
grande
île qu'on
de fort
d'eau, &
font à l'
s'avance
loupes.
ties de la
Prairies
les. Du
traverse
fondere.

L'ENTRÉE
du Port-
sans app
Rapide
haute M
pas de c
debout,
jamais c
la Mer l
ner aussi
côté. L
peaux d
mauvais
grandes
fortes d'
triangul
difficilen
Saint Je
& le go

PONTGRAVÉ
mais Po
s'établir
pas de p
pouvoir
mais aya
& à la
barqua
Monts,
& par la
feil, av
Comme
révoque

lards y font fort fréquens. Sa longueur est d'environ deux lieues, sur une grande lieue de large. Il contient, presqu'au centre du Bassin, une petite Ile qu'on a nommée l'*Ile aux Chevres*, dont les Vaisseaux peuvent approcher de fort près. On n'y trouve, nulle part, moins de quatre à cinq brasses d'eau, & l'entrée en a dix-huit. Le fond y est excellent, & les Navires y sont à l'abri de tous les vents. L'extrémité du Port offre une Pointe qui s'avance entre deux Rivieres, & qui ne manque point d'eau pour les Chaloupes. Le climat y est tempéré, l'Hiver moins rude, qu'en d'autres parties de la Côte, la chasse abondante, & le Pays agréable. Ce sont de vastes Prairies, environnées de grandes Forêts, & toutes les Terres y sont fertiles. Du Port Royal à la Riviere St. Jean, on compte deux lieues; & cette traversée fait la largeur de la Baie Française, qui n'a pas moins de profondeur.

L'ENTRÉE de la Riviere de Saint Jean est plus difficile encore, que celle du Port-Royal. On recommande aux Navigateurs de prendre sur la droite, sans approcher trop des terres. Ils rencontrent, à la portée du Canon, un Rapide, sur lequel les Chaloupes & les Barques mêmes peuvent passer en haute Marée, mais à sa chute il se trouve une fosse d'environ quatre cens pas de circuit, fort remarquable autrefois par un grand arbre qu'on y voyoit debout, & qui sembloit flotter, quoique la violence du courant ne le fit jamais changer de place. Il paroissoit de la grosseur d'une Barrique; mais la Mer le couvroit, quelquefois, pendant plusieurs jours. Il sembloit tourner aussi, comme sur un pivot; car on ne le voyoit pas toujours d'un même côté. Les Sauvages lui rendoient une sorte de culte, en y attachant des peaux de Bêtes; & lorsqu'ils étoient en route, ils regardoient comme un mauvais augure, de ne pas l'appercevoir. Cette Riviere est une des plus grandes du Pays. Ses bords sont couverts de beaux Chênes, & de plusieurs sortes d'arbres dont le bois est estimé; surtout de Noyers, dont le fruit est triangulaire & de très bon goût, avec cette autre propriété, qu'il s'ouvre difficilement s'il n'est présenté au feu. On trouve aussi, sur la Riviere de Saint Jean, des Vignes dont le raisin est fort gros, la peau dure & épaisse, & le goût délicieux.

PONTGRAVÉ prit moins de goût, que de Monts, pour le Port Royal; mais Poittrincourt, à qui ce lieu plut aussi, dans le dessein où il étoit de s'établir en Amérique avec sa Famille, en demanda la concession, & n'eut pas de peine à l'obtenir. Elle lui fut accordée par de Monts, en vertu du pouvoir dont il étoit revêtu, & confirmée ensuite par des Lettres Patentes; mais ayant tourné son attention à la Traite, plus qu'à la culture des Terres & à la solidité de son Etablissement, cette faute lui coûta cher. Il s'embarqua vers l'Automne, pour aller prendre sa Famille en France, avec de Monts, qui étoit rappelé par les plaintes des Pêcheurs de tous les Ports, & par la facilité de la Cour à les écouter. Un Mémoire, présenté au Conseil, avoit fait craindre que les Privilèges exclusifs ne fussent nuisibles au Commerce de la Pêche; & de Monts eut le chagrin, à son arrivée, de voir révoquer le sien, qui devoit durer encore deux ans. Cependant, loin de

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
CHAMPLAIN.
I. VOYAGE.
1605.

Ile aux Chevres.

Riviere de
Saint Jean,
& singularité
d'un arbre.

Poittrincourt
obtient la
concession de
Port-Royal.

De Monts
perd son Pri-
vilège.

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.

L'ESCARBOT.
1606.

Comment
Port-Royal se
soutient.

Disgraces
de de Monts.

Ses fautes.

Situation de
Camceaux.

perdre courage, il fit un nouveau Traité avec Poitrincourt, & lui fit armer à la Rochelle un Vaisseau, qui mit à la voile le 13 de Mai 1606.

Voyage de Marc l'Escarbot.

OUTRE plusieurs François de distinction, Poitrincourt fut accompagné de Marc l'Escarbot, Avocat au Parlement de Paris, d'un mérite connu, & son Ami particulier, à qui la seule curiosité de voir l'Amérique faisoit quitter sa Patrie. La Relation qu'il a publiée de son Voyage (h), & son Histoire de la Floride François, l'ont mis dans un rang également distingué entre les Voyageurs & les Ecrivains.

L'ABSENCE de Poitrincourt avoit été si longue, qu'elle avoit fait craindre aux nouveaux Habitans du Port Royal de se voir abandonnés. Pontgravé, qui les commandoit, n'avoit rien épargné pour soutenir leur constance; mais à la fin, découragé lui-même par la disette des vivres, il s'étoit embarqué avec tout son monde pour reprendre la route de France, & n'avoit laissé dans le Fort que deux Hommes, qui avoient consenti à demeurer seuls parmi les Sauvages, pour garder les effets qui ne pouvoient être transportés. Il étoit encore presqu'à la vue de la Baie François, lorsqu'il apprit, par une Barque, l'arrivée de Poitrincourt à Camceaux. Cette nouvelle le fit retourner à Port-Royal, où Poitrincourt s'étoit déjà rendu sans qu'ils eussent pu se rencontrer: sur quoi l'on fait observer, que pour aller de Port Royal à Camceaux, la route est entre le Continent & l'Isle longue; au lieu que pour aller de Camceaux à Port Royal, les Courans obligent de prendre la pleine Mer. L'abondance ayant recommencé dans la Colonie, on ne pensa plus qu'à s'y fortifier. Champlain vouloit continuer ses découvertes; mais la saison avancée ne lui permit point de faire plus de dix ou douze lieues au-delà de Malebarre. La culture des Terres eut plus de succès. Tous les grains, qui furent semés aux environs du Port-Royal, fructifierent au-delà des espérances.

MAIS, dans cet intervalle, de Monts achevoit de perdre les siennes en France. Ses Ennemis parvinrent à lui faire ôter absolument sa Commission, sans autre dédommagement qu'une somme de six mille livres, à prendre sur les Vaisseaux qui feroient le Commerce de la Pelleterie. Champlain l'accuse d'être tombé, à peu-près, dans les mêmes fautes que ses Prédécesseurs. Une dépense de quatre ou cinq mille livres, dit-il, auroit pu lui faire reconnoître tout d'un coup un Poste avantageux, pour y jeter les fondemens de sa Colonie; & rien ne l'eut empêché de s'y maintenir avec succès, sans avoir recours à cet odieux Privilege, qu'il n'avoit jamais dû se promettre de conserver longtems. Il semble que le lieu, où il devoit s'arrêter, étoit Camceaux, qui est la tête de l'Acadie, & dans une situation propre à recevoir, en toutes saisons, des secours de France. C'est un Havre d'environ trois lieues de profondeur, composé de plusieurs Iles, dont la plus grande, qui est au milieu des autres, n'a pas moins de quatre lieues de circuit. Le terrain en est fertile, riche en bois, & bien arrosé. Elle forme deux an-

(h) Voyez l'Avertissement de ce Tome.

ses, o
che, i
Poiffon
de Mo
en arriv
un Pay
des Na
établiss

L'AN
mais à
Saint I
roît qu
lement
deux M
confiés
Monts
dées;
res dan
nuisoit
eurent
March
pensoit
dépérir

CERT
gneuse
Cour d
de Qu
que les
Langue
qu'un
quatre
qu'à la
quelqu
Ainsi
Quebe

L'A
suites
Mere
à cœur
nomme
lever u

(i) V
(k) L

ses, où le mouillage est très sûr; & dans le Continent, qui en est fort proche, il se trouve une Riviere, nommée la *Riviere aux Saumons*, où ce Poisson est dans une prodigieuse abondance. Une autre précaution, que de Monts négligea, fut de se pourvoir de semences, qu'il auroit employées en arrivant, & de quelques Bestiaux, qui auroient aisément multiplié dans un Pays si fertile: Ainsi le succès de son Entreprise n'auroit pas dépendu des Navires de France, dont il devoit prévoir les retardemens; & le seul établissement d'une Pêche fixe auroit été capable de l'enrichir.

Second Voyage de Champlain.

L'ANNÉE suivante, il eut le crédit de se faire rétablir dans son Privilège, mais à condition qu'il entreprendroit un Etablissement dans le Fleuve de Saint Laurent. Sa Compagnie n'avoit pas renoncé à ses services. Il paroît que n'ayant en vue que le Commerce des Pelleteries elle avoit pris seulement le change, & que cet objet lui fit abandonner l'Acadie. Elle équipa deux Navires à Honneur. Champlain & Pontgravé, auxquels ils furent confiés, reçurent ordre d'aller faire la Traite à Tadoussac, pendant que de Monts solliciteroit de nouvelles faveurs. Elles ne lui furent point accordées; ce qui ne l'empêcha pas d'envoyer [au Printems de 1608] des Navires dans le Fleuve Saint Laurent: mais s'apercevant bientôt que son nom nuisoit à ses Associés, il prit enfin le parti de se retirer. En effet, lorsqu'ils eurent cessé de l'avoir à leur tête, le Privilège leur fut rendu; mais des Marchands, qui n'avoient pas d'autre objet que de remplir leurs coffres, pensoient aussi peu à faire un nouvel Etablissement, qu'à soutenir celui qui déperissoit dans l'Acadie.

CEPENDANT Champlain, moins esclave du Commerce, après avoir soigneusement examiné en quel lieu l'on pouvoit fixer l'établissement que la Cour desiroit sur le Fleuve, se détermina pour celui où l'on a bâti la Ville de *Quebec*; nom formé, ou corrompu, de celui de *Quebeio*, ou *Quelibec*, que les Sauvages donnoient déjà au même Canton, & qui signifie dans leur Langue, *Rétrécissement*, parceque le Fleuve s'y rétrécit jusqu'à n'avoir plus qu'un mile de large; quoique dix lieues au-dessous, il reprenne encore quatre ou cinq lieues de largeur. On compte, de-là, six-vingts lieues jusqu'à la Mer. Champlain y étant arrivé le 3 de Juillet 1608, y construisit quelques Barraques, & s'attacha aussitôt à faire défricher les Terres. Ainsi c'est à cette année, qu'on peut rapporter la premiere fondation de *Quebec* (i).

L'ACADIE demeura fort négligée jusqu'à l'année 1611, où quelques Jésuites y furent envoyés pour la premiere fois, sous l'autorité de la Reine Mere, & sous la protection d'une Dame (k) de sa Cour, qui avoit pris fort à cœur les Missions de l'Amérique. L'arrivée de ces Peres, dont l'un, nommé le Pere *Biart* (l), a publié une Relation de son Voyage, sembla relever un peu les espérances des Habitans du Port Royal: mais l'absence de

SUITE DE
L'ÉTABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPT.
L'ESCARROT.
1606.
Riviere aux
Saumons.

CHAMPLAIN.
II. VOYAGE.
1607-8.

Fondation
de Quebec.

1611.
Voyage du
Pere Biart.

(i) Voyez ci-dessous sa Description.

(k) La Marquise de *Guercheville*.

(l) L'autre étoit le Pere *Masse*, Compagnon du Pere *Cotton*. R. d. E.

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.
CHAMPLAIN.
II. VOYAGE.
1613.

Entreprise
de la Marquisse
de Guerchevill.

Riviere de
Pentagoët.

Arbres du
Midi & du
Nord, plus
propres à la
mature que
ceux des cli-
mats tempé-
rés.

Colonie de
Saint Sau-
veur.

Poitrin-court, qui s'arrêta trop en France, & qui s'accorda mal avec la Protectrice des Missions, les fit retomber dans la langueur. En 1613, cette Dame forma un autre projet, qu'elle fit goûter à la Reine-Mere; ce fut d'armer un Vaisseau, dont le commandement fut donné à la Saussaie, & d'y embarquer tout ce qui étoit nécessaire pour commencer une nouvelle Colonie. Ce Bâtiment mit à la voile le 12 de Mars; & le 6 de Mai il mouilla dans le Port de la Haive; mais quoiqu'il ne manque rien à la beauté de ce Port, & que les Terres y soient excellentes, la Saussaie ne jugea point à propos de s'y arrêter. Il passa au Port Royal, où il ne trouva que cinq Habitans, y compris les deux Jésuites, & un Apoticaire, qui y commandoit. Tous les autres François étoient allés bien loin dans les Terres, pour s'y procurer des vivres. Les deux Jésuites monterent sur le Vaisseau de la Saussaie, & rangerent avec lui toute la Côte, jusqu'à la Riviere de Pentagoët, où il entra, dans le dessein de s'y établir. Cette Riviere, que les anciennes Relations nomment la Riviere de *Norimbegue*, est à quarante-cinq lieues de celle de Saint-Jean. On rencontre dans l'intervalle, mais plus près de la dernière, celle des *Etechemins*, ou de *Peskadamioukanti*, nom que lui donnent les Sauvages. Autrefois; tout ce Pays, depuis le Port Royal jusqu'au Kinibeki, étoit peuplé de ces Indiens, qu'on nomme *Malecites*, & dont le nombre est aujourd'hui fort diminué. L'embouchure de la Riviere de Pentagoët est par les quarante [- quatre] degrés vingt minutes. Elle est assez large, & capable de recevoir des Navires de trois cens tonneaux. On vante les agrémens de ses environs & la fertilité du terrain. Outre les Bois communs en France, tels que le Chêne, le Hêtre, le Frêne & l'Erable, il s'y trouve des Pins de soixante piés de haut, dont le grain n'est pas fort gros: sur quoi l'on fait deux observations; l'une que plus on descend au midi, plus les arbres sont propres à la mûture; & l'autre, que ceux de la Norvege y sont néanmoins plus propres que ceux des Pays tempérés. On ajoute que cette différence doit être attribuée au grand froid & au grand chaud, qui empêchent également le grain de grossir, en le tenant plus serré. Le Pays de Pentagoët a, comme l'Acadie, quantité d'Ours, qui vivent de glands, & qui n'ont pas la chair moins blanche & moins délicate que celle du Veau; des Orignaux, des Castors, des Louvres, des Lievres, des Perdrix, des Outardes & des Tortues. Autour de plusieurs Iles, qui sont vis-à-vis de l'embouchure de la Riviere, on pêche quantité de Maquereaux, dont les Anglois font un grand Commerce dans les Antilles. Les Morues, & le *Gasparot*, qui est une petite espece de Hareng, y sont aussi dans une grande abondance. Entre le Pentagoët & le Kimbeki, les Terres étoient autrefois habitées par des Indiens, nommés *Armouchiquois*, sur lesquels Champlain & l'Escarbot s'étendent beaucoup, mais que les François n'ont pu apprivoiser, & qui se sont retirés vers la Nouvelle Angleterre. Ce fut dans ce lieu que la Saussaie jetta les fondemens de sa Colonie, sur la rive Septentrionale du Pentagoët. Il y fit un petit Retranchement, auquel il donna le nom de *Saint Sauveur*. Les Volontaires, destinés à l'habiter, n'étoient qu'au nombre de vingt-cinq; mais l'Equipage du Navire, qui étoit de trente-cinq Hommes, prêt à la main

au tra-
terres
naiffan-
fort c

AR-
armé,
s'étoit
& qu'
solut c
me on
Sujets
en voy
d'Ang
Fort,
de la c
Canon
Retran-
mes,
attribu
rien e
bientô
trouve
abattr
Ensuit
qu'il p
point
rer, &
sérieux
tôt l'H
CER
quels
çois,
Europ
força-
nie, e
repass
offre.
Deux
barqu
tôt pa
qui re
qui ne
range

(m)
ne aux
préten

au travail. Après avoir achevé les édifices, on commençoit à cultiver les terres voisines, lorsqu'un orage imprévu renversa l'Etablissement dans sa naissance. On a remis ici l'explication d'un événement, qui est demeuré fort obscur dans l'Article de la Virginie.

ARGALL, Capitaine Anglois, étant parti de James-town avec un Navire armé, pour escorter quelques Bâtimens Pêcheurs, apprit que des Etrangers s'étoient établis à Pentagoët. Il ne douta point qu'ils ne fussent François; & quoiqu'il n'y eût point de guerre alors entre les deux Couronnes, il résolut de profiter de leur foiblesse pour arrêter leurs progrès, fondé, comme on l'a vu, sur la concession du Roi Jacques I, qui avoit permis à ses Sujets de s'établir jusqu'au 45 degré. L'alarme fut vive à Saint Sauveur, en voyant paroître un Vaisseau qui venoit à toutes voiles, avec le Pavillon d'Angleterre. La Saussaie prit généreusement le parti de demeurer dans son Fort, pour le défendre; & la Motte le Vilin, son Lieutenant, fut chargé de la défense du Navire, qui étoit en Rade: mais l'un & l'autre étoient sans Canons, & le Capitaine Anglois en avoit quatorze. Il s'attacha d'abord au Retranchement, sur lequel il fit un très grand feu, qui tua quelques Hommes, entr'autres un Frere Jésuite, nommé Gilbert du Thet, à qui de Laet attribue moins de prudence que de courage (m). La Saussaie, ne pouvant rien espérer d'une plus longue résistance, se rendit; & son Lieutenant fut bientôt forcé de l'imiter: mais le Pilote, nommé Lamets, & trois autres, trouverent le moyen de se sauver dans les Bois. Argall commença par faire abattre la Croix, que les Missionnaires avoient plantée dans l'Habitation. Ensuite, ayant visité les Coffres de la Saussaie, il y trouva sa Commission, qu'il prit, sans que personne l'eût remarqué. Après ce vol, il ne laissa point de demander à la voir. La Saussaie ouvrit son Coffre, pour l'en tirer, & fut fort surpris de ne l'y plus trouver. Argall, prenant alors un air sérieux, le traita de Pirate, lui déclara qu'il méritoit la mort, & livra aussitôt l'Habitation & le Navire au pillage.

CEPENDANT il parut s'adoucir, à la sollicitation des Jésuites, pour lesquels il avoit d'abord marqué quelques égards. Il offrit même, aux François, une Barque, ou une espee de Chaloupe pontée, pour retourner en Europe; mais elle se trouva trop petite pour le nombre. Alors il s'efforça d'engager ceux, qui savoient quelque métier, à le suivre en Virginie, en leur promettant l'exercice libre de leur Religion, & la liberté de repasser en France après une année de service. Plusieurs acceptèrent cette offre. La Motte le Vilin, & le P. Biart même, prirent le même parti. Deux autres Jésuites, qui étoient venus de France avec la Saussaie, s'embarquerent avec eux, pour aller joindre un Navire Anglois qui devoit bientôt partir pour l'Angleterre. Ainsi la Barque se trouva suffisante pour ce qui restoit de François, avec leur Commandant, & un quatrieme Jésuite qui ne voulut point les abandonner. Ils n'avoient point de Pilotes; mais en rangeant la terre de fort près, pour se rendre au Port Royal, ils apperçurent

(m) Descript. Ind. lib. 2. cap. 21. Il donne aux François une grosse Artillerie, dont il prétend que ce Frere Jésuite fit un très bon usage; mais on suit l'Historien de la Nouvelle France, qui écrit, sans doute, sur les Mémoires de ses confreres.

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPT.

CHAMPLAIN.
II. VOYAGE.

1613.

Elle est détruite en naissant.

Eclaircissement sur ce fait.

Supercherie d'un Capitaine Anglois.

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
CHAMPLAIN.
II. VOYAGE.
1613.

Les établis-
semens Fran-
çois sont rui-
nés dans l'A-
cadie.

rent Lamets & ses Compagnons, qu'ils ne manquèrent point de prendre à bord. De-là, faisant voile vers l'Acadie, ils traversèrent la Baie Françoisse, sans toucher au Port Royal; & plus loin, au-delà du Port de la Haive, ils rencontrèrent un Vaisseau Breton, qui les reçut tous & les mena heureusement à Saint Malo.

Ceux qui avoient suivi le Capitaine Argall n'eurent pas le même bonheur. En arrivant à James-town, ils se virent traités de Corsaires, & condamnés à la mort. Envain Argall représenta qu'il leur avoit donné sa parole, & que c'étoit sous cette caution qu'ils l'avoient suivi volontairement: le Gouverneur lui répondit qu'il avoit passé ses pouvoirs, & que leur Chef n'ayant point eu de Commission, il ne pouvoit se dispenser de les traiter en Forbans. Ils s'attendoient au supplice, lorsqu'un mouvement d'humanité porta le Capitaine Argall à leur sauver la vie, par l'aveu de son imposture. La Commission, qui fut produite, defarma le Gouverneur; mais il prit la résolution de chasser les François de toute l'Acadie. Argall, qui fut chargé de cette Expédition, partit avec trois Navires, sur lesquels il embarqua tous les Prisonniers qu'il avoit amenés de Saint Sauveur. En arrivant à Pentagoët, il y arbora les Armes d'Angleterre. De-là, étant passé à Sainte Croix, il y ruina ce qui restoit de l'ancienne Habitation. Il traita de même celle du Port Royal, quoiqu'il l'eût trouvée déserte. Tout y fut consumé par le feu; & la principale perte étant tombée sur Poitricourt, ce brave Officier se vit forcé de renoncer à l'Amérique (n). Après une Conquête si facile, Argall remit à la voile vers James-town, toujours accompagné des François & des trois Jésuites, qu'il avoit rendus spectateurs de la ruine du Port Royal.

On lui avoit inspiré, contre ces Missionnaires, des soupçons qui commencèrent à leur attirer de fort mauvais traitemens, & qui devoient leur en faire craindre de plus rigoureux en Virginie; mais la Providence veilloit à leur sûreté. Une tempête, qui dura deux jours avec une extrême violence, dispersa les trois Navires Anglois. Le plus petit, qui n'étoit qu'une Barque, disparut, sans qu'on ait jamais appris quel fut son sort. Celui d'Argall arriva heureusement à James-town. Le troisieme, sur lequel étoient les trois Jésuites, & qui étoit commandé par un Officier nommé Turnel, fut porté fort loin au Nord, & pris enfin d'un vent forcé de Sud-Ouest, qui l'obligea de faire vent arriere jusqu'aux Açores. Turnel, manquant de vivres, mouilla dans la Rade de l'Île de Fayal. Il n'étoit pas sans inquiétude sur le traitement qu'il avoit fait aux Missionnaires; & vraisemblablement la moindre plainte leur auroit fait obtenir, des Portugais, une ample vengeance. Dans cette crainte, il leur proposa de souffrir qu'il les tint cachés, pendant qu'on feroit la visite de son Bâtiment. Ils eurent la vertu d'y consentir; après quoi n'ayant trouvé aucune difficulté à se procurer des rafraîchissemens, il remit en Mer, & le reste de son Voyage fut heu-

(n) Champlain dit que Poitricourt, qui revint à Port Royal en 1614, y retrouva une partie des Habitans qu'il y avoit laissés, & qui après s'être réfugiés dans les bois avec les sauvages, s'étoient remis en possession de leurs terres. R. d. E.

heureux
Port d'
son ava
de la V
assure
qu'ils l
reconn
qu'ils fi
de Fran
ON r
diverse
gois da
dans les
laissant
entre l
où elle
de cet
l'on re
du Pay

D'un
fa Ville
va tout
Fromen
reuse.
que ses
pas reç
Hurons
breuses
l'avant
contre
tems d
pour a
dans un
ces Bar
qu'il n
les Va
cheren
ayant
que s'i
entonn
celles
parceq
sique d
horreu
XX

heureux. Mais il tomba dans un autre embarras, en touchant au premier Port d'Angleterre: il n'avoit point de Commission; & le récit qu'il fit de son aventure n'empêcha point qu'il ne fût mis en prison, comme déserteur de la Virginie. Le seul témoignage des Jésuites servit à le délivrer. On assure que vivement touché de cette double générosité, surtout du service qu'ils lui avoient rendu à Fayal, il n'oublia rien pour leur en marquer sa reconnaissance, & qu'ils reçurent toutes fortes de caresses pendant le séjour qu'ils firent en Angleterre. Ils furent enfin redemandés par l'Ambassadeur de France à la Cour de Londres, qui les fit embarquer pour Calais.

ON ne s'arrête point à relever, avec nos Voyageurs & nos Historiens, diverses imprudences qui firent échouer les premières entreprises des François dans l'Acadie. L'expérience leur servit si peu, qu'ils retomberent dans les mêmes fautes autant de fois qu'ils tenterent de s'y rétablir. Mais laissant toutes les révolutions qui firent passer cette belle Peninsule, tantôt entre leurs mains, tantôt entre celles des Anglois, jusqu'à l'année 1712, où elle fut cédée à l'Angleterre par la Paix d'Utrecht, il suffit au dessein de cet article d'avoir rapporté les premiers Etablissmens des François; & l'on remet, à la Description, tout ce qui regarde l'état & les propriétés du Pays.

Troisième Voyage de Champlain.

D'UN autre côté, Champlain, plus ardent que jamais pour le progrès de la Ville de Quebec, y retourna dans le cours de l'année 1609, & retrouva tout dans le meilleur état qu'il pût espérer. La récolte du Seigle & du Froment, qu'il y avoit fait semer l'année précédente, avoit été fort heureuse. Il y avoit aussi planté de la Vigne; mais elle y avoit si peu réussi, que ses gens l'avoient arrachée dans son absence. Quoique la Ville n'eût pas reçu beaucoup d'accroissement, les Habitans s'étoient alliés avec les Hurons, les Algonquins & les Montaguez, trois Nations d'Indiens assez nombreuses, qui les avoient soulagés dans leurs besoins, & qui trouvoient de l'avantage elles-mêmes à se fortifier du secours de ces nouveaux Voisins, contre d'autres Sauvages, nommés les Iroquois, redoutables depuis longtemps dans cette partie de l'Amérique. [Dès la même année] Champlain, pour augmenter la confiance des Alliés de sa Colonie, s'étoit mis à leur tête dans une guerre qu'ils avoient déclarée à leurs anciens Ennemis, & battit ces Barbares. Sa surprise fut extrême, au retour, de voir un spectacle qu'il ne connoissoit point encore. Après avoir fait une partie du chemin, les Vainqueurs s'arrêtèrent, & prenant un de leurs Captifs, ils lui reprochèrent toutes les cruautés qu'il avoit exercées contr'eux. Ensuite, lui ayant déclaré qu'il devoit s'attendre aux mêmes traitemens, ils ajouterent que s'il avoit du courage, il le témoigneroit en chantant. Ce Misérable entonna aussitôt sa chanson de mort, puis sa chanson de guerre, & toutes celles qu'il savoit; mais sur un ton que les François trouverent fort triste, parcequ'ils n'avoient pas encore eu l'occasion de connoître que toute la Musique des Sauvages est lugubre. Son supplice, accompagné de toutes les horreurs qu'on rapportera dans un autre Article, effraya Champlain, qui

XXI. Part.

V v

SUITE DE
L'ETABLIS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.

CHAMPLAIN.
II. VOYAGE.

1613.

Belle action
de trois Mis-
sionnaires.

L'Acadie cé-
dée aux An-
glois par la
Paix d'U-
trecht.

III. VOYAGE.
1609-10.

Etat où il
trouve Que-
bec.

Spectacle
barbare.

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.
CHAMPLAIN.
III. VOYAGE.
1609.

fit envain ses efforts pour s'y opposer. Cependant les Chefs des Sauvages, s'apercevant qu'il étoit choqué de leur trouver si peu de complaisance, lui dirent à la fin qu'il étoit le maître d'abrégé les peines de leur victime, par une prompte mort; sur quoi il le tua aussi-tôt d'un coup d'arquebuse. Alors les Sauvages lui ouvrirent le ventre, jetterent ses entrailles dans un lieu voisin, lui couperent la tête, les bras & les jambes, qu'ils disperserent de part & d'autre, sans toucher au tronc, quoique leur coutume fût d'en manger du moins une partie, ne garderent que la chevelure, qu'ils mirent avec celles de quantité d'autres, tués sur le champ de bataille, & le cœur, qui fut coupé en petits morceaux. On fit manger ces morceaux aux autres Prisonniers, parmi lesquels étoit un propre Frere du Mort, qui fut forcé, comme les autres, d'en recevoir un dans la bouche; mais il le rejetta aussitôt.

Tout le Pays, que Champlain avoit traversé dans ce Voyage, lui avoit paru fort beau. Les Iles étoient remplies de Cerfs, de Daims, de Chevreuils; mais surtout d'une grande quantité de Castors, parceque le voisinage des Iroquois ne permettant point de s'y arrêter long-tems pour la chasse, ces Animaux, à la faveur des guerres qui régnoient continuellement entre les Hommes, jouissoient d'une paix profonde. Le Poisson étoit innombrable, non-seulement dans la Riviere, mais encore dans un grand Lac qu'elle traverse, auquel Champlain donna son nom, qu'il n'a pas cessé de porter. Il a plus de vingt lieues de long, sur dix ou douze de large dans son milieu; & sa figure tire sur l'ovale. Du milieu de ce Lac, on découvre, au Sud & à l'Ouest, de très hautes Montagnes, dont les plus éloignées, qui en sont à vingt-cinq lieues, paroissent presque toujours couvertes de neige; les Vallées qui les séparent, & qui sont très fertiles, étoient alors toutes peuplées d'Iroquois. Aujourd'hui, il n'en reste plus qu'au Sud. Le Lac de Champlain est suivi d'un second Rapide, après lequel on entre dans un autre Lac, qui n'a pas plus de quatre ou cinq lieues de long, & qui fut nommé *Lac du Saint Sacrement*.

Les Indiens, qui s'étoient réunis sous le commandement de Champlain, retournerent dans leurs Cantons, c'est-à-dire, les Hurons & les Algonquins aux environs de Quebec, & les Montaguez vers Tadoussac, où il les suivit. Aussitôt qu'ils furent à la vue de leurs Cabanes, ils couperent de longs bâtons, auxquels ils attacherent les chevelures qu'ils avoient eues en partage, & les porterent comme en triomphe: les Femmes accoururent au-devant des Canots; & se jettant à la nage, elles prirent, des mains de leurs Maris, ces marques de leur victoire, qu'elles s'attacherent au cou. Les Guerriers en avoient offert une à Champlain, & lui firent présent de quelques armes de leurs Ennemis.

Il s'étoit flatté de trouver un Navire à Tadoussac, pour aller rendre compte au Roi de l'état de la Colonie; mais il ne put s'embarquer qu'au mois de Septembre 1609. Il fut bien reçu à la Cour, & ce fut alors que le nom de *Nouvelle France* fut donné au Canada. De Monts faisoit ses derniers efforts, pour rentrer dans son Privilège, & n'obtenoit pas plus de faveur; mais ses Associés ne l'abandonnant point, il parvint encore avant

Lac de Champlain.

Lac du Saint Sacrement.

Le Canada est nommé la Nouvelle France.

la fin de
de Queb
Chef, s
ment de
l'année
victoires
née suiv
Ce Gene
crédit,
Champl
teur po
pas eue
Comte

fut sent
par la R
pour so
Prince n
de l'An
honneur
commen
tion de
remont
Voyage
si son e
en Fran

Il y
chands
qui avo
ciés de
Alors C
téresser
du San
Récolle
qui dev
une gu
comm
France
en Eur
Cour,
à des l
ries, &
s'embar
tant for
liberté
pour fa
confié

la fin de cette année, à faire armer deux Navires: & comme l'établissement de Quebec, s'étoit fait au nom de la Compagnie, qui l'avoit reconnu pour Chef, ce fut de lui que Champlain & Pontgravé reçurent le Commandement de ces deux Vaisseaux. Leur Voyage, qui se fit dans le cours de l'année 1610, n'eut gueres d'autre effet que de réprimer, par de nouvelles victoires, les barbaries des Iroquois. Champlain, retourné en France l'année suivante, y trouva de Monts absolument ruiné par la mort du Roi. Ce Gentilhomme, ayant perdu, avec son Maître, tout ce qui lui restoit de crédit, ne se vit plus en état de rien entreprendre. Cependant il exhorta Champlain à ne pas perdre courage, & à chercher quelque puissant Protecteur pour la Colonie. Cette idée, que les Associés regretterent de n'avoir pas eue plutôt, fut exécutée d'abord avec succès. Charles de Bourbon, Comte de Soissons, à qui Champlain s'adressa, au nom de la Compagnie, fut sensible à l'opinion qu'on avoit de son crédit. Il se fit donner en effet, par la Reine Mere, toute l'autorité nécessaire, & nomma Champlain même pour son Lieutenant, avec un pouvoir sans restriction. A la vérité ce Prince mourut peu de tems après; mais sa mort ne changea rien aux affaires de l'Amérique, parceque la voie étant ouverte, le Prince de Condé se fit honneur de lui succéder. Champlain, confirmé dans son emploi, partit au commencement de l'année 1613 avec Pontgravé. Ils trouverent l'Habitation de Quebec en si bon état, que rien n'y demandant leur présence, ils remonterent jusqu'à *Montréal*, où Champlain avoit formé, dans son dernier Voyage, le projet d'un nouvel Etablissement. On ne nous apprend point si son entreprise étoit avancée; mais d'autres vues le rappellerent bientôt en France.

Il y conclut, en 1614, un nouveau Traité d'Association avec des Marchands de Saint Malo, de Rouen & de la Rochelle; & le Prince de Condé, qui avoit pris le titre de Viceroy de la Nouvelle France, obtint aux Associés des Lettres Patentes, dans lesquelles son nom parut avec cette qualité. Alors Champlain, ne doutant plus qu'une Colonie, à laquelle il venoit d'intéresser tant de Personnes riches, & qui avoit à sa tête le premier Prince du Sang, ne prît enfin la forme qu'il desiroit, y retourna, suivi de quatre Récollets, qui paroissent en avoir été les premiers Directeurs spirituels, & qui devoient être entretenus aux frais de la Compagnie. Malheureusement une guerre des Hurons contre les Iroquois, dans laquelle il fut blessé, en commandant les premiers, retarda ses opérations. Ensuite les troubles de France ayant arrêté les secours qu'il en attendoit, il fut obligé de repasser en Europe. Ainsi, son tems étoit employé à des voyages inutiles. La Cour, n'entrant pour rien dans les affaires de la Colonie, les abandonnoit à des Particuliers qui ne songeoient qu'à remplir leurs Magasins de Pelletteries, & ne faisoient des avances qu'à regret, pour un établissement dont ils s'embarassoient peu. Le Prince de Condé croyoit faire beaucoup en prêtant son nom. D'ailleurs les troubles de la Régence, qui lui coûtèrent sa liberté, & les ressorts qu'on fit jouer pour lui ôter le titre de Viceroy, & pour faire révoquer la Commission du Maréchal de Themines, à qui il avoit confié la protection du Canada pendant sa Prison; le défaut de concert en-

SUITE DE
L'ÉTABLIS-
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
CHAMPLAIN.
III. VOYAGE.

1611.

Princes du
Sang qui s'en
rendent les
Protecteurs.

AUTRES
VOYAGES DE
CHAMPLAIN.

1613-15.

1616.

Langueur de
la Colonie.

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.
CHAMPLAIN.
AUTRES
VOYAGES.
1620.

ChAMPLAIN
fait supprimer
sa Compagnie.
1622-25.

Le Duc de
Ventadour
succède à la
Viceroyauté.
Premiers
Jésuites de la
Nouvelle
France.

tre les Associés ; la jalousie du Commerce, qui fit naître des démêlés parmi les Négocians, enfin tous ces obstacles réunis exposèrent plusieurs fois la Colonie naissante au danger de sa ruine. On admire ici le courage de Champlain, qui étoit capable de le soutenir, dans une entreprise où il n'avoit pas cessé d'essuyer des contradictions & des caprices. En 1620, M. le Prince céda, pour onze mille écus, sa Viceroyauté au Maréchal de Montmorency, son Beau-frere, qui conserva Champlain pour Lieutenant, & qui chargea des affaires de la Colonie en France, *Dolu*, Grand Audien- cier, dont la probité & l'intelligence étoient connues. Alors Champlain, persuadé que la Nouvelle France alloit prendre une meilleure face, y transporta toute sa Famille. Mais de nouvelles guerres l'occupèrent contre les Iroquois. Il étoit fort éloigné d'avoir des forces suffisantes pour réprimer ces Barbares. La nécessité le força de faire représenter, par des Députés, au Roi & au Maréchal de Montmorency, que sa Compagnie le laissoit sans secours, & qu'elle ne pensoit point à remplir ses engagements. Ces plaintes furent si bien reçues, que la Compagnie fut supprimée; & deux Particuliers (o) entrèrent dans tous ses droits. Champlain en fut d'abord informé par une Lettre du Viceroi, qui lui ordonnoit de prêter main-forte à ces deux Négocians. Ensuite une Lettre, du Roi même, l'assura que Sa Majesté étoit satisfaite de ses services. Mais l'unique fruit qu'il tira de cette faveur fut l'augmentation de son autorité, dont il avoit plus besoin que jamais, pour arrêter les querelles qui s'élevoient chaque jour entre les Partisans de l'ancienne Compagnie & ceux de ses Successeurs: non que les Habitans de la Ville fussent en grand nombre; car, malgré tous les mouvemens qu'il s'étoit donnés pour la peupler, on n'y comptoit encore, en 1622, que cinquante personnes, en y comprenant les Femmes & les Enfants, & le Commerce n'y étoit pas non plus bien ouvert; mais il se faisoit à Tadoussac avec plus de succès, & l'on avoit établi une autre Traite aux Trois Rivieres, vingt-cinq lieues au-dessus de Quebec. Il paroît que ce fut à l'occasion des troubles domestiques, autant que pour opposer une forte barriere aux incursions des Sauvages, que Champlain fit bâtir de pierre, en 1623, le Fort de Quebec. On est surpris de le voir ensuite repasser la Mer avec sa Famille. Si ce n'étoit pas pour y solliciter du secours, on ne peut lui supposer d'autre motif qu'un changement qui l'intéressoit, & dont il pouvoit être informé. Le Maréchal de Montmorency avoit commencé à traiter de sa charge de Viceroi de la Nouvelle France, avec Henri de Levy, Duc de Ventadour, son Neveu, & le Traité fut conclu. Ce Duc, qui s'étoit retiré de la Cour, & qui avoit embrassé l'état Ecclésiastique, se proposoit bien moins d'augmenter ses richesses ou sa réputation, que de faire travailler à la conversion des Sauvages. Les Jésuites lui avoient inspiré ce pieux dessein; ils s'offrirent pour l'exécuter (p). On en vit partir plusieurs, en 1625, accompagnés d'Ouvriers & d'Artisans; & leur zele, partagé entre le salut des Indiens & le progrès de la Colonie, s'employa des

(o) Ils se nommoient Guillaume & Emerite *mont*, *Massé* & de *Brebus*, avec deux Freres Convertis.

(p) Les premiers furent les Peres *Lalle*.

deux cō
qu'altors
d'une V
ces pou
l'insolen
des terre
des Pell
ches qu
étoit ret
Conseil
mettre l
mer un
propofa
ciés. I
nous dor
François
à la bea
fante C

Il po
" ou tr
" troier
" Habi
" d'abo
" qu'on
" femer
" que
" Comp
" après
" gnerc
" accor
" & l'H
" pris l
" tout l
" se ren
" vres,
" jésté
" ronne
" Provi
" présé
" que S
" de hâ
" ves &
" pour
" conce
" pos,
(a) Par

deux côtés avec un égal succès. Quebec, auquel on n'avoit osé donner jusqu'alors que le nom de Bourgade ou d'Habitation, prit réellement la forme d'une Ville. Cependant, comme on n'y avoit point encore assez de forces pour arrêter les courses des Sauvages, l'impunité sembloit augmenter l'insolence de ces Barbares. Des allarmes continuelles retardoient la culture des terres; & les deux de Caen, ou leurs Associés, plus occupés de la traite des Pelleteries, que de la sûreté des Habitans, s'attiroient tous les reproches qui avoient fait supprimer l'ancienne Compagnie. Champlain [qui étoit retourné à Quebec en 1627] fit là-dessus des représentations si vives au Conseil du Roi, qu'elles firent prendre la résolution, non-seulement de mettre le Commerce de la Nouvelle France en d'autres mains, mais de former un Plan invariable pour le soutien & l'accroissement de la Colonie. On proposa, au Cardinal de Richelieu, de créer une Compagnie de cent Associés. Il s'y détermina, sur un Mémoire qui lui fut présenté (q), & qu'on nous donne en substance, comme la source des prospérités de l'établissement François, en assurant même que si l'exécution avoit répondu parfaitement à la beauté du projet, la Nouvelle France seroit aujourd'hui la plus puissante Colonie de l'Amérique.

Il portoit, „ que dès l'année suivante, les Associés y feroient passer deux „ ou trois cens Ouvriers de toutes sortes de Professions, & qu'ils promet- „ troient d'augmenter, dans un certain nombre d'années, le nombre des „ Habitans jusqu'à seize mille, de les loger, les nourrir & les entretenir „ d'abord pendant trois ans; de leur assigner ensuite une portion des terres „ qu'on leur auroit fait défricher, & de leur fournir des grains pour les en- „ semencer; que tous les Colons seroient François naturels & Catholiques; „ que chaque Habitation auroit au moins trois Prêtres, défrayés par la „ Compagnie, pour leurs Personnes & leur ministère, pendant quinze ans, „ après quoi ils pourroient subsister des Terres défrichées qu'on leur assi- „ gneroit: que pour dédommager la Compagnie de tant de frais, le Roi „ accorderoit aux Associés, & perpétuellement à leurs Successeurs, le Fort „ & l'Habitation de Quebec, tout le Pays de la Nouvelle France, y com- „ pris la Floride, que les Prédécesseurs de Sa Majesté avoient fait habiter, „ tout le cours du grand Fleuve & des Rivieres qui s'y déchargent, ou qui „ se rendent à la Mer dans cette étendue de Pays, les Iles, les Ports, Ha- „ vres, Mines, conformément à l'Ordonnance, les Pêches, &c. Sa Ma- „ jesté se réservant que le ressort de la foi & hommage, avec une Cou- „ ronne d'or du poids de huit marcs à chaque mutation de Roi, & les „ Provisions des Officiers de la Justice souveraine, qui seroient nommés & „ présentés par les Associés lorsqu'on jugeroit convenable d'y en établir: „ que Sa Majesté accorderoit aussi le pouvoir de faire fondre des canons, „ de bâtir & fortifier des Places, de forger toutes sortes d'armes, offensi- „ ves & défensives, & de faire généralement tout ce qui seroit nécessaire „ pour la sûreté du Pays & la conservation du Commerce; avec le droit de „ concéder des terres, en telle quantité que la Compagnie jugeroit à pro- „ pos, de leur attribuer des titres, des honneurs, droits & pouvoirs, sui-

(q) Par MM. de Roquemont, Houel, de Lataignant, Dablon, Duchéne & Castillon.

V v 3

SCITE DE
L'ETABLIS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
CHAMPLAIN.
AUTRES
VOYAGES,
1627.

Création
d'une nouvel-
le Compagnie.

A quelles
conditions.

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
CHAMPLAIN.
AUTRES
VOYAGES.
1627.

„ vant les qualités, conditions & mérites des Personnes, aux charges, ré-
„ ferves & conditions qu'elle y voudroit joindre; mais que pour l'érection
„ des Duchés, des Marquisats, Comtés & Baronies, on seroit obligé de
„ prendre des Lettres de confirmation du Roi, sur la présentation du
„ Cardinal de Richelieu, Grand-Maître, Chef, & Sur-Intendant de la Na-
„ vigation & du Commerce de France: qu'afin que les Associés pussent
„ jouir pleinement & paisiblement de ce qui leur étoit accordé, Sa Majesté
„ révoquoit toutes concessions faites des mêmes Terres & Ports, accor-
„ doit pour toujours aux Associés le trafic des Cuirs, Peaux & Pelleteries;
„ & pour quinze années seulement, à commencer au premier de Janvier
„ 1628, tout autre Commerce par terre ou par mer dans l'étendue actuelle
„ du Pays & autant qu'il pourroit s'étendre, à la réserve de la pêche des
„ Morues & des Baleines, qui seroit libre à tous les Sujets de la Couron-
„ ne; révoquant toute autre concession contraire, & nommément les Ar-
„ ticles accordés aux de Caen & leurs Associés, sous peine de confiscation
„ des Vaisseaux & des Marchandises, au profit de la Compagnie: que ce-
„ pendant tous les François habitués dans les mêmes lieux, qui ne seroient
„ nourris ni entretenus aux dépens de la Compagnie, pourroient faire li-
„ brement la traite des Pelleteries avec les Indiens, à condition qu'ils ne
„ vendroient les peaux de Castors qu'aux Facteurs de la Compagnie, qui
„ seroient obligés d'acheter les bonnes sur le pié de quarante fois tournois
„ la piece, avec défense de les vendre à d'autres sous peine de confiscation:
„ que le Roi seroit présent, aux Associés, de deux Vaisseaux de guerre,
„ du port de deux à trois cens tonneaux, mais sans provisions; & que si
„ ces Vaisseaux venoient à périr, la Compagnie les remplaceroit à ses frais,
„ hors le cas où ils seroient pris par les Ennemis de l'Etat en guerre ou-
„ verte: que si la Compagnie manquoit à faire passer, dans les dix pre-
„ mières années, au moins quinze cens François de l'un & l'autre sexe,
„ elle restitueroit à Sa Majesté la somme à laquelle seroient estimés les deux
„ Vaisseaux de guerre; & que si, dans les cinq années suivantes, elle man-
„ quoit encore de faire passer le même nombre d'Hommes & de Femmes,
„ sauf le cas de la prise des Vaisseaux en guerre, elle seroit la même resti-
„ tution, & seroit privée du Commerce accordé par les articles: qu'il lui
„ seroit permis d'embarquer, dans ces deux Vaisseaux, des Capitaines, des
„ Soldats & des Matelots, mais à condition que sur sa nomination, les Cap-
„ taines prendroient leurs Commissions de Sa Majesté, aussi-bien que les Com-
„ mandans des Places & Forts, déjà construits ou à construire; & qu'à
„ l'égard des autres Vaisseaux entretenus par les Associés, le commande-
„ ment en seroit donné, suivant l'usage, à ceux qu'ils voudroient choisir:
„ que Sa Majesté seroit aussi présent à la Compagnie de quatre coulevrines
„ de fonte verte, accordées auparavant à celle des Moluques: que pour
„ l'encouragement des Arts & des Manufactures, tous Artisans, du nom-
„ bre de ceux que la Compagnie s'engageoit à faire passer, retournant en
„ France après avoir exercé leurs métiers pendant six ans dans la Colonie,
„ seroient réputés Maîtres, & pourroient tenir Boutique ouverte dans Pa-
„ ris & toutes les autres Villes: que les Marchandises venant du même

„ Pays d
„ dant c
„ yaum
„ choses
„ deroi
„ tions:
„ tres,
„ pagni
„ même
„ voit c
„ jusqu'
„ blefle
„ fourni
„ & exp
„ dinal
„ que le
„ les Sa
„ çois,
„ terres
„ les vr
„ clarat
„ étrang
„ Sa M
„ à pro
„ cessai
„ elle-m
„ qu'il
„ d'y en
„ perm
„ mens
„ de leu
„ revêti
„ dès à
„ Nouv
„ Ces A
„ chelieu
„ Roi, &
„ remis fa
„ de Nouv
„ dont le
„ Financ
„ mandeur
„ autres P
„ riches B

(*) Éd

„ Pays & manufacturées par l'industrie des François, seroient exemptes pen-
 „ dant quinze ans d'impôts & de subsides, dans toutes les parties du Ro-
 „ yaume; & que de même les munitions de guerre, les vivres & toutes les
 „ choses nécessaires pour l'aviitualement & les embarquemens qui regar-
 „ deroient la Nouvelle France, jouiroient aussi long-tems des mêmes exemp-
 „ tions: que toutes Personnes, Ecclésiastiques, Nobles, Officiers, & au-
 „ tres, sans distinction d'état & de qualité, pourroient entrer dans la Com-
 „ pagnie, sans déroger aux Privileges de leurs Ordres; que les Associés
 „ mêmes pourroient recevoir ceux qui se présenteroient; que s'il s'en trou-
 „ voit qui ne fussent pas Nobles d'extraction, Sa Majesté en ennoblirait
 „ jusqu'à douze, qui entreroient aussi-tôt dans tous les Privileges de la No-
 „ blesse, & dont la condition passeroit à leurs Enfans; & que Sa Majesté
 „ feroit, dans cette vue, douze Lettres de Noblesse, signées, scellées
 „ & expédiées, avec les noms en blanc, pour être distribuées par le Car-
 „ dinal Grand-Maître à ceux qui lui seroient présentés par la Compagnie:
 „ que les Descendans des François habitués dans la Nouvelle France, &
 „ les Sauvages amenés au Christianisme, seroient réputés Naturels Fran-
 „ çois, pourroient en cette qualité venir habiter en France, y acquérir des
 „ terres, tester, succéder, recevoir des Legs & des Donations, comme
 „ les vrais originaires & regnicoles François, sans aucunes Lettres de Dé-
 „ claration, ou de Naturalité: enfin que s'il arrivoit quelque guerre,
 „ étrangere ou domestique, qui mît obstacle à l'exécution de ces Articles,
 „ Sa Majesté accorderoit une continuation de délai, telle qu'on la jugeroit
 „ à propos dans son Conseil, feroit expédier & ratifier toutes Lettres né-
 „ cessaires, & dans le cas d'opposition s'en réserveroit la connoissance à
 „ elle-même. On ajoutoit que si les Associés reconnoissoient dans la suite
 „ qu'il fût besoin d'expliquer ou d'étendre quelques-uns des Articles, ou
 „ d'y en ajouter de nouveaux, Sa Majesté y feroit pourvoir; qu'elle leur
 „ permettoit aussi de dresser des Articles de Compagnie, avec les Régle-
 „ mens & les Ordonnances qu'ils jugeroient nécessaires pour le maintien
 „ de leur Société, & qui étant une fois approuvés par le Grand-Maître,
 „ revêtus de l'Autorité royale & enregistrés, seroient inviolablement gar-
 „ dés à l'avenir, tant par les Associés, que par les Habitans établis de la
 „ Nouvelle France, ou par ceux qui s'y établiraient dans la suite."

Ces Articles, signés le 29 (r) d'Avril 1627, par le Cardinal de Ri-
 chelieu & par ceux qui avoient présenté le projet, furent approuvés du
 Roi, & publiés en forme d'Edit. Ensuite le Duc de Ventadour ayant
 remis sa charge de Viceroy, la Compagnie, qui prit le titre de *Compagnie
 de Nouvelle France*; se trouva bien-tôt composée de cent sept Associés,
 dont le Cardinal de Richelieu, & le Maréchal d'Effiat, Sur-Intendant des
 Finances, furent déclarés les Chefs. On comptoit de ce nombre le Com-
 mandeur de Razilly, Champlain, l'Abbé de la Magdeleine, & plusieurs
 autres Personnes de condition. Le reste étoit d'habiles Négocians, & de
 riches Bourgeois des principales Villes du Royaume.

SUITE DE
 L'ETABLISSEMENT
 DES FRANÇOIS
 DANS L'AMÉ-
 RIQUE SEPT.
 CHAMPLAIN.
 AUTRES
 VOYAGES.
 1627.

Le Cardinal
 de Richelieu
 & le Maréchal
 d'Effiat, Chefs
 de la Com-
 pagnie.

(r) Édité de Paris, le 19, faite qui est du P. Charlevoix. R. d. E.

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.
CHAMPLAIN.
AUTRES
VOYAGES.
1628-29.

Obstacles qui
arrêtoient long-
tems la Com-
pagnie.

Les Anglois
surprennent
Quebec.

On doute
en France,
s'il doit être
conservé.

Raisons pour
& contre.

ON ne douta plus que la Nouvelle France, soutenue par une Compagnie si puissante, ne devînt un des principaux objets de l'attention du Ministere. Cependant l'exécution de l'Edit du Roi fut suspendue pendant quelques années. Les Anglois, prenant occasion du Siege de la Rochelle pour commettre des hostilités contre la France, quoique les deux Couronnes fussent en paix (s), surprirent la Colonie & se saisirent des premiers Convois qui y furent envoyés (t). Cette disgrâce refroidit une partie des Associés, jusqu'à leur faire mettre en doute si l'on avoit fait une perte réelle, & s'ils devoient presser la Cour de demander la restitution de Quebec? Les objections & les réponses semblent mériter d'autant plus d'attention, qu'elles font connoître les véritables vues de la France. dans tout ce qu'elle a fait depuis pour se conserver cet Etablissement. Les uns-représentoient que le climat y étoit trop dur, que les avances excédoient le retour, & que le Royaume ne pouvoit peupler un Pays si vaste sans s'affoiblir beaucoup. „ D'ailleurs, (disoient-ils,) comment le peupler? Et de quelle utilité peut-il être, s'il n'est pas peuplé? Les Indes Orientales & le Bresil ont de-peuplé le Portugal. L'Espagne voit plusieurs de ses Provinces presque „ désertes, depuis la conquête de l'Amérique. A la vérité, ces deux Mo-narchies ont été dédommagées par d'autres avantages, si la perte des „ Hommes peut se compenser: mais depuis cinquante ans que nous con-noissons le Canada, qu'en avons-nous tiré? Il ne peut donc être d'aucu- „ ne utilité pour nous; ou, du moins, il faut convenir que notre Nation „ n'est pas propre à tirer parti de ces Etablissements. Enfin, l'on s'en est „ bien passé jusqu'ici; & peut-être les Espagnols mêmes voudroient-ils être „ à recommencer. Qui ne fait que Charles-Quint, avec tout l'or & l'ar-gent qu'il tiroit du Pérou & du Mexique, n'a jamais pu entamer la Fran- „ ce, & qu'il a vu souvent échouer toutes ses entreprises, faute de paie- „ ment pour ses Troupes; tandis que François I, son Rival, trouvoit dans „ ses coffres de quoi se relever de ses pertes, & faire tête à un Prince „ dont l'Empire étoit plus vaste que celui des premiers Césars? Faisons va- „ loir la France, conservons-y les Hommes, profitons des avantages qu'elle „ a pour le Commerce, mettons en œuvre l'industrie des Habitans; & „ nous verrons entrer dans nos Ports toutes les richesses de l'Asie, de l'A- „ frique & du Nouveau Monde.” A ces raisons, d'autres répondoient que le climat de la Nouvelle France ne manqueroit pas de s'adoucir, à mesure que

(s) Cette imputation porte à faux, puisque dès l'année 1627, l'Angleterre avoit déclaré la Guerre à la France, Guerre qui fut terminée par le Traité de St. Germain, en 1632. R. d. E.

(t) Cette expédition se fit sous les ordres du Chevalier David Kirk, François, natif de Dieppe, Calviniste réfugié en Angleterre, sollicité, à ce qu'on prétend, par Guillaume de Caen, qui vouloit se venger de la perte de son Privilège exclusif; mais le Pere Charlevoix semble revoquer le fait

en doute. Champlain rendit Quebec par Capitulation du 19 Août 1629, signée d'abord avec Louis & Thomas Kirk, Freres du Chevalier, & dont le premier en fut ensuite établi Gouverneur. Le Sieur Kirk, avant que de prendre Quebec, s'étoit emparé de toute la rive septentrionale du Fleuve Saint Laurent, qu'il prétendoit, long-tems après, lui être alors échue en partage. C'est de-là qu'on trouve, dans quelques Cartes Angloises, ce Canton désigné sous le nom de Pays de Kirk. R. d. E.

que le
qu'elle
rées d
un tra
qu'il n
gal, d
d'Hon
tes, a
ber dar
Améri
reform
manier
roient.
condes
stes, b
capable
& que
pour e
dentair
Pellete
tentio
pouvoi
rêts du
dissent
bords c
pour en
progress
dit qu'i
lières.
Les
que &
glois l'
leur do
mandeu
en Laie
Royale
des Ang
pris de
gleterre
de nouv
dres av
Sterling
née suiv
mais ce
le Port
(v) L'E
XXI.

que le Pays seroit découvert, & qu'on n'en pouvoit gueres douter, puisqu'elle est située sous les mêmes Paralleles que les Régions les plus tempérées de l'Europe: que le climat en est sain, le terroir fertile, & qu'avec un travail modique on peut s'y procurer toutes les commodités de la vie: qu'il ne falloit pas juger de la France, comme de l'Espagne & du Portugal, deux Etats que la guerre des Maures & leur retraite avoient épuisés d'Hommes avant la Découverte des deux Indes, & qui, malgré ces pertes, avoient entrepris de peupler d'immenses Régions; que loin de tomber dans les mêmes fautes, on devoit ne faire passer, tous les ans, en Amérique, qu'un petit nombre de Familles, n'y envoyer que des Soldats reformés, avec des Filles tirées des Hôpitaux, & placer les Habitations de maniere qu'elles pussent s'étendre, à mesure que les Habitans s'y multiplieroient; qu'on avoit déjà l'expérience que les Femmes Françoises y sont fécondes, que les Enfans s'y élèvent sans peine, qu'ils y deviennent robustes, bien faits, & d'un très beau sang: que la seule Pêche des Morues étoit capable d'enrichir le Royaume, qu'elle ne demandoit pas de grands frais, & que c'étoit une excellente Ecole pour former des Matelots; mais que pour en tirer tout l'avantage qu'elle peut produire, il falloit la rendre sédentaire, c'est-à-dire y occuper les Habitans mêmes de la Colonie: que les Pelleteries pouvoient devenir un objet aussi considérable, si l'on avoit l'attention de n'en pas épuiser la source, pour s'enrichir tout-d'un coup: qu'on pouvoit employer, pour la construction des Vaisseaux, les plus belles Forêts du Pays: enfin que le seul motif d'empêcher que les Anglois ne se rendissent trop puissans dans cette partie de l'Amérique, en joignant les deux bords du Fleuve Saint Laurent à leurs possessions, étoit plus que suffisant pour engager la Cour à se faire restituer Quebec. A l'objection du peu de progrès qu'on avoit fait en Canada depuis cinquante ans, Champlain répondit qu'il venoit uniquement de la mauvaise conduite des Sociétés particulières.

Les motifs d'honneur & de Religion se joignirent aux raisons de politique & d'intérêt, pour déterminer Louis XIII à ne pas abandonner aux Anglois l'ouvrage de tant d'années. On employa les Négociations; & pour leur donner plus de force, on arma six Vaisseaux, sous les ordres du Commandeur de Razilly. Le Traité de restitution fut signé à Saint Germain en Laie, le 29 de Mars 1632 (y); & l'Acadie y fut comprise, avec l'Île Royale, qu'on nommoit encore l'Île du Cap Breton. On juge que la facilité des Anglois, à restituer l'Acadie, vint de ce qu'ils n'avoient pas encore pris de mesures pour s'y établir, & de son éloignement de la Nouvelle Angleterre, où la prudence les obligeoit de se fortifier avant que de penser à de nouvelles entreprises. Cependant, dès l'année 1621, la Cour de Londres avoit accordé au [Chevalier Guillaume Alexandre, depuis] Comte de Sterling, tous les Pays enlevés aux François; & ce Seigneur y envoya, l'année suivante, un Officier, pour y jeter les fondemens d'une Habitation: mais cet Envoyé, étant parti trop tard, fut obligé de passer l'Hiver dans le Port de Saint Jean, en Terre-Neuve. De-là il se rendit en Acadie,

(y) L'Édition de Paris porte la date de 1630. R. d. E.

SUITE DE
L'ÉTA. LISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
CHAMPLAIN.
AUTRES
VOYAGES.
1628-29.

Quebec &
l'Acadie font
restitués aux
François.
1632.

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.
CHAMPLAIN.
AUTRES
VOYAGES.
1632.

Accroissement & confirmation de l'établissement de la Nouvelle France.

mais ce ne fut que pour entrer dans le *Port au Mouton*, dont il changea le nom en celui de *Baie de Saint Luc*, & deux lieues plus loin dans un autre, qu'il nomma le *Joli Port*; (*Pretty Port*,) ou le *Port Noir*, (*Black Port*.) Il reprit ensuite la route de *Terre-Neuve*, d'où il retourna bien-tôt en Angleterre; & l'on ignore ce qui empêcha le Comte de Sterling de pousser plus loin cette entreprise: mais après la conclusion du *Traité de Saint Germain*, le *Commandeur de Razilly* & d'autres François y formerent de nouveaux Etablissements.

LA Compagnie étant rentrée alors dans tous ses droits, on vit partir une Flotte nombreuse pour la Nouvelle France, avec tout ce qui pouvoit servir, non-seulement à réparer les maux que la Colonie avoit soufferts, mais à la mettre en état de n'y jamais retomber. Champlain en fut nommé [de nouveau] *Gouverneur Général* (x). On s'attacha une partie des Sauvages par le lien de la Religion; & les armes furent employées heureusement, pour éloigner ceux qui s'obstinèrent à rejeter l'Évangile. Le *College de Jésuites*, fondé à *Quebec* par la *Maison de Gamache* [en 1635], & d'autres Institutions Religieuses qui s'y firent successivement, ne contribuèrent pas moins à l'ornement de cette Ville qu'à l'affermissement de la foi & du bon ordre dans les Nations converties. On forma de nouveaux Etablissements, qui se peuplerent par degrés. Celui de *Montréal*, aujourd'hui si florissant, prit une forme solide en 1642; & depuis l'Île de ce nom jusqu'à *Quebec*, les bords du *Fleuve Saint Laurent* furent enrichis de belles Habitations. Mais c'est assez, pour répondre au titre de cet Article, d'avoir conduit le Lecteur jusqu'à la perfection de l'Établissement. Tout ce qui regarde ce Pays, les Villes & les Habitans, sera rappelé dans la Description générale, & dans les Relations particulières de quelques Voyageurs. Ici nous continuerons de suivre les découvertes & l'origine des Colonies.

MISSISSIPPI.

Découverte du Mississipi & Voyage du Pere Marquette.

I. P. MARQUETTE.
1673.

Découverte du Mississipi par ce Pere & Jolyet.

CELLE de la Nouvelle France s'étoit accrue & fortifiée pendant une longue suite d'années; lorsqu'en 1673, sous le Gouvernement de M. le Comte de *Frontenac* & l'Intendance de M. *Talon*, quelques François du Pays entreprirent de faire de nouvelles découvertes. On savoit, par le rapport des Sauvages, qu'il y avoit, à l'Occident, un grand Fleuve, nommé *Michissipi* par les uns, & *Mississipi* par les autres, qui ne couloit, ni au Nord, ni à l'Est; d'où l'on concluoit qu'il devoit se rendre dans le *Golfe du Mexique* s'il avoit son cours au Sud, ou dans la *Mer du Sud* s'il alloit se décharger à l'Ouest; & l'on ne pouvoit douter qu'il n'y eût beaucoup d'avantages à tirer de l'une ou l'autre navigation. M. *Talon*, qui avoit obtenu la liberté de retourner en France, ne voulut pas quitter l'Amérique sans avoir fait éclaircir un point de cette importance. Il en chargea le P. *Marquette*, Missionnaire Jésuite, qui avoit déjà parcouru presque toutes les Contrées du Canada, où sa vertu l'avoit fait respecter des Sauvages, & un Bourgeois de *Quebec*, nommé *Jolyet*, homme d'esprit & d'expérience.

(x) Il y mourut sur la fin de 1635. Le Chevalier de *Montmagny* lui succéda. R. d. E.

Ils p
sur la Ri
sez près
pénible.
barquere
verent su
Ce fut l
largeur,
avoient
qui n'es
tems fur
dessous
dans sa
tant mie
goient à
qu'ils po
continu
Fleuve
comme
Homme
un Pays
vant plu
que, il
nom,
étoient
chez le
pour al

Ce r
Miami
la Cour
des Dé
s'étoien
de l'Int
gé d'un
tous les
bre, fi
mourut
sion.
jusqu'e

(y) N
ge, tous
Pays &
dans un
chez M
(z) L

Ils partirent ensemble (y) de la Baie du Lac *Michigan*, s'embarquerent sur la Rivière des *Renards* (z) qui s'y décharge, & la remontèrent jusqu'assez près de sa source, malgré les Rapides qui en rendent la navigation fort pénible. Ensuite, l'ayant quittée pour marcher quelque tems, ils se rembarquerent sur l'*Ouisconsin*; & s'avancant toujours à l'Ouest, ils se trouverent sur le *Mississipi*, vers les 42 degrés & demi de Latitude du Nord. Ce fut le 17 de Juin 1673 qu'ils entrèrent dans ce fameux Fleuve, dont la largeur, & surtout la profondeur, leur parut répondre à l'idée qu'ils en avoient prise sur le récit des Sauvages. En se laissant conduire au courant, qui n'est encore ici que d'une rapidité médiocre, ils ne furent pas longtems sans rencontrer trois Bourgades de la Nation des *Illinois*, situées au-dessous de l'endroit où le *Missouri*, que le P. Marquette nomme *Pekitanoni* dans sa Relation, joint ses eaux à celles du *Mississipi*. Ils en furent d'autant mieux reçus, que ces Sauvages, redoutant les Iroquois, qui commencent à faire des incursions dans leur Pays, apprirent avec joie le secours qu'ils pouvoient espérer de l'alliance des François. Les deux Voyageurs continuèrent leur route, après quelques jours de repos, & descendirent le Fleuve jusqu'au Pays des *Akanfas*, vers les 33 degrés de Latitude. Alors, commençant à manquer de vivres, considérant qu'avec trois ou quatre Hommes la prudence ne leur permettoit pas de s'engager trop loin dans un Pays dont ils ne connoissoient pas les Habitans, & d'ailleurs ne pouvant plus douter que le *Mississipi* ne se déchargât dans le Golfe du Mexique, ils retournerent aux *Illinois*, ils entrèrent dans la Rivière de même nom, & la remontèrent jusqu'à *Chicagou*, sur le Lac *Michigan*, d'où ils étoient partis (a). Là, ils se séparèrent; le P. Marquette pour demeurer chez les *Miamis*, Nation puissante qui habitoit le fond du Lac; & Jolyet pour aller rendre compte de leur Voyage à *Quebec*.

Ce n'étoit pas la première liaison que les François avoient faite avec les *Miamis*. M. Talon, qui s'étoit fait une étude de bien établir les droits de la Couronne dans toutes les parties du Canada, avoit déjà fait assembler des Députés d'un grand nombre de Nations de l'Ouest & du Nord, qui s'étoient volontairement soumises à la France; & *Saint Luffon*, Subdélégué de l'Intendance de *Quebec*, s'étoit rendu au *Sault de Sainte Marie*, chargé d'une Commission spéciale pour prendre possession, au nom du Roi, de tous les Pays occupés par ces Peuples. Les *Miamis*, qui étoient du nombre, firent un accueil plein d'affection au P. Marquette. Ce Missionnaire mourut parmi eux en 1675, après avoir employé quatre ans à leur conversion. Sa mort & le départ de M. Talon firent perdre de vue le *Mississipi* jusqu'en 1676.

(y) Nous avons la Relation de leur Voyage, sous le titre de *Découverte de quelques Pays & Nations de l'Amérique Septentrionale*, dans un Recueil de Thevenot, publié à Paris chez Moette, en 1687. in-4^o.

(z) Le nom propre de ces Sauvages est

Outagamis. R. d. E.

(a) Ce ne fut pas au même endroit d'où ils étoient partis, puisqu'ils s'embarquerent sur la Rivière des *Renards*, qui est bien éloignée de *Chicagou*, & se décharge au fond de la Baie des Puans. R. d. E.

X x 2

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.

MISSISSIPPI.
LE P. MARQUETTE.
1673.

Leur départ
& leur route.

Droits de la
France établis
dans le Canada.

Voyage de Cavalier de la Salle sur le Mississipi.

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.

MISSISSIPPI.
CAVALIER
DE LA SALLE.
1676.

Son caractère.

Son premier
projet.

Faveurs qu'il
reçoit à la
Cour de France.

1678.

Il part avec
le Chevalier
Tonti.

ENFIN un autre François, qui étoit depuis quelques années en Amérique, & qui n'y étoit passé que pour s'enrichir, ou se distinguer par quelque entreprise honorable, comprit qu'il n'en pouvoit trouver de plus belle occasion. Il se nommoit Robert *Cavelier*, Sieur de *la Salle*. Sa jeunesse s'étoit passée chez les Jésuites, & les engagements qu'il avoit pris dans cet Ordre l'avoient exclu de l'héritage de sa Famille. Il avoit de l'esprit & de la résolution; mais on lui attribue un excès de hauteur & de dureté; qui l'empêcha de recueillir le fruit de ses travaux.

Son premier projet avoit été de chercher un passage au Japon, ou à la Chine, par le Nord ou par l'Ouest du Canada; & quoique dépourvu de tout ce qui étoit nécessaire pour un si grand dessein, il s'en occupoit uniquement, lorsque Jolyet revint à Montréal avec la nouvelle de sa Découverte. Non-seulement *la Salle* ne douta point, après l'avoir entendu, que le Mississipi n'allât se rendre dans le Golfe du Mexique, mais il espéra qu'en remontant ce Fleuve au Nord, il pourroit découvrir le premier objet de ses recherches. Le Comte de Frontenac, dont il avoit obtenu l'amitié, l'assura de son secours, & lui conseilla de repasser en France, pour communiquer son dessein au Gouvernement. Il partit sur le premier Vaisseau.

EN arrivant à la Cour, il apprit la mort de M. Colbert, & ce contretems lui fit craindre pour le succès de son Voyage: mais ayant remis ses Lettres au Marquis de Seignelay, qui avoit succédé au Département de la Marine, ce Ministre fut si satisfait de son esprit & prit tant de goût pour ses ouvertures, qu'il lui fit obtenir du Roi toutes sortes de faveurs. Sa Majesté lui fit expédier des Lettres de Noblesse, lui accorda la Seigneurie de *Catarocouy*, proche du Lac *Ontario*, avec le Gouvernement d'un Fort du même nom, dont il pouvoit tirer de l'utilité pour ses vues, & le revêtit d'un pouvoir fort étendu, pour le Commerce & pour la continuation des découvertes. Le Prince de Conti, près duquel il avoit trouvé de l'accès, devint un de ses plus ardens Protecteurs, & ne lui demanda point d'autre reconnaissance que d'associer à l'entreprise un Homme qu'il honoroit de sa protection. C'étoit le Chevalier de *Tonti*, frere d'un Officier militaire de la Nouvelle France, & Fils du célèbre Auteur de la *Tontine*. *La Salle* regarda cette demande du Prince comme une nouvelle faveur, & n'eut en effet qu'à se louer des services de *Tonti*, sous le nom duquel nous avons une Relation de ses Voyages (b). Il avoit servi en Sicile avec honneur; il y avoit même eu la main emportée d'un éclat de grenade: mais il s'en étoit fait mettre une de fer, dont il se servoit fort adroitement.

Ils s'embarquerent tous deux à la Rochelle, le 14 de Juillet 1678, avec trente Hommes, entre lesquels ils n'avoient pas négligé de prendre des Pilotes & des Ouvriers. Leur navigation fut heureuse. Ils s'arrêterent peu à Québec, dans l'impatience de se rendre au Fort de *Catarocouy*. Le premier soin de *la Salle* fut de réparer cette Place, qui n'avoit que des pieux.

(b) On verra, ci-dessous, l'idée qu'il en faut prendre.

pour dé
jusqu'à N
lier de T
tion d'un
de Niaga
pendant
d'autre c
la médit
voir qu'
Il revint
gée de p
quelques
elle s'y
CETTE
truire à
s'y emb
(c). Un
de parti
ri, qui
les enga
sa dans
La Salle
bientôt
porte q
s'ils ne
timens
sion po
Troupe
courut,
Pays; c
ter à bo
gés par
charge
CE r
mettoit
très no
Entrepr
Tonti
rêts, &
lui, il
les surp
nombre
à mén
Franço
ses ger
(c) M

pour défense, & de faire construire une Barque. Ensuite s'étant avancé jusqu'à Niagara, il y traça un autre Fort, dont il confia la garde au Chevalier de Tonti, avec trente Hommes. Il laissa ses ordres pour la construction d'une seconde Barque, à l'entrée du Lac *Erié*, au dessus de la Chûte de Niagara, tandis que parcourant à pié tout le Canton de *Tsonontouan*, il fit, pendant tout le reste de l'Hiver, quantité de courses, qui n'eurent point d'autre objet que le Commerce des Pelleteries. Une expédition, telle qu'il la méditoit, ne demandoit pas peu de secours; & c'étoit pour ne les devoir qu'à lui-même, qu'il vouloit commencer par augmenter sa Fortune. Il revint par terre à Catarocouy, d'où il envoya la Barque à Niagara, chargée de provisions & de Marchandises. Elle continua de faire heureusement quelques autres Voyages; mais s'étant un jour trop approchée de terre, elle s'y brisa.

Cette disgrâce ne le déconcerta point. La Barque, qu'il avoit fait construire à l'entrée du Lac *Erié*, se trouvant prête au mois d'Août 1679, il s'y embarqua, avec quarante Hommes, & prit la route de *Michillimakinak* (c). Une rude tempête, qu'il essuya dans cette traversée, dégoûta une grande partie de ses gens, jusqu'à les faire désertir: mais le Chevalier de Tonti, qui avoit pris une autre route, eut le bonheur de les rencontrer, & les engagea presque tous à le suivre. De *Michillimakinak*, la Barque passa dans la Baie, d'où elle fut renvoyée chargée de Pelleteries à Niagara. La Salle se rendit, en Canot, à la Rivière de *Saint Joseph*, & retourna bientôt à Catarocouy, où il apprit la perte de sa seconde Barque. On rapporte que les Sauvages, l'apercevant sur leurs Lacs, se crurent perdus s'ils ne faisoient abandonner aux François l'idée de les visiter avec des Bâtimens de cette grandeur; que les Iroquois, surtout, profiterent de l'occasion pour jeter de la défiance parmi les Nations Algonquines, & qu'une Troupe d'Outaouais, ayant vu la Barque à l'ancre dans une Anse, y accourut, sous prétexte de voir un spectacle si nouveau pour les Habitans du Pays; qu'avec la confiance qu'on a pour des Alliés, on leur permit de monter à bord, où il ne se trouvoit que cinq ou six Hommes, qui furent égorgés par ces Barbares; & que les Assassins, après avoir enlevé toute la charge du Bâtiment, y mirent le feu.

Ce malheur en eut un autre à sa suite. La Nation, dont la Salle se promettoit le plus pour le succès de son entreprise, étoit celle des Illinois, alors très nombreuse, & qui occupoit plusieurs Postes dont on pouvoit faire des Entrepôts commodes entre le Canada & le Mississipi. Le Chevalier de Tonti s'étoit avancé de ce côté-là, pour mettre ces Indiens dans ses intérêts, & n'avoit pas eu de peine à réussir; mais ayant peu de monde avec lui, il ne put garantir ses nouveaux Alliés d'une incursion des Iroquois, qui les surprirent presque sous ses yeux, & qui en massacrèrent un très grand nombre. La Salle arriva dans ces circonstances, & n'eut pas peu de peine à ménager l'esprit des Illinois, que leur disgrâce avoit refroidis pour les François. Ses chagrins augmentèrent bientôt par la perte d'une partie de ses gens, & de ceux-mêmes sur lesquels il faisoit le plus de fond. Ces

(c) M. Prevost écrit toujours *Michillimakinak*. R. d. E.

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.

MISSISSIPPI.

CHEVALIER
DE LA SALLE.
1678.

Son ardeur
& ses préparatifs.

1679.

Divers accidens
qui le retardent.

Mauvais sort
d'une Barque
Françoise.

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.

MISSISSIPI.
CAVELIER
DE LA SALLE.
1680.

La Salle fait
remonter le
Mississipi.

Difficultés
sur la Relation
de ce Voyage.

Nouveaux
obstacles qui
arrêtent la
Salle.

Perfides étoient convenus de l'empoisonner; mais ils furent découverts, & se déroberent au châtiment par la fuite. Sa seule ressource, pour les remplacer, fut d'engager à son service une troupe de jeunes Illinois, avec lesquels il résolut, malgré tant d'obstacles, de commencer sérieusement les découvertes.

Il chargea d'abord un François, nommé *Dacan*, & le Pere *Hennepin*, Récollet, qu'il avoit amené de *Quebec*, de remonter le *Mississipi* au-dessus de la Riviere des *Illinois*, & s'il étoit possible, jusqu'à sa source. Ces deux Voyageurs partirent du Fort de *Crevecœur* le 28 de Février 1680. Ils entrèrent dans le *Mississipi*, & le remonterent jusqu'aux 46 degrés de Latitude du Nord. Là ils furent arrêtés par une Chûte d'eau assez haute, qui prend toute la largeur du Fleuve, & que le P. *Hennepin* nomme le *Sault de Saint Antoine de Padoue*. Ils tombèrent alors entre les mains d'une Nation Indienne, nommée les *Sioux*, qui les retint assez longtems Prisonniers, mais sans leur faire aucun mauvais traitement, & qui les rendit à d'autres François, arrivés du Canada. L'Historien de la Nouvelle France ne paroît pas persuadé qu'ils aient continué leur Voyage jusqu'à la source du *Mississipi* (d), & les fait retourner du *Sault de Saint Antoine*, pour descendre le Fleuve jusqu'à la Mer, d'où ils retournerent (dit-il.) au Fort de *Crevecœur*, sans qu'il leur fût rien arrivé de considérable.

QUELQUE jugement qu'on en doive porter, de nouveaux embarras, survenus à la Salle après leur départ, le retinrent dans son Fort de *Crevecœur* jusqu'au mois de Novembre, & l'obligèrent ensuite de retourner à *Catarocouy*. Dans cette route, ayant remarqué sur la Riviere des *Illinois* un lieu qui lui parut fort avantageux pour la construction d'un nouveau Fort, il en traça le plan, & fit venir le Chevalier de *Tonti*, qu'il chargea de l'exécution. Mais à peine l'ouvrage fut commencé, que *Tonti*, informé du soulèvement des François dans le Fort de *Crevecœur*, se vit dans la nécessité d'y courir. Il n'y trouva que sept ou huit Hommes, abandonnés par leurs Compagnons, qui avoient pris la fuite avec tout ce qu'ils avoient été capables d'emporter. De nouvelles hostilités des *Iroquois* lui faisant craindre de ne pouvoir s'y défendre, il en tira les huit François, pour aller passer l'Hiver avec eux dans la Baie du *Lac Michigan*.

(d) Il traite de *Roman* la Relation du P. *Hennepin* (1), qui leur fait rencontrer plusieurs Habitations Françoises sur ce Fleuve, trouver sa source sur une haute Montagne, & pousser leur course jusqu'au *Lac des Assiniboils*; il porte le même jugement des Missions de *Récollets*, qu'on trouve marquées en plusieurs endroits sur les Cartes, & qui désignent tout au plus, dit-il, des lieux où le Pere *Hennepin* a dit la Messe, ou planté des Croix. Il ajoute que ce Religieux ne favoit pas un mot des Langues de tous ces Peuples, & ne s'est arrêté chez aucun, que pendant sa captivité chez les *Sioux*. En effet, la source du *Mississipi* est encore inconnue; le *Lac des Assiniboils* est fort éloigné des lieux où les deux Voyageurs avoient été, & les François n'avoient alors aucun Etablissement sur les bords du Fleuve qu'ils descendirent. Il est même assez difficile de comprendre comment ils purent aller jusqu'à son embouchure, le descendre, & le remonter jusqu'aux 46 degrés, demeurer Prisonniers chez les *Sioux* pendant plusieurs mois, & cela dans l'espace de moins d'une année. *Histoire de la Nouvelle France*, l. x. p. 461.

(1) C'est celle publiée sous le nom du Chevalier de *Tonti*, R. d. E.

LA S
trémem
Fort de
bre d'H
de faire
sous le
où Ton
fin d'A
nouvelle
Salle pri
Fort de
projet q

Ce fu
des Illin
de Mar
des *Aka*
verra,
Voyage
certain
importa
auxquell
le cours
qua, l'e
(g), d'
bec, qu
ta la N
Cour.

QUET
Lettres
rageren
par Me
seaux F
son pro
SA C
Fort Sa

(e) Le
qu'on aj
dans la p
ti ,, suiv
,, trouva
,, 22 &
tandis qu

(f) C
traversé
Espagno
fit aucun
la Com
l'Espagn

LA SALLE, qui n'avoit pu recevoir aucun avis de cette retraite, fut extrêmement surpris, au Printems de l'année suivante, lorsqu'étant allé au Fort de Crevecoeur il le vit désert. Quoiqu'il n'eût pas un grand nombre d'Hommes, il trouva le moyen d'y mettre une nouvelle Garnison, & de faire travailler au second Fort, qu'il avoit tracé, l'année précédente, sous le nom de *Fort Saint Louis*. Ensuite s'étant rendu à Michillimakinak, où Tonti étoit arrivé avec sa Troupe, ils en partirent ensemble, vers la fin d'Août, pour Catarocouy. Trois mois se passèrent, soit à faire de nouvelles levées de François, soit à rassembler des provisions. Enfin la Salle prit la route des Illinois, avec tout son monde; & trouvant ses deux Forts dans l'état où il les avoit laissés, il ne pensa plus qu'à l'exécution du projet que tant de malheurs & de contretems avoient retardé.

Ce fut au commencement de l'année 1682, qu'il descendit la Riviere des Illinois; & le 2 de Février, il se trouva sur le Fleuve Mississippi. Le 4 de Mars, il prit possession, avec toutes les formalités ordinaires, du Pays des *Akansas*; & le 9 d'Avril, il reconnut l'embouchure du Fleuve. On verra, dans les Relations particulieres, quelques autres circonstances de ce Voyage; mais elles y sont mêlées de tant d'erreurs, qu'il n'y a de bien certain que ce qu'on en vient de rapporter (e). Après avoir achevé cette importante découverte, avec le soin d'établir, par des prises de possession, auxquelles on ne pouvoit rien opposer (f), les droits de la France sur tout le cours connu d'un des plus grands Fleuves du Monde, la Salle se rembarqua, l'onzieme jour d'Avril, & remonta heureusement jusqu'aux Illinois (g), d'où étant allé passer l'Hiver à la Baie, il ne put arriver, à Quebec, qu'au Printems de l'année suivante. Quelques mois après il quitta la Nouvelle France, pour aller rendre compte de son Expédition à la Cour.

QUELQUES mauvais offices que ses Ennemis lui eussent rendus par leurs Lettres, il y fut reçu avec de si hautes marques d'estime, qu'elles l'encouragerent à proposer au Ministre le dessein qu'il avoit formé de reconnoître par Mer l'embouchure du Mississippi, pour en frayer le chemin aux Vaisseaux François, & pour y commencer un Etablissement. Non-seulement son projet fut approuvé, mais il fut chargé des préparatifs.

SA Commission portoit que tous les François & les Sauvages, depuis le Fort Saint Louis des Illinois jusqu'à la Nouvelle Biscaie, seroient sous ses

(e) Le Pere de Charlevoix ne veut pas qu'on ajoute foi à celles qui sont rapportées dans la prétendue Relation du Chevalier Tonti, suivant laquelle M. de la Salle avoit trouvé l'embouchure du Mississippi entre les 22 & 23 degrés de Latitude Nord; &c. tandis qu'elle n'est gueres qu'au 29^{me}. R. d. E.

(f) On a déjà vu que Ferdinand Soto avoit traversé plus d'une fois le Mississippi, que les Espagnols nommoient *Cucagua*; mais il n'y fit aucun établissement. Voyez l'Histoire de la Compagnie de la Floride, traduite de l'Espagnol, par *Citoy de la Guette*.

(g) La Relation attribuée au Chevalier Tonti prétend qu'il fit cinquante lieues le premier jour, ce qui est certainement faux; car on est fort heureux quand on en peut faire 7 ou 8 en remontant le Fleuve dans des Canots. Ajoutons que le 15 de Mai la Salle étant tombé malade, détacha le Chevalier de Tonti, qui l'accompagnoit, pour se rendre à Michillimakinak, en lui recommandant de faire toute la diligence possible. On le verra ci-dessous, revenir encore sur le Mississippi pour chercher M. de la Salle. R. d. E.

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
MISSISSIPPI.

CAVELIER
DE LA SALLE.
1681.

1682.

Il descend
le Fleuve du
Mississipi jus-
qu'à l'embou-
chure.

1683.

Son retour
en France.

Il entend de
visiter le Mis-
sissipi par Mer.

Sa Commis-
sion & ses pré-
paratifs.

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
MISSISSIPI.
CAVALIER
DE LA SALLE.
1683.

ordres; que le Commandant de l'Escadre, qui le porteroit de France en Amérique, se conduiroit par ses conseils sur la route, & lui donneroit, à son débarquement, tous les secours qui pourroient s'accorder avec la conservation des Vaisseaux du Roi. Quatre Bâtimens de différentes grandeurs furent armés à Rochefort, & l'on y embarqua deux cens quatre-vingts personnes, en y comprenant les Equipages. Le reste étoit composé, d'une Famille Canadienne (h), de cent Soldats, de trente Volontaires, dont plusieurs étoient Gentilshommes, de quelques Filles, & d'un certain nombre d'Engagés & d'Artisans. Mais on avoue que ce choix fut fait avec peu de soin. La plupart des Soldats étoient des Misérables, réduits à l'aumône; plusieurs étoient estropiés ou contrefaits, & ne savoient pas manier un Fusil. Les Ouvriers ne valoient pas mieux; & l'expérience fit connoître qu'il n'y en avoit pas un qui entendît sa profession. Entre les Volontaires, on comptoit deux Neveux de la Salle, nommés *Cavelier* & *Moranget*, dont le premier n'avoit pas plus de quatorze ans; trois Ecclesiastiques de Saint Sulpice, l'un Frere, l'autre Parent de la Salle, & le troisieme nommé *Majulle*; quatre Récollets, qu'on nomme aussi; le Pere *Mambré*, qui avoit accompagné la Salle dans ses découvertes; le Pere le *Clerc*, qui avoit passé quelque tems en Canada; le Pere *Douay* & le Pere *Marquet*, destinés, les uns à demeurer dans le nouvel Etablissement, les autres à faire des Missions parmi les Sauvages; mais le quatrieme, étant tombé malade dès le premier jour de la navigation, fut débarqué & dispensé du Voyage; enfin un Bourgeois de Rouen, nommé *Foutel*, à qui la Salle reconnut tant de probité & d'intelligence, qu'il en fit comme son Intendant (i). Les quatre Bâtimens étoient le *Joli*, Fregate d'environ quarante Canons; une autre Fregate de six Canons, nommée la *Belle*, que le Roi avoit donnée à la Salle; la Flutte l'*Aimable*, du port de trois cens tonneaux, sur laquelle étoient tous ses effets; & une Caiche de trente tonneaux, chargée de munitions & de Marchandises. Le Commandant de la Fregate Royale, nommé de *Beaujeu*, avoit pour Lieutenant le Chevalier d'*Here*, & *Duhamel* pour Enseigne.

1684.

Départ de
l'Escadre.

Fâcheux dé-
mêlés entre
lui & le Com-
mandant.

CETTE petite Escadre partit de la Rochelle, le 24 de Juillet 1684, avec la Flotte des Iles & du Canada, qui devoit faire voile sous les ordres du Commandant, jusqu'à la vue des Terres d'Espagne. Elle en fut séparée par un accident, qui la retarda de cinq ou six jours, mais qui ne l'empêcha point d'arriver le 16 d'Août à la vue de Madere. Quelques jalousses d'autorité, qui s'éleverent entre le Commandant & la Salle, firent mal augurer du succès d'une entreprise dont ils devoient partager l'honneur, surtout lorsqu'elles eurent causé la perte de la Caiche, qui fut enlevée, à la Côte de Saint Domingue, par deux Pirogues Espagnoles. Cependant, après avoir relâché dans un Port François de cette Ile, on doubla heureusement la Pointe Occidentale de Cuba; & le 28 de Septembre on découvrit les Terres de la Floride.

ON

(h) Dont le Chef se nommoit *Talen*. (i) On a de lui une Relation fort estimée.

On a
porteroit
être en
Elle le f
tems en
vue, po
va, con
Fleuve;
tre, san
explicat
Alors le
refusa d
en plus;
céda plu
étoit rev
à la Bai
de cent

On y
aperçu
de dix c
conseils
point un
croyoit
soit plus
lendema
Flutte,
passer la
leté de
difficult
tion. C
refusa d
s'attendr
yeux: n
nommé
mener d
velle l'o
vage, a
Flutte,
se briser
cette cr
lui rend
l'avertis
n'a poin
Capitain
tions, l
bliffeme
XXI.

On avoit dit, à la Salle, que dans le Golfe du Mexique les courans portoient à l'Est; d'où il conclut que l'embouchure du Mississipi devoit être encore bien loin à l'Ouest. Cette erreur causa toutes ses disgrâces. Elle le fit tourner de ce dernier côté: mais il avançoit peu, parceque de tems en tems il s'approchoit de la terre, qu'il se voyoit obligé de suivre à vue, pour découvrir ce qu'il cherchoit. Le 10 de Janvier 1685, il se trouva, comme on l'a conjecturé depuis, assez proche de l'embouchure du Fleuve; mais persuadé qu'il étoit par le travers des Apalaches, il passa outre, sans y envoyer même sa Chaloupe. Quelques jours après, sur quelques explications qu'il reçut des Sauvages, il voulut retourner vers le même lieu. Alors le Commandant, quoiqu'obligé à la déférence par l'ordre du Roi, refusa de suivre ses intentions. De part & d'autre, on s'aigriffoit de plus en plus; & la Salle, après s'être obstiné mal-à-propos sur d'autres points, céda plus mal-à-propos encore lorsqu'il falloit user de l'autorité dont il étoit revêtu. La route fut continuée à l'Ouest, & l'Escadre arriva bientôt à la Baie de *Saint Bernard*, mais sans la connoître. Cette Baie est éloignée de cent lieues, à l'Ouest, de l'embouchure du Mississipi.

On y mouilla, & les Chaloupes furent envoyées à la découverte. Elles apperçurent une fort belle Rivière, à l'entrée de laquelle il n'y a pas plus de dix ou douze piés d'eau. Après beaucoup de recherches, & plusieurs conseils où l'on ne conclusoit rien, parceque l'un des deux Chefs n'ouvroit point un avis auquel l'autre n'affectât de s'opposer, la Salle, qui ne se croyoit pas loin du Mississipi, & que la présence du Commandant ne faisoit plus que gêner, résolut de débarquer dans le lieu où il étoit. Dès le lendemain, qui étoit le 20 de Février, il envoya ordre au Capitaine de la Flutte, de la décharger de ce qu'elle avoit de plus pesant, & de lui faire passer la Barre. En même tems, comme il ne se fioit point assez à l'habileté de cet Officier, pour se reposer sur lui d'une manœuvre qui avoit ses difficultés, il ordonna au Capitaine de la *Belle*, de se charger de l'opération. Celui de la Flutte regarda cette préférence comme un outrage, & refusa d'obéir. La Salle, embarrassé d'un refus auquel il n'avoit pas dû s'attendre, voulut que ce mouvement de la Flutte se fît du moins sous ses yeux: mais lorsqu'il se disposoit à s'y rendre, un Lieutenant d'Infanterie, nommé la *Sabloniere*, & cinq ou six autres François, qui étoient à se promener dans un Bois voisin, furent enlevés par des Indiens; & cette nouvelle l'obligea de courir pour les dégager. Tandis qu'il s'éloignoit du rivage, ayant jetté les yeux vers l'embouchure de la Rivière, il apperçut sa Flutte, qui manœuvroit de mauvaise grace, & qui sembloit menacée de se briser contre des battures. Le desir de délivrer ses gens l'emporta sur cette crainte; il continua de marcher vers les Indiens, qu'il força de les lui rendre: mais un coup de Canon, qu'il entendit, lui fit juger qu'on l'avertissoit du malheur de sa Flutte. En effet, il la trouva échouée. On n'a point douté que cet accident ne fût venu d'un dessein prémédité du Capitaine, qui se nommoit *Aignon*. Ce Bâtiment ayant à bord les munitions, les ustensiles, les outils, & tout ce qui étoit nécessaire pour un Etablissement, la Salle, qui se reprochoit de n'avoir pas regardé cette perte

XXI. Part.

Y y

SUITE DE
L'ÉTABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.

MISSISSIPPI.
CAVALLIER
DE LA SALLE.
1685.

Erreurs &
embarras de
la Route.

On passe au
delà du Missis-
sipi.

On se trou-
ve, sans le
favor, dans
la Baie de
Saint Bernard.

La Salle
prend le parti
d'y débarquer.

Nouvelle dis-
grace qui lui
arrive.

Comment la
Salle perd un
de ses Bâti-
mens.

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.

MISSISSIPPI.
CAVELIER
DE LA SALLE.
1685.

Ce qu'on en
sauve.

Fâcheuses
suites de cette
perte.

Départ de
Beaujeu. En
quel état il
laissa la Salle.

Fort bâti à
l'embouchure
de la Rivière
de Saint Ber-
nard.

comme le plus grand malheur qu'il pût redouter, se hâta d'y apporter du remède: mais il fut surpris de voir une partie des témoins dans l'inaction. Cependant, avec la Chaloupe & le Canot de la Fregate, que Beaujeu n'osa lui refuser, il commença par sauver l'Equipage. Ensuite il songea aux poudres, aux vivres & aux liqueurs, dont il fit porter à terre environ trente Barriques. Si la Chaloupe de la Flutte eut partagé le travail, presque tout auroit été déchargé; mais il paroît qu'on l'avoit éloignée à dessein, & la nuit étant survenue, il fallut attendre au jour suivant pour achever le transport. Bientôt, le vent qui venoit de haute Mer, se renforça & grossit les vagues. La Flutte heurta contre des Rochers, qui l'ouvrirent; & dans les ténèbres, quantité de Marchandises, sorties par diverses sentes, furent emportées par les flots. Comme on ne s'en aperçut qu'au point du jour, on ne put sauver, au plus, que trente Barriques de vin & d'eau-de-vie, avec quelque partie des farines, des viandes salées & des légumes.

CETTE perte entraîna des suites encore plus fâcheuses. On commençoit à se trouver environné de Sauvages, que toutes les précautions ne purent empêcher d'enlever une partie de ce qu'on avoit sauvé du naufrage. On ne s'en aperçut même, que lorsqu'ils se furent retirés avec leur butin. Ils avoient laissé au rivage plusieurs Canots, dont on se saisit; mais ces foibles représailles furent payées bien cher. Ils revinrent, pendant la nuit, pour reprendre leurs Canots; & trouvant endormis ceux qui les gardoient, ils en tuèrent deux, *Orry* & *Desloges*: ils en blessèrent quelques autres, & se retirèrent sans autre perte que celle des Canots, qu'ils n'eurent pas le tems d'emporter. Tant de disgrâces consécutives rebuterent une partie de ceux qui s'étoient engagés dans cette Expédition; surtout lorsque les plus mal intentionnés eurent commencé à décrier la conduite du Chef, en traitant son entreprise même de folle & de téméraire. Mais loin d'en être abattu, jamais il ne montra plus de courage & de résolution. Il fit construire un Magasin, qu'il environna de bons retranchemens; & s'imaginant que la Rivière, où il étoit entré, pouvoit être un des bras du Mississipi, il résolut de la remonter. Comme la Fregate se dispoisoit à reprendre la route de France, il pria Beaujeu de lui remettre les Canons & les Brûlots qu'il avoit à bord, & qui n'avoient été embarqués que pour l'Etablissement. Beaujeu répondit qu'ils étoient au fond du Vaisseau, dont il faudroit changer tout l'arrimage pour les en tirer, & que cette opération demandoit plus de tems qu'il ne lui en restoit pour éviter, dans son retour, les dangers de la mauvaise saison. Ainti la Salle se vit réduit aux huit petites Pièces de campagne qu'il avoit sur la *Belle*, sans un seul boulet. Mais Beaujeu lui donna une preuve encore plus éclatante de ses mauvaises intentions. Quoique la perfidie du Capitaine de la Flutte fût avérée, il le reçut dans son bord, avec tout l'Equipage de ce Bâtiment, dans la seule vue de le soustraire à la punition qu'il méritoit, & contre la parole qu'il avoit donnée à la Salle de n'embarquer personne sans son consentement. Il mit à la voile vers le 15 de Mars.

LE nombre des François, qu'il laissoit dans la Rivière de Saint Bernard, étoit d'environ cent soixante-dix. La Salle fit jeter aussitôt les fondemens

d'un F
dont il
dans le
quante
Frere,
vigatio
nuits d
tenir e
jusqu'a
na-t-il
té, il
dessein
pe, &
pour la
vriers s
fait don
s'en fer
Artisan
travail
tés app
Il en fu
plus ec
de l'alle
né: ma
que la
son Ou
d'inspir
LE n
à couv
pour un
représe
contref
sous un
à crain
mes vo
ture ju
loin da
même
n'ont p
que Sep
que les
Nord,
taires,
trouille
rissent
bier, c

d'un Fort; & chargeant Joutel de l'achever, avec cent vingt personnes dont il lui laissa le commandement, il s'embarqua lui-même sur la Riviere, dans le dessein de la remonter aussi loin qu'il seroit possible. Entre les cinquante Hommes qui devoient l'accompagner, il avoit pris Cavelier son Frere, *Chefdeville*, deux Récollets & plusieurs Volontaires. Mais sa navigation fut bientôt interrompue. Les Sauvages s'approchant toutes les nuits du Fort qu'il avoit fait commencer, Joutel, qui avoit ordre de les tenir en respect, fit tirer sur eux quelques coups de fusil, dont le bruit alla jusqu'aux oreilles de la Salle. Il ne devoit pas être bien loin. Aussi retourna-t-il sur le champ avec six ou sept Hommes; & trouvant Joutel en sûreté, il lui apprit qu'il avoit déjà découvert un très beau Pays; qu'il avoit dessein d'y construire un second Fort, dans le lieu où il avoit laissé sa Troupe, & qu'il en avoit même donné l'ordre en la quittant. Il partit ensuite, pour la rejoindre; mais à son arrivée, il trouva que plusieurs de ses Ouvriers s'étoient laissés enlever leurs outils par les Sauvages, & leur en ayant fait donner d'autres, il reconnut bientôt qu'ils n'étoient pas plus capables de s'en servir que de les garder. Il fut obligé de faire venir une partie des Artisans, qui étoient demeurés dans le premier Fort; & non-seulement le travail n'en alla pas plus vite, mais les Ouvriers qui restoit à Joutel, irrités apparemment de voir leur tâche plus pesante, conspirerent contre lui. Il en fut informé assez tôt, pour arrêter le desordre, en se saisissant des deux plus coupables; & sur l'avis qu'il en fit donner à la Salle, il reçut ordre de l'aller joindre avec tout son monde. Ainsi le premier Fort fut abandonné: mais le second en fut poussé avec plus de chaleur. Malgré le chagrin que la Salle ressentoit de tant d'obstacles, il se fit lui-même l'Architecte de son Ouvrage: il donnoit l'exemple du travail; & sa fermeté eut le pouvoir d'inspirer enfin l'émulation.

Le nouveau Fort reçut le nom de *Saint Louis*. On y étoit du moins à couvert de l'insulte des Sauvages du Pays, qu'on avoit déjà reconnus pour une Nation fort dangereuse. Ils se nomment les *Clamcoëts*. On les représente cruels, perfides, d'une humeur bouffonne, naturellement railleurs, contrefaisant tout ce qu'ils voient faire, & cachant si bien tous ces défauts sous une apparence de gaieté & de franchise, qu'ils ne sont jamais plus à craindre, que lorsqu'ils s'empressent à marquer de l'amitié. Les Hommes vont presque nus, & les Femmes ne sont couvertes que depuis la ceinture jusqu'aux genoux; mais les uns & les autres ont un air affreux. Plus loin dans les terres, on rencontre d'autres Peuples, qui ont à-peu-près la même barbarie, & qui sont distingués par différens noms. Leurs usages n'ont presque aucune ressemblance avec ceux des autres Nations de l'Amérique Septentrionale. Ils seront rappelés dans un autre Article, aussi bien que les propriétés de leur Pays. Environ cent lieues plus loin, vers le Nord, on trouve les *Conis*, ou *Assenis*, qui sont plus humains, plus sédentaires, qui cultivent la terre, où ils sement du Maïs, des Fèves, des Citrouilles, des Melons, & d'autres légumes. Ils plantent du Tabac & nourrissent quantité de chevaux, qu'ils emploient ordinairement à porter le Gibier, qu'ils tuent dans leurs Chasses. La maniere, dont ils font la guerre,

SUITE DE
L'ÉTABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.

MISSISSIPPI.
CAVELIER
DE LA SALLE.
1685.

La Salle veut
remonter cette
Riviere.

Il s'arrête &
bâtit un second
Fort.

Fort nommé
Saint Louis.

Odieux caractère
des
Clamcoëts.

Conis, ou
Assenis.

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.

MISSISSIPI.

CAVELIER
DE LA SALLE,
1685.

Ces Indiens
diffèrent de
tous ceux de
la Floride.

n'est pas moins différente de celle des autres Indiens de la Floride. Ils sont à cheval, armés d'un Carquois de peau de Bœuf, rempli de fleches, qui leur pend derrière le dos en Bandouliere. Ils ont un arc, & sur le bras gauche un petit plastron de cuir, avec lequel ils parent les fleches. Le mors de leurs Chevaux n'est qu'une corde de crin. Leurs étriers sont soutenus d'une corde du même fil, & tiennent à une peau de Biche, pliée en quatre, qui sert de Selle. Ce ne sont que de petites planches, larges de trois pouces, & longues de cinq. Les Cenis ont pour voisins les *Ayenis*, avec lesquels ils vivent en bonne intelligence, & dont la Nation est moins nombreuse, quoique Joutel ne donne pas, aux Cenis mêmes, plus de mille Hommes en état de porter les armes. Ces Sauvages sont bien faits, Hommes & Femmes, & n'ont rien de désagréable dans les traits du visage; mais ils se piquent & se peignent le corps. On ne les voit couverts que pendant le regne des vents du Nord, qui les obligent de se couvrir de peaux bien passées. Quoiqu'on ne leur connoisse ni Temples, ni culte réglé, ils donnent quelques marques de Religion dans le tems de leur récolte, par une certaine consécration des prémices, & par l'offrande qu'ils en font à quelque Divinité qu'on ignore. Leur maniere de marquer de l'affection est singuliere: les uns se contentent de souffler dans l'oreille, à ceux qu'ils veulent saluer. D'autres commencent par se frotter la poitrine & le bras avec la main, & font ensuite la même chose à ceux qu'ils veulent honorer ou caresser.

Diverses
courses de la
Salle.

LA SALLE, après avoir achevé son Fort, résolut de faire, sur sa Frégate, le tour de la Baie Saint Bernard, qu'il nomma aussi la *Baie de Saint Louis*. Il s'embarqua au mois d'Octobre, & ne laissa dans son Fort que trente-quatre Hommes sous les ordres du sage Joutel, en lui défendant de recevoir aucun de ceux qu'il avoit choisis pour l'accompagner, s'il ne se présentoit avec une Lettre de sa main. La mort lui avoit enlevé plusieurs de ses plus braves gens, tels que *Villeperdry*, & le *Gros*, son Garde-Magasin, qui ayant été piqué d'un Serpent à sonnettes, & ne connoissant point le remede que le Pays offre à chaque pas pour cette blessure, s'étoit fait couper la jambe, & n'avoit survécu que peu de jours à l'opération. Non-seulement ces pertes affligeoient la Salle, mais elles lui donnoient un air sombre, qui sembloit augmenter sa hauteur & sa dureté naturelles.

1686.

Retour d'un
François nommé
du Haut.

SON absence dura plus de trois mois, sans qu'on eût la moindre de ses nouvelles au Fort Saint Louis. Enfin, dans le cours de Janvier 1686, on en reçut de fort tristes, par un François nommé *Du Haut*, dont le Frere, qu'on distinguoit par le nom de *Dominique*, étoit resté dans le Fort. L'aîné, qui avoit suivi la Salle, arriva sans aucune Lettre de sa part. Il étoit seul, dans un Canot; & vers le soir, on l'entendit sur le bord du Fleuve, d'où il appelloit son Frere. La Sentinelle en avertit le Commandant, qui s'attendit d'abord à quelque accident funeste. Il s'avança, pour recevoir ces premières informations. Du Haut l'assura que son Commandant jouissoit d'une parfaite santé, & confessa naturellement qu'il étoit revenu sans permission; mais il donna un tour si naïf au récit de ses aventures,

que Jo
qu'il e

LA S
leurs H
avec un
soir, s
avoient
mirent
bares a
s'appro
moient
revenir
à demi
Pilote,
sentir p
Fregate
soin po
fense d
escorté.
deux C
dans l'e
le conc
peu plu
malheur
du For

COMM
aucune
Dans le
tie de
ne nous
qu'il av
fort be
tion, l
qui l'av
de ses
il en eu
linge,
étoit de
couvert
quelque
rance d
Baie,
bouchu

MAIS
avec sa
une no

que Joutel crut pouvoir se dispenser d'un excès de rigueur. Voici ce qu'il en a publié lui-même.

LA SALLE, étant arrivé à la vue de sa Fregate, y envoya cinq de ses meilleurs Hommes, pour ordonner de sa part au Pilote de fonder le mouillage avec un Canot. Le Pilote employa un jour entier à cet exercice; & le soir, se trouvant excédé de fatigue, il descendit à terre avec ceux qui lui avoient apporté l'ordre. Ils y allumerent un feu, près duquel ils s'endormirent, sans avoir pris aucune précaution contre les Sauvages. Ces Barbares avertis par le feu, qu'il y avoit des Etrangers dans leur voisinage, s'approcherent pendant la nuit, massacrerent les six Hommes, qui dormoient paisiblement, & briserent le Canot. La Salle, ne les voyant point revenir, les alla chercher lui-même, & trouva les restes de leurs cadavres, à demi dévorés par quelques Animaux carnaciers. Il regretta beaucoup son Pilote, dont il connoissoit l'habileté: mais il eut bientôt l'occasion de ressentir plus vivement cette perte. Son premier soin fut de faire avancer sa Fregate dans la Baie, & d'y envoyer toutes les provisions dont il avoit besoin pour son entreprise. Il y laissa quelques-uns de ses gens, avec défense de s'éloigner sans un ordre de sa part, ni de descendre à terre sans escorte. Ensuite il prit vingt Hommes, pour traverser la Riviere dans deux Canots; & lorsqu'il fut à l'autre bord, il enfonça ses deux Canots dans l'eau, & continua son chemin par terre. Quelques jours de marche le conduisirent au bord d'une belle Riviere, qu'il nomme la *Maligne*. Un peu plus loin, Du Haut, s'étant arrêté derriere ses Compagnons, eut le malheur de s'égarer, erra longtems, & se trouva, sans le sçavoir, vis-à-vis du Fort Saint Louis.

COMME ce récit n'avoit rien que de vraisemblable, Joutel n'en prit aucune défiance, & se contenta de veiller sur la conduite de Du Haut. Dans le cours de Mars, on vit arriver au Fort, la Salle, avec une partie de ses gens. On avoit envoyé les autres chercher sa Fregate; mais on ne nous apprend point où il l'avoit laissée. Quoiqu'il n'eût point trouvé ce qu'il avoit cherché dans sa course, il parut satisfait d'avoir parcouru de fort beaux Pays. La vue de Du Haut, qu'il avoit soupçonné de défection, le surprit beaucoup; mais lorsqu'il eut appris de Joutel les raisons qui l'avoient fait disparaître, il ne demanda point d'autre excuse. Le reste de ses gens étant revenu le lendemain, sans avoir pu trouver la Fregate, il en eut d'autant plus de chagrin, qu'il avoit laissé sur ce Bâtiment, son linge, ses habits, ses papiers & ses meilleurs effets. D'ailleurs son dessein étoit de s'en servir, pour visiter quelques-unes des Rivieres qu'il avoit découvertes, & de l'envoyer ensuite aux Iles Françoises pour y demander quelque secours; ou de la monter lui-même, lorsqu'il auroit perdu l'espérance d'entrer dans le Mississipi par les Rivieres qui se déchargent dans la Baie, & de ranger toute la Côte du Golfe jusqu'à ce qu'il eut trouvé l'embouchure de ce Fleuve.

MAIS après avoir employé six semaines à d'inutiles recherches, il prit, avec sa fermeté ordinaire, le parti de se remettre en marche, pour faire une nouvelle course. A peine fut-il parti, que Chefdeville, la Sabloniere,

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
MISSISSIPI.
CAVELIER
DE LA SALLE.
1686.
Ce qu'il ra-
conte.

Retour de
la Salle au
Fort Saint
Louis.

Il ne re-
trouve point
sa Fregate.

Nouvelles
qu'on reçoit
de sa perte.

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
MISISSIPPI.
CAVELIER
DE LA SALLE.
1686.

Comment
l'Equipage se
sauve.

Mutinerie
qui s'éleve
dans le Fort.

La Salle y
revient après
avoir perdu
plusieurs de
ses gens.

& quelques autres de ceux qui étoient restés sur la Fregate, arriverent au Fort dans un Canot, avec les habits, une partie de ses papiers & quelques provisions. Ils venoient apprendre, à Joutel, que la Fregate s'étoit brisée. Les circonstances d'un événement, qui étoit à la Salle son unique ressource après tant de disgrâces, ne doivent pas être supprimées. L'eau ayant manqué sur la Fregate, on avoit envoyé quelques Hommes dans la Chaloupe, pour en faire une nouvelle provision. Pendant qu'ils retournoient à bord avec leur charge, ils furent arrêtés par un vent contraire, & la nuit les prit, avant qu'ils pussent arriver. Ceux de la Fregate, qui les avoient vus en chemin pour revenir, allumerent un feu, qu'ils crurent capable de les guider dans l'obscurité: mais cette lumière s'étoit éteinte, & personne n'ayant eu l'attention d'y suppléer, ni la Chaloupe, ni aucun de ceux qu'elle portoit, n'ont paru depuis. On les avoit attendus quelques jours, avec des vœux inutiles. Enfin les gens de la Fregate, pressés de la soif, avoient voulu se rapprocher de la Riviere de Saint Bernard; mais leur extrême foiblesse, autant que le défaut d'habileté, ne leur ayant pas permis de bien manœuvrer, & le vent étant devenu contraire, ils avoient été jetés à la Côte, de l'autre côté de la Baie, & n'avoient pu se garantir d'y échouer. Sans Chaloupe, & dégradés dans un Pays inconnu, ils n'avoient point imaginé d'autre ressource que de construire un Radeau, pour traverser la Baie; mais ils l'avoient fabriqué si mal, que les premiers qui en avoient fait l'essai s'étoient noyés sans exception. Les autres en avoient construit un meilleur, sur lequel ils avoient mis tout ce qu'ils avoient pu sauver de la Fregate. Ils avoient fait le trajet: mais la crainte d'un autre danger, de la part des Sauvages, ne leur permettant point de faire le chemin par terre, & leur Radeau ne pouvant remonter la Riviere, ils avoient été trop heureux de trouver un mauvais Canot, qu'ils avoient réparé, & qui leur avoit servi à se rendre au Fort.

DEUX mois se passerent ensuite, sans qu'on pût savoir ce que la Salle étoit devenu; & son absence fit naître beaucoup de mécontentemens dans la Colonie. Du Haut l'aîné, dont le Frere étoit parti avec la Salle, se mit à la tête des Mutins, & Joutel fut informé qu'il ne prétendoit à rien moins qu'au commandement. Il y a peu d'apparence, néanmoins, qu'il eut déjà formé le noir dessein qu'on lui verra bientôt exécuter. Les menaces de Joutel eurent même la force de le contenir jusqu'au retour de la Salle, qui revint au Fort vers la fin du mois d'Août. La perte de sa Fregate l'affligea beaucoup, sans lui rien faire perdre de sa constance. Il avoit pénétré jusqu'aux Cenis, avec lesquels il avoit fait alliance; mais il n'en étoit pas mieux instruit de ce qu'il cherchoit à découvrir, & le fruit de son voyage se réduisoit à cinq Chevaux chargés de provisions, dont ses nouveaux Alliés lui avoient fait présent. De vingt Hommes, dont il s'étoit fait accompagner, il n'en ramenoit que huit. Le jeune Du Haut, & quatre autres, qu'il avoit renvoyés au Fort S. Louis, n'y étoient pas revenus. Un cinquieme, nommé *Bihorel*, s'étoit égaré dans le chemin, & n'avoit pas reparu depuis. Un autre, qui se nommoit *Duménil*, avoit été entraîné au fond de l'eau & dévoré par un Crocodile. Quatre autres avoient déserté

dans le
pouvoir
fit trop
mais les
mois d'
voit pû
yeux;
bare.
Illinois.
violente
avec qu
sa présen
son Frere
VERS
mettre
gnier,
Amis,
mises en
vres &
c'est-à-d
mes, de

IL par
événement
ranget &
Du Haut
mé *Hien*
Soldat
Saget,
Chevaux
des prov
Monde
viers,
Sauvage
ses. Le
quefois
avec des
goit, le
Cenis,
tations.

MAIS
avant tra
Hien,
commen

(F) Ce
ensuite
Juin, &c.

dans le Pays des Cenis. Des infortunes, dont on ne voyoit pas la fin, ne pouvoient manquer de faire une vive impression sur la Colonie. La Salle y fit trop peu d'attention. Il avoit déjà formé le plan d'un troisieme Voyage; mais les chaleurs, qui étoient extrêmes, l'obligerent de le différer jusqu'au mois d'Octobre. Dans cet intervalle, les Clamcoëts, avec lesquels on n'avoit pu faire de solide alliance, lui tuèrent deux Hommes, presque sous ses yeux; ce qui le confirma dans la résolution de s'éloigner de cette race barbare. Son dessein étoit de chercher une route, qui put le conduire aux Illinois. Il étoit prêt à se mettre en marche, lorsqu'il fut attaqué d'une violente hernie. Joutel, le voyant dans cet état, offrit de faire le voyage avec quinze Hommes, & son offre ne fut pas acceptée. La Salle croyoit sa présence nécessaire aux Illinois, & se proposoit d'ailleurs d'envoyer de-là son Frere à Quebec, pour donner de ses nouvelles en France.

VERS la fin de Décembre, il crut ses forces assez rétablies, pour lui permettre d'exécuter ses résolutions; & Joutel ayant souhaité de l'accompagner, il laissa, pour commander dans le Fort à sa place, un autre de ses Amis, nommé *le Barbier*. Depuis son retour, les fortifications avoient été mises en état de résister aux insultes des Sauvages. Il y laissa assez de vivres & de munitions, pour le nombre d'Habitans qui devoient y rester, c'est-à-dire pour vingt personnes, entre lesquelles on comptoit sept Femmes, deux Recollets, Chefdeville, la Sabloniere & un Chirurgien.

IL partit le 12 de Janvier, avec seize Hommes, dont l'importance des événemens a fait conserver les noms: c'étoient Cavelier, son Frere; Moranget & le jeune Cavelier, ses Neveux; le P. Anastase, Recollet; Joutel, Du Haut, de *Marle*, *Larchevêque*, un Allemand de Wirtemberg, nommé *Hiens*, que d'autres nomment *Femme* ou *James* & donnent pour un Soldat Anglois, *Liotot*, Chirurgien, *Tessier*, Pilote, le jeune *Talon*, *Saget*, Domestique de la Salle, & un Sauvage, bon Chasseur. Les cinq Chevaux des Cenis étoient chargés de la plus grande partie du bagage & des provisions. Quoique la marche se fit par un des plus beaux Pays du Monde, on ne laissa point d'avoir beaucoup à souffrir de l'eau des Rivières, que les pluies avoient fait déborder. On rencontra souvent des Sauvages; mais la Salle eut toujours l'art de les apprivoiser par ses caresses. Le plus grand obstacle étant celui des Rivières qu'on avoit quelquefois à traverser, il inventa la construction d'un Canot qui se portoit avec des perches, & qui fut d'une extrême utilité. A mesure qu'on avançoit, le Pays paroissoit plus peuplé; & lorsqu'on fut à quarante lieues des Cenis, on apprit que ces Sauvages avoient un François dans leurs Habitations.

MAIS le tems des malheurs approchoit. Le 17 de Mai (*k*), Moranget ayant traité avec un peu de hauteur, dans une partie de Chasse, Du Haut, *Hiens*, & *Liotot*, ces trois Hommes résolurent de se défaire de lui, & de commencer par le Domestique & le Chasseur de son Oncle (*l*), qui l'ac-

(*k*) Ce doit être *Mars*, puisqu'on trouve ensuite des dates d'Avril, de Mai, de Juin, &c. R. d. E.

(*l*) C'étoit le Sauvage dont on a parlé, & qui s'appelloit *Nica*. R. d. E.

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.

MISSISSIPPI.

CAVELIER
DE LA SALLE.
1686.

Ses nouvelles
vues.

Avec quelle
suite il se re-
met en route.

1687.

Sa marche
pour aller aux
Illinois.

Son Neveu
est assassiné.

SUITE DE
L'ETABLIS-
SEMENT DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
MISSISSIPPI.

CAVELIER
DE LA SALLE.
1687.

Circonstances
du meur-
tre.

compagnoient & qui auroient pu le défendre. Ils communiquèrent leur dessein à Larchevêque & à Tessier, qui non-seulement l'approuverent, mais voulurent participer à l'exécution. Ils ne s'ouvrirent point à de Marle, qui étoit aussi de la Chasse, & qu'ils auroient souhaité de pouvoir éloigner. Dès la nuit suivante, tandis que ces trois malheureuses victimes dorment tranquillement, Liotot commença la scène sanglante, en leur donnant à chacun plusieurs coups de hache sur la tête. Le Laquais & le Chasseur expirèrent sur le champ. Moranget se leva, mais sans avoir la force de prononcer un seul mot; & les Assassins forcerent de Marle de l'achever, en le menaçant du même traitement, s'il leur refusoit sa main; dans la vue apparemment de l'obliger au secret, en le rendant leur complice. Mais jugeant ensuite que toutes leurs précautions ne seroient pas capables d'en imposer à la Salle & de les dérober à sa vengeance, ils prirent la résolution de le prévenir.

DANS ce noir emportement, ils ne penserent d'abord qu'à le rejoindre, pour tomber sur lui, en faisant main basse sur ceux qui entreprendroient de les arrêter: mais un incident, qu'ils n'avoient pu prévoir, changea quelque chose à leur projet. Une Riviere qui les séparoit du Camp, & dont les eaux étoient grossies depuis qu'ils l'avoient passée, les retint un jour ou deux; & ce retardement, qui leur parut d'abord un obstacle, devint un secours pour leur fureur. La Salle, surpris de ne pas revoir son Neveu, ni les deux Hommes qui l'accompagnoient, ne voulut se fier qu'à lui-même du soin de les chercher. On observa qu'en se mettant en chemin, il marqua un trouble extraordinaire, & qu'il s'informa si Moranget n'avoit pas eu de querelle avec quelqu'un. Ensuite, ayant appelé Joutel, il lui confia la garde du Camp, & lui recommanda d'y faire des rondes, de n'en laisser sortir personne, & d'allumer des feux, pour aider à son retour, s'il lui arrivoit de s'égarer.

La Salle
est tué par les
mêmes Assas-
sins.

Il partit, le 20, avec le P. Anastase & un Sauvage. En s'approchant du lieu, où les Assassins s'étoient arrêtés, il vit plusieurs Aigles, qui voltigeoient à peu de distance, & qui lui firent juger qu'il y avoit quelque Bête morte aux environs. Il tira un coup de fusil; les Conjurés, qui ne l'avoient pas encore aperçu, ne douterent point que ce ne fût lui, & préparèrent leurs armes. La Riviere les séparoit encore. Du Haut & Larchevêque la passèrent; & voyant la Salle, qui s'avançoit lentement, ils s'arrêtèrent. Du Haut se cacha dans de grandes herbes. Larchevêque s'avança un peu plus. Un moment après, la Salle, qui le reconnut, lui demanda ce qu'étoit devenu son Neveu. Aussitôt Du Haut tira son coup, qui lui donna dans la tête, & qui le fit tomber roide mort.

Observa-
tions sur ce
tragique évé-
nement.

C'EST Joutel, qui rapporte ces circonstances: il les tenoit du P. Anastase, qui étoit présent. Le Pere Hennepin, moins croyable, quoiqu'il cite le même témoignage, prétend que la Salle vécut encore une heure après sa blessure, & que s'étant confessé au P. Anastase, il mourut dans des sentimens fort chrétiens. L'Historien de la Nouvelle France parle d'une Relation manuscrite, dont l'Auteur s'accorde avec Joutel sur la manière dont la Salle fut tué, mais change quantité de circonstances. Larchevêque y est nom-

nom
Alle
sion
gue.
au L
Dom
le ch
insol
dace
des A
à po
tira
T
déco
Hom
lante
des e
même
de fe
fort,
fait l
avoit
des t
comm
cés, c
eu d'a
Il par
ayant
roit p
Sauva
qu'il
noiffa
appor
qu'on
qu'on
LES
nous
(m)
intrigue
l'assa,
Comte
(n)
constan
souhaite
Assassin
s'empar
chevêq
XX

nommé d'Yvetot ; peut-être portoit-il ces deux noms. Au lieu d'Hiens, Allemand, elle nomme *Femme*, Soldat Anglois, qui avoit exercé la profession de Flibustier, & que la Salle avoit engagé en passant à Saint Domingue. Elle [fait encore mention d'un nommé *Mûnier* &] ajoute que ce fut au Domestique d'Yvetot que la Salle demanda où étoit Moranget ; que le Domestique, conduit par l'ordre de son Maître, répondit brusquement & le chapeau sur la tête, qu'il étoit à la dérive ; que la Salle, choqué de son insolence, le menaça, & que le Domestique n'en marqua que plus d'audace ; que la Salle s'étant avancé pour le frapper, il se mit à fuir du côté des Assassins ; que la Salle le poursuivit ; & que ces Malheureux, le voyant à portée, tirèrent en même tems sur lui, mais qu'il n'y en eut qu'un qui tira juste.

TELLE fut la fin d'un Voyageur, à qui les François ont l'obligation de la découverte d'un vaste Pays, dont on ne leur dispute pas la possession ; Homme éclairé, ferme, entreprenant, & digne d'une réputation plus brillante comme d'une meilleure fortune, s'il n'eut ruiné l'une & l'autre par des excès d'entêtement, de mauvaise humeur & de dureté, que ses Amis mêmes & ses Panégyristes se sont accordés à lui reprocher. Quelques-uns de ses Ennemis ont voulu diminuer la compassion qu'on doit du moins à son sort, en publiant qu'il avoit tué de sa main le jeune Du Haut ; qu'il avoit fait le même traitement à plusieurs autres, & que l'ardeur de la vengeance avoit armé, contre lui, des gens qu'il ne cessoit point de maltraiter. Mais des témoignages moins suspects doivent faire regarder cette imputation comme une calomnie. A l'égard de son entreprise, qui eut si peu de succès, on ne doute point qu'elle n'eût réussi plus heureusement, s'il n'eut pas eu d'autre vue que de former un Etablissement à l'embouchure du Mississipi. Il paroît certain qu'après avoir été dégradé dans la Baie de Saint Bernard, ayant bientôt reconnu qu'il étoit à l'Ouest du Fleuve qu'il cherchoit, il auroit pû, dès le premier voyage qu'il fit aux Cenis, obtenir un Guide de ces Sauvages, puis que dans la suite ils en donnerent à Joutel : mais on assure qu'il vouloit s'approcher d'abord des Espagnols, pour se procurer la connoissance des fameuses Mines de *Sainte Barbe*. On ajoute même qu'il avoit apporté cette idée de France, où elle étoit si commune, que l'obstination qu'on y eut longtems, à réaliser la même chimere (*m*), retarda le fruit qu'on auroit pû tirer de son infortune & de ses fautes.

LES suites de sa mort sont rapportées dans un grand détail par Joutel, qui nous représente ses Meurtriers périssant par la main les uns des autres (*n*),

(*m*) On se flatta même d'y réussir par une intrigue concertée avec le Comte de *Pinalossa*, mais les excessives prétentions de ce Comte la firent manquer.

(*n*) M. Prevost supprime ici plusieurs circonstances, que les précédentes doivent faire souhaiter de trouver dans une Note. Les Assassins étant retournés au Camp, Du Haut s'empara de l'autorité, & partagea avec l'archevêque tout ce qui étoit dans le Magasin.

pour la valeur d'environ cinquante mille francs. Ensuite tous les François se mirent en marche : dès le lendemain pour se rendre au plus proche Village des Cenis, mais les difficultés du chemin les ayant contraints de s'arrêter bientôt, Joutel fut détaché, le jour suivant, avec Liotot, Hiens & Tesson, pour tâcher de se procurer quelques provisions chez ces Sauvages, dont ils furent bien reus. On leur amena un François Provençal,

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
MISSISSIPPI.
CAVELIER
DE LA SALLE.
1687.

Observa-
tions sur son
caractère &
sur sa mort.

Ce qui fit
manquer son
entreprise.

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
MISSISSIPI.

Sort de la
Colonie du
Fort Saint
Louis.

Ruse qui
sauve la vie à
un Italien.

& qui ayant tremblé lui-même pour sa vie, trouva le moyen, avec les deux Cavaliers, le P. Anastase, de Marle, un jeune Parisien, nommé *Barthelemy*, & Tessier, de passer des Cenis aux Illinois, d'où ils ne partirent que le 21 de Mars 1688 pour Michillimakinac, & de-là pour Montréal & pour Quebec. Un Vaisseau, prêt à faire voile en France, les rendit à la Rochelle le 5 d'Octobre. Mais leurs aventures n'appartiennent à cet Article, que par le rapport qu'elles ont au Fort qu'ils avoient quitté (o).

Il y a beaucoup d'apparence que s'ils n'eussent pas été obligés de passer l'Hiver aux Illinois, & s'ils s'étoient rendus en France une année plutôt, la Cour auroit pu prendre des mesures pour secourir, ou pour retirer la petite Colonie, qu'ils avoient laissée dans le Pays des Clamcoëts. On conclut, à leur arrivée, qu'il étoit trop tard pour y penser; & suivant d'autres lumieres, il n'auroit pas été moins inutile d'y penser plutôt. Les Clamcoëts, qui furent bientôt instruits de la mort du Chef des François & de la dispersion de sa Troupe, fondirent sur le Fort Saint Louis lorsque les Habitans y pensoient le moins, & les massacrerent, à la réserve des trois Fils de Talon, de leur Sœur, & d'un Parisien, nommé *Rufache de Bremen*, qu'ils emmenerent dans leur Village. Un Italien, qui étoit venu du Canada par terre, pour joindre la Salle, & qui lui auroit sans doute été fort utile s'il fût arrivé plutôt, sauva sa vie par une ruse assez singuliere. Les Sauvages paroissant disposés à le tuer, il leur dit qu'ils avoient tort de vouloir faire périr un Homme qui les portoit tous dans son cœur. Ce discours les étonna: l'Italien continua de les assurer que s'ils vouloient lui donner jusqu'au lendemain, il leur en feroit voir la vérité; ce qui devoit leur coûter

du nombre de ceux qui avoient quitté la Salle à son premier Voyage. Il étoit nud comme les Cenis, & ne savoit presque plus s'exprimer qu'en leur langue. Joutel l'envoya au Camp avec ses Compagnons, & resta lui-même chez les Cenis pour achever ses provisions. Deux autres Déserteurs François, nommés *Ruter* & *Grollet*, vinrent le trouver dans le même équipage que le premier, & si bien éguifés, qu'on ne les auroit jamais pris pour Européens. Après en avoir tiré quelques éclaircissemens sur la situation du Mississipi, qu'il cherchoit dans le dessein de gagner ce Fleuve & de se séparer des assassins, Joutel ayant engagé ces deux Matelots à le suivre, au Camp, où il arriva le 10 d'Avril, y fut bientôt témoin de la fin tragique des deux Meurtriers de la Salle & de Moranget, son Neveu. Dans une querelle qui s'étoit élevée entre la Troupe, Hiens tua Du Haut d'un coup de pistolet, tandis que Ruter, qui venoit de s'attacher au premier, en fit autant au Chirurgien Lictot; après quoi Hiens conduisit la Troupe chez les Cenis, qu'il voulut accompagner avec six François dans une guerre contre leurs ennemis. Au retour de cette expédition, ayant refusé de se joindre

aux sept, qui avoient pris le parti de passer aux Illinois, ils se séparèrent de lui, qui resta dans le Pays, avec Larchevêque, Mûnier, Ruter, & quelques autres, dont la Relation va nous apprendre les aventures. R. d. E.

(o) Rapportons-les néanmoins aussi dans une Note, pour satisfaire la curiosité du Lecteur, quoiqu'elles n'aient rien de plus intéressant, dans cette longue & pénible marche, que la perte du Sr. de Marle, très-honorable homme, qui se noya dans une Riviere, & la rencontre de deux François, nommés de *Launay* & *Couture*, dans le Pays des Akanfas, où le Chevalier de Tonri les avoit envoyés au retour du Voyage qu'il avoit fait lui-même jusqu'à l'embouchure du Mississipi, à la recherche inutile de M. de la Salle. Nos Voyageurs gagnèrent enfin ce Fleuve le 27 de Mai, & le 14 Septembre ils arriverent heureusement au Fort S. Louis des Illinois, ayant laissé en arriere le jeune Parisien malade. Le Pilote Tessier, qu'on doit être surpris de trouver à la suite de la Troupe, après l'avoir vu complice du meurtre de Moranget, fit depuis abjuration du Calvinisme à Montréal, où ils s'embarquerent tous pour Quebec, & passerent de-là en France. R. d. E.

d'autan
lai qu'i
présent
dans la
cœur de

D'un
de la S
verfer.
verent
Grollet
prirent
tres Ef
qui éto
des Cen
quelque
ges; c
la Lang
rent de
confian
chez le
Détach
que les
peine à
nerent
Ils les
le Vice

LARC
ils fur
aux M
Prison
vail.
le fit-e
obtinre
une pr
mes fa
France
après,
pour l
Ce Va
Freres
dans le
suite l
Frere,

(p) M
se fouve
Sœur,

d'autant moins, qu'ils seroient toujours maîtres de sa vie. Il obtint le dé-lai qu'il demandoit ; & s'étant ajusté sur la poitrine un petit miroir, il se présenta le jour suivant dans cet état. Leur surprise fut si vive, de se voir dans la glace, ensemble ou séparément, que la prenant en effet pour le cœur de cet Homme, ils lui firent grace.

D'un autre côté, les Espagnols du Nouveau Mexique, que l'entreprise de la Salle avoit allarmés, s'étoient déjà donné du mouvement pour la traverser. Ils envoyèrent chez les Cenis, cinq cens Hommes, qui n'y trouverent à leur arrivée, que Archevêque & un Matelot Rochellois, nommé *Grollet*, & les firent Prisonniers. On ignore si ces deux Hommes leur apprirent la mort de la Salle ; mais il est certain que peu de tems après, d'autres Espagnols rencontrèrent *Múnier*, & *Pierre Talon*, Frere des Talons qui étoient Prisonniers des Clamcoëts, & les menerent dans une Habitation des Cenis, où ils les traiterent assez bien. Ils avoient, dans leur Troupe, quelques Religieux Franciscains, qu'ils vouloient établir parmi ces Sauvages ; & comprenant que les deux François, qui entendoient parfaitement la Langue du Pays, pouvoient être fort utiles à leurs Missionnaires, ils crurent devoir employer la douceur pour les y engager. Talon y prit assez de confiance pour leur apprendre que ses Freres & sa Sœur étoient esclaves chez les Clamcoëts. Ils y envoyèrent une Compagnie de Soldats : mais ce Détachement ne put amener que deux des Talons, leur Sœur & l'Italien, que leurs Maîtres, qui les avoient pris en affection, eurent beaucoup de peine à relâcher. L'année suivante, deux cens cinquante Espagnols retournerent au même Village, d'où ils tirerent Jean-Baptiste Talon & Breman. Ils les conduisirent à Mexico, avec les deux autres Talons & leur Sœur ; & le Viceroi les prit tous à son service.

L'ARCHEVÊQUE & Grollet avoient d'abord été conduits en Espagne, d'où ils furent renvoyés au Nouveau Mexique, apparemment pour y travailler aux Mines. L'Italien fut transporté à Vera-Cruz, & renfermé dans une Prison, d'où probablement il ne sortit que pour être employé au même travail. On ne nous instruit point du sort de Breman. Peut-être sa jeunesse le fit-elle joindre aux Talons, car on attribue la faveur que ces trois Freres obtinrent du Viceroi, à leur âge, qui ne leur avoit pas permis de prendre une profonde connoissance du Pays ; au lieu que les autres étoient des Hommes faits, qui venant à s'échapper auroient pû donner des lumieres en France, sur tout ce qu'ils auroient observé dans leurs courses. Huit ans après, les trois Talons, étant en âge de porter les armes, furent enrôlés pour l'Armada, & embarqués sur le *Christo*, qui en étoit le Vice-Amiral. Ce Vaisseau fut pris, en 1696, par le Chevalier des *Augiers* ; & les trois Freres (p), heureusement tombés entre les mains des François, revinrent dans leur Patrie, où l'on a sçu d'eux-mêmes toutes ces circonstances. Ensuite le Viceroi du Mexique, qui avoit retenu chez lui leur plus jeune Frere, & leur Sœur, les mena l'un & l'autre en Espagne.

(p) M. Prevost dit seulement deux, sans par les Clamcoëts, & que *Pierre*, le quatrième souvenir que trois de ces Freres, avec leur me, fut rencontré ensuite par les Espagnols, Sœur, avoient été faits prisonniers au Fort à qui il apprit l'esclavage de ses Freres. R. d. E.

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.

MISSISSIPPI.

La Louisiane
ne est oubliée
pendant plu-
sieurs années.

D'IBERVILLE.

1698.

Départ de
deux Vais-
seaux pour le
Mississipi.

1699.

Quoique jusqu'à la fin du siècle, les François aient paru comme assoupis sur les découvertes de la Salle, on verra bientôt qu'avant sa mort, ou du moins avant qu'elle fût connue au Canada, le Chevalier de Tonti étoit descendu jusqu'à l'embouchure du Mississipi, dans l'espérance de l'y trouver, & qu'il avoit remonté le Fleuve, avec le chagrin de n'avoir pu découvrir ses traces. Mais ce ne fut qu'en 1697, qu'un Gentilhomme Canadien, déjà célèbre par diverses Expéditions, réveilla l'attention du Ministère pour la *Louisiane* (q). On prit, à sa persuasion, le dessein de construire un Fort à l'entrée du Fleuve, que cet Officier, nommé d'Iberville, se flattoit de découvrir.

Voyage de d'Iberville à la Louisiane.

Le Comte de Pontchartrain, alors Ministre de la Marine, fit armer à Rochefort le *François* & la *Renommée*, deux Vaisseaux de guerre, dont il donna le commandement au Marquis de *Châteaumorand* & à d'Iberville. Ils mirent à la voile le 17 d'Octobre de l'année suivante; & le 27 Janvier 1699, ils apperçurent les terres de la Floride. La prudence ne leur permettant point de s'approcher trop d'une Côte qui leur étoit inconnue, ils envoyèrent un de leurs Officiers (r), pour faire de l'eau & prendre langue. A son retour, il leur apprit qu'ils étoient vis-à-vis d'une Baie, nommée *Pensacola*, où trois cens Espagnols, partis de Vera-Cruz, s'étoient nouvellement établis.

L'OFFICIER François étoit entré dans le Port; & s'étant présenté au Gouverneur, il lui avoit demandé la permission de faire de l'eau & du bois. L'Espagnol, après s'être informé de quelle part il lui faisoit cette demande, s'étoit contenté de lui dire qu'il feroit réponse à ses Commandans; & sur le champ il avoit envoyé son Major avec lui, pour complimenter les deux Capitaines. Cette civilité étoit accompagnée d'une Lettre du Gouverneur, qui portoit que les deux Vaisseaux François étoient libres de faire de l'eau & du bois, & de choisir même un lieu pour y mouiller; mais qu'il y avoit d'expresses défenses de recevoir aucun Navire étranger dans le Port: que cependant, comme il pouvoit arriver qu'un mauvais tems forçât les Capitaines François d'entrer dans la Baie, il leur envoyoit un Pilote pour les y conduire. Ils écrivirent au Gouverneur, par le Major même, que la Mer étant si grosse qu'ils desespéroient de pouvoir trouver un autre abri, ils se voyoient dans la nécessité d'accepter ses offres. Dès le jour suivant, ils envoyèrent, pour sonder l'entrée du Port, Laurent de *Graaf*, fameux Flibustier, qui s'étoit fait redouter des Espagnols sous le nom de *Lorencillo*, & qu'ils avoient embarqué en passant au Cap François. D'Iberville s'y rendit aussi dans sa Chaloupe, avec le Chevalier de *Surgeres*, & trouva 21 ou 22 piés d'eau pour la moindre profondeur. Mais le Gouverneur, qui avoit eu le tems de faire ses réflexions, changea d'avis tout d'un coup (s), & fit prier les François de chercher un autre abri.

(q) C'est l'infortuné la Salle qui avoit donné ce nom à ses découvertes. R. d. E.

(r) Le Sr. *Lescalette*. R. d. E.

(s) On a sçu, depuis, que le motif de l'établissement Espagnol avoit été de prévenir les François.

LES
qui avo
de la P
sipi. I
lieues d
trée,
jourd'h
apperçu
foixant
reçut e
Rivier
s'embar
seigne
cher le
bouchia
qué qu

Il e
l'embo
il juge
Après
se rejo
voiles
éclairc
ordres

Aus
pour le
peu de
toutes
une H
condu
figures
ge. I
fouten
de la p
Loups
Cet A
blanc
d'un S
Petits.

LE
n'avoit

(t) C
Juillet
R. d. E.

(v)
qui ne
lavoix.

Les deux Vaisseaux prirent le parti de continuer leur route. D'Iberville, qui avoit pris les devants pour reconnoître la Côte, mouilla au Sud-Sud-Est de la Pointe Orientale de la *Maubile*, grande Riviere, parallele au Mississipi. Le 2 de Février (t), il descendit dans une Ile voisine, qui a quatre lieues de circuit, & qui avoit alors un Port assez commode, mais dont l'entrée, où l'on trouvoit en tout tems cinq brasses d'eau, est fermée aujourd'hui par des sables. D'Iberville la nomma l'*Ile Massacre*, parcequ'il apperçut vers la Pointe du Sud-Ouest des têtes & des ossemens d'environ soixante personnes, qu'il jugea qu'on y avoit massacrées. De cette Ile, qui reçut ensuite le nom d'*Ile Dauphine*, il passa au Continent, & découvrit la Riviere des *Pascagoulas*, où il rencontra quantité de Sauvages. Là, il s'embarqua sur deux Biscayennes, avec *Bienville*, son Frere; *Sauvole*, Enseigne du Vaisseau; un Pere Recollet, & quarante-huit Hommes, pour chercher le Mississipi, dont les Sauvages lui avoient parlé sous le nom de *Malbouchia*, & les Espagnols sous celui de *Palissade*, quoiqu'on ait déjà remarqué que leurs Historiens le nomment *Cucagua*.

Il eut enfin la satisfaction d'y entrer, le 2 de Mars (y); & trouvant l'embouchure toute hérissée d'arbres, que le courant y entraînait sans cesse, il jugea que c'étoit l'origine du nom qu'elle avoit reçu des Espagnols. Après avoir reconnu soigneusement des lieux si longtems cherchés, il alla se réjouir de sa découverte avec *Châteaumorand*, qui le suivoit à petites voiles, & qui n'étant venu que pour l'accompagner jusqu'à cet heureux éclaircissement, partit le 20 [Avril], avec le Vaisseau, qui étoit sous ses ordres, [pour retourner à S. Domingue.]

Aussi-tôt qu'il eut mis à la voile, d'Iberville rentra dans le Mississipi, pour le remonter, & n'avança pas bien loin sans reconnoître qu'il y avoit peu de fond à faire sur la Relation attribuée au Chevalier de Tonti, & sur toutes celles du P. Hennepin (x), qui étoient déjà publiées. Il arriva dans une Habitation de Sauvages, qui se nommoient les *Bayagoulas*, & qui le conduisirent dans un Temple singulièrement orné. Le toit offroit plusieurs figures d'Animaux, parmi lesquelles on distinguoit un Coq, peint en rouge. L'entrée étoit un appentis, large de huit piés sur onze de long, & soutenu de deux gros piliers par une poutre de traverse. Aux deux côtés de la porte, on voyoit d'autres figures d'Animaux, tels que des Ours, des Loups & divers Oiseaux, au-dessus desquelles étoit celle d'un *Chouchouacha*. Cet Animal a la tête & la grosseur d'un Cochon de lait: son poil, gris & blanc, ressemble à celui du Blereau. Il a la queue d'un Rat, & les pattes d'un Singe. La Femelle a sous le ventre une bourse, où elle porte ses Petits.

Le Chef Sauvage, qui conduisoit d'Iberville, fit ouvrir la porte. Elle n'avoit que trois piés de haut & deux de large. Ce Temple n'étoit qu'une

(t) On lit ici, comme dans l'Original, *Juillet*, mais c'est une faute d'impression. R. d. E.

(y) Le 2 d'Avril, dans l'Édition de Paris, qui ne s'accorde pas ici avec le P. de Charlevoix. R. d. E.

(x) Il n'en fut pas surpris, parcequ'il les avoit déjà trouvées en détail sur le Canada & sur la Baie d'Hudson. C'est ce qu'il marqua au Ministre, dans une Lettre qui est au dépôt de la Marine, [& dont le P. de Charlevoix a eu l'original entre les mains.]

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.

MISSISSIPI.
D'IBERVILLE.
1699.

Ile Massa-
cre, ou Dau-
phine.

D'Iberville
découvre
l'embouchure
du Mississipi.

Temple des
Bayagoulas.

SUITE DE
L'ÉTABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE
MISSISSIPPI.
D'IBERVILLE.
1699.

Cabane, de la même forme que celles du Village, en forme de Dôme un peu aplati, & de trente piés de diametre. Il y avoit, au milieu, deux buches de bois sec & vermoulu, posées bout à bout, qui brûloient & faisoient beaucoup de fumée. On voyoit au fond, une espece d'échafaut, sur lequel étoient plusieurs paquets de peaux de Chevreuils, d'Ours & de Bœufs, qui avoient été offertes au Chouchouacha. Cet Animal, qui est le Dieu des Bayagoulas, étoit peint en rouge & en noir dans plusieurs endroits. L'Habitation avoit un second Temple, qui devoit ressembler au premier, puisque la Relation de d'Iberville n'en fait aucune description. Elle étoit composée de sept cens Cabanes, dont chacune ne contenoit qu'une Famille, & ne tiroit de jour que par la porte, & par une ouverture de deux piés de diametre, au milieu du toit.

D'Iberville
s'assure qu'il
est sur le
Mississipi.

Il trouve
une Lettre
du Chevalier
de Tonti.

DE-LÀ les François monterent jusqu'aux *Oumas*, où ils furent bien reçus. Cependant d'Iberville doutoit encore que le Fleuve sur lequel il navigeoit fût le Mississipi, parcequ'avec quelques indices, qui pouvoient lui faire juger que le Chevalier de Tonti avoit passé chez les Bayagoulas, il n'en trouvoit pas d'autres, qui sont marquées dans la Relation qu'il croyoit de lui. Une Lettre, qui lui fut remise par un Chef Sauvage, acheva de l'éclaircir. Elle étoit du Chevalier même: & l'adresse, à *M. de la Salle, Gouverneur de la Louisiane*. Tonti lui écrivoit du village des *Quinipissas* (y), le 20 d'Avril 1685 (z): „ qu'ayant trouvé les poteaux, „ où la Salle avoit arboré les armes du Roi, renversés par les „ bris de la marée, il en avoit fait planter un autre, en deçà, environ „ à sept lieues de la Mer, & où il avoit laissé une Lettre dans un arbre à „ côté; que toutes ces Nations l'avoient bien reçu, & qu'elles avoient „ paru le craindre beaucoup, ce qu'il attribuoit à la terreur que la Salle „ leur avoit inspirée; mais qu'il ressentoit un mortel chagrin de s'en retourner sans l'avoir trouvé, après avoir fait visiter par deux Canots les „ Côtes du Mexique pendant trente lieues, & celles de la Floride pendant „ vingt-cinq”. Cette explication fit retourner d'Iberville dans la Baie du Biloxi, située entre le Mississipi & la Maubile. Il y bâtit un Fort, à trois lieues des Pascagoulas, y laissa *Sauvole* pour Commandant, *Bienville* pour Lieutenant, & retourna droit en France.

1700.

Anglois qui
entrent dans
le Mississipi.

Leur retraite,
& leurs
menaces.

IL s'y arrêta si peu, qu'il étoit de retour, au Biloxi, dès le 8 de Janvier 1700. A son arrivée, on l'informa que vers la fin de Septembre une Corvette Angloise de douze Canons étoit entrée dans le Mississipi; que Bienville, en allant sonder les embouchures du Fleuve, avoit rencontré les Anglois dans le circuit que fait ce Fleuve, & qu'on a nommé depuis le *Détour aux Anglois*; qu'il leur avoit déclaré que s'ils ne se retiroient, il étoit en état de les y forcer, & que cette menace avoit eu son effet: mais qu'en se retirant, ils lui avoient dit qu'ils reviendroient bientôt avec de plus grandes forces; qu'ils avoient découvert ce Pays depuis plus de cinquante ans, & qu'ils y avoient plus de droit que les François. D'Iberville apprit aussi que d'autres Anglois, venus de la Caroline, étoient chez les *Chicachas*, où ils faisoient Commerce de Pelleteries & d'Esclaves.

(y) Ce sont les *Bayagoulas* & les *Mongoulachas*. R. d. E.

(z) L'Édition de Paris porte à faux la date du 29 Avril 1688. R. d. E.

Ces
depuis
bord d
il confi
nadien
côté d
d'Iber
avec e
de lui
n'y av
Avantu
de l'ac
serve
tion,
ses Me
M. de
„ prép
„ Voy
„ en a
écrite
voit ad
terre p
tomne
fession
tis pou
res du

EN
de Lor
quelqu
& l'au
parceq
ils rep
entra d
tre ret
Nouve
de jett
trouvo
défaire
pouvoi
fiere c
n'avoit
faifi l'
On pr
étoit d

(a) N
dame d'

Ces avis le déterminèrent à renouveler la prise de possession de la Salle, depuis laquelle on comptoit déjà vingt ans. Ensuite il fit construire, sur le bord du Fleuve, un petit Fort, où il mit quatre pieces de Canon, & dont il confia la garde à [Bienville, son Frere] & *Saint Denis*, Gentilhomme Canadien (a). Ce Fort, qui étoit placé presqu'à l'embouchure du Fleuve du côté de l'Est, n'a pas subsisté longtems (b). Pendant qu'on y travailloit, d'Iberville fut agréablement surpris de voir arriver le Chevalier de Tonti, avec environ vingt Canadiens établis chez les Illinois. Il ne manqua point de lui parler de la Relation publiée sous son nom. Tonti lui protesta qu'il n'y avoit aucune part, & qu'elle étoit apparemment l'ouvrage de quelque Aventurier, qui l'ayant composée sur de mauvais Mémoires, avoit compté de l'accréditer en la lui attribuant. L'Historien de la Nouvelle France observe que le P. Hennepin ne pouvoit defavouer de même sa troisieme Relation, parcequ'on savoit que lui-même en étoit l'Editeur, & que ce fut sur ses Mémoires que les Anglois entrent dans le Mississipi. Une Lettre de M. de Callieres à M. de Pontchartrain, du 2 de Mai 1699, assure „ qu'on „ préparoit alors, en Angleterre & en Hollande, des Vaisseaux pour le „ Voyage de la Louisiane, sur la Relation du P. Hennepin, Recollet, qui „ en avoit fait un Livre dédié au Roi Guillaume”. Dans une autre Lettre, écrite un mois après la premiere, il marquoit au même Ministre, qu'on l'avoit assuré que le Roi Guillaume, dans l'embarras où l'on étoit en Angleterre pour faire subsister les Réfugiés François, en avoit envoyé, l'Automne précédent, un grand nombre sur trois Vaisseaux, pour prendre possession du Mississipi, & que vingt Anglois de la Nouvelle York étoient partis pour se rendre aux Illinois, dans la vaine prévention que toutes les Terres du côté du Sud leur appartenotent.

En effet, dès le mois d'Octobre 1698, trois Navires avoient fait voile de Londres pour la Louisiane; mais ils avoient relâché à la Caroline, d'où quelque tems après il en étoit parti deux, l'un de vingt-quatre Canons, & l'autre de douze. Ils allerent chercher le Mississipi au fond du Golfe, parceque leurs Cartes y plaçoient ce Fleuve. Après de longues recherches, ils reprirént à l'Est; en suivant la Côte, le plus petit des deux Bâtimens entra dans le Fleuve, & c'étoit celui que Bienville en avoit chassé. L'autre retourna vers l'Ouest, & pénétra jusqu'à la Province de Panuco dans la Nouvelle Espagne. Outre le dessein que le Roi d'Angleterre avoit conçu, de jeter sur le Mississipi un grand nombre de Réfugiés François, qui se trouvoient à la Caroline, & dont cette Colonie n'auroit pas été fâchée de se défaire après en avoir tiré de grands services, ce Prince auroit souhaité de pouvoir s'établir quelque droit sur ce Fleuve, qui lui auroit donné une Croisiere commode sur le Golfe. D'un autre côté les Réfugiés François, qui n'avoient pas tout-à-fait perdu l'amour de la Patrie, auroient volontiers saisi l'occasion d'assurer à leur Prince naturel la possession d'un si beau Pays. On prétend même qu'un d'entr'eux, embarqué sur le Navire Anglois qui étoit entré dans le Mississipi, ne le dissimula point à Bienville: il lui dit

(a) M. Luchereau de S. Denis, dont il sera beaucoup parlé ci-après, étoit Oncle de Madame d'Iberville. R. d. E. (b) Jusqu'en 1705. R. d. E.

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.

MISSISSIPPI.
D'IBERVILLE.
1700.

Fort construit sur ce Fleuve.

Relation de Tonti desavouée.

Effet de ces dessein sur le P. Hennepin.

Dessein du Roi d'Angleterre sur le Mississipi.

SUITE DE
L'ÉTABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.
MISSISSIPPI.
D'IBERVILLE.
1700.

Louis XIV
refuse d'y ad-
mettre les Ré-
fugiés Fran-
çois.

Politique
des Espagnols.

D'Iberville
y est trompé.

Ville dont
il projettoit la
Fondation.

Objets de
la France
dans l'Établis-
sement de la
Louisiane.

qu'ils souhaitoient tous que le Roi voulût leur permettre de s'établir, sous sa protection, dans la Louisiane; qu'ils ne lui demandoient que la liberté de conscience; qu'ils s'y rendroient bientôt en grand nombre, & qu'en peu d'années ils en feroient un Pays très florissant. Mais cette proposition ne fut pas goûtée de Louis XIV, qui avoit résolu de ne pas souffrir, en France, ni dans les Colonies qui en dépendoient, d'autre Religion que la sienne. On ajoute, sur le témoignage du feu Maréchal d'Etrées, qu'après la mort de ce Prince les mêmes Réfugiés renouvelèrent leurs offres au Duc d'Orléans, Régent du Royaume, & qu'elles furent rejetées par les mêmes raisons.

OBSERVONS, avec l'Historien, que les Espagnols ne se déclaroient pas aussi ouvertement que les Anglois, contre un Établissement dont ils avoient conçu de grands ombrages, mais qu'ils s'y prirent avec plus d'adresse, pour arrêter ses progrès. Ils ont réussi longtems, par l'appas d'un Commerce de peu d'importance, à retenir les François entre le Fleuve, qu'on négligeoit de peupler, & Pensacola, sur la Côte sablonneuse du Biloxi, dans l'Île Dauphine, qui ne valoit pas mieux; & sur la Rivière de Maubile, dont il n'étoit pas inutile, à la vérité, de s'assurer, mais qui ne méritoit pas qu'ils y apportassent tous leurs soins: sur quoi l'on ajoute, qu'en cette occasion d'Iberville prit le change, ou que s'il avoit de meilleures vues, il en fut détourné par d'autres Expéditions. Après avoir achevé son Fort, sur le Mississipi, & remonté ce Fleuve jusqu'aux *Natchés*, où il projettoit de former une Ville sous le nom de *Rosalie* (c), il retourna dans la Baie du Biloxi, dont il fit comme le centre de sa nouvelle Colonie. Les Espagnols n'y apportèrent aucune opposition. Au contraire, le Gouverneur de Pensacola répondit, lorsqu'on lui fit demander la permission d'entrer dans son Port, qu'il avoit ordre d'empêcher les Anglois & toute Compagnie de s'établir aux environs du Mississipi, mais non de refuser l'entrée de son Port aux Vaisseaux François. Il exigea même qu'on lui montrât les Provisions du Commandant, pour s'assurer qu'il étoit au service de France; & là-dessus, d'Iberville fit observer à la Cour que jamais on n'établirait la Louisiane, si le Commerce n'y étoit libre à tous les Négocians du Royaume. On avoit alors deux principaux objets, expressément marqués dans ses instructions; la laine, qu'on pouvoit tirer des Bœufs du Pays, & la pêche des Perles. Quoique les Perles, qu'on avoit présentées au Roi, ne fussent, ni d'une belle eau, ni d'une belle forme, on espéroit qu'il s'en trouveroit d'autres; & d'Iberville avoit ordre, non-seulement d'en apporter autant qu'il pourroit, mais de reconnoître les lieux propres à cette pêche, & de la faire tenter en sa présence. On eut bientôt reconnu que cet objet méritoit peu d'attention: mais il paroît encore étonnant que l'autre ait toujours été négligé, pour les cuirs comme pour la laine, & qu'on n'ait jamais tenté de faire multiplier en France les Bœufs de la Louisiane (*). D'Iberville donna là-dessus, avant son retour, des ordres qui ne furent point exécutés.

EN

(c) Pour faire honneur à la Comtesse de Pontchartrain, qui portoit ce nom.

(*) Voyez l'Histoire Naturelle de l'Amérique Septentrionale.

EN
forme
ne M
le M
Pierre
autre
terre
quoiq
faire
y pass
long i
du B
coupe
L'Aut
der de
la fiev
deur;
" de
" jou
" être
" infir
ils n'é
tirer
fit qua
vailler
& qui
de la F
elle es
Mine
teau:
que le
de la
rent le
L'A
& con
d'un F
de tou
Biloxi
EN
dans l'
Port,
de Fra
Ce fut
On y
Insenf

(d)
XX

EN partant il chargea le *Sueur*, son Parent, d'aller avec vingt Hommes former un Etablissement vers le Pays des Sioux, & prendre possession d'une Mine de Cuivre qu'on y avoit découverte. Ce Détachement remonta le Mississipi jusqu'au Sault de Saint Antoine, entra dans la Riviere de *Saint Pierre*, y fit quarante lieues, & trouva sur la gauche, à cette distance, une autre Riviere qui s'y décharge, qu'il nomma la *Riviere Verte*, parceque la terre lui communique cette couleur. Les glaçons dont elle étoit couverte, quoiqu'on ne fût qu'à la fin de Septembre, ne lui ayant pas permis d'y faire plus d'une lieue, il bâtit, dans cet endroit, une espece de Fort, pour y passer l'Hiver, qui dura jusqu'au commencement d'Avril. Dans un si long intervalle, les vivres manquerent. Il fallut y suppléer par la chasse du Bœuf. Pour en garder la chair, on fut obligé, faute de sel, de la couper en pieces, & de la laisser à l'air: mais elle s'y corrompit bientôt. L'Auteur assure qu'après avoir eu d'abord beaucoup de peine à s'accommoder de cette nourriture, qui causoit à tout le monde des flux de ventre & la fièvre, avec un si grand dégoût qu'on n'en pouvoit même souffrir l'odeur; insensiblement les estomacs s'y accoutumerent si bien, „ qu'au bout „ de six semaines il n'y eut personne qui n'en mangeât dix livres par „ jour, & qui n'en bût quatre écuelles de bouillon. Enfin, loin d'en „ être incommodés, ils devinrent tous extrêmement gras, & toutes les „ infirmités disparurent.” Au mois d'Avril, ils visiterent la Mine, dont ils n'étoient plus qu'à trois quarts de lieue. En vingt-deux jours, ils en tirerent plus de trois cens quintaux de matiere minérale, dont le *Sueur* choisit quatre milliers, qui furent envoyés en France. Le lieu, où il fit travailler, est le commencement d'une Montagne, qui a dix lieues de long, & qui paroît entièrement composée de cette matiere. Elle est sur le bord de la Riviere; elle ne produit pas un seul arbre; & dans le plus beau tems, elle est sans cesse environnée de brouillards. La terre, d'où l'on tire la Mine, est verte, & si chargée de Métal, qu'on l'y gratte avec un couteau: mais il faut en ôter, auparavant, une espece de croûte, aussi dure que le Roc, noire, & brûlée, comme du charbon, par la vapeur qui sort de la Mine. Divers incidens, [mais sur-tout le manque de fonds] empêcherent le *Sueur* de pousser plus loin son entreprise.

L'ANNÉE suivante, d'Iberville fit un troisième Voyage à la Louisiane, & commença un Etablissement sur la Maubile. Il y jeta les fondemens d'un Fort, où peu de tems après, Bienville, devenu Commandant en chef de toute la Colonie par la mort de Sauvole, transporta tout ce qui étoit au Biloxi, & ce dernier Poste fut abandonné.

EN 1702, d'Iberville revint pour la quatrième fois (d), & fit construire dans l'île Massacre, des Magasins & des Cazernes. Cette Ile ayant un bon Port, il étoit beaucoup plus facile d'y transporter les effets qui venoient de France, que de les envoyer dans des Chaloupes au Fort de la Maubile. Ce fut alors qu'elle reçut le nom d'*Ile Dauphine*. Elle se peupla par degrés. On y bâtit, quelques années après, un Fort & de plus grands Magasins. Insensiblement elle devint le Quartier général de la Colonie.

(d) Ce fut son dernier Voyage, cet illustre Marin étant mort depuis à la Havane. R. d. E. XXI. Part.

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.

MISSISSIPPI.
D'IBERVILLE.

1702.
Découverte
d'une riche
Mine de Cui-
vre, & Voya-
ge que le
Sueur y fit.

On peut bien
vivre avec de
la viande
pourrie.

Situation de
la Mine de
cuivre.

1701.

Plusieurs
Voyages de
d'Iberville à
la Louisiane.

1702.

L'île Massacre, ou Dauphine, est peuplée.

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.

MISSISSIPPI.

1708.

Diron d'Arta-
guette sert
utilement la
Colonie.

L'île Dau-
phine ravagée
par un Cor-
saire.

1710.

Cession de
la Louisiane
à M. Crozat.
1712.

Nouvel or-
dre dans la
Colonie.

CEPENDANT l'Établissement de la Louisiane ne commença réellement à prendre quelque forme, qu'en 1708, par l'arrivée de *Diron d'Artaquette*, en qualité de Commissaire Ordonnateur. Son premier soin fut de mettre les Habitans en état de cultiver les terres, qui paroissent assez bonnes le long de la Maubile, pour les garantir d'un mal où l'on a vu tomber toutes les Colonies naissantes du Nouveau Monde, qui étoit la nécessité de courir le Pays pour vivre de la chasse, ou avec les Sauvages, quand les Vaisseaux de l'Europe manquoient à leur apporter des vivres. A la vérité, le succès ne répondit pas à ses espérances. Outre que les environs de la Maubile n'ont qu'une superficie de bonne terre, les brouillards n'y font point amis du Froment: mais on s'en dédommagea quelque tems par des Plantations de Tabac, qui eurent plus de succès. D'Artaquette estimoit le Tabac de la Maubile, supérieur à celui de la Virginie.

LES ravages causés dans l'île Dauphine en 1710, par un Corsaire Anglois, qui brûla les Habitations & les Magasins, firent penser à fortifier cette île. Il eut été plus naturel, observe l'Historien, d'en prendre occasion de transporter l'Établissement dans le Mississipi, comme on l'auroit dû faire d'abord, & comme on y fut obligé quelques années après: mais il falloit une plus longue expérience pour s'instruire. D'Artaquette, étant retourné en France, y porta de grandes lumières sur le Pays d'où il venoit.

CE fut alors que M. *Crozat* demanda un Privilege exclusif du Commerce de la Louisiane, qu'il obtint pour seize années, avec la propriété des Mines, Minières & Minéraux, qu'il pourroit découvrir. Entre les conditions portées par ses Lettres Patentes, le Roi l'obligeoit de faire transporter six Filles, ou Garçons, sur chaque Navire qu'il enverroit dans la Colonie. M. de la *Motte Cadillac* fut nommé pour y commander, & M. *Duclos* pour y faire les fonctions de Commissaire Ordonnateur. Comme la Louisiane n'avoit encore aucun Officier de Justice, & qu'on ne pouvoit y créer des Juges aussi long-tems qu'elle ne seroit pas plus peuplée, la Cour prit le parti d'y établir un Conseil supérieur, pour juger toutes les affaires, civiles & criminelles; & ce Conseil fut composé du Gouverneur, du Commissaire Ordonnateur & d'un Greffier (e).

M. *CROZAT*, qui avoit associé M. de la *Motte Cadillac* à son Commerce, lui recommanda particulièrement de faire des Détachemens du côté des Illinois, pour la découverte des Mines, & du côté de l'ancien & du nouveau Mexique, pour établir quelque relation avec les Espagnols de ces deux Provinces. Mais on tira peu d'avantage de la première de ces entreprises, & la seconde fut encore moins heureuse. La *Motte Cadillac* ne fut pas plutôt débarqué à l'île Dauphine, qu'il fit partir pour Vera-Cruz le Navire qui l'avoit apporté. Voyage inutile. M. de la *Fonchere*, qui commandoit ce Bâtiment, ne put même obtenir du Viceroi la liberté de vendre sa cargaison. Ce Seigneur lui fit présent de quelques provisions dont il avoit besoin, & l'obligea de remettre aussi-tôt à la voile.

(e) Ce Conseil, qui n'étoit d'abord que pour trois ans, fut établi pour toujours en 1716. R. d. E.

LE
une te
de qu
du.
du M
tres d
Cadilla
lui qu
blie su
depuis
le Mi

SAIN
fit fair
Navire
fait plu
Langu
les Na
pour lu
avoien
pation
assez g
vers de
Biloxi.

IL P
Tonica
ses plu
lle de
sipi.
pour q
Savag
tion co
leurs T
douze
quitta
Natch

VIN
nis, q
tué.

(f)
bien dis
bitoienc
siffipi;
est form

Le Gouverneur de la Louifiane fe flatta d'un succès plus certain, dans une tentative par les Terres. Elle ne réuffit pas mieux; mais la fingularité de quelques événemens, dont elle fut l'occafion, mérite un récit plus étendu. Saint Denis, le même à qui d'Iberville avoit laiffé en garde le Fort du Miffiffipi, Fils d'un Pere à qui fa valeur avoit fait accorder des Lettres de Nobleffe, fut chargé de cette nouvelle Expédition. La Motte Cadillac lui donna pour dix mille francs de Marchandifes, & convint avec lui qu'il les laifferoit en dépôt chez les *Natchitoches*, Nation Sauvage établie fur la *Riviere Rouge*. On avoit fait alliance avec eux, en 1701; & depuis quelques années, plusieurs de ces Indiens étoient venus s'établir fur le Miffiffipi, aux environs de *Colapiffas*.

Voyage de Saint Denis & fes Aventures.

SAINT DENIS crut devoir prendre avec lui ces *Natchitoches*, & leur en fit faire la propofition par un François, nommé *Penicaut*, Charpentier de Navire, qui avoit accompagné le Sueur à la Mine de cuivre, & qui ayant fait plusieurs autres Voyages fur le Miffiffipi, entendoit prefque toutes les Langues des Sauvages de la Louifiane. C'étoit lui-même qui avoit engagé les *Natchitoches* à leur tranfmigration; & la confiance, qu'ils avoient pour lui, les difpofa facilement à le fuivre. Mais les *Colapiffas*, qui les avoient bien reçus, furent fi choqués de les voir partir fans leur participation, qu'ils les pourfuivirent, en tuerent dix-fept, & leur enleverent un affez grand nombre de Femmes. Le refte fe fauva par la fuite, au travers des Bois, & rejoignit heureufement Saint Denis, qui les attendoit au *Biloxi*.

Il partit avec eux; & dans fa marche, ayant paffé par le Village des *Tonicas*, il engagea le Chef de cette Nation à le fuivre, avec quinze de fes plus habiles Chaffeurs. Le Village des *Natchitoches* eft fitué dans une Ile de la *Riviere Rouge*, à quarante lieues de fa jonction avec le Miffiffipi. Saint Denis y étant arrivé fans obftacle, y fit bâtir des Maisons, pour quelques François qu'il vouloit y laiffer. Il engagea quelques autres Sauvages à fe joindre avec les *Natchitoches*, en les affurant d'une protection constante. Il leur fit même diftribuer des outils propres à cultiver leurs Terres, & des grains pour les enfemencer. En fuite, ayant choifi douze François, entre ceux qu'il avoit amenés, & quelques Sauvages, il quitta la *Riviere Rouge*, qui cefte d'être navigable au-deffus de l'Ile des *Natchitoches* (f), & prit fa route à l'Oueft.

VINGT jours de marche le conduifirent chez les *Affinaïs*, voifins des *Cenis*, qu'on croit de la même race, affez près du lieu où la Salle avoit été tué. Ces Sauvages ne fe fouvenoient pas d'avoir jamais vu de François,

(f) Edit. de Paris, au deffus des *Natchés*, faut pas confondre avec le *Colorado*, autrement différens des *Natchitoches*; ceux-là habitent Riv. aux Cannes, près de l'endroit où bitoient à l'Est, & ceux-ci à l'Oueft du Miffiffipi; l'Ile, qui porte le nom des derniers, M. de la Salle avoit fait un Etablissement en 1685, & qui fe jette dans la Baie St. Bernard ou St. Louis. R. d. E.

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.

MISSISSIPI.

Tentative
finguliere
pour établir
un Commerce
avec le Mexi-
que.

SAINTE DENIS.

1713.

Il se rend
à Presidio del
Norte.

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.

MISSISSIPI.
SAINT DENIS.
1713.

Sa Négocia-
tion avec le
Commandant.

1714.

Il est mené
à Mexico, &
mis en Prison.

Comment il
est délivré.

Offre qu'il
refuse.

& ne connoissoient pas d'autres Européens que des Espagnols, qui alloient nus comme eux, & qui menotent une vie fort misérable. Ils ne laisserent point d'accorder des guides à Saint Denis, avec lesquels il fit encore cent cinquante lieues au Sud-Ouest, avant que d'arriver aux premières Habitations des Espagnols. Enfin, il trouva sur le bord d'une grande Riviere, un Fort, qui portoit le double nom de *Saint Jean-Baptiste* & de *Presidio del Norte*. Dom *Pedro de Vilescas*, qui y commandoit, le reçut fort civilement, le logea chez lui, avec *Medard Jallot*, son Chirurgien, & *Penicaut*, & fit donner d'autres logemens aux gens de sa suite. Après quelques jours de repos, la négociation s'ouvrit. Saint Denis déclara qu'il étoit venu de la part du Gouverneur de la Louisiane, pour proposer aux Espagnols un Commerce réglé avec cette Colonie; & qu'il seroit maître des conditions. Dom *Vilescas* répondit qu'il ne pouvoit rien sans la permission du Gouverneur de *Caouis*, auquel il promit d'envoyer un Exprès pour lui demander ses ordres. *Caouis* est à soixante lieues de *Presidio del Norte*, sur le chemin de la Capitale du Mexique. Le Gouverneur, ayant reçu le Courier de *Vilescas*, envoya prendre Saint Denis par vingt-cinq Cavaliers, examina soigneusement sa Commission, & lui conseilla de se rendre à Mexico, pour y conférer avec le Viceroy. Saint Denis y consentit; mais il ne partit que l'année suivante, avec *Jallot*; après avoir donné ordre aux François, qui étoient demeurés à *Presidio del Norte*, de retourner aux *Natchitoches*. On compte deux cens cinquante lieues de *Caouis* à Mexico: il fit ce Voyage sous la conduite d'un Officier, avec une escorte de vingt-quatre Hommes.

EN arrivant dans la Capitale de la Nouvelle Espagne, il fut mené chez le Viceroy, auquel il présenta sa Commission & ses Passeports. Ce Seigneur les lut, & les lui remit; mais, sans vouloir l'écouter, il l'envoya sur le champ dans une Prison. Saint Denis y passa trois mois, & n'en seroit peut-être jamais sorti, si quelques Officiers François attachés au service d'Espagne, qui connoissoient d'*Iberville*, & qui savoient que sa Femme étoit Niece de Saint Denis, n'eussent sollicité en sa faveur. Il fut élargi. Le Viceroy lui fit donner trois cens Piastres, & l'invita souvent à sa table. L'estime n'ayant fait qu'augmenter avec la connoissance, il n'omit rien pour l'engager à préférer le service du Roi Catholique à celui d'une pauvre Colonie. Les Officiers, qui lui avoient fait obtenir la liberté, employèrent eux-mêmes de grandes instances pour le déterminer à suivre leur exemple. Il n'avoit alors aucun grade à la Louisiane; on lui offroit une Compagnie de Cavalerie, & cette offre étoit séduisante pour un Gentilhomme Canadien qui n'étoit pas riche. Il fut ferme néanmoins à la refuser. Le Viceroy lui dit: „ vous me surprenez d'autant plus, que je vous croyois à „ demi Espagnol; car je suis informé que vous recherchez la Fille de Dom „ *Pedro de Vilescas*.” Saint Denis ne dissimula point qu'il aimoit cette jeune personne, mais il protesta qu'il ne s'étoit pas flatté de l'obtenir. „ Vous „ l'obtiendrez néanmoins, (repliqua le Viceroy,) si vous acceptez mes of- „ fres, & je vous donne deux mois pour y penser.” Ce tems expiré, il renouvella ses instances; & le trouvant inflexible, il lui mit entre les mains

une bour
„ la célé
„ aura p
„ gne: à
„ liciter
„ il lui env
Caouis pa

SAINT
attiré bea
ensemble
venoit d'a
rebutés d
cher d'aut
cette désé
parceque
muniqua s
les traces
Pedro l'er
coup que
val, avec
ge, les F
loin qu'il
formé de
de l'attenc
alloient s'e
noissoient
suite, les
la part de
le pié dan
merce, ils
eurent la
Hôte avec
rent avec
peine de
importance
del Norte
pouvant d
il partit p
me, qu'il
Louisiane,
Capitaine
Champnelin
des témoig
[Nota. L
entre la Re
en donne à

une bourse de mille Piaſtres. „ C'est, (lui dit-il en le congédiant,) pour „ la célébration de vos Nôces; car j'espère que la Fille de Vileſcas „ aura plus de pouvoir que moi, pour vous arrêter dans la Nouvelle Espa- „ gne: à l'égard du Commerce avec la Louiſiane, que vous êtes venu ſol- „ liciter de ſi loin, il ne m'eſt pas poſſible d'y conſentir.” Le lendemain, „ il lui envoya un très beau Cheval bai de ſon écurie, & le fit reconduire à Caouis par un Officier & deux Cavaliers.

SAINT DENIS y retrouva Jallot, à qui ſon habileté dans ſa profeſſion avoit attiré beaucoup de conſidération & de faveurs. De-là, ils ſe rendirent enſemble chez Vileſcas, qu'ils trouverent dans un mortel embarras. Il venoit d'apprendre que tous les Habitans de quatre Bourgades ſauvages, rebutés de la tyrannie des Eſpagnols, avoient abandonné le Pays pour chercher d'autres retraites; & ſa crainte étoit qu'on ne le rendit reſponſable de cette déſertion, qui réduiſoit d'ailleurs ſa Place à de fâcheuſes extrémités, parceque la Garniſon n'eſt ſubſiſtoit que du travail de ces Indiens. Il communiqua ſa peine à Saint Denis, qui lui offrit ſur le champ de marcher ſur les traces de ces Barbares, & de faire ſes efforts pour les ramener. Dom Pedro l'embraſſa tendrement; mais il l'avertit que c'étoit s'expoſer beaucoup que d'y aller ſeul. Le brave François n'en monta pas moins à cheval, avec le ſeul Jallot. Il joignit facilement les Sauvages, dont le bagage, les Femmes & les Enfans rendoient la marche fort lente; & d'auffi loin qu'il les aperçut, mettant ſon mouchoir au bout d'une Baguette, en forme de Pavillon, il s'avança vers les Chefs, qui ne firent pas difficulté de l'attendre. Il leur repréſenta en langue Eſpagnole, le péril auquel ils alloient s'expoſer, par un nouvel Etabliſſement chez des Peuples qu'ils connoiſſoient peu, ou qu'ils devoient connoître cruels & peu ſociables. Enſuite, les preſſant de revenir à leur ancienne demeure, il leur promit, de la part de Vileſcas, non-ſeulement, que jamais aucun Eſpagnol ne mettroit le pié dans leurs Villages s'ils n'y conſentoient, mais que, dans le Commerce, ils n'auroient qu'à ſe louer de la Garniſon du Fort. Ces promeſſes eurent la force de les perſuader. Dom Pedro, charmé de voir revenir ſon Hôte avec tous les Sauvages, ratifia ſes engagements. Ces Barbares rentrent avec joie dans leurs Bourgades, où il fut défendu aux Eſpagnols, ſous peine de mort, d'aller ſans une permiſſion expreſſe. Un ſervice de cette importance ſit obtenir à Saint Denis la Fille du Commandant de Preſidio del Norte. Il paſſa ſix mois avec ſa Femme & ſon Beau-Pere. Enfin, ne pouvant différer plus long-tems d'aller rendre compte de ſa Commiſſion, il partit pour la Maubile, avec Dom Juan de Vileſcas, Oncle de ſa Femme, qu'il laiſſa enceinte. Quelque tems après, elle le rejoignit dans la Louiſiane, où elle eut la ſatiſfaction de le trouver honoré d'un Brevet de Capitaine & de la Croix de Saint Louis, par les bons offices du Comte de Champmelin, Chef d'Eſcadre, qui avoit rendu, au Conſeil de la Marine, des témoignages fort avantageux de ſa conduite & de ſa valeur.

[Nota. Les circonſtances du Voyage de M. de St. Denis, ſont ſi différentes entre la Relation qu'on vient de lire, & celle que M. Le Page du Pratz nous en donne à la tête de ſon *Histoire de la Louiſiane*, que dans l'impoſſibilité de

SUITE DE
L'ETABLIS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
MISSISSIPI.
SAINT DENIS.

Son retour à
Preſidio del
Norte, & ſer-
vice qu'il rend
au Comman-
dant Eſpagnol.

Il épouſe ſa
Fille.

Récompen-
ſes qu'il reçoit
de la Cour.

Autre Rela-
tion, différen-
te de la pré-
cédente.

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE
MISSISSIPPI
SAINT DENIS.

les concilier par des Notes, nous prenons le parti d'insérer ici le précis de la dernière, qui nous paroît être la plus authentique.

„ LE motif du Voyage de M. de Saint Denis fut une Lettre que le Pere Ydalgo, Recollet, avoit écrite aux François pour les prier d'aider les Espagnols à établir une Mission chez les Affinais, voisins des Natchitoches. La Motte Cadillac, continuellement occupé des besoins de la Colonie, & des moyens de la soulager, n'apperçut point dans cette Lettre l'intention des Espagnols. Il n'y vit qu'une voie sûre & courte de remédier aux maux présens, en favorisant les Espagnols, & faisant avec eux un Traité de Commerce, qui procureroit à la Colonie ce qui lui manquoit, & dont les Espagnols abondoient, c'est-à-dire des chevaux, des bestiaux & de l'argent. Il communiqua donc cette Lettre & ses idées à M. de S. Denis, à qui il proposa de faire par terre le Voyage du Mexique.

„ M. DE S. DENIS, depuis quatorze ans qu'il étoit dans la Louisiane, y avoit fait plusieurs courses de côté & d'autre. Il savoit généralement toutes les Langues des différentes Nations qui l'habitent, & s'étoit fait aimer & estimer de ces Peuples, au point qu'ils l'avoient reconnu pour leur grand Chef. Ce Gentilhomme, d'ailleurs plein de courage, de vigueur & de prudence, étoit ainsi le sujet le plus propre que M. de la Motte pût choisir pour exécuter son dessein.

„ QUELQUE pénible que fut l'entreprise, M. de S. Denis s'en chargea volontiers, & se mit en route avec vingt-cinq hommes; mais quelques-uns l'abandonnerent en chemin, & plusieurs restèrent aux Natchitoches, chez qui il passa; de sorte qu'il fut réduit à partir de ce lieu, accompagné seulement de dix hommes, avec lesquels il traversa plus de cent cinquante lieues de Pays entièrement dépeuplé, n'ayant trouvé sur sa route aucune Nation jusqu'au Presidio del Norte, dont le Gouverneur se nommoit D. *Diegue Raimond*, Officier déjà avancé en âge. Sa famille consistoit en un fils, une fille veuve, & la fille d'une autre de ses filles qui étoit morte. Ce fut avec cette jeune Personne que M. de S. Denis contracta de tendres engagements, par l'entremise de la Tante, qui l'avoit pris en affection, & l'ayeul ayant consenti à son mariage avec sa petite-fille, on convint qu'il l'épouserait après son retour de Mexico.

„ LE courier que ces dispositions faisoient attendre avec une double impatience, arriva enfin avec la permission du Duc de *Linares*, Viceroy du Mexique. Aussi-tôt M. de S. Denis se mit en marche, & se rendit à Mexico le 5 Juin 1715. Le Viceroy aimoit naturellement la France, & se proposoit, lorsque le tems de son Gouvernement seroit fini, de venir à Paris passer le reste de ses jours. M. de S. Denis en fut donc favorablement accueilli, à quelques précautions près, que le Duc jugeoit à propos de prendre, pour ne point effaroucher quelques Officiers de Justice qui l'environnoient, & dont le cœur conservoit encore dans toute sa force l'ancienne antipathie qui n'a que trop longtems régné entre les deux Nations.

„ LES
„ promis
„ aux A
„ à la Lo
„ rien de
„ quiet &
„ promit
„ dio del
„ LES
„ aux réj
„ de s'oc
„ M. de
„ cette T
„ qualité
„ ta à re
„ Peuples
„ se, qu'i
„ M. d
„ S. Denis
„ le Duc
„ S. Denis
„ gnole d
„ mission.
„ mier; i
„ ter le T
„ qu'il au
„ il ne fut
„ rent poi
„ Motte;
„ produit
„ ceux qu
„ te Comp
„ leur der
„ CET
„ vrit à M
„ pagner,
„ lieu qu
„ qu'à lui
„ étoient
„ Commer
„ sentit la
„ le contr
„ vu, ne
„ „ Il pa
„ gnoit,
„ il y pas

„ Les affaires ne traînent point en longueur. Le Duc de Linarez ayant promis de faire un Traité de Commerce, lorsque les Espagnols seroient aux Affinais, M. de S. Denis se chargea de les y établir en retournant à la Louisiane. Le Pere Ydalgo, auteur de ce projet, le pria de n'en rien découvrir à son Compagnon, le Pere *Olivarez*, esprit jaloux, inquiet & dangereux, dont il vouloit se débarrasser. M. de S. Denis lui promit le secret, qu'il lui tint, & ne pensa plus qu'à retourner au Presidio del Norte, où ce Pere devoit bientôt le fuivre.

„ Les premiers jours après l'arrivée de M. de S. Denis furent donnés aux réjouissances à l'occasion de son Mariage. Ensuite on ne tarda pas de s'occuper à former la Caravane qui devoit s'établir aux Affinais, & M. de S. Denis laissant sa Femme chez son Ayeul, se mit à la tête de cette Troupe, qu'il conduisit heureusement au lieu destiné. Alors, en qualité de grand Chef, ayant assemblé la Nation des Affinais, il l'exhorta à recevoir les Espagnols & à les bien traiter. La vénération que ces Peuples avoient pour lui, les fit plier sous ses volontés, & la promesse, qu'il avoit faite au Duc de Linarez, fut ainsi fidèlement accomplie.

„ M. DE LA MOTTE, charmé du succès, qu'avoit eu le Voyage de M. de S. Denis au Mexique, lui proposa d'y retourner, ne doutant point que le Duc de Linarez ne tint parole, comme on la lui avoit tenue. M. de S. Denis, toujours prêt à aller, & à qui son Mariage avec une Espagnole devoit donner de grandes prérogatives, accepta encore la Commission. Mais il ne falloit pas faire ce second Voyage comme le premier; il convenoit qu'il portât avec lui des marchandises, afin d'exécuter le Traité, dès qu'il seroit conclu, & de s'indemniser de la dépense qu'il auroit à faire. Quoique les Magasins de M. Crozat fussent pleins, il ne fut pas facile d'avoir des Marchandises. Les Commis n'en voulerent point donner à crédit: ils refuserent même la caution de M. de la Motte; & l'on ne pouvoit les payer, faute d'argent, que le Pays ne produit pas. On se vit donc obligé de former une Compagnie de ceux qui étoient les plus solvables de la Colonie; & ce ne fut qu'à cette Compagnie, que les Commis se déterminèrent à avancer ce qu'on leur demandoit.

„ CET expédient n'étoit point du goût de M. de S. Denis: il s'en ouvrit à M. de la Motte, en lui disant que ses associés voudroient accompagner, ou tous, ou en partie, ce dont ils avoient répondu; & qu'au lieu qu'il étoit absolument nécessaire que les effets parussent n'appartenir qu'à lui seul, ils ne manqueroient jamais de faire connoître qu'ils en étoient les Propriétaires; ce qui suffiroit pour les faire confisquer, le Commerce n'étant point ouvert entre les deux Nations. M. de la Motte sentit la solidité de ces raisons; mais l'impossibilité de faire autrement, le contraignit de passer outre; & tout ce que M. de S. Denis avoit prévu, ne tarda pas d'arriver.

„ IL partit de la Maubile le 13 Août 1716, escorté, comme il le craignoit, de quelques-uns de ses Intéressés; & étant arrivé aux Affinais, il y passa l'hiver. Il se mit en route le 19 Mars de l'année suivante,

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.

MISSISSIPPI.
SAINT DENIS.

SUITE DE
L'ETABLIS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
MISSISSIPI.
SAINT DENIS.

„ & se rendit au Presidio del Norte. M. de S. Denis annonça ces mar-
„ chandises comme lui appartenant, afin de les garantir de la confiscation,
„ & voulut en faire quelques libéralités pour se concilier l'amitié des Espa-
„ gnols. Mais l'indocilité, l'avarice & l'indiscrétion des Intéressés, rompit
„ toutes ses mesures, & pour n'en point voir la déroute entière, il se hâta
„ de partir pour Mexico, où il arriva le 14 Mai 1717. Le Duc de Li-
„ narez y étoit encore, mais malade & au lit de la mort. M. de S. De-
„ nis eut cependant le tems de le voir, il en fut reconnu; & ce Seigneur
„ le fit recommander au Viceroi qui lui avoit succédé. C'étoit le Mar-
„ quis de *Balero*, aussi contraire aux François, que le Duc leur étoit
„ favorable.

„ M. DE S. DENIS ne sollicita pas longtems le Marquis de Balero pour
„ conclure le Traité de Commerce; il eut bientôt à songer à d'autres af-
„ faires. Le P. Olivarez se trouvant alors à la Cour du nouveau Viceroi,
„ ne vit pas de bon œil celui qui avoit établi le P. Ydalgo aux Assinais,
„ & résolu de se venger sur lui du chagrin qu'il conservoit toujours de n'a-
„ voir point été de cette Mission, il s'unit avec un Officier, nommé D.
„ Martin d'*Alarcon*, particulièrement protégé par le Marquis de Balero;
„ & ils travaillèrent si bien auprès de ce Seigneur, que dans le tems qu'il
„ s'y attendoit le moins, M. de S. Denis se vit arrêté & mis au cachot.
„ Il n'en sortit que le 20 Décembre de la même année, par un ordre du
„ Conseil souverain de Mexico, auquel il avoit trouvé moyen de faire
„ présenter plusieurs Requêtes. Le Viceroi, forcé de l'élargir, lui donna
„ la Ville pour prison.

„ Il ne s'agissoit plus du Traité de Commerce. M. de S. Denis songea
„ seulement à tirer parti de ses marchandises, dont l'Ayeul de sa Femme,
„ D. Diegue Raimond, avoit envoyé ce qu'il avoit pu dans la Ville de
„ Mexico, où d'*Alarcon* les avoit fait saisir comme effets de contreban-
„ de: mais à peine leur produit suffit-il pour payer les fraix de la Justice,
„ qui sont énormes dans un Pays où tout est or & argent. Du reste il sub-
„ sista au moyen des ressources que lui fournit la Providence.

„ NOTRE Prisonnier n'ayant plus rien dans le Mexique qui l'intéressât,
„ que sa propre personne, s'occupa sérieusement à la mettre en sûreté,
„ parce qu'il avoit toujours de justes sujets de craindre quelques mauvais
„ traitemens de la part de ses trois ennemis déclarés. Ayant donc pris les
„ mesures nécessaires pour sa fuite, il sortit de Mexico le 25 Septembre
„ 1718, à l'approche de la nuit, & s'étant mis en embuscade à une cer-
„ taine distance de la Ville, il attendit que sa bonne fortune lui donnât le
„ moyen de faire la route autrement qu'à pié. Vers les neuf heures du soir
„ un Cavalier fort bien monté vint à passer, près de l'endroit où il se te-
„ noit caché. Fondre sur lui à l'improviste, le démonter, sauter sur le
„ cheval, tourner bride, & partir au grand galop, ce fut l'ouvrage d'un mo-
„ ment pour M. de S. Denis. Il courut jusqu'au jour, & s'écarta alors du
„ chemin pour se reposer, précaution qu'il ne cessa d'observer jusqu'à ce
„ qu'il fut près du Presidio del Norte, dont il n'approcha que la nuit, & uni-
„ quement pour parler à sa Femme, dans un endroit du Jardin de D. Die-
„ gue,

„ gué
„ tinu
„ Fran
„ P
„ pou
„ la c
„ des
„ Frer
„ ral d
„ au B
„ l'on
„ M
„ lui r
„ toit
„ son p
„ duit
„ été e
„ tatio
„ me,
„ lui a
„ servi
„ PEND

lac avoi
tions,
prise de
d'en obt
re les N
ge, un
son & le
avoit eu
tems, q
ponse qu
d'un Co
précauti
dans cet
MAIS
à M. C
La prin
me qu'o

(g) Il a
te des Na
se faire a
que des N
attachés q
enforte qu
mettre à la
de vingt
Part.

gué, où il favoit qu'elle avoit coutume de prendre le frais; de-là il continua sa route à pié, & enfin arriva le 2 Avril 1719, à la Colonie Françoisé, où il trouva de grands changemens.

Près de trois ans s'étoient écoulés depuis le départ de M. de S. Denis pour le Mexique, jusqu'à son retour. Pendant ce long espace de tems la concession de la Louisiane avoit passé de M. Crozat à la Compagnie des Indes. M. de la Motte, Cadillac étoit mort, & M. de Bienville, Frere de M. d'Iberville, lui avoit succédé dans le Gouvernement général de la Colonie, dont le Chef-lieu n'étoit plus à la Maubile, ni même au Biloxi, où il avoit été transféré ensuite. La Nouvelle Orléans, que l'on commençoit à bâtir, étoit devenue la Capitale de tout le Pays.

M. DE S. DENIS alla donc à cette Ville trouver M. de Bienville, pour lui rendre compte de son Voyage. Le peu de succès qu'il avoit eu n'étoit pas propre à engager le nouveau Gouverneur à suivre les idées de son prédécesseur; d'ailleurs il avoit les siennes propres & un plan de conduite tout différent, qu'il a constamment suivi, pendant le tems qu'il a été en place. Ainsi M. de S. Denis n'eut qu'à se retirer à son Habitation, où quelques années après les Espagnols lui renvoyerent sa Femme, avec un équipage de douze bêtes de somme. Dans la suite le Roi lui accorda la Croix de S. Louis, pour reconnoître & récompenser ses services (g)."]

PENDANT le cours de son Voyage & de sa Négociation, la Motte Cadillac avoit fait divers établissemens chez les Sauvages, fournis quelques Nations, & fait perdre aux Anglois de la Caroline l'habitude qu'ils avoient prise de venir susciter des guerres parmi ces Barbares, pour avoir occasion d'en obtenir des Captifs. Bienville, après avoir eu quelque peine à réduire les *Natchés*, les força de construire, à leurs frais, dans leur grand Village, un Fort, avec des Magasins & les logemens nécessaires pour la Garnison & les Commis. Ce Poste fut nommé *Rosalie*, au lieu de la Ville qu'on avoit eu dessein d'y fonder sous le même nom. Comme c'étoit vers le même tems, que Saint Denis étoit revenu de *Presidio del Norte*, & que la réponse qu'il apportoit, du Viceroi de la Nouvelle Espagne, ôtoit tout espoir d'un Commerce ouvert avec les Espagnols, on crut devoir prendre aussi des précautions pour empêcher qu'ils ne s'approchassent trop de la Colonie; & dans cette vue on fit construire un Fort dans l'île des *Natchitoches*.

MAIS on s'aperçut bientôt que le Commerce exclusif, accordé en 1712 à M. Crozat, étoit moins utile que nuisible au progrès du Commerce (h). La principale raison qu'on en apporte, est que n'ayant pas compris lui-même qu'on ne tire rien du meilleur Pays quand on empêche les Habitans

(g) Il a été longtems Commandant du Poste des *Natchitoches*, & il a sçu toute sa vie se faire aimer & respecter, tant des François, que des Naturels. Ces derniers lui étoient si attachés qu'il en faisoit tout ce qu'il vouloit, en sorte qu'au moindre signe il auroit pu se mettre à la tête de trente mille hommes, qui de vingt à vingt-cinq de ces Nations, qui

s'étoient données à lui volontairement, en le reconnoissant pour leur grand Chef. A sa mort tous ces Peuples l'ont pleuré & regretté, comme de bons enfans pleureroient leur pere.

(h) Les événemens qui suivent, jusqu'à l'année 1719, sont antérieurs au retour de M. de S. Denis. R. d. E.

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
MISSISSIPI.
SAINT DENIS.

Fort de Rosalie.

Raisons qui s'opposent au succès de M. Crozat.

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.

MISSISSIPPI.

de s'enrichir, il ne fut pas plutôt en possession de ses Droits exclusifs, que les Vaisseaux des Iles n'eurent plus la liberté de paroitre à la Louisiane, & qu'en même-tems il fut défendu aux François de la Colonie d'aller à Pensacola, d'où venoit tout l'argent qui rouloit entr'eux. On leur fit défense aussi de vendre leurs Marchandises à d'autres, qu'aux Commis de M. Crozat, qui se virent ainsi maîtres de donner aux Denrées du Pays une valeur arbitraire, & qui abuserent de ce pouvoir. Ils mirent les Pelleteries à si bas prix, que les Chasseurs, trouvant à s'en défaire avec plus d'avantage dans le Canada & dans les Colonies Angloises, se déterminèrent à les y porter. D'un autre côté, M. Crozat faisoit aussi des plaintes, qui méritoient d'être observées. Il ne cessoit point de répéter, dans les Mémoires qu'il présentoit à la Cour, que les François de sa Colonie, étant trop foibles pour se faire respecter des Sauvages, se voyoient exposés à de continuelles attaques, qui ne leur permettoient d'établir aucun Commerce régulier; que d'ailleurs, tandis qu'ils étoient cantonnés sur la Maubile & dans l'île Dauphine, où les terres ne produisoient rien, on laissoit libres, aux Anglois, tous les bords du Mississipi, où rien ne les empêchoit de s'établir, & de pénétrer ensuite au Nouveau Mexique; qu'il étoit difficile de comprendre d'où venoit l'indifférence que la Cour marquoit pour la Louisiane, quoiqu'un peu d'attention pût faire connoître que la France n'avoit point de Colonie dont la conservation lui fût plus importante. Enfin M. Crozat se plaignoit de ce qu'on avoit refusé jusqu'alors d'enregistrer ses Lettres Patentes au Conseil de cette Province. Tout le monde s'y opposoit; & ces oppositions étoient fomentées par les Officiers mêmes, accoutumés à faire le Commerce avec les Espagnols.

Il fut de nouvelles propositions, qui ne réussirent pas.

1717.

Etablissement de la Compagnie d'Occident.

Il fut de nouvelles propositions, qui sembloient tendre à mettre les Troupes dans ses intérêts: mais cette démarche n'ayant pas mieux réussi, il n'attendit pas que le terme de son Privilège fût expiré, pour y renoncer. Son chagrin le lui fit remettre au Roi, en 1717.

Ces furent alors qu'on vit naître cette fameuse Compagnie d'Occident, qui, sous la direction du célèbre Law, se chargea peu à peu de la plus grande partie du Commerce de France, & du sein de laquelle est sortie la Compagnie des Indes. Ses Lettres Patentes, portant un nouvel Etablissement de Commerce, sous le nom de *Compagnie d'Occident*, furent enregistrées au Parlement le 6 de Septembre (i). Elles lui accordoient, pour vingt-cinq ans: 1. le Commerce du Canada, à la charge de faire travailler aux Cultures & aux Plantations. 2. Le Commerce de la Louisiane pendant le même tems, & à perpétuité les Terres, Ports, Côtes, Havres & Iles, qui composoient cette Province, à laquelle on attachait, peu après, le Pays des Illinois, pour en jouir en toute propriété, Seigneurie & Justice, sans réserve d'autre droit, pour Sa Majesté & ses Successeurs, que la seule Foi & Hommage lige que la Compagnie sera tenue de rendre à chaque mutation de Règne, avec une Couronne d'or du poids de trente marcs. 3. Le pouvoir de traiter & de faire alliance, au nom du Roi, dans l'étendue de la Concession, avec toutes les Nations du Pays qui ne

(i) Elles contiennent 56 Articles. R. d. E.

font p
la gue
des M
vilege
sion,
nécess
lever
d'étab
mande
LA M
volution.
à l'île D
Bienville
ral de to
portient
de vivre
l'île Dau
toit, con
ra-Cruz;
vire Fra
ce Port,
à Villa ri
qui vint

L'Em
noit tou
Indienne
lontaire
l'entrée
amas de
fut presq
disgrace
obligea
Ils chois
Vaisseaux
pas du
y font ra
bliffeme
l'île aux
près que
pour le
stérile,
Elle n'a
C'EST
bord ori

(*) C'e

font pas dépendantes des autres Puissances de l'Europe, de leur déclarer la guerre, de traiter de paix & de trêve, &c. 4^o. La possession absolue des Mines & Minières, qu'elle fera ouvrir pendant la durée de son privilège. 5^o. La permission de vendre & d'aliéner les terres de sa concession, de faire construire tels Forts, Châteaux & Places qu'elle jugera nécessaires pour la défense du même Pays, d'y mettre des Garnisons, de lever des Gens de guerre en France avec l'agrément de Sa Majesté, & d'établir des Gouverneurs, des Majors, & des Officiers pour le commandement des Troupes."

LA Motte Cadillac & Duclos avoient quitté la Louisiane avant cette révolution. Leurs Successeurs, MM. de l'*Epinay* & *Hubert*, étoient arrivés à l'île Dauphine au mois de Mars de cette année; & quelques mois après, Bienville fut nommé, par la Compagnie d'Occident, Commandant Général de toute la Province. L'*Epinay* étoit venu avec trois Vaisseaux, qui portoient un grand nombre d'Officiers & de Soldats, quantité de munitions, de vivres, & diverses fortes de Marchandises. Tout fut débarqué dans l'île Dauphine, à l'exception des Marchandises. Le Vaisseau qui les portoit, commandé par M. de *Colleville*, eut ordre de les aller trafiquer à *Vera-Cruz*; mais cet Officier, informé que cinq ans auparavant un autre Navire François n'avoit pu obtenir la permission de faire le Commerce dans ce Port, prit le parti de ne se pas exposer au même refus; il alla mouiller à *Villa ricca* (k), d'où il fit avertir secrètement les Marchands Espagnols, qui vinrent acheter toute sa cargaison à bord & la payerent comptant.

L'*EPINAY* s'employoit de son côté à fortifier l'île Dauphine, qui contenoit tous les Magasins. Il y reçut les Députés de vingt-quatre Nations Indiennes, alliées aux François. Mais la joie qu'il eut de ce concours volontaire fut troublée par un fâcheux accident. Vers la fin du mois d'Août, l'entrée du seul Port de l'île Dauphine fut bouchée par un prodigieux amas de sable, qu'une tempête y rassembla tout-d'un-coup. L'île même fut presque entièrement inondée, & quantité de Bestiaux y périrent. Cette disgrâce, qui rendoit inutiles toutes les dépenses qu'on venoit de faire, obligea les François de chercher un autre mouillage pour leurs Vaisseaux. Ils choisirent celui de l'île *Surgere*, qui a reçu depuis le nom d'*île aux Vaisseaux*. Elle n'a qu'une Rade foraine, assez bonne lorsque le vent n'est pas du Nord ou du Nord-Est; & ces vents mêmes, les seuls dangereux, y sont rares & peu violens. On se hâta d'y élever un petit Fort; & l'Etablissement de l'île Dauphine fut transporté au Biloxi, qui est au Nord de l'île aux Vaisseaux, mais dont les Navires ne peuvent approcher de plus près que de quatre lieues. Observons que c'étoit faire un mauvais choix pour le centre d'une Colonie. On nous représente ce lieu comme un sable stérile, inabordable à toute autre espèce de Bâtimens que des Chaloupes. Elle n'a pas laissé d'y subsister cinq ans entiers.

CEPENDANT ce fut avant la fin de cette même année, qu'on jetta, sur le bord oriental du Mississipi, les fondemens d'une Ville, qui est devenue la

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
MISSISSIPI.
1717.

Nouvelle
forme de la
Colonie.

Malheur qui
fait abandon-
ner l'île Dau-
phine.

île Surgere.

La Colonie
est transpor-
tée au Biloxi.

Fondation de
la Nouvelle
Orléans.

(k) C'est l'ancienne Vera-Cruz, bâtie par Fernand Cortez.

SUITE DE
L'ÉTABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.

MISSISSIPPI.

1717.
L'entrée du
Mississipi est
fondée.

1718.

Arrivée des
premiers Con-
cessionnaires.

Divers Eta-
blissemens.

On veut s'é-
tablir dans la
Baie de Saint
Joseph.

Raisons qui
la font quitter.

Capitale de la Louisiane, sous le nom de *Nouvelle Orléans* (*). Bienville, étant venu des Natchés à la Maubile pour saluer le nouveau Gouverneur, parla d'un Poste commode qu'il avoit remarqué sur le Fleuve, & fut chargé d'y faire un Etablissement. L'Épinay lui donna des Charpentiers pour y bâtir quelques Maisons, & quatre-vingts Faux-soniers nouvellement arrivés de France, pour en faire les premiers Habitans. On en verra la situation & le Plan dans un autre Article. Cette entreprise fit sentir enfin la nécessité de fonder l'entrée du Mississipi, pour reconnoître quelle sorte de Navires il étoit capable de recevoir, & s'ils pouvoient y entrer avec toute leur charge. On trouva seize piés d'eau sur la Barre. Le *Neptune*, qui arrivoit de France, y fut envoyé aussi-tôt, & remonta sans peine jusqu'à la Nouvelle Orléans. Mais une expérience si présente ne fit point encore ouvrir les yeux sur l'importance d'y établir le Quartier général; & sous prétexte qu'on manquoit de Bâteaux pour le transport de la Colonie, on continua de laisser périr de misere & de maladie des milliers d'Hommes, tandis qu'on pouvoit les débarquer à la Nouvelle Orléans sur les mêmes Vaisseaux qui les apportoient de France.

Au mois de Mars 1718, on vit arriver les premiers Concessionnaires, accompagnés de M. *Dugué de Boisbriand*, que la Compagnie avoit nommé pour commander aux Illinois. Dans le même-tems, plusieurs Nations Sauvages, dont quelques-unes avoient été long-tems opposées aux François, telles que les *Chetimachas*, vinrent s'établir sur le Mississipi, près de la Nouvelle Orléans. La plupart de ces Indiens étant dans l'usage de cultiver la terre, ils défrichèrent de grands terrains; & leur travail devint une ressource pour cette Ville, à laquelle ils ont quelquefois fourni des vivres. Quelques Concessionnaires envoyèrent aussi une partie de leurs gens sur le Fleuve; & les avantages, qu'ils y trouverent pour s'établir, firent regretter à ceux qui en jugeoient le mieux, qu'on en eût empêché d'autres de prendre le même parti. Les inquiétudes s'étoient dissipées, de la part des Anglois. Toutes les Nations, qui bordient le Mississipi, vivoient en bonne intelligence avec la Colonie. L'unique moyen de la faire respecter des uns & des autres, étoit de la bien peupler & de s'y fortifier. Bienville fit prendre possession, au mois de Juin, de la Baie de *Saint Joseph*, située à cinquante lieues de l'Île Dauphine vers l'Est. On y construisit un Fort de pierre: mais quoiqu'il y eût dix-huit ans que les Espagnols avoient abandonné cette Baie, le Gouverneur de Pensacola, informé du mouvement des François, leur fit déclarer qu'elle appartenoit au Roi Catholique. Ils avoient déjà reconnu qu'elle ne méritoit pas d'être disputée à l'Espagne; & les raisons, qui les porteroient à se retirer, en contiennent une peinture qui peut tenir lieu de description: premièrement, ce Poste leur parut absolument inutile, non-seulement parcequ'il est éloigné de leur Colonie, & peu sûr pour les Vaisseaux, mais encore plus, parceque l'entrée ayant plus d'une grande lieue de largeur, la défense en est presque impossible. En second lieu, il est également incommode par la difficulté d'y débarquer les secours, par la stérilité du terrain, qui est de sable pur, par l'intempérie

(*) On auroit dû dire le *Nouvel Orléans*; mais l'usage l'emporte.

de l'air,
des eaux

L'ANNE
François
saisir de
tant de d
à prendre
celle de S
de la par
dans leur
prit, l'a
bâtir un l

EN 17
tions, o
transport
du Biloxi
une Com
de munit
à la tête
de prend
il suffit a
qu'à ce p

(1) Ce
les Espag
Havane, l
desquels l
mais ayant
l'Île Daup
à diverses
rable. L
sous les or
bientôt les
cola par M
après une
nison, qu
fut faite p
pas embar
moitié à la
le Fort,
fidélité de
fonds, fil
lir en par
restitué su
Traité de
(m) Il
Charlevoi
Fon avoi
voir alle

de l'air, fort mal sain dans toute cette Contrée, & par la mauvaise qualité des eaux. Enfin les Vaisseaux n'y sont à couvert d'aucun vent.

L'ANNÉE suivante, après la Déclaration de guerre contre l'Espagne, les François se trouverent assez forts, par l'arrivée de divers secours, pour se saisir de Pensacola, qu'ils ne restituèrent qu'à la Paix (l). Ils avoient conçu tant de dégoût pour la Baie de Saint Joseph, qu'ils ne pensèrent pas même à prendre cette occasion pour s'y rétablir : mais ils tenterent de s'assurer de celle de Saint Bernard, ou Saint Louis; & les obstacles qu'ils y trouverent de la part des Sauvages, qui étoient résolus de ne plus souffrir d'Etrangers dans leur Pays, les firent renoncer à cette entreprise. Cependant on apprit, l'année suivante, que les Espagnols de Vera-Cruz étoient parvenus à bâtir un Fort dans la même Baie.

EN 1722, lorsque la bonne intelligence fut rétablie entre les deux Nations, on commença enfin, par l'ordre de la Compagnie d'Occident, à transporter à la Nouvelle Orléans tout ce qui se trouvoit dans les Magasins du Biloxi, pour y établir le Quartier général. Dans cette transmigration, une Compagnie de Suisses ayant été embarquée avec beaucoup de vivres & de munitions, tourna vers la Caroline, Enseignes déployées & le Capitaine à la tête (m). Ce ne fut pas la seule désertion; mais la Ville ne laissa point de prendre alors une forme régulière, qu'elle conserve encore (n). Comme il suffisoit au dessein de cet Article d'avoir conduit la Colonie Françoisise jusqu'à ce point, le reste est remis aux Descriptions.

(l) Ce Fort fut repris la même année par les Espagnols, qui venoient d'arrêter à la Havane, les deux Vaisseaux François à bord desquels la Garnison y avoit été transportée; mais ayant voulu se rendre ensuite maîtres de l'île Dauphine, ils furent battus & repoussés à diverses reprises, avec une perte considérable. L'arrivée d'une nouvelle Escadre, sous les ordres du Comte de Champmélain, mit bientôt les François en état d'attaquer Pensacola par Mer & par Terre. Le Gouverneur, après une belle défense, capitula, & la Garnison, qui consistoit en douze cens hommes, fut faite prisonnière de guerre; mais pour ne pas embarrasser l'Escadre, on en envoya la moitié à la Havane, & la difficulté de garder le Fort, avec de méchantes Troupes sur la fidélité desquelles on ne pouvoit faire aucun fonds, fit prendre la résolution de le démolir en partie, & c'est dans cet état qu'il fut restitué sur la fin de Mai 1722, en vertu du Traité de Paix. R. d. E.

(m) Il se nommoit Brandt; & le P. de Charlevoix ne dissimule point la nécessité, où l'on avoit réduit ces Déserteurs de se pourvoir ailleurs, en leur refusant le nécessaire

pour vivre. „ Les plus mécontents (ajoute-t-il) étoient les Soldats, à qui l'on ne donnoit absolument que du pain, tandis qu'on distribuoit de la viande aux Ouvriers, & même aux Forçats”. R. d. E.

(n) Pendant un grand nombre d'années, l'Histoire de la Louisiane n'offre plus qu'une suite d'Expéditions de Guerre entre les François & les Sauvages, avec différens succès, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Enfin la Compagnie, lassée de soutenir le poids d'une dépense, qui absorboit tous ses revenus, prit, en 1731, le parti de retrocéder au Roi la concession qui lui avoit été faite de cette Province & du Pays des Illinois, à condition de pouvoir accorder des Permissions aux Négocians du Royaume, qui voudroient y faire le Commerce. Le Roi y nomma d'abord un Gouverneur indépendant de celui du Canada, mais ensuite elle a dépendu du Gouvernement général du Canada. Les changemens arrivés dans la Compagnie des Indes ont beaucoup retardé le progrès de cette Colonie. On verra, sous un autre Article, de quelle façon elle a changé de maîtres à la dernière Paix. R. d. E.

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.

MISSISSIPPI.
1719.

On se faisoit
de Pensacola.
1720.

Fort Espagnol dans la
Baie de Saint
Bernard.

1722.

La Nouvelle
Orléans se
peuple.

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
BAIE D'HUD-
SON.

PENDANT le cours de cette longue suite d'événemens, dont le récit ne devoit pas être interrompu, il s'étoit fait d'autres Etabliffemens, dans un Pays plus désert, & moins digne en apparence d'exciter la jalousie des Nations de l'Europe, mais qui n'est pas néanmoins sans quelques avantages naturels, auxquels on attachoit assez de prix pour souhaiter de s'y établir des droits & de s'en assurer la possession. C'étoit la Baie d'Hudson, dont on a rapporté la découverte en 1607. Quoiqu'on ne puisse douter qu'elle n'eût été connue avant le Voyage de Henri Hudson, dans ceux qu'on avoit déjà faits pour découvrir un passage à la Chine & au Japon par le Nord [Ouest] de l'Amérique, il étoit celui qui s'étoit avancé le plus loin au Nord (o) dans cette vue. Il y étoit retourné trois fois dans l'espace de quatre ans; & les Historiens de sa Nation assurant qu'il y périt en 1611, on ne peut lui contester l'honneur d'avoir donné son nom à la Baie. Mais il n'est pas moins certain qu'uniquement occupé du passage qui faisoit l'objet de ses recherches, il ne pensa jamais à s'y établir. Les Danois, qui y pénétrèrent sous le regne de Christian IV, & d'autres Anglois, tels que *Wilson*, le Chevalier *Button*, les Capitaines *Baffin*, *James*, *Lox*, &c. (p) nommerent aussi, comme on le verra dans un autre Article, différentes parties de ces Mers & de leurs Détroits, sans avoir entrepris d'y faire le moindre établissement; & si quelques-uns furent obligés d'y passer l'Hiver, ce fut comme au hazard, dans les lieux où de fâcheuses circonstances les forçoient de s'arrêter. Ensuite, les guerres civiles d'Angleterre ayant fait perdre à la Nation le goût des Découvertes, ce ne fut, suivant le témoignage des Anglois mêmes, qu'en 1667, que *Zacharie Gillam*, conduit par deux transfuges François, traversa les Détroits d'Hudson dans une Caïche nommée la *Nonfuch*, ou la *Nompareille*, passa dans la Baie de *Baffin*, jusqu'aux 75 degrés, & de-là au Sud vers les 51 degrés, où il bâtit, sur une Rivière qui fut nommée ensuite la *Rivière de Rupert*, un Fort, auquel il donna le nom de *Charles-Fort*.

Les François s'y établissent les premiers.

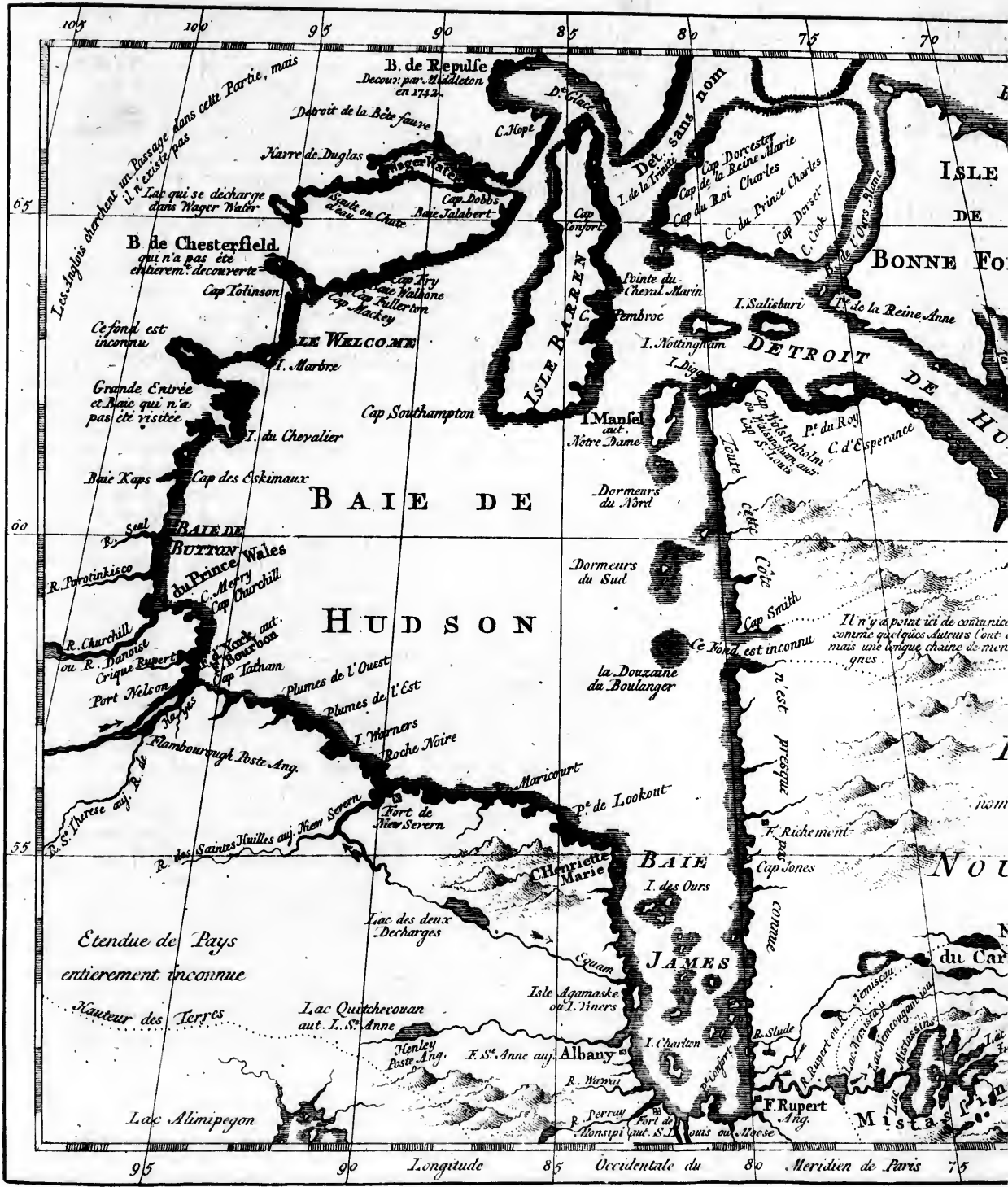
Avantures de des Groseillers & Radisson.

MAIS les François avoient déjà fait des démarches mieux concertées, qui firent regarder cette entreprise comme une usurpation. Dès l'année 1659, ils avoient envoyé, à la Baie d'Hudson, un Officier nommé *Bourdon*, pour en assurer la possession à la France, & ce soin continua quelque tems de les occuper. Il paroît qu'ensuite ils se relâcherent. Dans cet intervalle, deux François de Québec, nommés *Chouart des Groseillers* & *Radisson*, les mêmes qu'on a déjà traités de transfuges, se trouvant au Lac des *Affinibois*, apprirent de quelques Sauvages qu'on pouvoit se rendre par terre au fond de la Baie d'Hudson, où les Anglois n'avoient point encore pénétré. Ils s'y firent conduire. A leur retour, ils proposèrent aux principaux Négoc-

(o) Jusqu'aux 80 degrés 30 minutes, suivant les Relations Angloises. L'Historien de la Nouvelle France ne les avoit pas consultées, lorsqu'il a dit qu'on ignore ce qu'Hud-

son fit dans ces lieux, & s'il y pénétra bien loin.

(p) On donnera, ci-après, les Voyages au Nord-Est & au Nord-Ouest.





CARTE
de la
BAIE DE HUDSON
Pour servir à l'Histoire Gén. des Voyages.

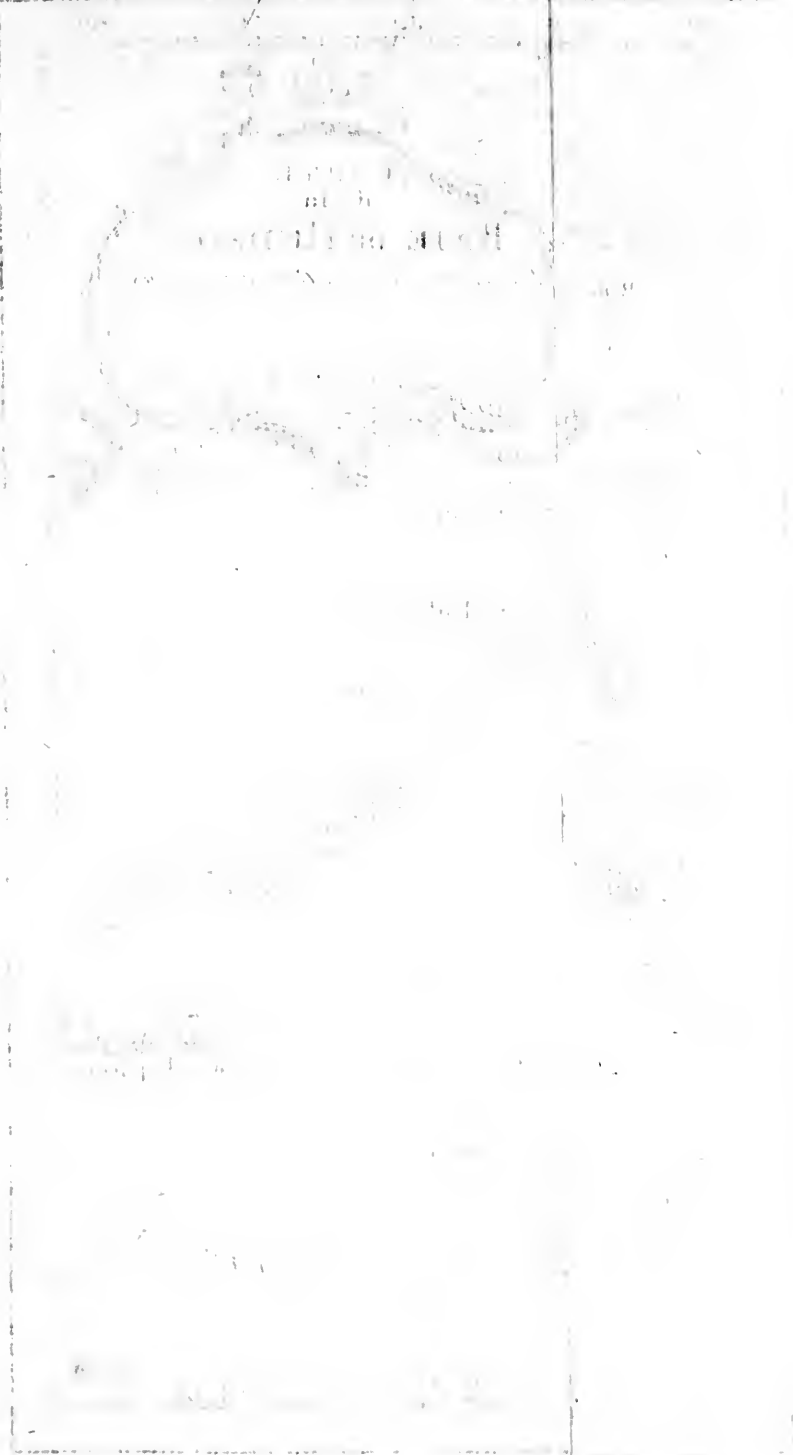
Lieues communes de France.
25 50 75 100
Par M. B. Ing.^r de la Marine

Il n'y a point ici de communication, comme quelques auteurs l'ont cru; mais une longue chaîne de montagnes.

nommée anciennement, par les François,

rempli de Bayes, dont le détail n'est pas bien connu

Meridien de Paris



cian
 poin
 avec
 Méru
 l'Am
 O
 „ av
 „ qu
 „ au
 „ m
 „ Sa
 „ de
 „ qu
 „ m
 „ l'a
 „ le
 „ L
 „ qu
 „ Pa
 „ C
 „ pr
 L
 Baie
 „ de
 „ T
 „ N
 „ co
 „ 6
 „ li
 „ la
 „ jo
 „ d
 „ e
 „ 9
 „ s
 „ ft
 „ q
 „ b
 „ t
 „ é
 „ r
 „ P
 „ C
 „ 9
 „ 8
 „ 7

ciens de Quebec d'y envoyer quelques Vaisseaux ; & leur projet n'ayant point été goûté , ils passerent en France dans l'espérance d'y être écoutés avec plus de faveur : mais la Cour parut faire si peu d'attention à tous leurs Mémoires , que dans le chagrin de se voir négligés , ils s'adresserent à l'Ambassadeur que l'Angleterre avoit alors à Paris.

On ne trouve ici de lumieres que dans les Relations Angloises. „ Nous avions, (dit celle que je consulte,) nos anciennes prétentions sur la Baie ; „ quoique la partie du Continent qui en fait le fond semble appartenir „ aux François, parcequ'elle n'est pas éloignée de plus de cent cinquante „ miles de la Riviere *Sainte Marguerite*, qui se décharge dans le Fleuve „ Saint Laurent. Mylord *Montaigne*, notre Ambassadeur, persuada aux „ deux Mécontents de se rendre à Londres, où ils furent bien reçus de „ quelques Personnes de distinction & des Marchands. Gillam fut nommé pour faire le Voyage qu'ils proposoient. Ils l'accompagnerent, & „ l'aiderent à bâtir un Fort à l'embouchure de la Riviere de Rupert, que „ les François nomment *Nemiscau*. Gillam ne fut pas plutôt revenu à „ Londres, qu'il se forma, sous l'autorité de Charles II, une Compagnie, „ qui prit le titre de *Compagnie de la Baie d'Hudson*. La date de ses Lettres „ Patentes est le 2 de Mai 1670, vingt-deuxieme année du Regne de „ Charles ; & le nom du Prince *Rupert* (ou *Robert*) paroît à la tête de ses „ principaux Membres”.

L'HISTORIEN de la Nouvelle France fait une description générale de la Baie. „ Après qu'on a doublé, (dit-il,) la Pointe septentrionale de l'Île „ de Terre-neuve, en faisant le Nord-Ouest, & côtoyant toujours la „ Terre de Labrador, on s'éleve jusques vers les 63 degrés de Latitude „ Nord, & l'on trouve un Détroit qui porte le nom d'*Hudson*. Ce Détroit „ court Est & Ouest, en prenant du Nord-Ouest, & sa sortie est par les „ 64 degrés. En cet endroit, la Mer forme une Baie d'environ trois cens „ lieues de profondeur, & c'est ce qu'on nomme la *Baie d'Hudson*. Sa „ largeur est inégale ; car, en allant du Nord au Sud, elle diminue tous „ jours, depuis deux cens lieues jusqu'à trente-cinq. Son extrémité méridionale est par les 51 degrés. Rien n'est plus affreux que le Pays dont „ elle est environnée. De quelque côté qu'on jette les yeux, on n'apperçoit que des terres incultes & sauvages, & des Rochers escarpés qui „ s'élevent jusqu'aux nues, entrecoupés de profondes ravines & de vallées „ stériles, où le Soleil ne pénètre point, & que les neiges ou les glaçons, „ qui ne fondent jamais, rendent absolument inaccessibles. La Mer n'y est „ bien libre que depuis le commencement de Juillet jusqu'à la fin de Septembre : encore y rencontre-t-on quelquefois, alors, des glaces d'une „ énorme grosseur, qui jettent les Navigateurs dans le plus grand embaras. Lorsqu'on y pense le moins, une Marée, ou un Courant, assez fort „ pour entraîner le Navire, l'investit tout-à-coup d'un si grand nombre de „ ces écueils flottans, qu'aussi loin que la vue puisse porter, on n'apperçoit „ que des glaces. Il n'y a pas d'autre moyen de s'en garantir, que de se „ grapiner sur les plus grosses, & d'écarter les autres avec de longs bâtons „ ferrés. Mais dès qu'on s'est ouvert un Passage, il faut en profiter au

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Témoignage des Relations Angloises.

Description de la Baie d'Hudson.

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.
BAIE D'HUDSON.

Description
Angloise de la
même Baie.

„ plutôt ; car s'il survient une tempête pendant qu'on est assiégé de glaces, quelle espérance de s'en tirer ?”

LES Relations Angloises ne s'attachent qu'à la Description géographique. Elles placent la Baie entre 64 degrés de Latitude Nord & 51, & lui donnent dix degrés, ou six cens miles Anglois, de longueur. L'embouchure du Détroit, suivant les mêmes Journaux, est vers les 61 degrés. Sa largeur est de six lieues. A l'entrée même, on trouve une Ile, nommée *la Résolution*; ensuite les Iles de *Charles*, de *Salisbury* & de *Nottingham* dans le Détroit, & celle de *Mansfield* à l'embouchure intérieure. La longueur du Détroit est de cent vingt lieues. Des deux côtés, les Terres sont habitées par des Sauvages peu connus. La Côte méridionale est connue sous le nom de *Terre de Labrador*, & celle du Nord sous autant de noms qu'il y est passé de Navigateurs de différentes Nations, qui s'attribuent l'honneur de la Découverte. Au côté occidental, les Anglois ont bâti un Fort, nommé le *Port Nelson*, & donné le nom de *New-south-Wales* (*) à tout le Pays. Cette partie de la Baie porte celui de *Button*. C'est l'endroit le plus large de toute la Baie d'Hudson, & cette largeur est d'environ cent trente lieues.

Sur la Côte de Labrador, on rencontre plusieurs Iles, nommées Iles de *Sleeper* & *Baker's-dozen* (q). Le fond de la Baie, par lequel on entend toute cette partie qui est entre le Cap de *Henriette-Marie* dans *New-south-Wales*, & *Redondo* au dessous [ou au Nord] de la Riviere de *Rupert*, n'a pas moins de quatre-vingts lieues de longueur. On y trouve aussi quantité d'Iles, auxquelles les premiers Avanturiers Anglois ont donné différens noms, tels que *Weston*, *Thomas Roë*, *Charlton*, &c.

La dernière de ces Iles fait une figure extrêmement singulière dans sa situation. Elle est non-seulement couverte d'une mousse fort verte, mais remplie d'arbres, surtout de Bouleaux, de Sapins, & de Genevriers; ce qui fait une perspective si riante pour ceux qui arrivent après un Voyage de trois mois, dans la plus dangereuse des Mers, qu'ils croient voir naître tout d'un coup le Printems. Découvrir de la verdure & des arbres qui étendent agréablement leurs branches, au milieu des glaces & des neiges, c'est un spectacle, pour employer les termes de la Relation, qui cause le plus étrange surprise & le plus délicieux plaisir. L'air, au fond de la Baie, quoique plus proche du Soleil que celui de Londres, qui n'est qu'à 51 degrés, est d'un froid excessif pendant neuf mois. Les trois autres sont chauds, mais tempérés par les vents de Nord-Ouest. Le terrain, à l'Est comme au Couchant, ne porte aucune sorte de grain. Vers la Riviere de *Rupert* il donne quelques fruits, tels que des Groseilles & des Fraises.

Climat de la
Baie.

Marchandises
qu'on y
porte & qu'on
en tire.

LES Marchandises, dont on tire le meilleur parti dans la Baie, sont les fusils, la poudre à tirer, le plomb, les draps, les haches, les chaudrons &c

(*) *Nouvelle Galles* [Meridionale, par opposition à la *Nouvelle Galles Septentrionale*, qui est au dessus dans les anciennes Cartes.]

(q) C'est à dire *La Douzaine du Boulanger*,

nom que leur donnent les Cartes Françaises. *Sleeper* y est aussi traduit par *Dormeurs* du Nord & du Sud. R. d. E.

le T
nous
Pour
de p
che.
de v
bac.
pour
pour
quels
trois

LE
de C
blem
où le
bien

Au
glois
bonn
l'Inte
moin
pour
Sagu
ment
pour
moit
Mém

ILS
Sept
dans
ges.
ports
tendr
furen
puren
contr
qui f
feul
servic
Ce d
trere
& le
coup

(r)
dans

X

le Tabac, qu'on y troque avec les Indiens pour diverses pelletteries. On nous donne un tarif des premiers échanges de la Compagnie Angloise. Pour un fusil, dix bonnes peaux de Castor. Une peau pour la demi-livre de poudre. Une, pour quatre livres de plomb. Une, pour chaque hache. Une, pour huit grands couteaux. Une, pour la demi-livre de grains de verre. Six, pour un habit de bon drap. Six, pour la livre de Tabac. Une, pour une grande boîte à poudre, ou pour deux petites. Une, pour chaque livre de fonte dans un chaudron. Deux, pour un miroir & pour un peigne. L'Auteur de la Relation donne à juger, sur ce compte, quels durent être les premiers gains de la Compagnie : il les fait monter à trois cens pour cent.

Le Fort que les Anglois bâtirent à la Riviere de Rupert, sous le nom de *Charles-Fort*, n'étoit accompagné d'aucune Plantation ; & vraisemblablement il ne le sera jamais. Ils y vécurent d'abord dans de petites Hutes, où leur principal soin étoit de se défendre de la pluie & du froid, mais bien plus souvent du froid que de la pluie (r).

Au premier avis qui vint en France, de ce nouvel Etablissement des Anglois, on se crut obligé quelque tems à la dissimulation, en faveur de la bonne intelligence qui régnoit alors entre les deux Couronnes. Cependant l'Intendant de la Nouvelle France chercha quelque moyen d'empêcher du moins la prescription. Le plus court étoit de découvrir un chemin facile, pour aller par terre à la Baie d'Hudson. Une députation des Sauvages du Saguenay, qui venoient demander des Missionnaires, en fournit heureusement l'occasion. Le Pere *Albanel*, Jésuite, de race Angloise, fut choisi pour les accompagner à leur retour, avec deux François, dont l'un se nommoit *Saint Simon*, Gentilhomme Canadien, Neveu de celui dont on a des Mémoires sur l'Acadie.

Ils partirent de Quebec, le 22 du mois d'Août 1671, & dès le 10 de Septembre ils furent informés que deux Navires Anglois étoient à l'ancre dans le fond de la Baie d'Hudson, où ils faisoient la Traite avec les Sauvages. Cette nouvelle les obligea d'envoyer demander, à Quebec, des Passports, qui leur furent accordés : mais le tems qu'ils avoient passé à les attendre leur ayant fait perdre la saison propre à naviguer sur la Riviere, ils furent contraints d'hiverner sur les bords du Lac de *Saint Jean*, d'où ils ne furent sortis avant le premier de Juin de l'année suivante. Le 13, ils rencontrèrent dix-huit canots, remplis de Sauvages de la Nation des *Mistassins*, qui semblerent disposés à leur couper le passage. Le Pere *Albanel* s'avança seul, & leur dit que les François ayant purgé leur Pays des Iroquois, un service de cette importance méritoit bien qu'il leur fût permis d'y passer. Ce discours ayant produit l'effet qu'il s'en étoit promis, les Voyageurs entrèrent dans le Lac des *Mistassins*, auquel on donne vingt journées de tour ; & le 25 ils arriverent au bord de celui de *Nemiscau*, qu'on représente beaucoup moins grand. Le premier de Juillet, ils se trouverent dans un lieu

SUITE DE
L'ETABLIS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
BAIE D'HUD-
SON.

Singularité
de l'île de
Charlton.

Mesures que
les François
prennent pour
arrêter les en-
treprises des
Anglois.

Voyage du
P. Albanel &
de Saint Si-
mon.

1671-2.

(r) Nous transposons ici cet article qui, tout-à-fait hors de sa place, entre les Iles du fond de la Baie. R. d. E.

SUITE DE
L'ETABLIS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
BAIE D'HUD-
SON.

Possession
qu'ils pren-
nent de la
Baie d'Hud-
son.

Suite des
aventures de
des Groseil-
lers & de Ra-
disson.

1682.

Comment
ils servent la
France après
l'avoir trahie.

nommé *Miscoutenagechit*, où les Sauvages, qui avoient demandé des Missionnaires, les attendoient & les reçurent avec de grands témoignages de joie. Cependant ils parurent craindre qu'on ne voulût s'opposer au Commerce des Anglois, qui s'étoient avancés jusqu'à ce Canton, où ils avoient bâti une Loge pour la Traite : mais le P. Albanel eut l'adresse de les rassurer. Quelques jours après il partit de ce Village, avec ses deux Compagnons, il parcourut tous les environs du Lac Nemifcau, & s'étant embarqué sur la Rivière de même nom, que les Anglois nommoient *Rupert*, il entra dans la Baie où elle se décharge. Il exécuta l'ordre qu'il avoit de faire divers Actes de prise de possession, qui furent signés non-seulement de lui, mais de Saint Simon, & de dix ou douze Chefs Sauvages, qu'il avoit rassemblés pour cette cérémonie (s).

ON ne lit point dans les Relations Françaises, ce que devint le Pere Albanel, ni comment des Groseillers & Radisson quitterent le service des Anglois. Ces deux Transfuges, dit l'Historien de la Nouvelle France, poussés par quelque mécontentement particulier, ou par un retour d'affection pour leur Patrie, revinrent en France, quoique Radisson est épousé la Fille du Chevalier *Kirk*; & Sa Majesté leur permit de retourner à Quebec, où Elle leur accorda même des graces qu'ils sembloient peu mériter. Quelques années après, il s'y forma une Compagnie du Nord, qui entreprit de chasser les Anglois de la Baie d'Hudson. Personne ne parut plus propre à cette entreprise, que ceux qui avoient été la premiere cause du mal. D'ailleurs ils s'y offrirent d'eux-mêmes; & tout le monde jugea qu'avec la connoissance qu'ils avoient du Pays, l'ardeur ne leur manqueroit pas pour réparer leur faute, ou pour venger leurs propres injures. Ils partirent en 1682, avec deux Navires assez mal équipés, & se rendirent droit au Fort Anglois de la Rivière Rupert : mais ils le trouverent en si bon état, qu'ils n'osèrent l'attaquer. Ils rangerent ensuite la Côte occidentale de la Baie, pour chercher un Poste avantageux; & le 26 d'Août ils entrèrent dans une Anse où se déchargent deux grandes Rivieres qui se réunissent à leur embouchure. L'une, qu'on a remontée fort loin, sans trouver sa source, avoit été nommée la Rivière de *Bourbon*; par un Navire François qui y avoit hiverné

(s) Les Relations Angloises rapportent l'arrivée de ce Missionnaire au 30 d'Août 1673. Elles racontent qu'il étoit chargé d'une Lettre du Gouverneur de Quebec pour *Baily*, Gouverneur du Fort Anglois, & d'une pour des Groseillers; que par la premiere, *Baily* étoit prié, en vertu de l'étroite amitié qui étoit alors entre les deux Couronnes, de traiter civilement un Jésuite né de race Angloise; mais que la seconde fit naître des soupçons aux Anglois sur la Correspondance que des Groseillers entretenoit à Quebec, où il avoit son Gendre, qui avoit même accompagné le P. Albanel pendant une partie du chemin: que *Baily* traita fort civilement ce Missionnaire, & qu'il le fit vêtir,

parcequ'il avoit été dépouillé de ses habits par quelques Indiens: que le P. Albanel passa plusieurs mois dans ce Fort, sous prétexte qu'ayant de la répugnance à retourner par terre au Canada, il étoit résolu de profiter du premier Vaisseau Anglois pour repasser en Europe; qu'il participa aux miseres où le Fort fut réduit, jusqu'à l'arrivée du Gouverneur *Lyddal*, qui vint relever *Baily*; & qu'il avoit des communications fort intimes avec Groseillers. Les mêmes Relations, sans parler du tenis de son départ, ni de celui de des Groseillers & de Radisson, disent seulement que ces deux François désertèrent, & que la Compagnie Angloise les déclara hors de son service.

en
Fen
se j
fon
I
pré

(E
Recu
tabli
cider
nard
remi
fon
men
frere
The
lieue
Bour
ayan
sent
quere
nom
çois
vérit
jour
chois
aupa
Mer
Chau
de fr
par
aucu
fort
Fran
Nor
Le
déta

ger
avec
lâtin
le C
du V
tre C
ce R
s'éta
dép
des
glet
Fran
qu'il
avoit
mer
ne
ser
Por
riva

en 1675. Des Groseillers nomma l'autre *Sainte Therese*, du nom de sa Femme; Sœur de Radisson. C'est la petite Baie où ces deux Rivieres se joignent, que les Anglois ont appelée *Port Nelson*, à l'honneur de Nelson, Pilote de leur Henri Hudson, qui la découvrit en 1611.

Ici les témoignages varient beaucoup (†). L'Historien croit devoir la préférence à celui d'un Mémoire qui fut présenté l'année suivante au

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
BAIE D'HUD-
SON.

(†) Une Relation, qui se trouve dans le Recueil d'Arrêts & autres Pièces pour l'Établissement de la Compagnie François d'Occident, & publiée (Amsterdam, chez Bernard, 1720. in-12.) sous le nom de M. *Feremie*, qui commandoit dans la Baie d'Hudson avant le Traité d'Utrecht, dit simplement que tandis que Radisson & son Beaufrere hivernolent dans la Riviere de Sainte Therese, des Anglois étoient campés à sept lieues d'eux, sur les bords de la Riviere de Bourbon; que des Groseillers & Radisson les ayant découverts, sans que ceux-ci se délassent d'avoir des Voisins si proches, les attaquèrent & les firent tous Prisonniers, au nombre de quatre vingts, quoique les François ne fussent que quatorze; mais qu'à la vérité, les Anglois étoient ivres, dans un jour de réjouissance que des Groseillers avoit choisi pour les surprendre: que peu de tems auparavant, étant à la chasse, le long de la Mer, il avoit trouvé, dans une mauvaise Chaumaine, six Matelots Anglois, mourans de froid & de faim, qui avoient été dégradés par un Navire de Boston, & qui, n'ayant aucune connoissance du Pays, se trouverent fort heureux de tomber entre les mains des François. Voyez, ci-après, les Voyages au Nord-Ouest.

Les Relations Angloises se réduisent au détail suivant: en 1682, le Capitaine *Bridger* partit de Londres pour le Port Nelson, avec ordre d'y établir un Comptoir, & d'y bâtir un Fort: mais avant qu'il y fut arrivé, le Capitaine Benjamin *Gillam*, Commandant du Vaisseau le *New-England*, & Fils d'un autre *Gillam*, Commandant du Vaisseau le *Prince Rupert*, alors au service de la Compagnie, s'établit dans le même lieu. Il n'y étoit que depuis quatorze jours, lorsque Radisson & des Groseillers, Défecteurs du service d'Angleterre, arriverent du Canada. Ces deux François, pour se venger de quelques injures qu'ils prétendoient avoir reçues des Anglois, avoient entrepris de forner ici un Etablissement pour la Compagnie du Canada: *Gillam* ne se trouva point assez fort pour les repousser; mais il ne laissa point de demeurer au Port Nelson. Dix jours après, *Bridger* arriva. Les François n'eurent pas plutôt ap-

perçu son Vaisseau, qu'ils lui envoyerent déclarer que les Capitaines Radisson & des Groseillers avoient pris possession de ce lieu, au nom de la France. *Bridger*, qui se crut assez autorisé par la Commission de sa propre Compagnie, n'en déchargea pas moins une partie de ses effets, & se hâta de construire un petit Fort. Des Groseillers & Radisson, loin de l'attaquer, firent avec lui une liaison fort étroite, qui dura depuis le mois d'Octobre 1682 jusqu'au mois de Février suivant. Alors ils se saisirent de *Bridger*, de *Gillam*, de tout leur monde, & de tous leurs effets. Après les avoir gardés quelque tems comme Prisonniers, ils mirent une partie de leurs Gens dans une mauvaise Barque, qui eut le bonheur de rencontrer un Navire Anglois, proche du Cap *Henriette-Marie*. Mais *Bridger* & *Gillam* furent menés au Canada, où Radisson & des Groseillers déchargèrent furtivement une partie de leur Cargaison, dans la vue de tromper leur Compagnie. On ne fait si cette fraude leur réussit; mais ils se sauverent promptement en France. La Compagnie Angloise, informée de cette aventure, écrivit à Radisson, en reçut réponse, & lui promit non-seulement d'oublier les torts qu'il avoit avec elle, mais de l'employer, au prix qu'il demanderoit lui-même, s'il vouloit entreprendre de livrer les François qu'il avoit laissés au Port Nelson, & de leur enlever toutes les Pelletteries qu'il y avoit amassées. Il y consentit. On lui tint parole, comme il la tint aussi en reprenant le Port Nelson pour la Compagnie Angloise.

(*) Il nous paroît cependant assez aisé de concilier les divers témoignages, du moins dans leurs principales circonstances. On a remarqué d'abord, qu'en 1667 *Zacharie Gillam*, commandant la Caïche la *Norwich*, fut conduit dans la Baie d'Hudson par deux Transfuges François de Quebec, nommés *Chouart des Groseillers* & *Radisson*, qui l'aiderent à bâtir *Charles-Fort* sur la Riviere de *Rupert*, nom qui lui fut donné ensuite, vraisemblablement après le retour de *Gillam*, & lors de l'érection de la Nouvelle Compagnie, à la tête de laquelle se trouvoit le Prince *Rupert* ou *Robert*, nom que portoit aussi le Vaisseau qu'eut, depuis, le même *Gillam*, alors au

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.

BAIE D'HUDSON.

Variété des
témoignages
sur leur conduite.

Marquis de Seignelay, & qui mérite, dit-il, plus de créance que les Relations des Voyageurs. Suivant ce Mémoire, Radisson & son Beau-frere avoient à peine commencé à se loger sur les bords de la Riviere de Sainte Therese, lorsqu'une Barque, venant de Boston, parut à l'entrée de cette Riviere. Quelques jours après, un grand Navire de Londres vint mouiller au même lieu, & n'allarma pas moins les Bostonnois, qui n'avoient point de Commission, que les François, qui n'étoient pas encore assez bien retranchés pour se défendre; mais il excita bientôt la compassion des uns & des autres. D'affreuses glaces, poussées par la Mer, le heurterent si rudement, que l'ayant enlevé de dessus ses ancres, elles l'emportèrent au large, où il fut brisé par d'autres glaçons. Tous les Anglois, qui étoient à bord, se sauverent sur ces mêmes glaces qui avoient causé leur malheur, & qui les reporterent à l'entrée de la Riviere de Sainte Therese. Ils y furent accueillis fort humainement des François. Radisson & des Groseillers leur fournirent des vivres; & leur permirent de dresser des Baraques sur les bords de la Riviere de Bourbon, après leur avoir fait promettre, par écrit, qu'ils ne s'y fortifieroient point, & qu'ils ne feroient rien au préjudice des Droits de la France. Mais cette promesse fut mal gardée. Les Anglois n'eurent pas plutôt réfléchi sur la supériorité de leur nombre, qu'ils commencèrent à se retrancher. Ensuite ils prirent des mesures pour surprendre leurs Voisins, & pour leur ôter le pouvoir de leur nuire. Mais ils furent prévenus, & surpris eux-mêmes par les François, qui les firent tous Prisonniers: leur nombre devint bientôt embarrassant aux Vainqueurs; sans compter que les vivres commençoient à leur manquer. Aussi-tôt que la saison permit de se mettre en Mer, ils embarquerent une partie des Anglois sur un des deux Bâtimens qu'ils avoient amenés de Quebec, en les laissant maîtres de leur route; ensuite ils partirent eux-mêmes avec le reste, sur le Navire qu'ils s'étoient réservé, & sur la Barque de Boston, dont ils n'avoient pas eu de peine à se saisir.

service de la Compagnie, suivant la Note précédente; mais elle ne dit point proprement, comme on pourroit l'entendre, qu'il fût encore du Voyage de 1682; c'étoit son Fils, nommé Benjamin, Commandant du Vaisseau le New England, sans doute cette Barque que l'on dit être venue de Boston, Capitale de la Nouvelle Angleterre, & qui avoit précédé, de quelques jours, le Capitaine Bridger, parti, seul, de Londres, pour le Port Nelson, dont des Groseillers & Radisson, qui, dans l'intervalle de 1673 à 1682, avoient déserté ou quitté le service des Anglois, venoient de prendre possession pour la France; & ce qui confirme notre sentiment, c'est que l'on ne nomme que Bridger, dont le Vaisseau périt, & Gillan, le Fils, commandant la Barque de Boston sans Commission, qui furent menés prisonniers au Canada. Au moyen de cette explication, fort naturelle, les diverses Relations s'éclaircissent facilement l'une par l'autre.

Ajoutons ici une seconde Remarque, par anticipation sur les Voyages au Nord-Ouest, auxquels M. Prevost renvoie. Elle regarde les six Matelots Anglois, qui avoient été dégradés par un Navire de Boston, que les Capitaines Dobbs & Smith ont soupçonné pouvoir être de l'équipage du Capitaine Shipely, qui partit de Boston en 1639, & parvint à la Côte occidentale de la Baie d'Hudson, où il fut rencontré, l'année suivante, par l'Amiral de Fonte, qui étoit venu de la Mer du Sud, &c. Mais M. Prevost y observe fort bien, que la différence de 42 ans qui se trouve entre les deux époques, détruit absolument cette conjoncture, & que, d'ailleurs, il venoit alors, à la Baie d'Hudson, des Vaisseaux de la Nouvelle comté de l'ancienne Angleterre. C'est ce que prouve suffisamment l'arrivée de celui de Gillan le Fils. R. d. E.

Ils
gard d
même
ils avo
les ob
Mais f
préven
conjun
deur à
à Long
son Be
te guin

L'AN
aller se
re de s
étoit r
dont le
dant o
seillers
dission
Gods.
ville,
ordre
mettre
ciers
Canada

LA
doit fa
à tren
& quan
le prod
à Queb
partis
& ce
crédit
fidie.
gnie d
Cour,
même
velle
Comm
d'une
trois

(*) I
élog,
Nota

Ils se rendirent à Quebec, où la conduite, qu'ils avoient tenue à l'égard des Anglois, ne plut pas à la Compagnie du Nord. On les chagrina même sur plusieurs articles, qui concernoient la Traite des Pelleteries, dont ils avoient néanmoins rapporté une riche cargaison. Leur mécontentement les obligea de passer en France, dans l'espoir d'y obtenir plus de faveur. Mais soit qu'ils fussent réellement coupables, ou que leurs Ennemis eussent prévenu le Ministère, leur espérance fut trompée, & le desespoir qu'ils en conçurent les fit recourir encore aux Anglois. Mylord *Presfon*, Ambassadeur à la Cour de France, apprit leur situation, & leur conseilla de passer à Londres. Radisson prit ce parti, & fut bien reçu du Chevalier Kirk, son Beau-Pere, qui lui fit même obtenir de la Cour une Pension de cinquante guinées, dont il a joui jusqu'à sa mort.

L'ANNÉE suivante, la Compagnie Angloise lui donna deux Navires, pour aller se saisir du Fort qu'il avoit construit lui-même à l'entrée de la Riviere de Sainte Thérèse, & où *Chouart*, son Neveu, Fils de des Groseillers, étoit resté avec huit hommes. Il y fut reçu sans difficulté, sur les signaux dont le Commandant étoit convenu avec son Pere & son Oncle. Cependant on nous fait observer que, suivant un autre Mémoire, c'étoit des Groseillers même qui étoit resté dans la Baie d'Hudson, & que son Fils & Radisson traitèrent avec l'Ambassadeur par l'entremise d'un Anglois, nommé *Gods*. Mais l'Historien cite une Lettre du [Roi au] Marquis de *Dénonville*, Gouverneur du Canada, par laquelle il paroît que ce Général eut ordre d'assurer le jeune Chouart d'une récompense de la Cour [& de promettre cinquante pistoles, à celui qui pourroit livrer Radisson aux Officiers de sa Majesté.] D'ailleurs il est certain que Chouart est mort en Canada, & Radisson en Angleterre.

La perte, que les François essuyèrent à la Riviere de Sainte Thérèse, doit faire juger quelle étoit l'importance de ce Poste. On l'a fait monter à trente-deux milliers de Castors, six balles de Martres, deux de Loutres, & quantité de Pelleteries moins précieuses, qui n'étoient néanmoins que le produit d'une année, puisque Radisson & des Groseillers avoient porté, à Quebec, tout ce qui s'étoit trouvé dans leurs Magasins lorsqu'ils étoient partis de la Baie. Aussi le Roi en fit-il faire de grandes plaintes à Charles II; & ce Prince défavoua l'entreprise de ses Sujets: mais il n'eut pas le crédit de faire restituer à son Allié, ce qu'il n'avoit perdu que par une perfidie. Quelques années se passèrent dans cette attente. Enfin la Compagnie de Quebec, perdant jusqu'à l'espérance d'obtenir des Troupes de la Cour, pour se remettre en possession du Fort, prit le parti d'en faire elle-même les frais. Elle se procura, sous l'autorité du Gouverneur de la Nouvelle France, quatre-vingts Hommes, presque tous Canadiens, & pour Commandant le Chevalier de *Troie*, ancien Capitaine, d'une expérience & d'une valeur connues. *Sainte Helene*, d'*Iberville* (*) & *Maricourt*, tous trois Fils d'un Gentilhomme de Quebec, s'offrirent généreusement pour

(*) Le même dont on a déjà parlé avec constances de ces Freres, dans les Notes ci-dessus, mais à l'occasion d'un tems postérieur. R. d. E.

Nota. Voyez plus particulièrement les cir-

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.
BAIE D'Hudson.

Ils trahissent
encore une
fois la France.

1683.

Radisson re-
met les An-
glois en pos-
session de la
Baie d'Hud-
son.

Perte qu'y
firent les Fran-
çois.

Ils y sont
rétablis par le
Chevalier de
Troie.

1686.

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
BAIE D'HUD-
SON.

1686.

Trois Forts
qu'il enleve
aux Anglois.

une Expédition dont ils n'avoient que de la fatigue & de l'honneur à recueillir.

CETTE petite Armée se mit en marche au mois de Mars 1686; & suivant la Relation François, elle n'arriva au fond de la Baie d'Hudson que le 20 de Juin. Le premier Fort qu'elle attaqua fut celui de *Monfipi*, dans la Riviere de *Monfoni*. Il n'étoit environné que de pieux, avec quatre Bastions revêtus de terre, au centre desquels s'élevoit une Maison de quarante piés en carré. Ce Poste fut d'abord escaladé; & les Anglois, après avoir perdu leur Canonier, le seul qui parut se mettre en défense, se rendirent Prisonniers de guerre. Ils étoient au nombre de seize, & leur Artillerie consistoit en douze Canons, de huit & de six. D'Iberville eut ordre ensuite de s'embarquer avec neuf Hommes, dans deux Canots d'écorce, pour aller aborder un petit Bâtiment qu'on voyoit à l'ancre. Quatorze Hommes qui le montoient, & qui étoient commandés par le Général même de la Baie, composèrent aussi-tôt pour leur vie. Sainte Helene, détaché en même tems avec cinquante Hommes, rencontra un autre Bâtiment à la Côte, mais qui n'étoit pas gardé. Il s'y embarqua, & fit voile vers le Fort Rupert, éloigné d'environ vingt lieues de celui de *Monfipi*. Il descendit fort près de la Place, sans aucune opposition, & son premier mouvement fut de marcher à l'assaut. La Garnison, frappée de cette hardiesse, rendit aussi-tôt les armes. Ce Fort avoit été nouvellement rebâti, & le Canon n'y étoit pas encore sur les affuts. Après cette seconde Conquête, tous les François se réunirent; & s'étant embarqués sur les deux Bâtimens qu'ils avoient pris, ils tournerent vers le Fort de *Quitichouen*, dont la réduction ne leur coûta que de la poudre & des balles. Les grands Magasins Anglois étoient dans cette Place, & furent le principal fruit de cette petite guerre, qui rendit les François maîtres de toute la partie méridionale de la Baie d'Hudson. La Garnison de *Quitichouen* fut envoyée au Port Nelson, sur un des deux Bâtimens.

Relation An-
gloise des m^{es}
mes Faits.

ON croit devoir joindre, à ce récit, celui des Anglois, moins pour en faire observer les différences, qui ne changent rien au fond de l'événement, que pour faire connoître les noms qu'ils donnoient aux mêmes lieux. Suivant leur principale Relation, ils avoient, en 1686, cinq Etablissmens dans la Baie d'Hudson; la Riviere d'*Albanie*, l'Île de *Hayes*, la Riviere de *Rupert*, le Port *Nelson*, & la *Nouvelle Severne*. Leur Commerce y étoit si considérable, qu'ils tiroient annuellement, de la seule Riviere d'*Albanie*, trois mille cinq cens Castors. L'Auteur, sans se souvenir que c'étoient les François qui avoient à se plaindre de sa Nation, observe „ qu'ils pou-
voient tout entreprendre sous le regne de Jacques II, & qu'il n'y avoit
point d'outrage, qui fût capable de refroidir l'attachement de ce Prince
pour Louis XIV.”

Le 8 de Juillet, dit-il, on vit arriver le Chevalier de Troie, avec un Corps de Troupes, devant le Fort de la Riviere d'*Albanie*, où *Sergeant*, Gouverneur Général de la Baie, avoit établi sa résidence. On venoit d'y être informé par quelques Indiens, non-seulement que les François étoient venus de Québec par terre, mais qu'ils avoient déjà surpris les Forts de

l'Île de
grosse A
perguren
des arm
point fa
se propo
& parvi
avec un
persuad
soit réso
der au c
tre passé
Poste.

LE C
bords d
commo
fentoier
terre, s
ment;
persuad
voir co
qu'elles
porter
terie av
tis pour
& l'Enr
tous les
verneur
qu'ils n
ne seroi
heur de
soin de
entendr
des Po
s'obstin
refusero
aussi-tô
déterm
entre le
pagnie
pour la
les art
„ de la
„ gnie
„ ven
„ les

l'île de Hayes & de la Riviere de Rupert, & qu'ils amenoient avec eux la grosse Artillerie de ces deux Postes. Deux heures après, les Anglois aperçurent l'Ennemi à peu de distance; & bientôt ils entendirent le bruit des armes à feu. Une partie de la Garnison déclara qu'elle n'exposeroit point sa vie pour la défense du Fort, sans être bien sûre d'une récompense proportionnée. Le Gouverneur fit distribuer des présens à ces Mutins, & parvint à les ranger au devoir: mais le jour suivant, ils se souleverent avec une nouvelle furie. Le Canonier, nommé *Elie Turner*, leur avoit persuadé qu'il étoit impossible de tenir dans une Place si foible, & paroisoit résolu de se jeter parmi les François. Il poussa l'audace jusqu'à demander au Gouverneur la liberté de fortir du Fort: mais, sur la menace d'être passé sur le champ par les armes, il prit le parti de retourner à son Poste.

Le Canon du Fort obligea les François de se mettre à couvert sous les bords du Fleuve, où les boulets ne pouvoient atteindre; & de-là ils incommoderent beaucoup, par leur Mousqueterie, les Anglois qui se présentoient sur leurs remparts. Le Gouverneur, les voyant travailler à la terre, s'imagina d'abord qu'ils ne pensoient qu'à se couvrir d'un retranchement; mais il reconnut bientôt qu'ils formoient une Batterie. Alors se persuadant qu'ils avoient apporté leur Canon par eau, il se flatta de pouvoir couler leurs Barques à fond; & l'ordre fut donné de tirer dessus, lorsqu'elles paroïtroient: mais les François avoient trouvé le moyen de transporter leurs plus grosses pieces au travers des Bois, & les mirent en batterie avant qu'on pût s'en appercevoir. Deux Soldats de la Garnison, sortis pour les observer, rapportèrent qu'ils avoient vu la Batterie formée, & l'Ennemi occupé à charger les Pieces. Ce récit fit perdre le courage à tous les autres. Ils s'assemblerent en tumulte, pour faire presser le Gouverneur de demander une bonne composition, & de rendre une Place, qu'ils ne pouvoient défendre sans s'exposer à de fâcheux accidens dont ils ne seroient jamais récompensés. S'ils avoient, lui firent-ils dire, le malheur de perdre une jambe, un bras, ou celui d'être tués, qui prendroit soin de leurs Femmes & de leurs Enfans? Le Canon ennemi s'étant fait entendre pendant ces délibérations, ceux à qui l'on avoit confié la garde des Postes ne penserent qu'à les abandonner. Cependant le Gouverneur s'obstinoit à ne vouloir rien entendre, & menaçoit du supplice ceux qui refuseroient de combattre sous ses ordres. Mais la brèche, qui fut ouverte aussi-tôt, & le dommage que les boulets avoient déjà fait aux Maisons, le déterminèrent enfin à faire arborer le Drapeau blanc. La datte du Traité, entre le Chevalier de Troie, Commandant en chef les Troupes de la Compagnie du Canada, & Henri Sergeant, Gouverneur de la Baie d'Hudson pour la Compagnie Angloise, est le 16 Juillet 1686. On nous en donne les articles, qui ne se trouvent dans aucune autre Relation. „ I. Le Fort „ de la Riviere d'Albanie & tous les effets qui appartiennent à la Compagnie Angloise seront remis au Commandant François, après un exact inventaire des effets, pour la décharge mutuelle des deux Partis. II. Tous „ les Anglois du Fort, conserveront ce qui est à l'usage de leurs person-

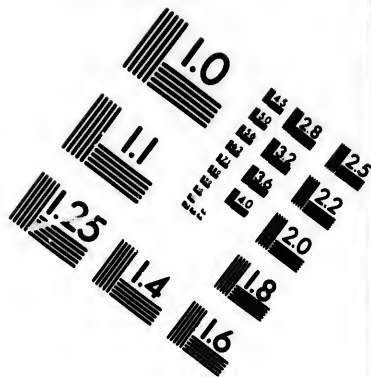
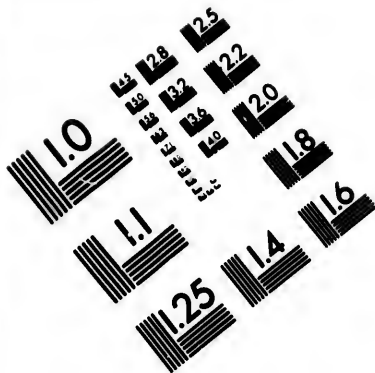
SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.

BAIE D'HUD-
SON.

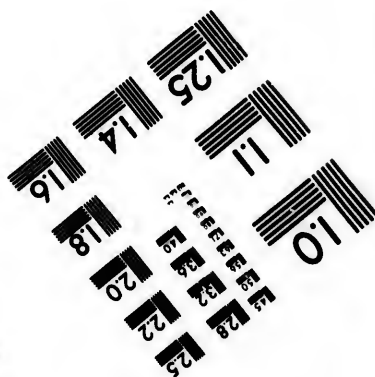
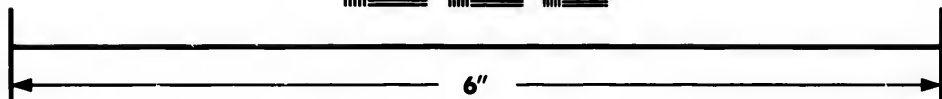
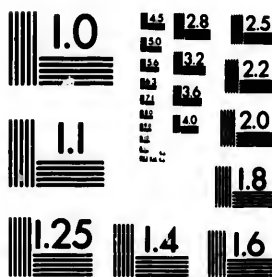
1686.

Capitulation
des Anglois
avec le Che-
valier de
Troie.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6

10
11
12

SUITE DE
L'ÉTABLIS-
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
BAIE D'HUD-
SON.

Réglement
entre les deux
Couronnes.

Nouvelles
hostilités.
1689.

Services de
d'Iberville
dans la Baie
d'Hudson.

Ruse qu'il
oppose à celle
des Anglois.

Comment il
se rend maître
de deux Vais-
seaux Anglois.

nes. III. Le Gouverneur demeurera en possession de tout ce qui lui appartient en propre, & pourra garder près de lui son Ministre, & ses quatre Domestiques. IV. Le Chevalier de Troie fera conduire tous les Anglois du Fort à l'Île de Charlton, pour y attendre l'arrivée de quel que Vaisseau Anglois, & les aidera de tout son pouvoir jusqu'à leur embarquement. V. Les Magasins seront fermés sur le champ, & les clés remises au Chevalier de Troie. VI. Tous les Anglois sortiront du Fort sans armes, à l'exception du Gouverneur & de son Fils."

Ces articles furent exécutés; mais on se plaignit beaucoup à Londres de l'entreprise des François, quoiqu'elle ne dût passer que pour une juste représaille. Il ne restoit aux Anglois que le Port Nelson & le Fort de la Nouvelle Severne. Quelque tems après, il fut réglé, entre les deux Couronnes, que le Port Nelson seroit commun aux deux Nations, avec une égale liberté pour le Commerce; projet mal conçu, qui ne fit que donner lieu à de nouvelles hostilités. En 1689, d'Iberville & ses Freres, s'étant rendus avec quelques Troupes au fond de la Baie d'Hudson, rencontrèrent à trente lieues du Port Nelson, le Gouverneur de la Nouvelle Severne, & l'arrêterent sur diverses plaintes. Entre ses papiers, qui lui furent enlevés, ils trouverent des Lettres de la Compagnie de Londres, qui contenoient l'ordre de proclamer, dans la Baie, le Prince & la Princesse d'Orange Roi & Reine d'Angleterre, avec déclaration expresse que la Baie appartenoit toute entiere à la Couronne d'Angleterre. Une prétention si contraire au Règlement de Louis XIV & de Jacques II, fut bientôt soutenue de deux Vaisseaux, qui parurent à la vue d'un des Forts François, où d'Iberville s'étoit rendu. L'un de ces deux Bâtimens avoit dix-huit pieces de Canon & quatre Pierriers; l'autre, un même nombre de Pierriers, & dix Canons. Ils étoient chargés tous deux d'une grande quantité d'armes, de munitions & de vivres; & leurs Equipages montoient à quatre-vingt-trois Hommes, parmi lesquels il y avoit onze Pilotes, de douze que l'Angleterre entretenoit pour la Baie d'Hudson. Les Anglois s'étoient flattés de surprendre les François & de les chasser de tous leurs Postes. Quoique d'Iberville eût peu de monde avec lui, ils n'osèrent l'attaquer; & lui proposant, au contraire, un accommodement, qu'il ne rejetta point, ils chercherent à l'endormir dans une sécurité apparente, pour tomber sur lui lorsqu'ils le verroient sans défiance. Sa pénétration lui fit découvrir toutes leurs mesures. Alors, il se crut en droit d'employer aussi la ruse; & dans plusieurs embuscades qu'il leur dressa, il leur enleva successivement vingt de leurs meilleurs Hommes, avec un de leurs principaux Officiers.

Son but étoit de les affoiblir. Lorsqu'il s'y crut parvenu, il les fit sommer de se rendre Prisonniers de guerre. Leur réponse fut qu'étant encore plus de quarante sans les Malades, ils étoient résolus de se défendre, avec tout le courage qu'on devoit connoître à leur Nation. D'Iberville n'attendoit que cette réponse, pour détacher une partie de ses gens, avec ordre de les harceler, tantôt dans une petite Île, où ils s'étoient cantonnés, & tantôt sur leurs Navires, qui étoient arrêtés dans les glaces. Deux jours après, il suivit lui-même. On se canonna pendant quelques heures,

sans

sans s'inco-
le parti d
traiter sar
Couronnes
pliqua qu
sans perdr
tous leurs
qu'il acco
que les d
leur charg
Officiers,
qu'il leur
articles fu
des Anglo
autres der
lâcher auc

Il laissa
garder to
foible, d
point à p
verneur C
ses deux
sa route,
ne Choua
la surpris
garder ses
tentant la
prit effect
serve, qu
un beau t
l'Equipag
ensuite fu
stance: n
les deux
bec, où

LE FO
Anne apr
l'année r
gée. M
chagrin a
en 1690
barras en
son fut ou

(9) C'est
de la Nou
Siege deva
XXI.

sans s'incommoder beaucoup; & l'impatience des François leur fit prendre le parti de sommer encore une fois le Commandant, avec menace de le traiter sans quartier. Il répondit qu'il y avoit un Traité entre les deux Couronnes, & qu'il étoit surpris qu'on le respectât si peu. D'Iberville répliqua que la première infraction n'étoit pas venue des François, & que sans perdre le tems en explications, il prétendoit que les deux Navires & tous leurs Equipages lui fussent remis. On lui demanda un jour de délai, qu'il accorda. Enfin la réponse, qui lui fut envoyée par écrit, contenoit que les deux Navires seroient remis au Commandant François avec toute leur charge, mais que là-dessus il consentiroit à payer les appointemens des Officiers, qui montoient à la somme de deux mille cinq cens livres, & qu'il leur donneroit un Bâtiment bien équipé pour se retirer. Ces deux articles furent accordés, avec quelque restriction néanmoins sur le nombre des Anglois auxquels il seroit permis de suivre leurs Officiers. Tous les autres demeurèrent Prisonniers: & d'Iberville fut ferme, surtout, à ne relâcher aucun des onze Pilotes.

Il laissa Maricourt, un de ses Freres, avec trente-six Hommes, pour garder tous les Postes du fond de la Baie; Garnison qu'il dût juger trop foible, dans l'attente où il étoit lui-même que les Anglois ne tarderoient point à prendre leur revanche: mais il étoit rappelé à Quebec par le Gouverneur Général, qui lui envoya ordre d'y mener la plus considérable de ses deux prises. Il partit le 12 de Septembre, avec ses Prisonniers. Dans sa route, il rencontra un Navire d'Angleterre, à bord duquel étoit le jeune Chouart, qui n'avoit encore pû se délivrer des mains des Anglois depuis la surprise du Port Nelson. Avec peu de monde, & dans la nécessité de garder ses Prisonniers, il ne put employer la force pour s'en saisir; mais tentant la ruse, il arbora le Pavillon d'Angleterre; & le Capitaine, qui le prit effectivement pour un Anglois, convint avec lui qu'ils iroient de conserve, que d'Iberville porteroit le feu pendant la nuit, & qu'ils attendroient un beau tems pour se visiter. Son dessein étoit d'arrêter le Capitaine & l'Equipage de la Chaloupe, lorsqu'ils viendroient à son bord, & de tomber ensuite sur leur Navire, où il comptoit de ne pas trouver beaucoup de résistance: mais ils eurent la Mer si grosse, jusqu'à l'extrémité du Déroit, que les deux Vaisseaux n'ayant pû s'approcher, d'Iberville prit la route de Quebec, où il arriva le 25 d'Octobre.

Le Fort de la Riviere d'Albanie, que les François avoient nommé *Sainte Anne* après leur conquête, demeura paisiblement entre leurs mains jusqu'à l'année 1693, & n'en seroit pas sorti, si la Garnison n'eût pas été négligée. Mais la rigueur du climat en ayant fait périr une partie, Maricourt, chagrin apparemment de ne recevoir aucun secours, étoit parti lui-même en 1690, pour en aller solliciter à Quebec. Il y fut retenu par des embarras encore plus pressans (v); & pendant plusieurs années, la Baie d'Hudson fut oubliée. En 1693, on apprit, à Quebec, que le Fort de Sainte

(v) C'est l'année où *Phibs*, Gouverneur Il fut repoussé, mais cette guerre dura long-temps de la Nouvelle Angleterre, alla mettre le tems. Siege devant Quebec avec toutes ses forces.

XXI. Part.

D dd

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.
BAIE D'HUDSON.

1689.

Retour de
d'Iberville.Comment il
seint d'être
aux Anglois.Les Anglois
rentrent dans
la Baie d'Hudson.

1690.

1693.

SUITE DE
L'ÉTABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.
BAIE D'HUDSON.
1693.

Les Anglois
rentrent dans
la Baie d'HUDSON.

Elle est re-
prise par les
François.
1694.

Relation de
Jeremie.

Anne avoit été pris par les Anglois. Trois de leurs Navires avoient hiverné à soixante & dix lieues de ce Fort, & s'étoient approchés lorsque la navigation avoit été libre. Quoiqu'ils se fussent attendus à n'y pas trouver une forte Garnison, ils n'avoient pu s'imaginer qu'il n'y restât que quatre Hommes, dont l'un étoit aux fers. Ce Malheureux, dans un accès de phrénésie, avoit tué le Chirurgien du Fort, & le Pere *Dalmas*, Jésuite. Peut-être auroit-il poussé plus loin ses fureurs, si l'on ne s'étoit hâté de l'enchaîner. Ceux qui restoit, comprenant que leurs efforts seroient inutiles contre un grand nombre d'Anglois qui étoient déjà débarqués, laissèrent leur Prisonnier dans le Fort, avec quarante ou cinquante milliers de Pelletteries, s'embarquerent dans un Canot, sans être apperçus, & furent assez heureux pour gagner Quebec. Les Anglois s'étant emparés de toutes les Pelletteries, & n'ayant pas manqué de mettre une bonne Garnison dans le Fort, cette disgrâce fut d'autant plus sensible aux François, qu'ils n'en pouvoient accuser que leur négligence: sur quoi l'on observe que tandis que Louis XIV surprenoit ses Ennemis, par la diligence avec laquelle il faisoit entrer ses Armées en Campagne, les Vaisseaux qu'il envoyoit en Amérique étoient toujours d'une extrême lenteur à partir.

PENDANT l'arrivée de d'Iberville & de Serigny son Frere (x), qui avoient armé deux Navires, le *Poli* & la *Charante*, & qui prirent par le Canada pour s'y fortifier de cent Soldats du Pays, releva les espérances de la Compagnie du Nord. Elle se promit, non-seulement de reprendre le Fort Sainte Anne, mais d'enlever aux Anglois le Port Nelson, & tout ce qu'ils possédoient dans la Baie. *Jeremie*, qui étoit de cette Expédition, s'en est fait l'Historien. „ Nous partîmes, (dit-il,) le 10 d'Août 1694, „ & nous arrivâmes à la Rade du Port Nelson le 24 de Septembre. Notre „ descente se fit aussi-tôt, avec l'Artillerie & toutes les munitions de guer- „ re. Le Fort Anglois étoit composé de quatre Bastions, qui formoient

(x) Il paroît que ces braves Freres étoient en grand nombre. On trouve le nom de sept: *Longueil*, d'Iberville, *Maricourt*, *Sainte Helene*, *Bienville*, *Serigny*, & *Châteaugué*: leur nom de Famille étoit *Le Moine*. Plusieurs furent tués, en combattant pour leur Prince & leur Patrie.

Nota. Il est encore à remarquer que deux de ces Freres ont successivement porté le nom de *Bienville*, & deux autres celui de *Châteaugué*, les cadets les ayant pris après la mort de leurs aînés, dont le premier fut tué au combat de *S. Sulpice* en 1691, & le second ici, en 1694. *Sainte Helene* avoit eu le même sort en 1698. *Maricourt* mourut vers l'année 1704; ainsi en voilà déjà quatre, qui furent extrêmement regrettés pour leur bravoure, & leurs excellentes qualités. Des cinq restés en vie, le Baron de *Longueil*, l'aîné de tous, étoit Lieutenant de Roi de Montréal, dont il est mort Gouverneur. On

a assez parlé de d'Iberville & de *Bienville*, le cadet, dans les Relations de la Louisiane, dont le dernier fut Gouverneur, pour la seconde fois en 1733. Le second du nom de *Châteaugué*, en étoit Lieutenant de Roi & Commandant du Fort S. Louis de la Maubile en 1721, d'où il a été transféré depuis au Gouvernement de Cayenne. Enfin, *Serigny*, qui commandoit l'Escadre Française au Siège de Pensacola en 1719, fut honoré du Brevet de Capitaine de Vaisseau à son arrivée en France l'année suivante. Nous ne craignons pas de nous être attachés avec trop de complaisance à ces distinctions, puisque l'Histoire de tous les siècles fourniroit à peine un exemple de neuf Freres, qui, avec leur Pere, & leurs Parens, tels que *Saint Denis*, le *Sueur*, *Marigny*, &c. aient mieux mérité de leur Patrie, pendant plus de cinquante années de bons & fideles services. R. d. E.

„ un quar
„ double e
„ un autre
„ de-gard
„ En lign
„ qui serv
„ pour la
„ espece
„ côté de
„ d'eau,
„ étoit fan
„ dans tou
„ pieux,
„ cinquante
Les Fra
Platte-for
siège fut t
encore, q
4 de Nov
de Mousq
faire jouer
Leur Gou
désespéran
dans leur
accepta la
fussent log
habits, m
ce, pour
d'Octobre
ma le Fort

(y) Il est
au contrair
„ s'inter à
„ étoient c
„ Fusiliers
„ meurtrie
„ rendre,
„ ve." On
de la Nouv
la Relation
même avec
écarter ici
plus certai
(z) C'est
rien, qui
le feu.

(1) Il n'y
le nom de
veau, par

„ un carré de trente piés, rempli dans le centre par un grand Edifice à
 „ double étage. Un des Bastions contenoit le Magasin de la Traite;
 „ un autre le Magasin des vivres; & les deux autres servoient de Corps-
 „ de-garde, pour loger la Garnison. Tous ces Bâtimens étoient de bois.
 „ En ligne de la premiere Palissade, il y avoit deux autres Bastions; l'un,
 „ qui servoit de logement aux Officiers; l'autre de cuisine & de Forge
 „ pour la Garnison. L'espace, de l'un à l'autre, étoit occupé par une
 „ espece de demi-Lune, montée de huit Canons, qui la défendoient du
 „ côté de la Riviere, & terminée au bas par une platte-forme à raze-
 „ d'eau, défendue aussi par six grosses Pieces de Canon. Le côté du Bois
 „ étoit sans Batteries; mais chaque Bastion avoit la sienne. On comptoit
 „ dans tout le Fort, qui ne consistoit d'ailleurs qu'en deux Palissades de
 „ pieux, trente-deux Canons & quatorze Pierriers. La Garnison étoit de
 „ cinquante-trois Hommes.

Les François commencerent par établir leurs batteries sur de bonnes
 Platte-formes, à cinq cens pas des Palissades. Mais le commencement du
 siege fut triste pour les deux Commandans. *Châteauguë*, leur Frere, jeune
 encore, qui servoit sur le *Poli* en qualité d'Enseigne, s'étant avancé, le
 4 de Novembre, pour arrêter les sorties des Assiégés, fut tué d'un coup
 de Moufquet. D'Iberville, quoiqu'irrité par cette perte, ne voulut point
 faire jouer son Canon & ses Mortiers sans avoir fait sommer les Anglois (y).
 Leur Gouverneur, effrayé de l'appareil des Batteries, manquant de bois &
 désespérant d'en pouvoir faire si les François s'obstinoient à passer l'Hiver
 dans leur Camp, mais surtout n'ayant aucune expérience de la guerre (z),
 accepta la composition qu'on lui offrit. Il demanda que tous ses Officiers
 fussent logés dans le Fort, pendant l'Hiver; qu'on ne touchât point à leurs
 habits, ni à leurs papiers, & qu'au Printems ils fussent transportés en Fran-
 ce, pour se retirer de-là dans leur Patrie. Ces articles furent signés le 14
 d'Octobre; & le lendemain d'Iberville prit possession du Fort, qu'il nom-
 ma le *Fort Bourbon* (a). Le butin n'y fut pas considérable en Pelleteries,

(y) Il est assez étrange que Jeremie dise,
 au contraire: „ qu'ils ne pouvoient plus ré-
 „ sister à nos Bombes, joint à ce qu'ils
 „ étoient continuellement chagrinés par nos
 „ Fusiliers, qui tiroient sans cesse dans leurs
 „ meurtrières; ils furent enfin obligés de se
 „ rendre, & ne demanderent que la vie sau-
 „ ve. On s'attache néanmoins à l'Historien
 de la Nouvelle France, parcequ'ayant connu
 la Relation de ce Voyageur, dont il parle
 même avec éloge, il ne laisse pas de s'en
 écarter ici, sur des Mémoires apparemment
 plus certains. L. 25. p. 284.

(z) C'étoit un bon Marchand, dit l'Histoi-
 rien, qui n'avoit jamais eu d'occasion de voir
 le feu.

(1) Il n'y a point d'erreur de la part de l'Historien, puisque les Relations antérieures marquent
 le nom & l'occasion à laquelle il fut donné à la Riviere, qu'on peut bien lui avoir imposé de nou-
 veau, par Confirmation, en l'honneur de la Sainte dont la Fête tombe au 15 d'Octobre. R. d. E.

• Ddd 2

SUITE DE
 L'ÉTABLISS.
 DES FRANÇOIS
 DANS L'AMÉ-
 RIQUE SEPT.
 BAIE D'HU-
 SON.

1694.

Ils prennent
 le Port Nel-
 son

Ils lui don-
 nent le nom
 de Bourbon.

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE
BAIE D'HUDSON.

1695.

parcequ'au mois d'Août précédent deux Frégates avoient embarqué tout le Caftor ; mais on y trouva quantité de provisions de bouche, dont les François étoient mal pourvus, & qui aiderent à leur faire passer plus agréablement l'Hiver. Cent cinquante Canots, qui leur vinrent ensuite, chargés des plus belles Pelleteries du Nord, les dédommagerent de celles dont ils s'étoient vus frustrés.

LA gelée fut si rude en 1695, & l'Hiver si long, qu'il se passa plus de la moitié de l'année, sans que les glaces fussent assez ouvertes pour la navigation. Ce ne fut que le 28 de Juillet, qu'elles permirent de lever les ancres. Le scorbut avoit fait périr vingt François. Il ne restoit, sur les deux Navires, que cent quinze Hommes, dont plusieurs n'étoient pas en état de servir. D'Iberville prit la résolution d'attendre les Vaisseaux Anglois, dans l'espérance de les enlever; de renvoyer ensuite le *Poli* en France, & d'aller passer l'Hiver au fond de la Baie, avec la *Salamandre*, pour se remettre en possession du Fort Sainte Anne. Mais, les Anglois n'ayant point paru jusqu'au 7 de Septembre, une saison si avancée, qui ne laissoit plus d'espérance de les voir, le fit changer de dessein. Il prit le parti de faire voile pour Quebec, avec ses deux Bâtimens. Le Gouvernement du Fort Bourbon fut donné à la *Forêt*, & la Lieutenance à *Marigny*, avec soixante-quatre François & six Indiens. D'Iberville prit ensuite la route du Canada; mais les vents contraires l'ayant arrêté longtems à la Côte de Labrador, & le scorbut continuant d'affoiblir ses Equipages, il tourna vers la France, où il arriva le 9 d'Octobre. Il sembloit que les deux Nations se fissent un amusement des droits qu'elles s'attribuoient sur la Baie d'Hudson; toujours ardentes à les vanter, & d'une négligence extrême à les bien établir. Dès l'année suivante, Serigny, qui y fut envoyé avec un renfort d'Hommes & de munitions, partit trop tard pour y aborder. Quatre Navires Anglois, quoique presqu'aussi tardifs, puisqu'ils n'ariverent que le 2 de Septembre, avoient déjà paru à la vue du Fort Bourbon, avec une Galiole à bombes. On assure qu'il n'y avoit pas deux heures qu'ils avoient mouillé dans la Rade, lorsque le *Dragon*, commandé par Serigny, & le *Hardi* sous les ordres de la *Motte Egron*, y arriverent aussi. L'inégalité des forces ne leur permettant point de hasarder un combat, ils se retirerent. Serigny reprit la route de France, où il arriva heureusement; la *Motte Egron* fit naufrage en voulant se rendre à Quebec, & fut enseveli dans les flots.

Le Fort Bourbon, épuisé de vivres, n'étoit point en état de mieux résister. Après quelques jours d'une bonne défense (b), le Gouverneur de-

„ gny étoit Lieutenant, & moi Enseigne.
„ Interprete des Langues Sauvages, & Directeur du Commerce.” Ce récit differe de celui de l'Historien.

Nota. Il le confirme, au contraire, en tous points. R. d. E.

(b) C'est à Jeremie qu'il faut laisser ce récit: „ Le 5, (dit-il,) les Anglois commencent à nous attaquer, avec leur Galiole, qu'ils avoient fait avancer à la portée du

„ canon, soutenue de deux Navires. Le 6,
„ nous observâmes qu'ils faisoient quelque
„ mouvement pour tenter une descente. Le
„ Gouverneur me donna quatorze hommes,
„ avec lesquels j'entrepris de m'y opposer.
„ Les Ennemis n'étoient pas moins de quatre
„ cens. Ils firent plusieurs tentatives:
„ mais comme j'étois embusqué dans des
„ buissons épais, & que j'avois soin de faire
„ tirer mes Gens à propos, les uns après les

manda d'être
effets; &
plutôt dans
ges, & les
obtinrent la
de France.
quatre Vais-

SERIGNY
retour. O
mandemen
ve, pour
ils étoient
ville, qui
pas s'écarte
Déroit de
vires que S
le *Profond*
vingt-six
Pelican, de
gantins, de

TOUTES
mais biente
les plus gr
portées av
Navires.

perte fut t
Le 28, d'
des glaces,
seaux, qu'
néanmoins
du le bruit
la vue du q
près du Fo
notre la P

„ autres, si-
„ Chaloupe a
„ promptem
„ de nous fo
„ juger de n
„ cessoient p
„ il tomba v
„ lirent plus
„ fin, n'ayan
„ munitions,
„ secours,
„ ler. Tout
„ accordé, &

1696.
Naufrage de
la Motte E-
gron.

manda d'être conduit sur les Terres de France, avec sa Garnison & tous ses effets; & ces deux articles furent accordés: mais les Anglois ne furent pas plutôt dans la Place, qu'oubliant la Capitulation, ils dépouillerent les Assiégés, & les menerent en Angleterre. Cependant leur prison dura peu: ils obtinrent la liberté, quatre mois après; on les reconduisit même à la Côte de France, où ils ne descendirent, que pour être aussi-tôt embarqués sur quatre Vaisseaux qu'on y armoit pour la Baie d'Hudson.

SERIGNY avoit communiqué, au Ministre, le chagrin qu'il avoit eu de son retour. On lui donna quatre Vaisseaux, dont il devoit remettre le commandement à d'Iberville, son Frere, qui étoit alors dans l'Isle de Terre-Neuve, pour aller reprendre ensemble le Fort Bourbon. D'autres ordres, dont ils étoient chargés, auroient encore pu retarder leur expédition, si d'Iberville, qui en conçut le danger, n'eut trouvé de justes prétextes pour ne pas s'écarter de sa route. Ils arriverent dès le 28 de Juillet à l'entrée du Détroit de Hudson, qu'ils passerent le troisieme d'Août. Aux quatre Navires que Serigny avoit amenés, d'Iberville avoit joint une Flute nommée le *Profond*, qu'il avoit armée à Plaisance en Terre-Neuve, montée de vingt-six Canons & de six-vingts Hommes. Les autres Bâtimens étoient le *Pelican*, de cinquante Canons, le *Palmier* de quarante, le *Wesp* & un Brigantin, dont on ne nomme point les forces.

TOUTES les difficultés sembloient vaincues après avoir passé le Détroit; mais bientôt on se trouva si ferré par les glaces, qu'il fallut se grapiner sur les plus grandes. Cette situation étoit dangereuse, parceque les glaces, portées avec violence par les Courans, donnoient de rudes secouffes aux Navires. Aussi le Brigantin fut-il écrasé entre ces écueils flottans; & sa perte fut si prompte, qu'à peine eût-on le tems de sauver les Hommes. Le 28, d'Iberville qui montoit le *Pelican*, se trouva heureusement dégagé des glaces, mais seul, & sans savoir ce qu'étoient devenus ses autres Vaisseaux, qu'elles lui avoient cachés depuis plus de quinze jours. Il se flatta néanmoins qu'ils avoient pris les devans, parceque la veille il avoit entendu le bruit du Canon; & dans cette idée il s'avança vers le Port Nelson, à la vue duquel il arriva le 4 de Septembre (c). Le soir, ayant mouillé fort près du Fort Bourbon, il donna sa Chaloupe à Marigny, pour aller reconnoître la Place.

„ autres, si-tôt que je voyois paroître une
„ Chaloupe armée, les Anglois retournoient
„ promptement à leur bord, n'osant risquer
„ de nous forcer, parcequ'ils ne pouvoient
„ juger de notre nombre. Cependant ils ne
„ cessioient point de tirer des bombes, dont
„ il tomba vingt-deux dans le Fort, qui fail-
„ lirent plusieurs fois d'y mettre le feu. En-
„ fin, n'ayant presque plus de vivres & de
„ munitions, ni la moindre espérance d'être
„ secourus, nous fûmes obligés de capitu-
„ ler. Tout ce que nous demandâmes fut
„ accordé, & les articles furent très avanta-

„ geux; mais on nous tint mal promesse.
„ Nous fûmes emmenés en Angleterre, &
„ jettés dans une prison, pendant que nos
„ Pelletteries & autres Effets furent enlevés.
„ Quatre mois après, nous repassâmes en
„ France." L'Historien donne quatre cens
„ Hommes à Jeremie. Où les auroit il pris?

Nota. L.e P. de Charlevoix a corrigé cette
faute d'impression dans son *Errata* du Tome
II. & mis *quarante*, en quoi peut-être il se
trompe encore. R. d. E.

(c) Le 5, suivant la Relation de Jeremie.

Ddd 3

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.

BAIE D'HUDSON.

Perfidie des
Anglois.

1697.

D'Iberville
reprend la
Baie d'Hud-
son, & détruit
une Escadre
Angloise.

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE
BAIE D'HUDSON.

1697.

Le lendemain, aux premiers rayons du jour, il découvrit, à trois lieues sous le vent, trois Vaisseaux qui louvoyoient pour entrer dans la Rade; & ne doutant point que ce ne fût les siens, il leur fit les signaux dont il étoit convenu avec Serigny. Ils n'y répondirent point. C'étoit une Escadre Angloise: il se disposa sur le champ à l'attaquer. Cette résolution demandoit une extrême hardiesse. A peine avoit-il cent cinquante Hommes en état de combattre; & des trois Navires qu'il avoit en tête, l'un étoit plus fort que lui, & chacun des deux autres avoit trente-deux piéces de Canon montées. Malgré l'inégalité, il arriva sur eux avec une intrépidité qui les étonna. Ils l'attendirent: vers neuf heures & demie du matin, on commença de part & d'autre à se canonner; & pendant quatre heures, le feu fut très vif. Cependant le *Pelican* n'eut qu'un Homme de tué & dix-sept de blessés. Alors d'Iberville, qui avoit su conserver l'avantage du vent, arriva tout court sur les deux Frégates, & leur envoya de fort près plusieurs bordées, dans la vue de les desemperer. A l'instant, il vit faire au troisieme, nommé le *Hampshire*, un mouvement pour l'approcher. Ce Vaisseau avoit en batterie vingt-six canons sur chaque bord, & deux cens trente Hommes d'Equipage.

Le brave François n'en alla pas moins à sa rencontre, son canon pointé à couler bas; il le rangea sous le vent. vergues à voiles, & lui envoya sa bordée. Elle fut lâchée avec tant d'adresse ou de bonheur, que le *Hampshire*, après avoir fait au plus sa longueur de chemin, fut englouti dans les flots (d). Aussi-tôt, d'Iberville revirant de bord, tourna sur le *Hudson-Bay*, celui des deux autres Vaisseaux Anglois qui pouvoit entrer le premier dans la Riviere de Sainte Therese: mais lorsqu'il fut prêt à l'aborder, le Commandant baissa Pavillon. Le troisieme, nommé le *Daring*, c'est-à-dire le *Hardi*, prit la suite au Nord-Est; & dans la premiere chaleur, d'Iberville entreprit d'abord de le chasser: mais reconnoissant bientôt que ce Bâtiment étoit aussi léger à la voile que le sien, & se trouvant lui-même fort maltraité du Canon, qui lui avoit fait plusieurs voies d'eau qu'on avoit peine à fermer, il cessa de le poursuivre. Sa prise l'obligeoit d'ailleurs à quelques précautions. Il envoya vingt-cinq Hommes dans sa Chaloupe, pour l'amariner. Ensuite, ayant bouché ses voies d'eau & réparé ses manœuvres avec une diligence extrême, il se remit à la poursuite du seul Ennemi qui lui restât.

DEJA ce Vaisseau étoit à trois lieues de lui. Cependant il commençoit à le découvrir, avec l'espérance de le joindre, lorsque vers le soir, une brume épaisse le déroba tout-à-fait à sa vue. Ce contretems l'obligea de retourner au Port Nelson, où il mouilla près du *Hampshire*, dont on ne voyoit plus que l'extrémité des Mâts, sans qu'on en eut pû sauver un seul Homme. Il apprit de ses Prisonniers, qu'ils avoient été retenus dans les glaces pen-

(d) Jeremie change un peu l'ordre de cette action: „ Les Anglois, (dit-il.) furent bien étonnés, lorsqu'ils virent l'intrépidité avec laquelle M. d'Iberville alla les attaquer. Dès sa premiere volée, il en fit arriver un, qui se rendit, sans ofer plus

remuer. Ensuite il prêta le côté à l'Amiral, qui étoit de cinquante canons, contre lequel il fit tirer sa volée si à propos, qu'avant qu'ils eussent le tems de changer de bord, on vit la moitié de leurs voilures dans l'eau, & couler à fond.”

dant vingt
dent qui a
tré une Fl
res, & q
deux autr
mandé pa
25 d'Aoû
Anglois,
cet de se

RIEN,
le Siege
fond de la
y avoit en
informatio
que la Ga
dre ses au
embarque
main, obl
pête dans
large. Ce
prit avec
le *Pelican*
à l'entrée
de prendr
dangereux
trois Hom
reusement
tout ce qu
vivres, p
maître de
s'y prépar
dans la Ra
le *Hudson*
cessé avan
laissé d'y
jouer con

CETTE
de l'affau
de monde
mi lieue
furent dr
Gouverne
être pass
Nations:

(e) Le
(f) Cet

dant vingt-cinq jours, & qu'ils y avoient perdu un Brûlot par le même accident qui avoit fait périr le Brigantin François; qu'ensuite ils avoient rencontré une Flute Française, contre laquelle ils s'étoient battus six heures entières, & qui leur étant échappée après une défense opiniâtre, avoit rejoint deux autres Navires de sa Nation dans les glaces. C'étoit le *Profond*, commandé par *Dugué*. Cette Flute avoit été séparée du *Palmier* & du *Wesp*, le 25 d'Août; & peu de jours après, elle étoit tombée entre les trois Navires Anglois, qui l'avoient criblée de coups, sans avoir pû l'aborder, ni la forcer de se rendre.

RIEN, après une victoire si complete, ne paroissant capable de retarder le Siege du Fort, d'Iberville leva l'ancre le 6 (e), pour aller mouiller au fond de la Rade; & sa Chaloupe, qui étoit demeurée à la Côte depuis qu'il y avoit envoyé Marigny, lui amena deux Sauvages, dont il reçut diverses informations. La plus importante regardoit l'état du Fort, dont il apprit que la Garnison n'étoit que de trente-cinq Soldats. Il résolut de ne pas attendre ses autres Vaisseaux pour commencer l'attaque; & sur le champ il fit embarquer dans sa Prise un mortier & cinquante Hommes. Mais le lendemain, observant que la Mer grossissoit beaucoup, signe certain d'une tempête dans la Baie, il se crut obligé de quitter la Rade & d'aller mouiller au large. Cette précaution fut inutile. Le vent, après s'être un peu calmé, reprit avec tant de violence, que tous les cables s'étant rompus pendant la nuit, le *Pelican* & le Vaisseau Anglois furent jettés à la Côte, où ils échouèrent à l'entrée de la Riviere de Sainte Theresé. L'obscurité n'avoit pas permis de prendre des mesures, qui auroient pû les faire échouer dans un lieu moins dangereux. Aussi se trouverent-ils crevés & pleins d'eau avant le jour. Vingt-trois Hommes y furent noyés (f); mais le reste de l'Equipage se sauva heureusement; & dans ce trouble, d'Iberville eut l'attention de faire emporter tout ce qui étoit nécessaire pour l'attaque du Fort. Il compta pour rien les vivres, parcequ'il regardoit l'assaut comme une ressource, qui le rendroit maître de toutes les provisions de l'Ennemi. L'ordre étoit déjà donné pour s'y préparer, lorsqu'il apperçut les trois Navires, qui mouillèrent bientôt dans la Rade. Ils avoient essuyé la même tempête qui avoit brisé le *Pelican* & le *Hudson Bay*; mais comme ils étoient beaucoup plus au large, elle avoit cessé avant qu'ils pussent être poussés vers la Côte. Le *Palmier* n'avoit pas laissé d'y perdre son Gouvernail, & deux voies d'eau l'obligeoient de faire jouer continuellement ses pompes.

CETTE jonction procurant des vivres à d'Iberville, il renonça au projet de l'assaut, qui n'étoit pas nécessaire, & qui pouvoit lui coûter beaucoup de monde. Le 10, il fit débarquer ses Mortiers & ses Bombes à une demi-lieue du Fort, où l'Equipage du *Pelican* étoit campé. Les batteries furent dressées, & le feu commença aussi-tôt. Dès le jour suivant, *Baily*, Gouverneur général de la Baie, fit proposer les articles, qui sembloient être passés en usage dans les attaques & les redditions mutuelles des deux Nations: „ qu'on ne toucheroit point à ses Papiers, ni à ses Livres de

(e) Le 7, suivant Jeremie.

(f) Cette perte est échappée à l'Historien.

SUITE DE
L'ÉTABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.
BAIE D'Hudson.
1697.

Naufrage de
d'Iberville.

SUITE DE
L'ETABLIS-
SEMENT DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
BAIE D'HUD-
SON.

1697.

La Baie
d'Hudson de-
venue aux
Français.

1698.

1707.

Jeremie en
est fait Gou-
verneur.

1708-9.

Etat où il la
trouve.

„ compte, qui appartenoient à sa Compagnie: qu'on laisseroit aux Offi-
„ ciers & aux Soldats leurs habits & leurs coffres; qu'ils seroient traités
„ comme les François; qu'on prendroit soin de les renvoyer en Angleter-
„ re; enfin qu'ils sortiroient avec leurs armes & toutes les marques d'hon-
„ neur". Ces conditions ne furent pas plutôt signées, que le Gouverneur
parut à la tête de cinquante-deux Hommes; c'est-à-dire, que dans la confu-
sion du naufrage les François ayant fait peu d'attention à leurs Prisonniers,
il s'en étoit sauvé dix-sept, qui furent compris dans la Capitulation.

D'IBERVILLE, ayant pris possession de sa Conquête, y laissa cinquante
Hommes, sous le commandement de Serigny son Frere, dont le Vaisseau
n'étoit point en état de supporter sitôt la navigation, & s'embarqua sur
le *Profond* avec l'Equipage du *Pelican*, & quarante-quatre Prisonniers qui
lui restoit. Il fit voile le 24 de Septembre, accompagné du *Wesp*, seul
Navire de son Escadre qui n'eût rien souffert des flots ni des armes; &
le 8 de Novembre il arriva heureusement à Belle-Ile. En 1698, Serigny,
étant parvenu à réparer son Vaisseau, remit le commandement à Marigny
(g), & laissa les François tranquilles dans leur Fort.

Il paroît que l'Angleterre se lassa de leur en contester la possession, &
qu'ils la conserverent longtems, avec tous les avantages qu'ils pouvoient
espérer du Commerce. Jeremie, qui étoit resté Lieutenant-Interprete,
après le départ de d'Iberville, continua d'exercer ces deux Offices jusqu'à
l'année 1707, & rend témoignage que sous trois Commandans qui se suc-
cédèrent dans cet intervalle, il n'arriva rien de fâcheux à la Colonie. Il
obtint alors la permission de repasser en France: mais en arrivant à la Ro-
chelle, il fut choisi pour aller relever celui qui commandoit au Fort Bour-
bon. Son départ fut remis à l'année suivante; & dans l'intervalle, il le-
va une Compagnie, pour se faire une nouvelle Garnison. C'est lui seul
qu'il faut entendre, dans le cours de quelques années où l'on n'a point d'au-
tres Mémoires que les siens.

IL partit de la Rochelle en 1708. „ Lorsque nous fûmes, (dit-il,) à
„ l'embouchure du Détroit d'Hudson, les vents nous furent si longtems
„ contraires, qu'ils nous obligèrent de relâcher à Plaisance, en Terre-
„ neuve. Nous tirâmes des vivres du Canada. L'année d'après, étant ar-
„ rivés au Fort Bourbon, je trouvai le Gouverneur & la Garnison dans
„ le dernier embarras. Ils manquoient de munitions & de vivres. Com-
„ me nous y étions arrivés fort tard, & que le Navire s'étoit fort en-
„ dommagé dans les glaces, il fallut faire un second hivernement; perte
„ considérable pour la Compagnie, qui avoit à nourrir tout-à-la-fois un
„ gros Equipage & deux Garnisons. Pendant l'Hiver, le Gouverneur que
„ je venois relever fut attaqué d'un asthme, dont il mourut. Sa mort me
„ laissa toute l'autorité."

LES lumieres que Jeremie se procura pendant six ans, soit par ses yeux
ou par des récits fideles, ne doivent pas être détachées de cet Article.
Quoi-

(g) Son Cousin-germain.

Quoique
de Bourb
Traite.

un si long
la Mer,
rence. I

des Forts.
du Nord

cens lieue
cequ'en e

cette Con
sieurs Riv

les autres
de toutes
nomment

caractere
la Baie d'

trémité du
autre Lac

parceque
oriental de

rêts, où l'
Pays des C

Bourbon.
quantité de

On donne
mier est d

CENT lie
même Riv

petite Mer.
Assiniboue

trois cens
se décharg

charge aut
ce, mais

l'Ouest; a
dre, ou d

„ tenté, (

„ voyer d

„ décharg

„ Barbare

„ ces Na

„ dit qu'

„ coup p

„ barbus,

„ dont le

„ Part. X

Quoique le Fort soit bâti sur la Riviere de Sainte Therese, c'est par celle de Bourbon qu'on voit descendre tous les Sauvages qui viennent faire la Traite. Cette Riviere, qui roule majestueusement ses eaux, descend par un si long cours, qu'elle traverse plusieurs Lacs, dont le plus proche de la Mer, qui est éloigné de cent cinquante lieues, en a cent de circonférence. Les Indiens le nomment *Tatusquoyaou Secahigan*, c'est-à-dire *Lac des Forts*. Une Riviere, nommée *Quisisquatchioum*, s'y décharge du côté du Nord; elle prend sa source d'un autre Lac, qu'on place à plus de trois cens lieues du premier, & qui se nomme *Michinipi*, ou *grande Eau*, parcequ'en effet il est le plus grand & le plus profond de tous les Lacs de cette Contrée: on lui donne plus de sept cens lieues de tour. Il reçoit plusieurs Rivieres, dont les unes communiquent avec la Riviere *Dancoise*, & les autres dans le Pays des *Placôts de Chiens*. Autour de ce Lac & le long de toutes ces Rivieres on trouve quantité de Sauvages, dont les uns se nomment *Gens de la Grande Eau*, & d'autres *Affinibouels*; la plupart d'un caractère fort humain; au lieu que les Esquimaux, Habitans naturels de la Baie d'Hudson & des lieux voisins, sont farouches & barbares. A l'extrémité du Lac, la Riviere de Bourbon reprend son cours qui vient d'un autre Lac, nommé *Anisquauigaonou*, c'est-à-dire *Fonction des deux Mers*; parceque vers son centre les Terres se rapprochent beaucoup. Le côté oriental de ce Lac, qui s'allonge entre Nord & Sud, est un Pays de Forêts, où l'on trouve beaucoup de Castors & d'Orignaux. Là commence le Pays des *Cristinaux*, & le climat y est beaucoup plus tempéré qu'au Fort Bourbon. Le côté occidental offre de fort belles Prairies, où paissent quantité de Bestiaux. Toutes les Terres sont habitées par des *Affinibouels*. On donne au Lac environ quatre cens lieues de tour; & la distance du premier est de deux cens lieues.

CENT lieues plus loin, à l'Ouest-Sud-Ouest, & toujours remontant la même Riviere, on rencontre un autre Lac, nommé *Ouenipigoçuhi*, ou *petite Mer*. Le Pays y ressemble au précédent; & ses Habitans sont des *Affinibouels*, des *Christinaux* & des *Sauteurs*. On donne à ce Lac environ trois cens lieues de tour. Une Riviere, qui sort de son extrémité, va se décharger dans un Lac moins grand, nommé *Tacoaniouen*, où se décharge aussi la Riviere *du Cerf*, dont on ne connoît point encore la source, mais par laquelle on peut en joindre une autre, qui porte ses eaux à l'Ouest; au lieu que toutes celles qu'on vient de nommer, vont se rendre, ou dans la Baie d'Hudson, ou dans le Fleuve de Saint Laurent. „ J'ai tenté, (continue Jeremie,) pendant mon séjour au Fort Bourbon, d'envoyer des Indiens de ce côté-là, pour découvrir si cette Riviere ne se déchargeoit point dans quelque Mer; mais ils ont trouvé des Nations Barbares qui leur fermerent le passage. J'ai interrogé des Prisonniers de ces Nations, que mes Indiens m'ont amenés. Ces Prisonniers m'ont dit qu'ils étoient sans cesse en guerre avec une autre Nation, beaucoup plus éloignée qu'eux vers l'Ouest, qui a pour voisins des Peuples barbus, logés dans des Maisons de pierre, vêtus autrement qu'eux, & dont les Chaudieres sont blanches. Je leur montrai une tasse d'argent:

Part. XXI. E e e

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.
BAIE D'HUDSON.

1710.

Ses observations
sur le
Pays.

Cours de la
Riviere de
Bourbon.

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
BAIE D'HUD-
SON.

Riviere de
Sainte The-
rese.

Riviere des
Saintes Hui-
les.

„ ils me dirent qu'ils y trouvoient de la ressemblance, & que ces Peuples
„ cultivent la terre avec des outils du même métal. La peinture du grain,
„ qu'ils sement, me fit reconnoître du Maiz (h).”

À l'extrémité Sud-Ouest du Lac T'acoamiouen, on trouve une Riviere
qui se décharge dans un autre Lac, nommé *Lac des Chiens*, & qui n'est pas
fort éloigné du Lac Supérieur, où les Voyageurs François vont tous les
jours par la Riviere de Montréal.

A l'égard de la Riviere de Sainte Therese, sa largeur n'est que d'une
demi-lieue à l'embouchure, où est situé le Fort Bourbon. En 1700, on
fit bâtir, à deux lieues de ce Fort vers le Sud, un autre Fort, qui fut
nommé *Phelipeaux*, avec un grand Magasin pour servir de retraite aux
Marchandises, dans les cas d'attaque où l'on s'étoit trouvé tant de fois.
C'est-là que cette Riviere commence à se diviser, par un grand nom-
bre d'iles dont elle est entrecoupée. A vingt lieues du Fort, elle se par-
tage en deux; & le bras qui vient du Nord, nommé par les Sauvages
Apitfibi, ou Riviere du *Battefeu*, communique avec la Riviere de Bourbon.
C'est par-là que la plupart des Sauvages viennent en Traite, à l'aide d'un
portage, depuis le Lac des Forêts à cette Riviere. Vingt lieues au-dessus
de cette premiere fourche, on en trouve une autre, qui vient du Sud, &
que les Sauvages nomment *Mataouang*, c'est-à-dire *Grande Fourche*: elle
communique avec une Riviere, que les François ont nommée Riviere des
Saintes Huiles. Le bras qui vient de l'Ouest continue de se nommer *Sainte
Therese*; mais, ne s'étendant plus bien loin, il se disperse en plusieurs pe-
tits Ruisseaux d'où il paroît prendre sa source, & sur lesquels il se trouve
quantité de Castors, de Loups Cerviers & de Martres.

ENTRE les Forts Bourbon & Phelipeaux, coule une petite Riviere, nom-
mée *l'Egarée*, par laquelle on tire quelque bois de chauffage, qui est fort
rare autour des deux Forts. Plus bas, & fort proche de la Mer, on en
trouve une autre, qui se nomme *Gargoussu*, où la Marée amene quantité de
Marfouins. Jeremie croit qu'en y établissant une pêche, on en pourroit
tirer annuellement plus de six cens Barriques d'huile.

LA Riviere des Saintes Huiles est éloignée du Fort Bourbon d'environ
cent lieues au Sud, tirant vers le fond de la Baie. Les Anglois y avoient
un Etablissement, qu'ils détruisirent eux-mêmes, après avoir perdu l'espé-
rance de le conserver. En 1702, *Flamanville*, qui commandoit alors au
Fort Bourbon, reçut ordre de fortifier ce Poste: mais le logement qu'il y
fit faire ne subsista que deux ans, parceque la Compagnie de Quebec se lassa
des frais. D'ailleurs, quoiqu'il y ait beaucoup de Castors & que le bois y
soit moins rare qu'au Fort Bourbon, la Riviere est si platte qu'elle ne reçoit
point de Bâtimens au-dessus de cinquante ou soixante tonneaux.

(h) Le Voyageur ajoute que M. *Bégon*, Intendant de Quebec, lui ayant demandé ses
Lumières, pour faire entreprendre la Décou-
verte de ces Pays par le Canada, il lui avoit
répondu qu'elle seroit plus facile par les rou-
tes qu'on vient de lire; que ce chemin se-
roit le plus court; que le Pays y est plus
beau, que l'on n'y manque point de chasse;
& que diverses sortes de fruits, tels que des
Prunes, des Pommes, du Raisin, & quanti-
té d'autres, y croissent sans culture.

Au Fort
qu'ils y trou-
vèrent de 1
ce vers la
mois de Dé-
cembre à neuf
levé à neuf
tempéré, o
semblent.
apportoient
Printems, c
mille Lieues
arrivent dan
Oiseaux pas-
sant de pou-
vre de pou-
des; qu'ils
fois l'année
Ces Animaux
nombre, qu
res; & Jer
la neige, so
alors des Ba
par interval
riboux qu'il
dans le cou

La pêche
d'Hudson.
jamais sans
cher, de la
de la forme
comparable
l'Hiver; &
il s'y gele,
me & tout
autrement.
mat, rien
& du vin.
qui produif
qu'on pren

MALGRÉ
tre ou cinq
Jeremie, c
qu'il ne pu
forcé; au

(*) Voyez
que Septentr

Au Fort Bourbon, la Traite est avantageuse avec les Sauvages, lorsqu'ils y trouvent les Marchandises qu'ils aiment. Sa situation est par les 57 degrés de Latitude Nord. L'Hiver y est extrêmement froid. Il commence vers la Saint Michel, & ne finit gueres avant le mois de Mai (*). Au mois de Décembre, le Soleil s'y couche à deux heures trois quarts, & se leve à neuf heures. Dans les beaux jours de froid, où l'air est un peu plus temperé, on est surpris de la quantité de Perdrix & de Lievres qui s'y rassemblent. Jeremie eut la curiosité de compter combien les Chasseurs en apportoient au Fort dans un Hiver. Entre 80 Hommes, il se trouva, au Printems, qu'on y avoit mangé quatre-vingt-dix mille Perdrix & vingt-cinq mille Lievres. À la fin d'Avril, les Oies, les Outardes & les Canards y arrivent dans la même abondance, & ne sont pas plus difficiles à tuer. Ces Oiseaux passent deux mois dans le Pays. On donne aux Sauvages une livre de poudre & quatre livres de plomb, pour vingt Oies ou vingt Outardes; qu'ils sont obligés d'apporter au Fort. Les Cariboux passent deux fois l'année, & leur premier passage est dans le cours de Mars & d'Avril. Ces Animaux, qui viennent du Nord pour aller au Sud, sont en si grand nombre, qu'ils occupent plus de soixante lieues d'étendue le long des Rivieres; & Jeremie ne craint point d'assurer que les chemins, qu'ils font dans la nege, sont plus entrecoupés que les rues de Paris. Les Sauvages font alors des Barrieres, avec des arbres entassés les uns sur les autres; & laissant par intervalles des ouvertures, où ils tendent des pièges, la quantité de Cariboux qu'ils prennent est incroyable. Le second passage, ou le retour, est dans le cours de Juillet & d'Août.

La pêche est une autre ressource en Eté pour les Européens de la Baie d'Hudson. Ils ne manquent point de tendre des filets, qu'ils ne retirent jamais sans y trouver diverses sortes d'excellens Poissons, tels que du Brochet, de la Truite, de la Carpe, & surtout un Poisson blanc, à-peu-près de la forme du Hareng, auquel Jeremie ne croit point qu'il y en ait de comparable dans tout l'Univers. On en fait d'abondantes provisions pour l'Hiver; & la seule maniere de le conserver est de le mettre dans la nege: il s'y gele, & ne se corrompt plus jusqu'au retour de l'Eté. La viande même & toutes les especes de Gibier qu'on a nommées ne se conservent point autrement. Ainsi, conclut le même Voyageur, sous un fort mauvais climat, rien ne manque pour la vie, lorsqu'on y reçoit de l'Europe du pain & du vin. Quoique l'Eté y soit très court, on s'y fait de petits Jardins, qui produisent de bonnes laitues, des choux verts, & d'autres herbes, qu'on prend soin de saler pour l'Hiver.

MALGRÉ ces secours, la Compagnie de Quebec ayant laissé passer quatre ou cinq ans sans renouveler les munitions & les marchandises du Fort, Jeremie, qui n'avoit pas cessé d'y commander, s'en trouva si dépourvu, qu'il ne put continuer la Traite avec les Sauvages. En 1712, il se vit forcé, au mois de Juillet, d'envoyer une partie de ses gens à la chasse

(*) Voyez, ci-dessous, les Voyages au Nord-Ouest, & l'Hist. Natur. de l'Amérique Septentrionale.

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.
BAIE D'HUDSON.

Propriétés
du climat
& passage des
Animaux.

Passage des
Cariboux.

Poissons.

1712.

Massacre de
plusieurs
Français.

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.
BAIE D'HUDSON.

des Cariboux. Sa Garnison étoit fort affoiblie (i). Je fis partir, (dit-il,) mon Lieutenant, les deux Commis & cinq de mes meilleurs Hommes, auxquels je m'étois efforcé de donner une assez bonne quantité de poudre & de vivres. Ils se posterent malheureusement proche d'un Camp de Sauvages, qui manquoient de poudre, parceque la conservant pour ma sûreté & celle de mes gens, je leur refusois la Traite. Ces Barbares, se voyant comme bravés par les Chasseurs François, qui tuoient toute sorte de Gibier, & qui faisoient bonne chere à leurs yeux sans leur en faire part, conçurent le dessein de les tuer, pour se saisir de leurs armes & de leurs munitions. Ils en redoutoient particulièrement deux, qu'ils avoient reconnus pour les plus adroits. Une fête nocturne, dont nous connoissions l'usage, leur donna l'occasion de les y inviter. Mes gens se défioient si peu d'une trahison, qu'ayant laissé partir leurs Compagnons pour le Camp Sauvage, ils se coucherent tranquillement. Les deux Convives arriverent au Camp, dans la même confiance; mais, en entrant dans l'enceinte, ils trouverent les Indiens rangés des deux côtés, la hache & le couteau à la main, & furent poignardés d'autant plus facilement, qu'ils étoient sans armes. Ces Perfides, résolus d'égorger aussi les six autres, se mirent en chemin avec leurs armes à feu, pour les attaquer pendant leur sommeil. Ils commencerent par une décharge: ensuite, se jettant sur eux la bayonnette à la main, ils les égorgèrent, avant qu'ils fussent bien éveillés. Il y en eut un, néanmoins, qui, n'ayant été blessé que d'un coup de balle à la cuisse, feignit d'être mort. Les Indiens le voyant étendu & sans mouvement, se contenterent de lui ôter sa chemise, comme à tous les autres; & dans la frayeur qui accompagne toujours le crime, ils se hâterent de piller la Cabane, pour fuir aussi-tôt. Le malheureux François retrouva la force de lever la tête lorsqu'il ne les entendit plus, & vit ses Compagnons morts autour de lui. Il se traîna jusqu'au Bois, où reconnoissant qu'il n'avoit reçu le coup que dans les chairs, il arrêta son sang avec quelques feuilles d'arbre; & dans cet état, il prit le chemin du Fort, au travers des ronces. Il étoit neuf heures du soir, lorsque je le vis arriver, nud, sanglant, & tel qu'il devoit être après avoir fait dix lieues sans aucun secours. Qu'on juge de ma surprise & de ma douleur, surtout, lorsqu'il m'eût annoncé la mort de mon Lieutenant & de tous ses Compagnons. Cependant, je pensai d'abord à me tenir sur mes gardes, dans la crainte que leurs Meurtriers ne fissent quelque tentative sur le Fort. L'Artillerie fut mise en état. Comme il ne restoit que neuf Hommes autour de moi, il me parut impossible de garder les deux Postes, & je rappelai aussitôt la petite Garnison de Phelipeaux, pour faire garde nuit & jour, sans oser sortir du Fort. L'événement fit sentir la nécessité de cette précaution. Ces Barbares, après nous avoir observés quelques jours, s'approcherent aussi de Phelipeaux, où n'appercevant personne, ils pillerent tout ce que mes gens n'avoient pas eu le tems d'en apporter, surtout une certaine

(i) Elle ne consistoit plus qu'en seize Hommes. R. d. E.

quantité
Ainsi no
menacés
attaqués
un Nav
l'abondance
Marchandi
les François
ont perdu
armes à fu
tuent au F
noissent la
point huit
fés par la
& qu'ensu
ples n'en
voré fa
eu le c
qu'il l'a
cervelle
casser le
vraisembl
par les Ro
celle du C
gré leur r
Festin, au
gue, dans
Enfants qu
cou, & le
tourment
& le Fils s
cle, de rap
JEREMIE
te de Pon
Bourbon,
d'Hudson.
ticle XII.
die & l'Il
Paix. Jer
voit deven
Bourbon,
de plus de
Nous ap
la Baie d'

(k) M. H
nouvelles rec
Passage au N

„ quantité de poudre, que j'y tenois en réserve pour le dernier besoin.
 „ Ainsi nous passâmes tout l'Hiver dans le Fort, sans vivres, sans poudre,
 „ menacés d'y périr de misère, & dans l'appréhension continuelle d'y être
 „ attaqués par des Traîtres, affamés de nos Marchandises.”

UN Navire de la Compagnie, qui arriva l'année suivante, fit renaître l'abondance au Fort Bourbon: mais rien n'y étoit plus nécessaire que les Marchandises de Traite, dont les Sauvages avoient autant de besoin que les François. La faim en avoit fait périr un grand nombre. Comme ils ont perdu l'usage des fleches, depuis que les Européens leur portent des armes à feu, ils n'ont pas d'autre ressource en Hiver que le Gibier qu'ils tuent au Fusil. Jamais ils n'ont tenté de cultiver une Terre, dont ils connoissent la stérilité. Sans cesse errans au milieu des neges, ils ne passent point huit jours dans un même lieu. Jeremie assure que lorsqu'ils sont pressés par la faim, les Peres & les Meres tuent leurs Enfans pour les manger, & qu'ensuite le plus fort des deux mange l'autre. Il ajoute que les exemples n'en sont pas rares. „ J'en ai connu un, (dit-il,) qui après avoir dévoré sa Femme, & six Enfans qu'il avoit d'elle, avouoit qu'il n'avoit eu le cœur attendri qu'au dernier; qu'il lui avoit donné ce rang, parce qu'il l'aimoit plus que les autres; qu'en ouvrant la tête, pour manger la cervelle, il s'étoit senti touché, & qu'il n'avoit pas eu la force de lui casser les os pour en sucer la moëlle.” On pourroit trouver ce récit peu vraisemblable, sur le témoignage d'un seul Voyageur; mais il est confirmé par les Relations Angloises des mêmes Contrées. On y lit, comme dans celle du Commandant François, que ces Indiens vivent fort longtems, malgré leur misère; que si l'âge les met hors d'état de travailler, ils font un Festin, auquel ils invitent toute leur Famille; qu'après une longue harangue, dans laquelle ils recommandent l'union, ils présentent, à celui de leurs Enfans qu'ils aiment le mieux, une corde, qu'ils se passent eux-mêmes au cou, & le prient de les étrangler, pour les délivrer d'une vie qui fait leur tourment & celui des autres. Tout le monde applaudit à leur résolution, & le Fils s'empresse de leur obéir. On aura l'occasion, dans un autre Article, de rappeler leurs usages.

JEREMIE fut enfin relevé, en 1714, mais ce fut par une Lettre du Comte de Pontchartrain, qui lui ordonnoit de remettre aux Anglois le Fort Bourbon, & tout ce que la France avoit possédé jusqu'alors dans la Baie d'Hudson. Louis XIV s'étoit déterminé à leur céder sans retour, par l'article XII. du Traité d'Utrecht, cette partie de ses Domaines, avec l'Acadie & l'Île de Terre-Neuve. Ce fut un sacrifice considérable qu'il fit à la Paix. Jeremie assure qu'avec un peu de dépense, la Baie d'Hudson pouvoit devenir le meilleur Poste de l'Amérique Françoisse, & que le seul Fort Bourbon, bien entretenu de Marchandises, rapportoit alors un profit clair de plus de cent mille livres.

Nous apprenons d'un célèbre Anglois, dans la Relation de son Voyage à la Baie d'Hudson, en 1746 & 1747 (k), que le Fort Bourbon a repris son

(k) M. Henry Ellis, chargé de faire de 2 vol. in-12, traduits en François, & publiés nouvelles recherches, pour la découverte d'un à Paris en 1749. Voyez, ci-dessous, les Passage au Nord-Ouest dans la Mer du Sud. Voyages au Nord-Ouest.

SUITE DE
 L'ÉTABLISS.
 DES FRANÇOIS
 DANS L'AMÉ-
 RIQUE SEPT.
 BAIE D'HU-
 SON.

1713.

Caractère des
 Sauvages.

Ils mangent
 leurs Enfans.

1714.

La Baie
 d'Hudson est
 cédée, sans
 retour, aux
 Anglois.

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.

BAIE D'HUDSON.
1746-47.

Etat présent
des Anglois
dans la Baie
d'Hudson.

ancien nom de *Fort d'York*, & que les Anglois ont dans la Baie trois autres Postes, qui portent aujourd'hui les noms de *Churchill*, *Saint Alban*, & *Rivière de Moofe*. La peinture qu'il fait de ces Etablissements, & les remarques qu'il y joint sur le Commerce de sa Nation, ne seront pas la moins curieuse partie de cet article.

„ Le Fort d'York est situé, (dit-il) sur la branche méridionale de la Rivière du Port Nelson, appelée par les Anglois Rivière de *Hais*, à cinq lieues de l'endroit où elle se jette dans la Mer, par les cinquante-sept degrés vingt minutes de Latitude, & quatre-vingt-treize degrés cinquante-huit minutes de Longitude de Londres; position que je déterminai moi-même, par des Observations très exactes sur l'Eclipse de Lune du 14 Février 1747. Ce Fort, pour en parler sincèrement, n'est qu'un Bâtiment quarré, flanqué de quatre petits Bastions, qui sont aujourd'hui couverts, & servent de Logemens ou de Magasins. Chaque Courtine a trois petites Pièces d'Artillerie, & le tout est garni de palissades. Une Batterie d'assez gros Canons, qui défend la Rivière, est défendue elle-même par un Petit Parapet de terre. Dans les tems de guerre, lorsque tous les Habitans doivent être rassemblés, leur nombre est d'environ trente-trois; d'où l'on peut conclure que ce Fort, quelque formidable qu'il puisse paroître aux Sauvages, ne seroit gueres en état de se défendre, s'il étoit attaqué régulièrement par les moindres Troupes de l'Europe.

A la distance d'environ sept lieues, on voit un Canton couvert de pierres, entre lesquelles il se trouve quantité de Pyrites, parfaitement ronds, à-peu-près de la grosseur d'un boulet de Canon de six livres. Les Anglois du Pays ont la simplicité de croire que la forme de ces pierres est l'ouvrage des François, qui les employeroient dans leurs Canons, lorsqu'ils se rendirent maîtres du Fort. M. Ellis n'y reconnoît que l'ouvrage de la Nature, & les regarde comme une preuve certaine que ce Pays est rempli de Métaux, sans en excepter les plus précieux. Les Pyrites, dit-il, contiennent toujours un peu d'or, & sont souvent très riches en argent; mais il est fort rare qu'on y trouve du Plomb ou de l'Etain.

Observations
sur le Commerce
actuel
des Anglois.

L'ETABLISSEMENT du Fort d'York passe, avec raison, pour le plus important de la Compagnie Angloise qui porte le nom de *Compagnie de la Baie d'Hudson*. C'est le vrai centre de son Commerce. Elle en tire annuellement, entre quarante & cinquante mille peaux; & suivant tous les témoignages, il lui seroit aisé, avec un peu d'industrie, d'en tirer cinq fois plus. Mais par une Politique inconcevable, & fort nuisible aux intérêts de la Nation, elle décourage elle-même ses Comptoirs, jusqu'à mettre tout en usage pour les empêcher d'étendre leur Commerce. L'Auteur ajoute qu'elle ne fait pas le moindre mouvement pour arrêter les progrès des François, en Canada, qui empiètent, dit-il, journellement sur ses avantages, en établissant des Habitations sur ses Rivières, par le moyen desquelles ils interceptent les meilleures espèces de fourrures, telles que les Martres, les Zibelines & les Loutres: „ les meilleures, parcequ'elles sont les plus légères, & par conséquent les plus faciles à transporter: car les endroits où elles s'achètent „ étant fort éloignés de leur domicile, ils ne trouveroient pas leur compte

„ à se c
„ égard
„ de pen
„ M. EL
Marchan
ce qui lu
gloise, q
„ Loutre
„ tandis
„ Il arriv
„ fois pl
„ pour e
„ causen
„ aux An
„ leur fa
„ étoient
„ qu'ils l
„ Angloi
„ se & à
„ leur re
„ CEPEND
„ médier à
„ ment ave
„ le seul me
„ glois peu
„ leur comp
„ merce n'é
„ UNE a
„ damne pa
„ dres &
„ ficiers
„ s'ils on
„ rer, p
„ la pou
„ leur fo
„ fourbe
„ au-des
„ aux pr
„ ment /
„ il parc
„ Compa
„ ling, e
„ té à p
„ d'impe
„ de per
„ rent.

„ à se charger de fourrures ordinaires & pesantes. D'ailleurs ils ont à cet
 „ égard un avantage considérable; c'est que les Indiens ont toujours plus
 „ de penchant à trafiquer avec eux, qu'avec les Anglois. ”

„ M. ELLIS croit trouver la raison de cette préférence, dans le prix des
 Marchandises, que les François paient beaucoup mieux que les Anglois;
 ce qui lui semble évident par le tarif du Commerce de la Compagnie An-
 gloise, qui réduit généralement toutes les Pelleteries au Castor. „ Deux
 „ Loutres, par exemple, ou trois Martres, y sont équivalens à un Castor;
 „ tandis qu'il n'y a pas de Castor qui vaille une seule de ces Pelleteries fines.
 „ Il arrive de-là que les Indiens achètent les Marchandises Angloises trois
 „ fois plus cher que celles des François: non qu'ils manquent de Castors,
 „ pour en fournir dans leur Traite; mais ces peaux sont si lourdes & leur
 „ causent tant d'embarras pour le transport, qu'ils sont obligés d'en porter
 „ aux Anglois de plus légères, & par conséquent plus recherchées; ce qui
 „ leur fait une condition bien dure. Il est même certain, que si les François
 „ étoient aussi proche des Etablissmens Septentrionaux de l'Angleterre
 „ qu'ils le sont de ses Colonies méridionales, le Commerce de la Compagnie
 „ Angloise seroit encore moins considérable; puisqu'à la Riviere de Moo-
 „ se & à Saint Alban, elle a déjà le chagrin de ne pouvoir acheter que
 „ leur rebut. ”

CEPENDANT l'Auteur est persuadé qu'il seroit facile aux Anglois de re-
 médier à ces inconvéniens; ils n'auroient, dit-il, qu'à traiter plus honnête-
 ment avec les Indiens: comme il est certain, d'un côté, que l'intérêt est
 le seul motif qui les attache aux François, il est sûr de l'autre que les An-
 glois peuvent donner leurs Marchandises, au même, ou peut-être, à meil-
 leur compte que leurs Rivaux; ce qui arriveroit effectivement, si ce Com-
 merce n'étoit pas dégénéré en monopole dans leur Nation.

UNE autre maxime de la Compagnie Angloise, que l'Auteur ne con-
 damne pas moins, „ est de choisir ordinairement, pour Facteurs, les moi-
 „ dres & les plus stupides des Employés. N'est-il pas sensible que des Of-
 „ ficiers de cette trempe sont les moins propres à soutenir un Commerce;
 „ s'ils ont quelque subtilité, elle se borne à tromper les Indiens; à four-
 „ rer, par exemple, le pouce dans la mesure, lorsqu'ils leur vendent de
 „ la poudre à tirer; à mêler une moitié d'eau, dans l'Eau-de-vie qu'ils
 „ leur fournissent; en un mot, à pousser sans scrupule & sans remords la
 „ fourberie au dernier excès. D'ailleurs ils ne font pas difficulté de vendre
 „ au-dessus du prix fixé par la Compagnie. C'est par ces artifices, joint
 „ aux présens qu'ils extorquent des Sauvages, qu'ils gagnent ce qu'ils nom-
 „ ment *le surplus*, & qui ne va pas à moins d'un tiers du Commerce. Doit-
 „ il paroître surprenant que les forties annuelles des Marchandises de la
 „ Compagnie ne passent pas ordinairement trois ou quatre mille livres ster-
 „ ling, & que dans l'espace d'environ quarante ans le total ne soit pas mon-
 „ té à plus de soixante-mille? Cependant un objet, qui paroît de si peu
 „ d'importance pour le Public, devient considérable, par le petit nombre
 „ de personnes intéressées, & surtout par les immenses profits qu'ils en ti-
 „ rent. Mais on sait qu'une branche de Commerce peut être tellement

SUITE DE
 L'ÉTABLISSEMENT
 DES FRANÇOIS
 DANS L'AMÉ-
 RIQUE SEPT.
 BAIE D'HUD-
 SON.

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
BAIE D'HUD-
SON.

„ ménagée, qu'elle tourne au profit de quelques Particuliers, tandis qu'elle
„ est très défavantageuse à toute une Nation.”
Les regrets du Voyageur augmentent, en considérant les avantages des
Etablissmens Anglois, par leur situation, par les Nations nombreuses qui
les environnent, par la prodigieuse quantité de Pelleteries que ces Indiens
peuvent fournir, & par l'estime qu'ils font des Marchandises Angloises.
Il porte envie au Commerce des François avec les mêmes Nations, qui
est immense, dit-il, quoique leurs Etablissmens n'aient rien de si favora-
ble, & qu'ils soient sujets, au contraire, à quantité d'inconvéniens: il fait sen-
tir la facilité qu'il y auroit à redresser des abus qui causent un tort extrême
à sa Patrie: „ toute la peine consiste à former de nouveaux Etablissmens
„ plus loin, dans l'intérieur du Pays, à donner aux Indiens des encourage-
„ mens convenables & surtout à faire régner plus de justice & d'honnêteté
„ dans le Commerce. Alors, la consommation des Marchandises d'Angle-
„ terre monteroit à dix fois plus; & bientôt les Anglois prendroient l'ascen-
„ dant, dans des lieux où les François les ont supplantés.” Il y a beaucoup
d'apparence que ces représentations ont échauffé la Nation Angloise, &
n'ont pas eu peu de part aux injustes entreprises, qui lui font troubler au-
jourd'hui la paix de l'Europe (1).

Les

(1) On doit se rappeler, que M. Prevost
écrivait en 1757. Il n'est plus question du droit
du du toit, depuis que la Paix de 1762 a mis
l'Angleterre en possession des Colonies Fran-
çoises de l'Amérique Septentrionale. Mais on
ne sera pas fâché que nous rapportions ici
les idées, que l'Auteur de l'*Histoire philoso-
phique & politique*, &c. se forme de la Baie
d'Hudson & de son Commerce.

„ La Baie d'Hudson (dit-il) n'est, à propre-
„ ment parler, qu'un entrepôt de Commerce.
„ La rigueur du climat y a fait périr tous les
„ grains semés à plusieurs reprises, y a inter-
„ dit aux Européens tout espoir de culture,
„ &, par conséquent, de population. On ne
„ trouve, sur ces immenses Côtes, que quatre-
„ vingt-dix ou cent Soldats & Facteurs, en-
„ fermés dans quatre mauvais Forts, dont
„ celui d'York est le principal. Leur occupa-
„ tion est de recevoir les pelleteries que les
„ Sauvages voisins viennent échanger contre
„ quelques marchandises, dont on leur a fait
„ connoître & chérir l'usage.

„ Quoique ces Fourrures soient fort supé-
„ rieures à celles qui sortent des Contrées
„ moins Septentrionales, on les obtient à
„ meilleur marché. Les Sauvages donnent
„ dix Castors pour un fusil; deux pour une
„ livre de poudre; un Castor pour quatre li-

„ vres de plomb; un pour une hache; un pour
„ six couteaux; deux Castors pour une livre
„ de grains de verre; six pour un surtout
„ de drap; cinq pour une jupe; un Castor
„ pour une livre de tabac. Les miroirs, les
„ peignes, les chaudieres, l'eau-de-vie, ne
„ valent pas moins de Castors à proportion.
„ Comme le Castor est la mesure commune
„ des échanges, un second tarif, aussi fraudu-
„ eux que le premier, exige deux peaux de
„ Loutre ou trois peaux de Martre à la pla-
„ ce d'une peau de Castor. A cette tyrannie
„ autorisée se joint une tyrannie au moins
„ tolérée. On trompe habituellement les Sau-
„ vages, sur la mesure, sur le poids, sur la
„ qualité de ce qu'on leur livre, & la lésion
„ est à peu près d'un tiers.

„ Ce brigandage méthodique doit faire de-
„ viner que le Commerce de la Baie d'Hud-
„ son est soumis au Monopole. La Com-
„ pagnie qui l'exerce, a 3500 livres sterling
„ de fonds (1). Ces modiques avances lui va-
„ lent un retour de 40 ou 50 mille peaux de
„ Castor, ou d'autres animaux, objet pré-
„ cieux d'un bénéfice outré, qui excite l'envie
„ & les murmures de la Nation. Les deux
„ tiers de ces belles fourrures sont consom-
„ més en nature dans les trois Royaumes,
„ ou employés dans les Manufactures Natio-

(1) Il doit y avoir erreur dans le chiffre, puisqu'on sait d'ailleurs qu'en 1720 la Compagnie
augmenta son fonds jusqu'à 103, 500 Liv. sterling.

LES
de Des
à ceux
d'Hudso

EN pa
n'aband
pendant
fort que
plus long
la peau,
le corps
dre; la
jaunâtre
en forme
de crème
jusqu'aux
& les pie
ongles af
Il est rem
bas; pen
dans des

LA Per
ne & le
n'étoit pl
viennent
la queue
froid, ils
en s'éleva

„ nales. L
„ climat lu
„ geux.

„ Mais
„ vages ric
„ Commer
„ libre, qu
„ re & de
„ glaciale
„ d'Hudfor
„ regarde
„ te de l'
„ Contrée

„ Ce n'est
„ font les ide
„ ches de ce
„ lité de sa de
„ être les
„ comme
„ gne de r
„ lorsqu'el

LES trois Forts, qu'on a nommés avec celui d'York, ne méritent point de Description. Ils contiennent environ soixante-dix Habitans, qui joints à ceux du Fort d'York, ne font pas plus de cent Anglois dans toute la Baie d'Hudson.

EN parlant des Oiseaux de passage, M. Ellis en décrit quelques-uns qui n'abandonnent point le Pays. Le Coq de Bruyere, brun & tacheté, abonde pendant toute l'année dans les terres voisines de la Baie. Il est un peu plus fort que la Perdrix d'Angleterre, avec le corps plus allongé, & la queue plus longue à proportion. Le bec est noir, & couvert de plumes brunes; la peau, au-dessus de l'œil, est rouge; le haut de la tête, du col & de tout le corps, d'un brun noirâtre, mêlé d'Orange foncé & de couleur de cendre; la queue, d'un brun noirâtre; la gorge, sous le bec, d'un blanc jaunâtre; le col & l'estomac, d'un Orange foncé, avec des taches noires en forme de demi-Lunes; le dessus du corps est blanc, nuancé de couleur de crème, & tacheté de demi-Lunes noires: les pattes, depuis la jointure jusqu'aux piés, sont couvertes d'une espece de duvet brun, mêlé de noir; & les piés sont d'un brun rougeâtre. Les trois doigts de devant ont des ongles assez longs, noirs, & dentelés, au lieu que celui de derriere est uni. Il est remarquable que ces Oiseaux habitent ici les Plaines, & les Pays fort bas; pendant que sous un autre Ciel, la même espece ne se trouve que dans des Pays fort élevés & même au sommet des Montagnes.

LA Perdrix blanche est d'une grosseur moyenne, entre la Perdrix commune & le Faïsan. Sa figure différerait peu de celle des nôtres, si la queue n'étoit plus longue. Ces Oiseaux sont ordinairement bruns en Été, & deviennent tout-à-fait blancs en Hiver, à la réserve des plumes extrêmes de la queue, qui sont noires & tachetées de blanc. Pendant la rigueur du froid, ils passent, tous, les nuits dans la nege, qu'ils secouent le matin, en s'élevant droit en l'air. Le jour, ils se chauffent au Soleil, & ce n'est

SUITE DE
L'ÉTABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPT.

BAIE D'HUDSON.

ANIMAUX DE
LA BAIE D'HUDSON.

COQ DE BRUYERE.

PERDRIX BLANCHE.

„ nales. Le reste passe en Allemagne, où le
„ climat lui ouvre un débouché fort avant-
„ geux.

„ Mais ce n'est, ni l'extraction de ces fau-
„ vages richesses, ni l'accroissement que ce
„ Commerce pourroit recevoir s'il devenoit
„ libre, qui ont fixé l'attention de l'Angleter-
„ re & de l'Europe entière sur cette partie
„ glaciale du Nouveau Monde. La Baie
„ d'Hudson a été longtems regardée, on la
„ regarde encore comme la route la plus cour-
„ te de l'Europe aux Indes Orientales, aux
„ Contrées les plus riches de l'Asie.”

„ Ce n'est point ici le lieu d'exposer quelles
„ sont les idées du même Auteur sur les recher-
„ ches de ce fameux passage. & sur la probabi-
„ lité de sa découverte. „ Quelles qu'en puissent
„ être les suites, (ajoute-il) il est de l'intérêt
„ comme de la dignité de la Grande Breta-
„ gne de ne s'arrêter dans ses tentatives, que
„ lorsqu'elle aura réussi à la faire, ou que

„ l'impossibilité lui en soit démontrée. La ré-
„ solution qu'elle a prise en 1745, de promet-
„ tre une récompense considérable aux Navi-
„ gateurs qui réussiroient dans ce grand pro-
„ jet, montre sa sagesse jusques dans sa géné-
„ rosité, mais ne suffit pas pour atteindre au
„ but qu'elle se propose. Le ministère An-
„ glois ne peut ignorer, que les efforts de
„ l'Etat ou des Particuliers n'y parviendront
„ pas jusqu'à ce que le Commerce de la Baie
„ d'Hudson soit entièrement libre. La Com-
„ pagnie qui l'exerce depuis 1670, non con-
„ tente de négliger l'objet de son institution,
„ en ne faisant aucune démarche pour dé-
„ couvrir le passage du Nord-Ouest, a con-
„ trarié de toutes ses forces ceux que l'amour
„ de la gloire ou d'autres motifs pouvoient
„ à cette grande entreprise. Rien ne peut
„ changer cet esprit d'iniquité, qui tient à
„ l'essence même du Monopole” Tome VI.
„ pag. 215 & suivantes. R. d. E.

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.
BAIE D'HUDSON.

Pélican.

Aigle à queue
blanche.

Le Hibou
couronné.

Gros Hiboux
blancs.

Porc-Epi
de la Baie
d'Hudson.

que le matin & le soir qu'ils cherchent leur nourriture. Un Naturaliste Anglois (m), prétend que cet Oiseau n'est pas proprement une Perdrix, & le prend pour l'Oiseau de Bruyere (n), assez commun en Amérique, & même en Europe, sur les Montagnes d'Italie, de Suisse & d'Espagne; mais nulle part en si grande abondance que dans la Baie d'Hudson.

Le Pélican n'y est pas plus rare, & ressemble à celui d'Afrique; mais il est moins gros, & la poche de son bec est moins large.

L'AIGLE à queue blanche est un des plus curieux Oiseaux de la Baie. Sa grosseur est à-peu-près celle d'un Coq d'Inde. Sa Couronne est aplatie. Il a le col extrêmement court, l'estomac large, les cuisses fortes, les ailes fort longues & fort larges à proportion du corps, noirâtres sur le derrière, & plus claires aux côtés. L'estomac est marqué de blanc; les plumes des ailes sont noires; la queue, lorsqu'elle est formée, paroît très blanche, en haut comme en bas, à l'exception de la pointe qui est noire ou brune. Les cuisses sont couvertes de plumes brunes noirâtres, parmi lesquelles il se trouve en quelques endroits un duvet blanc. Les jambes sont couvertes, jusqu'aux pieds, d'un duvet brun, un peu rougeâtre: chaque pié a quatre doigts gros & forts, trois en avant, & le quatrième en arrière, couvert d'écaillés jaunes, & garnis d'ongles extrêmement forts & pointus, d'un beau noir luisant.

Le Hibou couronné, Oiseau singulier, & fort commun dans la Baie, a la tête presque aussi grosse que celle du Chat. Il a des plumes qui s'élevont en forme de cornes, précisément au-dessus du bec, où elles sont mêlées de blanc, & qui par degrés deviennent d'un rouge brun, marqué de noir. On voit aussi dans les mêmes lieux de grands Hiboux blancs, & d'une blancheur si éblouissante, qu'on a peine à les distinguer sur la neige. Ils y sont en abondance, pendant toute l'année. Souvent ils volent en plein jour, & donnent la chasse aux Perdrix blanches.

Le Porc-Epi de la Baie d'Hudson ressemble beaucoup au Castor, par la forme & la grandeur. Sa tête, peu différente de celle du Lapin, a le nez plat, & tout-à-fait couvert d'un poil court. Ses dents de devant, deux en haut & deux en bas, sont jaunes & très fortes. Il a les oreilles si courtes, qu'elles paroissent à peine, entre le poil de sa peau; les pattes fort courtes aussi, mais les ongles, dont on compte quatre aux pattes de devant & cinq à celles de derrière, très-longs, creux en dedans, & extrêmement pointus. Tout le corps est couvert d'un poil fort doux, long d'environ quatre pouces, parmi lequel il se trouve, au haut de la tête, du corps & de la queue, une espèce de tuyaux, roides & piquans, de couleur blanche, à pointes noires, qu'on ne retire pas aisément de la peau lorsqu'on en est piqué. Cet Animal fait ordinairement son nid sous les racines des plus grands arbres, où il dort beaucoup. Sa principale nourriture est leur écorce. Il mange de la neige en Hiver, & boit de l'eau en Été; mais sans y mettre les pieds. Les Indiens mangent sa chair, & la trouvent également agréable & saine.

(m) M. Edwards.

(n) En Anglois, Heath-Game.

UN QU
Hatch par
est noir j
yeux noir
tites & r
épaules,
long, peu
mière join
fin, la qu
même, &
son dos p
d'opiniâtr
en mille p

RÉPÉ
été détach
a donné l
ties des m
qui nous
qu'aux In
té, sur le
Voyageur
qu'il avoi
tere de c

LES H
& les Fr
robustes,
la face r
les levres
piés extr
bes. Le
voit pre
mider.

„ M. El
„ se, &
„ natal.
„ avoit
„ marin
„ bonda
„ qu'il
„ trans
„ tre de
le de civ
qu'on e

„ Ils f
gure, c
espèce,

UN Quadrupede, encore plus singulier, est le *Volverene*, nommé *Quick-Hatch* par les Anglois. Il est de la grosseur d'un grand Loup. Son museau est noir jusqu'au dessous des yeux; le dessus de la tête, blanchâtre; les yeux noirs; la gorge & le bas du cou, tachetés de noir; les oreilles, petites & rondes; tout le corps, d'un brun rougeâtre, foncé du côté des épaules, plus clair sur le dos & aux côtés; tout le poil du corps, assez long, peu épais; les pattes couvertes d'un petit poil noir, jusqu'à la première jointure; les cuisses, brunes; les ongles, d'une couleur claire; enfin, la queue brune jusques vers la pointe, qui est plus épaisse, touffue même, & noire. Le *Volverene* porte la tête fort bas, en marchant; & son dos paroît toujours voûté. S'il est attaqué, il se défend avec autant d'opiniâtreté que de vigueur. On lui attribue l'adresse de briser ou déchirer en mille pieces toutes les especes de pieges qu'on lui tend.

RÉPÉTONS que cet Article ne regardant que la Baie d'Hudson, & n'ayant été détaché des Voyages au Nord qu'à l'occasion des établissemens dont on a donné l'Histoire, tout ce qui est commun à cette Baie avec les autres parties des mêmes Régions, est remis à l'Article général. Ainsi quelques traits, qui nous restent à recueillir de la Relation de M. Ellis, ne conviennent qu'aux Indiens du Pays. En confirmant ce que nous en avons déjà rapporté, sur le témoignage de Jeremie, de la Potherie, & de quelques autres Voyageurs, il ajoute plusieurs observations, qui répondent à la Commission qu'il avoit particulièrement, de reconnoître la nature du Pays & le caractère de ceux qui l'habitent.

LES Habitans de la Baie d'Hudson, que les Anglois nomment *Nodvais*, & les François, *Esquimaux*, sont d'une stature médiocre, généralement robustes, d'un embonpoint raisonnable, & bazanés. Ils ont la tête large, la face ronde & plate, les yeux noirs, petits & étincellans, le nez plat, les levres épaisses, les cheveux noirs & longs, les épaules larges, & les piés extrêmement petits. Ils sont gais & vifs; mais subtils, rufés, & fourbes. Les flatteries ne leur coûtent rien. Il est aisé de les irriter; on leur voit prendre alors un air fier: mais il n'est pas moins facile de les intimider. Leur attachement pour leurs usages est extrême. „ Je fais, (dit „ M. Ellis,) que plusieurs de ces Indiens, ayant été pris dans leur jeunesse, & transportés aux Comptoirs Anglois, ont toujours regretté leur Pays natal. L'un d'eux, qui avoit vécu longtems parmi les Anglois, & qui avoit toujours mangé à la maniere Angloise, voyant ouvrir un Veau marin par un de nos Matelots, se jeta sur l'huile qui sortoit fort abondamment, & se hâta d'avalier avec une avidité surprenante tout ce qu'il en put ramasser dans ses mains: ensuite, il s'écria dans le même transport, *ah! que j'aime mon cher Pays, où je pouvois me remplir le ventre de cette huile, aussi souvent que je le voulois*”. Il ne seroit pas difficile de civiliser ces Peuples, si le Commerce qu'on fait avec eux demandoit qu'on en prit la peine.

ILS sont fort habiles à gouverner leurs Canots. M. Ellis en donne la figure, qu'on pourra comparer avec celle des autres Bâtimens de la même espece, dans les Relations du Nord-Ouest & du Nord-Est. Ils sont, ou

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPT.

BAIE D'HUDSON.

Le *Volverene*.

Observations
de M. Ellis,
sur les Habitans
de la Baie
d'Hudson.

Leur figure
& leur caractère.

Divers usages
de ces
Peuples.

Leurs Canots.

SUITE DE
L'ETABLISSE-
MENT DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
ENTRÉE DE LA
BAIE D'HUD-
SON.

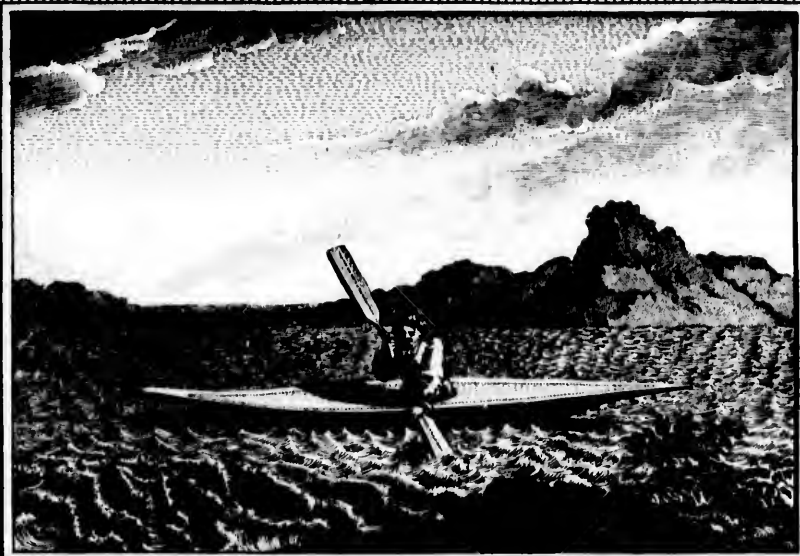
de bois, ou de côtes de Baleine, fort minces, & tout-à-fait couverts de peaux de Veaux marins, à l'exception d'un trou, vers le milieu, qui est garni d'un rebord de bois ou de côtes, pour empêcher l'eau du Pont d'y entrer, & qui n'a que la grandeur nécessaire pour contenir un seul Homme, qui s'y tient assis, en étendant les jambes vers l'avant du Canot. De ce rebord, s'éleve une piece de peau, qu'il se lie autour du corps, & qui ferme tout passage à l'eau. Les coutures des peaux sont enduites d'une espece de godron, ou de colle, qui n'est qu'une préparation d'huile de Veau marin. C'est dans ces Canots, que les Indiens prennent avec eux tout ce qui est nécessaire à leurs besoins, surtout des instrumens pour la pêche. Ils y ont aussi des frondes & des pierres, dont ils se servent fort habilement. Leurs harpons sont armés, par un bout, d'une dent de Cheval marin (a), qui sert à darder les gros Poissons, lorsqu'ils ont été blessés, pour achever plus vite de les tuer. L'autre bout est proprement fait pour les blesser: c'est une sorte de barbe, garnie de fer, qui se cramponne & s'arrête dans le corps du Poisson, au lieu que la pointe d'os en sort d'elle-même. Une Sangle, attachée à la barbe, soutient à l'autre bout une peau de Veau marin enflée, qui tient lieu de bouée, pour marquer l'endroit où le Poisson se plonge dans l'eau, & qui se fatigue beaucoup dans sa nage, jusqu'à ce qu'épuisé de forces, il expire. Alors, les Pêcheurs le tirent à terre, & le dépouillent de sa graisse ou de son huile, qui leur sert de nourriture, & qu'ils brûlent dans leurs lampes.

Ces petits Canots, qui ne sont que pour les Hommes, ont environ vingt piés de long, sur dix-huit pouces de large, & se terminent en pointe aux deux bouts. Le Navigateur n'a qu'une rame, assez large, qui sert à ramer alternativement des deux côtés. Mais il y a, pour les Femmes, des Canots plus grands, & ouverts, dont elles manient les rames & qui portent jusqu'à vingt personnes; les matériaux en sont les mêmes.

Leur habil-
lement.

L'HABILLEMENT des Hommes est ordinairement de peaux de Veaux marins, ou de Bêtes fauves. Ils s'en font aussi de peaux d'Oiseaux, terrestres & marins, qu'ils ont l'art de coudre ensemble. Tous ces habits ont une sorte de Capuchon, sont serrés autour du corps, & ne descendent que jusqu'au milieu de la cuisse. Les culottes se ferment devant & derrière avec une corde, comme on ferme une bourse. Plusieurs paires de Bottes & de Soques, les unes sur les autres, servent aux deux sexes à se tenir chaudement les jambes & les piés. La différence, pour les Hommes & les Femmes, est que les Femmes portent à leur robe une queue qui leur tombe jusqu'aux talons, que leurs Capuchons sont plus larges du côté des épaules, pour y mettre leurs Enfants lorsqu'elles les veulent porter sur le dos, & que leurs bottes, plus grandes aussi, sont ordinairement garnies de baleine. Un Enfant, qu'elles sont obligées d'ôter un moment d'entre leurs bras, est mis dans une botte, en attendant qu'elles puissent le reprendre. On voit, à quelques Hommes, des chemises de vessies de Veaux marins, cousues ensemble, & presque de la même forme que nos

(a) C'est ce que les François nomment *Vashe Marine*.



Un Esquimau dans son Canot.



Esquimaux du côté du Nord-Ouest de la Baie de Hudson.

chemises.
aiguille d'i
leur server
bandes de
leur donne

RIEN n
que ce qu'
tits morce
& noués d
yeux; mai
tinctement
invention
fort doulo
chie de la
dessus de l
veulent ob
d'une Lum

ON obf
& de chat
convenabl
tout fort i
avec autan
bois n'éta
faits, en
dons de l
l'humidité
force & c
les Europe

ON ne
poitrine,
d'une her
diens, po
ils font u
rouge. F
soigneuse
rosent la
qui rempl
prompte.
tir, avant
l'eau froid
la nege.
de infailli
ploient po
singulier;

(p) Voye
(q) On p

chemises. En général, leurs habits sont cousus fort proprement, avec une aiguille d'ivoire, & des nerfs de Bêtes, fendus en lacets fort minces, qui leur servent de fil. Ils ne manquent pas même de goût, pour les orner de bandes de peaux, en maniere de galons, de rubans & de guirlandes, qui leur donnent un air fort propre.

RIEN ne fit prendre, à M. Ellis, une plus haute idée de leur industrie, que ce qu'ils appellent dans leur Langue *des yeux à nege*. Ce sont de petits morceaux de bois ou d'ivoire, formés pour la conservation des yeux, & noués derriere la tête. Leur fente est précisément de la longueur des yeux; mais elle est fort étroite; ce qui n'empêche point de voir fort distinctement au travers, sans en ressentir la moindre incommodité. Cette invention les garantit de l'aveuglement; maladie terrible pour eux, & fort douloureuse, qui est causée par l'action de la lumiere fortement réfléchie de la nege, surtout au Printemps, quand le Soleil est plus élevé au-dessus de l'horison. L'usage de ces machines leur est si familier, que s'ils veulent observer quelque chose dans l'éloignement, ils s'en servent comme d'une Lunette d'approche.

ON observe le même esprit d'invention, dans leurs instrumens de pêche & de chasse à l'Oiseau. Leurs harpons & leurs dards sont bien faits, & convenables à l'usage qu'ils en font. La construction de leurs arcs est surtout fort ingénieuse; ils sont composés de trois morceaux de bois, garnis avec autant d'art que de propreté. C'est du Sapin, ou du *Larix*; mais ces bois n'étant, ni forts, ni élastiques, les Sauvages suppléent à ces deux défauts, en les renforçant par derriere, avec une bande de nerfs, ou de tendons de leurs Bêtes fauves. Ils mettent souvent leurs arcs dans l'eau; & l'humidité, qui fait rétrécir ces cordes, leur donne tout-à-la-fois plus de force & d'élasticité. Mais on a vu depuis qu'ils font en Commerce avec les Européens, ils abandonnent l'arc pour le fusil.

ON ne connoît, dans la Baie, aucun mal-contagieux. Les maux de poitrine, qui y sont les plus communs, se guérissent en buvant l'infusion d'une herbe, nommée *Vuizze Kapukka* (p), ou par des sueurs. Ces Indiens, pour se faire suer, prennent une grande pierre ronde, sur laquelle ils font un feu, qu'ils entretiennent jusqu'à ce que la pierre en devienne rouge. Ensuite, ils élevent, autour, une petite Cabane, qu'ils ferment soigneusement; ils y entrent nus, avec un vase plein d'eau, dont ils arrosent la pierre; & l'eau, se changeant en vapeurs chaudes & humides, qui remplissent bientôt la Cabane, cause au Malade une transpiration très prompte. Lorsque la pierre commence à se refroidir, ils se hâtent de sortir, avant que leurs pores soient fermés, & se plongent sur le champ dans l'eau froide. Si c'est en Hiver; où le Pays est sans eau, ils se roulent dans la nege. Cette méthode est généralement établie, & passe pour un remede infailible contre la plupart des maladies du Pays (q). Celui qu'ils emploient pour la Colique & pour tous les désordres intestins, n'est pas moins singulier; c'est de la fumée de Tabac, qu'ils avalent en abondance.

(p) Voyez, ci-dessous, l'Histoire Naturelle.

(q) On procede absolument de la même façon aux bains de Siberie, R. d. E.

SUITE DE
L'ÉTABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPT.
BAIE D'Hudson.

Leurs Lunettes
contre
la nege.

Leurs Instru-
mens.

Remedes
pour leurs
maux.

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
BAIE D'HUD-
SON.

Leur Reli-
gion.

Leur ten-
dresse pour
leurs Enfants.

Leurs Fem-
mes peu con-
sidérées.

Mort vio-
lente des
Vieillards.

LEURS idées de Religion sont fort bornées. M. Ellis découvrit, sans rien donner, dit-il, aux conjectures, qu'ils reconnoissent un Être d'une bonté infinie, & qu'ils le nomment *Ukcouma*, c'est-à-dire, dans leur Langue, le *Grand Chef*. Ils le regardent comme l'Auteur de tous les biens dont ils jouissent; ils en parlent avec respect; ils chantent ses louanges dans un Hymne, d'un ton fort grave, & même assez harmonieux: mais leurs opinions sont si confuses sur sa nature, qu'on ne comprend rien à cette espèce de culte. Ils reconnoissent de même un autre Être, qu'ils appellent *Ouitikka*, & qu'ils représentent comme la source & l'instrument de toutes sortes de maux. Ils le redoutent beaucoup; mais le Voyageur Anglois ne put découvrir, s'ils lui rendent quelque hommage, pour l'apaiser.

QUELQUE peinture que des Voyageurs mal informés puissent nous faire de leur barbarie, il assure qu'ils ont un fond d'humanité, qui les rend sensibles aux malheurs d'autrui. La tendresse, qu'ils ont pour leurs Enfants, mérite de l'admiration. M. Ellis en rapporte un exemple singulier, qui s'étoit passé presque sous ses yeux. Deux Canots, passant une Rivière fort large, arrivèrent au milieu de l'eau. L'un, qui n'étoit que d'écorce, & qui portoit un Indien, sa Femme & leur Enfant, fut renversé par les flots. Le Pere, la Mere & l'Enfant passèrent heureusement dans l'autre; mais il étoit si petit, qu'il ne pouvoit les sauver tous trois. Une contestation s'éleva. Il ne fut pas question, entre l'Homme & la Femme, de mourir l'un pour l'autre, mais uniquement de sauver l'objet de leur affection commune. Ils employèrent quelques momens à peser lequel des deux pouvoit être le plus utile à sa conservation. L'Homme prétendit que dans un âge si tendre, il avoit plus de secours à tirer de sa Mere; mais elle soutint, au contraire, qu'il n'en pouvoit espérer que de son Pere, parce qu'étant du même sexe, il devoit prendre de lui des leçons de Chasse & de Pêche, & recommandant à son Mari de ne jamais négliger les soins paternels, elle se jeta dans le Fleuve, où elle fut bientôt noyée. L'Homme parvint au rivage avec son Enfant. Mais cette aventure surprit d'autant moins M. Ellis, qu'il avoit déjà remarqué, dans ces Peuples, fort peu d'égards pour les Femmes. Un Homme, qui est assis à terre, se trouve fort offensé qu'une Femme lui cause la moindre incommodité dans cette posture; & c'est un usage établi, que jamais les Hommes ne boivent dans le même vase après leurs Femmes.

LA coutume d'étrangler les Vieillards, qu'on a rapportée sur le témoignage de Jeremie, est confirmée par M. Ellis, mais avec des circonstances qui la rendent encore plus étrange. Il l'étend aux deux sexes. „ Quand „ les Peres & les Meres sont dans un âge qui ne leur permet plus le tra- „ vail, ils ordonnent à leurs Enfants de les étrangler. C'est, de la part „ des Enfants, un devoir d'obéissance, auquel ils ne peuvent se refuser. „ La vieille Personne entre dans une Fosse qu'ils ont creusée pour lui „ servir de tombeau. Elle y converse quelque tems avec eux, en fumant „ du tabac, & buvant quelque verre de liqueur. Enfin, sur un signe „ qu'elle leur fait, ils lui mettent une corde autour du cou; & chacun „ tirant de son côté, ils l'étranglent en un instant. Ils sont obligés er-

„ suite
„ Les V
„ Amis
„ refusé
„ penser
„ M. E
propres
prendro
sa Nation
„ vec to
„ que d
„ graine
„ les dét
„ divers
„ les co
„ ces id
„ d'Hud
„ leurs p
„ fourru
„ sans de
„ norabl
„ March
„ Comm
„ à l'An
Un rep
tent, po
miseres
leurs pro
server po
arrive tr
Baie, d'
se présen
vérité, c
toutes so
dernieres
deux ou
glacés, s
pour rep
nuit, un
le vent
haie, qu
ils se co
surpris p
retranch
froide qu
mêmes q

„ suite de la couvrir de sable, sur lequel ils élevent un amas de pierres.
 „ Les Vieillards, qui n'ont pas d'Enfans, exigent le même office de leurs
 „ Amis; mais ce n'est plus un devoir, & souvent ils ont le chagrin d'être
 „ refusés. On ne voit point que, dans le dégoût qu'ils ont de la vie, ils
 „ pensent jamais à s'en délivrer par leurs propres mains. ”

„ M. Ellis, qui fait profession de ne rien publier qu'il n'ait vu de ses
 propres yeux, s'étend sur une autre pratique des mêmes Indiens, qu'on
 prendroit pour un badinage, s'il n'y joignoit une investive amere contre
 sa Nation. „ On en voit plusieurs, qui font le métier de Charlatans, a-
 vec toutes sortes de Drogues qu'ils achètent dans nos Comptoirs, telles
 „ que du sucre, du gingembre, de l'orge, toutes sortes d'épicerics, des
 „ graines pour le Jardinage, de la réglisse, du tabac en poudre, &c. Ils
 „ les débitent en petites portions, qu'ils vantent comme des remedes pour
 „ diverses maladies, ou comme des spécifiques pour la pêche, la chasse,
 „ les combats, &c. C'est des Anglois mêmes, qu'ils reçoivent toutes
 „ ces idées; & je ne puis dissimuler qu'un tiers du Commerce de la Baie
 „ d'Hudson dépend aujourd'hui de ces Charlatans Indiens, qui trompent
 „ leurs propres Amis, en troquant leurs fausses drogues pour de bonnes
 „ fourrures, qu'ils viennent trafiquer parmi nous. Cette imposture est,
 „ sans doute, avantageuse aux intéressés; mais ne seroit-il pas plus hon-
 „ norable & plus utile pour nous, d'établir un débit sûr & constant des
 „ Marchandises de nos Fabriques, en laines & en fer, que de souffrir un
 „ Commerce infâme, dont les suites ne peuvent être que préjudiciables
 „ à l'Angleterre? ”

Un reproche, qui ne tombe que sur les Indiens, c'est celui qu'ils méritent, pour l'imprudence qui les empêche de se précautionner contre les miseres auxquelles ils sont exposés tous les ans. Ils emploient généreusement leurs provisions, lorsqu'elles sont abondantes, sans penser jamais à les conserver pour l'Hiver. A peine gardent-ils un peu de Poisson & de Gibier. Il arrive très souvent à ceux qui viennent trafiquer dans les Comptoirs de la Baie, d'être obligés en chemin, pour avoir compté sur des secours qui ne se présentent point, de griller un millier de peaux, & de les manger. A la vérité, ces disgraces n'ont pas la force de les abattre. Ils ont recours à toutes sortes de voies, pour se soutenir avec leurs Familles; & dans les dernieres extrémités, leur patience est inébranlable. Souvent ils font deux ou trois cens lieues, dans le fort de l'Hiver, par des Pays nus & glacés, sans tentes, pour se mettre à couvert des injures du tems, ou pour reposer la nuit. Dans ces Voyages, ils élevent, à l'approche de la nuit, une petite haie d'arbrisseaux, qui leur sert de retranchement contre le vent & les Bêtes farouches. Ils allument un grand feu, du côté de la haie, qui est opposé au vent; & sans autre soin que d'écarter la nege, ils se couchent à terre, pour dormir entre le feu & la haie. S'ils sont surpris par la nuit dans une Plaine sans bois, où ils ne puissent faire ni retranchement, ni feu, ils se couchent sous la nege, qu'ils trouvent moins froide que l'air extérieur, dont elle les garantit. Mais ils conviennent eux-mêmes que la plus grande rigueur du froid n'est pas comparable à ce qu'ils

SUITE DE
L'ÉTABLIS-
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.

BAIE D'HU-
DSON.

Charlatans
Indiens.

Avantures
cruelles de
leurs voyages.

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT-
BAIRD HUD-
SON.

ont souvent à souffrir de la faim. C'est dans ces occasions, qu'ils se portent à l'horrible excès de manger leurs Enfans & leurs Femmes. M. Ellis en rapporte un exemple, qui ne cede rien à celui qu'on a déjà lu. Il ajoute, à la honte de sa Nation, que le malheureux Indien, dont il raconte l'histoire, „ pénétré de douleur en arrivant au Comptoir Anglois, n'en „ put cacher les tristes circonstances, & que le Gouverneur, qui les en „ tendit, n'y répondit que par un grand éclat de rire: sur quoi le Sauva- „ ge, étonné de cette barbarie, dit en Anglois corrompu: *ce n'est pour- „ tant pas un conte à rire, & se retira fort mal édifié de la Morale des „ Chrétiens.*”

Leur langage.

LE langage de ces Peuples est un peu guttural, sans être rude, ni désagréable (r). Ils ont peu de mots, mais très significatifs, & une manière assez heureuse d'exprimer de nouvelles idées, par des termes composés, qui joignent les qualités des choses auxquelles ils veulent donner des noms.

Deux usages
singuliers.

ENFIN M. Ellis leur attribue deux usages fort singuliers: „ ils different, „ (dit-il,) de toutes les Nations connues, par leur manière d'uriner; les „ Hommes s'accroupissent toujours pour lâcher de l'eau, & les Femmes, „ au contraire, se tiennent debout. Les Maris permettent aux Femmes, „ ou plutôt les obligent souvent, d'avorter, par l'usage d'une herbe que „ la Baie produit, & qui n'est pas inconnue ailleurs”. Au reste, ce dernier usage n'est pas plus barbare ici qu'à la Chine, où les loix permettent à ceux qui ne peuvent nourrir leurs Enfans, de les tuer lorsqu'ils viennent au Monde.

Ile de Mar-
bre & sa des-
cription.

M. ELLIS donne la description de l'Ile de *Marbre*, où il fut arrêté par les vents. Elle est située à 62 degrés 55 minutes de Latitude, & à 92 de Longitude de Londres. Sa longueur est de six lieues, entre l'Est & l'Ouest, sur deux ou trois de large du Nord au Sud. Tout le terrain, qui est élevé du côté de l'Ouest, & bas de celui de l'Est, n'est qu'un Roc continu, d'une espèce de marbre dur & blanc, varié par des taches vertes, bleues & noires. Mais les sommets des Montagnes paroissent brisés; & des Rocs d'une énorme grosseur, mêlés avec une confusion inexprimable, semblent devoir leur forme & leur situation à quelque bouleversement inconnu. Ils couvrent de très profondes cavernes, où l'on entend un grand bruit, qui ne

(r) On trouve, dans une autre Relation Angloise, les mots suivans, recueillis, dit l'Auteur, au fond de la Baie: *Arakana*, du pain. *Astam*, venez ici. *Affinne*, tirer, soit de l'arc ou du fusil. *Apii*, fer à battre du feu. *Arremitogisy*, parler, discourir. *Anotch*, sur-le-champ, tout-à-l'heure. *Chic-kahigon*, une hache. *Eskon*, des ciseaux. *Manitoughighin*, un habit rouge. *Metus*, des bas. *Mökeman*, un couteau. *Pihôckeman*, un grand couteau. *Mickedy*, ou *Pikau*, de la poudre à tirer. *Mekiche*, des grains de ver-

re. *Moustdaouiche*, un caillou. *Nomin niff e to ta*, je ne vous entens point. *Ouma*, ceci, & celui-ci. *Pischiche*, une bagatelle. *Pastofigon*, un fusil. *Pistofigon chiche*, un pistolet. *Petta echom e*, donnez-m'en un morceau, une partie. *Pe quiche ekon gou mouon*, je mange ma nourriture. *Spog om*, une pipe à fumer. *Stenna i*, du tabac. *Soff im i*, du cuivre rouge. *Cekahoun*, un peigne. *Taney*, où? *Tinesonec ifo*, comment nommez-vous cela? *Tequan*, que dites-vous? *Ta poy*, cela est vrai.

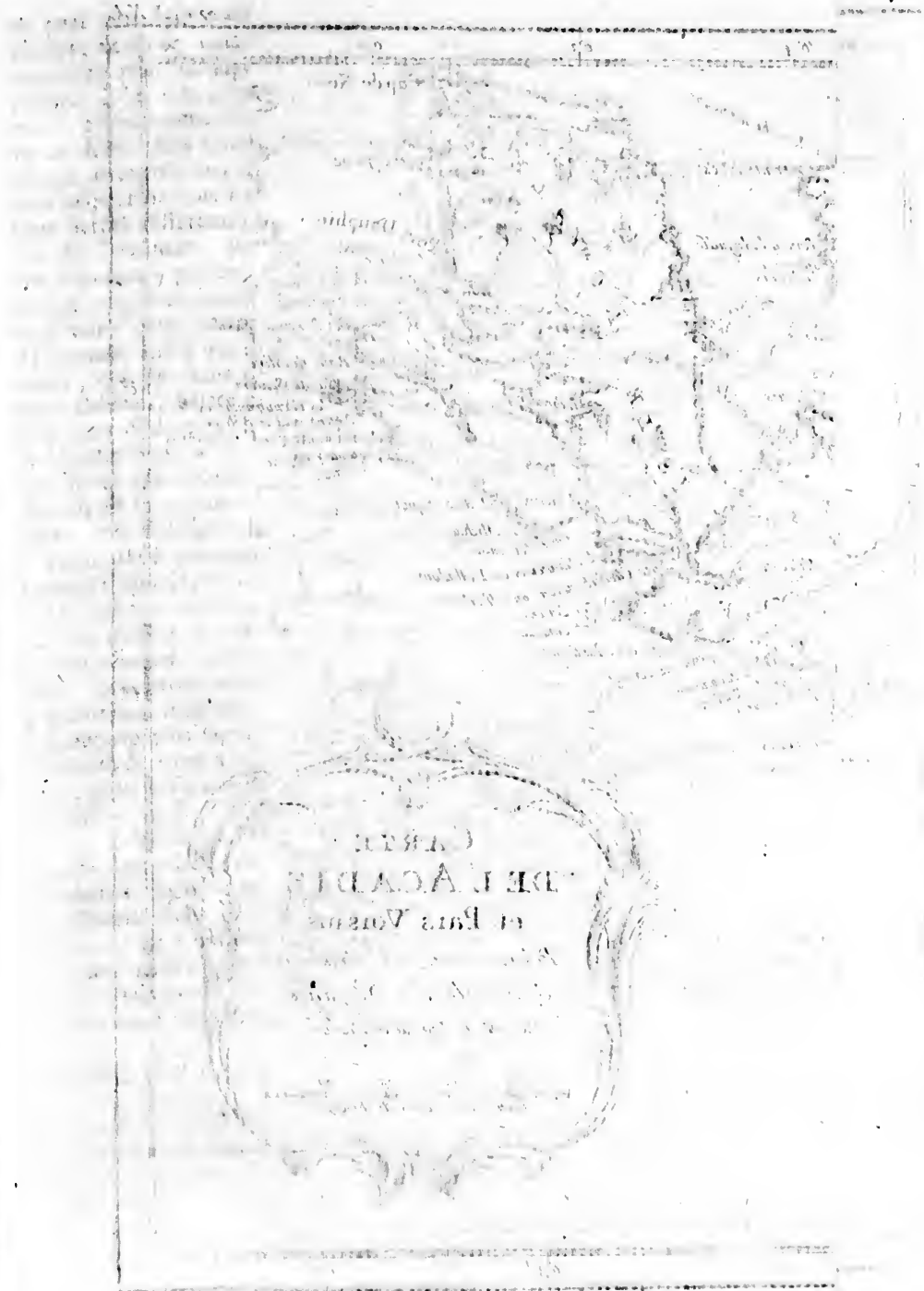
por-
Ellis
jou-
onte
n'en
en-
ava-
our-
des

lefa-
ma-
ppo-
des

ent,
; les
mes,
mes,
que
der-
trent
ment

par
2 de
uest,
éle-
tinu,
leues
Rocs
blent
ils
qui
ne

n in
a, ce-
Pas-
pitto-
rceau,
je
pipe à
i, du
aney,
vous
y, ce-





ne peut
 pierres,
 lité de ce
 cuivre.
 tantôt pa
 les arrose
 ce qui po
 dans lequ
 leurs bord
 que du C
 ces Anim
 la nage,
 long-tem
 d'Homme
 autres, c
 fleurs Cab
 de pierre
 ge est all
 qui est a
 trée en e
 chers, c
 te petite
 beaux du
 M. E
 que les
 quefois
 nent, ap
 „ gation
 „ beauc
 „ craint
 „ ce, d
 „ chass
 „ tits,
 „ leurs
 „ Caban
 „ l'affou
 „ feu,
 „ suivan
 „ traire
 „ qu'on
 Eta
 La c
 que l'I
 import
 XXX

ne peut être que celui de divers torrens d'eau qui se précipitent sur les pierres, & qu'on voit fortir en plusieurs endroits par des fentes. La qualité de ces eaux fit juger à M. Ellis qu'elles passent par quelque Mine de cuivre. Elles sont, tantôt verdâtres, avec un goût de verd-de-gris; tantôt parfaitement rouges, & teignant de cette couleur les pierres qu'elles arrosent. Les Vallées sont revêtues d'une couche de terre assez mince qui porte très peu d'herbe, & contiennent quelques Lacs d'eau douce, dans lesquels on voit des Cygnes & des Canards. On aperçoit aussi, sur leurs bords, différentes especes de Bêtes fauves, qui ne peuvent y venir que du Continent, quoiqu'il soit à plus de quatre lieues au Nord: mais ces Animaux y passent apparemment sur la glace, en Hiver, ou même à la nage, en Été; car ils nagent ici fort légèrement, & se soutiennent fort long-tems dans l'eau. Enfin l'on trouve, dans l'île, plusieurs traces d'Hommes, telles que des pierres singulièrement entassées les unes sur les autres, que M. Ellis prit pour des tombeaux, & les fondemens de plusieurs Cabanes, bâties circulairement, en forme de Ruches, d'un mélange de pierres & de mousse. Entre l'île & le Continent du Nord, le mouillage est assez bon, à dix ou douze brasses d'eau. Elle n'a qu'un seul Port, qui est au Sud-Ouest, & capable de contenir cent Vaisseaux; mais l'entrée en est fort étroite, & couverte d'un Ilot fort bas, tout hérissé de rochers, contre lesquels la Mer se brise impétueusement. Il faut laisser cette petite île à gauche, pour entrer dans le Port, qui seroit un des plus beaux du Monde, si l'entrée avoit plus de profondeur.

M. ELLIS, ayant passé l'Hiver dans la Baie, eut l'occasion d'observer que les Indiens y sont peu sujets aux maladies, & que s'ils en sont quelquefois atteints, elles leur viennent presque toujours du froid qu'ils prennent, après avoir bu des liqueurs fortes. „ Ils ont, (dit-il,) cette obligation aux Anglois qui leur en fournissent; tandis que par des maximes „ beaucoup plus sages les François refusent de leur en vendre, dans la „ crainte de nuire à leur tempérament, & par conséquent à leur Commer- „ ce, dont le succès dépend de la vigueur du corps, & de l'adresse à la „ chasse. Aussi ceux qui vivent parmi les Anglois sont-ils maigres, pe- „ tits, indolens. Ils s'emportent quelquefois aux plus énormes excès dans „ leurs débauches: ils se battent comme des Furieux, ils brûlent leurs „ Cabanes, ils abusent mutuellement de leurs Femmes; & l'Hiver, dans „ l'affoupissement de l'ivresse, ils se mettent à dormir autour d'un bon „ feu, où ils se brûlent quelquefois horriblement, ou se gèlent de même, „ suivant qu'ils s'approchent ou qu'ils s'éloignent trop du foyer. Au con- „ traire, les autres sont pleins de santé, grands, actifs & robustes, tels „ qu'on les a représentés.”

Etablissement des François dans l'île Royale, autrefois le Cap Breton.

LA cession de l'Acadie & de Terre-Neuve ne laissant plus aux François que l'île du Cap Breton pour la pêche des Morues, ils sentirent de quelle importance il étoit de tourner leur attention sur un Etablissement qu'ils

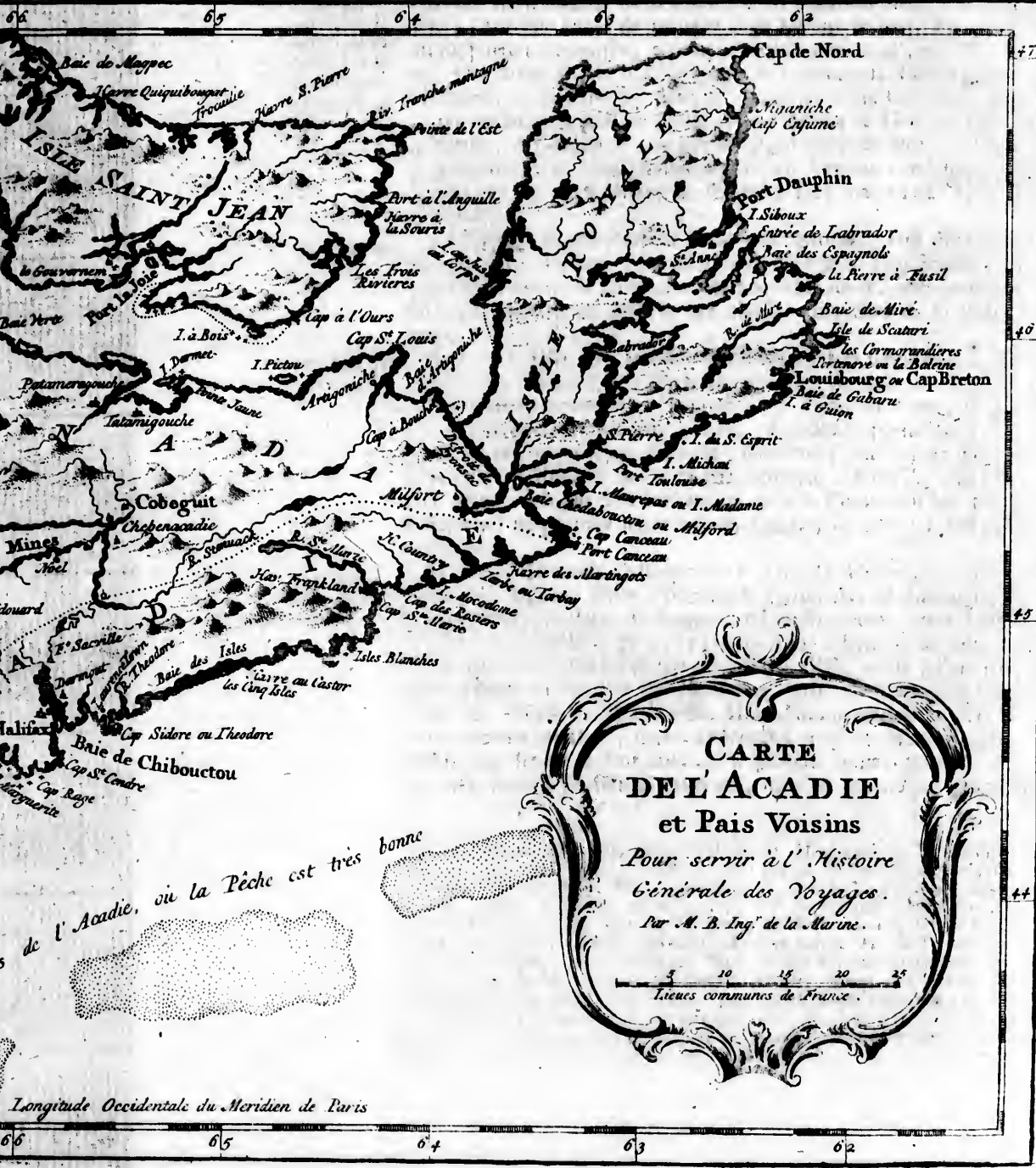
XXI. Part.

G g g

SUITE DE
L'ETABLIS-
S. DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
BAIE D'HUD-
SON.

Mauvaise in-
fluence des
Anglois sur
les Indiens.

CAP BRETON
OU
ILE ROYALE.
Sa Situation.



CARTE
DE L'ACADIE
et Pais Voisins
Pour servir à l'Histoire
Générale des Voyages.
Par M. B. Ing. de la Marine.

5 10 15 20 25
 Lieues communes de France.

de l'Acadie, ou la Pêche est très bonne

Longitude Occidentale du Meridien de Paris

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
CAP BRETON,
OU
ILE ROYALE.

Elle est affu-
rée aux Fran-
çois.

Vues de la
France dans
ces Colonies.

Projet offert
par l'Inten-
dant du Cana-
da.

avoient extrêmement négligé. Cette Ile, qui est située entre les 45 & les 47 degrés de Latitude Nord, forme avec celle de Terre-Neuve, dont elle n'est éloignée que de quinze à seize lieues, l'entrée du Golfe de Saint Laurent. On lui donne environ cinquante lieues de longueur, du Nord-Est au Sud-Ouest, & trente-trois dans sa plus grande largeur, de l'Est à l'Ouest. Le Détroit, qui la sépare de l'Acadie, n'a pas plus de cinq lieues de long sur une de large. Quoique fertile en plusieurs endroits, riche en arbres, capable de nourrir toutes sortes de Bestiaux, & surtout d'une commodité singulière pour la pêche des Morues, du Loup marin, du Marfouin & des Vaches marines, qui y est très abondante, les François, qui n'y avoient jamais eu qu'un petit nombre de Maisons, y attachoient peu de prix. Ils l'avoient vue passer plusieurs fois sans regret entre les mains des Anglois; & lorsqu'elle leur fut assurée en 1698, par la paix de Ryfwick, il ne paroît pas qu'ils en eussent la conservation plus à cœur. Mais, après avoir abandonné leurs prétentions sur l'Acadie & Terre-Neuve, ils ouvrirent les yeux sur des avantages, qui pouvoient leur faire réparer ces deux pertes. L'Intendant du Canada (*f*) avoit été le premier qui les avoit représentés au Ministère en 1708; dans un Mémoire qui contient des explications curieuses sur les Colonies Françoises de l'Amérique Septentrionale.

L'AUTEUR supposoit que la principale, & presque la seule vue, que la France eut dans ces Etablissements, étoit le Commerce des Pelleteries, surtout celui du Castor; ce qui n'étoit vrai néanmoins que des Particuliers (*t*): mais on avoit dû prévoir avec le tems, ou que le Castor s'épuiseroit, ou qu'il deviendroit trop commun, & par conséquent qu'il ne suffiroit pas pour soutenir une Colonie telle que le Canada; que le Commerce du Castor ne pouvoit faire subsister qu'un fort petit nombre d'Habitans; & que si la consommation en étoit assurée, on n'éviteroit le second des deux inconvéniens qu'on vient d'observer, que pour tomber dans l'autre: que cependant les Habitans de la Nouvelle France s'étoient presque uniquement attachés à ce Commerce, comme s'ils eussent été certains que les Castors se reproduisoient aussi promptement que les Morues, & que le débit des peaux égaleroit celui du Poisson: ils avoient donc fait leur principale occupation de courir les Bois & les Lacs, pour se procurer des Pelleteries; ces longs & fréquens voyages les avoient accoutumés à mener une vie fainéante, qu'ils avoient peine à quitter, quoique le peu de valeur du Castor eût réduit presque à rien le fruit de leurs courses. La conduite des Anglois dans les Colonies voisines, avoit été bien différente. Sans perdre le tems à voyager au dehors, ils avoient cultivé leurs Terres, établi des Manufactures & des Verreries, ouvert des Mines de fer, construit des Navires; & les Pelleteries n'avoient passé chez eux que par un accessoire, sur lequel ils avoient toujours fait peu de fond.

(*f*) Ou plutôt les Intendants, car ils étoient alors deux; M. M. Raudot, Pere & Fils, le premier, chargé de la Justice, de la Police, des Finances & des Affaires générales; le second, de la Marine.

(*t*) Ne pensant qu'à s'enrichir en peu de tems, & se mettant peu en peine du sort de la Nouvelle France, lorsque leurs vues particulières étoient remplies.

ON re
s'étoient
de mauve
mais l'ar
leur mis
plusieurs
ver, tou
Cependant
nic. Le
les Huile
sions sur
que l'Evê
mille fran
toute la
elle pour
pour fou
voient é
million d
elle avoi
ruiné son
envoyer
venable.
pour en
l'épuisem
gent mon
noie de C

APRÈS
1708, l'
voit faire
chir: c'e
les Bois
Baleine,
vre, le
& de faire
venoit de
France.
beaucoup
Canada,
raison, c
tems de
à plus de
qu'il fall
Lettres
ris, laiff
en avoit
lonie du

ON reconnoissoit qu'enfin la nécessité avoit réveillé les Canadiens; ils s'étoient vus forcés de cultiver le lin & le chanvre, de faire des Toiles & de mauvais Droguets, de la laine de leurs vieux habits, mêlée avec du fil: mais l'ancienne habitude d'une vie oisive avoit fait durer une partie de leur misère. Ils avoient assez de blé & de Bestiaux pour vivre tous; mais plusieurs, n'ayant pas de quoi se couvrir, étoient obligés de passer l'Hiver, toujours fort long & fort rude, avec quelques peaux de Chevreuils. Cependant le Roi dépensoit annuellement cent mille écus dans cette Colonie. Les Pelleteries valoient environ deux cens quatre-vingt mille livres; les Huiles & quelques autres denrées en rapportoient vingt mille; les Pensions sur le Trésor royal, que le Roi faisoit aux Particuliers, & les revenus que l'Evêque & les Seminaires avoient en France, montoient à cinquante mille francs: c'étoit six cens cinquante mille livres, sur lesquelles rouloit toute la Nouvelle France & tout son Commerce. Cette somme suffisoit-elle pour faire vivre une Colonie de vingt à vingt-cinq mille ames, & pour fournir à ce qu'elle étoit obligée de tirer de France? Ses affaires avoient été sur un meilleur pié; elle avoit envoyé longtems pour près d'un million de Castors, sans compter qu'alors elle n'étoit pas si peuplée: mais elle avoit toujours tiré plus qu'elle n'étoit capable de payer; ce qui avoit ruiné son crédit auprès des Marchands, qui n'étoient plus disposés à lui envoyer des effets, sans Lettres de Change, ou sans un nantissement convenable. Il avoit fallu faire passer en France tout l'argent du Canada, pour en tirer des Marchandises; & dans un tems, qui n'étoit pas éloigné, l'épuisement avoit été tel, que ne restant peut-être pas mille écus d'argent monnoyé dans le Pays, on avoit été forcé d'y suppléer par une monnoie de Carte.

APRÈS cette exposition, qui représentoit l'état de la Colonie jusqu'en 1708, l'Intendant offroit divers moyens de la rendre florissante. Elle pouvoit faire un Commerce de ses denrées, qui étoit seul capable de l'enrichir: c'étoient les viandes salées, les Mâts, les planches, les Bordages, les Bois de construction, le Merrein, le Godron, le Bray, les huiles de Baleine, de Loup marin & de Marsouin, les Morues, le lin, le chanvre, le fer & le cuivre. Il n'étoit question que d'ouvrir des débouchés, & de faire diminuer le prix de la main-d'œuvre. Cette dernière difficulté venoit de la fainéantise des Habitans & de la cherté des Marchandises de France. Lorsqu'il y avoit moins d'ouvrage, l'Ouvrier vouloit gagner beaucoup plus. D'un autre côté, les Marchandises étoient au double, en Canada, de la valeur qu'elles avoient en France. Si l'on en demandoit la raison, c'étoit que les assurances, de vingt-cinq pour cent, du moins en tems de guerre, les frais de Commission, le fret, qui alloit quelquefois à plus de quarante écus par Tonneau, l'avance de l'argent, les demeures, qu'il falloit payer aux Commissionnaires, & qui devenoient fortes quand les Lettres de Change n'étoient pas payées au terme, enfin le change sur Paris, laissoient peu de profit aux Marchands. Aussi ajoutoit-on qu'il n'y en avoit point de riches dans le Pays. Il falloit donc, pour relever la Colonie du Canada, que chacun y fût occupé suivant ses talens, & que la

SUITE DE
L'ÉTAT DES
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
CAP BRETON,
OU
ILE ROYALE.

Avantages
que la France
en pouvoit
tirer.

SUITE DE
L'ETABLISSE-
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
CAP BRETON,
OU
ILE ROYALE.

diminution du prix des Marchandises y mit tout le monde en état de subsister. Le moyen d'y parvenir étoit de trouver quelque lieu, où l'on pût transporter commodément les denrées du Pays, & prendre les Marchandises de France. On épargneroit ainsi une partie du fret; & cette partie des Habitans, qui croupissoit dans l'oisiveté, ou qui couroit les Bois, pourroit s'occuper de la navigation. Mais ce moyen ne deviendroit-il pas nuisible à la France, en lui ôtant une partie du profit qu'elle faisoit sur les Marchandises? Non; parceque l'épargne du fret tourneroit aussi-tôt à l'avantage de la France par une plus grande consommation de ses Marchandises. Ceux, par exemple, que l'oisiveté réduisoit à se couvrir de peaux de Chevreuils, seroient en état, lorsqu'ils commenceroient à s'occuper, de se vêtir d'étoffes de France.

QUEL lieu plus commode pour ce dessein, que l'Île du Cap Breton? Elle est dans une situation, qui forme un entrepôt naturel entre l'ancienne & la Nouvelle France. Elle pouvoit fournir à la première, des Morues, des huiles, du charbon de terre, du plâtre, des bois de construction; &c. &c. fournir, à la seconde, les Marchandises du Royaume à meilleur marché, en tirer une partie de sa subsistance, & lui épargner une partie considérable du fret. La Navigation de Quebec au Cap Breton transformeroit, en bons Matelots, des gens inutiles, ou même à charge à la Colonie. Un autre avantage de cet Etablissement pour le Canada, seroit d'y envoyer de petits Bâtimens pour la pêche des Morues & d'autres Poissons, dont on tire l'huile au bas du Fleuve: ils seroient toujours sûrs de débiter leurs cargaisons dans l'Île, & d'y charger des Marchandises de France. On pourroit y envoyer aussi, de Quebec, un Vaisseau chargé des denrées du Pays, qui prendroit du sel pour la pêche du Golfe, & qui retournant dans l'Île, où il vendroit sa charge de Poisson, acheteroit, du produit de ces deux Voyages, des Marchandises de France pour les débiter en Canada. Les deux Colonies, s'entr'aidant ainsi mutuellement, & ne pouvant manquer de s'enrichir par un Commerce mutuel, pourroient s'associer pour d'autres entreprises, qui seroient d'un nouvel avantage, & pour elles, & pour le Royaume, telles que d'ouvrir des Mines de fer. Alors celles du Royaume & les Bois pourroient jouir de quelque repos; ou, du moins, on ne seroit plus obligé de tirer du fer de Suede & de Biscaie.

DANS le Voyage de France au Canada, les Vaisseaux courent toujours de grands risques au retour, s'ils ne prennent la saison du Printems; tandis que les petits Bâtimens de Quebec, qui choisiroient les occasions, & qui auroient toujours des Pilotes exercés, ne craindroient rien en allant au Cap Breton. Qui les empêcheroit même de faire deux Voyages par an, & d'épargner ainsi aux Vaisseaux de France la peine de remonter le Fleuve Saint Laurent, ce qui abrégeroit leur Voyage de moitié?

D'AILLEURS, ce n'étoit pas seulement par une plus grande consommation des Marchandises de France, que ce nouvel Etablissement pouvoit devenir fort utile au Royaume, mais encore, par la commodité qu'il lui donneroient de faire passer ses Vins, ses Eaux-de-vie, ses Toiles, ses Rubans,

ses taff
puisque
de toute
Colonie
pour ce
bien ne
même
permis

ENFI
Négoci
rues, p
timens
en Man
les Nav
se char

ON f
tre la
Baleine
& dans
re dans
charger
qu'il lai
tailles p
ne s'y f
mens F
nes se
Navires
Breton
huiles d

OUTR
le-mém
Comme
truction
ton, ou
entrepr
ches de
commo
Navires
de guer
Comme
dre ma
gates.

A L'
moyens
la guerr
un si be

ses taffetas, &c. aux Colonies Angloises. Cet objet seul étoit important, puisque les Anglois trouveroient leur compte à se fournir, au Cap Breton, de toutes ces Marchandises, & pour le Continent de l'Amérique, où leurs Colonies étoient fort peuplées, & non-seulement pour leurs Iles, mais pour celles des Hollandois, avec lesquels ils étoient en Commerce. Combien ne tireroit-on pas d'argent de toutes ces Colonies, dans la supposition même que l'entrée des Marchandises Françoises n'y fût pas ouvertement permise?

ENFIN l'Etablissement du Cap Breton ne manqueroit point d'engager les Négocians de France à faire partir des Vaisseaux pour la Pêche des Morues, parceque cette Ile fournissant le Canada de Marchandises, les Bâtimens qu'ils enverroient pour cette Pêche feroient leur charge, moitié en Marchandises, moitié en sel, & gagneroient doublement: au lieu que les Navires François, qu'on y employoit alors à la Pêche des Morues, ne se chargeoient que de sel.

ON faisoit valoir aussi l'augmentation de cette Pêche, qui pourroit mettre la France en état de fournir l'Espagne & tout le Levant. Celle des Baleines, qui est très abondante dans le Golfe vers les Côtes de Labrador, & dans le Fleuve de Saint Laurent jusqu'à Tadoussac, pouvoit entrer encore dans les mêmes vues. Un Navire, destiné à cette Pêche, pourroit se charger, en France, de Marchandises qu'il vendroit au Cap Breton, ou qu'il laisseroit aux Correspondans de ses Armateurs. Il y prendroit des Futailles pour la Pêche, qui est d'autant plus aisée dans ces Parages, qu'elle ne s'y fait pas en Hiver, comme dans le Nord de l'Europe, où, les Bâtimens Pêcheurs étant au milieu des glaces, il arrive souvent que les Baleines se perdent dessous, lorsqu'elles sont harponées. Non-seulement ces Navires pourroient faire un double gain, sur ce qu'ils apporteroient au Cap Breton & sur leur Pêche; mais l'argent, qui passe en Hollande pour les huiles de Baleine, ne sortiroit pas de France.

OUTRE les Mâts & le bois de construction que l'Ile pouvoit fournir d'elle-même, elle est à portée d'en tirer du Canada; ce qui augmenteroit le Commerce entre les deux Colonies, & faciliteroit au Royaume la construction des Navires. Qui empêcheroit même d'en construire au Cap Breton, où l'on peut tirer du Canada tout ce qui manque à l'Ile pour cette entreprise? On pourroit y établir aussi un Commerce de Mâts & de Planches de Sapin avec les Antilles. Enfin il n'y avoit point de relâche plus commode, ni de retraite plus sûre, que l'Ile du Cap Breton, pour les Navires, de quelque partie qu'ils vinssent de l'Amérique; & dans les tems de guerre, ce seroit une station, d'où non-seulement l'on troubleroit le Commerce des Colonies Angloises, mais par laquelle on pourroit se rendre maître de toute la Pêche des Morues, avec un petit nombre de Frégates.

A L'EXPLICATION de ces avantages, l'Auteur du Mémoire joignoit les moyens qui pouvoient faciliter l'exécution du nouvel Etablissement. Mais la guerre, qui continua quelques années, empêcha la Cour de suivre alors un si beau projet. On voit seulement qu'après la cession de Plaisance & de

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.
CAP BRETON,
OU
ILE ROYALE.

L'établissement
est retardé.

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
CAP BRETON,
OU

ILE ROYALE.

L'île du Cap
Breton est
nommée l'île
Royale.

Fondation de
Louisbourg.

Embarras des
Français dans
l'Acadie.

l'Acadie; les François, n'ayant plus d'autre lieu que le Cap Breton pour faire sécher les Morues, & même pour en faire paisiblement la Pêche, se trouverent dans la nécessité d'y former une Résidence constante, & de s'y fortifier. Le nom d'île Royale fut substitué à celui d'île du Cap Breton. On délibéra longtems sur le choix d'un Port; & le partage des sentimens étoit entre le *Havre à l'Anglois* & le *Port Sainte Anne*. Enfin la facilité d'entrer dans le premier lui fit obtenir la préférence. Il fut nommé *Louisbourg*, & les fondemens d'une Ville de même nom furent jettés sur une Langue de terre qui en forme l'entrée. *Costebelle*, qui venoit de perdre le Gouvernement de Terre-Neuve, fut nommé pour commander dans la nouvelle Colonie.

ON trouve peu d'éclaircissements sur les premiers progrès de Louisbourg. Il paroît qu'on avoit compté d'y transférer tous les François établis dans l'Acadie, mais que ne trouvant point dans l'île Royale tous les avantages dont ils jouissoient dans leur ancien Etablissement, & les Gouverneurs Anglois n'ayant rien épargné pour les retenir, ils prirent le parti d'y rester. Cependant, quelques années après, il s'en fallut peu qu'ils ne changeassent d'avis. *Richard*, Gouverneur Anglois d'Acadie en 1720, fut surpris de les voir vivre comme dans une province de la domination Française: c'est-à-dire, que s'étant engagés seulement à ne rien entreprendre contre le service de l'Angleterre, ils y conservoient toutes les prérogatives dont ils avoient jouï sous leur Souverain naturel; qu'ils avoient des Prêtres Catholiques avec l'exercice libre de leur Religion, & qu'ils entretenoient une sorte de correspondance avec l'île Royale. On lui dit que le Gouvernement avoit jugé à propos de leur accorder toutes ces faveurs, pour leur ôter l'envie de se retirer, soit en Canada, soit dans l'île Royale, comme le *Traité d'Utrecht* leur en laissoit la liberté, avec celle d'emporter tous leurs effets & de vendre même leurs immeubles; qu'on s'étoit épargné par cette voie les frais d'une nouvelle Peuplade, pour les remplacer; que d'ailleurs il auroit été difficile de trouver des Habitans aussi laborieux & de la même industrie: qu'au reste, ils n'en avoient jamais abusé, & que c'étoit même à leur considération que les Sauvages Alliés de la France avoient cessé de chagriner les Anglois. Ces raisons ne persuaderent point le Gouverneur, qui crut apparemment les circonstances changées. Il commença par leur interdire tout Commerce avec l'île Royale: ensuite il leur fit signifier qu'il ne leur donnoit que quatre mois, pour se résoudre à prêter le serment de fidélité que tous Sujets doivent à leur Souverain. *Saint Ovide*, qui avoit succédé à *Costebelle*, fut informé de cette nouvelle prétention, & se hâta de faire représenter aux François d'Acadie que s'ils avoient la foiblesse de céder, ils devoient s'attendre à perdre bientôt la liberté de Religion. Mais cet avis étoit inutile. Ils avoient déjà répondu, au Gouverneur, avec une fermeté qui leur avoit réussi; jusqu'à lui laisser entrevoir qu'il ne pouvoit les pousser à bout, sans s'attirer la haine des Sauvages, qui ne souffriroient point qu'on les forçât au serment de fidélité, ni qu'on les privât de leurs Pasteurs. *Richard* n'osa risquer de se commettre avec les Indiens de son voisinage, ni s'exposer à voir l'Acadie sans Habitans.

EN effe
retraite d
sein de s'
grande de
les Terres
quante de
étoient en
l'Etablisse
Saint Jean
grande uti
pagnie, q
premier E
cette entre
née, lui a
que de ren
te, il obti
ne, *Botou*
l'exploitati
de trouver
attachée;
se fut aban

APRÈS a
penser de
les n'appar
rale du Co
par des Lan
tes que par
d'un Port,
le nom de
deux Cana
ou la *Boula*
ouverts à l
à commen
qu'au Port
n'est pas a
tits Bâtime
haute, &
ment à cel
ve d'abord
Il est prop
Pierre, vi
au Sud-Est
lieues des
illes & de
unes avan
lieues de

EN effet, Saint Ovide avoit déjà pris des mesures pour leur faciliter une retraite dans l'Île de *Saint Jean*, où d'autres François avoient formé le dessein de s'établir. Cette Île, qui est fort proche de l'Île Royale, est la plus grande de celles du Golfe Saint Laurent, avec cet avantage, que toutes les Terres y sont fertiles. On lui donne vingt-deux lieues de long, & cinquante de circuit. Elle jouit d'un Port sûr & commode; & ses Bois, qui étoient encore en grand nombre, étoient de la meilleure espece. Jusqu'à l'Établissement de l'Île Royale, on avoit fait peu d'attention à celle de Saint Jean; mais alors leur proximité fit juger qu'elles pouvoient être d'une grande utilité l'une à l'autre. Dès l'année 1719, il s'étoit formé une Compagnie, qui avoit résolu de peupler Saint Jean. Le Comte de *Saint Pierre*, premier Écuyer de Madame la Duchesse d'Orléans, s'étoit mis à la tête de cette entreprise; & des Lettres Patentes, du mois d'Août de la même année, lui accorderoit les Îles de Saint Jean & de *Miscou*, sans autre charge que de rendre foi & hommage au Château de Louisbourg. L'année suivante, il obtint de nouvelles Lettres de concession, pour les Îles de *la Madeleine*, *Botou* ou *Ramées*. L'objet de la Compagnie étoit la culture des Terres, l'exploitation des Bois, & surtout la Pêche. Mais il étoit plus facile alors de trouver des fonds, que de leur conserver la valeur arbitraire qu'on y avoit attachée; & les premières tentatives ayant eu peu de succès, l'entreprise fut abandonnée.

Après avoir commencé par la situation de l'Île Royale, on ne peut se dispenser de s'étendre un peu sur ses propriétés & ses productions, puisqu'elles n'appartiennent pas plus que celles des autres Îles à la Description générale du Continent. Sa figure est fort irrégulière. Elle est tellement coupée par des Lacs & des Rivières, que ses deux principales parties ne sont jointes que par un Isthme d'environ huit cens pas de large, qui sépare le fond d'un Port, nommé le Port *Toulouse*, de plusieurs Lacs auxquels on a donné le nom de *Labrador*. Ces Lacs se déchargent dans la Mer, à l'Orient, par deux Canaux de largeur inégale, formés par une Île, nommée *Verderonne*, ou la *Boularderie*, qui a sept ou huit lieues de long. Les Ports de l'Île sont ouverts à l'Orient; en tournant au Sud dans l'espace de cinquante lieues, à commencer par le Port *Dauphin*, anciennement le Port *Sainte Anne*, jusqu'au Port *Toulouse*, qui est presqu'à l'entrée du passage de *Fronfac*. Il n'est pas aisé; partout ailleurs, de trouver quelques mouillages pour de petits Bâtimens, dans les Anses ou entre des Îles. La Côte du Nord est fort haute, & presqu'inaccessible; & l'on ne peut gueres aborder plus facilement à celle de l'Ouest, jusqu'au passage de *Fronfac*, après lequel on trouve d'abord le Port *Toulouse*, connu auparavant sous le nom de *Saint Pierre*. Il est proprement entre une espece de Golfe, qu'on nomme le *petit Saint Pierre*, vis-à-vis des Îles *Madame*, ou de *Maurepas*. De-là, en remontant au Sud-Est, on rencontre la Baie de *Cabori*, dont l'entrée, qui est à vingt lieues des Îles *Saint Pierre*, n'a pas moins d'une lieue de large, entre des Îles & des rochers. On peut s'approcher de toutes les Îles, & quelques-unes avancent d'une lieue & demie dans la Mer. Cette Baie, qui a deux lieues de profondeur, est un bon mouillage. Le Port de Louisbourg, autre-

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
CAP BRETON,
OU
ÎLE ROYALE.
Mesures pour
les établir
dans l'Île
Saint Jean.
Projet d'une
Colonie pour
cette Île.

Ce qui le fait
manquer.

Port de Louis-
bourg.

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.
CAP BRETON,
OU
ILLE ROYALE.

Petit Cap
Breton.

Communica-
tions possibles
dans l'inté-
rieur de l'île.

Son Climat
& ses Produc-
tions.

fois le *Havre à l'Anglois*, n'en est éloigné que d'une bonne lieue. C'est un des plus beaux de l'Amérique. Il n'a gueres moins de quatre lieues de tour, & l'on y trouve partout six à sept brasses d'eau. Sa entrée n'a pas deux cens toises de large, entre deux petites îles, & se fait reconnoître de douze lieues en Mer, par le Cap de *Lorembec*, qui n'en est pas loin au Nord-Est.

DEUX lieues plus haut, on trouve le Port de *la Baleine*, dont plusieurs Rochers couverts en haute Mer, rendent l'entrée difficile & qui ne peut recevoir que des Bâtimens de trois cens tonneaux. On ne compte pas deux lieues de ce Port à *Punadou*, ou *Menadou*, autre Baie d'environ deux lieues de profondeur, qui a, presque vis-à-vis de son entrée, l'île de *Scatari*, nommée autrefois le *Petit Cap Breton*, & longue de deux lieues. La Baie de *Miré* n'en est séparée que par une langue de terre fort étroite. On donne à cette dernière Baie huit lieues de profondeur, & deux de large à son entrée: mais elle se rétrécit ensuite, & plusieurs petites Rivieres s'y déchargent; ce qui n'empêche point que les grands Vaisseaux n'y puissent pénétrer jusqu'à six lieues. Outre l'île de *Scatari*, cette Côte en a quelques-unes de moindre grandeur, & divers Rochers, dont le plus gros se nomme *le Forillon*. La Baie de *Morienne* est au-dessus, séparée de celle de *Miré* par le Cap *Brûlé*: un peu plus haut, & directement par les 46 degrés 8 minutes, on rencontre l'île *Plate*, ou l'île à *pierrre à Fusil*. Toutes ces îles & ces Rochers offrent de bons abris, & l'on peut en approcher sans crainte.

TROIS lieues au-delà, vers le Nord-Ouest, on trouve l'*Indiane*, fort bon Havre, mais qui ne reçoit que de petits Vaisseaux. De l'*Indiane*, on compte deux lieues à la *Baie des Espagnols*, dont l'entrée n'a que mille pas de large, mais qui croît toujours en largeur, & qui se partageant en deux bras, qu'on peut remonter environ trois lieues, forme ainsi deux très bons Ports. De cette Baie à la petite entrée de Labrador, il ne reste que deux lieues, & l'île qui la sépare de la grande entrée est à-peu-près de la même étendue. Labrador est un Golfe, qui a plus de vingt lieues de long, & trois ou quatre dans sa plus grande largeur. On ne compte qu'une lieue & demie, de la grande entrée de Labrador au Port *Dauphin* ou de *Sainte Anne*; & l'on peut mouiller au large, entre les îles de *Sibou*. Une langue de terre, qui ferme presque entièrement le Port, n'y laisse de passage que pour un Vaisseau. Le Port a deux lieues de circuit: à peine les Vaisseaux y sentent-ils les vents, dont ils sont garantis par la hauteur des Terres & des Montagnes qui l'environnent; d'ailleurs ils peuvent mouiller fort près de terre. Ce sont ces avantages qui ont rendu longtems le choix incertain, pour la construction de *Louisbourg*, entre le Port *Sainte Anne* & le *Havre à l'Anglois*.

Tous ces Havres & ces Ports étant si voisins, il seroit facile d'ouvrir des chemins par terre, des uns aux autres; & rien ne seroit plus avantageux pour les Habitans, à qui ces communications épargneroient pendant l'Hiver la peine de faire le tour des Côtes.

ON nous représente le climat de l'île, à-peu-près le même que celui de *Quebec*; & quoique les brouillards y soient plus fréquens; l'air, dit-on, n'y est pas mal-sain. Toutes les Terres n'y sont pas bonnes, mais elles produisent des arbres de toute espece. On y voit des Chênes d'une prodigieuse grandeur,

grande
pente,
l'Erable
Légume
& le Ch
dans.
sommet
à couver
bordent

Tous
Porcs, l
ment de
une bon
excellen
de les cr
Mais le p
point de
pour les
font rares
& ne lui

ON a l'
gnols qui
avoir dor
d'éclairci
aventures
ber entre
fut enlevé
place le R
tude Nor

LA Vi
de bois,
dessus de
reste de
vrages qu
viron ces
due par s
l'eau est
écueils à
téraux,
ceinte du
son forti
& un C
aucune d
pour le
Arsenal
pelle, q
XXI.

grandeur, des Pins propres à la mûture, & diverses sortes de bois de charpente, dont les plus communs, après le Chêne, sont le Cedre, le Frêne, l'Érable, le Plane & le Tremble. Les Fruits, & surtout les Pommes, les Légumes, le Froment, & tous les autres grains nécessaires à la vie, le Lin & le Chanvre, y sont d'aussi bonne qualité qu'en Canada, mais moins abondans. On observe que les Montagnes y peuvent être cultivées jusqu'au sommet, que les bonnes Terres y ont leur pente au Midi, & qu'elles sont à couvert des vents de Nord & de Nord-Ouest, par les Montagnes qui les bordent du côté du Fleuve Saint Laurent.

Tous les Animaux domestiques, tels que les Chevaux, les Bœufs, les Porcs, les Moutons, les Chèvres, & la Volaille, y trouvent abondamment de quoi vivre. La Chasse & la Pêche y peuvent nourrir les Habitans, une bonne partie de l'année. L'île a plusieurs Mines abondantes, d'un excellent charbon; & ces Mines, étant en Montagnes, il n'est besoin, ni de les creuser, ni d'en détourner les eaux. Il s'y trouve aussi du Plâtre. Mais le principal avantage qu'on attribue à l'île Royale, c'est qu'il n'y a point de Côte où l'on pêche plus de Morues, ni d'endroit plus commode pour les faire sécher. Autrefois elle étoit remplie de Bêtes fauves; elles y sont rares aujourd'hui. Les Perdrix y sont presque de la grosseur du Faisan, & ne lui ressemblent gueres moins par la couleur du plumage.

On a l'obligation à Dom Antoine d'Ulloa, l'un des deux Officiers Espagnols qui accompagnerent les Académiciens de France au Pérou, de nous avoir donné sur Louisbourg, & sur le dernier siege de cette Place, plus d'éclaircissemens qu'il ne s'en trouve dans nos propres Relations. Diverses aventures l'avoient conduit à l'île Royale, où le malheur qu'il eut de tomber entre les mains des Anglois en 1745, c'est-à-dire l'année même qu'elle fut enlevée à la France, lui donna une fâcheuse occasion de s'instruire. Il place le Fort même de Louisbourg, par les 45 degrés 50 minutes de Latitude Nord, & 61 degrés de Longitude à l'Occident du Méridien de Paris.

LA Ville, dit-il, est d'une grandeur médiocre. Ses Maisons sont bâties de bois, sur des fondemens de pierre, qui s'élevent de quelques piés au-dessus de terre. Quelques-unes ont tout le premier étage de pierre, & le reste de merrein. Le Rempart est fortifié à la moderne, avec tous les Ouvrages qui rendent une Place respectable: il manque, dans un espace d'environ cent toises, qui est le côté de la Mer; mais cette partie est défendue par sa situation, & n'est fermée que d'un simple Bardeau, près duquel l'eau est si basse, qu'elle forme une espece de Lagune, inaccessible par ses écueils à toutes sortes de Bâtimens; sans compter le feu des Bastions collatéraux, qui défendent très avantageusement cette Estacade. Dans l'enceinte du Rempart, au centre d'un des principaux Bastions, est une Maison fortifiée, qui porte le nom de *Citadelle*, avec un Fossé, un pont-levis & un Corps-de-garde du côté de la Ville, mais sans Artillerie, & sans aucune disposition pour en placer. L'édifice est composé d'un logement pour le Gouverneur, d'un Corps de Cazernes pour la Garnison, avec un Arsenal & des Magasins sous le Terre-plein du Rempart, & d'une Chapelle, qui sert d'Eglise Paroissiale à la Ville. Elle n'a d'ailleurs qu'une au-

XXI. Part.

II h

SUITE DE
L'ÉTABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.
CAP BRETON,
OU
L'ÎLE ROYALE.

Description
de Louis-
bourg.

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
CAP BRETON,
OU
ILE ROYALE.

Description
du Port.

tre Eglise, qui est celle de l'Hôpital, dirigé par des Religieux de Saint Jean de Dieu, & nouvellement bâti, quoique plus anciennement fondé.

Il ne manque rien, au Port de Louisbourg, pour la sûreté & l'étendue; mais l'entrée en est étroite. Elle est resserrée par une Ile, nommée l'*Ile des Chevres*, sur laquelle on a construit un assez grand Fort. Un Tourillon sert de Phare sur la Côte opposée, pour éclairer les Vaisseaux qui arrivent pendant la nuit. Cette Côte forme une Pointe, qui s'avance jusqu'à l'entrée du Port, & qui offre un autre Fort, nommé *la Batterie Royale*. Au-delà, la Côte s'enfonce, & forme une Anse, ou plutôt une espece de Golfe, qui est d'une extrême commodité pour la carene des Vaisseaux de toute grandeur. Non-seulement ils y trouvent toujours beaucoup d'eau, mais ils y sont à l'abri de tous les vents. Aussi tous les Bâtimens du Pays y viennent-ils hiverner; au lieu qu'en Été ils mouillent dans le Port, à un quart de lieue de la Ville, & même plus proche, à couvert aussi de tous les vents, excepté de ceux d'Est, qui peuvent entrer par la bouche du Port, & remuer un peu les flots, mais sans danger pour les Vaisseaux qui sont à l'ancre. Entre la Pointe de la Batterie Royale & celle du Phare, mais plus près de la première, on rencontre un Brisant, qui sort assez pour se faire appercevoir. Toutes les autres parties du port étant nettes & sans écueil, on y peut aisément louvoyer dans le mauvais tems, soit pour entrer ou pour sortir. En Hiver, les glaces ferment absolument le Port de Louisbourg. L'eau gele avec tant de force, qu'on peut le parcourir à pié dans toute son étendue; & cette gelée, qui commence ordinairement vers la fin de Novembre, dure jusqu'en Mai ou en Juin. En 1745, elle commença dès les premiers jours d'Octobre.

Habitans de
Louisbourg.

Leur fortune.

LOUISBOURG, seule Ville de l'Ile Royale, est peuplée de Familles Françaises, les unes Européennes, les autres Créoles, de l'Ile même, ou de Plaisance en Terre-Neuve, d'où elles passèrent à Louisbourg après le Traité d'Utrecht. Son seul Commerce, avant l'invasion des Anglois, étoit la pêche des Morues, dont M. d'Ulloa vante l'abondance, & que leur délicatesse fait préférer, dit-il, à celles de Terre-Neuve. La Ville avoit des Particuliers fort aisés, dont les richesses consistoient en Magasins de Morue, & dans les Barques qu'ils entretenoient pour cette Pêche. Quelques-uns en avoient jusqu'à cinquante, montées chacune de trois ou quatre Hommes, qui recevoient un payement réglé, pour fournir chaque jour une certaine quantité de Morue. Les Magasins s'en trouvoient remplis au retour de la belle saison; & l'on voyoit arriver alors des Vaisseaux de tous les Ports de France, chargés de toute sorte de denrées & de Marchandises, qu'ils troquoient pour de la Morue, dont ils faisoient leur charge au retour. Les Vaisseaux des Colonies Françaises de Saint Domingue & de la Martinique y apportoient du Sucre, du Tabac, du Caffé, du Taffia, du Miel, &c. & s'en retournoient chargés de Morue. Ce que Louisbourg recevoit de trop, en Marchandises, passoit au Canada, où ceux qui exerçoient ce Commerce prenoient des Castors & d'autres Pelleteries en échange. Ainsi le plan des Raudots avoit commencé à s'exécuter heureusement. Louisbourg, sans autre denrée que la Morue, étoit en Commerce avec l'Europe & l'Améri-

que. C
Vaisseaux
mes à l'

OUTR
les Iles
leurs Ma
,, (obse
,, s'occu
,, long.
,, ne fo
,, core à
,, de l'H
,, les ne
,, les ch
,, & les
,, L'ILE

diens, c
vages, s
font poi
mœurs.

pendans.
Ordonna
leurs usa

que leur
de fusils
les attac

les Sauva
les instr
aiment

& les lu
qu'un M
de cette

passer p
même l
compto

sur le t
l'habitac
passent

la facilit
quer, i
leur Cu

lontaire
& rejo
aux Fra
Quor
fortifié

que. Cependant on verra bientôt que ce n'étoit pas l'unique Port où les Vaisseaux François en chargeassent. Ils alloient faire cette Pêche eux-mêmes à l'Île de Terre-Neuve, à la Côte du petit Nord & sur le Banc.

OUTRE les Habitans de Louisbourg, d'autres François, répandus dans les Îles voisines, surtout dans celle de Saint Jean, y avoient leurs Cafes, leurs Magasins, & tout ce qui étoit nécessaire à la Pêche. „ Ce Commerce, „ (observe M. d'Ulloa,) suffisant pour les enrichir, il y en avoit peu qui „ s'occupassent de la culture des Terres. D'ailleurs l'Hiver du Pays est fort „ long. La terre, longtems couverte de trois ou quatre piés de neige, qui „ ne fond qu'en Été, n'est gueres propre à la culture, & l'est moins en- „ core à nourrir des Bestiaux. On est obligé de les renfermer à l'arrivée „ de l'Hiver, pour les nourrir de foin jusqu'à la belle saison. A la vérité „ les neiges & les glaces ont à peine disparu, que l'abondance renaît dans „ les champs; & la promptitude, avec laquelle on voit croître les herbes „ & les fruits, console bientôt les Habitans de la longueur de l'Hiver. ”

L'ÎLE Royale & les Îles voisines ont aussi des Habitans naturels. Ces Indiens, continue M. d'Ulloa, auxquels les François donnent le nom de *Sauvages*, sont plus grands & mieux faits que ceux du Pérou; mais ils n'en font point différens par la couleur, & leur ressemblent beaucoup par les mœurs. Ils ne sont, ni tout-à-fait soumis à la France, ni tout-à-fait indépendans. S'ils reconnoissent le Roi pour Souverain, c'est sans admettre ses Ordonnances pour leur Gouvernement particulier, & sans rien changer à leurs usages. Ils ne lui paient même aucun tribut. Au contraire, ce Monarque leur envoie, tous les ans, une certaine quantité d'habits, de poudre & de fusils pour leurs chasses, d'eau-de-vie & d'outils, dans la seule vue de se les attacher. C'est une conduite fort sage, que la France tient aussi avec les Sauvages du Canada. Elle leur envoie d'ailleurs des Missionnaires pour les instruire; & ces Peuples, grossiers, mais capables de reconnoissance, aiment & respectent comme leurs Peres ceux dont ils ont reçu le Baptême & les lumières de la Religion. Il n'y avoit dans l'Île Royale, en 1745, qu'un Missionnaire, nommé l'Abbé *Mallard*, qui suffisoit pour les Indiens de cette Île. Ces Sauvages, quoique Chrétiens & rassemblés, peuvent passer pour errans, parcequ'il est rare qu'ils s'arrêtent longtems dans un même lieu. Leurs Cabanes sont bâties fort légèrement, comme s'ils ne comptoient jamais d'y faire un long séjour. Leur premier soin, en arrivant sur le terrain où ils veulent se loger, est de construire la Chapelle & l'habitation de leur Pasteur. Ensuite chacun bâtit sa propre Maison. Ils y passent deux ou trois mois, quelquefois cinq, six, ou davantage, suivant la facilité qu'ils y trouvent pour la Chasse. Si le Gibier commence à manquer, ils levent le Camp, ils cherchent un autre lieu qui leur convienne, & leur Curé ne cesse point de les suivre. Cependant plusieurs se rendent volontairement aux Etablissmens François, s'engagent à servir pour un tems, & rejoignent leur Troupe à la fin du terme. Les autres viennent vendre aux François les Bêtes qu'ils ont tuées dans leurs Chasses.

Quoique l'Île Royale ait plusieurs Ports, qui pouvoient être peuplés & fortifiés, les François avoient cru devoir se borner à l'entretien de Louis-

SUITE DE
L'ETABLIS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
CAP BRETON,
OU
L'ILE ROYALE.
Autres Îles
Françoises.

Habitans na-
turels de l'Î-
le Royale.

Conduite que
la France tient
avec eux.

Leurs usages.

SUITE DE
L'ÉTABLISS.
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉ-
RIQUE SEPT.
CAP BRETON,
OU
ILE ROYALE.
Raisons qui
firent perdre
Louisbourg
aux François.

État de cette
Ville, lors-
qu'elle fut
prise.

Elle est atta-
quée par les
Anglois.

Accident qui
la prive de
tout secours.

bourg, pour la conservation d'une Ile montagneuse & pleine de Bois, qui ne laisse craindre à cette Place aucune attaque par terre.

LE Voyageur Espagnol applaudit à cette conduite, & juge qu'ils n'auroient jamais perdu l'Ile, s'ils n'en eussent perdu la Forteresse. Il ajoute que jamais Louisbourg n'eût été pris, „ si dans une conjoncture si critique „ il n'eut pas manqué des munitions les plus nécessaires, s'il eut été se- „ couru, ou si l'opinion qu'il étoit imprenable n'eût fait négliger toute „ sorte de précautions. La France, à la vérité, ne manquoit point d'y „ envoyer tous les ans, un convoi d'argent & de vivres, pour la subsis- „ tance & la paye de la Garnison. Le soin des fortifications n'étoit pas „ plus oublié. On y faisoit travailler les Soldats qui n'étoient point oc- „ cupés à la garde des Postes; & leur ardeur se relâchoit d'autant moins, „ qu'ils voyoient leur sûreté comme attachée au bon état de la Place. Mais „ l'avarice de ceux, qui étoient chargés du payement, leur en faisoit re- „ tenir une partie, & les Officiers se rendoient coupables de la même in- „ justice à l'égard du *Prêt*. Ce désordre n'étoit pas nouveau en 1745: il „ avoit déjà fait naître des plaintes, & le Gouverneur de la Place étant „ mort l'Hiver précédent, cette perte avoit tellement augmenté la con- „ fusion, que les Troupes s'étoient deux fois soulevées. Quelque soin „ qu'on eût apporté à les appaiser, on n'avoit pas coupé la racine du mal; „ & le mécontentement subsistoit, lorsqu'une Escadre Angloise, paroissant „ devant Louisbourg, y porta le premier avis du danger qui menaçoit cet „ Etablissement. ”

LA Garnison de la Ville & de tous ses Forts ne consistoit alors qu'en six cents Hommes de Troupes réglées, la plupart Suisses, auxquels on pouvoit en joindre huit cents de Milice, formée de tous les Habitans qui étoient capables de porter les armes. Le Gouverneur Général du Canada, informé de ce qui s'étoit passé l'année dernière, & n'ignorant point ce qu'il y avoit à craindre d'une Garnison foible & mécontente, pour une Place de cette importance, fit offrir au nouveau Commandant un secours de Troupes, qui lui auroit suffi, s'il l'eut accepté. M. d'Ulloa fait profession d'ignorer quelles furent les raisons de son refus; mais il ne craint point d'affirmer, que deux mille François aguerris auroient dissipé toutes les forces de la Nouvelle Angleterre.

L'ESPÉRANCE des Anglois avoit été de surprendre la Place, avant l'arrivée du Convoi de France. Ils avoient armé à Boston, avec une diligence extrême; & leur Escadre, avec une Flotte Bostonoise chargée de Troupes & de munitions, étoit devant Louisbourg au commencement de Mai. D'ailleurs, un accident avoit retardé le Convoi François. Il devoit partir de Brest, longtems avant qu'on supposât les glaces fondues à Louisbourg. Mais, un Vaisseau de guerre, prêt à jeter l'ancre avec une Frégate, avoit eu le malheur d'être réduit en cendre par le feu. Il ne s'en étoit trouvé qu'un autre dans le même Port: encore étoit-il sur le chantier, mais prêt d'être lancé à l'eau. Le Marquis de *Maison-forte*, Commandant de celui qui venoit d'être brûlé, reçut ordre de réparer sa disgrâce par toutes sortes d'efforts, de lancer à l'eau le Vaisseau neuf, qu'on

avoit nor
à la voile
perte d'u
Port de
la tranché

CLPENT
la vue de
forte de
droit à la
plus clair
canons, c
ces, il ne
La Fréga
la fuite à
& l'un &
brouillard
se croyoi
voyant en
que son B
d'eau pou
jusqu'à la

Il fut
par deux
non; enfi
res après
Gens fire
ment bal
Gouverna
vant frac
d'honneur
grace ent
courageés
l'art de la
ils deman
mes, que
auroient
cevoient
les de la
succès.

ON NO
publiées.
Corps no
ce Corps
Le Comm
yant poin
té d'en fa

avoit nommé le *Vigilant*, de l'équiper aussi-tôt, & de mettre sur le champ à la voile. Mais toute la diligence imaginable n'avoit pu faire éviter la perte d'un tems précieux, pendant lequel la Flotte Angloise entra dans le Port de Louisbourg, & fit son débarquement, sans oser néanmoins ouvrir la tranchée.

Cependant le *Vigilant* s'étoit mis en Mer. Il arriva, le 30 de Mai, à la vue de l'Île Royale; mais une brume épaisse, qui fit craindre à Maison-forte de se briser contre quelque écueil, l'empêcha d'abord de porter droit à la Côte. Il fut réduit à faire des bordées, pour attendre un tems plus clair. Dans ces circonstances, il découvrit une Frégate de quarante canons, qu'il reconnut pour Angloise. Son Vaisseau étant de soixante piéces, il ne balança point à fondre sur elle, & lui lâcha toute sa bordée. La Frégate feignit de plier, pour l'attirer dans le piège, & prit même la fuite à toutes voiles, favorisée du brouillard. Il la suivit de fort près, & l'un & l'autre arriverent sous l'Escadre Angloise, au moment que le brouillard commençoit à se dissiper. Ainsi le Commandant François, qui se croyoit sûr de la victoire, tomba dans une étrange surprise, en se voyant entouré de Vaisseaux ennemis. Il ne se déconcerta point; & quoique son Bâtiment, surchargé d'armes & de munitions de guerre, tirât trop d'eau pour lui laisser l'usage de sa batterie basse, il entreprit de se défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Il fut d'abord attaqué par la Frégate, qu'il s'étoit flatté d'enlever, & par deux Vaisseaux, l'un de soixante, l'autre de cinquante piéces de canon; enfin par l'Escadre entiere. Le feu, qui commença vers deux heures après midi, fut terrible de toutes parts. Maison-forte & tous ses Gens firent des prodiges de conduite & de valeur. La victoire fut réellement balancée jusqu'à neuf heures du soir, que les François, ayant leur Gouvernail brisé, toutes leurs manœuvres hachées, & leur château-d'avant fracassé, se virent près de couler à fond. Ils se rendirent, avec plus d'honneur que l'Ennemi n'en pouvoit tirer de sa victoire. Mais cette disgrâce entraîna la perte de Louisbourg. Les Assiégeans avoient été si découragés par la résistance qu'ils y avoient trouvée, & connoissoient si peu l'art de la guerre, que regrettant les champs & le repos de leur Colonie, ils demandoient déjà leur retour. Le Voyageur Espagnol a sçu d'eux-mêmes, que si la prise du *Vigilant* étoit arrivée quinze jours plus tard, ils auroient levé le Siege: mais cet avantage releva leurs espérances. Ils recevoient, sans cesse, des munitions de la Nouvelle Angleterre; & celles de la Ville devant diminuer de jour en jour, ils ne purent douter du succès.

On nous donne quelques circonstances du Siege, qui n'avoient pas été publiées. Pendant qu'ils pressoient la Place, ils menaçoient, avec un Corps nombreux, le Fort nommé la *Batterie-Royale*; c'est-à-dire que ce Corps étoit campé à quelque distance du Fort, sans oser s'en approcher. Le Commandant de la Ville connoissoit l'importance de ce Poste: mais n'ayant point assez de monde pour en renforcer la Garnison, il s'étoit contenté d'en faire augmenter l'artillerie, avec ordre de faire un feu continu;

SUITE DE
L'ETABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.

CAP BRETON,
OU
ÎLE ROYALE.

Le Marquis de
Maison-forte y est
envoyé.

Son Combat.

Belle défense.

Circonstances
du Siege de
Louisbourg.

SUITE DE
L'ÉTABLISSEMENT
DES FRANÇOIS
DANS L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.
CAP BRETON,
OU
ILE ROYALE.

pour en imposer du moins par les apparences; & si l'Ennemi s'approchoit enfin avec des forces trop supérieures, il avoit ordonné au Commandant du Fort d'enclouer toutes ses pieces, & de s'embarquer avec ses Gens dans quelques Bâteaux qui étoient sous les murs, pour se retirer aussi-tôt vers la Place. Cet Officier, qui manquoit de courage, ou d'expérience, ou de présence d'esprit, ne s'attacha qu'au second de ces deux ordres. A peine l'eut-il reçu, que sur un foible mouvement des Anglois il s'embarqua précipitamment avec tout son monde, & se jeta dans la Ville, en criant que l'Ennemi s'étoit approché avec des forces terribles; imagination fautive, & démentie par la vue du Drapeau de France, qui continua, pendant vingt-quatre heures, de demeurer arboré au Fort. D'un autre côté, les Anglois, retranchés dans leur Camp, d'où ils ne voyoient paroître personne sur les Parapets, s'imaginèrent que la Garnison étoit occupée de quelque ouvrage intérieur, & passerent deux jours dans ce doute, sans prendre la hardiesse de s'avancer. Enfin, leur Armée étant composée de toutes sortes de Gens, un Indien, moins timide que les autres, offrit d'aller reconnoître le Fort, & partit sans armes. Il parvint à la porte, en contrefaisant le Fou. Là, bien-tôt certain que le Fort étoit abandonné, il entra, il ôta la Bannière de France, & fit connoître qu'il ne restoit point de François pour le défendre. Les Anglois, qui avoient tout observé, accoururent aussi-tôt, & rétablirent aisément le canon, que les Déserteurs ne s'étoient pas donné le tems de bien enclouer. Ainsi Louisbourg fut battu avec les mêmes armes qui devoient servir à sa défense.

C'EST de M. d'Ulloa que cet étrange récit est emprunté. Toute l'Artillerie du Fort consistoit, dit-il, en pieces de trente-six à quarante livres de balles, & les Pieces du *Vigilant* étoient du même calibre. Plusieurs batteries, qui furent dressées le même jour, suppléerent au défaut de l'Artillerie Angloise, qui étoit très foible, & commencerent à battre la Place en brèche. Elle se défendit avec vigueur; mais la brèche étant bien-tôt fort large, le Commandant, dont les Troupes étoient fort affoiblies, ne voulut pas attendre un assaut. Il obtint une Capitulation honorable, telle qu'on l'accorde à de braves Gens, qui ne cedent qu'au malheur des circonstances & à la supériorité des forces.

Raisons qui
la firent per-
dre à la Fran-
ce.

SUIVANT l'observation du même Voyageur, les Officiers François avoient fort bien reconnu, que l'occasion la plus favorable pour chasser les Troupes Angloises, étoit de les attaquer lorsqu'ils commencerent l'ouverture de leurs tranchées: mais ils se défioient trop de la Garnison, à près des mutineries qui n'avoient jamais été bien apaisées. Dans cette situation ils n'osèrent tenter une seule sortie, pendant tout le cours du Siege, quelque succès qu'on pût s'en promettre contre des Troupes si mal aguerries. Ils aimèrent mieux employer leurs Soldats à la garde des postes & au service du canon, que de s'exposer à les voir passer chez l'Ennemi, soit pour se dérober au châtement de leur défobéissance, ou pour se venger des vexations dont ils accusoient leurs Chefs. Il paroît étonnant, à M. d'Ulloa, que malgré tant de malheurs, qui s'étoient rapidement succédés, malgré l'indocilité & la foiblesse de la Garnison,

Louisbourg
été rendu
pour la g

Descripti

Ce n'est
plus d'éte
qui écriv
tendoit a
du Lac d
Longitude
Cap Raze
quelques
au Nord,
calcul, qu
trente-tro
ajoute le r
comparabl
mer, dit-
les Pays ob

Il est in
Contrée,
ne font p
idées gén
geurs.

(y) Il n'y
plus coûté
plus de 30
cun rapport
Laurent éto
pour n'en p
me un objet
tout y sacrif
ce dans l'An
toit pas d'ur
lui qu'ils se
cela est ma
Anglois aya
leur a été c
du 3 Nov.
dans le Gol
restriction. I

(x) L'Ab
le nom de
Louisiane,
de Latitude
degrés de L
étendue du

Louisbourg ait tenu six semaines entières. On fait que l'Île Royale ayant été rendue par le Traité d'Aix-la-Chapelle, la France n'a rien épargné pour la garantir des mêmes disgrâces. (y)

Description du Canada, ou de la Nouvelle France, contenant les Relations de divers Voyageurs.

DESCRIP-
TION DE LA
NOUVELLE
FRANCE.

Son étendue.

Ce n'est pas une exagération, dans les Voyageurs François, de donner plus d'étendue à la Nouvelle France qu'à la moitié de l'Europe. La Hontan, qui écrivoit avant la cession de Terre-Neuve & de la Baie d'Hudson, l'étoit alors du 39^e. degré de Latitude (x) au 65^e., commençant au Sud du Lac d'Érié, jusqu'au Nord de la Baie d'Hudson; & du 284^e. degré de Longitude aux 336; c'est-à-dire, depuis le Fleuve du Mississipi jusqu'au Cap Raze dans l'Île de Terre-Neuve. Ainsi renfermant l'Europe, avec quelques Géographes, entre les 35 & les 72 degrés de Latitude, du Sud au Nord, & entre les 9 & 94 degrés de Longitude, il se trouve, dans ce calcul, qu'elle n'avoit, avant la Cession, qu'onze degrés de Latitude & trente-trois de Longitude plus que la Nouvelle France. Si l'on y joignoit, ajoute le même Voyageur, toutes les terres du Nord-Ouest, elle seroit incomparablement plus grande que toute l'Europe: mais on peut se renfermer, dit-il, dans ce qui est découvert, établi, & qui ne comprend que les Pays où les François ont des Forts, des Magasins & des Missions.

Il est impossible de donner une Description régulière de cette vaste Contrée, dont toutes les parties n'ont jamais été divisées avec ordre, & ne sont pas même également connues (y). Mais commençons par des idées générales, pour revenir au détail avec nos plus judicieux Voyageurs.

Difficultés
de la Des-
cription.

(y) Il n'y a gueres d'établissement qui ait plus coûté à la France; elle y a employé plus de 30 millions, quoiqu'il ne soit d'aucun rapport; mais l'entrée du Golfe de Saint-Laurent étoit trop nécessaire aux François pour n'en pas regarder la conservation comme un objet trop important, & pour ne pas tout y sacrifier. Il protégeoit leur Commerce dans l'Amérique Septentrionale, & il n'étoit pas d'une moindre conséquence pour celui qu'ils font dans la Méridionale. Tout cela est maintenant perdu pour eux. Les Anglois ayant repris l'Île, en 1758, elle leur a été cédée par le 2^d. Art. du Traité du 3 Nov. 1762, avec toutes les autres Îles dans le Golfe & Fleuve de St. Laurent, sans restriction. R. d. E.

(x) L'Abbé Lenglet, qui comprend, sous le nom de Nouvelle France, le Canada & la Louisiane, la situe entre les 25 & 53 degrés de Latitude septentrionale, & les 267 & 330 degrés de Longitude, prenant sa plus grande étendue du Sud-Ouest au Nord-Est, depuis

la Province de Panuco dans la Nouvelle Espagne jusqu'au Cap Charles, près du Golfe Saint Laurent; ce qui renferme une distance de plus de neuf cens lieues. Mais voyez la Note suivante.

(y) On doit, au P. de Charlevoix, quantité de bonnes observations critiques, qui, sans jeter un plein jour sur ces obscurités, peuvent servir du moins à tenir le Lecteur en garde contre une infinité d'erreurs; & le plan de cet Ouvrage nous oblige d'en adopter quelques-unes. Comme nous n'avons point, dit-il, d'Histoire complète de la Nouvelle France, & que les Relations de ce grand Pays, qui ont le plus de cours, ne sont pas les plus exactes & les plus fideles, il n'est pas surprenant que les Cosmographes, les Géographes & les Dictionnaires Géographiques & Historiques n'aient pas été plus corrects. Ce qu'il y a de singulier, c'est que les plus anciens sont moins remplis de fautes que les modernes. Il est vrai que de leur tems les Colonies Françaises de l'Amérique

DESCRIP-
TION DE LA
NOUVELLE
FRANCE.

ON donne communément pour bornes à la Nouvelle France, ou, si l'on veut, à la partie de la Nouvelle France qui se nomme *Canada*, la Mer du Nord & les Colonies Angloises à l'Orient; d'immenses Contrées Indiennes au Couchant; le Pays de Labrador & la Baie d'Hudson au Nord; & la Louisiane au Sud, en comprenant sous ce nom le Pays des Illinois, qui

Septentrionale étoient peu considérables; mais ils en ont parlé plus exactement que ceux qui les ont suivis, & qui ont voulu les corriger. On peut donner pour raison, qu'ils n'avoient devant les yeux qu'un petit nombre de Mémoires, dont les Auteurs se bornant à rapporter ce qu'ils avoient vu, ou ce qu'ils avoient appris de témoins oculaires, ne pouvoient être accusés que de quelque exagération. C'est ainsi que le grand Atlas de *Blaeu*, composé en 1677, ayant été particulièrement composé sur l'*India Occidentalis* de de *Laet*, qui n'ayant gueres travaillé lui-même que d'après *Verrazani*, *Cartier*, *Champlain*, *Laudoniere* & *Lescarbot*, tous Voyageurs d'assez bonne foi, étoit pour le tems ce qu'on pouvoit avoir de meilleur. Ceux qui l'avoient précédé, tels que le *Théâtre du Monde* de *Jean & Guillaume Blaeu*, l'*Arcano del Mare* de *Robert Dudley*, l'*Atlas de Mercator*, le *Monde de Davity*, la *Géographie de Thevet*, &c. sont beaucoup plus imparfaits, dans les Cartes, & dans les Discours; mais si l'on y trouvoit peu de lumieres, ils ne pouvoient pas causer de grandes erreurs.

Corneille, dans son Dictionnaire Géographique, s'est principalement attaché aux Voyages de *la Hontan*, mauvais guide sur bien des points, mais assez instruit sur ceux qui faisoient l'objet du Dictionnaire; & cet article n'en est pas le plus défectueux. On ne parle point de la Dissertation sur le *Canada*, publiée dans le sixieme Tome de l'*Atlas de Gueudeville*, parce que ce n'est qu'un abrégé, mal digéré, des Mémoires de *la Hontan*. *Robbe & la Martiniere* partagent la Nouvelle France en deux Provinces, qui sont le *Canada particulier*, & le *Saguenay*; partage imaginaire, & d'ailleurs fort mal ordonné. 10. La Ville de *Quebec*, Capitale du *Canada François*, y est placée dans la Province de *Saguenay*. 20. Cette prétendue Province de *Saguenay* s'y trouve enclavée dans celle du *Canada particulier*, que *Robbe* étend au-dessous de la Riviere de *Saguenay* jusques dans le Golfe de *Saint Laurent*, & au-dessus *Quebec* jusqu'au delà des Lacs. La *Martiniere* s'est beaucoup plus étendu que *Corneille*, & cite presque tous

les Auteurs; mais on lui reproche de n'être pas toujours heureux dans le choix. L'Abbé *Lenglet du Fresnoy* l'a jetté dans l'erreur par sa division du *Canada* en partie Orientale & Occidentale, ou *Louisiane*; mauvaise division, puisqu'elle suppose, faussement, que cette dernière Province est à l'occident du *Canada*, tandis qu'elle est au Sud & au Sud-Ouest. Ajoutons qu'en général la *Martiniere* connoissoit mal ce Pays. La seule vue des Cartes auroit dû l'empêcher, par exemple, de dire que le Lac du *Saint Sacrement* reçoit les eaux du Lac *Champlain*, puisqu'au contraire c'est le Lac *Champlain* qui reçoit celles du Lac du *Saint Sacrement*. Il ne connoissoit pas mieux les grands Lacs du *Canada*, lorsqu'il a placé le Lac *Champlain* dans le Pays des *Iroquois*: ce qui l'a trompé, c'est que ce Lac est formé par la Riviere de *Sorel*, qu'on appelloit autrefois la Riviere des *Iroquois*; mais on ne lui avoit donné ce nom que parceque les *Iroquois* descendoient souvent par cette Riviere dans la Colonie Française. Il fait deux articles de *Michillimakinac* & *Missilli Makinac*, qui ne signifient que la même chose: erreur qui vient apparemment de quelques Relations, où le mot propre, qui est *Michillimakinac*, se trouve défiguré.

De L'Isle a fait des recherches & d'assez heureuses découvertes dans son Atlas, mais sa Carte du *Canada* est très défectueuse. Aussi en étoit-il peu content; & le *Pere de Charlevoix* assure que lorsqu'il mourut il avoit entrepris d'en donner une meilleure. Enfin le Critique ajoute que l'article du *Canada*, dans les deux dernières Editions du Dictionnaire historique de *Morery*, approche beaucoup du vrai, & reproche seulement aux Imprimeurs de n'avoir pas mieux profité des Mémoires qu'on leur avoit donnés pour le perfectionner. Faisons remarquer, en finissant cette longue Note, que *M. Bellin*, à qui l'on a l'obligation de toutes les Cartes de ce Recueil, a fait aussi celles de l'Histoire de la Nouvelle France. Nous renvoyons le Lecteur à l'éclaircissement qu'il a mis à la tête du journal historique du *P. de Charlevoix*.

qui s'y j
verneme
la Septe
rent qui
bec, Ca

Ainsi

prement
de s'atta
l'ait rem
dit la H
gon, qu
le Lac
Lac Eri
fort ce
trente a
son cour
à-peu, j
faut cro
origine
de celui
grande C
habitée p
commerc
d'Hudson

MAIS
cens lieu
mée Ma
un bon C
conduit p
Riviere
même ne
arriver à
douze jo
ve point
qui fait
la grand
Baie d'H
Michipi

(2) On
de grandes
le Comme

(a) C'e
R. d. E.

(b) Tou
tant nulle
mipegou,
soient le

XXXI.

qui s'y joint par le Fleuve de Mississipi, & qui appartient au même Gouvernement. On divise le Canada, ou Nouvelle France, en deux parties, la Septentrionale & la Méridionale, par rapport au Fleuve de Saint Laurent qui les traverse; & c'est dans la première qu'est située la Ville de Québec, Capitale de l'une & de l'autre.

Ainsi les Terres, qui sont des deux côtés de ce Fleuve, formant proprement la Nouvelle France, on comprend que la meilleure méthode est de s'attacher à suivre son cours. Sa source est encore inconnue, quoiqu'on l'ait remonté jusqu'à sept ou huit cens lieues. Les Coureurs de Bois (z), dit la Hontan, n'ont pas été au-delà du Lac de *Lenemignon*, ou *Alimipegon*, qui se décharge dans le Lac *supérieur*; comme celui-ci tombe dans le Lac *Huron*; le Lac *Huron*, dans le Lac *Erié*, ou de *Conti*; & le Lac *Erié*, dans le Lac *Ontario* ou de *Frontenac*. C'est de ce dernier Lac que sort ce grand Fleuve, qui coule vingt lieues assez paisiblement, ensuite trente autres avec rapidité jusqu'à la Ville de Montréal, d'où il continue son cours avec modération jusqu'à celle de Québec, s'élargissant de-là peu-à-peu, jusqu'à son embouchure, qui en est à plus de cent lieues. S'il en faut croire les Sauvages du Nord, ajoute le même Voyageur, il tire son origine du grand Lac des *Affinipouels*, cinquante ou soixante lieues au-delà de celui de *Lenemignon*. Au Nord de son embouchure (a), on trouve la grande Contrée de *Labrador*, que les Anglois nomment *Nouvelle Bretagne*, habitée par des Indiens fort sauvages, avec lesquels on n'a point d'autre commerce que celui des Pelleteries, & dont le Pays s'étend jusqu'à la Baie d'*Hudson*, qui en est à l'Ouest.

MAIS la Hontan nous ramène au Lac supérieur, qui est à plus de deux cens lieues de cette Baie, & d'où on y remonte par une Rivière, nommée *Machakandibi*, si rapide & si pleine de sauts, que six Indiens, dans un bon Canot, ont peine à faire cette route en trente-cinq jours. Elle ne conduit point jusqu'au Lac supérieur; mais on trouve à la source de cette Rivière, après l'avoir remontée l'espace de cent lieues, un petit Lac de même nom, d'où l'on est obligé de faire un portage de sept lieues, pour arriver à la Rivière de *Michipikoton*, qu'on descend ensuite pendant dix ou douze jours, avec l'embarras d'y faire aussi quelques portages. On ne trouve point, dans les Cartes, les noms du petit Lac & des deux Rivières; ce qui fait juger que le petit Lac est celui de *Lenemignon* ou *Alimipegon*, & la grande Rivière, celle de *Peré*, qui descend de ce Lac au fond de la Baie d'*Hudson*. D'ailleurs la Hontan n'explique point si la Rivière de *Michipikoton* conduit jusqu'au Lac supérieur (b).

(z) On donne ce nom à ceux qui font de grandes courses dans le Continent, pour le Commerce des Pelleteries.

(a) C'est-à-dire du Fleuve St. Laurent.

R. d. E.

(b) Tout ceci paroit fort embrouillé, n'étant nullement à supposer que le Lac *Alimipegon*, & la Rivière *Peré* (ou *Perray*) soient le petit Lac & la Rivière qui portent

l'un & l'autre le nom de *Machakandibi*, que l'on croit être plutôt le *Missipi*, ou *R. à l'Orignac*, qu'on ne remonte point jusqu'au Lac supérieur, puisque, du petit Lac qu'on trouve à sa source, il faut faire un portage de sept lieues pour arriver à la Rivière de *Michipikoton*, qui conduit jusqu'au Lac Supérieur, comme on le voit par la Carte. Le Lac *Alimipegon* & la Rivière *Perray*,

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

Description
des Lacs.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

Lac supérieur.

Il donne , à ce Lac , environ cinq cens lieues de circuit , en y comprenant , dit-il , le tour des Anses & des petits Golfes. Cette petite Mer d'eau douce est assez tranquille , depuis le commencement de Mai jusqu'à la fin de Septembre. Le côté du Sud est le plus sûr pour la navigation des Canots , parcequ'il contient quantité de Baies & de petites Rivieres , où l'on peut relâcher dans le mauvais tems. Ses bords ne sont point habités par des Indiens sédentaires ; mais , suivant l'usage de ces Peuples , il s'en trouve un grand nombre qui vont y chasser , ou pêcher , pendant l'Été , & qui portent en certains lieux les Castors qu'ils ont pris pendant l'Hiver , pour la traite que les Coureurs François y vont faire tous les ans. Les principaux de ces Marchés se nomment *Bagouasch* , *Lemipisaki* , & *Chagouamigon*. Un Négociant , nommé *Dulhut* , y avoit construit un Fort de pieux , dans lequel il avoit des Magasins remplis de toutes sortes de Marchandises. Ce Poste , qui s'appelloit *Camanigoyau* , nuisoit beaucoup aux Anglois de la Baie d'Hudson , parcequ'il épargnoit à quantité de Nations Sauvages la peine de transporter leurs Pelleteries à cette Baie. Il se trouve , autour de ce Lac , des Mines de cuivre , dont le métal est si pur , qu'il n'y a pas un septieme à retrancher. On y voit quelques Iles , remplies d'Elans & de Caribous ; mais la difficulté du passage ne permet gueres de les y aller chasser. Le Lac produit une grande abondance d'Esturgeons , de Truites , & de Poisson blanc. Pendant l'Hiver , qui n'y dure pas moins de six mois , le froid y est si vif , que l'eau s'y glace jusqu'à dix ou douze lieues des bords.

Lac des Hurons & Saut de Sainte Marie.

Du Lac supérieur , la Hontan passe à celui des Hurons , auquel il donne environ quatre cens lieues de circuit. On a , dans cette route , à descendre le Saut de *Sainte Marie*. C'est une Cascade , de deux lieues de long , où les eaux du Lac supérieur se déchargent. Les Jésuites y avoient une Maison , en 1668 , lorsque le Voyageur François y passa , dans le Village d'une Nation nommé les *Outchipoués* , auxquels le voisinage de la Cascade a fait donner le nom de *Sauteurs*. Ce Poste est un grand passage , pour les Coureurs de Bois , qui se rendent en Été sur les bords du Lac ; mais il n'y croît rien , parceque des brouillards continuels y rendent les Terres stériles. Au contraire , le Lac des Hurons est situé sous un beau climat. Quantité de petites Iles y mettent les Canots à couvert du côté du Nord ; mais celui du Sud est commode pour la chasse des Bêtes fauves. La figure du Lac représente un parfait triangle. On distingue , entre les Iles , celle de *Manitoualin* , qui a plus de vingt lieues de long , sur environ dix de large. Elle étoit autrefois habitée par les *Ontaouas* , de la Nation du *Talon* , & du *Sable* ; mais elle se trouve dépeuplée par les ravages des Iroquois. Deux autres Nations , les *Nockès* & les *Massitagues* ont leurs Villages vis-à-vis de cette Ile , à vingt lieues l'une de l'autre. A l'extrémité Orientale de la même Ile , on trouve une Riviere qui a reçu le nom de *Riviere des François* , aussi large que la Seine l'est à Paris , mais de peu d'étendue dans son cours , qui n'a

quoique communiquant aussi du Lac supérieur à la Baie d'Hudson , sont beaucoup plus à l'Ouest que le petit Lac & la Riviere Machakandibi , dont il est ici question. R. d. E.

pas plu
sa sour
de cett
ou vin
qui, fo
d'une d
tenac,
charge.
taté, a
duisent
de large
après un
te trent
jusqu'au
Latitude
nois ; &
d'autre
ants , &

LE L
une si g
Il est sic
belles F
une Riv
chassé d
Cerfs &
des Hur

LE L
beau La
tes parts
Chênes,
belles V
un terre
multitud
Bois &
de deux
& sans
geons c
dent da
deur es
On n'y
& de F
quens.
toient f

(c) O
(d) C
(e) A

pas plus de quarante lieues, depuis le Lac des *Nepicerini* (c), où elle prend sa source, jusqu'à son embouchure dans celui des Hurons. Au Nord-Est de cette Riviere, on voit la Baie de Toronto, à laquelle on donne vingt ou vingt-cinq lieues de long, & quinze de large. Elle reçoit une Riviere qui, sortant d'un petit Lac de même nom, est coupée par des Cataractes d'une difficulté insurmontable. De sa source, on peut passer au Lac de Frontenac, à l'aide d'un portage, jusqu'à la Riviere de *Théonontaté*, qui s'y décharge. A trente lieues de-là vers le Sud, on trouve le Pays de *Théonontaté*, anciennement peuplé de Hurons. De-là, trente autres lieues conduisent à la Baie de *Sakinac* (d), qui en a seize ou dix-sept de long & six de large. Une Riviere de même nom se décharge au fond de cette Baie, après un cours d'environ soixante lieues. De la Baie de *Sakinac* on compte trente lieues jusqu'à l'*Anse du Tonnerre*, & trente autres de cette Anse jusqu'au Fort de *Michillimakinac*, qui est situé à 45 degrés 30 minutes de Latitude. Ce Poste n'est qu'à demi-lieue de l'embouchure du Lac des Illinois; & sa situation le rend d'autant plus important, qu'il n'y a point d'autre passage pour aller chez les Illinois, les Ounamis, à la Baie des Puants, & jusqu'au Fleuve de *Mississipi*.

LE Lac des Illinois, ou Michigan, a trois cens lieues de tour; & dans une si grande étendue, il n'a ni battures, ni rochers, ni bancs de sable. Il est situé dans un beau climat. Ses bords sont couverts de Sapins & de belles Futaies. Une de ses Baies, qu'on nomme la Baie de l'Ours, reçoit une Riviere où la Nation des Outaouais va faire, de trois en trois ans, la chasse des Castors. Le côté méridional du Lac est rempli de Chevreuils, de Cerfs & de Poules d'Inde. On trouve, dans le Détroit qui conduit du Lac des Hurons au Lac Erié, un Fort nommé *Saint Joseph* (e).

LE Lac Erié, qui porte aussi l'illustre nom de *Conti*, passe pour le plus beau Lac de l'Univers. Son circuit est de deux cens trente lieues. De toutes parts, il offre des perspectives charmantes. Ses bords sont couverts de Chênes, d'Ormeaux, de Châteigniers, de Pommiers, de Pruniers, & de belles Vignes, qui portent leurs grappes jusqu'au sommet des Arbres, dans un terrain fort uni. Tous les Voyageurs parlent, avec admiration, de la multitude de Bêtes fauves & de Poules d'Inde, qui se trouvent dans les Bois & dans les vastes Prairies qu'on découvre du côté du Sud. Les bords de deux belles Rivières, qui se déchargent au fond du Lac, sans Rapides & sans Cataractes, sont peuplés de Bœufs sauvages. Il est rempli d'Esturgeons & de Poisson blanc; mais les Truites, & d'autres Poissons qui abondent dans les Lacs des Hurons & des Illinois, y sont rares. Sa profondeur est de quatorze à quinze brasses d'eau, sans battures & sans écueils. On n'y connoît les gros vents que dans le cours de Décembre, de Janvier & de Février; & dans cette saison même, ils ne sont ni dangereux ni fréquents. Les *Errieronons*, les *Andastogueronons* & d'autres Peuples qui habitent ses bords méridionaux jusqu'à la Riviere d'*Oyo*, ou la *Belle Riviere*,

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

Baie de To-
ronto.

Baie de Sakl-
nac.

Lac de Mi-
chigan, ou des
Illinois.

Lac Erié, ou
de Conti.

(c) Ou des *Nipissings*. R. d. E.

(d) Ou *Saguinam*. R. d. E.

(e) Aujourd'hui *Pontchartrain*. Voyez ci-dessous. R. d. E.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

Fort de Nia-
gara.

Beauté du
Pays.

Lac Ontario,
ou de Fronte-
nac.

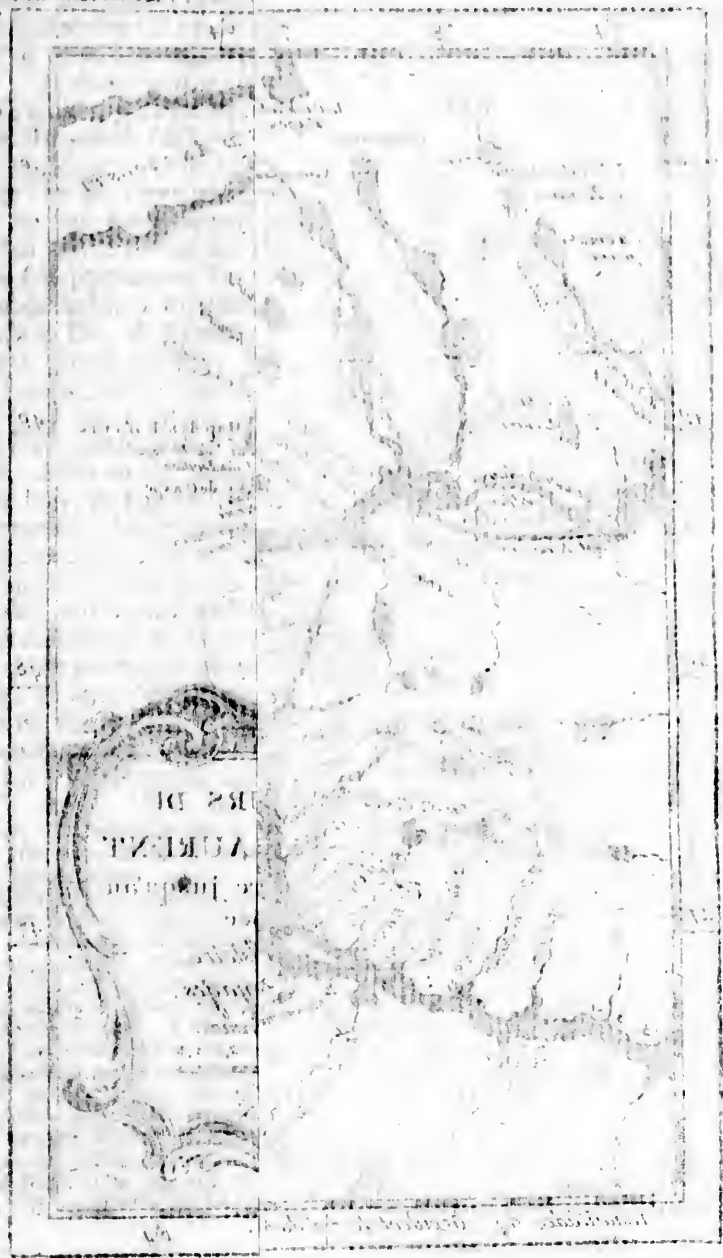
Pays des Iro-
quois.

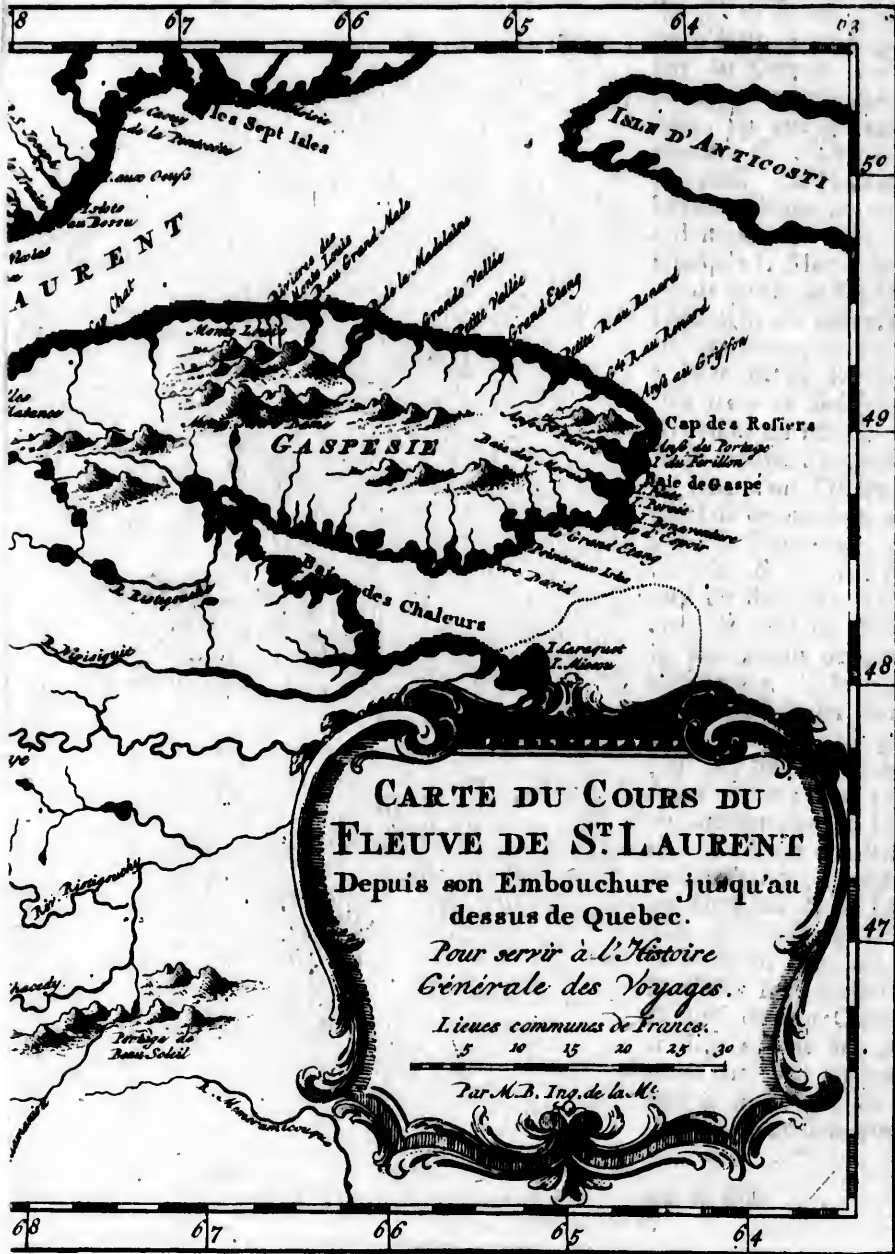
ont été détruits par les Iroquois. Le côté du Nord offre une pointe de terre, qui s'avance d'environ quinze lieues (f). Vers l'Orient, à trente lieues de cette Pointe, on trouve une petite Riviere, qui prend sa source près de Ganaraské, Baie du Lac de Frontenac, & qui seroit un passage assez court d'un Lac à l'autre, si la communication n'étoit interrompue par des Cataractes. De l'embouchure de cette Riviere au Détroit, c'est-à-dire à la décharge du Lac Erié dans celui de Frontenac, il ne reste pas moins de trente lieues. Le Détroit en a quatorze de long, sur une de large. C'est sur sa rive Orientale qu'est situé le Fort de *Niagara*, d'où l'on compte vingt lieues jusqu'à l'embouchure de la Riviere de *Condé*. La Hontan donne à cette Riviere, sur le récit des Sauvages, soixante lieues de cours, sans Cataractes: ils l'assurent, dit-il, qu'à l'aide d'un portage assez court, on peut passer dans une autre, qui roule ses eaux jusqu'à la Mer. Les Iles du Lac Erié, surtout celles du fond, sont de vrais parcs de Chevreuils, & comme autant de Vergers, où la Nature a pris soin de rassembler toutes sortes d'arbres & de fruits, pour la nourriture des Poules d'Inde, des Faisans & des Bêtes fauves. Si la Navigation étoit libre, de Quebec jusqu'à ce Lac, on pourroit faire, dit-on, de ses rives & des Pays voisins, le plus fertile, le plus riche & le plus beau Royaume du monde. Un Voyageur assure qu'avec les beautés naturelles, il se trouve d'excellentes Mines d'argent à vingt lieues dans les terres, le long d'un Côteau, d'où les Sauvages ont apporté de grosses pierres, remplies de ce précieux métal.

Du Lac Erié, on passe dans le Lac Ontario ou de Frontenac, qui a cent quatre-vingts lieues de circuit. Sa figure est ovale; & sa profondeur, de vingt à vingt cinq brasses. Il reçoit, du côté du Sud, les Rivieres des *Onnontouans*, des *Onnontagués* & de la *Famine*; du côté du Nord, celles de Ganaraské & de Théonontaté. Ses bords sont garnis de grandes Forêts, sur un terrain assez égal, & sans Côtes escarpées. Il forme plusieurs petits Golfes du côté du Nord. On peut passer, du Lac des Hurons dans le Lac Ontario, par la Riviere de Théonontaté, à l'aide d'un portage de sept ou huit lieues jusqu'au Lac de Toronto, qui s'y décharge par une Riviere du même nom; & l'on vient de remarquer qu'on y peut passer aussi du Lac Erié par une petite Riviere, mais fort embarrassée de Cataractes, qui prend sa source vers la Baie de Ganaraské. Le Pays des Iroquois, si célèbre dans toutes les Relations de la Nouvelle France, occupe le côté Méridional du Lac Ontario, entre les Colonies Angloises & le Lac. Il est très fertile, mais si dépourvu de Bêtes fauves & de Poissons, que ses Habitans sont obligés de faire leurs Pêches sur les bords du Lac, d'où ils portent le Poisson boucané dans leurs Villages, & d'aller faire leurs chasses au loin. C'est apparemment la nécessité de sortir ainsi de leur Canton, pour se procurer des vivres, qui les a rendus, par degrés, une des plus belliqueuses & des plus redoutables Nations de l'Amérique. Ce fut pour opposer une barriere à des Peuples également inquiets & guerriers, qu'en 1672, le Comte de Frontenac fit bâtir à l'entrée du Lac, dans un lieu nommé *Cataracouy*, un Fort auquel il donna son nom.

(f) On la nomme la *Longue Pointe*. Voyez ci-dessous. R. d. E.

ter-
ues
près
ffez
des
re à
s de
C'est
ingt
ne à
fans
on
s du
, &
putes
Fai-
juf-
fins,
Vo-
Mi-
où les
cent
, de
s des
celles
s Fo-
fieurs
dans
ge de
e Ri-
aussi
ctes,
is, si
côté
Il est
Ha-
por-
es au
pour
belli-
oppo-
1672,
Ca-





LE Fle
passer à N
toute la b
se rend m

MAIS c
exact (g
c'est-à-dir
ve & l'Il
tharie lui
Sud-Est d
On laisse
lieu; & l'
& qui en
de son em
Cap jusq
milieu, p
Est, mais

François
tint cette
entreprise
fournie de
ver une r
découvert
en faire l'
avantage c

Le côté
Indienne q
ste Désert
ques races
le nom gé
toujours e

(g) Le
le Journal
l'Amérique

(h) On
Dans le G
dix lieues
rentes, suiv
ou la varié
droits, elle
elles vont
du Fleuve
les Couran
en d'autres
le Fleuve r
c'est-à-dire
point de fl
du côté du
sous l'eau,

LE Fleuve de Saint Laurent, sortant du Lac Ontario au Nord-Est, va passer à Montréal, où il reçoit la grande Rivière des *Outaouais*, traverse toute la belle partie de l'Établissement François jusqu'à Québec, & de-là se rend majestueusement à la Mer.

MAIS c'est de la Mer même, qu'il faut remonter avec un Voyageur plus exact (g). Il donne quatre-vingts lieues de long au Golfe Saint Laurent; c'est-à-dire à cet espace de Mer qui est renfermé entre l'Île de Terre-Neuve & l'Île Royale à l'Est, & les Côtes du Continent à l'Ouest. La *Poïtherie* lui en donne cent de large. L'entrée du Golfe est entre la Pointe Sud-Est de l'Île de Terre-neuve, & la Pointe Nord-Est de l'Île Royale (h). On laisse au Sud quelques petites Îles qui seront nommées dans un autre lieu; & l'on arrive au *Cap des Rosiers*, qui est à la Pointe Sud du Fleuve, & qui en fait proprement l'entrée. C'est de-là que se mesure la largeur de son embouchure, à laquelle on donne environ trente lieues, depuis ce Cap jusqu'à la Côte de Labrador qui y répond. Elle est coupée, presque au milieu, par l'Île d'*Anticosty*, qui s'étend environ quarante lieues, Nord-Est, mais qui a peu de largeur. Cette Île appartient aux Descendants d'un François (i), qui avoit eu part à la découverte du Mississipi, & qui obtint cette récompense pour un service qui avoit coûté la vie au Chef de son entreprise. Mais on ne lui fit pas un riche présent: elle est stérile, mal fournie de bois, & sans un seul Havre où le moindre Bâtiment puisse trouver une retraite. Le bruit courut, il y a quelques années, qu'on y avoit découvert une Mine d'argent, & l'on fit partir de Québec un Orfèvre, pour en faire l'épreuve: mais on ne fut pas long-tems à se détromper. Le seul avantage de l'Île d'*Anticosty* est la Pêche, qui est assez abondante sur ses Côtes.

Le côté méridional du Fleuve forme un beau Pays, habité par la Nation Indienne qu'on nomme les *Abenakis*; & le côté du Nord est encore un vaste Désert, où dans l'espace de cinq cens lieues on rencontre à peine quelques races de ces Peuples errans & farouches, que nous comprenons sous le nom général d'*Esquimaux*. Après avoir passé l'Île d'*Anticosty*, on se voit toujours entre deux terres, avec le plaisir de connoître exactement la me-

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

Observations
sur l'embou-
chure du Fleu-
ve S. Laurent
& sur les Ma-
rées.

Île d'Antico-
sty.

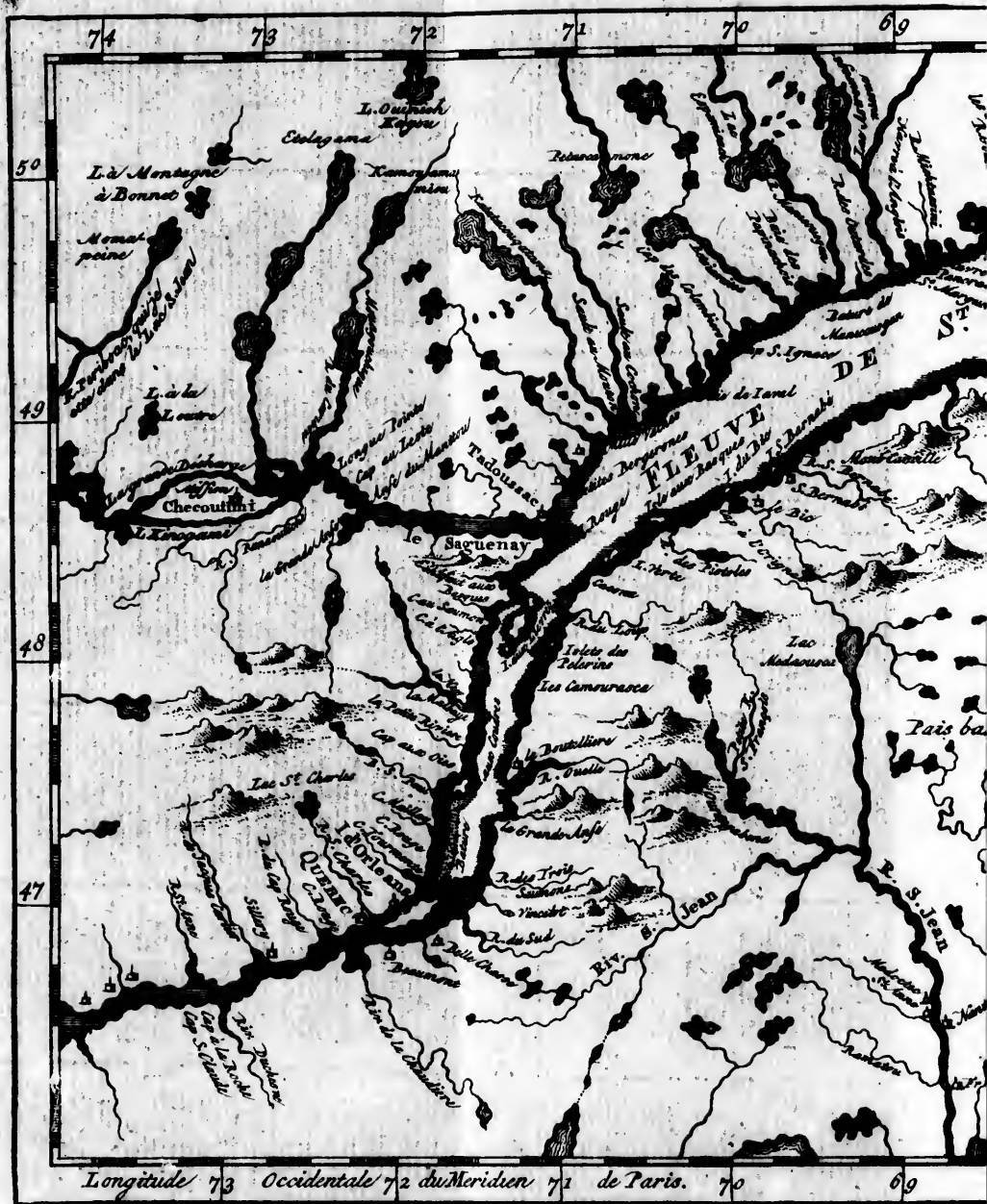
Côtes du
Fleuve.

(g) Le P. de Charlevoix, qui a publié le Journal Historique de ses Voyages dans l'Amérique Septentrionale.

(h) On fait ici deux observations: 1^o Dans le Golfe de Saint Laurent, à huit ou dix lieues au large, les Marées sont différentes, suivant la diverse position des terres, ou la variété des saisons. En quelques endroits, elles suivent les Vents; en d'autres, elles vont contre le vent. A l'embouchure du Fleuve, en certains mois de l'année, les Courans portent toujours en pleine Mer; en d'autres, toujours à terre. Enfin, dans le Fleuve même, jusques vers les sept Îles, c'est-à-dire pendant soixante lieues, il n'y a point de flux du côté du Sud, ni de reflux du côté du Nord. On juge qu'il se fait, sous l'eau, des mouvemens qui causent ces

irrégularités; ou qu'il y a des Courans, qui vont & viennent de la surface au fond à la manière des Pompes. 2^o La déclinaison de la Bouffole, qui, dans quelques Ports de France, n'est gueres que de deux ou trois degrés Nord-Ouest, va toujours en diminuant jusques par le travers des *Apores*, où elle n'est plus sensible; mais au-delà, elle augmente tellement, que sur le grand Banc de Terre-Neuve elle est de vingt-deux degrés & plus. Ensuite elle commence à diminuer, mais lentement, puisqu'elle est encore de seize degrés à Québec, & de douze au Pays des Hurons, où le Soleil se couche trente-trois minutes plus tard qu'à Québec. *Journal du P. de Charlevoix, p. 68.*

(i) *Folyet*. Voyez, ci-dessus, l'Établissement des François dans la Louisiane.





DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

LE P. DE
CHARLEVOIX.

Il entre dans
le Fleuve de
S. Laurent.

Pointe de la
Trinité.

Mammelles
de Matance.

Riviere de
Manicouogan.

Ile verte.

Moulin Bau-
de.

ture de sa route; & l'on n'a plus besoin que de circonspection, pour se garantir des dangers du Fleuve. Mais il seroit difficile de les représenter, si l'on ne s'attachoit à suivre fidèlement le Voyageur (k).

Voyages & Observations du P. de Charlevoix.

IL s'étoit embarqué à la Rochelle le 2 de Juillet 1720, sur une Flutte du Roi, nommée le *Chameau*, & commandée par M. de *Voutron*; le 2 de Septembre, il entra dans le Fleuve Saint Laurent. Le 3, ayant passé l'île d'Anticosty, il laissa sur la gauche les *Monts Notre-Dame* & le *Mont Louis*: c'est une chaîne de Montagnes fort hautes, entre lesquelles il y a quelques vallons, qui étoient habitées autrefois par des Sauvages. Il se trouve même aux environs de Mont Louis d'assez bonnes terres, & quelques Habitations Françoises. On y pourroit faire un établissement avantageux pour la Pêche, surtout pour celle de la Baleine.

LA nuit suivante, le vent augmenta. On n'étoit pas loin de la *Pointe de la Trinité*, qu'on devoit laisser à droite; mais les Pilotes, qui ne s'en estoient pas si proche, négligerent de se tenir au large, & cette fausse sécurité mit le Navire en danger. Le 4 au soir, on mouilla, pour la première fois, un peu au-dessous de ce qu'on nomme les *Mammelles de Matance*: ce sont deux têtes d'une même Montagne, qui n'est pas à plus de deux lieues du rivage. Le Pays est extrêmement sauvage. On n'y découvre que de mauvais Bois, des Rochers & du Sable, sans un pouce de bonne terre. Les sources d'eau y sont belles, & la chasse abondante, mais d'un exercice très difficile. On passa quatre jours dans ce lieu, parceque de l'autre côté du Fleuve on avoit à parer la dangereuse batture de *Manicouogan*, qui s'avance deux lieues dans le Fleuve. Elle tire son nom d'une Riviere, qui, sortant des Montagnes de Labrador, forme un assez grand Lac de même nom, qu'on appelle aussi *Lac de Saint Barnabé*, & se décharge dans le Fleuve, au milieu de la Batture même. Dans quelques Cartes Françoises il est nommé la *Riviere noire*.

ON appareilla le 8, & l'on fit peu de chemin. On n'avança gueres plus, le jour suivant: mais, la nuit d'après, on fit quinze lieues. Une demi-lieue de plus auroit fait passer le plus dangereux endroit du Fleuve, & parvenir aux fortes Marées; car jusqu'ici, elles ne sont sensibles que sur les bords: mais le vent ayant tourné brusquement au Sud-Ouest, on fut obligé de chercher un abri, qui ne se trouva que sous l'*Ile verte*; & l'on y passa cinq jours. Quoiqu'on n'y manquât de rien, l'impatience fit souhaiter de traverser le Fleuve, dans l'espérance de trouver, du côté du Nord, des vents de terre qui pussent faire entrer le Vaisseau dans les grandes Marées. On alla mouiller au *Moulin Baude*. Cette traversée est de cinq lieues. En arrivant, le religieux Voyageur eut la curiosité de voir le Moulin; on lui montra des Rochers, d'où sort un Ruisseau d'eau claire, c'est-à-dire un lieu

(k) La Hontan, la Potherie, & la plupart leur Navigation, mais avec moins d'étendue des autres Voyageurs, font aussi le récit de & d'observations utiles.

commod
bâtisse j

C'EST

les du Fl
vingt-ci
que la p

jamais v
s'y rende

se retira
Port étoit

l'Est, &
ce ou du

diens rep
assemblée

où vingt

Sa figure

teur, l'e

Navires.

seroit la

encore,

sous de l'

UN cal

seau d'av

Habitati

tans. En

de l'*Ile R*

sur l'île,

Alouettes,

beaucoup

plus sûr;

rocher, p

sieurs nau

& de ma

de Queb

difficultés

l'espace d

& qu'en

sur l'île a

cette Mo

cher. On

ville, par

de passer

où comme

(l) Quel

teur, entr

pourroit fa

commode pour y bâtir un Moulin ; mais il y a peu d'apparence qu'on y en bâtit jamais : le Monde n'a peut-être pas de Pays moins habitable.

C'est un peu au-dessus, que la Riviere de Saguenay mêle ses eaux à celles du Fleuve. Les plus gros Vaisseaux peuvent la remonter, l'espace de vingt-cinq lieues. En y entrant, on laisse à droite le Port de Tadoussac, que la plupart des Géographes honorent du nom de Ville ; mais on n'y a jamais vu qu'une Maison Française, & quelques Cabanes de Sauvages, qui s'y rendoient au tems de la Traite, & qui emportoient leurs Cabanes en se retirant, comme on emporte les Loges d'une Foire. Il est vrai que ce Port étoit autrefois l'abord de toutes les Nations Sauvages du Nord & de l'Est, & que les François s'y rendoient, dans la belle saison, soit de France ou du Canada. Après la Traite, les Marchands partoient, & les Indiens reprenoient le chemin de leurs Villages ou de leurs Forêts. Mais ces assemblées étoient passagères ; & Tadoussac n'a jamais été qu'un bon Port, où vingt-cinq Vaisseaux de guerre pourroient être à l'abri de tous les vents. Sa figure est presque ronde. Des rochers escarpés, d'une prodigieuse hauteur, l'environnent de toutes parts, & l'eau douce n'y manque point aux Navires. Tout le Pays est rempli de marbre ; mais sa plus grande richesse seroit la pêche des Baleines. Elle y attiroit autrefois les Basques. On voit encore, sur une petite Ile, qui porte leur nom, & qui est un peu au-dessus de l'Ile Verte, des restes de Fourneaux & des côtes de Baleines (1).

Un calme profond, qui dura deux jours, fit regretter aux Gens du Vaisseau d'avoir quitté leur premier mouillage, près duquel il y avoit quelques Habitations Françaises ; au lieu qu'ils ne trouverent ici nulle sorte d'Habitans. Enfin l'ancre fut levée le troisieme jour, & l'on franchit le passage de l'Ile Rouge, qui n'est pas sans danger. On est obligé de porter d'abord sur l'Ile, comme si l'on avoit dessein d'y aborder, pour éviter la Pointe aux Alouettes, qui est à l'entrée du Saguenay, sur la gauche, & qui s'avance beaucoup : ensuite on revire de bord. Le passage au Sud de l'Ile rouge est plus sûr ; mais le vent manquoit, pour y retourner. Cette Ile n'est qu'un rocher, presque à fleur d'eau, qui paroît véritablement rouge, & que plusieurs naufrages ont rendu célèbre. Le lendemain, avec un peu de vent & de marée, on alla mouiller au-dessus de l'Ile aux Coudres, à quinze lieues de Quebec & de Tadoussac. On la laisse à gauche, & le passage a ses difficultés lorsqu'on est mal servi par le vent ; il est étroit & rapide dans l'espace d'un bon quart de lieue. On observe qu'il étoit autrefois plus aisé & qu'en 1663 un tremblement de terre déracina une Montagne, la lança sur l'Ile aux Coudres, qui en fut aggrandie de moitié, & qu'à la place de cette Montagne il parut un gouffre, dont il n'y a pas de sûreté à s'approcher. On pourroit passer au Sud de l'Ile, qui a reçu le nom de Passe d'Iberville, parceque cet Officier tenta heureusement ce passage ; mais l'usage est de passer au Nord. Au-dessus du gouffre, on trouve la Baie de Saint Paul, où commencent les Habitations du côté du Nord. Cette Baie, qui appar-

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

LE P. DE
CHARLEVOIX.

Riviere de
Saguenay.

Port de Ta-
doussac.

Ile aux Bas-
ques.

Ile Rouge.
Pointe aux
Alouettes &
ses dangers.

Ile aux Cou-
dres.

Passe d'Iber-
ville.

Baie de St.
Paul.

(1) Quelle différence, s'écrie l'Observateur, entre une pêche sédentaire, qu'on pourroit faire tranquillement dans un Fleuve, & celle qu'on va faire avec tant de risque & de frais sur les Côtes de Groenland.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

LE P. DE
CHARLEVOIX.

Cap Tour-
mente.

Ile d'Orlé-
ans, érigée en
Comté.

Difficulté à
traverser le
Fleuve.

Observation
curieuse.

Description
de Quebec.

tient au Seminaire de Quebec, a des pins rouges fort vantés, & l'on y a découvert, depuis peu, une belle Mine de plomb.

Six lieues plus haut, un Promontoire fort élevé termine une chaîne de Montagnes, qui s'étend plus de quatre cens lieues à l'Ouest. On le nomme *Cap Tourmente (m)*, en mémoire apparemment de quelque tempête. Cependant le mouillage est bon, & l'on y est environné d'Iles de différentes grandeurs. La plus considérable est celle d'*Orléans (n)*, dont les Campagnes bien cultivées se présentent en amphithéâtre, & forment une perspective agréable. Cette Ile, qui n'a pas moins de quatorze lieues de circuit, fut érigée en Comté (*o*) sous le nom de *Saint Laurent*, en faveur de François *Berthelot*, Secrétaire général de l'Artillerie, qui l'avoit acquise de François de *Laval*, premier Evêque de Quebec. Elle avoit déjà quatre Villages; & l'on y compte aujourd'hui six Paroisses, assez peuplées. Des deux Canaux que forme l'Ile d'Orléans, le seul navigable est celui du Sud. Les Chaloupes mêmes ne peuvent passer, dans celui du Nord, qu'en haute Marée: ainsi, du Cap Tourmente, il faut traverser le Fleuve, pour remonter à Quebec; & cette traverse demande des précautions. On y rencontre des sables mouvans, sur lesquels il n'y a pas toujours assez d'eau pour les gros Navires, & qui obligent d'attendre la Marée: c'est un embarras qu'on éviteroit encore, en prenant par la Passe d'Iberville.

LE Cap Tourmente est à cent dix lieues de la Mer, & l'eau du Fleuve y est encore saumâtre; phénomène assez étrange, malgré la largeur du Fleuve, si l'on considère son extrême rapidité (*p*).

ENFIN, le Lundi 23 de Septembre, le *Chameau* mouilla devant Quebec. C'est du même Voyageur que nous en devons tirer la Description; car il déclare que toutes celles qui ont précédé la sienne sont imparfaites ou défectueuses. Ainsi notre exactitude ne consiste ici qu'à n'y rien changer.

QUEBEC est dans une situation fort singulière, à 46 degrés 56 minutes du Nord. C'est la seule Ville du Monde connu, qui ait un Port d'eau douce,

(m) Ou *Tourmentin*. R. d. E.

(n) Elle avoit été nommée *Ile de Bacchus* par Jacques Cartier, parcequ'il la trouva remplie de vignes.

(o) En 1676.

(p) On observe que les Marées montent ici régulièrement cinq heures, & baissent pendant sept. A Tadoussac, elles montent & descendent pendant six heures; & plus on monte le Fleuve, plus le flux diminue & le reflux augmente. Vingt lieues au dessus de Quebec, le flux est de trois heures, & le reflux de neuf. Au-delà, il n'y a plus de Marée sensible. Quand elle est à demi-flot, dans le Port de Tadoussac & à l'entrée du Saguenay, elle commence à monter près de Checoutimi, vingt cinq lieues plus haut sur cette Rivière; & cependant elle se trouve haute, en même tems, dans ces trois endroits.

Ces effets viennent, dit-on, de ce que la rapidité du Saguenay, plus grande encore que celle du Fleuve Saint Laurent, refoule la Marée, & fait pendant quelque tems l'équilibre de Checoutimi avec l'entrée de la Rivière dans le Fleuve. Au reste, on nous avertit que cette rapidité n'est réelle que depuis le Tremblement de Terre de 1633. Il renversa, dans la Rivière, une Montagne qui en rétrécit le lit, & forma une Péninsule qu'on a nommée *Checoutimi*, au dessus de laquelle il y a un Rapide que les Canots mêmes ne peuvent franchir. La profondeur du Saguenay, depuis son embouchure jusqu'à Checoutimi, est égale à sa rapidité. On n'oseroit y jeter les ancrs, si l'on n'avoit pas la facilité d'amarrer les Bâtimens aux arbres, dont les bords de cette Rivière sont couverts. *Journal du P. de Charlevoix, p. 68.*

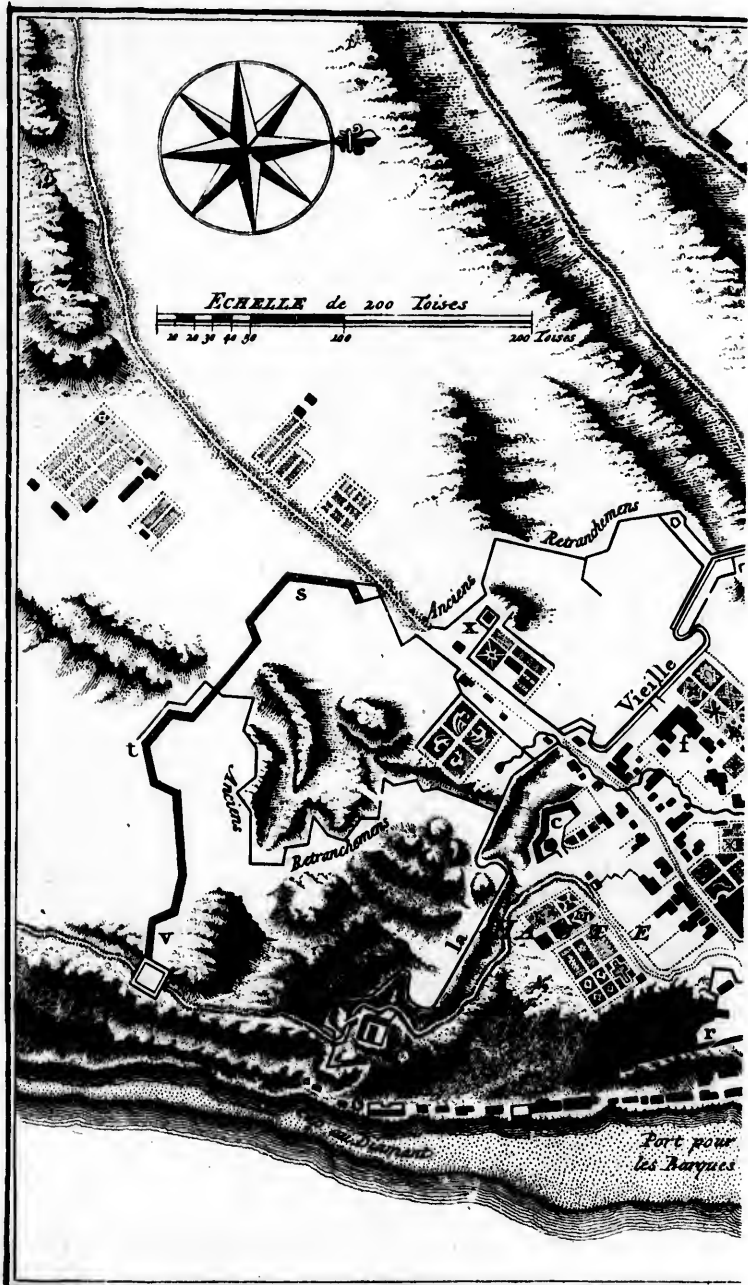
ya

ne de
omme
Ce-
Féren-
Cam-
per-
e cir-
faveur
cquise
quatre
Des
du Sud.
haute
ur re-
y ren-
u pour
barras

Fleuve
eur du

Que-
ption ;
arfaites
hanger.
minutes
au dou-
ce,

que la ra-
core que
efoule la
is l'équi-
de la Ri-
ous aver-
te depuis
. Il ren-
ne qui en
ule qu'on
e laquelle
mêmes ne
du Sague-
qu'à Che-
On n'osc-
avoit pas
ux arbres,
sent cou-
ix, p. 68.



l'ém. XXI



PLAN
de la Ville de
QUEBEC.



- a. Fort S. Louis
- b. Redoute du Cap au Diamant
- c. Cavalier du Moulin
- d. Les Recollets
- e. Les Jesuites et dependances
- f. Les Urselines
- g. La Paroisse avec le Seminaire et dependances
- h. L'Evêché
- i. L'Hôtel-Dieu
- k. S. Roch
- l. Le Sault au Matelot
- m. L'Intendance
- n. Eglise de la Basse Ville
- o. Batterie de Naudreuil
- p. Batterie Dauphine
- q. Batterie Royale
- r. Batterie du Chateau
- s. Bastion S.^t Louis
- t. Bastion de la Glaciere
- v. Demi Bastion de Joubert
- x. Redoute de S.^t Ursule
- y. Redoute au L. surreau
- z. Redoute de S.^t Roch
- aa. Côteau de la Potasse

ce, à f
de Lign
Jusqu'à
il n'a ja
l'île, il
plus qu'
qui sign

Le p
belle N
qui est
voit, d
se recou

*Montmo
morency*
successi
chôte d

que gra
quelque
sa fourc
plus ha

étroit :
d'une li
mée Sai

bouchu
le Fleuv
quelque
laissent

Elle est
l'inonda
EN d

re irrég
Rocher
cette si
la large

mins qu
une pet
On en
core au

l'Anse a
ENTR

(q) L
un Dial
libec, qu
que de l'e
la Chau
à Quebe

XXI

ce, à six-vingts lieues de la Mer, & capable de contenir cent Vaisseaux de Ligne. Aussi est-elle placée sur le Fleuve le plus navigable de l'Univers. Jusqu'à l'Île d'Orléans, c'est-à-dire à cent dix ou douze lieues de la Mer, il n'a jamais moins de quatre ou cinq lieues de large; mais au-dessus de l'Île, il se rétrécit tellement, tout-d'un-coup, que devant Québec il n'a plus qu'un mile de largeur. De-là vient le nom de *Québec*, ou *Quebeio*, qui signifie *rétrécissement* en Langue Algonquine (q).

Le premier objet qui frappe les yeux, en entrant dans la Rade, est une belle Nappe d'eau, d'environ trente piés de large, & quarante de haut, qui est immédiatement à l'entrée du petit Canal de l'Île d'Orléans. On la voit, d'une longue Pointe de la Côte Méridionale du Fleuve, qui paroît se recourber sur l'Île d'Orléans. Cette Cascade a reçu le nom de *Saut de Montmorency*, & la Pointe celui de *Levi*, à l'honneur de l'Amiral de *Montmorency* & du Duc de *Ventadour*, son Neveu, qui ont été tous deux, successivement, Vicerois de la Nouvelle France. On juge d'abord qu'une chute d'eau si abondante, & qui ne tarit jamais, doit être la chute de quelque grande Rivière; mais ce n'est que celle d'un petit Ruisseau, où dans quelques endroits on n'a pas de l'eau jusqu'à la cheville du pié, & qui tire sa source d'un beau Lac, à douze lieues du Saut. La Ville est une lieue plus haut, & du même côté, à l'endroit même où le Fleuve est le plus étroit: mais l'espace, qui est entr'elle & l'Île d'Orléans, forme un Bassin d'une lieue de long & de large, dans lequel se décharge une Rivière nommée *Saint Charles*, qui vient du Nord-Ouest. Québec est situé entre l'embouchure de cette Rivière & le *Cap aux Diamans*, qui avance un peu dans le Fleuve. En 1608, les eaux du Fleuve qui, dans la Marée, montoient quelquefois jusqu'au pié du Rocher, se sont retirées insensiblement, & laissent aujourd'hui à sec un grand Terrain, où l'on a bâti la basse Ville. Elle est assez élevée au-dessus du rivage, pour rassurer les Habitans contre l'inondation.

EN débarquant, on rencontre une Place de médiocre grandeur & de figure irrégulière, où s'offre en face une suite de Maisons, adossées contre le Rocher, & fort bien bâties. Elles n'ont pas beaucoup de profondeur dans cette situation; mais elles forment une rue assez longue, qui occupe toute la largeur de la Place, & s'étend à droite & à gauche jusqu'à deux chemins qui conduisent à la haute Ville. La Place est bornée, à gauche, par une petite Eglise, & sur la droite, par deux rangées parallèles de Maisons. On en voit une autre rangée, entre l'Eglise & le Port; & une autre encore au détour du Cap aux Diamans, sur le bord d'une Anse qui se nomme l'*Anse des Meres*. Ce quartier est comme le Fauxbourg de la basse Ville.

ENTRE ce Fauxbourg & la grande rue, on monte à la haute Ville par

(q) Les Abenaquis, dont la Langue est un Dialecte Algonquin, le nomment *Quebec*, qui signifie *ce qui est fermé*, parce que de l'entrée d'une petite Rivière, nommée la *Chaudière*, par où ces Sauvages venoient à Québec, du voisinage de l'Acadie, la

XXI. Part.

Pointe de *Levi*, qui avance sur l'Île d'Orléans, cache entièrement le Canal du Sud; comme l'Île d'Orléans cache celui du Nord; de sorte que le Port de Québec ne paroît de ce côté-là qu'une grande Baie.

Kk k

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.
LE P. DE
CHARLEVOIX.

Belle Nappe
d'eau de la
Rade.

Saut de Mont-
morency.

Rivière Saint
Charles.

Fauxbourg de
la Basse Ville
de Québec.

Haute Ville.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

LE P. DE
CHARLEVOIX.

une pente si roide, qu'on n'y peut monter qu'à pié, à l'aide de plusieurs degrés: mais, de la Place, on a pratiqué, sur la droite, un chemin, d'une pente plus douce, qui est bordé de Maisons. C'est à l'endroit où les deux pentes se réunissent, que la haute Ville commence, du côté du Fleuve; car on trouve encore une basse Ville, du côté de la Riviere Saint Charles. Le premier Bâtiment remarquable qu'on rencontre à droite, du premier côté, est le Palais Episcopal: toute la gauche est bordée de Maisons. Vingt pas plus loin, on se trouve entre deux Places assez grandes: celle de la Place-d'Armes, sur laquelle donne le Fort, où loge le Gouverneur Général. Les Récollets ont leur Couvent en face; & le reste du contour est occupé par d'assez belles Maisons. Dans la Place de la droite, on rencontre d'abord la Cathédrale, qui sert de Paroisse à toute la Ville. Le Séminaire est à côté, sur un angle formé par le Fleuve & par la Riviere Saint Charles. Vis-à-vis de la Cathédrale est le College des Jésuites; & dans les intervalles, il y a des Maisons assez bien bâties.

De la Place-d'Armes on entre dans deux rues, traversées par une troisieme, qui forme une assez grande Ile, entièrement occupé par l'Eglise & le Couvent des Récollets. L'autre Place a deux descentes à la Riviere Saint Charles; l'une qui est fort roide, à côté du Séminaire, & qui a peu de Maisons; l'autre, à côté du College: & celle-ci, qui tourne beaucoup, est bordée de Maisons assez petites, passe devant l'Hôtel-Dieu à mi-côte, & se termine à l'Hôtel de l'Intendant. L'autre côté des Jésuites, où est leur Eglise, offre une assez longue rue, qui contient le Couvent des Ursulines.

Principaux
édifices de
Quebec.

TELLE est la forme générale de Quebec. Faisons observer que le fond sur lequel est bâtie toute la haute Ville, est partie de marbre & partie d'ardoise: mais il faut passer à la description particuliere des principaux Edifices.

Eglise de N.
D. de la Vic-
toire.

L'EGLISE de la basse Ville, dédiée sous le nom de *Notre-Dame de la Victoire*, est l'exécution d'un Vœu fait en 1690, pendant le Siege que Quebec eut à soutenir contre les Anglois. Elle sert de Succursale, pour la commodité des Habitans. Sa structure est simple: une propreté modeste en fait l'unique ornement. Quelques Sœurs d'une Congrégation Religieuse, qui sert l'Hôpital, tiennent une Ecole entre cette Eglise & le Port.

Palais Episco-
pal. Beauté de
sa vue, & sou-
haits du P. de
Charlevoix.

LE Palais Episcopal n'a de fini que la Chapelle & la moitié des Edifices compris dans le Plan, suivant lequel il doit former un quarré long. Son Jardin s'étend jusques sur la croupe du Rocher, & domine toute la Rade. L'Observateur, se livrant ici à son imagination, ne desespere pas qu'un jour la Capitale de la Nouvelle France ne soit aussi florissante que celle de l'ancienne. „ Aussi loin (dit-il), que la vue pourra porter, on ne verra „ que des Bourgs, des Châteaux, des Maisons de plaisir; & déjà ce „ spectacle est ébauché. Quand le Fleuve de Saint Laurent, qui roule „ majestueusement ses eaux, & qui les amene de l'extrémité du Nord ou „ de l'Ouest, y sera couvert de Vaisseaux; que l'Isle d'Orléans & les bords „ des deux Rivieres qui forment le Port, découvriront de belles Prairies, „ de riches Côteaux, & des Campagnes fertiles: & que leur manque t'il, „ pour cela, que d'être mieux peuplées? qu'une partie de la Riviere Saint

„ Char
„ joint
„ tout
„ perb
„ de
„ écha
„ app
„ auqu
„ gran
„ La C

Frango
France.
ment b
qui tou
imparfa
ma pré
réparat
Saint C

LE
entre
parceq
Balcor
quelle
toute l
grandes
aux D
mante
d'un p
n'est p
On les
le Cap
core p

LES
regne
l'Ord
ceux
pagn

LE
Incer
grace
econ
dans
elles
- L
Barr
mais

„ Charles, qui serpente agréablement dans une charmante Vallée, sera jointe à la Ville, dont elle fera, sans doute, le plus beau quartier; que toute la Rade sera revêtue de Quais magnifiques, le Port entouré de superbes Bâtimens; & qu'on y verra trois ou quatre cens Navires, chargés de richesses, qu'on n'a point encore fait valoir, & qu'ils prendront en échange pour celles de l'Ancien & du Nouveau Monde, qu'ils y auront apportées: alors la terrasse du Palais Episcopal offrira un point de vue auquel il n'y aura rien de comparable; & dès-à-présent c'est un lieu d'une grande beauté. ”

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

LE P. DE
CHARLEVOIX.

La Cathédrale mérite peu d'être le Siege du seul Evêché de l'Amérique Française. Elle ne seroit pas une belle Paroisse, dans un petit Bourg de France. Ce qu'elle a de plus remarquable est une Tour fort haute, solidement bâtie, & de quelque apparence dans l'éloignement. Le Séminaire, qui touche à cette Eglise, est un grand carré; mais les Bâtimens sont imparfaits. Deux Incendies, dont le second, arrivé en 1705, les consuma presque entièrement lorsqu'on achevoit de les rétablir, ont retardé les réparations de l'Edifice. Du Jardin, on découvre la Rade & la Riviere Saint Charles, autant que la vue peut s'étendre.

Eglise Cathé-
drale.

Le Fort est un fort beau Bâtiment, flanqué de deux Pavillons. On y entre par une Cour spacieuse & régulière; mais il n'a point de Jardin, parcequ'il est construit sur le bord du Roc. Une belle galerie, avec un Balcon régnañt, y supplée; elle commande la Rade, jusqu'au milieu de laquelle on peut se faire entendre, avec un Porte-voix, & l'on a la vue de toute la basse Ville sous ses pieds. En sortant, on entre à gauche dans une grande Esplanade, d'où l'on monte par une pente douce à la cime du Cap aux Diamans, qui compose une fort belle Platte-forme. Avec une charmante Perspective, on y respire l'air le plus pur; & l'on y a le spectacle d'un grand nombre de Marfouins, qui jouent sur la surface des eaux. Il n'est pas rare d'y trouver des Diamans, plus beaux que ceux d'Alençon. On les taille fort bien à Quebec. Ils y étoient autrefois fort communs, & le Cap en a tiré son nom. La descente, du côté de la Campagne, est encore plus douce que vers l'Esplanade.

Fort de Que-
bec.

Les Récollets ont une fort belle Eglise, ornée d'une large tribune, qui regne à l'entour, mais un peu massive. C'est l'ouvrage d'un Convers de l'Ordre. Entre plusieurs Tableaux, d'une peinture grossiere, on distingue ceux du Frere Luc. La Maison est grande, bien bâtie, commode, accompagnée d'un Jardin spacieux & bien cultivé.

Couvent des
Récollets.

Les Ursulines, comme le Séminaire, ont eu le malheur d'effuyer deux Incendies. Elles ont si peu de fond, qu'après la première de ces deux disgrâces, on fut tenté de les faire retourner en France: cependant par leur économie, leur travail & leur sobriété, joint au respect qu'elles s'attirent dans la Colonie, elles sont parvenues deux fois à se rétablir. Elles dorent, elles brodent. Toutes leurs occupations sont utiles & de bon goût.

Couvent des
Ursulines.

Le College des Jésuites, qui n'étoit autrefois qu'un amas grossier de Barraques Françaises & de Cabanes Sauvages, a pris une fort belle forme; mais la situation n'en est pas fort avantageuse. Il manque de vue. Celle

College des
Jésuites.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.
LE P. DE
CHARLEVOIX.

de la Rade, qu'il avoit en perspective, est aujourd'hui masquée par la Cathédrale & le Séminaire. Le Jardin est grand, & terminé par un petit Bois, reste de l'ancienne Forêt qui couvroit autrefois cette Montagne. L'Eglise, en dehors, n'a de beau qu'un assez joli clocher; elle est couverte d'ardoises, & c'est la seule qui le soit au Canada, où jusqu'à présent tous les toits sont de bardeaux. Dans l'intérieur, elle est fort ornée.

» Une Tribune légère, & bordée d'une balustrade de fer, peint & doré, d'un fort bon ouvrage; une Chaire bien dorée, & bien travaillée en fer & en bois; quelques bons Tableaux; point de voûte, mais un lambris plat, assez orné; point de pavé, mais un bon plancher, qui rend cette Eglise supportable en Hiver, tandis qu'on est transi de froid dans les autres: c'est la description du Religieux Voyageur. Il ne reconnut point, dans quatre colonnes creuses & grossièrement marbrées, qui sont l'ornement du grand Autel, les quatre grandes colonnes cylindriques & massives, d'un seul bloc de porphyre noir, comme du jais, sans taches & sans fils, que la Hontan (r) représente avec affectation. On donneroit, dit-il, à ce Voyageur, s'il n'avoit blessé la vérité que pour donner du lustre aux Eglises.

Hôtel-Dieu.

L'HÔTEL-DIEU a deux grandes Salles; l'une pour les Hommes, l'autre pour les Femmes. Tout y est propre & commode. L'Eglise est derrière la Salle des Femmes, & n'a de remarquable que le Maître-Autel, dont le Rétable est fort beau. Cette Maison est desservie par des Religieuses Hospitalières de Saint Augustin, d'une Congrégation qui se nomme la *Miséricorde de Jésus*. Les premières sont venues de Dieppe, & n'avoient pas mal commencé à se loger; mais leur Maison n'est point achevée. Sa situation, à mi-côte, dans un lieu plat, qui avance un peu sur la Rivière Saint Charles, les fait jouir d'une fort belle vue.

Hôtel de l'Intendant, nommé le Palais.

L'HÔTEL de l'Intendant porte le nom de *Palais*, à Québec, parcequ'il sert aux Assemblées du Conseil Supérieur. C'est un vaste Pavillon, dont les deux extrémités débordent de quelques piés, & où l'on monte par un Perron à double rampe. La façade du Jardin, d'où l'on a la vue de la petite Rivière, & qui y conduit de plein pié, est beaucoup plus riante que celle de l'entrée. La cour offre, à droite, les Magasins du Roi: derrière, c'est la Prison. La porte d'entrée est masquée par la Montagne qui forme la haute Ville, & qui ne présente, en cet endroit, qu'un Rocher désagréable à la vue. Ce Palais a souffert deux Incendies, dont on rapporte le dernier à l'année 1726.

Hôpital Général.

EN suivant la rue, ou le chemin qui la borne, on entre dans la Campagne, & l'on se rend, par un demi-quart de lieue de marche, à l'Hôpital Général. C'est le plus bel Edifice du Canada. Les Récollets en occupoient anciennement le terrain: M. de *Saint Vallier*, Evêque de Québec, les transféra dans la Ville, acheta leur emplacement, & fit une dépense de cent mille écus pour la fondation de l'Hôpital. Le seul défaut de cet Etablissement est d'être bâti dans un Marais, qu'il fera toujours diffi-

(r) Ce Voyageur n'a pas toujours traité civilement les Jésuites.

le de de
vres: c'e
quelques
sur la po

QUEBB
s'efforce
se défend
d'eau da
cinq piés
peu au-
dans le R
cinq piés
qu'on no
tion à l'
de, offre
Citadelle
rideau,
on trou
tre, à la
une seco
tout dev
les Basti
le Palais
le Cap a
l'état de
vec auffi
(s); &

ON ne
ce petit
de leurs
Général
pes, un
un Grand
assuréme
vent cor
Récollets
fées, de
là, suiv
Aussi ch
de Prom
la nege,
tilshomm
Nouvelle

(s) Un p
voyé en F

le de dessécher. Trente Religieuses y sont employées à servir les Pauvres: c'est un essain de l'Hôtel-Dieu de Quebec, distingué néanmoins par quelques Réglemens particuliers, & par une croix d'argent qu'elles portent sur la poitrine. La plupart sont des Filles de condition.

QUEBEC n'est pas régulièrement fortifié; mais, depuis longtems, on s'efforce d'en faire une bonne Place. Elle est déjà capable d'une vigoureuse défense. Le Port est flanqué de deux Bastions, qui sont presque à fleur d'eau dans les grandes Marées; c'est-à-dire qu'ils sont élevés de vingt-cinq piés; car, dans les Equinoxes, la Marée monte à cette hauteur. Un peu au-dessus du Bastion de la droite, on en a fait un demi, qui est pris dans le Rocher; & plus haut, à côté de la Galerie du Fort, il y a vingt-cinq piéces de canon en batterie. Au-dessus est un petit Fort carré, qu'on nomme la *Citadelle*; & les chemins qui conduisent d'une Fortification à l'autre, sont fort escarpés. La gauche du Port, le long de la Rade, offre de bonnes batteries de canons & de mortiers. De l'angle de la Citadelle, qui regarde la Ville, on a fait une oreille de bastion, d'où un rideau, tiré en équerre, va joindre un cavalier fort exhaussé, sur lequel on trouve un Moulin bien fortifié. En descendant du cavalier, on rencontre, à la portée du fusil, une première Tour, bien bastonnée; ensuite une seconde, à la même distance de l'autre. Suivant les premières vues, tout devoit être revêtu d'une chemise, qui auroit eu les mêmes angles que les Bastions, & qui seroit venu se terminer à l'extrémité du Roc, devant le Palais, où l'on a déjà construit une petite Redoute, aussi-bien que sur le Cap aux Diamans. Ce dessein est demeuré sans exécution: mais tel étoit l'état de la Place, en 1711, lorsque les Anglois en tenterent la Conquête avec aussi peu de succès que de prudence: il n'avoit pas changé en 1720 (s); & l'on n'a rien publié, depuis, qui nous ait apporté d'autres lumières.

ON ne compte gueres, à Quebec, plus de sept mille ames: mais dans ce petit nombre, la peinture qu'on nous fait des principaux Habitans, & de leurs usages, donne l'idée d'une société fort agréable. Un Gouverneur Général, avec un Etat-Major, de la Noblesse, des Officiers & des troupes, un Intendant, un Conseil Supérieur & des Jurisdicions subalternes, un Grand Voyer, un Grand-Maître des Forêts, dont la Jurisdicion est assurément la plus étendue de l'Univers, des Marchands aisés, ou qui vivent comme s'ils l'étoient, un Evêque & un Séminaire nombreux, des Récollets & des Jésuites, trois Communautés de Filles, bien composées, des Cercles brillans chez la Gouvernante & chez l'Intendante: voilà, suivant les termes du voyageur, de quoi passer le tems sans ennui. Aussi chacun s'efforce-t-il d'y contribuer. On joue; on fait des parties de Promenade: l'Été, en caleche ou en canot; l'Hiver, en Traîneau sur la nege, ou en patins sur la glace. On chasse beaucoup: quantité de Gentilshommes n'ont gueres que cette ressource pour vivre à leur aise. Les Nouvelles courantes se réduisent à peu de chose, parceque le Pays en four-

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

LE P. DE
CHARLEVOIX.
Fortifications
de Quebec.

Nombre des
Habitans.
Leur caractere & leurs
usages.

(s) Un p'an [en relief,] qui fut alors en- en chef à Quebec, pour être mis au Louvre.
voyé en France, par M. de Lery, Ingénieur avec les autres, ne contenoit rien de plus.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.
LE P. DE
CHARLEVOIX.

nit peu, & que celles de l'Europe arrivent tout-à-la-fois; mais elles font l'occupation d'une bonne partie de l'année. On raisonne sur le passé; on conjecture sur l'avenir; les Sciences & les Beaux-Arts ont leur tour; & la conversation ne languit point. Les Canadiens, c'est-à-dire les Créoles du Canada, respirent en naissant un air de liberté qui les rend fort agréables dans le commerce de la vie; & nulle part on ne parle plus purement la Langue Française: il est assez remarquable qu'il n'y ait ici aucun accent. On n'y voit point de Particuliers riches, parceque chacun aime à se faire honneur de son bien, & que personne ne s'attache à thésaurifer. On fait bonne chère, on se met fort proprement: tout le monde est ici de bonne taille, & le sang est fort beau dans les deux sexes. L'enjouement, la politesse & la douceur sont aussi des avantages communs; & la grossièreté, dans les manières comme dans le langage, n'est pas même connue à la Campagne (t).

Route de
l'Observa-
teur.

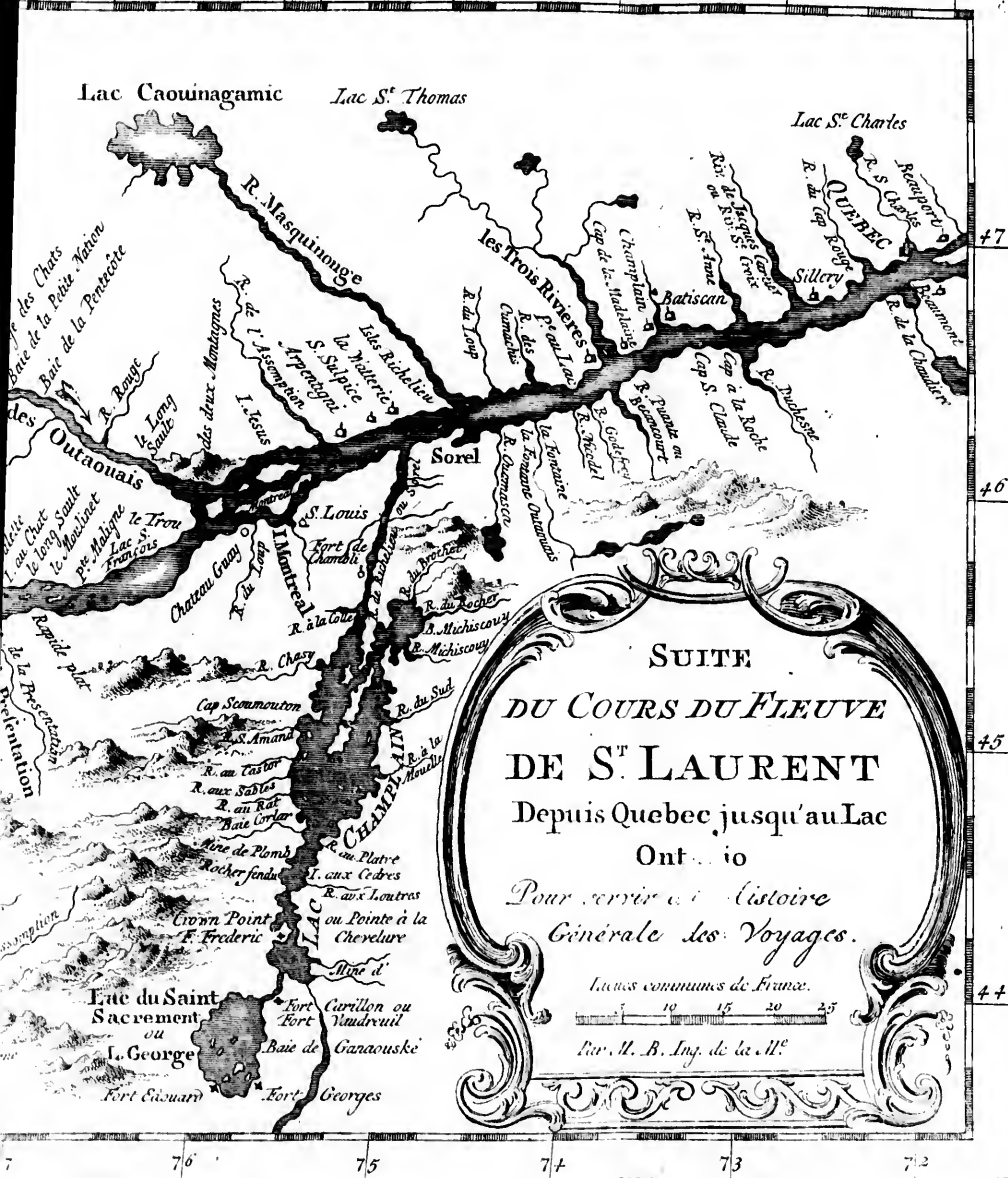
La Pointe
aux Trembles.

Il est important de suivre le Voyageur dans ses différentes courses, pour joindre, à la description des lieux, d'utiles observations dont elle est toujours accompagnée. Le 3 de Mars 1721, étant parti de Quebec en traîneau, pour se rendre à la Ville des *Trois-Rivieres*, qui en est éloignée de vingt-cinq lieues, il fit très légèrement sept lieues jusqu'à la *Pointe aux Trembles*, une des bonnes Paroisses du Pays. L'Eglise en est grande, bien bâtie, & les Habitans y sont fort aisés. En général, les anciens Habitans sont plus riches au Canada, que les Seigneurs; & l'on en donne la raison: ce n'étoit qu'une grande Forêt, lorsque les François commencerent à s'y établir. Des Officiers, des Gentilshommes, des Communautés, à qui l'on donna des Seigneuries, n'étoient pas capables de les mettre eux-mêmes en valeur, & n'avoient pas des fonds assez considérables pour y employer un nombre d'ouvriers suffisant. Il fallut y établir des Habitans, qui se trouvant obligés de travailler beaucoup avant que de pouvoir y recueillir de quoi subsister, ne purent s'engager, avec les Seigneurs, qu'à des redevances fort modiques; de sorte qu'avec les lods & ventes, qui se réduisent presqu'à rien, le droit du Moulin, & la Métairie, une Seigneurie de deux lieues de front & d'une profondeur illimitée, est d'un revenu fort médio-

(t) Le même Voyageur joint, à ce Portrait, une comparaison des Colonies Angloises du voisinage avec celle de la Nouvelle France. .. Qui ne connoitroit, (dit-il,) les deux Etablissmens que par la maniere de vivre, d'agir & de parler, des Colons, ne balancerait pas à juger que la nôtre est la plus florissante. Il regne, dans la Nouvelle Angleterre, & dans les autres Provinces Angloises du Continent de l'Amérique, une opulence dont il semble qu'on ne fait point profiter; & dans la Nouvelle France, une pauvreté cachée par un air d'aisance, qui ne paroît point étudié. Le Commerce & la culture des Plantations forment la première; l'indus-

trie soutient la seconde, & le goût de la Nation y répand un agrément infini. Le Colon Anglois amasse du bien, & ne fait aucune dépense superflue; le François jouit de ce qu'il possède, & souvent fait parade de ce qu'il n'a point. Les Anglois Américains ne veulent point de guerre, parcequ'ils ont beaucoup à perdre, & ne ménagent point les Sauvages, parcequ'ils ne croient point en avoir besoin; la Jeunesse Française, par des raisons contraires, déteste la paix, & vit bien avec les Naturels du Pays, dont elle s'attire l'estime pendant la guerre. & l'après-mitié en tout tems &c. " *Journal d'un Voyage de l'Amérique, p. 80.*

77 76 75 74 73 72



SUITE
 DU COURS DU FLEUVE
 DE ST. LAURENT
 Depuis Quebec jusqu'au Lac
 Ontario

Pour servir à l'histoire
 Générale des Voyages.

Échelle commune de France.



Par M. B. Ing. de la M^e

47

46

45

44

77 76 75 74 73 72

cre, dans
foible (y)

A dix-

route, la

vis-à-vis

neuf (x).

te Riviere

& qui en

pour avo

après un

verfe ici

& rien n

bâtie sur

le peut c

d'étendue

agréable,

demi-lieu

vées, fert

au-dessous

qui ne s'y

tre à gauc

pris dans

trouve le

rien ne b

les ondes.

sieurs Riv

la bonté c

ON ne

Trois Riv

fer, qui s

que depuis

de cette V

c'est un de

les premie

Récollets,

un très b

(y) On a

qui ont por

„ tous Nob

„ au Canada

„ par Mer

n'y a, dans

rie, même de

le le droit de

est réservé à

de l'année 10

cre, dans un Pays si peu peuplé, & dont le Commerce intérieur est si foible (v).

A dix-sept lieues de la Pointe aux Trembles, on trouve, sur la même route, la Baronie de *Beckancourt*, qui contient un Village d'Abenaquis; & vis-à-vis, de l'autre côté du Fleuve, une autre Baronie, nommée *Port-neuf* (x). La demeure du Baron de Beckancourt est à l'entrée d'une petite Riviere, qui [venant du Sud] coule toute entiere dans son Domaine, & qui en a pris le nom. Elle se nommoit auparavant *Riviere puante*, pour avoir été quelque tems infectée d'un grand nombre de corps morts, après un combat fort sanglant entre deux Nations sauvages. On traverse ici le Fleuve de Saint Laurent pour se rendre aux *Trois Rivières*; & rien n'est plus charmant que la situation de cette Ville. Elle est bâtie sur un côteau de sable, qui n'a gueres de stérile que l'espace qu'elle peut occuper en s'aggrandissant; car elle n'a point encore beaucoup d'étendue: mais elle est environnée de tout ce qui peut rendre une Ville agréable, & la faire parvenir à l'opulence. Le Fleuve, large d'une demi-lieue, coule au pié. Au-delà, ce sont des Campagnes cultivées, fertiles, & couronnées des plus belles Forêts du Monde. Un peu au-dessous, & du même côté, le Fleuve reçoit une assez belle Riviere, qui ne s'y joint qu'après en avoir reçu deux autres, l'une à droite, l'autre à gauche; & de-là vient le nom de *Trois Rivières*, que la Ville a pris dans son origine. Au-dessus, & presqu'à la même distance, on trouve le Lac *Saint Pierre*, long de sept lieues & large de trois. Ainsi rien ne borne la vue de ce côté-là, & le Soleil paroît se coucher dans les ondes. Ce Lac, qui n'est qu'un élargissement du Fleuve, reçoit plusieurs Rivières, & n'est pas moins renommé pour l'abondance que pour la bonté de son Poisson.

On ne compte pas plus de sept ou huit cens François dans la Ville des *Trois Rivières*, quoiqu'elle ait, dans son voisinage, des Mines d'excellent fer, qui seroient capables d'enrichir une grande Ville. On n'a commencé, que depuis peu, à les faire valoir. Au reste, le petit nombre des Habitans de cette Ville n'empêche point que sa situation ne la rende importante: c'est un des plus anciens Etablissmens de la Colonie; & l'on y a vu, dès les premiers tems, un Gouverneur, avec un Etat-Major. Un Couvent de Récollets, une assez belle Paroisse, desservie par les mêmes Religieux, & un très bel Hôpital, qui fait partie d'un Couvent d'Ursulines, où l'on

(v) On ajoute que c'est une des raisons qui ont porté Louis XIV à permettre „ à „ tous Nobles & Gentilshommes habitués „ au Canada, de faire le Commerce tant „ par Mer que par Terre“. Au reste, il n'y a, dans tout le Pays, aucune Seigneurie, même de celles qui sont titrées, à laquelle le droit de Patronage soit attaché. Ce droit est réservé à l'Evêque, par une Ordonnance de l'année 1685, où Sa Majesté déclare qu'il

n'est pas censé honorifique. La portion congrue des Curés est payée sur les Dixmes, qui appartiennent à l'Evêque.

(x) Le P. de Charlevoix dit, au contraire, que ce n'est pas la première, mais bien la seconde de ces Terres, qui a été érigée en Baronie, de sorte qu'on donne ici mal à propos ce titre à toutes les deux. Le Baron de Beckancourt étoit Grand-Voyer de la Nouvelle France. R. d. E.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

LE P. DE
CHARLEVOIX.

Baronies de
Beckancourt,
& de Port-
neuf.

Riviere de
Beckancourt,
autrefois Ri-
viere puante.

Ville des
Trois Rivie-
res.

Sa situation.

Lac Saint
Pierre.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

LE P. DE
CHARLEVOIX.

Iles de Ri-
chelieu.

Iles & Ri-
viere de Saint
François.

Pays depuis
les Trois Ri-
vieres jusqu'à
Mont-réal.

en compte quarante, chargées de l'office d'Hospitalieres (y), sont les principaux édifices des Trois Rivieres. Dès l'année 1650, le Sénéchal de la Nouvelle France, dont la Jurisdiction est absorbée par le Conseil supérieur, avoit un Lieutenant dans cette Ville: aujourd'hui, elle n'a plus qu'une Justice ordinaire, avec un Lieutenant-Général pour Chef.

A l'extrémité du Lac Saint Pierre, on voit un grand nombre d'Iles, de différentes grandeurs, qui se nomment les *Iles de Richelieu*; & sur la gauche, en remontant de Quebec, on en trouve six autres, qui bordent une Anse assez profonde, où se décharge une belle Riviere, dont la source est au voisinage de la Nouvelle York. Les Iles, la Riviere, & tout le Pays qu'elle arrose, portent le nom de *Saint François*. Toutes ces Iles étoient autrefois remplies de Cerfs, de Daims, de Chevreuils & d'Orignaux, qui ont disparu. On pêche d'excellens Poissons dans la Riviere de Saint François. L'Hiver, on fait des trous dans la glace, pour y passer des filets de cinq ou six brasses de long, qu'on retire ordinairement chargés de Bars, de Poissons dorés, d'Achigans, & surtout d'une espece de Brochets, nommés *Masquinongès*, qui ont la tête plus grosse que les nôtres, & la gueule sous un museau recourbé. Les Sauvages du Canton sont des Abenaquis, parmi lesquels il se trouve quelques Algonquins, des *Sokokis*, & des *Mahingans*, plus connus sous le nom de *Loups*, qui étoient autrefois établis sur la Riviere de *Manhate*, dans la Nouvelle York, & qu'on en croit même originaires. Les Abenaquis sont venus à Saint François, des Côtes Méridionales de la Nouvelle France, les plus proches de la Nouvelle Angleterre. Leur premier établissement, dans cette transmigration, fut une petite Riviere qui se joint au Fleuve de Saint Laurent, vis-à-vis de *Sillery*, c'est-à-dire une lieue & demie au-dessus de Quebec, vers le Sud, près d'une chute d'eau qu'on nomme le *Saut de la Chaudiere*. Ils sont à présent sur le bord de la Riviere Saint François, à deux lieues de son embouchure dans le Lac Saint Pierre.

DES Trois Rivieres, en traversant le Lac Saint Pierre, & tirant au Sud, l'Observateur n'employa qu'une demi-journée pour se rendre à Saint François (z). Il en partit le 13; & le lendemain il entra dans Mont-réal. Ce dernier trajet est de vingt-cinq lieues. Quelque agrément qu'il y aît à le faire en Hiver, dans un traîneau, par la commodité de se promener sur des Canaux glacés, entre des Iles qui paroissent avoir été plantées à la ligne, comme des Orangers, le coup d'œil n'est pas beau dans une saison, où le blanc prend par-tout la place des plus belles couleurs de la Nature. Le climat est fort rude au Lac de Saint Pierre (a): mais lorsqu'on

(y) C'est encore une Fondation de M. de Saint Vallier, premier Evêque de Quebec.

Nota. Le premier Evêque de Quebec a été nommé ci-dessus, M. François de Laval. R. d. E.

(z) Toujours en Traîneau, car la glace avoit encore toute sa force le 11 de Mars.

(a) Plus on descend le Fleuve, plus le

froid est pit, ant, parcequ'on avance plus au Nord. On a dit que Quebec est par les 47 degrés 56 minutes de Latitude; les Trois Rivieres sont par les 46 & quelques minutes; & Mont-réal entre les 44 & les 45. Le Fleuve fait un coude au Sud, après le Lac Saint Pierre.

qu'on a passé les Iles de Richelieu, il semble qu'on soit transporté tout à coup dans une autre Région. L'air devient plus doux, le terrain plus uni, le Fleuve plus beau, & ses bords plus rians. On y rencontre des Iles, quelques-unes habitées, & d'autres dans leur état naturel, mais qui forment, toutes, les plus beaux Paysages du Monde.

L'ILE de Mont-réal, qui est comme le centre de ce beau Pays, a dix lieues de long, de l'Est à l'Ouest, & près de quatre dans sa plus grande largeur. La Montagne, d'où elle tire son nom, & qui a deux têtes, d'inégale hauteur, est presqu'au milieu de la longueur de l'île; mais elle n'est qu'à demi-lieue de la Côte méridionale, où la Ville de Mont-réal est située. Le nom de *Ville-Marie*, que cette Ville reçut dans sa Fondation, n'a pu passer en usage. Il ne se conserve que dans les Actes publics, & parmi les Seigneurs de l'île, qui en sont fort jaloux. On a déjà remarqué que ce sont les Sulpiciens. Comme toutes les terres de l'île sont très bonnes, & que la Ville n'est gueres moins peuplée que celle de Quebec, cette Seigneurie, suivant l'Observateur, vaut, du moins, une demi-douzaine des meilleures du Canada. C'est le fruit de la sagesse & du travail des Seigneurs.

LA Ville de Mont-réal offre un aspect fort riant. Elle est bien située & bien bâtie. L'agrément de ses environs & de ses vues inspire une gaieté dont tous les Habitans se ressentent. Elle n'est pas fortifiée. Une Palissade bastionnée, & fort mal entretenue, fait toute sa défense, avec une mauvaise redoute, sur un petit Tertre qui sert de Boulevard, & va se terminer en pente douce à une petite Place carrée. Autrefois elle étoit ouverte, & sans cesse exposée aux insultes des Sauvages ou des Anglois. Ce fut le Chevalier de *Callieres*, Frere du Plénipotentiaire à Ryswick, qui la fit fermer, pendant qu'il en étoit Gouverneur; & depuis quelques années elle est ceinte d'un bon mur. Mais sa plus forte défense consiste dans la valeur de ses Habitans.

SA forme est un carré long, situé sur le bord du Fleuve: le terrain s'élevant insensiblement, partage la Ville, dans sa longueur, en haute & basse. La premiere contient la Paroisse, le Séminaire, les Récollets, les Jésuites, & le logement du Gouverneur; la seconde, l'Hôtel-Dieu, les Magalins du Roi & la Place d'Armes. Au-delà d'un petit Ruisseau, qui vient du Nord-Ouest, & qui borne la Ville du même côté, on trouve l'Hôpital Général, accompagné de quelques Maisons; & sur la droite, au-delà des Récollets, dont le Couvent est à l'extrémité de la Ville de ce côté-là, on a commencé à former une espece de Fauxbourg, qui sera quelque jour un fort beau Quartier. Les Jésuites n'ont point une Maison spacieuse; mais leur Eglise est grande & bien bâtie. Le Couvent des Récollets a plus d'étendue, & la Communauté en est plus nombreuse. Le Séminaire est au centre de la Ville, & se fait reconnoître pour la Maison seigneuriale. Il communique à l'Eglise Paroissiale, qui a plus d'apparence que la Cathédrale de Quebec. Le Couvent des Filles de la Congrégation, quoiqu'un des plus grands édifices de la Ville, suffit à peine pour loger une si nombreuse Communauté: c'est le Chef-d'Ordre & le Noviciat d'un

XXI. Part.

L 11

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.LE P. DE
CHARLEVOIX.Description
de l'île & de
la Ville de
Mont-réal.Haute & Bas-
se Ville.Leurs prin-
cipaux Édifi-
ces.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

LE P. DE
CHARLEVOIX.

Environs de
Mont-réal.

Deux Villa-
ges d'Iroquois
Chrétiens.

Institut qui a pris naissance au Canada, & qui s'y rend fort utile. L'Hôtel-Dieu est servi par des Religieuses, dont les premières ont été tirées de celui de la Fleche en Anjou. Leur Eglise & leur Salle des Malades sont deux fort beaux Bâtimens; mais elles n'en sont pas moins pauvres, & les revenus de leur fondation ne sont pas proportionnés à leurs services. L'Hôpital Général doit son établissement à un Particulier, nommé *Charron*, qui employa tout son bien à former une Société d'Hommes charitables, dans la double vue de prendre soin des Malades, & d'instruire les jeunes Gens de la Campagne. Son projet fut rempli en 1719: mais il n'y a pas survécu assez long-tems pour le confirmer; & la Cour ayant refusé à ses Sectateurs la permission de prendre un engagement irrévocable, on craint pour la durée de ce nouvel Institut.

ENTRE l'île de Mont-réal & la Terre-Ferme, vers le Nord, on trouve une autre île, d'environ huit lieues de long, & de deux dans sa plus grande largeur. Elle fut d'abord nommée l'île de *Montmagni*, du nom d'un Gouverneur du Canada qui la possédoit. Ensuite elle fut donnée aux Jésuites, qui l'appellerent l'île de *Jésus*. On n'explique point comment elle est passée entre les mains des Sulpiciens, qui ont entrepris de la peupler, & qui lui ont conservé son dernier nom. Le Canal, qui sépare les deux îles, est nommé la *Rivière des Prairies*, parceque des deux côtés il en arrose de fort belles. Son cours est embarrassé, vers le milieu, par un Rapide, qu'on appelle le *Saut du Récollet*, depuis qu'un Religieux de cet Ordre s'y est noyé. Le troisième Bras du Fleuve est semé d'un prodigieux nombre d'îles, & porte le nom de *Mille-îles*, ou de *Rivière de Saint Jean*. A la tête de l'île de *Jésus*, on voit la petite île *Bizard* (b); & plus haut, vers le Sud, l'île *Perrot* (c), qui a deux lieues de long & presque la même largeur. L'île *Bizard* termine le *Lac des deux Montagnes*, & l'île *Perrot* le sépare de celui de *Saint Louis*. Ce qu'on nomme le *Lac des deux Montagnes*, est proprement l'embouchure d'une grande Rivière, nommée la *Rivière des Outaouais*, qui se jette ici dans le Fleuve *Saint Laurent*. Elle a deux lieues de long, sur à-peu-près la même largeur. Le *Lac Saint Louis*, qui est un peu plus grand, n'est aussi qu'un élargissement du Fleuve. Jusqu'à présent la Colonie Française n'alloit pas plus loin à l'Ouest; mais on commence à faire de nouvelles Habitations au-delà, & partout les terres sont excellentes.

DANS les dernières guerres, on a regardé, comme la sûreté de Mont-réal & des lieux voisins, deux Villages d'Iroquois Chrétiens & le Fort de *Chambly*. Le premier des deux Villages, qui se nomme *Saut de Saint Louis*, est situé en Terre-Ferme, du côté du Sud, trois lieues au-dessous de Mont-réal. Ses Habitans, qui sont en grand nombre, ont toujours été une des plus fortes Barrières de la Colonie contre les Iroquois idolâtres & contre les Anglois de la Nouvelle York. Il a changé deux fois de place, dans l'espace de deux lieues: après avoir été près du Rapide, dont il porte

(b) Nom d'un Officier Suisse, à qui elle appartenait, & qui est mort Major de Mont-réal.

(c) Ainsi nommée par M. *Perrot*, Pere de la Comtesse de la *Roth-Alard*, & de la Prétidente de *Lubert*.

le nom
fort lar
côté: c
comme
sionnair
la Mon
d'où l'
vis-à-
qui le g

LE P
portanc
doient
dans le
& que
l'a nom
avait c
Officier
nom, q
que le
ron dix
on trou
la Rivi
qu'est f
cier qu
sien; m
Bastions
si bonne
pere pa
Lac de
se ce L
de Can
est dou
,, gens
,, les v
,, core
MAIS
partit d
à la Po
employ
Lac Sa
pide sit
Lac Sa
un peu
nomme
quart d
nommé

le nom, il est aujourd'hui dans une situation charmante. Le Fleuve y est fort large, & couvert d'Iles; celle de Mont-réal est en perspective d'un côté; & de l'autre, la vue n'est pas bornée vers le Lac Saint Louis, qui commence un peu plus haut. L'Eglise de ce Village & la Maison des Missionnaires sont deux des plus beaux édifices du Pays. Le second se nomme *la Montagne*, parcequ'il a subsisté long-tems sur la double Montagne, d'où l'Ile de Mont-réal tire son nom. A présent, il est en Terre-Ferme, vis-à-vis de l'extrémité occidentale de cette Ile, & ce sont des Sulpiciens qui le gouvernent.

Le Fort de Chambly a toujours passé pour un Poste de la dernière importance. Dans l'origine de la Colonie Française, les Iroquois descendoient jusqu'au centre des Habitations, par une Riviere qui se décharge dans le Fleuve de Saint Laurent, un peu au-dessus du Lac Saint Pierre, & que cette raison fit nommer alors la *Riviere des Iroquois*. Depuis, on l'a nommée *Riviere de Richelieu*, en faveur d'un Fort de ce nom, qu'on avoit construit à son embouchure. Ensuite, ce Fort ayant été ruiné, un Officier, nommé *Sorel*, en fit construire un autre, auquel on donna son nom, qui s'est communiqué à la Riviere: elle le conserve encore, quoique le Fort ne subsiste plus. De-là, remontant la Riviere, l'espace d'environ dix-sept lieues, toujours au Sud, mais prenant un peu du Sud-Ouest, on trouve un Rapide, & vis-à-vis, une espece de petit Lac, formé par la Riviere même: c'est sur le bord du Rapide, & vis-à-vis du Lac, qu'est situé le Fort de *Chambly*. Il fut d'abord élevé en bois, par un officier qui lui donna son nom, dans le tems même que *Sorel* construisoit le sien; mais vers l'an 1721, on l'a bâti de pierres, & flanqué de quatre Bastions. Il n'est jamais sans une forte garnison. Les terres voisines sont si bonnes, qu'on s'est empressé d'y faire des Habitations; & l'on ne desespere pas d'y voir naître quelque jour une bonne Ville. De *Chambly* au Lac de *Champlain*, on ne compte que huit lieues: la Riviere *Sorel* traverse ce Lac; & l'Auteur observe que la Nouvelle France n'a peut-être point de Canton qu'il soit plus à propos de peupler. Il ajoute que le climat y est doux, que les Habitans y auront pour voisins les Iroquois; „ bonnes „ gens, (dit-il,) qui ne chercheront point querelle aux François, lorsqu'ils „ les verront en état de ne les pas craindre, & qui s'accommoderont encore mieux de ce Voisinage que de celui de la Nouvelle York.”

MAIS continuons de remonter avec lui le Fleuve de Saint Laurent. Il partit du Saut de Saint Louis le premier de Mai, pour aller passer la nuit à la Pointe Occidentale de l'Ile de Mont-réal. Le lendemain, après avoir employé la matinée à visiter le Pays, qu'il trouva fort beau, il traversa le Lac Saint Louis, pour se rendre aux *Cascades*; nom qu'on donne à un Rapide situé précisément au-dessus de l'Ile Perrot, qui fait la séparation du Lac Saint Louis & du Lac des deux Montagnes. On l'évite, en prenant un peu à droite, pour faire passer les Canots à vuide dans un endroit qu'on nomme *le Trou*; ensuite, les tirant à terre, on fait un portage d'un demi quart de lieue, qui devient nécessaire pour éviter un second Rapide, nommé le *Buisson*: c'est une belle Nappe d'eau, qui tombe d'un Rocher

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

LE P. DE
CHARLEVOIX.

Fort de
Chambly.

Divers Ra-
pides.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

LE P. DE
CHARLEVOIX.

Nécessité d'un
Fort à la Ga-
lette.

Lac de Saint
François.

plat, d'environ un demi-pié de hauteur. L'Observateur juge qu'on pourroit se délivrer de cet embarras, en creusant un peu le lit d'une petite Riviere, qui se décharge dans une autre, au-dessus des Cascades.

AU-DESSUS du Buïsson, la largeur du Fleuve est d'un grand quart de lieue; & les terres, des deux côtés, sont excellentes. On avoit commencé à défricher celles qui sont sur la Riviere Septentrionale; & rien ne seroit plus aisé que d'y faire un grand chemin, depuis la Pointe qui est vis-à-vis de l'île de Mont-réal, jusqu'à l'Anse qu'on nomme la Galette. Il paroît même, qu'un Fort seroit mieux placé & plus nécessaire à la Galette qu'à Catarocoui, parcequ'il n'y passe pas un Canot sans être aperçu; au lieu qu'à Catarocoui, on se dérobe facilement derriere les Iles. Cette observation est d'un commissaire des Guerres (d), qui fut envoyé, de la part du Roi, en 1706, pour visiter tous les Postes éloignés. Il remarqua, d'ailleurs, „ que les terres étant très bonnes, aux environs de la Galette, on y auroit toujours de vivres en abondance; sans compter qu'en „ deux jours de bon vent, une Barque pourroit aller de la Galette à „ Niagara. Un des objets, (disoit-il,) qu'on s'étoit proposés, en „ construisant le Fort de Catarocoui, étoit le Commerce avec les Iroquois: or ces Sauvages viendroient aussi volontiers à la Galette qu'à „ Catarocoui. Ils auroient, à la vérité, un peu plus de chemin à faire; „ mais ils éviteroient une traversée de huit ou neuf lieues dans le Lac „ Ontario: enfin le Fort de la Galette couvriroit tout le Pays qui est entre la Riviere des Outaouais & le Fleuve de Saint Laurent; car ce Canton n'est point abordable du côté du Fleuve, à cause des Rapides, & „ les bords de la Riviere des Outaouais sont faciles à garder. ”

LE 3 de Mai, l'Observateur fit trois lieues pour se rendre aux Cèdres: c'est un troisième Rapide, qui a pris son nom d'une grande quantité de Cedres qu'on voyoit autrefois dans ce lieu, mais qui ont été presque tous coupés. Le 4, un accident, qui creva un de ses Canots, ne lui permit point de passer le quatrième Rapide [qu'on appelle le Côteau du Lac], quoiqu'il ne soit qu'à deux lieues & demie du précédent. Le 5, il passa le Lac de Saint François, qui a sept lieues de long, & trois dans sa plus grande largeur. Les terres, des deux côtés, sont basses, & n'en paroissent pas moins bonnes. La route, depuis Mont-réal jusqu'ici, tient un peu du Sud-Ouest; & le Lac Saint François court Ouest-Sud-Ouest & Est-Nord-Est. Le 6, il fallut passer les *Chenaux du Lac*: c'est le nom qu'on donne à des Canaux formés par un grand nombre d'Iles, dont le Fleuve est presque couvert en cet endroit, & qui rendent le Pays charmant. Le reste du jour fut employé à franchir des Rapides, dont le plus considérable, qu'on nomme *le Moulinet*, est effroyable à la vue, & coûte beaucoup de peine à passer. On fit néanmoins sept lieues le même jour, & l'on alla camper au bas du *Long Saut*, Rapide d'une demi-lieue de long, que les Canots ne montent qu'à demi chargés. On le passa le 7 au matin, pour naviger ensuite jusqu'à trois heures du soir. Après l'éloge que l'Ob-

(d) M. Clerambaut d'Agrement.

our-
tite

t de
men-
e se-
vis-
pa-
lette
rgu ;
Cette
de la
mar-
Ga-
qu'en
te à
en
Iro-
qu'à
aire ;
Lac
t en-
Can-
, &

ères :
é de
esque
per-
ac],
passa
plus
rois-
t un
Est-
qu'on
euve
Le
léra-
eau-
l'on
que
tin ,
Ob-





fervateu
qu'on m
lieu du r
au mois
Langued
Saut d'e
Galette
Pays, q
Forêts y
beauté

A ci
hata, l
François
se faiso
vage, c
tre pot
dix-huit
toit d'i
il ne r
une esp
plus de
Fleuve
trois g
C'est u
lieue d
agréabl
varié.
une de
revêtu
le nom
au For
mais in
Fort c
Galette
voit a
avait r
aux P
deffous
coui e
vance
grande
abond
Cataro
& c'é
avait
Barbar

servateur a fait du climat, & la différence qu'il y a remarquée à mesure qu'on monte le Fleuve, il paroît fort surprenant d'entendre ici qu'au milieu du mois de Mai, il gela, la nuit suivante, comme il fait en France au mois de Janvier. On étoit néanmoins sous les mêmes Paralleles que le Languedoc. Le 9, on passa le Rapide nommé *Plat*, éloigné du Long Saut d'environ sept lieues, & de cinq des *Gallots*, qui est le dernier. La Galette est une lieue & demie plus loin, & l'on y arriva le 10. Tout le Pays, qui est entre cette Anse & les Gallots, mérite de l'admiration. Les Forêts y sont charmantes; & l'on y remarque, surtout, des Chênes d'une beauté extraordinaire.

A cinq ou six lieues de la Galette, on trouve une Ile, nommée *Tonihata*, longue d'une demi-lieue, dont un Iroquois, fort affectionné aux François, avoit obtenu le Domaine, avec une Patente de Concession qu'il se faisoit honneur de montrer. L'Observateur vante l'esprit de ce Sauvage, quoiqu'il n'eût pas laissé, dit-il, de vendre sa Seigneurie pour quatre pots d'eau-de-vie; mais s'étant réservé l'usufruit, il y avoit rassemblé dix-huit ou vingt Familles de sa Nation: dans toute sa conduite, il affectoit d'imiter les manieres Françoises. De-là jusqu'au Fort de Catarocoui, il ne reste qu'environ quinze lieues, dans l'espace desquelles on traverse une espece d'Archipel, nommé les *Mille-Iles*, & qui en contient du moins plus de cinq cens. Ensuite, on n'a qu'une lieue & demie jusqu'au Fort. Le Fleuve est ici plus libre, & large d'une demi-lieue. On laisse à droite trois grandes Anses, assez profondes; & le Fort est bâti dans la troisieme. C'est un quarré à quatre Bastions, qui n'occupe pas moins d'un quart de lieue de circuit. Il est construit de pierres, & sa situation est extrêmement agréable, surtout vers le Fleuve, dont les bords présentent un Paysage fort varié. Il en est de même de l'entrée du Lac Ontario, qui n'en est qu'à une demi-lieue. Elle est semée d'Iles, de différentes grandeurs, toutes revêtues d'arbres, & rien n'y termine l'horison. Le Lac a reçu d'abord le nom de *Saint Louis*, ensuite celui de *Frontenac*, qui avoit été donné aussi au Fort de Catarocoui, dont le Comte de Frontenac est le Fondateur: mais insensiblement le Lac a repris son ancien nom, qui est *Ontario*, & le Fort celui de l'Anse dont il occupe les bords. Le Terrain, depuis la Galette, est très bon, quoique sur la lisiere il n'en ait pas l'apparence. On voit au milieu du Fleuve, vis-à-vis du Fort, une très belle Ile, où l'on avoit mis des Porcs, qui ont multiplié, & dont elle a pris son nom d'*Ile aux Porcs*. L'*Ile aux Cedres* & l'*Ile aux Cerfs* en sont deux petites, au-dessous de la grande, à demi-lieue l'une de l'autre. L'Anse de Catarocoui est double; c'est-à-dire qu'elle a, vers son milieu, une Pointe qui avance beaucoup, & sous laquelle il y a un fort bon mouillage pour les grandes Barques. Le derriere du Fort est un Marais, où le Gibier est en abondance. Autrefois il se faisoit un Commerce considérable au Fort de Catarocoui, surtout avec les Iroquois, dont les Habitations en sont au Sud; & c'étoit pour les attirer, autant que pour les tenir en respect, que le Fort avoit été bâti: mais ce Commerce ne s'est pas soutenu long-tems, & les Barbares n'en ont pas moins fait de mal à la Colonie. Ils ont actuellement.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

LE P. DE
CHARLEVOIX.

Ile de Toni-
hata.

Description
du Fort de
Catarocoui.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.
LE P. DE
CHARLEVOIX.

Vignes des
Bois de la
Nouvelle
France.

Différentes
Rivieres.

quelques Familles aux environs du Fort, comme il s'en trouve aussi quel-ques-unes des *Mississagués*, Nation Algonquine, qui a trois Bourgades sur le Lac; l'une au bord Oriental, l'autre à Niagara, & la troisième dans le Détroit.

DE Catarocoui, l'Observateur n'avoit que six lieues à faire jusqu'à l'Île aux *Chevreuils*, où l'on trouve un fort bon Port, qui peut recevoir de grandes Barques; mais divers obstacles ayant retardé sa navigation, il passa la nuit dans un lieu fort incommodé, où il vit néanmoins, pour la première fois, des vignes dans la Forêt. La plupart des arbres ont, dit-il, leur sep, qui s'éleve jusqu'au sommet. Il n'avoit point encore fait cette remarque, parce qu'il s'étoit toujours arrêté dans des lieux ouverts; mais on l'assura que rien n'étoit si commun jusqu'au Mexique. Ces vignes ont le pié fort gros, & portent beaucoup de raisins. Les grains ne sont que de la grosseur d'un pois, apparemment faute de culture. C'est un rafraîchissement si délicieux pour les Ours, qu'ils vont les chercher sur les plus grands arbres; mais ils n'ont que le reste des Oiseaux, qui ont bientôt vendangé des Forêts entières.

LE 15, après avoir passé l'Île aux *Chevreuils*, & s'être arrêté trois lieues plus loin, à l'Île aux *Gallots*, qui est par les 43 degrés 33 minutes, il fallut faire une traversée d'une lieue & demie, pour arriver à la Pointe, que cette raison fait nommer la *Pointe de la Traversée*. On gagne ainsi plus de quarante lieues, qu'il faudroit faire en côtoyant la Terre-ferme. De la Pointe de l'Île aux *Gallots*, on découvre, à l'Ouest, la Rivière de *Chouguen*, ou d'*Onnontagué*, qui en est éloignée de quatorze lieues. Dans le calme, on tire droit sur cette Rivière, pour s'épargner encore un circuit de quinze ou vingt lieues. Six Rivieres qu'on laisse à gauche, en prenant cette route, sont célèbres par l'excellence de leur Poisson: c'est d'abord celle de l'*Assomption*, qui n'est qu'à une lieue de la Pointe de la *Traversée*; ensuite celle des *Sables*, trois lieues plus loin; celle de la *Planche*, deux lieues au-delà; celle de la *Grande Famine*, à deux autres lieues; celle de la *Petite Famine*, à une lieue, & celle de la *Grosse Ecorce*, à même distance. Quoique les apparences eussent promis un beau tems, il changea tout-d'un-coup, & l'Observateur eut beaucoup de peine à gagner la terre la plus proche, dont il étoit encore à trois lieues. Il aborda, vers sept heures du soir, à l'Anse de la *Famine*, qui porte ce triste nom depuis que M. de la *Barre*, Gouverneur de la Nouvelle France, faillit d'y perdre toute son Armée, par la faim & les maladies, en allant faire la guerre aux Iroquois. Les bords du Lac y sont couverts de Forêts, dans lesquelles on distingue les Chênes blancs & rouges, qui s'élevent jusqu'aux nues. On y voit un autre arbre, de la plus grande espece, dont le bois, dur, mais cassant, ressemble à celui de Plane, & dont la feuille, à cinq pointes, de médiocre grandeur, est d'un très beau verd en dedans, & blanche en dehors. C'est une espece de Cotonnier, qui porte, dans une coque, de la grosseur de celle des Marons d'Inde, un coton, dont il est malheureux qu'on ne puisse faire aucun usage. A 43 degrés de Latitude, & dans une saison aussi avancée, où l'on ressentoit quelquefois des cha-

leur
teu
trib
pen
vri
ton
Pay
(
la F
bass
char
est
A c
la C
sabl
qu'o
est
Bois
çoit
re,
Baie
peti
se n
prof
pour
moin
de f
moin
de c
renc
quat
Rivi
xant
l'Oh
une
Sauv
leurs
L
te e
d'une
deva
du n
quat
tario
(e
M. d

leurs, telles qu'on les éprouve en France au mois de Juillet, l'Observateur étoit fort surpris de ne pas voir encore une feuille aux arbres. Il attribue cette lenteur de la Nature, aux neges, dont la terre a été couverte pendant plusieurs mois : elle n'est pas encore assez échauffée pour ouvrir les pores des racines & faire monter la seve. Il y a, dans ce Canton, des Aigles d'une prodigieuse grosseur. On y est sur la Frontiere du Pays des Iroquois.

Quelques lieues plus loin, l'Observateur passa devant l'embouchure de la Riviere d'Onnontagué, qui parut large d'un arpent. Les terres y sont basses, mais revêtues de beaux Bois. C'est dans cette Riviere que se déchargent toutes celles qui arrosent les Cantons des Iroquois, & sa source est un fort beau Lac, nommé *Gannentaha*, qui a des salines sur ses bords. A dix lieues de l'Onnontagué, on trouve la Baie des *Goyogouins*. Toute la Côte, dans cet espace, est variée de marais & de terres hautes, un peu sablonneuses, mais couvertes de très beaux arbres, surtout de chênes, qu'on croiroit plantés de la main des Hommes. La Baie des *Goyogouins* est un des plus beaux endroits du Monde. Une Presqu'île, couverte de Bois, s'avance au milieu, & forme un Théâtre. A gauche, on aperçoit, dans l'enfoncement, une petite Ile, qui cache l'entrée d'une Riviere, par où les *Goyogouins* descendent dans le Lac. On se rend de cette Baie à celle des *Tsonontouans* : mais on rencontre, dans l'intervalle, une petite Riviere, dont on rapporte des singularités fort curieuses (e). Elle se nomme *Casconchiagon*. Quoique son embouchure ne soit ni large, ni profonde, elle s'élargit un peu plus haut, & les plus grands Vaisseaux y pourroient être à flot. Ensuite, on est arrêté par une châte, qui n'a pas moins de soixante piés de haut, & de deux arpens de large. Une portée de fusil au dessus, on en trouve une seconde, de même largeur, mais moins haute de deux tiers ; & demi-lieue plus loin, une troisieme, haute de cent piés & large de trois arpens. Après ces grandes Cataractes, on rencontre plusieurs Rapides ; & cinquante lieues plus loin, on trouve une quatrieme châte, qui ne cede en rien à la troisieme. Le cours de cette Riviere est de cent lieues ; & lorsqu'on l'a remontée l'espace d'environ soixante, on n'en a que dix par terre, en prenant à droite, pour arriver à l'*Ohio*, ou la *belle Riviere*, dans un lieu nommé *Ganos*, où l'on trouve une Fontaine, dont l'eau a l'épaisseur de l'huile & le goût du fer. Les Sauvages l'emploient dans leurs maladies, pour appaiser toute sorte de douleurs.

La Baie des *Tsonontouans* est charmante. Une jolie Riviere y serpente entre deux Prairies bordées de côteaux ; & l'on y découvre des Vallées d'une grande étendue, qui sont bornées par des Forêts. Le 22, on passa devant une autre Baie, qui se nomme le *grand Marais*, & dès l'après-midi du même jour, on entra dans le *Détroit de Niagara*. C'est un espace de quatorze lieues, qui fait la communication du Lac *Erié* avec le Lac *Ontario*, & par lequel le Fleuve *Saint Laurent* passe du premier dans l'autre.

(e) L'Auteur avertit qu'il les tenoit de le même qui jetta les fondemens du Fort de M. de *Joucaire*, Officier digne de foi, & *Niagara*.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

LE P. DE
CHARLEVOIX.

Riviere d'On-
nontagué.

Singulari-
tés du Cas-
conchiagon.

Belle Baie
des Tsonon-
touans.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

LE P. DE
CHARLEVOIX.

Description
du fameux
Saut de Nia-
gara.

Depuis l'entrée, par le Lac Ontario, jusqu'à la grande chute du Fleuve, ce Déroit porte le nom de *Rivière de Niagara*. L'intervalle est d'environ six lieues, & l'on trouve, à l'entrée, le Fort du même nom. Mais il n'existe que depuis le Voyage du P. de Charlevoix. M. de *Joncaire*, qui en est le Fondateur, avoit alors un petit Etablissement, trois lieues plus loin, sur le bord du Déroit, accompagné de quelques Cabanes d'Indiens. On fait le Sud, en entrant dans la Rivière de Niagara; & l'Habitation de cet Officier, à laquelle on donnoit d'avance le nom de Fort, étoit sur la gauche, à cette distance du lieu où le Fort est aujourd'hui.

APRÈS avoir passé quelques jours dans une Compagnie fort agréable (f), l'Observateur eut à monter d'affreuses Montagnes, pour se rendre au fameux *Saut de Niagara*, au-dessus duquel il devoit se rembarquer. Ce voyage est de trois lieues; il étoit autrefois de cinq ou six, parcequ'on passoit de l'autre côté de la Rivière, c'est-à-dire à l'Occident, & qu'on ne s'embarquoit qu'à deux lieues au-dessus de sa chute; mais on a trouvé sur la gauche, à un demi-quart de lieue de cette Cataracte, une Anse, où le Courant n'est pas sensible, & où l'embarquement se fait sans péril.

LA chute du Fleuve Saint Laurent, dans ce Déroit, forme une des plus belles Cascades de la Nature. Suivant les observations auxquelles on s'attache, la Hontan s'est également trompé sur sa hauteur & sur sa figure. „ Il est certain, (dit l'Observateur,) que si l'on mesure la hauteur par les „ trois Montagnes qu'on a d'abord à franchir, il n'y a pas beaucoup à ra- „ battre des six cens piés que Delile lui donne dans sa Carte; & sans dou- „ te il n'a risqué ce paradoxe que sur la foi du Baron de la Hontan & du „ P. Hennepin: mais en arrivant au sommet de la troisième Montagne, „ j'observai que dans l'espace de trois lieues, qui me restoit jusqu'à la „ Chûte d'eau, il faut plus descendre que monter, & c'est à quoi ces deux „ Voyageurs n'avoient pas fait assez d'attention. Comme on ne peut s'ap- „ procher de la Cascade que de ce côté, ni la voir que de profil, il n'est „ pas aisé d'en mesurer la hauteur avec les Instrumens: on l'a tenté, avec „ une longue corde attachée au bout d'une perche; & cette méthode n'a „ fait trouver que cent quinze ou six-vingts piés de profondeur: mais il „ n'est pas possible de s'assurer si la perche ne s'est point arrêtée sur quel- „ que Rocher qui avança; & quoiqu'on l'ait toujours retirée mouillée, „ aussi-bien qu'un bout de la corde, on n'en peut rien conclure, parceque „ l'eau, qui se précipite de la Montagne, réjaillit fort haut, avec beau- „ coup d'écume. Pour moi, qui l'ai considérée de tous les points, d'où la „ vue le permet, j'estime qu'on ne sauroit lui donner moins de cent qua- „ rante ou cinquante piés (g). ”

SA

(f) Avec M. de Joncaire, il y avoit trou- rie, Enseigne-Interprete du Roi pour la vé le Baron de *Longueil*, alors Lieutenant Langue Iroquoise, qui alloient négocier un de Roi de Mont-réal, & qui en est mort accommodement avec le Canton d'Onnon-Gouverneur (1); le Marquis de *Caragnal*, tagué. Voyez, ci-dessous, l'Article des Na-Fils du Marquis de Vaudreuil; M. de *Sen- tions Sauvages.* neville, Capitaine, & M. de la *Chauvigne-* (g) Journal Historique, pag. 233.

(1) Le même dont il est parlé dans notre Note sur la page 394. ci-dessus. R. d. E.

ve, ce
nviron
Mais il
e, qui
es plus
ndiens.
itation
bit sur

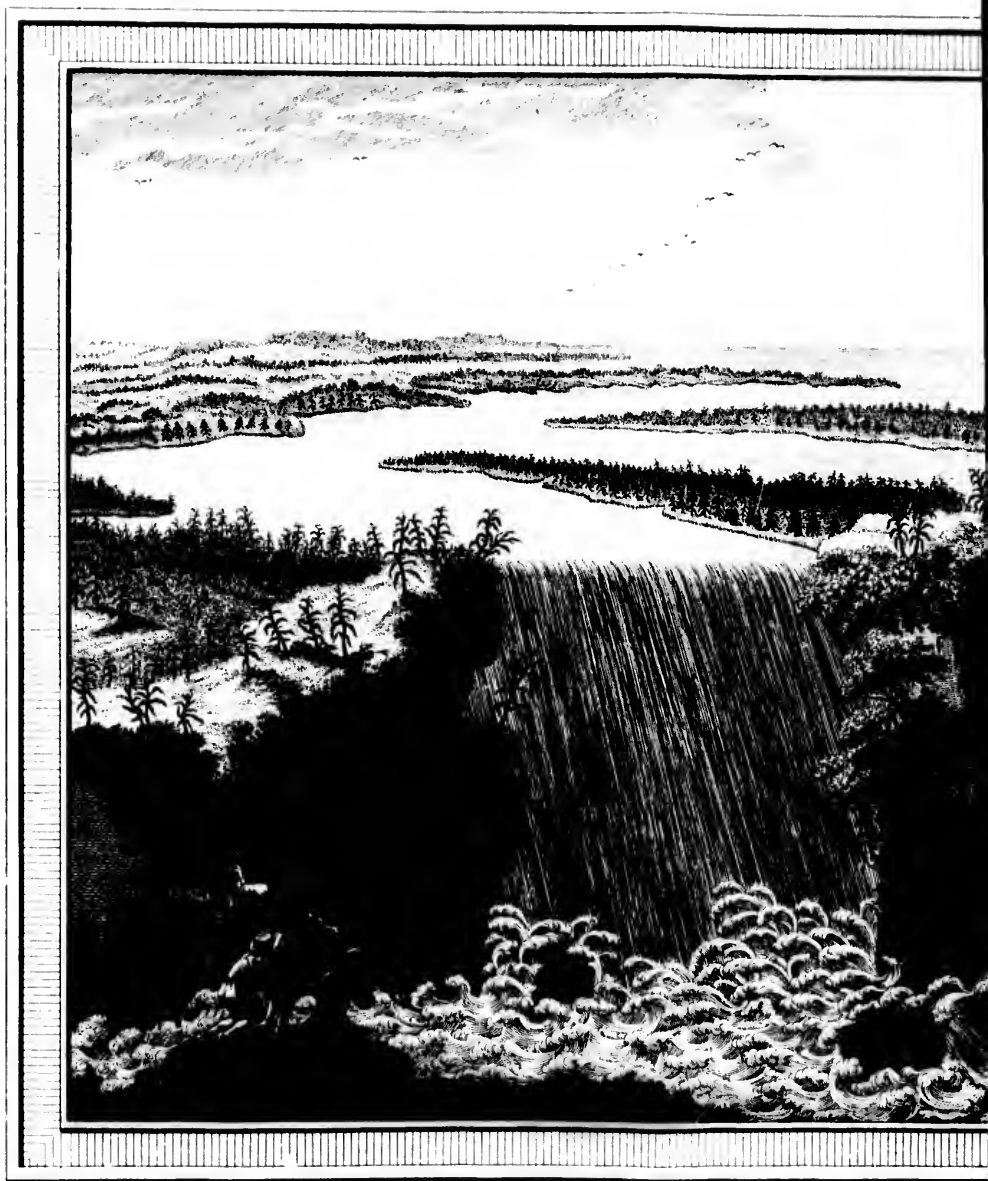
e (f),
au fa-
Ce vo-
on pas-
on ne
vé sur
où le

ne des
elles on
figure.
par les
p à ra-
ns dou-
& du
ntagne,
qu'à la
es deux
ut s'ap-
il n'est
é, avec
ode n'a
mais il
ur quel-
ouillée,
parceque
c beau-
d'où la
ent qua-

SA
pour la
gocier un
d'Onnon-
e des Na-



CAT



CATARACTE DE N



W. d. Merjet f.

ACTE DE NIAGARA.

S
renc
d'un
rejo
cent
ajou
fauv
des
refle
trois
fon
puif
outr
la ra
l'He.
gag
On
voie
form
au-d
C
fons
une
& f
dista
que
cet
tenc
de t
lard
fum
& c
Boi
lier
leun
C
serv
en
mai
Sa
d'u
les
nor
eff
pô

Sa figure est en fer de cheval, d'environ quatre cens pas de circonférence. Au milieu, elle est divisée en deux, par une Ile fort étroite, & d'un demi-quart de lieue de long; mais ces deux parties tardent peu à se rejoindre. Celle, qu'on ne voit que de profil, a plusieurs pointes qui avancent; & celle, qu'on découvre en face, paroît fort unie. La Hontan y ajoute un torrent, qui vient de l'Ouest: peut-être n'étoit-ce que des eaux sauvages, qui venoient se décharger par quelque ravine, pendant la fonte des neiges. On juge aisément qu'au-dessous de cette chute, la Riviere se ressent long-tems d'une si violente secousse: aussi n'est-elle navigable que trois lieues après, & précisément devant le lieu où M. de Joncaire avoit son Habitation. Elle ne devoit pas être moins impraticable au-dessus, puisque le Fleuve y tombe perpendiculairement dans toute sa largeur; mais outre l'Ile, qui la divise en deux, plusieurs Ecueils ralentissent beaucoup la rapidité du Courant: il est néanmoins si fort, qu'on ne peut traverser à l'Ile. On avoit dit à l'Observateur que les Poissons, qui s'y trouvoient engagés, tomboient morts dans la Riviere; mais il ne vit rien d'approchant. On l'avoit même assuré que les Oiseaux, qui volent par dessus, se trouvoient quelquefois enveloppés dans le tourbillon que la violence du Rapide forme en l'air: cependant il vit de petits Oiseaux voltiger assez bas, droit au-dessus de la Chûte.

C'est sur un Roc, que cette grande Nappe d'eau est reçue; & deux raisons portent à croire qu'elle y a trouvé, ou creusé peut-être avec le tems, une Caverne de quelque profondeur. Premièrement, le bruit y est fort sourd, & semblable à celui d'un tonnerre éloigné. A peine se fait-il entendre à la distance de l'Habitation Françoisé; & ce qu'on y entend peut n'être même que le bouillonnement causé par les Rochers dont la Riviere est remplie dans cet intervalle; d'autant plus qu'au-dessus de la Cataracte, on cesse de l'entendre beaucoup plus près. La seconde raison, c'est qu'il ne reparoît rien de tout ce qu'on y laisse tomber. Au reste, si l'on apperçoit quelque brouillard au-dessus, c'est par derriere; & de loin, on le prendroit pour une fumée. Le terrain des trois lieues qu'on fait à pié, pour se rendre au Saut, & qui se nomme le *Portage de Niagara*, n'est ni bon, ni revêtu de beaux Bois; & l'on n'y sauroit faire dix pas sans marcher sur une Fourmillicre, ou sans rencontrer des Serpens à sonnettes, surtout pendant la chaleur du jour.

On compte environ sept lieues du Saut de Niagara au Lac Erié. L'Observateur en partit le 27, & déboucha heureusement dans le Lac. Sa route, en côtoyant la Côte du Sud, eut été plus agréable que par celle du Nord, mais plus longue de moitié. Ce Lac a cent lieues de long, de l'Est à l'Ouest. Sa largeur, du Nord au Sud, est d'environ trente. Le nom d'Erié est celui d'une Nation de la Langue Hurone, qui étoit établie sur ses bords, & que les Iroquois ont entièrement détruite: il signifie *Char*; & les Eriés sont nommés, dans quelques Relations, la *Nation des Chats*. On trouve, en effet, dans le Pays, quantité de ces Animaux qui sont plus gros que les nôtres; & leurs peaux sont estimées. Le nom de *Conti*, qu'on donne aussi

XXI. Part.

M m m

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.LE P. DE
CHARLEVOIX.Observations
sur le Lac Erié
ou de Conti.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

LE P. DE
CHARLEVOIX.

au Lac Erié, lui vient apparemment du Chevalier de *Tonti*, qui devoit son avancement à ce Prince.

LE 28, après avoir fait dix-neuf lieues, l'Observateur se trouva devant la *grande Riviere (h)*, qui vient de l'Est, par les 42 degrés 15 minutes. Quoique les arbres fussent encore sans verdure, le Pays lui parut beau. Il fit peu de chemin le 29 & le 30; mais le lendemain, il en fit beaucoup. Le 1 de Juin, ayant remonté, pendant près d'une heure, une Riviere, qui vient, dit-on, de fort loin, & qui coule entre deux belles Prairies, il eut à faire un portage d'environ soixante pas, pour éviter le tour d'une Pointe qui avance quinze lieues dans le Lac, & qui se nomme la *Pointe longue*: quoique sablonneuse, elle porte naturellement beaucoup de vignes. Les jours suivans, il côtoya un très beau Pays, caché quelquefois par des Rideaux desagréables, mais de peu d'étendue. Le 4, il fut arrêté, une partie du jour, sur une Pointe, qui court trois lieues Nord & Sud, & qu'on appelle la *Pointe polée*. Le Pays est rempli d'Ours: l'Hiver précédent, on en avoit tué, sur cette seule Pointe, plus de quatre cens.

Ile de Serpens
à sonnettes, &
autres Iles.

LE 5, vers les quatre heures du soir, on aperçut la terre du Sud, & deux petites Iles qui en sont très proches: elles se nomment *Iles des Serpens à sonnettes*; & l'on assure qu'elles sont si remplies de ces dangereux Reptiles, que l'air en est infecté. On entra dans le Détroit vers le soir, & l'on y passa la nuit, au-dessus d'une très belle Ile, nommée *l'Ile du Bois-blanc*. Depuis la longue Pointe jusqu'au Détroit, la route n'est gueres qu'à l'Ouest; mais depuis l'entrée du Détroit jusqu'à *l'Ile Sainte Claire*, qui en est à cinq ou six lieues, & de-là jusqu'au Lac *Huron*, elle prend un peu de l'Est par le Sud. Ainsi tout le Détroit, qui a trente lieues de long, est entre les 42 degrés 12 ou 15 minutes, & les 43 degrés & demi: Latitude Nord. Au-dessus de *l'Ile Sainte Claire*, il s'élargit, jusqu'à former un Lac d'environ six lieues de long, & dans quelques endroits, de même largeur, qui a pris le nom de *l'Ile*, ou qui lui a donné le sien. On représente ce lieu comme le plus beau Canton du Canada. Côteaux, Prairies, Campagnes, Bois, Ruisseaux, Fontaines & Rivières, tout y est merveilleusement assorti. L'Observateur y vit des terres qui avoient porté du Froment, dix-huit ans sans interruption, sans avoir été fumées. Les Iles y semblent placées à la main pour la satisfaction des yeux: le Fleuve & le Lac sont fort poissonneux; l'air y est pur, le climat temperé & fort sain. Avant le Fort François, qui est à gauche, une lieue au-dessous de *l'Ile Sainte Claire*, on trouve, du même côté, deux Villages assez nombreux, & fort proche l'un de l'autre. Le premier est habité par des Hurons *Tionnontatés*, qui, après avoir long-tems erré, s'étoient fixés d'abord au Saut de *Sainte Marie*; le second, par des *Poutéotamis*: un peu plus haut, on en voit un d'Outaouais, Compagnons inséparables des Hurons, depuis que les uns & les autres ont été chassés de leurs Pays par les Iroquois.

Fort de Pont-
chartrain.

LE Fort François, qui porte le nom de *Pontchartrain*, est environné de terres mêlées de sable, qui n'en sont pas moins fertiles, & de très belles

(h) Nommée aussi R. d'Ursé, suivant M. Bellin. R. d. E.

Forêts, mais qui ont des fonds presque toujours remplis d'eau. L'Observateur paroît déclaré pour l'opinion de ceux qui souhaiteroient un Etablissement plus considérable dans ce Détroit, malgré le risque d'approcher trop les Pelleteries du Nord des Colonies Angloises. C'est une objection qu'il croit détruire, en prétendant que dans quelque lieu que soient les Sauvages, & quelques précautions qu'on y apporte, on ne les empêchera point de porter leurs Marchandises au-dehors, quand on ne leur fera pas trouver, dans la Colonie Française, les mêmes avantages qu'ils peuvent espérer avec les Anglois. C'étoit le Chevalier de Tonti, qui commandoit alors dans le Fort de Pontchartrain.

L'OBSERVATEUR en partit le 18 de Juin, pour se rendre à *Michillimakinac*. Le *Lac Sainte Claire*, qu'il traversa, offre des deux côtés un fort bon Pays. Vers la moitié de la traversée, qui n'est que de quatre lieues, on laisse, sur la gauche, une Rivière assez large, qu'on a nommée *Rivière des Hurons*, parceque les Indiens de cette Nation s'y réfugièrent pendant la guerre des Iroquois; & sur la droite, presque vis-à-vis, on en voit une autre, plus large encore, qu'on peut remonter l'espace de quatre-vingts lieues, rare avantage pour les Rivières du Pays, sans y trouver le moindre Rapide. La route, depuis le Fort du Détroit jusqu'au-delà du *Lac Sainte Claire*, est à l'Est-Nord-Est: de-là on tourne au Nord par l'Est jusqu'au Sud, pendant quatre lieues, après lesquelles on trouve à droite un Village de *Mississagués*, situé dans un terrain fertile, à l'entrée des plus belles Prairies du monde. De ce Village, au *Lac Huron*, on compte douze lieues, d'un Pays toujours charmant: c'est un beau Canal, bordé de grands Bois, qui sont séparés par des Prairies entrecoupées d'Iles. On y suit toujours le Nord-quart-Nord-Est, jusqu'à l'entrée du *Lac Huron*, où la route est au Nord pendant douze autres lieues. Il n'y en a pas moins de cent, depuis le Détroit jusqu'à *Michillimakinac*. A vingt-cinq lieues de l'entrée du Lac, on passe sur un Banc de roche nommé *les Pays plats*, qui n'a pas un demi-pié d'eau. Ensuite, on s'avance vers la Baie de *Saguinam*, qui a cinq ou six lieues d'ouverture, & trente de profondeur. Le fond de cette Baie, où les *Outaouais* ont un Village, est un beau Pays; mais de son entrée jusqu'à *Michillimakinac*, on ne trouve plus rien qui plaise à la vue. Dix lieues au-dessus de la même Baie, on apperçoit deux Rivières assez grandes, à moins d'une lieue l'une de l'autre; & quatre ou cinq lieues plus loin, l'Anse au *Tonnerre*, qui a trois lieues d'ouverture, mais peu de profondeur.

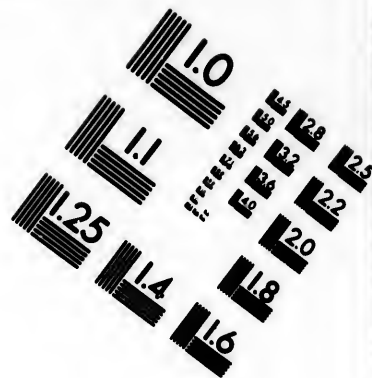
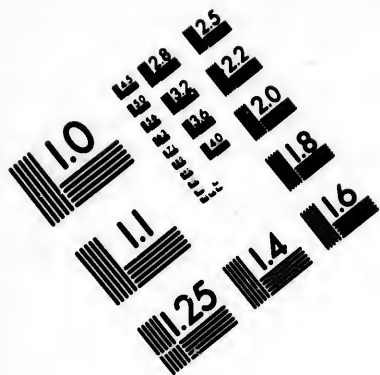
Le Fort de *Michillimakinac* est à 43 degrés 30 minutes de Latitude du Nord. Il est fort déchu, depuis qu'on a transféré au Détroit la meilleure partie des Sauvages qui s'y étoient établis. Il n'en reste, près du Fort, qu'un médiocre Village, où le Commerce des Pelleteries ne laisse pas de se soutenir, parceque c'est le passage d'un grand nombre de Nations Indiennes. La situation de ce Poste est très avantageuse, entre trois grands Lacs; celui de *Michigan*, ou des *Illinois*, le *Lac des Hurons*, & le *Lac supérieur*; tous trois navigables pour les plus grandes Barques, & les deux premiers séparés par un seul petit Détroit; sans compter que les mêmes Bâtimens peuvent aller, sans obstacles, dans tout le *Lac Erie* jusqu'au Saut de

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.
LE P. DE
CHARLEVOIX.

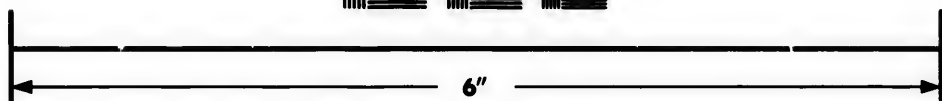
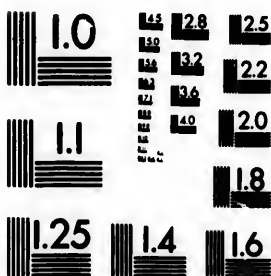
Lac de Sainte
Claire.

Fort de Mi-
chillimakinac.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

0
E 128
E 132
E 136
E 140
E 144
E 148

0
E 128
E 132
E 136
E 140
E 144
E 148

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

LE P. DE
CHARLEVOIX.

Observations
sur le Lac su-
périeur.

Niagara. Quoiqu'il n'y ait de communication, entre le Lac des Hurons & le Lac supérieur, que par un Canal de vingt-deux lieues, coupé de Rapides, les Canots peuvent apporter jusqu'à Michillimakinac tout ce qu'on tire du Lac supérieur.

L'OBSERVATEUR donne au Lac supérieur deux cens lieues de long, de l'Est à l'Ouest, quatre-vingts de largeur en plusieurs endroits, du Nord au Sud, & cinq cens de tour. Toute sa Côte méridionale est sablonneuse, assez droite, & fort incommodée des vents du Nord: la rive septentrionale a moins de danger pour les Voyageurs, parcequ'avec moins de vent elle est bordée de Rochers, qui forment de petits Havres; & rien n'est plus nécessaire que ces retraites, dans un Lac où l'on observe un phénomène assez singulier. Une tempête y est annoncée deux jours auparavant. D'abord on aperçoit, sur la surface des eaux, un petit frémissement qui dure tout le jour, sans augmentation sensible; le lendemain, d'assez grosses vagues couvrent le Lac, & ne se brisent point de tout le jour, de sorte qu'on peut avancer sans crainte, & qu'avec un vent favorable on fait même beaucoup de chemin: mais le troisième jour, on voit le Lac tout en feu; & l'agitation des flots devient si furieuse, qu'on a besoin des asyles qui se trouvent à la Côte du Nord. Sur celle du Sud, on est obligé, dès le second jour, de camper assez loin du rivage.

Saut de Saint-
te Marie.

Cuivre des
bords du Lac.

Les Jésuites avoient, dans le Canal par où ce Lac communique à celui des Hurons, une Eglise florissante, qu'ils nommoient le *Saut de Sainte Marie*, parcequ'elle étoit voisine d'un Rapide causé par de gros Rochers. On a déjà remarqué que les Indiens, qui la composoient, ont été transférés à Michillimakinac. Sur les bords du Lac, on trouve en quelques endroits de grosses pieces de cuivre, qui sont l'objet d'un culte superstitieux pour les Sauvages. Ils les regardent comme un présent des Dieux qui habitent sous les eaux; & quoiqu'ils n'en fassent aucun usage, ils ramassent avec soin les moindres fragmens. Anciennement, disent-ils, on y voyoit un Rocher de cette matiere, qui s'élevoit beaucoup au-dessus de l'eau; & comme il ne paroît plus, ils prétendent que les mêmes Dieux l'ont transporté dans quelque lieu caché. L'Observateur ne rejette point l'existence d'un Rocher de cuivre, & juge qu'avec le tems les vagues peuvent l'avoir couvert de sable. Il assure qu'on a découvert, en plusieurs endroits, une quantité considérable de ce Métal, sans avoir creusé beaucoup; qu'il est presque pur, & qu'un Frere Jésuite, Orfevre de profession, servant à la Mission du Saut de Sainte Marie, en a fait des Chandeliers, des Croix & des Encensoirs.

Baie des
Puans.

On compte quatre-vingts lieues, du Fort de Michillimakinac à la *Baie des Puans*, ou la *grande Baie*; & l'Observateur eut l'occasion de faire ce voyage avec le Chevalier de *Montigny*. Ils s'embarquerent le 2 de Juillet. Pendant trente lieues, ils côtoyerent une Langue de terre, qui sépare le Lac Michigan du Lac supérieur, & qui n'a, dans quelques endroits, que quelques lieues de large. Le Pays est fort mauvais; mais il est terminé par une belle Riviere, nommée la *Manistie*, fort poissonneuse, & surtout abondante en Esturgeons. Un peu plus loin, en tirant au Sud-Ouest, on

entr
Golt
nue
dispo
de la
des
qui f
tient
chen
L
le re
Lune
Solei
Cane
de s'
de M
avoir
n'est
d'une
ont
leur
la be
des
parti
au-de
vient
mais
fertil
les b
se ré
s'y p
Caba
qu'on
Fort
lieues
& les
gue n
ils g
fut su
une p
d'ong
qua
deux
dans
qu'ils
Fleuv

entre dans un grand Golfe dont l'entrée est bordée d'Iles: il se nomme le Golfe ou la Baie des Noquets, du nom d'une très petite Nation qui est venue des bords du Lac supérieur, & dont il ne reste que quelques Familles dispersées, qui n'ont pas même de demeure fixe. Ce Golfe n'est séparé de la grande Baie, que par les Iles des *Poutéouatamis*, anciennes demeures des Sauvages du même nom. La plupart sont riches en Bois; mais la seule, qui soit encore peuplée, n'est ni la plus grande, ni la meilleure. Elle contient un Village, dont les Habitans se sont toujours distingués par leur attachement pour les François.

Les deux Voyageurs furent arrêtés, le 6, par des vents contraires: mais le retour du calme leur ayant permis de s'embarquer le soir, au clair de la Lune, ils ne cessèrent point d'avancer pendant vingt-quatre heures. Le Soleil étoit si brûlant, & l'eau de la Baie si chaude, que la gomme de leur Canot se fondit en plusieurs endroits, & cette disgrâce les ayant obligés de s'arrêter, pour les réparations, ils se trouverent assiégés de diverses sortes de Mouches, qui leur firent passer une triste nuit. Le lendemain, après avoir fait cinq ou six lieues, ils se trouverent devant une petite Ile, qui n'est pas loin de la Côte occidentale de la Baie, & qui leur cachoit l'entrée d'une Riviere, habitée par les *Malomines*. Ces Indiens, que les François ont nommés la Nation des *Folles Avoines*, apparemment parcequ'ils font leur nourriture de ce grain, sont rassemblés dans un seul Village. On vante la beauté de leur taille; & l'on prétend qu'avec la Langue des Noquets & des Sauteurs, qui les fait croire de la même origine, ils ont un langage particulier, dont ils ne communiquent la connoissance à personne. Un peu au-dessous de la petite Ile, le Pays change tout d'un coup de face, & devient charmant: il a même quelque chose de plus agréable que le Détroit; mais quoiqu'il soit couvert de beaux arbres, il paroît plus sablonneux & moins fertile. Les *Otchagras*, qu'on a nommés les *Puans*, habitoient autrefois les bords de la Baie. On raconte qu'en ayant été chassés par les Illinois, ils se réfugièrent dans la Riviere des *Outagamis*, qui se décharge au fond, & s'y placèrent près d'un lieu si poissonneux, qu'on ne voyoit autour de leurs Cabanes que des Poissons pourris, dont l'air étoit infecté. C'est l'origine qu'on donne à leur nom. Les François ont, dans la Baie, un assez bon Fort, situé sur la rive occidentale de la Riviere des *Outagamis*, à douze lieues de son embouchure. On voit, sur la droite, un Village de *Sakis*; & les *Otchagras* sont venus depuis peu s'établir autour du Fort. Leur Langue n'a point de rapport à celles des autres Nations du Canada: aussi n'ont-ils gueres de commerce qu'avec les Peuples occidentaux. L'Observateur fut surpris de se voir présenter, par les *Otchagras*, un pistolet Catalan & une paire de souliers Espagnols, avec une drogue qui lui parut une espece d'onguent. Ils tenoient ces dépouilles, d'un Aïouès; & leur récit expliqua comment elles étoient tombées entre ses mains. Il y avoit environ deux ans, que des Espagnols, venus, dirent-ils, du Nouveau Mexique, dans le dessein de pénétrer jusqu'aux Illinois, & d'en chasser les François, qu'ils étoient fâchés de voir s'approcher du Missouri, avoient descendu ce Fleuve, & s'étoient jettés sur deux Villages d'*Ototas*, Peuple ami des

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

LE P. DE
CHARLEVOIX.

Golfe des
Noquets.

Nation des
Folles Avoï-
nes.

Origine du
nom de Baie
des Puans.

Dépouille
d'un Prêtre
Espagnol.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

LE P. DE
CHARLEVOIX.

Lumieres ti-
rées d'un récit
des Sauvages.

Lac de Mi-
chigan.
Beauté du
Pays.

Ajoutés. Ces Sauvages, qui étoient encore sans armes à feu, n'avoient pu faire beaucoup de résistance; mais un troisieme Village de la même Nation, qui n'étoit pas éloigné des deux autres, averti, par leur malheur, de ce qu'il avoit à craindre pour lui-même, dressa une embuscade aux Vainqueurs; ils eurent l'imprudence d'y donner, & la plupart furent massacrés. Ils avoient, entr'eux, deux Prêtres, dont l'un fut tué dans l'action, & l'autre, demeuré Prisonnier, se sauva fort adroitement. Son cheval, qu'il manioit avec grace, lui avoit fait obtenir la vie. Un jour, que les Sauvages prenoient plaisir à le voir caracoler, il s'éloigna insensiblement, & bien-tôt il disparut. C'étoit, apparemment, un reste de son bagage, ou la dépouille de quelqu'un des Morts, qui étoit passé chez les Otchagras. L'Observateur, comparant ce qu'il apprit de ces Indiens avec d'autres récits, se persuade volontiers qu'il y a dans le Continent, des Espagnols ou d'autres Colonies Européennes, beaucoup plus au Nord que ce que nous connoissons du Nouveau Mexique & de la Californie; & qu'en remontant le Missouri, aussi loin qu'il est possible, on trouveroit une grande Riviere qui coule à l'Ouest jusqu'à la Mer du Sud. Il ajoute, qu'indépendamment même de cette découverte, qu'il croit plus facile de ce côté-là que par le Nord, des indices uniformes, quoique recueillis en divers endroits, ne lui permettent pas de douter, qu'en essayant de pénétrer jusqu'à la source du Missouri, on n'y trouvât de quoi se dédommager de la fatigue & des frais d'une si grande entreprise (i).

Un autre Voyage, qu'il fit de Michillimakinac à la Riviere de Saint Joseph, fait connoître le Lac de Michigan. Il partit, le 29 de Juillet, à midi, avec un vent contraire, qui ne l'empêcha point de faire huit lieues le même jour, d'où il conclut qu'il étoit poussé par les Courans. Cette observation, qu'il avoit déjà faite en entrant dans la grande Baie, ne lui laissa aucun doute que cette Baie, qui est un cul-de-sac, ne se décharge dans le Lac Michigan, & que le Michigan, autre cul-de-sac, ne porte ses eaux dans le Lac des Hurons; d'autant plus, dit-il, que l'une & l'autre reçoivent plusieurs Rivieres, & que le Michigan, surtout, en reçoit un grand nombre, dont quelques-unes ne sont gueres inférieures à la Seine (k).

Il fit d'abord cinq lieues à l'Ouest, pour arriver au Lac Michigan: ensuite, il tourna au Sud, qu'on ne cesse plus de suivre pendant cent lieues, jusqu'à la Riviere Saint Joseph. Rien ne lui parut comparable au Pays qui fait la séparation du Lac Michigan & du Lac Huron. Le 1 d'Août, après avoir traversé, à la voile, une Baie, qui a trente lieues de profondeur (l),

(i) Journal historique, p. 301.

(k) Ces grands Courans ne se font gueres sentir qu'au milieu du Canal, & produisent, sur les deux bords, des Remous, ou des Contre-courans, dont on profite quand on va terre [à terre], comme on y est obligé, en Canot d'écorce.

(l) M. Bellin veut qu'on lise ici trois lieues, & non trente. „ L'erreur (ajoute-t-il), „ est dans le mot de profondeur, au lieu du-

„ quel il faut dire de circuit; car l'Auteur „ fait très bien, que s'il avoit été obligé de „ faire le tour de cette Baie, il lui auroit „ fallu faire trente lieues. Il se peut aussi „ que la Baie ne suive pas toujours le même „ rhumb de vent, & que de l'Orient elle „ tourne au midi, & alors il n'y aura point „ d'erreur. „ Rem. sur les Cartes, p. XIV. R. d. E.

il ent
ques li
Sauvag
qui dor
petite
hauteu
la Côte
si bien
Ruiffes
Riviere
loin: c
ont de
deux,
la quan
du Lac

LE 3
l'Obser
des réci
quinze
Un gro
d'hom
fort bas
fort ha
ajoute
dans tou
cette R
çois ont
lent plu

Trois
pagnée
bordé d
rude, n
des autr
après av
Lac, l'O

Il lui
loin du
monte e
espace,

(m) C'

loin, à la
(n) U
de la No
son Voy
de la Rel
il mouru
que l'opli

il eut à droite les *Iles du Castor*, qui sont couvertes de beaux arbres; & quelques lieues plus loin, il vit à gauche, sur une hauteur de sable, ce que les Sauvages nomment dans leur langue l'*Ours couché*, & les François, l'*Ours qui dort* (m). Vingt lieues, qu'il fit ce jour-là, le firent arriver dans une petite Ile, qui est par les 44 degrés 30 minutes, c'est-à-dire presqu'à la hauteur de Mont-réal. Depuis l'entrée du Lac Michigan jusqu'à cette Ile, la Côte est aussi sablonneuse que le Pays intérieur paroît bon. Il est d'ailleurs si bien arrosé, qu'on ne fait pas une lieue sans découvrir, ou quelque gros Ruiffeau, ou quelque belle Riviere; & plus on avance au Sud, plus les Rivières ont de grandeur, apparemment parcequ'elles viennent de plus loin: cependant la plupart manquent de profondeur à l'entrée. Ce qu'elles ont de plus singulier, c'est qu'on y trouve, presque d'abord, des Lacs, de deux, de trois ou de quatre lieues de circuit; ce qui vient, sans doute, de la quantité de sables qu'elles charient, & qui étant repoussés par les vagues du Lac, s'accablent à leur embouchure.

Le 3, passant devant celle qu'on nomme la Riviere du *Pere Marquette*, l'Observateur eut la curiosité d'y entrer, pour s'assurer, dit-il, de la vérité des récits qu'on lui en avoit faits. Ce n'est d'abord qu'un Ruiffeau; mais quinze pas plus loin, on entre dans un Lac, d'environ deux lieues de tour. Un gros Morne, qu'on laisse à gauche en entrant, semble taillé de main d'homme pour faciliter sa décharge dans le Michigan. A droite, la Côte est fort basse, dans un espace de cent pas; ensuite elle devient tout-d'un-coup fort haute. C'est la description qu'on en avoit faite à l'Observateur. Il ajoute que le P. Marquette (n), après avoir fait plusieurs découvertes dans toutes ces Contrées, s'arrêta le 18 de Mai 1675, à l'embouchure de cette Riviere, qu'il y mourut subitement, & qu'il y fut enterré. Les François ont donné son nom à la Riviere; & les Sauvages mêmes ne l'appellent plus que la Riviere de la *Robe noire* (o).

Trois lieues plus loin, on trouve celle de *Saint Nicolas*, qui est accompagnée aussi d'un Lac, plus long que le précédent & moins large. Il est bordé de Pins rouges & blancs, dont les derniers, qui ont l'écorce plus rude, mais le bois meilleur, donnent une gomme assez fine; au lieu que des autres on ne tire que du brai, dont on fait de très bon godron. Le 6, après avoir passé devant la Riviere noire & s'être reposé au bord de son Lac, l'Observateur entra dans celle de *Saint Joseph*.

Il lui donne plus de cent lieues de cours. Sa source, dit-il, n'est pas loin du Lac Erié. Elle est navigable pendant quatre-vingt lieues. On la remonte environ vingt-cinq, pour se rendre au Fort François; & dans cet espace, on ne découvre que d'excellentes Terres, couvertes d'arbres d'une

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

LE P. DE
CHARLEVOIX.

Riviere du
Pere Mar-
quette.

Riviere de
Saint Nicolas.

Riviere de
Saint Joseph.

(m) C'est une espece de buisson, qui, de loin, a la figure de cet animal. R. d. E.

(n) Un des plus illustres Missionnaires de la Nouvelle France. On a déjà parlé de son Voyage sur le Mississipi, en 1673, & de la Relation qu'il en a publiée. Comme il mourut ici après avoir dit la Messe, & que l'opinion de sa vertu étoit déjà bien

établie, on l'invoque, dans les dangers où l'on se trouve quelquefois sur le Lac Michigan.

(o) C'est le nom que les Sauvages donnent aux Jésuites; comme ils nomment les Prêtres seculiers *Collets blancs*, & les Religieux *Robes grises*.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

LE P. DE
CHARLEVOIX.

Ses proprié-
tés, & Simples
du Pays.

Ginfeng qui
s'y trouve.

Deux Routes
qui conduisent
aux Illinois.

prodigieuse hauteur, sous lesquels il croît en quelques endroits quantité de très beau Capillaire. Avec sa fertilité, cette Riviere est si commode pour le Commerce de toutes les parties du Canada, qu'elle a toujours été fréquentée des Sauvages. Les *Mascoutins* y avoient un Etablissement; mais ils sont retournés dans leur Pays, qu'on représente encore plus beau. Les *Poutouatamis* & les *Miamis* y ont deux Villages. Ce qu'on nomme le Fort est le logement du Commandant François & de quelques Soldats, qui n'est environné que d'une mauvaise Palissade. Tels sont à-peu-près tous les Forts de cette Contrée, à l'exception de ceux de Chambly, & de Catarocouy, qui sont de véritables Forteresses.

LA Riviere de Saint Joseph vient du Sud-Est, & se décharge au fond du Lac Michigan. Quoiqu'assez grande, son entrée demande de grandes précautions, parceque dans les Vents d'Ouest, qui y sont fréquens, les lames y ont toute la longueur du Lac; sans compter que les Courans ont grand nombre de Rivières, qui, descendant du côté Oriental, rendent la navigation dangereuse par leur choc avec les vagues. Aussi le Canada n'a-t-il point de Lac où l'on ait compté plus de naufrages.

IL se trouve ici quantité de Simples, entre lesquels on distingue le *Ginfeng*, qui croît en abondance aux bords de la Riviere noire. On fait ce que le P. Laffiteau a publié sur cette Plante, qu'il a nommée *Aureliana Canadensis* (p). Il suffit de remarquer ici que la Riviere noire étant à la même hauteur que la Corée, d'où l'on tire le Ginfeng pour l'Empereur de la Chine, la conformité du climat est un grand préjugé en faveur de celui de la Nouvelle France. Sur la Riviere de Saint Joseph, on voit plusieurs arbres singuliers; & les Campagnes qui environnent le Fort, sont si couvertes de *sassafras*, que l'air en est parfumé: mais ce n'est point un grand arbre, tel qu'on l'a représenté à la Caroline, c'est un arbrisseau presque rampant.

L'OBSERVATEUR s'étoit proposé, non-seulement d'aller jusqu'aux Illinois, qui sont compris à présent, comme on l'a déjà fait remarquer, dans le Gouvernement de la Louisiane, mais encore de descendre le grand Fleuve de Mississipi jusqu'à la Nouvelle Orléans. Suivons-le dans cette belle route, qui fait le lien des deux Colonies Françaises. Du Fort de Saint Joseph, il avoit à choisir, entre deux chemins: l'un, de retourner au Lac Michigan, d'en côtoyer toute la Côte Méridionale, & d'entrer dans la petite Riviere de *Chicagou*, d'où l'on passe, après l'avoir remontée cinq ou six lieues, dans celle des Illinois par deux portages, dont le plus long n'a que cinq quarts de lieue. Mais, dans la saison où l'on étoit, le *Chicagou* n'ayant point assez d'eau pour les Canots, il fallut se déterminer pour la seconde route, qui est moins agréable, mais plus sûre.

IL partit de Saint Joseph, le 16 de Septembre, en remontant la Riviere de ce nom. Six lieues au-dessus du Fort, on le fit débarquer sur la rive droite. Il marcha l'espace de cinq quarts de lieue, d'abord en côtoyant la Riviere, ensuite au travers d'une prairie immense, & semée de petits Bois, que les François ont nommée la Prairie de la Tête de *Bœuf*, après y avoir trouvé

(p) Voyez, ci-dessous, l'Article d'Histoire Naturelle.

trois
très
Rem
à la
Prair
ces
gnif
fois
fut
soir,
celle
doit
trouv
mais
encor
un c
lieue
leurs
Prair
de de
deur,
pour
& d'
nemis
sur le
Theak
entr'a
pent
Le
joncti
re plus
lieues
pas de
ses ea
nom;
droits
elle de
té sing
Fourc
valle
& vie
a reçu
charbo
semées
Herbe
toutes
XX

trouvé une de ces Têtes, d'une monstrueuse grosseur. Il campa dans un très beau lieu, qu'on appelle de *Fort des Renards*, parceque la Nation des *Renards*, c'est-à-dire des *Outagamis*, y avoit autrefois un Village, fortifié à la maniere de ces Sauvages. Le lendemain il fit encore une lieue dans la Prairie, entre des Mares d'eau de différentes grandeurs, qui sont les sources d'une Riviere nommée *Theakiki*, & par corruption *Kiakiki*. *Theak* signifie *Loup*; & les *Mahingans*, qu'on appelle aussi les *Loups*, se sont autrefois réfugiés sur cette Riviere. Le Canot, qu'on avoit porté jusqu'ici, fut mis sur une des sources; & les jours suivans, on vogua du matin au soir, avec la faveur du Courant, qui est assez fort, & quelquefois avec celle d'un bon vent. Déjà la gelée commençoit à se faire sentir; ce qui doit paroître surprenant par les 41 degrés 40 minutes de hauteur, où l'on se trouvoit. Les détours de la Riviere faisoient faire beaucoup de chemin; mais on avançoit si peu, qu'après avoir fait dix ou douze lieues, on étoit encore à la vue du dernier campement. Cependant elle prend peu à peu un cours plus droit; & ses bords deviennent fort agréables à cinquante lieues de sa source. Jusqu'alors elle est étroite, & bordée d'arbres qui ont leurs racines dans l'eau; mais ensuite, elle forme un petit Lac, environné de Prairies à perte de vue, où les Bœufs sauvages se font voir en troupeaux de deux ou trois cens. Le seul mal est que le *Theakiki* perd de sa profondeur, à mesure qu'il s'étend en largeur; ce qui obligea de marcher à pié pour décharger le Canot, au risque d'être surpris par des partis de Sioux & d'*Outagamis*, attirés par le voisinage des Illinois, leurs plus mortels Ennemis, & qui ne font pas plus de quartier aux Européens, qu'ils rencontrent sur leur route. On est d'autant plus surpris de voir si peu d'eau dans le *Theakiki*, qu'il reçoit plusieurs Rivières. [L'Observateur en remarqua une, entr'autres, qu'on nomme la *Riviere des Iroquois*, laquelle a plus d'un arpent de large à son embouchure.]

Le 27, en arrivant à la *Fourche*, nom que les Canadiens donnent à la jonction du *Theakiki* & de la Riviere des Illinois, l'Observateur fut encore plus étonné que cette Riviere, après avoir déjà fait un cours de soixante lieues, soit si foible ici, qu'un Bœuf, auquel il la vit traverser, n'avoit pas de l'eau jusqu'à mi-jambes. Cependant celle de *Theakiki*, qui amene ses eaux de cent lieues, & qui les roule majestueusement, perd ici son nom; apparemment parceque les Illinois, autrefois établis en plusieurs endroits de l'une ou de l'autre, lui ont donné le leur. Après sa jonction, elle devient encore plus belle; & le Pays qu'elle arrose est aussi d'une beauté singuliere: mais ce n'est que douze ou quinze lieues au-dessous de la Fourche, que sa profondeur répond à sa largeur, quoique dans cet intervalle elle reçoive plusieurs Rivières. La plus grande se nomme *Pistecoui*, & vient du Pays des *Mascoutins*. Un Rapide, qui coupe son embouchure, a reçu le nom de la *Charbonniere*, parceque les environs sont remplis de charbon de terre. On ne voit, sur cette route, que d'immenses Prairies, semées de petits Bouquets de Bois, qu'on y croiroit plantés à la main: les Herbes y sont si hautes, qu'un homme y disparoit; mais on y rencontre de toutes parts des sentiers battus, qui sont le passage des Troupeaux de Bœufs,

XXI. Part.

Nnn

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.LE P. DE
CHARLEVOIR.Riviere de
Theakiki.La Fourche
à la jonction du
Theakiki & de
la Riviere des
Illinois.Hauteur des
herbes.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

LE P. DE
CHARLEVOIX.

Le Rocher,
Fort & Villa-
ge des Illinois.

Sa description.

Supplice des
Nations méridi-
onales.

Village des
Illinois, où
l'on voit les
premiers Per-
roquets.

Second Vil-
lage des Illi-
nois.

de Cerfs & de Chevreuils. Une lieue au-dessous de la Charbonniere, on découvre, sur la droite, un Rocher de forme ronde, & fort élevé, dont le sommet est en terrasse. Il se nomme *le Fort des Miamis*, parceque ces Indiens y avoient autrefois un Village. Une autre lieue plus loin, sur la gauche, on en voit un de même figure, qu'on appelle simplement *le Rocher*: c'est la face d'une hauteur escarpée, qui regne l'espace de deux cens pas, & toujours sur le bord de la Riviere. On y apperçoit encore quelques restes de Palissades, d'un ancien retranchement des Illinois. Leur Village est au pié de ce Roc, dans une Ile, suivie de plusieurs autres, & toutes d'une fertilité merveilleuse, qui séparent en cet endroit la Riviere en deux Canaux assez larges. Faisons parler un moment l'Observateur :

„ J'y débarquai le 29, vers quatre heures du soir, & j'y rencontraï quel-
„ ques François, qui faisoient la Traite avec les Sauvages. A peine fus-je
„ au rivage, que je reçus les civilités du Chef de la Bourgade, Indien d'en-
„ viron quarante ans, bien fait, doux, d'une physionomie aimable, &
„ dont les François me parlerent avec éloge. Je montai ensuite sur le Ro-
„ cher par un chemin assez aisé, mais extrêmement étroit. Je trouvai une
„ terrasse fort unie, d'une grande étendue, où tous les Sauvages du Canada
„ ne forceroient pas vingt hommes, qui n'y manqueroient pas de provi-
„ sions, surtout d'eau, car on n'en peut tirer que de la Riviere. La pluie,
„ & plus encore un spectacle qui me fit horreur, m'empêcherent de faire
„ le tour de ce Poste, d'où je comptois de découvrir une vaste étendue de
„ Pays : j'apperçus, à l'extrémité du Village, deux corps, brûlés peu de
„ jours auparavant à la maniere de ces Nations méridionales, c'est-à-dire
„ morts de la violence du feu qu'on applique à toutes les parties du corps,
„ & livrés aux Bêtes de proie, suivant l'usage, dans la posture qu'on leur
„ fait prendre pour l'exécution. Ce sont deux Poteaux, plantés en terre,
„ avec deux traverses qu'on y attache, l'une à deux piés de terre, l'autre
„ six ou sept piés plus haut : on fait monter le Patient sur la premiere, à
„ laquelle on lui lie les piés, à quelque distance l'un de l'autre; on lui lie
„ les mains aux angles de la seconde, & c'est dans cette situation qu'on
„ le brûle.”

Après s'être arrêté vingt-quatre heures au premier Village des Illinois, l'Observateur passa le dernier endroit de la Riviere, où l'on ait besoin de recourir à Portage, & ne lui trouva plus qu'une largeur & une profondeur, qui l'égalent, dit-il, à la plupart des grands Fleuves de l'Europe. Le même jour, il vit pour la premiere fois des Perroquets : c'étoient des Trafneurs, qui se rendoient sur le Mississipi, où l'on en trouve dans toutes les saisons, au lieu que le Theakiki n'en a que pendant l'Été. Les deux jours suivans, on eut à traverser un Pays charmant; & le 3 d'Octobre, on arriva dans un second Village d'Illinois, à quinze lieues du premier. Il est fort agréablement situé au fond du Lac de *Pimiteouy*, nom d'un endroit de la Riviere, où elle s'élargit d'une lieue dans l'espace de trois. Quelques François Canadiens, qui se trouverent encore ici, causerent beaucoup d'embaras à l'Observateur, en lui apprenant qu'il étoit entre quatre Partis ennemis, & qu'il n'y avoit pas plus de sûreté à continuer sa route qu'à retourner

sur
les
ce f
com
pren
en p
y re
en c
le tr
geun
de t

L
beau
sent
meil
vant
plus
re d
ceux
jours
de l'
préci
qu'on
cevo
enco
cequ
Il se
d'aut
Son

M
Baro
com
bé.
de F
curie
l'int
IL
Com
Pays
de C
cette

(9)
gema
de p

far ses pas. Ses affaires ne lui permettoient point de passer l'Hiver chez les Illinois. Enfin deux des Canadiens s'offrirent à grossir son escorte, & ce secours fortifia son courage. Il reprit sa navigation, le 5 d'Octobre. On compte soixante-dix lieues de Pimiteouy au Fleuve Mississipi. Depuis le premier Village Illinois, qui est par les 41 degrés, la Riviere coule à l'Ouest, en prenant du Sud; mais elle fait plusieurs circuits. D'espace en espace, on y rencontre des Iles, & quelques-unes assez grandes. Les bords sont si bas en divers endroits, qu'au Printems elle inonde la plupart des Prairies qu'elle traverse. On assure qu'elle est partout fort poissonneuse; mais des Voyageurs, pressés par leur crainte, pensent peu à la pêche. Il est plus facile de tuer un Bœuf ou un Chevreuil; & sur cette route on a toujours à choisir.

Le 6, à la vue de quantité de Bœufs, qui traversoient la Riviere avec beaucoup de précipitation, l'Observateur, ne doutant point qu'ils ne fussent chassés par quelques Sauvages ennemis, crut devoir renoncer au sommeil, pour employer toute la nuit à s'éloigner. Le lendemain, il passa devant le *Saguimont*, grande Riviere qui descend du Sud. Cinq ou six lieues plus loin, il en laissa du même côté une plus petite, qu'on appelle la Riviere des *Macopines*: c'est le nom d'une grosse racine, qui est un poison pour ceux qui la mangent crue, mais qui étant cuite au feu pendant plusieurs jours, devient un bon aliment. Entre ces deux Rivieres, à distance égale de l'une & de l'autre, on trouve un Marais, nommé *Machowin*, qui est précisément la moitié du chemin entre Pimiteouy & le Fleuve; & lorsqu'on a passé la Riviere des Macopines, on n'est pas long-tems sans apercevoir les bords du Fleuve, qui sont extrêmement élevés: mais il reste encore plus de vingt-quatre heures de navigation avant que d'y entrer, parcequ'ici la Riviere des Illinois varie depuis l'Ouest jusqu'au Sud par l'Est. Il semble, suivant l'expression de l'Observateur, que fâchée de rendre à d'autres eaux le tribut des siennes, elle cherche à retourner vers sa source. Son embouchure dans le Mississipi est à l'Est-Sud-Est.

Voyage du Baron de la Hontan sur la Riviere Longue.

Mais suspendons un peu la suite de ce récit, en faveur d'un Voyage du Baron de la Hontan sur la Riviere longue; expédition célèbre, qui s'est comme sauvée du décri, où l'on a fait remarquer que ce Voyageur est tombé. En effet, sa fidélité paroît garantie par autant de Témoins qu'il avoit de François à sa suite; & cette partie de ses Relations est d'autant plus curieuse, que personne, avant lui, n'avoit pénétré si loin à l'Ouest, dans l'intérieur du Continent (q).

Il partit de la Baie des Puans le 16 d'Octobre 1688, à la tête de sa Compagnie, avec dix Sauvages Outagamis, qui savoient les Langues des Pays qu'il avoit à traverser. Un Portage le fit arriver le soir à la Riviere de *Ouisconsin*, qui n'est éloignée que d'environ trois quarts de lieue de cette Baie. De-là, il n'eut besoin que de quatre jours, pour descendre,

(q) Le P. de Charlevoix en porte un jugement bien différent, & traite entr'autres de pure fiction son Voyage sur la Riviere

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

LE P. DE
CHARLEVOIX.
Cours de leur
Riviere.

Le Saguimont,
grande Riviere.

Riviere des
Macopines.

RIV. LONGUE.

LA HONTAN.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

RIV. LONGUE.
LA MONTAN.

par une navigation paisible, à l'embouchure de l'Ouisconsing, dans le Fleuve de Mississipi; & sept autres jours le firent arriver à l'entrée de la Riviere longue. C'est lui qu'il faut faire parler, avec un peu de changement dans son style (r).

„ LE 3 de Novembre, nous étant engagés dans l'embouchure de cette
„ Riviere, qui forme une espece de Lac rempli de joncs, nous trouvâmes,
„ dans le milieu, un petit chenal, que nous suivîmes jusqu'à la nuit. Après
„ l'avoir passée à dormir dans nos Canots, je demandai le matin à mes dix
„ Outagamis si cette navigation parmi les joncs dureroit long-tems? Ils me
„ répondirent qu'ils n'avoient jamais été qu'en Canot à l'entrée de cette
„ Riviere, mais que vingt lieues plus loin ses bords n'étoient que des Bois
„ & des Prairies. Il ne fallut pas aller si loin, car le jour suivant, à dix
„ heures du matin, nous trouvâmes la Riviere assez étroite, & ses rivages
„ garnis de Bois de haute-futaie; & navigeant le reste du jour, nous vîmes
„ quelques Prairies d'espace en espace. Le même soir, nous cabanâmes sur
„ une pointe de terre, pour faire cuire nos viandes boucanées. Le 5; nous
„ nous arrêtâmes à la premiere Ile qui se présenta: elle n'avoit ni Hom-
„ mes, ni Bêtes; & comme il étoit un peu tard pour avancer, nous y pas-
„ sâmes la nuit. Quelques Poissons, que je fis pêcher, sentoient la vase. Le
„ 6, à la faveur d'un petit vent frais, nous allâmes cabaner, douze lieues
„ plus loin, dans une autre Ile. La navigation de cette journée fut fort
„ prompte, malgré le grand calme de cette Riviere, que je crois la moins
„ rapide qu'il y ait au monde. Le 7, nous fûmes portés par le même vent
„ dans une troisieme Ile, à dix ou douze lieues de celle que nous avions
„ quittée, & nos Sauvages y tuèrent trente ou quarante Faïsans. Le 8, des
„ côteaux, revêtus de Sapins, ne nous permettant plus de tirer avantage
„ du vent, il fallut reprendre l'Aviron; & vers deux heures après midi,
„ nous découvriâmes de grandes Prairies sur la gauche, avec quelques caba-
„ nes, à un quart de lieue de la Riviere. Aussi-tôt les Sauvages sauterent
„ à terre avec dix de mes Soldats. Ils allèrent droit aux Cabanes, où ils
„ trouverent environ soixante Chasseurs, qui, les ayant attendus, l'arc
„ & la fleche en main, mirent bas les armes après avoir reconnu les cris
„ des Outagamis. Ils firent présent à mes Soldats de quelques Cerfs qu'ils
„ avoient tués dans ce lieu, & les aiderent même à transporter cette vian-
„ de aux Canots. C'étoient des *Eokoros*, avec lesquels les Outagamis étoient
„ en paix depuis vingt ans, & qui avoient quitté leurs Villages pour leur
„ chasse annuelle. Par politique, plus que par reconnaissance, je leur don-
„ nai du Tabac, des Côteaux & des Aiguilles, qu'ils ne se lassioient point
„ d'admirer. Ils se hâterent de retourner à leurs Villages; & le lendemain
„ au soir, nous vîmes paroître, sur le bord de la Riviere, plus de deux
„ mille de ces Sauvages, qui se mirent à danser. Nos Outagamis descendi-
„ rent, & firent embarquer dans nos Canots quelques-uns des principaux,
„ qui ramerent devant nous jusqu'au premier Village, où nous n'arrivâmes
„ qu'à minuit. Je cabanai sur une Pointe de terre, à un quart de lieue

(r) Voyages du Baron de la Montan, Tome I. Lettre XVI. édition de la Haie, 1709.

de - la
sent b
d'y a
mais
tant
rent q
enten
Le r
fus su
avoir
même
ter,
Chefs
que j
m'éto
qui é
pour
trouv
guerr
Pays;
rois t
remon
Natic
qu'ell
eue;
Eoko
ronde
mais
grasse
nus,
lages
branc
No
desce
voir p
sion d
Essan
nous
suivar
verte
trouv
il fall
pés n
tromp
gea d
d'en

de-là, près d'une petite Riviere. Quoique ces Sauvages nous pressassent beaucoup de loger dans leurs Cabanes, je n'accordai la permission d'y aller qu'aux Outagamis, & à quatre Outaouas qui m'avoient suivi; mais, le lendemain, je visitai les Chefs de la Nation, en leur présentant des Côteaux, des Ciseaux, des Aiguilles & du Tabac: ils me dirent qu'ils étoient ravis de me voir dans leur Pays, parcequ'ils avoient entendu parler avantageusement des François, par d'autres Nations.

Le 12. je partis avec une escorte de cinq ou six cens Hommes, que je fus surpris de voir marcher par terre à côté de nos Canots, sans leur avoir demandé ce service. Après avoir laissé à droite un Village de la même Nation, je pris le parti d'en passer plusieurs autres sans m'arrêter, excepté le soir pour cabaner, ou pour faire quelques présens aux Chefs. Ils me donnerent plus de blé d'Inde & de viandes boucanées, que je n'en desirois. Enfin, je poussai jusqu'au dernier Village, où je m'étois proposé de prendre Langue. A mon arrivée, le grand Chef, qui étoit un vénérable Vieillard, envoya des Chasseurs en Campagne, pour nous faire bonne chere. Il me dit que soixante lieues plus loin, je trouverois la Nation des *Essanapés*, avec laquelle les *Eokoros* étoient en guerre; qu'il ne pouvoit par conséquent m'offrir une escorte jusqu'à leur Pays; mais qu'il me livreroit six Esclaves de cette Nation, dont je pourrois tirer quelque service; & que je n'avois à craindre, en continuant de remonter la Riviere, que les surprises de nuit. Il ajouta que sa propre Nation n'avoit plus que vingt mille Guerriers en douze Villages, & qu'elle avoit été beaucoup plus nombreuse avant la guerre qu'elle avoit eue; tout à la fois, avec les *Nodouessis*, les *Panimohas* & les *Essanapés*. Les *Eokoros* sont des Peuples assez civils. Leurs Cabanes sont longues, & rondes par le haut, à peu-près comme celles des Sauvages du Canada, mais composées de roseaux & de joncs entrelassés, & plâtrées de terre grasse: ils adorent le Soleil, la Lune & les Etoiles. Les deux Sexes vont nus, à l'exception du milieu du corps. On remarque, dans leurs Villages, quelque sorte d'ordre & de subordination; ils sont fortifiés de branches d'arbres & de fascines.

Nous partîmes du dernier, le 21, à la pointe du jour; le soir, nous descendîmes dans une Ile couverte de pierres & de gravier, après en avoir passé une où je ne voulus pas m'arrêter, pour ne pas perdre l'occasion d'un vent favorable. Il continua le lendemain; & sur la foi des six *Essanapés*, qui m'assurèrent que la Riviere n'avoit ni bancs ni sables, nous fîmes voile, non-seulement tout le jour, mais pendant la nuit suivante. Le 23, nous descendîmes sur la rive droite, qui étoit couverte de Bois, & nos Sauvages y entrèrent pour chasser; mais ils n'y trouverent que de petits Oiseaux. Le vent ayant cessé tout d'un coup, il fallut avoir recours aux avirons. Deux lieues plus haut, mes *Essanapés* m'avertirent que nous y trouverions quantité de Lievres. Ils ne me trompoient point; mais les Bois étoient d'une épaisseur, qui nous obligea d'y mettre le feu en plusieurs endroits, pour forcer ces Animaux d'en sortir. Après la chasse, mes Soldats firent un si bon festin de leur

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.
RIV. LONGUE.
LA MONTAN.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.
RIV. LONGUE.
LA HONTAN.

„ Gibier, qu'étant tombés dans un profond sommeil, j'eus beaucoup de
„ peine à les réveiller, sur une fausse allarme qui nous fut donnée par une
„ troupe de Loups. Le 24, nous étant embarqués à dix heures, nous ne
„ pûmes faire plus de douze lieues en deux jours, parceque nos Sauvages
„ voulurent marcher le long de la Riviere avec leurs fusils, pour
„ tuer des Oies & des Canards. Nos Cabanes furent dressées le 25, sur
„ la droite, à l'embouchure d'une petite Riviere, d'où les six Essanapés
„ m'assurèrent qu'il ne restoit que seize ou dix-huit lieues jusqu'à leur pre-
„ mier Village. Je fis partir deux de ces Esclaves, pour y aller annoncer
„ notre arrivée. Le 26, nous ramâmes de toutes nos forces, dans l'espé-
„ rance d'y arriver le même jour: mais nous fûmes arrêtés par quantité
„ de bois flottans, qui nous obligèrent de coucher dans nos Canots. En-
„ fin, le 27, nous nous approchâmes du Village, après avoir arboré le
„ grand Calumet (*) de paix, à la proue de nos Canots.
„ Aussi-tôt que nous parâmes, trois ou quatre cens Essanapés vinrent au-
„ devant de nous; & dansant sur le bord de la Riviere, ils nous inviterent
„ à descendre. Lorsqu'ils nous virent proche de la rive, ils voulurent entrer
„ dans nos Canots; mais je leur fis dire, par les quatre Esclaves de leur
„ Nation, qui étoient autour de moi, que cette liberté me déplaisoit, &
„ sur le champ ils se retirèrent. Ensuite je descendis, avec mes Outaga-
„ mis & mes Outaouas, suivi de vingt Soldats, & je donnai ordre à mes
„ Sergens d'établir des sentinelles, lorsque le reste de ma Troupe seroit
„ débarquée. A peine eus-je touché au rivage, que tous les Essanapés se
„ prosternerent devant moi, les mains sur le front; &, ce qui me surprit
„ beaucoup plus, je me vis enlever, moi & tous ceux qui m'accompa-
„ gnoient, par une multitude de ces Barbares, qui nous transporterent, en
„ un instant, jusqu'à la porte de leur Village, avec des cris de joie qui
„ m'étourdissoient. Ils nous remirent à terre dans ce lieu, pour attendre
„ leur Chef, qui sortit bien-tôt avec cinq ou six cens hommes, armés
„ d'arcs & de fleches. Nos Outagamis me dirent alors que ces Peuples
„ étoient des insolens, de venir recevoir des Etrangers avec leurs armes,
„ & leur crièrent de jeter leurs arcs & leurs fleches: mais les deux Essa-
„ napés, que j'avois envoyés le jour précédent, s'approcherent de moi,
„ me firent entendre que c'étoit l'usage de leur Nation, & me prièrent de
„ n'en prendre aucune défiance. Cependant les Outagamis, obstinés, me
„ pressoient déjà de retourner aux Canots, lorsque le Chef & sa Troupe se
„ déterminèrent à quitter leurs armes. Je ne fis plus de difficulté d'aller
„ vers eux, & nous entrâmes dans le Village avec nos fusils, que ces Bar-
„ bares ne se lassent point d'admirer. Ils ne connoissoient ces terribles
„ Instrumens, que par des récits fort imparfaits. Le Chef, qui étoit un
„ homme de cinquante ans, nous conduisit dans une grande Cabane. Lors-
„ que j'y fus entré avec mes vingt Soldats, on refusa d'y admettre les Ou-
„ tagamis, sous prétexte qu'ayant voulu susciter la guerre, en faisant naî-
„ tre une querelle entre les Essanapés & moi, ils ne méritoient pas d'en-

(*) Voyez, ci-dessous, les Mœurs & Usages.

„ trer
„ par
„ au l
„ nots
„ que
„ les a
„ que l
„ & no
„ Rivi
„ qu'il
„ sée p
„ secon
„ Pe
„ tions
„ m'av
„ espec
„ où je
„ droit
„ effet
„ beau
„ avoie
„ dit q
„ avec
„ Villa
„ pès,
„ Caban
„ dats,
„ quatr
„ heure
„ de co
„ res à
„ bagat
„ conne
„ na de
„ Oies
„ Il
„ neroi
„ Gnac
„ sa Na
„ mis
„ hom
„ Essan
„ la m
„ seule
„ cepta
„ de so

„ trer dans la Cabane de Paix. Je ne laissai pas de faire ouvrir la porte
 „ par mes Gens, en criant aux Outagamis de ne maltraiter personne: mais
 „ au lieu d'entrer, ils me presserent de retourner sur-le-champ à nos Ca-
 „ nots, & je suivis leur conseil. Mais j'emmenai quatre des Essanapés,
 „ que j'avois reçus du Chef des Eokoros, pour me servir de Guides vers
 „ les autres Villages de sa Nation. Nous ne fûmes pas plutôt embarqués
 „ que les deux autres parurent dans une Pirogue, avec cinquante hommes,
 „ & nous annoncèrent, dans leurs termés, que leur Chef nous barroit sa
 „ Riviere; à quoi les Outagamis répondirent fièrement, qu'il falloit donc
 „ qu'il y transportât une Montagne. Je défendis que la dispute fût pou-
 „ sée plus loin; & quoiqu'il fût assez tard, nous nous avançâmes vers le
 „ second Village, dont nous n'étions qu'à trois lieues.

„ PENDANT le Voyage, j'avois tiré, de mes six Esclaves, des informa-
 „ tions sur leur Pays, & particulièrement sur leur principal Village. Ils
 „ m'avoient appris que cette Capitale champêtre étoit située au bord d'une
 „ espece de Lac. Ainsi, sans m'arrêter à toutes les autres Habitations,
 „ où je n'avois fait que perdre mon tems & mon tabac, je résolus d'aller
 „ droit au Village principal, pour y faire mes plaintes au grand Chef. En
 „ effet, nous y arrivâmes le 3 de Novembre, & nous y fûmes reçus avec
 „ beaucoup d'humanité. Nos Outagamis se plainquirent de l'affront qu'ils
 „ avoient essuyé. Le grand Chef, déjà informé de cette aventure, répon-
 „ dit qu'ils devoient avoir enlevé l'Auteur du desordre, & l'avoir amené
 „ avec eux. Dans l'espace de cinquante lieues, qu'on compte du premier
 „ Village au principal, nous avions été suivis d'une multitude d'Essana-
 „ pés, qui nous avoient paru fort sociables. Mes gens ayant dressé leurs
 „ Cabanes à quelque distance du Village, je me rendis, avec douze Sol-
 „ dats, les Outagamis & les Outaouas, à la Cabane du grand Chef. Les
 „ quatre Esclaves, dont je me fis accompagner aussi, passerent une demi-
 „ heure entiere à se prosterner devant lui. Je lui fis un présent de tabac,
 „ de couteaux, d'aiguilles, de ciseaux, de deux batte-feux avec des pier-
 „ res à fusil, d'hameçons, & d'un beau sabre. Il parut charmé de ces
 „ bagatelles, auxquelles il n'avoit jamais rien vu de semblable; & sa re-
 „ connoissance, beaucoup plus solide, éclata aussi-tôt par l'ordre qu'il don-
 „ na de rassembler des pois, des fèves, des Cerfs, des Chevreuils, des
 „ Oies & des Canards, qui furent portés en profusion dans mon Camp.

„ Il me dit que puisque j'étois résolu de pénétrer plus loin, il me don-
 „ nerait deux ou trois cens hommes, pour m'escorter jusqu'au Pays des
 „ Gnacsitares; que ces Peuples étoient d'honnêtes gens, liés d'intérêt avec
 „ sa Nation contre celle des *Mozenleks*, qu'il reconnoissoit pour des Enne-
 „ mis fort belliqueux, dont les moindres Armées étoient de vingt mille
 „ hommes; que, pour se garantir de leurs insultes, les Gnacsitares & les
 „ Essanapés avoient fait une alliance qui duroit depuis vingt-six ans; & que
 „ la même raison avoit réduit les Gnacsitares à se réfugier dans des Îles,
 „ seule retraite qu'ils eussent trouvée contre des Voisins si terribles. J'ac-
 „ ceptai son escorte; & je lui demandai quatre Pirogues, qu'il m'accorda
 „ de fort bonne grace. Il me laissa même le choix entre cinquante. Aussi-

DESCRIPTION
 DE LA NOU-
 VELLE FRAN-
 CE.
 RIV. LONGUE.
 LA MONTAN'

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE
RIV. LONGUE.
LA HONTAN.

„ tôt je fis doler les Pirogues par mes Charpentiers, qui les rendirent de la
 „ moitié plus minces & plus légères. Ces hommes simples ne pouvoient
 „ concevoir l'effet de la hache: ils s'écrioient d'admiration à chaque coup;
 „ & nous ne pouvions les arracher de ce spectacle, en tirant même des
 „ coups de pistolet, quoique l'un fût aussi nouveau pour eux que l'autre.
 „ Lorsque les Pirogues se trouverent prêtes, j'abandonnai mes Canots au
 „ grand Chef, en le priant de ne pas permettre qu'on y touchât: il me le
 „ promit, & sa parole fut observée fidèlement. Plus je montois la Rivie-
 „ re, plus je trouvois de raison & de douceur aux Sauvages. Ce dernier
 „ Village surpasse tous les autres en grandeur. C'est la résidence constante
 „ du grand Chef. Sa Cabane est bâtie vers la Côte du Lac, dans un quar-
 „ tier séparé, mais environnée de cinquante autres, où tous ses Parens
 „ sont rassemblés. Lorsqu'il marche, on seme des feuilles d'arbres sur son
 „ chemin. Il est ordinairement porté par six Esclaves. Son habit royal
 „ n'est pas plus majestueux que celui du Chef des Eokoros; il est toujours
 „ nud, à l'exception des parties inférieures, qui sont couvertes, devant &
 „ derrière, d'une grande écharpe de toile d'écorce d'arbre. Son Village
 „ méritoit le nom de Ville, par sa grandeur; mais les Maisons n'en
 „ sont pas différentes de celles des Eokoros. La veille de mon départ,
 „ étant à m'y promener, je vis courir, avec un extrême empressement,
 „ trente ou quarante Femmes. Ce spectacle m'ayant paru singulier, j'en
 „ demandai l'explication à mes quatre Esclaves, qui étoient mes seuls in-
 „ terpretes dans cette Terre inconnue. Ils m'apprirent que c'étoient de
 „ jeunes Mariées, qui alloient recevoir l'ame d'un Vieillard expirant. J'en
 „ conclus que ces Peuples étoient Pythagoriciens; & je demandai pour-
 „ quoi ils mangeoient des Animaux & des Oiseaux, où leurs ames pou-
 „ voient être transférées? On me répondit que la Métempsychose étoit
 „ bornée à chaque espece, c'est-à-dire que l'ame d'un Homme n'entroit
 „ jamais dans le corps d'une Bête. Je partis de ce Village le 4 de Dé-
 „ cembre; & le grand Chef ne fit pas difficulté de me laisser mes quatre
 „ Esclaves. Ici finit l'autorité du Calumet de Paix. Les Gnacitaires ne
 „ connoissoient point ce symbole d'alliance & d'amitié.

„ Le premier jour, une grande quantité de joncs, qui couvre le Lac,
 „ nous permit, à peine, de faire six ou sept lieues: mais nous en fîmes
 „ vingt, les deux jours suivans. Le quatrième, un vent d'Ouest-Nord-
 „ Ouest nous surprit avec tant de violence, que nous ayant jettés sur la
 „ rive, nous y passâmes deux jours sur un fond sablonneux, dont la stéri-
 „ lité nous exposoit à mourir de faim & de froid. Il ne s'y trouvoit point
 „ un morceau de bois, pour faire cuire les viandes & pour nous chauffer.
 „ Tout le Pays d'alentour n'offroit que des Prairies à perte de vue, ou
 „ plutôt des marais de vase, couverts de roseaux. Enfin nous nous remî-
 „ mes en état de voguer, jusqu'au-dessous d'une petite Ile, où nous pé-
 „ châmes quantité de Truites. Six jours de navigation nous firent arri-
 „ ver, le 1, à la pointe d'une autre Ile. Je n'avois pas voulu m'arrêter
 „ à plusieurs Villages, devant lesquels nous avions passé pendant la der-
 „ niere nuit; mais, le froid commençant à devenir fort vif, je détachai
 „ ici

„ ic
 „ m
 „ ré
 „ g
 „ La
 „ pr
 „ vo
 „ des
 „ att
 „ ter
 „ l
 „ à p
 „ soie
 „ exa
 „ reb
 „ par
 „ nos
 „ par
 „ plic
 „ que
 „ vers
 „ rent
 „ de
 „ J
 „ arme
 „ jours
 „ quer
 „ Sauv
 „ de;
 „ tous
 „ Beau
 „ avec
 „ Espa
 „ son
 „ Il m
 „ moi
 „ il m
 „ des,
 „ leur
 „ Cett
 „ D
 „ quat
 „ J'avo
 „ tion
 „ Espa
 „ chev
 „ XXI

„ ici mes Essanapés, pour aller porter la nouvelle de notre arrivée au premier qui se trouveroit sur la route. Ils revinrent, fort allarmés de la réponse du Chef des Gnacitaires, qui, nous prenant pour des Espagnols, leur avoit fait un crime de nous avoir introduits dans le Pays. La prudence ne nous permettoit point d'avancer sans précaution. A près avoir fait assurer le Chef qu'il se trompoit dans l'opinion qu'il avoit de nous, & lui avoir offert tous les éclaircissemens qu'il pouvoit desirer, je fis dresser les Cabanes dans une Ile voisine de la sienne, pour attendre ses résolutions. Nous n'y manquâmes de rien; mais j'eus le tems de m'y ennuyer.

„ Les Gnacitaires, tremblans pour leur sûreté, envoyèrent des Couriers à plus de soixante lieues, chez des Peuples méridionaux qui connoissent les Espagnols du nouveau Mexique, & les firent prier de venir examiner nos habits, notre air & notre langage. La distance ne les rebuta point. Ils entreprirent gaiement un voyage, dont l'objet leur parut important. On me les amena. Après avoir considéré nos habits, nos épées, nos fusils, notre air, notre teint, & nous avoir entendus parler, ils reconnurent que nous n'étions pas Espagnols. D'autres explications que je leur donnai, du sujet de mon voyage, de la guerre que nous faisons aux Espagnols mêmes, & du Pays que nous habitons vers l'Orient, ayant achevé de les persuader, les Gnacitaires me prièrent alors d'aller camper dans leur Ile, & m'apportèrent une provision de grains du Pays, qui ressemblent fort à nos lentilles.

„ Je ne fis pas difficulté de passer dans leur Ile, avec six Soldats bien armés & mes Sauvages; mais comme il geloit fortement, depuis dix jours, il fallut couper les glaces en plusieurs endroits. On me fit débarquer à deux lieues d'un Village, où je me rendis ensuite par terre. Ces Sauvages étoient le plus polis, que j'eusse vus dans le Nouveau Monde; la figure de leur Chef suffisoit pour le faire distinguer. Il regne sur tous les Villages des Iles. La sienne avoit de grands Parcs, remplis de Bœufs sauvages, pour la nourriture des Habitans. Je passai deux heures avec ce grand Chef, & notre entretien roula presque entièrement sur les Espagnols du Nouveau Mexique, qui n'étoient éloignés, me dit-il, de son Pays, que de quatre-vingts *tazous*. Chaque *tazou* fait trois lieues. Il me pria d'accepter une grande cabane, qu'il avoit fait préparer pour moi, & sa première civilité fut de faire venir quantité de Filles, dont il m'offrit le choix. J'en fus peu tenté; & je lui fis dire, par mes Guides, que les Soldats de mon détachement m'attendoient à l'heure que je leur avois marquée. Nous nous séparâmes fort satisfaits l'un de l'autre. Cette aventure m'arriva le 7 de Janvier.

„ Deux jours après, je reçus la visite du Chef; il étoit accompagné de quatre cens des siens, & de quatre Mozenleks, prisonniers de guerre. J'avois vu des Etrangers dans la grande Ile, & j'y avois fait peu d'attention; mais en les observant de près, je les pris, à mon tour, pour des Espagnols. Ils étoient vêtus: ils portoient une barbe touffue, & les cheveux jusqu'au dessous de l'oreille; ils avoient le teint fort bazané;

XXI. Part.

O o o

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.
RIV. LONGUE.
LA HONTAN.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE. RIV. LONGUE. LA HONTAN.

„ enfin leur abord civil & soumis, leur air posé, & leurs manieres engageantes, me firent juger que ce ne pouvoit être des Sauvages. Je me trompois néanmoins. Voici ce que j'appris de leur Pays, par mes Guides, & par une description géographique que les Gnacsitares me firent, en forme de carte, sur une peau de Cerf.

„ LEURS Villages sont situés sur le bord d'une Riviere, qui tire sa source d'une chaîne de Montagnes, où la Riviere longue se forme aussi d'un grand nombre de Ruiffeaux. Les Gnacsitares, qui se servent de Pirogues pour leurs chasses, suivent ordinairement leur route jusqu'à la jonction de deux Rivieres. Leurs Vallées sont remplies de Bœufs pendant tout l'Été, & cette chasse donne souvent naissance à de cruelles guerres. Pour peu que les différentes Nations avancent sur leur terrain mutuel, c'est un sujet de carnage. Les Montagnes ont six lieues de largeur, & sont si hautes qu'elles ne peuvent être traversées que par de grands détours. Elles n'ont, pour Habitans, que des Ours & d'autres Bêtes féroces. La Nation des Mozenleks est nombreuse & puissante. Les quatre Sauvages de ce nom ne se firent pas presser, pour nous donner quelque connoissance de leur Pays. Ils me dirent qu'à cent cinquante lieues, une grande Riviere, qui est la principale de cette Contrée, se déchargeoit dans un vaste Lac d'eau salée, d'environ trois cens lieues de circuit, dont l'embouchure n'en a que deux au plus; qu'au bas de cette Riviere, on trouvoit six belles Villes, ceintes d'un mur de pierre, & que les Maisons y étoient sans toit, c'est-à-dire en maniere de plate-forme; qu'entour du Lac, il y avoit plus de cent autres Villes, de différentes grandeurs, & qu'on navigeoit sur cette espece de Mer avec des Bâteaux d'une forme extraordinaire; que les Habitans du Pays faisoient des étoffes, des haches de cuivre, & d'autres Ouvrages, dont mes Interpretes ne purent me donner une juste idée; que le Gouvernement de ces Peuples étoit despotique, c'est-à-dire entre les mains d'un grand Chef sous lequel tous ses Sujets tremblent; qu'ils se nommoient les *Tahuglanks*, & qu'ils étoient aussi nombreux que les feuilles des arbres. Ils ajouterent que les Mozenleks conduisoient souvent dans les Villes des *Tahuglanks* un grand nombre de petits Veaux, qu'ils prenoient dans les Montagnes, & dont les *Tahuglanks* faisoient différens usages; qu'ils en mangeoient la chair, qu'ils les dressoient au travail des terres, & que de leurs peaux ils faisoient des vêtemens & des bottes. Ces quatre Mozenleks raconterent aussi qu'ils avoient été faits Prisonniers par les Gnacsitares, dans une guerre qui duroit depuis dix ans; mais qu'ils espéroient d'en voir la fin, & de retourner dans leur Pays par des échanges. Ils vanterent beaucoup le caractère de leur Nation, surtout en comparaison des Gnacsitares, dont ils méprisoient la grossièreté. En effet, quoique je les aie représentés comme les plus civils des Sauvages de ma connoissance, ils n'approchoient point des quatre Mozenleks, à qui je trouvai tant de raison & de politesse, que je croyois voir des Européens. L'un d'eux avoit, au cou, une plaque de cuivre, tirant sur le rouge, qu'il ne fit pas difficulté de me donner. Je la fis fondre, aux Illinois, par un François qui

„ avoit quelque connoissance des métaux ; mais la matiere en devint plus
 „ pesante & la couleur plus foncée. En me la donnant, le Mozenlek
 „ dit que les Tahuglanks, dont il tenoit cette espece de médaille, en étoient
 „ les Artisans ; que ces Peuples portoient la barbe longue de deux
 „ doigts ; que leurs robes descendoient jusqu'aux genoux ; qu'ils étoient
 „ coëffés d'un bonnet pointu ; qu'ils avoient sans cesse un long bâton, à
 „ peu-près ferré comme les nôtres ; qu'ils étoient chaussés d'une bottine qui
 „ leur montoit aux genoux ; que leurs Femmes ne se montroient point ;
 „ enfin que malgré leur humeur belliqueuse, qui les tenoit continuellement
 „ en guerre avec des Nations puissantes, situées au-delà du Lac, ils n'in-
 „ quiétoient point les Nations foibles, qu'ils rencontroient dans leurs cour-
 „ ses, ou qui vivoient autour d'eux.

„ Je ne pus tirer d'autres lumieres, & j'eus même assez de peine à me
 „ procurer ces explications, avec de mauvais Interpretes, que j'entendois
 „ mal, & qui le plus souvent ne s'entendoient pas eux-mêmes. Un obsta-
 „ cle, si difficile à surmonter, étouffa la curiosité qui me portoit à péné-
 „ trer plus loin. Je me contentai de faire, aux quatre Mozenleks, des pré-
 „ sents dont ils furent satisfaits. Je m'efforçai inutilement de les engager,
 „ par de plus grandes offres, à me suivre en Canada. ”

LE retour du Baron de la Hontan n'a de curieux, ou d'utile, que la
 description générale qu'il fait de la Riviere longue. Il partit des Gnac-
 sitares le 26 de Janvier, à la faveur d'un dégel ; & dès le 5 de Février, il
 se retrouva dans le Pays des Eflanapés. „ La Riviere longue est, (dit-il,)
 „ d'un cours assez calme, excepté depuis le quatorzieme Village jusqu'au
 „ quinzieme, où son Courant peut être nommé rapide ; mais cet espace
 „ n'est que d'environ trois lieues. Elle est si droite, que depuis son em-
 „ bouchure jusqu'au Lac, elle ne serpente presque point. Ses rivages sont
 „ affreux. Son eau même est dégoûtante. Mais on est dédommagé de ces
 „ defagrémens par son utilité, car elle est si navigable qu'elle peut por-
 „ ter fort loin jusqu'à des Barques de cinquante tonneaux. En partant de
 „ l'île des Gnacsitares, je m'étois d'abord approché de la Terre-Ferme,
 „ pour y faire planter un gros & long Poteau, sur lequel j'avois mis une
 „ plaque de plomb qui portoit les Armes de France. Je ne manquai point
 „ d'en faire planter un autre, à l'endroit où la Riviere cesse d'être naviga-
 „ ble pour les grandes Barques ; & mes Soldats le nommerent la *Borne de la*
 „ *Hontan*. J'arrivai, le 2 de Mars, au Fleuve de Mississipi. ”

DANS le regret que la Hontan rapporta, de n'avoir pu pousser plus loin
 ses découvertes, il se crut obligé de publier du moins ses réflexions, qu'il
 donne pour le fruit d'une longue expérience. „ Il seroit très facile, (dit-
 „ il (s), de pénétrer jusqu'au fond des Pays Occidentaux, en s'y pre-
 „ nant bien. Premièrement, au lieu de Canots, il faudroit employer des
 „ Chaloupes d'une construction particuliere, qui tiraissent peu d'eau, qui
 „ fussent légères de bois, portatives, & qui, contenant douze ou treize
 „ hommes, avec trente-cinq ou quarante quintaux de pesanteur, résistassent

DESCRIPTION
 DE LA NOU-
 VELLE FRAN-
 CE.
 RIV. LONGUE.
 LA HONTAN.

Observations
 & conseils de
 la Hontan,
 pour les Dé-
 couvertes qui
 restent à fai-
 re en Améri-
 que.

(s) Tome I, pages 180 & suiv.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.
RIV LONGUE.
LA MONTAN.

„ sent aux vagues des grands Lacs. Le courage, la vigilance & la santé
„ ne suffisent pas pour ces entreprises; il faut bien d'autres talens, qui se
„ trouvent rarement ensemble. La conduite de trois cens hommes, avec
„ lesquels on pourroit tenter quelque chose, est fort épineuse. L'industrie
„ & la patience sont également nécessaires pour les contenir. Combien
„ ne s'éleve-t-il point de séditions, de querelles & d'autres desordres parmi
„ mi des gens qui, dans l'éloignement où ils sont des Villes, se croient
„ en droit de tout entreprendre? Il s'agit, pour le Commandant, de dissi-
„ muler, & de fermer quelquefois les yeux, de peur d'irriter le mal. La
„ voie de la douceur est la plus sûre. S'il arrive quelque mutinerie, les
„ Officiers subalternes doivent y remédier, en persuadant aux Séditieux
„ qu'il seroit fâcheux que le Commandant en fût instruit. Celui-ci doit
„ toujours feindre d'ignorer ce qui se passe; à moins que le mal n'éclate
„ en sa présence: & s'il est obligé alors de les punir promptement, la pru-
„ dence demande que ce soit à la sourdine. On doit tolérer, dans les Vo-
„ yages, mille choses qu'on ne souffriroit point ailleurs: c'est-à-dire qu'un
„ Commandant doit ignorer le commerce des Soldats avec les Femmes sau-
„ vages, les petites querelles qui peuvent naître entr'eux, leurs négligen-
„ ces à faire les gardes, & tout ce qui ne tend point à la desobéissance
„ ni à la révolte. Il doit avoir dans sa Troupe, un Espion bien recom-
„ pensé, qui l'informe adroitement de ce qui se passe, & trouver des re-
„ medes indirects, lorsqu'il se désie des autres voies. Il ne peut emplo-
„ yer, par exemple, trop de finesse & de secret pour découvrir un Chef
„ de Cabale; & lorsqu'il en est si bien éclairci, qu'il ne peut lui rester
„ aucun doute, il faut qu'il s'en défasse avec tant d'adresse, qu'on ne sache
„ ce qu'il est devenu.
„ Au reste, il doit leur donner, de tems en tems, du tabac & de l'eau-de-
„ vie, les consulter dans certaines occasions, les fatiguer le moins qu'il est
„ possible, les exciter à se réjouir, à jouer, à danser, & surtout les ex-
„ horter à vivre en bonne intelligence. Les meilleurs freins, qu'il puis-
„ se leur imposer, sont la Religion & l'honneur du nom François. C'est
„ de sa propre bouche que ces exhortations doivent partir. Il faut des
„ hommes de trente à quarante ans, d'un tempérament sec & d'une hu-
„ meur paisible, actifs, courageux, accoutumés aux fatigues des Voya-
„ ges. Entre les trois cens Hommes, il doit se trouver des Charpentiers
„ de Chaloupes, des Armuriers, des Scieurs de long, avec tous leurs
„ Outils, des Chasseurs & des Pêcheurs. Il faut des Chirurgiens, avec
„ des rasoirs, des lancettes, des drogues pour les blessures, de l'orviétan
„ & du fenné. Tous les Particuliers de la Troupe doivent être munis
„ d'un capot, d'un buffle, & de bottines, pour résister à la fleche. Ils
„ doivent être armés d'un fusil à deux coups, d'un pistolet de même, &
„ d'une épée de bonne longueur. Le Commandant fera provision d'une
„ bonne quantité de peaux de Cerfs, d'Orignaux & de Bœufs, qu'il fera
„ coudre les unes aux autres, pour faire l'enceinte de son camp, avec des
„ piquets à quelque distance entr'eux. Un quarré de trente piés sur cha-
„ que face paroît suffisant. Chaque peau ayant cinq piés de hauteur, &

„ près
„ cha
„ Can
„ lins
„ des
„ coto
„ d'ea
„ obli
„ de p
„ & à
„ ces
„ d'au
„ les
„ On
„ aut
„ Sau
„ con
„ de l'

E Voya

U
tuel
çois
gues
qui
racité
re, ay
entrep
cinq a
Apr
du M
plu
Dans
tués,
voit q
Auffi
ont en
L'h
la lang
ble, d
sur les
assez

(f) E

près de quatre de largeur, on peut faire deux bandes, de huit peaux
 chacune, qui sont tendues & levées en un instant. Il faut porter des
 Canonieres de *Couti*, longues de huit piés sur six de large; deux mou-
 lins à bras, pour le blé d'Inde; des clous de toute espece, des pics,
 des pioches, des bêches, des haches, des hameçons, du savon, & du
 coton propre à faire des chandelles. On fera muni de bonne poudre,
 d'eau-de-vie, de tabac du Bresil, & des petites merceries qu'on est
 obligé de présenter aux Sauvages. Le Commandant n'oubliera point
 de porter un astrolabe, un demi-cercle, plusieurs bouffoles, simples
 & à variation, une pierre d'Aiman, deux grosses montres de trois pou-
 ces de diametre, des pinceaux, des couleurs, du papier à dessin, &
 d'autres, pour ses Journaux & des Cartes, pour dessiner les Animaux,
 les arbres, les plantes, les grains, & tout ce qui mérite sa curiosité.
 On seroit même d'avis qu'il eût des Trompettes & quelques Violons,
 autant pour réjouir la Troupe, que pour causer de l'admiration aux
 Sauvages: avec cet équipage on assure que tout homme d'esprit & de
 conduite peut aller, tête levée, dans toutes les parties Occidentales (t)
 de l'Amérique."

DESCRIPTION
 DE LA NOU-
 VELLE FRAN-
 CE.
 Riv. LONGUE.
 LA MONTAN.

*Voyage de Moncacht-Apé dans les Terres de l'Ouest & Nord-Ouest de la
 Louisiane.*

VOYAGE A
 L'OUEST DU
 MISSISSIPPI.

UN Voyage également curieux & plus authentique, c'est celui d'un Na-
 turel de la Nation des *Tasous*, nommé *Moncacht-Apé*, mais que les Fran-
 çois des Natchez appelloient *l'Interprete*, parce qu'il parloit plusieurs Lan-
 gues de l'Amérique Septentrionale. M. le Page, qui fit sa connoissance, &
 qui recueillit, de sa bouche, le récit qu'on va lire, vante beaucoup sa vé-
 racité, son grand cœur & son bon sens. Cet Indien, curieux de s'instrui-
 re, ayant d'abord parcouru les Contrées de l'Est jusqu'à la Mer, voulut
 entreprendre aussi le Voyage de l'Ouest, dont il ne revint qu'au bout de
 cinq ans.

MONCACHT-
 APÉ.

APRÈS avoir passé l'Ouabache & le Fleuve Saint Louis, près du confluent
 du Missour, il remonta cette dernière Riviere du côté du Nord, & fit
 plusieurs journées de chemin avant d'arriver à la Nation des Missouris.
 Dans sa route, il s'étoit nourri de bœffes & de filets de bœufs qu'il avoit
 tués, & qu'on rencontre en nombre prodigieux dans ce Pays, où l'on ne
 voit que des prairies de la longueur d'une journée de chemin & davantage.
 Aussi les Missouris ne vivent-ils presque que de viande & de gibier, qu'ils
 ont en grande abondance.

Il passe l'Ou-
 abache & le
 Fleuve St.
 Louis.

Il arrive
 chez les Mis-
 souris.

L'HIVER ayant arrêté Moncacht-Apé chez les Missouris, dont il apprit
 la langue, il se remit en route, dès que la saison fut devenue plus favora-
 ble, & continua de suivre le Missour jusqu'à la Nation des *Cansez*, d'où,
 sur les informations qu'il reçut, il marcha encore un mois entier, allant
 assez vite, toujours sans s'écarter de cette Riviere. Comme on lui avoit

Nation des
 Cansez.

(t) Edit. de Paris, Orientalos. R. d. E.

VOYAGE A
L'OUEST DU
MISSISSIPPI.

MONCACHT-
APÉ.

Belle Rivie-
re qui coule à
l'Ouest.

Nation des
Loutres.

recommandé de la laisser alors sur la gauche, en tirant droit au Nord, où il trouveroit, à quelques jours de marche, la *Belle Riviere*, qui coule du Levant au Couchant, dans une direction opposée au Missouri (v), & que l'on pouvoit descendre en Pirogue pour arriver à la Nation des *Loutres*; la vue de plusieurs Montagnes, qui sembloient barrer sa route de ce côté-là, l'embarraisoit beaucoup, lorsqu'ayant apperçu de la fumée à une petite distance, il résolut de se porter vers cet endroit, où il trouva une trentaine d'hommes avec quelques femmes, qui marquerent une grande surprise de le voir ainsi seul, mais qui le reçurent assez bien, quoique l'on ne pût se faire entendre mutuellement que par signes. Au bout de trois jours, qu'il resta avec eux, un des *Loutres* devant reconduire au Village sa femme, prête à accoucher, se chargea de l'emmener par un chemin plus commode que celui qu'il étoit sur le point de prendre.

Ils remonterent encore le Missouri pendant neuf petites journées, puis tournant droit au Nord, cinq autres jours de marche le firent arriver au bord de la *Belle Riviere*, dont l'eau est fort claire. Ils s'y baignerent sans crainte des *Crocodiles*, continuerent à la descendre le reste de cette cinquième journée, & vinrent sur le soir auprès d'un Ruisseau, où la Troupe des Chasseurs avoit caché ses Pirogues. Le guide ayant tiré sa sienne, ils y entrèrent tous les trois, & se laissant aller au courant, ils parvinrent la même nuit au Village des *Loutres*.

L'ACCUEIL qu'y trouva Moncacht-Apé l'auroit engagé à s'y arrêter plus longtems, sans l'occasion qu'il eut d'accompagner quelques Députés de cette Nation, qui alloient chanter le Calumet à d'autres Peuples, qu'ils traitoient de Freres, & qui parloient à peu près la même langue, dans laquelle il commençoit déjà à se faire comprendre. On descendit la *Belle Riviere* dans une Pirogue pendant dix-huit jours, mettant à terre de tems à autre pour chasser, & le gibier ne manquoit pas. Moncacht-Apé auroit bien souhaité de pousser plus loin, en suivant toujours cette Riviere, parcequ'il ne se fatiguoit point dans la Pirogue; mais on lui représenta que les chaleurs étoient déjà grandes, les herbes hautes, & les Serpens dangereux dans cette saison, qu'il pourroit en être mordu à la chasse, & que d'ailleurs il étoit nécessaire qu'il apprît la langue de la Nation où il vouloit aller, ce qui lui seroit beaucoup plus facile lorsqu'il sauroit celle du Pays; où il se trouvoit alors, la différence n'étant pas grande entre les Langues de toutes les Nations qu'il rencontreroit jusqu'à la *Grande Eau*, qui est au couchant.

MONCACHT-APÉ eut d'autant moins de peine de se rendre à ces conseils, qu'ils lui parurent sinceres. Il s'étoit fait aimer de ces Peuples, qui avoient soin de pourvoir à sa subsistance; & s'il alloit à la chasse avec eux, ce n'étoit que pour son plaisir. Cependant, après s'être principalement appliqué à l'étude de la Langue qui lui devenoit nécessaire, il n'attendit pas que la saison des chaleurs fut entièrement passée, pour se remettre en route dans une Pirogue, bien garnie de viande seche, & commodément arrangée, sans être embarrassée de meubles inutiles. Ainsi navi-

(v) On en a d'autres preuves. Voyez ci-dessous.

geant
fort.
chez
clave
Rivie
ches -
dit:
" che
" me
" m
" en
" flec
" fai
" se p
" che
" Lz
favor
la Na
ignor
Monc
le Che
tint,
longte
lui dit
qui s'a
il par
condu
comm
fit tra
" I
" que
" Gra
" Ch
" il f
" Fra
" for
" Pir
" ch
" I
" élo
" se
" de
" bo
" gra
" cro
" jan

geant à son aise, il ne tarda pas d'arriver à une très petite Nation, qui fut fort étonnée de voir, pour la première fois, un étranger seul aborder chez elle. Cette Nation porte les cheveux longs, & regarde comme Esclaves ceux qui les ont courts. Son Chef, qui se trouva sur le bord de la Rivière, lui demanda brusquement: *Qui es-tu? D'où viens-tu? Que cherches-tu ici avec tes cheveux courts?* A ces questions notre Voyageur répondit: „ Je suis Moncacht-Apé; je viens de la Nation des Loutres; je cherche à gagner de l'esprit, & je viens te voir pour que tu m'en donnes: „ mes cheveux sont courts, afin qu'ils ne m'embarassent point; mais „ mon cœur est bon; je ne viens pas pour te demander des vivres, j'en ai „ encore pour aller bien loin; & quand je n'en aurois pas, mon arc & mes „ fleches m'en fourniroient plus qu'il ne m'en faut. Pendant le froid je „ fais comme l'Ours, qui se met à couvert, & l'été j'imite l'Aigle, qui „ se promene pour satisfaire sa curiosité. Quoi! un homme seul, qui marche de jour, doit-il te faire peur? ”

Le Chef s'étant radouci à ces explications, n'étoit plus en peine que de savoir comment Moncacht-Apé, qu'il ne reconnoissoit point pour être de la Nation des Loutres, quoiqu'il en vint, parlât néanmoins sa langue, ignorée de tous les Peuples du Levant de cette Terre; & sur ce que Moncacht-Apé lui dit qu'il l'avoit apprise d'un Vieillard, appelé *Pleur-Salé*, le Chef, qui étoit des amis du Loutre qu'il venoit de lui nommer, le retint, en l'assurant qu'il lui feroit plaisir de rester dans son Village, aussi longtems qu'il jugeroit à propos. Dès qu'il fut débarqué, Moncacht-Apé lui dit encore, que *Pleur-Salé* l'avoit chargé de voir de sa part, un Vieillard qui s'appelloit le *Gros Chevreuil*. C'étoit justement le Pere de celui à qui il parloit. Il le fit appeler; le Vieillard presque aveugle vint, se faisant conduire par la main, & sachant de quelle part l'Etranger lui étoit recommandé, il le reçut comme son enfant, l'emmena dans sa cabane, & y fit transporter tout ce qui étoit dans sa Pirogue.

„ Le lendemain, (continue Moncacht-Apé) il m'instruisit de tout ce que je voulois savoir, & m'assura que toutes les Nations du bord de la „ *Grande Eau* me recevoient bien, en leur disant que j'étois ami du Gros „ Chevreuil. Je ne restai donc que deux jours chez lui, pendant lesquels „ il fit préparer du gruau de certains grains plus petits que les pois des „ François, & très bons; ce qui me fit d'autant plus de plaisir, que depuis „ fort longtems je n'avois mangé que de la viande. M'étant remis dans ma „ Pirogue, je descendis la Belle Rivière, sans m'arrêter plus d'un jour „ chez chaque Nation que je rencontrais dans mon chemin.

„ La dernière de ces Nations est à une journée de la Grande Eau, & „ éloignée de la Rivière de la course d'un homme (près d'une lieue); elle „ se tient dans les Bois, pour se cacher des *Hommes barbus*. Je fus reçu „ de cette Nation, comme si je fusse arrivé dans ma famille, & j'y fis „ bonne chère de toutes façons; car on a dans ce Pays quantité de ces „ grains dont le Gros Chevreuil m'avoit fait faire du gruau; & quoiqu'il „ croisse sans culture, il est meilleur que tous les autres grains que j'aie „ jamais mangés. De gros oiseaux bleus viennent manger ces grains, mais

VOYAGE A
L'OUEST DU
MISSISSIPPI.
MONCACHT-
APÉ.

On arrête
Moncacht-A-
pé: sa réponse.

Il passe chez
plusieurs Na-
tions du Nord.

VOYAGE A
L'OUEST DU
MISSISSIPPI.
MONCAGHT-
ARÉ.

Les Japonois
viennent dans
ces terres.

„ on les tue, parcequ'ils sont fort bons. Ces Peuples ont encore de la viande d'eau: c'est un animal qui vient à terre pour brouter l'herbe; il a la tête d'un jeune Bœuf, dont il differe cependant par la couleur. On mange aussi beaucoup de poissons de la Grande Eau, qui sont plus gros & meilleurs que nos grosses Barbes, outre une infinité de Coquillages, parmi lesquels il y en a de très beaux.

„ MAIS si l'on vit bien dans ce Pays, il faut toujours y être sur ses gardes contre les hommes barbus, qui font tout ce qu'ils peuvent pour enlever des jeunes gens, sans doute pour les faire Esclaves, n'ayant jamais pris d'hommes, quoiqu'ils l'eussent pu. On me dit que ces hommes étoient blancs, qu'ils avoient une barbe longue & noire, qui leur tomboit sur la poitrine; qu'ils paroissoient gros, & courts, la tête grosse & couverte d'étoffe; qu'ils étoient toujours habillés, même dans les plus grandes chaleurs; que leurs habits tomboient jusqu'au milieu des jambes, qui étoient couvertes, ainsi que les piés, d'étoffe rouge ou jaune; qu'au reste on ne favoit pas de quoi leur habillement étoit fait, parceque l'on n'avoit jamais pu en tuer aucun, leurs armes faisant un grand bruit & un grand feu; qu'ils se retiroient cependant quand ils voyoient plus d'hommes rouges qu'ils n'étoient; & qu'alors ils se mettoient à couvert dans leur grande Pirogue (sans doute une Barque), où ils étoient quelquefois trente, & jamais plus.

„ ON ajoute que ces Etrangers venoient d'où le Soleil se couche, pour chercher sur la Côte un bois jaune & puant, qui teint en beau jaune; que comme on avoit remarqué que ces hommes barbus venoient tous les ans lorsque le froid finissoit, pour enlever de ce bois, on en avoit détruit tous les arbres, par le conseil d'un vieillard, & que depuis ils ne venoient plus, parcequ'ils ne trouvoient plus de ce bois. En effet, les bords de la Riviere, qui en étoient couverts auparavant, étoient alors nuds, & il ne restoit plus du même bois que dans les terres, & en petite quantité, seulement pour les teintures de ces Peuples.

„ DEUX Nations voisines l'une de l'autre, & peu éloignées de celle chez qui j'étois, n'avoient pu imiter celle-ci dans ce qu'elle avoit fait, parce qu'elles n'avoient point d'autre bois que ce bois jaune; & les hommes barbus l'ayant découvert, y alloient tous les ans; ce qui incommodoit beaucoup ces Nations, qui n'osoient approcher de la Côte de peur de perdre leurs jeunes gens: aussi pour les chasser une bonne fois, elles avoient sollicité toutes les Nations voisines à se rendre chez elles, en armes, vers le commencement du chaud (de l'été) suivant, à une Lune marquée; & ce tems approchoit.

„ COMME je dis que j'avoit vu des armes à feu, & que je n'en avois point peur, ces Peuples m'inviterent à les accompagner, ajoutant que ces deux Nations étoient sur le chemin que je devois tenir pour arriver au Pays d'où nous sommes tous sortis, & qu'il y auroit tant d'hommes rouges, que l'on détruiroit aisément les hommes barbus; ce qui empêcheroit d'autres de revenir après eux. Je leur répondis que j'y étois tout prêt, ayant grande envie de voir ces hommes barbus, qui ne devoient ressembler

„ ref
„ j'av
„ Ma
„ qu'
„ plu
„ voi
„ l'
„ non
„ blés
„ vin
„ de
„ à la
„ de
„ leur
„ ce
„ roie
„ la C
„ ger
„ jam
„ A
„ tat
„ tou
„ mais
„ post
„ de l
„ du l
„ mor
„ des
„ faut
„ ils v
„ taill
„ lors
„ se p
„ félic
„ N
„ desc
„ plac
„ dou
„ de f
„ à te
„ seill
„ hom
„ enne
„ de l
„ mes
„ en
„ XX

„ ressembler ni aux François, ni aux Anglois, ni aux Espagnols, que
 „ j'avois vus, qui tous se coupent la barbe, & sont différemment vêtus.
 „ Ma bonne volonté fit plaisir à ces Peuples, qui pensoient avec raison
 „ qu'un homme qui avoit vu des Blancs & plusieurs Nations, devoit avoir
 „ plus d'esprit que des gens qui n'étoient jamais sortis de chez eux, & n'a-
 „ voient vu que des hommes rouges.

„ Lorsque le tems fut venu, je partis donc avec les Guerriers, &
 „ nous marchâmes cinq grandes journées; étant arrivés au lieu d'assem-
 „ blée, nous attendîmes long-tems les hommes barbus, qui cette année
 „ vinrent plus tard que de coutume. L'endroit où ils mettoient leur gran-
 „ de Pirogue, étoit entre deux Rochers assez hauts & longs, qui tenoient
 „ à la grande Terre, en deçà desquels couloit une Riviere toute bordée
 „ de bois jauné; mais comme elle avoit trop peu de profondeur pour
 „ leur grande Pirogue, ils en employoient une petite à charger le bois;
 „ ce qu'ils faisoient sans la moindre défiance, parceque les Peuples se reti-
 „ roient à deux journées dans les terres, dès qu'ils les voyoient venir sur
 „ la Grande Eau, & ne paroissoient plus jusqu'au départ de ces Etran-
 „ gers, quoiqu'on ne laissât pas de les faire toujours observer, mais sans
 „ jamais se découvrir.

„ Après m'avoir instruit de ces circonstances, on tint Conseil, & le résul-
 „ tat fut qu'il falloit se cacher derriere les deux Rochers, pour attaquer
 „ tous à la fois les hommes barbus, dès qu'ils voudroient mettre à terre;
 „ mais ne trouvant pas ce parti le plus avantageux, je leur conseillai de
 „ poster deux hommes sur les Rochers, pour épier les Etrangers, & avertir
 „ de leur arrivée; qu'alors on leur donneroit le tems de venir à terre couper
 „ du bois, & que, tandis qu'ils y seroient occupés, partie des Guerriers
 „ monteroit sur les Rochers, une autre partie se cacheroit dans le taillis
 „ des années dernières, & le reste les attaqueroit à la pointe du jour. Il ne
 „ faut pas douter; ajoutai-je, qu'il ne s'en sauve beaucoup; mais quand
 „ ils voudront regagner leur petite Pirogue, ceux qui seront cachés dans le
 „ taillis en tueront encore plusieurs, & ceux des Rochers en feront autant,
 „ lorsqu'ils approcheront de la grande Pirogue. Cette embuscade devoit
 „ se préparer la nuit. Tous les Guerriers applaudirent à mon avis, & se
 „ féliciterent de ce que j'avois bien voulu aller avec eux.

„ Nous attendîmes les hommes barbus pendant dix-sept jours, au bout
 „ desquels on les vit paroître dans deux grandes Pirogues; ils vinrent se
 „ placer entre les deux Rochers, où ils s'occupèrent d'abord à remplir d'eau
 „ douce des vaisseaux de bois, pareils à ceux où les François mettent l'eau
 „ de feu (de vie). Ce ne fut que le quatrieme jour, qu'ils descendirent tous
 „ à terre, pour couper du bois. On fit contr'eux tout ce que j'avois con-
 „ seillé; cependant on n'en put tuer qu'onze, car je ne fais pourquoi les
 „ hommes rouges, qui tirent si bien sur le gibier, tirent si mal sur leurs
 „ ennemis. Le reste de ceux-ci gagna ses Pirogues, & s'enfuit sur la gran-
 „ de Eau, où nous les suivîmes longtems de l'œil, & ensuite les perdi-
 „ mes de vue; ils avoient autant peur de notre grand nombre, que nous
 „ en avions de leurs armes à feu.

XXI. Part.

P p p

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

VOYAGE A
L'OUEST DU
MISSISSIPI.

MONCAGUT-
APÉ.

Moncacht-
Apé instruit
ces Peuples sur
la maniere de
détruire les Ja-
ponois.

Ils battent
& mettent en
fuite les hom-
mes barbus.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

VOYAGE A
L'OUEST DU
MISSISSIPPI.

MONCAGHT-
APÉ.

Portrait &
habillemens
des Japonois.

Leurs Armes.

Isthme qui
joignoit l'Asie
à l'Amérique.

„ Nous allâmes ensuite examiner leurs morts, qui étoient d'une taille
„ bien au-dessous de la nôtre, & fort blancs; ils avoient la tête grosse, &
„ le corps assez gros pour leur hauteur. Leurs cheveux n'étoient longs
„ que vers le milieu de la tête. Ils ne portoient point de chapeaux, comme
„ les François; mais ils avoient la tête enveloppée d'étoffe: leurs habits
„ n'étoient ni de laine ni d'écorce (il veut dire de soie), mais de quelque
„ chose de semblable à vos vieilles chemises (sans doute de coton), très
„ doux & de différentes couleurs. Ce qui couvroit leurs jambes & leurs
„ piés, étoit d'une seule pièce: je voulus essayer une de ces chaussures,
„ mais mon pié n'y put pas entrer (x). Toutes les Nations qui s'étoient
„ rassemblées en ce lieu, se partagèrent leurs habillemens, leurs barbes &
„ leurs chevelures.

„ De ces onze qui avoient été tués, deux seulement étoient pourvus
„ d'armes à feu, de poudre & de balles. Quoique je ne connusse pas alors
„ les fusils aussi bien qu'à présent, comme j'en avois vu en Canada, je vou-
„ lus éprouver ceux-ci, & je trouvai qu'ils ne tuoient pas d'aussi loin que
„ les vôtres; ils étoient beaucoup moins légers: la poudre étoit mêlée
„ de grosse, de moyenne & de fine; mais la grosse étoit en plus grande
„ quantité. Voilà ce que j'ai remarqué sur les hommes barbus, & de
„ quelle façon on s'en débarrassa cette fois.

„ Je ne pensai plus dès-lors qu'à continuer mon Voyage. Pour cet effet,
„ laissant les hommes rouges retourner chez eux, je me joignis à ceux qui
„ habitoient plus avant sur cette Côte, vers le Couchant, & nous marchâ-
„ mes tous ensemble, en suivant à peu près la Côte de la grande Eau, qui
„ va droit entre le Froid (Nord) & le Couchant. Quand je fus arrivé
„ chez cette Nation, je m'y reposai plusieurs jours, pendant lesquels je
„ m'informai du chemin qui me restoit à faire. J'y remarquai que les jours
„ étoient beaucoup plus longs que chez nous, & les nuits très courtes; je
„ voulus sçavoir d'eux quelle en étoit la raison, mais ils ne purent me la
„ dire (y).

„ Les Vieillards m'apprirent qu'il étoit inutile que j'entreprisse d'aller
„ plus loin. Ils me dirent que la Côte s'étendoit encore beaucoup entre
„ le Froid & le Couchant; qu'elle tournoit ensuite tout court au Couchant,
„ & qu'enfin elle étoit coupée par la Grande Eau, directement du Chaud
„ au Froid (Sud & Nord). L'un d'eux ajouta, qu'étant jeune, il avoit
„ connu un homme très vieux, qui avoit vu cette Terre (avant que la
„ grande Eau l'eût mangée) qui alloit bien loin, & que, dans le tems
„ que la Grande Eau étoit basse (dans les basses marées) il paroît dans l'eau
„ des Rochers, à la place où étoit cette Terre. Tous ensemble me détournè-
„ rent donc d'entreprendre ce Voyage, parcequ'ils m'assurèrent que le Pays

(x) Les chaussures étoient des bottines, qui n'avoient que la couture de derrière; les Naturels ne peuvent les chauffer, parce qu'ils ont les doigts des piés, & surtout le gros doigt, fort écartés les uns des autres.

(y) Moncacht-Apé, frappé de cette diffé-

rence, en demanda la raison à M. le Page, qui tâcha de la lui faire comprendre par le moyen d'un Cadran & d'une Sphère, montrant tout à la fois l'heure qu'il étoit dans chaque pays du monde.

„ étoit rude & froid, sans gibier, & par conséquent sans Habitans, & „ ila me conseillèrent de reprendre le chemin de mon Pays. ”

MONCACHT-APÉ revint chez lui par la même route qu'il avoit tenue en allant, & suivant la supputation de M. le Page, d'après ses indices, il devoit avoir fait, avec quelque certitude, au moins dix-huit cens lieues. Les conséquences qu'il tire de cette Relation sont intéressantes. D'abord on y voit que la Tradition constante & uniforme de toutes les Nations, par lesquelles ce Naturel avoit passé, quoique plus récente, s'accorde parfaitement avec celle des Peuples de la Louifiane & même du Canada, sur le Pays de leur origine & sa situation entre le Nord & le Couchant, qui doit être par les 55 degrés de latitude. Ainsi l'on ne sauroit plus douter que les Habitans de l'Amérique Septentrionale, que l'on nomme *Hommes rouges*, ne soient sortis des extrémités de l'Asie; & que ces deux Parties du Monde ne fussent anciennement liées ensemble par un Isthme, sur lequel la Mer a gagné, & qu'elle a enfin rompu. Les squelettes de deux gros & de deux petits Eléphans, trouvés encore fort sains dans un Marais sur l'Ohio, tandis que l'on n'en a jamais vu dans toute l'Amérique, portent à croire que ces animaux y sont venus de l'Asie, dans le tems que les deux Continens étoient unis. Enfin la traversée des Russes de l'Asie à l'Amérique, où ils ont abordé, nous prouve, que les terres peuvent s'étendre dans un sens conforme à la Relation de Moncacht-Apé; & celle où ils ont touché en revenant, pourroit bien être le Pays des hommes barbus, qui alloient couper du bois jaune, à moins que l'on ne veuille supposer quelque Ile plus méridionale & plus voisine des Iles du Japon, ces hommes ayant une ressemblance si marquée avec les Japonois & les Chinois.

L'IDÉE où étoit d'abord l'Auteur, que la Grande Eau dont parloit Moncacht-Apé, pouvoit bien être la *Mer de l'Ouest*, l'engagea à lui faire des questions sur la route qu'il avoit suivie par rapport au Soleil, dont les Naturels, par habitude & par nécessité, faute de bouffole, remarquent exactement le cours dans leurs Voyages. Sa réponse fut, „ qu'en remontant le Missouri jusqu'à la Nation de ce nom, il avoit marché, selon son estime, entre le Froid & le Couchant: de cette Nation aux Cansez „ droit au Froid, & des Cansez encore entre le Froid & le Couchant, en „ suivant toujours le cours du Missouri: mais que, lorsqu'il l'eut quitté, il „ avoit repris directement au Froid pour aller à la Belle Riviere, qui cou- „ loit constamment entre le Froid & le Couchant jusqu'à la Grande Eau; „ & que le Gros Chevreuil lui avoit dit, que le Missouri & la Belle Riviere, „ quoique dans une direction opposée, étoient toujours à une égale „ distance l'un de l'autre. ”

Tout cela ne s'accorde nullement avec la partie de la Carte que M. de l'Isle a dressée sur l'Extrait de la Relation de l'Amiral de Fonte; & cependant M. le Page croit pouvoir accorder assez de confiance à Moncacht-Apé, qui n'avoit d'ailleurs aucun intérêt à lui en imposer, pour se persuader qu'il alla sur les bords mêmes de la Mer du Sud, dont la partie la plus Septentrionale peut se nommer, si l'on veut, *Mer de l'Ouest*. La Belle Riviere, qu'il a descendue, est un Fleuve considérable, que l'on n'aura point

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

VOYAGE A
L'OUEST DU
MISSISSIPI.

MONCACHT-
APÉ.

Retour de
Moncacht-
Apé.

Conséquences
qu'on tire de
son récit.

Origine de
ces Nations.

De la fameu-
se Mer de
l'Ouest.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

VOYAGE A
L'OUEST DU
MISSISSIPI.

MONCACHT.
APÉ.

L'Auteur la
croit imagi-
naire.

de peine à découvrir, lorsqu'une fois on sera parvenu aux sources du Mis-
souri; & il n'est pas à douter qu'une semblable expédition, si elle étoit
entreprise, ne fixât entièrement les idées sur cette partie de l'Amérique
Septentrionale, & sur la fameuse Mer de l'Ouest, dont on parle tant, & que
l'on désire de trouver depuis longtems.

„ Pour moi (ajoute-t-il) je suis fort porté à croire, qu'elle n'existe qu'en
„ imagination. Car enfin, où veut-on quelle soit? ou la prendre? ou la
„ trouver? Je ne vois aucune place dans tout l'Univers, que dans les révé-
„ ries de l'Amiral de Fonte vers le Nord-Ouest de Santa-Fé. Mais suppo-
„ sons qu'il y ait, de ce côté, quelque étendue de Mer, qui entre dans la
„ partie Septentrionale de l'Amérique, cette Mer de l'Ouest doit être à
„ présent bien resserrée dans ses bornes, depuis que l'on sçait que le Mis-
„ souri prend sa source à huit cens lieues du Fleuve Saint Louis; qu'il y
„ a un autre Fleuve, appelé la *Belle Riviere*, qui a un cours opposé & pa-
„ rallele à celui du Missouri, mais au Nord; & que cette Belle Riviere
„ tombe à l'Ouest (z) dans une Mer, dont la Côte va gagner l'Isthme dont
„ on a parlé, & qui, par cette description, n'annonce que la Mer du Sud
„ ou Mer Pacifique: & c'est-là la Mer de l'Ouest. Il est vrai que si l'on
„ eut agi conséquemment, en donnant ce nom aux différentes Mers, on
„ auroit nommé *Mer de l'Ouest*, celle qui est à l'Ouest de l'Amérique, au
„ lieu qu'on lui a donné, fort mal à propos, le nom de *Mer du Sud*, jamais
„ la question de la Mer de l'Ouest n'auroit été agitée. ”]

MISSISSIPI.

Voyage du P. de Charlevoix à la Louisiane, par le Fleuve Mississipi.

LE P. DE
CHARLEVOIX.

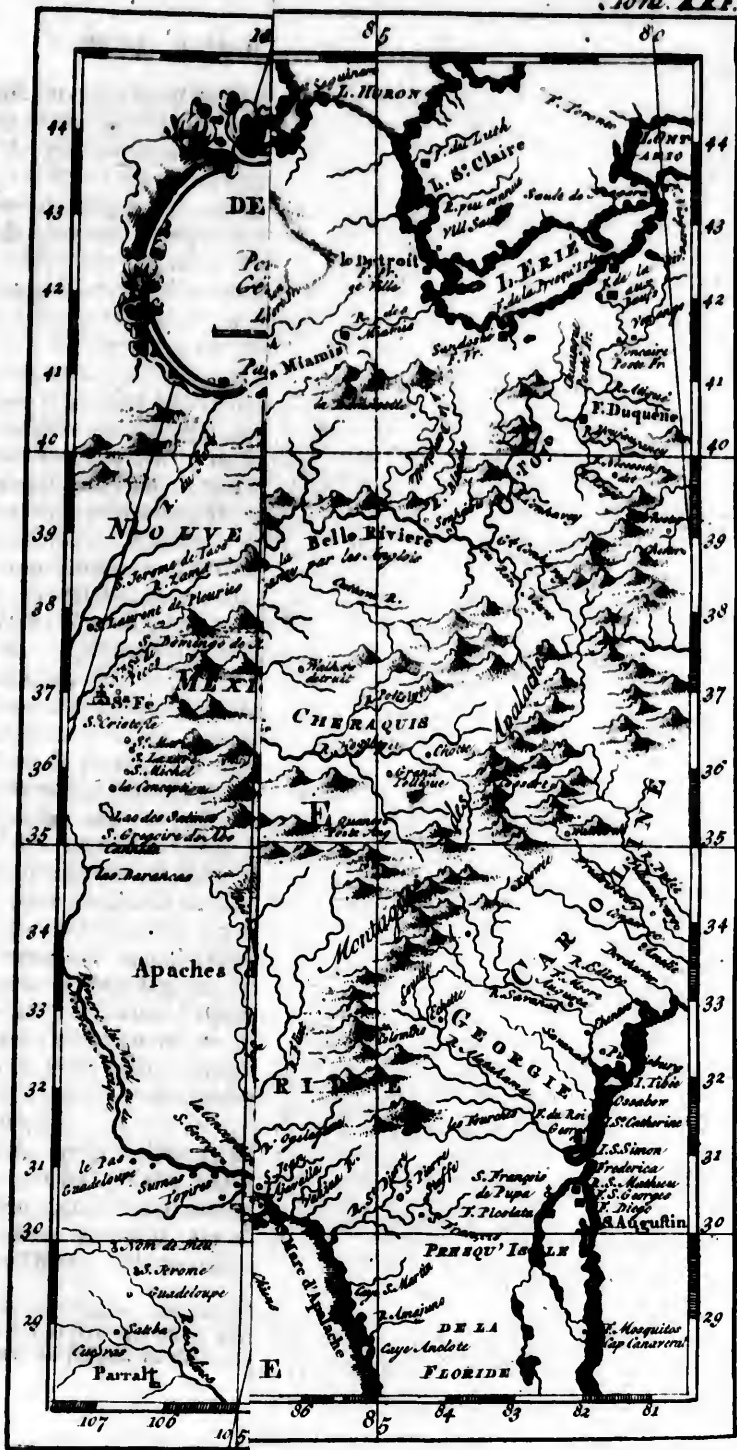
MAIS il est tems de reprendre le cours du Mississipi. Ce fut le 9 Octobre,
à deux heures & demie du soir, que le P. de Charlevoix entra dans ce fa-
meux Fleuve, laissant à droite une grande Prairie, d'où sort une petite
Riviere, dont les bords ont des Mines de cuivre. Cette Côte est d'une sin-
guliere beauté; mais, à gauche, on ne découvre que de fort hautes Mon-
tagnes, semées de Rochers, entre lesquels il croît quelques cedres. Cepen-
dant elles ne forment qu'un rideau, qui a peu de profondeur, & qui cou-
vre de fort belles Prairies. Après avoir fait cinq lieues sur le Mississipi,
on rencontre l'embouchure du *Missouri*, qui est Nord-Nord-Ouest, & Sud-
Sud-Est. C'est le plus beau Confluent du monde: les deux Rivieres sont
à-peu-près de la même largeur, que l'Observateur juge d'une demi-lieue;
mais le Missouri est beaucoup plus rapide, & paroît entrer en Conquérant
dans le Mississipi, au travers duquel il porte ses eaux blanches, sans les
mêler, jusqu'à l'autre bord: ensuite il lui communique cette couleur, que
l'autre ne perd plus, & l'entraîne, avec précipitation, jusqu'à la Mer (a).

Confluent du
Missouri & du
Mississipi.

(z) La Hontan rapporte dans le second
Volume de ses Voyages; que des Naturels
du Nord du Missouri lui donnerent une Car-
te de ce Pays-là, dessinée sur une peau de
Cerf, où l'on voyoit, au Nord du Missouri,
une Riviere qui couroit à l'Ouest; & qui ne
peut être autre que la Belle Riviere, sur la-

quelle Moncacht-Apé descendit jusqu'à la Mer
du Sud ou Mer Pacifique. Le fait a été de
même affirmé au P. de Charlevoix. Voyez
ci-dessous.

(a) Au dessus de son confluent avec le
Missouri, le Fleuve St. Louis est très clair,
parce qu'il roule ses eaux sur le sable & une



Mif-
 étoit
 ique
 que
 u'en
 où la
 éve-
 ppo-
 ns la
 re à
 Mif-
 u'il y
 & pa-
 viere
 dont
 u Sud
 i l'on
 , on
 e, au
 amais
 pi.
 tobre,
 ce fa-
 petite
 ne fin-
 Mon-
 épen-
 i cou-
 ssipi,
 z Sud-
 s sont
 lieue;
 uérant
 ns les
 , que
 r (a).
 la Mer
 été de
 Voyez
 avec le
 clair,
 & unq



CARTE
DE LA LOUISIANE
 et Pays Voisins.
Pour servir à l'Histoire
Générale des Voyages.
 Lieux communs de France.
 Par M. B. Ing de la Marine.

44
43
42
41
40
39
38
37
36
35
34
33
32
31
30
29

25 50 75 100 L.

NOUVEAU

MEXIQUE

Ces Contrées et
L O U I S

les Nations Sauvages
sont peu connues

Apaches des Sept Rivieres

les Choumans

les Cadodaquies

les Natchitoches

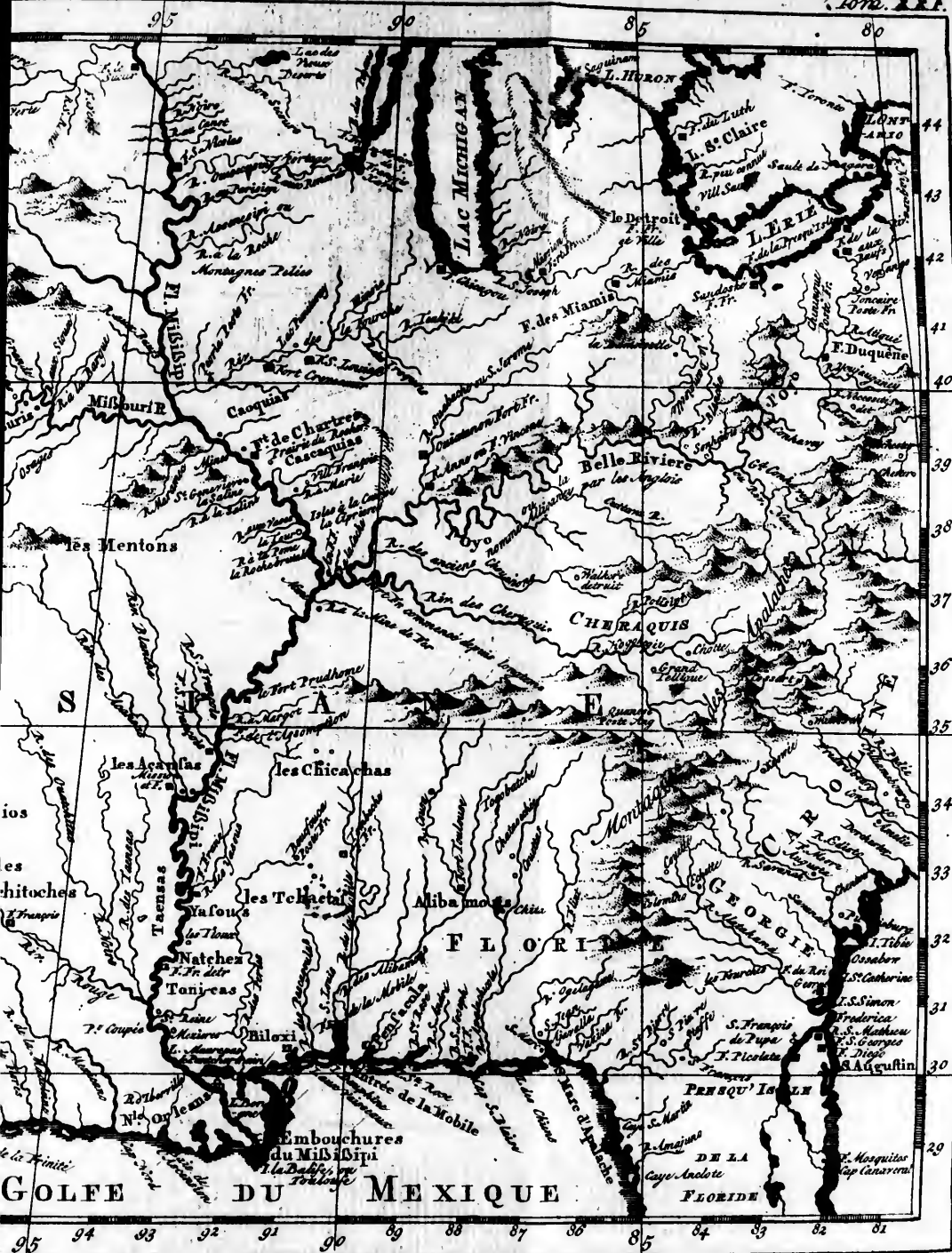
PAYS DES
CENIS

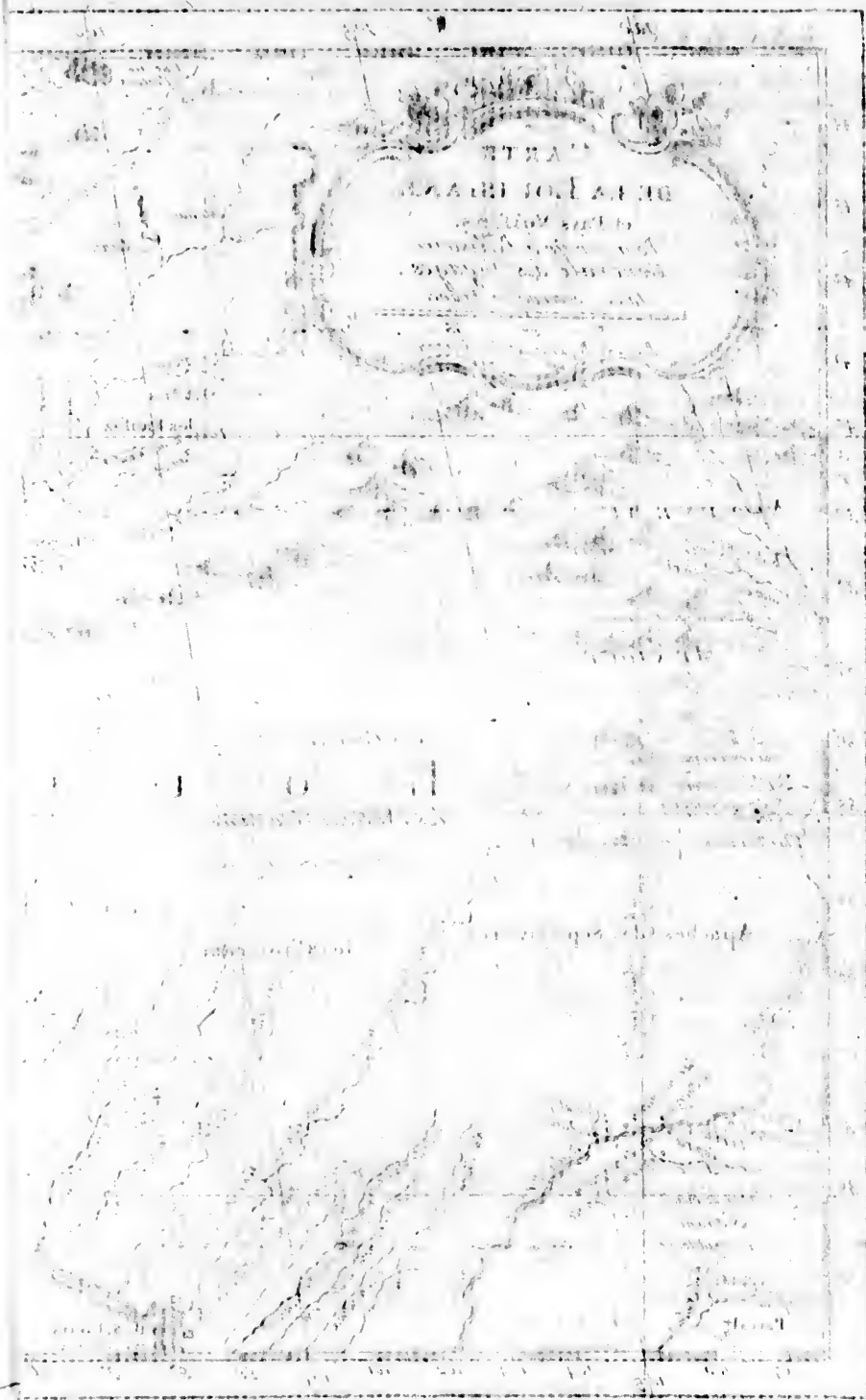
PARALT

S. Louis
ou **S. Bernard**

GOLFE

107 100 105 104 103 102 101 100 99 98 97 96 95 94 93 92





LA
vous,
Prêtre
vient
la Riv
toient
1719
d'Occ
tiré u
quatre
même
après
ou tro
lui rev
étoit
fiance
qu'à l
gnol,
xique.
confid
ou dix
dans l
gent.
mandé
par la
la con
faire
choix
pas m
ticulier
qui pr
il avo
té une
ment
plomb
Frang
on n'a
précéd
On
floriss
diens
Une
cent p
terre
conduit
où l'on

La nuit du 10, on s'arrêta dans un Village des *Caouias* & des *Tamarouas*, deux races d'Illinois, qui s'étoient réunies sous la conduite de deux Prêtres du Séminaire de Québec. Il est situé sur une petite Riviere, qui vient de l'Est. Le jour suivant, & cinq lieues plus loin, on passa devant la Riviere de *Marameg*, qu'on laisse à droite, & où quelques François étoient actuellement occupés à chercher des Mines d'argent. Dès l'année 1719, un Fondateur, nommé *Lochon*, chargé des ordres de la Compagnie d'Occident, avoit creusé dans un lieu qu'on lui avoit désigné. Il en avoit tiré une assez grande quantité de Minerai, dont une livre, qu'il avoit été quatre jours à fondre, avoit produit environ deux gros d'argent, qu'il fut même soupçonné d'y avoir mis. Cependant il y étoit retourné quelques mois après; mais renonçant à l'espoir d'une Mine d'argent, il avoit tiré, de deux ou trois milliers de Minerai, quatorze livres de fort mauvais plomb, qui lui revenoient à quatorze cens francs. Enfin, rebuté d'un travail si stérile, il étoit retourné en France. La Compagnie, qui n'en eut pas moins de confiance aux indications qu'elle avoit reçues, n'attribua ce mauvais succès qu'à l'incapacité du Fondateur, & chargea de la même Commission un Espagnol, nommé *Antonio*, qui se vantoit d'avoir travaillé aux Mines du Mexique. Il ne réussit pas mieux; mais, encouragé par des appointemens considérables, il abandonna la Mine de plomb, pour ouvrir un Roc de huit ou dix piés de profondeur; il en fit sauter plusieurs morceaux, qu'il mit dans le creuset, & l'on publia qu'il en avoit tiré trois ou quatre gros d'argent. Alors une Brigade de Mineurs du Roi y fut envoyée sous le commandement d'un Officier, nommé *la Renaudiere*, qui ayant voulu commencer par la Mine de plomb, prit une peine inutile, parcequ'il n'entendoit point la construction des Fourneaux. On admire ici la facilité de la Compagnie à faire de grosses avances, & le peu de précaution qu'elle apportoit au choix de ses Ouvriers. La *Renaudiere* & tous ses Mineurs n'ayant pas même été capables de faire du plomb, il se forma une Compagnie particulière, pour les Mines de *Marameg*, & c'étoit un de ses Directeurs (*), qui présidoit au travail en 1721. Après les avoir visitées soigneusement, il avoit trouvé une couche de plomb, à deux piés de profondeur, sur toute une chaîne de Montagnes, qui s'étend assez loin. Il s'exerçoit actuellement dans ce lieu, avec l'espérance de trouver une Mine d'argent, sous le plomb; mais l'Observateur en augura mal, sur le témoignage d'un autre François, qui étoit depuis quelques années dans le même Canton. En effet, on n'a point appris que cette entreprise ait eu plus de succès que toutes les précédentes (b).

On trouve, après la Riviere de *Marameg*, les *Kaskaquias*, Mission très florissante, que les Jésuites ont divisée, pour former deux Villages d'Indiens au lieu d'un. La plus nombreuse est sur le bord même du Mississipi. Une demi-lieue plus bas, on arrive au Fort de *Chartres*, qui n'est qu'à cent pas du Fleuve. *M. du Gué de Boisbriant*, Gentilhomme Canadien, y

terre assez ferme; l'autre, au contraire, (*) *M. Renaud.* conduit ses eaux au travers des terres grasses, (b) Cependant *M. le Page* marque qu'il y a une Mine d'Argent. R. d. E. où l'on voit peu de pierres. R. d. E.

DESCRIPTION DE LA NOUVELLE FRANCE.

MISSISSIPPI.

LE P. DE CHARLEVOIX.

Divers Villages d'Indiens.

Entrepris d'une Mine d'argent.

Ignorance des Mineurs.

Mission des Kaskaquias.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

MISSISSIPPI.
LE P. DE
CHARLEVOIX.
Bourgade
Françoise &
Fort de Char-
les.

Avantages de
ce Poste.

Diverses Na-
tions Indien-
nes.

commandoit alors pour la Compagnie, à laquelle cette Place appartient; & tout l'espace, jusqu'au Fleuve, commençoit à se peupler de François. Quatre lieues plus loin, mais à moins d'une lieue du Fleuve, on rencontre une grosse Bourgade de François, presque tous Canadiens, qui ont un Jé- suite pour Curé. Le second Village Indien en est éloigné de deux lieues.

Les François de cette Colonie y mement une vie fort aisée, depuis qu'un Flamand, qui est au service des Jésuites, leur a montré l'art de semer du froment, qui croît fort bien dans leurs terres. Ils ont des Bêtes à cornes & toute sorte de Volaille. D'un autre côté, les Indiens, qui sont Illinois, cultivent aussi leurs champs à leur manière, & nourrissent de la Vo- laille, qu'ils vendent aux François. Les Femmes de ces Sauvages filent la lai- ne des Bœufs du Pays, & la rendent aussi fine que celle des Moutons d'An- gleterre. Elles en fabriquent des étoffes, qu'elles teignent en noir, en jaune, & en rouge foncé; & le fil, qu'elles emploient pour coudre leurs robes, est fait de nerfs de Chevreuil. Leur méthode est simple: après avoir bien décharné le nerf de Chevreuil, elles l'exposent au Soleil pendant deux jours; elles le battent, lorsqu'il est sec; & sans peine elles en tirent un fil, aussi blanc, aussi fin, que le Malines, & beaucoup plus fort. La Bour- gade Françoise est bornée, au Nord, par une Riviere, dont les bords sont si élevés, que malgré l'accroissement de ses eaux, qui montent quelque- fois jusqu'à vingt-cinq piés, elle sort rarement de son lit. Tout ce Pays est découvert. Ce sont de vastes Prairies, qui ne sont séparées que par des bosquets du meilleur bois. On y voit surtout des Meuriers blancs. Ce Poste, le plus ancien que les François aient dans cette contrée (c), a deux avantages qui le distinguent encore plus; & celui de sa situation, qui l'ap- proche du Canada, avec lequel il aura toujours une communication égale- ment utile aux deux Colonies; & celui de pouvoit être le Grenier de la Louisiane, à laquelle il est en état de fournir des blés en abondance, quand elle seroit entièrement peuplée jusqu'à la Mer. Non-seulement la terre y est propre à donner du Froment, mais elle ne refuse rien de ce qui est nécessaire à la subsistance des Hommes. Le climat y est fort doux, par les 38 degrés 30 minutes de Latitude Nord. Les Troupeaux s'y multi- plieront aisément, & l'on y pourra même apprivoiser des Bœufs sauvages, dont on ne tireroit pas moins d'utilité pour le commerce de la Laine & des Cuirs, que pour la nourriture des Habitans. L'air y est si bon, qu'on n'y connoît point d'autres maladies que celles qui peuvent venir du libertinage, ou de la misère, ou des terres nouvellement remuées; mais les deux der- niers de ces inconvéniens ne dureront pas toujours. Enfin la confiance ne sauroit manquer pour les Illinois, qui sont presque tous Chrétiens, d'un naturel doux, & de tout tems fort affectionnés aux François.

Les Osages, Nation assez nombreuse, sont établis sur le bord d'une petite Riviere de leur nom, qui se jette dans celle de Missouri, à quarante lieues de sa jonction avec le fleuve. La Nation des Missourites est la pre-

(c) Le premier Fort que les François ont nommé de Grevecour, & y laissa une bonne garnison sous le commandement du Cheva- lreux par M. de la Salle, qui lui donna le nom de l'ontk. Voyez ci-dessus. R. d. E.

mier
chur
qu'il
ensu
celle
Can
sour
ragn
qui
il, e
point
tent
J'Est
[L
d'Or
vis-
de te
Rivi
étoie
yage
détac
de vi
des M
ils on
les en
tent c
Espag
des ju
frang
des al
cas qu
faits
que p
que l
point
posés
font-
de Ch
de fle

(d)
(e)
caché
la Riv
si

miere qu'on rencontre sur le Missouri, à quatre-vingts lieues de l'embouchure de cette Riviere, dont les François lui ont donné le nom, parce qu'ils ignoroient son nom propre. Plus haut, on trouve celle des *Cansez*; ensuite celle des *Ochotatas*, nommés aussi *Macotatas*, & successivement celles des *Aioués* & des *Panis*, Peuples très nombreux, divisés en plusieurs Cantons, & sous des noms différens. Une Femme de la Nation des Missourites assura l'Observateur (d) que le Missouri sort d'une chaîne de Montagnes élevées & fort hautes, derrière lesquelles on trouve un grand Fleuve, qui doit en sortir aussi, & qui coule à l'Ouest (e). Ce témoignage, dit-il, est de quelque poids, parceque de tous les Sauvages, on n'en connoît point qui voyagent plus loin que les Missourites. Tous ces Peuples habitent le bord occidental du Missouri, à l'exception des *Aioués*, qui sont vers l'Est, alliés & voisins des *Sioux*.

[Les François ont eu pendant quelque tems un Poste, nommé le *Fort d'Orléans*, établi à la Pointe de l'Est d'une Ile de quelques lieues de long, vis-à-vis les Missouris. Le Chevalier de *Bourgmont* y a commandé assez de tems pour gagner l'Amitié des Naturels des Pays voisins de cette grande Riviere; il avoit mis en paix toutes ces Nations, qui, avant son arrivée, étoient en guerre avec les *Padoucas*, chez lesquels il fit, en 1724, un Voyage, dont M. le Page donne une Relation fort curieuse (f). Nous en détacherons les principales circonstances, relatives aux mœurs & à la façon de vivre de ces Peuples Occidentaux.

„ La Nation des *Padoucas*, dont le Pays est à l'Ouest-quart-Nord-Ouest des Missouris, est très-nombreuse, & s'étend près de deux cens lieues: ils ont des Villages jusqu'au près des Espagnols du Nouveau Mexique, qui les emploient à travailler aux Mines. Les hommes, pour la plupart, portent des culottes de peaux passées; les bas y tiennent, à la maniere des Espagnols. Les femmes se vêtent aussi de pareilles peaux, dont elles font des jupes, auxquelles les corsets sont attachés; la ceinture est couverte de franges de peau.

„ Les Espagnols leur traitent des chevaux, des haches, des couteaux & des alènes, pour des robes de bœuf & des pelleteries; mais ceux des *Padoucas* qui sont plus éloignés des Espagnols, ont des haches & des couteaux faits de pierres à feu, dont ils se servent, tant pour abattre des arbres, que pour écorcher & découper les bêtes qu'ils tuent, dont ils font presque leur unique nourriture, ne semant que peu ou point de grains.

„ Quoiqu'ils soient en chasse hyver & été, ils ne doivent cependant point être regardés comme errans, puisqu'ils ont de grands Villages, composés de vastes cabanes, qui contiennent les plus nombreuses familles; ce sont-là leurs demeures permanentes, d'où ils partent environ une centaine de Chasseurs à la fois, avec des chevaux, leurs arcs & une bonne provision de fleches; ils vont ainsi à trois ou quatre journées de chez eux, où ils

(d) Il le savoit de la Nation des *Sioux*.

Voyez ci-dessus. R. d. E.

(e) Ceci confirme le témoignage de *Moncacht. Apé* & du *Baron de la Hontan*, sur la Riviere qui coule dans cette direction.

(f) *Hist. de la Louisiane*, T. III. pag. 141 & suivantes.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

MISSISSIPPI.
LE P. DE
CHARLEVOIX.

Poste Fran-
çois sur le
Missouri.

Nation des
Padoucas.

Leur Com-
merce avec
les Espagnols.

Leurs Chas-
ses.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

MISSISSIPPI.
LE P. DE
CHARLEVOIX.

trouvent des troupeaux de bœufs, dont les moindres sont de plus de cent de ces animaux.

„ Pour faire leurs chasses, ils mettent sur les chevaux le bagage, les tentes & les enfans: un homme à cheval conduit ce convoi; par ce moyen les hommes, les femmes & les jeunes gens marchent librement & ne sont point fatigués de la route. Arrivés dans l'endroit de la chasse, ils y campent près d'un Ruiffeau, où il y a toujours du bois; ils attachent leurs chevaux par un pié de devant à une longue corde, qui tient par l'autre bout à un piquet ou à une broffaille.

„ Dès le lendemain matin ils montent chacun sur un cheval, vont au premier troupeau, ayant le vent au dos, afin que les bœufs les éventent & qu'ils fuient; à quoi ils ne manquent point, parce qu'ils ont l'odorat très-fin. Alors les Chasseurs les suivent de près, au petit galop & en croissant, jusqu'à ce que ces animaux tirent la langue pendante de fatigue, & qu'ils ne fassent plus que marcher pas à pas; les Chasseurs sautent à terre, leur tirent une fleche au défaut de l'épaule, & tuent chacun une vache, quelquefois plus; car ils ne tuent point de mâles: ils descendent, attachent leurs chevaux à un piquet pour les laisser paître; ils écorchent, vident & coupent en deux ces vaches, qui n'ont plus que la chair; la tête, les piés & tout l'intérieur étant abandonnés aux loups & autres bêtes carnacieres: ils mettent la peau sur le cheval, la viande par dessus, & portent le reste, s'il y en a: ils en font bouillir une partie en arrivant, pour la manger tout de suite; on fait griller le reste pour servir pendant quelques jours. Deux jours après ils vont en faire autant; pour lors ils rapportent la viande desossée: les femmes & les jeunes gens la font boucaner, pendant que les hommes retournent encore quelques jours à la chasse de la même façon. Ils rapportent au logis leurs viandes sèches; ils laissent reposer leurs chevaux trois ou quatre jours. Au bout de ce tems ceux qui étoient restés au Village, partent pour en faire autant que ceux qui viennent d'arriver: ce qui a induit des Voyageurs à croire que ce sont des Peuples errans.

„ Lorsque les chevaux manquent aux Padoucas, ils se servent de gros chiens, qu'ils élèvent exprès pour traîner leurs bagages: & voici comment ils s'y prennent. Ils couvrent le dos du chien d'une peau avec son poil, ils le sanglent & lui mettent un poitrail: ils choisissent deux perches de la grosseur du bras & de la longueur de douze piés: ils en attachent les deux bouts à un demi-pié de distance, en mettant sur la selle du chien la courroie qui lie les deux perches; ils attachent un cercle en long sur les deux perches derrière le chien, sur lequel ils disposent leurs charges. Un chien traîne les peaux nécessaires pour faire une cabane à loger dix à douze personnes, ils traînent en outre les plats, les chaudières & autres ustenciles. Les femmes & les filles portent aussi des fardeaux fort lourds; mais elles ne font que de courtes journées, de trois à quatre lieues.

Comme ils
vont à la guer-
re.

„ Les Padoucas sont presque entièrement dénués de Marchandises d'Europe; ils n'en ont même qu'une foible connoissance. Avant l'arrivée de M. de Bourgmont, ils n'avoient point encore vu d'armes à feu; aussi les craignent-ils beaucoup, & dès qu'ils entendent tirer, ils tremblent & baissent

la

la t
gar
les

on
beau
ont
bien
patr
étoi
tion
se re
deux
étan
jama
ge.
tres

Se
rever
des C
fon
le M
des I
seaux
de bo
à per
A
que M
Fran
pour
cet é
la cau
ici da

„
notre
envir
l'Oue
veno
possib
plan
vent
les e

„
fe
nieur
res.

XX

la tête. Lorsqu'ils vont à la guerre, ils sont ordinairement à cheval. Ils garnissent leurs chevaux de peaux passées & pendantes tout autour, ce qui les garantit des fleches.

„ CÉS PEUPLES, hors de la guerre, n'ont rien de barbare, ni de farouche; on leur trouve, au contraire, de la grandeur d'ame, de la bonne-foi, & beaucoup de reconnoissance. Pendant le court séjour que les François ont fait chez eux, ils s'étoient déjà rendus très familiers. Ils auroient bien voulu que M. de Bourgmont leur eut laissé quelques-uns de ses Compatriotes, dont ils promettoient d'avoir grand soin. Ceux qui parloient ainsi, étoient ceux du Village où les François firent leur paix avec les autres Nations voisines. On comptoit, dans ce Village, cent quarante cabanes, où se retiroient environ huit cens Guerriers, quinze cens femmes, & au moins deux mille enfans. Il y a des Padoucas qui ont jusqu'à quatre femmes, étant permis aux Chefs d'en avoir plusieurs, qui ne demeurent cependant jamais ensemble. Le grand Chef en a ordinairement une dans chaque Village. Voilà ce que l'on a remarqué de particulier à ces Peuples, dont les autres usages sont d'ailleurs conformes à ceux des Nations de la Louifiane.

SELON l'état de la route que les François avoient tenue en allant & en revenant, on peut compter en toute sûreté soixante-quinze lieues & demie des Canfés aux Padoucas, en suivant l'Ouest; la Riviere des Canfés, qui a son cours parallele à cette route de l'Ouest à l'Est, jusqu'à son entrée dans le Missour, est très grosse dans les grandes eaux, parce qu'au rapport des Padoucas elle vient de fort loin, & reçoit plusieurs Rivières & Ruisseaux. Ses bords sont couverts de prodigieux Bois, qui recellent une quantité de bœufs & d'autre gibier, que les Naturels chassent dans de belles Prairies à perte de vue, entrecoupées par de rians Côteaux à droite & à gauche.”

A L'ÉGARD du Fort d'Orléans, nous remarquerons que peu de tems après que M. de Bourgmont en fut parti, les Naturels égorgèrent la Garnison Française qu'il y avoit laissée, sans qu'aucun homme ait pu s'en échapper pour en rapporter la Nouvelle. M. le Page ajoute, par réflexion, que cet événement imprévu a toujours étonné lorsque l'on a voulu en chercher la cause. Ensuite il fait le récit de l'aventure tragi-comique qu'on va lire ici dans ses propres termes.

„ LES Espagnols, de même que nos autres voisins, toujours jaloux de notre supériorité sur eux, formerent le dessein de s'établir aux Missouris, à environ quarante lieues des Illinois, afin de nous borner de plus près à l'Ouest; & pour mettre leur Colonie en sûreté, ils penserent qu'il convenoit de détruire entièrement ces Naturels; mais n'entrevoiant point de possibilité à exécuter ce projet avec leurs seules forces, il entra dans leur plan de faire amitié avec les Osages, Peuples voisins des Missouris, & souvent en guerre avec eux, espérant de les gagner à force de présens, & de les engager par-là à surprendre & détruire leurs voisins.

„ DANS cette idée ils formerent à Santa-Fé, une Caravane d'hommes, de femmes & de Soldats, ayant un Jacobin pour Aumônier, & un Ingénieur pour Chef & conducteur, avec les chevaux & les bestiaux nécessaires. La Caravane s'étant mise en route, se trompa dans sa marche & ar-

XXI. Part.

Q99

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

MISSISSIPPI.

LE P. DE
CHARLEVOIX.

Bon Naturel
de ces Peu-
ples.

Riviere des
Canfés & son
cours.

Catastrophe
du poste Fran-
çois.

Sort tragique
d'une Troupe
d'Espagnols
aux Missouris.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

MISSISSIPI.
LE P. DE
CHARLEVOIX.

Procession
comique de
ces Naturels.

riva chez les Missouris, croyant trouver les Osages qu'elle cherchoit. Ainsi le Conducteur de la troupe fit parler son Interprete au Chef des Missouris, comme s'il eut été celui des Osages; & lui dit qu'il venoit faire alliance avec eux pour détruire ensemble toute la Nation des Missouris, leurs anciens ennemis.

„ Le grand Chef des Missouris, dissimulant ce qu'il devoit penser d'un tel dessein, témoigna de la joie aux Espagnols, & leur promit d'exécuter avec eux un projet qui les flattoit beaucoup. Pour cet effet il les invita à se reposer quelques jours de leur voyage, en attendant qu'il eût assemblé ses Guerriers & tenu conseil avec ses Vieillards; il fit grande chere à ses Hôtes, feignant leur porter une amitié sincere. Ils convinrent ensemble de partir dans trois jours; mais dès la nuit de cet arrêté, les Missouris furent au point du jour au Camp des Espagnols, les assommerent tous, excepté le Jacobin, ayant remarqué qu'il étoit le *Chef de la priere* & sans armes, joint à cela que la singularité de son habit ne l'annonçoit pas pour un Guerrier. Les Missouris le garderent quelques mois & se divertirent à lui faire faire le manège sur un cheval, les jours qu'il faisoit beau tems.

„ Le Jacobin, quoique caressé & bien nourri, n'étoit point sans inquiétude; c'est pourquoi profitant un jour de leur confiance, il prit ses précautions pour s'évader un jour de manège, ce qu'il fit en effet à leur vue.

„ Les Missouris, honteux d'avoir été dupés par l'Aumônier fugitif, ne se crurent pas suffisamment dédommagés de ce qu'il leur avoit appris le manège, ou les avoit du moins diverti lorsqu'il montoit à cheval en leur présence; ils résolurent d'aller aux Illinois chez les François, pour traiter avec eux les ornemens & tout ce qui concernoit la Chapelle, le Jacobin ayant eu plus de soin de sa liberté que du transport de sa Chapelle, puisqu'il auroit été découvert. Les Missouris s'étant chargés de ces ornemens, arriverent enfin aux Illinois. Dès qu'ils furent près de l'Etablissement des François, ils se parerent chacun d'une des piéces de la Chapelle: celui qui avoit sur sa peau la plus belle Chafuble marchoit à la tête; ceux qui portoiéent les autres Chafubles le suivoient; après eux venoient les Porte-Etoles, suivis de ceux qui avoient au col les Manipules; précédant trois ou quatre Naturels revêtus d'Aubes, d'autres de Surplis; les Acolytes, contre l'ordinaire, marchoient à la queue de cette Procession d'un goût si nouveau, ne se trouvant point assez parés de porter à la main, en dansant en cadence, une Croix ou un Chandelier. Je ne sais à quel rang marchoient ceux qui portoiéent les Vases sacrés: je suis seulement certain qu'un d'eux avoit trouvé le secret de percer la Patène, qu'il portoit pendue à son col. Que l'on s'imagine le spectacle ridicule, que pouvoit offrir aux yeux l'ordre bizarre de cette Procession, telle que je viens de la décrire, & arrivant à la Maison de M. de Boisbriant, Lieutenant de Roi, en sautant par mesure, le Calumet déployé, suivant la coutume de faire une Ambassade.

„ Les premiers François qui virent arriver cette troupe de Mascarades, d'une mode nouvelle, coururent en riant l'annoncer à M. de Boisbriant, qui en l'apperevant de loin eut bien de la peine à s'empêcher d'en rire comme les autres. Les Missouris lui racontèrent de quelle façon les Espa-

gnols
qu'il
leur
qu'il
néral

„
les E
de n
C'est
des
que
tre c

En
Illino
gnée
voisin

les b
Quar
ainsi

où q
Ving
le P.

rent
vers l

cinq
racon
chez

blond
en g

les e
rons

bout
chasse

qui n
envir

du m
Bêtes
siffipi

tourn
& q

Lac,
de s
Rivi
rité
on a
les e

gnols avoient voulu les détruire, ajoutant, qu'ils lui apportent tout ce qu'il voyoit, n'étant point à leur usage, & que s'il vouloit, il pouvoit leur donner en échange des marchandises, qui seroient de leur goût : ce qu'il fit, après quoi il les envoya à M. de Bienville, Commandant Général.

„ Ils avoient apporté la Carte Géographique qui avoit si mal conduit les Espagnols; après l'avoir examinée, elle me parut meilleure pour l'Ouest de notre Colonie, qui est à eux, que pour les Pays qui nous concernent. C'est d'après cette Carte que l'on doit courber la Riviere Rouge & celle des Arkanfas, & faire partir la source du Missouri de plus près de l'Ouest que ne font nos Géographes, puisque les Espagnols doivent mieux connoître ces Pays-là que les François, qui en ont donné des Mémoires. ”]

ENTRE les Rivieres qui tombent dans le Mississipi, au-dessus de celle des Illinois, les plus grandes sont, 1^o. la *Riviere aux Bœufs*, qui en est éloignée de vingt lieues, & qui vient de l'Ouest: on a découvert, dans son voisinage, une très belle Saline, comme on en avoit trouvé d'autres sur les bords du Marameg, & à vingt lieues de la Bourgade Française. 2^o. Quarante lieues plus loin, on laisse l'*Affensipi*, ou *Riviere à la Roche*, ainsi nommée du voisinage d'une Montagne située dans le Fleuve même, où quelques Voyageurs assurent qu'il se trouve du Crystal de roche. 3^o. Vingt-cinq lieues au-dessus, on rencontre à droite l'*Ouisconsin*, par où le P. Marquette & Jolyet entrèrent dans le Mississipi, lorsqu'ils en firent la découverte. Les Aïoués, qui sont à cette hauteur, c'est-à-dire vers les 43 degrés 30 minutes, qui voyagent beaucoup, & qui font vingt-cinq à trente lieues par jour, lorsqu'ils n'ont pas leurs Familles avec eux, racontent qu'en partant de leurs Habitations, on arrive en trois jours chez des Peuples, nommés *Omans*, qui ont la peau blanche & les cheveux blonds, surtout les Femmes. Ils ajoutent que cette Nation est sans cesse en guerre avec les Panis, & d'autres Sauvages plus à l'Ouest, & qu'on les entend parler d'un grand Lac, fort éloigné de chez eux, aux environs duquel il y a des Peuples qui ressemblent aux François, qui ont des boutons à leurs habits, qui bâtissent des Villes, qui emploient, pour la chasse du Bœuf, des chevaux, qu'ils couvrent de peaux de buffles, mais qui n'ont point d'autres armes que l'arc & les fleches. 4^o. Sur la gauche, environ soixante lieues au-dessus de la Riviere aux Bœufs, on voit sortir du milieu d'une immense & belle Prairie, couverte de Bœufs & d'autres Bêtes, le *Moingona*, qui a peu d'eau & de largeur en se joignant au Mississipi, mais, auquel on donne deux cens cinquante lieues de cours, en tournant du Nord à l'Ouest. On ajoute qu'il prend sa source dans un Lac, & qu'il en forme un second, à cinquante lieues du premier. De ce second Lac, on prend à gauche, & l'on trouve la *Riviere bleue*; nom qu'elle tire de son fond, qui est une terre de cette couleur. Elle se décharge dans la Riviere de *Saint Pierre*. En remontant le *Moingona*, on remarque quantité de charbon de terre; & lorsqu'on la remonte cent cinquante lieues, on apperçoit un gros Cap, qui fait faire un détour à cette Riviere, dont les eaux sont rouffes & puantes dans le même endroit. On assure qu'on a

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

MISSISSIPI.

LE P. DE
CHARLEVOIX,

Correction
des Cartes
pour l'Ouest
de la Louisi-
ane.

Grandes Ri-
vieres qui
tombent dans
le Mississipi.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

MISSISSIPPI.
LE P. DE
CHARLEVOIX.
Prairie longue
de 60 lieues.

recueilli, sur ce Cap, diverses pierres de Mines, & qu'on en a rapporté de l'antimoine à la Bourgade Françoisé.

UNE lieue au-dessus de l'embouchure du Moingona, le Mississipi a deux Rapides assez longs, qui obligent de traîner les Pirogues. Au dessus du second, à vingt-une lieues du Moingona, on trouve, des deux côtés du Fleuve, des Mines de plomb, découvertes autrefois par M. Perrot, & qui portent son nom. Dix lieues au-dessus de l'Ouisconsin, & du même côté, on voit commencer une Prairie de soixante lieues de long, bordée par des Montagnes, qui forment une perspective charmante: il s'en présente une autre du côté de l'Ouest, mais moins longue. Vingt lieues plus haut que l'extrémité de la première, le Fleuve s'élargit; & cet endroit se nomme le *Lac de Bonsecours*. Il n'a qu'une lieue de large; mais il en a sept de circuit, & de belles Prairies l'environnent. Perrot avoit bâti un Fort sur la droite. En sortant du Lac, on trouve l'île *Peide*, ainsi nommée parcequ'elle n'a pas un seul arbre; mais elle forme une belle Prairie. Les François du Canada en ont souvent fait le centre de leur Commerce, dans ces Contrées occidentales. Trois lieues au-dessus, on laisse à droite la Rivière de *Sainte Croix*, qui vient du Lac supérieur; & quelques lieues plus loin on laisse, à gauche, celle de *Saint Pierre*, dont l'embouchure n'est pas éloignée du Sault *Saint Antoine*. On a déjà remarqué que le Mississipi n'est gueres connu que jusqu'à cette grande Cascade.

M. de Char-
leville remon-
te le Missis-
sipi.

Quoiqu'il y eût plusieurs Voyageurs aient tenté vainement de le remonter jusqu'à sa source, elle n'est cependant point inconnue, & l'on en peut déterminer la situation d'une manière assez juste, d'après les rapports des Sauvages les plus voisins. Entre les François qui ont eu la curiosité d'en faire la recherche, on distingue M. de *Charleville*, Canadien & parent de M. de *Bienville*, Commandant Général de la Louisiane. C'est de lui-même que M. le Page a appris les particularités suivantes de son Voyage.

Sa Relation.

„ Il avoit armé un Canot d'écorce de Bouleau, pour pouvoir plus faci-
„ lement le transporter en cas de besoin. Etant ainsi parti avec deux
„ Canadiens & deux Naturels, des marchandises, des munitions de guer-
„ re & de bouche, il remonta le Fleuve trois cens lieues vers le Nord,
„ au dessus des Illinois: il trouva en cet endroit le *Sault de S. Antoine*. C'est
„ un Rocher plat qui traverse le Fleuve, & lui donne une chute de huit
„ à dix piés seulement. Il fit le portage de son Canot & de ses effets;
„ s'étant ensuite rembarqué au dessus de ce Sault, il continua de remon-
„ ter le Fleuve encore cent lieues vers le Nord, où il rencontra des *Sioux*
„ à la chasse. Ces Peuples, qui habitent à quelque distance & des deux
„ côtés du Fleuve, peu accoutumés à voir des Européens, lui demande-
„ rent avec beaucoup de surprise où il alloit? & leur ayant fait entendre
„ que son intention étoit de remonter jusqu'à la source du grand Fleuve,
„ ils s'empresserent de l'en détourner, en lui représentant, que ce Pays
„ étoit très mauvais; qu'il auroit bien de la peine à trouver du gibier
„ pour vivré; & qu'il y a aussi loin de la source de cette grande Rivière
„ jusqu'à l'endroit où elle saute, que de cet endroit jusqu'à la Grande Eau.

„ (la Mer). Sur ces éclaircissemens on peut assurer que ce Fleuve doit
 „ avoir quinze à seize cens lieues de sa source à son embouchure, puis-
 „ qu'on en compte huit cens du Sault S. Antoine à la Mer. Cette con-
 „ jecture est d'autant plus probable, que loin dans les Terres du Nord, il se
 „ jette dans ce Fleuve, quantité de Rivieres d'un cours assez long; & (g)
 „ que même au-dessus du Sault S. Antoine le Fleuve a jusqu'à 30 & 35
 „ brasses d'eau, sur une largeur proportionnée; ce qui ne peut venir d'une
 „ source peu éloignée. Aussi toutes les Nations de Naturels, qui l'ont
 „ appris de ceux qui en sont les plus voisins, pensent de même à cet
 „ égard. ”]

Il faut naviger sagement sur ce Fleuve. On ne se hazarde pas légé-
 ment à s'y embarquer sur des Canots d'écorce, parcequ'entraînant tou-
 jours un grand nombre d'arbres, qui tombent de ses bords, ou que les
 Rivieres qu'il reçoit lui amenant, & plusieurs de ces corps étrangers étant
 arrêtés sur des pointes ou sur des battures, on est souvent menacé de heur-
 ter contre une branche, ou contre une racine cachée sous l'eau, ce qui
 suffiroit pour crever ces frêles voitures; surtout, lorsqu'on veut aller de
 nuit, ou partir avant le jour. Aux Canots d'écorce, on substitue des Pi-
 rogues, c'est-à-dire des troncs d'arbres creusés, qui ont plus de résistance,
 mais qui étant plus lourds ne se manient pas si facilement. Les Conduc-
 teurs qu'on amène de la Nouvelle France, accoutumés aux petites Pa-
 gaies qui servent pour les Canots, ne se font pas de même à la rame. D'ail-
 leurs, si le vent devient un peu fort, comme il arrive souvent dans la sai-
 son avancée, on n'est point à couvert des flots dans la Pirogue.

Le 10 de Novembre, l'Observateur rentra dans la sienne, & ne fit que
 deux lieues le premier jour, pour retourner au Mississipi par la petite Ri-
 viere de Kaskaquias. Le lendemain, il n'en put faire que six sur le Fleuve.
 Dans un Pays où l'Hiver est ordinairement fort doux, on est surpris que
 les feuilles tombent plutôt qu'en France, & que les arbres n'en reprennent
 de nouvelles qu'à la fin de Mai: l'Observateur n'en donne point d'autre
 cause que l'épaisseur des Forêts, qui empêche que la terre ne s'échauffe
 assez tôt pour faire monter la seve. Le 12, après avoir fait deux lieues,
 il laissa le *Cap Saint Antoine* à gauche. On commence dans ce lieu à voir
 des Cannes, assez semblables à celles de l'Europe, mais plus hautes & plus
 fortes. Leurs racinés, qui sont très longues, ont naturellement un fort
 beau vernis, & different peu de celles des Bambous du Japon, dont on
 fait ces belles Cannes que les Hollandois vendent sous le nom de *Rottangs*.
 Le 13 & le jour suivant, la Pirogue fut retardée par des vents contraires,
 dans un Canton dont il n'ignoroit pas les dangers. Il favoit que depuis peu
 les *Cheraquis* y avoient tué trente François, qui avoient à leur tête un Fils
 de M. *Ramezay*, Gouverneur de Montréal, & le jeune Baron de *Longueil*,
 Fils du Lieutenant de Roi de la même Ville (h). Outre cette Nation, avec

(g) C'est ce qu'on apprit à M. de Char-
 leville, & il en vit lui-même au-dessus du
 Sault S. Antoine, qui avoient plus de cent
 lieues de cours, & qui venoient des deux
 côtés se rendre dans le Fleuve; mais il en
 ignoroit les noms.
 (h) Voyez notre Note ci-dessus, pag. 394.
 R. d. E.

DESCRIPTION
 DE LA NOU-
 VELLE FRAN-
 CE.

MISSISSIPI.
 LE P. DE
 CHARLEVOIX.

Difficulté de
 la Navigation
 dans ce Fleu-
 ve.

Les feuilles
 tombent ici
 plutôt, & vien-
 nent plus tard
 qu'en France.

Trente Fran-
 çois tués par
 les Cheraquis.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

MISSISSIPPI.
LE P. DE
CHARLEVOIX.

Riviere
d'Ouabache,
& sa commu-
nication au
Canada.

Froid étrange
pour le climat.

Monument
Illinois.

laquelle on n'étoit point encore réconcilié, les Outagamis, les Sioux & les Chicachas donnoient d'autres inquiétudes à l'escorte, qui ne consistoit plus qu'en trois hommes. On fit quelques lieues dans cette crainte. Le 15, un vent du Nord apporta un froid excessif. Après avoir fait quatre lieues au Sud, on trouva que le Fleuve retournoit quatre autres lieues vers le Nord. C'est après ce grand détour, qu'on laisse à gauche la belle Riviere d'Ouabache (i), par laquelle on peut remonter jusqu'au Pays des Iroquois, & dont l'entrée, dans le Mississipi, n'a pas moins d'un quart de lieue de large. Toute la Louisiane, au jugement de l'Observateur, n'a point de Canton qui mérite mieux un Etablissement. Le Pays, arrosé par l'Ouabache, & par l'Ohio (*) qui s'y décharge, est d'une rare fertilité; ce sont de vastes Prairies, où les Bœufs sauvages paissent par milliers: d'ailleurs la communication avec le Canada n'y est pas moins facile que par la Riviere des Illinois, & le chemin est beaucoup plus court. Un Fort, avec une bonne Garnison, y tiendrait les Sauvages en bride, surtout les Cheraquis, aujourd'hui la plus nombreuse Nation du Continent. Six lieues au-dessous de l'Ouabache, on passe devant une Côte fort élevée, d'une terre jaune, qu'on croit riche en Mines de fer (k).

Les jours suivans amenerent un froid si rigoureux, que le vin d'Espagne se trouva glacé dans la Pirogue, & l'eau-de-vie aussi épaisse que de l'huile gelée. L'Observateur, admirant cette rigueur de l'air dans un climat dont il n'avoit pas moins connu la douceur, ne put l'attribuer qu'aux Vents du Nord & du Nord-Ouest, qui continuoient de souffler, quoique réfléchis diversement par les terres, à mesure qu'on tournoit avec le Fleuve. Ces obstacles retardoient beaucoup la navigation. Le 20, on aperçut, sur la rive droite du Fleuve, un Poteau dressé, qui fut reconnu pour un Monument des Illinois, à l'occasion d'une victoire qu'ils avoient remportée sur les Chicachas. Il offroit deux figures d'Hommes sans tête, & quelques-unes avec tous les Membres. L'Observateur apprit, de ses Guides, que les premières rendoient témoignage des Morts, les secondes des Captifs; & que lorsqu'il se trouvoit des François entre les uns & les autres, on leur appuie les bras sur les hanches, pour les distinguer des Sauvages, qui les

(i) Cette Riviere est éloignée de 460 lieues de la Mer; on estime qu'elle en a 400 de long, depuis sa source jusqu'à son confluent dans le Fleuve. On la nomme *Ouabache*, quoiqu'elle devroit plutôt porter le nom d'*Ohio*, ou *Belle Riviere*, puisque l'*Ohio* étoit connu sous ce nom en Canada avant que son confluent fût connu: & comme l'*Ohio* prend sa source plus loin que les trois autres, qui se confondent ensemble avant que de se décharger dans le Fleuve St. Louis, il devroit faire perdre le nom aux autres, mais l'usage a prévalu dans cette occasion. La premiere de ces trois grandes Rivières, est celle des *Miamis*, qui prend sa source vers le Lac Erié, du côté du Nord; la seconde, celle des *Chaouanons*, au Midi, & la

troisième, celle des *Cheraquis*: lesquelles, toutes ensemble, se jettent dans le Fleuve St. Louis, sous le nom de l'*Ouabache*. C'est par la Riviere des *Miamis* que les Canadiens viennent à la Louisiane. On ne compte pas moins de dix-huit cens lieues de Quebec à la Nouvelle Orléans, par les grands détours qu'il faut faire. R. d. E.

(*) Sujet de la guerre présente avec l'Angleterre. Voyez l'Éclaircissement qui suit cet Article.

(k) M. le Page confirme, que ce Canton, qu'on appelle les *Ecores à Prud'homme*, contient des Mines de fer & de charbon. Le Pays est d'ailleurs très beau, & d'une excellente qualité, avec de vastes prairies; &c. R. d. E.

ont pendans (1). L'Historien Espagnol de la Floride place les Chicachas à-peu-près dans le Pays qu'ils occupent encore. Ils étoient anciennement plus nombreux; mais on n'y reconnoit point aujourd'hui les richesses que le même Ecrivain leur attribue. C'est l'alliance des François avec la Nation Illinoise qui les a mis en guerre avec eux; & les Anglois de la Caroline attifent le feu.

[Lx 24, on passa devant la Riviere des *Chicachas*, qui est assez étroite, mais qui vient de fort loin. Son embouchure est Nord & Sud. On compte de-là quatre-vingt-six lieues aux *Kaskaquias*; mais le chemin seroit de moitié plus court par terre. De l'autre côté du Fleuve, c'est-à-dire à l'Ouest, entre l'Ouabache & la Riviere des *Akanfas* ou *Arkansas*, on ne remarque que quelques petites Rivieres, dont la plus considérable est celle de *S. François*, sur les bords de laquelle les Chasseurs de la Nouvelle Orléans vont tous les hyvers faire la provision de viandes salées, de suif & d'huile d'Ours, pour la Capitale & les Habitans voisines. (m). "]

ENFIN, le 2 de Décembre, l'Observateur arriva au premier Village des *Akanfas*, où l'on commença à reconnoître un peu mieux les possessions Françoises. Ce Village est bâti dans une petite Prairie, sur la rive occidentale du Fleuve. On en rencontre trois autres, qui forment une même Nation sous des noms particuliers, & dans un espace de sept ou huit lieues. Les Habitans du premier se nomment les *Ouyapes*; & la Compagnie Françoisse y avoit alors un Magasin. On donne, à la Riviere des *Akanfas*, une source fort éloignée: elle vient, dit-on, des *Panis Noirs*, que l'Observateur ne croit pas différens des *Panis Ricaras*; il avoit à sa suite un Esclave de cette Nation. Cette Riviere est embarrassée de Rapides, qui la rendent fort difficile à remonter. Elle se divise en deux branches, sept lieues au-dessus [de la seconde & de la plus petite] de ses deux embouchures. Deux lieues au dessus de la premiere, elle reçoit une belle Riviere, qui vient du Pays des *Osgas*, & que les François ont nommée la *Riviere Blanche* (n).

(1) Cette distinction vient de ce que les Sauvages ont observé, parmi les François, l'usage de se tenir souvent dans cette posture.

(m) M. le Page ajoute, qu'on y avoit construit un petit Fort depuis son retour en France. De même, à l'Est du Fleuve, mais plus au Nord, on rencontre à environ trente & quelques lieues la *Riviere à Margot*, près des *Écores à Prud'homme*: on y avoit aussi bâti un Fort, nommé de *l'Assomption*, pour une expédition contre les *Chicachas*, qui sont à peu près par la même latitude. Ces deux Forts ont été détruits par les François, après cette expédition, parcequ'on ne les croyoit plus nécessaires.

(n) Le cours de la Riviere des *Akanfas* est de trois cens lieues; sa source est à la même latitude que *Santa-Fé* du Nouveau Mexique, dans les Montagnes duquel elle tire

ses eaux: elle remonte un peu l'espace de cent lieues vers le Nord, en faisant un coude applati, se retourne de-là vers le Sud-Est, & continue ainsi jusqu'au Fleuve; ce qu'il importe de remarquer, d'après M. le Page, d'autant que les Cartes antérieures à la sienne, représentent la Riviere des *Akanfas* comme venant de beaucoup plus loin au Nord, assez directement vers le Sud-Est. Elle a une Cataracte ou un Sault, à cent cinquante lieues environ de son confluent; avant d'arriver à ce Sault, on trouve une Carrière de marbre rouge jaspé, une d'ardoise & une de plâtre. La Riviere peut porter de gros Bâteaux jusqu'à cette Cataracte; elle a beaucoup d'eau, est remplie de poissons, & ses bords sont couverts de Bois, comme toutes les autres Rivieres du Pays: elle reçoit dans son cours plusieurs Ruisseaux ou petites Ri-

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

MISSISSIPPI.
LE P. DE
CHARLEVOIX.

Village &
Riviere des
Akanfas.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

MISSISSIPPI.

LE P. DE
CHARLEVOIX.

Débris de la
Concession du
fameux Law.

Reproche fait
aux François.

Deux autres lieues plus haut, on trouve les Nations des *Torimas* & des *Topingas*; qui ne forment qu'un Village, à deux lieues duquel on rencontre celle des *Sothouis*. Les *Kappas*, Nation nombreuse au tems de la découverte, sont un peu plus loin; & c'est vis-à-vis de leur Village qu'on voit encore les débris de la Concession du fameux *Law*. C'étoit dans ce lieu qu'on devoit envoyer les neuf mille Allemands qui furent levés dans le Palatinat; & l'Observateur déplore les obstacles qui les arrêterent. „ Après le Pays des „ Illinois, la Louisiane, (dit-il,) n'a peut-être aucun Canton plus capable „ de culture: mais *Law* fut très mal servi, comme la plupart des Conces- „ sionnaires; & il y a peu d'apparence qu'on fasse jamais des levées d'hom- „ mes aussi nombreuses, parcequ'en France, au lieu d'observer ce qui a „ fait manquer les entreprises, pour corriger les fautes passées, on ne se „ regle ordinairement que sur le premier succès (o). ”

En partant du Village des *Ouyapes*, l'Observateur alla camper, le 3 de Décembre, un peu au-dessous de la première embouchure de la Rivière des *Akanfas*, qui n'a pas plus de cinq cens pas de large. Le lendemain, il passa la seconde, qui est beaucoup plus étroite; & le 5, il se trouva devant ce qu'on nomme la *Pointe coupée*: c'étoit autrefois une pointe assez haute, qui avançoit dans le Fleuve du côté de l'Ouest, & dont il a fait une Ile; mais, jusqu'à présent, le nouveau Canal n'est praticable que dans les grandes eaux. D'ici à la principale branche de la Rivière des *Akanfas*, on compte vingt-deux lieues, quoiqu'il n'y en ait pas dix en droite ligne: mais le

vieres de peu de conséquence, si l'on en excepte la *Rivière Blanche*, qui se décharge dans la combe de celle dont nous parlons, & au dessous de son Sault.

Dans tout le Nord de cette Rivière, on trouve des plaines à perte de vue, qui sont des Prairies immenses entrecoupées de boquets, & à peu de distance les uns des autres; ce sont tous bois de haute futaie, ainsi que de petites forêts, où l'on pourroit aisément courir le cerf: on rencontre dans ces Cantons grand nombre de ces animaux, de même que des Bœufs sauvages; les uns & les autres vont par troupes; quelquefois de cent cinquante. Les Chevreuils y sont aussi fort communs, sans parler de l'abondance extraordinaire de toutes autres espèces de gibier & de volailles. Le froment y vient à merveille, sans qu'il soit jamais besoin d'engraisser la terre. C'est dommage qu'un si bon & si charmant Pays soit éloigné de la Mer de plus de 200 lieues.

À l'entrée de la Rivière des *Akanfas*, il y a un petit Fort, qui soutient ce Poste, le second de la Colonie par son ancienneté, dont on a ci-dessus rapporté l'origine, au retour du Chevalier de Tontil qui y avoit laissé une dizaine de ses gens, & cette petite habitation s'est soutenue & fortifiée, non seulement parceque de tems à autre elle a

été grosse par quelques Canadiens qui ont descendu ce Fleuve, mais surtout parceque ceux qui la formoient, ont eu la sagesse de vivre en paix avec les Naturels, & ont traité comme légitimes les enfans qu'ils ont eus des filles des *Akanfas*, avec qui ils se sont alliés par nécessité. Aussi ces Peuples ont-ils toujours eu pour les François une fidélité à toute épreuve. R. d. E.

(o) Suivant M. le Page, la Concession de M. *Law* devoit avoir quinze cens personnes pour la former, composées d'Allemands; de Provençaux, &c. Son terrain avoit quatre lieues en carré & étoit érigé en Duché; Il avoit les Equipages pour une Compagnie de Dragons, des Marchandises pour plus d'un million. M. *Levans* en étoit l'Administrateur, & avoit une chaise roulante pour visiter les différens Postes de la Concession. Mais M. *Law* ayant manqué, la Compagnie s'empara de toutes les Marchandises & Effets; les Engagés restèrent en petit nombre aux *Akanfas*, puis furent tous dispersés & mis en liberté: presque tous les Allemands s'établirent à huit lieues au dessus & à l'Ouest de la Capitale. Cette Concession perdit près de mille personnes à l'Orient, avant de s'embarquer, & plus de deux cens au Biloxi. R. d. E.

le Fleuve serpente beaucoup pendant soixante-dix lieues, entre le Village des Ouyapes & la Riviere des *Yafous*. L'Observateur entra le 9, dans cette Riviere, dont l'embouchure n'a pas plus d'un arpent de large, Nord-Ouest & Sud-Est (p). Ses eaux sont rousses & mal saines. M. *Bizart*, né en Canada d'un Pere Suisse, Major de Montréal, avoit bâti depuis peu un Fort sur cette Riviere, à trois lieues du Fleuve: ensuite, reconnoissant qu'il auroit pû choisir un lieu plus commode, il pensoit à transférer son Etablissement une lieue plus loin, dans une fort belle Prairie, lorsque ce dessein fut interrompu par sa mort. La Compagnie avoit alors, dans ce Poste, un Magasin, comme aux *Akanfas*; mais le Fort & le terrain appartenoient à des Associés fort illustres (q). L'Observateur s'étonne qu'ils se fussent déterminés pour la Riviere des *Yafous*: „ Ils pouvoient, (dit-il), „ choisir de meilleures terres, & de plus belles situations. A la vérité, „ il est important de s'assurer de cette Riviere, dont la source n'est pas „ éloignée de la *Caroline*; mais un Fort suffisoit, avec une bonne Garni- „ son, pour contenir les *Yafous*, qui sont alliés des *Chicachas*, & qui ont „ toujours eu des liaisons avec les Anglois. En un mot, une Concession „ n'est jamais solidement établie, près d'une Nation contre laquelle on est „ sans cesse obligé de se tenir en garde (r). ”

Trois journées au-dessous des *Yafous*, on trouve, dans le Fleuve, à gauche, au pié d'un gros Cap, où l'on assure qu'il y a de très bonnes pierres (s), un Gouffre, dont on n'approche point sans danger (t). Cinq jours après avoir quitté le Fort, l'Observateur arriva dans le Pays des *Natchés*. Il est à quarante lieues des *Yafous*, du même côté. Ce Canton, célèbre dans les Relations de la *Louisiane*, en est le plus beau, le plus fertile & le mieux peuplé. On y débarque, vis-à-vis d'une butte assez haute & fort escarpée, au pié de laquelle passe un Ruissseau qui ne peut recevoir que des *Chaloupes* & des *Pirogues*. De cette Butte, on monte sur une Colline, d'une pente assez haute, dont le sommet contient un Fort, ou plutôt une Redoute, fermée d'une simple Palissade. Plusieurs monticules s'élevaient au-dessus de la Colline; & lorsqu'on les a passés; on n'apperçoit plus, de toutes parts, que de grandes & belles Prairies, entrecoupées de Bosquets. Les arbres les plus communs, dans ces Bois, sont le Noyer & le Chêne; & toutes les terres sont excellentes. On a vu que d'*Iberville*, le premier qui entra dans le *Mississipi* par son embouchure, monta jusqu'aux *Natchés*, & qu'admirant un si beau Pays, il jugea que la Capitale

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

MISSISSIPPI.
LE P. DE
CHARLEVOIX.
Fort de Bizart
aux *Yafous*.

Concessionnai-
res illustres.

Gouffre du
Mississipi.

Fort des *Nat-
chés*.

(p) Cette Riviere n'a qu'environ 50 lieues de cours, & les Navires ne peuvent la remonter bien loin. R. d. E.

(q) Cette Société étoit composée de M. *le Blanc*, Secrétaire d'Etat de la Guerre, de M. le Comte de *Bellisle*, de M. le Marquis d'*Asfeld*, depuis Maréchal de France, & de M. *le Blond*, Brigadier des Ingénieurs, qui étoit dans la Colonie, avec la qualité de Directeur Général de la Compagnie.

Nota. Au lieu de ce dernier, M. le Page nomme M. de la *Fonchere*; par la suite cette

Société eut la *Terre Blanche* aux *Natchés*. R. d. E.

(r) M. le Page fait un récit curieux de la scene tragique de ce qui se passa dès l'année suivante 1722, dans ce Poste, de la part des mêmes *Chicachas*. Tome II. p. 282. R. d. E.

(s) C'est ce qui manque le plus dans la Colonie.

(t) Vingt-huit lieues au dessous de la Riviere des *Yafous*, est un grand Ecore de gris rouge, vis-à-vis duquel sont le grand & le petit Gouffre. R. d. E.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

MISSISSIPPI.
LE P. DE
CHARLEVOIX.

Deffein d'y
place la Capi-
tale de la Loui-
siane.

Etat de la Co-
lonie Françoi-
seaux Natchés
en 1721.

Grand Village
des Natchés.

du nouvel Etablissement François ne pouvoit être plus avantageusement située: il en traça le Plan, sous le nom de *Rosalie*, qui étoit celui de la Comtesse de Pontchartrain. Mais ce projet est demeuré sans exécution, quoique les Cartes n'en aient pas moins placé une Ville de *Rosalie* aux Natchés (v). L'Observateur approuve ceux qui ont cru devoir commencer l'Etablissement plus près de la Mer: cependant si la Louisiane devenoit une Colonie florissante, il lui semble, comme à d'Iberville, que le Canton des Natchés seroit le plus convenable à sa Capitale. L'air y est pur, le Pays fort étendu, le terrain fertile & bien arrosé; il n'est pas trop éloigné de la Mer, & rien n'empêche les Vaisseaux d'y monter. Enfin il est à portée de tous les lieux où l'on peut souhaiter de s'établir.

La Compagnie s'y étoit fait un Magasin, gouverné par un principal Commis. Entre un grand nombre de Concessions particulières, dont on recueilloit déjà les fruits, il y en avoit deux de la première grandeur, c'est-à-dire de quatre lieues en quarré; l'une, appartenant à une Société de Malouins; l'autre, à la Compagnie, qui venoit d'y envoyer des Ouvriers de Clerac, pour y faire du Tabac (x). Les édifices de ces deux Plantations formoient un parfait triangle avec le Fort; & la distance d'un angle à l'autre étoit d'une lieue. Le grand Village des Natchés se trouvoit situé entre les deux Concessions.

Quoiqu'on ne puisse douter que sous un Gouvernement sage, la plupart de ces Etablissmens n'aient fait de grands progrès, depuis près de quarante ans, on ne se dispensera point de suivre l'Observateur, qui fait profession de les avoir visités soigneusement. La Concession des Malouins lui parut fort bien placée. Il n'y manque, pour tirer parti d'un si beau terrain, que des Negres ou des Engagés. Celle de la Compagnie est encore mieux située. L'une & l'autre sont arrosées par une même Riviere, qui va se décharger dans le Fleuve à deux lieues de la première. Le Tabac y croît fort bien. „ J'ai vu, (dit l'Observateur,) dans le Jardin du premier „ Commis, de fort beau cotton sur Karbre. Un peu plus bas, on voyoit „ de l'Indigo sauvage, dont on n'avoit pas encore fait l'épreuve: mais on „ se promettoit qu'il ne réussiroit pas moins que dans l'île de Saint Domin- „ gue; d'autant plus qu'une terre, qui produit naturellement cette Plante, „ doit être fort propre à porter l'étrangere qu'on y veut semer. ”

Le grand Village des Natchés ne consistoit plus qu'en un petit nombre de Cabanes; & la raison qu'on en donne, est que ces Sauvages, à qui leur grand Chef a droit d'enlever tout ce qu'ils possèdent, ne résident pas volontiers près de lui: ils ont formé plusieurs autres Bourgades, à quelque distance. Les Tioux (y), leurs Alliés, en ont une aussi dans leur voisinage. On nous décrit leurs Cabanes: elles sont en forme de Pavillon quarré, fort basses & sans fenêtres, avec le faite arrondi comme nos fours. La

(v) Ce nom est cependant resté au Fort.
R. d. E.

(x) M. de Montplaisir, natif de la même Ville, avoit la direction de cette entreprise.
R. d. E.

(y) L'Édition de Paris met ici les *Sioux*, qui sont des Peuples bien différens des *Tioux*. Ceux-ci formoient une petite Nation qui s'étoit mise sous la protection des Natchés.
R. d. E.

plupart sont couvertes de feuilles & de paille de Maïz. Quelques-unes sont construites de torchis, revêtu, en dehors & en dedans, de nattes fort minces. Celle du grand Chef est plus grande & plus haute que les autres, fort proprement crêpie, & placée sur un terrain de quelque élévation, isolé de toutes parts. Elle donne sur une grande Place, qui n'a rien de régulier. L'Observateur y vit, pour tout meuble, une couche de planches, fort étroite, élevée de deux ou trois piés de terre, sur laquelle il jugea que le Chef étend une natte ou quelque peau, pour se coucher. Ces Cabanes sont fort blanches, quoiqu'elles n'aient aucune ouverture pour la fumée. Le Temple est à côté de celle du grand Chef, à l'extrémité de la Place, & tourné vers l'Orient; il est composé des mêmes matériaux que les Cabanes, mais sa forme est différente: c'est un quarré long, d'environ quarante piés dans sa longueur, sur vingt de large, avec un toit simple de la figure des nôtres, & deux aigles de bois aux deux extrémités. La Porte est au milieu de la longueur du Bâtiment, qui n'a point d'autre ouverture; & des deux côtés, il y a un banc de pierre. L'intérieur répond au-dehors: trois piéces de bois, placées en triangle, qui occupent presque entièrement le milieu du Temple, y brûlent à l'honneur du Soleil, mais d'un feu lent, qu'un Sauvage, honoré du titre de Gardien du Temple, est obligé d'attifer. Si le tems est froid, le Gardien peut avoir son feu à part; mais il n'est permis à personne de se chauffer au feu du Soleil. Les tisons jettent une fumée, qui aveugle les Spectateurs. Pour ornemens, on ne voit, dans tout l'espace du Temple, que trois ou quatre caisses, qui contiennent des ossemens secs; & par terre, quelques têtes de bois, un peu moins grossièrement travaillées que les aigles du dehors. Vis-à-vis de la Porte, une Table de trois piés de haut, cinq de long & quatre de large, sert d'Autel. L'Observateur, n'ayant rien découvert de plus, rejette tout ce qu'on lit dans les premières Relations; à moins, dit-il, que les Natchés, allarmés du voisinage des François, n'aient dépouillé leur Temple de ce qu'il avoit de plus sacré pour leur Nation. Il convient d'ailleurs que la plupart des Indiens de la Louisiane avoient autrefois leur Temple, comme les Natchés; qu'ils y entretenoient un feu perpétuel, & que les *Maubiliens* jouissoient même d'une sorte de Primatie, qui obligeoit chaque Nation d'y venir rallumer le sien, lorsque par négligence ou par malheur il s'étoit éteint. Mais, dit-il, le Temple des Natchés est aujourd'hui le seul qui subsiste; & quoique nud, mal propre, en desordre, il est en vénération parmi tous les Sauvages de ce Continent. Au reste, la diminution de ces Peuples est aussi considérable que celle des Nations du Canada. Elle a même été plus prompte, sans qu'on en connoisse la vraie raison: des Nations entières ont disparu; & celles, qui subsistent encore, ne sont plus que l'ombre de ce qu'elles étoient au tems de la Découverte (2).

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

MISSISSIPPI.
LE P. DE
CHARLEVOIX.

Leur Tem-
ple, & son feu
perpétuel.

C'est le seul
du Pays.

(2) Les Natchés ayant impitoyablement massacré, en 1729, tous les François de cet Etablissement, furent eux-mêmes détruits par M. Perier de Salvart, Gouverneur de la Louisiane. On renvoie à l'Histoire de M. le Page, pour le détail de cette Guerre, ainsi qu'à la Relation qu'il donne de celle des Tchicachas par M. de Bienville, & en 1742 de celle des Chatkas, terminée par M. de Vaudreuil, peu d'années après. R. d. L.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

MISSISSIPPI.
LE P. DE
CHARLEVOIX.

Mauvais état
du Christianif-
me.

Les François
sans Prêtres
aux Natchés.

Mariages sans
célébration.

LES François de l'Etablissement des Natchés arrêterent l'Observateur plus long-tems qu'il ne s'y étoit attendu. Rendons-lui le titre de Missionnaire & de Prêtre, dans les exercices qui l'occupèrent. Il fait une peinture fort étrange de la Religion de cette Colonie. La rosée du Ciel, dit-il, n'est pas encore tombée sur un Pays, qui peut se vanter plus qu'aucun autre d'avoir la graisse de la Terre en partage. M. d'Iberville y avoit destiné un Jésuite (*), qui l'accompagnoit au second voyage. Il se flattoit d'établir le Christianisme dans une Nation, dont il ne doutoit pas que la conversion n'entraînât celle de toutes les autres : mais ce Missionnaire crut trouver de plus favorables dispositions dans le Village des Bayagoulas ; & lorsqu'il eut formé le dessein de s'y fixer, il fut rappelé en France par d'autres ordres. Ensuite un Ecclésiastique du Canada (†) fut envoyé aux Natchés ; mais ses travaux furent sans succès, quoique, suivant l'expression de l'Auteur, il eût gagné les bonnes grâces de la Femme du grand Chef. Il fut tué par des Sauvages, dans un Voyage qu'il fit à la Maubile. Un autre Prêtre (a) avoit eu le même sort aux Akansas. Depuis la mort de ces deux Missionnaires, toute la Louisiane, au-dessous des Illinois, est demeurée sans Ministre Ecclésiastique, à l'exception des *Tonicas*, qui ont eu, pendant plusieurs années, un troisième Prêtre (b), qu'ils estimoient assez pour en avoir voulu faire leur Chef, mais qui n'en prirent pas plus de goût pour le Christianisme. Cet abandon ne regardoit pas seulement les Infidèles : quoique le Canton des Natchés soit le plus peuplé de la Colonie Française, il y avoit cinq ans, au mois de Décembre 1721, qu'aucun François n'y avoit entendu la Messe, ni vu même un Prêtre. Ne changeons rien aux termes du pieux Voyageur : „ Je m'aperçus bien, à la vérité, que la privation „ des Sacremens avoit produit, dans la plupart, une indifférence pour les „ exercices de la Religion, qui en est le plus ordinaire effet ; cependant „ plusieurs marquerent de l'empressement à profiter de mon passage, pour „ mettre ordre aux affaires de leur conscience. La première proposition „ qu'on me fit, ce fut de marier en face de l'Eglise quantité d'Habitans, „ qui en vertu d'un Contrat civil ; dressé devant le Commandant & le „ Commis principal, habitoient ensemble sans aucun scrupule, alléguant, „ comme ceux qui avoient autorisé ce concubinage, la nécessité de peup- „ pler le pays, & la difficulté d'avoir un Prêtre. Je leur représentai qu'il „ y en avoit aux Yafous & à la Nouvelle Orléans, & qu'un devoir de „ cette importance méritoit bien la peine du Voyage : on me répondit „ que les Contractans n'étoient en état, ni de s'éloigner, ni de fournir à „ la dépense nécessaire. Enfin le mal étoit fait ; il n'étoit plus question „ que d'y remédier, & je le fis. Je confessai ensuite tous ceux qui se pré- „ senterent ; mais le nombre n'en fut pas aussi grand que je l'avois espéré.”

(*) I.e P. du Ru. (†) M. de Saint Côme.

(a) M. Foucault.

(b) M. Davion (r). Si l'on demande pour-
quoi les Jésuites n'employoient point ici leur
zele, on trouve la réponse dans l'Histoire

de la Nouvelle France : (Tom. H. p. 274.)
L'Evêque de Quebec exigeoit d'eux des con-
ditions qui ne leur convenoient pas. La
Compagnie des Indes en demanda néan-
moins en 1725.

(r) M. le Page qui le vit au même lieu, s'en loue aussi beaucoup, R. d. E.

DES Natchés, l'Observateur partit le 26 de Décembre, avec un Ingénieur du Roi, qui visitoit la Colonie pour juger des lieux où il convenoit de bâtir des Forts (c). Après quatre lieues, on rencontre une petite Riviere à la gauche du Fleuve. Il fait, en cet endroit, un circuit de quatorze lieues, pendant lequel on passe encore quantité d'Iles; & dix lieues plus loin, on trouve une autre Riviere du même côté. Elle est si poissonneuse, qu'on est réveillé la nuit par le bruit des Poissons, qui battent l'eau de leur queue. Deux lieues au-delà, on arrive à celle des *Tonicas*, qui ne paroît d'abord qu'un Ruiffeau, mais qui forme un Lac à une portée de fusil de son embouchure. Elle prend sa source dans le Pays des *Tchactas*, & son cours est fort embarrassé de Rapides. Le Village est au-delà du Lac, sur un terrain assez haut, sans enceinte, & médiocrement peuplé. A peu de distance, on en trouve deux autres de la même Nation; & c'est tout ce qui reste d'un Peuple autrefois nombreux. La demeure du Chef est ornée de figures en relief, que l'Observateur ne trouva point méprisables dans une Cabane de Sauvage: mais il en fut moins surpris, lorsqu'il eut vu cet Indien, qui étoit vêtu à la Françoisise, & qui se piquoit même d'une propreté recherchée, sans aucun air d'embarras dans cette parure. Il s'étoit enrichi, par son Commerce avec les François, auxquels il fournissoit des Chevaux & de la Volaille.

Du fond de la Baie ou du Lac des *Tonicas*, on pourroit, avec des Canots d'écorce, faire un portage de deux lieues, qui en épargneroit dix sur le Fleuve. Deux lieues & demie au-dessous de la Riviere, on laisse à droite celle qui se nomme aujourd'hui la Riviere Rouge, célèbre parmi les Espagnols sous le nom de *Rio Colorado* (d). Elle court pendant quelques tems Est & Ouest; après quoi elle tourne au Sud: mais elle n'est navigable pour les Pirogues que pendant l'espace de quarante lieues, au-delà desquelles on ne trouve plus que des Marais inaccessibles. Son embouchure dans le Fleuve est large d'environ deux cens toises (e). Dix lieues au-dessus, elle reçoit à droite la Riviere *Noire*, ou des *Ouatचितas* (f), qui vient du Nord, & qui est presque sans eau pendant plus de la moitié de l'année;

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

MISSISSIPPI.
LE P. DE
CHARLEVOIX.

Riviere des
Tonicas.

Rio Colora-
do, aujourd'hui
Riviere Rou-
ge.

(c) Il se nommoit M. de *Lauger*. R. d. E.
(d) Ferdinand de Soto, Conquérant de la Floride, termina ses jours & ses exploits à l'embouchure de cette Riviere.

Nota. Le Géographe semble avoir, par erreur, transporté ce nom, sur la Carte, à la Riviere *aux Cannes*, qui se jette dans la Baie S. Louis, ou S. Bernard. R. d. E.

(e) Il doit y avoir ici erreur. Cette Riviere, fut d'abord nommée Riviere de *Marne*, parcequ'elle est à-peu-près grosse comme la *Marne*, qui se jette dans la Seine. Elle prend sa source dans le Nouveau Mexique, par les 32 degrés de Latitude Nord, court environ 50 lieues au Nord-Est, fait un grand coude du côté de l'Est, puis de-là en suivant le Sud-Est elle vient tomber dans le Fleuve St. Louis, vers les 31 degrés quelques mi-

nutes. On lui donne deux cens lieues de cours. R. d. E.

(f) Elle est nommée Riviere *Noire*, parceque sa profondeur lui donne cette couleur, qui est encore augmentée par les bois dont elle est ombragée. On l'appelle aussi Riviere des *Ouatचितas*, nom d'une Nation qui habitoit ses bords, & qui ne subsiste plus. Cette Riviere prend sa source au Nord-Ouest de son confluent & assez près de la Riviere des *Akanfas*, dans laquelle tombe une branche de cette source, au moyen de quoi l'on peut communiquer de l'une à l'autre, mais à plus de cent lieues du Poste établi aux *Akanfas*. Au reste, cette Riviere *Noire* seroit en état de porter Bateau partout, si elle étoit nettoyée des bois tombés dans son Lit. R. d. E.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

MISSISSIPPI.
LE P. DE
CHARLEVOIX.

Etablissement
de Sainte Rei-
ne.

ce qui n'a point empêché les François d'y placer quelques Habitations, dans l'espoir d'y profiter du voisinage des Espagnols (g). Les *Natchitoches* sont établis sur la Riviere Rouge, où la Compagnie des Indes a construit un Fort, pour arrêter ceux qui peuvent lui nuire. Un peu au-dessous de la Riviere Rouge, on trouve une fort belle Anse; & cinq lieues plus loin on passe une *Pointe coupée*, qui épargne aux Voyageurs quatorze lieues de chemin (h). On a cette obligation à des Canadiens : à force de creuser un petit Ruissseau, situé derriere la Pointe, ils y ont fait entrer les eaux du Fleuve, qui, s'étant répandues avec impétuosité dans ce nouveau Canal, ont laissé l'ancien lit presque à sec. Immédiatement au-dessous de la Pointe, on voyoit, en 1721, un Etablissement, nommé *Sainte Reine* (i), dans un terrain très fertile. Une lieue plus loin, on en rencontroit un autre (k), dont les édifices ne consistoient encore qu'en quelques Hutes, couvertes de feuilles. L'Observateur augura mal de ces deux Concessions, parceque les hommes, dit-il, manquoient au travail, & l'amour du travail aux hommes. Il ne parle pas, avec plus d'éloge, d'un troisième Etablissement, nommé le *Bâton Rouge*, à trois lieues du dernier (l) (i).

ONZE lieues au-delà, on trouve les *Bayagoulas* (m), dont le Village étoit anciennement fort peuplé. Il n'en reste que les ruines, depuis que la petite verole ayant fait périr une partie de ses Habitans, les autres se sont éloignés ou dispersés. On avoit formé, dans le beau terrain qu'ils occupoient,

(g) Appas funeste, suivant l'Observateur, qui fait négliger la culture des terres.

(h) On la nomme la *Petite*, pour la distinguer de la *Grande Pointe coupée*, située au-dessous de la Riviere des *Akanfas*, & dont il est fait mention quelques pages plus haut. La petite *Pointe coupée* est vingt lieues au-dessous de la Riviere Rouge, & quarante lieues au-dessus de la Nouvelle Orléans. C'est en cet endroit que la Concession de M. de *Meuse* s'étoit établie. „ C'est à présent, dit M. le Page, un des plus considérables Postes de la Colonie; il y a un Fort, une Garnison & un Officier pour la commander. Le Fleuve est bordé d'un côté & de l'autre d'Habitans qui font quantité de bon tabac : il y a un Inspecteur pour l'examiner & le recevoir, afin que les Marchands ne soient point trompés : ceux qui sont du côté de l'Ouest, ont par derriere des côtes & des terres hautes qui sont de très beaux Pays. ” R. d. E.

(i) Il appartenoit à MM. de *Coetlogon* & *Kollé*.

(k) A Madame de *Mezieres*.

(l) A M. *Diron d'Aragnette*, alors Inspecteur général de la Louisiane, & mort Lieutenant de Roi au Cap François de Saint Domingue.

(m) Cette Habitation est à vingt-six lieues au-dessus de la Nouvelle Orléans. On y voit,

dit M. le Page, un Cyprés fameux de douze brasses de tour, & d'une hauteur tout-à-fait extraordinaire, qui n'a pu encore être mesurée. Un Charpentier de Bâteaux avoit proposé à M. *Dartagnette* dit-on, de lui faire, pour son Cyprés, une Pirogue de 14 tonneaux; & l'Ouvrier espéroit, pour ses peines, en avoir une de 16 tonneaux dans l'autre moitié de l'arbre, qui, mis en deux Bâteaux d'une seule piece chacun, auroit ainsi porté 60 milliers, le tonneau pesant deux milliers. Comme le Cyprés est un bois rouge, quelqu'un des premiers Voyageurs, qui arriverent dans ce Canton, ayant dit en riant que cet Arbre seroit un beau bâton, c'est de-là qu'on l'a nommé le *Bâton Rouge*. On a trouvé, ajoute M. le Page, près de la Nouvelle Orléans, un de ces arbres en terre à vingt piés de profondeur, qui n'étoit point corrompu; cependant si en cent ans la terre de la Basse Louisiane est augmentée de deux lieues, comme on en a fait l'expérience, il faut qu'il y ait plus de douze siècles que ce Cyprés soit en terre. *Hist. de la Louisiane*, T. II. p. 31. & 267. R. d. E.

(n) Ou *Bayou-Ogoulas*, nom d'une Nation qui y étoit autrefois; mais cet Etablissement n'est que deux lieues plus haut que le Bâton Rouge, & vingt-huit de la Capitale, à l'Ouest du Fleuve. *Ibid.* T. I. 171, & II. 267. R. d. E.

un Etablissement (n), où les Mûriers blancs étoient plantés à la ligne. On y faisoit déjà de fort belle soie. Le Tabac & l'Indigo y étoient cultivés avec le même succès. Enfin l'Observateur donne cette Concession pour modele.

Il en partit le 3 de Janvier 1722; & vers dix heures du matin il arriva au petit Village des *Oumas*, qui est à la gauche du Fleuve, & qui contient quelques Maisons Françaises: le grand Village de la même Nation est un quart de lieue plus loin dans les terres. Deux lieues au-dessus du petit, le Fleuve s'est creusé sur la droite, où sa pente le porte toujours, un Canal qu'on nomme la *fourche des Sitimachas*, & qui, avant que de porter ses eaux à la Mer, forme un assez grand Lac: la Nation Indienne de ce nom est presqu'entièrement détruite. A six lieues des *Oumas*, les deux Voyageurs virent la Concession du Marquis d'*Ancenis* (o), réduite, alors, presqu'à rien, par un incendie & par d'autres accidens. Ils arriverent, le lendemain avant midi, au grand Village des *Colapiffas*, le plus beau de la Louisiane, quoiqu'il ne contint pas plus de deux cens Guerriers. Leurs Cabanes ont la figure d'un Pavillon, avec un double toit; l'un de feuilles de Lataniers, & l'autre de Nattes: celle du Chef a trente-six piés de diametre. Aussi-tôt que les deux Voyageurs se trouverent à la vue de ce Village, ils furent surpris d'y entendre battre la caisse, & de se voir complimentés de la part du Chef; mais ils le furent encore plus de l'habillement du Tambour, qui étoit une longue robe, moitié rouge & moitié blanche, avec la manche rouge du côté blanc, & blanche du côté rouge. Ils demanderent l'origine de cet usage: on leur répondit qu'il n'étoit pas ancien; qu'un Gouverneur de la Louisiane avoit fait présent d'un Tambour aux Habitans, pour récompenser leur fidélité, & que l'habit étoit de leur invention. Les Femmes Indiennes sont ici mieux faites que dans la Nouvelle France, & leur habillement est plus propre.

Cinq lieues plus loin, on arrive aux *Cannes brûlées*, Habitation Française (p), où l'on trouve une grande Croix élevée sur le bord du Fleuve; la premiere que l'Observateur eût apperçue depuis les Illinois. En débarquant, il ne fut pas moins édifié de voir quelques François qui chantoient Vêpres. Ils étoient sans Prêtre, dit-il; mais ce n'étoit pas leur faute: on leur en avoit donné un qu'ils avoient congédié, après l'avoir reconnu pour un ivrogne. Entre les *Colapiffas* & les *Cannes brûlées*, on laisse à droite l'ancien Canton des *Taensas*, qui ont entièrement disparu: c'est le plus beau & le meilleur de toute la Louisiane (q). Enfin, le 5 de Janvier, dernière journée de la route, les deux Voyageurs passerent devant un Etablissement, nommé les *Chapitoulas*, à trois lieues de la Nouvelle Orléans, où ils arriverent à cinq heures du soir. Les *Chapitoulas*, & quelques Habitations voisines, sont dans un terrain fertile & bien cultivé (r).

(n) A MM. Paris du Vernay.

(o) Depuis Duc de Bethune. R. d. E.

(p) Au Comte d'Artagnan: elle est sur la gauche. Deux Mousquetaires, nommés MM. d'*Artiguere* & de *Benac*, étoient les Directeurs de sa Concession, & l'Habitation même

des *Cannes brûlées* étoit dirigée par M. Chevalier, Neveu du Maître de Mathématiques des Pages du Roi.

(q) M. de *Meuse*, qui en étoit le Propriétaire, n'y avoit encore rien fait. R. d. E.

(r) On aït remarquer que M. du *Breuil*,

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

MISSISSIPPI.
LE P. DE
CHARLEVOIX.
Oumas, &
Concessions
Françaises.

Tambour, &
livrée des Co-
lapiffas.

Cannes brû-
lées: Habita-
tion sans Prê-
tres.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

MISSISSIPI.

LE P. DE
CHARLEVOIX.

Remarques
sur la situation
de la Nouvel-
le Orléans.

L'OBSERVATEUR ne trouva rien de remarquable aux environs de la Nouvelle Orléans, & ne fut pas même satisfait de la situation de cette Ville. Ceux, qui en jugent autrement, se fondent, dit-il, sur deux raisons précieuses; la première, qu'à une lieue de la Ville, au Nord-Est, il se trouve une petite Rivière, nommée le *Bayouc de Saint Jean* (s), qui se décharge à deux lieues de-là dans le Lac de *Pontchartrain*, & que ce Lac communiquant à la Mer, il est aisé, par cette voie, d'entretenir un Commerce sûr entre cette Capitale, la Maubile, le Biloxi, & d'autres Postes que les François occupent vers la Mer: la seconde, qu'au-dessous de la Nouvelle Orléans, le Fleuve fait un très grand détour, qu'on appelle le *Détour à l'Anglois*, & qui peut causer à la Navigation un retardement avantageux contre les surprises. Mais comme ces raisons supposent que l'entrée du Fleuve ne peut recevoir que de petits Bâtimens, dans cette supposition l'Observateur demande premièrement ce qu'on peut craindre de la surprise, pour peu que la Ville soit fortifiée? D'ailleurs, en quelque endroit qu'elle soit placée, l'embouchure du Fleuve ne doit-elle pas être défendue par de bonnes Batteries & par un Fort? En second lieu, que sert une communication, qu'on ne peut avoir que par des chaloupes, avec des Postes qu'on ne pourroit pas secourir s'ils étoient attaqués, dont on ne pourroit non plus tirer qu'un foible secours, & qui sont la plupart sans aucune utilité? Enfin, le Navire ami, qui veut remonter le Détour à l'Anglois, est obligé, comme l'Ennemi, de changer de vent d'un moment à l'autre; ce qui peut le retarder des semaines entières, dans un passage de sept ou huit lieues. On ajoute, qu'un peu au-dessous de la Ville, le terrain a peu de profondeur des deux côtés du Fleuve, & qu'il va toujours en diminuant jusqu'à la Mer. C'est une Pointe de terre, qui ne paroît pas fort ancienne; car il ne faut pas creuser beaucoup, pour y trouver l'eau; & la quantité de battures de petites Iles, qu'on a vu naître depuis vingt ans à toutes les embouchures du Fleuve, ne laisse aucun doute qu'elle ne se soit formée de même. Il paroît certain, par la comparaison des témoignages, qu'au tems de la Découverte, l'embouchure du Fleuve n'étoit pas telle qu'elle est aujourd'hui. Cette remarque se confirme, à mesure qu'on approche de la Mer: il n'y a presque point d'eau à la Barre, dans la plupart des petites issues que le Fleuve s'est ouvertes, & qui ne se sont multipliées que par la succession des arbres entraînés avec le courant, dont un seul, retenu par ses branches, ou par ses racines, dans un endroit peu profond, en arrête bientôt mille. Rien alors n'est capable de les détacher; le limon du Fleuve leur sert de ciment, les couvre à la longue; & chaque inondation laissant une nouvelle couche, il ne faut que dix ans pour y voir croître des cannes & des arbrisseaux. L'Observateur donne cette origine à la plupart des Pointes & des Iles, qui sont si souvent changer de cours au Mississipi.

Changemens
de l'embouchu-
re du Missi-
ssipi.

& trois Freres Canadiens, nommés *Chauvins*, auxquels il appartenoit, l'avoient mis dans cet état, sans autre secours que leur industrie.

NB. Dans l'Édition de Paris cette Note se rapporte mal au Canton des *Taensas*. R. d. E. (s) *Bayouc*, en Langue Sauvage, signifie *Ruisseau*. R. d. E.

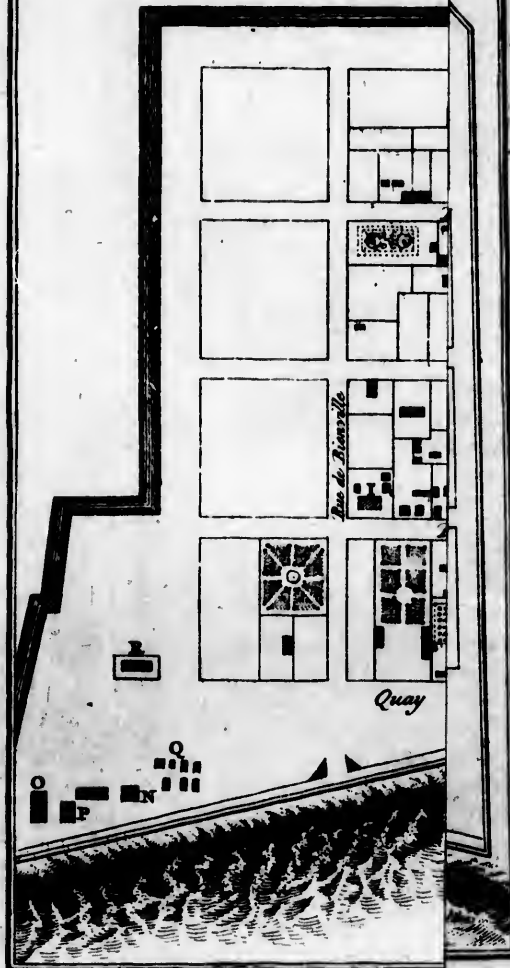
Nou-
Vil-
ifons
il se
ui se
Lac
Com-
que
Nou-
étour
anta-
l'en-
ppo-
le la
e en-
e dé-
fert
avec
t on
fans
An-
nt à
e de
ter-
jours
aroit
eau;
ans à
soit
ges,
telle
n ap-
plu-
mul-
t un
peu
déta-
; &
ans
onne
han-
LA

ote se
d. E.
gnisse

Dresfe

- A. *L'Eglise Paroissiale deservie
par les Capucins*
- B. *Place d'Armes*
- C. *Couvent des Capucins*
- D. *Prisons*

- E.
- F.
- G.
- H.
- I.



La Nouvelle Orléans (t), première Ville qu'un des plus grands Fleuves du Monde aît vu bâtir sur ses bords, n'étoit composée, en 1722, que d'une centaine de Baraques, placées sans beaucoup d'ordre, d'un grand Magasin, bâti de bois, & de deux ou trois Maisons un peu plus apparentes. Qu'on se figure, dit l'Observateur, deux cens personnes, envoyées pour former une Ville, qui sont campées au bord d'un grand Fleuve, où elles n'ont encore pensé qu'à se mettre à couvert des injures de l'air, en attendant qu'on leur dresse un Plan, & qu'on leur bâtit des Maisons. L'Ingénieur, qu'on vient de nommer, remplit une partie de cette attente; c'est-à-dire qu'il laissa aux Habitans un Plan fort beau & fort régulier: mais le P. de Charlevoix douta de l'exécution. Cependant on a publié, dans un Mercure de 1720 (y), que la Nouvelle Orléans étoit divisée en cinq Paroisses, où l'on comptoit jusqu'à huit cens belles Maisons.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

MISSISSIPPI.
LE P. DE
CHARLEVOIX.

Description
de la Nouvel-
le Orléans.

[M. le Page nous apprend, que dès l'année 1726, la Ville étoit entière-ment bâtie, & voici la description qu'il en fait, qu'on peut comparer avec le Plan que nous en donnons, & qui differe du sien à quelques égards.

„ La Place d'Armes (dit-il) est au milieu de la partie de la Ville qui fait face au Fleuve, du côté duquel elle est toute ouverte; dans le milieu du fond de cette Place est l'Eglise de la Paroisse de St. Louis, desservie par les Capucins. Leur Maison est au côté gauche de l'Eglise: le côté droit contient la Prison & le Corps de Garde. Les deux côtés de la Place d'Armes sont occupés par deux corps de Cazernes (x).

„ L'INTENDANCE est derriere les Cazernes de la gauche, & le Magasin général derriere celles de la droite, lorsque l'on regarde la Ville de dessus le bord du Fleuve. Le Gouvernement est au milieu de la partie de la Ville (y), de laquelle on va de la Place à l'Habitation des Jésuites, qui est près de la Ville. La Maison des Religieuses Ursulines est tout au bout de la Ville, à droite, de même que l'Hôpital des Malades auxquels elles donnent leurs soins. Ce qu'on vient de décrire fait face au Fleuve.

„ TOUTES les rues sont tirées au cordeau, en long & en large; elles se croisent & se coupent perpendiculairement. Ces rues partagent la Ville en soixante-cinq Iles, onze de longueur sur le Fleuve, & six de profondeur (z); ces Iles, ont chacune cinquante toises en carré, & sont toutes divisées en douze emplacements pour loger autant d'Habitans.

„ La plus grande partie des Maisons, sont bâties de briques, les moins dres sont de charpente & de briques.

„ SUR le bord du Fleuve regne une Levée, tant du côté de la Ville que du côté opposé, depuis le détour à l'Anglois jusqu'à la Ville, & environ dix lieues au-dessus; ce qui fait environ quinze à seize lieues

(t) L'usage l'emporte pour ce nom, quoiqu'aussi choquant que le seroit la Nouvelle Paris. (y) Dans le troisième Carré de la gauche & à gauche.

(z) Notre Plan en a deux de moins, qui auront apparemment été ajoutées depuis.

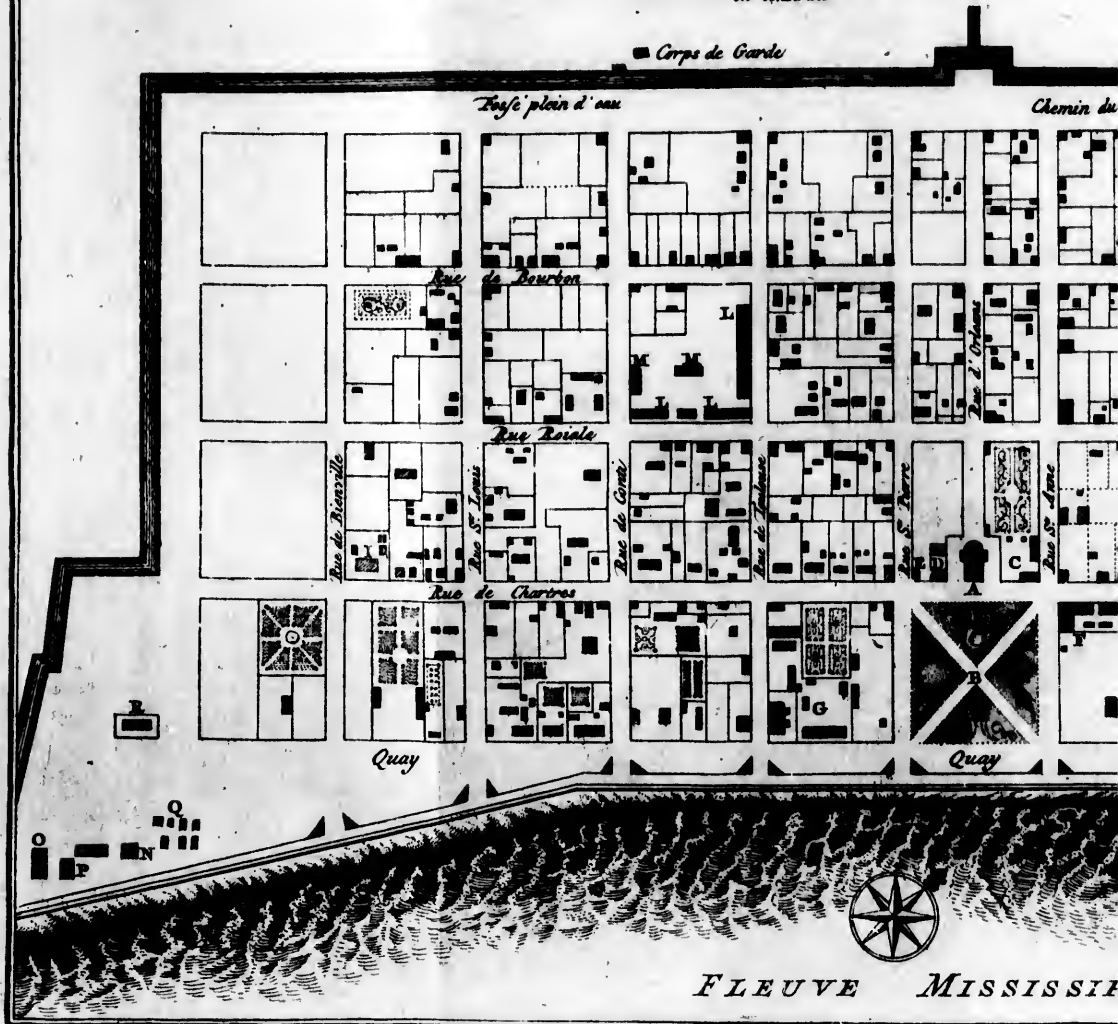
PLAN DE LA NOUVELLE

Dressé sur les Manuscrits du Dépôt des Cartes de la Marine

- A. L'Eglise Paroissiale desferrie par les Capucins
- B. Place d'Armes
- C. Couvent des Capucins
- D. Prisons

- E. Corps de Garde
- F. Gouvernement
- G. Intendance
- H. Hôpital
- I. Urselines

- K. Magasins du Roi
- L. Casernes
- M. Forges du Roi
- N. Atelin à Vent et à Chenal
- O. Hangar de la Marine sous lequel on construit



NOUVELLE ORLEANS.

des Cartes de la Marine. Par M. B. Ing^r. de la Marine.

du Roi

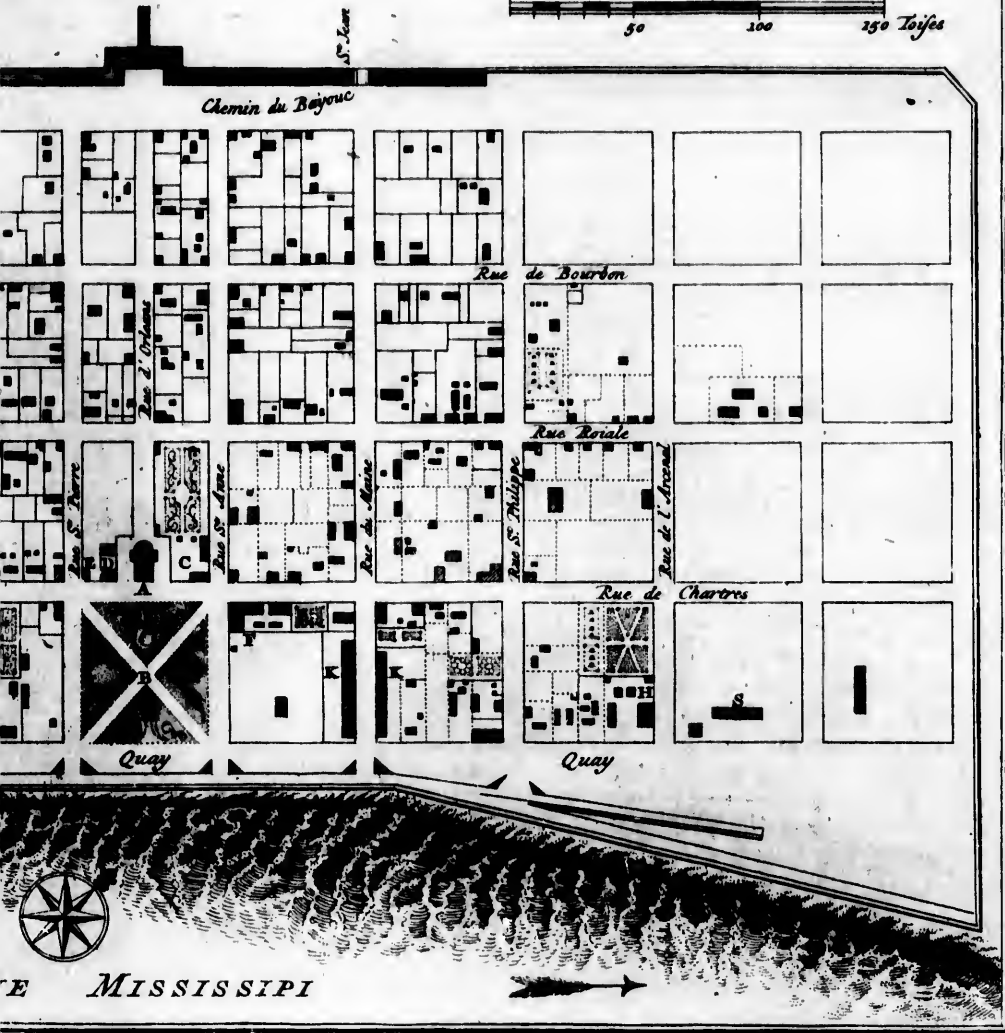
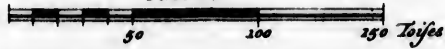
Roi

tant et à Cherbourg
la Marine sous lequel

P. Corps de Garde des Bourgeois
Q. Cabanes des Nègres qui prennent
soin du Moulin

R. Poudrière
S. Nouvelle Maison des Uroclines.

Echelle



DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

MISSISSIPPI.
LE P. DE
CHARLEVOIX.

de chaque côté du Fleuve, que l'on peut faire en carosse ou à cheval, sur un terrain aussi uni qu'une table.

DANS cette étendue l'on voit des deux côtés du Fleuve plusieurs Habitations assez près les unes des autres, chacune munie d'une Levée, pour se mettre à couvert de l'inondation, qui ne manque point chaque année de venir avec le Printems; & si alors il se trouve quelques Navires au Port de la Nouvelle Orléans, ils partent promptement, parce que la prodigieuse quantité de bois morts ou déracinés, que le Fleuve charie, s'amasseroit autour du Vaisseau & seroit rompre les plus gros cables. "]

ENTRE la Ville & la Mer, il n'y a jamais eu de Concessions, parcequ'elles auroient trop peu de profondeur; mais on y trouve quelques petites Habitations particulières, & des Entrepôts pour les grandes Concessions. Un Village de *Chaouchas*, qu'on y voyoit autrefois, & dont les ruines subsistent encore, est aujourd'hui de l'autre côté du Fleuve, une demilieue plus bas; & les Sauvages y ont transporté jusqu'aux ossemens de leurs Morts. La Côte s'élève au-dessous: c'est-là que l'Observateur juge qu'on auroit dû placer la Ville; elle n'y seroit, dit-il, qu'à vingt lieues de la Mer: avec un vent médiocre, du Sud ou du Sud-Est, un Navire y monteroit en quinze heures.

Où l'on au-
roit dû placer
cette Ville.

APRÈS avoir passé plus de six mois à la Nouvelle Orléans, il partit le 22 de Juillet, pour se rendre au Biloxi, qui étoit encore le Quartier général de la Colonie Françoisé (*). La nuit suivante, il descendit par un nouveau circuit du Fleuve, nommé le *Détour aux Piakimines*, & bientôt il se trouva au milieu de ce qu'on appelle les *Passes du Mississipi*. On ne sauroit manœuvrer ici avec trop d'attention; pour les éviter; & si l'on y étoit entraîné, il seroit presque impossible d'en sortir. La plupart ne sont que de petits Ruisseaux, dont quelques-uns même ne sont séparés que par des hauts fonds presque à fleur d'eau; c'est la Barre du Mississipi qui a multiplié ces Passes, à mesure que les eaux du Fleuve, bridées par les nouvelles terres, qui se forment de jour en jour, cherchent à s'échapper par où elles trouvent le moins de résistance; & si l'on n'y prenoit garde, il seroit à craindre qu'avec le tems, aucune de ces issues ne fût praticable pour les Vaisseaux.

Passes du Mis-
sissipi.

AU-DESSUS de la Barre, on trouve une petite Ile, nommée alors la *Basse*, mais que le P. de Charlevoix, & l'Ingénieur dont il étoit toujours accompagné, nommerent l'*Ile Toulouse*. Elle n'a gueres plus d'une demilieue de circuit, en y comprenant même une autre Ile, qui n'en est séparée que par une Ravine. D'ailleurs elle est très basse, à l'exception d'un seul endroit, que la Marée ne couvre jamais, & où l'on pourroit construire un Fort, avec des Magasins; pour y décharger les Vaisseaux, qui auroient peine à passer la Barre sans être soulagés d'une partie de leur charge. L'Ingénieur, ayant sondé cet endroit, trouva le fond assez dur & de terre glaise, quoiqu'il en sorte cinq ou six petites sources qui ne jettent pas beau-

(*) Voyez, ci-dessus, la Relation de l'Etablissement.

corp d'eau. Il remarqua que cette eau laisse, sur la terre où elle coule, un très beau sel. Quand le Fleuve est bas, c'est-à-dire pendant trois mois des plus grandes chaleurs de l'année, l'eau est salée autour de l'île Toulouze; mais dans le tems de l'inondation, elle est tout-à-fait douce, & le Fleuve conserve sa douceur une bonne lieue dans la Mer. Le reste du tems, elle est un peu saumâtre au-delà de la Barre. Ceux qui ont écrit que pendant vingt lieues le Mississipi ne mêle point ses eaux avec celles de la Mer, n'ont publié qu'une Fable (a).

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

MISSISSIPPI.
LE P. DE
CHARLEVOIX.

(a) Une partie du jour, employée à sonder & à relever la seule embouchure du Fleuve qui soit navigable, fit faire aux deux Voyageurs des Observations dont tous les Navigateurs doivent sentir l'importance. Elle coult Nord-Ouest & Sud-Est, l'espace de trois cens toises, en montant de la pleine Mer jusqu'à l'île Toulouze, vis-à-vis de laquelle il y a trois petites îles, qui n'avoient point encore d'herbe, quoiqu'elles fussent assez hautes. Dans cet intervalle, sa largeur est de deux cens cinquante toises, & sa profondeur de dix-huit piés au milieu, fond de vase molle; mais il y faut naviger la sonde à la main. De-là, en remontant, on fait encore le Nord-Ouest, l'espace de quatre cens toises, après lesquelles on trouve encore quinze piés d'eau, même fond. Partout le mouillage est sûr, & l'on y est à l'abri de tous les vents, à la réserve de ceux du Sud & du Sud-Est, qui, lorsqu'ils sont violens, peuvent faire chasser les Navires sur leurs ancres, mais sans danger, parcequ'ils iroient échouer sur la Barre, qui est aussi de vase molle. On fait ensuite le Nord-Ouest, quart-de-Nord-Est, pendant cinq cens toises. C'est-là proprement la Barre, qui a douze piés d'eau, moyenne profondeur; encore y faut-il de l'attention, car on y rencontre des Bancs: cette Barre a deux cens cinquante toises de large, entre des terres couvertes de roseaux.

Dans la *Passé de l'Est*, qui est immédiatement au-dessus, on fait l'Ouest en plein, pendant une lieue: elle a deux cens cinquante toises de largeur, & depuis 4 jusqu'à 5 piés de profondeur; puis, tout-à-coup, on ne trouve plus de fond. En reprenant la grande *Passé*, au sortir de la Barre, on fait encore le Nord-Ouest, l'espace de trois cens toises; & l'on n'y a jamais moins de quarante-cinq piés d'eau. On laisse, à droite, la *Passé à Sauvole*, par où les Chaloupes peuvent aller au Biloxi, en faisant le Nord: cette *Passé* a pris son nom d'un Officier, qui a commandé dans la Colonie. Ensuite il faut retourner à l'Ouest-quart-

Nord-Ouest, pendant cinquante toises; & dans une espace d'Anse, qu'on laisse à gauche au bout de cet espace, il y a trois passes; une au Sud-Sud-Est, une autre au Sud, & la troisième à l'Ouest-Sud-Ouest. Cette Anse n'a que dix toises de profondeur, & vingt piés de diamètre; mais les Passes ont peu d'eau. On continue de suivre le même rhumb de vent; & cinquante autres toises plus loin, on trouve, sur la même main, une seconde Anse, qui a vingt toises de diamètre & cinquante de profondeur: elle contient deux petites Passes, d'où les Canots d'écorce auroient beaucoup de peine à se tirer. De-là on tire à l'Ouest, pendant l'espace de cinq cens toises, & l'on se trouve vis-à-vis de la *Passé à la Loure*, qui est à droite & tournée au Sud-Sud-Est: elle a cinq cens toises de large; mais elle ne peut recevoir que des Progues. Ensuite on tourne au Sud-Ouest pendant vingt toises; on revient à l'Ouest pendant trois cens; puis à l'Ouest-quart-de-Nord-Ouest, l'espace de cent; à l'Ouest-Nord-Ouest autant; au Nord-Ouest huit cens: alors on trouve, à gauche, la *Passé du Sud*, qui a deux cens cinquante de large, neuf brasses d'eau à son entrée du côté du Fleuve, & deux piés seulement à sa sortie dans la Mer. Deux cens cinquante toises plus loin est la *Passé du Sud-Ouest*; même largeur à peu près, & jamais moins de sept à huit piés d'eau. Par ce travers, le Pays commence à n'être plus si marécageux; mais il est noyé pendant quatre mois de l'année. A gauche, il est borné par une suite de petits Lacs, qui suivent celui des *Chetimachas*; à droite, par les îles de la *Chandeleur*: on juge qu'entre ces îles, il y a passage pour les plus grands Navires, & qu'il seroit aisé d'y faire un bon Port. Les grandes Barques peuvent remonter de la Mer jusqu'au Lac des *Chetimachas*; & rien n'empêche d'y aller couper les plus beaux chênes du monde, dont cette Côte est couverte.

La largeur du Fleuve entre les Passes, c'est-à-dire pendant les quatre lieues qu'on compte de l'île Toulouze à la *Passé du Sud*.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

MISSISSIPI.
LE P. DE
CHARLEVOIX.

Pronostic
pour la pro-
spérité de la
Colonie Fran-
çoise.

EN général, la force du Courant rendra toujours la navigation du Mis-
sissipi difficile en remontant, & demande même beaucoup d'attention en
descendant, parcequ'il porte souvent sur les Pointes avancées & sur des
Battures. Il n'y a de sûreté qu'avec des Bâtimens à voiles & à rames.
D'ailleurs, comme il n'est pas possible d'y voguer la nuit dans un tems ob-
scur, ces voyages seront toujours fort longs & d'une grande dépense, du
moins jusqu'à ce que les bords du Fleuve soient peuplés, à de courtes dis-
tances, depuis les Illinois jusqu'à la Mer. Pourquoi feroit-on difficulté de
se le promettre, d'un Pays dont le climat est si doux & le terroir si ferti-
le; mais sur-tout d'un Fleuve, dont l'embouchure est par Mer à douze
ou quinze journées du Mexique, & plus proche encore de la Havane, des
plus belles Iles de l'Amérique, & des Colonies Angloises (b)?

Ouest, n'est jamais de plus de cinquante toises: mais immédiatement au-dessus de cette
Passe, il reprend insensiblement sa largeur
ordinaire, qui n'a jamais moins d'un mille,
& qui en a rarement plus de deux. Sa pro-
fondeur va toujours aussi en augmentant;
depuis la Barre; ce qui est le contraire de
tous les autres Fleuves, qui sont ordinai-
rement plus profonds à mesure qu'ils appro-
chent de la Mer. *Journal historique*, pp.
443 & suiv. Observez qu'on ne répond
point des changemens qui peuvent être ar-
rivés depuis. On ajoute que l'eau du Mis-
sissipi est une des meilleures du Monde, &
qu'il se conserve le plus long-tems saine.

(b) Ce Pronostic pourra s'accomplir un jour,
mais en faveur de l'Angleterre, à qui la
France & l'Espagne ont cédé, par le dernier
Traité de Paix, du 10 Février 1763, toute
cette partie du Continent, qui est en dedans,
ou du côté gauche du Mississipi, à l'excep-
tion de la Nouvelle Orléans & de l'Ile dans
laquelle elle est située. Cette cession com-
prend, de la part du Roi Très Chrétien, la
Rivière & le Port de la *Mobile*, (ou *Mau-
bile*), & de la part du Roi Catholique, la
Floride, avec le Fort de *St. Augustin* & la
Baie de *Pensacola*, &c. Les confins ont été
irrévocablement fixés, par une ligne tirée
au milieu du Fleuve Mississipi, depuis sa
naissance jusqu'à la Rivière d'*Iberville*, &
de-là par une ligne tirée au milieu de cet-
te Rivière, & des Lacs *Maurepas* & *Pont-
chartrain*, jusqu'à la Mer; avec la libre Na-
vigation du Fleuve, tant aux Anglois qu'aux
Français, de leurs Bâtimens respectifs.

La France ayant, depuis, cédé à l'Espa-
gne, la partie de la Louisiane qu'elle avoit
conservée à la Paix, en vain, les Peuples
de cette Colonie se sont-ils révoltés contre
ces nouveaux Maîtres, ils ont été obligés
de plier sous leur joug, & de subir les loix

qu'on leur aura voulu prescrire. Ce sera,
(dit l'Auteur de l'*Histoire Philosophique &
Politique*) ce sera peut-être long-tems aux
yeux de la Politique, un problème, de sa-
voir, si ce Traité de cession n'est pas
également funeste à ces deux Couronnes,
qui s'affoiblissent également, l'une en per-
dant ce qu'elle cède, l'autre en accep-
tant ce qu'elle ne sauroit garder. Mais au
tribunal de la morale, ne sera-ce pas
un crime d'avoir vendu ou donné des
Citoyens à une Puissance étrangère? De
quel droit, en effet, un Prince dispose-
t-il d'un Peuple qui ne consent pas à
changer de Maître?

L'Auteur emploie quelques pages à déclai-
mer contre cet abus, & revient à prédire,
que tout est perdu, pour la France & l'Es-
pagne depuis leur réunion. Voyons, (ajou-
te-t-il) comment l'Angleterre va mettre à
profit leurs dépouilles.

Elle a partagé sa nouvelle acquisition
sur le Golfe du Mexique en deux Gouver-
nemens, dont l'un se nomme *Floride Orientale*,
& l'autre *Floride Occidentale*. Depuis
long-tems elle brùit de s'établir sur cette
partie du Continent, pour s'ouvrir une
Communication libre & facile avec les
plus riches Colonies de l'Espagne. Elle
n'y cherchoit autrefois que les avantages
d'un Commerce interlope. Mais cette uti-
lité précaire & momentanée, ne suffisoit
pas, ne convenoit pas même à l'ambition
d'une grande Puissance. Il n'appartient
qu'à la Culture de faire fleurir les conquê-
tes d'un Peuple industrieux. Aussi les An-
glois prodigent tous les encouragemens
à l'exploitation d'un de leurs plus beaux
domaines. Le Parlement, dans la seu-
le année 1769, a accordé 9550 Li-
vres sterling pour les deux Florides, &c.
R. d. E.

CONDUISONS les deux Voyageurs jusqu'au Biloxi, dont on doit attendre aussi la Description, puisqu'il a eu tant de part aux Relations de la découverte (c). De l'Isle Toulouse, on y compte vingt-huit lieues. Toute cette Côte est extrêmement platte. Les Vaisseaux Marchands n'en peuvent approcher de plus près que de quatre lieues, & les moindres Brigantins de deux. Ceux-ci doivent même s'éloigner, lorsque le vent est du Nord ou du Nord-Ouest, s'ils ne veulent demeurer entièrement à l'écue. La Rade du Biloxi est le long de l'Isle aux Vaisseaux, qui s'étend une petite lieue de l'Est à l'Ouest, mais qui a peu de largeur. A l'Est de cette Ile est l'Isle Dauphine, autrefois l'Isle Massacre (d); à l'Ouest sont de suite l'Isle des Chats, ou de Bienville, l'Isle à Cornes, & les Isles de la Chandeleur.

Ce qu'on nomme proprement le Biloxi, est la Côte de la Terre-ferme qui est au Nord de la Rade; c'est le nom d'une Nation sauvage, qui l'habitoit autrefois, & qui s'est retirée vers le Nord-Ouest, sur les bords d'une petite Riviere, nommée la Riviere des Perles, parcequ'on y en a pêché quelques-unes. L'Observateur condamne le choix qu'on avoit fait de ce lieu, pour y établir le Quartier général de la Colonie. On ne pouvoit, dit-il, en choisir un plus mauvais. Outre qu'il ne peut recevoir aucun secours des Vaisseaux, ni leur en donner, la Rade a le double défaut de n'offrir qu'un fort mauvais ancrage, & d'être remplie de vers. La seule utilité qu'on en peut tirer est d'y mettre les Vaisseaux à couvert d'un coup de vent, lorsqu'ils viennent reconnoître l'entrée du Mississipi, dont il seroit dangereux d'approcher au hazard dans un mauvais tems, parcequ'elle n'a que des terres basses. Celles du Biloxi ne sont que des sables, où il ne croît guères que des Pins, des Cedres & de la Cassine, fameux arbrisseau qui se nomme aussi *Apalachine*, & dont les Espagnols de la Floride font infuser les feuilles, pour en prendre comme du Thé (e). On y trouve aussi cette espèce de myrthe à larges feuilles, dont la graine, jetée au Printems dans de l'eau bouillante, devient une cire verte, moins gluante & moins friable que celle des Abeilles, mais aussi bonne à brûler.

A treize ou quatorze lieues du Biloxi, en tirant à l'Est, on trouve la Riviere de la *Maubile*, qui court du Nord au Sud, & dont l'embouchure est vis-à-vis de l'Isle Dauphine. Elle prend sa source dans le Pays des Chicachas. Son cours est d'environ cent trente lieues, & son lit fort étroit. Elle serpente beaucoup, & n'en est pas moins rapide, mais dans le tems des eaux basses, elle ne peut être remontée que par de petites Pirogues. On a vu que les François ont eu long-tems, sur cette Riviere, un Fort qui étoit le principal Poste de leur Colonie; non que les terres y fussent bonnes, mais on y étoit à portée de trafiquer avec les Espagnols. L'Observateur éprouva que dès le mois de Mars les chaleurs sont déjà fort incommodes sur cette Côte, & conçut que lorsqu'elles ont embrasé le sable, elles doivent être excessives; mais la Brise, qui s'élève assez régulièrement tous les jours entre neuf & dix heures du matin, & qui ne tombe qu'avec

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

MISSISSIPPI
LE P. DE
CHARLEVOIX
Voyage au
Biloxi.

Ce que c'est
que le Biloxi.

Ses proprié-
tés, bonnes &
mauvaises.

Myrthe
chandelle.

Riviere de
la Maubile.

(c) Voyez ci-dessus Etablissement des François, &c.

(d) Voyez ce qu'elle a long-tems été. *Ibidem.*

(e) Voyez, au Tomé suivant, l'Histoire Naturelle de l'Amérique Septentrionale.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

MISSISSIPPI
LE P. DE
CHARLEVOIX

Retour du
Biloxi par le
Lac de Pont-
chartrain.

500 ans 60
1600 et 1601

DENIS.

500 ans 60
1600 et 1601

Baie de Che-
dabouctou.

Ile aux Re-
nards.

Passage de
Fronfac.

le Soleil, rend le climat supportable. L'embouchure du Mississipi est par les 29 & la Côte du Biloxi par les 30 degrés de Latitude. Le retour des deux Voyageurs à la Nouvelle Orléans se fit par une autre route. Après être revenus sur leurs traces jusqu'à l'île aux Perles, ils laissèrent à droite la Rivière du même nom, qui a trois embouchures, dont la séparation se fait à quatre lieues de la Mer. De-là ils s'avancèrent à l'entrée du Lac de Pontchartrain, pour le traverser. Cette traversée est de sept à huit lieues. On entre ensuite dans le Bayou de Saint Jean, d'où le P. de Charlevoix prit son chemin par terre, & n'eut besoin que de quelques heures pour se rendre à la Ville.

ON a rapporté dans un autre Article (f), la suite de son Voyage, & ses observations sur la Floride Espagnole. Celles qui regardent Saint Domingue, sont appellées, avec la même distinction, dans l'Article des Isles.

Suite de la Côte du Continent, Isles, & grand Banc de Terre Neuve.

APRÈS avoir donné la description des Côtes du Continent jusqu'au Port de Camceaux dans l'Acadie, on ne peut se dispenser de les suivre jusqu'à l'embouchure du Fleuve Saint Laurent. Tout cet espace qui forme une grande partie du Golfe, derrière l'île Royale, est peu habité, & seroit à peine connu des Géographes, si Denis, qui y possédoit des terres considérables, ne s'étoit attaché à nous en laisser une fidele peinture, sur laquelle il paroît que la plupart des Cartes ont été dressées.

Le premier lieu qui mérite quelque attention, en sortant de Camceaux, est une grande Baie nommée *Chedabouctou*, avant laquelle on trouve plusieurs lieues de terre haute & de rochers, qui vont en descendant jusqu'à une petite île, nommée *l'île aux Renards*. Là les Terres sont plates, marécageuses, & remplies de petits Etangs d'eau salée. Une lieue plus loin, on trouve une autre Baie, dont l'entrée est fort étroite, avec une barre de sables, qui ne permet aux Chaloupes d'y entrer qu'en haute Mer. La Baie de Chedabouctou forme un très beau Havre, où des Navires de cent tonneaux peuvent entrer facilement, & demeurer constamment à flot. La terre y est bonne, quoique les deux côtés de la Rivière, du même nom, soient bordés de rochers couverts de beaux arbres. Denis y avoit une Pêche sédentaire, & son Etablissement y étoit de six-vingts hommes.

ENSUITE toute la Côte est fort belle, jusqu'à l'entrée du petit Passage, qui sépare l'île Royale du Continent. On trouve à huit ou neuf lieues de Chedabouctou un grand Cap, dont le bas, qui est escarpé à pic, forme une Anse commode. Les Vaisseaux qui vont dans le Golfe de Saint Laurent pour la Pêche, & qui arrivant à la Côte de trop bonne heure, sont arrêtés au grand Passage par les glaces, viennent chercher celui-ci, qui se nomme *Fronfac* (g), & mouillent dans cette Anse. „ J'y ai vu,

(f) Voyez, ci-dessus, ce qui regarde la Caroline.

(g) Il est nommé *Passage du Glis*, dans la Carte de de Lact.

ce
peu
recu
ou
arbr
deux
dées
gran
sitan
B
autre
d'Et
on r
port
ou l
I' A
Sarc
cém
Rivi
que
tés
fort
res,
de p
Le P
A
on t
long
heur
sept
dant
gran
heur
qui
(h)
gloffe

„ (Pointe Denis,) jusqu'à huit ou dix Vaisseaux ; & quoique le Courant
 „ soit d'une force extrême dans le passage de Frontac, un Navire y est
 „ garanti des glaces par une Pointe qui s'avancent assez pour détourner
 „ la Marée qui pourroit les apporter du Golfe, les rejette vers l'Île Royale
 „ le ; comme celles qui pourroient venir de l'autre côté sont rejetées aussi
 „ par le Cap. A cette Pointe, qui est la plus étroite partie du Passage
 „ il n'y a que la portée du canon, de la terre ferme à l'Île.

En sortant de l'Anse, avant que d'en passer la Pointe, on rencontre
 des Etangs d'eau salée, où les Huîtres & les Moules sont en abondance.
 Après la Pointe, on trouve une petite Rivière, où les Chaloupes
 peuvent entrer : une Île se présente dans l'intérieur ; & l'on est surpris de
 reconnoître bien tôt qu'elle separe en deux parties une grande Baie,
 où tombent deux Ruisseaux. Le Pays est agréable, & revêtu de beaux
 arbres, surtout de Cèdres & de Trembles. Quoique la Baie n'ait pas
 deux lieues de tour, elle est si plate en plusieurs endroits, qu'elle se
 découvre en basse Mer. Ce sont des sables vaseux, où l'on trouve une
 grande variété de coquillages, qui sont, au Printems, la principale subs-
 tance des Sauvages.

Deux lieues plus loin, en continuant de suivre la Côte, on trouve une
 autre Baie, qui se nomme *Artigouèche* (h) ; & dans les terres quantité
 d'Etangs & de Prairies, bornées par de très beaux Bois. Six lieues au-delà,
 on rencontre une Rivière, nommée *Mirligouèche*, par où les Sauvages ap-
 portent, au Printems, des Pelleteries dans leurs Canots, & dont la Baie,
 où l'Anse, qui porte le même nom, pénètre fort loin dans les terres.
 L'Automne y amène une prodigieuse quantité d'Outardes, de Canards, de
 Sarcelles, & d'autres especes de Gibier, qui s'y arrêtent jusqu'au commen-
 cement de Novembre. Les Huîtres y sont excellentes. En montant la
 Rivière, on ne découvre sur la gauche, pendant l'espace de deux lieues,
 que de petites Montagnes de plâtre ; ensuite les terres, des deux cô-
 tés, paroissent assez bonnes pendant trois lieues, & sont couvertes de
 fort grands arbres. On rencontre, à cette distance, deux autres Rivie-
 res, qui tombent en fourche dans celle de Mirligouèche, & qui viennent
 de plusieurs Lacs, assez éloignés, où les Sauvages tuent quantité de Castors.
 Le Pays offre, des deux côtés, de grandes & belles Prairies.

A trois lieues de l'Anse & de la Rivière de Mirligouèche, sur la Côte,
 on trouve une autre Anse, avec sa petite Rivière, où l'on pêche des Bars,
 longs de deux ou trois piés, en si grande quantité, que dans l'espace d'une
 heure les Sauvages, qui les dardent avec une espece de lance, d'environ
 sept ou huit piés de long, en prennent jusqu'à deux cens. De-là, pen-
 dant quatre lieues, la Côte va toujours en montant jusqu'au pié d'un
 grand Cap, qui est couvert de beaux arbres, & qu'on découvre vingt
 lieues en Mer. On le nomme *Saint Louis* (i). Il est bordé de rochers,
 qui en rendent l'approche fort dangereuse, lorsque les vents portent à la

(h) *Antogonisho*, suivant les Cartes An- rences dans les noms des lieux. R. d. E.
 gloises. On y remarque bien d'autres diffé- (i) *Angl. C. Standoff. R. d. E.*

DESCRIPTION
 DE LA NDU-
 VILLE FRAN-
 COISE.
 DENIS.

Baie d'Artigouèche.

Rivière de Mirligouèche.

Grand Cap,
 & bon asyle.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

D E N I S .

Riviere de
Pisheu.

Ile de l'Or-
met.

Cap Tour-
mentin.

Côte ; mais entre lesquels il se trouve un petit Bassin , où les Chalou-
pes peuvent entrer des deux côtés , & demeurer à l'abri , avec l'avanta-
ge d'y pouvoir pêcher quantité de Homars , qui fournissent une bonne
subsistance. Les terres qui suivent le Cap Saint Louis sont couvertes des
mêmes Bois , pendant l'espace de dix lieues , après lesquelles on trouve
une petite Riviere , dont l'entrée est quelquefois bouchée de sable , mais
laisse , dans d'autres tems , un passage pour les Chaloupes. Les terres y
sont assez belles , & ne cessent point d'être revêtues d'arbres.

Les douze lieues suivantes n'offrent qu'une Côte de Rochers , à la réser-
ve de quelques Anses de différentes grandeurs. Les terres sont basses , &
couvertes de grands Chênes. On rencontre ensuite une grande Riviere
nommée *Pisheu* , dont l'entrée , plate & large d'environ trois lieues , est
si sablonneuse , que dans la Marée même elle ne peut recevoir que des Bar-
ques de douze à quinze tonneaux (k). A gauche de l'embouchure , on voit
sortir une autre Riviere , qui n'en est séparée que par une Pointe de sable ,
& qui , quoique fort étroite à l'entrée , s'élargit ensuite & forme plu-
sieurs Anses , où le Gibier de toute espece est dans une abondance sur-
prenante. Les terres y sont très bonnes , le Pays fort agréable , & les ar-
bres d'une beauté singuliere. La Côte suivante , pendant huit ou neuf
lieues , est haute , bordée de rochers dangereux , à l'exception de quel-
ques Anses où la terre est basse , mais avec des Brisans qui ne laissent pas
beaucoup d'abri pour les Chaloupes. On trouve , dans cet espace , une Ri-
viere dont quantité de Roches défendent l'entrée , & vis-à-vis , à quelque
distance en Mer , une petite Ile couverte de Bois , que les François ont
nommée l'*Ormet* (l). L'embouchure de la Riviere forme une Baie de deux
lieues de profondeur , sur une de large , où la terre est basse en plusieurs
endroits , & couverte de beaux arbres (m). Deux Pointes , qui s'appro-
chent au fond de la Baie , forment un Canal qui est l'entrée de la Riviere.
On y pêche beaucoup d'Huitres & de Coquillages. Le Pays est assez
beau , & présente , dans l'éloignement , quelques Montagnes d'une hauteur
médiocre.

Deux lieues plus loin , la Côte est ouverte par une autre Riviere , qui
pénètre dans les terres entre deux rives fort montagnenses. Celle de la Mer
continue de l'être aussi pendant environ douze lieues , & conduit au Cap
Tourmentin. C'est une grande Pointe , qui s'avance en Mer , & qui n'est
qu'à deux lieues & demie de l'Ile Saint Jean. Elle est entre deux gran-
des Baies (n) , bordées de Montagnes ou de Roches ; & de toutes parts on
ne trouve ici que des Ecueils , les uns découverts , d'autres qui ne s'ap-
perçoivent qu'en basse Mer. Après avoir doublé cette Pointe , la Côte
change peu pendant dix lieues ; mais on trouve ensuite une Riviere où

(k) Les Cartes Angloises marquent ici St. Jean , deux autres petites Iles , nommées
deux Iles , qui y sont aussi nommées *Pisheu Wood* , ou des Bois. R. d. E.

R. d. E.

(l) Angl. *Remedie*. Il y a encore , mais plus au Nord-Est assez & près de l'Ile de

(m) C'est la Baie de *Tutamagouche*. R. d. E.

(n) Celle du Sud-Est , qui est la plus grande , se nomme Baie *Verte*. R. d. E.

les Barques entrent, avec la seule précaution de bien prendre le Canal, pour passer une petite Ile, après laquelle on est à couvert, & l'on ne manque point d'eau, vis-à-vis d'une grande Prairie, qui forme une Anse de bonne grandeur. Denis nomme cette Riviere la *Riviere de Cocagne*, parceque le mauvais tems l'ayant forcé d'y passer huit jours, il y fit si bonne chere, que pour en faire prendre quelque idée, il est réduit à nommer le Gibier & le Poisson que ses Gens refusoient: c'étoient des Outardes, des Canards, des Sarcelles, des Pluviers, des Beccasses, des Beccassines, des Tourtres, des Lapins, des Perdrix, des Saumons, des Truites, des Maquereaux, des Eperlans & des Huitres. „ Ses Chiens „ mêmes, dégoûtés par l'abondance, se couchoient près de ces délicieux „ alimens sans y toucher”. La beauté du Pays répond à l'excellence de ses productions: il est fort uni, & couvert des plus beaux arbres, avec de grandes Prairies, qui bordent la Riviere l'espace de cinq ou six lieues (o).

Après la Riviere de Cocagne on trouve, à dix lieues, celle de *Richibouctou*, dont l'entrée, quoiqu'elle est bordée de sables pendant près d'une lieue, laisse passage à des Bâtimens de deux cens tonneaux. Elle forme ensuite un fort grand Bassin, mais si plat, que les Navires ne peuvent pénétrer bien loin. Deux autres Rivieres tombent dans ce Bassin, l'une fort petite, & l'autre assez grande, qui communique, à l'aide de deux Portages, avec la Riviere de *Saint Jean*. Les Sauvages n'emploient que deux jours à ce trajet. La petite Riviere communique aussi, par un portage, avec la Riviere de *Miramichi*, où Denis avoit une Habitation. Il fait ici une peinture fort singuliere du Chef des Sauvages de Richibouctou. „ C'étoit, (dit-il,) un Sauvage des plus suffisans que j'aie connus. Tous „ les Indiens de cette partie du Golfe le redoutoient. Il avoit sur le bord „ du Bassin de cette Riviere, un Fort, composé de pieux assez gros, & „ de deux especes de Bastions, dans lequel il étoit logé avec une partie „ de ses gens. Une longue piece de bois, qu'il avoit fait attacher au sommet d'un arbre, percée de chevilles qui en faisoient une sorte d'échelle, „ étoit la guérite d'où il faisoit observer, par un Sauvage monté à la „ pointe, ce qui se passoit sur les Côtes. Si quelque Bâtimen paroissoit, „ il faisoit prendre les armes à tout son monde; & mettant des sentinelles „ aux avenues, il attendoit tranquillement qu'on approchât de son poste. „ On demandoit, de sa part, aux Etrangers, ce qu'ils desiroient de lui; „ & souvent, il faisoit attendre long-tems sa réponse. Il ne leur permettoit d'entrer, qu'après avoir été salué, une ou deux fois, par „ une décharge de leurs fusils. On le trouvoit toujours assis sur ses talons, comme un singe, la pipe à la bouche. Jamais il ne parloit le premier; mais après avoir écouté ce qu'on avoit à lui dire, il répondoit „ avec une ridicule affectation de gravité. S'il alloit à la Cabane de quelque Sauvage, il faisoit tirer un coup de fusil, pour avertir tous les autres de venir au-devant de lui avec leurs armes; & lorsqu'il sortoit de sa Chaloupe, il vouloit être salué d'une décharge. Ensuite, se faisant suivre jusqu'à la Cabane, il exigeoit une autre décharge à son entrée. Ceux qui lui refusoient cet hommage ne demeueroient jamais impunis; mais il ne

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

DENIS.

Riviere de
Richibouctou.

Etablis-
sment & con-
duite singuliere
d'un Chef
Sauvage.

(o) Les François ont eu un Fort dans ces environs. R. d. E.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

DENIS.

Riviere de
Miramichi.

les maltraitoit point en public, dans la crainte de trouver quelque réſiftant. ce de la part des autres. La même politique lui faisoit éviter les parties de débauche, qui ſont communes entre les Sauvages, & dans lesquelles tous les rangs ſont confondus. Il ſe cachoit même, lorsqu'il voyoit ſes gens dans l'ivreſſe; où s'il ne pouvoit prendre cette précaution; il étoit alors aſſez modeſte pour ne pas faire valoir ſa grandeur. Le Pays eſt fort beau; & la chafſe y étant très abondante, il n'eſt pas ſurprenant que les Sauvages y fuſſent ſi bien fournis d'armes à feu.

EN ſortant de Richibouctou, pour s'approcher de la Riviere de Miramichi, on trouve, à gauche, de grands Bancs de ſable, qui avancent fort loin en Mer; après quoi, l'on rencontre une grande Baie, qui pénètre plus de deux lieues dans les terres, & qui a preſqu'autant de largeur. Elle eſt traversée aſſi de quantité de ſables, qui ſe découvrent même en baſſe Marée; & dans le mauvais tems la Mer y brife par-tout. Un petit Canal, fort tortu, qui conçoit dans la Riviere, eſt le ſeul paſſage que Denis ait reconnu ſûr; mais, outre qu'il n'eſt pas facile à trouver, il ne reçoit que des Barques de douze à quinze tonneaux. Tous ces ſables continuent juſqu'à la Riviere de Miramichi.

L'EMBOUCHURE de cette Riviere eſt fort étroite, & comme fermée par une petite Ile, qui eſt ſur la droite de l'entrée; mais on n'a pas plutôt paſſé l'Ile, qu'on entre dans un beau Baſſin, large d'une portée de canon, & d'une bonne profondeur, dont les deux côtés ſont des Rochers aſſez hauts, la plupart couverts de beaux Bois. Il ſ'y trouve néanmoins quelques petites Anſes, où l'on peut aborder & deſcendre avec des Chaloupes ou des Canots. Cette Riviere peut être remontée pendant ſix lieues, après lesquelles on en trouve deux autres qui ſ'y joignent; & les Rochers dont elles ſont coupées, ferment l'entrée à tout autre Bâtiment que des Canots: l'une monte vers la Baie de Richibouctou; l'autre vers celle des Chaleurs, & conduit, avec le ſecours d'un Portage, à la Riviere de Nepiguit, qui eſt au fond de cette dernière Baie. On vante la beauté du Pays, dans l'intérieur des terres. Les Fraiſes & les Framboiſes, qui y croiſſent en abondance, y attirent une quantité incroyable de Tourtres. Mais ce que Denis raconte des Saumons, qui entrent dans la Riviere, eſt encore plus ſurprenant: „ Ils ſont en ſi grand nombre, que pendant la nuit on eſt réveillé par le bruit qu'ils font en ſautant ſur l'eau; ce qui vient du plaifir qu'ils reſſentent de pouvoir s'égayer dans un Baſſin libre, après avoir eu beaucoup de peine à paſſer ſur les ſables, où l'eau leur manquoit. Enſuite ils montent dans les Rivieres, & juſqu'aux Lacs d'où elles deſcendent. Les Caſtors ſont fort communs dans ces Lacs.”

Iles de Miſ-
cou.

LA Côte, juſqu'aux Iles de Miſcou, c'eſt-à-dire dans l'eſpace de dix ou douze lieues, eſt preſque toujours de ſable. Elle eſt coupée par des Ruiſſeaux & des Anſes de différentes grandeurs, où la Chafſe eſt abondante, & revêtue ſans ceſſe de grands Bois, dont la plupart des arbres ſont des Cedres. Deux lieues avant les Iles de Miſcou, on rencontre une grande Anſe, qu'on nomme le paſſage de Caragnet, & qui aboutit à la Baie des Chaleurs. Elle a des Iles, qui ſeront décrites à leur tour: mais, en continuant de ſuivre la Côte, on trouve un autre paſſage, du moins pour les

Barques, entre les deux Iles de Miscou. L'entrée n'en est pas sans danger, parceque des deux côtés plusieurs pointes de sables, où la Mer bat furieusement, la rendent fort étroite: mais, après les avoir passées, on se trouve dans un Canal assez large, entre les deux Iles. Celle qu'on laisse à droite, & qui est la plus petite, n'a qu'environ quatre lieues de tour, dont une partie est composée de marécages bas & sans arbres, où les Outardes se rassemblent au printems pour faire leurs Petits. Au-delà des Marécages, la terre est couverte de Sapins, mêlés de Bouleaux; après quoi l'on rencontre une autre Pointe de sable, qui forme une assez grande Anse, où les Navires Pêcheurs mouillent en sûreté, à la faveur des deux Iles. Il ne s'y trouve point de Riviere d'eau douce; mais la Nature y supplée par une Source fort extraordinaire. A deux cens pas de la Côte, vis-à-vis des Bois de Sapin, & vers le milieu, on voit sortir du sein de la Mer un bouillon d'eau douce, de la grosseur de deux poings, qui conserve sa douceur dans un circuit de vingt pas, sans que le flux ou le reflux arrête ou trouble son cours; de sorte qu'il hausse & baisse avec la marée. Les Pêcheurs y vont faire de l'eau, dans leurs Chaloupes, & la puisent avec des seaux, comme dans une Fontaine. L'endroit d'où elle sort n'a pas moins d'une brassée de fond, aux plus basses Marées, & l'eau d'alentour est aussi salée qu'en pleine Mer.

La grande Ile de Miscou a sept ou huit lieues de tour, & plusieurs Anses, bordées de Prairies & d'Etangs, où la chasse des Oiseaux ne cesse jamais d'être fort abondante. Elle a quatre Ruisseaux, dont deux reçoivent des Canots. La plupart des Bois y sont de Sapins. La terre y est bonne, quoique sablonneuse, & toutes les especes d'Herbages y croissent fort bien. Denis, qui s'y étoit fait une Habitation, y planta des noyaux de Pêche, de Pavis, de Presses, & d'autres Fruits à noyaux, qui vinrent parfaitement, & la Vigne ne promettoit pas moins: mais il se plaint que deux ans après, un Concessionnaire de la Compagnie, nommé *Aunay*, vint le déposséder; & ce défaut de stabilité, dans les possessions, est un obstacle, dit-il, qui empêchera toujours que le Pays ne se peuple. La sortie, comme l'entrée, des Navires, est entre la grande Ile & la Pointe de la petite. On range de près la grande, pour prendre le bon Canal, qui n'a jamais moins d'une brassée & demie, & l'on ne cesse point de la côtoyer pendant trois lieues.

ENSUITE on peut entrer dans la Baie des Chaleurs, par le petit passage qui vient de celle de Miramichi, & qui n'est propre que pour des Barques avec lesquelles on côtoie les Iles de *Tousquet*, ou plutôt quelques bancs de sable qui portent ce nom. La plus grande de ces Iles a deux endroits où les Bâtimens Pêcheurs peuvent mouiller; mais ils ne peuvent s'y rendre que par l'entrée de la Baie des Chaleurs. Cette grande Ile de *Tousquet* n'a pas moins de quatre ou cinq lieues de tour. La Pêche, surtout celle du Hareng & du Maquereau, y est fort abondante. Denis donne quatre lieues d'étendue à la Baie des Chaleurs, qu'il nomme aussi *Tousquet*, parcequ'elle contient les Iles de ce nom (p).

(p) Angl. *B. Sterling*. R. d. E.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

DENIS.

Source
d'eau fort
étrange.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

DENIS.

Bassin de Ne-
pigiguit.

Habitation de
Denis sur le
Bassin de Ne-
pigiguit.

Saumons
longs de six
piés.

Baie de Risti-
gouche.

EN sortant du Canal des Isles de Miscou, pour arriver à la grande entrée de la Baie des Chaleurs, on range, pendant dix lieues, une Côte fort escarpée, au pié de laquelle la Mer bat avec tant de force, qu'un Navire qui s'y perdroit n'auroit aucune ressource. Ensuite on trouve une petite Riviere, qui ne peut recevoir que des Chaloupes. Trois lieues plus loin, on est à l'entrée d'une grande Anse, dont il part une Pointe, qui, s'avancant vers la Mer, fait un côté du Bassin de Nepigiguit. La profondeur de cette Anse est d'une lieue. On découvre ici de grandes & belles Prairies, qui s'étendent d'une demi-lieue au-delà de l'entrée du Bassin. Il a lui-même plus d'une lieue & demie de longueur, sur une de large; mais il demeure presque sans eau, en basse marée, & l'on y voit alors une quantité incroyable d'Outardes, de Canards & de Cravans, qui se retirent à la Côte lorsque la Mer commence à remonter. De quatre Rivieres, qui se déchargent dans ce Bassin, trois viennent des Montagnes qu'on découvre dans l'éloignement; l'autre, qui est la plus grande, quoiqu'elle ne reçoive que des Canots, est celle qui vient de Miramichi. Ces Rivieres sont remplies de Saumons; & les Sables du Bassin offrent une prodigieuse abondance de toutes sortes de coquillages. Ses bords sont de belles Prairies, au-delà desquelles la terre est couverte de grands arbres. Une seconde pointe de sable, qui répond à l'autre, & qui rend l'entrée du Bassin assez étroite, forme une sorte de Canal, où l'on pêche en abondance, au retour de la marée, des Maquereaux, des Saumons, & souvent des Esturgeons d'une grandeur singuliere. Denis avoit une Habitation sur le bord du Bassin de Nepigiguit. Sa Maison y étoit flanquée de quatre petits Bastions, avec une Palissade & six petites pieces de Canon en batterie. Quoique les Terres n'y soient pas des meilleures, il y avoit un grand Jardin, dont il tiroit toutes sortes de légumes. Les pois & le blé, les pepins de Pommes & de Poires y croissoient fort bien; & de toutes parts on y voyoit des Framboises & des Fraises.

EN sortant de Nepigiguit, on trouve, après avoir fait deux lieues, une petite Riviere, que les Canots peuvent remonter long-tems, & dans laquelle on prend de si grands Saumons, que Denis en avoit vu de la longueur de six piés. La chasse, les arbres, & la bonté du terroir, excitent aussi l'admiration des Voyageurs. Trois lieues plus loin, la Côte s'ouvre par une grande Baie, qui a quatre lieues de large & dix-huit à vingt lieues de profondeur. Les terres y sont hautes, & bordées de rochers. Entre plusieurs petites Rivieres, qui tombent dans cette Baie, on en distingue quelques-unes, par lesquelles on peut remonter, à l'aide de quelques Portages, jusqu'à des Lacs qui se déchargent dans le Fleuve de Saint Laurent. Les Sauvages n'emploient ordinairement que trois jours à faire cette route. La Baie, qui est d'ailleurs fort abondante en Gibier & dont toutes les Côtes sont couvertes de grands arbres, se nomme *Ristigouche*. Au-delà, cinq ou six lieues de terres hautes n'offrent que des Rochers; après lesquels la Côte s'abaisse, & forme une grande Anse, environnée de Prairies, d'Etangs & de fort beaux arbres. Ensuite on côtoie deux lieues d'une terre, qui s'avance assez pour former un Cap, nommé le petit *Paspéc*.

Mac, près duquel fort une Riviere où les Chaloupes peuvent se mettre à l'abri, & d'où l'on a, jusqu'au grand Passec-biac, quatre lieues de Côtes bordées de rochers, qui sont battues des flots en haute Marée. On trouve aussitôt une grande Pointe de Cailloux, mêlés de sable, que les Pêcheurs nomment *Grave*, & sur lesquels ils font sécher leur Poisson. La Pointe de cette *Grave* offre une entrée, pour des Chaloupes, dans une Riviere qui ne manque jamais de Plies, de Moules & de diverses sortes de Coquillages. La *Grave* fait d'ailleurs une Anse, où les Bâtimens Pêcheurs mouillent à quatre cables, & qui peut contenir deux Vaisseaux à l'aïse.

ON double ensuite une grande Pointe de sable, après laquelle on trouve une autre Anse, d'une lieue de profondeur. La Côte, qui succede, est fort escarpée l'espace d'une autre lieue; mais s'abaissant tout-d'un-coup, elle forme une troisième Anse d'un mile de profondeur, au fond de laquelle fort une petite Riviere. La terre y est bonne, & les Bois fort beaux. De cette Anse, on compte, jusqu'au Port *Daniel*, quatre lieues, qui ne sont encore que des Rochers escarpés, au pié desquels la Mer bat furieusement. L'entrée de ce Port a plus d'une demi-lieue d'ouverture, dont les deux côtés sont de hauts Rochers. On prend à droite, pour éviter des écueils qui s'avancent de l'autre côté. Un Navire ne peut pénétrer plus d'un quart de lieue, & mouille alors sans danger; mais, vis-à-vis du mouillage, on découvre, à droite, une grande Anse de sable, où les Barques sont en sûreté. Plus loin, du même côté, on trouve une grande Roche de pierre à chaux; & de l'autre, des sables, qui se découvrent en basse marée. Vis-à-vis de la Roche, une pointe de sable forme un petit Détroit où les Barques peuvent passer, & qui est l'entrée d'un grand Bassin, d'une lieue de profondeur, où tombent deux grands Ruisseaux & plusieurs petits. Ce lieu, qui se découvre au départ de la marée, est peuplé alors de toutes sortes de Gibier & de Coquillages. Il est bordé de Prairies. Les terres y sont belles & couvertes de très beaux arbres. Enfin, Denis en vante beaucoup les agrémens.

APRÈS le Port *Daniel*, on a deux lieues d'une Côte pierreuse, terminée par un Cap, ou un Rocher fort haut, qu'on nomme la *Pointe aux Maquereaux*, parceque ce Poisson y est en abondance. La pêche des Morues n'y est pas moins heureuse. Ce Cap est à douze lieues du *Cap d'Espoir*; & dans l'intervalle on trouve une grande Baie, d'environ quinze lieues de tour, où tombent trois Rivières. La Morue donne beaucoup, dans cette Baie; mais elle n'a point d'autre abri, qu'entre deux Iles, éloignées de plus d'une lieue de la *Pointe aux Maquereaux*; & cette Rade ne reçoit point de Navire au-dessus de quatre-vingts tonneaux. Trois lieues plus loin, en suivant la Côte de la Baie, on trouve une petite Riviere, dont l'entrée, quoiqu'étroite & tortueuse, conduit dans un grand Bassin, d'environ deux lieues de circuit, où dans la basse Marée, qui en découvre une partie, l'abondance du Gibier ne peut être comparée qu'à celle des Coquillages. Le Pays est agréable, la terre assez basse, mais très bonne. La plupart des arbres, qui bordent le Bassin, sont des Cedres & des Pins: plus loin dans les terres, ce sont des Erables, des Frênes, des Bouleaux.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

DENIS.
Ce que c'est
que *Grave*.

Port *Daniel*.

Pointe aux
Maquereaux,
& Pêche des
Morues.

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

DENIS.

des Chènes, des *Mignogons*, & d'autres sortes de bois. Cinq lieues au-delà, une autre Riviere, qui ne reçoit que des Barques, est moins large intérieurement que la précédente; mais elle a plus d'eau, & l'on y pénètre beaucoup plus loin. Le Pays est à-peu-près le même. Quatre lieues après, on en trouve une troisième, qu'on a nommée la *grande Riviere*, parcequ'elle a plus d'eau que les deux autres: mais une Barre de cailloux & de sable, que la Mer y amene, en rend l'entrée plus difficile; ce qu'on attribue à la situation, qui étant au fond de la Baie, & vis-à-vis de l'entrée, l'expose à la violence du vent de Mer. Son embouchure demeure quelquefois fermée, jusqu'à ce que l'abondance de l'eau, que la Barre arrête, fasse assez d'effort pour repousser cet obstacle, & se fasse une ouverture par l'endroit où les vagues ont poussé moins de cailloux. Ainsi l'entrée, qui est aujourd'hui d'un côté, est demain de l'autre. C'est dans ces Rivieres que les Barques Normandes du *Banc aux Orphelins* cherchoient un asyle, lorsqu'elles étoient pressées de la tempête, & que leurs Navires étant à l'île *Percée*, c'est-à-dire à dix-huit ou vingt lieues de ce Banc, elles ne pouvoient retourner à bord, si le vent ne les favorisoit beaucoup. Mais Denis ajoute qu'on commençoit à voir moins de Normands dans cette Baie, parcequ'ils n'y cherchoient pas tant des Morues, que des Pelleteries, dont la Traite étoit fort diminuée.

l'île Percée, &
trous qui lui
font donner ce
nom.

On trouve ensuite six lieues d'une Côte haute & revêtue de Sapins, dont le bout est éloigné de quatre lieues de l'île *Percée*, & d'une lieue du Cap *Enragé*. Tout ce Parage est fort dangereux, & souvent on y est combattu par deux vents contraires. L'île *Percée* est une grande Roche, qui n'a pas moins de soixante brasses de hauteur, escarpée à pic des deux côtés. Sa longueur n'est aujourd'hui que d'environ quatre cens pas; mais elle alloit autrefois jusqu'à l'île de *Bonne-Aventure*, & Denis fut témoin de ses révolutions. „ La Mer, (dit-il) ne cesse point de la manger par le pié. „ J'ai vu qu'elle n'avoit qu'un trou en forme d'arcade, par où les Cha- „ loupes passaient à la voile, & c'est ce qui l'avoit fait nommer l'île „ *Percée*: il s'en est fait deux autres, qui ne sont pas si grands, mais qui „ croissent tous les jours. Ces trous, qui affoiblissent son fondement, „ seront cause à la fin de sa chute. Les Navires qui vont y faire la Pêche, „ mouillent à quatre ou cinq cables de l'île, où quelques autres Rochers „ servent encore à rompre la Mer. J'y ai vu, tout-à-la-fois, onze Bâti- „ mens Pêcheurs; & la Pêche y est si bonne, qu'ils s'en retournoient tous „ chargés. A deux portées de fusil de la Côte, s'éleve une grande Mon- „ tagne, plate & de forme carrée, qui se nomme la *Table de Roland*, „ & qu'on découvre de dix-huit ou vingt lieues en Mer. Elle touche à d'au- „ tres Montagnes, qui vont toutes, en descendant, jusqu'au fond de la Baie „ des *Morues*.

Table de Ro-
land.

Baie des Mo-
rues.

CETTE Baie est à trois lieues de l'île *Percée*. La Chasse y est excellente dans la saison des Tourtres; & les Pêcheurs s'accoutument si bien de ce séjour, qu'ils y font des Jardins, où ils cultivent des Choux, des Pois, des Fèves, & diverses sortes de Salades. Vis-à-vis, à la distance d'une lieue & demie de l'île *Percée*, on voit celle de *Bonne-Aventure*: qui

n'est pas moins haute, mais qui a deux lieues de tour, & qui est toute couverte de Sapins. C'est de-là qu'on entre dans la Baie des Morues, célèbre pour la Pêche dont elle tire son nom. Sa profondeur est de quatre lieues, sur trois de largeur. Une petite Riviere, qui sort au fond, ne peut être remontée que par les Chaloupes, & ne conserve même, en basse marée, qu'un petit passage pour les Canots. Alors la plus grande partie de la Baie se découvre aussi, & ne laisse voir qu'une plage sablonneuse. Les terres voisines n'en sont pas moins agréables: elles produisent de si beaux sapins, qu'on n'y est jamais embarrassé pour la Mûture. Les Vaisseaux Pêcheurs inouillent à quatre lieues de cette Baie, dans une Riviere nommée *Gaspé* (*); & leurs Chaloupes viennent faire les préparatifs de la Pêche dans une petite Ile, qui est à l'entrée de la Baie, devant la Pointe qu'on nomme le *Forillon*. *Gaspé* offre une belle Grave, pour deux grands Vaisseaux. La terre des environs est fort haute, couverte d'herbe & de Bois. On avoit trouvé, sur ces hauteurs, quelques apparences d'une Mine de plomb; & la Compagnie Françoisse se laissa persuader d'y faire quelque dépense: mais Denis reconnut qu'elle consistoit dans quelques petites veines, qui couroient sur la roche, & que la force du Soleil avoit purifiées. „ Toute la Mine, (dit-il,) n'est qu'Antimoine, & n'est pas assez abondante pour mériter les frais du travail. On n'apperçoit, sur la Riviere de *Gaspé*, que des Montagnes séparées les unes des autres, & toutes couvertes de Bois. En sortant de cette Riviere, on passe un grand Cap; & trois ou quatre lieues plus loin, on découvre le Cap des *Rosiers* (†), qui fait la pointe Méridionale de l'entrée du Fleuve Saint Laurent.

Tout l'espace qu'on vient de parcourir, depuis le Cap de Camceaux dans l'Acadie, jusqu'au Cap des Rosiers, formoit le Domaine du Voyageur, à qui l'on en doit la description. Si l'on y joint toutes les Iles de la même partie du Golfe; qui étoient comprises aussi dans sa Concession, c'étoit un Royaume d'une fort vaste étendue. Denis donne aussi la description des Iles.

Il reprend à l'entrée du Golfe, entre le Cap de *Retz* (†), qui appartient à l'Ile de Terre-neuve, & le Cap de *Nord*, ou de *Saint Laurent* (‡), dans l'Ile Royale. La premiere Ile, qu'on trouve dans cet espace, est celle de *Saint Paul*, à cinq lieues du Cap de *Nord*, & dix-huit du Cap de *Retz*. Vingt lieues plus loin dans le Golfe, on rencontre les *Iles aux Oiseaux*, où l'on trouve en effet tant d'Oiseaux, qu'une Chaloupe, qu'on y détache en passant, revient aussi-tôt chargée d'œufs & de Petits. Ensuite on découvre les *Iles Ramées*, qui sont au nombre de sept, toutes rangées le long de l'Ile Royale, à sept ou huit lieues au large (†). Elles sont

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VILLE FRAN-
CE.

DENIS.

Cap & Rivie-
re de Gaspé.

Cap des Ro-
siers.

Description
des Iles du
Golfe Saint
Laurent.

Ile S. Paul.

Iles aux Oi-
seaux, & au-
tres.

(*) De-là le nom de *Gaspésie*, qu'on a donné à toute cette Contrée.

(†) Anglois, *North Foreland*, ou *Cap du Nord*. R. d. E.

(‡) Le P. de Charlevoix, & la plupart des autres Voyageurs, l'ont nommé *Cap de Raze*.

Nota. Plus communément, *Cap de Raze*, que l'on ne doit point confondre comme ici,

avec le C. de *Raze*, le premier étant à l'Ouest & le dernier à l'Est de la partie Méridionale de l'Ile de Terre-neuve. R. d. E.

(§) Il faut distinguer le Cap de Nord à l'Est, du Cap de Saint Laurent à l'Ouest. R. d. E.

(¶) Anglois I. *Romea*. On les comprend aussi sous le nom de *la Magdeleine*. R. d. E.

DESCRIPTION
DE LA NOU
VELLE FRAN
CE.

DENIS.

Ile Saint
Jean.

Description
du grand Banc
de Terre-neu
ve.

suivies d'une Ile beaucoup plus grande, nommée la *Magdeleine*, qui reçoit dans son Havre des Navires de quatre-vingts ou cent tonneaux, & de celle de *Brion* (v) : mais ces deux Iles ne sont qu'un amas de Rochers, revêtus pourtant de Sapins & de Bouleaux. Huit ou dix lieues plus loin, on rencontre l'Ile de *Saint Jean*, sur la route de l'Ile Percée; & Denis recommande aux Navigateurs de ne pas trop s'en approcher, parceque toute la Côte est environnée de sables, qui ont des battures à plus d'une lieue au large.

CETTE Ile, célèbre, comme on l'a déjà remarqué, par l'entreprise du Comte de Saint Pierre, a vingt-cinq ou trente lieues de long, & n'en a pas plus d'une de large au milieu, qui est sa plus grande largeur; de sorte que se courbant un peu, & se terminant en pointe par les deux bouts, elle représente fort bien la figure d'un Croissant. Le côté, qui fait face au Continent, est bordé de Rochers. Elle a deux Anses, où deux Ruisseaux viennent tomber dans la Mer, & qui reçoivent de grandes Barques, avec l'avantage de pouvoir les mettre à couvert dans plusieurs petits Havres. Du même côté, les Bois de l'Ile sont fort beaux, & la terre y paroît bonne. La plupart des arbres sont des Sapins, des Hêtres & des Bouleaux. Le côté du Golfe offre aussi deux Havres, d'où sortent deux petits Ruisseaux; mais l'entrée en est platte, & l'accès fort dangereux. On regrette qu'il ne soit pas plus facile, parceque la Pêche est fort abondante à cette Côte, & qu'on y est d'ailleurs assez proche du Banc aux Orphelins, où le Poisson est aussi beau que sur le grand Banc. La Marée inonde plusieurs parties de l'Ile, & forme quantité d'Etangs, environnés de Prairies dont on vante le Pâturage. Les Oiseaux y sont en abondance. On y trouve des Grues, & surtout un grand nombre d'Oies grises & blanches. Les autres Iles, jusqu'au Passage de Frénac, ont été nommées, & ne méritent pas plus d'explication.

MAIS ne laissons pas en arriere le grand Banc de Terre-neuve, qui fait comme une dépendance naturelle de la Colonie Française, par sa situation (x). Ce qu'on nomme le *Grand Banc*, est proprement une Montagne cachée

(v) L'Ile de Brion est entre celles aux Oiseaux & celle de la Magdeleine. R. d. E.

(x) La France ne possède plus rien dans ces Contrées, à la réserve des Iles de *Saint Pierre* & de *Miquelon*, qui lui ont été cédées, par l'Art. IV. du dernier Traité de Paix, pour servir d'abri aux Pêcheurs François, à condition de ne point fortifier ces Iles, &c. *Saint Pierre* a huit cens habitans. Il n'y en a pas plus de cent dans la grande *Miquelon*, & la petite n'a qu'une seule famille. La pêche, facile dans les deux premières Iles, est impraticable dans la troisième. Celle-ci fournit du bois aux deux autres, sur-tout à *Saint Pierre*, qui n'en a d'aucune espece. Mais la Nature l'en a dédomagée par un Port excellent, le

seul qui se trouve dans ce petit Archipel.

En 1768 on y a pris 24390 quintaux de morue. *Hist. philos. & polit.*

Par l'Art. XVII. du même Traité de Paix, S. M. Cath. se desiste de toute prétention qu'elle peut avoir formée au droit de pêcher aux environs de Terre-neuve, dont nous donnerons ici une description abrégée. Cette Ile est située par les 46 & 53 degrés de latitude, au devant du Golfe de S. Laurent, n'étant séparée du Continent, que par un très petit Détroit, qu'on nomme *Passage du Nord*, ou *Détroit de Belle Ile*. Elle a environ 95 lieues du Nord au Sud, 80 lieues d'Orient en Occident, & 300 lieues de tour; d'une figure triangulaire, remplie presque par tout de montagnes & de forêts impraticables, ou de landes stériles, plutôt couver-

chée sous les eaux, à près de six cens lieues de France, du côté de l'Occident. Denis lui donne cent cinquante lieues d'étendue, du Nord au Sud; mais suivant les Cartes marines les plus exactes, il commence au Sud par les 41 degrés de Latitude Nord, & son extrémité Septentrionale est par les 49 degrés 25 minutes. Le P. de Charlevoix observe que ses deux extrémités se terminant en pointe, il est difficile de marquer exactement sa largeur. La plus grande, d'Orient en Occident, est d'environ quatre-vingt-dix lieues marines de France & d'Angleterre, entre les 40 & les 49 degrés de Longitude. Quelques-uns de nos Matelots y ont mouillé à cinq brasses, quoique jusqu'à Denis on n'y en eût jamais trouvé moins de vingt-cinq, & qu'en plusieurs endroits il y en ait plus de soixante. Vers le milieu de sa longueur, du côté de l'Europe, il forme une espèce de Baie, qu'on nomme *la Fosse*; ce qui fait que de deux Navires, qui sont sur la même ligne, & près l'un de l'autre, l'un trouvera fond, tandis que l'autre ne le peut trouver.

Le Grand Banc est précédé, par le travers du milieu de sa longueur, d'un moindre, qu'on nomme le *Banc Faquer*. Quelques-uns en ajoutent même un troisième, auquel ils donnent la figure d'un Cône; mais la plupart des Pilotes n'en font qu'un des trois, & prétendent que le grand a des cavités, dont la profondeur trompe ceux qui, ne filant point assez de cable, croient en distinguer trois. Quelle que soit la grandeur & la figure de cette Montagne, on y trouve une prodigieuse quantité de Coquillages, & plusieurs espèces de Poissons de toutes grandeurs. La plupart servent de nourriture aux Morues, dont on croit pouvoir dire, sans exagération, que le nombre égale celui des grains de sable qui couvrent le Banc. Tous les ans, depuis près de trois siècles, on en charge deux ou trois cens Navires, sans qu'on remarque presque aucune diminution. Au reste ce Parage a des incommodités, qui rendent la navigation fort désagréable. Le Soleil ne s'y montre presque jamais; & l'air y est ordinairement couvert d'une brume froide & épaisse, qui fait connoître le Banc à ses approches: le P. de Charlevoix a donné ses conjectures sur ce Phénomène (y). Après

DESCRIPTION
DE LA NOU-
VELLE FRAN-
CE.

DENIS.

tes de mousse que d'herbe; n'ayant aucune terre propre à être cultivée & ensemencée, & le fond du sol étant par-tout mêlé de gravois, de sable & de pierre; outre que le climat y est trop froid, & les hivers y sont trop rudes, pour que les grains & les légumes y puissent venir à maturité. Toute l'île est remplie de Ports, de Havres & de Baies, où les vaisseaux sont en sûreté. Plusieurs Rivières & Ruissaux, dont les eaux sont excellentes & produisent beaucoup de truites & autres poissons d'eau douce, se déchargent dans ces Havres. Tous les Ports ont de bons mouillages & de bons fonds. *Plaisance*, situé sur une belle Baie de ce nom, est le seul endroit de l'île qu'on puisse appeler Ville ou Bourgade. Les François en ont été longtemps en possession, & par-là même de la

meilleure partie de l'île, qui par la Paix d'Utrecht est devenue entièrement Angloise. Depuis ce tems le nombre des Habitans est beaucoup augmenté. Quelques années après on le faisoit monter à plus de six mille, qui ne vivent que du Commerce de la Pêche. R. d. E.

(y) Il établit d'abord qu'on ne peut l'attribuer au voisinage des Terres, puisque le Cap Raze, qui est la terre la plus proche, en est éloigné de trente-cinq lieues, & que d'ailleurs l'île de Terre-neuve n'étant embrumée que du côté du Grand Banc, il paroît, au contraire, que c'est du Grand Banc que viennent les Brouillards dont le Cap Raze est ordinairement enveloppé. Ensuite il observe un autre signe de l'approche du Grand Banc, c'est que sur toutes les extrémités

avoir passé le grand Banc, on en rencontre plusieurs petits, tous presque également poissonneux.

DIFFERENDS
DES FRANÇOIS
ET DES AN-
GLOIS.

INTRODUC-
TION.

Eclaircissement sur les différends des François & des Anglois dans l'Amérique Septentrionale.

QUOIQUE les discussions politiques conviennent peu au dessein de cet Ouvrage, il conviendrait encore moins de passer, sans quelques mots d'explication, sur une Guerre actuelle, dont les lieux que j'ai décrits sont le théâtre & l'objet. En renvoyant, pour le fond du droit, aux Mémoires des deux Nations, je me borne à recueillir historiquement les faits qui ne peuvent être contestés d'aucune part. La France & l'Angleterre sont aux mains, après avoir vécu long-tems dans une profonde Paix : il est question de diverses parties de l'Amérique Septentrionale, sur lesquelles ces deux Puissances ont été long-tems d'accord. Voyons par quels malheureux degrés la discorde est venue répandre ses plus noirs poisons.

SITUONS-nous d'abord entre le Traité d'Utrecht (z) & celui d'Aix-la-Chapelle (a), intervalle de trente-cinq ans, pendant lequel les Anglois ont occupé l'Acadie dans le sens du premier de ces deux Traités, c'est-à-dire, comme nous l'avons rapporté dans un autre Article, sur le pied de ses anciennes limites (b). Ils ne témoignaient alors, ni desir de faire valoir des prétentions plus étendues, ni mécontentement des bornes où ils se trouvoient resserrés. Les ruptures, qui survenoient en Europe entre la France & la Grande Bretagne, produisoient des hostilités réciproques en Amérique; mais c'étoient des effets communs de la guerre, & les nouvelles prétentions des Anglois n'y avoient aucune part. On ne parle encore ici, que de l'Acadie, & des cessions de la France en 1713; car les difficultés sur le cours de l'Oyo ne furent pas proposées, ni connues, ni soupçonnées, au Congrès d'Utrecht: c'est un objet si moderne, qu'il n'a pas même fait partie des Articles discutés entre les Commissaires des deux Nations.

qu'on nomme communément les *Ecorres*, la Mer est toujours glapissante, & les vents impétueux. Ne pourroit-on pas, dit-il, regarder cette agitation comme la cause des Brouillards qui y regnent, & penser que l'eau, dont le fond est mêlé de sable & de vase, épaissit l'air & l'engraisse, tandis que le Soleil n'en attire que des vapeurs grossières, qu'il ne peut tout-à-fait résoudre? Si l'on demande, d'où vient cette agitation de la Mer sur les Ecorres du Grand Banc, lorsque partout ailleurs, & sur le Banc même, il regne un calme profond? le religieux Voyageur répond que dans ces parages on éprouve tous les jours des Courans, fort variés dans leur direction, & que la Mer, irrégulièrement poussée, heurtant avec impétuosité contre les bords du Banc, qui sont presque partout à pic, en est repoussée avec la même violence. *Journal histor. que*, p. 50.

(z) En 1713.

(a) En 1748.

(b) Il est démontré, dans le Mémoire des Commissaires François, à l'Extrait duquel on s'attache ici, que l'Acadie cédée aux Anglois occupe seulement la partie méridionale de la Peninsule; que Port Royal, ou Annapolis, n'entre pas même dans le district de l'Acadie; qu'ainsi le Pays, au Nord de la Peninsule, est de la domination Française, & par conséquent, à plus forte raison, l'Isthme, ou Langue de terre, de cinq lieues de large, qui sépare la Baie Française du Golfe Saint Laurent. Voyez la Carte, & relisez (ci-dessus pag. 405,) l'Article du Traité d'Utrecht, qu'on a rapporté dans le tems de cette Cession.

leur
bliss
tion
Fra
mit
ave
" l'
" E
" C
" C
" f
mer
stili
tine
mun
Com
des
pou
Fam
il é
strui
Bâti
& d
de
la J
en
qui
le C
dans
au f
riuel
ral,
L
qu'a
mun
cette
tems
ni F
une
Apa
pare
(c)
(d)
en d
fans

Ce fut après la pacification d'Aix-la-Chapelle, que les Anglois, fiers de leurs forces maritimes, & formant le projet de plusieurs nouveaux Etablifsemens, entreprirent de donner, au Traité d'Utrecht, une interprétation favorable à leurs desseins. Sur les premières difficultés, la Cour de France proposa, dès 1749, la voie des Commissaires, pour régler les limites des Colonies respectives. Celle d'Angleterre accepta cette offre, avec deux déclarations fort remarquables; l'une, „ qu'elle avoit envoyé „ l'ordre de ne commettre aucun attentat, soit du côté de la Nouvelle „ Ecosse, soit du côté de la Baie d'Hudson, contre les Possessions ou le „ Commerce des François ”; la seconde: „ qu'elle n'en avoit donné au- „ cun pour former des Etablifsemens, dans cette partie de la nouvelle Ecos- „ se, sur laquelle la France avoit des prétentions”. Malgré des engage- mens si formels, les Anglois de l'Acadie se permirent, en 1750, des hostilités manifestes, non-seulement sur les Possessions Françoises dans le Continent, mais jusques sur les Navires envoyés de Quebec pour porter des munitions & des subsistances aux Postes de la Frontiere du Canada. Le Commandant des Troupes Angloises (c), en Acadie, avoit reçu d'Europe des Recrues, des Colons & de l'Artillerie; & dans son empressement pour établir les nouveaux Habitans Anglois, il commença par chasser les Familles Françoises qui tenoient des Terres dans la Presqu'île. Bien-tôt il étendit l'invasion jusques dans l'Isthme de la Baie Françoisé, où il construisit un Fort. Le même esprit porta les Anglois à s'emparer de plusieurs Bâtimens François, entr'autres du *London*, dans le Golfe Saint Laurent, & du *Saint-François*, à l'entrée de la Baie Françoisé. Envain la Cour de France demanda satisfaction pour ces insultes. Le Marquis de *la Jonquiére*, Gouverneur du Canada, se vit obligé d'user de représailles, en faisant arrêter, dans l'Île Royale, trois ou quatre Bâtimens Anglois, qui furent aussi confisqués. Il est donc certain que sur Mer, comme dans le Continent, l'Anglois fut le premier Agresseur. A la vérité, il trouva dans les Commandans François plus de résistance qu'il n'en devoit attendre, au sein de la Paix, contre des violences imprévues. C'est cette continuelle fermeté, qui a préservé la Nouvelle France d'un embrasement général, & tempéré les triomphes de la Nation Britannique.

La bravoure Françoisé ne s'est pas moins signalée, sur les rives de l'Oyo, qu'aux confins de l'Acadie. On a vu que cette Rivière fait une des communications du Canada avec la Louisiane. Les François, qui découvrirent cette route en 1676, la fréquentoient seuls, lorsque dans ces derniers tems il a paru honteux aux Anglois de n'avoir encore, le long de l'Oyo, ni Forts, ni Comptoirs. La Caroline, la Virginie, la Pensylvanie & une Partie de la Nouvelle Angleterre, étoient bornées à l'Ouest par les Apalaches, Montagnes qui semblent placées par la Providence pour séparer les deux Nations en Amérique (d), comme l'Océan les sépare en

(c) M. Cornwallis.

(d) Consultez ici la Carte. Les Anglois actuels, ils n'avoient formé aucun Etablifse-
ment sur l'Oyo, qu'on nomme aussi la
Belle-Rivière.
sans fondement, puisqu'avant les démêlés

DIFFERENS
DES FRANÇOIS
ET DES AN-
GLOIS.

Europe. Ce ne fut qu'en 1749, que des Traiteurs Anglois, autorisés par le Gouverneur de Philadelphie, commencerent à franchir les Apalaches, & fréquenterent l'Oyo, pour commercer avec les Sauvages du Pays (e). Ensuite le Gouverneur employa, pour détacher ces Barbares des intérêts de la France, deux Avanturiers, l'un Anglois (f), l'autre Dérteur Canadien (g), qui portoient des présens aux Nations des bords de l'Oyo, & qui s'efforçoient de les exciter à la destruction des François. C'est ce qui fut hautement vérifié par M. de la Jonquiere, dans un Interrogatoire qu'il fit subir à quatre Traiteurs ou Contrebandiers, pris par ses ordres au Fort de Miamis, entre les Lacs Erié & Michigan. Bien-tôt les Anglois ne s'en tinrent plus aux pratiques secretés. Pendant toute l'année 1753, on n'entendit parler, au Canada, que des préparatifs de guerre qui se faisoient dans leurs Colonies (h). Aussi, dès les premiers mois de 1754, leurs Troupes passerent les Apalaches avec un train d'Artillerie; construisirent un Fort entre l'Oyo & la Riviere aux Bœufs, tracerent le Plan d'un autre, & s'établirent dans les Terres de la domination Française. Envain les François leur députerent un Officier, nommé M. de Jumonville, pour leur représenter la foi des Traités, & la Paix qui régnoit entre les deux Souverains. Toute la Terre a sçu comment il fut traité. A peine eut-il commencé à faire connoître le sujet de sa Commission, qu'on tira sur lui & sur son escorte. En un mot, il fut indignement assassiné, avec huit des siens, & les autres furent faits Prisonniers, à l'exception d'un seul, qui trouva le moyen de s'échapper. Sept d'entr'eux, ayant ensuite obtenu la liberté par de longues sollicitations, rapporterent qu'ils avoient essuyé d'indignes traitemens.

CEPENDANT l'assassinat de M. de Jumonville causa de l'indignation aux Sauvages mêmes, & des Nations entieres abandonnerent l'alliance des Anglois. C'est ce qu'on lit dans le Journal du Major *Washington*, Chef du Détachement qui se rendit coupable d'une si lâche violation du Droit des Gens. Il fit néanmoins beaucoup d'efforts pour les retenir (i). Les harangues, les promesses & les présens furent multipliés, mais avec peu de succès. Sur la premiere nouvelle de l'Assassinat, M. de *Villiers*, Frere du malheureux Jumonville, fut commandé pour aller prendre & détruire le Fort de la *Nécessité*, construit par les Anglois. Cette Expédition fut prompte; & l'Officier François se trouva maître de sa vengeance: mais respectant le nom de la Paix, dont les droits subsistoient encore entre les

(e) C'étoit une véritable contrebande, puisque, suivant les Traités, chacune des deux Nations ne peut faire le Commerce, avec les Sauvages, que sur son propre territoire.

(f) *Georges Crocken.*

(g) *André Mautour.*

(h) Ces préparatifs furent avoués si clairement de la Cour de Londres, qu'ils furent publiés dans toutes les Gazettes Angloises du tems, avec les Harangues mêmes des Gouverneurs de la Virginie & de

la Nouvelle Angleterre aux Sauvages, pour les déterminer à la guerre contre la France.

(i) On remarque, dans le Journal de cet Officier, une politique fort singuliere: en traitant avec les Sauvages, il n'attribuoit à sa Nation aucun droit sur les Pays voisins de l'Oyo, & ne donnoit l'Angleterre que pour Protectrice des Indiens, maîtres de ces Contrées; tandis que dans tout autre lieu, hors de la présence des Sauvages, les Anglois se donnoient pour Souverains de l'Oyo & des Peuples qui habitent ses rives.

deux Couronnes, il usa de sa victoire avec modération. Les Anglois furent renvoyés libres; & le Vainqueur se contenta de deux Otages. On eut soin de lui donner deux Espions fort habiles, qui pendant tout leur séjour au Fort du Quêne, principale Place des François sur l'Oyo, entretenirent une Correspondance constante avec les Généraux Anglois. Il est fort glorieux pour la France, qu'entre les Papiers qui furent enlevés après le fameux Combat du 9 Juillet 1755, il se soit trouvé une Lettre d'un de ces Espions, nommé Robert Strobo, dans laquelle on voit clairement de quel côté étoient la bonne-foi & le desir de la Paix. Strobo, écrivant au Major Wasington tout ce qui se passoit dans le Fort, s'étendoit particulièrement sur les négociations entre les François & les Sauvages. Il racontoit que dans un grand Conseil de diverses Nations, les François avoient déclaré, qu'ils ne venoient point dans le Pays pour faire la guerre, mais que les Anglois ne vouloient point les laisser tranquilles; qu'ils espéroient que les Sauvages, leurs Enfants, ne souffriroient point qu'on insultât leur Pere; que cependant s'ils avoient envie de se joindre aux Anglois, ils pouvoient suivre leur inclination; mais que s'ils vouloient mieux penser, ils demeureroient en paix. Dans la bouche d'un Espion & d'un Ennemi, jamais il n'y eut de preuve si forte en faveur de la franchise & de la modération.

PENDANT ce tems-là, les Commissaires continuerent leurs Conférences en Europe. On a remarqué qu'il avoit d'abord été question des limites de l'Acadie. Ensuite on étoit passé aux prétentions des deux Puissances, sur l'Île de Sainte Lucie. Les difficultés, qui venoient de s'élever sur l'Oyo, formerent une branche de négociation particuliere entre les deux Cours, par la voie des Ambassadeurs & d'autres Ministres. Il étoit de notoriété publique qu'avant ces derniers différends, la France faisoit seule le Commerce de l'Oyo & de ses environs. Que répondoit la Cour d'Angleterre? trois choses, dont la premiere ne signifie rien, dont la seconde contredit l'objet des Commissaires employés par les deux Cours, & dont la troisieme ne peut se concilier avec les hostilités (k), Cependant la France porta si

(k) 1. Le Roi d'Angleterre demandoit que la possession du Territoire, du côté de la Riviere d'Oyo, fût remise dans le même état où elle étoit au tems de la conclusion du Traité d'Utrecht, & selon les stipulations du même Traité, &c. Mais quel pouvoit être le but & l'avantage de cet article, puisqu'il n'est mention, ni directement, ni indirectement, du Territoire de l'Oyo dans les stipulations du Traité d'Utrecht? Alors la France seule fréquentoit cette Riviere, & la possession des Pays circonvoisins ne pouvoit être un sujet de jalousie pour l'Angleterre, qui n'y prétendoit rien. Pourquoi donc citer le Traité d'Utrecht sur une matiere qui n'y est pas même nommée? 20. Sa M. B. proposoit que les autres possessions, dans l'Amérique Septentrionale, fussent res-

tituées dans le même état où elles étoient au tems de la conclusion du Traité d'Utrecht, & selon les Cessions & Stipulations portées par ce Traité. Mais c'étoit précisément l'objet du travail des Commissaires. On les avoit nommés, pour fixer le sens du Traité d'Utrecht à l'égard de ces Possessions. Proposer, comme un Article préliminaire, que ces Possessions fussent remises sur le pied des Cessions & des Stipulations d'Utrecht, c'étoit traiter dès ce moment le fond même de l'affaire, & rendre, par conséquent, inutile l'opération des Commissaires. 30. La Cour d'Angleterre déclaroit que la défense de ses Droits & Possessions, & la protection de ses Sujets, avoient été les seuls motifs de l'Armement qu'elle avoit envoyé dans l'Amérique Septentrionale, & qu'il s'étoit fait sans in-

DIFFERENDS
DES FRANÇOIS
ET DES AN-
GLOIS.

loin la droiture & la confiance, qu'elle ne laissa point de se rapprocher, autant qu'il lui fut possible, des articles qu'on lui propoisoit. Elle consentit „ que tout fût remis, dans l'Amérique Méridionale, au même état où „ tout étoit ou devoit être, depuis le Traité d'Utrecht; que le territoire „ situé entre la Riviere d'Oyo & les Montagnes, fut évacué provision- „ nellement par les Sujets des deux Rois; que tous les Forts, construits „ depuis le même Traité, dans toutes les parties de l'Amérique Septen- „ trionale contestées entre les deux Nations, fussent démolis de part & „ d'autre; & qu'enfin, dans l'espace de deux ans, toutes les contestations „ fussent terminées par la voie des Commissaires. ” C'étoit faire tous les frais de l'accommodement. Mais l'Angleterre comptoit sur les forces qu'elle avoit en Mer, & ne pensoit qu'à multiplier les difficultés, pour faire traîner l'affaire en longueur: elle changea ses demandes. Il fut question alors de démolir, non-seulement les Forts situés entre l'Oyo & les Montagnes, mais encore ceux de Niagara, celui de *Frédéric*, & tous ceux qui se trouvoient entre l'Oyo & l'Ouabache, ou la Riviere de *Saint Jérôme*; à quoi l'on ajoutoit que les Lacs Ontario, Erié & Champlain n'appartiendroient à personne, mais seroient indistinctement fréquentés par les Sujets des deux Rois. Du côté de l'Acadie, il ne suffisoit plus de tout remettre sur le pié du Traité d'Utrecht: on exigeoit que la partie continentale de la Peninsule fût abandonnée définitivement aux Anglois; qu'ils entrassent en possession de vingt lieues de Pays, depuis la Riviere de *Pentagoët* jusqu'au Golfe *Saint Laurent*, & que toute la rive méridionale de ce Fleuve, demeurant inhabitée, fût déclarée n'appartenir à personne. Ces propositions décidoient de la querelle. Le ministère des Négociateurs devenoit fort inutile; & d'un trait de plume la France perdoit, non-seulement ses plus anciens droits, mais ce qu'il y avoit de plus nécessaire au Commerce de sa Colonie. On est étonné des prétentions mal conçues de la Cour Britannique. Aussi celle de France déclara-t-elle qu'elle ne pouvoit abandonner la rive Méridionale du Fleuve *Saint Laurent*, ni les Lacs dont les eaux se jettent dans ce Fleuve, ni les vingt lieues de Pays sur la Baie Française, ni le Territoire entre l'Oyo & l'Ouabache. D'ailleurs, c'étoit faire entendre qu'on n'étoit pas éloigné de se relâcher sur le reste, & donner une nouvelle marque de goût pour la Paix: mais le Ministère de Londres n'en insista pas moins sur ses demandes. Il avoit pris des mesures, pour les grandes hostilités qu'il croyoit capables de le rendre supérieur à toutes les Conventions. Le Général *Braddock* étoit en Amérique: l'Amiral *Keppel* devoit le seconder dans ces Mers, avec son Escadre; & l'Amiral *Boscawen* venoit de partir, avec ordre d'attaquer les Vaisseaux François dans quelque lieu qu'il pût les trouver.

BRADDOCK étoit arrivé en Virginie au mois de Février 1755. Sur le champ il avoit pris des mesures pour rassembler de l'argent, des Troupes, des vivres & des munitions de guerre; pour faire préparer les chemins &

tenion d'offenser personne, ou de rien faire Janvier, c'est-à-dire un mois après le départ de l'Armement; & la suite a fait voir Mais cette déclaration se faisoit le 22 de que rien n'étoit moins sincere.

voiturer l'Artillerie; pour gagner les Sauvages & leur inspirer de l'ardeur contre les François; pour établir des rapports entre les divers Corps d'armée, afin que l'effort fût général, & que la Nouvelle France, attaquée de toutes parts, ne pût éviter la révolution qu'on lui préparoit. Le Colonel *Mockton* eut ordre d'attaquer, sans délai, les Forts François du côté de l'Acadie. Le Colonel *Johnson*, à la tête de près de quatre mille hommes, devoit surprendre le Fort Frédéric, sur le Lac Champlain; il étoit chargé aussi de traiter avec les Sauvages. Le Colonel *Chirley*, Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, avoit pour département le Lac Ontario & l'attaque du Fort de Niagara. Pendant ces dispositions, l'Amiral *Boscawen*, qui attendoit les Convois de France à l'entrée du Golfe Saint Laurent, commença ouvertement la guerre, le 8 de Juin, en attaquant deux Vaisseaux François (1), qui ne se défirent point encore de ses intentions. Malgré la plus vive résistance, il ne put manquer de les prendre, avec le double avantage de la surprise & de la supériorité du nombre (m). Une action si brusque fut comme le signal des opérations concertées, & sembla promettre aux Anglois tous les succès de la guerre.

En effet, rien n'auroit peut-être été capable de les arrêter, si la prudence ne leur avoit pas manqué comme la bonne-foi. Le Colonel *Shirley*, connu à Paris, où il avoit été employé pour la Négociation même, avec le titre de Commissaire, avoit plus d'habileté pour le Cabinet, que pour le commandement des armes. Son zèle, échauffé par les circonstances, lui fit rompre toutes mesures, le 28 de Juin suivant, lorsque, dans le dépit de voir les Sauvages trop bien disposés en faveur de la France, il mit à prix (n) la tête de chaque Indien, pris ou tué par ses Gens. Cette démarche, aussi contraire aux Loix de la bonne Politique qu'à celles de la Justice, fit autant d'ennemis à l'Angleterre, qu'il y eut de Sauvages informés d'une si téméraire & si cruelle proclamation. Braddock en ressentit les premiers effets. Il s'étoit réservé l'opération la plus pénible, c'est-à-dire l'attaque du Fort du Quêne & toute la Campagne qu'on alloit ouvrir sur l'Oyo: il fut le plus malheureux dans l'exécution, puisque, le 9 de Juillet, il perdit une Bataille & la vie.

ON ne s'étendra point ici sur des événemens dont la mémoire est récente, & qui font encore le sujet de toutes les Nouvelles publiques: mais si jusqu'alors il pouvoit rester, aux Curieux indifférens, des doutes sur la conduite & les vues de l'Angleterre, une découverte, qui fera l'étonnement des siècles futurs, y jeta tout-d'un-coup le plus grand jour. La défaite des Anglois, près du Fort du Quêne, livra aux Vainqueurs, avec la dépouille de leurs Ennemis, tous les Papiers de Braddock.

ENTR ces Papiers, trésor d'un Général qui avoit péri dans la mêlée, on trouva ses Instructions qui lui avoient été données avant son départ de l'Europe, en date du 25 Novembre 1754, c'est-à-dire dans la plus grande

(1) L'Adelade & le Lys.

(m) Sa Flotte étoit d'onze Vaisseaux de guerre.

(n) A deux cents livres.

DIFFERENS
DES FRANÇOIS
ET DES AN-
GLOIS.

chaleur des Négociations pour l'accommodement; avec une Lettre, qui lui avoit été écrite le même jour par l'ordre du Duc de Cumberland. Ces Pièces ont été publiées dans le Mémoire des Commissaires François. On y voit que malgré toutes les apparences & les protestations contraires, l'invasion générale de la Nouvelle France étoit résolue à la Cour Britannique. Plans de Campagne, entreprises sur les Forts de la domination Française, combinaisons de secours entre les divers Corps de Troupes, levées de Gens de guerre, Subsidés, précautions pour les vivres & pour l'artillerie, &c. rien, en un mot, n'y est oublié pour hâter de grandes opérations militaires. Ainsi la Cour de Londres ne tenoit le langage de la paix en Europe, que pour assurer les avantages, qu'elle se promettoit en Amérique; & ce double personnage fut poussé si loin, que le 9 de Mai 1755 elle fit remettre encore à l'Ambassadeur de France un Mémoire, où elle

„ déclara que ses dispositions étoient toujours d'entrer, sans retardement,
„ dans l'examen & dans la discussion amiable de tous les points contestés;
„ que dans toute la suite de la Négociation elle avoit procédé avec candeur
„ & confiance, & qu'elle avoit exposé naturellement ses intentions, &c. ”

On rend justice au mérite du Général Braddock. Il étoit actif, vigilant, entendu dans les détails, & capable de lier toutes les parties d'une entreprise fort compliquée. Ses Lettres aux Ministres d'Angleterre, qui firent aussi partie de sa dépouille, donnent de lui cette idée. Mais elles nous apprennent qu'il n'avoit pas trouvé, dans les Colonies Angloises, toute la facilité qu'il espéroit pour le succès de son Expédition; qu'en particulier les Provinces de Pensylvanie, de Maryland & de Virginie, refusoient d'y prendre part, ou ne promettoient que de très foibles secours, & „ que la première fournissoit même aux François tous les ap-
„ provisionnemens dont ils avoient besoin”. Ce qu'il est naturel d'en conclure, c'est que ces Provinces n'étoient pas bien persuadées de la nécessité d'une rupture avec les François, & que c'étoient, non les Colonies & les Anglois d'Amérique, mais uniquement le Gouvernement Britannique & la Cour de Londres, qui vouloient la guerre. Braddock se plaint, dans ses Lettres, du peu de concert & de zèle qu'il remarquoit sur ce point dans les Peuples des Colonies. Les Gouverneurs, dépendans de la Cour, se prêtoient aux desirs du Général; mais le Corps de chaque Province, surtout des trois qu'on vient de nommer, ne se déterminoit pas volontiers à des armemens dangereux & d'une grande dépense, qu'il jugeoit peu nécessaires. A l'égard des Nations Sauvages, Braddock avouoit, dans les mêmes Lettres, que la plupart étoient attachées aux intérêts de la France; & qu'il n'y avoit même aucun fond à faire sur celles qui avoient embrassé le parti de l'Angleterre, parce qu'on s'étoit conduit à leur égard avec très peu de ménagement & beaucoup de mauvaise foi.

Au reste, dans les Harangues qu'on leur faisoit de sa part, on remarque le même fond de politique, qu'on a déjà fait observer dans celles du Major Wasington; c'est-à-dire, que pendant que les Anglois se donnoient ailleurs pour Maîtres & Souverains de ce Pays, ils répétoient sans cesse, aux

Indiens, que leur dessein étoit de les remettre en possession de leurs terres, usurpées par les François (o).

MAIS il paroît clairement que le vrai motif de la Cour de Londres étoit d'envahir la Nouvelle France; & pour favoriser cette entreprise, il falloit jouer quatre différens rôles: 1^o. Faire entendre, aux Colonies Angloises, que la France vouloit les détruire; 2^o. Répéter continuellement aux Sauvages qu'on venoit venger leurs torts, & les remettre en possession de leur bien; 3^o. Assurer, en Angleterre & dans les Colonies, que le grand Pays de l'Oyo, & des Lacs Ontario & Erié, est du Domaine de la Couronne Britannique; 4^o. Affecter, avec la France, beaucoup de zele pour la paix; & soutenir l'apparence d'une Négociation, qui devoit être sans succès. De ces artifices, le dernier est celui dont il paroît que la Cour de Londres a tiré le plus d'avantage, ou du moins qu'elle a fait servir le plus long-tems à ses vues. Malheureusement pour elle, ses propres témérités l'ont démasquée; & jusqu'à présent (p) il ne paroît pas qu'elle ait eu sujet de s'en applaudir (q).

DIFFÉRENS
DES FRANÇOIS
ET DES AN-
GLOIS.

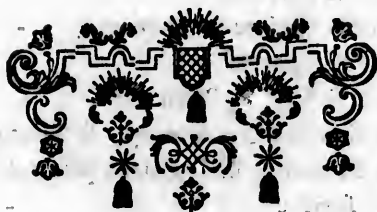
(o) On lit, par exemple, dans une Lettre de Braddock au Comte d'Halifax, qu'on lui avoit présenté un Contrat passé en 1701, par lequel six Nations voisines de l'Oyo donnoient au Roi d'Angleterre tout leur Pays de Chasse, c'est-à-dire une étendue de soixante miles en profondeur, du côté des Lacs Ontario & Erié. Si ce don étoit réel, il est bien étrange que cinquante-quatre ans après, on dise, aux mêmes Sauvages, que le but de la guerre est de les rétablir dans leurs possessions. Il ne l'est pas moins que la Nation Britannique ait toujours été réduite à traiter d'égal à égal avec chaque

Nation Sauvage, & qu'au lieu d'exiger de ces Indiens le service que tout Sujet doit à ses Souverains, on ne fit que leur demander leur assistance. Tout est rempli, dans les mêmes Papiers, de ces inconséquences sur les Droits que l'Angleterre s'attribue.

(p) Au mois de Novembre 1757.

(q) Les choses ont bien changé depuis, & la conquête de toute la nouvelle France, cédée aux Anglois par la dernière Paix, rend aujourd'hui fort inutile l'examen de leurs droits, & de leurs procédés, quoique, dans le tems, ils ne soient pas restés sans réplique. R. d. E.

Fin du Vingt-Unieme Volume.



AVIS AU RELIEUR,

P O U R

PLACER LES CARTES ET LES FIGURES

D U

VINGT-UNIEME VOLUME.

NB. Celles qui sont marquées d'un Astérisque, ne se trouvent point dans l'Édition de Paris.

| | |
|--|---------|
| CARTE de la Guiane | pag. 40 |
| Akoquana. 2. Palikour | 54 |
| Indien & Indienne de la Guiane | Ibid. |
| Armes des Indiens Guianois | Ibid. |
| * Cours de l'Orinoqué, depuis ses Sources jusqu'à la Mer | 59 |
| * Carte de l'Entrée de la Riviere de Poumaron | 69 |
| * Carte des Entrées des Rivieres de Demerary & d'Essequibo | 70 |
| * Carte de l'Entrée de la Riviere de Berbice | 72 |
| * Carte de l'Entrée de la Riviere de Corentyn | 73 |
| * Carte de l'Embouchure des Rivieres de Copename & de Sarameca | Ibid. |
| * Carte de la Colonie de Suriname | 74 |
| * Carte de l'Entrée de la Riviere de Marony | Ibid. |
| * Plan de la Ville de Paramaribo | 76 |
| * Vue perspective de la Ville de Paramaribo | Ibid. |
| Transformation des Grenouilles d'Amérique & d'Europe | 97 |
| Zak-Rot, ou Rat de Suriname; & Crapaud à pattes de Canard | 99 |
| * Crapaud, ou <i>Pipa</i> femelle | 100 |
| * Carte particuliere d'une partie des Rivieres de Berbice & de Canjé, pour l'intelligence de la Relation touchant la Révolte des Negres, en 1763 | 113 |
| Habits & Maisons des Floridiens | 191 |

A V I S A U R E L I E U R .

| | pag. |
|--|------|
| Carte de la Virginie & de Maryland | 219 |
| Différens Atours des Indiens | 250 |
| Suite des Atours des Indiens | 254 |
| Carte de la Nouvelle Angleterre, Nouvelle York & Pensylvanie | 263 |
| Plan de la Ville de Boston & ses Environs | 266 |
| Carte de la Caroline & Georgie | 300 |
| Carte de la Baie d'Hudson | 382 |
| Un Esquimau dans son Canot | } - |
| Esquimaux du côté du Nord-Ouest de la Baie de Hudson | |
| Carte de l'Acadie & Pays voisins | 417 |
| Carte du Cours du Fleuve de St. Laurent, depuis son embouchure jus- qu'à Quebec | 437 |
| Plan de la Ville de Quebec | 440 |
| Suite du Cours du Fleuve de St. Laurent, depuis Quebec jusqu'au Lac Ontario | 446 |
| Carte des Lacs du Canada | 452 |
| Cataracte de Niagara | 456 |
| Carte de la Louisiane & Pays voisins | 484 |
| Plan de la Nouvelle Orléans | 505 |

*NB. Le Relieur aura l'attention de mettre des Onglets aux Cartes qui
ne doivent pas être plies.*

